This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

96.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME CINQUIÈME

5e FASCICULE

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1884

368323

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 15 JUILLET 1884.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. Ascoli.
Baudouin de Courtenay.
Bibesco (le prince).
Bonnardot.
Bréal.
Delaire.
Derenbourg (Hartwig).
Durand-Gréville.
Egger.
Ernault.
Fleury.
Gonnet.
Goullet.
Guimet.
Haverfield.
Havet.
Jackson.
Joret.
Laborde (le marquis de).
MM. Leger.
Melon.
Menagios (de).
Meyer (Paul).
Oltramare.
Paris.
Parmentier (le général).
S. M. dom Pedro II.
MM. Ploix.
Rhys.
Rolland.
Rosapelly.
Sayce.
Storm.
Tegnér.
Vogüé (le marquis de).
Wilbois.
Wimmer.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine, et son premier président.

Acollas (Émile), inspecteur général des établissements pénitentiaires, 4, rue Balzac, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1877.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature celtiques au Collège de France, 84, boulevard du Mont-Parnasse, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1881 et 1882; président en 1883.

Ascoli (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876; membre perpétuel.

Aymonier (Étienne-*François*), capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes de Cochinchine en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge). Adresser : aux soins de M. Aymonier, notaire, à Chatelard (Savoie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Badareu, élève de l'École des hautes études, 50, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), professeur au lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Fontanes, 20, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; bibliothécaire depuis 1882.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

10 Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy, bibliothécaire adjoint de la Société asiatique, 9, quai Bourbon, Paris. — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Baudat (Émile), professeur à l'Académie, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878, bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine, 23, quai Conti, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1868; président en 1869.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Le docteur Johannes), 9, Ross-strasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, professeur à l'École des sciences politiques, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), 26, rue Desbordes-Valmore, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Benoist (*Louis*-Eugène), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres, 23, avenue d'Orléans, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mai 1870; président en 1877.

20 Berchem (Maximilien de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, chargé des cours de langue et littérature sanscrites à la Faculté des lettres, 12, rue d'Erlanger, Auteuil, Paris. — Membre de la Société en 1867; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872; trésorier depuis le 11 avril 1874.

Bezsonov, professeur à l'Université, Kharkov (Russie). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Jean), professeur au lycée Saint-Sava et à l'Académie roumaine, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 73, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 6 juin 1874; membre perpétuel.

Bikélas (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Blanc (Alphonse), Massale, par Ganges (Hérault). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), de l'Académie française, professeur de poésie latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale

supérieure, 79, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mai 1869.

Boldakov. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

30 Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 46, rue de la Santé, Paris. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Borel (Frédéric), licencié en droit, élève de l'École des chartes, 22, rue de l'Arcade, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bossert (A.), inspecteur d'académie, 143, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon à la légion étrangère, Sidi-bel-Abbès (Algérie). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Bouslaiev (Théodore), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Élu membre de la Société le 18 juillet 1874.

Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris. — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1^er^ janvier 1879.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 63, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société en 1867; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel.

Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Calle (Antonio de la), 16, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882.

Calloïano (Michel *B. C.*), à Craiova (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

40 Carrière (Auguste), maître de conférences de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1872; vice-président en 1875 et 1876.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chaignet (*Anthelme*-Édouard), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie), recteur de l'Académie, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Charencey (Le comte H. de), membre du conseil général de l'Orne, 3, rue Saint-Dominique, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874 et en 1883; vice-président pour 1884.

Chassang (A.), inspecteur de l'Université, 9, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870.

Chennevières (Adolphe), licencié en droit et ès lettres, 38, rue Vignon, Paris. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Chodzko (Alexandre), chargé du cours de langues et littératures d'origine slave au Collège de France, 77, rue Notre-Dame-des Champs, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Clédat, agrégé de l'Université. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Collard, professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Comte (*Marie-Camille*-Charles), professeur de rhétorique au lycée, Angers (Maine-et-Loire). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

50 Cornu (J.), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Autriche). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cust (Robert), 64, Saint-George square, Londres. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres, 7, place de Vaugirard, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Darmesteter (James), directeur adjoint pour la langue zende à l'Ecole pratique des hautes études, 7, place de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président pour 1884.

David (René), ingénieur, 60, rue des Ecoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 135, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 211, boulevard Saint-Germain, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 39, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; secrétaire adjoint jusqu'en 1867; membre perpétuel.

60 Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur adjoint pour l'hébreu rabbinique à l'École pratique des hautes études, 27, rue de Dunkerque, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juillet 1871.

Des Michels (Abel), professeur de langue annamite à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 30, rue des Abbesses, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1868.

Devic (Marcel), chargé du cours de littérature arabe à la Faculté des lettres, 3, rue de la Cavalerie, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878.

Dobranich, professeur de langues vivantes. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Donner (O.), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

Drème (H.), président de la Cour, Agen (Lot-et-Garonne). — Membre de la Société en 1867.

Duchinski. — Membre de la Société en 1867.

Dufriche-Desgenettes. — Membre de la Société depuis l'origine.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 1, rue Tourlaque, Paris (Montmartre). — Élu membre de la Société le 1er avril 1882; membre perpétuel.

Dussouchet (J.), professeur au lycée Henri IV, 46, rue Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1876.

70 Dutens (Alfred), 50, rue François Ier Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres, 68, rue Madame,

Paris. — Président de la Société en 1866, en 1870-1871, en 1876; membre perpétuel.

EICHTHAL (Gustave D'), 152, boulevard Haussmann, Paris. — Membre de la Société en 1867.

ERNAULT (Émile-*Jean-Marie*), maître de conférences à la Faculté des lettres, 2, rue Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875; administrateur de 1882 au 24 mai 1884; membre perpétuel.

ESTLANDER (Carl-G.), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

FÉCAMP (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

FLEURY (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878; membre perpétuel.

FLORENT-LEFÈVRE, député, 23, rue Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873.

80 GAIDOZ (Henri), directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, directeur de la *Revue celtique*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877; vice-président en 1879 et 1880; président en 1881.

GEORGIAN (Le professeur D[r] C.-D.), 23, strada Serban-Voda, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 21 mars 1875.

GILLIÉRON (Jules), maître de conférences de langues romanes à l'École pratique des hautes études, 3, rue Saussier-Leroy, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

GODEFROY (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

GONNET (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de de la Société le 12 juin 1875; membre perpétuel.

GOULLET, 14, place de la Chapelle, Paris. — Elu membre de la Société le 7 juin 1873; membre perpétuel.

GUIMET (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

GUYARD (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études, correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 45, rue Saint-Placide, Paris. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878; vice-président en 1882 et 1883; président pour 1884.

HALÉVY (Joseph), maître de conférences de langue éthiopienne à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

HARLEZ (C. DE), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

90 HASDEU (Bogdano *Petriceicu*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bukarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianu*, rue Mihaiu-voda, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

HATZFELD, professeur au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon, Paris. — Elu membre de la Société le 1[er] février 1873.

Hauvette-Besnault, directeur adjoint pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Université, 51, rue Monsieur-le-Prince, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Haverfield (F.), New College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), maître de conférences de philologie latine à l'École pratique des hautes études et à la Faculté des lettres, professeur remplaçant d'éloquence latine au Collège de France, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 16, place Vendôme, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Heinrich (*G. A.*), doyen de la Faculté des lettres, 29, avenue de Noailles, Lyon (Rhône). — Membre de la Société en 1867.

Henry (Victor), docteur en droit et ès lettres, maître de conférences de grammaire comparée à la Faculté des lettres, 30, rue Bellain, Douai (Nord). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

Hingre, chanoine de la cathédrale, Saint-Dié (Vosges). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Hovelacque (Abel), ancien conseiller municipal, professeur à l'École d'anthropologie, 39, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

Jackson (James), bibliothécaire de la Société de géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; membre perpétuel.

100 Joret (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874; membre perpétuel.

Kern, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirpitchnikov (Alex.). — Élu membre de la Société le 4 juillet 1874.

Kirste (Le docteur *Ferdinand-Otto*-Jean), 2, Enge Gasse, Graz (Autriche). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 5, rue de l'Oratoire-du-Roule, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; membre perpétuel.

Laurent, agrégé de grammaire, château d'Eu (Seine-Inférieure). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Ledrain (Eugène), conservateur adjoint des antiquités orientales du Louvre, professeur d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne à l'École du Louvre, 122, rue du Bac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1882.

Leger (Louis-*Paul*), professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 5, rue de Laval, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881; président en 1882; membre perpétuel.

Lesage (Julien), 1, rue d'Angivilliers, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1868.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique, 59, rue Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874.

110 Lévy (Israël), secrétaire de la rédaction de la *Revue des études juives*, rue Saint-Georges, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Liétard (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Loth (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, 31, boulevard de la Tour-d'Auvergne, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Luchaire (A.), maître de conférences à la Faculté des lettres, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 2 mars 1878.

Malvoisin (Édouard), agrégé de grammaire, des lettres et de langue anglaise, professeur de rhétorique au collège Stanislas, professeur d'anglais à l'École commerciale (rue d'Argenteuil), 175, avenue du Maine, Paris. — Membre de la Société en 1867; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

Maspero (Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, conservateur du musée de Boulaq et directeur des fouilles en Égypte, au Caire (Égypte). — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877, 1879; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en 1867.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur des Archives nationales, aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Méchineau (L'abbé), 35, rue de Sèvres, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mars 1884.

Melon (Paul), 59 *bis*, rue Jouffroy, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

110 Menagios (Le docteur Démétrios de), docteur en droit et en philosophie. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874; membre perpétuel.

Merwart (Le docteur K.), professeur au collège du 11e arrondissement, 2, Glockengasse, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Metzger (Moïse), rabbin, Belfort. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, Talence (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des chartes, 26, rue Boulainvilliers, Paris. — Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Michel, 18, rue de la Cathédrale, Carcassonne (Aude). — Élu membre de la Société le 16 décembre 1876.

Michel (Charles), chargé de cours à l'Université, 38, rue de la Paix, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Moisy, Lisieux (Calvados). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875.

Morteveille (Stanislas), professeur à l'Université, 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

120 Nersès (*Boyadjian*). — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881.

Nicole (Jules), professeur à l'Université, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 7 mars 1874.

Nicolas (O.), professeur de seconde au Prytanée militaire, 64, Grande-Rue, la Flèche (Sarthe). — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878.

Noubès (P.-H.), 87, rue d'Assas, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Oltramare (Paul), professeur au gymnase, rue Bonivard, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

Oppert (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège de France,

40, avenue d'Eylau, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1868 et 1869.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, place Saint-Alexandre, Varsovie (Pologne). — Élu membre de la Société le 27 février 1869.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, directeur d'études pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, 11, rue de Varennes, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872; président en 1873; membre perpétuel.

Parmentier (Le général de division Théodore), membre du Comité des fortifications, 5, rue du Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; membre perpétuel.

Pauli (Le docteur Carl), directeur de la Real-Schule, Uelzen (Hanovre). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

140 Paysant, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Pedro II (S. M. dom), empereur du Brésil, membre de l'Institut de France. Adresser : à la Légation du Brésil, 12, rue de Téhéran, Paris. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877; membre perpétuel.

Pelletan (*Charles*-Camille), député, 20, rue de Condé, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Plessis (Frédéric), maître de conférences à la Faculté des lettres, 6, place de la République, Caen (Calvados). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Ploix (Charles), ingénieur hydrographe, 47, rue de Verneuil, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1873; président en 1874; membre perpétuel.

Pognon (H.), consul suppléant de France à Beyrouth (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de), Trilport (Seine-et-Marne), et Paris, 18, rue de l'Université. — Membre de la Société en 1867.

Psichari (Jean), 96, rue de Rennes, Paris. — Élu membre de la Société le 16 février 1884; délégué aux fonctions d'administrateur pour les mois de juin à décembre 1884.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de), 3, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882.

150 Reinach (Salomon), membre de l'École française d'Athènes, 31, rue de Berlin, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur du Collège de France, au Collège de France, Paris. — Président de la Société en 1867.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, Paris. — Admis dans la Société le 24 avril 1869.

Rhys (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 79, Woodstick Road, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

Riant (Le comte Paul-*Édouard-Didier*), membre de l'Institut (Académie des in-

scriptions et belles-lettres), 51, boulevard de Courcelles, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 5, rue Méchain, Paris. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

Robiou (Félix), professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres, 15, quai Châteaubriand, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Membre de la Société depuis l'origine.

Rochemonteix (Le marquis Maxence de Chalvet de), au Caire (Égypte). — Élu membre de la Société le 7 juin 1873.

Rolland (Eugène), château de Grantmon, Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Romanelli (Rocco). — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

160 Rosel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite, 18, rue des Boulets, Paris. — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881.

Rosapelly (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

Rudy (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Saussure (Ferdinand de), maître de conférences de gothique et vieux haut-allemand à l'École pratique des hautes études, 3, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire adjoint en 1883 et pour 1884.

Sauvayre (Constantin), professeur de linguistique, Buenos-Ayres (République Argentine). Adresser : aux soins de M. Cosson, libraire, Buenos-Ayres. — Élu membre de la Société le 12 mai 1877.

Sayce (H.-A.), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre résidant de la Société des antiquaires de France, 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

Schoebel (Ch.), 15, rue Campagne-Première, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sébillot (Paul), 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883.

Senart (Emile), château de la Pelisse, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 16, rue Bayard. — Admis dans la Société en 1868.

170 Sepet (Marius-*Cyrille-Alphonse*), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 112, rue Saint-Dominique, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Seyrette, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, rue du Sommerard, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (Édouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Speijer (Le docteur J.-S.), professeur de grammaire comparée à l'Université, 72, Stadhouderskade, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Spiro (*Jean-Henri*), professeur au collège Sadiki, Tunis. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Stokes (Whitley), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien member of the Governor's Council à Calcutta, Carrig Breac Howth, près Dublin (Irlande). — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

STURM (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

STURZINGER. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1876.

STUSSY (Henri), avocat, 12, rue du Bellay, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

180 ŠVRLJUGA (J.-Krst.), professeur au gymnase royal supérieur, Varazdin, Croatie (Autriche-Hongrie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

TAVERNEY (Adrien), élève de l'École des hautes études, 15, quai Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

TEGNER, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

THOMSEN (Vilh.), professeur à l'Université, 16, Lykkesholm Allee, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870.

TOURNIER (Édouard), directeur adjoint pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

TOURTOULON (Le baron Charles DE), Valergues par Lausargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

VOGÜÉ (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris. — Admis dans la Société le 27 mars 1879; membre perpétuel.

WALL (Charles-*Henry*), professeur à Halbrake School, New Wandsworth, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 26 avril 1879.

WATEL, professeur au lycée Fontanes, 7, rue Bapst, Asnières (Seine). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

WILBOIS, commandant de gendarmerie, Orléans (Loiret). — Élu membre de la Société le 15 avril 1876; membre perpétuel.

190 WIMMER (Ludv.-F.-*A.*), professeur à l'Université, 9, Nörrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

ZOBEL DE ZANGRONIZ, 5, via Serrano, Madrid (Espagne). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.		MM.
1866.	EGGER.	1876.	EGGER.
1867.	RENAN.	1877.	BENOIST.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1878.	MOWAT.
1869.	BAUDRY.	1879.	BERGAIGNE.
1870-1871.	EGGER.	1880.	MASPERO.
1872.	† THUROT.	1881.	GAIDOZ.
1873.	GASTON PARIS.	1882.	LEGER.
1874.	PLOIX.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1875.	† VAÏSSE.	1884.	GUYARD.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT À LA SOCIETE.

† Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

† Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

† De la Berge. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

† Deville (Gustave), ancien membre de l'École d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

† Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans. — Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

† Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

† Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès-sciences naturelles. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1884.

† Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg. — Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

† Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

† Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

† Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

† Hallégouen (Le docteur). — Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

† Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

† Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

† Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1876. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

† Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

† Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

† Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

† Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

† Le Saint, ancien officier. — Décédé en 1867 ou 1868.

† Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1881.

† Lottner (Le docteur Carl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

† Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

† Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

† Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

† Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

† Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

† Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

† Rieutord, propriétaire. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

† Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

† Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

† Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868, vice-président en 1870-1871, président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

† Todd (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin) et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

† Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

† Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

REMARQUES

SUR

LES FORMES DU PRONOM PERSONNEL

DANS LES LANGUES ARIENNES,

EN GREC ET EN LATIN.

Un grand nombre de linguistes soutiennent encore que c'est dans la flexion du pronom personnel qu'il faut chercher les premiers commencements de toute déclinaison et attribuent aux formes qu'elle présente un caractère d'ancienneté extraordinaire. En ce qui concerne les langues slavo-lettes et germaniques, cette opinion a été combattue et réfutée avec raison par M. Leskien, qui, à la fin de son livre *Die Declination im Slavisch-Litauischen und Germanischen*, p. 138, traitant des pronoms de ces langues, donne la preuve détaillée qu'ils présentent des innovations nombreuses faites sur un fonds de racines et de formes anciennes. M. Brückner, s'attachant aux résultats acquis par M. Leskien, dans l'article *Zur Lehre von den sprachlichen Neubildungen im Litauischen* (*Archiv für slavische Philologie*, IV, 1), a traité à nouveau la même matière, et surtout il a discuté quelques formations dialectales modernes, disposées avec beaucoup de soin et de clarté, de manière que nous sommes instruits assez exactement de l'état et de l'ancienneté des pronoms personnels de ces langues. Sans doute, dans un champ aussi incertain, les conclusions, même les plus justifiées, devront souvent rester à l'état d'hypothèses. Car nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître la justesse de cette observation de M. Leskien : «Kaum irgendwo ist die Neigung, die alten Bahnen zu verlassen und auf Grund irgend einer einzelnen Form die übrigen neu zu construiren so gross als auf diesem Gebiete.» C'est néanmoins sur le pronom personnel dans les langues ariennes, grecque et latine, que je me propose de donner ici quelques notes et conjectures.

Je traiterai premièrement des *racines* et ensuite de la *flexion* du pronom personnel.

I

Un phénomène qu'on peut remarquer dans plus d'une langue, en considérant les racines des pronoms personnels, — parmi lesquels je comprends le pronom réfléchi, qui marche toujours de concert avec eux, — c'est la tendance à mettre partout, c'est-à-dire dans les racines des trois personnes, des formes commençant par une consonne simple.

En laissant de côté le nominatif singulier de la première personne, qui n'a rien de commun avec les autres cas du même nombre, les racines de ces pronoms sont au singulier :

1° *Ma-*. Outre cette racine : *ma-na-* et *ma-ya*, desquels je traiterai ci-dessous.

2° *Tu-*, *tva-*, *tava-* et *tva-ya*. Pour ces formes, veuillez comparer ma dissertation : *Studien* de Curtius, X, 63.

3° Le pronom réfléchi présente les racines *su-*, *sva-*, *sava-*, dont la première *su-* se trouve dans le neutre sanscrit *su-am*, à moins que ce neutre ne soit formé en analogie de *tu-am*. La seconde racine, égale à la première augmentée du suffixe *a-*, apparaît dans l'adjectif sanscrit *sva-*, zend *hva-* ou *hϝa-*, vieux perse *huva-*, grec *ὅς*; la troisième racine, *sava-*, se trouve dans le zend *hava-*, vieux latin *sovos*, lithuanien *savàsis*, grec *ἑ-ός*.

Il y avait donc deux motifs pour transformer, dans l'évolution postérieure des différentes langues, les racines *tva-* et *sva-* en **ta-* et **sa-* : premièrement l'analogie des formes *tava-* et *sava-*, qui commencent par une consonne simple, et deuxièmement l'analogie de la racine *ma-*.

Déjà dans les temps indo-européens, cette formation analogique s'était accomplie dans le locatif *tuai*, ce qui est prouvé par l'accord des formes : scr. *te*, zd. *tę*, *tôi*, vieux perse *taiy*, gr. *τοί*. Comparez M. Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, XXIV, 599. Par conséquent, il faut regarder les formes qui s'emploient parallèlement aux précédentes : scr. *tve*, zd. *ϑϐę*, *ϑϐôi* (selon la transcription du zend proposée par M. Hübschmann, *Zeitschrift*, XXIV, 370), comme des formes reconstruites d'après les autres cas.

Cette simplification des sons initials dans les formes de la seconde et de la troisième personne se continue ensuite séparément dans les divers idiomes de la famille. En zend, elle donne naissance au datif *taibyô* ou *taibyâcâ*, qui est mis au lieu de **ϑϐaibyâcâ* et **ϑϐaibyô* sur le modèle de *ma-ibyô* et *ma-ibyâcâ*; quant à la désinence, j'en traiterai ci-après.

Plus qu'en sanscrit, cette formation analogique se trouve répandue en pâli : acc. *taṃ* au lieu de *tvaṃ*, formé d'après *maṃ*;

loc. *tayi* au lieu de *tvayi* d'après *mayi*; instr. *tayâ* au lieu de *tvayâ* d'après *mayâ*.

Il en est de même des formes suivantes : lat. *te*, *se*; goth. *eis*, *sik*[1]; vieux norr. *sér*, *sik*; enfin des cas correspondants des autres dialectes, puisque, dans les langues germaniques aussi bien qu'en latin, le *v* se conserve partout après l'*s*. C'est uniquement à l'influence de la première personne que sont dus les génitifs *þeina* et *seina*; ils ne s'expliquent ni par les racines *tu-*, *su-*, ni par les racines *tva-*, *sva-*, et doivent avoir été formés à l'instar du type *meina*. Mais *meina*, à son tour, remonte à **mein*, vieux norr. *mín*, vieux haut allem. *mîn*. Probablement cette forme est le radical **ma-ja-* ou mieux **me-jo-* employé au neutre (comme en sanscrit *mama*, *tava* faisant fonction de génitif, *Studien* de Curtius, X, 64), muni secondairement du suffixe nasal usité en germanique : **mej-eno*, **meino*, comme **anstejes*, *ansteis*. Si nous comparons ces formes *meina*, *mín*, *mein* et lat. *meus*, vieux pruss. *mais*, scr. *mayâ*, il en découle peut-être que la racine *maja-* avait, dans la langue indo-européenne, surtout la fonction de possessif.

Enfin, notons encore les formes slaves *ti*, *si* faisant pendant à *mi*; *tę* (venant de **tâm* pour *tvâm*) et *sę* (venant de **sâm* pour **svâm*) à côté de *mę*. Je renvoie le lecteur au livre de M. Leskien.

Du reste, dans des langues plus modernes, on remarque la même tendance à simplifier les sons initials dans les formes de la deuxième et de la troisième personne. Ainsi l'on a cette très intéressante équation : ital. poss. masc. *tio*, *sio* (outre *tuo*, *suo*) : *mio*; | provenç. acc. masc. *tieu*, *sieu* : *mieu*; | acc. fém. *tia*, *sia* (outre *tua*, *sua*) : *mia*; | franç. *tien*, *sien* : *mien*, etc. | = slav. *ti*, *si* : *mi*, *tę*, *sę* : *mę*.

J'ai encore à mentionner le phonème initial de la racine grecque *μο-*, qui a reçu un ε prothétique au génitif, au datif, à l'accusatif : *ἐ-μοῦ*, *ἐ-μοί*, *ἐ-μέ*. Évidemment cette voyelle est partie de *ἐγώ*, et son adjonction n'a d'autre cause que le penchant de la langue à obtenir des formes isosyllabiques dans tout le système de la déclinaison. C'est là un point dont on devrait tenir plus de compte qu'il n'a été fait jusqu'à présent.

Quant au pronom de la deuxième personne, nous n'y trouvons que deux cas isolés d'une voyelle prothétique :

a. *Studien*, X, 72, j'ai attiré l'attention sur l'adverbe *ἀσσέως* (*ἐπὶ σοῦ*, Hésychius), qui a l'α prothétique fréquent devant *sigma*; comparez *ἄ-σφι*, *ἄ-σφε*, *ἄ-σσα*, *ἀ-σπάλαξ*, *ἀ-στήρ*[2]. A l'égard

[1] Par contre, les formes *þus*, *þuk* de la deuxième personne sont pour *þis*, *þik*, leur voyelle étant empruntée au nominatif *þu*.

[2] Ce vieux mot, sanscrit *star*, zend *stare*, se trouve sans voyelle prothétique dans le nom propre Κά-στωρ, que j'interprète par *contre-étoile* (Gegen-stern), c'est-à-dire l'astre qui brille à l'opposite de son frère jumeau Πολυ-δεύκης, *Pol-*

du *σσ* double j'adopte tout à fait l'opinion de M. Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, XXIV, 593.

b. L'autre exemple nous vient de la glose d'Hésychius : *περὶ σεῖο· περὶ σοῦ καὶ περιέσσιον· περὶ σοῦ.* Cette glose, qui nous est parvenue en cet état dans le manuscrit, en contient évidemment deux. Il faut la diviser comme suit : 1° *περὶ σεῖο· περὶ σοῦ*; 2° *περὶ ἐσσίο[ν]*, ou plus probablement : *περὶ ἐσσίος· περὶ σοῦ.* Or cette forme *ἐσσίος* est, à mes yeux, le pendant de *ἐ-μίος*; comparez aussi *τίος* pour *σοῦ.*

Cette même voyelle prothétique transportée dans le pluriel se trouve peut-être dans un génitif de la première personne qui n'a point été expliqué jusqu'à présent, savoir : *ἐ-νίων* remontant à la racine *na-*, comp. scr. *nas*, zd. *nô.* La signification en est rendue dans Hésychius par *ἡμῶν*; nous y reviendrons plus bas.

Les racines du pluriel se composent de deux couples : *na* et *va*, *a-sma*, — dans la période indo-européenne *n̥-sma*, comp. F. de Saussure, *Syst. prim.* p. 25, — et *yu-sma* (en germanique, sans le second élément, *n̥-* et *ju-*, voyez ci-dessous). Bornons-nous ici aux remarques suivantes : *yu-sma-* se présente en vieux bactrien : 1° dans la forme *yûšma-* avec longue secondaire provoquée ou par la forme originaire du duel **yû-*, qui a péri, ou par une assimilation avec le singulier *tû*, accomplie d'abord au nominatif *yûžem* et qui se serait communiquée ensuite aux autres cas, ou enfin par le nominatif *yûš* à côté de *yûžem;* 2° dans la forme *χšma-*, Hübschmann. *Zeitschrift*, XXIII, 352.

En grec, cette forme se retrouve dans *ὑμμε-*, lequel perd l'esprit rude dans les dialectes éoliens (*ὔμμε*), mais le conserve dans les dialectes doriens et ioniens, l'imposant même par analogie à *ἁμε-*, *ἡμε-* pour *ἀμε-*, *ἠμε-*, Curtius, *Grundzüge*, 690.

Souvent nous voyons les racines du pluriel adopter le son initial du singulier. Un exemple qui se rapporte à la première personne est le slave *my* au lieu de *ny*, pruss. *mes* au lieu de *nes* (dont a traité M. Leskien). Peut-être aussi les formes du vieux norrois *mit* et *mér* à côté de *vit* et *vér*, *þit* et *þér* à côté de *it* et *ér*,

luces «le fort brillant». Κά au lieu de *κατά* comme dans Κα-*σταλία*, voyez *Studien*, X, 109. Κά-*στωρ*, Κά-*στορος* : *ἀ-στήρ*, *ἀ-στέρος* = *προ-κάτωρ*, *προ-κάτορος* : *πατήρ*, *πατρός.* Dès lors, pour en faire ici mention, ne semble-t-il pas probable que le nom propre Κά-*δμος* est de même formé de *κά* (quant au second élément, comparez *ἀ-δμής*, *δμώς*, *δμητήρ*) et que Κά-*δμος*, c'est-à-dire *ὁ κατα-δαμάζων ἥρως*, signifie le dompteur, le vainqueur, en allemand «Nieder-zwinger»? Comparez aussi le surnom de Ποσειδῶν dans Pind. *Ol.* 13, 96 : Δαμαῖος. N'est-ce pas là le nom qui conviendrait à un héros vainqueur des autochtones de Béotie? Ajoutez que le mythe du dragon tué près de la source d'Arès s'accorde non moins bien avec notre supposition. Rien n'empêche que Κάδμος ne soit un nom hellénique, et on voit que sa forme s'explique, en effet, très facilement par le grec, bien que, du côté de l'histoire, on ait cru devoir lui chercher une étymologie étrangère.

ont-elles été déterminées en partie par l'influence des consonnes caractéristiques des singuliers; comparez cependant sur ces formes Wimmer, *Altnord. Gramm.*, trad. allemande de Sievers, p. 92, note 2, et Holtzmann, *Altdeutsche Gramm.*, 121. Aux formes norroises *þit* et *þér* répondent exactement dans le dialecte des îles Fær-oer *tit* et *taer*, et le même dialecte a introduit le son initial secondaire (*t*) dans les formes du duel : *tikkara*, *tikkum*, *tikkur*. En regard des formes norroises *ykkar*, *ykkr*, *ykkr*, l'innovation me semble être hors de doute. Voyez Heyne, *Laut- und Flexionslehre der altgermanischen Dialecte*, p. 333.

Un autre cas tout évident d'une telle assimilation s'offre dans le pronom de la deuxième personne en pâli : *tumhe*, *tumhebhi*, *tumhâkaṃ*, *tumhesu*, au lieu de *yumhe*, *yumhebhi*, etc.; puis, dans la première personne, *mayaṃ*, remplaçant *vayam*, comme en slave *my*. Comparez E. Kuhn, *Beiträge zur Pâligramm.*, p. 86.

Après ces remarques sur les racines, passons à l'analyse de leur flexion, en considérant successivement les différents cas de la déclinaison.

II

a. LE NOMINATIF DU SINGULIER ET DU PLURIEL.

Le nominatif singulier de la première personne contient évidemment, outre la racine encore inexpliquée *agh-*, la finale *-am*, qui, étant attestée sous cette forme par la majorité des langues indo-européennes, remonte nécessairement à la période proethnique (comparez scr. *ahám*, zd. *az-em*, vieux perse *ad-am*, slav. *az-ŭ*, lith. *az* et *asz*).

Il n'est pas vraisemblable en revanche que le nominatif de la seconde personne doive s'interpréter de manière analogue. Car le vieux bactrien *tû* (à côté de *tûm*, *ϑϐãm*), le grec *τού*, *τύ*, *σύ*, le latin *tû*, le slave *ty*[1], le lithuanien *tu* demandent une forme primitive indo-européenne *tu*, et je crois pouvoir supposer pour le sanscrit *tu-am* une augmentation hystérogène faite d'après son pendant *ah-am*. En vieux bactrien, la forme ancienne s'est maintenue à côté de la forme récente. Aussi le béotien *τούν* et le laconien *τούν-η* sont-ils de nouvelle date et formés sous l'influence soit de *ἰών*, soit de *ἐγών-η* (*ἐγώ* · Λάκωνες, Hésychius).

Le védique *su-am* nous offre une autre formation par analogie.

L'extension du même suffixe *-am* aux cas correspondants du pluriel : *vay-am*, *yûyam*, zd. *vaẹm*, *yûžem*, est commune à l'indien

[1] L'allongement de la voyelle en slave et en latin est peut-être celui qu'on a souvent signalé chez les monosyllabes de toute espèce.

et à l'iranien et remonte probablement à l'époque de l'unité arienne. Ces formations, comme il faut le supposer *à priori*, sont basées sur des nominatifs pronominaux : **va-i*, **yu-i*, pareils à *te*, formé de *ta-i*, ou à *amî*, formé de *ami-i;* comparez aussi scr. *kat-i*, *yat-i*, *tat-i*, zd. *cait-i*, lat. *tot-i-dem*. Ce sont des nominatifs de formation iotacistique et qui sont à *vas*, *nas* comme *ἵπποι* est au scr. *açvâs*.

Le vieux bactrien *yûžem* ne saurait représenter une forme identique au sanscrit *yûyam*. L'essai de Schleicher pour l'expliquer (*Compendium der vergl. Gramm. der indo-germ. Spr.*, p. 635) me semble insoutenable. M. Hübschmann, dans ses *Iranische Studien* (*Zeitschrift*, XXIV, 323), ne résout pas davantage le problème. Tout en maintenant l'identité des deux formes autant qu'on en peut juger par les mots «*yûžem* aus *yûyam*», il relève cependant, à propos de la règle ci-après, l'anomalie qui réside dans le *ž* pour *y* : «*y* wurde weder zum Verschlusslaut, wie *v* zuweilen zu *b* oder *p*, noch zur Spirans (von einem Falle : *yûžem* aus *yûyam* abgesehen), blieb also *y*, auch wo es consonantisch war.» Il est indubitable, d'après cette règle, que *yûžem* est une innovation. J'ai hésité entre les deux possibilités suivantes : Aurait-on, sur le modèle de *azem*, forgé une forme *yûzem* qui devait nécessairement se changer en *yûžem*, tandis que la forme primitive **yui-am* (qui eût donné **yuęm*) tombait en désuétude? Ou faut-il supposer que primitivement en zend le seul nominatif légitime de la deuxième personne était *yûš*, lequel existe à côté de *yûžem*, — comparez lith. *jús*, goth. *jus*, — et que, plus tard, cette forme *yûš* fut augmentée du suffixe *-am*, *-em* en analogie de *azem*, *vaęm* (=**vai-am*) et *tûm* (=**tu-am*)? On aurait obtenu de la sorte **yûš-em*, puis *yûž-em;* comparez *χšvaš* et *χšvaž-aya*, *ϑriš*, et *ϑriž-aδ*, *duš* et *duž-âpa-*. Nous posons la proportion : *tû : tûm* = *yûš : yûž-em*. Il est possible, il est même fort probable que cette dernière alternative mérite la préférence. C'est de cette manière qu'on s'explique le mieux l'*û* long de *yûžem*. Le sanscrit de même a l'*û* long dans *yûyam*. Partant de là, on devra abandonner l'explication de *yûyam* proposée précédemment (*yû-i-am*). Il est plus simple, en effet, de dire que les Hindous ont connu avant l'époque historique le nominatif *yûs*, comme les Bactriens, les Lithuaniens et les Goths, et que la forme *yûyam* est due à l'analogie de *vayam* (*yû-yam : yûs*, d'après *vayam*, = *tu-am : tu*, d'après *aham*).

Entre les formations *vayam*, *yûyam* et *svayam*, il y a certainement la connexité la plus étroite. Car *svay-am* est à *su-am* et *svâm* comme *yûyam* est à *tu-am* et *tvâm*, comme *vay-am* est à *ah-am* et *mâm*. On ne saurait méconnaître un parallélisme aussi remarquable. Plus tard *svayam* fut employé aussi pour le singulier.

Quant au vieux bactrien *χaę-*, qui ne se rencontre qu'en com-

position, c'est un nominatif pronominal du pluriel, comme par exemple *taẹ-(ca)*.

Il n'y a rien de commun entre ces nominatifs pluriels de l'arien et les formes européennes. Les nominatifs latins *nōs* et *vōs* ne sont comparables qu'au zend *nâ* et *vâ* et représentent des formes nominales de racines pronominales : *nâ* et *nôs* = **nâs*, **na-as*. La déclinaison s'y montre extrêmement simplifiée. D'abord il se forma du nominatif-accusatif *nos*, *vos* un adjectif *noster*, *voster* (*ves-ter* de **ves* = scr. *vas*, zd. *vô*, goth. *veis* pour **vis*, **ves*), dont le génitif singulier et pluriel fournit les formes du génitif des pronoms personnels. Il manquait encore le datif : *nobis* et *vobis* sont à *nos* et à *vos* comme *duobus* à *duo*, c'est-à-dire que ces cas sont formés au moyen du suffixe pluriel ajouté à la voyelle du nominatif.

Le nominatif pluriel en grec sera examiné dans la discussion des cas obliques; voyez page 9.

Considérons maintenant :

β. L'ACCUSATIF SINGULIER ET PLURIEL.

Si, d'une part, le sanscrit *mâm*, *tvâm*, le vieux bactrien *mām*, *θvām* et le slave *mę*, *tę*, *sę*, descendent de primitifs *mâm*, *tvâm*, *svâm*, un autre accusatif indo-européen *ma*, *tva*, *sva* résulte certainement de la conformité du gothique *mi-k*, *si-k* avec le grec *ἐ-μέ-γε*, *σέ*, *ἕ*. Il y avait, par conséquent, dans les temps indo-européens deux formes de l'accusatif, dont l'une, la plus courte sans doute, avait apparemment l'emploi d'une enclitique, tandis que la seconde, augmentée de *-am*, se disait emphatiquement. Plus tard, les langues filles firent prévaloir tantôt l'une, tantôt l'autre. Schleicher fait remonter les accusatifs des pronoms personnels de toutes les langues de la famille aux formes primitives *ma-m*, *tva-m*. C'est une thèse difficile à justifier.

Les formes latines *mē*, *tē*, *sē* sont, à mes yeux, de la formation la plus courte aussi bien que les formes grecques. La quantité de leur voyelle est secondaire, comme au nominatif *tū* (p. 5), ce qui n'est pas inexplicable chez des monosyllabes.

Il me reste à mentionner la forme grecque *ἑέ*. Évidemment, en regard du simple *ἕ*, qui est le produit de *sva*, *ἑέ* doit être une innovation faite, ainsi que le pense Schleicher, sur la racine *sava-*.

La forme primitive de l'accusatif pluriel est, nous le verrons, très difficile à fixer. En sanscrit on a : *asmân*, *yushmân*, en zend *ahma*, *χšmâ*. Cette forme *χšmâ*, pour le dire en passant, est à la vérité un accusatif; mais on l'emploie comme nominatif en la remplaçant à l'accusatif par *vô*, *vâ*. Le latin, comme nous l'avons vu, n'éclaircit rien. Mais, pour la forme primitive du grec, il

faudra poser *ἄμμε*, *ὔμμε*. Car lesb. *ἄμμε*, *ὔμμε*, *ἄ-σφε*, dor. *ἀμέ*, *ὑμέ*, *σφέ*, syracus. *ψέ* sont manifestement plus anciens que les formes attico-ioniennes faites à l'aide de *-ας* : *ἡμέ-ας*, *ὑμέ-ας*, *σφέ-ας*, et leur conformité (*ἄμμε*, *ὔμμε*) avec les cas du singulier *μέ*, *σέ*, *ἕ* remonte aux temps panhelléniques. Rien n'autorise à voir dans ces accusatifs pluriels en *-ε* des formations nouvelles en analogie de *μέ*, *σέ*, *ἕ*. On remarquera en revanche que le pluriel des pronoms personnels prend à plusieurs cas les terminaisons du singulier, parce que dans ces mots l'expression de la pluralité réside dans les *racines* mêmes. Dans la suite, on voulut atténuer cette disparate en accolant par surcroît les désinences du pluriel au suffixe du singulier. Les cas ariens du pluriel offrant les terminaisons du singulier sont : l'instr. **asmâ*, **yushmâ* (comparez le véd. *yushmâ-nîta* «von euch geleitet», *yushmâ-datta* «von euch gegeben» et zd. *ẹhmâ*, *χšmâ*), le dat. *asma-bhi-am*, *yushma-bhi-am* (comme **ma-bhi-am*, *tu-bhi-am*), zd. *ahma-ibyâ-câ*, *yušma-ibyâ-câ*, l'abl. *asmat*, *yushmat* (comme *mat*, *tvat*), zd. *yušmaδ* et *χšmaδ*, enfin le génitif, qui, de même que le génitif singulier, remplace le neutre d'un possessif au singulier. Mais, tandis que le datif, l'ablatif et le génitif demeuraient intacts, «on forma de l'ancien instrumental *asmâ*, *yushmâ*, au moyen du suffixe *-bhis*, *asmâ-bhis* et *yushmâ-bhis*, la signification grammaticale de ces formes poussant peu à peu à y joindre les suffixes du pluriel» (Johannes Schmidt, *Zeitschrift*, XXV, 6). C'est un exemple de transformation tout semblable que je voudrais constater pour le cas de la déclinaison qui nous occupe. Fondé sur le double témoignage du grec *ἄμμε*, *ὔμμε* et du zend *ahma*, *ẹhma*, je pose pour la plus vieille forme de l'accusatif pluriel : *asma* et *yusma*, qui se trouvent en harmonie parfaite avec les accusatifs du singulier *ma*, *tva*, *sva*, et quant aux formes plus récentes *asmân*, *yushmân*, ion.-att. *ἡμέ-ας*, *ὑμέ-ας*, *σφέ-ας* (contractées en *ἡμᾶς*, *ὑμᾶς*, *σφᾶς*), j'admets qu'elles offrent la répétition du procédé illustré par *asmâ* : *asmâ-bhis*. Pour cette *pluralisation* de formes du singulier, comparez les formations plus modernes, telles que lett. *tai-s*, *tami-s*, *tani-s*, formées au moyen du suffixe pluriel *-s* attaché aux formes du singulier particulières au lette *tái*, *tamí*, *taní* (Leskien, déclin.).

La même observation jette, ce me semble, quelque jour sur le génitif pluriel des pronoms grecs. Il est de toute impossibilité, vu la divergence des idiomes congénères sur ce point, de déterminer la forme proethnique correspondante. L'arien remonte à *asmâkam* et *yushmâkam*, tandis qu'en grec on devra reconnaître comme des formes panhellènes *ἀμμέων*, *ὑμμέων*. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer lesb. *ἀμμέων*, *ὑμμέων*, béot. *ἁμίων*, *οὐμίων*, dor. *ἀμέων*, crét. *ἀμίων*, *ὑμέων* (contr. *ἀμῶν*, *ὑμῶν*), aussi *σφέων* (Ahr. II, 259), syracus. *ψέων* (ainsi que *ἕων*, *ὧν* dans Sophron),

ion.-att. *ἡμέων*, *ὑμέων*, *σφέων*, contr. *ἡμῶν*, *ὑμῶν*, *σφῶν*. Dès lors, les formes d'Homère *ἡμείων*, *ὑμείων*, *σφείων* et de même le lesb. *σφείων* ne peuvent être que des innovations. A son tour, *ἀμμέων*, la forme panhellène, n'est sans doute que d'une antiquité relative. Il est difficile de dire avec certitude d'où elle peut être sortie. Le nominatif et l'accusatif paraissent avoir joué un rôle dans sa composition, et ceci nous amène à discuter le nominatif pluriel grec que nous avions réservé jusqu'ici.

Les formes : lesb. *ἄμμες* et *ὔμμες*, béot. *οὐμές* et *ὑμές*, enfin dor. *ἀμές*, *ὑμές*, d'après lesquelles *σφές*, convergent vers les primitifs **asmas*, **yusmas*, qu'on peut regarder comme assurés. Au contraire, ion.-att. *ἡμεῖς*, *ὑμεῖς*, *σφεῖς* doivent en être séparés comme plus modernes. Je ne sais, en effet, comment l'on pense à établir le trait d'union entre *ἡμεῖς* et *ἄμμες*. Ramener cette dernière forme à **ἀμμέ-ες* (pour *ἀμμεj-ες*), comme le veut Schleicher, est simplement impossible, et il reste à démontrer l'existence d'une racine *ἀμμι-* parallèle à *asma-*. Reconnaissons plutôt que les formes grecques nous forcent à remonter à l'archétype **asmas*, **yusmas*, si singulière que puisse paraître la formation de ce nominatif, qui aurait dû être, semble-t-il, **asme*, gr. **ἄμμοι*, ou tout au moins, en prenant la désinence nominale, **asmās* (cf. *açvās*), gr. **ἄμμως*.

Il faut donc se borner à poser que *ἄμμες* est la forme primitive en grec. Cette forme devient plus claire par la comparaison du sanscrit *nas* et *vas*, du zend *nô* et *vô*, du latin *ves-* dans *ves-ter*, tirés des racines *na-* et *va-*.

**Asmas*, *ἄμμες* : *asma-* = *nas* : *na-*.
= *jus*[1] : *ju-*.
= goth. *uns* (= *ṇs*) : *ṇ-*[2].

Cela étant, il est difficile de décider si la transformation du génitif pluriel indiquée plus haut est partie du nominatif ou de l'accusatif *ἄμμε*, *ὔμμε*. Il n'y aurait rien d'extraordinaire que le nominatif *ἄμμες* eût servi à former un génitif **ἀμμέσ-ων*. Ce que M. Leskien dit du slave *nasŭ* pour *nas-sŭ* fournit le meilleur commentaire à cette hypothèse[3]. Peut-être une autre forme du pronom grec s'explique-t-elle de la même manière. Hésychius offre la glose ci-dessus mentionnée *ἐνίων· ἡμῶν* que M. Reiske corrige en *ἐνίων· τινῶν*, M. Mor. Schmidt en Ἐπειῶν· Ἠλείων (!).

[1] Zend *yûs*, lith. *jûs*, goth. *jus*.

[2] Racine qu'on trouve augmentée de *-sma-* dans *a-sma-*, gr. *ἀμμε*. Cf. F. de Saussure, *Syst. primit.*, p. 25.

[3] Je rappelle aussi le gothique *unsis* formé en ajoutant à l'accusatif *uns* le suffixe *-is* abstrait du datif singulier *mis*. Comparez encore lith. *jaunósu*. (Schleicher. *Lit. Grammatik*, 209.)

Mais, sans y rien changer, on peut interpréter *ἐνίων* comme étant pour *ἑ-νέων*, *ἑ-νέσ-ων*, c'est-à-dire que *ἐνίων* renfermerait le génitif de **νες* = arien *nas* (cf. lat. *ves* dans *ves-ter* = arien *vas*). Pour ce qui est de la voyelle prothétique, j'en ai déjà traité, et *ι* comme affaiblissement de *ε* ne fait aucune difficulté (cf. crét. *ἀμίων*, *ἴωμεν*, héracl. *Τιμοκράτιος*, béot. *Κλίων*).

D'autre part, c'est peut-être dans l'accusatif *ἄμμε* qu'il faut chercher la base de ce génitif. Il est possible enfin qu'on ait abstrait à la fois du nominatif *ἄμμες* et de l'accusatif *ἄμμε* le radical qui a donné *ἀμμέ-ων*, de même que *πολέ-οιν* s'est établi sur un thème fictif *πολε-*. Comparez *ἀμμέ-τερος* pour un ancien **ἀμμό-τερος* parallèle à *ἀμφό-τερος* et le datif lesbien plus récent *ἄμμεσιν*.

Quelle que soit l'hypothèse à laquelle on s'arrête, le génitif *ἀμμέ-ων*, une fois créé, entrait avec l'accusatif **ἀμμέ-ας* ou *ἡμέ-ας*, qui n'est qu'une *pluralisation* de *ἄμμε* au moyen de la terminaison *-ας*, dans le paradigme de la déclinaison en *-i* (*πόλε-ων*, **πόλε-ας*). Voilà, j'en suis persuadé, ce qui donna occasion aux Ioniens de faire passer le nominatif dans la même déclinaison et de dire *ἡμεῖς*, *ὑμεῖς*, *σφεῖς* au lieu de *ἡμές*, *ὑμές*, *σφές*. Le datif pluriel, comme nous le constaterons plus tard, dut contribuer aussi pour sa part à amener ce changement.

γ. L'INSTRUMENTAL SINGULIER.

L'instrumental, comme on sait, n'est conservé que dans l'arien : scr. **mâ* et *tvâ*, zd. *θwâ*. Nous ne sommes plus à même de décider si *tvâ* se décompose en *tu-â* ou en *tva-â*. Les formes *mayâ* et *tvayâ*, d'origine plus récente, sont ou les instrumentaux des racines *maya-* et *tvaya-*, ou le résultat de transformations opérées sur **mâ*, *tvâ* et analogues à celles qui ont produit le locatif *mayi* à côté de *me*. Ce locatif a été tiré secondairement de la racine *ma-* au moyen du suffixe casuel *-i* : *mayi* : *mê* = *yayos* (gén. loc. duel) : véd. *yos*.

Les accusatifs *mâm*, *tvâm* ne ressemblaient dans le système de la déclinaison qu'aux accusatifs féminins comme *açvâm*; c'est ce point commun qui a pu provoquer les instrumentaux *mayâ*, *tvayâ*, parallèles à *açvayâ*.

La forme du pluriel *asmâ-bhis*, *yushmâ-bhis* est déjà traitée; voyez page 8.

δ. LE DATIF SINGULIER.

En considérant le datif, si nous mettons en comparaison le latin *mihi* et *tibi* avec le sanscrit *ma-hi-am*, *tu-bhi-am*, zend *ma-ibyas-ciδ*, *ma-ibyâ-câ*, *ta-ibyô* et *ta-ibyâ-câ*, nous arrivons à ce résultat

que, pour la première personne, la forme indo-européenne a été probablement **ma-hi*, né par dissimilation de **ma-bhi*, et que celle de la deuxième personne a dû être **tu-bhi*. Si la reconstruction de **ma-hi* est juste, le zend *maibyô*, présentant le *b*, aurait été formé à nouveau d'après *taibyô*. Cependant on peut aussi défendre l'opinion qui veut que le sanscrit *mahiam* et le latin *mihi* n'aient subi la dissimilation qu'après la séparation des langues et qui, en analogie de *tubhi*, suppose un indo-européen *mabhi*. C'est une question difficile à trancher.

Les formes que nous offrent les différentes langues donnent lieu à plusieurs remarques.

En latin, le vocalisme radical de *tibi* et *sibi* est sous l'influence de *mihi*.

Relativement aux suffixes des formes du zend, il faut séparer *-byas-ciš* (ou *-byô*) de *-byâ-câ*. Le premier appartient au pluriel; nous en pouvons conclure que les Bactriens, après avoir *pluralisé* le datif pluriel qui, primitivement, avait la forme d'un singulier (scr. *asma-bhi-am*, *yushma-bhi-am*) et formé de la sorte **ahmaibyas* et **yûšmaibyas*, changèrent par analogie les formations pareilles du singulier: **maibyām* et **taibyām* en *maibyas* et *taibyas*. C'est ainsi qu'en pâli les génitifs du singulier *mamaṃ* et *tavaṃ*, à côté de *mama* et *tava*, doivent leur origine à *amhâkaṃ* et *tumhâkaṃ*.

L'autre suffixe, *-byâ*, se résout en *-by-â* et contient cet *â* marquant le locatif, dont M. Osthoff a traité en détail (*Morphologische Untersuchungen*, II, 76). Ce suffixe est donc propre au singulier; mais il n'en a pas moins été transféré aux formes du pluriel *ahmaibyâ-câ* et *yûšmaibyâ-câ*, de même qu'en gothique l'agrégat suffixal *-is* de *mis*, **þis*, *sis* a passé à *ugk-is* et à *uns-is* (voy. p. 18).

Dans la forme sanscrite, nous retrouvons une fois de plus la syllabe *-am* comme suffixe dépourvu de signification. Nous avons reconnu, à l'accusatif, dans cet *-am* un simple appendice ajouté à *ma* et à *tva*, et nous pouvons constater encore ici qu'il est secondaire; peut-être le nominatif *aham*, où *-am* peut se prouver pour l'indo-européen, en est-il le seul point de départ. Un parallèle nous est offert dans le pronom latin *idem*, *eadem*, *idem*. Identifiant le nominatif-accusatif neutre *id-em* avec le sanscrit *id-am*, j'admets que c'est de là que la finale *-dem*, détachée comme suffixe déterminatif, a pénétré dans les autres cas[1]. On cherchait à étendre

[1] En général, pour le faire remarquer en passant, il n'est pas rare qu'un élément radical devienne, pour le sentiment de celui qui parle, partie intégrante du suffixe. On peut distinguer trois cas, selon que c'est une voyelle, une consonne ou toute une syllabe qui se détache de la sorte du radical. J'indique en termes succincts quelques exemples. Les Grecs se sont créé par ce procédé une terminaison adverbiale *-δκις* qui était originairement *-κις* (voyez *Zeitschrift* de Kuhn, XXV, 236). En latin vulgaire, la forme tout à fait isolée *nesciocubi* a été faite sur le

à la déclinaison entière le parallélisme qui existait entre *id* et *idem*. De là *eius : eius-dem*, *eum : eun-dem*.

Les datifs pronominaux helléniques doivent rester séparés des formes ariennes et latines traitées précédemment; car le suffixe primitif *-bhi* s'est perdu en grec, peut-être sans laisser aucune trace[1].

Il a été remplacé par le suffixe du locatif. Car, indubitablement, *ἐμοί*, *σοί*, *οἷ* sont des locatifs selon la déclinaison nominale qui ont leurs parallèles dans le sanscrit *me*, *tve*, *te* et dans le zend *môi*, *mę*, *ϑßôi*, *ϑßę*, *tôi*, *tę*.

En sanscrit, au pluriel, nous attendons *à priori*, si nous comparons par exemple *tasmin*, des locatifs comme **asmin*, **yushmin* formés des racines *asma-*, *yushma-*. Cependant ces formes ne se rencontrent jamais. A leur place nous avons *asmâ-su* et *yushmâ-su*, innovations spécifiquement sanscrites munies d'un suffixe du pluriel et qui ont emprunté leur partie radicale à l'instrumental *asmâ-bhis*, *yushmâ-bhis* (comparez Joh. Schmidt, *Zeitschrift*, XXV, 6, note). Il faut encore citer les formes *asme* et *yushme*. L'explication en est des plus faciles. A mes yeux, ce sont des créations nouvelles faites à l'image des locatifs du singulier. Leur fonction n'est pas suffisamment fixée. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont été employés comme des locatifs et des datifs; et ce dernier emploi n'est pas plus extraordinaire que celui du grec *μοί* pour le datif. Selon Pâṇ. VII, 1, 39, et Nirukta VI, 7, les formes *asme* et *yushme* peuvent s'employer pour tous les cas. Peut-être la chose s'explique-

modèle de *alicubi*, *necubi*, *sicubi* (cf. Schuchardt, *Der Vocalismus des Vulgärlat.*, II, 50). Dès les temps les plus anciens, nous constatons des accidents semblables. Ainsi, le suffixe sanscrit *-tât* qui donne des adverbes de lieu s'ajoute le plus souvent à des adverbes en *-s* (lesquels sont, à mon avis, des génitifs), et de là il se propage sous la forme *-stât*. D'après les formations régulières *puras-tât* «devant», *adhas-tât* «dessous», *paras-tât* «encore, de plus», *avas-tât* «en bas», on fit : *adhara-stât* «au-dessous», *upari-stât* «au-dessus». C'est en l'honneur de ces dernières formes que M. Benfey, dans sa *Vollständige Gramm. des Sanscrit*, distingue assez inutilement un second suffixe *-stât*. Troisièmement enfin le suffixe peut englober une syllabe entière. Une forme des plus intéressantes sous ce rapport est *meridi-onalis* au lieu de *meridi-alis*, d'après *septentrion-alis*. Non moins instructif est le suffixe latin *-er-no-* traité par Corssen, *Aussprache*, I, 235, note.

[1] Ou bien est-il permis de conjecturer, pour le pronom réfléchi, que le grec a possédé primitivement une forme correspondant au latin *sibi*, qui aurait pu être **σεφί* et qui se serait abrégée en *σφί* pour une raison qui nous échappe (comparez le zend *χ̌šmâδ* et *yušmâδ*)? Cette forme était de fondation datif singulier (ainsi *Hymnes homériques*, XIX, 19) aussi bien que datif pluriel, de même que toutes les formes du pronom réfléchi dans d'autres langues servent en même temps pour les deux nombres. Il faut croire que tout le pluriel et le duel du pronom réfléchi sont créés à l'aide de cette seule forme sur le patron de la première et de la deuxième personne : *σφεῖς*, *σφέων* et *σφῶν*, aussi *σφείων*; *σφέ*, *σφέας* et *σφᾶς*, puis *σφωέ*, *σφω-ϊν* et leurs équivalents *σφώ*, *σφῶϊν* (comparez ἶ-φι, d'où *ἴφι-ος* (*ἴφια μῆλα*), Ἶφι-ς *Fίφι-το-ς*, *Fιφι-δδαν*, acc. (*Bull. de corr. hellén.*, 1880, p. 43, l. 136).

t-elle comme il suit. Partant des cas obliques qui étaient sortis des racines *asma-*, *yushma-*, on aurait formé, en analogie des nominatifs des autres pronoms, les nouveaux nominatifs *asme*, *yushme* (comme *te*, *ye*) pour *vayam* et *yûyam*. Et, en pâli, *tumhe* (métaplasme de **yumhe*) s'est réellement conservé pour la deuxième personne. Mais, dès lors, deux cas, tout à fait différents par leurs fonctions, le nominatif et le locatif, coïncidaient en une seule forme, et c'est peut-être pour cela qu'on employa *asme* et *yushme* comme des cas généraux.

Que ferons-nous des datifs pluriels du grec?

Voici les formes :

Lesb. *ἄμμι* et *ἄμμιν*, *ὔμμι* et *ὔμμιν* [*ἄ-σφι*].
Béot. *ἀμῖν*, *οὑμῖν*.
Dor. *ἁμίν*, *ὑμίν* (*ἐν ὀρθῇ τάσει*) et *ἅμιν*, *ὕμιν* (enclitiquement) [*σφί*, *σφίν*, syrac. *ψίν*, lac. *φίν*].
Ion. *ἡμῖν*, *ὑμῖν* [*σφί*].

La comparaison de toutes ces formes prouve (puisqu'en grec il faut *à priori* regarder les formes sans *ν* comme plus anciennes) que *ἄμμι* et *ὔμμι* sont les types originaires. Traduits en sanscrit, ils donneraient **a-smi*, **yu-smi*, c'est-à-dire précisément les formes que nous cherchions auparavant pour le locatif singulier et qui ont été remplacées par des formations nominales. A la vérité, les locatifs sanscrits de cette espèce finissent tous en *-smin*, et, en lithuanien, M. Hugo Weber veut de même rétablir une nasale dans cette désinence. (Voyez *Archiv für slav. Philol.*, IV, 492.) Cependant le vieux bactrien n'a que des locatifs sans *n* : *a-hmi*, *aeta-hmi*, *hϝa-hmi*, *ka-hmi*, *ya-hmi*, *ma-hmi*, *ϑϐa-hmi*. Et puisque les lois phonétiques de cette langue n'admettent pas plus que celles du grec la chute d'un *n* final, la forme en *-smi*, exigée par le grec, doit être, à ce qu'il semble, celle de la langue primitive. Mais, en ce cas, d'où vient l'*n* sanscrit? On le voit, c'est un embarrassant dilemme et qu'il vaut peut-être mieux trancher en disant : Les locatifs en *-smin* sont primitifs, et les formations en *-smi* sont des innovations d'après le modèle de tous les autres locatifs en *-i* de déclinaison nominale. Pour ma part, je laisse la question en suspens.

En grec, lorsqu'on *pluralisa*, comme nous l'avons vu, le génitif et l'accusatif, on attacha à *ἄμμι*, *ὔμμι* le suffixe du pluriel *-σι*; telle était, en effet, la forme de cette désinence dans les temps panhelléniques. De là *ἄμμι-σι*, *ὔμμι-σι* et, plus tard, après la chute régulière du *σ*, *ἄμμι*, *ὔμμῑ*, puis avec affixe nasal *ἄμμιν*, *ὔμμιν*, ou, dans l'état où ces formes sont connues historiquement, *ἀμῖν*, *ἡμῖν*, *οὑμῖν*, *ὑμῖν*.

C'est un autre procédé de formation qui produisit, à une

époque plus récente, le lesb. *ἄμμε-σιν*. Ici le suffixe *pluralisant* est venu se greffer, non sur un locatif, comme dans *σφι-σί* à côté de *σφί*, mais sur une racine *ἄμμε-* abstraite du nominatif, du génitif et de l'accusatif. Cette forme rappelle *πόλε-σι* au lieu de **πόλι-σι*.

Une fois que l'usage eut consacré les locatifs pluriels qu'on vient de voir, quelques dialectes modifièrent à leur image la forme du singulier. Ce fait d'analogie a pu être déterminé par la conformité des accusatifs au singulier et au pluriel :

Ἐμίν : ἄμμιν } = μέ : ἄμμε.
Ἐμίν-η : ἀμμῖν }

Τίν[1] : ὔμμιν } = τέ : ὔμμε.
Τίν-η : ὔμῖν }

La tendance à rendre pareils par le suffixe les mêmes cas de différents nombres nous est connue déjà par l'exemple *aham : vayam*. Ajoutons le vieux haut allemand *uns-ih*, *iw-ih*, d'après *mih*, *dih;* dans ce dernier cas probablement parce que *sih* était employé à la fois pour les deux nombres.

En grec, ces formes firent considérer *-ιν* comme suffixe caractéristique du datif, ce qui engendra, à côté de *ἐμίν*, *τίν*, *ἴν*, la nouvelle série : *τε-ΐν*, *ἑ-ΐν* (comparez *σέ-θεν*, *ἕ-θεν*), et au duel, sur la base des nominatifs *νώ*, *σφώ*, les datifs *νῶ-ιν*, *σφῶ-ιν* (cf. *açvâ-bhyâm* du nominatif *açvâ*, *akshî-bhyâm* du nominatif *akshî*, Joh. Schmidt, *Zeitschrift*, XXV, 6).

8. LES GÉNITIFS ET ABLATIFS.

Dans ce cas de la déclinaison, il faut séparer complètement les langues ariennes du grec.

Les génitifs sanscrit *mama*, zend *mana*, sanscrit-zend *tava* sont des racines employées comme des neutres et signifient réellement « le mien », « le tien » (comp. goth. *mein-a*). Nous avons parlé à la page 2 de *tava*. En ce qui concerne *mama*, on peut douter si la seconde syllabe a pris l'*m* pour s'assimiler à la première, ou s'il y a deux suffixes différents dans *mana* et *mama*, comparables, l'un au suffixe de *e-na*, l'autre à celui de *sa-ma*, *i-ma*. Cette dernière hypothèse n'aurait rien de plus étrange que la variation des suffixes qu'on observe dans *aęva : eka*.

Les neutres sanscrits *asmâkam*, *yushmâkam*, zend *ahmâkem*, vieux persan *amâ-χam*, zend *yušmâkem* ou *χšmâkem* font fonction de génitifs au pluriel. La longue *â* devant le suffixe *-ka* est irrégulière

[1] Si *τίν* a été employé, ainsi que *νίν* et *μίν*, comme accusatif, c'est que cette forme, dont on oubliait l'origine, ressemblait à l'accusatif d'une racine en *-i*.

(comp. *mama-ka*, *tava-ka*), et on ne doit pas douter qu'elle n'ait été empruntée à l'instrumental déjà dans la période arienne, comme c'est le cas pour le locatif *asmâ-su*. Sur le patron de *yušmâ-kem* le zend forma ensuite analogiquement *yavâ-kem* (forme du duel), et il conserve cet *â* long devant d'autres suffixes encore, par exemple dans *yušmâ-vaṅδ*, dont on ne pourrait expliquer autrement la voyelle longue, étant donnés *aętă-vaṅδ*, *yă-vaṅδ*, *ă-vaṅδ*, *avă-vaṅδ*.

Nous passons aux ablatifs des pronoms personnels : scr. *mát*, *tuát*, *tvát* et *tavát*, *asmát*, *yushmát*, d'après lesquels *yuvát* (une fois dans le Rigveda) et *avát* (deux fois dans la Tâittiriya-Samhitâ, comparez Whitney, *Ind. Gramm.*, p. 181); zd. *ϑ6aδ*, *χšmaδ*, *yûšmaδ*. Si nous considérons que ces formes, employées partout comme des ablatifs, ressemblent absolument aux formes *yat*, *tat*, zd. *yaδ*, *taδ*, qui font fonction de neutres, il devient très probable que l'ablatif remonte, tout comme le génitif (*mama*, *tava*, *ta-sya*), à une forme neutre, c'est-à-dire que le *t* (indo-européen *d*), ainsi que *-sya*, ne sont point des désinences de cas, mais des suffixes formatifs de racines. Car *ma-t* : *mama* (formes signifiant toutes deux : «ce qui ME concerne») = *ta-t* : *ta-sya* («ce qui LE concerne»). Sur ce sujet, comparez Curtius, *Studien*, VI, 417, notamment les lignes suivantes : «Auf den Gedanken nämlich, dass in den indischen Ableitungen und Zusammensetzungen mit den Stämmen *mat*, *tvat*, u. s. w. wirklich Ablative standen, wird man nicht leicht verfallen. Bildungen wie *asmat-sakhâ* «unser Freund» (schon im Rigweda), *mad-yaṅk* (eben da) «gegen mich gewendet», *asmad-vidhas* «unsersgleichen», *tvad-rik* «auf dich zu», *mad-vat* «nach meiner Art», dann abgeleitete Adjective wie *mad-îyas* «mein», *tvad-îyas* «dein», *tvat-ka* «Du-chen», Diminutiv von *tvat*- wie das gleichbedeutende *tva-ka-t*, endlich die ablativischen Adverbien *mat-tas*, *tvat-tas*, in denen, wäre das *t* von *tvat* ablativisch, ein Ablativsuffix an das andere treten würde, lassen über die nicht ablativische Natur der Stammformen keinen Zweifel bestehen.»

Quant au génitif singulier des pronoms grecs, je maintiens d'une façon générale l'opinion que j'ai déjà eu l'occasion d'émettre dans les *Studien* (X, 69) que ce cas remonte à un ancien ablatif. Toutefois différents points de détail appellent des modifications.

Selon l'analogie des formes des ablatifs sanscrits, je suis parti, avec raison, je crois, des primitifs **mayat* (qui serait en indo-européen **mejod*), venant de la racine *maya-* = *mejo-* (comp. *meus*) et *tavat*, formation se trouvant encore dans le *Véda;* mais je me trompais en regardant le dorien *ἐμέος* comme une dérivation directe de l'archétype. En revanche, les formes posées donnent, d'après les règles grecques, **ἐ-μέjο* et **τέϝο*. La forme homérique

ἐμεῖο a conservé la trace de la spirante *j* de **ἐμέjο*; dans *τέϝο*, la spirante a tout à fait disparu, et la plupart des nombreuses formes dialectales sont issues de *ἐμέο* et *τέο* :

Dorien : *ἐμέο*, lequel devient tantôt *ἐμίο*, tantôt *ἐμεῦ*: *τέο*, qui devient *τεῦ*.

Dans les poèmes d'Homère, à côté de *ἐμεῖο*, on a encore *ἐμέο* et *ἐμεῦ*.

Attique : *ἐμοῦ*, *μοῦ*; homér. *σέο*, *σεῦ*; att. *σοῦ*.

Pour réduire toutes les formes à une base commune, j'admets que les génitifs attiques sont, eux aussi, des formes d'ablatif, et je préfère cette explication à celle qui ferait de *μοῦ* et *σοῦ* les génitifs des adjectifs *ἐμός* et *σός*, à la manière du latin *mei*, *tui*, *sui*.

Les formes non contractes, *ἐμέο* et *τέο*, devaient paraître fort singulières aux Grecs habitués à des génitifs en *-ος* et en *-ου*, ou, dans certains dialectes, en *-ω*. C'est ce qui explique que les dialectes éolien et dorien aient cherché à leur donner un aspect de génitif plus caractérisé en changeant la désinence ablative *ο* en *ος*. Ainsi naquirent, en dorien *ἐμέος*, *ἐμεῦς* et *ἐμοῦς*, *τέος*, *τίος*; en crétois *τέορ* et *τεῦς*; en béotien *ἐμοῦς*. Les génitifs attiques échappaient naturellement à cette innovation, parce que la contraction de *εο* en *ου* les avait associés aux génitifs nominaux comme *ἵππου*, et qu'ils satisfaisaient ainsi le besoin d'analogie.

Peu à peu, dans les deux types de génitif qu'on vient de voir, le pronom réfléchi et la seconde personne se créèrent encore de nouvelles formes sur le modèle de la première. D'après *ἐμεῖο*, où la spirante s'est vocalisée, on fit *σεῖο*, *εἶο*[1]; d'après *ἐμοῦς* on forma *τεοῦς* (dor.-béot.), *ἑοῦς*.

En ce qui concerne *τεοῦ*, *ἑοῦ*, on peut douter s'il faut admettre une formation analogique d'après *ἐμοῦ*, ou si *τεοῦ*, *ἑοῦ* ont été fournis par les adjectifs *τεός*, *ἑός*, comme c'est certainement le cas pour *τεοῖο*, *τοῖυ* (dans Hésychius *ἀμφὶ τοῖο· περὶ σοῦ*), *σοῖο* (= **tva-sya*, zd. *θϐa-hya*).

Les autres ablatifs qui font fonction de génitifs, *ἐμέω* (*ἐμίω*) et *ἐμέως* (ajoutez *ἐμίως* et *ἐμῶς* contracté de *ἐμέως*), *τέω* (*τίω*) et *τέως* (*τίως*), sont des ablatifs selon la déclinaison nominale et sont aux racines **mejo-* et **tevo-* comme *οὕτω* et *οὕτως* sont à *οὑτο-*.

Enfin, les formes *ἐμέ-θεν*, *σέ-θεν*, *ἕ-θεν* et *ϝέ-θεν*, qui sont lesbiennes, doriennes et homériques, n'ont rien de commun avec les différentes formes de génitifs citées jusqu'ici. Syntaxiquement, en revanche, elles s'en rapprochent, puisqu'elles avaient aussi primitivement la signification d'ablatifs.

[1] *Ἑεῖο* doit s'expliquer comme *ἑέ*, *ἑέν* (p. 7, 14).

NOTE COMPLÉMENTAIRE

SUR LE PRONOM PERSONNEL GERMANIQUE.

En terminant ces remarques sur le singulier et le pluriel et avant d'aborder le duel, nous devons considérer un peu plus en détail les formes variées des pronoms personnels en germanique. Au singulier, elles sont en général assez claires; mais les deux autres nombres offrent de sérieuses difficultés.

On peut aisément reconstruire de la manière suivante le paradigme primitif du singulier :

ik, *mîn*, *mis*, *mik*
thû, *thîn*, *this*, *thik*
sîn, *sis*, *sik*.

Comparez goth. *ik*, *mein-a*, *mis*, *mik*; *þu*, *þein-a*, *þus*, *þuk* (voyez p. 3, n. 1); *sein-a*, *sis*, *sik*, et vieux haut allem. *ih*, *mîn*, *mir*, *mih*; *dû*, *dîn*, *dir*, *dih*; *sîn*, *sih*.

Les nominatifs *ik* et *thû* (allongé comme en slave *ty*, boruss. *tou*, voyez p. 5, n.) sont très clairs; il en est de même de l'accusatif *mi-k*, *thi-k*, *si-k* (en grec ἐ-μέ-γε, σέ-γε, ἕ-γε). Pour *mîn*, *thîn*, *sîn*, voyez p. 3. Il n'y a que *mis*, *this*, *sis* qui, dans leur élément suffixal, résistent à toute explication convaincante.

Voici les formes du pluriel :

PREMIÈRE PERSONNE.

	Goth.	Vieux norr.	Anglo-sax.	Vieux sax.	Haut allem.
Nominatif......	*veis*	*vér*	*ve*	*uuî* (*wî*)	*uuir*
Génitif........	*unsara*	[*var*]	*ûser*	*ûser*	*unsêr*
Datif..........	*uns* (Datif et Accusatif réunis par une accolade)	*oss* (Datif et Accusatif)	*ûs*	*ûs*	*uns*
Accusatif......	*unsis*		*ûs*(*ic*)	*ûs*	*uns-ih*.

DEUXIÈME PERSONNE.

Nominatif......	*jus*	*ér*	*ge*	*gî*, *ge*	*ir*
Génitif........	*izvara*	*yð*(*v*)*ar*	*eóver*	*iuuer*	*iuuêr*
Datif..........	*izris* (Datif et Accusatif)	*yðr* (Datif et Accusatif)	*eóv*	*iu*	*iu*
Accusatif......			*eóv-ic*	*iu*	*iuuih*.

De cet aperçu des formes il résulte :

1° Que les nominatifs de toutes les langues germaniques sont formés des racines *va-* et *ju-*. Les formes primitives étaient certainement, pour la première personne : **vis*, **ves* (comme *ik* pour **ek*, *mik* pour **me-k*, *vit* pour **ve-t*); comparez le sanscrit *vas*, le

vieux bactrien *vô*, le latin *ves-* dans *ves-ter;* la longue du vieux norrois *vér* est normale, et celle du gothique *veis* est formée d'après le modèle des nominatifs comme *ansteis*, etc. Pour la deuxième personne : *jus*. Les nominatifs *ér* et *ir* ressemblent, relativement au vocalisme, aux formes correspondantes de la première personne.

2° Que les autres cas sont dérivés de *uns-* et *iu-*. Les formes fondamentales des datifs et des accusatifs, lesquels coïncident ou ont coïncidé partout, sont *uns* et *iu;* elles sont conservées dans plusieurs des dialectes cités. Les exemples où ce type est modifié sont : le gothique *uns-is*, *izv-is* (pour **iu-is* [1]), le vieux norrois *yðr* (pour **yðv-r*, **yv-r*, **iu-r*), le vieux haut allemand *uns-ih*, *iw-ih*, *iu-ch*. Ils ont dû leur transformation à l'influence des cas du singulier *mis*, **this*, *sis* (en vieux norrois *mér*, *þér*, *sér*) et *mih*, *thih*, *sih*. Enfin, nous voyons de même que les génitifs ont tous pour base *uns-* et *iu-* : goth. *uns-ara*, haut allem. *uns-ër*, goth. *izv-ara* pour **iu-ara*, vieux norr. *yð(v)-ar* pour **yu-ar*, **iu-ar*, haut allem. *iw-ër*. Seul le génitif scandinave *var*, au lieu d'**ossar* que nous attendions, offre une innovation en vertu de laquelle le suffixe a été ajouté à la racine du nominatif.

Il reste à expliquer ces formes *uns* et *iu*.

A nos yeux, *iu* est indubitablement la racine employée pour l'accusatif, et ensuite aussi pour le datif, exactement comme au singulier *ma*, *tva*, *sva* (voyez p. 7) et au pluriel *asma*, *yushma*, *ἄμμε*, *ὔμμε* (p. 8). Cet *iu* atteste de nouveau l'ancienneté des accusatifs-racines. De la même racine vient le nominatif *ju-s* (p. 9).

Autre était la formation de la première personne. Qu'est-ce que *uns?* En indo-européen, pour le pluriel, « il faut *n̥-sma*, d'où sortent, avec une égale régularité, le gothique *uns*, le sanscrit *asmád*, le grec (éol.) *ἄ-μμε*=**ἀ-σμε* » (F. de Saussure, *Syst. prim.*, p. 25). Nous obtenons de la sorte une racine *n̥-*, et nous pouvons construire un nominatif *n̥-s*, qui, en germanique, devint forcément *uns* (vieux norr. *oss*, assimilé). Mais une forme comme *un-s* est le parallèle le plus parfait de *ju-s;* et *un-s* : *ju-s* = *ἄμμε-ς* : *ὔμμε-ς* = *na-s* : *va-s*.

Le germanique employait cet ancien nominatif au lieu de l'accusatif et du datif, ce qui est arrivé aussi pour le sanscrit *nas* et *vas*.

Enfin, quant à la formation du génitif *uns-ara* (*uns-ër*), il vient de *uns* comme le lithuanien *múnsu* ou *mús-u* (gén.) de *muns*, *mùs* (acc.) et *mūsyjè* (loc.) de *mūs-* plus *-yjè* (d'après *manyjè*), comme

[1] Voyez Windisch, *Studien* de Curtius, II, 249, note; G. Schulze, *Ueber das Verhältniss des z zu den entsprechenden Lauten der verwandten Sprachen*, Gœttingue, 1867, p. 32.

le slave *nasŭ* (loc.) de *nas-* plus *-su*, et comme le sanscrit *te-shu*, *amî-shu* de *te*, *amî* (nom.) plus *-shu* (comparez Joh. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, XXV, 6).

Nous anticipons ici pour pouvoir traiter les formes du duel germanique conjointement à celles des autres nombres. Voici d'abord le tableau des cas :

PREMIÈRE PERSONNE.

	Goth.	Vieux norr.	Anglo-sax.	Vieux sax.	Haut allem.
	—	—	—	—	—
Nominatif	*vit*	*vit*	*vit*	*uuit*	......
Génitif	*ugk-ara*	*okk-ar*	*unc-er*	*uncero*	*unk-ar*
Datif	*ugk-is*	*okk-r*	*unc*	*unc*	......
Accusatif	*ugk*, *ugk-is*	*okk-r*	*unc* (*it*)	*unc*	......

DEUXIÈME PERSONNE.

Nominatif	....	*it*	*git*	*git*	*ëz*
Génitif	*igqara*	*ykkar*	*inc-er*	....	*ënk-er*
Datif	*igqis*	*ykkr*	*inc*	*inc*	*ënc*
Accusatif	*igqis*	*ykkr*	*inc*	*inc*	.....

J'expose brièvement mon opinion sur ces formes.

Ainsi qu'au pluriel, l'accusatif et le datif coïncident au duel. Leur forme primitive était indubitablement *unk* (vieux norr. *okk*) et *ink*. Nous estimons 1° que le gothique *ugk-is*, le vieux norrois *okk-r* sont formés comme *uns-is*, *yð-r*, d'après les cas du singulier; 2° que le gothique *ugk-ara*, le vieux norrois *okk-ar* et, dans les autres langues, *unc-êr* viennent de *unk-*, comme *uns-ara* du nominatif *uns*; 3° que le gothique *igk-vara*, *igk-vis* au lieu de **igk-ara*, **igk-is*, le vieux norrois *ykk-(v)ar*, *ykk-(v)r* au lieu de **ikk-ar*, **ikk-r* (comparez Wimmer, *Altnord. Gramm.*, p. 15) sont des innovations spécialement gothiques et scandinaves faites d'après les cas du pluriel *izv-ara*, *izv-is*, soit *yð(v)-ar*, *yð(v)-r*.

Quant à l'analyse d'*unk* et *ink* eux-mêmes, nous adhérons à l'opinion de M. Leskien, qui pense que le *k* final est le même qu'aux accusatifs du singulier *mik*, *thik*, *sik*. En conséquence, *unk* se compose de la racine *n̥-*, en germanique *un-* et de l'élément *k*. A la deuxième personne, la racine étant *ju-*, le même cas devrait faire proprement **ju-k* et le génitif **juk-ara*. Je tiens pour vraisemblable que les formes **inkara*, **ink* au lieu de **iukara*, **iuk* furent engendrées par voie d'analogie d'après *unk-ara*, *unk*. Des innovations de ce genre dans les formes correspondantes de deux séries ne sont pas rares; comparez boruss. *n-ouson* d'après *jou-son*, *n-oumans* d'après *jou-mans* (voyez la discussion de M. Leskien), en latin *n-inguli* d'après *singuli*, *sen-exter* d'après *dexter* et autres exemples (*Kuhn's Zeitschrift*, XXV, 233).

Nous nous abstenons d'émettre aucune opinion à l'égard de la forme du nominatif duel germanique.

ζ. LE NOMINATIF DUEL.

Le duel du pronom ne s'est conservé que dans un petit nombre de formes. Parmi les langues sur lesquelles notre étude a porté jusqu'ici, le sanscrit et le grec sont les seules à considérer, puisque le latin n'a point de duel et que l'unique forme du zend, *yavâkem*, a déjà été traitée.

Les nominatifs du duel indiens sont : védique *vâm* «nous deux», que le sanscrit postérieur remplace par *âvâm*, et *yuvâm* «vous deux». L'idiome védique distingue *yuvam*, pour le nominatif, de *yuvâm*, qui est l'accusatif. Formes enclitiques : *nau* et *vâm*. En grec : *νώ*, *σφώ*; *νῶ-ε*, *σφω-έ*; *νῶ-ϊ*, *σφῶ-ϊ*.

Dans le *Véda*, les thèmes masculins en *-a* connaissent pour la plupart un duel en *-â* parallèle au duel en *-au* : *açvâ* et *açvau* (cf. Lanman, *Noun inflection in the Veda*, dans le *Journal of the american oriental Society*, vol. X, 1880, p. 340). Les formes des pronoms, excepté *nau*, duel du radical *na-*, ne répondent à aucune de ces deux formations. Toutefois il est naturel de ramener *vâm* à un vieux duel **vâ*, auquel serait venu s'adjoindre la même syllabe *-am*, qui a été accolée aux nominatifs des deux autres nombres.

Les formes les plus difficiles sont *âvâm*, *yuvam* et *yuvâm*. Premièrement, ont-elles le caractère de duels? On le peut nier hardiment pour *yuvam*. Je préférerais, à tout prendre, voir dans *yuvam* (nominatif) et *yuvâm* (accusatif) une imitation du singulier *tuam* et *tuâm*, de même qu'à l'ablatif *yuvat* était fait d'après *tuat* en partant de la racine du pluriel *yu-* qui se trouve dans *yu-shma-*. Mais cette explication ne satisfait point. D'une part, en effet, *yuv-am*, — aussi bien que *su-am*, autre formation analogique dérivée de *tu-am* et *ah-am*, — est restreint à l'idiome védique. D'autre part, *yuvâm* est inséparable de *âvâm*, et *âvâm* ne comporte pas une telle explication.

Ceci tendrait à établir que *âvâm* et *yuvâm* sont de véritables duels. Où est alors le signe caractéristique de leur nombre? On soupçonne d'abord qu'ils contiennent l'appendice *-am* déjà observé dans les nominatifs du singulier et du pluriel. Retranchant *-am*, nous obtenons ou bien **âva(-am)*, **yuva(-am)*, ou bien **âvâ(-am)*, **yuvâ(-am)*. La première couple de formes ne répond à rien. La seconde pourrait représenter le duel des radicaux **âva-*, **yuva-*. Mais ces radicaux n'existent pas : à côté des formes *na-* et *va-* nous ne connaissons que *a-* et *yu-* (qui viennent de *a-sma-*, *yu-shma-*).

Régulièrement *a-* et *yu-* donneraient au duel : *â* (soit *au*) et *yû*.

Il semble de fait que ce duel soit encore reconnaissable dans la première personne *âvâm*. Supposons la finale *-âm* empruntée aux accusatifs du singulier *mâm*, *tvâm*, *svâm*, la forme *âvâm* se décomposera naturellement en *âu* + *âm*. Toutefois cette hypothèse n'est pas non plus exempte de difficultés. A la deuxième personne, elle ferait attendre *yûvâm* et non *yuvâm*. Quant à la première personne, il reste à savoir si l'on a le droit de supposer une racine *a-* pouvant faire *au-* au duel; car l'*a* de *asma* est expliqué par M. de Saussure comme le représentant d'une nasale sonante.

Prenons une autre voie encore pour arriver à une solution meilleure. Essayons de diviser ainsi : *â-vâm* et *yu-vâm*. Le second élément nous est bien connu : *vâm* signifie dans le *Véda* «nous deux», dans le sanscrit classique «vous deux». J'en infère que *vâm* s'employait à l'origine pour les deux personnes indifféremment. Ainsi s'explique que la même racine *va-* ait donné *vayam*, zd. *vaęm* «nous» en même temps que *vas*, zd. *vô*, *vâ*, latin *vos* «vous». Voici dans quel ordre les faits se seront passés : Primitivement *vâm* servait aux deux personnes; puis, lorsque *nau* fut introduit, *vâm* fut attribué à la deuxième personne dans l'emploi enclitique. Dans l'emploi emphatique, il resta commun à l'une et à l'autre : on se contenta, pour déterminer la personne, de préfixer *a-* et *yu-* (tirés de *a-sma-* et *yu-shma-*). Ceci donna **avâm* et *yuvâm*. L'explication est complète pour *yuvâm*. Elle ne rend pas compte de l'*â* long initial dans *âvâm*, et comme il serait arbitraire de le supposer dû à un allongement hystérogène, nous avouons qu'aucune hypothèse ne nous semble satisfaisante de tous points.

En grec, l'*â* indo-européen du duel se reflète, comme on devait l'attendre, dans *ω* : *ἵππω* = *açvâ*. Il n'y a aucune probabilité à reconstruire **ἀνθρώπω-ε* (d'où par contraction *ἀνθρώπω*); il y en a encore moins à supposer, avec Kühner[1] et M. Bieber[2], **ἀνθρώπο-ε*, qui eût donné *ἀνθρώπου*.

Les formes *νώ* (dans Homère, par ex. E 219, *ο* 475) et *σφώ* (employé enclitiquement : Antimaque cité par Apollonius, *De pronom.*, 113 *c*) sont les plus anciennes, et elles concordent avec la formation nominale. Veuillez comparer, au sujet de leur emploi, une dissertation, remarquable par son exactitude, de M. Aug. Roeper : *De dualis usu Platonico*, Gedani, 1878.

Les formes *νῶε*[3] et *σφωέ*[4] sont des créations analogiques ayant

[1] *Gramm. grecque*, 2^e^ éd., I, 291.

[2] *De duali numero apud epicos, lyricos, Atticos.* Iena, 1864, p. 4.

[3] Νῶε se trouve dans Corinne, fr. 5 (Bergk) et dans Antimaque (Apollonius, p. 373 B : *διὰ τοῦ ε ἡ νῶε παρὰ Ἀντιμάχῳ ἐν Θηβαΐδι*).

[4] Outre les références homériques (*Il.*, I, 8; X, 546; XV, 155; XVII, 531, *Od.*, VIII, 317); cf. *Etym. magnum*, p. 730, 20 : *σφωέ ἀντωνυμία ἐστὶ τρίτου*

pour modèle la déclinaison des thèmes à consonnes. M. Bieber cite de même un *σφῶ-ε* appartenant à la deuxième personne d'après Apollonius Dyscole, p. 374 A, où se trouve le commencement d'un vers d'Ixion ainsi conçu : Ἀμφοτέρω γὰρ σφῶε φιλεῖ, et où il est dit expressément : Βίαιος ὁ Ἰξίων ἐσ7ὶ τὴν σφῶε καὶ ἐπὶ δευτέρου τάσσων. Il était tout naturel que le duel des thèmes à consonne fît prendre *-ε* pour l'indice du duel. On imposa par superfétation cet *-ε* à des formes qui étaient déjà pleinement caractérisées comme duels. C'est le même phénomène qui a donné au nominatif pluriel des masculins en *-a*, la terminaison sanscrite *-âs-as* (Lanman, p. 344) = vieux perse *-âha*, zd. *àñhô*. Dans le même ordre de faits se placent : l'adverbe *adharât-tât* «en bas», le datif homérique *τοίσδ-εσσι* au lieu de *τοῖσδε* (et semblablement en serbe *ti-zi-jeh*, Leskien, *Decl.* 112), le génitif *τωνδέ-ων* pour *τῶνδε*, le comparatif *ἀσσο-τέρω* (Odyssée) tiré de *ἆσσον* qui est lui-même comparatif, *πρώτισ7ος* tiré de *πρῶτος* (cf. véd. *jyeshṭatama-*, goth. *aftum-ists*, ital. *ottim-issimo*). On peut comparer encore le tour pléonastique italien *con meco*, *con teco*, *con seco*, le curieux composé *ambedue*, *amendue*, vieil esp. *ambosdos* (Diez, *Gramm. des l. rom.*, II, 444).

Une inscription en vieux laconien, publiée dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, III, 96, offre un pendant intéressant à la forme *νῶε*. Il est dit que des esclaves ont été immolés à Poséidon, Ménécharidas et Andromédès étant *ἐπάκοε*. C'est le duel de *ἐπήκοος* «témoin». Nous trouvons, d'ailleurs, *ἐπακόω* dans d'autres inscriptions du même type et relatives à des faits semblables (Foucart, 255 *a* et *b*)[1].

Une troisième forme pour le nominatif duel est *νῶϊ* (cinquante et une fois dans Homère; Cauer, *Stud.*, VII, 119), *σφῶϊ* (onze fois dans Homère; Apollonius, *De pronom.*, 109 *c*). Schleicher en donne une singulière explication : «*νῶι* scheint nach der Analogie des Dativ gebildet zu sein» (*Compend.* 640). M. Bieber dit sans plus de probabilité, *loc. cit.*, p. 15 : «Propria igitur Homeri forma erat *νῶϊ*, sed, ubi versus postulat, *νώ* posuit.» Pour l'explication de l'*ï* de *νῶ-ϊ*, je suis d'accord avec M. Cauer (*Stud.*, VII, 111) : je le tiens pour un élément démonstratif ajouté à une forme déjà complète. On pense aussitôt à l'attique *οὑτοσ-ί*, *αὑτη-ΐ*, à l'éléen

προσώπου, et Hésychius : *σφωέ* (cod. *σφῶε*)· *ἑαυτούς*· *ἔσ7ι δὲ τοῦ τρίτου προσώπου.*

[1] De même les duels védiques *deva*, *dhṛtavrata*, *mitrâvaruṇa* sont des formations analogiques d'après les duels de thèmes à consonne, qui, primitivement, avaient la désinence *-a* (ou mieux *-e* = gr. *ε*), conservée encore dans *samrâj-a*, *vṛtrahaṇ-a* :

Ἐπάκοε (d'après *φύλακε*) : *ἐπακόω* = *deva* (d'après *samrâja*) : *devâ*.
= néogr. *γλῶσσες* (d'après *νύκτες*) : *γλῶσσαι*.

το-ἰ (*C. I. G.*, I, 11 : ἄρχοι δέ κα τοἴ) et τα-ἰ (αἰ δέ τιρ τὰ γράφεα ταὶ καδαλέοιτο κτλ. *ibid.*), aux accusatifs doriens ἐμεἴ, τεἴ (Ahrens, II, 253), ainsi qu'au béotien τε-ἴ (Beermann, *Stud.*, IX, 74). L'article béotien offre τοι-ἴ, το-ἴ, τυ-ἴ. Même suffixe dans le lithuanien *tai* au neutre, dans l'ombrien *pis-i*, *pir-i*, etc. Une fois l'*i* indissolublement uni à la forme du nominatif[1], on forma νωΐ-τερος (épique à partir d'Homère), σφωΐ-τερος (« appartenant à vous deux », *Il.*, I, 216, plus tard aussi « ton, son »), tandis qu'il faudrait régulièrement : *νό-τερος, *σφό-τερος (cf. ἄμφω et ἀμφό-τερος). La forme fléchie y est prise telle quelle pour base de la dérivation, comme dans le latin *nôs-ter* et *ves-ter*. Cf. zd. *çpeñtô-tema*, Brugman, *Stud.*, IX, 269.

η. LE DATIF-INSTRUMENTAL DUEL.

La première personne *âvâbhyâm* et la deuxième *yuvâbhyâm* sont parallèles à la forme nominale *açvâbhyâm*. Ainsi que l'a établi M. Joh. Schmidt, *Zeitschrift*, XXV, 6, la voyelle longue qui précède la désinence a sa source dans le nominatif. Cf. *amû-bhyâm* d'après *amû* (par contre *bâhubhyâm*). Une seule forme a conservé la brève, c'est *yuvăbhyâm* fréquent dans le Rigvéda. On ne peut douter qu'elle n'ait obéi à l'influence de *mă-hyam*, *asmă-bhyam*, *yushmă-bhyam*, de même que *yuv-am* a subi celle de *tu-am*, et *yuv-at* celle de *tuat*.

θ. LE GÉNITIF-LOCATIF DUEL.

Il présente les formes *âvayos*, *yuvayos* et *yuvos*. Ici le zend lui-même diffère du sanscrit dans la désinence. Son *-â* ou *-âs* (dans *-âs-ca*) suppose, selon les lois de cette langue, un ancien *-âs*. Le slave avec sa désinence *-ŭ* (*vlŭkŭ*) est moins éloigné du sanscrit; car *vlŭkŭ* remonte à *vlŭkaus* (Leskien, *Decl.*). Nous sommes donc amenés à admettre pour l'époque indo-européenne une double terminaison *-âs*, *-aus*, répondant à la double terminaison *-â*, *-au*, précédemment admise au nominatif.

Ce cas de la déclinaison offre en sanscrit bien des singularités. La couche la plus ancienne paraît être composée des formes comme *yos* de *ya-*, *avos* de *ava-*, *enos* de *ena-*, *ninyos* de *ninya-*, *pastios* de *pastia-*, *pâshios* de *pâshia-* (Lanman, p. 344). Voilà les formes d'où une désinence *-os* fut abstraite pour entrer dans la flexion des thèmes à consonne (en s'ajoutant à la forme faible du thème). De même, au nominatif, l'influence de *açvâ*, *açvau* avait

[1] La forme νῷ citée par les grammairiens est sans valeur. Apollon. Dysc., *De pron.*, 370 B; *Etym. magnum*, 609, 42.

fait naître *haritâ*, *haritau* à la place de l'ancien *harit-ă*. Les thèmes en *-i* et en *-u* formèrent également *indrâgni-os*, *bâhu-os*, les thèmes en *-r* *mâtros* et *mâtaros*. Dès lors *-os* était devenu le suffixe caractéristique. Partout il se détachait clairement du radical, sauf dans les thèmes en *-a*, où *-os* flottait entre thème et désinence. Pour marquer le radical, on alla emprunter un suffixe *-yos* à la déclinaison en *-i*, et, en l'adaptant au thème pur, on fit *açva-yos*, *ya-yos* à côté de *yos*. Rappelons à ce propos qu'au duel neutre *çuci-nî* et dans *çuci-nos*, *tanu-nos*, *dâtṛ-ṇos*, les terminaisons *-nî* et *-nos* sont tirées par le même procédé de *nâmnî*, *nâmnos*.

Dans la déclinaison pronominale *yuvos* vient du radical *yu-*, et *âvayos*, *yuvayos* dérivent, selon la formation décrite ci-dessus, de thèmes fictifs *âva-*, *yuva-*.

En grec, les génitifs du duel des pronoms personnels sont :

Dans Homère, *νῶϊν*, employé, d'après le relevé de M. Cauer, une fois comme génitif et vingt-deux fois comme datif (cf. Apollonius, *De pronom.*, 109 *c*); l'attique *νῷν* (Roeper, p. 16); *σφῶϊν*, qui est trois fois génitif et onze fois datif dans Homère; enfin *σφῷν* dont il ne se sert qu'une fois (*Od.*, IV, 62) et *σφωΐν* qui revient huit fois.

Jusqu'ici on a toujours admis une étroite connexion entre les formes précitées et le génitif-datif duel en *-οιν* ou *-οιϊν* (*τοῖιν*, *Il.*, XI, 110; XIII, 66; XXIII, 336, etc.). Aucun essai d'explication n'a encore rendu compte de cette terminaison *-οιν*, *-οιϊν*. Les linguistes ramenaient anciennement *-οιϊν* à **-οιφιν* = **aibhyâm*, hypothèse impossible pour deux raisons. Premièrement la contraction de *iâ*, gr. *ιω* en *i*, que supposent Schleicher (*Comp.* 573), Bopp (*Vergl. Gr.*), Legerlotz (*Zeitschr.*, VIII, 50) avec d'autres savants, n'est pas admissible d'après les lois connues du grec. En second lieu, il sera difficile de prouver que l'indo-européen *bh*, gr. *φ*, peut disparaître en de telles conditions. Je ne suis point satisfait, en effet, par l'explication de Leo Meyer (*Gedrängte Vergleichung der gr. und lat. Decl.*, 63) « dass das *bh* zunächst in den Halbvocal *ϝ* überging (**τοιφιν*, **τοιϝιν*) und dann ganz wich (*τοῖιν*) ». Les exemples que Leo Meyer allègue à l'appui de cette théorie phonétique sont trop peu nombreux et trop contestables. Il y a peu de temps, M. Fick (*Beiträge* de Bezzenberger, I, 67) a proposé une autre solution. Selon lui, *τοῖϝιν ἵπποιϝιν*, — c'est sous cette forme que, d'accord avec Leo Meyer, il rétablit les primitifs grecs, — serait identique avec le *génitif duel* sanscrit *tayos açvayos*. M. Fick prétend que l'*o* de la finale sanscrite peut représenter **-ava-*. Il remonte ainsi à **tayavas*, **açvayavas*, d'où le grec aurait fait **το-ιε-ϝιν*, **ἱππο-ιε-ϝιν*, puis *το-ΐ-ιν*, *ἵππο-ι-ιν*. Comme on le voit sans peine, cette explication se heurte aux lois phonétiques, car l'*s* final se conserve toujours en grec.

Il faut convenir que le problème est des plus difficiles. Je présenterai néanmoins ma propre hypothèse, non que je sois convaincu de son excellence, mais parce que cet essai pourra contribuer à mettre d'autres sur la bonne voie.

En premier lieu, je sépare complètement la forme pronominale en question de la forme nominale. En effet, si le radical *ta-* a donné *τοῖν*, on ne peut attendre que **νοῖν* du radical *na-*. Ainsi qu'il a été exposé plus haut (p. 14), *νῶ-ϊν* doit être une création nouvelle obtenue en ajoutant au nominatif duel le suffixe du datif pluriel dans *ἄμμιν*, etc. Donc *νῶ-ϊν* : *νώ* = *duō-bus* : *duo* = *noster* : *nos* = slave *nasŭ* : **nas*.

Quant à la terminaison *-οιϊν*, *-οιν*, je crois qu'à l'origine elle n'avait rien de spécial au duel. J'y vois l'ancien locatif pluriel tel qu'il devait sortir du jeu régulier des lois phonétiques. La forme *τοῖσι*, ou, avec l'appendice nasal, *τοῖσιν*, répondent au sanscrit *teshu*, zd. *taęšu*, devait, par la chute normale du *σ*, devenir *τοῖιν*, *τοῖν*. Le *ν* final se place à côté de celui de *ἡμῖν* dont j'ai parlé plus haut.

La forme historique du datif pluriel, *τοῖσιν*, a été, comme l'admet M. Osthoff, restaurée d'après la déclinaison des thèmes à consonnes.

En ce qui concerne le féminin *ταῖν χώραιν*, il faut remarquer qu'il est à *τοῖν ἀνθρώποιν* comme *χῶραι* est à *ἄνθρωποι*, et sans même aller si loin, il a pu être fait directement sur le modèle de *τοῖν ἀνθρώποιν*.

Le fait que des formes du pluriel peuvent prendre la fonction de duels, comme nous l'avons supposé, est attesté par plus d'un exemple. En zend, *tâ*, employé comme duel du masculin, représente sans doute un nominatif pluriel **tâs* formé d'après la déclinaison nominale. De même le nominatif pluriel pronominal *tę* remplace le duel neutre. Inversement les nominatifs du pluriel *maśyâ* et *maśya*, *tâ aęsma*, etc. ne sont autre chose que des duels (Osthoff, *Morphol. Unters.*, II, 130). Le grec même nous offre, dans un exemple incontestable, une forme de pluriel employée comme duel. Je veux parler des thèmes neutres en *-ς* qui, au duel, ont tantôt la forme non contracte en *-ε-ε* (*ταρίχεε*, Choerob., *In can. Theodos.*, I, 164 (Ox. 1842); *γένεε*, Plat., *Pol.* 260 B[1], et VIII, 547 B; *ξυγγενέε*, Aristoph., *Av.* 368; *συγγενέε*, Plat., *Eryxias*, 396 D), tantôt la forme contracte en *-ει* (*C. I. G.*, I, 150, § 5, *σκέλει δύο*, et § 48, *δύο ζεύγει*), mais en outre la forme en *-η*. Or cette dernière ne peut remonter qu'à *-εσ-α* et représente, par conséquent, le nominatif *pluriel*. Ainsi l'entendent Roeper, p. 12; Osthoff, *Morphol. Unters.*, II, 135.

[1] Dans tous les manuscrits, sauf Par. *b*.

Il m'a paru que l'explication de *τοῖιν, τοῖν* qui vient d'être proposée offrait moins de difficultés que les essais précédents. Néanmoins, je le répète, elle n'a pas la prétention d'être autre chose qu'une conjecture.

J. Baunack.

UN SUFFIXE DE COMPARAISON EN VANNETAIS.

Zeuss, p. 300 (2[e] éd.), signale en gallois un suffixe d'égalité qui s'ajoute aux adjectifs et qui est précédé de la particule *ky, kyn* et suivi de la conjonction *a, ac* «atque». Ex. : *gwas kynuonhedicket a thi* «puer æque nobilis ac tu» (Mab., I, 264); *a chyntristet ocdynt ac agheu* «et æque tristes erant ac mors».

En réalité, ce suffixe *et* a perdu ici toute valeur; on pourrait mettre *trist* à la place de *tristet* dans ce dernier exemple sans nuire au sens. Il n'est pas douteux qu'il faille identifier ce suffixe à celui que nous retrouvons dans certains noms de nombres ordinaux. Ex. : bret. anc. *pimpet* (Ox. 1 de mens. et pond.); irl. *coice-d.* Voir Schleicher, *Compendium*, 1[re] éd., p. 393.

Le seul dialecte celtique où ce suffixe ait aujourd'hui sa valeur, et même le seul, en dehors du gallois, où il apparaisse comme suffixe de gradation, est le dialecte de Vannes. Il y a le sens du superlatif. Nous lisons dans un recueil de cantiques publié à Vannes (*Guerzenneu eid ol er blai.* E Guénéd, 1864, p. 80): *O na hirret un noz* «que longue est la nuit»; p. 81 : *Doucet ur garanté* «quelle douce affection»; *O na caërret un nehuéèd* «que belle est la nouvelle», p. 106.

Ce suffixe joue évidemment le rôle de superlatif. Les autres dialectes le transcriraient par la forme ordinaire du superlatif : *hirra noz* (*hirra = hirram*), *caèrra névested, dousa caranté.* Pour le rôle de ce suffixe dans la gradation, chez les autres branches de la langue ario-européenne, voir Schleicher, *Compendium*, p. 391-394, 1[re] éd.

J. Loth.

ÉTYMOLOGIES LATINES.

Imperium, *vituperium*.

On sait qu'il existe en latin deux verbes *parare*. L'un, dérivé du substantif neutre *par*, qui veut dire «couple, paire», signifiait d'abord «faire la paire, appareiller». Plaute, *Curc.* IV, II, 20. «Eodem hercle vos pono et paro : parissimi estis hibus.» C'est ce *paro* qui a donné *æqui-paro* «égaler», *comparo* «comparer», et son contraire *separo* «séparer». L'idée d'appareiller conduisant à celle d'apprêter, *parare* a signifié «disposer» et a donné en ce sens les composés *apparare*, *præparare*.

Le second verbe *paro*, absolument distinct du premier, renferme la même racine qui se trouve dans les trois verbes grecs *πρίασθαι*, *πιπράσκω* et *πέρνημι*, et signifie «trafiquer, acheter». Il a donné *comparare* au sens d'«acheter» et *pretium* «prix», *interpres* «courtier»[1]. L'*a* se change en *e* dans *reci-perare*, *recu-perare*, qui renferme la même partie initiale que *reci-procus*[2].

J'arrive à deux dérivés de ce verbe *parare* qui n'ont pas été expliqués jusqu'à présent.

Le premier est *imperare*. Pour le comprendre, il faut remonter à *imperium*, qui exprime le pouvoir du maître sur l'esclave. *Imperium* est, jusqu'à un certain point, un mot de même ordre que *mancipium* : il marque le pouvoir que le propriétaire tient de l'achat. Les sens si divers qu'a pris *imperium*, qui a désigné le pouvoir paternel, puis celui du mari sur la femme et enfin l'autorité publique, viennent tous de l'idée d'achat. Cette signification de commandement se retrouve dans *imperare* et son dérivé *imperator*, qui sont postérieurs à *imperium*. Ce sont des mots d'une signification énergique, qui se ressentent de leur origine.

[1] Voy. ces *Mémoires*, III, p. 163. Le sens d'acheter se trouve, par exemple, dans cette phrase de Cicéron (*Att.*, XII, 19) : «Cogito trans Tiberim hortos aliquos parare.» Le même verbe est employé trois fois dans ce sens dans l'ode X de Catulle.

[2] Voy. ces *Mémoires*, I, 412.

Vituperare suppose de même un substantif *vituperium*, qui existe encore chez Cicéron, mais seulement dans l'acception de «reproche, blâme». A l'origine, c'était sans doute un terme de droit désignant un achat nul pour cause de défaut dans la marchandise. Comme tant d'autres mots, il est sorti de la langue du droit, où il a été remplacé par des termes nouveaux, tandis qu'il est resté dans le langage courant. L'ancien *vituperium* a été remplacé par l'*actio redhibitoria* ou par l'*actio quanti minoris*.

L'adverbe et l'adjectif que nous faisons suivre ont pris également naissance dans la langue juridique.

Sedulo.

On explique ordinairement *sedulus* par la racine *sad* «s'asseoir». Mais cette racine, chez les anciens, sert plutôt à marquer l'inertie et la paresse que l'exactitude et l'activité (*desidia*, *reses*, certains emplois de *sedere*). Curtius songe à une autre racine sanscrite *sad* «aller»; mais il n'en peut citer d'exemple avec un *d* en latin, et il convient que l'*ē* long de *sēdulus* est embarrassant.

Je crois qu'il faut partir de l'adverbe *sedulo* et qu'il faut revenir à l'étymologie donnée par Nonius Marcellus : «Sedulo significat sine dolo.» En effet, *se dolo* est une expression consacrée comme *se fraude;* on ajoutait souvent l'adjectif *malo*[1]. Plus tard, *sedulo* a eu un sens moins technique; il a signifié simplement «avec exactitude, avec conscience». De l'expression adverbiale on a ensuite tiré l'adjectif *sēdulus*.

On sent encore la signification primitive dans ce passage de Cicéron, *Cluent.* 21 : «Hoc quanquam sedulo faciebat, tamen interdum non defendere, sed prævaricari accusationi videbatur.»

Proportio.

Il y a des mots qui commencent leur existence par l'ablatif, comme on vient de le voir pour *sedulus*. Un autre exemple est *proportio;* ce qui a donné naissance à ce nom, c'est la locution *pro portione*. Ex. : Cic., *Verr.*, VII, 21 : «Nunquam in Sicilia frumentum publice est emptum, quin Mamertinis *pro portione* imperaretur.»

Proportio est donc un nom de même sorte que *proconsul*, *proprætor*, qui sont venus des locutions *pro consule*, *pro prætore*. Le souvenir de cette origine s'est peu à peu effacé. C'est comme quand nous disons en français *le vice-président*, *un vice-amiral :* nous ne sentons plus que le second terme est un génitif régi par le premier.

[1] «Se dulo malo.» *C. L.*, I, 200, 40.

Proprius.

Un autre exemple analogue au précédent est *proprius*, qui vient, ainsi que l'a déjà indiqué d'une manière générale M. Pott, de la locution *pro privo*. On sait que *proprius* s'emploie souvent avec les adjectifs possessifs, par exemple dans cette phrase de Cicéron (*Rosc. Am.*, 52) : «Cum ademerit nobis omnia, quæ nostra erant propria, ne lucem quoque hanc, quæ communis est, eripere cupiat.» Si l'on remplace *propria* par *pro privo*, on voit comment l'adjectif s'est formé. L'abréviation de *prō* en *prŏ* se retrouve dans d'autres mots, tels que *prŏfanus*, *prŏfugus*, *prŏpitius*, *prŏpago*. Pour la contraction de *prīvus* en *prĭus*, nous avons le fait absolument semblable de *Dīvus* devenu *Dĕus* et de *dīvīnus* devenu dans une inscription ancienne DEINVS[1].

Sequester. — Sculna.

Parmi les mots dérivés d'un adverbe, il faut aussi placer *sequester* (génitif *sequestri* et *sequestris*) «dépositaire d'un objet litigieux» et le verbe *sequestrare* «mettre en dépôt, séparer». L'origine de ces mots est l'adverbe *sequestro* «à part» plusieurs fois employé par Plaute et Caton. *Sequestro* est une sorte de comparatif de l'adverbe *sĕcus* «à part».

Il semble que *secus* ait donné naissance à un diminutif **secule* ou **seculo*. De là le mot *sculna*, *sculnæ*, qui est un synonyme de *sequester*.

Pæne.

La tendance naturelle à l'exagération pourvoit toutes les langues de mots qui signifient «à peu près, presque», mais qui à l'origine avaient une valeur beaucoup plus forte. Ainsi l'allemand *fast* «presque» est encore au temps de Luther synonyme de «beaucoup, fort». Ainsi s'explique le latin *pæne*, qui voulait dire «tout à fait» et qui est de la famille de *peniter*, *penitus*. La différence de quantité se retrouve dans *pēnuria* à côté de *pĕnu*; on sait que tous ces mots dérivent de l'idée de provision, les provisions étant mises chez les Romains dans la partie la plus reculée de la maison, d'où l'on est arrivé au sens de «jusqu'au fond, entièrement». Quant à l'*æ* de *pæne*, c'est affaire d'orthographe, comme dans *scæna*, *sæpes*, *cæteri*, *pælex*, *pænula*, *ræda*, *sæculum*.

[1] Voy. ces *Mémoires*, IV, p. 403 et suiv.

Obliviscor.

L'expression française «je me souviens d'une chose» vient de la locution «il me souvient d'une chose» (*subvenit mihi de aliqua re*). Nous en avons le pendant en latin dans *obliviscor rei*, qui signifie littéralement «je m'efface d'une chose». Ce verbe est formé des mêmes éléments qu'*oblino* et *oblitero*. Le verbe *li-n-o* pour *li-nu-o* a conservé son *u* dans *obli(n)viscor*, mais aux dépens de *n* et avec allongement compensatif de la voyelle précédente[1]. Il en est de même dans *livere*, qui marque la couleur jaune ou pâle qui, semblable à un enduit, couvre le visage des malades. De là *livor* et *lividus*.

Virgile emploie encore le participe *oblitus* au sens passif. *Ecl.*, IX, 53 :

Nunc oblita mihi tot carmina.

Le génitif employé avec *obliviscor* est dû probablement à *memini*.

Luculentus «avantageux, digne de foi».

Certains sens de *luculentus* conviennent mieux au primitif *lucrum* qu'à *lux*. Plaute, *Truc.*, II, III, 24 : «Hereditas magna atque luculenta.» *Id.*, *Mil.*, IV, I, 5 : «Condicio nova, luculenta fertur per me interpretem.» Dans ces exemples, la meilleure traduction serait «avantageux». De là le mot a quelquefois passé au sens de «riche». Plaute, *Cist.*, II, 3, 17 : «Ego te reduco et voco ad divitias, ubi Tu locere in luculentam familiam.»

La disparition d'un *r* n'est pas sans exemple en latin et en grec. Nous avons *rufus* pour *rufrus*, σκηπτοῦχος pour σκηπτροῦχος. *Lucrum* lui-même a fait *lŭcillum*. La perte de *r* a pu être favorisée par la présence d'un autre adjectif *luculentus* signifiant «brillant, agréable» et venant de *lux*. Je serais disposé à rapporter au primitif *lucrum* le sens «digne de foi» qu'a notre mot quand il est associé à auctor. Cic., *Att.*, X, 14 : «De duabus legionibus luculentos auctores esse dicebat.» On sait que *locuples* a pris le même sens. Un homme riche est un homme qui présente des garanties.

Piget. — *Tædet.* — *Pudet.*

«*Pigere*, dit Festus (p. 213), interdum pro tardari, interdum

[1] Cf. ce que dit Cicéron de l'*i* long dans *i(n)sanus*, *i(n)felix* (*Orat.* XLVIII). Le *v* est une consonne de durée comme le *s* et le *f*.

pro pœnitere poni solet.» Je crois que le sens de retarder est le plus ancien des deux. Nous le retrouvons dans l'adjectif *piger*. Le primitif est le mot *pix* «poix», dont le *c* s'est changé en *g* comme dans *vicesimus*, *vigesimus*. La même idée d'empoisser se trouve dans *tædet*, qui vient de *tæda* «arbre résineux». Ces expressions à signification morale ont commencé habituellement par un sens matériel. C'est ainsi que *pudet* exprime l'idée de «frapper», d'«abattre». Cf. *tripudium*.

Loqui.

Le rapprochement aujourd'hui généralement admis entre *loqui* et le grec *λάσκω*, aor. *ἔλακον*, pèche à la fois pour le sens et pour la forme. *Loquor* ne s'emploie jamais en latin que de la parole humaine, du discours intelligent; s'il est employé en poésie d'objets inanimés (Mænalus argutumque nemus pinosque loquentes Semper habet), c'est par une personnification voulue. On en peut dire autant de l'adjectif *loquax* appliqué par Virgile aux grenouilles : «ranæ loquaces»; ce sont les grenouilles bavardes. Par opposition à *dicere* qui marque la parole oratoire, *loqui* désigne le langage de la conversation et de la discussion. Cicéron a indiqué par deux fois cette différence (*Brutus*, 58; *Or.*, XXXII, 113; cf. Quintil., XII, VI, 5[1]).

Opposé à *fari*, le verbe *loqui* désigne, selon Varron, le parler intelligent, tandis qu'on peut employer le premier verbe à propos d'un enfant ou même d'une corneille. Tous ces renseignements contredisent le rapprochement avec *λάσκω*, qui veut dire «craquer, résonner», et qui s'emploie, par exemple, en parlant d'un bouclier traversé d'une flèche. Si *λάσκω* a fini par s'employer de la parole humaine, c'est toujours avec une nuance de mépris. D'autre part, le *qu* du verbe latin ferait attendre en grec, non un *κ*, mais plutôt un *ϖ*. On a rapproché, en outre, le sanscrit *lap*, *rap*, qui s'emploie, dans les Védas, du bourdonnement des mouches et qui ne convient pas plus que *λάσκω* pour le parler articulé et sensé qu'exprime *loqui*.

La vérité, c'est que *loquor* est seul de son espèce. Toutes les fois qu'un fait de cette nature se produit, on doit soupçonner une acception détournée et métaphorique. Une circonstance à laquelle on n'a pas assez fait attention, c'est que *loquor* est un verbe déponent, par conséquent réfléchi : il peut donc avoir bien des significations, comme on le voit, par les expressions «s'entretenir, s'exprimer, s'expliquer, s'ouvrir». C'est l'un de ces deux

[1] L'adjectif *eloquens* ne doit pas faire objection. On sait que les participes devenus adjectifs s'écartent souvent beaucoup du sens primitif.

derniers sens que je reconnais dans *loquor;* le mot latin dont il est tiré n'est autre que *locus*. Nous avons la même métaphore dans l'allemand *sich ausbreiten*, dans l'anglais *to explain one's self*. Varron avait déjà proposé *locus*, mais en y arrivant par une autre route : «quod is qui loquitur suo loco quodque verbum sciens ponit.» L'étymologie du savant grammairien prouve au moins que la parenté des deux mots était encore sensible pour les contemporains de César.

Fuscus, *furvus*.

Ces deux adjectifs, qui désignent une couleur noirâtre, supposent un ancien substantif **fus* «fumée» = *θύος*. Le suffixe *co* de *fuscus* est le même qui, joint à *ros* «rosée», a fait **roscus* «couvert de rosée», d'où *roscidus*.

Jusum.

Jusum est un adverbe latin deux fois employé par saint Augustin en opposition à *susum :* «Quod *susum*, faciens *jusum;* quod deorsum, faciens sursum. *Jusum* vis facere Deum, et te *susum?*» (Tract. 8 *in Ep.* 1 *S. Joann.* n. 2.) «*Susum* me honoras, *jusum* me calcas.» (Tract. 10, n. 5.)

Dans le premier tome de ces *Mémoires*, p. 167, j'expliquais *jusum* comme étant pour *diusum*, *deusum*, *deversum*. Mais *deversum* a déjà fait *deorsum*, et l'on ne s'expliquerait pas bien le changement de *de* en *di*.

Je crois aujourd'hui que *jusum* est pour *invorsum*. La réduction de *in* à *i* est attestée par de nombreuses formes recueillies dans le livre de Schuchardt. La contraction de *i*(*n*)*vorsum* en *jursum* et *jusum* était d'ailleurs appelée par les composés comme *rursum*, *sursum*.

Le mot dont nous allons traiter nous présente un exemple d'une contraction toute semblable.

Jocus.

La phrase ombrienne : *Estu iuku habetu* (*Tab. Eug.*, II, *b*, 23) signifie «istam invocationem habeto», et le mot masculin ou neutre dont *iuku*(*m*) est l'accusatif serait représenté en latin par un substantif **invocus* ou **invocum*. Ce mot s'est conservé, mais avec le sens tout spécial d'appel plaisant ou provoquant, dans *jocus*, pluriel *joca*. Il n'y a rien de surprenant à ce qu'un terme employé dans la langue religieuse chez un peuple ait été pris dans

un sens profane et familier chez un autre[1]. La forme contractée du mot, qui est empruntée au parler populaire, empêchait de sentir sa parenté avec *invocare*.

Annona.

Il y a des dieux romains dont les noms ont pris une acception tellement matérielle que la divinité a fini par être oubliée; mais la forme du nom permet quelquefois d'en reconnaître l'ancien caractère sacré. Tel est le cas pour *Annona*, qui a dû être d'abord le nom d'une déesse présidant aux approvisionnements de l'année; le mot est formé comme *Pomona*, *Bellona*. La déesse *Annona* devait donc avoir un rôle analogue à celui des Lares et des Pénates, avec cette différence qu'elle avait un caractère plutôt public que privé. Mais son nom a signifié ensuite «approvisionnement, prix du blé, cherté», à peu près comme si les noms de *Ceres* et *Liber* n'étaient restés que dans le sens de «pain» et de «vin». La linguistique suffirait, à la rigueur, pour faire rétablir dans son rang la déesse *Annona*; mais heureusement elle est confirmée par l'épigraphie. On connaît un monument (Gruter, LXXXI, 10; Orelli, 1810) élevé par un boulanger ANNONAE SANCTAE.

Donec.

Dō-nec signifie littéralement «et ne pas encore». On voit clairement ce sens dans le passage suivant des *Douze Tables* cité par Festus (p. 348) : «Quandoque sarpta donec dempta erunt (quand ils seront émondés et pas encore cueillis).» Il est aisé de comprendre comment il a passé au sens de «jusqu'à ce que» par l'exemple de phrases telles que celle-ci : «Nunquam destitit suadere, orare, usque adeo donec perpulit» (Tér., *Andr.*, IV, 1, 38).

Il est donc vrai de dire que *donec* n'est pas autre chose que *necdum* retourné. On voit, en outre, que *donicum* doit se décomposer en *do-ni-cum*.

Satelles, Metellus.

J'ai expliqué ailleurs (*Bulletin*, t. IV, p. xlj) les satellites comme les gens à gages qui accompagnaient le maître aux champs. Un diminutif inusité **satellum* a donné *satelles* comme *cælum* a donné *cælites*.

Il y a un autre nom propre, celui-là devenu illustre chez les

[1] Rapprochez, par exemple, l'anglais *gospel* «évangile», littéralement «parole de Dieu» (*god-spell*), et l'allemand *spiel* «jeu».

Romains, qui avait à l'origine une signification analogue : le nom des *Metelli*. Festus, p. 147 : «Metelli dicuntur in re militari quasi mercenarii. Accius in Annalibus : Calones famulique metellique caculæque. A quo genere hominum Cæciliæ familiæ cognomen putatur ductum.» — Gloss. Lab. *Metellus*, *μίσθιος*. — *Metellus* suppose un ancien *metulus*, formé de *metere* «moissonner», comme *bibulus* de *bibere*.

Inquam.

Inquam est ordinairement expliqué comme un présent de l'indicatif. Mais on peut, et avec plus de raison, y voir un aoriste; car, à l'exception de *sum*, on ne trouve en latin le *m* que dans les temps à désinences secondaires. La signification est celle d'un aoriste. Cicéron (*Catil.*, III, 5) raconte qu'il a fait venir l'un après l'autre plusieurs complices de Catilina et qu'il leur a fait avouer leur crime : «Tum ostendi tabellas Lentulo; et quæsivi cognosceretne signum. Annuit. Est vero, *inquam*, signum notum, imago avi tui, etc.» Dans cet endroit, le mouvement du discours appelle le passé. De même dans les répétitions. Cic., *Phil.*, II, 44 : «Sed præterita omittamus. Hunc unum diem, hunc unum, inquam, hodiernum diem, hoc punctum temporis, quo loquor, defende, si potes.» Ici encore «ai-je dit» convient au moins aussi bien que «dis-je».

Mais de quel verbe *inquam* est-il l'aoriste? Si nous séparons le préfixe *in*, il nous reste seulement la syllabe *-quam*, laquelle est évidemment mutilée. Le mot a subi une de ces syncopes familières au vieux latin : *malo* pour *mage-volo*, *do-drans* pour *de-quadrans*, *sem-bella* pour *semi-libella*, *sortus* pour *sur-rectus*, *sursum* pour *sub-versum*. Ces syncopes sont surtout fréquentes quand le second terme commence par un *j* ou par un *v*; je rappelle les composés de *jacio*, de *verto*, de *venio*.

Un fait sur lequel la linguistique aurait dû insister davantage depuis que les recherches de M. Ascoli ont porté la lumière dans la question des deux *k* indo-européens, c'est que le grec *Ϝεπ* «dire» (d'où *εἶπον*) et le sanscrit *vac* «dire» (d'où *avōcam*) appellent en latin un *qu*. Au lieu de ce *qu* nous trouvons partout un *c* dans les mots comme *vox*, *vocare*, *præ-(vo)co* ou *præ-(ve)co*. Mais peut-être ces mots ne sont-ils pas en latin les plus anciens représentants de la racine en question.

Si nous avions un verbe de la troisième conjugaison, il devrait faire **vequere* ou **voquere*. C'est précisément ce verbe que je reconnais dans *in-(ve)quam* ou *in-(vo)quam*, qui est le pendant exact, pour le sens, du grec *εἶπον*. La présence d'une forme aussi archaïque qui a seule survécu à tout l'aoriste s'explique par l'emploi du mot

comme incise. Dans cette position, les termes anciens se maintiennent en dépit des changements survenus dans le vocabulaire et la grammaire. C'est ainsi que, chez Platon, et même chez Lucien, on trouve fréquemment ἦ δ'ὅς «inquit ille», quoique le verbe d'où vient ἦ fût depuis longtemps hors d'usage. Nous voyons qu'en français, dans les propositions incidentes comme *dis-je*, *dit-il*, la langue a conservé une ancienne inversion.

Il eût été étrange que le latin n'eût rien gardé d'un mot aussi fréquemment employé que le grec *εἶπε*, le sanscrit *uvāca; inquam*, *inquit* vient combler cette lacune. Le préfixe est le même que dans *ἐν-έπω*.

Il reste à dire un mot de l'impératif *inque*[1] et des formes *inquio* (rare), *inquiunt*, *inquies*, *inquias*, *inquiebam*. Ces dernières doivent-elles être rapportées à la conjugaison de *capio* ou à celle d'*audio?* La question a déjà occupé les anciens : Priscien (X, init.) se prononce pour la troisième conjugaison, Diomède (I, 375 P.) pour la quatrième. Je serais disposé à admettre une double conjugaison, comme pour *parĕre* et *parīre* (*reperīre*, *comperīre*), pour *arcessĕre* et *arcessīre*. Je suppose qu'on disait *invequĕre* et *invequīre*.

J'ai expliqué plus haut *jocus* par le même verbe. La différence dans le traitement de la syllabe initiale nous laisse entrevoir une différence d'accentuation; le verbe reculait l'accent sur la préposition, tandis que le substantif, même précédé d'un préfixe, gardait son accent.

Quant à la présence du *c* dans les mots cités plus haut, elle tient sans doute à un intermédiaire **vocus* ou **vocum;* c'est ainsi que *socius*, à côté de *sequor*, suppose un intermédiaire **socus* «le suivant» ou «l'action de suivre».

Duntaxat.

Le mot *inquam* me rappelle un autre mot où est restée une forme verbale très archaïque : c'est l'adverbe, ou plutôt la locution adverbiale *duntaxat*. Avant d'en donner l'étymologie, il faut d'abord en marquer la signification. *Duntaxat* signifie «jusque-là, seulement». Paul, *Dig.*, XXVI, VII, 11 : «Tutor non rebus duntaxat, sed etiam moribus pupilli præponitur.» Déjà dans l'antiquité on a discuté pour savoir dans quel sens doit être entendue la limite marquée par *duntaxat*. Ulp., *Dig.*, L, XVI, 202 : «Cum in testamento scriptum esset ut heres in funere duntaxat aureos centum consumeret, non licet minus consumere : si amplius vellet, licet, neque ob eam rem contra testamentum facere videtur.»

[1] Chremes : «Ubi Clitipho nunc est?» — Syrus : «Eccum me! inque». — Clitipho : «Eccum hic tibi».

L'étymologie est *dum taxat*. Le second mot est une forme de subjonctif aoriste de *tango*, analogue à *λύσῃ*, *γράψῃ*.

Nous avons conservé ici, comme dans *inquam*, un exemple unique d'un temps partout ailleurs tombé en désuétude.

Sōlus, *sollus*.

Quel est le rapport de ces deux mots, dont l'un veut dire «seul» et l'autre «entier»? Je crois qu'au fond ce sont deux orthographes différentes d'un seul et même mot. Le sens primitif est «entier» (*ὅλος*, *sarva*). Pour comprendre comment de cette signification on a passé à celle de «seul», il faut partir, non de l'adjectif, mais de l'adverbe. Cic., *Leg.*, I, 20 : *De re una* solum *dissident : de ceteris mirifice congruunt* «ils diffèrent *en tout* sur un point : pour le reste ils sont en parfait accord». *Id.*, *Phil.*, II, 32 : *Nos nuntiationem* solum *habemus, consules etiam inspectionem* «nous avons *en tout* la *nuntiatio :* les consuls en outre l'*inspectio*». Joignez-y la locution si usitée : *non solum... sed etiam...*, qui a dû beaucoup contribuer au changement du sens. En français, au lieu de «seulement», on dit, dans le langage familier, «en tout et pour tout».

L'adverbe *solum* a donc frayé la voie à l'adjectif *solus*. Celui-ci est d'ailleurs employé souvent avec *unus*. Cic., *Har. resp.* 2 : *Uno illo solo antistite sacrorum dissentiente.*

Un amateur d'étymologies latines, M. Gréard, me fait observer que c'est ainsi, et non par hypallage, qu'il faut sans doute expliquer le vers de Virgile :

Ibant obscuri sola sub nocte per umbras.

Sola nox était une de ces locutions toutes faites, un de ces archaïsmes que Virgile aimait à encadrer dans ses vers. Il signifiait «nuit complète, nuit close»[1].

Michel Bréal.

[1] M. Louis Havet m'apprend que, pour l'étymologie de *sedulo* et pour celle de *inquam*, je me suis rencontré avec M. Bücheler (*Rheinisches Museum*, XXXV, p. 629 et 632), qui rapproche, en effet, de *inquam* l'éléen *ἐνπει*, sans s'expliquer sur le temps représenté par le verbe latin.

QUELQUES MOTS FRANÇAIS

D'ORIGINE ORIENTALE.

Le nombre des mots français dont l'étymologie reste à établir est encore considérable. J'ai maintes fois exposé les raisons qui permettent, pour quelques-uns de ces termes inexpliqués, de recourir aux langues orientales et spécialement à l'arabe. Sans revenir sur ces généralités, je me bornerai à exposer ici de nouvelles conjectures sur un petit nombre de ces mots, dont les idiomes européens ne semblent fournir aucune explication satisfaisante.

Housse, *Gousse*.

Ces deux mots sont assez voisins de son et de sens pour qu'on soit porté, avec Scheler, à leur chercher une origine commune. Mais voyons d'abord les étymologies proposées. Diez rattache *gousse* à un vocable bizarre *gallicicia*, qui peut être une fausse leçon pour *gallicia*, qui, s'il a existé, aurait pu se contracter en *galcia*, d'où serait né en français *galce*, *gausse*, qui aurait pu sans trop de difficulté passer à *gousse*. On s'élèverait ainsi de *gousse* à l'aventureux *gallicicia* par une échelle de trois ou quatre degrés d'autant plus branlants que les seules formes connues, *gousse*, ital. *guscio*, *guscia*, *gossa*, ne présentent aucune trace d'un ancien *l*. Nous aimons mieux chercher ailleurs.

Pour *housse*, l'embarras n'est guère moindre. On cite des mots bas latins *hulcia*, *hulcitum*, qui manquent dans Du Cange, et qu'on rapporte à l'ancien haut allemand *hulst* « fourreau ». Cela n'est point absolument impossible. Mais il faudrait quelques notions plus certaines sur l'existence, la date et la valeur des formes *hulcia*, *hulcitum*, Du Cange n'en ayant pas d'autres que *hucia*, *hussia*, *houcia*, *housia*, où nous constatons encore l'absence de *l*. L'ancien français nous offre *huche*, *houce*, *housée*.

Sans la répugnance ordinaire des romanistes pour les étymologies arabes, quoi de plus simple que de tirer tous ces mots de l'arabe *ghouchia*, dont le sens est identique : enveloppe, voile,

étoffe qui couvre, housse, gaîne. Y a-t-il plus de difficultés à attribuer une origine orientale à ce terme qu'à d'autres mots relatifs aux tissus, meubles et objets d'habillement, tels que *baldaquin*, *mousseline*, *matelas*, *hoqueton*, *taffetas*, *aubarde*, etc., dont on ne conteste plus la dérivation arabe? On sait que le français *houce*, *housée* désignait spécialement l'enveloppe dont les chevaliers se servaient pour cacher leurs écus; c'est un des sens particuliers du mot arabe, et c'est peut-être de là que nous est venu le mot au temps des croisades.

On n'objectera pas que le terme arabe a pu être emprunté des croisés; car *ghouchia* se rattache tout naturellement à la racine arabe *ghacha* «couvrir, envelopper» [1].

Quant à notre terme *gousse*, mon sentiment est que nous l'avons pris de l'italien *guscia* (forme ancienne, comme nous l'apprend le dictionnaire *della Crusca*, passée plus tard au masculin *guscio*); et l'italien est la transcription pure et simple du même terme arabe *ghouchia.*

Gant.

Gant, nous dit-on, est le bas latin *wantus*, dont l'origine est germanique. Germanique, pourquoi? simplement parce qu'on ne lui trouve pas d'étymologie latine. Mais d'où vient ce vêtement de la main? M. Quicherat nous l'apprend (p. 100 de son *Histoire du costume en France*) : le gant est originaire de la Perse, où la chasse au faucon avait fait inventer le gantelet du fauconnier. Or ce gantelet (et plus tard le gant ordinaire) se nomme en persan *destwân*, mot à mot «gardien de la main», de *dest* «main» et *wân* «gardien». En passant de la Perse aux pays occidentaux, le mot a perdu sa première partie, justement la plus caractéristique (comme notre terme *vapeur* pour *bateau à vapeur*).

Wân, dans le persan moderne, ne s'emploie plus qu'en composition (comme dans *fîl-wân* «gardien d'éléphants»), à moins qu'on ne veuille l'identifier à *bân* «prince, gouverneur» (d'où notre terme *banat*, mot à ajouter aussi à mon *Dictionnaire étymologique*).

Moutard.

Ce mot, au sens de «jeune garçon», n'est pas ancien dans notre langue et n'a point de correspondant dans les idiomes congénères.

[1] Il est parfois difficile de décider lequel est le primitif, du mot européen ou du mot oriental. Quand les croisés appellent le champ du Potier à Jérusalem «Charnier de *Chaudemar*,» nous sommes bien assurés que *Chaudemar* est une altération de la dénomination indigène *Haceldama*. Mais lorsqu'ils nomment *Coquet* (ou *Belvoir*) une forteresse située en Palestine, entre Beiçân et Tibériade, et que nous voyons les Arabes donner au même lieu le nom de *Kaoukeb* «étoile», nous ne saurions dire laquelle des deux appellations a donné naissance à l'autre.

L'origine en est si peu établie, que Littré en est réduit à le rapprocher de l'espagnol *muchacho* «que nos soldats pourraient avoir rapporté en le corrompant.»

Chez les musulmans aisés, en Orient, lorsqu'un petit garçon a atteint l'âge de sept à huit ans, on procède à la cérémonie de la circoncision. C'est une fête de famille qui donne lieu à une grande cavalcade à travers la ville, avec accompagnement de musiciens, de lutteurs, de faquirs chantant des complaintes. Au milieu d'un cortège d'enfants endimanchés, de femmes qui poussent des cris de joie, le *moutard*, coiffé d'un élégant tarbouch, les bras et les jambes chargés de bracelets d'argent, parcourt les rues à cheval, suivi du barbier qui doit faire l'opération le lendemain.

Ce n'est pas sans raison que nous avons désigné le héros de la fête par cette qualification, en apparence un peu familière, de *moutard*. Loin d'en être offensé, l'enfant la réclame comme lui appartenant légitimement. En effet, *moutard*, c'est-à-dire, avec l'orthographe arabe, *mouṭâher*, est l'épithète caractéristique du petit garçon qui va subir la circoncision (l'accent tonique est sur *â* et la voyelle finale atone ne s'entend point).

Ne pensez-vous pas que des voyageurs français, assistant à des fêtes de ce genre et entendant la foule répéter : voilà le *mouṭâher*, ont pu nous rapporter ce mot, et presque *sans le corrompre? Mouṭâher* est régulièrement dérivé de *ṭâhara*, proprement «purifier», et par euphémisme «circoncire».

Levanti.

Le dictionnaire de Littré confond ce terme avec le mot *Levantin*, dérivé de Levant. Il faut l'en séparer complètement. *Levanti*, qu'il vaut mieux écrire *lévanti* par un accent aigu, désigne un soldat volontaire (particulièrement ceux qui servaient dans la flotte turque). Le mot ne vient pas du substantif français *levant*, mais du persan *lewend*, proprement «libre, indépendant», puis «soldat volontaire, aventurier, homme sans foi ni loi». Appliqué aux soldats de la marine turque, il a fait le tour de la Méditerranée. On le trouve sous la forme *lebendis* (accent tonique sur la pénultième) dans le dialecte languedocien de Montpellier, où il signifie un finaud, un homme dégourdi, habile à se tirer d'affaire.

On peut voir sur *lewend* une note de Silvestre de Sacy dans les *Notices et extraits*, t. IV, p. 421.

Amaluc.

Dans l'ouvrage d'Étienne Villa intitulé *Nouveaux gasconismes corrigés* ou «Tableau des principales expressions vicieuses usitées

dans la partie méridionale de la France »[1], on trouve à son ordre alphabétique un nom, *amaluc* « la hanche », proprement « la tête supérieure du fémur », et un verbe qui en dérive, *amaluguer* « déhancher ». *Amaluc* est encore d'un usage populaire à Montpellier pour marquer la hanche et les parties charnues qui l'avoisinent. « Les Sarrazins ou Arabes, ajoute Villa, qui ont régné une quarantaine d'années dans nos départements et qu'on croit avec raison avoir fondé l'École de médecine de Montpellier, y ont introduit probablement le mot d'*amaluc* et bien d'autres. » (T. I, p. 17, 18.)

Amaluc, en effet, doit être une corruption de l'expression arabe *a'ẓm al-houqq*, prononcée *ozamalhouq*, *os amaluc*. *Houqq* en arabe signifie « boîte », et c'est le nom que les anatomistes donnent à la cavité cotyloïde, dans laquelle s'articule la tête du fémur (voir, par exemple, Avicenne, l. Ier, p. 17 du texte arabe de Rome.) *A'ẓm al-houqq* signifie « l'os de la cavité cotyloïde », c'est-à-dire la hanche. En empruntant cette expression à l'arabe, on aura pris la première syllabe pour le mot *os*, et, pour simplifier, on aura dit simplement *amaluc*.

Aufage.

Ce mot, depuis longtemps oublié, appartient à notre vieille langue du moyen âge. Il était d'un usage assez fréquent, comme le prouvent les exemples suivants :

> Challes le roy fu de moult grant courage;
> La cité voit et l'ancien estage,
> Qu'a force tiennent li Sarrazin *aufage*[2].
>
> (*Aymeri de Narbonne*, dans l'*Archiv* de Herrig, t. LVI, p. 17.)
>
> Il a fait serement tel qu'i font li *aufage*.
>
> (*Baudoin de Sebourg*, II, 280.)
>
> Quar ·xxx· rois i ot et ·xiiii· soudanz,
> Aumaçors et *aufages* ne vous sai dire quanz.
>
> (*Chanson des Saxons*, I, p. 10.)
>
> .....Amirant, roys, *aufages*.
>
> (*Chevalier au Cygne*, v. 5226.)

Ces citations et celles que j'y pourrais joindre montrent que les écrivains qui employaient le mot *aufage* n'y attachaient point une signification bien précise. L'éditeur du *Chevalier au Cygne*, M. de

[1] Montpellier, 1802, 2 vol. in-8°.

[2] L'éditeur, M. Adolf Kressner, avait corrigé *aufage* en *saurage*. M. Chabaneau a rétabli la vraie leçon (*Revue des langues romanes*, XI, 149).

Reiffenberg, conjecture (note au vers 5226) qu'*aufages* désignerait des personnes nobles et puissantes, des grands seigneurs. Cette conjecture est en parfait accord avec l'étymologie que je propose. Je regarde *aufage* comme représentant l'arabe *al-ḥâdjdji*, le hadji, celui qui a fait le pèlerinage de la Mecque. On sait la valeur que les musulmans ont toujours attachée à ce titre. Pour le changement de *ḥ* en *f*, fréquent dans le passage de l'arabe à l'espagnol, on peut comparer en français *fabrègue*, *falque*, venant de l'arabe *ḥabaq*. *ḥalq*.

Aumaçor.

Ce mot, qui se lit dans le troisième passage ci-dessus cité, «*aumaçors et aufages*», n'est autre que l'arabe *al-mansour* «le victorieux», épithète fréquemment appliquée aux souverains, aux princes, aux généraux, nom propre très répandu, que nous transcrivons d'ordinaire par *Almanzor*. Cette étymologie, je crois, a déjà été donnée.

Ribaud.

Le terme *ribaud*, dit Littré, est d'origine incertaine. On a proposé trois étymologies, toutes germaniques : 1° *bald* «hardi» avec un préfixe *eri*, d'où *eribald*, qui signifierait «très hardi»; 2° *reiben* «frotter», de sorte que *ribaud* répondrait au latin *perfrictus* «adroit, fourbe»; 3° *hrîpâ*, *rîbe* «prostituée». Aucune de ces trois explications n'est de nature à satisfaire pleinement, et l'on me permettra d'en proposer une quatrième.

Rappelons-nous que le sens primitif (dans le français du XIIe et du XIIIe siècle) est «soudard» (spécialement «fantassin») avec toutes les qualifications péjoratives que ce terme comporte. Lisons maintenant ce passage du géographe arabe Ibn Haouqal, qui écrivait dans la seconde moitié du Xe siècle :

«Il y a en Sicile, tout le long des côtes, un grand nombre de *maisons de refuge*, remplies de soudards, de bandits, de drôles effrontés, jeunes et vieux, qui feignent la dévotion pour extorquer l'argent des aumônes et insulter les femmes honnêtes. Proxénètes et sodomistes pour la plupart, ils se réfugient là, faute de ressources et faute d'autre gîte, pour y trouver protection (contre la haine publique)». (*Bibl. Geog. arabicorum*, texte arabe publié par de Goeje, t. II, p. 85.)

Ces soudards, ces drôles, hypocrites, luxurieux, effrontés, ne figurent-ils pas bien *li ribaut* de nos écrivains du moyen âge? Or ces «maisons de refuge» où ils cherchaient asile, sorte d'hôtelleries gratuites ou d'hospices, très répandues, non seulement sur les rivages siciliens, mais sur toutes les frontières musulmanes, où elles servaient souvent de casernes aux milices irrégulières,

elles se nomment en arabe *ribâṭ* (au singulier). C'est ce mot *ribâṭ* qui est devenu notre *ribaud;* le nom de l'établissement est passé aux habitants. D'après l'esquisse que trace de ceux-ci le géographe arabe, on comprend sans peine le sens peu flatteur qu'a pris le terme dans la bouche des Normands de Robert Guiscard.

Par une singulière coïncidence, *ribaud* se trouve ainsi rattaché à la même racine que *marabout* «moine ou religieux musulman». On remarquera que ce dernier terme a pris une extension de sens analogue, mais de direction contraire à celle que nous venons de constater pour *ribâṭ;* celui-ci, après avoir désigné la demeure, a marqué les habitants; *marabout*, au contraire, après avoir signifié «un dévot, un saint», se dit maintenant en Algérie de la demeure du saint, c'est-à-dire de son tombeau ou de la chapelle élevée en son honneur.

Dans la forme italo-espagnole *ribaldo, rubaldo*, la lettre *l* peut être regardée comme amenée par la dentale *emphatique* du mot arabe; le *ṭ* final, s'affaiblissant en *ḍ*, appelle volontiers devant lui cet *l* dans le passage à nos idiomes méridionaux; comparez en espagnol *alcalde = al-qâḍi*, *albayalde = al-bayâḍ*, *arrabalde = ar-rabaḍ.*

L. Marcel Devic.

WO, WE EN INDIEN PRÉHISTORIQUE.

Le latin, qui change les syllabes initiales *uoi*, *uos*, *uor* en *uei*, *ues*, *uer*, semble, au contraire, avoir changé l'*e* en *o*, sous l'influence d'un *u* consonne, dans *uŏmo* = *ἔμω*, dans *nŏuem* = *ἐννέα*, etc. Et c'est le groupe *wĕ* qu'il change en *ŏ* dans *sŏcer* = *ἑκυρός*.

L'indien préhistorique a gardé la trace d'une influence analogue de l'*u* consonne. Le sanscrit *vā* «ou» suppose **wŏ*, comme *dāru* suppose **dŏru* = *δόρυ*: or ce **wŏ* est sorti de **wĕ* = latin *uĕ* = grec -*ϝέ* dans *ἠέ*.

Dans le nombre six, la voyelle ario-européenne était *e :* latin *sex*, grec *ἕξ*, etc. Devant cet *ĕ*, il y avait un *u* consonne, qui subsiste encore dans le zend, le celtique, etc. Le sanscrit *ṣōḍaça* «seize» est donc pour **ṣwĕṣḍ-*, qui est devenu d'abord **ṣŏṣḍ-* à peu près comme en latin **swĕkuros* est devenu *sŏcer*[1].

[1] On ne peut attribuer le timbre de l'*ō* à la cérébrale qui suit, car c'est un *ē* qu'on trouve devant *ḍ* dans *tṛṇēḍhi* pour *tṛṇĕẓhṭi*, 3ᵉ p. sg. de la racine *tṛh*.

WO, *WE* EN LATIN.

I.

Vĕster est pour *uŏster*, et *uēnum* vient de **wĕsnom* pour **wŏsnom* (*Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 311). *Vīcus* vient de **wĕikos* pour **wŏikos* = οἶκος, et *uīnum* de **wĕinom* pour **wŏinom* = οἶνος (*Bulletin de la Soc. de ling.*, IV, p. xlij). A côté de *uīcus*, *uīnum*, il faut citer encore *uīs*, seconde personne de *uolo*. Cette forme a une racine distincte de celle de *uolo*; elle correspond au sanscrit *vēṣi* «tu désires» (Osthoff, *Rheinisches Museum*, XXXVI, 1881, p. 486). *Vīs* ne peut venir immédiatement que de **wĕis*; mais la forme encore plus ancienne *uois* est peut-être conservée dans l'inscription du pot à trois ouvertures de *Duenos* ou Bennus (Osthoff, *ibid.*; Bücheler, *ibid.*, p. 239).

Les mots qui précèdent font voir qu'en latin les syllabes initiales *wŏs*, *wŏi* se changent en *wĕs*, *wĕi*. Je dois à M. de Saussure la remarque que *uespa* pourrait bien être pour **wŏspa*, ce qu'indiquent l'*a* du lithuanien *vapsà*, l'*o* de l'ancien breton *guohi* «fucus» (rapprochement dû à M. Loth). Les langues romanes attestent que l'*e* de *uespa* est bref.

La syllabe initiale *wŏr* se change de même en *wĕr*. Ainsi s'expliquent les alternances *uorto* et *uerto*, *uortex* et *uertex*. *Vorto* suppose un ancien **wr̥tō* comme *cor, cordis* suppose **kr̥d*. Et ce mot n'est pas le seul où *er* représente un ancien *ŏr* sorti de *r̥*; on a (ainsi que me le fait remarquer encore M. de Saussure) *uerres* pour **wr̥ses* (sanscrit *vr̥ṣan*, grec ἄρσην «mâle»), *uermis* pour **wr̥mis* (gothique *vaurms* «serpent»), *uerbum* pour **wr̥fom* (gothique *vaurd*, vieux prussien *wirde*), *uerbena* et *uerbera* (comparez ῥάβδος, le lithuanien *virbas* «riz» et «baguette», etc.), *uerruca* (comparez le lithuanien *wirszas* et le slavon *vrŭχŭ* «sommet»).

Verrere vient d'un ancien *uorrere*, conservé dans des composés archaïques.

Je crois qu'on peut formuler cette loi : en ancien latin un *ŏ*, précédé d'un *u* consonne initial, et suivi d'un autre phonème appartenant à la même syllabe, se change en *ĕ*.

Cette loi a dû s'exercer devant l'*l* tout comme devant l'*s*, l'*i* et l'*r*. Il est donc très possible que *uelle* soit pour **wolle*. L'*o* se retrouve en grec comme voyelle radicale de βούλομαι. Mais, devant l'*l*, notre loi a été généralement annulée par l'influence de cette liquide, qui a ramené à *ŏ*, *ŭ* tous les *ĕ* qui la précédaient dans une syllabe initiale (hormis devant *ll* ou *li* et après *c* ou *g*; voir ci-dessous, p. 46). On a eu ainsi *uŏluo* pour **wĕluo* (ἐλύω), *uulsus* pour **welsos*. La troisième personne *uult* a très probablement passé successivement par **wolti*, **wolt*, **welt*, **wolt*.

II.

La date du changement de *wŏ* initial en *wĕ*, devant un phonème qui clôt la syllabe, est très récente, puisque nous avons des renseignements de nature historique sur les couples *uorto uerto*, *uoster uester*, etc. Elle est postérieure à la chute d'*s* devant une muette sonore, avec allongement compensatif, que l'on a, par exemple, dans *dī'duco* et *iu'glans*. En effet **wŏs*, forme latine primitive du sanscrit *vas* (devenue *uōs* en latin classique comme **tŭ* = *σύ* est devenu *tū* et comme **tĕd* = *σέ* est devenu *tēd*), a donné *uōbis*, qui suppose antérieurement **wŏsbis* et non **wĕsbis*. Mais notre loi est antérieure à la chute d'*s* devant une nasale (*pā'nis*, *dū'mus*), puisque l'on a en latin *uēnum*, qui suppose déjà **wĕsnom* et non plus **wŏsnom*. La chute d'*s* devant *g*, *d*, *b* est donc plus ancienne que la chute d'*s* devant *m*, *n*; et effectivement nous connaissons par les monuments *triresmos* et *Losna* (*Luna*), mais non **disgredior*, **disduco* ou **nosbis*.

Si l'on suit par la pensée l'idiome ario-européen, depuis la forme qu'il avait avant la séparation primitive, jusqu'à la forme qu'il a reçue dans la langue d'*oui*, on constate qu'au moins à cinq dates différentes l'*s* qui fermait une syllabe a subi l'influence d'une loi destructive :

1° Le sanscrit *sīdāmi*, par un *d* dental, et le latin *sīdo* supposent un ancien verbe **sisdō*, formé de la racine *sed* comme *gigno* de la racine *gen*, et dont l'*s* est tombée avec allongement compensatif dès l'époque ario-européenne. A la même date remontent les finales ariques de *açvō*, *açpō* = *equŏs* = *ἵππος*; -*ō* n'est à l'origine qu'un doublet syntactique de -*ŏs*[1];

2° Le sanscrit *nīḍas*, par un *ḍ* cérébral, et l'allemand *nest*, montrent que *nīdus* a été tiré de **nĭsdos* seulement à l'époque latine, en même temps que *uōbis* de **wŏsbis*;

3° Ainsi qu'il a été dit, c'est plus tard seulement que le latin a tiré *rēmus* de **resmos*, *uēnum* de **wŏsnom*;

4° et 5°. En français, la réduction de *pasme* à *pâme* est plus ancienne que la réduction de *paste* à *pâte*.

Elementa.

On sait que les Latins, ayant adopté les lettres grecques, leur ôtèrent leurs noms gréco-phéniciens et substituèrent à cette nomenclature incommode et arbitraire une nomenclature rationnelle. Les voyelles s'appelèrent *ā*, *ē*, *ī*, *ō*, *ū*; l'aspiration, *hā*; les

[1] *Catvārō* = *τέτταρες* s'explique par analogie; *catvāras*, en phonétique syntactique, a été traité comme *açvas*.

muettes, *kā*, *qū*, et *cē*, *gē*, *tē*, *dē*, *pē*, *bē*; la semi-voyelle double, *ix*; les semi-voyelles simples, *ef*, *el*, *em*, *en*, *er*, *es*.

Supposons que les Latins aient cherché une façon de désigner l'ABC : ils devaient presque forcément la tirer des noms des lettres; ainsi *ἀλφάϐητος*, ABC, en italien *abbicci*... Or les Latins ne pouvaient se contenter de joindre les deux premiers de ces noms : le radical composé *ā-bē*, soit qu'il restât sans déclinaison, soit qu'on s'ingéniât à l'allonger d'un suffixe déclinable, n'eût pas eu la transparence du grec *ἀλφά-ϐητ-ος*. Trois noms, quatre à plus forte raison, pris au commencement de l'ABC, eussent donné un radical composé bien pesant, *ābēcē*, *ābēcēdē*; c'est cette dernière forme qui sert de base au dérivé adjectif *abecedarius*, mais il date d'un temps où l'on ne prononçait plus les longues; et d'ailleurs le latin des bas temps, qui a eu l'honneur d'enfanter cet adjectif, n'a pas su pour cela créer un substantif qui signifiât l'ABC. A quel suffixe, en effet, eût-on recouru pour former un tel substantif?

Cette difficulté, les Latins de la république l'avaient tournée. Au lieu de prendre dans leur ABC les deux, trois ou quatre premières lettres, ils y choisirent une série de trois semi-voyelles consécutives, série qui seule se trouvait offrir à leur oreille un ensemble coulant et euphonique. Tandis que nous disons *un ABC*, ils dirent *des LMN*. Le radical *LMN* était facile à décliner : on tira le pluriel *elementa*, auquel il est comme *cognomen* à *cognomenta*[1]. — La prosodie d'*ĕlĕmenta* nous apprend qu'on prononçait *ĕl*, *ĕm*; par conséquent, *ĕf*, *ĕr*, *ĕs*, et aussi *ĕn*; par conséquent, *elemĕnta*. Le suffixe des noms comme *cognomentum* avait aussi l'*e* bref, comme le prouvent des raisons diverses qui ne peuvent être développées ici.

Que l'étymologie d'*elementa* soit bien réellement *LMN*, c'est ce qu'on ne démontrera peut-être jamais par des raisons certaines; mais nous avons peu de chances de rencontrer une étymologie plus vraisemblable[2]. Un mot qui signifie tantôt *les lettres* et tantôt *les principes* ne peut être bien ancien dans aucune de ces deux acceptions, qui supposent l'existence à Rome de la grammaire et de la philosophie; s'il est peu ancien, il ne peut être tiré que de

[1] Les noms en *-mentum* paraissent dérivés de leurs pluriels, qui originairement appartenaient à la troisième déclinaison. *Cognomenta* était le pluriel de *cognomen(t)*, comme *corda* celui de *cor(d)* et aussi comme *ὀνόματα* celui d'*ὄνομα(τ)*. On remarquera que, si *cognomenta* doit être supposé antérieur à *cognomentum*, *elementa* aussi a dû précéder *elementum*. Comparez d'ailleurs à la flexion d'*elementa* celle d'*elephantus* (*ἐλέφας*, *-αντος*), celles d'*Agrigentum* (Ἀκράγας, *-αντος*) et de *Tarentum* (Τάρας, *-αντος*)... Pour le singulier tiré de son pluriel, cf. *decemvir*.

[2] Il paraît que l'étymologie en question n'est pas neuve; que deux personnes y soient arrivées séparément (et, en effet, je ne croyais pas avoir été devancé), c'est une présomption favorable.

radicaux encore vivants dans le latin à nous connu[1]; si ces radicaux sont vivants, où les trouver hors des noms des lettres *LMN*[2]?

Il était d'usage à Rome (Quintilien blâme ce système) de faire apprendre aux enfants le nom et l'ordre des lettres avant de leur en montrer la figure, et par conséquent la valeur. Ainsi, ce que la première étude pouvait offrir de plus saillant à la mémoire de l'élève, c'étaient les groupes de lettres consécutives et qui portaient des noms analogues, comme *μῦ νῦ*, *ζῆτα ἦτα θῆτα*, *bē cē dē*, *el em en*. Le groupe *el em en* subsistait quand, plus tard, on apprenait à l'élève à classer les consonnes en muettes d'une part et semi-voyelles de l'autre. Cela peut aider à comprendre comment c'est ce groupe qui a donné naissance à une désignation des lettres en général.

Molestus, *tolero*.

Mŏlestus «pénible» me paraît pouvoir se rattacher à *μέλεος* «malheureux». *Molestus* est pour **melestus;* cf. *ŏliua* pour **el-* (*ἐλαία*), *ŏlus* pour *helus*, *cŏlo* pour **quelo* (cf. *inquilinus*).

Même changement phonétique dans *tŏlero* pour **tĕleso*, dérivé d'un substantif perdu identique au grec *τέλος* «charge».

Tippula.

Tippula «araignée d'eau» a l'*u* long. Peut-être ce mot est-il un composé de **pūla*, le primitif de *pūlex*. **Pūla* lui-même est pour **pŭsla*, dont le grec *ψύλλα* est la métathèse.

L. Havet.

---

[1] Je pense qu'*elementa*, créé pour désigner *les lettres*, ne devint apte à signifier aussi *les principes* que parce qu'on s'en servit systématiquement pour traduire *στοιχεῖα*. — Une preuve que le mot *ĕlementum* n'est pas ancien, c'est la conservation de l'*ĕ* initial. *E* bref devant *l* dans la première syllabe s'altère régulièrement en une voyelle labiale, *ŏ* quand cette voyelle termine la syllabe, *u* (bref) quand l'*l* fait partie de la syllabe en question : *ŏliua* = *ἐλαία*, *ŏlera* = arch. *helusa*, *cŏlo* pour **quĕlo* (cf. *inquĭlinus*), *cŏlumba* pour **quĕl-* (cf. *πέλεια*), *cŏlus* pour **quĕlus* (tour, puis) quenouille, de la racine de *πέλομαι*, *περιπλόμενος*, *πόλος* et *κυλίω*, *uŏlo* (cf. *uĕlim*), *uŏlup* (cf. *ἐλπίς*), *uŏluo* (cf. *ἐλύω*), **oliphantus* (forme populaire pour *elephantus*, qui a donné le gothique *ulbandus* et le vieux haut allemand *olpenta* «chameau», ainsi que, par quelque voie indirecte, le vieux français *olifant*), *ulcus* = *ἕλκος*, *ulmus* = vieux haut allemand *elm*, *cultus*, *pulsus* (cf. *pello*), *mulsum* de *mel*, *uulsus* (cf. *uello*), *uult*, *uultis*. L'*e* subsiste : 1° devant *ll*, ainsi *mellis* (cf. *refello* de *fallo*, mais *insulsus*); 2° devant *li*, ainsi *mĕlior* (cf. *Sicĭlia* de *Σικελία*, mais *Sicŭlus*); 3° après *c* (non issu de *qu*) ou *g* : *cĕler*, *cĕleber*, *scĕlus*, *gĕlu*, *celsus;* or *ĕlementum* ne rentrerait dans aucun de ces trois cas d'exception.

[2] Pour écarter l'étymologie *LMN*, il faudrait supposer une origine étrangère, étrusque par exemple.

ESSAI D'ÉTYMOLOGIE DU MOT *SPATIUM* ET DE SES DÉRIVÉS.

Les étymologies proposées jusqu'ici (Corssen, *Aussprache*, etc., I, p. 479; Curtius, *Griech. Etym.*, I, p. 237; II, p. 266) et qui s'appuient sur la ressemblance de ce mot avec le grec *σπάδιον* pour *stadium*, que nous ont conservé les lexicographes, paraît peu satisfaisante. La racine *σπα*, que l'on retrouve dans *σπάω* et dans *ἀσπάζομαι*, signifie plutôt *attirer à soi*, *embrasser en serrant* qu'*étendre*.

Les rapprochements suivants nous mettent sur la voie d'une explication plus naturelle et plus juste.

Le radical *spat* comparé à *pat* dans *pătēre* et *pătulus*, et peut-être dans *pătera* et *pătina*, fait songer à *spatula*, plaque ou morceau élargi, qui ainsi s'explique sans recourir à aucune analogie avec le grec *σπάθη*. Cela posé, le latin nous offre d'autres exemples où l'*s* prothétique est le plus souvent tombé de l'usage.

Ex. : *Strena* et *stritavus* (pour *trena*, *tritavus*), mots à propos desquels le lexique de Festus signale la prothèse de *s* comme fréquente dans le vieux latin. *Scorbis* et *scortum* comparés à *corium* et à *cortica*. *Stlis* comparé à *lis*, et *stlocus* comparé à *locus*, exemples dans lesquels la présence du *t* après l'*s* semble moins facile à expliquer dans les formes archaïques.

Les exemples analogues sont bien plus nombreux en grec, où l'*s* prothétique a été plus fréquente, surtout dans le dialecte attique. Nous avons relevé encore les exemples suivants :

σκίδναμαι et *κίδναμαι*,
σκνίψ et *κνίψ*,
σκνιφός et *κνέφας*,
σκορδύλη et *κορδύλη*,
σκορδύλος et *κορδύλος*,
σκῦτος et *κύτος*,
σμάω et *μάσσω*,
σμαραγέω et *μαράσσω*,
σμήριγξ et *μήριγξ*,
σμήρινθος et *μήρινθος*,
σμικρός et *μικρός*,
σμίλαξ et *μίλαξ*,
σμογερός, *σμυγερός* et *μογερός*,
σμυδρός et *μυδρός*,
σμυκτήρ et *μυκτήρ*,
σμύραινα et *μύραινα*,
σμύρνη et *μύρνη*,
στρύχνος et *τρύχνος*,

termes où le grec a tour à tour maintenu et supprimé le *σ*. Cela nous conduit aux radicaux où l'*s* alterne du grec au latin :

σφάλλω et *fallo*,
σφενδόνη et *funda*,
σφόγγος et *fungus*,
scribo (cf. *scrobs*) et *γράφω*,
scalpo, *sculpo* et *γλύφω*,
scrofa et *γρομφάς*,

où l'*s* ne s'est conservé que dans l'une des deux langues.

En remontant plus haut dans ces comparaisons, nous trouve-

rons de nombreux cas où l'*s* initiale du radical, qui existait en sanscrit, s'est perdue en grec ou en latin. Exemples :

snu, *νέω*, *navis;*
sru, *ῥέω*, *rivus;*
Skanda «dieu de la guerre», Κανδάων;
stanati, *tonat;*
stanayitnu, *tonitru;*
stamba «monceau», *τύμβος*, *tumulus;*
stag, *σΊέγω*, *tego;*
smara «souvenir», *me-mor;*
snuśâ, *νυός*, *nurus;*
spanṭ, *findere.*

Inversement, le sanscrit *marakata* répond au grec *μάραγδος* et *σμάραγδος*, ce qui prouve que, dans ce dernier, l'*s* est réellement prothétique.

Par ces divers rapprochements, on est induit à croire que *pătēre* et son dérivé *pătulus* ont perdu l'*s* prothétique, qui s'est, au contraire, conservé dans *spatium* et dans ses dérivés *spatiosus*, *spatiari*, comme dans *spatula*, dont le dérivé français «épaule» (autrefois *espaule*) fait penser au composé grec *ὠμοπλάτη*, l'*omoplate*, c'est-à-dire «la surface large».

Que si *spatula*, dont les exemples sont rares et de date relativement assez récente, devait être écrit *spathula* et considéré comme dérivé du grec *σπάθη*, devenu en latin *spatha*, la comparaison du grec *λαθ* (*λανθάνω*) avec le latin *lat* (*latēre*) et de *ϖαθ* (*ἔπαθον*) avec le latin *pat* (*patior*) permettrait toujours de reconnaître une racine commune à *spatium* et à *spathula*.

Quant à la terminaison de *spat-ium* en latin, il est à peine nécessaire de la justifier par des analogies comme celles de : *solstitium*, *justit-ium*, *interstit-ium*, *jurg-ium*, *fastid-ium*, et beaucoup d'autres.

É. Egger.

LA RACINE DE *RECENS* EN CELTIQUE.

M. James Darmesteter a montré (t. IV de ces *Mémoires*, 3ᵉ fasc., p. 225-226) que le latin *recens* a la même racine que le perse *a-raç-am* «je vins», etc.

Cette racine existe aussi dans le composé vieil irlandais *comrac* «réunion, rencontre, combat», nom qui se trouve, avec son verbe *comracaim* «rencontrer», dans les *Irische Texte* de Windisch (voir p. 443).

Émile Ernault.

MÉLANGES

DE

PHONÉTIQUE NORMANDE.

Margouillis.

« *Margouillis*, lit-on dans Scheler, gâchis, bourbier. D'origine inconnue; voyez *Marcassin;* peut-être le thème *marg* est-il identique avec celui du bas latin *marcasium*, marais, étang. » L'étymologie de *marcassin* étant, d'après M. Scheler lui-même, inconnue et celle de *marcasium* n'étant pas moins obscure, le savant auteur du *Dictionnaire d'étymologie française* n'a guère pu prétendre jeter, par cette explication, beaucoup de lumière sur l'origine de *margouillis*. M. Littré ne l'a pas beaucoup plus éclaircie, quoiqu'il l'ait en partie entrevue. « *Margouillis*, dit-il, tient à *merguiller* . . . *Merguiller*, *margouiller* a sans doute pour racine le bas latin *margila*, dérivé du latin *marga*, marne. » Dériver *margouiller* de *margila*, c'est faire une hypothèse qui ne s'accorde pas avec les lois de la phonétique et oublier que *margila*, ayant donné *marne* (a. fr. *marle*), d'où *marner*, ne saurait guère donner un mot aussi différent de ce dernier que l'est *margouiller*. Mais si, *margouillis* ne pouvant venir de *margila*, la seconde partie de l'explication de M. Littré est inexacte, la première est parfaitement exacte, au contraire, et *margouillis* vient bien de *margouiller*. (Cf. *fouillis* de *fouiller*, *torchis* de *torcher*.) Reste donc à chercher l'étymologie de ce verbe. Or cette étymologie n'est autre, je crois, que celle de *margoulette*, c'est-à-dire composée du préfixe *mar* = *male* et du radical *goule* = *gula*. *Goule*, forme normande de « gueule », a pour dérivé *goulet* (ouverture) et *goulette* (petite bouche); *margoulette* signifie donc proprement une petite bouche contrefaite, une bouche sale. D'un autre côté, *margouiller* (*margouöyé*) en normand signifie « manger mal ou malproprement, mâchonner, mordre sans manger; » une pomme margouillée, par exemple, est une pomme mordue de tous côtés, sans être entièrement mangée. C'est un sens analogue que Cotgrave donne à ce mot :

« *Margouiller*, dit-il, to mumble with the teeth, instead of kissing to bite. » On voit donc que, par le sens, ce vocable répond très bien à l'origine que je lui attribue : *mar*+*goule*. Or le normand, outre *margouiller*, a le mot *margouillage* (*margouðãje*), qui signifie, soit une chose mangée salement, soit l'action de mal manger; c'est donc, on le voit de reste, un dérivé de *margouiller*, tout comme *margouillis*, qui ne paraît guère en être qu'un doublet. D'après cela, *margouillis* doit avoir eu primitivement une signification analogue à celle de *margouillage*, c'est-à-dire le sens de « chose mangée mal ou malproprement[1] », de « résidu[2] » et par extension de « chose gâtée, en désordre, » d'où plus tard sans doute la signification de « gâchis », de « bourbier ». Mais cette signification figurée n'est point donnée par l'étymologie de *margouillis*, et c'est sans doute parce qu'on a voulu la retrouver dans la racine de ce mot qu'on a fait, pour l'expliquer, des hypothèses si peu admissibles.

n. *Dégané.*

Dégané « contrefaire ». Ce verbe est évidemment composé de *dé* = *dis* et de *gané*; mais quelle est l'origine de ce dernier mot? J'avais cru (*Mém. de la Soc. de ling.*, IV, 48) pouvoir le rattacher à l'a. h. a, *geinôn* « ouvrir la bouche »; mais cette supposition, basée d'ailleurs sur une ressemblance tout extérieure, ne convient guère pour le sens; ce n'est pas là aussi qu'il faut chercher l'étymologie de *gané*, laquelle est, je le crois, non pas allemande, mais norroise. Je rattache, en effet, ce mot à n. *góna* « to stare sillily », comme le définit Vigfusson (*An icelandic-english Dictionary* s. v.), ou à *gana*, qui signifie bien « to run frantically », mais qui s'emploie aussi dans le sens de « to glare in one's face » et est, par conséquent, *akin*, ainsi que le remarque Vigfusson, de *góna*. On voit d'après cela que *dégané*, pour la formation, offre quelque analogie avec le verbe français *dévisager*.

Frôler.

Diez (*Etym. Wörterbuch*, I, s. v. *frettare*) a voulu voir dans *frôler* une transformation de *frotler*, diminutif supposé de *frotter*; c'est là une hypothèse, je crois, que rien ne justifie et que la forme ou plutôt le doublet normand *freuler* de *frôler* est, quoi qu'il en ait pensé, bien loin d'appuyer. Scheler, sans rejeter l'étymologie de Diez, ajoute qu'il « serait tout aussi admissible d'expliquer ce mot

[1] Ce sens paraît bien être celui qu'a *margouillis* dans le passage suivant du Don Quichotte, cité par M. Littré : « Sancho était assez embarrassé à se défaire des margouillis qu'il avait avalés. »

[2] « On appelle ainsi, dit le *Dictionnaire de Trévoux*, le fond du pot. »

par *frosler* pour *froisseler*». Cela ne soutient guère l'examen. Quant à M. Brachet, il fait venir *frôler* de **frictulare*, diminutif supposé du fréquentatif hypothétique **frictare*, lequel, contracté et modifié en *fritulare*, aurait donné *frot'ler*, ce qui nous ramène à l'explication de Diez. M. Littré, après avoir rapporté, sans les approuver ou les désapprouver, les deux étymologies de Diez et de Scheler, ne paraît pas éloigné d'en proposer une troisième; «on songerait encore, dit-il s. v. *frôler*, à une onomatopée de *frou frou*, mais tout historique manque.» C'est aussi à un radical *frou* qu'il faut, je crois, rattacher l'origine de *frôler*, mais non, il est vrai, par une onomatopée. Le patois normand a le mot *froe* ou *froue* (sciure de bois); ce mot, dans lequel j'ai eu tort[1] (*Mém. de la Société de linguistique*, IV, 72), à ce que je pense, de voir le substantif verbal d'un verbe *frouer*, en est, il semble, bien plutôt le radical, comme *broue* l'est de *brouer*[2]. Mais quelle est l'origine de ce substantif *froe* ou *froue*? Je crois qu'elle est norroise et n'est autre que *froða* (écume). Si cette étymologie peut paraître étrange au premier abord, il faut remarquer que l'ag. s. *freoðan*, qui appartient évidemment au même radical que le n. *froða*, et que le b. a. *fradhem* (vapeur) signifie, d'après Éd. Müller (*Etym. Wörterbuch der englischen Sprache*, s. v. *froth*), en même temps que *to froth* (écumer), *to rub* (frotter). On voit par là qu'on peut considérer la *froue*, soit comme l'écume, la vapeur du bois ou le produit de son frottement. Quoi qu'il en soit, le sens de *freoðan* (*to rub*) concorde parfaitement avec celui de l'a. fr. *frouer*, Cotgr. «to crumme, crumble, break small», dérivé de *froue*. Maintenant il est clair qu'au point de vue de la forme, *frôler* peut être considéré comme le diminutif de *frouer*; cela n'est pas moins évident au point de vue du sens; en effet, *frôler* signifie en normand émietter, ce qui le rattache directement à *frouer*; on voit donc que la dérivation de ce vocable est aussi certaine que possible. Quant à *freuler* (*freûlé*), doublet de *frôler*, il représente une forme dialectale de ce mot, comme *reue* en normand à côté de *roe* ou *roue*, forme qui, elle, a le sens de frotter, d'où au figuré battre, absolument comme le verbe français *frotter* est passé de son sens primitif à celui de donner des coups. D'après cela, si *freuler* ne peut servir à établir la dérivation de *frôler*, comme diminutif de *frotter*, on peut y voir le dernier terme d'une série qui remonte au n. *froða* par les formes intermédiaires *fro(u)e*, *fro(u)er*, *frôler* et les significations «miette ou sciure, émietter, frotter légèrement, battre» et qui nous

[1] J'ai eu tort surtout de dériver *frouer* de *fricare* et *frôler*, comme M. Brachet, de **frictulare*.

[2] *Broue* (écume) de l'a. h. a. *prod* (vapeur), ag. s. *broð*, ang. *broth* (bouillon), se rattache d'ailleurs au n. *froða*, ang. *froth* (écume et bouillon).

permet ainsi d'établir la filiation de ces différents sens et des mots auxquels ils sont attachés.

Haise, *haiset*.

On lit dans Diez (*Etym. Wörterbuch*, II, c, 337) : «*Haise*, a. fr. *hese* . . . m. l. *hesia* DC. v. *aisantia*, norm. *haiset*, hain. *asiau :* porte en treillis d'une ferme ou d'un jardin; norm. *haisier :* ridelle de charrette; basque *hesia :* haie. Peut-être dérivé, *r* étant tombé, du latin *hirpex*, lequel a conservé aussi dans le français *herse* (qui en vient) un *h* aspiré. Cf. *crates* avec le double sens de *claie* et de *herse*.» On ne trouve point dans cet article la perspicacité habituelle de l'auteur de la *Grammaire comparée des langues romanes;* on ne voit guère, par exemple, quel rapport il y a entre une herse et une barrière; mais, en admettant même cette assimilation de sens, comment faire dériver *haise* de *hirpex?* Rien ne justifierait ici la chute de l'*r*, et, en supposant même que cet *r* fût tombé, *hi(r)picem* en normand aurait donné *hèche* et non *hese;* et puis d'où viendrait dans cette hypothèse l'*ai* de *haise(t)*? Ainsi, avec cette étymologie, on se heurte à des difficultés de toute sorte. Ce n'est pas là aussi qu'il fallait chercher l'origine de *haise* et de *haiset*, et je suis surpris que Diez, qui en rapproche le basque *hesia* (haie), ne les ait pas fait venir du mot *haie* (ags. *haga*) lui-même[1]. *Haise* est égal à *hai(e)* + *se* et *haiset* ou mieux *haizé* à *hai(e)* + *set* ou *zé; se* représente le suffixe *teus* transformé, *set* ou *zé* = *s(e)* + *et* ou *tius* + *ettum*, ou même plus simplement peut-être *cellus*. (Cf. *ouézé* = *avi* + *cellus*)[2]. On voit donc que, pour la forme, cette étymologie convient à merveille; elle ne convient pas moins au point de vue du sens; un *haiset*, en effet, est une petite barrière faite de branches entrelacées et qui sert à fermer un enclos; c'est, par suite, et comme l'indique le mot lui-même, une espèce de petite haie, ce qui justifie et explique son nom.

n. *Gamé*.

«*Gamé*, recevoir dans les mains, en parlant d'un homme; dans la gueule, en parlant d'un chien, etc.; un objet qui est jeté. *I game biin.*» Quelle est l'origine de ce mot normand, qui, avec le

[1] Peut-être Diez n'a-t-il pas pensé à cette étymologie parce que, prenant parti pour Hécart, il ne veut pas qu'une *haise* ou qu'un *haiset* soit fait de branches entrelacées; c'est pourtant ce qui est vrai et ce que dit aussi Du Cange s. v. *haisellus*, c'est-à-dire *haiset*, qu'il définit : «Ostii genus... ex ramis confectum, quo curtis clauditur ingressus.»

[2] D'après cela *haise* = *haga* + *tius* et *haiset* ou *hèzé* = *haga* + *tius* + *ettum* ou *haga* + *cellus*.

préfixe *a*, forme aussi le dérivé *agamé?* — *Agame* « reçois, attrape ». — Je crois qu'il faut la chercher dans l'a. h. a. *gaman*, ag. s. *gamen* (jouer), n. *gaman* (jeu), d'où l'anglais *game*. Au point de vue de la dérivation, il n'y a point de difficulté, le normand conservant en général au *k* et au *g* germanique leur valeur gutturale au commencement des mots[1]. — Cf. norm. *cane* (cruche) = a. *kanne*, *gardin* (jardin) = a. *garten*. — *Gamé* répond donc lettre pour lettre à *gaman*. Au point de vue du sens, cette origine ne convient pas moins bien; une espèce de jeu de paume qui consiste à recevoir un certain nombre de fois une balle dans les mains s'appelle à Bayeux *joué à gamé*[2]; nous avons donc ici le nom générique de jouer appliqué à une espèce particulière d'amusement, fait très fréquent, comme on le sait, dans la dérivation, ainsi que le procédé inverse. Il est arrivé à *gamé*, on le voit, quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé pour *jongler*, lequel dérivé de **joculare*, diminutif de *jocari* « plaisanter, badiner », a pris le sens tout différent que l'on connaît. J'ajouterai en terminant qu'à ce verbe *gamé* se rattache probablement le substantif *gamin*, encore que les dérivés en *in* viennent plutôt d'un substantif ou d'un adjectif que d'un verbe.

Récopi.

Dans mon dictionnaire du patois du Bessin (*Mém. de la Soc. de ling.*, IV, 318), il s'est glissé par inadvertance une erreur de MM. Dubois et Travers, lesquels font venir *récopi* de *re* + *copia*, erreur d'autant moins excusable que l'étymologie véritable, *re* + *écopir*, était indiquée par Ed. Duméril. *Écopir*, sous son ancienne forme *escopir*, est donnée par Du Cange (s. v. *escopare*) et par La Curne de Sainte-Palaye (*Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*) avec la signification de « cracher », quoiqu'il paraisse en avoir parfois une un peu différente[3] :

Par nos fu traiz et desachiez
Batus, *escopiz*, dehaciez.

Quelle est l'origine de ce mot? Elle n'est pas latine; il faut donc la chercher dans les langues germaniques; or on trouve en

[1] L'*a* germanique persiste d'ailleurs aussi en normand, comme en français, qu'il soit ou non en position, accentué ou non accentué; ainsi *sale* de l'a. h. a. *salo*, *canéte* « bille » de l'a. h. a. *kan*.

[2] *Gamé* a d'ailleurs un dérivé qui sert d'appellation à un autre jeu analogue, c'est le substantif *gamé* (gamet), usité au pluriel *gamés* (gamets) dans le canton de Balleroy pour désigner le jeu d'osselets, lequel porte à Formigny le nom de *bougués* et s'appelle *gripéte é pinchete* à Bayeux. (Joué à gripéte é pinchéte.) Je profite de l'occasion pour mentionner ces locutions et ces vocables, omis dans mon Essai sur le patois du Bessin.

[3] Je dois à une bienveillante communication de M. Godefroy, l'auteur du *Dic-*

norrois *skopa*, *skeypa* «se moquer, bafouer», ang. *to scoff*, qui semble bien convenir et est aussi sans doute l'étymologie du néerlandais *schoppen* «donner des coups de pied, chasser». On voit d'après cela quelle aurait été la filiation des divers sens de ces mots : se moquer de, insulter, par suite cracher à la face, puis tout simplement cracher. Quant à la locution *ch'ée san père tou récopi*, elle équivaut, on le voit, à «c'est son père tout (re)-craché»; mais maintenant que *récopi* a perdu le sens de cracher, elle veut dire tout simplement «c'est le vrai portrait de son père», comme si la terminaison *copi* de ce verbe, incompris aujourd'hui, n'éveillait plus dans l'esprit que l'idée de ressemblance, de *copie*.

Ōlué (Bessin), *auluer* (Berry).

Ce verbe, qui, avec son dérivé *ōlue*, *aulu* (Jaubert), se trouve à la fois dans le patois normand et dans celui du centre de la France, semble avoir porté malheur aux auteurs de dictionnaires qui l'ont mentionné; Duméril, qui le traduit assez exactement d'ailleurs par «retarder», le fait venir de l'islandais *aulaz* «niaiser», lequel n'existe pas et ne conviendrait ni pour le sens ni pour la forme, *auli*, d'où ce mot dériverait, signifiant «un sot». MM. Dubois et Travers, après avoir, à la lettre *a*, donné *aulue* «retard» et *auluer* ou *oluer*, mentionnent encore, à la lettre *o*, le mot *olue*, qu'ils écrivent aussi, sans dire pourquoi, *olus*; il est vrai, en lui donnant une signification un peu différente, celle de «subterfuge, délai», et en le faisant venir de *dolus*. Le comte Jaubert n'a pas poussé la fantaisie moins loin; il fait venir le mot *aulu*, auquel il donne le sens de «but» ou «refuge», de *a ludo* «hors jeu»; quant à *auluer*, tout en le traduisant par «mettre hors du jeu», comme il signifie aussi «enlever les obstacles», il remarque que ce sens le rattacherait à *allevare*. On a là tout à la fois un exemple de l'arbitraire que l'auteur du *Glossaire du centre de la France* a porté dans les étymologies et des erreurs auxquelles peut conduire une orthographe inexacte; si le comte Jaubert, en effet, n'avait pas écrit *aulu* et *auluer* par *au*, il n'aurait probablement pas été tenté de

tionnaire de l'ancienne langue française, quelques exemples qui peuvent servir à fixer le sens de ce mot et de son dérivé :

> En despit de Jhesu enz es fons *escopi*.
> (Fierabras, 1616, f. 88[b].)
>
> Ens en fons beneis en despit *rescopi*.
> (*Ibid.*, éd. Krœber, v. 5938.)
>
> Com il fu batuz et *escopiz*.
> (Chron. de S[t]-Denis, m. S[t]-Germain, f. 12[d].)
>
> Damedieu renoia si l'*escopi* assez.
> (Doon de Mayence, v. 5101.)

leur assigner l'origine étrange que je viens de rappeler. Or cette orthographe n'est, on va le voir, rien moins que justifiée, et c'est par *ō*, non par *au*, qu'il faut écrire *ōluer*. Ō long peut bien représenter, il est vrai, *al* transformé en *au;* mais il représente aussi souvent *o* + *r* élidé devant *n* et parfois devant *l* dans nos patois; ainsi *ōgnère* pour *ornière* (**ordinaria*), *bēlin* pour *berlin*, espèce de patelle, du m. h. a. *berlin*. C'est donc le sens et les lois de la phonétique qui doivent décider. Or on trouve dans Cotgrave *orler* «to hemme, selvidge, border»; *orle* et *orlure* «a hem or hemming ... border or bordering», formes dont la première est devenue dans le français moderne «ourler». Ce sens archaïque de «faire obstacle», attribué par Cotgrave à *orler* et que la forme moderne «ourler» a perdu, est bien celui qu'on retrouve dans le normand *ōluer* (*ōlué*), lequel signifie «faire attendre» et, par extension, «tromper par de vaines promesses ou des subterfuges»; on peut donc conclure à l'identité d'origine de ces deux mots, et, par suite, il faut dériver *ōlué*, comme *orler*, du vieux français *orle*, dont l'étymologie, on le sait, est *or(u)la*, diminutif de *ora* «bord». D'après cela, *ōlué*, comme *orler*, doit signifier primitivement «mettre au bord, écarter», ce qui est précisément le sens attribué par le comte Jaubert à *auluer*, qu'il explique, comme je l'ai dit plus haut, par «mettre hors du jeu». Reste une difficulté : la présence de l'*u* de *ōlué;* ici on est réduit à des suppositions. En voici une très légitime qu'on peut faire. A côté de *orle* on trouve dans Cotgrave *orlure;* quoique la chute de *r* entre deux voyelles, dont la première n'est pas *e*[1], soit un phénomène rare, il n'est pas impossible qu'il se soit produit ici par dissimilation, et, dans ce cas, *orlure* se serait trouvé réduit à *orlue*, d'où *ōlue*. Ce serait de cet *orlue* ou *ōlue* qu'aurait été ensuite dérivé *orluer* ou *ōlué*, comme l'ancien français *orler* est dérivé de *orle*. Il a pu se faire aussi que le second *r* de *orlure* se soit transformé en *s*, tandis que le premier tombait en allongeant la voyelle précédente; *orlure* serait ainsi devenu *ōluse*, forme qu'on rencontre précisément dans le patois messin.

Harin.

Dans mon *Dictionnaire du patois du Bessin*, j'ai hésité à donner l'étymologie de ce substantif; il n'est pas toutefois, à ce qu'il me semble, impossible de la trouver. *Harin* est évidemment composé du radical *har* et du suffixe roman *in*, employé, on le sait, soit comme diminutif, soit quelquefois dans un sens péjoratif. Quant à *har*, il faut y voir, je crois, l'adjectif nor. *hárr*, a. g. s. *hear*, ang.

[1] Dans ce cas, l'*r* tombe régulièrement dans nos patois avec l'*e* précédent; ainsi *cōféte* pour *cōferéte* «chaufferette».

hoar(y) «gris» et, par suite, «vieux»[1]. D'après cela, *harin* serait un dérivé analogue à *roussin*. Au point de vue de la dérivation, il n'y a point de difficulté phonétique; au point de vue du sens, l'explication convient également : un *harin* est un cheval chétif et maigre, qui peut à peine marcher[2].

Mielle.

«Nom donné, dans la Manche, dit Littré, à des dunes, à des plaines de sable voisines de la mer et dont une partie est cultivée.» Quelle est l'origine de ce mot, dont notre savant linguiste n'a point donné l'étymologie? Comme elle n'est pas romane; il faut sans doute la chercher dans les langues germaniques; or on trouve précisément dans le norrois le substantif *mel-r*, lequel sert à désigner une espèce de graminée, en particulier le bent-grass, *Arundo arenaria*[3], puis, par extension, les collines de sable ou dunes sur lesquelles croît cette plante, enfin toute espèce de banc de sable stérile ou couvert de végétation. On voit que, pour le sens, cette étymologie convient bien; elle convient aussi au point de vue phonétique, *mielle* n'ayant point d'*l* mouillée[4], et *mel-r* devenant souvent *mela* dans les composés, — ainsi *mela-sól*, nom d'une papavéracée[5], — a pu être considéré comme féminin et donner *miéle*, véritable forme du mot, mais dans lequel, on le voit, l'*e* norrois a été traité comme l'*e* bref latin.

Milgreu.

Mielle n'est pas le seul mot normand dérivé de *mel-r;* on retrouve aussi, je crois, ce radical dans le substantif *milgré*, nom du *Calamagrostis* ou *Psamma arenaria*, dans lequel j'ai voulu voir à tort autrefois[6] un composé de *milium* et d'un suffixe inconnu. C'est tout simplement, il me semble, le norr. *mel-gras*[7], nom,

[1] Le sens de «gris» ou «blanc» n'est point nécessairement impliqué dans le mot *hárr,* lequel se traduit souvent par «qui a des poils ou des cheveux», la couleur de ceux-ci étant déterminée par un adjectif précédent; ainsi *raud-hárr* «qui a les cheveux rouges», *hvít-hárr* «qui a les cheveux blancs», *fagr-hárr* «qui a de beaux cheveux».

[2] Sans doute ce même radical *har* se retrouve aussi dans le wallon *harote* = *har* + *ote* «rosse» et dans *haridelle,* mot dont le second élément reste inexpliqué.

[3] *Bent-grass* est en général traduit par *agrostide;* il s'agit ici, d'après Cleasby-Vigfusson, de l'*Arundo calamagrostis* ou *Psamma arenaria.*

[4] Littré indique lui-même *miele* comme étant la prononciation de ce mot.

[5] Vigfusson traduit tout simplement par *papaver;* je crois qu'il s'agit du *Glaucium flavum*, commun dans nos dunes.

[6] *Mémoires de la Société de linguistique*, IV, p. 163.

[7] *Passus* ayant donné *pé* dans nos patois, il n'y a rien d'extraordinaire à ce

d'après Cleasby-Vigfusson, de l'*Elymus arenarius*, graminée qui croît dans les sables maritimes avec le *Calamagrostis*.

Salicoque.

Nom, on le sait, du *Crangon vulgaris* sur une partie des côtes de Normandie. M. Littré a mentionné ce mot sans en donner l'étymologie; il me semble qu'il n'est point impossible de la trouver. Si l'on fait attention que les noms divers de la crevette grise ou la comparent à un animal sauteur, comme *chevrette*, ou l'appellent petite sauteuse, comme *sauterette* Cotgr., *sôticot*, on sera amené à chercher dans le radical de *salicoque* un mot qui signifie *sauter*; or la première partie représente précisément *sal*, radical de *salire*, qui a cette signification; si donc on admet la forme *salicot* donnée par Roquefort, ce vocable sera juste l'équivalent de *sôticot*, dérivé de *sôté* «sauter». Ici toutefois se présente une difficulté : la forme ordinaire du nom du Crangon est *salicoque* et non *salicot*. Dès lors l'explication que je viens de donner ne convient pas, du moins sans modification. Toutefois il est possible qu'il n'y ait là qu'une transformation du *t* de *salicot* en *k*, comme cela paraît avoir eu lieu parfois aussi pour *coquelicot* (cf. Littré, *s. v.*) [1], et je ne serais pas surpris qu'ici ce changement de *t* en *k*, avec la terminaison féminine, ne se fût produit sous l'influence de l'idée de *coque*, nom, sur nos côtes, d'une espèce de bucarde; *salicot* transformé en *salicoque* serait ainsi devenu pour le peuple une «coque qui saute».

DES SUFFIXES *ICOT* ET *IQUET*.

Dans l'énumération faite par Diez (*Gramm.*, II, 259, trad.) des suffixes que les langues romanes intercalent dans les dérivés «entre le mot primitif et le suffixe logique proprement dit», le savant linguiste en a oublié un qui, pour être assez peu commun, n'en est pas moins curieux et digne d'être remarqué : c'est le suffixe *ic* [2] qu'on rencontre dans les mots français *bours-ic-ot* [3] et *bours-ic-oter*, *coquel-ic-ot* [4], et, dans les vocables normands, *sôt-*

que *gras* ou *grass* y soit devenu *greu*. Quant à ce fait que, dans un cas, *mel* aurait donné *miel(e)*, *mil* dans l'autre, on peut supposer que *mil* est une simple modification de *miel*, amenée soit par l'atténuation connue de la diphtongue *iè* en *i*, soit par la ressemblance du *Calamagrostis* avec le *mil*.

[1] Cf. aussi la forme *quéloque* à côté de *guélot*, nom du *Sinapis arvensis*.

[2] Diez cite, il est vrai, *ic*, mais en italien seulement et sous la forme *ic* dans *herb-ic-ina*, etc.

[3] L'Académie écrit *boursicaut*; l'analogie et l'orthographe même de *boursicoter* montrent que la forme *boursicot* est préférable.

[4] J'incline à y joindre le normand *har-ic-oter* «marchander» que je dérive de

ic-ot, nom de la crevette grise (*Crangon vulgaris*) sur les côtes du Cotentin; *sötel-ic-ot*, nom du grillon dans le Bessin; *sötel-ic-oter*, sautiller; *vach-ic-ot*, eau agitée; *vach-ic-oter*, agiter l'eau[1]; ainsi que dans les dérivés français en *et*, dans lesquels *ic* prend nécessairement la forme *iqu-* : *foutr-iqu-et*, *tourn-iqu-et*. Quelle est l'origine de ce suffixe, qui n'existe point isolé dans les mots français de formation populaire? Il y faut voir évidemment la terminaison, adoptée comme suffixe français, de mots finissant en *ic* (*ique*), tels que *astic*, *bourrique*, etc.; ces mots ont précisément formé les dérivés *astic-ot*, *bourriqu-et*, norm. *boturric-ot*; oubliant que la syllabe *ic* faisait partie du thème, on l'a regardée, — ainsi que *er* dans les mots italien *acqu-er-ella*, français *séch-er-esse*, etc., — comme ne formant avec le suffixe logique et final, dont elle renforce seulement le sens, qu'un seul suffixe *icot*, *iquet*[2]. D'après cela, *söt-icot*, nom, dans le Cotentin, comme je viens de le dire, de la crevette grise répond, pour la composition comme pour le sens, à *saut-er-ette*, nom du même crustacé donné par Cotgrave; *sötel-ic-ot*, nom du grillon dans le Bessin, a pour équivalent *saut-er-elle*, au point de vue du sens encore et de la composition, avec cette différence toutefois que *söt-el-ic-ot* renferme de plus le suffixe *el* qu'on trouve souvent joint à *et* ou *ot*; ainsi *roi-t-el-et*[3]. Au lieu de *ic*, on trouve d'ailleurs cette syllabe *el* dans *bours-el-ot* (Froissard cité par Littré, s. v. *boursicaut*). Quoi qu'il en soit, on voit que *ic* n'a, dans ces dérivés, d'autre rôle que de renforcer le suffixe logique *et* ou *ot*, avec lequel il a fini par faire corps.

Le *c* de *ic* s'est atténué en *g* dans *sal-ig-aud*, à côté de *sal-aud*, et ce suffixe est ainsi devenu *ig*. C'est cet *ig* qu'on trouve intercalé devant le suffixe logique *ance* dans le mot *man-ig-ance* et son dérivé *man-ig-ancer*, ainsi que dans *man-ig-otter* (Cotgr.), tirés l'un et l'autre de *manus*. Le *g* de *bousin-g-ot*, dont M. A. Darmesteter[4] déclare l'origine obscure, me paraît aussi être le reste de ce suffixe, l'*i* de la syllabe précédente ayant fait tomber ou rendu inutile celui de *ig*.

harier «crier». Peut-être y faut-il rattacher aussi le mot *haricot* dont l'origine est si obscure et qui est *caricot* dans quelques communes du Vexin.

[1] *Vachicot* est dérivé d'un vieux verbe *vachier* «laver», qui vient lui-même de l'ag. s. *vascan*, a. h. a. *waskan*. L'origine des autres dérivés *boursicot*, *söticot*, etc. ne présente pas de difficulté; ils viennent respectivement de *bourse*, *sôté*, etc.

[2] Dans son excellent ouvrage *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française*, p. 106, M. A. Darmesteter, opposant *boursicotier* à *boursier*, parle de «la nuance de dénigrement du suffixe diminutif et péjoratif *icot*», mais sans en indiquer l'origine et la formation.

[3] Cf. Diez, *Gramm.*, II, 262. — A. Darmesteter, *op. cit.*, p. 75.

[4] A. Darmesteter, *op. cit.*, p. 101.

DE LA LETTRE INTERCALAIRE *B* ET DU SUFFIXE *BOT*.

Outre *ç* (*s*), d'un emploi rare, et *r* (*er*) étudiés par Diez, M. A. Darmesteter a fait voir [1] comment, par analogie avec les mots où il appartenait au radical, *t* a été intercalé avant le suffixe *ier* dans un grand nombre de dérivés, tels que *clou-t-ier*, *cafe-t-ier*, etc.; je viens de montrer que *c* précédé de *i* joue un rôle analogue dans les dérivés en *et* ou en *ot;* il y a encore une autre lettre que le normand intercale devant le suffixe *ot* et qui n'a point été étudiée jusqu'ici, c'est la labiale *b*. Cette lettre se trouve au radical des dérivés en *ot*, *nab-ot*, *chib-ot* (*cæpottum*)[2], norm. *cabot*= franç. *chabot*, norm. *chabot* = franç. *sabot*, *rabot*, etc.; on l'a considérée comme ne faisant qu'un avec *ot*, et le suffixe *bot* qui en résulte a été employé comme diminutif péjoratif dans trois ou quatre mots; ainsi *cailleboter* «cailloter», *nerchi-bot* «moricaud», *varibot* «bourbier» [3]. Dans *cailleboter*, le *b* ne sert qu'à renforcer le suffixe *ot;* dans *nerchibot*, qu'on peut décomposer en *nerchi-b-ot* [4], il empêche l'hiatus; dans *varibot* = *var-ib-ot*, il apparaît comme le *c* du suffixe *icot* précédé de *i* et a formé ainsi une espèce de suffixe *ibot* analogue à *icot*. Mais qu'est-ce que le radical *var* de *varibot?* Il faut y voir, je crois, le norr. *varri*, qui signifie proprement «la lymphe du sang», mais qui s'emploie aussi simplement dans le sens d'«eau»; ainsi *varr-sima* «water-cord, the wake of a ship». Quoi qu'il en soit, ce mot, devenu *varvot* dans le patois de Cherbourg, par suite de la chute de *i* et de l'assimilation du *b* de *bot* au *v* précédent, a donné, dans le patois du Bessin, le verbe *varvoter* «patauger, barboter». Or, si, au lieu de l'assimilation du *b* de *bot* au *v* initial, il y avait eu assimilation de ce *v* au *b* suivant, au lieu de *varvoter*, on aurait *barboter*, mot français de signification analogue, ce qui peut donner peut-être l'étymologie encore incertaine de ce vocable.

[1] *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française*, p. 72.

[2] C'est le nom qu'on donne dans le Bessin aux pousses de l'oignon repiqué.

[3] C'est probablement lui aussi qu'on retrouve dans *équerboté*, mot que, par inadvertance, j'ai fait dériver (*Mém.*, IV, 60) de *ex* + *carbonem*, mais qui vient, je crois, de *ex* + *quadrare*. Dans la séance du 19 novembre 1881, M. Ernault a signalé également à la Société, comme contenant le suffixe *bot*, le gallot (français de haute Bretagne) *carnibot* «petit coin», évidemment parent de *carnichot* usité à Guernesey.

[4] *Nerchi* est la forme normande de *noirci*. On pourrait voir aussi dans l'*i* de *nerchibot* une voyelle de renforcement analogue à celle qu'on trouve dans *varibot;* cette voyelle apparaît dans un certain nombre de mots normands, comme *Harivel* (nom propre), *canivière* «chènevière», *canivù* «chènevis». C'est elle encore qui paraît se retrouver dans le français *haridelle*.

BAS-NORM. *Ê*, *AI*, *A*, *O* = *Á* LATIN ACCENTUÉ.

L'*á* latin accentué, non précédé d'une gutturale ou d'une dentale[1] et non suivi d'un *i* dans la syllabe suivante, est devenu en français *é* fermé, « lorsqu'il termine le mot ou est suivi d'une consonne non prononcée, » *è* plus ou moins ouvert, « lorsqu'il est suivi d'une consonne prononcée; » ainsi *bonitátem* a donné *bonté; amátis*, *aimez* (*aimée*); *amárum*, *amèr*. Mais ces formes ne sont pas les seules que connaissent les patois et celui de la presqu'île du Cotentin en particulier en offre trois autres, dont l'une au moins ne se rencontre, à ma connaissance, dans aucun autre idiome populaire : *ái*, *a*, *o*. Comment expliquer ces diverses modifications? Se sont-elles produites indépendamment les unes des autres? Sont-elles, au contraire, des transformations successives l'une de l'autre, et, s'il en est ainsi, dans quel ordre ont-elles eu lieu? Les modifications du mot *passus*, à ce qu'il semble, permettent de répondre à ces questions; encore que l'*a* de ce vocable soit en position et que, comme tel, il ait persisté en français et même souvent en normand; il présente aussi, dans le patois de la partie occidentale de l'ancienne Neustrie, les formes *pé* ou *pè*, et, au nord de la presqu'île du Cotentin, *pée*, *pái* et même *po*[2]. Ces formes, évidemment récentes et postérieures à l'époque où l'*s* de *pas* est devenue sourde, sont sorties de l'*a* final de ce mot. Or il a pu arriver que *a* ait développé après lui le son *e* ou le son *o*, c'est-à-dire qu'il a pu devenir *ae* (*a*ᵉ) ou *ao* (*å*); dans le premier cas, *a*ᵉ a pu ou se réduire à *e* plus ou moins ouvert ou se diphtonguer en *ái;* dans le second cas, *å*, ayant déjà la valeur d'une diphtongue, n'a pu que se dédoubler en *a* ou *o* ou s'atténuer simplement en *o*, d'où les trois séries :

á, *a*ᵉ, *e*
á, *a*ᵉ, *ái*
á, *å*, (*a*), *o*.

Ces séries sont-elles également légitimes et répondent-elles à ce qui s'est passé en réalité dans la transformation de *á* latin? Avant de répondre à cette question, il convient de passer en revue toutes les modifications de cette voyelle dans le parler populaire de la presqu'île du Cotentin.

[1] Cela est vrai de l'ancien français, mais ne l'est plus toujours, on le sait, du français moderne; il l'est, au contraire, encore du patois normand. Cf. G. Paris, *Alexis*, 78, et *Romania*, IV, 122.

[2] Cette dernière forme a fait donner à l'emploi des terminaisons en *o* le nom de *poté*.

Dans la plus grande partie de cette région, *á* est remplacé par *äie* long et très ouvert :

1° A l'infinitif et au participe passé des verbes de la première conjugaison; ainsi *montáie* (**montare*), *d'valáie* (**de vallare*), etc. *I va montáie; — il a d'valáie;*

2° A la terminaison des substantifs en *átem* ou *atum* = fr. *é;* par exemple : *bontáie* (*bonitátem*), *côtáie* (**costatum*), etc.;

3° A la seconde personne pluriel du présent de l'indicatif de la première conjugaison; ainsi *vo-z émáie* (*vos amátis*), *vo hapáie* (*vos *happátis*), etc.

Cette forme *áie* est usitée dans la Hague, à l'exception de deux communes, où elle fait place à une autre dont je vais parler, aux îles normandes, du moins à Guernesey, et dans le nord du Cotentin proprement dit; mais au sud de ce pays, et à Jersey, à la place de *áie*, on trouve *ê* très ouvert. Cet *ê* s'est aussi en général[1] substitué à *é* latin en position suivi de *r* qui est tombé; par exemple *fê* (*férrum*), *hivê* (*hibérnum*); ainsi qu'à *ē* long, — auquel cas il a pris la place d'un ancien *ei;* par exemple, *mê* (*mē*), *tê* (*tē*), — ou même à un *e* non latin produit par la modification de la syllabe finale, comme *solê*, fr. *soleil* (**soliculus*), etc.

Dans le patois du val de Saire, à l'extrémité nord-est de la presqu'île du Cotentin, à la place de *ê*, on trouve, non pas *ái*, mais *o* plus ou moins ouvert et même *a*[2] :

1° A l'infinitif et au participe passé de la première conjugaison; par exemple, *d'valo*, *hapo*, etc. *I va d'valo; — i l'a hapo;*

2° A la terminaison des substantifs en *atem* ou *atum*, comme *bonto*, *côto*, *santo*, etc. On dit de même *pro* (*prátum*). J'ai aussi entendu à Barfleur *frore* pour «frère» (*frátrem*); mais là se borne à peu près, dans le val de Saire, l'emploi de la forme *o;* dans les deux communes d'Auderville et de Saint-Germain-des-Vaux, à l'extrémité nord-ouest de la Hague, au contraire, outre la substitution de *o* à *á* latin dans les deux cas précédents, *fratrem* peut-être excepté, on le trouve aussi à la seconde personne du pluriel de l'indicatif présent de la première conjugaison, où j'ai signalé la forme *áie* dans le patois de la Hague; ainsi *voz émo* (*vos amátis*), *vo dancho*, etc. On dit aussi dans ces deux communes *asso* (*ad sátis*), *no* (*nasus*)[3].

[1] Dans certaines communes, comme à Jobourg, l'*é* est fermé; ainsi *fé*, *hivé*, *mé*, *té*, *solé*, etc.

[2] J'ai entendu presque indifféremment se servir, du moins à l'infinitif, des deux formes *a* et *o* à Cosqueville. La forme *a* n'est point d'ailleurs particulière au patois du val de Saire; on la rencontre dans le patois du Houlme pour *o* ou *ais* (*ée*); ainsi *coutia*, *batia*, *j'étas*, *j'alas*, etc.

[3] Voici un exemple curieux de cet emploi des formes en *o*, que je dois, avec plusieurs renseignements précieux, à M. Le Boullenger de Cherbourg, qui, depuis de longues années, étudie avec le plus grand soin le patois de la Hague,

Comment rendre compte de ces modifications si diverses et si peu semblables aux transformations ordinaires de l'*á* latin accentué dans les dialectes français? Faut-il y voir des changements directs de cette voyelle, traitée d'une manière différente sur les divers points du Cotentin? Et les séries que j'ai établies plus haut comme pouvant rendre compte des transformations de l'*a* de *passus* conviennent-elles encore ici? S'il en était ainsi, il faudrait admettre que cette voyelle a persisté beaucoup plus longtemps dans le parler populaire de la Hague ou du val de Saire que dans les autres idiomes de la langue d'oil, ce qui serait un fait sans analogue dans la phonétique française; d'un autre côté, il serait surprenant que cette persistance de l'*a* ne se fût rencontrée que dans un coin de la presqu'île du Cotentin et nulle part ailleurs; on ne s'expliquerait pas davantage qu'aucun ancien monument d'origine normande, encore qu'on en possède d'écrit dans le dialecte de ce pays, ne conservât de trace de cette persistance, pas plus d'ailleurs que de la transformation de *a* en *âi* ou en *o*. Des faits actuels viennent encore corroborer ces objections et montrent que les formes si diverses de l'*á* latin ne se sont pas substituées directement à cette voyelle, mais à une de ses anciennes modifications.

Si les formes que je viens de passer en revue étaient des modifications nécessaires de l'*á* latin, il devrait toujours forcément être représenté par l'une d'elles; or il n'en est pas ainsi, et cette voyelle n'est, dans certains cas, représentée ni par *âi* ni par *o*; c'est ce qui a lieu en particulier à l'infinitif et au participe passé des verbes de la première conjugaison dont la désinence est précédée d'une gutturale ou encore d'une chuintante ou linguale; cette désinence est alors *iĕ* atténué le plus souvent en *i*; ainsi :

Cherchiĕ ou *cherchi*, lat. **cercare*;
Mouéjiĕ *mouéji*, *manducare*;
Najiĕ *naji*, *navigare*;
Pêquiĕ *pêqui*, **piscare*;
Trachiĕ *trachi*, **tractiare*, etc.

Or *iè* étant la transformation probable et ancienne de *Èè*, antérieurement *Aè*[1], on voit que l'*a* de *are* ou *atus*, non seulement n'a pas dû, dans ce cas, persister longtemps, mais qu'il s'est de

son pays natal : *Dé poum' dĕ terre é du lè fet'lo* (lait caillé) *cha bard'asso, mèe cha n' dur' po*. L'emploi de ces formes est bien connu dans le nord de la Manche et est souvent tourné en ridicule; voici une phrase que j'ai entendue à Barfleur, où on les a accumulées à dessein : *J' man sieu alo dân mân pro por hapo mân j'valo* (cheval), *i s'ée min* (mis) *a ruo é a p'to, j' n'é jamèe peu l'anlicoto*.

[1] Cf. *Romania*, VI, 324.

bonne heure affaibli en *e*, lequel *e*, depuis lors, n'a point changé, peut-être grâce à l'influence de l'*i* sorti de *Èè; iè*, au lieu de se développer, tendant, au contraire, dans le patois normand, à se réduire à *i*[1]. Nous avons donc là un premier fait qui montre que la transformation première de *á* n'est ni *á* ni *ái* = a^e.

Un autre fait qui conduit à la même conclusion, c'est que, si *á* ou *ái* étaient des transformations nécessaires de *á*, on devrait retrouver ces formes à l'imparfait de l'indicatif de la première conjugaison; or cet imparfait est en *èe*, à peu près comme en français, à toutes les personnes qui peuvent avoir cette terminaison dans le patois du val de Saire, à toutes, moins la seconde personne du pluriel qui est en *o* dans le patois d'Auderville et de Saint-Germain : *J'arivèe, j'èmèe*, mais *vo-z arivio, vo-z èmio*.

Si ces deux faits prouvent que *ái*(*e*) et *o* ne sortent point nécessairement de *á* latin, en voici deux autres qui montrent qu'ils sont ou peuvent être le produit d'un autre son transformé. Tandis, en effet, que *áie* et *o* ne se trouvent point à tous les infinitifs de la première conjugaison, on les rencontre à l'infinitif de quelques verbes de la seconde, ainsi :

D'vâie	ou *d'vo*,	lat. *debēre*,	v. norm. *deveir;*
Mouvâie	*mouvo*,	*movēre*,	*mouveîr;*
Pouvâie	*pouvo*,	**potēre*,	*pouveir;*
Savâie	*savo*,	*sapēre*	*saveir;*
Aperchevâie	*aperchevo*,	**adpercipēre*,	*apercheveir*, etc.

De même on trouve *áie* et *o* à toutes les secondes personnes du pluriel de toutes les conjugaisons et de tous les temps où elles sont *ez* en français, ainsi *vo finissâie* ou *finisso*, *vo-z acateriâie* (?) ou *acatério*, *vo veniâie* (?) ou *venio*, etc., mots où *âie* et *o* se sont évidemment substitués à *è*, qui s'y trouve dans l'ancien normand comme dans le français.

Dans les infinitifs de la seconde conjugaison que je viens de citer, au contraire, *âie* et *o* ont pris la place de *ei; ei* ou *ey* est aussi la forme qu'un ancien texte haguais du XIIIe siècle, mais dont nous n'avons malheureusement qu'une copie du XVIIe, la *Vie du B. Thomas Hélie de Biville*, présente le plus souvent dans les mots où le patois actuel a *âie* ou *o;* ainsi *ameir, jeuneir, jureir, duchey, ney, povretey, santey*, etc. M. Havet[2] a signalé également cette notation *ei* ou *ey* dans le dialecte de Guernesey au XVIe siècle, là où l'on trouve *âie* dans le patois actuel. Mais quelle est la valeur de cet *ei* (*ey*)? Comme on le rencontre en même temps que *e* = *á* dans la

[1] J'ai donné des exemples de cette atténuation de *ié* en *i* dans le patois du Bessin. (*Mém. de la Société de linguistique*, II, 220 et 222.)
[2] *Romania*, VI, 325.

Vie du B. Thomas Hélie[1], — par exemple, *calenger*, *menger*, — on peut supposer qu'il était équivalent à *è*; c'est la valeur que lui a attribuée aussi M. L. Havet. Quoi qu'il en soit, on voit que *ái*, *o* sont substitués à *è*, *ei*, et qu'ils n'ont pris naissance sans doute que postérieurement au XVI[e] siècle.

Mais il y a plus; il semble, du moins pour *o*, que ce son soit en train de se produire en ce moment même. J'ai dit qu'on ne le rencontrait pas, la seconde personne du pluriel exceptée, à l'imparfait de l'indicatif de la première conjugaison; c'est du moins ce que m'a assuré M. Le Boullenger, dont les renseignements sont certainement exacts, mais doivent se rapporter à l'état du patois tel qu'il était il y a déjà un certain nombre d'années; l'instituteur actuel d'Auderville, au contraire, m'a affirmé qu'on terminait aujourd'hui en *o* toutes les personnes anciennement en *ais* ou *èe*, ainsi *j'arivo*. Si ce fait est vrai[2], et il n'est guère probable qu'il ne le soit pas, il montre, comme ceux qui précèdent, que *o* est sorti de *è* à une époque encore peu éloignée; mais comment expliquer ces transformations? La troisième série que j'ai établie en commençant, toute vraie qu'elle est *à priori* et à quelque point qu'elle puisse convenir dans certains cas, ne peut évidemment s'appliquer au patois du val de Saire et d'Auderville, et *o*, comme *ái*, doit sortir de *a* par l'intermédiaire de *è*; la suite des transformations qui aboutit à ces sons peut être, dès lors, je crois, établie de la manière suivante :

á, *a*[e], *é* ou *è*, *ê*, *ái* (*a* ou *o*),
á, *a*[e], *é* ou *è*, *ê*, *a* ou *o*.

Il n'y a pas de difficulté pour *ái*, qui, au lieu d'être ancien et sorti de *a*[e], comme je l'ai supposé plus haut et comme l'a admis M. Lücking[3], n'est que le développement de *é* ou *ei*. Quant à *a* et *o*, on peut les faire sortir de *ái* = *a*[e]; mais *a* étant, dans le patois du Houlme, sorti de *èe*, et *o* étant aujourd'hui même produit par le même son de *èe*, dans le patois d'Auderville, il vaut mieux sans doute voir dans ces deux sons une transformation diverse de *è*, *ê* = *a*[e].

DES MODIFICATIONS DE L'*R* NORMAND.

Je ne me propose point de recherche ici quelle est la nature de l'*r* dans les patois normands; il faudrait passer en revue cha-

[1] Dans ce texte, *e* se substitue aussi à *ai* = *a* + *j*(*c*); ainsi *fet* (*factum*), *fere* (*facere*), *mes* (*magis*), *oresons* (*orationes*), *sesons* (*sationes*), etc.

[2] Je n'ai pas été assez longtemps à Auderville pour en constater par moi-même l'exactitude.

[3] *Die ältesten französischen Mundarten*. Berlin, 1877, p. 101.

cun d'eux, ce que je ne suis point en état de faire; je voudrais seulement signaler quelques modifications que cette trémulante présente dans ces patois. Dans le tome III, p. 155 des *Mémoires de la Société*[1], j'ai établi que, dans les idiomes du centre de la France[2], il y avait eu depuis le XV^e^ siècle tendance de la spirante dentale *s* et de la trémulante *r* à se confondre, confusion dont une partie de ces idiomes offre encore aujourd'hui des exemples nombreux; mais comment se comportent à cet égard les patois normands? J'ai dit (*ibid.*, p. 159) qu'ils semblaient avoir, comme tous les dialectes du Nord, ignoré à peu près le changement de *r* en *s*; cela reste vrai, je crois, quoique certaines formes de noms de lieu que j'ai relevées alors laissent des doutes sur l'exactitude absolue de cette affirmation[3]. Quoi qu'il en soit, si le changement de *r* en *s* ne paraît point connu dans nos patois, on y trouve quelques exemples de celui de *s* en *r*. Ce changement se rencontre d'abord, comme je l'ai dit, à ce qu'il semble bien, dans *Baroche* (Orne) à côté de *Basoche* (*ibid.*) = *Basilica*[4]; on le trouve encore, à ma connaissance, dans deux mots où, ce qui le rend plus curieux et prouve son ancienneté, *s*, aujourd'hui muette, est suivie d'une consonne; le premier est le nom de lieu du val de Saire, le *Vast*, écrit par *st*, mais qui se prononce *Var;* le second exemple, tiré du patois de la vallée d'Yères, est *merlier* (**mespilarius*)[5].

Toutefois si *r* ne s'est pas changée en spirante dentale dans nos patois, elle présente d'autres modifications qu'il n'est point sans intérêt de signaler; ainsi, dans le patois du pays d'Houlme et du sud du Bocage, elle se rapproche de *l* dans un groupe de consonnes et devient *l* même entre deux voyelles, par exemple *râle* (*rarus*). Dans le patois si curieux du val de Saire au nord-est de la presqu'île de Cotentin, *r* a subi une modification toute différente; là elle a perdu sa valeur consonantique entre deux voyelles et s'est

[1] Voir aussi une note du Bulletin n° 16, p. XXXV.

[2] Dans la même note de ce Bulletin n° 16, j'ai rectifié aussi ce que j'avais dit p. 157 au sujet du prétendu oubli que le comte Jaubert aurait fait du changement de *s* en *r* et de *r* en *s;* j'ajouterai que cette double modification, ce qui m'avait échappé, avait été signalée par M. Littré (*Histoire de la langue française*, II, 115), qui cite *chemire*, (*urage*) pour *chemise*, *usage*, (*armoise*), *mose*, *mouzir*, *poise*, *praisie*, *rase*, etc. pour *armoire*, *mure*, *mourir*, *poire*, *prairie*, *rare*, etc.

[3] L'ignorance de la forme latine d'où ils dérivent empêche de dire si c'est l'*r* qui s'est changée en *s* ou l'*s* qui s'est changée en *r* dans les noms de localité *Bérardière* et *Bézardière* (O.), *Auriez* (P.-d.-C.) et *Ausiez* (N.) ou même s'il y a eu réellement changement; en effet, des mots qui ne diffèrent que par *r*, *z* peuvent avoir une origine différente : ainsi *Béru* (Y.), *Bru* 1218, *Bézu* (E.), *Bacivum* 691.

[4] La forme *Girors* pour *Gisors* est citée dans le tome II, p. 209 du *Giornale di fil. romanza*, d'après une quittance de 1460.

[5] Je relève un exemple de rhotacisme analogue au vers 654 du *Testament* de Jean de Meun (édit. Méon, IV, 34) : *murgoe* = *musgoe*, norm. *migoe :*

Ce n'est pas por mucier, ne por faire murgoë.

changée en *y* ou est tout simplement tombée : *oyāje* (*auraticum*), *tūyie* (fr. *tuerie*), *le vā d'Sáie* (le val de Saire), etc.[1].

n. *Abōmi.*

Abōmi «affadir, faire mal au cœur» dans le patois du Bessin. Me fondant sur la forme *bomir* pour *vomir* qu'on rencontre dans le patois de l'Yonne, j'ai dérivé (*Mémoires de la Société de linguistique*, III, 373) ce verbe de *ad* + **vomire*. Cette étymologie, outre la difficulté que présente le sens, en offre une au point de vue phonétique que je n'avais pas d'abord remarquée et qui empêche à elle seule d'admettre ma dérivation, c'est la quantité de l'*o*, qui est long dans *abōmi* et bref dans *vomir*. Non qu'il faille sans doute écrire *abōmi* par *au*, comme l'a fait Édél. Duméril, peut-être pour justifier son étymologie si singulière de *baume*. Mais si *abōmi* ne doit pas s'écrire par *au* et ne vient pas de *baume*, il ne dérive pas non plus de *a* + *vomir*, et je crois maintenant qu'il faut le rapprocher du vieux français *abomé* ou *abosmé* «abattu, consterné». Ce mot, dont Diez (*Etymol. Wörterbuch*, II[2], c, 197) fait un adjectif et qu'il dérive de *abominatus*, est bien plutôt le participe passé du verbe *abosmer* donné par M. Godefroy dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, etc., I, 29 :

> L'aventure de li l'*abosme*,
> Si que il piert joie et déduit.
> (*Fregus*, p. 95, Michel.)

Ce mot se joint souvent au mot *cœur :*

> J'ai moult le cuer dolant et *abosmé*.
> (*Huon de Bordeaux*, 3124, A. P.)

> Si avoit le cuer *abosmé*.
> (Adenet, *Cleomadès*, Ars. 3142, f° 42ᵃ.)

> Je fu molt dolans et *abosmés* en mon cuer.
> (*Ist. d'Outre-mer.*)

M. Godefroy note aussi la forme *abosmi :*

> Et chevalche dolens et *abosmis*.
> (*Mort de Garin*, 2388, Dum.)

> Sacies Jordain en ot le cuer tout *abomy*.
> (*Ger. Blav.*, Ars. 3144, f° 264ᵇ.)

On ne peut douter que nous ayons ici le même mot que le normand *abōmi; abosmer* ou *abosmir* (le cœur) a signifié d'abord «abattre, consterner, faire défaillir», d'où, par extension, «affadir (le cœur)».

Charles JORET.

[1] Par contre *r* est substituée à *l* dans *veur* (**volet*), troisième personne singulier et pluriel du présent de l'indicatif de *vouloir*.

IRANICA.

(TROISIÈME SÉRIE[1].)

Savañhavâc et *Erenavâc*

ou deux héroïnes oubliées.

Thraêtaona (*Ferîdûn*), au moment de combattre Azhi Dahâka (Zohâk), adresse à la déesse Ardvi Sûra Anâhita deux prières; voici la première :

«Donne-moi, ô Ardvi Sûra Anâhita, que je triomphe d'Azhi Dahâka, aux trois gueules, aux trois têtes, aux six yeux, aux mille forces, très fort, *druj* démoniaque, démon fatal aux mondes, la *druj* la plus forte qu'Añra Mainyu (Ahriman) ait créée contre le monde matériel pour détruire le monde de l'Asha.»

La seconde prière est conçue comme il suit : «Uta hê vañta azâni *savañhavâca erenavâca* yôi hen kehrpa sraêshta zazâitêê gaêthyâica yôi abdôtêmê[2].»

Il est dit ensuite qu'Ardvi Sûra lui accorda sa prière.

Il n'y a de clair dans cette phrase que *uta . . . azâni* «et que j'emmène», et *yôi hen kehrpa sraêshta* «qui sont les plus beaux de corps» ou «qui sont du corps le plus beau».

Anquetil traduit : «Maintenant aidez-moi, dites que je vive heureux et grand, que mon corps vive dans ce monde avec pureté et sans mal.»

M. Spiegel traduit : «Puissé-je, le frappant, chasser ceux qui le servent et lui sont dévoués, qui de corps sont les plus beaux, — afin de les repousser —, et qui sont dans l'endroit le plus caché du monde[3].»

M. Geldner traduit : «Et que, comme vainqueur, comme auxiliaire et vengeur, je sauve ceux-là qui sont les plus beaux de

[1] *Mémoires*, III, 302; IV, 211.

[2] Yasht v, 34; ix, 14; xv, 24; xvii, 34.

[3] «Möge ich als ihn Schlagender treiben die welche (ihm) nützen und verpflichtet sind, die dem Körper nach die schönsten sind, um sie zu schieben, und die (sind) im Verborgensten der Welt.»

corps pour la reproduction et qui sont les plus utiles à l'humanité[1].»

M. de Harlez traduit : «Que, vainqueur de ce (monstre), j'emmène, par (l'espoir d')avantages ou la contrainte, ceux qui sont les plus brillants de corps et que (je rende) à la liberté et à la vie ceux qui sont dans (la condition) la plus embarrassée[2].»

Ces quatre traductions, malgré les différences considérables qu'elles présentent, ont cela de commun qu'elles traduisent toutes *savañhavâca* et *erenavâca* comme des noms communs, d'un thème *savañhava*, *erenava;* elles traduisent *vañta*, soit comme «secours», — il y a, en effet, un mot *vañta* que le pehlvi traduit *ayyâri* «secours», — soit «vainqueur», — il y a, en effet, une racine *van* signifiant «vaincre». Un autre trait commun à ces quatre traductions, c'est le vague de la prière prêtée à Ferîdûn. Pour accorder la prière demandée, il faut qu'Ardvi Sûra l'ait interprétée.

Si l'on se reporte au texte, on remarque que *uta* est suivi d'une enclitique, que ne traduisent point trois des traductions citées, *hê* «de lui», c'est-à-dire apparemment d'Azhi Dahâka; la direction de la phrase est donc : «et que j'emmène ses *vañta savañhavâca erenavâca*». Or, à côté de *vañta* «secours», il y a un autre mot *vañta* signifiant «épouse». Le lexique zend-pehlvi porte : «*nisâman*, *amat khop*, *vañta;* c'est-à-dire : «la femme honnête s'appelle *vañta* (par opposition à la *jahi*)». *Vañta* paraît avec ce sens dans l'*Avesta*, Yt. XVII, 10[3]. Si ce *vañta* était par hasard le mot de notre texte, la phrase signifierait : «et que j'emmène ses *deux* épouses, *Savañhavâca*, *Erenavâca*»; je dis «ses *deux*», parce que *vañta* est une forme de duel, le singulier devant être *vañtãm* et le pluriel *vañtâo*[4]. *Savañhavâca erenavâca* pourront, il est vrai, être des épithètes; mais il est plus probable que ce sont des noms propres, ce qui fournira une prière plus précise et plus nette.

Pour vérifier cette induction, adressons-nous à la légende de Ferîdûn dans le *Livre des Rois*. Or le *Livre des Rois* nous apprend

[1] «Und dass ich als Sieger, als Helfer und Rächer die errette, welche zur Fortpflanzung von Körper am schönsten und für die Menschheit am nützlichsten sind.» (*Journal de Kuhn*, XV, 385.) M. Geldner contracte, d'après le rythme, *savañhavâca* en *savañhvâca*, qu'il ramène à un thème *savañhvân* (sanscrit *çavasvan*), et assimile *erenavâ-ca* au sanscrit *ṛnavan*.

[2] En note : «ou dans les conditions physiques inférieures. Cette phrase est très obscure. Thraêtaona veut-il dire qu'il emmènera pour son service ceux des guerriers de Dahâka qui auront des qualités supérieures et laissera aller les autres, ou qu'il tuera les premiers, ou qu'il mènera à cette guerre ses meilleurs guerriers? Il n'est guère possible de le dire.»

[3] Synonyme *vañtu*. (*Vendidâd*, III, 25 [86].)

[4] Windischmann a reconnu que *savañhavâca* et *erenavâca* sont des duels; mais il traduit : «Die beiden den nützenden und den tapfern»; il ne s'explique pas sur le sens d'ensemble. (*Mithra*, § 119.)

que Jemshîd, le roi détrôné par Zohak, avait deux filles d'une grande beauté, Shehrinâz, à la taille de cyprès et Arnavâz à la face de lune[1], que Zohak, après son usurpation, enleva et prit pour femmes. Elles furent délivrées par Ferîdûn. Dans *Arnavâz* (ارنواز), le lecteur reconnaît immédiatement la forme persane de *Erenavâca*, ce qui prouve :

1° Que *Savanhavâca* et *Erenavâca* sont les noms propres des deux femmes de Zohâk;

2° Que les thèmes sont, non pas *Savañhâva*, *Erenâva*, mais *Savañhavâc*, *Erenavâc*;

3° Que *Savañhavâc-a*, *Erenavâc-a* sont à ajouter à la série des *dvandvas* zends (Justi, *Handbuch*, p. 378, § 407);

4° Que la phrase doit se traduire : «Et que j'emmène (que je délivre)[2] ses deux femmes, Savañhavâc et Erenavâc, qui[3] sont les créatures les plus belles de corps.....[4]»

Cet exemple montre la difficulté de traduire les Yashts par la seule étymologie. En l'absence de traduction indigène et de la tradition directe, il faut se rejeter sur tout ce qui reste de la légende héroïque. Le seul commentaire des Yashts est dans le *Shâh Nâmeh*, le *Bundehesh* et le *Folklore* persan.

Erenavâc est resté dans Firdousi. *Savañhavâc* est corrompu en Shahrinâz (شهرناز). La corruption de *vâc* en *nâz* s'explique tout naturellement par les particularités de l'alphabet pehlvi, le signe de *vâc* (ou *vâj*, *vâz*) pouvant aussi se lire *nâz* ([illegible]). La corruption de *savañha*, pehlvi *savang* (cf. *sâvahi*, transcrit *savang*, Y. 1, 8) en *shahr* (شهر) est moins facile à suivre. Il est visible que *sh* (ش) est une corruption persane pour *s* (س); *r* (ر) est sans doute une faute

[1] Firdousi, éd. Mohl, I, 102 (سرو سهی شهرناز et روی ماه ارنواز).

[2] A *uta hé vañta azâni* répond dans Firdousi :

برون آوريد از شبستان اوی بتان سیه چشم خورشید روی

«Il tira de l'appartement de Zohak les deux belles aux yeux noirs, à la face de soleil.»

[3] *Yôi hen*, pluriel, se rapportant au duel *vañta*.

[4] Je traduis la fin de la phrase, *gaêthyâi ca yôi abdôtemê* : «et qui sont la merveille du monde.» *Abda* est le parsi *awad*, pehlvi [illegible], persan افد, افده, d'où افديدن «admirer». (*Minokhired*, 1, 10; *Dinkart* ap. *Ardâ Vîrâf*, p. 144; p. 16 du Lexique; cf. Yasna xxxi, 2, 6.) *Abda* se retrouve dans le *Vendîdâd*, II, 24 (59). (Remplacer, dans notre traduction de ce passage, les mots *a happy land* par *a wonderful land*; dans le texte imprimé du pehlvi correspondant, il faut corriger [illegible] en [illegible]).

Le mot *zazditéé* est obscur; l'on ne voit pas à quel membre de phrase il se rapporte. Je le traduirais très hypothétiquement «pour les faire sortir», *zâ* étant traduit en pehlvi par *shabkûntan*, persan هشتن, *emittere*.

de lecture pour *v* (و), ce qui aura amené l'insertion de ه entre ش et ر pour remplacer un élément sans valeur significative par un élément familier et compris, شهر «ville, pays», qui paraît dans un grand nombre de noms propres.

TISHTRYÊNI.

Le yasht de Tishtrya contient l'invocation suivante :

Tishtrîmca yazamaidê Tishtryênyasca yazamaidê (§ 12) : «Nous adorons Tishtrya; nous adorons les Tishtryêni.»

Anquetil traduit : «Faites izeschné à Tashter, faites izeschné aux compagnons de Tashter.»

MM. Spiegel et Geldner traduisent de même : «Den Tishtrya rufen wir an; *die Gefährtinnen* des Tishtrya rufen wir an[1].»

M. de Harlez traduit, d'une façon beaucoup plus proche du sens, quoique trop vague : «Nous honorons Tishtrya et les biens qui proviennent de lui.» Mais en note : «Ou les étoiles en rapport avec Tishtrya.»

Tishtryêni ne peut désigner des étoiles, parce que le nom des étoiles, *star*, est masculin et que *Tishtryêni* est féminin. Cela doit faire rejeter toute traduction qui fait des *Tishtryêni* les compagnons de Tishtrya.

Le seul mot zend formé comme *Tishtryêni* est *Ahurâni; Tishtryêni* est à *Tishtrya* comme *Ahurâni* est à *Ahura*. Or *Ahurâni* est le nom des eaux, conçues comme eaux d'Ahura; donc *Tisthryêni* doit désigner les eaux de Tishtrya; or, Tishtrya est précisément l'étoile de la pluie, et le Yasht tout entier a pour principal objet de décrire la production de la pluie par Tishtrya. Le sens précis de la formule est donc : «Nous adorons Tishtrya; nous adorons les eaux que fait tomber Tishtrya.»

SHÎNA U MÛYAÎ.

Le Minokhired recommande aux fidèles de ne point se livrer dans le deuil à *shîna u mûyaî* (VI, 13; cf. XLIV, 29).

La traduction sanscrite a pour *shîna : açrupâtani* «verser des pleurs»; pour *mûyaî : keçatrotanam* «se déchirer les cheveux».

La même expression se rencontre en pehlvi, dans l'Ardâ Vîrâf; elle s'écrit [illegible] (XVI, 7, 9, 11; LVII, 4).

Le premier terme du pehlvi peut se lire *shîn* ou *shîvan;* la seconde lecture est la vraie; car c'est le persan شیون «lamentation»;

[1] *Journal de Kuhn*, XXV, 467.

le parsi *shînah* est simplement une fausse lecture du pehlvi, le premier ׀ ayant été lu *n* au lieu de *v*.

Le second terme se lit *mûyak;* c'est le persan مویه, *mûyah* «pleurs, gémissements», d'où le verbe مویيدن «pleurer, gémir». La traduction sanscrite *keçatrotanam* semble trop précise et due probablement à une fausse étymologie, à l'attraction du persan موی «cheveu»; il n'y a aucun indice qui laisse croire que مویه soit un dérivé de موی, et il n'y a pas trace dans مویه ni dans مویيدن d'un sens antérieur «s'arracher les cheveux».

La lecture et le sens de *shîvan u mûyak* une fois établis, reste à chercher s'ils ont leur racine dans l'*Avesta*.

On lit dans le Yasna, XXXI, 20 :

«Yé ayat ashavanem divamnem hôi aparem *khshayô* dareghem âyû temanhô dusqarethem avaêtas vaco.» Nous avons traduit ailleurs (*Haurvatât et Ameretât*, § 8) : «Celui qui essaye de tromper le Pur, à celui-là, après la mort, *longue habitation* dans les ténèbres, nourriture déplaisante, paroles d'insulte.»

Khshayô était traduit comme dérivé de *khshi* «demeurer» et comme ayant *temanhô* dans sa dépendance. Il n'en est rien. En effet, *khshayô* est traduit en pehlvi *shîvan*, avec la glose[1] : *Pun ravân shîvan yakvûnît* «son âme gémira» (il sera *khraojdat-urva*, comme dit le *Vd.* V, 14; cf. Y. XLV, 11). Il faut donc traduire :

«Celui qui essaye de tromper le Pur, à celui-là, après la mort, pleurs[2], longues heures dans les ténèbres de l'enfer, nourriture déplaisante et paroles d'insulte.»

Donc il faut rayer du lexique zend le mot *khshaya* «demeure» (le deuxième *khshaya* de Justi) et le remplacer par *khshaya* (ou *khshi*, si *khshayô* en est le pluriel) signifiant «pleurs, lamentations»[2].

Ce mot *khshayô* se retrouve une fois encore (Y. LXX, 75) : Il s'agit de repousser *khshayasca amayavayâosca;* le pehlvi a *shîvan u mûyak*. Nous voilà en possession de la forme primitive de *mûyak*.

Mûyak (مویه) est donc contracté et dérivé de *amayava*, ἅπαξ λεγόμενον, signifiant «gémissement». La chute de l'*a* initial est normale en passant du zend et du vieux perse au persan. Nous en avons donné quelques exemples restreints à *a* devant *n*[3]; la loi est beaucoup plus étendue, et l'on peut dire d'une façon générale que la voyelle initiale brève tend à tomber.

[1] L'édition imprimée de Nériosengh porte *astu* pour *shîvan* et rend la glose «*astu* âtmani bhavati». Il faut évidemment *açru* «larmes», *shîvan* étant *açrupâta*.

[2] Le persan شیون répond sans doute à un zend **khshaêvan* ou *khshaêvana*.

[3] *Mémoires*, III, 309.

Exemples de la chute de *a* :
Devant *n* :

z.	*anâpa* «sans eau»;	p. *nâb* «pur»;
	anaosha «sans mort»;	*nôsh;*
	**anyac*, **anîc* «autre»;	*nîz* «aussi»;
	**anvac*, **anûc* «à la suite»;	*nûz* (*hunûz*) «encore»;
ph.	*anâk* «mauvais»;	*nâk;*
	anâr «grenade»;	*nâr;*
	an-umid «sans espoir»;	*numid;*
	an-âkâs «sans le savoir»;	*nâ-gâh*[1].

Devant *m* :

	ameretât «immortalité»;	*murdâd;*
	amayava;	*mûyah.*

Devant *s* :

z.	*aseñga* «pierre»;	*sang;*
p.	*asabara* «cavalier»;	*suvâr;*
ph.	*asîm* «argent»;	*sîm.*

Devant *p*, *b*, *f* :

	apâc «en arrière»;	*bâz;*
vp.	*abâcarish* «marché»;	*bâzâr* (?), anciennement *vâjâr;*
	api (préfixe);	*be;*
ph.	*abê* «sans»;	*bê;*
	abâyistan «désirer»;	*bâyistan;*
	afâm «dette»;	*vâm;*
	avîrân «désert»;	*vîrân;*
	abar «sur»;	*bar.*

Cf. *andar* et *dar* «dans».
Cf. *mâ*, parsi et judéo-persan *émâ*, zend *ahmâkem; mé = hamé.*
â même tombe devant *y* :

persan	*yâd* «souvenir»;	pehlvi	*âyyâd;*
	yâftan «obtenir»;	cf. zend	*âyap;*
	yâr «ami»;	du pehlvi	*âyyâr* (? peut-être *ayyâr*);
	yâsîdan «atteindre, saisir»;	cf. zend	*âyâs;*
	yâsa «désir»;	cf. zend	*âyêsê* «je désire»;
	yâ «ou bien»;	cf. pehlvi	*âyûf.*

Amayava a des titres de noblesse; c'est le védique *amîvâ* qui paraît si souvent comme objet de déprécation. On le traduit en général par «maladie»; une traduction qui ferait prédominer

[1] *nā gāh* est écrit par fausse étymologie, comme si c'était le négatif de *gāh* «place»; c'est en réalité le négatif de *âgâh* «qui a connaissance», zend **an-âkâsa.*

l'idée de la souffrance et de l'angoisse serait peut-être plus exacte; comparer la vague famille de *amati*, *ama*, *am;* le sens primitif de la racine est «faire souffrir» :

> Agne tvam asmad yuyodhy *amîvâ*
> Anagnitrâ abhy *amanta* kṛshṭîs.
>
> (I, 189, 3.)

«Agni, de nous écarte la souffrance; non protégés d'Agni les peuples souffrent.»

A côté d'*amîvâ* féminin existe un thème masculin *amîva*, resté dans *amîva-câtanas;* le zend *amayava* répond à *amîvâ;* c'est de *amîva* que dérive la forme persane مويه, pehlvi *mûyak*, le suffixe *ka* s'ajoutant aux thèmes masculins.

Khshayo ou *khshi* n'a pas, à ma connaissance, d'équivalent sanscrit; *xi* «détruire» est trop loin pour le sens.

HUTAOSA. — LE ZEND **TAOSA* ET L'ANGLAIS *THIGH.*

Hutaosa est le nom de la femme de Vîshtâspa (Gushtâsp), le roi de Bactre, premier prosélyte de Zoroastre. Son nom paraît Yt. IX, 26; XIII, 139; XV, 35; XVII, 46.

M. Spiegel rapproche ce nom de l'Ἄτοσσα des Grecs (*Comment. ad* Yt. IX, 26); il est suivi par M. Keiper (*Die Persen des Æschylos*, p. 75), qui dit, en s'avançant peut-être un peu trop : «Le nom d'Ἄτοσσα se retrouve *sans altération* dans l'*Avesta : Hutaosa.*» Sans vouloir faire de la différence de voyelle (*a* pour *u*) une fin de non-recevoir absolue, il faut observer que le grec a l'habitude de rendre fidèlement le *u* iranien : comparer Kambujiya et Καμβύσης, Bagabukhsha et Μεγάβυζος, Kurus et Κῦρος, Gaubaruva et Γωβρύας, Nabunita et Λαβύνητος, Athura et Ἀσσυρία; tout au plus trouve-t-on quelquefois *o* pour *u :* Utâna et Ὀτάνης, Suguda et Σογδία; Ἄτοσσα serait, à ma connaissance, le seul exemple de *a* pour *u*. Mais, laissant Ἄτοσσα de côté, tenons-nous à Hutaosa.

Hutaosa se laisse tout naturellement diviser en *hu* et *taosa;* autrement dit, c'est un nom formé sur le type du zend Husravah, du sanscrit Suçravas, du grec Εὐκλεής, *taosa* indiquant, soit un trait moral, comme dans Su-çravas, soit un trait physique, comme dans Su-çroṇi.

Le mot *taosa* ne se retrouve ni en zend, ni en sanscrit; mais c'est le prototype exact de l'anglais *thigh*.

L'anglais *thigh* est l'anglo-saxon *theóh* (*ı* étant un des représentants anglais de l'anglo-saxon *eó;* cf. *fly* de *fleógan*, *fly* «mouche» de *fleóge*, *sky* de *sceóh*, *light* de *leóht*).

L'*eó* anglo-saxon est une diphtongue répondant au gothique *iu* :

deór « bête fauve » ;	gothique *dius* ;
sneóme « vite » ;	*sniumjan* « se hâter » ;
ceósan « choisir » ;	*kiusan* ;
dreósan « tomber » ;	*driusan* ;
leógan « mentir » ;	*liugan* ;
deóp « profond » ;	*diups* ;
leód « peuple » ;	*liudan* ;
beód « table » ;	*biuds* ;
beódan « offrir » ;	(faur)-*biudan* ;
leóf « cher » ;	*liubs*.

Le gothique *iu* est le grec *ευ*, le guna d'un *u* radical ; cf. *kiusan* et le latin *gus-tare*, le sanscrit *jush*, zend *zush*, *zaosha* ; *liubs* et le sanscrit *lubh*.

Inversement le zend *taosa*, sanscrit **toçâ*, ne pourrait donner en anglo-saxon que *theóh*, gothique **thiuh*.

Il est donc possible que *hutaosa* signifie littéralement *well-thighed*, *su-çroṇi*.

Ce n'est là, bien entendu, qu'une possibilité *phonétique* : *taosa* est, quant aux sons, l'équivalent précis de *thigh*. Il n'est pas moins possible qu'il faille chercher dans une tout autre direction, dans les parages du héros *Tusa* (le *Thous* de Firdousi), fils du roi Naotara (Noder dans Firdousi), à la famille de qui appartient *Hutaosa*. (Yt. xv, 35.)

LE DIEU *HADHISH*.

Ayant chassé du Panthéon mazdéen un intrus, le chien *Madhaka*[1], profitons de la place libre pour y faire entrer un dieu méconnu, le dieu *Hadhish*.

Hadhish paraît deux fois dans l'*Avesta*, l'une et l'autre fois dans les litanies du Vispered : 1° Vispered I, 34 (répété II, 34) ; 2° Vispered II, 24.

Le premier passage est ainsi conçu :

« Nivaêdhayêmi kañkârayêmi hadhishahêca vâstravatô vâstraberetahêca gavê hudhâoñhê gaodayêhêca narsh ashaonô. »

Hadhisha est une forme vocalique du thème *hadhish* que présentent quelques manuscrits dans la formule parallèle II, 34 ; c'est le perse *hadis* « maison » (vasnâ Auramazdâha ima hadish adam akunavam, Xerxes E. a. 16 : « Par la grâce d'Auramazda j'ai fait cette maison »). *Hadis* répond, avec l'équivalence des suffixes *as*, *is*, au sanscrit *sadas*, *ἕδος*.

L'on a jusqu'ici traduit *hadhish* comme on traduirait le perse

[1] *Mémoires*, IV, 210.

hadish, le sanscrit *sadas* «maison». Mais, d'une part, il s'agit d'une invocation à un être personnel ou au moins personnifié; car toutes les invocations du premier chapitre, dont celle-ci est la dernière, s'adressent à des êtres de ce genre; d'autre part, ce qui est décisif, la traduction pehlvie y voit un génie : *Hasish mînôî khânak* «Hadhish, le génie de la maison».

Ce dieu reçoit l'épithète de *vâstravat* «qui possède les pâturages», ce que le pehlvi commente : *aighash anbâr dar sâzînad*, c'est-à-dire qu'il procure les provisions. On reconnaît ici l'étymologie latine des Pénates, étymologie qui peut être fausse[1] philologiquement, mais qui est vraie en tant qu'elle fait connaître, en partie du moins, le rôle vrai des Pénates : *Penates*... a *penu*... est enim omne quo vescuntur homines *penu* (Cic. *N. D.* II, 27, 67); c'est en quoi ils diffèrent des dieux Lares.

La formule entière signifie :

«Je fais appel et accomplis le sacrifice au Génie domestique, maître des pâturages, à celui qui donne les pâturages aux troupeaux bienfaisants, à celui qui donne les troupeaux à l'homme de bien.»

Ces deux derniers termes sont probablement de simples épithètes de Hadhish; c'est le génie domestique qui donne la pâture aux troupeaux et les troupeaux à l'homme. Néanmoins le commentaire pehlvi semble les considérer comme deux génies indépendants; pour *vâstrôberetahê* il a la glose suivante : *Zak mînôî amat gospendân râi anbâr leakhvâr kunad pavan râsi olman* «le Génie par le fait de qui l'homme fait des provisions pour les troupeaux»; pour *gayôdâyêhê* il a *pasushhorvô*. *Pasushhaurvô* signifie littéralement «gardien du troupeau» et sert d'épithète au chien de berger. Ici il semble appliqué à un génie; cela signifie, selon Aspendiârji, qu'il garde les troupeaux à la façon d'un chien de berger.

Le second passage est (x, 24) :

Hadhishasca ashavatô hvâstravatô marjdikavatô (Spiegel) ou *hadhishasca ashavatô hvâthravatô marjdikavatô* (Westergaard).

La lecture *hvâstravatô* semble appuyée par le passage que nous venons d'étudier; néanmoins c'est probablement *hvâthravatô* qui est la lecture vraie. C'est celle que les auteurs de la traduction pehlvie avaient devant les yeux; car ils traduisent : *khvârîomandî aighash khvârî*. *Khvârî*, le persan خواری, est la forme persane et l'équivalent de traduction usuel du zend *hvâthra*[1], c'est «l'aise, le bien-être», sens qui concorde d'ailleurs également avec la valeur de *Hadhish* «le Génie de la maison, qui donne l'aise», le dieu du *home*. D'ailleurs, on n'attendrait pas un adjectif *hvâstravatô*; *hvâstra* étant lui-même un adjectif, il faudrait *hvâstrahê*.

[1] Cf. *Revue critique*, 1879, II, 166.

Ashavatô est traduit *ahlâyîmand* « maître de la sainteté, de l'*asha* ». On s'étonne d'avoir *ashavat* au lieu de l'usuel *ashavan;* mais c'est que très probablement, en réalité, *ashavat* n'a rien à faire avec l'*asha* « sainteté », et c'est par habitude et force d'inertie que la traduction le rend comme si c'était l'*asha* religieux. Cet *asha* est celui qui se rencontre dans le *Vendîdâd* (v, 52 [153]; vii, 35 [93] pour désigner un aliment fait de grain. Aussi la traduction pehlvie ajoute la même glose que pour *vâstra-bereta : aighash an(b)âr dar kunad*, c'est-à-dire qu'il produit les provisions. La formule entière signifie :

« Le Génie de la maison, qui donne le grain, qui donne le bien-être, qui est plein de miséricorde. »

L'expression védique qui se rapproche le plus de *hadhish* est le *sadas-pati* « maître de la maison », épithète donnée une fois à Brahmaṇaspati (I, xix, 6), une autre fois à Indrâgnî (I, xxi, 6); mais l'idée du génie protecteur et bienfaiteur de la maison n'est qu'indiquée : elle l'est dans *Vâstosh-pati.*

KHSHAFNÎM, SÛIRÎM : شام ET سور.

Vispaêibyô sastîm baraiti yaêibyô aêm hãm pacaiti khshafnîmca sûrîmca (Ys. lxi, 18).

« Atar (le Feu) adresse la parole à tous ceux pour qui il cuit le *khshafnya* et le *sûrya.* »

Khshafnya, dérivé de *khshapan*, *khshafnô* « nuit », signifie « nocturne », et *hãm pacaiti khshafnîm* signifie « fait cuire [le repas] du soir ».

Khshafnîm est rendu en pehlvi par le groupe [illegible], qui est susceptible théoriquement de lectures multiples; mais une seule concorde avec le sens et s'impose immédiatement : c'est la lecture *sh-â-m*, le persan شام « repas du soir ». Ceci, du même coup, donne l'étymologie de شام; le pehlvi, comme souvent, n'est que le dérivé même du mot zend qu'il traduit, et *shâm* est la forme persane de *khshafnya;* il y a eu : 1° réduction de *khsh* à *sh*, comme dans شاه (*shâh*) de *khshâyathiya*, شهر (*shehr*) de *khshathra*, شش (*shash*) de *khshvash*, شيبا (*shîbâ*) de la racine *khshvip*, etc.; 2° assimilation de la nasale *n* à la labiale voisine, peut-être par épenthèse de nasale : **khshanp-nya*, **khshamp-nya;* 3° chute de la consonne avec l'allongement compensatif ordinaire.

شام est donc un dérivé de شب.

Khshafnya étant le repas du soir, il est naturel de faire de *sûirya* le repas du matin. D'ailleurs *sûra* est précisément une épithète usuelle de l'aurore : *sûrãm upa ushâonhem*, et l'on trouve

ailleurs les deux mots opposés l'un à l'autre en parlant précisément de l'alternative du jour et de la nuit :

« L'oiseau Vâraghna (le corbeau, voir l'article suivant), le plus rapide des oiseaux, le plus léger des choses qui volent, s'en va tout joyeux à l'instant où l'aube perce, « désirant que la nuit ne « soit plus nuit et que le monde sans aurore ait l'aurore » : *akhshafni khshafnîm isemnô asûiri sûirîm isemnô.* » (Yt. xiv, 20.)

La phrase du Yasna signifie donc : « à qui il fait cuire le repas du soir et le repas du matin. »

Tel est du moins le sens littéral et étymologique. Mais il paraît que ces expressions « repas du soir, repas du matin » ont pris un sens technique différent; en effet, le mot *sûiri* est rendu en pehlvi par la forme persane de *sûiri*, [illegible]; c'est le persan سور. Or سور ne signifie pas « repas du matin », mais « repas de fête, banquet ». Et la traduction sanscrite oppose *khshafnîm* à *sûrîm*, non comme les repas de deux heures différentes de la journée, mais comme le repas de tous les jours et le repas des jours de fête : « yebhyas ayam sadâ pacati *nityapâkam utsavapâkamca.* »

Je crois que, malgré la traduction sanscrite, on doit traduire ici *sûirîm* d'après l'analogie du sens et non d'après le sens moderne de سور. En effet, le pehlvi emploie constamment *sûr* et le sanscrit *utsava*, pour rendre *draonô*, qui ne signifie point « festin », mais simplement « nourriture »[1]. (*Vd.*, xiii, 1, 129.)

La gradation historique des sens de سور est donc : « repas du matin, repas, festin ».

VÂRAGHNA ET كُلاغ.

L'oiseau Vâraghna, qui par ses cris de joie annonce l'aurore, est le corbeau, selon le maître d'Anquetil, le destour Darab.

L'exactitude de cette tradition se confirme par l'étymologie.

Le *Bundehesh*, énumérant les principales espèces d'oiseaux, cite le *varâgh* (xxxi, 71; xlvii, 8, 13); *varâgh*, comme l'a reconnu M. Justi (*Bundehesh*, s. v.), n'est autre que *vâraghna*, avec représentation irrégulière de la quantité. Ce *varâgh* est traduit par la tradition moderne *kâgadô* « corbeau ».

Or le pehlvi *varâgh*, le zend *vâraghna*, subsiste encore en persan, mais rendu méconnaissable par une nouvelle altération irrégulière, celle de *va* en *ku* au lieu de *gu* : c'est le persan كُلاغ, *kulâgh* « corbeau ».

Vâraghna semble formé de *vâra-ghna* « qui frappe de la queue » ou peut-être « qui frappe de l'aile »[2]; mais le sens primitif,

[1] Kuhn, *Zeitschr.*, III, 299.
[2] Serait identique à l'oiseau Vârĕñjana.

si tel il est, a dû être rapidement oublié; autrement le mot ne se serait pas corrompu comme il l'a fait, et il commencerait par *bâl*, بال.

FSHARMA.

Fsharma signifie «honte»; c'est le persan شرم, *sharm*.

Il est clair que cette forme *fsh-* n'est pas primitive. Pour la ramener à une forme plus organique, on a l'analogie du zend *fstâna*. *Fstâna* «sein» est le persan پستان, *pistân*; or sein se dit en sanscrit *stana*; il suit de là que *fstâna* est un composé contracté de *pi-stana*, *pi* étant cette forme mutilée de la préposition *api*, qui paraît en sanscrit dans un certain nombre de dérivés et ne semble pas non plus inconnue en zend; cf. *pi-skyaothana*.

D'après l'analogie de *fstâna*, *f* dans *fsharema* sera pour *pi*; reste à déterminer la valeur primitive de *sharema*; cette valeur nous est donnée par un synonyme persan de شرم, le mot *âzarm*, آزرم «honte, modestie». Donc *fsharema* est contracté de **pi-zarema*.

Un dérivé du zend **âzarema*, base de آزرم, est peut-être caché dans *azeremya vacô mruyâo* (frag. I, 1) «prononce des paroles *modestes*» (?).

La racine de *zarema* est probablement la même que dans *zairi*; *zarema* serait «la rougeur».

VÎRA «INTELLIGENCE».

Un mot qu'il faut ajouter au lexique zend, c'est le mot *vîra* «intelligence», confondu généralement avec *vîra* «homme» (*vir*).

Ce mot *vîra* est le persan ویر, *vîr* «intelligence» et plus spécialement «mémoire» et que les dictionnaires définissent فهم et یاد. Il ne se retrouve dans l'*Avesta* qu'en composition, ce qui explique en partie pourquoi on ne l'a pas encore reconnu. Il se trouve dans:

1° *Hvîra* (*hu-vîra*); l'on est naturellement tenté d'en rapprocher le sanscrit *su-vîra*, d'autant plus que *hvîra* paraît (Yt. LXI, 14) comme épithète de *frazaiñti* «descendance»; ce serait donc «la descendance mâle»; mais la traduction sanscrite a *sucetanam*, et le pehlvi porte «*huvîr*, aigh apâyishn pur shinâyis pun zake akher uakher apâyat kartan», ce qui semble signifier: «*huvîr*, c'est-à-dire qu'il sait parfaitement ce qui convient, l'ordre dans lequel il convient de faire les choses», ce qui indique que *huvîr* est bien, pour le traducteur pehlvi, *sucetana*, et prouve en tout cas que *vîra* pour lui ne signifie pas «mâle».

Huvîra se retrouve encore dans un passage du *Farvardin yasht*, où il est dit que c'est par les Férouers que les guerriers mazdéens deviennent *huvîra* dans la bataille; il est clair qu'ici le sens de *sucetana* convient mieux.

2° *Perethu-vîra.* Le yasht xvii s'ouvre par une invocation à Ashi vañuhi, amavaitîm dâtô-saokām, baêshazyām *perethu-vîrām* sûrām «forte, qui donne le bien-être, qui donne la guérison, *perethu-vîra* et vaillante». «A la large intelligence» offre un sens raisonnable et concordant : que signifiera *perethu-vîra* si *vîra* est ici *vir*.

3° *Framen-narô-vîram* semble également rentrer dans cette classe. La Vispered (viii, 14) invoque la valeur virile *framen-narām framen-narô-vîrām*, ce qui est traduit par le pehlvi *firâkh gabrâ*, *firâkh gabrâ vîr*, c'est-à-dire «qui élargit l'homme, qui élargit le *vîr* de l'homme»; *vîra* doit être une qualité et non un nom de personne, et ici encore c'est le sens du persan *vîr* qui convient.

Vîra «intelligence» et *vîra* «vir» sont-ils en dernière analyse le même mot? Je laisse la question de côté; dans l'usage de la langue, ce sont deux mots distincts. Il semble que *vîra* «intelligence» ait d'abord signifié «cœur»; car on voit le pehlvi employer *vîr* pour rendre *zaredho*, dans lequel la tradition reconnaît un synonyme de *zaredhayo*, du sanscrit *hṛid*, *hṛidaya* «cœur». (*Vend.*, vii, 61.)

ویر a donné un dérivé ویرا, *vîrâ* «qui retient par cœur», d'un pehlvi **vîrâk*.

C'est à ce même ویر que je rattacherais le nom du saint Sassanide *Ardâ Vîrâf*, qui est la forme pehlvie d'un nom zende **Ashavîra; asha*, dérivé de **arta*, est représenté par *ardâ* comme il l'est dans *ardâ-frôhar* en regard de *ashaonām fravashayô;* le suffixe *f* de *vîrâf* est le même qui se retrouve dans le nom d'*Afrasyâb*, pehlvi *Afrasyâf* ou *Afrasyâp*, zend *Frañhrasya; Ardâ Vîrâf* signifie «sainte intelligence».

ASPÉN, آسان.

Aspéncît sâdrâcît (Ys. xxxiv, 7).

Traduction pehlvie : «Man pun *âsânî* umanic pun *tangî*.»

Traduction sanscrite : *samâdhânatve samkaṭatve.*

Français : «Dans l'*aise* et dans le malaise.»

Aspén est composé du préfixe *a*, abrégé de *â*, et de *spen*, forme élargie d'une racine *su*, qui marque le repos (cf. *qu-ies?*) et qui semble absolument indépendante de la racine *su* «accroître».

Âsânî, persan آسانی, n'est que la forme moderne, avec suffixe abstrait, du zend *aspen* (**â-spen*). D'après les lois ordinaires de la phonétique, on attendrait en persan **âspânî;* mais آسانی est un exemple de plus à joindre aux exemples de zend *sp* rendu en persan par *s*. L'irrégularité n'est d'ailleurs qu'apparente; car le persan *s* ne vient pas du zend *sp*, mais d'un vieux perse, plus primitif, *sv*, devenu *sp* en zend.

Déjà en persan on a :

Visa en regard du zend *vîspa :* primitif de l'un et de l'autre, **visva*, sanscrit *viçva*.

Asa-bara « cavalier » pour *aspa-bara*, tous deux dérivés de **asva-bara*.

Autre exemple en persan : سگ, *sag* « chien », en regard du mède (zend) *spaka*, forme persane et primitive **svaka*. Comparez encore در, *dar* « la porte », en regard de *dvara ; dadi* (dans *dadigar* « second » du pers. *duvitiya*, en regard du zend *bitya*.

La racine *su*, d'où dérivent par élargissement, d'une part, le zend *sp-en*, d'autre part, le persan *-sân*, reparaît à nu dans آسوده, *âsûdah* « tranquille », آسودن « reposer », آسودگی « repos », آسایش, *idem*.

Sans le préfixe, on a directement le pehlvi [illegible], *sûtakî* « repos » (Yt. xix, 8), base de *âsudagî*, آسودگی.

La racine se présente en zend même dans le mot *an-aipi-shuta ;* il s'agit d'une prière récitée sans *sûtakî*, c'est-à-dire, dit la glose, « sans s'endormir au milieu ». (Ys. xix, 7.)

James Darmesteter.

Sumpl, aior, corruui.

Les mots celtiques empruntés au latin ont souvent donné lieu à des déductions fausses, parce qu'on en a été prendre l'original dans le latin classique. J'en cite trois exemples inexplicables sans le secours de formes de la basse latinité :

Sumpl (Zeuss, p. 1062), glose *stimulus*. *Stimulus* eût donné *simpl ; sumpl* vient de *stumbulum* (Schuchardt, *Vocal.*, t. III, p. 257). Du Cange : *stumblum* (*Leges Henrici I*) ; *stumbulum* (*Gl. lat.-gr.*).

Aior. On trouve dans les gloses d'Orléans *aior* glosant *ancora*. M. Stokes en rapproche l'irlandais ancien *ingor*, *ingar*, et le moyen et nouveau armoricain *heor*. Il le suppose emprunté à *ancora*. *Ancora* eût donné *anghor*, au moins en gallois. Ex. : *ancou*, en gallois *angheu*, arm. *ankou*. Il faut supposer *angora*. Cf. *ail*, *ael* = *angelus ; aviel* = *evangelium*. On trouve dans Schuchardt, t. I, p. 126, des exemples de *c* après *n* devenus *g*. Ex. : *congordia*.

Corruui (Zeuss, 1062, 2^e^ éd.). *Corrigium*, qui est glosé, eût donné *corriu* ou *correi*. Pour *corruui* il faut supposer une forme *corrĕgium* ou *corrĕgia*. Nous trouvons dans Schuchardt, t. III, p. 167, *corregiam*.

J. Loth.

ÉTUDES

SUR LES PRĀTIŚĀKHJAS.

«Si nous observions la manière dont nous articulons, dans notre propre langue, les combinaisons de consonnes, avec cette subtilité d'analyse que les grammairiens hindous ont appliquée à la lecture du Véda, à ce sacrifice par excellence, où rien, à leurs yeux, n'est petit ni indifférent, nous y trouverions des particularités analogues à celles qu'ils ont si minutieusement, ou plutôt si religieusement, constatées et réglementées.»

(Ad. Regnier, *Journ. asiat.*, 1857, I, p. 211.)

CHAPITRE I.

LES JAMAS ET LE NĀSIKJA.

R. I, 10. *Nāsikjān, nāsikjajamānusvārān* «les nāsikjas, à savoir : le nāsikja, les jamas et l'anusvāra».

V. I, 74. *Jamānusvāranāsikjānā$_<$ nāsike* «les jamas, l'anusvāra et le nāsikja se prononcent dans le nez».

V. I, 82. *Nāsikāmūlena jamāh* «les jamas se produisent à la racine du nez».

A. I, 26. *Nāsikjānā$_<$ nāsikā [karaṇam]* «[l'organe] des nāsikjas est le nez».

T. II, 49-51. *Nāsikjā nāsikāsthānāh; mukhanāsikjā vā; vargavaccaiṣu* «les nāsikjas ont pour lieu le nez; ou la bouche et le nez; et dans ce dernier cas (leur organe est) le même que celui de la série de consonnes (à laquelle ils appartiennent)».

Paṇ. S'. R. 22. *Anusvārajamānā$_<$ ca nāsikā sthānam ucjate* «le nez est le lieu de l'anusvāra et des jamas».

Les passages que nous venons de citer nous apprennent que les jamas, — nous parlerons plus tard du nāsikja proprement dit, — appartiennent aux sons nāsikjas, qui se prononcent dans le nez. Malheureusement la terminologie des prātiśākhjas est assez inconstante, et les commentateurs se sont contredits quant

à l'étendue du terme nāsikja, y rangeant quelquefois, outre les sons mentionnés, les occlusives nasales ṅ, ñ, ṇ, n, m, pour lesquelles les prātiśākhjas emploient généralement le terme anunāsika :

R. I, 3. *Anunāsiko 'ntjah* «la finale (de chaque série de consonnes) est anunāsika».

V. I, 89. *Anunāsikāś cottamāh* «les dernières (de chaque série de consonnes) sont anunāsikas».

T. II, 30. *Anusvārottamā anunāsikāh* «l'anusvāra et les dernières sont anunāsikas».

A. I, 11. *Uttamā anunāsikāh* «les dernières sont anunāsikas».

Les sūtras suivants nous donnent la définition du terme anunāsika.

A. I, 27. *Anunāsikānā< mukhanāsikam* «(les organes) des anunāsikas sont la bouche et le nez».

V. I, 75. *Mukhanāsikākaraṇo 'nunāsikah* «(un son) qui a pour organes la bouche et le nez est anunāsika».

R. I, 3, c. *Nāsikam anu varṇo jo niṣpadjate svakījasthānam upādāja sa dvisthāno 'nunāsika itjucjate. Tathā coktam : mukhanāsikāvacano 'nunāsika iti* «une lettre qui, en gardant son propre lieu, est prononcée par le nez, se nomme anunāsika; elle a deux lieux. C'est pour cela qu'on dit : un son qui se prononce à la fois par la bouche et le nez est anunāsika».

R. XIII, 6. *Rakto vacano mukhanāsikābhjām* «un son nasalisé est produit par la bouche et le nez».

Rakta=anunāsika, comme on le voit par :

R. I, 7. *Raktasaṅgño 'nunāsikah* «anunāsika est le terme technique pour un son affecté de nasalisation».

Nous nous arrêtons ici, parce que nous croyons que les sūtras cités suffiront pour établir que le terme d'*anunāsika* s'emploie toujours dans un sens très précis. Mais il n'en est pas de même du terme *nāsikja* qui, comme nous apprend la règle citée en tête de notre travail, doit avoir deux acceptions, à savoir : 1° le nāsikja proprement dit; 2° les jamas et l'anusvāra. De plus, le commentaire du sūtra A. I, 26, interprète ce terme par : le nāsikja, les jamas, l'anusvāra et les occlusives nasales, et de même les trois sūtras T. II, 49-51, nous engagent à le prendre dans le sens général de «son nasal»; car en suivant le commentaire, qui explique le sujet de ce passage par *jamās*, on ne comprend pas bien, — et cette difficulté est signalée par M. Whitney, — pourquoi le nāsikja (proprement dit) est omis; d'un autre côté on est obligé d'appli-

quer le terme *mukhanāsikja* (son produit à la fois par la bouche et le nez) aux jamas. Mais alors on en devrait supposer au moins cinq, un pour chaque série de consonnes, tandis que le même commentaire dans un autre passage (I, 1) n'en compte que quatre. Le commentateur indigène allègue en effet cinq exemples, à savoir : *rukmam*, *jāćńā*, *āṭṇārah*, *ratnam*, *pāpmānam;* néanmoins, il ne se donne pas la peine d'écarter la contradiction que nous avons signalée. Toutes ces difficultés disparaissent du moment que l'on prend le sujet *nāsikja* dans le sens de «son nasal en général», et voici notre interprétation : les sons nasaux se prononcent ou dans le nez seul ou dans le nez et dans la bouche à la fois. Exemple pour les premiers : les jamas; pour les seconds : les occlusives nasales.

On voit, par ce que nous venons d'établir, combien il est difficile de saisir l'acception exacte des termes employés par les prātiśākhjas, abstraction faite des interpolations, des remaniements et des commentaires, et que nous sommes peu avancés pour avoir appris que les jamas appartiennent à la catégorie des nāsikjas. Voyons s'il est possible de fixer leur valeur phonétique par l'examen des conditions où ils se produisent.

R. VI, 8. *Sparśā jamān ananunāsikāh svān pareṣu sparśeṣvanunāsikeṣu* «les occlusives non nasalisées se changent en leurs jamas, quand elles se trouvent devant des occlusives nasalisées».

Les occlusives non nasalisées sont, comme on sait, les quatre premiers termes de chaque série de consonnes, à savoir : la ténue, l'aspirée sourde, la moyenne, la moyenne aspirée. Les cinquièmes sont, pour les cinq séries de consonnes : *ń* (guttural), *ñ* (palatal), *ṇ* (cérébral), *n* (dental), *m* (labial).

A. I, 99. *Samānapade 'nuttamātsparśād uttame jamair jathāsaṅkhjam* [*vjavadhāna*< *bhavati*] «quand, dans le même mot, une occlusive autre qu'une dernière se trouve devant une dernière, [on intercale] les jamas d'après l'énumération».

Constatons que le prātiśākhja du Rigvéda considère les jamas comme se substituant aux consonnes qui sont combinées avec les nasales suivantes, tandis que le prātiśākhja de l'Atharvavéda nous apprend qu'ils sont intercalés. Toutefois on peut facilement expliquer cette différence. D'après une théorie, dont nous exposerons plus bas les détails, la première consonne dans un tel cas doit être redoublée; par exemple, dans le mot *paliknīh* le *k* se dit deux fois, puis le deuxième *k* subit le changement voulu, de sorte que le jama se trouve, comme on voit, entre le premier *k* et le *n*. Le commentaire du sūtra suivant entre parfaitement dans notre manière de voir :

V. IV, 160. *Antahpade 'pañcamah pañcameṣu vichedam* « dans l'intérieur d'un mot une occlusive autre qu'une dernière, se trouvant devant une dernière, subit une séparation ».

c. *Antahpade iti kim? tmanjā atra dvirukter abhavāt takāramakārau sājogah* « pourquoi « dans l'intérieur d'un mot »? Parce que, quand le redoublement des consonnes n'a pas lieu, par exemple, dans le mot *tmanjā*, le groupe est formé par *t* et *m* (c'est-à-dire dans ce cas on ne lie pas ces deux consonnes par un jama) ».

On comprend que nous ne pourrons éclaircir définitivement la signification de la restriction *antahpade* (*samānapade*) qu'après que nous aurons exposé notre hypothèse sur le redoublement; mais on peut, à ce qu'il nous semble, fixer la valeur phonétique des jamas sans entrer dans ce détail. C'est plutôt un autre terme qui doit attirer ici notre attention, vu qu'il est interprété un peu vaguement par les éditeurs. Citons d'abord les passages du quatrième prātiśākhja qui nous regardent.

T. XXI, 12, 13. *Sparśād anuttamād uttamaparād ānupūrvjān nāsikjāh; tān jamān eke* « après une occlusive autre qu'une dernière, suivie par une dernière, les nāsikjas sont intercalés suivant leur ordre; quelques-uns les nomment jamas ».

Avant tout, il est évident que le *svān* du R., le *jathāsaṅkhjam* de l'A., l'*ānupūrvjāt* du T. se répondent, mais sous quel rapport? Consultons les commentaires.

R. VI, 8, c. *Svāniti kimartham ucjate? saṅgñāprakaraṇe catasro 'ntahsthā, aṣṭā ūṣmāṇa iti varṇāh kṛtasaṅkhjā nirdiśjante; na tathā jamāh; tasmād iha sparśā jamān ananunāsikā itjucjamāne viᶕśatitvāt sthānināmādeśānām api jamānāᶕ viᶕśatitvaprasaṅgah; sa mā bhūt; caturṇām eva jamānāᶕ prathamāh prathamaᶕ dvitījā dvitījam evam ā pañcamād āpadjeran itjucjate* « pourquoi ce mot *svān?* Dans le chapitre des dénominations (1, 2), les lettres ont été énumérées et comptées en ces termes : quatre intermédiaires, huit ūṣmans, etc.; les jamas n'ont pas été comptés ainsi; aussi quand il est dit ici : les occlusives non nasalisées se changent en jamas, on est porté à inférer de ce que les premières sont au nombre de vingt quant à leurs lieux, que les jamas doivent être également au nombre de vingt. Pour que cette induction n'ait pas lieu, il est dit ici que, des quatre jamas, les ténues produisent le premier, les aspirées sourdes le second, et ainsi de suite jusqu'à la cinquième (occlusive) ».

De même :

T. XXI, 12, c. *Uttamaparād anuttamāt sparśād ānupūrvjād jathākramaᶕ nāsikjā āgamā bhavanti : prathamasparśāt prathamanāsikjah,*

dvitījād dvitījah, evam anjatrāpi «après une occlusive non nasalisée suivie d'une dernière on ajoute les nāsikjas selon leur ordre, selon l'ordre de succession; c'est-à-dire après la ténue le premier, après la sourde aspirée le second,» etc.

Le terme *jathākramam* répond, on ne peut mieux, au terme *jathāsaṅkhjam* de l'A. I, 99, dont je ne trouve pas l'explication du commentaire hindou dans l'édition de M. Whitney. Ajoutons encore quelques autres passages, qui viennent à l'appui de la théorie de quatre jamas :

R. VI, 9, *c. Jamāhcatvārah santah.*

V. I, 74, *c. Catvāro jamāh.*

V. I, 82, *c. Jamāś catvārah.*

Pāṇ. S'. 4. *Catvāraśca jamāh smṛtāh.*

De même le sūtra V. VIII, 29, les commentaires des T. I, I, A. I, 26, et l'extrait de la *maṇḍūka-śikṣā* donné par M. Weber (*Berl. Acad.* 1871, p. 106 et suiv.).

Seulement la glose du sūtra :

R. I, 10. *Iti sthānānjatra jamopadeśah* «voilà les lieux (des lettres) et implicitement la notion des jamas»,

nous apprend que les Bahvṛcas comptent vingt jamas. Mais ce nombre est purement gratuit, surtout pour le Rigvéda, qui ne connaît pas tous les groupes possibles et qui ne possède pas, non plus que les autres védas, le *ǵh*. De plus, nous trouvons (VI, 9) la défense expresse d'un jama produit par le *ch*. Ne serait-il pas possible de regarder les mots : *'eva*< *vi*<*śatir jamā bahvrcānā*< *bhavanti*, qui terminent la glose du sūtra I, 10, comme une intercalation ultérieure amenée par une fausse interprétation des deux mots : *atra jamopadeśah*, qui, en effet, présentent quelque obscurité? Le commentaire les explique en ces termes :

Kaṇṭhjo 'kāra itjata ārabhja jāni sthānānjuktānjatra eṣu sthāneṣu jamānā< *sthānopadeśah kartavjah; nāsikjās tāvat sarva eva jamā uktāh, dvitīja*< *tu prakṛtjāśraja*< *jatsthāna*< *tadartham idam uktam, tacca bhavadjathāntara*< *bhavati, paliknīritjatra kakārasarūpo jamah, ǵaǵhnathuritjatra ghakārararūpo jamah* «c'est dans les lieux qui ont été désignés à partir de ces mots : «l'*a* est guttural,» qu'il faut aussi répartir les organes des jamas. Il a été dit seulement jusqu'ici que tous les jamas sont de nature nasale : le présent sūtra a pour objet de nous apprendre quel est le second organe relatif à leur nature. Or, ce second organe est «comme l'autre». Ainsi dans *paliknih*, le jama est de même nature que le *k*, dans *ǵaǵhnathuh*, de même nature que le *gh*».

Eh bien, d'après nous, les mots *atra jamopadeśah* signifient : on doit ajouter pour chaque série de consonnes que les quatre premiers termes se changent dans certaines conditions en leurs jamas, et il est possible de prendre le commentaire dans le même sens. Mais, pour rendre notre idée entièrement claire, il est nécessaire que nous expliquions quelques autres passages.

R. vi, 9. *Jamah prakṛtjaiva sadṛk, śrutirvā jamena mukhjāsti samānakālā* «le jama est semblable à la lettre qui le produit, ou le son produit dans la bouche est égal en durée au jama».

Ce sūtra répond, comme nous apprend le commentaire, à la question : Comment mettre d'accord quatre jamas et vingt sparśas?

Jasmād jamā [anu]nāsikāsthānāś catvārah santo vi< śatisthāninā< sarūpā laksjante, tasmād idam ucjate «cela est dit parce que les jamas, qui ont leurs lieux dans le nez, et qui sont au nombre de quatre, sont définis comme semblables aux lettres qui sont au nombre de vingt (et dont les lieux sont dans la bouche)».

Puis il ajoute :

Jasja jamāpattirucjate tatsarūpo bhavatītjarthah : paliknīr itjatra kakārarūpo jamo veditavjah, agnir iti gakārarūpah, ǵaghnathur itjatra ghakārarūpah, pariǵmān iti ǵakārarūpah, apnasvatīr iti pakārarūpah; athavā jamoccārena samānakālā mukhebhavā śrutir asti, jajā jamastadrūpo laksjate «le jama est semblable à la consonne qui doit se changer en jama, par exemple dans *paliknīh* il est semblable au *k*, dans *agnih* semblable au *g*, dans *ǵaghnathuh* au *gh*, dans *pariǵmān* au *ǵ*, dans *apnasvatīh* au *p*; ou le son qui est produit dans la bouche est de même durée que la production du jama; (le jama) est défini, semblable au son avec qui il est jama».

Or, du moment qu'on prend les expressions *kakārarūpah*, *ghakārarūpah*, etc. dans le sens de «semblable au *k*, au *gh*, etc., en tant qu'ils sont ténue, moyenne aspirée, etc.», tout est clair; tandis que l'on court le risque d'une contradiction en les interprétant par «semblable au *k*, au *gh*, etc., en tant qu'ils appartiennent à la série de gutturales, etc.».

Cette explication qui, comme on le voit, nous permet d'interpréter d'une manière assez satisfaisante les mots *atra jamopadeśah*, nous semble d'autant plus justifiée, que nous apprenons par d'autres passages que l'on doit distinguer deux jamas sonores et deux aspirés.

A. i, 13. *Anupradānah, nādo ghoṣavatsvareṣu* «l'émission est ton chez les consonnes sonores».

c. *Vjañǵana< ghoṣavatsañǵña< — parau jamau* «voici les con-

sonnes qui sont désignées par le terme technique «sonore» — les deux derniers jamas».

R. vi, 10. *Ananjastu prakrteh pratjajārthah* «le rôle du substitut ne diffère pas des fonctions du son primitif».

c. Tasmād upa dhmāteva dhamatītjatra soṣmā tu pūrvjeṇa sahocjate sakrditi dakāreṇa sahocjate jamah «ainsi, dans l'exemple suivant: *upa dhmāteva dhamati*, en vertu du sūtra qui dit qu'une aspirée se prononce une seule fois avec l'antécédente de son ordre, le jama se prononce une fois avec un *d*».

C'est-à-dire, après avoir placé un *d* devant le groupe *dhm*, la moyenne aspirée se change en le quatrième jama et le groupe se compose désormais d'un *d*, d'un jama sonore et aspiré, et d'un *m*.

De même :

V. iv, 160, *c. Dadhnā, dakārajamau nakāraśca sājogah* «dans le mot *dadhnā* le groupe est formé par *d*, jama et *n*».

De même encore :

V. i, 54, *c. Ata eṣā< sājogapīḍane vājur nirgacchati, ta< nirdhārajet, jathā : dadhnā dakāro dhakāraprakrtir jamo nakāra iti sājogah, tatra dhaprakrtitvād jamasja pīḍane ūṣmā niṣkramati, ta< sandhārajet. tathā sakthnā kakāras thakāraprakrtir jamo nakāra iti sājogah, tatra thakāraprakrtitvād jamasja sampīḍane uṣmā niṣkramati, ta< sandhārajet* «le souffle (des aspirées) disparaît quand on presse trop un groupe de consonnes. C'est ce qu'il faut éviter. Ainsi, par exemple, dans *dadhnā*, le *d*, le jama qui a la nature d'un *dh*, et le *n* composant le groupe, on doit garder l'aspiration du *dh*, qui disparaît très facilement, parce que le jama joue ici le rôle de la moyenne aspirée. De même, quand on presse trop le *k*, le jama semblable au *th* et le *n* qui forment le groupe dans le mot *sakthnā*, on risque de perdre l'ūṣman du *th*, consonne remplacée par son jama. Qu'on évite cette prononciation».

De l'autre côté, on doit prendre garde de prononcer trop énergiquement ce souffle.

R. vi, 10. *Jamānnāsikjā svarabhaktiruttarā Gārgjasjoṣmā soṣmaṇo varǵajettam* «d'après Gārgja, il y a, après un jama, une svarabhakti nasale, et après (un jama) aspiré, un souffle. Qu'on évite ce dernier».

c. Nāsikāsthāna ūṣmāgamo bhavati «on ajoute un souffle qui a son lieu dans le nez».

Exemple : *amathnāt.*

Il nous semble qu'on peut réunir ici une règle du chapitre (xiv) qui traite des vices de prononciation, et pour laquelle le scoliaste propose une triple opinion.

R. XIV, 22. *Anusvāramupadhā< vāñjavarṇā< svaropadhātsoṣmajamodajaścet* « après (une nasale) précédée d'une voyelle, on prononce un anusvāra ou un antécédent consistant en une autre lettre, si un jama aspiré vient ensuite ».

Exemple : *ǵaṅghnataḥ.*

Le scoliaste sépare les deux mots *soṣma* et *jama*, que nous regardons comme un composé = jama aspiré, puis il ajoute qu'on peut sous-entendre ou non, d'un sūtra précédent, le mot *pūrvam*, et, par conséquent, appliquer cette règle à deux vices différents, à savoir : à une addition faite à la nasale, soit avant, soit après. Nous ne parlons pas de la troisième explication, parce que dans ce cas, comme le fait remarquer M. Regnier, il faut changer la construction. Dans l'exemple cité, le *gh*, se trouvant devant une nasale, doit se changer en son jama; mais alors on a trois sons nasaux faisant suite, et il est aisé de comprendre qu'il n'est pas facile de les distinguer nettement. Néanmoins nous n'insistons pas sur notre interprétation, vu que les exemples, qui ne se trouvent que dans le sūtra suivant, nous donnent en outre les groupes *ṅǵm*, *ṅkh* et *ṅǵñ.*

Nous avons donc vu que les jamas sont des sons nasaux et qu'ils se distinguent comme les quatre premiers termes de chaque série de consonnes; mais les derniers sūtras nous ont appris que la distinction des jamas aspirés, c'est-à-dire des jamas qui remplacent les sourdes et les moyennes aspirées, d'avec les deux autres n'était pas facile. Cela nous dispense d'entrer dans cette question délicate qui nous éloignerait trop de notre sujet principal et que nous avons abordée ailleurs (*Die const. Verschied. der Verschl.* Graz, 1881; p. 32 ss.), — la question de savoir comment on doit fixer la valeur phonétique des deux aspirées hindoues. Remarquons seulement qu'il est presque impossible de regarder ces deux termes en question comme de véritables composés, à savoir : ténue ou moyenne $+h$, du moment que l'on admet qu'ils se changent en jamas aussi bien que les termes simples. Ne serait-il pas possible de comparer la moyenne aspirée à la moyenne danoise, au moins pour le temps des prātiśākhjas?

Nous avons examiné jusqu'ici presque tous les passages qui nous donnent des renseignements sur les sons en question, mais nous craignons que le lecteur n'en ait pas encore une idée précise. Heureusement pour nous, des phénomènes semblables ont été constatés pour la langue française par M. Coudereau (*Essai de classific. des bruits artic.* Paris, 1875, p. 2, 6, 9), pour la langue allemande par M. Kräuter (*Journ. de Kuhn*, XXI, p. 62 n.), Sievers (*Phon.*, 55, 138), Winteler (*Die Kerenzer Mundart*, p. 132), et pour la langue russe par M. Baudouin de Courtenay (*Otryvki*

iz lekcij po fonetikê russk. jaz, Voronež, 1882, p. 37) et M. Havet (*Rev. crit.*, 1876, n° 16) les a déjà identifiés avec les jamas hindous. D'après ces savants, quand une muette est suivie d'une nasale, on remplace l'explosion buccale par une explosion nasale de la luette. «Ce bruit nasal est analogue à celui qu'on produit quand, la bouche fermée, on fait une sorte d'expuition par les narines pour les débarrasser des mucosités qui les obstruent.» (Coudereau, p. 2, note). Par exemple dans le mot «battement» on colle la langue contre le palais, puis on ferme les lèvres sans avoir écarté la langue, de sorte que l'explosion dentale est retranchée. On la remplace en déplaçant brusquement la luette. Quand on prête l'oreille, on peut même distinguer plusieurs degrés dans la force qu'il faut pour baisser la luette, et il va sans dire que l'effet phonétique produit par le courant d'air sonore de la moyenne diffère un peu du bruit produit par la ténue ou l'aspirée sourde, dont l'anupradāna (l'effort de l'émission : R, xiii, 3, 4, 6; T. xxiii, 2) n'est pas le même. Toutefois nous doutons que beaucoup de personnes se soient aperçues de cette substitution phonétique, qui a été relevée par les grammairiens hindous il y a deux mille ans, et nous croyons par conséquent qu'il sera utile de figurer cette prononciation pour l'œil. L'écriture devanāgarī est la seule, autant que nous sachions, qui ait réussi à rendre compte de la suppression de l'explosion buccale en réunissant la muette et la nasale dans une ligature, sans qu'elle ait trouvé toutefois un signe pour l'explosive qu'on y substitue. Car on ne saurait admettre comme tels les efforts qui ont été faits dans les manuscrits des prātiśākhjas pour figurer les jamas et le nāsikja isolés, ou le *k* intercalé dans d'autres manuscrits entre *t* et *m* (Weber, V. i, 80; viii, 28, 29). A chaque occlusive on doit distinguer les trois moments suivants (Sweet, *Handb. of phon.*, p. 73; Havet, *Mém.*, II, 76) : l'implosion, l'occlusion et l'explosion, c'est-à-dire la clôture et l'ouverture des organes et la durée de la fermeture. On peut figurer ces trois moments pour les trois classes principales des sons occlusifs, à savoir : les labiales, les dentales et les gutturales de la manière suivante :

[clôt. lab. < clôt. dent. (clôt. gutt.

] expl. lab. > expl. dent.) expl. gutt.

Or : [ ] = *p*, < > = *t*, ( ) = *k*.

Tout ce qui se passe dans le nez, nous le mettons au-dessus de ces caractères; nous figurons l'ouverture du nez par ⌉, la clô-

ture par ⌈; de sorte que nous arrivons à représenter les trois nasales par :

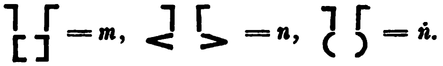

Prenons à présent le groupe *pm*. S'il est prononcé distinctement, il faut le figurer par 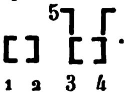. Mais il est facile de voir que 2 et 3 peuvent se réunir, ou, en d'autres termes, qu'au lieu d'ouvrir les lèvres et de les fermer de nouveau, on peut les tenir fermées et remplacer le moment 2, c'est-à-dire l'explosion du *p*, qui est essentielle, par le moment 5, l'explosion dans le nez. Et voilà le jama. La prononciation de *pm* affectée du jama doit alors être figurée par 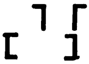. L'affaire est un peu plus compliquée, du moment que les deux sons n'ont plus le même *sthāna*, par exemple dans le groupe *pn*, qui doit être représenté par nous 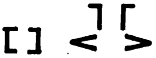. L'explosion du *p* disparaît ici, au moins pour l'oreille, parce qu'on n'écarte les lèvres qu'après avoir appliqué la langue contre le palais; mais il se peut qu'on ouvre déjà le nez, les lèvres étant encore fermées, de sorte qu'on fait entendre comme deux jamas : l'un remplaçant l'explosion du *p*, l'autre accompagnant l'implosion du *n*. Les articulations se succèdent alors de la manière suivante : implosion pour le *p*, déplacement de la luette, implosion du *n*, explosion du *n* (et en même temps clôture des fosses narines). Cette prononciation est jugée vicieuse par le sūtra :

R. XIV, 22. *Pakāravargopahitācca raktād anja< jamam* [*pūrvam*] «devant une nasale précédée d'une labiale, on prononce un autre jama».

La règle est un peu vague; mais il nous semble que l'on peut interpréter dans notre sens le texte, ajoutant seulement les groupes *pṇ*, *pn*, *bhn*, c'est-à-dire des groupes dans lesquels la nasale a un autre lieu que l'occlusive précédente. Cette prononciation vicieuse peut être figurée par pour le groupe *pn*. Quand c'est la moyenne *b* qui se trouve devant la nasale, le caractère du jama changera légèrement, parce que, comme nous l'avons déjà dit, le courant d'air sonore ne peut déplacer si énergiquement la luette que le souffle de la ténue ou le *mahāprāṇa*, le grand souffle, de l'aspirée sourde.

Résumons-nous. Quand on déplace brusquement la luette, on fait entendre une légère explosion, qui peut remplacer l'explosion d'une occlusive tombant sur une nasale. Le caractère de cette explosive nasale dépend du degré de tension de l'air (*anupradāna*), qui distingue les quatre premiers termes de chaque série de consonnes. Le nom de jama fut choisi sans doute parce que cette articulation est un substitut, une jumelle d'une articulation buccale. Le terme *vicheda* (séparation) rappelle que l'explosion d'une muette affectée du jama n'a pas le même *lieu* que son implosion; cf. le sūtra V. IV, 160, cité plus haut. On trouve même des termes pour les quatre jamas (Weber, *Berl. Acad.*, 1871, p. 108), mais nous croyons inutile de les reproduire ici; car ils semblent être choisis par hasard et ne répondent nullement au point de vue physiologique.

Il nous reste à dire quelques mots sur le nāsikja.

Nous avons déjà cité deux sūtras (R. I, 10, V. I, 74) qui nous apprennent que le nāsikja se prononce dans le nez; le sūtra suivant nous dit que ce son n'a pas d'autre organe.

V. I, 80. *Samānasthānakaraṇā nāsikjauṣṭhāh* «chez le nāsikja et les labiales l'organe actif et passif est le même».

c. *Ḥu˂kāro nāsikjah, sa ca nāsikāsthānah* «le son *ḥu˂* est le nāsikja; il a son lieu dans le nez».

En d'autres termes, le nāsikja ne participe pas des nuances des lettres buccales; son karaṇa et son sthāna, c'est le nez, ainsi que les lèvres le sont pour les labiales. Le nāsikja se produit quand l'ūṣman sonore, à savoir le *ḥ*, est suivi d'une nasale :

A. I, 100. *Ḥakārānnāsikjena* [*uttame*] «après le *ḥ* [et devant une nasale], on intercale le nāsikja».

T. XXI, 14. *Ḥakārānnaṇamaparānnāsikjam* «après le *ḥ* suivi de *n*, *ṇ* ou *m*, se produit le nāsikja».

Mais le scoliaste veut que l'ablatif *ḥakārāt* ait le sens d'un accusatif, et il ajoute : *sānunāsikjo ḥakārah sjāt* (le *ḥ* est nasalisé). On peut, à notre avis, expliquer cette opinion de la même manière qu'on dit que le jama est intercalé entre l'occlusive et la nasale suivante, ou que la deuxième occlusive est changée en jama. Le *ḥ*, se trouvant devant une nasale, peut, comme nous verrons plus tard, être redoublé, et ce second *ḥ* se change en nāsikja ou, pour mieux dire, est nasalisé. Par exemple, dans le mot *brahman*, on pourrait figurer cette prononciation par *braḥḥ˂man*. Nous trouvons la preuve de notre manière de voir dans le sūtra :

R. XIV, 10. *Para˂ jama˂ raktaparād aghoṣād ūṣmāṇa˂ vā ghoṣiṇas tatprajatnam* [*ūṣmaṇas*] «on prononce un jama après un

ūṣman sourd suivi d'une nasale, ou, après un ūṣman sonore, un ūṣman de même nature».

Le scoliaste explique *tatprajatnam* par *tena ghoṣiṇā tuljaprajatnam* (ayant même effort que l'ūṣman sonore), et il ajoute à l'accusatif *uṣmāṇam* en apposition *jama*, ce qui veut dire : cet ūṣman sonore et nasalisé, qu'on intercale entre le *ḥ* et la nasale suivante, répond au jama produit entre une occlusive et une nasale. Le *ḥ* et la nasale ne sont pas séparés nettement, mais on ouvre le passage par le nez en gardant encore pour un moment les positions des organes qui ont servi pour le *ḥ*. Si nous figurons la sifflante par , nous aurions à représenter cette prononciation par : , tandis que le symbole répondrait à la prononciation distincte sans son transitoire. Ajoutons que la prononciation du nāsikja est censée vicieuse par le R., et que les Mādhjandinas, comme nous apprend le sūtra V. VIII, 45, ne le reconnaissent pas.

Le sūtra R. XIV, 10, que nous venons de citer, relève encore un autre vice de prononciation qui est blâmé aussi par la règle :

V. IV, 161. *Ūṣmabhjaḥ pañcameṣu jamāpattir doṣaḥ* «la production des jamas entre les ūṣmans et les nasales est une faute».

Vu que, d'après les sūtras V. VI, 74, et VIII, 28, le nāsikja proprement dit fait partie de l'alphabet, cette règle ne peut s'appliquer qu'aux ūṣmans sourds; mais nous devons avouer en même temps que, d'après les données des prātiśākhjas, nous ne sommes pas tout à fait éclaircis sur la nature de ce jama. Est-ce qu'il ne serait autre chose qu'une sifflante nasalisée? Par exemple, dans le mot *aśman* prononcé *aśśman*. Cette explication s'accorderait bien avec notre définition du nāsikja, mais malheureusement la glose du sūtra V. IV, 161, nous suggère un tout autre sentiment, qui répond peut-être mieux à l'acception du terme *jama*. Nous ne pourrons en parler qu'après avoir exposé notre hypothèse sur la doctrine ingénieuse du redoublement de consonnes, qui, semble-t-il, permettra aussi de trancher la question : A quelle syllabe appartiennent les jamas et le nāsikja? Les deux sūtras qui traitent cette question (V. I, 103, T. XXI, 8) sont en contradiction.

CHAPITRE II.

L'ABHINIDHĀNA ET LE SPHOṬANA.

R. VI, 5. *Abhinidhāna˂ kṛtasāhitānā˂ sparśāntaḥsthānām apavadja repha˂ sandhāraṇa˂ sāvaraṇa˂ śruteśca sparśodajānāmapi cāvasāne*

«l'abhinidhāna consiste à comprimer et à voiler, après que le sandhi est fait, le son des occlusives et des intermédiaires, à l'exception du *r*, quand elles sont suivies des occlusives et aussi quand elles se trouvent à la pause».

c. Abhinidhānam = sandhāraṇa< ca varṇasja sāvaraṇa< ca varṇaśruteh «l'abhinidhāna = compression de l'articulation et assourdissement du son».

A. 1, 43, 44, 45. *Vjañǵanavidhāraṇam abhinidhānah pīḍitah sannataro hīnaśvāsanādah, sparśasja sparśe 'bhinidhānah, padāntāvagrahajośca* «l'abhinidhāna est l'arrêt d'une consonne; celle-ci est pressée, affaiblie, sans souffle ni ton; l'abhinidhāna affecte une occlusive qui se trouve devant une occlusive, à la fin d'un mot ou à la fin du premier terme d'un composé».

V. 1, 90, 91. *Sparśāntasja sthānakaraṇavimokṣah; avasāne ca* «une occlusive finale perd son lieu et son organe; et de même, quand elle se trouve à la pause».

Les passages que nous venons de citer nous apprennent que l'abhinidhāna est une prononciation incomplète des occlusives, — nous parlerons plus bas des intermédiaires, — et que cet affaiblissement a lieu dans deux cas :

1° Quand une occlusive tombe sur une occlusive.

Dans le chapitre précédent, nous avons examiné l'altération d'une occlusive non nasale tombant sur une occlusive nasalisée, et nous avons vu que, dans ce cas, l'explosion buccale de l'occlusive précédente est retranchée, mais qu'elle est remplacée par le déplacement énergique de la luette. Naturellement, ce remplacement ne peut avoir lieu quand la lettre suivante n'est pas nasale; il y aura retranchement sans compensation, pour ainsi dire. Il suit de ce qui précède que le jama est un cas particulier de l'abhinidhāna, un abhinidhāna nasalisé, et que ce dernier phénomène consiste dans le passage immédiat d'une occlusive à une autre occlusive sans explosion de la précédente. Le terme abhinidhāna, aussi bien que les synonymes *abhinipāta* (A. 1, 43, *c*) et *āropaṇīja* (T. XIV, 9, *c*), qui signifient littéralement s'asseoir auprès de, tomber vers, monter sur, répondent parfaitement, comme on voit, à cette idée. Prenons, par exemple, les deux mots *arvāg devah*. Quand on ne sépare pas nettement les deux consonnes *g* et *d*, en d'autres termes, quand on ne fait pas entendre l'explosion du *g*, la langue reste collée contre le palais, et, par conséquent, on ne peut entendre que l'implosion du *g* et l'explosion du *d*. Avec les signes que nous avons employés dans le chapitre précédent, nous représenterions cette prononciation par (> au lieu de ( ) < >, ce qui figurerait la prononciation complète des deux

consonnes *g et d.* Les ligatures de l'écriture devanāgarī, dans lesquelles toujours le deuxième trait de la consonne précédente est retranché, répond, on ne peut mieux, à la théorie phonétique. Nous trouvons une autre preuve de notre manière de voir dans le sūtra :

A. 1, 50. *Pūrvarūpasja mātrārdha< samānakaraṇa< param* «la dernière moitié de mesure de la consonne précédente a le même organe que la suivante».

Des faits semblables ont été signalés par M. Sweet (*Handb. of phon.*, 83) et M. Sievers (*Phon.*, 136) pour les langues germaniques, et nous nous permettons de rappeler la prononciation française de deux occlusives, faisant suite dans le même mot, par exemple dans *Bagdad;* si, par contre, les deux lettres appartiennent à des mots différents, on fait entendre l'explosion de la première (l'*e* muet), par exemple dans *bague d'or, digue de.* Mais est-ce que l'effet est le même quand les deux consonnes sont sonores ou quand elles sont muettes? Si l'on prononce le mot *acte* avec abhinidhāna du *c*, les organes de la parole doivent passer des positions exigées par la gutturale dans celles de la dentale; il faut laisser s'écouler un certain temps pendant lequel on n'entend rien. Si, au contraire, les deux consonnes sont sonores comme dans le mot *Bagdad*, le bourdonnement qui accompagne les moyennes ne cesse pas à partir de l'implosion du *g* jusqu'à l'explosion du *d.* Ce *Blählaut* prolongé a frappé les oreilles délicates des grammairiens hindous, comme on le voit par le sūtra :

R. VI, 11. *Nādah paro 'bhinidhānād dhruva< tattatkālasthānam, aśruti tvaghoṣāt* «un son suit l'abhinidhāna, il se nomme *dhruva*, il a la durée de l'abhinidhāna, mais après un abhinidhāna sourd, le dhruva ne s'entend point».

A cause de l'opposition *aśruti*, il faut sous-entendre dans la première partie de ce sūtra (*abhinidhāna*) *sonore*, et on pourrait même être porté à croire que le terme *dhruva* ne s'appliquait d'abord qu'à une moyenne affectée de l'abhinidhāna. (Voir plus bas.) Mais, peu importe, le fait lui-même est assez clair et notre interprétation nous permettra en même temps d'expliquer d'une manière satisfaisante le terme *kṛtasāhita* dans le sūtra cité en tête de ce chapitre. Voici le commentaire :

R. VI, 5, *c. Kṛtasāhitagrahaṇa< jadjadjāmīti asājukte 'bhinidhāne tṛtījāśravaṇārtham* «l'expression *ayant le sandhi fait* a pour objet la non-audition des troisièmes en cas d'abhinidhāna non combiné, comme dans *jadjadjāmi*».

D'après les règles du sandhi, une ténue devant une sonore doit

se changer en moyenne, ainsi *jat jat jāmi* devient *jad jad jāmi;* puis si le *d*, comme nous le verrons tout à l'heure, souffre l'abhinidhāna, il est accompagné d'un dhruva sonore, tandis qu'en cas de non-changement du *t* en *d*, la ténue ne pourrait produire qu'un dhruva muet : le résultat ne serait plus le même. Cette interprétation s'accorde bien avec la règle :

R. vi, 4. *Anādeśe paṭale 'smin vidhāna꜀ sarvatra vidjād api vaikṛtānām* «qu'on sache que dans ce chapitre, lorsqu'il n'y a pas d'avis contraire, les règles s'appliquent partout, même aux lettres modifiées par le sandhi».

Toutefois, il y a lieu de s'étonner que le commentateur se serve du choc de *t* et *j*, — pourquoi ne pas se servir de l'exemple *arvāk devaḥ*, — vu que l'abhinidhāna d'une occlusive tombant sur *j* est attribué à l'école de S'ākalja. Voilà le sūtra :

R. vi, 7. *Padāntījā jaravoṣmodajāśca sparśāḥ padādiṣvavare makārāt* «les occlusives, autres que *m*, qui finissent un mot et qui sont suivies de *j*, *r*, *v* ou d'un ūṣman, commençant le mot suivant (sont affectées de l'abhinidhāna)».

Nous trouvons une règle semblable dans :

A. i, 47. *Ṅaṇanānā꜀ hakāre* «(il y a abhinidhāna) de *ṅ*, *ṇ* et *n* devant *ḥ*».

Mais, même dans cette forme, ce sūtra est trop général pour l'Atharvavéda, parce que, comme nous fait remarquer M. Whitney, on n'y rencontre pas un *ṇ* tombant sur un *ḥ*. Eh bien, le sūtra R. vi, 7, nous apprend qu'une occlusive, même quand elle n'est pas suivie d'une occlusive, mais de certaines autres consonnes, subit l'abhinidhāna; seulement il y a deux restrictions. La première repose sur l'acception du terme *padāntīja*, qui est pris par le scoliaste dans le sens de «finale naturelle, non amenée par le sandhi». «Mais comment accorder cette opinion avec la règle que le sandhi doit toujours précéder l'abhinidhāna?» (M. Müller.) Décidément, le commentaire n'est pas conséquent, puisque, en dépit de son interprétation, il prescrit *jad jad jāmi* avec l'abhinidhāna du *d*, au lieu de *jat jat jāmi* avec l'abhinidhāna du *t;* car, d'après le R., la ténue est la finale naturelle d'un mot. Cela posé, nous hasardons une autre interprétation du terme en question. Prenons *padāntīja* dans le sens de «lettre finale après que le sandhi est fait». Afin d'exposer notre opinion avec toute la netteté désirable, nous nous servirons des deux mots *tān sam*, qui sont pris à la fois pour exemple et contre-exemple. D'après le sūtra R. iv, 6, on peut, entre *n* et *s*, intercaler un *t;* si cette intercalation n'a pas lieu, le *n* est affecté de l'abhinidhāna en vertu du

sūtra qui nous occupe. (Notons, entre parenthèses, qu'on pourrait, pour la seule lettre *n*, suivre le commentaire quant à l'interprétation du terme *padāntīja*, vu qu'elle est la seule occlusive qui ne s'altère pas devant les intermédiaires et les ūṣmans.) Si, au contraire, on intercale un *t*, le *n* n'est plus *padāntīja* et ne peut, par conséquent, être affecté de l'abhinidhāna en vertu du sūtra R. vi, 7. Naturellement, il n'échappe pas à l'altération, parce qu'il est suivi d'une occlusive, mais ce n'est plus l'ūsman suivant qui en est la cause, et nous n'avons pas à nous occuper de cette altération ici. La deuxième restriction est le terme *padādi*, qui ne peut signifier que «lettre commençant un mot, non par l'effet du sandhi». Le deuxième contre-exemple du commentaire met cette interprétation dans tout son jour. Le pada nous donne *ut u eti;* les lois du sandhi changent le *t* en *d*, c'est tout ce qui résulte de la rencontre des deux lettres *t* et *u*, si l'*u* de son côté se change en la semi-voyelle *v*, ce changement ne peut plus altérer les relations primaires, pour ainsi dire, des deux sons en question, et il n'y a pas d'abhinidhāna.

Jusqu'ici nous avons parlé de l'altération à laquelle une occlusive est exposée quand elle est suivie d'une autre occlusive; or la même altération a lieu :

2° Quand une occlusive se trouve à la pause.

Le terme *avasāne* (à la pause), qui se trouve dans deux sūtras cités plus haut, est parfaitement clair, mais il n'en est pas de même des autres. Tout d'abord on est tenté d'expliquer le sūtra A. i, 45, *padāntāvagrahajośca* de la même manière, mais le scoliaste ajoute *sparśasja sparśe paratah*, ce qui veut dire : il y a abhinidhāna d'une occlusive suivie d'une occlusive, même quand la première finit un mot ou le premier terme d'un composé, et, de plus, cette interprétation s'accorde bien avec l'interprétation donnée par le commentateur du sūtra V. i, 90, qui porte le terme synonyme *sparśānta*. La voici :

Anjena prajatnenā 'njat padam ārabdhavjam, jathā padāder dvitva< bhavati «on doit commencer le mot suivant par un nouvel effort, de sorte qu'il y a redoublement de la consonne qui commence ce mot».

La deuxième partie de cette glose peut s'expliquer par l'hypothèse que le commentateur réunit les deux consonnes liées par l'abhinidhāna, et, par conséquent, sépare les deux exemples employés par lui de la manière suivante : *ta-nnah*, *sa-jjaumi.* Notre manière de voir est, en outre, confirmée par une théorie dont nous parlerons au chapitre suivant, et qui veut que l'Atharvavéda-Prātiśākhja, en opposition aux autres prātiśākhjas, prescrit le renforcement d'une occlusive qui se trouve à la pause.

Or, la valeur phonétique que nous avons cru devoir attribuer au terme *abhinidhāna*, quand une occlusive tombe sur une occlusive, est confirmée, à ce qu'il nous semble, par l'altération que subissent les occlusives qui se trouvent à la pause. M. Whitney rappelle la prononciation des occlusives finales chinoises, qui se prononcent sans explosion, et nous avons supposé (*Const. Versch.*, 7) une prononciation semblable pour deux caractères zends, hypothèse approuvée par M. Pischel (Bezzenberger, *Beitr.*, VI, 272). Avec les caractères employés plus haut, nous aurions à représenter cette prononciation par [< (pour *p*, *t*, *k* se trouvant à la pause. Nous nous permettons de rappeler la prononciation, incomplète pour ainsi dire, des occlusives finales dans la langue allemande comparée avec la prononciation des occlusives romanes (cf. Baudouin de Courtenay, *Otryvki*, etc., p. 26). Dans la langue allemande, l'explosion est très faible, ce qui est surtout frappant chez les moyennes; comparez, par exemple, *Tag*, *Rad*, *Lob* avec *digue*, *malade*, *courbe;* la langue a, pour ainsi dire, la tendance à faire disparaître l'explosion, de là l'impossibilité de garder le *Blählaut*, qui exige une occlusion un peu prolongée, et, par conséquent, la difficulté de distinguer nettement les ténues et les moyennes. En effet, les discussions qu'eurent entre eux les grammairiens hindous sur la nature des occlusives finales (voir M. Whitney, A. I, 8) rappellent les discussions des grammairiens allemands sur le même sujet. Les termes *sandharaṇam* (compression), *vidharaṇam* (arrêt) et *āsthāpitam* (arrêté, A. I, 48) entrent parfaitement dans notre manière de voir.

Après avoir fixé la valeur phonétique du terme en question, nous devons examiner les autres passages qui traitent le même phénomène.

R. VI, 6. *Śākalena śakāre caivamudaje kakārah kśāterdhāto rapśatervā pakārah* « d'après la méthode sākaljenne, l'abhinidhāna affecte les lettres *k* et *p* devant *ś* dans les racines *kśā* (Müller, *Rg. pr.*, p. 13) et *rapś* ».

L'abhinidhāna des ténues dans ces deux racines dépendant de la valeur phonétique de la sifflante palatale, que nous nous sommes proposé d'étudier dans une notice spéciale sur les sons palataux, nous notons seulement qu'un autre sūtra (R. VI, 9) nous recommande expressément d'éviter l'abhinidhāna quand une consonne est suivie du *ś*.

R. VI, 7. *Asājukta< śākala< tanna padje svitjuttare vā tvanekākśarāntjāh* « la méthode śakaljenne est non combinée, elle ne s'applique pas devant *su*, second terme d'un composé, elle est facultative, si les consonnes qui précèdent le *su* terminent un mot polysyllabique ».

Nous n'avons pas réussi à découvrir une raison suffisante de cette distinction; du terme *asājuktam* nous parlerons tout à l'heure.

R. vi, 8. *Sarvatraike karaṇasthānabhede vā śākalam, prathame sparśavarge* «quelques maîtres veulent que la méthode śākaljenne ait lieu partout facultativement, quand il y a différence de lieu et d'organe, et obligatoirement chez les gutturales».

D'après ces maîtres, le retranchement de l'explosion n'est obligatoire que dans le cas où une consonne est suivie d'une autre entièrement semblable. Exemples : *cittam*, *tad devah*. Cette prononciation de deux lettres comme une seule est tout à fait naturelle et se trouve dans d'autres langues. Comparez allemand *hatte*, italien *atto* (Sievers, *Phon.*, 175; Baudouin de Courtenay, *Otryvki*, etc., p. 10). De plus, le sūtra suivant entre parfaitement dans notre manière de voir :

V. iv, 141. *Dvivarṇam ekavarṇavad dhāraṇāt svaramadhje samānapade* «on prononce, dans le même mot, deux consonnes identiques, qui font suite et qui se trouvent entre deux voyelles, comme une seule consonne prolongée».

Le commentaire ajoute : *etac cā 'bhidhānam ucjate* (cela se nomme *abhidhāna*), ce qu'il est possible, peut-être, de corriger en : *e° c° 'bhinidhānam u°*. Quant à l'abhinidhāna obligatoire chez les gutturales, on peut se figurer que, ces consonnes étant prononcées fort en arrière dans la bouche, l'implosion seule se distinguait assez de celle des autres consonnes en attribuant à la voyelle précédente un timbre sombre. Le commentaire donne comme exemples les groupes *ks*, *gr* et *ṅv*, c'est-à-dire des groupes dans lesquels la première consonne n'est affectée de l'abhinidhāna que d'après la méthode śākaljenne; mais on doit avouer que cette interprétation n'est pas tout à fait satisfaisante, parce qu'on ne voit pas bien pourquoi cette règle ne devrait pas s'appliquer aussi aux groupes composés par une gutturale suivie d'une occlusive. Il serait même possible de prendre le locatif *prathame sparśavarge* dans un autre sens que dans celui voulu par le commentaire, à savoir : de traduire ces deux mots, conformément à l'emploi général du locatif, par «(il y a abhinidhāna) devant les gutturales». Cette explication s'accorderait bien, en outre, avec une règle dont nous parlerons sous le terme *sphoṭana*.

R. vi, 12. *Vjāleh sarvatrābhinidhānalopah parakrame svararephopadhe na, savarṇapūrvasja sahadhruvasja viparjajo dhruvaśiṣṭe 'pareṣām* «d'après Vjāli, il faut supprimer partout l'abhinidhāna, excepté quand il y a redoublement de la consonne suivante, ou que la lettre précédente est une voyelle ou un *r*. Le contraire a

lieu d'après la théorie du dhruva des autres (pour un groupe) qui a une lettre antécédente semblable (à la suivante), et qui doit être accompagnée du dhruva».

Par ce qui précède, nous sommes à même d'interpréter ce sûtra assez obscur; seulement, hâtons-nous de le dire, nous touchons ici à la théorie du redoublement de consonnes, dont nous traiterons plus amplement dans le chapitre suivant. D'abord on se demande quelle est la consonne qui est affectée de l'abhinidhāna dans les trois cas exempts, selon Vjāli, de la suppression de cette altération? Commençons par la deuxième restriction. Le commentaire porte l'exemple déjà employé *arvāg devah;* ici le *g* doit être redoublé, et il va sans dire, d'après ce que nous venons d'exposer, que le premier *g* subit la suppression de son explosion, en d'autres termes, est affecté de l'abhinidhāna. Le cas est le même quand le groupe est précédé d'un *r*. L'occlusive qui suit cette lettre doit être redoublée, par exemple *vark bhārabṛt* devient *vargg bhārabṛt*, et puis le premier *g* se trouvant devant une lettre homogène perd son explosion. Reste la première restriction : une lettre est affectée de l'abhinidhāna quand la lettre suivante est redoublée. L'exemple allégué par la glose est le mot *ulbam;* dans le cas du redoublement du *b*, le *l* doit être affecté de l'abhinidhāna. Nous parlerons tout à l'heure de la valeur phonétique de cette altération, qui affecte une non-occlusive. Tirons les conclusions de ces trois restrictions. Premièrement, une occlusive suivie d'une lettre semblable à elle-même est toujours affectée de l'abhinidhāna; secondement, les consonnes qui précèdent un redoublement, à l'exception du *r*, subissent la même altération. Nous verrons dans le chapitre suivant quelles sont ces consonnes. La première conclusion est confirmée, au moins en partie, par la fin du sûtra en question. Quelques maîtres veulent qu'il n'y ait pas abhinidhāna pour une occlusive, même précédée d'une homogène, dans le cas où elle est accompagnée du dhruva. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ce terme, et notre supposition qu'il s'appliquait d'abord aux moyennes seules, est confirmée par l'exemple du commentaire *jad devāh.* Il permet de conclure que, d'après certains maîtres, une ténue suivie d'une ténue homogène doit nécessairement être affectée de l'abhinidhāna, par exemple dans *jat tat*, mais qu'on peut toujours distinguer deux *d* dans les mots *jad devāh.* Cette observation, qui exige une grande finesse d'oreille, repose sur le fait qu'on peut, tout en n'écartant pas la langue du palais, faire entendre deux *d* en coupant le *Blählaut* (Sievers, *Phon.*, 175).

Avant de nous occuper de l'abhinidhāna qui affecte les consonnes autres que les occlusives, nous avons à parler de l'accep-

tion des deux termes *sājoga* et *sphoṭana*. Nous avons trouvé dans le sūtra R. vi, 7, l'opinion que la méthode śākaljenne, c'est-à-dire l'emploi de l'abhinidhāna est *asājuktam* «non combiné». Il suit de là qu'un groupe de consonnes non affecté de cet affaiblissement est *sājuktam* «combiné». C'est, en vérité, le sens du sūtra :

A. i, 49. *Ato 'njat sājuktam* «une autre (combinaison qui n'est pas abhinidhāna) est combinée».

Les sūtras suivants nous donnent la définition du terme *sājoga* :

R. i, 7. *Sājogastu vjañganasannipātah* «la combinaison des consonnes se nomme *sājoga*».

Le commentaire ajoute que *sannipātah* a pour équivalent *melakah* «réunion».

R. xviii, 19. *Sājoga< vidjād vjañganasaṅgamam* «que l'on sache que sājoga est une réunion de consonnes».

A. i, 98. *Vjañganānjavjavetāni svaraih sājogah* «des consonnes non séparées par des voyelles sont nommées *sājoga*».

V. i, 48. *Anantara< sājogah* «*sājoga* est la suite immédiate (des consonnes)».

c. Tad jathā pakkva kiti kiti viti, aśśvah śiti śiti viti «par exemple, dans *pakkva* les deux *k* et le *v*, dans *aśśvah* les deux *ś* et le *v* (constituent le *sājoga*».

T. xxiv, 3, *c. Sājogah=sandhanam* «combinaison».

T. xxi, 5, *c. Asājuktam=asāhitam* «non composé».

On voit, par les passages cités, que le terme *sājoga* est le terme général pour désigner un groupe de consonnes, mais qu'il s'emploie aussi dans un sens plus restreint, à savoir : groupe non affecté de l'abhinidhāna.

Quant au terme *sphoṭana*, nous trouvons les renseignements suivants :

V. iv, 162. *Sphoṭana< ca kakāravarge vā sparśāt* «on peut (regarder comme faute de prononciation) le sphoṭana d'une occlusive suivie d'une gutturale».

c. Sphoṭana< nāma piṇḍībhūtasja sājogasja pṛthaguccāraṇam «la prononciation distincte d'un groupe qui donne prise à la confusion se nomme *sphoṭana*».

Le synonyme *vjañgaka* (A. i, 103, *c*)=manifestant, et l'emploi d'un autre terme dérivé de la même racine, à savoir : *sphurita*, pour rendre la prononciation distincte *ūruvoh* au lieu d'*ūrvoh*, *agrija* au lieu d'*agrja* (T. ii, 25, *c*), nous engagent à prendre le

terme en question dans le sens de «prononciation d'une occlusive, avec explosion». Les grammairiens hindous ont même essayé de fixer la durée de cette petite pause qui se glisse entre l'explosion de la consonne précédente et l'implosion de la suivante, et l'A. (I, 103) veut qu'elle soit égale à un quart ou un huitième *a*. M. Whitney nous fait remarquer que cette prononciation distincte se produit d'autant plus facilement, lorsque la consonne précédente a son lieu plus en avant dans la bouche que la suivante, et comme l'arrangement de l'alphabet hindou répond à une progression en avant à partir du voile du palais, on comprend le sûtra :

A. II, 38. *Vargaviparjaje sphoṭanah pūrveṇa ced virāmah* «*sphoṭana* a lieu quand l'ordre des séries de consonnes est renversé, dans le cas où la première consonne se trouve à la pause».

Mais le commentaire nous donne seulement des exemples de groupes dans lesquels la deuxième consonne est gutturale, et cette interprétation répond, en effet, mieux à la règle V. IV, 162, et peut-être au sûtra R. VI, 8, cité plus haut. Pour se faire une idée nette du phénomène, prononcez les deux mots *avatkam* et *akta;* il n'est pas facile, dans le groupe *tk*, de retrancher tout à fait l'explosion du *t*, encore moins celle d'une labiale, par exemple dans *triṣṭub gājatrī*.

Peut-être nous pardonnera-t-on d'intercaler ici un sûtra qui, à la rigueur, n'entre pas dans le sujet de notre travail, mais qui confirme notre théorie sur la nature du *c* (Jagić, *Archiv für slav. Phil.*, V, 377 ss.).

A. II, 39. *Na[sphoṭanah] ṭavargasja cavarge kālaviprakarṣas tvatra bhavati, tam āhuh karṣaṇa iti* «il n'y a pas *sphoṭana* quand une cérébrale est suivie d'une palatale; mais, dans ce cas, on allonge (la cérébrale); on nomme cela allongement».

Quand il n'y a pas *sphoṭana*, il y a nécessairement abhinidhāna; or nous avons vu que l'abhinidhāna est obligatoire dans le cas où une occlusive est suivie d'une autre semblable à elle; il suit de là que la première partie du *c*, à savoir l'occlusion, n'est rien autre chose que l'occlusive cérébrale pour laquelle nous avons proposé le nom de *danka* (cf. aussi Baudouin de Courtenay, *O drev. poljsk jaz.*, p. 29). En outre, cette hypothèse s'accorde avec la règle qui veut que souvent une palatale à la fin d'un mot se change en une cérébrale (Whitney, *Gramm.*, § 142). Nous ne pouvons entrer ici dans les détails; rappelons seulement qu'une occlusive suivie d'une sifflante doit être affectée de l'abhinidhāna, autrement dit, qu'on n'entend point l'explosion du premier élément des palatales.

Après avoir fixé la valeur phonétique de l'abhinidhāna qui affecte les occlusives, il nous reste à parler d'un affaiblissement semblable que subissent les intermédiaires, à l'exception du *r*. Ces consonnes sont affectées de l'abhinidhāna quand elles se trouvent devant des occlusives ou à la pause (voir le sūtra cité au début de ce chapitre).

Les sūtras suivants nous donnent encore d'autres renseignements :

R. vi, 6. *Antaḥsthāḥ sve sve ca pare 'piraktā lakāra ūṣmasvapi śākalena* «(l'abhinidhāna affecte) les intermédiaires même nasalisées, chacune devant sa semblable, et la lettre *l* devant les ūṣmans d'après la méthode śākaljenne».

Quant au *l*, nous trouvons une règle identique dans :

A. i, 46. *Lakārasjoṣmasu* «(il y a abhinidhāna) de la lettre *l* devant les ūṣmans».

Pour produire un *l*, il y a une clôture dans la bouche, mais cette clôture n'est pas complète; l'air sort par les deux côtés entre la langue et les molaires (Sweet, *Phon.*, 33; Sievers, *Phon.*, 90; Havet, *Mém.*, ii, 79). Néanmoins, le caractère de cette lettre est changé selon qu'on écarte la langue du palais avant que les organes prennent les positions exigées par la lettre suivante, ou que l'on passe immédiatement à la consonne suivante sans faire entendre la faible explosion de la liquide. La première prononciation, connue sous le nom de *svarabhakti*, est enseignée en effet par le sūtra V. iv, 16, et le *Pratiǵñāsūtra* 15. Nous avons déjà parlé de l'exemple *ulbbam*, dans lequel la liquide doit être affectée de l'abhinidhāna en vertu du sūtra R. vi, 12; pour *l* suivi d'un ūṣman, la glose du sūtra R. vi, 6, cite les deux mots *ǵalḥavah* et *śatavalśah*. Nous trouvons de nouveau le dernier exemple dans le commentaire du sūtra :

R. vi, 13. *Vichedāt sparśoṣmaparācca ghoṣiṇah* «(il y a svarabhakti) après une division sonore, suivie d'une occlusive ou d'un ūṣman».

Si l'on suit le commentaire, qui explique *vicheda* par *abhinidhāna*, en donnant comme exercices de prononciation *arvāg devāh* et *śatavalśah*, on doit admettre que *svarabhakti* est synonyme de *dhruva*, terme qui, d'après nous, signifiait primitivement le *Blählaut* prolongé de deux moyennes, dont la première est affectée de l'abhinidhāna. Mais cette explication est peu probable, au moins pour des cas comme *śatavalśah*, vu que *svarabhakti* aurait alors deux acceptions presque opposées, à savoir : fraction de voyelle qui suit la prononciation complète de la liquide, et affaiblissement de son du *l* à cause du retranchement de son explo-

sion. Une autre difficulté est signalée par M. Regnier dans le commentaire du sûtra suivant, qui dit que quelques maîtres nient la svarabhakti après une division, et par conséquent aussi le dhruva. «La règle relative au dhruva avait une forme absolue, qui ne laissait pas prévoir l'opinion contraire qui est exprimée ici.» Tout cela nous engage à identifier *vicheda* et *sphoṭana*, c'est-à-dire à expliquer le sûtra en question de la manière suivante : on produit un rudiment de voyelle quand on fait entendre l'explosion d'une sonore, qui est suivie d'une occlusive ou d'un ūṣman. Cette explication s'accorde, à ce qu'il nous paraît, aussi bien avec l'acception de la racine *chid* «diviser, séparer», qu'avec l'emploi général du terme *svarabhakti*.

Quand la lettre *l* est suivie d'un autre *l*, on perçoit très facilement le retranchement de l'explosion du premier, par exemple dans *aṅgāl lomnah*, si l'on prononce les deux *l* sans faire de pause.

Le *l* final est si rare, que nous croyons le pouvoir passer sous silence.

Quant aux intermédiaires *j* et *v*, qui ne se produisent pas par une fermeture complète des organes, nous ne pouvons nous servir pour eux de la définition du terme *abhinidhāna* que nous avons appliquée aux occlusives, et il nous semble qu'on doit expliquer d'une manière différente l'affaiblissement qui affecte ces consonnes, selon qu'elles se trouvent à la pause ou qu'elles sont suivies soit d'une occlusive (le *j* ne se trouve pas dans cette position) soit d'une lettre semblable à elles-mêmes. Les commentateurs des sûtras R. vi, 5, et V. iv, 99, portent l'exemple *dadhikrāvṇah*. Or si le *v* se trouve devant une voyelle (nous parlons, bien entendu, d'un *v* bilabial) on peut s'apercevoir que les lèvres, qui étaient rapprochées, produisent, en s'écartant, un son transitoire qui disparaît en revanche si les organes de la parole se ferment pendant que les lèvres sont encore rapprochées; le *v* est, pour ainsi dire, coupé court. De même, quand un *j* se trouve placé devant *j* ou quand un *v* se trouve placé devant *v*, on ne fait pas entendre deux *j* (*v*) distincts; d'après les Hindous, le premier est affecté de l'abhinidhāna.

Pour fixer la valeur phonétique de l'affaiblissement qui affecte *j* et *v* à la fin d'un mot, nous citons les sûtras suivants :

A. ii, 24. *Leśavṛttiradhisparśa< śākaṭajanasja* «la prononciation affaiblie (des *j* et *v* finals) se nomme *adhisparśa*, d'après S'ākaṭājana».

A. i, 9. *Adhisparśa< ca* [*padjah*] «de même *adhisparśa* est une lettre finale».

Le terme *leśa* est expliqué dans les commentaires du R. xiv, 5, par *prajatnaśaithilja* «relâchement, mollesse d'effort» et du sûtra :

T. x, 23. *Leśo vātsaprasjaitajoh* [*javajoh*] «d'après Vātsaprasja, *leśa* est un mode de prononciation de *j* et de *v* (finals)».

c. Leśonāma luptavad uccāraṇam «le terme *leśa* signifie une prononciation presque imperceptible».

En effet, quelques maîtres veulent que *j* et *v* à la fin d'un mot et suivis d'une voyelle soient supprimés (A. II, 21-23; V. IV, 124-5; T. x, 19-22; R. II, 9-11).

Pratigñāsūtra 17. *Athā 'ntjasjā 'ntahsthānā< padādimadhjāntasthasja trividha< gurumadhjamalaghuvṛttibhir uccāraṇam* «la dernière des intermédiaires (*v*) affecte une triple prononciation, à savoir: forte au commencement, moyenne au milieu, faible à la fin d'un mot».

La distinction d'une prononciation forte et moyenne (ou moyenne et faible) ne semble être qu'une subtilité des grammairiens, au moins trouve-t-on dans les manuscrits seulement les deux notations *vv* au commencement et *v* à la fin et au milieu, ce qui rappelle l'emploi semblable des deux caractères zends pour chacune des deux lettres en question. Eh bien, la physiologie moderne nous a appris qu'on doit distinguer nettement les spirantes sonores, la palatale et la labiale, qu'on figure ordinairement par *y* et *v*, des semi-voyelles qui prennent naissance des voyelles *i* et *u* et qu'on peut figurer par conséquent par *j* et *ụ*. On comprend que nous ne pouvons pas entrer dans tous les détails de cette question si délicate, qui est traitée par MM. Kräuter (*Zur Lautverschiebung*, 110), Ballu (*Mém. de la Soc. de linguist.*, II, 218), Sievers (*Phon.*, 125), et nous nous permettons seulement d'avancer l'hypothèse que les Hindous avaient l'habitude de prononcer les *j* et *v* finals comme les Allemands prononcent les finales dans *Mai* et *grau*, au lieu de les prononcer comme les Français prononcent les finales des mots tels que *volaille* et *grave*.

Pour terminer ce chapitre, nous avons encore à dire quelques mots des intercalations et des retranchements des occlusives.

A. II, 20. *Sparśād uttamād anuttamasja anuttame* «après une nasale il y a retranchement d'une occlusive non nasale, suivie d'une occlusive non nasale».

Exemples: *indhe* au lieu d'*inddhe*, *chintam* au lieu de *chinttam*, *aṅtam* au lieu d'*aṅktam*, *juṅdhi* au lieu de *juṅgdhi*.

Pour passer d'une nasale à une occlusive non nasale, on n'a qu'à fermer les fosses nasales, la bouche étant déjà fermée (Havet, *Mém.*, II, 77); en d'autres termes, il n'y a pas d'implosion buccale. Mais, dans le cas où l'occlusive en question est suivie d'une autre occlusive, son explosion ne s'entend non plus, parce qu'un

abhinidhâna doit avoir lieu, et la chute complète est désormais inévitable. Seulement, quand les *lieux* de la nasale et de l'occlusive qui finit le groupe ne sont pas identiques, il faut un certain temps afin que les organes puissent changer de position; puis, si la luette, pendant ce passage, reste baissée, ce qui, d'après nos observations, est la règle, on entend comme deux nasales. C'est pour cela que le sûtra V. vi, 30, nous apprend qu'il y a deux nasales dans les mots : *aṅtām*, *pṛṅta*, *paṅtih*, *pāṅtrān*, *samaṅdhi*, *pariṙṅdhi*, dans lesquels une nasale gutturale est suivie d'une muette dentale. On peut comparer cette «compensation» avec l'occlusion allongée produite par la suppression d'un *s* placé entre deux muettes, par exemple *utthita* au lieu d'*utsthita* (V. iv, 29). Nous trouvons cette suppression d'une occlusive en outre dans le mot *iṅja* au lieu d'*iṅgja* (T. i, 48, *c*), et peut-être est-ce le sens du sûtra A. iv, 93 *b*, que de rétablir la forme *iṅgja* dans le pada.

R. iv, 6. *Nakāre 'ghoṣoṣmapare 'ntaireke kakāra< ṭakāranakārajostu āhuh sakārodajajos takāra< ṅakāre śakārapare cakāram* «quand le *ṅ* est suivi d'un ûṣman sourd, quelques maîtres veulent qu'on insère un *k* entre deux, et de même un *t* après *ṭ* ou *n*, suivis de *s*, et un *c* après *ṅ* devant *ś*».

A. ii, 8, 9. *Takārāt sakāre takāreṇa, ṅaṇanebhjah kaṭataih śaṣaṣu* «après *ṭ* suivi d'un *s* on intercale *t*, et de même après *ṅ*, *ṇ*, *n*, suivis des trois ûṣmans sourds, *k*, respectivement *ṭ*, *t*».

T. v, 32, 33. *Napūrvah kakārah saṣakāraparah, ṭanakārapūrvaśca takārah* «après *ṅ* suivi de *s* ou *ṣ*, on intercale *k*; quand les mêmes ûṣmans suivent *ṭ* ou *n*, on intercale *t*».

V. iv, 14, 15. *Nanau katābhjā< sakāre; na dālbhjasja* «on sépare *ṅ* et *n* d'un *s* suivant par *k*, respectivement *t*; mais non d'après Dâlbhja».

Il nous semble qu'il n'est pas nécessaire de passer en revue tous les cas pour lesquels les sûtras cités veulent l'insertion d'une ténue, vu que l'explication de cette insertion après un *ṅ* guttural ou *n* dental, suivi d'un *s* (ce sont les deux cas les plus fréquents), vaut pour les autres. Si l'on sépare nettement la nasale et la sifflante dans *pratjaṅ sa* ou *tān sam*, c'est-à-dire si l'on ferme les fosses nasales au moment où l'on écarte la langue du palais, aucune intercalation n'a lieu. Mais il se peut qu'on maintienne tant soit peu l'occlusion buccale, tandis que la luette est déjà levée, et ce sont justement là les conditions pour la production d'une ténue; seulement, comme nous venons de le voir, il n'y a pas d'implosion.

Quant à l'explosion, elle ne disparaît pas aussi complètement que

dans le cas où l'occlusive en question est suivie d'une autre occlusive; néanmoins elle est, au moins d'après la méthode śākaljenne, sensiblement affaiblie, surtout quand la nasale et la sifflante ont le même *lieu*, par exemple dans *tānt sam*. Comparez avec cette intercalation la prononciation des mots allemands tels que *Gans* et *ganz*. Avec *pratjaṅ sa* on peut comparer le mot allemand *Angst*, dans lequel il n'est pas facile de faire disparaître la muette gutturale. Il découle de ce qui précède que ces intercalations auront très facilement lieu dans des cas où elles ne sont pas autorisées par l'étymologie, et, de l'autre côté, que des muettes se trouvant dans les positions signalées peuvent être regardées comme des intercalations euphoniques; comme le fait par exemple le commentateur du sūtra T. XIV, 23.

Le *t* intercalé entre *ṭ* et *s* n'est évidemment rien autre chose que le son transitoire produit par le passage de la langue du *lieu* cérébral au *lieu* dental. Il semble que le sūtra T. V, 33 admet aussi une dentale entre *ṭ* et *ṣ*, mais M. Whitney nous fait remarquer que dans le texte un *ṭ* ne tombe jamais sur un *ṣ*, et qu'une telle intercalation serait contraire aux règles du sandhi et de la physiologie.

CHAPITRE III.

LE VARṆAKRAMA.

T. XIV, 9-11. *Aghoṣād ūṣmaṇah parah prathamo 'bhinidhāna sparśaparāt tasja sasthānah, aghoṣe plākṣeh, uttamaparāt tu plākṣājaṇasja* «après un ūṣman sourd, suivi d'une occlusive, on intercale une ténue affectée de l'abhinidhāna, du même ordre que l'occlusive; d'après Plākṣi seulement, quand l'occlusive est sourde; par contre, d'après Plākṣājaṇa seulement, quand elle est une dernière».

R. VI, 2. *Ūṣmaṇo vā* [*sparśo dvirucjate*] «après une sifflante, [une occlusive se redouble] facultativement».

V. IV, 99. *Ūṣmāntahsthābhjaśca sparśah* «une occlusive précédée d'un ūṣman (sourd) ou d'une intermédiaire (se redouble)».

Les passages que nous venons de citer nous apprennent qu'il y a redoublement d'une occlusive précédée d'un ūṣman. Nous commençons par les ūṣmans sourds, vu que le passage cité en tête ajoute cette restriction qui est aussi sous-entendue dans le sūtra du V. D'après les règles de la phonologie hindoue, il ne peut y avoir après ces lettres, en fait d'occlusives, que les sourdes, c'est-à-dire les ténues et les aspirées sourdes, et les dernières, c'est-à-dire les nasales. Or, par exemple, dans le mot *asti* on doit

prononcer deux *t* : *astti;* seulement, d'après la théorie de l'abhinidhāna, une lettre suivie d'une homogène étant nécessairement affectée de cet affaiblissement, on ne prononce pas l'explosion de la ténue intercalée, en d'autres termes, on insiste seulement sur l'implosion et l'occlusion. En effet, le sūtra T. xiv, 9, a soin d'ajouter la restriction signalée. Pour se faire une idée nette du phénomène en question, on peut se servir des mots allemands *hast du* et *hastig* : quand on sépare les deux premiers mots, on prononce le *t* qui suit le *s* avec sphoṭana; mais cette prononciation est un peu lourde, et, en parlant couramment, on supprime le sphoṭana et lie les deux dentales par l'abhinidhāna de la première. Quand on parle très vite, on supprime même, pour ainsi dire, le premier *t* en ne faisant entendre que l'explosion de la dentale qui commence la syllabe suivante, on prononce un *t* comme dans *hastig* (Sievers, *Phon.*, 176; cf. Beaunis, *Physiol. hum.*, Paris, 1876, p. 616; Guyard, *Journ. as.*, 1876, i, 425). Les mêmes observations s'appliquent naturellement à l'aspirée sourde, pour laquelle l'implosion est la même que pour la ténue. L'affaire est un peu plus compliquée quand l'occlusive qui suit la sifflante est nasale; néanmoins on la peut, à ce qu'il nous semble, débrouiller de la manière suivante. Prenons l'exemple *aśman*. Le sūtra V. iv, 99, prescrit simplement le redoublement de la nasale : *aśmman*, ce qui veut dire qu'on coupe brusquement la sifflante, de sorte que la clôture des lèvres frappe l'oreille (Havet, *Mém.*, ii, 77). Mais il se peut que, en s'efforçant d'articuler très distinctement «le premier *m*», on ferme les lèvres sans baisser simultanément la luette, d'où resulte une ténue. Pour en avoir la conception nette, nous nous servirons de nos symboles : la sifflante est figurée par ; or, si l'on prononce le *m* avec implosion distincte, nous avons à représenter le groupe *śm* par ; si la fermeture des lèvres devance le déplacement de la luette, nous obtiendrons 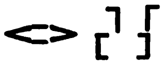. La deuxième partie de cette figure est, comme on voit, identique au symbole tracé en vertu de notre définition du jama au chapitre I[er], et cela nous permet d'interpréter le sūtra V. iv, 161, dont voici le commentaire :

Ūṣmabhjaḥ pareṣu pañcameṣu ūṣmāntaḥsthābhjaśca sparśa iti anena sūtreṇa pañcamānā< sparśānā< dviruktau kṛtājā< prathamānā< sparśānā< jamāpattiḥ sambhavati, sa doṣaḥ, ta< parijihīrṣet «quand, en vertu du sūtra qui dit qu'une occlusive précédée d'un ūṣman ou d'une intermédiaire se redouble, ils ont redoublé la nasale précédée d'un ūṣman (sourd), ils prononcent un jama qui a la nature d'une ténue, c'est une faute, il faut l'éviter».

Nous avons dit qu'il serait possible d'interpréter le sūtra en question d'une autre manière, mais l'emploi du terme *jama* et la coïncidence avec le sūtra cité en tête de ce chapitre parlent en faveur de l'explication proposée tout à l'heure.

Après avoir examiné les altérations des occlusives qui se trouvent après un ūṣman sourd, nous avons à parler des occlusives qui suivent l'ūṣman sonore, le *ḥ*. Uvaṭa, le commentateur du R., veut que le redoublement, après cette lettre, soit facultatif, et il ajoute plusieurs exemples dans lesquels le *ḥ* est suivi d'une nasale, seul genre d'occlusive qui se trouve dans cette position. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces groupes, qui donnent naissance au son nommé *nāsikja;* notre explication se basait sur la doctrine, enseignée par le T., que c'est le *ḥ* qui se redouble et que le deuxième *ḥ* prend un caractère nasal. Toutefois, nous avouons qu'il serait possible d'admettre un redoublement de la nasale dans ce sens que l'implosion en serait renforcée, comme cela a lieu après les ūṣmans sourds. La valeur phonétique du *ḥ* étant malheureusement peu fixée, nous n'osons pas trancher la question.

Un sūtra cité nous a déjà appris que le redoublement a aussi lieu après les intermédiaires, à savoir : *v*, *r*, *l* (le *j* ne se trouvant pas devant des consonnes). Les sūtras suivants nous donnent le même renseignement :

R. VI, 2. *Para< rephāt sparśa eva lakārāt* «la consonne qui suit un *r*, et l'occlusive qui suit un *l* se redoublent».

A. III, 31. *Rephaḥakārau para< tābhjam* «ni *r*, ni *ḥ* (ne se redoublent), mais les consonnes qui suivent ces lettres».

V. IV, 98. *Para< tu rephaḥakārābhjām* «les consonnes qui suivent *r* ou *ḥ* (se redoublent)».

T. XIV, 2-4. *Lavakārapūrva sparśaśca pauṣkarasādeh*, *sparśa evaikeṣām ācārjāṇām*, *rephāt para< ca* «une occlusive précédée du *l* ou du *v* (se redouble) d'après Pauṣkarasādi, l'occlusive seule d'après quelques maîtres, de même une consonne précédée du *r*».

Exemples : *arkkam*, *ulbbam*, *dadhikrāvṇṇah.* Parmi ces redoublements, c'est surtout celui après *r* qui est noté dans les manuscrits, et cela tient peut-être à la nature de cette consonne. Malheureusement, les prātiśākhjas sont peu exacts à cet égard, de même que pour le *l* (Whitney, *Gramm.*, 52, 53), et nous devons nous contenter d'avancer la même hypothèse, quant à la nature de la consonne redoublée, que nous avons émise en parlant des ūṣmans. En effet, quand on lie aussi étroitement que possible le *r* (*l*, *v*) avec l'occlusive suivante, prononciation qui, comme nous avons vu, amène l'abhinidhāna de *l* et *v*, on entend

très facilement l'implosion de l'occlusive suivante; si, au contraire, on n'insiste que sur l'explosion de l'occlusive, on coupe le groupe en deux, ce qui donne naissance à un son transitoire nommé *svarabhakti*.

Notre explication s'applique naturellement aussi bien aux moyennes et aux moyennes aspirées qu'aux autres occlusives, et il va sans dire que l'implosion chez les quatrièmes est notée par la prosthèse des moyennes : *arddha*, *pragalbbha*. Les sūtras suivants nous donnent ces renseignements à leur sujet :

R. vi, 1. *Soṣmā tu pūrvjeṇa sahocjate sakṛt svena* «une aspirée se dit une seule fois accompagnée de l'antécédente de son ordre».

R. xii, 3. *Na soṣmaṇoṣmavān* [*sājugjate*] «une aspirée ne [se combine] pas avec une aspirée».

V. iv, 106. *Prathamair dvitījās tṛtījaiś caturthāh* «les secondes et les quatrièmes se redoublent par les premières respectivement les troisièmes».

A. i, 94. *Soṣmaṇi pūrvasjānūṣmā* «chez une aspirée, la lettre précédente est non aspirée».

T. xiv, 5-7. *Dvitījacaturthajostu vjañganottarajoh pūrvah, rephapūrvajośca nitjam, lakārapūrve ca* «quand les aspirées sont suivies de consonnes, on met les antécédentes devant elles, de même toujours quand elles sont précédées de *r* ou de *l*».

Pour expliquer le sūtra T. xiv, 5, qui prescrit le redoublement d'une aspirée dans un cas qui n'a pas été expliqué jusqu'ici, nous passons à la seconde règle d'après laquelle l'altération en question a lieu.

R. vi, 1. *Svārānusvāropahito dvirucjate sājogādih sa kramo 'vikrame san* «la première consonne d'un groupe précédée d'une voyelle ou d'un anusvāra se dit deux fois, c'est là le krama, lequel a lieu quand il n'y a pas un obstacle au krama».

Le scoliaste explique *vikrama* par *visargaṇīja*, et donne comme exemple *jah prāṇatah*, dans lequel le *p*, quoique suivi d'une consonne, ne se redouble pas, parce qu'il est précédé du *h*.

Cette restriction est en contradiction avec le sūtra :

V. iv, 103. *Visargaṇījād vjañganaparah* «(une occlusive) précédée d'un visarga et suivie d'une consonne (se redouble)».

Exemple : *viṣṇoh kkramah*. Cette différence tient sans doute à la nature du visarga, qui, de même que l'anusvāra, n'est ni consonne, ni voyelle, mais tient une place intermédiaire.

A. iii, 28. *Sājogādi svarāt* «la première consonne d'un groupe précédée d'une voyelle (se redouble)».

V. IV, 97. *Svarāt sājogādir dvirucjate sarvatra* «la première consonne d'un groupe précédée d'une voyelle se dit toujours deux fois».

T. XIV, 1. *Svarapūrva< vjañgana< dvivarṇa< vjañganaparam* «une consonne précédée d'une voyelle et suivie d'une consonne se dit deux fois».

Exemples : *aggnih*, *āttvā*, *sājakksravanti* (nous n'examinons à présent que les occlusives), *vikkhjāja*, *megghja*, *pratjaṅṅ devānām.* D'après la théorie de l'abhinidhāna, les deux consonnes produites par le redoublement sont prononcées comme une seule ayant l'implosion renforcée, et on comprend la restriction «précédée d'une voyelle», parce que l'implosion ne peut se faire entendre, à moins qu'elle ne soit précédée d'une continue, à savoir voyelle, sifflante ou intermédiaire. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette restriction en examinant le sūtra V. IV, 160 (chap. I), qui proscrit la production d'un jama pour un groupe n'ayant rien devant lui; le jama supposant le redoublement, on comprend aisément que cette explosion nasale ne peut avoir lieu que dans l'intérieur d'un mot. Mais une autre difficulté s'élève contre notre hypothèse, et elle est d'autant plus grave qu'elle porte en même temps sur les trois phénomènes *sphoṭana*, *abhinidhāna* et *varṇakrama* (cf. Weber, *Ind. Stud.*, IV, 247; Whitney, *Journ. améric.*, VII, 384). La voici : si le sphoṭana est le contraire de l'abhinidhāna, si le varṇakrama, étant, pour ainsi dire, l'application des deux premiers phénomènes à la même lettre, est par cela opposé à tous les deux, comment se fait-il que les prātiśākhjas, et surtout le chapitre VI du R., traitent des altérations en question sans tenir compte de leur incompatibilité?

On pourrait se tirer d'embarras en disant avec Vjāḷi et quelques autres maîtres : L'abhinidhāna n'a lieu qu'entre deux consonnes identiques; or, quand j'ai redoublé le groupe *gd* dans *arvāgg devah*, la première consonne est affectée de l'abhinidhāna, la deuxième se prononce avec sphoṭana et, par conséquent, le groupe *gd* a le premier élément redoublé. Mais, d'un côté, l'auteur du R. (dans les autres prātiśākhjas la difficulté signalée n'est pas si palpable) ne semble alléguer l'autorité de Vjāḷi qu'à cause de ses opinions divergentes, et, de l'autre côté, la solution proposée ne fait qu'éluder la difficulté sans la résoudre. En effet, si la théorie de l'abhinidhāna exige la prononciation $\widehat{gd}$ ($\frown$ = abhinidhāna), la doctrine du varṇakrama nous oblige de prononcer $g\widehat{g}d$; en d'autres termes, les rapports des deux lettres *g* et *d*, et c'est de cela qu'il s'agit, ne sont plus les mêmes. Cela posé, nous nous permettons d'avancer une hypothèse qui, nous semble-t-il, répond à la fois à la manière des grammairiens hindous d'envi-

sager l'altération définitive comme ayant passé par une filière d'altérations successives bien déterminées (même quand elles n'apparaissent plus dans la langue), et à notre définition des termes en question.

Avant tout, il est clair que sphoṭana et abhinidhāna ne peuvent pas affecter la même consonne en même temps. Par exemple, les mots *arc triomphal* se prononcent ordinairement avec l'explosion (sphoṭana) du *c*, sans que l'on fasse attention à l'implosion de cette lettre; mais, au fur et à mesure que l'on cherche à lier la gutturale et la dentale, en d'autres termes que l'on affaiblit l'explosion de la première, on insiste sur l'implosion du *c*, d'où résulte qu'il y a un moment où les deux éléments sont à peu près égaux, la véritable période du varṇakrama. Mais, une fois dans cette voie, on ne s'arrêtait pas et on finissait par retrancher tout à fait l'explosion de la gutturale; voilà l'abhinidhāna. Il découle de ce qui précède que l'abhinidhāna suppose pour ainsi dire le varṇakrama, que si les deux phénomènes s'excluent dans une prononciation simultanée, ils peuvent en revanche se succéder. Aussi, s'il est permis de tirer de l'arrangement des sūtras une preuve de notre manière de voir, il est à noter que la théorie du varṇakrama commence le chapitre VI du R., tandis que l'abhinidhāna ne semble être que la dernière étape d'une filière phonétique. La prononciation par sphoṭana, qui est sans contredit la plus ancienne, est censée exclure la prononciation par varṇakrama par le commentaire du sūtra :

V. IV, 162. *Na sphoṭane sati dviruktiḥ sambhavati* «quand il n'y a pas sphoṭana, le redoublement a lieu».

De l'autre côté, on ne peut plus s'étonner que les prātiśākhjas interdisent le varṇakrama dans les cas où l'abhinidhāna est légitime, comme on le voit par les sūtras suivants :

R. VI, 2. *Na parakramopadhā* «une consonne qui précède un redoublement postérieur ne (se redouble) pas».

Exemples : *ulbbam dadhikrāvṇṇaḥ* dans lesquels, comme nous savons, le *l* et le *v* sont affectés de l'abhinidhāna.

A. III, 30. *Sasthāne ca* «une consonne devant une consonne du même lieu (ne se redouble pas)».

V. IV, 108. *Savarṇe* «(il n'y a pas redoublement d'une consonne) devant l'homogène».

T. XIV, 23. *Savarṇasavargīyaparaḥ* «une consonne suivie d'une homogène ou d'une consonne appartenant au même ordre (ne se redouble pas)».

Quand une consonne est suivie d'une autre semblable à elle,

il y a abhinidhāna, d'après tous les maîtres, par exemple *jat tat*, et par conséquent pas de krama de la première. Quant au terme *savargīja* que nous retrouverons tout à l'heure dans un autre sūtra, il vise les ténues et les moyennes suivies de leurs aspirées, et les nasales suivies d'autres muettes.

Exemples : *astthi*, *abbhrāt*, *indra*. Dans ces trois cas, il y a abhinidhāna, d'après les auteurs des A. R. et V. L'A. étend encore l'inadmissibilité du varṇakrama au cas où les deux consonnes ont le même *lieu*.

Mais une restriction à cette défense est nécessaire pour une occlusive suivie d'une nasale, rencontre qui produit le jama, supposant de son côté, comme nous savons, le redoublement, et nous trouvons en effet les règles suivantes :

V. IV, 113. *Svavargīje cā 'nuttame* «(il n'y a pas redoublement) devant une consonne du même ordre, à moins qu'elle ne soit nasale».

T. XIV, 24. *Nānuttama uttamaparah* [*dvitva< nāpadjate*] «il n'y a pas redoublement d'une consonne (suivie d'une consonne appartenant au même ordre), excepté le cas où une occlusive autre qu'une dernière est suivie d'une dernière».

Exemple : *ātman* devient *āttman*, puis le deuxième *t* se change en jama.

Nous nous permettons d'intercaler ici trois sūtras, dont deux ne sont pas approuvés par les auteurs des prātiśākhjas, mais qui, à ce qu'il nous paraît, viennent confirmer nos théories dans un autre sens.

R. VI, 3. *Sājukta< tu vjañgana< śākalena* «d'après la méthode śākaljenne (on ne redouble aucune) consonne combinée».

T. XIV, 27, 28. *Sparśa sparśaparah*, *padāntaśca vjañganaparah prākṛtah* «une occlusive suivie d'une occlusive ne se redouble pas; ni une occlusive finale suivie d'une consonne, pourvu qu'elle soit primitive».

En fixant l'acception duterme *sājoga*, nous avons parlé de la méthode śākaljenne, qui admet l'abhinidhāna même pour des groupes pour lesquels les autres maîtres ne permettent pas cette altération, et il nous semble que le sūtra R. VI, 3, n'est rien autre chose que la répétition négative de cette théorie. En effet, la méthode śākaljenne qui permet l'abhinidhāna de tous les groupes de consonnes devait, par une conséquence naturelle, en nier le redoublement. Il en est de même de deux derniers sūtras cités tout à l'heure. Le T. veut le redoublement d'une occlusive suivie d'une occlusive, abstraction faite des exceptions; l'auteur

du sûtra T. xiv, 27, nie ce renforcement, en d'autres termes, admet l'abhinidhâna, et se trouve naturellement blâmé par le commentateur, vu que le texte ne connaît pas la théorie de l'abhinidhâna. Mais passons. La forme du sûtra 28 rappelle le sûtra R. vi, 7, que nous avons examiné au commencement du chapitre ii, et dont le sens général est : «Les occlusives finales suivies de consonnes autres que les occlusives sont affectées de l'abhinidhâna d'après la méthode śâkaljenne. C'est pour cela que nous suivons le commentaire du sûtra T. xiv, 28, qui explique *padânta* par *sparśânta* et *vjañǵana* par «consonne autre qu'une occlusive» (voir l'opinion différente de M. Whitney), et que nous osons même regarder le mot *prâkṛtaḥ* comme une interpolation ultérieure. Tout d'abord on pourrait être porté à se servir de cette épithète pour combattre notre explication du terme *padânta*=finale après que le sandhi est fait, mais il nous semble, au contraire, qu'on doit soupçonner la présence légitime de l'adjectif *prâkṛta* dans le sûtra du T. Voici nos raisons : quand on admet le terme en question, le sûtra se rapporte seulement à la lettre *n*; mais il y a lieu de s'étonner de la forme plus générale du sûtra, vu que les autres sûtras, qui traitent aussi des lettres seules, ne se servent pas de périphrase. Tous les prâtiśâkhjas nous donnent des règles spéciales sur le redoublement du *n* à la fin d'un mot (nous en exposerons les raisons s'il nous est possible de continuer ces études), de sorte que cette règle est tout à fait gratuite. Si l'on raye le terme en question, on n'a plus besoin de séparer cette règle de la règle précédente, avec laquelle elle est si étroitement liée qu'on ne peut la comprendre sans son secours. Car le sûtra 28 est alors le complément naturel du sûtra 27, comme l'abhinidhâna śâkaljen de l'abhinidhâna entre deux occlusives. Enfin, comme dernier argument, il y aurait lieu de s'étonner que le texte nous donnât un sûtra approuvé par l'école, après avoir dit au sûtra 25 : «Ici suivent les opinions de quelques maîtres;» M. Whitney écarte cette difficulté en attribuant le sûtra en question à un de ces maîtres, mais si l'on garde le terme *prâkṛtaḥ*, la règle entre parfaitement dans les théories du T., tandis qu'elle doit à juste titre être attribuée à une autre autorité, du moment que l'on raye le terme dont il s'agit.

Le chapitre précédent nous a appris qu'une occlusive se trouvant à la pause est affectée de l'abhinidhâna, en d'autres termes, n'est pas redoublée, c'est ce que nous disent les sûtras suivants :

R. vi, 2. *Nâvasitam* «une consonne à la pause n'est pas (redoublée)».

V. iv, 114. [*Na*] *avasita*< *ca* «une consonne à la pause n'est pas (redoublée)».

T. xiv, 14, 15. *Atha na*, *avasāne* «il n'y a pas (redoublement), dans la pause».

Par contre :

A. iii, 26. *Padānte vjañgana*< *dvih* «une consonne qui se trouve à la fin d'un mot se redouble».

Nous avons tiré de cette différence un argument en faveur de notre interprétation du sūtra A. i, 45, et il nous semble qu'on peut en outre expliquer par la prononciation enseignée par l'A. l'adjonction des mots *pūrveṇa ced virāmah* dans le sūtra A. ii, 38, qui dit qu'il y a *sphoṭana* entre deux occlusives dans le cas où la deuxième est gutturale. Si l'A. ne faisait pas la restriction : «pourvu que la première soit à la pause», il y aurait contradiction avec la théorie de l'abhinidhāna (enseignée par l'A.), qui veut que l'explosion d'une occlusive tombant sur une occlusive soit toujours retranchée. Si, au contraire, l'A., dans le sūtra ii, 38, a soin d'ajouter que ce retranchement n'a pas lieu à la fin d'un mot, cette restriction s'accorde on ne peut mieux avec le précepte qui condamne l'abhinidhāna d'une occlusive dans la même situation. La seule difficulté qui reste est l'assertion du commentaire V. iv, 162, que le *sphoṭana* et le *varṇakrama* sont incompatibles, mais on peut, à notre avis, la résoudre par l'hypothèse que l'A. connaissait la prononciation d'une occlusive dont l'implosion et l'explosion sont très marquées, tandis qu'aux yeux du commentateur mentionné, le varṇakrama n'était qu'un degré intermédiaire entre le sphoṭana et l'abhinidhāna.

Après avoir fixé la valeur phonétique du varṇakrama des occlusives, il nous reste à parler du même renforcement qui affecte les ūṣmans et les intermédiaires. Commençons par les dernières. Le *r* est exempt du phénomène en question, comme on le voit par les sūtras :

R. vi, 2. *Na rephah* «la lettre *r* ne (se redouble pas)».

A. iii, 31 (déjà cité).

T. xiv, 15. *Ravisarganījagihvāmūlījopadhmānījāh* «le *r*, le *visarga*, le *gihv.* et l'*upadh.* (ne se redoublent pas)».

Quant au *l*, nous avons déjà parlé de sa double prononciation quand cette lettre est suivie d'une occlusive ou d'un ūṣman.

Par exemple, on peut ou prononcer les mots *ulbam* et *śatavalśah*, avec svarabhakti (sphoṭana) en écartant la langue du palais, ce qui égale, pour ainsi dire, le redoublement des occlusives, ou lier le *l* avec la consonne suivante, d'où résulte une sorte d'abhi-

nidhāna. C'est cette dernière prononciation qui est prescrite par le sūtra suivant (non approuvé par le commentaire) :

T. xiv, 26. *Lakāro haśavakāraparah* «la lettre *l*, suivie de *h*, *ś* ou *v* (ne se redouble pas)».

Exemples : *malhā*, *śatavalśah*, *bilvah*. Un manuscrit fait, à propos du dernier mot, la remarque intéressante que le redoublement ne peut avoir lieu parce que l'*a* est frappé du svarita, en d'autres termes, que le *v* précédent n'est pas la consonne *v*, mais la semi-voyelle, l'*u* consonne, que nous avons transcrite par *y*. Si, l'*a* étant par contre frappé de l'udātta, le *v* est consonne et amène le redoublement du *l*, à notre avis, on fait entendre la svarabhakti. Une conséquence ultérieure de cette différence est la coupe différente des syllabes : *bi-lyàh*, mais *baill-váh*. Un autre grammairien, Hārīta, se prononce aussi contre le redoublement du *l*, comme on le voit par le sūtra :

T. xiv, 21. *Latavargau javakāraparau* «la lettre *l* et l'ordre des dentales suivis de *j* ou *v* (ne se redoublent pas)».

Il nous semble qu'on peut expliquer ces opinions différentes par la nature de *j* et *v*, dont nous avons parlé plus haut, car une semi-voyelle, une voyelle réduite, est toujours une voyelle et ne peut pas produire le redoublement d'une consonne précédente, tandis que les spirantes sont des consonnes, et non seulement amènent le redoublement des consonnes précédentes, d'après la règle générale, mais sont elles-mêmes susceptibles de se redoubler. Comme exemples des trois phénomènes nous donnons (cf. Havet, *Mém.*, ii, 218) *buis* (voyelle), *puis* (voyelle réduite), *voir* (spirante), *gien* (voyelle), *chien* (voyelle réduite), prononciation allemande de *Iena* (spirante). Or nous avons dit que les spirantes *j* et *v* peuvent se redoubler; mais en quoi consiste cette altération? Au chapitre précédent, nous avons examiné l'abhinidhāna de ces deux lettres quand elles sont suivies de leurs semblables, et nous avons avancé l'hypothèse qu'on ne fait pas entendre deux *j* (*v*) distincts, par exemple dans *saj jaumi*, *tvav vātaih*. Nous avons, en outre, eu l'occasion d'émettre la supposition qu'un commentateur regardait les deux *jj*, liés par l'abhinidhāna, comme le commencement de la syllabe suivante, au lieu d'attribuer le premier à la syllabe précédente. Cette observation nous permet de trancher la question posée plus haut, en même temps qu'elle nous mettra à même de comprendre comment les Hindous pouvaient parler d'un redoublement des sifflantes.

Tous les prātiśākhjas s'accordent à dire qu'une consonne seule, excepté quand elle est finale, appartient à la voyelle suivante (R. i, 5, xviii, 17; A. i, 55, 57; V. i, 100, 101; T. xxi, 2, 3), même deux consonnes, comme on le voit par les sūtras :

T. xxi, 7, 9. *Nāntaḥsthāparamasavarṇam; sparśaścoṣmapara ūṣmā cet paraśca* «une consonne suivie d'une intermédiaire dissemblable (n'appartient pas à la voyelle précédente); ni une occlusive suivie d'un ūṣman, pourvu que l'ūṣman appartienne à la voyelle suivante (c'est-à-dire pourvu que l'ūṣman ne soit séparée de la voyelle suivante par une consonne)».

Nous savons que, dans le cas où une occlusive est suivie d'une consonne, l'occlusive doit être redoublée, et il va sans dire que c'est l'explosion qui va avec l'ūṣman à la voyelle suivante, tandis que l'implosion est une dépendance de la voyelle précédente. Aussi faut-il séparer *tat-tsavitaḥ* (notons en passant que, d'après quelques maîtres, la ténue devant l'ūṣman doit se changer en aspirée, mais cela ne nous regarde pas ici). Citons à présent les règles qui traitent de la séparation des consonnes constituant un groupe :

R. i, 5. *Sãjogādir vā ca parakrame dve* «la première consonne d'un groupe se rattache à volonté (à la syllabe précédente ou à la suivante), et de même deux consonnes, quand c'est la seconde consonne d'un groupe qui est redoublée».

R. xviii, 18. *Sãjogādiśca vaiva< ca sahakramjaḥ parakrame* «la première consonne d'un groupe appartient à volonté (à la syllabe précédente ou à la suivante), et de même en cas du redoublement de la seconde, (la première) avec la consonne produite par le redoublement».

A. i, 56, 58. *Sãjogādi pūrvasja; rephahakārakramaǵa< ca* «la première consonne d'un groupe appartient à la syllabe précédente, et de même la consonne produite par le krama après *r* et *ḥ*.

V. i, 102, 104, 105. *Sãjogādi pūrvasja; kramaǵa< ca; tasmāc cottara< sparśe* «la première consonne d'un groupe appartient à la voyelle précédente, de même la consonne produite par le krama (après *r* et *ḥ*), et la consonne qui suit cette dernière, pourvu qu'une occlusive suive».

T. xxi, 4. *Sãjogādi* «la première consonne d'un groupe (appartient à la voyelle précédente)».

Des passages cités nous tirons les conclusions suivantes :

1° L'implosion d'une occlusive appartient à la voyelle précédente. Ainsi il faut séparer *ag-gniḥ, āt-tvā, sājak-ksravanti.* Mais ici se place une observation. Dans le premier exemple il y a, comme nous savons, un jama qui remplace l'explosion et nous trouvons en effet un sūtra (T. xxi, 8) qui nous apprend que le jama fait partie de la syllabe suivante. Malheureusement, un

autre sūtra (V. I, 103) nous dit le contraire. Comment accorder ces opinions? Si l'on ne veut pas se contenter de constater simplement une contradiction (et on doit avouer que la prononciation qui attribue le jama à la syllabe précédente est à peine admissible pour des oreilles délicates), voici une hypothèse que nous donnons, naturellement sous toutes réserves. D'après les recherches ingénieuses de M. L. Havet (*Mém.*, IV, 21 ss.), la langue indo-européenne coupait *at-ra* [d'après la théorie du varṇakrama *att-ra*, pour notre exemple *agg-nih*], mais les dialectes plus modernes (par exemple le parler latin, «qui tend à resserrer les groupes de consonnes et à les prononcer dans une seule syllabe avec la voyelle qui suit»), coupent *pa-trem* [pour notre exemple *a-gnih*]. Or entre ces deux extrêmes, il faut placer la prononciation *ag-gnih*, qui est enseignée par le T., tandis que la règle du V. nous aurait gardé la prononciation la plus ancienne. La notation *agg-nih* est équivoque parce qu'elle ne nous enseigne pas si la gutturale fait son explosion par la bouche ou par le nez, et il faudrait, pour figurer la dernière, placer notre signe ˥ au-dessus du deuxième *g*. Ajoutons que la prononciation par sphoṭana dans la bouche représente sans doute la forme la plus ancienne du groupe en question; prononcez par exemple *baguenaudes* sans lier le *g* et le *n* et coupant le mot entre ces deux consonnes, puis faites l'explosion du *g* par le nez en gardant toujours la même séparation (prononciation du V.), ensuite coupez après l'implosion du *g* (prononciation du T.), et finalement détachez tout à fait le *g* de la voyelle précédente (prononciation moderne). Cette hypothèse est confirmée, nous semble-t-il, par la règle facultative du R., qui nous laisse la liberté de rattacher la première consonne d'un groupe ou à la syllabe précédente, par exemple *ag-gnih*, ou à la suivante, par exemple *a-gnih*.

2° Quand on fait entendre l'implosion d'une occlusive après *r*, *l*, *v* et les ūṣmans, l'implosion appartient aussi à la syllabe précédente. Exemples : *ard-dha*, *ulb-bam*, *krāvṇ-ṇah*, *ast-ti*, *trism-ma*. Il est vrai que les règles du R. ne sont pas très claires, mais il est possible de les interpréter conformément aux autres prātiśākhjas en ne répétant pas la particule d'option *vā*. Quoi qu'il en soit, les deux principes mettent le redoublement des consonnes, dont nous avons encore à parler, dans tout son jour. Le *j* ne se trouvant pas au commencement d'un groupe, il nous reste des cas tels que *sūrjjah*. Or nous avons vu qu'on rattache le premier élément d'une occlusive qui suit le *r* à la syllabe précédente; si l'on en fait de même avec le *j*, cette lettre appartient à la fois aux deux syllabes, en d'autres termes, elle est coupée en deux par la séparation des syllabes *sūrj-jah* (Sievers, *Phon.*, 175). Quant

au *v* comme premier membre d'un groupe, son redoublement est défendu par le principe posé plus haut, que *v* et *l* sont affectés de l'abhinidhāna quand la lettre suivante est redoublée. Néanmoins, le commentaire du sūtra T. xiv, 2, admet des formes telles que *dāvvnne;* nous avouons qu'il nous est impossible d'écarter cette contradiction, si ce n'est par la suppression du sūtra suivant. Quand *v* n'est pas suivi par des occlusives, par exemple dans le suffixe *tavja*, on partageait peut-être le *v* entre les deux syllabes, comme dans *sūrjjah.* Quant au *v* précédé d'une lettre *redoublante*, nous trouvons les deux exemples contradictoires *guhhve* et *vāhvvoh*, qui montrent assez l'incertitude des grammairiens à cet égard.

Nous trouvons la même incertitude quant aux ūṣmans. Le redoublement d'un ūṣman sourd est nié dans tous les cas par le maître Hārīta (T. xiv, 18), tandis que les autres ne le défendent que sous certaines conditions, comme on le voit par les sūtras suivants :

R. vi, 2. *Voṣmā sājukto 'nupadho na tūṣmā svaroṣmaparah* «le redoublement est facultatif pour un ūṣman combiné avec une consonne et n'ayant rien devant lui, mais non pour un ūṣman suivi d'une voyelle ou d'un autre ūṣman».

A. iii, 32. *Śaṣasāh svare* «*ś*, *ṣ* et *s* (ne se redoublent pas) devant une voyelle».

T. xiv, 16, 17. *Ūṣmā svaraparah; prathamaparaśca plākṣiplākṣājaṇajoh* «un ūṣman suivi d'une voyelle (ne se redouble pas), ni quand il est suivi d'une ténue d'après Plākṣi et Plākṣājaṇa».

D'après la règle générale, un ūṣman suivi d'une consonne quelconque devrait se redoubler, par exemple dans *aśśvah*, en d'autres termes, on sépare le mot en *aś-śvah.* (Cf. Guyard, *l. c.*) Il va sans dire qu'un ūṣman suivi d'une consonne semblable ne se redouble pas d'après le principe de l'abhinidhāna (autrement le redoublement ne finirait jamais). Si, en vertu du sūtra dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre, on intercale une ténue entre un ūṣman sourd et une ténue, aspirée sourde ou nasale, l'ūṣman ne peut se redoubler, d'après le principe, exposé plus haut, qu'une lettre qui précède un redoublement ne peut se redoubler; exemples : *astti*, *astthi*, *aśpman.* Quant au dernier cas, un ūṣman suivi d'une nasale, nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion d'en parler. Ajoutons que le commentateur du R. prescrit la prononciation *tris-sma.* Le redoublement n'a pas lieu non plus quand l'ūṣman est suivi d'une voyelle, c'est-à-dire qu'on coupe *adar-śi*, mais *adarś-śjājati.*

Mêmes observations pour l'ūṣman sonore le *ḥ*. Nous avons

cru devoir supposer le redoublement de cette lettre dans le cas où elle est suivie d'une nasale; d'un autre côté, Uvaṭa veut que la nasale soit redoublée.

Citons encore le sūtra :

T. xxi, 19. *Rephaparaśca ḥakāraḥ* « la lettre *ḥ* suivie du *r* (ne se redouble pas d'après Ḥārīta) ».

Ce maître suppose, comme on voit, le redoublement pour tous les cas où *ḥ* est suivi d'une consonne autre que *r*.

Ajoutons encore, pour terminer ce chapitre, que, d'après les sūtras A. III, 29; V. IV, 107, 112; T. XIV, 15, ni le visarga, ni l'anusvāra ne sont capables de redoublement. Cela tient sans doute à leur nature qui s'approche plus d'une voyelle que d'une consonne. Nous nous permettons seulement d'émettre l'opinion que l'anusvāra ne peut être autre chose qu'une voyelle nasalisée réduite. Peut-être y reviendrons-nous un jour.

Sur l'importance de la doctrine qui nous a occupé dans ce chapitre quant aux dialectes modernes, voyez M. Jacobi, *K. Z.* XXV, 603 ss.

CONCLUSIONS.

Le retranchement de l'explosion buccale d'une occlusive se nomme *abhinidhāna*.

Le substitut nasal, dans le cas où l'occlusive est suivie d'une nasale, se nomme *jama*.

La prononciation énergique d'une occlusive, faisant entendre l'implosion et l'explosion, se nomme *varṇakrama*.

La faible voyelle qui accompagne l'explosion se nomme *sphoṭana* (*e* muet).

La prononciation des spirantes *j* et *v*, comme semi-voyelles (*i* et *u* consonnes) se nomme *adhisparśa*.

Quand une continue appartient à deux syllabes, elle est censée redoublée.

Paris, le 2 mai 1882.

NOTE.

J'avais l'intention de publier une traduction complète du *Ṛktantravyākaraṇam;* mais plusieurs circonstances, entre autres la mort de l'éditeur du texte, M. Burnell, m'obligent d'ajourner cette entreprise. En voici quelques passages intéressants qui ont du rapport avec le sujet traité ci-dessus :

Ṛkt. préf. (Burnell, p. 2). *Atha jamāh : km iti, khm iti, ghm iti; anantjāntjasājoge madhje jamah, pūrvaguṇo vā* «voici les jamah : *km, khm, ghm;* le jama prend naissance après une non-finale suivie d'une finale, et peut avoir la même qualité que la (consonne) antécédente».

Deux autres manuscrits portent :

Kum iti, khum iti, ghum iti.

Gautamaśikṣa, 1 (B. p. XXI). *Aśarīra$_<$ jama$_<$ vidjāt* «qu'on sache que le jama est sans corps».

En effet, le jama n'existe pas isolé dans la langue sanscrite, mais peut-être n'en est-il pas de même dans plusieurs langues africaines, où nombre de mots commencent par une nasale suivie d'une explosive; je n'ai pas trouvé de renseignements précis à ce sujet.

Ṛkt. (B., p. 2). *Hu$_<$ iti anunāsikah.*

C'est la leçon adoptée par M. Burnell, mais nous croyons qu'il vaut mieux suivre un autre manuscrit qui porte *nāsikjah.*

Ṛkt. 271 (B., p. 61). *Ūṣmā vjañgane.*

c. Ūṣmaṇor dvaidha$_<$ vjañgane pratjaje dvirbhavati «un ūṣman suivi d'une consonne se prononce deux fois».

Mais le commentateur ajoute *sparśe,* ce qui veut dire que ce redoublement n'a lieu que quand la consonne suivante est occlusive. Exemple : *vārṣṣṇjoh.*

Ṛkt., 187 (B., p. 43). *Nāt si.*

c. Nakārāt si pratjaje takāro vjavadhījate «quand l'*n* est suivi de la (sifflante) *s* on intercale *t*».

Le sūtra suivant :

Ṛkt., 188. *Dāntam eke.*

c. Dam pūrvarūpa$_<$ si pratjaje dakāro vjavadhījate. Exemple : *ṣaṭ tsā,* est assez obscur, mais peut-être le pourrait-on interpréter en disant que quelques maîtres prennent la dentale intercalée pour la moyenne qui a la même nature (sonore) que la nasale antécédente. Nous avons vu qu'un *t* suivi d'un *s* peut être ou renforcé (redoublé) ou affaibli (affecté de l'abhinidhāna), et dans ce dernier cas il est assez difficile de préciser sa nature (sonore ou sourde).

J. KIRSTE.

CELTICA[1].

I

L'IRLANDAIS *CAUR*, *CUR*, GÉNITIF *CURAD* «HÉROS».

Les usages irlandais, à l'époque héroïque, étaient ceux dont Posidonius a trouvé le souvenir chez les Celtes du continent, quand il visita la Gaule vers l'an 100 avant notre ère.

«Autrefois, dit-il, quand un festin était servi, et que parmi les morceaux se trouvait la cuisse d'un animal, c'était la part que le plus brave prenait pour lui, et si un autre élevait des prétentions sur ce morceau, il y avait entre eux combat singulier jusqu'à ce que mort s'ensuivît[2].» Au temps de Posidonius, il n'y avait plus de morceau réservé au plus brave, mais souvent les festins dégénéraient en combats qui amenaient mort d'homme.

«Les Celtes, dit-il, engagent quelquefois des combats singuliers dans les festins : ils s'y rendent armés, et souvent imaginent de simuler un combat par manière d'exercice et de jeu; dans la chaleur de la lutte, ils se font des blessures qui les animent davantage, et ils arrivent à se tuer, si les assistants n'interviennent pas[3].»

L'usage de ces batailles dans les festins existait encore en Gaule dans les temps qui ont immédiatement suivi la conquête : nous l'apprenons par Diodore de Sicile[4].

Dans le cycle de Conchobar et de Cûchulainn, la coutume irlandaise réserve comme chez Posidonius le meilleur morceau au

[1] Extraits d'un ouvrage intitulé : *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, qui paraîtra prochainement à la librairie d'Ernest Thorin.

[2] «*Τὸ δὲ παλαιὸν φησὶν ὅτι παρατεθέντων κωλήνων τὸ μηρίον ὁ κράτιστος ἐλάμβανεν· εἰ δέ τις ἕτερος ἀντιποιήσαιτο, συνίσταντο μονομαχήσοντες μέχρι θανάτου.*» *Athénée*, liv. IV, p. 154 *b*, édit. Teubner-Meineke, liv. IV, chap. XL, t. I, p. 276. Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 260, col. 1.

[3] «*Κελτοὶ φησὶν ἐνίοτε παρὰ τὸ δεῖπνον μονομαχοῦσιν· ἐν γὰρ τοῖς ὅπλοις ἀγερθέντες σκιαμαχοῦσι καὶ πρὸς ἀλλήλους ἀκροχειρίζονται, ποτὲ δὲ καὶ μέχρι τραύματος προΐασι καὶ ἐκ τούτου ἐρεθισθέντες ἐὰν μὴ ἐπισχῶσιν οἱ παρόντες, καὶ ἕως ἀναιρέσεως ἔρχονται.*» *Athénée*, *ibid.*, Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 259-260.

[4] «*Εἰώθασι δὲ παρὰ τὸ δεῖπνον..... ἐκ προκλήσεως μονομαχεῖν πρὸς ἀλλήλους, παρ' οὐδὲν τιθέμενοι τὴν τοῦ βίου τελευτήν.*» Diodore de Sicile, liv. V, chap. XXVIII, § 5, édit. Didot-Müller, t. I, p. 271.

plus brave. Il y a même dans la langue un terme consacré pour désigner ce morceau : c'est *curad mîr*, de *mîr* «morceau», et de *curad*, génitif singulier du substantif *caur*, *cur* «héros».

Ce dernier mot, dont le thème est *caurat*, dérive du gaulois *cavaros*, usité comme nom propre, qui apparaît pour la première fois au IIIe siècle avant notre ère[1]; c'est le nom d'un Gaulois qui, lors de la première expédition celtique en Asie Mineure, enleva une femme de Milet et l'emmena dans les environs de Marseille[2]. Quand, au commencement du IIe siècle avant J.-C., le royaume gaulois de Thrace succomba, il avait à sa tête un prince appelé *Cavaros*[3]. Sous les Romains, au Ier siècle après notre ère, les Cavares sont un peuple de la Gaule Narbonnaise, entre la Durance et l'Isère[4]. Nous trouvons chez César, dans son récit de la guerre des Gaules, deux dérivés de ce nom : l'un est *Cavarinus*, l'autre *Cavarillus*. Cavarinus fut fait roi des Sénons par César[5]. Cavarillus est un chef éduen, fait prisonnier par les Romains dans la campagne contre Vercingétorix, l'an 52 avant notre ère[6].

Le mot gaulois *cavaros* avait, comme l'irlandais *caur*, le sens moral «héros», que nous trouvons dans le sanscrit *çûras* d'où *çûratâ* «courage», mais il y joignait le sens physique du gallois *cawr* «géant[7].» En effet, ce dernier sens était connu des anciens; nous l'apprenons par Pausanias. «Je n'admire pas, dit-il, la

[1] *Cavaros* est dérivé de *cavo-s*, second terme du mot *Andecavi*, nom de peuple gaulois, qui apparaît pour la première fois chez Pline l'Ancien, et d'où vient le français *Angers*. Comparez le sanscrit *çav-as* «force».

[2] Aristodème de Nysa, cité par Parthénius, chap. VIII. Voir Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 307, et *Erotici scriptores*, de la même collection, p. 8. Aristodème paraît avoir terminé ce mot en *-as*, Καυάρας, à l'accusatif Καυάραν.

[3] Καύαρος, Polybe, liv. IV, chap. XLVI, LII; liv. VIII, chap. XXIV, seconde édition, Didot, p. 235, 238, 404. Cf. Contzen, *Die Wanderungen der Kelten*, p. 217.

[4] Καούαροι, chez Strabon, liv. IV, chap. I, § 11 et 12, édit. Didot-Müller et Dübner, p. 153-154. *Cavares*, chez Méla, liv. II, chap. V; Pline, *Histoire naturelle*, liv. III, § 36; dans la Table de Peutinger; cf. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 32-33; *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. II, p. 225-228.

[5] *De bello gallico*, liv. V, chap. LIV, § 2; cf. liv. VI, chap. V, § 2.

[6] *De bello gallico*, liv. VII, c. LXVII, § 7. Comparez les noms propres d'hommes : 1° *Cavarius* (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, n° 3042), 2° *Cavarasius* (*ibid.*, n° 3710), 3° *Caurinus* (t. III, n° 5381), 4° *Cauru* (*ibid.*, n° 4842), fournis par des monuments : 1° de Padoue; 2° des environs de Vérone; 3° et 4° du Norique. Le nom de saint Corentin, en breton *Kaourentin*, a la même origine. C'est un dérivé d'un thème *caurent*, *caurant*, qui est la forme forte du thème irlandais *caurat*.

[7] *Grammatica celtica*, p. 129. Cf. *Glossaire cornique*, au mot *Caurmarch*, *ibid.*, p. 1075. — Le grec *κῦρος* «puissance», d'où *κύριος* «seigneur», paraît être le même mot. George Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e édition, p. 158.

grande taille des Gaulois qu'on appelle Cabares (Pausanias, écrivain du IIe siècle de notre ère, emploie déjà le *b* pour le *v*), qui habitent à l'extrémité du monde, dans le voisinage de régions que le froid excessif rend désertes. On ne trouve pas chez eux de cadavres plus grands que ceux que montrent les Égyptiens[1]. »

Ainsi le gaulois possédait un mot *cavaros* que les Grecs ont écrit *Καύαρος*, *Καυάρας*, *Καούαρος*, *Καβαρίς*, qui signifiait à la fois « héros » et « géant ». Nous le retrouvons avec ces deux sens dans les langues néo-celtiques. En gallois *cawr* veut dire « géant ». En irlandais *caur* ou *cur*, génitif *curad*, signifie « héros » ; de là le composé *curad mir* « morceau ou part du héros », nom du morceau de viande qui *autrefois*, dit Posidonius, vers l'an 100 avant notre ère, était un sujet de luttes à main armée dans les festins des Gaulois. Une querelle de ce genre a fourni le thème de la composition irlandaise intitulée : « Festin de Bricriu », *Fled Bricrend*, que M. E. Windisch a publié récemment avec beaucoup de science et de soin dans ses *Irische Texte*.

II

RECHERCHES SUR L'ÉTYMOLOGIE DU MOT DRUIDE.

Après la date où a paru l'*Histoire naturelle* de Pline, c'est-à-dire après l'an 77 de notre ère, on n'entend plus parler du druide gaulois mâle autrement qu'au passé, autrement que, par exemple, comme ancêtre, dans des vers d'Ausone qui sont bien connus. C'est dans le livre VI des *Commentaires* de César, c'est-à-dire dans le récit par César de sa campagne en Gaule pendant l'année 53 avant notre ère que nous voyons le nom des druides apparaître pour la première fois.

Ainsi les textes précis que nous possédons sur le druidisme en Gaule ne nous y montrent cette institution que de l'an 53 avant notre ère à l'an 77 après, c'est-à-dire pendant cent trente ans. De ces dates on ne doit pas tirer de conclusions absolues. Cependant nous n'avons pas de raisons pour croire que le druidisme ait survécu au Ier siècle après notre ère. Mais a-t-il existé en Gaule longtemps avant le Ier siècle? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre d'une manière précise.

La « coutume », dit César, dispensait les druides du service militaire[2]. La « coutume » suppose à l'institut druidique une cer-

[1] « *Ἐγὼ δέ, ὁπόσοι μὲν οἰκοῦσιν ἔσχατοι Κελτῶν ἔχοντες ὅμορον τῇ διὰ κρυμὸν ἐρήμῳ, οὓς Καβαρεῖς ὀνομάζουσι, τούτων μὲν οὐκ ἐθαύμασα τὸ μῆκος, οἱ νεκρῶν οὐδέν τι διαφόρως ἔχουσιν Αἰγυπτίων.* » Pausanias, liv. I, chap. xxxv, § 5, édit. Didot-Dindorf, p. 52.

[2] « Druides a bello abesse consuerunt. » (*De bello gallico*, liv. VI, c. xiv, § 1.)

taine durée à l'époque de la guerre des Gaules, qui commença en l'année 58 et finit en 51, et pendant laquelle César réunit les renseignements qu'il nous donne sur les druides dans son livre VI. Mais, d'autre part, l'opinion reçue en Gaule à cette époque faisait du druidisme une importation étrangère venue de Grande-Bretagne. Dans cette île était le centre de l'enseignement druidique. Les Gaulois du temps de César allaient étudier en Grande-Bretagne comme les Irlandais du premier cycle héroïque, comme les Irlandais du cycle de Conchobar et de Cûchulainn[1]. Ainsi l'introduction du druidisme en Gaule ne remontait pas à une époque tellement éloignée du milieu du Ier siècle avant notre ère, que la mémoire de cette innovation fût alors perdue. Au milieu du Ier siècle avant notre ère, on se rappelait encore un temps où le druidisme n'existait pas en Gaule. Ce temps ne pouvait être fort ancien; mais à quelle date exacte appartenait-il? Nous l'ignorons et nous sommes probablement destinés à l'ignorer toujours.

Antérieurement au texte de Jules César déjà cité, et qui a été écrit au plus tôt en l'année 53, nous ne trouvons nulle part aucune trace du nom des druides. Il ne paraît pas démontré que ce sacerdoce ait existé ni en Espagne, ni au sud des Alpes, ni à l'est du Rhin. On n'a pas trouvé de preuve que les Celtes continentaux l'aient porté avec eux dans leurs migrations, quand, vers le VIe siècle avant notre ère, ils allèrent s'établir au sud des Pyrénées, quand, vers l'an 400 avant J.-C., ils commencèrent la conquête de l'Italie du nord, quand, un peu plus d'un siècle après, ils atteignirent la mer Noire, pénétrèrent en Grèce et en Asie. On ne trouve le nom des druides dans aucun des textes qui nous parlent des colonies celtiques établies dans ces contrées diverses. Devons-nous en conclure que le druidisme aurait été importé de Bretagne sur le continent après la plus récente de ces migrations, qui date du IIIe siècle avant notre ère? Le plus sûr est, je crois, de dire qu'en cette matière il n'y a rien de certain.

Il y a cependant un passage de Strabon dont on pourrait peut-être conclure que le druidisme existait au moins en germe sur le continent européen au commencement du IIIe siècle avant J.-C., c'est-à-dire quand une colonie gauloise s'établit en Asie Mineure et y fonda le petit État connu sous le nom de Galatie.

Strabon dit que les douze tétrarques de Galatie avaient un sénat qui se composait de trois cents membres. Ce sénat se réu-

[1] «Disciplina in Britannia reperta atque inde in Galliam translata esse existimatur, et nunc, qui diligentius eam rem cognoscere volunt, plerumque illo discendi causa proficiscuntur.» (*De bello gallico*, VI, 13, § 11.)

nissait dans un lieu appelé *Drunemeton*, et y jugeait les procès pour meurtre[1]. *Drunemeton* veut dire temple de *Dru*, lieu sacré de *Dru*. *Nemeton*, en effet, signifie temple ou lieu sacré[2], car le temple primitif n'est pas un bâtiment, mais une portion du sol consacré à un dieu. Quant à *Dru*, nous ne savons ce que ce mot veut dire[3].

Le sénat, qui en Galatie se réunit au lieu sacré de *Dru*, et qui juge les causes de meurtre, présente une ressemblance singulière avec l'assemblée annuelle des druides de Gaule, dont nous parle César. Ces druides, comme le sénat de Galatie, se réunissent dans un lieu consacré, dit César, *in loco consecrato*[4], expression latine qui est la traduction du gaulois *nemeton*.

Le sénat de Galatie, réuni à Drunemeton, n'y jugeait que des causes de meurtre; l'assemblée annuelle des druides de Gaule jugeait toute espèce de procès. Tous les procès, suivant César, étaient de la compétence des druides. Cependant Strabon nous apprend que les affaires déférées à leur tribunal étaient principalement des affaires de meurtre[5]. Il y avait donc une grande analogie entre les attributions du sénat de Galatie et celles de l'assemblée annuelle des druides de Gaule.

Ajoutons que le premier terme du nom de l'endroit où se réunissait le sénat galate présente avec le nom des druides une frappante ressemblance. *Drunemeton* «sanctuaire de Dru», paraît offrir, dans son premier terme, la racine dont le mot *druide* est

[1] «*Ἡ δὲ τῶν δώδεκα τετραρχῶν βουλὴ ἄνδρες ἦσαν τριακόσιοι, συνήγοντο δὲ εἰς τὸν καλούμενον Δρυνέμετον· τὰ μὲν οὖν φονικὰ ἡ βουλὴ ἔκρινε, τὰ δὲ ἄλλα οἱ τέτραρχαι καὶ οἱ δικασταί.*» Strabon, liv. XII, chap. v, § 1, édit. Didot-Müller et Dübner, p. 485.

[2] Sur le sens du mot gaulois *nemeton*, voir les textes réunis dans la *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 10; le plus ancien consiste en deux vers de Fortunat :

> Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas
> Quod quasi fanum ingens gallica lingua refert.

Miscellanea, liv. I, chap. IX, vers 9-10; chez Migne, *Patrologia latina*, t. LXXXVIII, col. 71 C. Dans ces vers, le poète traduit *nemetis* par *fanum*. Le mot *nemeton* se trouve avec le sens de «chapelle, temple» dans l'inscription gauloise de Vaison, qui contient une dédicace à la déesse Belisama, par un certain Segomaros. (*Dictionnaire archéologique de la Gaule*, planches, inscriptions gauloises, n° 2.) Dans le manuscrit irlandais de Saint-Gall, n° 904, *nemed* glose deux fois *sacellum*, fol. 13 *b* et 48 *b*, édit. Ascoli, p. 20 et 46.

[3] M. Pictet a publié, dans la *Revue critique*, t. I, p. 299, un mémoire sur la racine DRU dans les noms celtiques des rivières. Mais il n'est pas vraisemblable que cette racine, qui veut dire «courir», ait rien à faire ici.

[4] «Hi certo anni tempore in finibus Carnutum, quæ regio totius Galliæ media habetur, considunt in loco consecrato; huc omnes undique, qui controversias habent, conveniunt, eorumque decretis judiciisque parent.» César, *De bello gallico*, liv. VI, c. XIII, § 10.

[5] «*Τὰς δὲ φονικὰς δίκας μάλιστα τούτοις ἐπετέτραπτο δικάζειν.*» Strabon, liv. IV, chap. IV, § 4, édit. Didot-Müller et Dübner, p. 164.

dérivé. Nous trouvons en Galatie ce mot composé, *Dru-nemeton*, associé à une institution judiciaire qui présente avec le tribunal druidique de Gaule une évidente analogie. Les Gaulois, arrivés en Asie Mineure 278 ans avant notre ère, séparés du reste du monde celtique par les conquêtes d'Attale, roi de Pergame, en 241, ont vraisemblablement apporté avec eux, du continent européen, entre ces deux dates, et le mot de *Drunemeton* et l'institution judiciaire à laquelle ce nom se trouve associé chez eux. Le druidisme semble donc avoir existé en germe sur le continent européen au plus tard vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C.

On a jusqu'ici prétendu trouver dans la syllabe *dru*, premier terme du mot *Drunemeton* et racine du mot *druide*, un mot gaulois signifiant «chêne». C'est une hypothèse de Pline l'Ancien : «Les bois sacrés que les druides préfèrent, dit-il, sont des bois de chêne rouvre; ils ne font aucun sacrifice sans le feuillage de cet arbre : on pourrait croire que c'est là l'origine de leur nom, si leur nom peut s'expliquer par le grec[1].»

De Pline cette étymologie s'est répandue chez la plupart des historiens qui ont étudié les Gaulois. Aucune étymologie n'a jamais été plus mal établie[2]. Sans doute, il existe en grec un mot *δρῦς* «chêne», très proche parent du sanscrit *drus* «bois, arbre», et du gothique *triu* «arbre», en anglais *tree*. Mais le mot *δρῦς* «chêne», est étranger aux langues celtiques.

Le mot gaulois qui signifiait chêne était certainement *dervos* ou *dervon*; nous en connaissons plusieurs dérivés dans des monuments de l'époque romaine. Ainsi, dans une inscription de Brescia se trouve une dédicace aux fées des chênes, *Fatis dervonibus*[3]. Les mêmes fées s'offrent à nous dans une inscription de Milan, dédiée à *Matronis dervonnis*[4]. Le nom de femme *Dervonia* apparaît dans une inscription de la Pannonie inférieure[5], c'est-à-dire de la Hongrie occidentale. L'Itinéraire d'Antonin nous montre, en Grande-Bretagne, une station du nom de *Derventione*[6].

En donnant au simple *dervos* ou *dervon* un féminin, on en a fait le nom de femme *Derva*, porté par la femme de Quartio, fils

[1] «Jam per se roborum eligunt lucos, nec ulla sacra sine earum fronde conficiunt, ut inde appellati quoque interpretatione græca possint Druidæ videri.» (*Histoire naturelle*, liv. XVI, § 249; édition Teubner-Janus, t. III, p. 45.)

[2] Je suis en désaccord sur ce point avec mon savant ami M. E. Windisch, qui, chez George Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e édition, p. 239, a adopté l'opinion reçue.

[3] *Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, n° 4208.

[4] *Ibidem*, t. V, n° 5791.

[5] *Ibidem*, t. III, n° 3659.

[6] *Itinerarium Antonini*, édit. Parthey-Pinder, 466, 2. Cf. *Notitia dignitatum*, édit. Böcking, t. II, p. 113, 879.

de Miletumarus, dans une inscription de la Pannonie inférieure[1]. Ce nom de femme se retrouve dans une inscription romaine de la Styrie moderne qui a fait partie du Norique des anciens[2]. A *Derva*, on peut comparer le nom propre français Duchêne.

Le même mot gaulois, au masculin ou au neutre, se rencontre comme nom de lieu en France, au moyen âge. C'est au VIIe et au IXe siècle le nom d'une forêt dont les vastes débris, encore tout peuplés de chênes, couvrent une partie des départements de l'Aube et de la Haute-Marne. Nous lisons *in foreste Dervo* dans un diplôme de Childéric II, en 673[3]; dans un diplôme de Thierry III, en 683[4]; et *silva quæ dicitur Dervus* dans un diplôme de Charles le Chauve qui paraît dater de 854[5].

Ce mot persiste dans les dialectes néo-celtiques. En breton, *deru* veut dire chêne; *derw* a le même sens en gallois. Le vieil irlandais nous offre de ce mot deux formes : l'une est *daur*, génitif *daro*, qui suppose un thème *daru-*, plus court que le thème gaulois et breton *dervo-*, et identique probablement au sanscrit *dâru*, nom d'une espèce de pin; à l'autre forme appartient le génitif *darach*, qui suppose un thème *darvac-* ou *darvec-*; ce thème ne diffère du gaulois *dervo-* que par une prononciation différente des voyelles et par l'addition d'un suffixe guttural.

Ainsi le nom du chêne, tel qu'on le trouve en gaulois et dans les dialectes néo-celtiques modernes, est différent du thème *dru-* qui forme le premier terme du *dru-nemeton* de Galatie et dont le nom des druides est dérivé. Il y a cependant deux textes sur lesquels on s'appuie pour défendre la thèse contraire : l'un se trouve chez Pline le Naturaliste (nous l'avons déjà cité); l'autre chez Maxime de Tyr. Nous allons d'abord parler du premier.

Nous avons déjà dit que l'*Histoire naturelle* de Pline a été offerte par l'auteur à l'empereur Titus, l'an 77 de J.-C. A cette époque, le druidisme était en pleine décadence en Gaule; les druides n'y étaient plus que des médecins et des vétérinaires, et leur thérapeutique était plutôt de la sorcellerie que de la science. Or, pour eux, un remède d'une grande importance était l'eau dans laquelle avait trempé le gui du chêne rouvre; ce gui est un produit d'une excessive rareté.

Pline, nous le racontant, ajoute que les druides choisissent pour leurs bois sacrés des forêts de chênes rouvres, et qu'ils ne

[1] *Corpus inscriptionum latinarum*, t. III, n° 3405.
[2] *Ibidem*, t. III, n° 5419.
[3] *Monumenta Germaniæ historica, Diplomatum tomus primus*, p. 30, l. 23.
[4] *Ibidem*, p. 49, l. 39.
[5] On le date à tort de 864. Il a été publié par dom Bouquet, t. VIII, p. 591; il porte, chez Bœhmer, le n° 1720. Il a paru depuis dans le *Musée des archives départementales*.

font pas de sacrifice sans y employer les branchages de cet arbre; aussi peut-on, dit-il, proposer pour leur nom une étymologie grecque et le tirer de δρῦς, chêne[1]. Mais cette explication du nom de druide n'a pas plus de valeur que la plupart des étymologies données par les anciens. Il est inadmissible qu'un nom gaulois vienne du grec. D'ailleurs, les chênes sacrés ne sont pas spéciaux à la race celtique : on trouve des chênes sacrés chez beaucoup d'autres peuples. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à ce texte de Pline.

Passons à celui de Maxime de Tyr. Maxime de Tyr, écrivain de la fin du IIe siècle après J.-C., dit que les Celtes rendent un culte à *Zeus*, et qu'un chêne élevé est la représentation celtique de Zeus. Ainsi, chez les Celtes, le chêne serait le représentant visible du dieu suprême[2]. La question est de savoir quel est, dans ce passage, le sens du mot Κελτός «Celte». Des savants dont le témoignage n'est pas à dédaigner croient que, dans ce texte, Κελτός «Celte» veut dire «Germain».

La découverte de la distinction des Gaulois et des Germains appartient, sinon à César, du moins à son époque; mais elle n'a pas pénétré chez tous les auteurs grecs postérieurs à lui. Ainsi Diodore de Sicile, qui écrivait quelques années après la mort de César, ne connaît ni le nom de Germains ni celui de Germanie. Il a appris de César que le nom de Celtes, par lequel nous désignons l'ensemble de la race dite celtique, et par lequel les Grecs avaient jusque-là désigné toutes les peuplades de cette race établies sur le continent, n'appartenait, à proprement parler, qu'à un groupe de cette race établi dans la Gaule méridionale. Il veut rectifier l'erreur de ses prédécesseurs, et, confondant sous une même appellation les Gaulois du Nord et les Germains, il oppose aux Celtes et réunit sous le nom de Galates les peuples situés près de l'Océan et du mont Hercunios jusqu'à la Scythie, c'est-à-dire les peuples qui habitaient alors la France septentrionale, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne modernes.

«Il est, dit-il, essentiel de déterminer avec précision une notion géographique qui manque au plus grand nombre. Les peuples qui habitent au delà de Marseille dans l'intérieur des terres, ceux qui sont près des Alpes et de ce côté-ci des Pyrénées s'appellent Celtes; mais les peuples qui sont établis au delà de

[1] «Non est omittenda in hac re et Galliarum admiratio. Nihil habent druidæ, — ita suos appellant magos — visco et arbore in qua gignatur, si modo sit robur, sacratius; jam per se roborum eligunt lucos, nec ulla sacra sine earum fronde conficiunt, ut inde appellati quoque interpretatione græca possint druidæ videri.» Pline, liv. XVI, chap. XCV, § 249; édit. Teubner-Janus, t. III, p. 45.

[2] «Κελτοὶ σέβουσι μὲν Δία, ἄγαλμα δὲ Διὸς κελτικὸν ὑψηλὴ δρῦς.» Maxime de Tyr, *Dissertation*, VIII, § 8, édit. Didot-Dübner, p. 30.

cette Celtique, près de l'Océan et du mont Hercunios, ou encore plus loin jusqu'à la Scythie, portent le nom de Galates[1]. »

Quand il parle de l'expédition de César en Germanie, l'an 55 avant notre ère, il appelle les peuples vaincus par le grand capitaine, dans cette expédition, les Galates d'au delà du Rhin. Ces Galates sont des Germains. Pour lui le Danube est, comme le Rhin, un fleuve de Galatie.

« Il y a, dit-il, beaucoup de grands fleuves qui coulent à travers la Galatie... Le plus grand de ceux qui se dirigent vers notre mer (la Méditerranée) est le Rhône... Parmi ceux qui se jettent dans l'Océan, les plus grands paraissent être le Danube et le Rhin. De ce dernier fleuve, César, qui a été appelé dieu, a, de nos jours, réuni les deux rives par un pont merveilleux; il y a fait passer, à pied sec, une armée, et il a dompté les Galates qui habitent au delà de ce fleuve[2]. »

Denys d'Halicarnasse, qui écrivait en l'an 7 avant J.-C., Strabon l'an 19 de notre ère, Ptolémée, à la fin du IIe siècle, connaissent la Germanie; mais pour Denys d'Halicarnasse la Germanie n'est qu'une subdivision de la Celtique; chez lui la Celtique s'étend de l'océan Atlantique à la Scythie et à la Thrace; elle est divisée par le Rhin en deux parties égales : l'une, à l'ouest, est la Galatie, notre Gaule; l'autre, à l'est, est la Germanie[3].

Enfin Dion Cassius, dans son histoire, terminée l'an 229 après notre ère, rend systématiquement partout le latin *Germani* par Κελτοί, comme le latin *Galli* par Γαλάται, Galates.

Il n'y a qu'une dérogation à cette règle : c'est dans le fragment 34, concernant Valérius Corvinus et l'an 345 avant notre ère. Quand Valérius, dit-il, était sur le point de commencer son combat singulier avec le général des Celtes, un corbeau s'approcha de lui à droite, et vint se placer devant le Celte : lui déchirant

[1] « Χρήσιμον δ' ἐστὶ διορίσαι τὸ παρὰ πολλοῖς ἀγνοούμενον· τοὺς γὰρ, ὑπὲρ Μασσαλίας κατοικοῦντας ἐν τῷ μεσογείῳ καὶ τοὺς παρὰ τὰς Ἄλπεις, ἔτι δὲ τοὺς ἐπὶ τάδε τῶν Πυρηναίων ὀρῶν Κελτοὺς ὀνομάζουσι, τοὺς δ' ὑπὲρ ταύτης τῆς Κελτικῆς..... παρά τε τὸν Ὠκεανὸν καὶ τὸ Ἑρκύνιον ὄρος καθιδρυμένους καὶ πάντας τοὺς ἑξῆς μέχρι τῆς Σκυθίας Γαλάτας προσαγορεύουσιν. » Diodore de Sicile, liv. V, chap. XXXII, édit. Didot-Müller, t. I, p. 273.

[2] « Πόλλων δὲ καὶ μεγάλων ποταμῶν ῥεόντων διὰ τῆς Γαλατίας..... μέγιστος δ' ἐστὶ τῶν εἰς τὸ καθ' ἡμᾶς πέλαγος ῥεόντων ὁ Ῥοδανός..... Τῶν δ' εἰς τὸν Ὠκεανὸν ῥεόντων μέγιστοι δοκοῦσιν ὑπάρχειν ὅ τε Δανούβιος καὶ ὁ Ῥῆνος, ὃν ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις Καῖσαρ ὁ κληθεὶς θεὸς ἔζευξε παραδόξως, καὶ, περαιώσας πεζῇ τὴν δύναμιν, ἐχειρώσατο τοὺς πέραν κατοικοῦντας αὐτοῦ Γαλάτας. » Diodore de Sicile, liv. V, chap. XXV, § 3-5, édit. Didot-Müller, t. I, p. 269. Cf. César, *De bello gallico*, liv. IV, chap. XIX.

[3] « Ἡ δὲ Κελτικὴ... σχίζεται μέση ποταμῷ Ῥήνῳ... καλεῖται δ' ἡ μὲν ἐπὶ τάδε τοῦ Ῥήνου Σκύθαις καὶ Θρᾳξὶν ὁμοροῦσα Γερμανία... ἡ δ' ἐπὶ θάτερα... Γαλατία. » Denys d'Halicarnasse, liv. XXIII, chap. I, édit. Teubner-Kiessling, t. IV, p. 198.

la figure de ses ongles et lui ôtant, par ses ailes, la vue de son adversaire, il le livra sans défense à Valérius[1]. Dion Cassius, dans ce passage, copie probablement quelque auteur grec plus ancien, peut-être Fabius Pictor, qui avait sans doute rendu le latin *Gallus* par *Κελτός*, Celte. C'est une exception.

En règle générale, chez Dion Cassius, *Κελτός* veut dire Germain. Dion Cassius écrivait dans la première moitié du IIIe siècle de notre ère; Maxime de Tyr, à la fin du siècle précédent. Ces deux auteurs sont presque contemporains et doivent se servir de la même langue. On trouve la même façon de parler au IVe siècle chez Libanius, pour lequel les Francs sont un peuple celte[2].

Il est donc parfaitement admissible et même tout à fait vraisemblable que dans le passage précité de Maxime de Tyr, *Κελτός* ait le même sens que chez Dion Cassius. Quand Maxime de Tyr dit que chez les Celtes un chêne tient lieu de statue à *Zeus*, ce sont les Germains qu'il désigne sous le nom de Celtes. J. Grimm, dans sa *Mythologie allemande*, a soutenu cette doctrine, et du passage de Maxime de Tyr il rapproche des textes nombreux, d'où il résulte que le culte du chêne tenait une place considérable dans la religion des Germains. Entre autres documents, il cite des vers de Claudien.

«Afin qu'au loin, dans la vaste et silencieuse forêt d'Hercynie, on puisse chasser en sûreté, et que nos haches frappent impunément des bois qu'un culte antique a rendus redoutables et les chênes qui, pour le barbare, sont une divinité.»

> Ut procul Hercyniæ per vasta silencia silvæ
> Venari tuto liceat, lucosque vetusta
> Religione truces, et robora numinis instar
> Barbarici, nostræ feriant impune bipennes[3].

En l'année 400 où ces vers ont été écrits, il n'y avait plus de Gaulois dans la forêt Hercynienne, qui depuis longtemps était germanique; les barbares qui considéraient comme des divinités les chênes de cette forêt étaient des Germains. Il est donc légitime de considérer comme des Germains, ainsi que l'a fait Grimm, les Celtes aux yeux desquels, suivant Maxime de Tyr, certains

[1] *Ὅτι Οὐαλερίου μέλλοντος ἡγεμόνι τῶν Κελτῶν μονομαχεῖν, κόραξ προσιζάνει τῷ δεξίῳ τούτου βραχίονι καὶ ἀντιπρόσωπος τῷ Κελτῷ, τοῖς τε ὄνυξιν ἀμύττων τὸ πρόσωπον καὶ ταῖς πτέρυξι καλύπτων τοὺς ὀφθαλμοὺς, ἀφύλακτον αὐτὸν τῷ Οὐαλερίῳ παρέδωκε.* Cassius Dio, fragm. 34, édit. Bekker, p. 27. Le même événement légendaire a été raconté avec plus de détails par Tite-Live, l. VII, chap. XXVI.

[2] Libanius, *Oratio* III, chez D. Bouquet, t. I, p. 731 C.

[3] Consulat de Stilicon, I, 288. Cf. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e éd., 1854, p. 60 et suivantes. Voir de plus Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 5e édit., 1878, p. 499.

chênes sont en quelque sorte des images, des statues de Jupiter. Celte, qui veut dire Germain dans la langue de Dion Cassius et de Libanius, doit avoir le même sens dans la langue de Maxime de Tyr.

D'ailleurs le chêne n'était pas le seul arbre dont la race celtique fît l'objet d'un culte. Le terme reçu en vieil irlandais pour désigner les arbres sacrés était *bile*[1]. Un des plus célèbres était le *bile* Tortain. Il est question de cet arbre dans le livre d'Armagh, manuscrit du IX[e] siècle[2]. La chronique irlandaise connue sous le nom de *Chronicum Scotorum* parle de lui sous l'année 622. Il est un des cinq arbres célèbres d'Irlande qui tombèrent sous le règne des fils d'Aed Slane (657-664) : or c'était un frêne. Le *bile* Dathi, qui périt à la même époque, était encore un frêne[3].

Il n'y a donc pas de raison pour croire que la race celtique ou les druides se soient distingués des autres races humaines et des autres sacerdoces par une vénération particulière pour le chêne; rien ne prouve que le mot *dru*, dont *druide* vient, signifiât chêne. Nous ignorons le sens du mot *dru*, dont dérive le nom des *druides*; ce que nous savons, c'est qu'on trouve ce mot *dru* dans le premier terme du mot composé *dru-nemeton* usité en Galatie. Le *drunemeton* de Galatie est un lieu sacré où se réunit un sénat qui juge les procès de meurtres, comme le faisait l'assemblée des druides de Gaule réunie dans un lieu sacré au pays Chartrain.

Conclurons-nous de là que le druidisme existait en Galatie, et que les Gaulois l'auront apporté dans ce pays quand ils sont venus s'établir en Asie Mineure au commencement du troisième siècle avant notre ère? Il serait certainement trop hardi de l'affirmer; mais c'est une chose possible, et, dans ce cas, le druidisme continental pourrait remonter au quatrième siècle, au temps d'Aristote et d'Alexandre le Grand.

Toutefois nous ne présentons ce système que comme une simple hypothèse. Il est certain que le druidisme existait en Gaule en l'an 53 avant notre ère, qu'à cette date il n'était pas un nouveau venu en Gaule, puisqu'il jouissait de privilèges établis par la coutume; mais, d'autre part, on conservait alors intact en Gaule le

[1] O'Donovan, *Supplément à O'Reilly*, p. 683; cf. Joyce, *Irish names of places*, first series, 4[e] édition, p. 498-500.

[2] Livre d'Armagh, fol. 15, cité par Whitley Stokes dans *The calendar of Œngus*, p. CCXXIV.

[3] Un court traité sur les cinq arbres qui périrent au temps des fils d'Aed Slane («Tuitset na craiba narchlé i-re mac Aeda Slâne»), se trouve dans le livre de Leinster, p. 199-200, et dans le manuscrit connu sous le nom de *livre jaune* de Lecan, conservé à la bibliothèque du collège de la Trinité de Dublin, sous la cote H. 2. 16, fol. 344. On y lit : «Unnius in Tortain... Unnius immoro craeb belaig Dathi.» Cf. W. M. Hennessy, *Chronicum Scotorum*, p. 76.

souvenir d'un temps où cette institution sacerdotale y était inconnue. Nous ne pouvons rien affirmer de plus.

III

BELTINE, BELTAINE.

En Irlandais, en gaélique d'Écosse et dans le dialecte de Man, on appelle jour de *Beltine*, *Beltaine*, *Bealtuin*, *Boaldin*, le 1^er^ mai, jour où, dit le glossaire attribué à Cormae, auteur du commencement du x^e^ siècle, les druides allumaient deux feux. Entre ces feux ils faisaient passer les bestiaux : c'était un préservatif contre les épizooties. César nous a conservé le souvenir de feux druidiques plus redoutables, ceux où l'on brûlait des hommes tout vivants afin de sauver, par le sacrifice de leurs vies, d'autres vies plus chères contre lesquelles ces victimes étaient, croyait-on, échangées [1].

Beltine, *Beltaine* paraît dériver du substantif abstrait *beltu*, génitif *belten*, dat. *beltin*, conservé dans le composé *epeltu*, qui au IX^e^ siècle glose *interitus* dans le saint Paul de Wurzbourg. *Epeltu* sert d'infinitif au verbe qui à la 3^e^ personne du singulier du présent de l'indicatif fait *epil* et *at-bail* pour **ate-belit*. *Epeltu* (*interitus*) = **ate-bel[a]tu;* son génitif *epelten* suppose un primitif **ate-bel[a]tinos*.

Le premier terme *ate* est un préfixe bien connu. Le second est un dérivé d'une racine celtique BEL, dans les langues germaniques QUAL, qui a donné au vieux saxon le verbe *quelljan* « faire mourir », au vieil allemand *quellen*, qui a le même sens. Cette racine est en lithuanien GEL « faire mal à quelqu'un », d'où *Giltine* « déesse de la mort ».

Beltine semble avoir été en Irlande, chez les populations gaéliques d'Écosse et de Man, une déesse de la mort que, le 1^er^ mai, on suppliait d'épargner les animaux et les hommes. Des deux termes dont se compose le surnom du *Mars Belatu-cadrus* mentionné dans diverses inscriptions romaines de Grande-Bretagne, le premier, *Belatu*, semble avoir une origine analogue. Belatucadrus est le dieu qui est beau (*cadro-s*) quand il tue.

H. d'Arbois de Jubainville.

[1] *De bello gallico*, VI, 15.

L'OPTATIF, LES TEMPS SECONDAIRES

DANS LES DIALECTES BRITANNIQUES.

L'optatif, dont on ne peut guère constater la présence en ancien irlandais que dans les terminaisons des temps secondaires (Schleicher, *Compendium der vergl. Gr.*, 1re édit., p. 550), joue un rôle important dans la formation des temps primaires et des temps secondaires des dialectes britanniques.

I

TEMPS PRIMAIRES.

L'optatif, avec le subjonctif, en gallois, en cornique, en armoricain, a le sens de futur primaire et en remplit les fonctions (Zeuss, *Gramm. celt.* 2e édit., p. 514).

GALLOIS[1].

Moyen gallois.	Gallois moderne.
Sg. 1. *caruim* (j'aimerai);	Sg. 1. *caraf;*
2. *caruit;*	2. *ceri;*
3. *caro.*	3. *cara, car.*
Pl. 1. *carom;*	Pl. 1. *carwn;*
2. *caroch;*	2. *carwch;*
3. *caroint* et *caront.*	3. *carant.*

CORNIQUE[2].

Sg. 1. *caryf* (= **carim*);	Pl. 1. *caryn;*
2. *cary;*	2. *carugh;*
3. *caro.*	3. *carons* (*caront*).

[1] Zeuss, *Gramm. celt.*, 2e édit., p. 512-517; Spurrell, *Grammadeg o iaith y Cymry.* Caermarthen, 1848, p. 32.
[2] Zeuss, *ibid.*

ARMORICAIN.

Sg. 1.	*carin̄* (moyen *cariff*);	Pl. 1.	*carim;*
2.	*cari;*	2.	*carot, carfét;*
3.	*caro, carfomp.*	3.	*carint.*

VANNETAIS.

Sg. 1.	*carein̄;*	Pl. 1	*carim;*
2.	*cari;*	2.	*carehèt;*
3.	*caro* ou *carei.*	3.	*careint.*

Il est impossible de ne pas reconnaître l'optatif dans les formes des 1[re] et 2[e] pers. du sg., 3[e] pers. du pl. (*caroint*) du futur et subjonctif en moyen gallois; dans les formes des 1[re] et 2[e] pers. du sg., de la 1[re] pers. du pluriel du futur primaire cornique et armoricain. L'armoricain a, de plus que le cornique, introduit l'optatif à la 3[e] pers. du pluriel. Quant aux formes *carfom*, *carfèt* (vannet. *carehèt*) de l'armoricain moderne, nous serons amené à en parler en traitant de l'optatif dans les temps secondaires.

Ce rôle de l'optatif dans le futur primaire paraît fort ancien : nous pouvons le constater en vieux breton, dans des gloses qui remontent au moins au x[e] siècle :

Sg. 2. *Dinoe* glose discooperies (Stokes, *The breton glosses at Orleans*, n° 13), *ercentbidi-te* notabis (Stokes, *Old-bret. glosses*, n° 33; *nerthi-ti* hortabere (Oxf. I Zeuss, *Gr. celt.*, 2[e] éd., p. 1057).

Pl. 3. *Decmint* decimabit (leg. *decimabunt*) (Stokes, *The glosses at Orl.*, n° 145).

Au passif, la forme galloise du futur primaire *cerir*, à côté du présent *carir* (*carir fy* «je suis aimé»), semble trahir la présence de l'optatif.

La forme vannetaise *carei*, 3[e] pers. du sing., qui sert aussi à la conjugaison impersonnelle (*mé e garei*, *té e garei*, etc.), est des plus singulières. Il n'est guère possible d'y voir la diphtongaison d'un *ĭ* ou d'un *ĕ*, l'accent n'étant pas sur *ei*. *Ai* ancien se fût réduit à *ae* ou plutôt à une seule voyelle; *ei* ancien, en syllabe finale, eût également laissé une voyelle ou se fût transformé (Zeuss, *Gr. celt.*, 2[e] éd. p. 101-106). Si l'on n'admet ni diphtongue ancienne, ni diphtongaison, il semble que l'on soit réduit à supposer entre *e* et *i* autrefois une consonne, et on est amené à se demander si *carei* ne serait pas un reste de l'ancien futur ario-européen en *-sjo*. Cependant, la conservation de cette forme dans un seul dialecte armoricain paraît bien ex-

traordinaire, et il est peut-être plus sage d'y voir un effet de l'analogie : *carei* serait né sous l'influence de la prononciation de la 1[re] personne *cariñ*, où l'*ñ* a produit une sorte de son *ei*.

L'impératif, à la 3[e] personne du singulier, nous paraît être un ancien optatif. La prononciation de l'*-et* final de cette personne est très frappante en bas vannetais : *kollet* « qu'il perde », dans l'écriture ne se distingue en rien de la 2[e] personne du pluriel *kollet*. Dans la prononciation, la différence est grande : *kollet*, 2[e] personne du pluriel, en bas vannetais a l'*e* muet et bref; *kollét* « qu'il perde », a l'*é* long fermé, et l'accent se porte sur la syllabe finale. Le gallois a deux formes d'impératif : l'une en *au*, que l'on trouve en gallois moyen et dans laquelle Ebel voit un véritable impératif en *-to* (*paraut* « qu'il prépare » = **para-to*), mais qui pourrait bien n'être qu'un subjonctif; l'autre en *-et*, dont nous ne connaissons pas la prononciation, mais qu'il faut, suivant toute apparence, identifier avec la forme vannetaise.

II

TEMPS SECONDAIRES.

Comme en gaélique, l'optatif paraît avoir formé, en britannique, les terminaisons des temps secondaires. Ces temps offrent tous la même terminaison. On peut les présenter ainsi pour le cornique et l'armoricain :

-èn
-ès
-è
-èm
-èch
-ènt.

En cornique, à la 2[e] et à la 3[e] personne du singulier, *y* alterne avec *è*. Le gallois a *u* à la 1[re] et à la 2[e] personne, *ei* à la 3[e].

Cet *è* se prononce très ouvert en armoricain. Or, en vannetais, nous n'avons constaté cette prononciation que dans les cas suivants :

1° Dans *e*, quelle que soit sa provenance, suivi de *l* ou *r* plus une aspirée;

2° Dans *e* final accentué suivi de deux *l* : *scudèll*, du latin *scutella*;

3° Dans *e* pour *a-i*.

L'*e* final pour *i* dans ce dialecte donne *é* : *monid* donne en bas vannetais *mané*, *novid*, *nehué*, etc. Il nous semble donc impossible

d'expliquer cette prononciation, si on ne regarde pas *è* comme le représentant d'un ancien *a-i*. La présence de l'*i* est évidente par l'*ei* gallois, l'*y* cornique, l'*i* qui se montre toujours à la 1re personne du singulier des temps secondaires en ancien irlandais. Quant à l'*ā* que nous supposons, il s'expliquerait comme l'*ā* que l'on trouve à l'optatif de l'imparfait latin *essem;* la comparaison avec le latin s'impose, quand on arrive à la formation du prétérit secondaire britannique. De plus, il faut remarquer que cet *e* ne produit pas infection de la voyelle précédente, ce qui arriverait infailliblement dans l'un ou l'autre des dialectes britanniques, si on avait affaire à un simple *i :*

Ex. : fut. *kiri* (dialecte de Léon) «tu aimeras», pour *kari.* Nulle part, au contraire, dans aucun dialecte ou sous-dialecte, l'*è* n'agit sur la voyelle de la syllabe précédente.

On compte, en britannique, trois temps secondaires : le présent, le futur, le prétérit secondaires. Les deux premiers temps paraissent se confondre en gallois et en cornique. En armoricain, ils sont très distincts. Zeuss les a entièrement confondus (*Gramm. celt.*, 2e éd., p. 518). Dans le plus ancien monument du moyen breton, *La vie de Ste Nonn*, généralement le futur secondaire a l'*è* de la terminaison précédé d'un *h*, ce qui n'arrive *jamais* au présent secondaire.

Nous prenons les exemples des deux temps confondus dans la *Grammatica celtica*, de la page 518 à la page 521.

Nous trouvons au sens du prétérit secondaire :

Sing. 1re pers. *manen, gallen;*
2e pers. *cares;*
3e pers. *prezegue, lavare, care, goulene* (une fois *y : diguery? Myst. de Jésus*, 209).

Plur. 1re pers. *cafem;*
2e pers. *dalchech;*
3e pers. *pilent, quaçent, auizent.*

Dans *aucun* exemple, on n'a *h;* au futur secondaire, c'est la règle :

Sing. 1re pers. *ministren, gouzafhenn, gouzafen, dlehenn, pethenn, gallhenn, crethenn, marvhenn, caffen, rahen;*
2e pers. *dlehes, galhes;*
3e pers. *grahe, care, galle, galhe, alhe, alhe, crethe, crethe, falhe, carhe, prouffe, touhe, touhe, toehe.*

Plur. 1re pers. *dlehem, galhemp, crethemp, grahem;*
2e pers. *carech, bech, ranquech, vech, gouzafhech, fullech, drouccretech, golchech, gouzafhech, gouzafheeh, caffech;*
3e pers. *coczhent, sentent, galhent.*

La 2ᵉ personne du pluriel a rarement l'*h* : cela tient au voisinage de l'aspirée finale *c'h*.

On peut donc dire qu'en moyen breton, le futur secondaire se distingue du présent secondaire par un *h* avant l'*è* de la terminaison. La différence est devenue plus forte en armoricain moderne : le futur secondaire présente *f* à toutes les personnes avant la terminaison : le vannetais seul a conservé l'*h*. L'*f* apparaît déjà en moyen breton dans le *Grand mystère de Jésus*. Ce *f* a d'abord fait illusion; on l'a considéré comme sorti d'un *b* et on a rapproché ces formes de celles de l'irlandais. Un futur avec terminaisons primaires s'étant formé, dans certains cantons de la Bretagne armoricaine, sur le modèle de ce futur secondaire (*carfom* «nous aimerons»), on a tout naturellement songé au futur latin en *-bo* et on a donné cette formation dans les deux langues comme une des plus fortes preuves en faveur de l'existence d'un ancien groupe latino-celtique.

Dès 1866, Ebel (*De verbi britannici futuro et conjunctivo*, septembre 1866, dans le *Jahres-Bericht* du progymnase de Schneidenmühl), mettait en doute l'ancienneté de ce futur secondaire, sans s'expliquer d'ailleurs sur sa formation :

«Secundarium vero futurum Aremorici, quos solos Britannorum id cum Hibernis consentire putares, ita quidem formaverunt ut revera antiquitatis reliquias servavisse videantur, quanquam, ut illam quoque speciem inferioris esse originis arbitrer me movent cum defectus futuri primarii quod propria carens alienis formis etiam armorice suppleri patet, tum silentium Manorii, jesuitæ, qui in libello a. D. 1659 conscripto bina tantum tempora secundaria simplicia proponit in exemplis : *lennen* «legebam» *lennes*, *lenne*, *lennemp*, *lennech*, *lennent*, et : *lensen* legerem eademquæ respondent primariis præsenti : *lennan*, *lennes*, *lenn*, *lennomp*, *lennit*, *lennont*, et præterito : *lennis*, *lensout*, *lennas*, *lensomp*, *lensoch*, *lensont*, tacet de formis quales a Legonideco accepimus : *kanfenn* «canerem», quarum ne e Buhez quidem ullum exemplum depromptum in grammatica celtica inveni».

Ebel croyait ces formes en *f*, sorties d'un *b* et voyait dans ce futur secondaire et dans le futur primaire qui en est né un composé en *bhu*, de date récente. M. D'Arbois de Jubainville (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. I, 2ᵉ fasc. Étude sur le futur auxiliaire en breton armoricain, p. 134), qui avait les mêmes idées sur la formation de ce futur, croyait de plus à son ancienneté et la défendit contre Ebel. Il a depuis renoncé à cette théorie et indiqué la véritable origine de ce *f* : le *f* est sorti de *h* pour *s* : *carfenn* vient de *carsenn* par *carhèn*. (D'Arbois de Jub., *Études grammaticales sur les langues celtiques*, p. 57*.)

L'absence de cette forme en *f* en ancien et en moyen armoricain, dans les dialectes gallois et corniques, est une preuve de sa formation récente. Le maintien de l'*h* en vannetais, actuellement encore, ne permet pas de supposer uue formation moderne par le verbe de la racine *bhû*, sans parler de la difficulté de faire sortir ce *f* d'un *b*, dans cette situation.

M. d'Arbois de Jubainville a le tort de confondre avec ce temps, au point de vue de la formation, le véritable prétérit secondaire armoricain, qui montre partout *s* ou *j* avant l'*e*. Il est certain que des formes vannetaises comme *canehèm* «je chanterais» et *canezèm* «j'aurais chanté», ne peuvent se ramener à une forme unique *cansenn*. L'*s* du prétérit secondaire a été soutenue par une autre *s*, et nous retrouvons, en effet, ces deux *ss* en gallois, à ce temps. *Canehèm* de **canesèn* nous paraît répondre au latin *ama-rèm; carezèn* «j'aimerais» pour *caras-sèn* au latin *fecissem*. Les terminaisons des temps secondaires étant pour nous des optatifs, l'analogie est complète. Le futur et le prétérit secondaire sont souvent confondus, pour le sens, en armoricain. Le vannetais, seul, fait nettement la différence. Nous arrivons donc pour l'armoricain à établir, aux temps secondaires, les paradigmes suivants :

ARMORICAIN MOYEN.

PRÉSENT SECONDAIRE.

Sg. 1.	*carèn;*	Pl. 1.	*carèm;*
2.	*carès;*	2.	*carèc'h;*
3.	*carè.*	3.	*carènt.*

FUTUR SECONDAIRE.

Sg. 1.	*carhèn;*	Pl. 1.	*carhèm;*
2.	*carhès;*	2.	*carhèc'h;*
3.	*carhè.*	3.	*carhènt.*

PRÉTÉRIT SECONDAIRE.

Sg. 1.	*carsèn;*	Pl. 1.	*carsèm;*
2.	*carsès;*	2.	*carsèc'h;*
3.	*carsè.*	3.	*carsènt.*

ARMORICAIN MODERNE.

PRÉSENT SECONDAIRE (comme en armoricain moyen).

FUTUR SECONDAIRE.

	Vannetais.	Les autres dialectes.
Sg. 1.	*carehèn;*	*carfèn;*
2.	*carehès;*	*carfès;*
3.	*carehè.*	*carfè.*

		Vannetais.	Les autres dialectes.
Pl.	1.	*carehèm;*	*carfèm;*
	2.	*carchèc'h;*	*carfèc'h;*
	3.	*carchènt.*	*carfènt.*

PRÉTÉRIT SECONDAIRE.

		Vannetais.	Les autres dialectes.
Sg.	1.	*carezèn;*	*carzèn* ou *carjen*, etc.
	2.	*carezès;*	
	3.	*carezè.*	
Pl.	1.	*carezèm;*	
	2.	*carezèc'h;*	
	3.	*carezènt.*	

Le gallois et le cornique confondent le présent et le futur secondaires :

PRÉSENT ET FUTUR SECONDAIRES.

		Gallois moderne.	Cornique.
Sg.	1.	*carwn;*	*caren;*
	2.	*caril* (moyen gall. *carut*);	*carys, cares;*
	3.	*carai* (moyen gall. *carai*).	*care, cary.*
Pl.	1.	*carem;*	*carem;*
	2.	*carech* (moyen gall. *carewch*);	*carewgh, caregh;*
	3.	*carent.*	*carens* (= *carent*).

PRÉTÉRIT SECONDAIRE.

		Gallois.	Cornique.
Sg.	1.	*caraswn* (moy. gall. *carasswn*);	*carsen;*
	2.	*carasit* (moy. gall. *carassut*);	*carses;*
	3.	*carasai* (moy. gall. *carassei*).	*carse, carsa.*
Pl.	1.	*carasem* (moy. gall. *carassem*);	*carsen;*
	2.	*carasech* (moy. gall. *carassewch*);	*carsygh;*
	3.	*carasent* (moy. gall. *carassynt*).	*carsens, carsans.*

Le vieux breton présente des formes du présent secondaire et du prétérit secondaire :

PRÉSENT SECONDAIRE.

Sg. 3. *immisline*, gl. *allinebat* (gloses à Mart. capella).

PRÉTÉRIT SECONDAIRE (indicatif).

Sg. 3. *dirgatisse*, gl. *conceneral* (gloses à Mart. cap.).

PRÉTÉRIT SECONDAIRE (subjonctif).

Pl. 3. *roricse[n]ti*, gl. *sulcavissent* (gl. Lux. Zeuss, 2ᵉ éd., p. 1064).

J. LOTH.

MÉLANGES

DE

PHONÉTIQUE NORMANDE.

$\breve{O}+C(I)$, $\breve{E}+$cons.$+U$, $U+C(I)$ DANS LES PATOIS NORMANDS [1].

Les groupes $\breve{o}+c(i)$, $\breve{e}+$ cons. $+u$ se sont changés en *ui* en français, ainsi que $\breve{u}+c(i)$; mais il n'en a pas été de même dans les patois normands, où ils ont donné naissance à des formes très diverses; il m'a semblé qu'il pouvait y avoir intérêt à passer en revue ces modifications, la plupart encore inconnues. En 1876, dans un article de la *Romania* (V, 492), j'ai déjà dit un mot des formes *ieu* et *i* qu'affecte dans le patois du Bessin la diphtongue française *ui;* mais si mes conclusions étaient exactes dans leur ensemble, il y avait pourtant une lacune dans l'exposé des faits que je signalais; comme je n'étais pas remonté au latin et que je m'étais borné à comparer entre eux le français proprement dit et le normand, il n'était guère possible de s'expliquer pourquoi celui-ci avait, dans un cas *ieu*, dans l'autre *i*, à la place de *ui*. Vers la même époque, il est vrai, j'ai, dans les *Mémoires de la Société de linguistique* (III, 224), indiqué une des sources du *ieu* bas normand et du *ui* français, $\breve{o}+$ cons. $+i$ ou $\breve{o}+c(i)$ [2]; mais ce n'est pas là leur seule origine et *ieu* bas-normand n'a pas toujours non plus pour équivalent *ui* en français. Enfin si *ieu* représente $\breve{o}+c(i)$ dans le patois du Bessin, il est loin d'en être de même, comme me l'ont montré les recherches auxquelles je me suis livré depuis quatre ans sur les idiomes populaires de la Normandie, dans les patois des autres pays de cette province; il y a donc lieu d'étudier et de suivre dans chacun d'eux les transformations de ce groupe et des groupes

[1] Dans les divers groupes que je vais étudier, $\breve{o}$, $\breve{e}$, $\breve{u}$ sont accentués.

[2] Depuis, dans un petit travail intitulé *Betontes $\breve{e}+i$ und $\breve{o}+i$ in der normannischen Mundart* (Halis Saxonum, 1879), un élève de M. Suchier a repris la question et a essayé, par l'étude attentive des divers groupes d'où est sorti *ui* français, de diviser les dialectes normands en normand proprement dit et en normand méridional. Cf. *Romania*, X, 258.

analogues, et de déterminer, autant que cela est possible, l'extension des formes diverses qui en sont issues[1]. La diphtongue *ui* du français proprement dit a pu provenir d'un des groupes *ĕ* + cons. + *u*, en particulier *ĕ* + *qu*(*gu*), ou bien de *ŏ* + *qu*, *ŏ* + cons. + *i*, *ŏ* + *c* + *i*(*e*), *ŏ* + *c* + cons., *ŏ* + *s* + *c*, *ŏ* + *s* + cons. + *i*(*e*), *ŏ* + *j*, ou enfin de *ŭ* + *c* + *e*(*i*), quel en est, dans ces divers cas, l'équivalent dans les patois normands? Qu'a donné aussi dans ces patois le groupe *ŏ* + *l* + *i*, qui ne s'est pas transformé en *ui* dans le français proprement dit? Voilà les questions complexes que je vais essayer de résoudre. Je commence par les groupes formés à l'aide de *ĕ* et d'une consonne suivie de *u*.

I. — *ĕ* + cons. + *u* = fr. *ui*.

Ce groupe présente les trois cas *ĕ* + *qu*, *ĕ* + *gu* et *ĕ* + cons. + *u*.

1° *ĕ* + *qu* : **sequere*.

Ce groupe a donné régulièrement *ieu*, — ainsi **sequere* = *sieure*; — cet *ieu*, représenté par *ui* dans le français, — d'où avec addition de *v*, *suivre*, — a persisté dans presque tous les patois normands; par exemple, *sieure* à Argueil, Gancourt, Gournay (Bray), Formigny, etc. (Bessin), *sieuvre*, avec addition de *v*, à Sauchay, Montrôty, Saint-Saens, Ferrières, Maucomble (Bray), Chaignolles, Chauvincourt (Vexin), Jonquerets (Ouche), dans le Lieuvin, la plaine de Caen, le Bocage (à Truttemer-le-Grand) et le Houlme[2]. Au lieu de *sieuvre*, on rencontre parfois une forme en *i*(*r*), dérivée, ce semble, du participe passé; par exemple, *sieuvi*(*r*) dans le Mortainais, le Lieuvin, à Martagny, à Neuve-Grange, à Panilleuse (Vexin), etc. Dans le Cotentin, *ieu* a fait place à d'autres formes, par exemple à *eu*, — d'où *seure* à Sainte-Mère-Église, — à *u*, — d'où *sure* dans les environs de Coutances, *suŗe* dans le val de Saire ou plutôt à Saint-Pierre-Église[3]; — dans la Hague on trouve *uë*, c'est-à-dire *u* suivi du son très faible de *ŏ*, ainsi *suëre*,

[1] J'ai étudié cette question à nouveau, mais en passant et d'une manière générale, dans un mémoire sur *Les caractères et l'extension du patois normand* (in-8°, Paris, Vieweg, 1883), p. 153 et suiv.

[2] C'est du moins cette forme que l'on rencontre dans la campagne de Domfront.

[3] Cette forme du moins est celle que donne M. Axel Romdahl dans son *Glossaire du patois du val de Saire* (Linköping, 1881); mais M. A. R. n'a connu véritablement que le patois de Saint-Pierre-Église, et je doute de la présence de l'*r* uvulaire (*ŗ*) dans ce patois même; au mois d'avril dernier (1882), il m'a semblé remarquer, dans un nouveau voyage fait dans cette région, que l'*r* tombait purement et simplement, au moins pour la plupart des mots, dans le parler populaire de Saint-Pierre-Église, comme sans doute dans celui de la plus grande partie du val de Saire. Ceci infirme, on le voit, ce que j'ai dit précédemment du

suēte[1]. A Guernesey on a *iè*, *ié*, à en juger par les formes *sière*, *siétin* (suite) données par Métivier dans son *Dictionnaire franco-normand* du «dialecte» de cette île.

2° *ĕ* + *gu* : *tegula*.

Tandis que *ĕ* + *qu* a donné d'autres formes que *ui* dans tout le domaine normand, *ĕ* + *gu* n'en a pris de différentes que dans les patois de la Basse Normandie; du moins il n'y a, à ma connaissance, que ceux de la plaine de Caen, du Bocage, du Cotentin méridional, sans doute aussi du pays d'Auge, de l'Hiémois et du Lieuvin, où *ĕ* + *gu* a donné *ieu;* ainsi *tieule* (*tegula*)[2], ou plutôt, — comme les patois normands n'admettent pas le groupe *ti* + voy. et le remplacent par *qu*(*i*), — *qu*(*i*)*eule*, forme qui, dans une partie du Bessin, a été changée en *tcheule* avec un *t* presque cérébral ou dorsal, *i*, déjà à peine perceptible dans *qu*(*i*)*eule*, ayant complètement disparu dans la transformation de *qui* + voy. en *tch*. Dans une partie du Cotentin, par exemple, dans le canton de Sainte-Mère-Église, on trouve *queule*, d'ailleurs sans *i;* plus à l'ouest, dans l'arrondissement de Coutances, à Heugueville, on m'a indiqué la forme *tule*.

3° *ĕ* + cons. + *u* : *nĕbula*.

Au groupe *ĕ* + *gu* il faut rattacher celui de *ĕ* + cons. + *u;* on le trouve dans *nĕbula* (fr. *nuile*) et dans *sebo* (fr. *suif*), dont l'*e* a été traité comme s'il était bref; les patois normands du Lieuvin, du pays d'Auge, de la plaine de Caen, du Bocage, du Bessin, et sans doute d'une partie du Cotentin, ont transformé le premier de ces mots en *nieule* ou *gneule*, — *ni* + voy. devenant *gn* dans nos patois; — *sebo* a donné *sieu* dans la même région ou une partie de la même région[3], ainsi que dans le Houlme, à Pontorson dans l'Avranchin; toutefois, à côté de *sieu*, j'ai entendu *si* dans le Bessin, et ce mot est devenu *su* à Cahagnes (Bocage), *suē* dans le patois du val de Saire et de la Hague. J'arrive maintenant aux groupes *ŏ* + *c*(*i*).

traitement de l'*r* dans le patois de ce pays, ou l'infirme du moins en partie; l'*r*, en effet, s'y change bien en *y*, mais non dans toute la région; ce changement ne se produit, il semble, que dans l'ouest du canton de Barfleur, où il m'avait été signalé en septembre 1880; j'ai eu tort de l'étendre à tout le val de Saire. La forme véritable de *suivre*, dans le patois de Saint-Pierre, est d'ailleurs, comme on me l'écrit, *suē* et non *sure*.

[1] Ces formes m'ont été données par M. Le Boullenger.

[2] Cette forme m'a été indiquée à Mesnil-Auzouf (Bocage), mais je doute qu'il faille prononcer *tieule* et non *quieule*.

[3] Je n'ai pu avoir de renseignements pour tous les pays qui la composent; de là cette restriction.

II. — *ŏ* + *c*(*i*) = fr. *ui*.

Ces groupes ont généralement donné *ui* dans les patois de la Haute Normandie, comme dans le français proprement dit, mais ils ont été traités d'une manière toute différente dans les patois de la Basse Normandie, où ils ont donné *ieu*, *uë*, *u*, *ié*, *é*. Je vais les passer successivement en revue.

1° *ŏ* + *qu* : *cŏquere*.

Ce groupe est devenu *ieu* dans une partie de la Basse Normandie; ainsi dans le pays d'Auge, la plaine de Caen, le Bocage, *cŏquere* a donné *qu*(*i*)*eure*, mot qui, dans le Bessin, s'est changé en *tcheure* : il en est de même dans la partie voisine du Cotentin; mais dans l'arrondissement de Coutances, à Heugueville, par exemple, on dit *cure*, à la Haye-du-Puits[1] *cuure*, *tchuëre* dans le val de Saire et dans la Hague, et *quère* dans le Mortainais et dans le Houlme.

2° *ŏ* + cons. + *i* : *corio*, *odio*, etc.

Le premier de ces mots a donné *quieu* dans la plaine de Caen et le Bocage, dans le Bessin il est devenu *tcheu*, dans le Cotentin on trouve *tchu* à Heugueville, *cuu* dans le canton de la Haye-du-Puits, *tchuë* dans le val de Saire, *tchië* dans la Hague. Le composé *inŏdio* de *ŏdio*, qui a donné *ennui* dans le français et les patois de la Haute Normandie, est devenu *angneu* dans celui du Bessin; le verbe dérivé fr. *ennuyer* est *annué* dans le patois du Bessin, du Bocage et de la plaine de Caen; il est devenu *angnié* dans celui du val de Saire. Le français *appuyer*, dont l'étymologie (*ad* + *podio*) rappelle celle de *ennuyer*, a donné aussi *apié* dans le patois du val de Saire; on trouve également cette forme, ou mieux *apiyé*, dans les patois du Bocage, du Bessin, du Cotentin et de presque toute la Basse Normandie.

3° *ŏ* + *c* + *e*(*i*) : *nocere*.

Le type de ce groupe a donné *nieure*, ou mieux *gneure*, dans les patois du pays d'Auge[2], de la plaine de Caen, du Bocage, du Bessin, et sans doute de l'arrondissement de Saint-Lô; mais plus au

[1] Je dois cette forme et toutes celles du patois de la Haye-du-Puits à M. Siméon Luce, de l'Institut; je crois qu'il indique par le second *u* une espèce de résonnance ou de son prolongé, qu'on entend dans le patois du val de Saire et de la Hague, et que je représente par *ë*.

[2] On m'a envoyé aussi de Caumont (Roumois) la forme *nieux* (*nŏcere?* ou plutôt *nŏcet*).

nord du Cotentin on trouve *neure* à Sainte-Mère-Église, *nue* (*nŏcet*) à Heugueville près Coutances, *nuure* dans le canton de la Haye-du-Puits, *nuëre* dans le val de Saire, *niëre* dans la Hague. Dans le Houlme on dit *nère* et *nézãn* (*nŏcente*).

4° *ŏ* + *c* + cons. : *cocto*, *nocte*, *coxa* (**cocsa*).

Tous les mots qui présentent ce groupe l'ont changé en *ieu*[1] dans le Lieuvin (?), le pays d'Auge, la plaine de Caen, le Bocage; ainsi *qu(i)eu*, *nieu* ou *gneu*, *qu(i)eusse*, et, dans le Bessin et la partie voisine du Cotentin, *tcheu*, *tcheusse;* mais on dit *qué* dans le Mortainais et le Houlme, *nüe* dans le Cotentin (canton de la Haye-du-Puits), *nië* dans le val de Saire et dans la Hague, *ñiet*, pl. *nī*, à Guernesey, *nè* (*né*) dans le Houlme, le Mortainais et le canton de Pontorson, *tchüësse* dans le val de Saire, *quesse* dans le Mortainais et le Houlme. On m'a indiqué aussi *ni* à la Lacelle (plaine d'Alençon).

5° *ŏ* + *j* : *trŏja*, *boja*.

Ici les patois bas-normands ont tous adopté une forme unique c'est *true* ou *treue;* c'est du moins la seule que je connaisse[2]. Quant à *boja*, il a donné *u* également dans le diminutif *bu(h)o*, que j'ai, il est vrai, entendu aussi prononcer *bi(h)o*.

6° *ŏ* + *s* + *c* : **posc* (*post*).

Les patois bas-normands ont transformé **posc* en *pieū*, forme qui m'est signalée déjà dans le Lieuvin; on la rencontre dans le pays d'Auge, le Bocage, la plaine de Caen, le Bessin; mais à côté on trouve *pī*, surtout quand ce mot est proclitique ou premier élément d'une locution, tandis que *pieū* est préféré à la fin, ainsi *pī que*, *d'pieū*. Cette forme *pī*, que présente d'ailleurs la *Muse normande* dans la locution « de pis que », m'a été signalée aussi à Cuverville (canton d'Eu)[3]. Quant à *suī* = *sum*, quelle que soit l'explication que l'on donne de *ui*, les patois normands offrent comme équivalents de cette diphtongue la plus grande variété de formes; ainsi on trouve *sieū* dans l'Ouche, — par exemple à Broglie, la Goulafrière, les Jonquerets, — dans le Lieuvin et le pays d'Auge, la plaine de Caen, le Bocage, le Bessin, mais on entend souvent en même temps la forme *sī*, en particulier dans le sud

[1] Il faut excepter *octo*, qui partout n'a donné que (h)*uit*, à ma connaissance.

[2] Je dois dire cependant qu'on entend parfois la forme *téruie*, simple modification de *truie*.

[3] De **posc* pour *post* on peut rapprocher **posco* ou *pocso* pour **potso* (possum); dans le Bessin et la Hague, ce mot est représenté par *peū* (*potso), subj. prés. *peuve* (*possam); mais, dans le val de Saire, le subj. est *piesse* (*pocsam).

du Bocage, par exemple à Campeaux, dans le Bessin, etc.; elle m'est signalée aussi à Beaumont et Romilly, dans la plaine du Neubourg; on la rencontre également seule à Guernesey et dans le patois du val de Saire; dans l'Ouche et le sud du Lieuvin et du pays d'Auge, on trouve souvent *seū*, par exemple à Beaumesnil, Groslay-sur-Rille, Bernay, Sainte-Foy de Montgommery, etc.; je l'ai entendue aussi dans le Bessin; enfin dans le Bocage, à Cahagnes et le Tourneur, on m'a indiqué la forme *sū;* c'en est une toute différente, *sèe*, qu'on rencontre dans la campagne de Domfront (Houlme).

7° *ŏ* + *s* + cons. + *i*(*e*) : *ostrea*, *ostio*.

Dans le premier de ces deux mots *ŏ* + *i* a donné tout simplement *i* dans le patois du Bessin et probablement dans la plupart des patois bas-normands, ainsi *ītre;* quant au second, il n'a donné, à ma connaissance, que *ū* dans le patois du Cotentin et du Bessin.

III. — *ŭ* + *c*(*i*) = fr. *ui*.

L'*ū* de *huis* ne représente peut-être pas réellement *ŏ* + *s* + *i;* il semble qu'il y a eu, et l'italien *ustio* le prouve, à côté de la forme *ostio*, une autre *ustio*, dont notre *u*(*s*) pourrait bien venir. S'il en était ainsi, nous aurions pour *ŭ* + cons. + *i* une forme tout à fait isolée dans nos patois; en effet, tandis que le français proprement dit a transformé ce groupe, ainsi que *ŭ* + *c* + *i*(*e*), en *ui*, ceux-ci l'ont, au contraire, généralement atténué en *i*.

1° *ŭ* + cons. + *i*(*e*) : *puteo*, *pluvia*.

Le premier de ces mots a donné *pi* à Cuverville (Eu), Bézancourt (Gournay), Martagny (Gisors), Bosquentin, etc. (Lyons), Laigle, Nocé, Mortagne, Courtemer, Essay (le Mesle), Briouze, Canapville (Vimoutiers), Macé, Bazoches, la Lacelle (Alençonnais), Domfront, Montaigu-les-Bois (Cotentin), le pays d'Auge, la plaine de Caen, le Bocage, le Bessin, le val de Saire, la Hague et Guernesey; de même **brugito* a donné *bri* à Meulers, Villy-le-Bas (Eu), le Lieuvin, le pays d'Auge, la plaine de Caen, le Bessin, le val de Saire et la Hague. Quant à *pluvia*, il a donné *plie* sur les points les plus différents, par exemple à Mouflaines (Vexin), dans le Bessin, dans la Hague et le val de Saire.

2° *ŭ* + *c* + *e*(*i*) : *ducere*, *lucere*.

Ce groupe a encore donné en général *i*, au moins dans la Basse Normandie, non pas les simples cependant, car *ducere* par exemple

n'a donné, à ma connaissance, que *duire;* mais les dérivés et les composés n'ont que la forme *i*, comme *condire*, *condite*, etc. On dit de même *r'lire* (*re* + *lucere*) et *relizé* dans le Bessin et dans la Hague, mais *r'llère* à Guernesey [1]. Le *ui* français de *essuyer* (*exsuccare*) a également pour équivalent *i* dans nos patois, ainsi *essiyé* (Bessin), ou *essié* (?) à Mesnil-Auzouf (Bocage), de même *essi* (essuie-mains).

3° $\breve{u}$ + *c* + cons. : *fructo*.

Ce groupe a donné encore *i*, ainsi *fri*, dans quelques-uns de nos patois, par exemple, dans le Bessin, le Cotentin et la Hague; mais cette forme est assez peu usitée.

IV. — *o* germ. + cons. + *i* = fr. *ui*.

Ce groupe se rencontre dans l'ags. *sotig*, dérivé de *sot*, nor. *sót;* il a donné en français *ui* (d'où *suie*), atténué en *i* dans la plupart de nos patois; la forme *sie*, en effet, m'a été indiquée à Martagny (Vexin), la Lacelle (Alençonnais), Tinchebray (Houlme); je l'ai recueillie dans le Bessin et on la rencontre dans le patois du val de Saire, de la Hague et de Guernesey.

V. — $\breve{o}$ + *l* + *i* : **folia*.

Tandis que tous les groupes précédents ont donné *ui* en français, celui-ci fait exception : *i* ayant servi seulement à mouiller l'*l* et $\breve{o}$ ayant donné *eu*, on a eu seulement *eu* + *ill* (d'où *feuille*); les patois bas-normands n'affectionnant pas, au contraire, les *l* mouillés, *i* a servi à diphtonguer *eu*, d'où *ieu;* ainsi dans le patois du Bessin *fieule* et son dérivé *fieüyu*. A la place de cet *ieu* on m'indique *ué*, mais probablement à tort, avec un *l* mouillé, dans le patois de Mesnil-Auzouf (Bocage), ainsi *fueille*, c'est la même forme sans doute que nous offre le patois du val de Saire, *fuél'* [2]. Le groupe $\breve{o}$ + *l* + *i* se retrouve aussi dans *solio* (*seuil*), le patois du Houlme l'a transformé en *ieu*, d'où *sieu;* dans le patois de Mesnil-Auzouf ce mot est *sueu*, il est devenu *sué* dans celui du val de Saire et *seu* dans le Bessin.

A ce groupe il faut rattacher celui de $\breve{o}$ + *cl* qu'on rencontre dans **ŏclo* = *oculo;* ce mot a donné régulièrement *eu-il* (œil), qui est la forme française et haut-normande; dans les patois bas-normands,

[1] On m'a indiqué la forme *lieure* à Mesnil-Auzouf; quoique les renseignements que j'ai reçus de cette commune soient en général très exacts, cette forme surprend; il est vrai que celle du patois de Guernesey *r'llère* semble la confirmer, si elle est elle-même bien authentique.

[2] Dans le patois de Guernesey, d'après Métivier, on dit *fieille*.

au lieu de **euil*, on trouve *eul* et *ū;* au pluriel, on a aussi *ū;* mais dans le patois du val de Saire, à la place de *ū*, on dit *ur*. D'après Métivier, les formes correspondantes du patois de Guernesey sont *ieil* (?) et *ier(s)*.

L'étude qui précède montre non seulement quelle variété de formes offre la transformation du groupe *ĕ* + cons. + *u*, *ŏ* + *c(i)* et *ŭ* + *c* + *e(i)*; elle fait voir en même temps que ces groupes ont été, en général, traités d'une manière très différente dans les patois de l'est et de l'ouest de notre province, c'est-à-dire dans la Haute et la Basse Normandie; il y aurait donc lieu de diviser ces patois, non en normand proprement dit et normands méridionaux, comme l'a proposé M. Suchier et après lui M. P. Schulzke, mais en haut et bas-normands. Toutefois la diversité de formes que présentent ces derniers ne permet pas de s'en tenir à cette division, et on ne peut vraiment, en s'appuyant sur les modifications précédentes, former un groupe que pour les patois bas-normands du pays d'Auge, de la plaine de Caen et du Bessin; si ceux du Houlme et du Mortainais se ressemblent encore, les patois du Cotentin proprement dit, du val de Saire et de la Hague ne peuvent, à vrai dire, composer un groupe unique et doivent être considérés isolément[1].

Ĕ + C (I) DANS LES PATOIS NORMANDS.

Le traitement de *ĕ* + *qu* et de *ŏ* + *c(i)* permet d'établir une différence entre les patois de la Haute et de la Basse Normandie : transformés en *ui*, comme en français, dans les premiers, ces groupes ont donné, au contraire, nous venons de le voir, *ieu*, *ié*, *ië*, *é*, *u*, dans les seconds; le traitement de *ĕ* + *c(i)*, établit des différences analogues, quoique moins profondes, entre les patois de l'est et de l'ouest de notre province. Dans la première région *ĕ* + *c(i)* a donné *i*, comme en français; dans la seconde, il est devenu généralement *ié* ou *iè*, quels que soient d'ailleurs les éléments qui entrent dans la composition de ce groupe. Il peut provenir, en effet, de *ĕ* + cons. + *i*, *ĕ* + *c* + *e(i)*, *ĕ* + *c* + cons., enfin *ĕ* + *j*, formes dont on peut rapprocher *ĕ* + *cl* et *ĕ* + *g* + *e*. Voyons ce qu'elles deviennent dans les patois bas-normands, autant que mes moyens un peu incomplets d'information me permettent de le déterminer.

[1] Cette restriction n'empêche pas qu'au point de vue du traitement des groupes que je viens d'étudier on ne puisse et ne doive distinguer les patois normands en haut et bas-normands, les premiers traitant ces groupes comme le français proprement dit, c'est-à-dire les transformant, *ĕ* + *qu* excepté, en *ui*, les seconds, au contraire, les modifiant en *ieu*, *ié*, *iё*, etc., c'est-à-dire en des formes autres que *ui*.

1° *ĕ* + cons. + *i* = *ié*.

Que la consonne médiale persiste, comme dans *ecclĕsia*, ou tombe, comme dans *medius*, ce groupe a été réduit à *i* dans les patois de la Haute Normandie, comme dans le français proprement dit, ainsi *église*, *mi;* il n'en a pas été de même dans quelques patois de la Basse Normandie; par exemple dans ceux du nord de la presqu'île du Cotentin, en particulier de la Hague et du val de Saire, *ecclesia* a donné *églièze;* dans le patois de cette même région, ainsi que dans ceux du Bessin, de la plaine de Caen et du Bocage, *medico* a donné également *mière;* quant à *medio*, je ne sais s'il a pu donner *mié*, mais dans le composé *media nocte* il s'est transformé en *mè*, d'où *mègneu* (Bessin), *mègnié* (Guernesey), etc., et dans *medio die* il a donné *mé*, d'où *médi* (Bessin, Cotentin, val de Saire).

2° *ĕ* + *c* + *e*(*i*) = *iè*, *ië*.

Ce groupe, dont *dĕce* est le type, a donné *ié* ou *iè* dans le patois de la plaine de Caen, du Bocage (?), du Bessin et du moyen Cotentin; ainsi *diè*(*e*) et non *dix*, forme du patois de l'est et du français proprement dit; dans les patois du val de Saire et de la Hague, à la place de *iè*, on trouve *ië*, c'est-à-dire *i* + *e* mi-muet, *dië*.

3° *ĕ* + *c* + cons. = *ié*, *è*.

La consonne de ce groupe peut être *s* ou *t;* le traitement en est le même, et dans les deux cas *ĕ* + *c* a donné, comme dans le français proprement dit, *i* dans les patois de la Haute Normandie, *six* (sex = secs), *lit* (lecto); mais dans les patois de la Basse, il a été traité d'une manière différente; ainsi *sex* a donné *siè*(*e*) dans les patois du Bessin, de la plaine de Caen et du moyen Cotentin, *lecto* a donné *liè* ou *lié* dans les mêmes patois et dans ceux du pays d'Auge et de Guernesey[1]; mais, dans le patois du val de Saire et de la Hague, *sex* a donné *sië*, *lecto*, *lië*, et ce dernier mot *lecto* s'est transformé en *lé* dans le patois de l'Avranchin.

4° *ĕ* + *j* = *ié*.

Pejor est le seul mot, avec *pejus*, dans lequel se trouve ce groupe; il a donné *i* dans les patois de la Haute Normandie, qui se comportent, nous avons vu, pour le traitement de *ĕ* + *i* et de *ŏ* + *i* comme le *francien*, ainsi *pire;* mais dans les patois du pays d'Auge, de la plaine de Caen, du Bocage, du Bessin, du Cotentin

[1] Métivier écrit *lliet* avec une *l* mouillée initiale.

et de Guernesey, au lieu de *pire* on dit *pière* (pejor). Quant *pejus*, je ne connais que sa transformation *pis*.

5° *ĕ* + *cl* = *ie* — *il*, *ue*.

Dans ce groupe, *ĕ* donnant *ie* et *cl*, *il*, son type *veclo* pour *vetlo* = *vetulo* a donné régulièrement *vieil;* c'est la forme française et celle des patois de la Haute Normandie; les patois de la Basse Normandie présentent encore ici des formes différentes; ainsi masc. *vieū* ou *vū*, fém. *vieul'*, dans le Bessin; masc. *vū*, fém. *vuel'*, dans le val de Saire; masc. *vier*, à Guernesey[1], etc.

6° *ĕ* + *g* + *e* = *i*.

Tandis que *ĕ* + *c* + *e* donne *ié* dans les patois de la Basse Normandie, *ĕ* + *g* + *e* y a donné généralement *i*, comme dans les patois de la Haute Normandie et dans le français; ainsi *lire* (legere) dans le patois du Bessin; mais dans les patois du nord de la presqu'île du Cotentin, ce mot présente des formes tout autres : *ĕ* + *g* + *e* y a été traité comme *ĕ* + *gu* ou *u* + *c* + *e* et a donné *u;* ainsi *lure* à la Haye-du-Puits, *luë* dans le val de Saire, avec la chute de *r*. A Guernesey on trouve même *llère*, s'il faut en croire Métivier[2].

No, *no-z* = *on*.

Les patois français du nord-ouest et en particulier les patois normands emploient *no*, *no-z* devant une voyelle, à la place du pronom indéfini *on* de la langue littéraire. Quelle est l'étymologie de ce mot, aussi usité que l'origine en est obscure? Dans les *Mémoires de la Société de linguistique* (III, 231), j'y ai voulu voir une transposition des éléments de *on* (*homo*), encore que ce phénomène phonétique ne soit guère connu dans les idiomes français; plus tard M. L. Havet, dans le vol. VII, p. 109, de la *Romania*, a essayé de montrer que *no* avait une origine toute différente et qu'il n'était autre chose que *nous* (nos) atténué en *no(s)* et détourné de son sens primitif. Cette explication ingénieuse, que je me suis empressé d'accepter (*Mém. de la Société de linguistique*, IV, 168), toute vraisemblable et fondée qu'elle paraît, a cependant été contestée, et, dans un des derniers numéros de la *Romania* (X, 402), M. J. Fleury a opposé à l'étymologie *no* = *nos* de M. L. Havet celle même que j'avais d'abord proposée *no* = *homo*, seulement en la modifiant et en voyant dans *no*, non pas une transposition de *on*, mais le résultat du changement en *n* de la

[1] Métivier, *Rimes guernesaises*, p. 129.

[2] Comme dans le patois de cette île *relucere* a donné *r'llère*, on voit que *leger* et *lucere* y ont été traités d'une manière identique.

première consonne *l* et de la chute de la dernière *n* de *lon* = *l* + *on* (*ille homo*). Je ne crois pas que sous sa forme nouvelle cette étymologie soit plus acceptable que sous celle où je l'avais présentée et, malgré les raisons, ou peut-être à cause même des raisons dont M. J. Fleury l'a appuyée, je persiste à croire que l'explication de M. L. Havet est la seule vraisemblable. D'ailleurs, pour la renverser, il eût fallu l'attaquer par des arguments vraiment probants; or tels ne sont point ceux de M. J. Fleury, lesquels reposent le plus souvent sur une connaissance incomplète de la phonétique normande. Qu'on en juge plutôt.

«Dans le patois de la Basse Normandie et des îles anglo-normandes, remarque-t-il, le pronom qui se prononce *on* en français se dit *no*, *noû*, *nou*[1], suivi, devant une voyelle, d'une *s* ou d'un *z* euphonique.» Ceci n'est pas complètement exact : *on* a pour équivalent *no*, *no-z* dans les patois de la plaine de Caen, du Bessin, du Bocage et de tout le Cotentin; y compris le val de Saire; dans le patois de Guernesey, il est représenté, d'après Métivier (*Dictionnaire franco-normand*, s. v.), par *nou*, *nou-s;* il a, je crois, la même valeur à Jersey. Dire d'ailleurs que l'*s* ou le *z* de *nou* est euphonique, c'est affirmer ce qui est en question. Je continue.

«*No*, *noz*, ajoute M. J. Fleury, est toujours sujet. Les formes normandes tirées du latin *nos* ne s'emploient jamais, au contraire, comme sujets avant le verbe. Ce sont des datifs et des accusatifs. I *nous*[2] donnent, I nous aiment,» etc. Il y a ici encore un cercle vicieux : prétendre, en effet, que les formes tirées du latin *nos* ne s'emploient pas comme sujets, c'est supposer que *no* (*no-z*) = *on* n'en vient pas, ce qu'il s'agit précisément de démontrer; d'ailleurs ce qui précède trahit une grande ignorance de la déclinaison bas-normande du pronom de la première personne; dans les patois dont je viens de parler, en effet, le pronom n'est *noū* que quand il suit le verbe, qu'il soit régime ou sujet : ainsi *r'gard' noū*, *ch'èe noū;* quand il précède le verbe, au contraire, il prend la forme *no*, *no-z*, celle même de *no* = *on* : *i no done* (il nous donne), *i no-z ème* (ils nous aiment). Toutefois dans le patois de la Hague, au lieu de *no*, *no-z*, on se sert avant le verbe des formes nasalisées *nōn*, *nōn-z* : *i nōn vè* (il nous voit), *i nōn-z écoute*[3].

«En normand, dit encore M. J. Fleury, le pronom sujet de la première personne est toujours *je*, au pluriel comme au singulier[4].»

[1] Peut-être y a-t-il là une faute d'impression et à la place de *nou* faut-il lire *non*.

[2] Il faudrait ici évidemment *noū*.

[3] Après le verbe le pronom prend la forme *nouë*, c'est-à-dire *nou* suivi d'un *e* mi-muet. Les formes du patois de la Hague m'ont été indiquées par M. Le Boullenger.

[4] M. J. F. ajoute : «Il en est de même du pronom masculin sujet de la

Cela est vrai, mais n'est pas particulier au normand; il aurait d'ailleurs fallu dire à quelle époque remonte cette confusion, ce qui est important; mais je reviendrai sur ce point.

«Si *no* provenait de *nos* latin, dit plus loin M. Fleury, on retrouverait dans la langue quelque forme, quelque locution rappelant la première personne du pluriel. Or je puis affirmer qu'il n'en existe pas l'ombre.» Voilà une affirmation bien faite pour surprendre; *aucune* forme, dit M. J. Fleury, ne rappelle dans nos patois la première personne du pluriel : qu'il ouvre la Vie de Thomas Hélie de Béville, texte qu'il cite lui-même, et au premier vers il trouvera employé comme sujet ce pronom dont il nie l'existence :

Nous devons estre curious.

Et puis comment expliquer le *nou*, *nous* du patois guernesien, si on ne le dérive pas de *nos*? Mais j'ai hâte d'arriver aux preuves directes de l'étymologie proposée par M. J. Fleury.

«Dans le poème en *hague language* sur Thomas Hélie notre *on* moderne est toujours écrit *len* ou *lon*, et rien ne permet de soupçonner que sous ces formes puisse se cacher une première personne du pluriel.» L'objection ne porte pas; personne n'ignore que *len* est une forme dialectale de *lon* et que *lon* vient de *ille homo*. Mais il y a une remarque à faire sur *len*, *lon*. Je crains que M. J. Fleury n'ait ajouté la seconde de ces formes pour le besoin de sa thèse; je n'ai du moins relevé que la première dans le panégyrique de Thomas Hélie; or quelle en est la valeur? Elle est donnée par les adjectifs *men* (mon), *sen* (son), qui sont aujourd'hui *man*, *san;* il est d'après cela vraisemblable que *len* a dans ce texte à peu près la valeur *lan*[1]. Ce fait a son importance, comme on va le voir.

Après avoir dit que les raisons qu'il venait de donner lui paraissaient «suffisantes», — on a vu combien elles sont, au contraire, insuffisantes, — pour prouver que *no* ne saurait venir de *nos*, M. J. Fleury ajoute : «A mon avis, *non* qui a perdu son *n*, sauf devant les nasales, est simplement le fr. *l'on*, dans lequel l'*n* finale s'est assimilé l'*l* initiale : on a dit *non*, puis *no*.» Il y a dans tout ceci une grande confusion. D'abord dans l'ancien dialecte haguais *on* se disait *l'en :* comment en aurait-il pu en sortir

3ᵉ personne, qui est toujours pour les deux nombres *i* devant une consonne, *il* devant une voyelle, et ne prend jamais d'*s*.» Ceci n'est pas vrai de tous les patois bas normands : au pluriel, ce pronom suivi d'une voyelle est *i-z* dans le patois du Bessin.

[1] Ou une valeur se rapprochant de *lin;* d'où il suit qu'en admettant l'assimilation d'*l* à la nasale finale et la chute de celle-ci, il devrait en être résulté, non pas *no*, mais *ni* ou *na*.

no ou même *non?* Mais en supposant même qu'au lieu de *len* on eût dit *lon*, *lon* étant égal à *lõ*, il n'y a pas là à vrai dire d'*n* finale qui puisse s'assimiler l'*l* initiale. Et puis est-ce qu'on pourrait citer un seul exemple d'une assimilation pareille dans le patois de la Hague ou dans un patois normand[1], ainsi que de la chute d'une nasale finale? M. J. Fleury a commis une autre erreur en affirmant que «*non* a perdu son *n*, sauf devant les nasales» : même en admettant, en effet, ce qui est en question, que *non* = *lon*, il ne serait point exact de dire que *non* a conservé son *n* devant les nasales; car dans ce cas on a, non pas *non*, mais *non'*; or j'ai montré (*Romania*, VIII, 102) que l'*n* du bas-normand *non'* n'avait aucune espèce de rapport avec la nasale du français *on* ou *l'on :* dans *on*, *l'on*, il y a un *o* nasalisé, *õ;* dans *non'* ou *no-n*, il y a tout simplement développement, non pas devant tous les mots commençant par une nasale, comme le dit M. J. Fleury, mais seulement devant une nasale suivie de *e* muet, du son *n*. (Cf. *Romania*, *ibid.*) Par exemple :

Non' ou *no-n n'di pas :* on ne dit pas;
No naje biin : on nage bien.

Mais cette *n* se développe d'ailleurs dans les mêmes conditions après tous les mots finissant par un son de voyelle; ainsi :

Von' ou *vo-n n' l'émèe guère;*
In' ou *i-n n'dira riin .*

Il en est de même devant *en :*

Non' ou *no-n n'èe* (ou *'n èe*) *contan*[2].

Reste un dernier argument; signalant le mot *n'on* dans une énigme, publiée par M. Sébillot dans la *Littérature orale de la Haute Bretagne*, «nous pouvons prendre (ici) la nature sur le fait,» remarque M. J. Fleury, qui croit y voir une preuve de sa thèse. C'est accorder à une forme orthographique une impor-

[1] Je ne connais pas un seul exemple de chute de nasale finale, pas plus que d'assimilation véritable du genre de celle qui est ici indiquée; mais il existe des exemples de formes en *n'en* et peut-être en *n'on :*

Belle, ne vous marissez point
Quand *n'en* vous fait la révérence.
(*Comédie des chansons.*)

M. Viollet-le-Duc a voulu conclure, paraît-il, de l'emploi de cette locution dans ces couplets que *n'en* est du jargon parisien; M. G. Le Vavasseur, qui rapporte ce fait (*Remarques sur quelques expressions usitées en Normandie*, etc., in-8°, Caen, 1878, p. 45), ajoute : «C'est aussi du patois normand,» mais sans en donner d'autre exemple qu'une citation de la *Chronique normande*, de P. Cauchon : «Et ce fait, *n'en* ne savait que ce peust avoir fait.» Je n'ai jamais entendu ce mot, qui semble être un simple renforcement de *en*.

[2] J'ai écrit *n'èe* parce que je supposais alors que *n'* était pour *ne* ou *en* transposé.

tance qu'elle n'a pas; il est évident qu'au lieu de *n'on*, on peut parfaitement écrire *non;* or cette forme existe, à ce qu'il paraît, ou a existé à Guernesey et même à Jersey, comme l'a remarqué M. L. Havet[1]; et c'est même parce qu'il pensait qu'elle existait aussi dans le patois du Bessin et supposait que j'avais pu vouloir l'indiquer à tort par *non'*, qu'il a cru voir une faute d'impression dans la phrase :

Non' n'èe content[2];

ce qui était une erreur, comme je l'ai montré dans la *Romania* (VIII, 102). Mais quel est ce *non* qui serait ainsi employé concurremment avec *nou(s)* aux Îles normandes? Il est évident qu'il est analogue au *nŏn* pronom proclitique du patois de la Hague, l'équivalent de *no* du patois du Bessin et du *nous* français; c'est précisément ce *no* nasalisé.

Quoi qu'il en soit, on voit combien est peu fondée l'hypothèse qui explique *no* par une transformation prétendue de *l'on;* elle ne peut rendre raison de la forme *nou(s)* pour *on* qu'on rencontre dans le patois de Jersey et de Guernesey; elle n'explique pas davantage les formes *no*, *no-z* des patois bas-normands, pas plus que *non'* ou *no-n*, puisque *non'*, comme *von'*, etc. n'est autre chose que *no*, après lequel le son *n* s'est développé devant *n* + *e*, — tout comme *l* se développe devant *l* + *e;* — elle ne rend même compte de *non* qu'en supposant une transformation phonétique que rien ne justifie. L'hypothèse de *no* = *nous* (nos), au contraire, convient dans tous les cas : d'abord pour le *nou(s)* guernesien et jersien, qui n'est évidemment autre que le pronom lui-même[3]; puis pour *no*, *no-z*, forme atténuée de ce même pronom, toutes les fois qu'il est employé comme proclitique[4]; pour *non'* ou *no-n* égal

[1] *Romania*, VII, 110.

[2] Supposant que *en* avait pu devenir *ne*, je ne pouvais écrire évidemment que *n'*, M. J. F. ne l'a pas vu; quant à l'objection qu'il fait à cette forme orthographique, elle n'est rien moins que fondée : cette forme n'a pas le moins du monde «l'air de faire intervenir une négation là où il n'y en a pas»; si la phrase était négative, elle serait :

No n'èe (pā) contan,

ce qui est, on le voit, tout différent. D'ailleurs l'orthographe proposée par M. J. F. :

Non 'n èe contan,

est fautive, puisqu'elle ne donne pas à *non'* sa vraie valeur; il faudrait :

Non' (ou *no-n 'n*) *èe contan.*

[3] Si l'on faisait venir ce *nou(s)* de *l'on*, il faudrait supposer une troisième transformation, le changement de *o* en *ou*, nouvelle difficulté ajoutée aux précédentes.

[4] M. J. F., tout en voyant dans *n'on* l'origine ou une forme plus ancienne de *no*, n'affirme pas moins que *on* est la forme, dans le patois gallot, du pronom indéfini, ce qui serait alors inexplicable et est de plus une erreur, *no* étant une forme habituelle de *on* dans ce patois.

à *no*, après lequel la résonance *n* s'est développée; enfin pour le *non* des îles normandes, puisque ce *non* n'est, comme le pronom régime proclitique du patois de la Hague, que *no* nasalisé. Maintenant comment se fait-il que *no* = *nos* ait pu prendre le sens de *on* = *homo?* Cet emploi abusif remonte évidemment à l'époque où *no* (nous) a fait place à *je; no*, devenant ainsi inutile comme pronom sujet de la première personne, a perdu sa signification étymologique et s'est substitué à *on*, avec lequel il s'emploie d'ailleurs concurremment dans nos patois, circonstance qui m'avait porté à voir dans ce *no* l'indéfini *on* transposé.

C. Joret.

OSSISMI ET OXIMI.

On a prouvé de la façon la plus évidente qu'on devait chercher *Vorganium*, capitale des *Ossismi*, à *Coz-Castell-Ac'h* (pays de Léon, Finistère). Il est certain qu'au v[e] siècle, là, comme dans les autres *civitates* de la Gaule, le nom de la peuplade a dû passer à la capitale. Le nom d'*ac'h* par lui-même nous reporte à une forme *aco-* ou *axo-*. Mais nous trouvons dans une vie de saint Paul Aurélien du ix[e] siècle (*Boll.*, *Mart.*, t. II, p. 116) le *pagus* où se trouve *Castell-ac'h* désigné sous le nom de *pagus Achmensis*. Nous arrivons donc à une forme plus ancienne *aximo*. *Acimo* eût donné en vieux breton au ix[e] siècle *aich* ou *ech*. L'infection vocalique est arrêtée par la spirante *c'h* = *x*. L'*o* ayant une tendance à devenir *a* devant *c'h*, nous arrivons à *oximo-*. Un manuscrit de la *Notitia Galliarum* donne pour *Ossismi* la forme *Oximi*. (Ed. Otto Seeck.) De plus l'évêque de Léon et Treguier avait le titre d'*episcopus Oximensis*. Un *pagus* des Esuvi (Normandie) portait le nom d'*Oximensis* (auj. *Exmes* dans l'Orne).

Il semble donc certain non seulement que le hameau de *Coz-Castell-Ac'h* se trouve à la place de *Vorganium*, mais même qu'il a retenu le nom de cette puissante peuplade.

J. Loth.

ÉTYMOLOGIES.

Ἱκνέομαι.

On sait que ce verbe a donné lieu à de nombreuses polémiques: la plupart des linguistes l'ont rapproché du sanscrit *viç* «entrer», quoique les textes homériques n'offrent pas trace du Ϝ. D'autre part, M. Leo Meyer a dépensé (*Journal de Kuhn*, XXII, 31) beaucoup de science pour rattacher *ἱκνέομαι* à la racine *aç* «atteindre»; mais la qualité de la voyelle initiale et le sens du verbe grec ne se prêtent guère à cette étymologie. En effet, il signifie tout simplement «aller», sans addition d'aucune notion ou nuance accessoire. C'est ce qu'on voit, par exemple, dans ce vers :

Εἰ δέ κεν οἴκαδ' ἵκοιμι φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν.
(*Il.*, IX, 414.)

Dans ce vers, l'idée du retour est exprimée, non par *ἵκοιμι*, mais par l'adverbe *οἴκαδε*. En parlant d'Ulysse naufragé qui se sauve à la nage, le poète dit (*Od.*, V, 441) :

Ἀλλ' ὅτε δὴ ποταμοῖο κατὰ στόμα καλλιρόοιο
Ἷξε νέων.

Les composés *ἀφικνέομαι*, *καθικνέομαι*, *ἐξικνέομαι* empruntent leur signification particulière au préfixe. Quant au sens figuré «convenir» (d'où *ἱκανός*), il sort naturellement du sens primitif, comme on le voit par des locutions telles que : *εἰς τὴν ἱκνουμένην ὥραν* ou *ἐν χρόνῳ ἱκνουμένῳ*.

Si l'on a expliqué ce verbe par la racine *aç* «atteindre», c'est sans doute à cause des emplois tels que : *τὸ δ' ἂψ ἵκεθ' Ἕκτορα δῖον* (*δόρυ*). Mais la force de l'accusatif suffit à expliquer ces locutions. Il reste le sens particulier «supplier», dont on trouve surtout des exemples chez les tragiques. Cette acception a dû se développer d'abord dans la langue des temples, qui étaient, comme on sait, en même temps des asiles; le substantif *ἱκέτης*, littéralement *advena*, a sans doute précédé le verbe dans cette signification. Il semble qu'Homère joue sur l'acception des mots *ἱκάνω*, *ἵκηται*, *ἱκέτης* dans le discours que prononce Ulysse suppliant (*Od.*, V, 445-450).

Je viens maintenant à l'étymologie. M. George Curtius a très bien montré que le grec élargit certains thèmes verbaux par l'addition d'un *κ*. Ainsi l'on a à côté d'*ἐρύω* et d'*ὄλλυμι* les formes *ἐρύκω* et *ὀλέκω*. Ce sont surtout les verbes les plus anciens et les plus simples qui affectionnent cet élargissement : ainsi la racine *βα* «aller» présente le *κ* dans *βάκ-τρον* «le bâton» (littéralement «l'instrument pour marcher»); les racines *θη* «poser» et *δω* «donner» deviennent *θηκ* et *δωκ* à l'aoriste *ἔθηκ-α*, *ἔδωκ-α*. Les inscriptions cypriotes ont récemment fourni l'optatif *δώκοιε*. La gutturale, dans ce dernier verbe, doit être d'une haute antiquité, puisque nous avons dans les Védas le verbe *dāç* «donner, présenter en offrande». A ces exemples vient se joindre l'aoriste *ἧκ-α* (pour *ἐjῆκ-α*) du verbe *ἵημι* (*jίjημι*). M. Curtius a signalé la présence, mais cette fois à tous les temps, du même *c* dans le latin *fac-io* et *jac-io*, qui renferment la même racine que *ἔ-θηκ-α* et *ἔ-jηκ-α* (*Das Verbum*, II, 12, 206, 287).

Un *κ* de même nature se trouve dans *ἱκ-όμην*, *ἱκ-νέομαι*. La racine sanscrite correspondante est *jā* «aller» sans trace de gutturale; mais nous avons en zend le verbe *jaç* «aller», qui a, comme le verbe grec, un *ç* à tous les temps.

Les diverses formations *ἵκω* (dorien *εἵκω*), *ἱκνέομαι*, *ἱκάνω* sont des variétés régulières de la conjugaison. C'est ainsi que *ὑπισχνέομαι* se trouve à côté de *ἴσχω*, *ἰσχάνω* et que *ἐρύκω* a donné une forme plus développée *ἐρυκάνω*.

Quant au verbe *ἥκω*, qui a le sens «je suis venu», les anciens l'expliquaient déjà comme venant d'un parfait. Je crois, en effet, qu'il vient d'un parfait *ἧκ-α*, formé sans redoublement comme *οἶδα*. Nous voyons ici la syllabe *jā* non contractée en *ἱ* ou *ἵ*. De *ἧκ-α* a été tiré le verbe *ἥκω*, comme *ἑστήκω* a été tiré de *ἕστηκα*.

Friare, *striare*, *piare*.

L'écrasement du *c* ou du *g* entre deux voyelles commence déjà pour quelques mots en latin. C'est ainsi qu'à côté de *frangere* nous avons *friare*, à côté de *stringere* on a *striare*.

A la même formation que *friare*, *striare*, je propose de rattacher *piare*, qui me paraît être en un rapport étroit avec *pangere* et *pacisci*. Je commencerai par m'occuper du sens. Le primitif de *piare* est l'adjectif *pius* ou plutôt le neutre *pium*, qu'on trouve employé dans le même sens que *pactum*. Ovide en fournit plusieurs exemples :

Pyrrhus Achillides animosus imagine patris
Inclusam contra jusque piumque tenet.
(*Heroïd.*, VIII, 4.)

Vox fuit hæc regis : Condenti, Jupiter, urbem,
Et genitor Mavors, Vestaque mater, ades;
Quosque pium est adhibere Deos, advertite cuncti :
Auspicibus vobis hoc mihi surgat opus.
(*Fastes*, IV, 829.)

Cf. *Tristes*, I, II, 36; *Ars amat.*, I, 200.

Après avoir été appliqué aux choses, *pius* s'est dit également des personnes; un changement analogue a eu lieu probablement pour *sacer* (comparez *sancire*).

Venons maintenant à la forme. L'orthographe PIIVS se trouve dans les inscriptions. Les langues italiques présentent dans ce mot un *h* qui est encore un reste de l'ancienne gutturale. Ombrien : *peihaner*, *pehatu*, *pihaclo;* osque : *pìíhiúí* (table d'Agnone); volsque : *pihom*. C'est ainsi que, dans le volsque *atahust*, l'*h* tient également la place d'un *g* (pour *atagust* «attigerit»).

On objectera peut-être que l'*a* est resté dans *aio*, *Maius;* mais il faut prendre garde que c'est un *a* long, tandis que l'*a* de *pă-ciscor* est bref. La série des formes a dû être : *păkius*, *pĕius*, *piius*. Comparez en ombrien *feia* = latin *faciat*.

Le nom propre *Pākius*, avec *a* long, si fréquent en osque, me paraît être, non le frère, mais le cousin germain du latin *pius*.

Pour revenir au fait plus général de l'écrasement du *c* entre deux voyelles, nous citerons encore le nom propre *Graï* à côté de *Graici* ou *Graeci*. Mais il n'est pas certain que cet exemple puisse être mis au compte de la langue latine; car le nom des Grecs a pu arriver aux Romains sous cette forme par l'intermédiaire de l'osque[1]. Voici un autre exemple de provenance plus certaine :

Redimio.

Pour expliquer le verbe *redimire* «ceindre, entourer», soit qu'on le divise en *re-dimio*, soit qu'on le coupe en *red-imio*, la langue latine ne fournit aucun terme congénère. Mais ici encore nous avons un exemple de la suppression d'une gutturale entre deux voyelles : *red-imio* est pour *red-imicio*, lequel est un composé de *red* + *amicio*. La conjugaison n'est pas la même; mais ces divergences entre le simple et le composé ne sont pas rares.

Iter. — *Femur.* — *Anser.*

Par les exemples cités chez Nonius Marcellus[2], nous voyons

[1] Sur les faits analogues en ombrien, voir Bréal, *Tables Eugubines*, p. 338 et suiv.

[2] P. 560, 564, 570 (éd. Quicherat).

que *iter* avait deux déclinaisons : *iter*, *iteris* et *itiner*, *itineris*. Le mot qui offre le plus d'analogie est *jecur*, *jecoris*, avec son second génitif *jecinoris*. Je suppose que dans *itineris*, *jecinoris* il y a eu amalgame de deux suffixes et que la déclinaison primitive présentait, à côté du génitif *iteris*, *jecoris*, le génitif *itinis*, *jecinis*. De cette manière, les deux mots rentrent dans la catégorie de *femur*, qui fait au génitif *femoris* et *feminis*. On pense aussitôt aux mots sanscrits comme *áhar*, *áhnas* (plus anciennement sans doute *ahnás*), *ūdhar*, *ūdhnás*, et, en ce qui concerne spécialement le latin *jecur*, nous avons son parallèle *jákṛt*, *jaknás*. Rapprochez aussi le lithuanien *jekna* «foie»[1].

De l'ensemble des faits, il semble résulter que le nominatif *itiner* est tiré des cas indirects et que, d'autre part, le génitif *iteris*, le datif *iteri*, l'ablatif *itere* ont été formés, à une époque relativement récente, du nominatif *iter*. La déclinaison primitive aurait donc été :

Nominatif : *iter*.
Génitif : *itinis*.
Datif : *itini*.
Accusatif : *iter*.
Ablatif : *itine*.

Parmi les mots latins élargis à l'aide du suffixe *er*, il faut aussi placer *anser* «l'oie» pour *hanser*. Le grec χήν(ς), l'allemand *gans* nous montrent le thème non élargi.

Si nous admettons que le latin a fait de même pour *femur*, nous arrivons à rapprocher de ce mot un mot germanique à première vue assez dissemblable : je veux parler de l'allemand *bein* «os», particulièrement «os de la jambe». Au sujet du changement de *m* en *n*, comparez *ich bin*. Déjà en gothique un *m* final devient *n* : à l'accusatif on a **than*, devenu ensuite *than-a*, en regard du sanscrit *tam*. Ainsi aurait trouvé son congénère en latin un vocable dont Jacob Grimm (*Dictionnaire*, I, 1381) disait qu'il était seul de son espèce, quoique toutes les langues de la famille germanique en possédassent un exemplaire.

Lacertus.

On sait que, par une assimilation assez étrange, le grec *μῦς* signifie à la fois «souris» et «muscle». Théocrite (XXII, 48), décrivant une sorte de géant, dit :

> *ἐν δὲ μύες στερεοῖσι βραχίοσιν ἄκρον ὑπ' ὦμον ἕστασαν...*

[1] De Saussure, *Système primitif des voyelles*, p. 225.

La même association d'idées se retrouve en latin, où l'on a *mus* « souris » et *musculus* « petite souris, muscle ».

Par une rencontre curieuse, et qui prouve qu'il y a là un fait d'imagination populaire qui est de tous les lieux et de tous les temps, nous avons la même expression dans les langues germaniques et celtiques, en slave, en grec moderne, et enfin en français. *Die maus* désigne en allemand la saillie que les muscles du pouce forment à la partie antérieure de la main. En cornique, *logodenfer* signifie « sura », id est « mus cruris », de *logoden* « mus, sorex » et *fer* « crus » (Zeuss, *Grammatica celtica*, 2ᵉ éd., p. 1067). En polonais, *myszka* signifie « petite souris » et « muscle ». En grec moderne, au lieu de *μῦς ποντικός* « le rat ou la souris » on dit simplement *ποντικός*. Or « il est à noter que le mot *ποντικός* a également remplacé *μῦς* dans la signification de muscle[1] ». En français, comme le fait remarquer Littré, dans le gigot de mouton le muscle de la jambe se nomme *souris*.

Ces faits peuvent nous aider à comprendre où les Latins ont pris le mot *lacertus*, qui désigne le muscle de l'avant-bras. Il est identique, comme l'avait déjà pensé M. Brugman, mais en hésitant sur le rapport des deux mots[2], avec *lacertus* « lézard ». Le lézard a pris ici la place de la souris, dont il a la forme allongée et les mouvements rapides.

Mais comment expliquer cette association d'idées? Il faut se rappeler que le langage n'est pas seulement l'œuvre des savants et des sages : tout le monde y collabore, hommes, femmes, enfants. Ceux qui avaient vu une fois courir sous la peau la souris ou le lézard en ont gardé le souvenir, de sorte que la linguistique est ici le témoin d'une amusette populaire.

MICHEL BRÉAL.

Sum, *s*, *st*.

En vieux latin on conjuguait régulièrement, avec un *e* initial, *es*, *est*, *estis*, *esse*, *essem*, *eram* pour **esam*, *ero* pour **eso*. En même temps il y avait une conjugaison sans *e* initial, *sum*, *s*, *st*, *sumus*, *sunt*, et *siem*, *sies*, *siet*, *simus*, *sitis*, *sient*.

Cette double conjugaison remontait à la date de l'unité ario-européenne. L'*e* initial persistait primitivement au présent singu-

[1] Bikélas, *Faune grecque* (dans l'*Annuaire* de l'Association pour l'encouragement des études grecques. 1878).

[2] Journal de Kuhn, XXIII, 94.

lier, où l'accent portait sur la racine, et tombait au présent pluriel, où l'accent portait sur la désinence. Cet état de choses s'est conservé en sanscrit : singulier *ásmi*, *ási*, *ásti*, pluriel *smás*, *sthá*, *sánti*. En grec l'analogie a introduit l'ε dans les formes plurielles. En latin l'analogie a créé d'une part des formes comme *estis* (au lieu de **stis*), d'autre part des formes comme *st* (à côté de *est*).

Entre le type avec *e* et le type sans *e* il s'est produit une lutte très longue, et dont le résultat manque de netteté. En effet, elle a abouti, en latin classique, à la fixation d'un paradigme bariolé, où *sum* figure à côté d'*es* et *estis* à côté de *sunt*, paradigme qui vit encore dans les langues romanes.

Cette lutte avait commencé très probablement dans la langue mère ario-européenne elle-même ; c'est du moins ce qu'indiquerait l'équivalence de l'impératif zend *zdi* « sois » avec l'impératif sanscrit *ēdhi* pour **ĕs-dhi* (ici, comme dans *sīdami* de la racine *sĕd*, le *d* dental indique que la syncope de la sifflante, avec allongement compensatif de la voyelle, est plus ancienne que la période proprement indienne). Et la même lutte s'est entretenue au moins jusqu'au commencement des temps capétiens, car dans les anciens poèmes français on trouve encore *kist* (*qui est*), *çost* (*ecce hoc est*), à côté de *est* = *est* et d'*ies* = *es*, exactement comme dans Plaute *bonust*, *bonast*, *bonumst* à côté de *bonus est*.

Caries.

M. Leo Meyer, *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen*, VI, p. 297 s., explique *caries* comme parent du sanscrit *çṛṇāti* « zerbrechen ». Je doute qu'on puisse justifier l'équivalence étymologique de *ṛ* sanscrit et *ar* latin. Peu importe d'ailleurs, car *caries* ne signifie pas *brisure*, mais bien *vétusté*. *Caries* s'emploie à propos d'un bois vermoulu, d'une maçonnerie qui s'écroule, d'un vin ou d'un fruit qui change de goût, d'une terre dont le suc est épuisé ; il se dit toujours d'une altération amenée par le temps, et ne prend jamais le sens pur et simple de *corruption*, *dissolution*, *émiettement* ou *brisure*. Nonius (p. 21 et 83) avait un instinct juste du sens fondamental du mot quand il traduisait *caries* par *vetustas*. Je pense que *caries* est pour **casies*, et dérive de la même racine que *cascus*, que *canus* pour **căsnos*, et que l'osque *casnar* « vieillard ».

Colus.

Colus « quenouille » vient de la racine *kwel*, *kwol*, *kul* « tourner », qui existe dans *πέλω* « être » (*versari*), *πόλος* « pivot », *κυλίω* « tourner ». Ce substantif avait probablement un *e* comme *γένυς*, *gelus* ; cf. *colo* pour **kwelo* = *πέλω*.

Μάταιος.

Μάταιος «vain» est probablement parent de *mentiri* «mentir». Phonétiquement les deux radicaux sont entre eux comme *ἑκατόν* et *centum*; ils proviennent d'un radical ario-européen *mn̥t*, dérivé sans doute de la racine *men* «penser».

L. Havet.

GLOSES IRLANDAISES ET BRETONNES INÉDITES.

Le manuscrit latin 11411 de la Bibliothèque nationale contient deux feuillets (123-124) d'une écriture irlandaise du IXe siècle. Ces deux feuillets sont des fragments du traité *de Conjugatione* d'Eutychius correspondant au livre II, segment I, de l'édition Lindemann.

Plusieurs mots sont glosés en irlandais : l'écriture des gloses paraît être de la même main que le texte. Un certain nombre de ces gloses sont en partie effacées. Nous avons pu en déchiffrer quinze ou seize. Nous citerons parmi ces gloses, comme mot inconnu : *membligim* glosant *scato* pour *scateo*. *Membligim* nous paraît être un présent redoublé pour *me-mligim;* cf. irlandais *mlicht* «lait», *bligim* pour *mligim* «je trais»; v. h. all. *milch-u* latin *mulgeo*, grec *ἀμέλγω*, etc. *Membligim* pourrait bien être le présent correspondant à un parfait de forme assez singulière que Windisch (Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e édit. *ἀμέλγω*) déclare peu claire : *doommalg* «mulxi» pour **do-me-malg*.

Le glossateur a fait de *scato* pour *scateo* un verbe actif.

D'autres gloses nous donnent des formes mieux conservées que celles que nous connaissons, par exemple, *trecatim* «foro», irlandais moderne *tregdhaim*.

Le même manuscrit renferme (p. 100) une dizaine de gloses bretonnes à un texte latin rappelant la langue des *hisperica famina*. Citons *tanol* glosant *acciboneum* «igniferum?», et *laniou* glosant *idrutis* «temples?». L'écriture nous paraît plus récente que l'écriture irlandaise.

Enfin le manuscrit 10400 latin (p. 107-110) présente aussi quelques gloses irlandaises malheureusement très effacées. Deux ou trois sont lisibles. Une d'elles repose sur une erreur évidente du glossateur. Il a lu *aperio* pour *operio* et écrit *inneuth*, id est *sortugim* «je déclare, je dis». Une partie de ce manuscrit serait du IXe siècle.

J. Loth.

UN EFFET DE L'ACCENT

DANS LA PSALMODIE DE L'ÉGLISE LATINE.

La psalmodie de l'Église latine conserve quelques traces de l'élévation de son qui se produisait autrefois sur la syllabe accentuée. Chaque psaume se compose de versets. Le verset se divise en deux parties, chacune terminée par une modulation qui est la même pour tous les versets du même psaume. La modulation qui termine la première partie s'appelle «médiation»; c'est de cette modulation que nous allons nous occuper. On sait que, dans le plain-chant, il y a huit tons. Les faits que nous avons à observer se rapportent : 1° au deuxième ton, ou ton plagal en *ré;* 2° au quatrième ton, ou ton plagal en *mi;* 3° au cinquième ton, ou ton authentique en *fa;* 4° au huitième ton, ou ton plagal en *sol;* les notes *ré*, *mi*, *fa*, *sol* sont les finales de chacun de ces tons. Dans les tons authentiques, aucune note ne peut descendre au-dessous de la finale; dans les tons plagaux, on descend plus bas que la finale. Dans les deuxième, quatrième, cinquième et huitième tons, c'est-à-dire dans chacun des tons dont nous venons de parler, la syllabe accentuée du dernier mot de la première partie du verset psalmodié porte une note plus élevée que les autres syllabes qui composent cette partie du verset. L'effet de cette règle sur la modulation est très sensible quand, d'un verset, dont la première moitié se termine par un paroxyton ou par un proparoxyton, on passe à un verset dont la première partie se termine par un oxyton; la modulation des médiations terminées par un oxyton est très différente de la modulation des médiations terminées par un paroxyton ou un proparoxyton.

Sont oxytons en latin les noms indéclinables, qui sont des noms étrangers, comme *Israël*, *Sion*, *David*, *Jacob*, et les monosyllabes, comme *tu*, *te*, *sum*, *es*, *est*. Tous les autres mots sont paroxytons ou proparoxytons.

Exemples :

1° DEUXIÈME TON, FINALE *RÉ* : PAROXYTON À LA MÉDIATION : *MEO*.

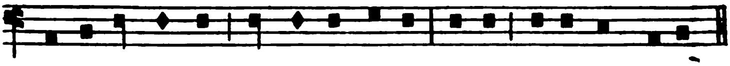

2° DEUXIÈME TON : OXYTON À LA MÉDIATION : *SUM*, *SION*.

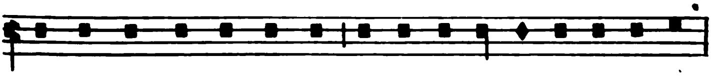

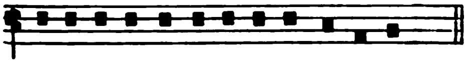

3° QUATRIÈME TON, FINALE *MI* : PAROXYTON À LA MÉDIATION : *MEO*.

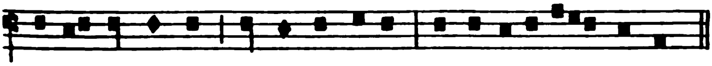

4° QUATRIÈME TON : OXYTON À LA MÉDIATION : *ISRAEL*.

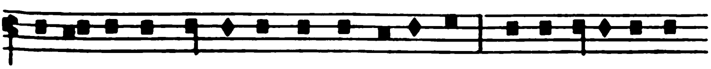

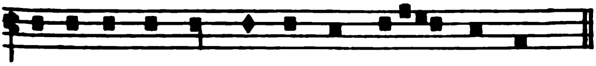

5° CINQUIÈME TON, FINALE *FA* : PAROXYTON À LA MÉDIATION : *MEO*.

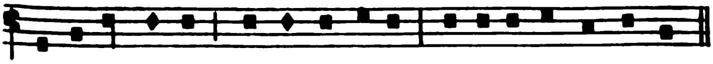

6° CINQUIÈME TON : OXYTON À LA MÉDIATION : *FAC.*

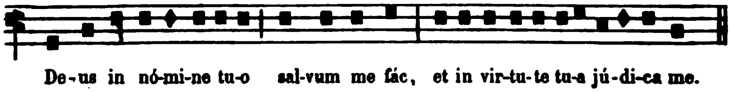

7° HUITIÈME TON, FINALE *SOL* : PROPAROXYTON À LA MÉDIATION.
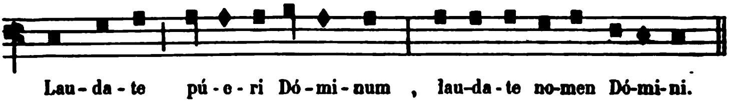
8° HUITIÈME TON : OXYTON À LA MÉDIATION : *TE.*
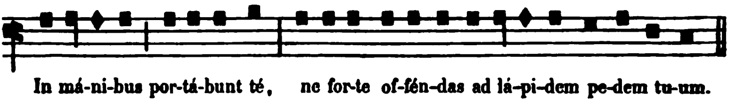
Faisons observer, en outre, que l'usage suivi par les éditeurs de livres liturgiques est de marquer l'accent des proparoxytons. On place un accent aigu sur la voyelle accentuée des proparoxytons. En outre, dans les proparoxytons, la syllabe accentuée est indiquée comme devant durer un temps et demi; l'atone, qui suit, comme devant durer un demi-temps :
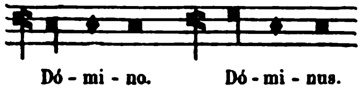
Le signe vaut un temps et demi; le signe ♦ vaut un demi-temps.

On ne note pas, dans les textes liturgiques, l'accent des paroxytons : tous les mots non accentués sont paroxytons, à moins que ce ne soient des monosyllabes ou des noms étrangers, c'est-à-dire indéclinables. L'accent des paroxytons et des oxytons n'a pas d'influence sur la durée de la syllabe accentuée ni sur la durée de l'atone qui suit la syllabe accentuée; il n'a d'action que sur la tonalité.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

ESSAI

SUR

LE PATOIS NORMAND DE LA HAGUE.

PREMIÈRE PARTIE.

GRAMMAIRE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

I

La Hague est cette partie du département de la Manche qui s'étend à l'ouest-nord-ouest de Cherbourg et se termine par le cap ou plutôt la pointe de ce nom. C'est une contrée assez accidentée. Il y a des hauteurs arrondies, dénudées ou boisées, des vallons verdoyants parcourus par de petits cours d'eau, des landes couvertes d'ajoncs nains et de bruyères et des bois où le hêtre domine. La mer entoure la Hague de trois côtés.

Ce petit coin de terre, qui ne se trouve sur aucune route, a dû à son isolement de conserver des traditions et des usages qui se sont effacés dans des pays plus fréquentés. Ici l'isolement est même systématique et traditionnel. Les villages ne sont que des hameaux; les hameaux ne sont composés que d'un petit nombre de maisons; les habitations isolées sont fréquentes. Il y a des paroisses, des communes où les habitants ne se marient guère qu'entre eux, et c'est un événement quand un habitant va chercher femme à quelques lieues de là. «Malheur à l'oiseau, dit un de leurs proverbes, qui est né dans une mauvaise vallée, il y revient toujours.» Mais ici il n'a pas la peine d'y revenir, il ne s'en éloigne pas.

Les Romains ont passé par là : ils y ont laissé des voies encore reconnaissables et des camps. Ils y possédaient même une ville, *Coriallum*, qui a tellement disparu que les uns la cherchent

sur l'emplacement où se trouve maintenant Cherbourg ou dans le voisinage, les autres sur la côte ouest, en face des îles anglo-normandes, à l'entrée du détroit tempêtueux appelé *le Raz*[1].

Mais, si les Romains ont donné au pays leur langue, le type romain n'apparaît guère parmi les habitants. On trouve à la Hague deux types principaux d'individus qui n'ont rien de romain. Les uns sont blancs de peau, grands de taille, avec des cheveux blonds, des yeux bleus, un nez fortement dessiné. Ceux-là se rattachent au type scandinave ou au type germanique. Les autres sont plus petits; leurs cheveux sont foncés ou noirs, leurs figures arrondies et leurs yeux pers ou vert foncé mêlé de bleu. Ce type semble se rattacher à la race gauloise non kymrique ou, si l'on veut remonter plus haut, à la race ligure. Les traditions celtiques abondent du reste dans le pays. Les dolmens et autres monuments mégalithiques passent pour être la demeure ou le rendez-vous nocturne d'un peuple nain analogue à celui qu'on voit apparaître dans les traditions bretonnes. Les Scandinaves ont aussi laissé des souvenirs dans le pays, qui a ses viks, ses heu, ses hou ou holm, et dans lequel on trouve à chaque pas un nom propre norois accolé à une terminaison latine : Digulville, Gréville, Biville, Herqueville, Nouainville, Octeville, Tréauville, Benoistville, etc., où les chartes latines nous laissent lire les deux mots primitifs. Le nom même du pays, la Hague, pourrait bien être, aussi bien que *haie*, un mot scandinave ayant signifié un bois de peu d'étendue. Quoi qu'il en soit, l'extrémité de la Hague fut isolée autrefois du reste de la presqu'île par un fossé et par un mur, le Hague-Dyck, dont une partie existe encore, bien que l'histoire et la tradition soient également muettes à son sujet.

II

Il a été composé un assez grand nombre d'ouvrages sur le patois normand; mais le patois de la Hague n'a jamais été recensé ni étudié. Celui qui s'en rapproche le plus est le patois de Guernesey, dont M. Métivier a donné un bon vocabulaire[2] avec exemples et explications, en se contentant toutefois de l'inventorier sans étudier la langue au point de vue linguistique. Un Suédois, M. Axel Romdahl, a publié un glossaire du patois du val de Saire[3], très voisin de celui de la Hague; mais c'est une simple

[1] Voir *Congrès scientifique de France*, 27e session, tenue à Cherbourg en septembre 1866. Paris, Derache, in-8°, t. II.

[2] *Dictionnaire franco-normand.* Londres, 1870, in-8°, 500 pages.

[3] *Glossaire du patois du val de Saire* (Manche), suivi de remarques grammaticales, par Axel de Romdahl, docteur en philosophie. Linköping, 1881, in-8°, 81 pages.

liste de mots sans exemples à l'appui. Les deux *Dictionnaires du patois normand*, l'un des frères du Méril, de Valognes, l'autre de MM. Julien Travers et Dubois[1], sont loin de donner la représentation du dialecte, bien que l'on trouve dans ces livres un certain nombre de mots et de locutions spéciales à la Hague. Le *Glossaire de la vallée d'Yères* par M. Delboulle[2] se rapporte au haut-normand, qui diffère assez peu du français officiel. Le dialecte français du Bessin, dont M. Joret a publié un dictionnaire étymologique[3], se rapproche plus du patois de la Hague; mais il en diffère essentiellement par la prononciation et aussi par le vocabulaire, puisqu'un grand nombre de ses mots, identiques en réalité, ont une signification différente et même complètement opposée à celle que M. Joret a constatée dans le Bessin. Ce patois du Bessin, autant que nous en pouvons juger par le travail de notre savant compatriote, a des allures moins primitives que le haguais et se rapproche beaucoup plus de ce qu'on appelle le patois normand en général. Nous indiquerons en passant dans notre *Vocabulaire* celles de ces différences qui nous sembleront les plus caractéristiques, mais celles-là seulement, engageant ceux de nos lecteurs que le sujet peut intéresser à comparer d'une manière suivie les deux vocabulaires. Nous emprunterons aussi au *Glossaire* de M. Romdahl les mots du val de Saire que nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer à la Hague, en citant, bien entendu, leur provenance.

Un livre qui nous a été fort utile, c'est celui que M. Le Héricher, d'Avranches, a intitulé, un peu pompeusement : *Histoire et Glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*[4]. Collectionneur infatigable, M. Le Héricher a rassemblé dans ce livre une multitude de faits : locutions, proverbes, chansons, étymologies. Il a signalé entre autres certains (ou certaines) préfixes — M. Le Héricher tient à faire ce mot du féminin — qui servent à expliquer nombre de mots français dont l'origine restait incertaine jusque-là. Mais, s'il y a beaucoup de connaissances dans ces volumes, il y a aussi de la confusion et nombre de rapprochements plus que hasardés. Il est fort à regretter qu'après avoir terminé son ouvrage, l'auteur n'ait pu le recommencer pour lui donner l'ensemble et la méthode qui lui manquent. Tel qu'il est, c'est moins un livre qu'un riche recueil de matériaux pour faire un livre.

[1] Alfred et Édélestand du Méril, *Dictionnaire du patois normand*, 1849, in-8°. — Louis Dubois et Julien Travers, même titre, in-8°, Caen.

[2] Delboulle, *Glossaire de la vallée d'Yères pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand*, avec un *Supplément*, gr. in-8°. Le Havre, 1876 et 1877.

[3] C. Joret, *Essai sur le patois normand du Bessin*, suivi d'un *Dictionnaire étymologique*, gr. in-8°. Paris, Vieweg, 1881, 184 pages. — *Des caractères et de l'extension du patois normand*, in-8°, 1883, XXXII-211 pages.

[4] Trois volumes in-8°. Paris et Avranches, sans date, vers 1854.

Puis l'auteur a eu le tort de vouloir trop embrasser et de vouloir expliquer non seulement le normand, mais aussi l'anglais. C'eût été déjà trop que tout le normand, que tout le bas-normand même, puisque le dialecte que M. Joret a étudié diffère notablement de celui dont nous allons entretenir nos lecteurs, bien que le Bessin fasse partie de la Basse Normandie tout aussi bien que la Hague. Il y a plus, quoique le langage soit sensiblement le même dans la partie péninsulaire du département de la Manche, il existe des différences notables de prononciation, même dans des communes très rapprochées. Dans la partie qui est à l'ouest de Cherbourg, les verbes de la première conjugaison française ont généralement l'infinitif en *áĕ* — *á* accentué avec *ĕ* enclitique. — Dans la partie qui est à l'est et à la pointe de la Hague, ces infinitifs se terminent en *ó* aigu, et au sud-ouest, sur les bords de l'Océan, ces infinitifs sont en *éi* diphtongué.

On donne la phrase suivante comme caractéristique de cette triple prononciation.

A l'est de Cherbourg, dans la vallée de la Saire et à la pointe de la Hague :

Des poumes de terre et du lait fetló
Cha barde biein, mais cha n'dure pó.

A la Hague, on dira :

Des poumes de terre et du lait fetláĕ
Cha barde biein, mais cha n'dure páĕ.

Et à Surtainville, en face de Guernesey :

Des poumes de terre et du lait fetléï (*lé*)
Cha barde biein, mais cha n'dure péï (*pé*).

On possède un poème du XIIIe siècle[1] écrit dans ce dernier dialecte, mais avec la préoccupation visible de se rapprocher de la langue littéraire de la Normandie. L'unique manuscrit que l'on en connaisse est du XVIIe siècle et la langue en a été évidemment rajeunie. Tel qu'il est, c'est cependant un document intéressant. Nous y reviendrons.

Dans l'*Essai* qui suit, j'aurai en vue presque uniquement le dialecte de la Hague, le seul dont j'aie fait une étude spéciale et la première langue que j'ai parlée dans mon enfance.

[1] *Vie du bienheureux Thomas de Biville*, poème du XIIIe siècle, publié pour la première fois par M. de Pontaumont (avec d'autres opuscules sur le même sujet), in-18. Cherbourg, 1868.

III

Constatons d'abord que ce patois n'a rien de commun, grammaticalement parlant, avec ce qu'on a d'abord appelé le dialecte normand dans les livres de linguistique.

« Le dialecte normand, dit Fallot, — que j'abrège, — rejetait l'*i* de la plupart de nos syllabes en *ie*, *ier*, *ai*, *air*, et écrivait ces syllabes soit par un *e* pur, comme *derrere*, *lesser*, *plere*, soit en le renvoyant dans une syllabe précédente, comme *primer*. En d'autres termes, le langage normand substituait des formes sèches, c'est-à-dire sans *i*, à la plupart des formes mouillées des autres dialectes.....

« Généralement on écrivait en Normandie par un *u* simple la plupart de nos syllabes en *o*, *ou*, *u*, *eu*, *oi*, *on*, *or*, et même quelques syllabes que nous avons en *a*.....

« Les diphtongues se simplifièrent dans le dialecte normand, et l'on n'y rencontre que *ei*, *ui* (*ue*) et plus tard *ou*.

« Les nasalisations s'affaiblissent, souvent même disparaissent entièrement. Les contractions sont plus rares que dans les autres dialectes. »

Quoi que l'on puisse penser de ces caractères attribués à l'ancien normand, ce qu'il y a de certain, c'est que *pas un* ne s'applique au dialecte de la Hague. L'*i* y apparaît dans un grand nombre de cas où le français ne l'admet pas; les sons mouillés y sont beaucoup plus fréquents qu'en français; le haguais préfère le son *ou* au son *u*, et il fortifie souvent ces deux sons à l'aide d'une enclitique spéciale. Il n'admet la diphtongue *ui* que dans des cas excessivement rares et multiplie les nasalisations et les chuintantes. Loin d'être sec, il est mou et se prononce à pleine bouche. Le contraste est absolu.

IV

Le haguais offre dans la prononciation des mots un caractère qui ne se trouve qu'à un faible degré dans les langues romanes, mais qui existe dans les langues germaniques. Les mots longs ou composés ont un double accent : un accent fort sur la dernière syllabe, un accent plus faible, mais très sensible, sur une des syllabes précédentes.

Si nous prononçons avec attention les mots français *entêté*, *volontairement*, nous entendons distinctement deux accents, l'un fort sur les syllabes *té*, *ment*, l'autre faible sur les syllabes *tê*, *taire;* mais c'est là un fait exceptionnel en français, où toute la force de

la prononciation se porte ordinairement sur la dernière syllabe sonore, quelle que puisse être la longueur du mot. Il en est autrement en haguais. Dans tous les mots de ce patois un peu longs et composés, il y a deux accents très marqués : l'un sur la syllabe finale du mot composant, l'autre sur la syllabe finale du mot composé.

Les mots français *contentement*, *éloigner*, *détourner* ont un accent sur la dernière syllabe et n'en ont qu'un. En haguais, les syllabes *ten*, *loi*, *tour* sont accentuées également. Et cet accent secondaire est si marqué dans certains mots, qu'on entend une sorte de petit *e*, un *e* enclitique, après la voyelle ainsi accentuée : *élouĕgntei*. Cet *e* enclitique, sur lequel nous aurons à revenir, n'apparaît jamais que dans les syllabes accentuées. On l'entend également dans les syllabes qui portent l'accent secondaire et dans celles qui portent l'accent principal. Seulement il ne figure pas dans toutes; nous verrons plus loin dans quelles circonstances il se manifeste. Cette constatation du double accent est capitale.

V

Un caractère spécial du haguais, c'est d'avoir conservé l'*a* latin dans un très grand nombre de cas où le français adoucit cet *a* en *e*. M. Joret[1] croit que cet *a* conservé dans les verbes en *are*, les participes en *atus*, les substantifs en *atem*, etc., est une dégénérescence de *e*. Les Haguais, suivant lui, auraient d'abord adouci l'*a* en *e* comme les Français; puis, sous l'empire de circonstances inexpliquées, ils seraient retournés au son *a*. Nous avouons que cette pérégrination ne nous semble nullement probable. La tendance ordinaire des langues est de descendre de *a* en *e*. Aux abords des villes, dans les contrées où l'on a cherché à se rapprocher du langage français, on prononce et on écrit *e*. C'est à mesure qu'on s'éloigne des villes que la prononciation *áĕ* des verbes, des participes, des substantifs va s'accentuant de plus en plus. *Aĕ* est donc la prononciation traditionnelle. Les vieillards que j'ai interrogés dans mon enfance m'ont assuré que leurs ancêtres n'avaient jamais prononcé autrement. Jusqu'à preuve du contraire, nous nous en tiendrons donc à l'explication la plus simple et la plus naturelle. Le latin a fourni l'*a* et les Haguais l'ont conservé.

Nous avons dit que cet *á* se transforme en *ó* aigu à la pointe de la Hague et dans le val de Saire. Cette prononciation est également traditionnelle, et les vieillards assurent que leurs ancêtres n'ont jamais prononcé autrement.

Le haguais a gardé également les diphtongues *ái* et *éi* avec l'ac-

[1] *Mém. de la Soc. de ling. de Paris*, t. V, p. 60 et suiv.

cent sur la première syllabe, que le français a perdues. Il fait un usage constant de la diphtongue *du* (prononcez *dou*), fréquente dans les langues du Midi et dans les langues germaniques, mais que le français n'a plus et qui tendait à disparaître du latin dès le IIIe siècle de l'ère chrétienne. Il traite les gutturales autrement que le français et applique aux voyelles qui les suivent des procédés qui ont disparu avec notre langue du moyen âge. Il a conservé l'*l* mouillée, qui est en train de disparaître de la prononciation française, l'*r* mouillée, qui en a disparu depuis longtemps, en admettant qu'elle y ait jamais figuré, l'*i* grave, qui lui est inconnu, l'*h* aspirée que le français ne connaît plus que de nom, etc.

Dans les plus anciennes productions de la langue d'*oïl*, les deux sons *an* et *en* étaient distincts. Il en est ainsi dans la *Passion*, dans la première version d'*Alexis;* mais les deux sons tendent déjà à se confondre dans le *Roland*, comme l'a montré M. Gaston Paris. Ces sons se confondent aussi dans une partie de la Normandie qui n'est pas fort éloignée de la Hague, puisque, dans son *Dictionnaire du Bessin*, M. Joret écrit ces sons uniformément par *an*. Dans la Hague, au contraire, et dans les îles anglo-normandes, ces sons restent notablement différents et ne peuvent pas plus être confondus que l'*en* d'*examen* ne peut être confondu avec celui de *moment*.

Le haguais a conservé aussi le son *ue* à côté du son *eu*. Dans la plupart des livres, on affirme que la notation *ue* a été employée pour exprimer le son *eu*. M. Gaston Paris a fait sagement remarquer que, si l'on écrivait *ue*, c'est que l'on prononçait *u-e*, au moins à l'origine. Le dialecte de la Hague lui donne raison et conserve les deux sons parallèlement et sans jamais les confondre. Il emploie souvent le son *eu* : j'ai *seu*, j'ai *veu*, où *eu* se prononce comme dans *feu;* mais il use du son *ue* tout aussi fréquemment : il *puët*, les *uërs* (yeux), la *fuëille*, etc., où *ue* se prononce comme dans *écuelle*, *équestre*, mais avec l'*e* moins ouvert. Ce son disparut du français d'assez bonne heure, à ce qu'il semble, et c'est une marque d'antiquité pour le haguais de l'avoir conservé. Dans le poème sur Thomas Hélie, les deux notations se présentent parallèlement sans se prendre jamais l'une pour l'autre : il *recheut*, *seut*, *alleut*, etc. et il *puet*, *cuer*, *orguel*, *cueillie*, etc. Ces deux prononciations *an* et *ue*, du reste, ont dû persister dans le français beaucoup plus longtemps qu'on ne le suppose ordinairement, puisqu'on a continué d'imprimer jusqu'à la fin du XVIIe siècle : *fueille*, et non *feuille*, *Julian*, *Flavian*, et non *Julien*, *Flavien*. Dans les anciennes éditions de Corneille, nous trouvons les deux orthographes, sans que l'une se substitue jamais à l'autre. On lit dans les reproches qu'Auguste adresse à Cinna :

> De tous ces meurtriers te dirai-je les noms?
> Procule, Glabrion, Virgini*an*, Rutile, etc.

Et plus loin :

> Mais oses-tu penser que les Servili*ens*,
> Les Cosses, les Mételς, les Pauls, les Fabi*ens*, etc.

Deux des personnages de *Tite et Bérénice* s'appellent, l'un Domiti*an*, celui qui fut empereur, et un autre, Flavi*an*, etc.

On peut donc supposer que Corneille, qui était normand, reconnaissait dans la prononciation de ces finales la même différence qu'y reconnaissent aujourd'hui les Haguais et les habitants des îles anglo-normandes.

Le haguais est non seulement plus riche que le français en nasales et en diphtongues, il est aussi plus riche en voyelles et en consonnes, et nous serons obligé pour exprimer ces sons de recourir à quelques signes de convention.

Commençons donc par étudier l'alphabet.

ALPHABET.

VOYELLES.

I

La voyelle *a* n'a en haguais la prononciation ouverte de l'*a* que lorsqu'elle porte l'accent tonique :

Chá, chen'lá, no verrá.

Dans les autres cas, l'*a* devient souvent grave et a une tendance à se rapprocher de l'*o*. Comme nous l'avons dit, à Auderville et dans le val de Saire, l'*á* accentué est remplacé dans beaucoup de cas, non par l'*ò* ouvert des Italiens, mais par l'*ó* aigu des Polonais et des Russes.

A nasal, *an* est une diphtongue dans laquelle on entend d'abord le son *an* ouvert, puis le son *on*. C'est la prononciation que les Portugais figurent *ão*, *não* « non », *revolução* « révolution ». M. Métivier, dans son *Dictionnaire guernesais*, figure cette prononciation *aon*. Cette transcription n'indique qu'imparfaitement la première des nasales; celle des Portugais n'indique pas la seconde. Il faudrait évidemment — en faisant de la *tildé* le signe nasal — *ãõ*. Pour ne pas dérouter les yeux, nous ne placerons la tildé que sur la première nasale, et nous écrirons *ãon*. L'anglais a aussi ce son dans *haunt*, *mount*, avec cette différence cependant que l'*n* se fait sentir dans ces mots, tandis qu'on ne l'entend ni en haguais ni en portugais.

Dans la diphtongue *ãon* (*an-on*), c'est la première voyelle qui est accentuée : c'est une diphtongue *forte*. Le français actuel n'a plus de ces sortes de diphtongues. Tout au plus en trouve-t-on une trace dans les mots en *ail* : *travail*, *paille*, où l'*i*, dont le son a peut-être été sensible autrefois, ne sert plus qu'à indiquer le son mouillé de *l*. Le français actuel n'a que des diphtongues *faibles* : *iá*, *ié*, *ióu*, etc., avec l'accent sur la seconde voyelle; mais le haguais a toujours des diphtongues fortes. Dans les mots *fráise*, *bráise*; *plléissiei* (*plectere*), *plléire*, *ai*, *ei* forment des diphtongues avec l'accent sur *á* et sur *é*.

Les lettres *au* en haguais, comme dans l'ancien latin, comme en italien, en allemand, se prononcent toujours *aou*. Il n'y a d'exception que pour certains mots pris récemment du français; encore a-t-on une tendance à prononcer *aou* dans ces mots quand la syllabe se trouve sous l'accent tonique : on dit *ôtáĕ* à l'infinitif, mais au présent de l'indicatif on prononce *aoute* :

Il n'y a âne qui lli en aoute (lui en ôte).

(Voir le *Glossaire* pour la signification.)

Partout où l'on trouvera *áu* dans le *Glossaire* ou la *Grammaire*, il faudra prononcer *aou*. Les exceptions seront indiquées.

Les diphtongues *áo*, *áü* sont inusitées. Nous parlerons tout à l'heure de *áĕ*.

II

Le français a trois sortes d'*e* : *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert. Le haguais en a encore trois autres.

Celui qu'on emploie le plus rarement à la Hague est l'*è* ouvert, qui domine, au contraire, dans la haute Normandie. A la Hague, on prononce : la *mé* (mer), le *fé* (fer), avec l'*é* fermé, et même la *ché* (chair).

Le haguais a un *e* presque muet, qui ne prend jamais le son *eu* non accentué qu'il a dans *me*, *le*, *de* en français; il garde le son *e*. Il n'apparaît guère que dans les monosyllabes où le français donne à l'*e* prétendu muet le son de l'*è* ouvert : *les*, *mes*, *des*, etc. Le Français prononcera :

On lès a conduits

et le Haguais :

No lĕs a condits

en faisant entendre un *e* extrêmement faible. Il n'en est ainsi, du reste, que lorsque cet *e* ne porte pas l'accent tonique, c'est-à-dire lorsqu'on ne veut pas attirer l'attention sur la syllabe où il figure.

Dans le cas contraire, cet *ĕ* presque insensible deviendra un *é* aigu :

Français : Conduis-*leu*, conduis-*lès*.

Haguais : Condis-*lé*, condis-*lés*.

Nous indiquerons cet *e* rapide en le surmontant du signe des voyelles brèves : *ĕ*.

Il y a une autre sorte d'*e*, qui se rapproche de ce dernier par le son, qui ne devient jamais ni *é*, ni *è*, ni *eu*, qui ne s'emploie jamais après les consonnes, mais qui se place souvent après les voyelles qui portent l'accent principal ou l'accent secondaire, jamais ailleurs, formant ainsi une sorte d'écho à ces voyelles et marquant un temps faible après le temps fort. C'est à peu près comme si, dans le verbe latin, *formare*, prononcé avec l'accent sur l'*á*, on supprimait l'*r*, en laissant l'accent sur l'*a* et en donnant à l'*e* un son très affaibli, distinct cependant et formant une diphtongue forte avec *a*. A défaut de meilleur signe, nous écrirons cet *e*, de même que l'*e* presque insensible, avec le signe des voyelles brèves, *ĕ*, et, comme il sert toujours d'appui à une voyelle, nous l'appellerons *ĕ* enclitique.

Après *a* ce son se rapproche beaucoup de celui de l'*ï* très bref, de sorte que ce son pourrait s'écrire *aï*; c'est la transcription que M. Métivier a employée dans son *Dictionnaire de la langue de Guernesey*. Si nous écrivons autrement, c'est par raison d'analogie et parce que cet *ĕ* enclitique se place aussi après d'autres voyelles. M. Joret[1] écrit ce son *aïe*. Cette notation nous semble défectueuse, parce qu'elle tendrait à faire supposer qu'il s'agirait d'un son mouillé, tandis que je ne l'ai jamais entendu que très sec.

L'*ĕ* enclitique se place aussi après *ou* et après *ü* accentués, avec cette différence qu'on ne trouve *áĕ* que dans la syllabe finale du mot, c'est-à-dire dans celle qui porte l'accent principal, tandis que *óuĕ*, *üĕ* figurent également dans les syllabes qui portent l'accent principal et dans celles qui portent l'accent secondaire : *pouĕrtáĕ* « pauvreté », *huĕrtáĕ* « heurter ». Cet *ĕ* placé après *á* n'admet jamais de consonne après lui, tandis que placé après *ou*, après *ü*, il est souvent suivi des liquides ou des chuintantes, seules ou accompagnées d'autres consonnes : *touĕllíei* « salir », *touĕtre* « tousser »; *fouĕr* « bifurcation », *fuĕlle* « feuille », *buĕrre* « beurre », etc. Cet *e* est attaché à la voyelle précédente et ne peut jamais devenir ni ouvert ni fermé : *Pouĕrtáĕ* ne pourra jamais devenir *pouèretáe*, par exemple.

Cet *ĕ* enclitique ne se met jamais après *e*, *o*, ni *eu*. Ainsi, à la

[1] *Mém. de la Soc. de ling. de Paris*, t. V, fasc. 1.

fin des mots *vèe* « voie », *froe* « sciure de bois », *veue* « vue », c'est l'*e* muet français qu'on entend et non l'*ĕ* enclitique.

Nous verrons plus loin dans quelles circonstances l'*ĕ* enclitique s'introduit dans les syllabes accentuées.

L'*e* le plus fréquemment employé en haguais tient le milieu entre l'*è* ouvert et l'*é* fermé et s'entend dans les syllabes non accentuées où le Français prononce *é* ou *è*. Cet *e* n'est pas particulier à la Hague. M. Joret, qui en a constaté la présence dans le Bessin, l'appelle *e* normand et le figure ainsi : *ẻ*. Pour ne pas multiplier les signes diacritiques, nous ne lui emprunterons cette notation que lorsqu'il y aura chance d'erreur. Dans les cas ordinaires, nous emploierons l'*e* commun.

III

Le français n'a qu'un *i*, l'*í* aigu, qui peut devenir mouillé : *ia*, *ié*, *ii;* le haguais en a un de plus, qui n'existe ni dans les langues romanes ni dans les langues germaniques, mais qui est très fréquent dans les langues slaves : l'ì grave. L'ì grave est à l'*í* aigu ce que l'*è* grave est à l'*é* aigu. Les Russes, qui ont un alphabet spécial, le figurent par un signe tout différent de celui qui représente chez eux l'*í* aigu, l'*i* français. Les Polonais, les Tchèques, qui emploient l'alphabet latin pour écrire leurs langues, figurent l'ì grave par un *y*. Le son de l'*y* grave est absolument le même chez les Slaves que chez les Haguais, avec cette différence cependant que, chez les Russes, le son de l'*y* grave est précédé d'une légère appogiature, *ou*, après les lettres *b*, *p*, *f*, *v*, mais après ces lettres seulement, tandis qu'en haguais on l'entend toujours comme une voyelle simple.

En russe, l'*y* grave ne commence aucun mot et ne s'emploie jamais après les consonnes *k*, *q*, *c* et *g* durs. Il en est de même en haguais. Mais on le trouve dans le corps et à la fin des mots après la plupart des autres consonnes :

b : *brebys;*
ch : *ichyn* « ici », *bachyn* « bassin » ;
d : *jadys*, *radys;*
g doux : *boulangyye*, *logys;*
ll mouillée : *bouëllye;*
m : *amyn;*
n : *finyn* « finir ».
r : *Flleury;*
s : *plleurésye;*
t : *partye;*
x : *Alexys;*
v : *vye*.

La présence d'une nasale avant ou après a toujours pour effet de transformer l'*í* aigu en *y* grave.

La différence des deux sons est notable, et aucun habitant de la Hague ne confondra l'*y* de *Flleury*, nom propre, et l'*i* de *flleuri*, participe du verbe *fleurir*, à moins que par plaisanterie.

IV

L'*i* mouillé, appelé aussi *i* consonne, le *j* des Allemands et l'*i* aigu ordinaire se placent quelquefois par euphonie au commencement des mots. Ainsi on dit également, sous l'influence d'un son précédent : *ord* et *iord; un* et *iun, itáĕ* et *táĕ* (*talis*), et même, avec la nasalisation, *intáĕ. Itou* est pour *et tout; in' tou* signifie «non plus».

I forme non seulement des diphtongues et des triphtongues faibles comme *iún*, *liãon* «lien», *iaóu* «eau», il forme aussi des diphtongues et des triphtongues fortes : *tchíyn* «chien», *cíeil* «ciel», *étchíeile* «échelle». Toute une classe de verbes qui, en français, sont de la première conjugaison, se terminent aussi à l'infinitif haguais par une diphtongue forte s'appuyant sur *i* : *prêchíei* «parler», *pêquíei* «pêcher, *mouĕjíei* «manger», etc.

Les diphtongues et triphtongues commençant par *e* sont le plus souvent fortes; mais il en existe aussi de faibles commençant par cette lettre, dans lesquelles *e* sert comme d'appogiature : *Jeán*, *pseáoume*, autrefois en français : *Jehan*, *pseaume*. C'est, au contraire, une diphtongue forte qui figure dans *Cáen*, qui est devenu *Can* dans la prononciation moderne.

Entre les diphtongues usitées en français, il y en a deux pour lesquelles le haguais professe une véritable antipathie : *oa*, prononciation de *oi*, et *ui*.

Non seulement le haguais n'admet pas le son *oa*, mais il n'admet l'ancienne prononciation de *oi* = *oué* que dans un très petit nombre de mots. On dit : la *loué*, le *roué*, la *souée*, le *boués*, le *douet*, le *suĕrnoués* «sournois»; mais, dans nombre de mots où cette diphtongue se présente, on la sépare en deux syllabes : la *crou-et* «croix», des *grou-è-silles* «groseilles, etc.

La diphtongue *ŭi* ne se rencontre guère que dans un petit nombre de mots, la plupart venus du français : *huit, huile; instruire, construire, duire. Lui* se dit *li* et *llíei;* huître, *ître;* huis, *us;* puits, *pis;* nuire, *núĕre;* luire, *lire;* conduire, *condire;* suivre, *súĕre*, etc.

I nasalisé ne se prononce pas *ain* comme dans *ingrat;* il conserve le son de l'*i* nasal marseillais ou plutôt il devient *ỹ* (*yn*), *i* grave nasal.

O nasalisé devient généralement *oun :* un *doun*, il *pardoune*, etc.

Ou ne forme de diphtongue qu'avec l'*ĕ* enclitique, *eu* n'en forme jamais. *Eu* nasalisé peut être suivi d'un *e* muet sur lequel *n* ne sonne pas : la *veneun-e* «venue». Dans ce cas, pour éviter toute équivoque, nous emploierons la tildé, qui devra être considérée comme portant sur *eu*. Nous écrirons aussi avec une tildé : la messe est *finÿe*, pour indiquer que la voyelle est nasale, mais que l'*n* ne se fait pas entendre sur l'*e* suivant.

Le haguais n'a pas la diphtongue mouillée *aye*. Je *paye* se prononce «je *pèe*».

Avant d'en finir avec les voyelles, constatons que les sons *ou*, *oun* sont beaucoup plus fréquents que les sons *ü*, *ün*, et il est bien probable que, dans la plupart des mots de l'ancien normand écrits par *u* et *un*, au moins dans la partie occidentale de la province, l'*u* avait ordinairement le même son qu'en latin ou en allemand. Ce qui paraît incontestable, c'est que, dans la partie de la Normandie qui nous occupe, le langage n'a jamais eu la prononciation maigre et grêle du picard. C'est la tendance opposée qui domine. Comme nous l'avons déjà dit, le haguais se prononce à pleine bouche et se délecte dans les sons mouillés.

TABLEAU RÉSUMÉ DES VOYELLES.

VOYELLES PURES.

Deux A : *á* aigu (français), *à* grave passant à l'*o*.
Six E : *é*, *è*, *e*; *ĕ* faible, *ê* moyen, *ĕ* enclitique[1].
Trois I : *í* aigu, *ì* grave (*y*), *ie* mouillé.
Deux O : *o* français, *ó* fermé.
Un Ou.
Un Ü.
Un Eu.

VOYELLES NASALES.

An (*āon*), *en*, *in*, *yn*, *on*, *oun*, *eun*, *ün*.

DIPHTONGUES.

Fortes : *ái*, *éi*, *áu* (*áou*), *áen*, *áĕ*, *íei*, *óuĕ*, *úĕ*.
Faibles : *ia*, *ié*, *iou*, *ieu*; *eán* (Jeán), *eau* (pseáoume).

Toutes ces diphtongues peuvent devenir nasales.
Eu n'est jamais diphtongue.

[1] Le son de l'*ĕ* rapide et celui de l'*ĕ* enclitique peuvent sans inconvénient être représentés par le même signe, puisque, dans les deux cas, il s'agit d'un *e* très faible. L'emploi de l'*ë* tréma que j'avais adopté tout d'abord pour représenter l'*e* enclitique aurait pu induire en erreur sur la prononciation.

CONSONNES.

I

Les gutturales *q*, *g* dur sont quelquefois mouillées en français devant *e*, *i*, *u*, *eu* : *quelqu'un*, *qui*, *queue*; *gué*, *guide*, *gueux*, etc. En haguais, elles le sont toujours. C'est probablement cette tendance à mouiller les sons qui a introduit dans notre langage un son étranger au français, mais très commun dans un grand nombre de langues, un son que les Russes écrivent par un seul caractère : ч; les Polonais par deux : *cz*; les Italiens par un simple *c* devant *e* et *i*; les Espagnols et les Anglais par *ch*, et qui en français doit s'écrire *tch* si l'on veut en peindre la prononciation :

Tchïyn,	*tchüère*,	*tchüësse*,	*tchurée*,	*tchuleuvre.*
chien	cuire	cuisse	curé	couleuvre.

Quelquefois même ce son se redouble et produit ce chuintement composé que les Russes représentent par un caractère unique : щ, pour lequel les Polonais emploient quatre lettres : *szcz*, et que l'alphabet français ne peut rendre par moins de cinq : *chtch* (*mechtchyn* « médecin »).

Tch, *ch*, *chtch* suivent les lois des lettres mouillées. Nous avons déjà vu *j*, la douce de *ch*, se mouiller en haguais dans le nom Jean (presque Jian).

II

L est plus fréquemment mouillée en haguais qu'en français. Cette lettre a, comme on sait, trois prononciations distinctes. Il y a l'*l* palatale ou forte des Russes, des Polonais, des Portugais, qui se prononce en portant la langue vers le milieu du palais; l'*l* moyenne, qui s'articule en portant la langue un peu plus bas; c'est la seule que connaissent les Allemands et les Anglais; c'est l'*l* ordinaire du français.

La troisième se prononce en portant la langue plus bas encore et tout près des dents : c'est celle qui s'écrit *gli* en italien, *ll* en espagnol, *lh* en portugais, et en français *l* ou *ll* précédée d'un *i* : soleil, vermeille.

Cette *l* tend à disparaître de la prononciation française. Les Parisiens ne la connaissent pas et la remplacent par un *i* mouillé : *vermei-ie*; et, malgré les efforts désespérés de Littré et de quelques autres, il est à craindre que cette prononciation ne l'emporte.

Les Haguais prononcent cette *l* comme les Italiens, les Espagnols, les Portugais et les Français non parisiens. Pour simplifier, nous représenterons ce son, comme les Espagnols, par deux *ll*

sans les faire précéder d'un *i* : *vermelle*. Autrement nous n'aurions su comment représenter des *ll* mouillées si fréquentes en haguais après les labiales et les gutturales *fllambe*, *glléṛu* (lierre), etc.

Dans les cas rares où les deux *ll* doivent sonner séparément, nous les séparerons par une apostrophe : *mul'lu* (nom d'une plante), *pal'la* «par là».

III

L'*r* a aussi trois prononciations. Le français n'en connaît que deux, qu'il emploie indifféremment l'une pour l'autre : 1° l'*r* du gosier, l'*r* parisienne, le ῥ des Grecs; 2° l'*r* vibrée, préférée par les chanteurs et qui s'articule par la vibration du bout de la langue.

Ces deux *rr* ont leur domaine dans le pays qui nous occupe. Les habitants de Granville, par exemple, ne connaissent que l'*r* vibrée; les habitants de Cherbourg ne connaissent que l'*r* aspirée.

Mais les habitants de la Hague en connaissent une troisième : c'est l'*r* mouillée. Cette *r* n'a peut-être pas toujours été étrangère au français; car on voit dans les anciens textes certains mots constamment écrits par deux *r* et d'autres par une *r*, sans que l'on en comprenne la raison. Cette différence d'orthographe a dû correspondre à une différence de son. Ce qui est positif, c'est que le son de l'*r* mouillée est aujourd'hui étranger aux langues romanes et aux langues germaniques; mais il est d'un emploi très fréquent dans les langues slaves. Les Anglais ont un son qui en est très voisin, l'*r* de *darling*, par exemple; mais le son de l'*r* mouillée est plus fort. M. Joret[1] a mal saisi ce son, qu'il assimile à tort à l'*j* allemand, en prétendant que *r*, dans ce cas, a cessé d'être consonne. Cette *r* mouillée est produite par une légère vibration de la langue à l'entrée de la bouche entr'ouverte. Les Russes l'écrivent par le signe de l'*r* ordinaire suivi du signe qui indique un son mouillé, рь. M. Romdahl l'écrit par *r* ordinaire en lettres grasses. Il y a dans le sanscrit une *r* qui est comptée comme une demi-voyelle et que M. Hovelaque croit identique à l'*r* molle des Russes. Cette *r* se transcrit ordinairement *ṛ* avec un point souscrit. Cette notation me paraît commode et je l'adopte. *R* prend ce son affaibli dans les mêmes cas où *s* prend le son de *z*, c'est-à-dire entre deux voyelles; mais elle le prend aussi lorsqu'elle est précédée d'une consonne qui lui sert d'appui : *Maṛie*, *miṛeux* «miroir», *mouëṛi* «mourir»; *bṛanque*, *gṛujiei*, *pṛune*, etc. Quand il doit avoir le son fort entre deux voyelles, on le double : *tounerre*, comme on double l's en pareil cas.

Marot nous apprend que les courtisans de son temps pronon-

[1] *Mém. de la Soc. de ling. de Paris*, loc. cit.

çaient l'*r* entre deux voyelles comme un *z*. Il fait dire, par exemple, à un bourgeois qui veut « parler le courtisan » :

> O que je sesois bien heuzeu...
> Ha, ma dame la renchézie,
> Ce n'est que votre faschezie, etc.

Dans tous les cas où Marot remplace l'*r* par un *z*, les Haguais prononceraient *ṛ* mouillée. Il est probable, par conséquent, qu'il s'agit de cette *ṛ*, prononcée peut-être avec une certaine affectation.

L'*r* forte, du reste, n'est pas en faveur à la Hague. Quand il y en a deux dans deux syllabes séparées d'un mot, l'une est souvent éliminée : *arbre*, *marbre* sont réduits à *ăbre*, *măbre*. Quelquefois *r* est traitée comme l'*s* de *tempeste;* elle disparaît en allongeant la syllabe, et, au lieu de dire comme en français *marne*, *merle*, *corne*, on dit *mâle*, *mêle*, *cône*. Dans les mots qui sont en *eur* ou en *our* dans le français, l'*r* ne sonne pas quand elle finit le mot : *houneu* « honneur », *amouĕ* « amour » ; mais elle sonne quand elle est suivie aujourd'hui ou qu'elle fut suivie autrefois d'une autre consonne : il *couĕrt*, de « courir », la *couĕr*, autrefois « court », *cortile*, un *bouĕr* « bourg ». On entend également l'*r* dans *tïeitre* « tisser », dans *touĕtre* « tousser » ; mais on ne l'entend jamais à l'infinitif des autres conjugaisons : *aimăĕ* « aimer », *nïé* « noyer », *marchïei* « marcher », *finyn* « finir », *vouli* « vouloir », etc.

Dans certains cas, *r* finale s'assimile à la première consonne du mot suivant : *Par ichyn*, *par ilo*, *par ila* deviennent *pach'chyn*, *pal'lo*, *pal'là*. Quelquefois aussi, mais plus rarement, *ṛ* devient *l* : la Cate*l*ine pour la foire Sainte-Cathe*ṛ*ine.

IV

L'*n* mouillée du haguais est celle qui est figurée en espagnol par *ñ*, en portugais par *nh*, en italien et en français par *gn*. Elle apparaît dans le haguais dans les mêmes cas que dans le français, un peu plus fréquemment cependant.

Les dictionnaires et les grammaires continuent à compter l'*h* aspirée au nombre des lettres françaises; mais le son a complètement disparu de la langue, et les Parisiens ne manquent pas de se récrier quand on fait entendre l'aspiration devant eux. Il en est autrement à la Hague et même à Cherbourg. Là l'aspiration est la règle, et les mots où l'*h* est muette sont tout à fait exceptionnels; ils sont tous de provenance latine : l'*homme*, l'*histoire*, etc. L'*h* s'aspire également au commencement et au milieu des mots; il y a deux aspirations dans *cahuhan*. Aux environs de Cherbourg, l'aspiration est quelquefois si forte qu'elle devient *r* et que *Henriette* se prononce *Renriette*. Dans le *Vocabulaire*, comme l'*h* muette

est l'exception, nous l'écrirons en italique. Toute *h* en romain devra être aspirée.

V

Quand il s'agit de fixer sur le papier une langue qui n'a pas encore été écrite, plusieurs difficultés se présentent.

Les consonnes finales qui ne se prononcent pas dans un mot, mais qui apparaissent dans ses dérivés ou sonnent devant un mot commençant par une voyelle, doivent-elles être écrites?

On dit, par exemple :

Cha a du *gouĕ*, syllabe longue, *ĕ* enclitique; et Ch'est gouĕ*tu*.

Faut-il mettre un *t* à la fin de *gouĕ* : *gouĕt?*

On prononce : le *hamè*, le *russè* « hameau, ruisseau »; mais on dit :

Le hame*l* ou Fèvre, le russe*l* ou Du (Duc)

en faisant sonner *l'* sur *ou*. Cette *l* doit-elle être écrite lorsqu'on ne la prononce pas, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de liaison?

Le russè coule, ou le russe*l* coule?

Il nous a semblé que ces lettres, qui appartiennent réellement au mot, puisqu'elles y apparaissent à l'occasion, que ces lettres latentes, dormantes, devaient être figurées, mais qu'en même temps le lecteur devrait être averti qu'elles ne sont pas prononcées. Nous aurions peut-être dû les mettre entre crochets; il nous a paru plus commode de les mettre simplement en italique.

Nous écrivons donc : hame*l*, russe*l*, couĕr*t*, souĕr*d*, amouĕ*r*, houneu*r*, touĕ*s* (tous, toux).

En haguais, comme autrefois en français, une syllabe terminée par *s*, *x*, *z* est toujours longue; elle est brève dans le cas contraire. Nous conservons donc ces lettres, qui, sans être prononcées explicitement, influent cependant sur la prononciation, mais en les imprimant en italique. Nous gardons également, quoique non prononcés, *s* de la seconde personne du singulier, *nt* de la troisième personne du pluriel, comme caractéristiques orthographiques. Nous respectons encore, pour ne pas trop dérouter l'orthographe de certains mots, *aimăĕ*, *faiṛe*, *taiṛe*, bien que l'on prononce généralement *ai* comme *è* ouvert dans ces mots et qu'il soit bien rare d'y entendre sonner la diphtongue traditionnelle. Lorsqu'il y a une diphtongue bien caractérisée, nous plaçons un accent sur la voyelle accentuée : *tíeitṛe*, *crĕiṛe*, *ráÿne* « grenouille », etc.

Le Haguais fait sonner quelquefois la consonne finale d'un mot

sur la voyelle initiale du mot suivant; mais il le fait avec beaucoup de discrétion, à peu près dans la mesure qu'on y mettait en français au XVII[e] et au XVIII[e] siècle et non aussi souvent qu'on le fait aujourd'hui. Il lui arrive même de faire sonner l'*n* d'une nasale finale sur la voyelle suivante, sans préoccupation de l'orthographe :

Pieisqu'aynchyn *n*-en est «puisqu'ainsi il en est».

Justement *n* et à point, au lieu de : Justement *t* et à point.

De même, par l'attraction d'une *n* voisine, au lieu de : «Noz en est content», noz 'n est content», on dit :

No n 'n est content

et aussi :

Tu n 'n as menti. Vo n 'n avéëz menti.
I n 'n ont menti par leu goule.
(Chanson normande publiée par M. Joret.)

C'est *l* que le Parisien double en pareil cas :

Je ll'ai vu.

Nous aurons occasion de constater ailleurs la prédilection du haguais pour l'*n*.

VI

Il y a, sous le rapport des liaisons, une autre particularité à noter.

On dit :

Tu es (z) un éfãont; j'séim's (z) amyns; vos (z)êtes (z) *h*eureux.

Mais on dira, sans faire la liaison :

J'siei un éfãont, il ont dit cha,

conformément au latin qui n'a pas d'*s* à la première personne du singulier des verbes *sum*, *amo*, etc., ni au nominatif pluriel du pronom de la troisième personne : *illi*, tandis qu'il y a des *s* dans *amas*, *amamus*, *amatis*, *illos*.

Le haguais emploie les lettres euphoniques du français :

L'a-*t*-i veu? Va*s* y vèe, etc.

Il place aussi l'*s* euphonique après *no*, signifiant *on*, devant une voyelle :

No-*s* y va, ou Noz y va.

On peut considérer encore comme euphonique l'*i* que l'on

ajoute au commencement de certains mots lorsqu'on veut leur donner plus d'énergie :

J'n'en ai pas veu *un* seul. — J'en ai veu *iun*, mé.

Ch'est une *orde* bête. — I n'y a rien d'aussi *iord* que chte maison là.

Ce n'est pas ici le seul cas où la prononciation du même mot se modifie suivant le degré d'énergie qu'on veut lui donner :

No n'l'a *pas* enco trouvâée? — J'siei seû, mé, qu'no n'la r'trouv'ra *pâĕ*.

Lorsque dans une phrase il y a plusieurs syllabes muettes de suite, on ne prononce qu'une partie des *e* muets, dont on se fait comme des points d'appui, mais que l'on choisit presque à volonté :

Je ne me le suis pas dit,

par exemple, se prononce à volonté :

Je n'me l'síei pas dit, ou J'ne m'le síei pas dit.

On applique ce procédé à des mots, à des phrases. Ainsi on peut dire à volonté : *Coumenchiei* ou *c'menchiei; quemyn* ou *qu'myn; peut-être* ou *p't-être; mes éfãonts* ou *m's éfãonts; ses amyns* ou *s's amyns*, en prononçant, dans le dernier cas, la première *s* forte et la seconde faible. *Vous* se prononce de plusieurs façons, suivant les cas : *Vouĕs*, *vous*, *vos*, *os*, *ouĕs*, etc.

La haguais a un mot dans lequel on entend le double *zz*, non pas à la façon italienne comme dans *razzia*, mais le double *zz* français : *rouzzeu* « la fouine ».

VII

Il ne sera pas hors de propos de rapprocher la prononciation actuelle du haguais de la prononciation du français au XVe et au XVIe siècle :

Au se prononçait uniformément *âou*, nous disent Palsgrave et les grammairiens du XVIe siècle. Il n'y avait à cela qu'un petit nombre d'exceptions.

Ai se prononçait généralement *ái* diphtongue, avec l'accent sur l'*á* : *fráise*.

An se prononçait *an-on* (*ãon*) en diphtonguant la nasale.

O se prononçait *ou* devant les nasales : *doune* et non *donne*.

Dans *eau* on entendait une triphtongue : *e* ou *i-a-ou*. On prononçait *ouesiaou* « oiseau » avec diphtongue et triphtongue.

Eu se prononçait généralement comme une voyelle simple.

Ea se prononçait en diphtongue faible en appuyant légèrement sur l'*e* : *Jeán*.

H est généralement aspirée, et l'aspiration est forte.

On prononce *pein-ne* avec diphtongue forte; on prononce *tchiin* « chien », *ooucun* « aucun », etc.

Les indications que donne Palsgrave, entre autres, sur la prononciation du français de son temps, sont presque toujours identiques à celles que nous donnons sur la prononciation du haguais d'aujourd'hui.

Cette fidélité à la tradition dans la partie de la prononciation que nous pouvons vérifier nous autorise à croire à une fidélité semblable dans la partie sur laquelle nous n'avons pas de renseignements. On ne s'expliquerait pas, entre autres, comment, étant parti de l'*a* latin, le haguais aurait accepté l'*e* comme le français dans une quantité considérable de verbes, de substantifs et d'adjectifs et serait ensuite retourné à l'*a*, tandis que l'influence des villes voisines aurait dû l'entretenir ou même le pousser dans le sens contraire. Si M. Joret peut nous fournir quelques faits à l'appui de son hypothèse, nous ne demanderons pas mieux que de nous incliner. En attendant, nous persistons à croire que c'est l'*á* d'*amare* qui persiste dans *aimáĕ*.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS.

á, *ĕ*, *í*, *ó*, *ú*, premières voyelles d'une diphtongue forte.

é, *è*, *e*, comme en français, *ĕ* rapide, *ĕ* enclitique.

y, ì grave.

ãon, an-on; *ē*, en; *ỹ*, yn; *oũ*, oun; *ũ*, un; *eũ*, eun, nasales.

h aspirée, *h* muette.

ll, sans être précédée de *i*, *ll* mouillée (jamais *ye*).

l'l, *l* prononcée double, comme dans *illusion*.

r ordinaire, *ꝛ* mouillée.

Les italiques caractérisent les lettres dormantes, qui indiquent la prononciation de la voyelle précédente et sonnent quelquefois sur la première voyelle du mot suivant :

Dans russe*l*, *l* est muette; mais elle indique que l'*e* précédent est ouvert; dans vuĕu*x*, *x* indique que la syllabe finale est longue, etc.

Jean Fleury.

(*A suivre.*)

OBSERVATIONS

DE

GRAMMAIRE LATINE.

1° DÉSINENCES MOYENNES CONSERVÉES DANS LE VERBE LATIN.

Parfait en *-i* (*-ei*).

La désinence de la 1re personne du singulier du parfait latin ne peut pas être rapprochée de celles que montrent les langues sœurs. Il est clair que *dedi*, *tutudi* (anciennement *dedei*, *tutudei*) contiennent un autre suffixe que celui qu'on aperçoit dans le sanscrit *tutoda*, le bactrien *vaeδa*, le grec *οἶδα*, et qui est tombé dans le gothique *nam*, *vait*. C'est pour cela qu'on a essayé d'expliquer par des combinaisons plus ou moins ingénieuses, mais toujours très problématiques, comment serait né cet *-ei* singulier et qui ne se rencontre qu'en Italie. Voyez Corssen, *Vocalismus*, etc., I, 617, et les divers savants cités par lui, comme Bopp, Curtius, Aufrecht, Schleicher; Brugman, *Morphol. Unters.*, III, p. 37, note; Leo Meyer, *Gr. Aoriste*, p. 13. Cependant la chose peut s'être passée d'une manière assez simple. La forme *tutudi*, si elle offre des obstacles sérieux à un rapprochement avec le parfait actif des autres langues indo-européennes, est littéralement le même mot que le sanscrit *tutude*, 1re personne du singulier du parfait MOYEN, formation régulière du sanscrit et du bactrien et qui nous ramène à *tutud-Ai* pour forme primitive de la langue mère. Le grec, bien que faisant commencer le suffixe par la consonne *m* — comparez *δέδομαι* au sanscrit *dade* — a cependant la même vocalisation de la désinence, le phonème *-Ai*. D'ailleurs, l'accord affirmé entre le latin *tutudei* et le sanscrit *tutude* ne se borne pas à la désinence, il porte aussi sur la racine. Certes, le latin a perdu, pour la plupart, on n'en peut douter, ces différences tranchées qui séparaient à l'origine les formes fortes et faibles, ou plutôt l'état renforcé, l'état plein et l'état menu[1] soit de la racine, soit des suffixes, et souvent

[1] M. de Saussure lui a donné le nom d'«état réduit», conformément à la

c'est chose assez compliquée et difficile, sinon impossible, de déterminer avec précision la valeur exacte de tel phonème latin. Cependant dans plusieurs cas il y a certitude sur ce point, et toutes les fois qu'on a des données positives à l'égard de la syllabe radicale du parfait latin, il faut avouer qu'on n'y pourra reconnaître que l'état menu de la racine, juste comme dans le duel et le pluriel du parfait actif et dans tout le parfait moyen des autres langues de notre famille. *Tutŭdi* nous représente le même état de la racine que le sanscrit *tutudiva*, *tutudima*, *tutudus* (duel et pluriel de l'actif), *tutude*, *tutudishe*, etc. (parf. moyen), le grec *ἴσ7ον*, *ἴσμεν*, le gothique *vitu*, *vitum*, *vitun*, état entièrement différent de celui que montrent *tutoda*, *οἶδα*, *vait*. Comme *tutŭdi*, de même *pupŭgi*, l'ancien *scicĭdi*, *dedi* et *steti* (comparez le sanscrit *dade* et *tasthe*) ont la forme faible de la racine; c'est ainsi qu'il faudra expliquer aussi *pepĕri*, *tetĭgi*, *cecĭdi*, car si leur racine était forte ils montreraient des voyelles longues, comme en grec *πέφηνα*, *ἔᾱγα*, et tous les verbes dont la voyelle radicale est *ă* = *A* primitif. Et quant aux formes douteuses, comme *momordi*, *memĭni*, bien qu'elles puissent être expliquées autrement, elles suivent sans contrainte l'analogie des autres, car *momordi* est exactement le reflet de *mamṛde* primitif, comme le confirme par exemple *mṛti* = *mors* (de Saussure, *Syst. prim.*, p. 15), et *memĭni*, au lieu de **memni* qu'on attendrait, ne peut surprendre dans une langue qui aime tant à interrompre un groupe consonantique par des voyelles presque muettes, comme *drachŭma*, *Alcŭmena* = *δραχμή*, *Ἀλκμήνη*, comme *balĭneum* = *balneum*, comme *columna* (diminutif *columella*) doit avoir été prononcé aussi *columĭna*. Les parfaits sans réduplication, comme *fēci*, *ēgi*, *vēni*, ne prouvent ni pour ni contre; en outre, leur origine est entourée de trop de difficultés pour qu'on puisse opérer avec eux.

Mais comment l'-*ei* de la désinence est-il issu d'un *Ai* primitif? M. de Saussure, dans son beau livre sur le système primitif des voyelles, a consacré quelques pages à constater la concordance générale du grec et du latin à rendre l'*A* par *ă*, comme *acus*, *acies* et *ἄκρος*, *ago* et *ἄγω*; la page 56 contient aussi de pareils exemples pour l'*A* contenu dans les diphtongues *αι*, *ae* (anc. *ai*), comme *σκαιϜός* et *scaevus*, *αἰϜών* et *aevum*. Ainsi on ne peut nier la justesse de la loi formulée ainsi. Cependant il faut observer que dans les mots comparés contenant le phonème *ae*, cette diphtongue est placée dans la première syllabe. Dans toute autre, le phonème *Ai* n'est pas représenté par *ai* (*ae*), mais par *ei* (ī),

théorie défendue par lui avec talent, que les formes faibles sont nées des formes pleines et sont postérieures à celles-ci. Comme j'ai des doutes à ce sujet, je préfère employer un terme neutre et qui ne préjuge rien.

ou plutôt l'*ai* s'y est changé en *ei*. C'est ainsi qu'en vieux latin *cecidei* est le parfait de *caido*, qu'on y forme *ineiquos* d'*aiquos*, *exeistumare* d'*aistumare*, que le mot grec Ἀχαιϝοί se transforme en *Acheivei*. En latin classique, d'une part *ai* s'est adouci en *ae* (*caedere*, *aequus*, *aestimare*), d'autre part *i* alterne avec l'ancien phonème *-ei* et finit par le remplacer (*cecīdi*, *inīquus*, *exīstimare*, *Achivi*). C'est en vertu du même principe que le datif singulier de la 3ᵉ déclinaison finit en *-ei*, comparez *nōminī* au sanscrit *nāmne*, c'est-à-dire *nāmn-Ai* primitif, comme les datifs infinitifs grecs ἔμμεναι, λῦσαι le démontrent. De même le génitif et le datif singuliers de la 1ʳᵉ déclinaison en *-ae*, anciennement *āei* (comme *mensaei*, *vitaei*), se rapprochent des formes sanscrites en *-āyai*, bactriennes en *-ayai*, qui fonctionnent comme des datifs, et, dans les livres liturgiques de l'ancienne littérature des Hindous, les brâhmaṇas, aussi comme des génitifs et des ablatifs. En retour, les composés qui ont retenu l'*ae* de la première syllabe de leur second membre (comme *excaecare*, *adaequare*) prouvent par cela même qu'ils se sont formés après coup dans une période où la loi susdite n'avait plus d'effet, probablement parce que *ai* ayant changé de prononciation était déjà devenu *ae*. Mais ce n'est qu'un argument de plus pour établir que les formations antérieures, contenant *ei* dans une syllabe suffixale, *peuvent* refléter *Ai* primitif. Quant à la 1ʳᵉ personne du parfait latin, cette possibilité devient presque certitude, car l'identité de *dedi* = *dade*, de *tutudi* = *tutude* saute presque aux yeux.

Un doute subsisterait quant à la solidité de ce résultat, si nous passions sous silence la 2ᵉ personne *tutudistei*, *dedistei*, dont l'*ei* ne saurait *a priori* se séparer du même phonème dans la 1ʳᵉ personne. Ici le parallélisme entre les formes moyennes du sanscrit, du bactrien, du grec et la forme active du latin ne peut être affirmé à coup sûr. D'un côté, l'état faible de la racine et la vocalisation de la désinence l'appuient, mais de l'autre côté la différence des consonnes s'y oppose; comparez les suffixes du sanscrit *tutudishe*, *dadishe*, grec δέδοσαι, κέκλισαι, avec *tutudistei*, *dedistei*. De deux choses l'une, ou *stei* latin est né après le départ du foyer commun, ou c'est une désinence de la langue mère qui n'est conservée qu'en Italie. M. Brugman (*Morphol. Unters.*, III, p. 27, 37) s'est prononcé pour la première alternative et dans le cours d'un article intéressant sur la contamination et l'assimilation opérée en latin entre des formes appartenant au système de l'ancien aoriste et celles qui ont toujours appartenu au parfait, il voit dans *vidisti* une forme aoristique, issue de l'analogie du pluriel *vidistis*, qui est identifié, autant qu'il est admissible, avec le sanscrit *avedishṭa*. Sur ce modèle seraient faits *dedisti*, *tutudisti* et les autres 2ᵉˢ personnes avec réduplication. Mais cette théorie,

quelque ingénieuse qu'elle soit, n'est pas la seule possible et n'explique pas l'origine du phonème *ei* dans *vidisti(ei)*. On pourrait avec autant de raison défendre la priorité des formes redoublées comme ayant servi de modèle à *vidisti*. Et il me semble qu'en adoptant cette hypothèse on obtiendra une solution plus vraisemblable que celle de M. Brugman. Nous avons vu que 1° la forme faible de la racine, 2° la voyelle de la désinence sont de nature à faire passer *tutudisti* pour une forme du moyen ancien. Restent les consonnes *st*. Elles font penser naturellement à la désinence de la 2° personne du singulier du parfait de l'*actif* en sanscrit, bactrien, grec, gothique; comparez *vettha*, *tutoditha*, *daditha*, bactrien *daδāθa*, grec *ϝοῖσθα*, gothique *namt*, *magt*. Pour la mettre d'accord avec *-stei* latin, il faudra admettre : 1° qu'à côté de *-thA* la langue mère avait une désinence synonyme *-sthA*; 2° qu'il en existait aussi une forme moyenne -(*s*)*thAi*, qui serait à -(*s*)*thA* de l'actif ce qu'*Ai* médial de la 1re et de la 3e personne est à *-A* de l'actif. Ni la première proposition ni la seconde ne manquent de confirmations tirées de l'analogie et d'indications de diverse nature, mais les preuves décisives font défaut. Aussi je ne veux rien décider, et la question embrasse trop pour être traitée à fond dans ce peu de lignes.

En résumant, je poserai les deux thèses que j'ai cherché à défendre :

1° La première personne du parfait latin en *-i* (*ei*) est la continuation de la 1re personne du parfait *moyen* proethnique.

2° Pour la 2e personne du singulier du même parfait, une pareille origine ne peut pas être admise avec le même degré de certitude, quoique pour le moment cette solution soit la moins improbable de toutes.

Singulier de l'impératif en *-re*.

Je ne sais si l'on a déjà rapproché les impératifs latins comme *loquere*, *sequere* des impératifs grecs comme *ἕπεο ἕπου* = **ἕπεσο*. Tout y est conforme en effet, et il n'y a pas lieu de voir un obstacle dans l'*o* final grec, qui, dans les formes latines, est reflété par *-ĕ*, vu que le latin lui-même nous donne un exemple certain d'*ŏ* primitif final changé en *-ĕ*. L'ancien nominatif *ipsus* se prononça et s'écrivit plus tard *ipsĕ*, après que l'*s* finale fut tombée; pareillement *iste*, *ille* = *ollus*.

D'autre part, essayer d'expliquer l'impératif en *-re* par l'*r* caractéristique du passif latin est une tentative beaucoup plus risquée, qui se heurte contre les lois les mieux constatées de notre science.

Quant à la 2ᵉ personne du présent *loqueris*, *sequeris*, etc., celle-ci ne peut pas être expliquée non plus par l'*-r* du passif, car pourquoi l'*s* hypothétique, dont cette *r* serait née, serait-elle restée immuable dans cette forme, quand elle se changeait dans toutes les autres? S'il m'est permis de hasarder une conjecture, douteuse, j'y consens, mais pourtant plus probable que la théorie de l'*r* = pronom réfléchi *se*, je suppose que *loqueris*, *sequeris* ont été formés par analogie, résultat de l'équation *loqueris* : *loquere* = *agis* : *age*. Dans la langue parlée, la 2ᵉ personne du singulier de l'impératif est employée assez souvent pour être en état d'exercer une telle influence sur la même personne de l'indicatif.

2° *TIS*, 2ᵉ PERSONNE DU PLURIEL.

Le latin termine constamment la 2ᵉ personne du pluriel en *-tis*, pendant que les langues sœurs ont la même désinence sans *s* finale. D'autre part *-tis* est phonétiquement identique avec le sanscrit *tas* et *thas*, bactrien *to*, gothique *ts*, désinences du DUEL; comparez le latin *estis* avec le sanscrit *sthas* (3ᵉ pers. *stas*), bactrien *sto*; le latin *emĭtis* avec le sanscrit *namathas* (3ᵉ pers. *-tas*), gothique *nimats*. Le latin aurait-il conservé là un ancien duel, modifié dans sa valeur syntaxique? Le besoin de séparer par des formes distinctes l'indicatif de l'impératif, autrement homophones, puis le parallélisme entre *legite* et *legitis*, comparés à *lege* et *legis*, sont des raisons qui pouvaient pousser à cette conservation de la forme et à cette modification du sens.

3° *TENDISTI*, *TENDISTIS*, *TENDERANT*.

De *tendere* le parfait correct est *tetendi*. Cependant il semble qu'une forme abrégée sans réduplication ait aussi existé, tout en étant repoussée par les grammairiens. Aussi ne se trouve-t-elle qu'assez rarement chez nos auteurs. Du reste, il va sans dire que les poètes seuls peuvent livrer la trace certaine de ce parfait proscrit; car, en prose, comment prouver par des raisons convaincantes la justesse d'une leçon comme *tenderant* au lieu de *tetenderant*, quand même elle serait appuyée de tous les manuscrits? Or, je connais deux exemples en poésie dans lesquels le parfait sans réduplication est confirmé et par le mètre et par le sens. L'un de Sénèque le tragique, *Hercules furens*, 538 :

> Et qua plena rates carbasa *tenderant*
> Intonsis teritur semita Sarmatis.

«là où des vaisseaux avaient déployé leurs voiles pleines, il y a un chemin [de glace] foulé par des Sarmates barbus». L'autre

de Properce, IV, VIII, 37 (les chiffres sont donnés selon l'édition Teubnér. de M. Keil). Dans ce passage, le poète maudit avec assez d'esprit le rival qui lui a tendu un piège pour séduire sa maîtresse :

> At tibi, qui nostro *tendisti* retia lecto,
> Sit socer æternum nec sine matre domus.

Mais les grammairiens ont réussi à faire remplacer ici ce *tendisti* récalcitrant à leur grammaire par *nexisti*, leçon acceptée de nos jours, à ce qu'il semble, par la plupart des éditeurs; à tort, si je ne me trompe. Non seulement tous les manuscrits nous offrent *tendisti*, mais, ce qui est plus fort comme argument, le mot *nexisti* n'est pas ici à sa place : *nectere rete* ne peut que signifier «fabriquer un piège en combinant les fils qui le composeront», exactement comme on dit *nectere coronam*, «faire une guirlande de fleurs ou de feuilles», *nectere laqueum*, «nouer un nœud»; mais dans notre passage il nous faut l'expression de la pensée «tendre un piège». D'ailleurs Properce lui-même défend la leçon traditionnelle. Dans une autre élégie il emploie la même image, III, XXX (XXXII), 20 : *Tendis iners docto retia nota mihi.*

Il me reste à indiquer un troisième passage d'où le même parfait a été expulsé entièrement par les puristes. Dans le livre second de l'*Énéide*, l'astucieux Sinon, après avoir gagné la confiance des Troyens trop crédules, va satisfaire leur curiosité au sujet du mystérieux cheval de bois. On a résolu de lever le siège et de repartir pour la patrie. Mais les dieux courroucés ne le permettent pas, des vents contraires et des tempêtes retiennent les Grecs au rivage funeste de la Troade. On consulte Apollon, qui donne cette réponse (*Æn.*, II, 116 et suiv.) :

> Sanguine placastis ventos et virgine cæsa
> Cum primum Iliacas, Danai, venistis ad oras :
> Sanguine quærendi reditus animaque litandum
> Argolica.

Il n'est pas douteux que le sang versé la première fois ne soit celui d'Iphigénie, immolée, comme tout le monde sait, en Aulide *avant le départ* pour la Troade. Comment donc ce sang peut-il être représenté comme ayant été versé après l'arrivée, *cum primum Iliacas venistis ad oras?* Une erreur si grave ne peut avoir été commise par un poète du temps d'Auguste, à plus forte raison par Virgile. Car, s'il avait voulu dire «pendant le trajet d'Argos à Ilion», au lieu de *venistis*, on attendrait *veniebatis*, exigé par la syntaxe. A vrai dire, ce n'est pas le poète qui est en faute. Virgile avait écrit sans doute :

> Cum primum Iliacas, Danai, *tendistis* ad oras :

«la première fois que vous avez cherché à gagner la Troade»,

car *tendere* est le mot juste exigé par le contexte et irréprochable du côté de la latinité. Ce sont les grammairiens latins, les interprètes de l'Homère romain, les rhéteurs qui l'étudiaient, les maîtres d'école qui l'expliquaient à leurs disciples qui ont fait disparaître la main de l'auteur. En changeant *tendistis*, forme irrégulière, en *venistis*, ils ont créé une leçon absurde, mais néanmoins adoptée par tous au point d'éliminer entièrement la vraie.

Amsterdam, janvier 1883.

J.-S. SPEIJER.

NOTE ADDITIONNELLE. — Le changement qu'a subi *ae* latin dans les syllabes non initiales est déjà en partie indiqué dans le livre de M. L. Havet, *de Saturnio Latinorum versu* (p. 27), où il est démontré aussi que ce n'est qu'un cas particulier d'une loi générale selon laquelle *ă* primitif se change en *ĭ* (*ĕ*) dans les syllabes médiales des mots. — On m'a fait observer aussi que, quant au lat. *tis* = scr. *thas*, la même opinion a déjà été émise par M. Baunack, *Studien* de Curtius, X. S'il en est ainsi — ce que je ne puis vérifier, n'ayant pas présentement ce livre à ma disposition, — cette coïncidence peut prouver quelque chose pour la vraisemblance de l'hypothèse.

ÉTYMOLOGIES.

Igitur.

Le plus ancien emploi que nous connaissions de cet adverbe est celui des Douze Tables : SI IN IVS VOCAT, NI IT, ANTESTAMINO. IGITVR EM CAPITO. En ce passage, *igitur* signifie «alors». On peut rapprocher ce que dit Festus (p. 105) : «*Igitur* nunc quidem pro completionis significatione valet, quæ est *ergo*. Sed apud antiquos ponebatur pro *inde* et *postea* et *tum*.» — Rappelons aussi, avec Nonius, qui explique *igitur* par *postea*, le passage de Plaute, *Amphitryon*, I, 1, 54 : «Sin aliter sient animati, neque dent quæ petat, Sese igitur summa vi virisque eorum oppugnatum ire oppidum.»

Ce ne sont pas là les seuls exemples où *igitur* soit employé comme adverbe de temps. Plaute (*Most.*, II, 1, 32) : «Miserum est opus, Igitur demum fodere puteum, ubi sitis fauces tenet.» *Id.* (*Cas.*, II, II, 39) : «Mox magis cum otium mihi et tibi erit, Igitur tecum loquar.» *Id.* (*Mil.*, III, 1, 177) : «Quando habebo, igitur rationem mearum fabricarum dabo.» Et plusieurs autres.

Des deux significations «alors» et «donc», la première est sans aucun doute la plus ancienne. On voit souvent une particule de temps devenir particule déductive; mais le contraire ne se rencontre point. Nous disons en français : «Alors vous ne voulez pas?... Que faut-il faire alors?» L'adverbe *donc* (cf. *adonc*) a commencé par exprimer une idée de temps. *Rois*, 2 : «Heli qui dunc ert evesques.»

Pour cette raison nous ne saurions admettre l'explication de M. Pott, qui suppose que *igitur* est un adverbe d'origine verbale, et qui l'explique par *id agitur*[1]. Nous décomposons le mot en deux parties. La première est pour un ancien *ekei*, locatif du pronom *eko*, si fréquemment employé en osque. La gutturale forte s'est affaiblie enre les deux voyelles, comme dans *triginta*, *vigesimus*, *digitus*. A cet adverbe *ekei* est venue se joindre la même syllabe *-ter*, *-tur*, que nous avons dans *prop-ter*, *præ-ter*, *circi-ter*, *simi-tur*, laquelle paraît souvent ne servir qu'à mieux accuser la nature adverbiale du mot. Déjà avant cette adjonction, la langue avait abrégé la voyelle finale de *ekei* : cf. *benĕ*, *malĕ*, *antĕ*, *domĭ*, *herĭ*.

[1] *Recherches étymologiques* (2ᵉ éd.), I, 133. Cf. *Wurzellexicon*, III, 384.

Mais d'où vient l'*u* de la dernière syllabe? Il vient de l'indécision de la prononciation latine dans les syllabes finales. C'est ainsi qu'on a *legi-mus* en regard du dorien λέγο-μες, *legi-tur* en regard de l'osque *vinc-ter*, de l'ombrien *her-ter* (mais on a, d'autre part, en ombrien, *emantur*); *dedro* à côté de *dedere; censuere* à côté de *censuerunt; auger* à côté de *augur*, etc. Des raisons d'harmonie ont sans doute fait préférer l'*u* dans *igitur*, dont la composition ainsi que la signification primitive ont peu à peu été oubliées.

Aveo et sa famille.

La famille de *aveo* n'a pas encore été entièrement reconnue et classée. C'est un de ces verbes à signification morale dont le sens précis est assez difficile à marquer exactement, parce que nous le voyons continuellement changer de nuance. Cependant il semble que l'acception première soit «être dispos, se réjouir»; de là «être en appétit, désirer». Aulu-Gelle (XIX, 7) fait remarquer que le poète Lævius, qui vivait au temps de la jeunesse de César, emploie *avens* au sens de *libens*. Le rhéteur Claudius Mamertinus, qui avait été salué des mots : «Ave, Consul amplissime», par l'empereur Julien, lui répond (*Gratiar. act. ad Julian.*, 29) : «Aveo plane, Imperator, et avebo. Neque enim eventus esse potest optati hujus ambiguus, cum is avere jubeat, qui jam fecit ut averem.» — C'est en ce sens qu'il faut entendre l'impératif *ave*, qui répond exactement à la signification du grec χαῖρε. — L'acception «être en appétit, désirer» est la plus fréquente. Cic. (*Att.*, I, 15) : «Aveo scire quid agas.»

Avidus prend part à la variété des significations de *aveo*. Il a d'abord signifié «qui se plaît à, qui est porté vers». (Liv. XXII, 21) : «Hispanorum inquieta avidaque in novas res ingenia.» De là le passage au sens d'«avide» était aisé. Cic. (*Phil.*, V, 8) : «Avidus in pecunias locupletum.» La construction avec le génitif (avidus laudis, opum) ou avec l'infinitif (avidus cognoscere amantem [Ovide, *Met.*, X, 472]) n'a pas besoin d'explication. Sans régime aucun, *avidus* signifie «avide»; c'est aussi le sens de son congénère *avārus*.

Lucrèce a employé *avidus* en trois passages qui ont beaucoup embarrassé les traducteurs. Le poète, dissertant sur l'étendue du monde, dit qu'une grande partie du globe terrestre est inhabitée (V, 2):

> Principio quantum cæli tegit impetus ingens,
> Inde *avidam* partem montes silvæque ferarum
> Possedere, tenent rupes vastæque paludes,
> Et mare, quod late terrarum distinet oras.

Lachmann a corrigé en *aliquam;* correction peu heureuse. Nous

retrouvons le même adjectif (II, 1064) dans un endroit où il est question de la pluralité des mondes.

Quare etiam atque etiam tales fateare necesse est
Esse alios alibi congressus materiai,
Qualis hic est, *avido* complexu quem tenet æther.

Avido complexu signifie ici «large embrassement». La même expression revient V, 471, où Lucrèce parle de l'éther qui enveloppe le globe.

Sic igitur tum se levis ac diffusilis æther
Corpore concreto circumdatus undique flexit,
Et late diffusus in omnes undique partes
Omnia sic *avido* complexu cetera sæpsit.

Dans ces trois passages *avidus* signifie «grand, large». Il faut remonter au sens primitif de *aveo* pour comprendre comment l'adjectif est arrivé à cette signification, par l'intermédiaire des sens «copieux, abondant». Comparez certains emplois de *benignus* et *largus*. Peut-être faut-il aussi comprendre de cette façon l'adverbe *avide* dans les locutions *avide esurire*, *avide se replere cibo*. Cf. Cic. (*Att.*, XII, 41) : «Avide sum affectus de fano», dans un passage où il veut dire qu'il est très préoccupé de la construction d'un sanctuaire qu'il a l'intention d'élever.

Je viens maintenant à un dérivé de *avidus* : le verbe *audeo*.

Audeo vient de *avidus* comme *ardeo* vient de *aridus*. La contraction est la même que dans *lautus*, *fautor* (pour *lavitus*, *favitor*). Le sens «être porté vers» perce encore dans ce vers de Virgile (*Æn.*, II, 347) :

Quos ubi confertos audere in prœlia vidi.

Quelquefois *audeo* signifie simplement «consentir à, vouloir». Plaute (*Men.*, II, II, 40). *Men.* Dic hominem lepidissumum esse me. *Pen.* Ubi esuri sumus? *Men.* Dic modo hoc quod ego te jubeo. *Pen.* Dico, homo lepidissume. *Men.* Ecquid *audes* de tuo istuc addere? *Pen.* Atque hilarissume.

C'est en ce sens que *audeo* est entré dans la locution *sodes*, pour *si audes*[1], qui veut dire «si tu y consens, si tu veux bien». Hor. (*Ep. ad Pis.*, 438) :

Quintilio, si quid recitares, Corrige, *sodes*,
Hoc, aiebat, et hoc.

Id. Sat., I, IX, 40.

Si me amas, inquit, paulum hic ades. — Inteream, si
Aut valeo stare, aut novi civilia jura,
Et propero quo scis. — Dubius sum quid faciam, inquit,
Tene relinquam, an rem? — Me, *sodes*. — Non faciam, ille.

[1] Cf. *sis* pour *si vis*.

Joignons ici un passage de Lucrèce (VI, 1070) où *audeo* est employé en parlant de l'eau qui se mêle sans difficulté au vin, tandis que la poix et l'huile répugnent à ce mélange :

> Vitigeni latices aquai fontibus audent
> Misceri, cum pix nequeat gravis et leve olivum.

Dans tous ces exemples, *audeo* signifie «être disposé à, se prêter à». Plus tard, ces significations ont fait place au sens «oser», lequel s'est communiqué à *audax* et *audacia*.

Je viens maintenant à un verbe qui appartient, selon moi, à la même famille : je veux dire le verbe *gaudeo*[1]. L'affinité du sens est manifeste. Mais comment expliquer le *g* initial? La transition est fournie par la forme *have*, qui se trouve souvent dans les inscriptions et dans les manuscrits, et qui n'est pas une altération de l'orthographe, mais qui représente au contraire la vraie prononciation. Quintilien (I, 6) reprend un savant de son temps qui affectait de dire sans aspiration et en allongeant la dernière voyelle *avē :* la vraie prononciation était *havĕ.* Cette aspiration initiale a fini par s'affaiblir et par disparaître, comme cela est arrivé dans d'autres mots, tels que *aruspex*, *olus*, *arena*, *ēres*, *ædus*, *erciscere*[2], *onus*[3], *ira*[4]. Mais à l'origine on sentait le *h* initial, qui tient lui-même la place d'un ancien *g*. Un mot tout semblable est *gilvus*, à côté duquel nous avons *helvus*.

Je ne considère pas toutefois *audeo* et *gaudeo* comme de purs doublets. La différence de la conjugaison, qui nous donne d'une part le participe *ausus* et d'autre part *gāvisus*, prouvent que les deux formes ne sont pas exactement semblables[5]. Nous avons en grec, à côté de *γἄίω* et de *γἄνυμαι*[6] le parfait *γέγηθα* et le verbe *γηθέω* qui présentent deux radicaux, l'un avec la voyelle brève, l'autre avec la voyelle longue; je suppose qu'il y a eu pareillement en latin deux formes différant entre elles par la quantité de la voyelle.

Les inscriptions osques présentent une fois le prénom *Gaavüs*, tandis que d'habitude on a *Gavüs*. C'est le prénom si usité qui en latin se trouve sous la forme *Gavius*, *Gaius*. Je le crois dérivé du verbe *havere* «se réjouir». C'était, on le sait, un nom d'heureux augure.

Pour ne rien omettre, il nous reste à citer le monosyllabe *gau*

[1] Cette parenté a été déjà indiquée, sous forme de conjecture, par Pott (*Dictionnaire étymologique*, I, 648).

[2] V. Corssen, *Aussprache*, I, 107.

[3] Havet, dans ces *Mémoires*, III, 255.

[4] Bréal, dans ces *Mémoires*, III, 253.

[5] Sur les parfaits *ausi* et *gāvīsi*, voy. Priscien, IX, 868. P.

[6] Curtius, *Grundzüge*, n° 122.

[7] Zvetaieff, *Sylloge*, inscript. 57.

employé par Ennius dans le sens de *gaudium*. Ausone, *Techno-pægn. Eidyll.*, 12.

> Ennius ut memorat, replet te lætificum *gau*.

Si ce mot n'est pas un simple jeu du poète, on y peut voir une contraction de la formule consacrée *have*.

Oblucuviasse.

«*Oblucuviasse* dicebant antiqui mente errasse, quasi in luco deorum alicui occurrisse.» — Cette étymologie de Paul Diacre (p. 187) ne satisfera probablement aucun linguiste. Nous avons ici une forme intéressante qui nous révèle, à côté de l'adjectif *obliquus*, une ancienne forme **obluquus*, avec un *u* comme dans *luxus* «démis, déboîté», d'où *luxare*. Cette syllabe se retrouve ailleurs sous les formes *luk*, *lik*, *lok* ou *lek*. Nous l'avons, par exemple, en latin, dans *licinus* et *limus*. Nous voyons qu'elle marque partout une idée de déviation, d'obliquité. Grec *λέχριος* «de travers», *λοξός* (même sens), *λίγξ*, *λίξ· πλάγιος* (Hésychius). Lithuanien *lenkti* «courber». Peut-être faut-il y joindre l'allemand *link* «gauche», bas-saxon *lunk*.

Pour revenir à *oblucuviasse*, il vient d'un substantif **oblucuvium* pour **obluquium*. La métaphore est la même que dans *delirare*, qui signifie «quitter le sillon, dévier de la ligne droite».

Lex.

L'étymologie de ce mot est importante, en ce qu'elle soulève une question de date qui intéresse l'histoire de la civilisation en Italie.

On a expliqué *lex* comme étant la *collection*, la *mise en ordre* : c'est le sens proposé par M. Bücheler[1]. Ou bien l'on a pensé à une racine λεχ «coucher, poser», et l'on a rapproché les mots germaniques comme *ge-setz*, *grund-lage* : c'est l'explication de Pott[2] et de Bugge[3], adoptée par Ihering[4]. Mais je crois que *lex* s'explique d'une manière beaucoup plus simple : de même que chez les peuples sémitiques la loi s'appelle l'Écriture, en Italie elle s'appelle la Lecture. *Lex* est la loi gravée sur des tables et affichée au forum, à la différence de *jus* et de *fas*, qui peuvent désigner la loi conservée par la tradition. Tandis que les mots

[1] *Oskische Bleitafel*, p. 9.

[2] *Wurzelwörterbuch*, I, 159; IV, 609. Pott rapproche l'anglo-saxon *lag* «loi», vieux norois *lög* «positio, statutum», *laga* «ordo».

[3] *Studien*, IV, 206.

[4] *Geist des römischen Rechts*, I, 216.

grecs comme *νόμος*, *θεσμός*, *ῥήτρα* ne supposent pas la connaissance de l'alphabet, le mot italique se rapporte à une époque où l'écriture était déjà en usage. En général, si loin que nous puissions remonter dans le passé de l'Italie, nous voyons les peuples italiotes en possession de l'alphabet, au lieu que, chez les Grecs, grâce aux poèmes homériques, nous entrevoyons encore une époque antérieure.

Il semble que la langue ait conservé le souvenir de ce sens primitif de *lex*. Non seulement elle oppose *lex* et *mores*, mais les locutions *figere leges* et *delere leges* nous permettent de toucher du doigt la signification primitive; car *figere leges* c'est afficher les tables où sont inscrites les lois, et *delere leges* c'est les effacer (*de-linere*).

Ce que nous apprennent les historiens est d'accord avec notre étymologie. Toute proposition de loi devait être mise par écrit, et, avant d'être soumise à l'assemblée du peuple, elle restait publiquement affichée durant trois semaines. Une fois votée, la loi était gravée sur une table d'airain, qui, après avoir été placée pendant un temps au forum, était ensuite déposée aux archives (*tabularium*).

Cedere, obstare.

On a élevé quelquefois des doutes sur l'étymologie du verbe français «ôter» = *obstare*. Littré, qui cite *obstare* et *haustare*, ne se prononce pas nettement. Cependant nous avons en latin une association d'idées toute pareille. Le verbe *cedere* veut dire : 1° se retirer, 2° céder, accorder. Dans ce passage de Plaute on sent le voisinage des deux sens : «Concedite atque abscedite, omnes de via decedite, Nec quisquam tam audax fuat homo, qui obviam obsistat mihi.» Cf. Cicéron (*Mil.*, 34) : «Ego cedam atque abibo.» Se retirer devant quelqu'un, lui laisser le passage libre, est devenu le symbole de toute concession, et les verbes neutres *cedere*, *concedere* sont devenus à la longue verbes actifs, signifiant «accorder» : «Cedere victoriam hosti.» Inversement, barrer le passage est devenu le symbole de toute opposition, et le verbe neutre *ob-stare* a donné un verbe actif signifiant «prendre, enlever» : «Je lui ai ôté toute retraite; il m'a ôté mes moyens de vivre.»

Aufero, aufugio.

Ces deux verbes, à cause de leur préfixe, ont beaucoup occupé les linguistes : on a pensé au sanscrit *ava*. Mais c'est bien la préposition *ab* ou *ā* qui est renfermée dans ces mots (cf. *abstuli*, *ablatum*). L'*ā* a subi la diphtongaison en *āu* comme *Lārentia* est devenu *Laurentia*. Ce changement de l'*a* en *au* a déjà commencé

d'être étudié par Schuchardt (II, 318). Il est surprenant que les linguistes modernes aient tenu si peu de compte du témoignage de Cicéron (*Orat.*, 47), qui paraît avoir été témoin du changement de prononciation : «Quid si etiam *abfugit* turpe visum est; et *abfer* noluerunt, *aufer* maluerunt?»

Ærumna.

Paul Diacre, p. 24 : «*Ærumnulas* Plautus refert furcillas, quibus religatas sarcinas viatores gerebant. Quarum usum quia Gaius Marius rettulit, *muli Mariani* postea appellabantur. Itaque ærumnæ labores onerosos significant.» Il n'y a point de raison pour révoquer en doute cette explication. Une expression analogue en français est le mot *travail*, qui désignait, comme on sait, une entrave.

Deux homonymes latins.

Velum «voile de vaisseau» est pour *vex-lum*, comme l'expliquent déjà les anciens et comme l'indique le diminutif *vexillum*. Il vient de *vehere*. Mais *velum* «voile servant à couvrir le corps» est, comme je l'ai montré ailleurs, pour *ves-lum*, de la racine *ves* «habiller», qui a donné *ves-ti-s*.

Vēlox. — Vēlites.

Il y a eu en ancien latin un mot *vĕhēla*, formé comme *medēla*, *sequēla*, *querēla*, et signifiant «transport». Ce mot s'est contracté en *vēla* et a donné un verbe *vēlare* «faire le transport». Varr., *R. R.*, I, 2 : «Dicuntur qui vecturis vivunt, velaturam facere.» Plutarque, *Romul.*, 5 : Τὴν *δὲ πορθμείαν βηλατούραν καλοῦσιν.* De là le nom du Vélabre, à cause d'un passage qui conduisait au Forum. C'est cet ancien mot *vēla* qui a donné l'adjectif *vēlox* «rapide» et le nom des *Vēlites*, littéralement «troupes de transport», car elles n'avaient pas de place fixe dans l'ordre de bataille. *Vēlites* est avec *vēla* dans le même rapport que *equites* avec *equus*.

MICHEL BRÉAL.

ÉTYMOLOGIES NORMANDES.

Anguergoté.

Ce mot du patois du Bessin permet, à ce que je crois, de rectifier une erreur de Diez et de Littré au sujet de l'origine de *gargote*. Comme *a* s'atténue en *e* devant *r* dans le bas-normand, *anguergoté* est pour *angargoté* et composé dès lors de *en* et de *gargoter*. S'appuyant sur le sens de bouillir qu'aurait *gargoter* dans le patois picard, Diez, suivi en cela par Littré, suppose que ce verbe a été formé par onomatopée et il en fait venir, comme substantif verbal, *gargote*. Cette manière de voir a été adoptée par M. Scheler; quant à M. Brachet, il dérive, au contraire, *gargoter* de *gargote*, mais déclare l'étymologie de ce dernier mot inconnue. Je crois aussi que *gargoter* vient de *gargote*, et non *gargote* de *gargoter*, mais je ne pense pas que l'étymologie de *gargote* soit introuvable. *Anguergoté*, qui le renferme, signifie «faire avaler»; on voit par là que si rien dans ce composé ne rappelle le sens de bouillir, il n'est pas difficile d'y trouver celui de gorge ou gosier, car faire avaler, c'est faire passer par la gorge. Or on sait que gorge avait pour équivalent dans l'ancien français *gargate*, it. *gargatta*, v. angl. *gargate*[1], forme que Littré indique aussi comme picarde; *gargote* me paraît tout simplement un doublet de *gargate*, dans lequel le suffixe *att* a été remplacé par *ott*; quant au sens actuel de ce mot, on y serait arrivé, comme on a passé du sens populaire «gorge», de *gurges*, à celui de «mauvaise auberge» qu'a pris *gurgustium*, dérivé de *gurges*.

II. *Arguile*, *créque.*

Le français *argile*, dont *arguile* est l'équivalent dans le patois

[1] Cf. Du Cange : «*Gargata*, guttur, jugulum, it. *gargatta*, nostris *gargate*. *Lit. remiss.* an. 1347 : Interfecerunt dictos duos nuncios... scindendo *gargatam*.» Du Guez donne aussi ce mot, 913 : «The gorge = la gargate.» On le rencontre également dans Wace :

> Od granz culteals et od cuignees
> Lur unt les *gargates* trenchiees.
>
> (*Rou*, v. 1220, édit. Andresen, II, 77.)

du Bessin, vient du lat. *argilla*, it. *argiglia*, port., prov. *argila*; *crèche*, normand *créque*, est dérivé de l'a. h.-a. *kripea* (*kripja*) [1]; le *g* palatal étant devenu *j* (ž) en normand, comme en français, et le *jot* y ayant donné *ch* ou *j*, comme dans cet idiome, suivant en général que la consonne précédente est sourde ou sonore, on s'attendrait à rencontrer dans le normand bayeusain, ainsi que dans le français, *argile*, *crèche*; comment se fait-il qu'on y trouve, au contraire, *arguile*, *créque?* Faut-il admettre que ces formes soient des modifications de *argile* et de *crèche*, et y voir par suite un exemple du changement, improbable dans nos dialectes, mais que certains romanistes n'ont pas cependant été éloignés d'admettre, de *j* et de *ch*, c'est-à-dire des chuintantes, en gutturales? Il n'en est rien, et il n'est pas nécessaire de supposer une modification aussi en désaccord avec les lois de la phonétique normande et d'ailleurs sans analogue dans nos patois, pour rendre compte de ces formes en apparence anomales. L'explication en est beaucoup plus simple.

Parmi les formes dialectales ou anciennes du mot *argile* on en trouve une très fréquente, c'est *ardille*[2], qui ne peut venir directement de *argilla* et qui n'en dérive qu'après avoir été modifiée, je crois, sous l'influence d'un radical *ard*, probablement celtique, qu'on retrouve aussi, à ce qu'il semble, dans *ardoise*. Quoi qu'il en soit, le vocable *arguile* n'est évidemment qu'une modification de *ardille*, amenée par le changement habituel dans le patois du Bessin des dentales en gutturales. Cf. *arguiyon* (*ardillon*), *ingue* (*aide*), etc.[3].

La forme *créque* s'explique tout aussi facilement. Il faut remarquer d'abord que, dans nos patois, ce mot ne s'emploie, à ma connaissance, que dans le sens de creux fait ou non de main d'homme; il n'est donc point nécessaire qu'il dérive d'une racine signifiant proprement *crèche*; aussi je n'hésite pas à le faire venir de l'ags. *crecca*, b.-lat. *creca*, Du C. «crique». Ce mot de *crique* a du reste, on le sait, une des significations habituelles du normand *créque*, celle de «fossé». D'un autre côté, on comprend sans

[1] C'est par une double erreur que, adoptant l'étymologie de M. Brachet, je l'ai fait venir de l'ags. *cribbia*; *cribbia* n'aurait donné vraisemblablement que *crège* et non *crèche*, encore moins *créque*.

[2] «*Ardilha*, argilla, a vetere gallico *ardille*». (Du Cange.)

> En l'*ardille* s'est tooilliez,
> Tant que il estoit toz soilliez.
> (*Ren.*, 3957. Littré, s. v.)

L'enflure sous la selle se resoudra, appliquant dessus de l'*ardille*. (O. de Serres, 933 [*ibid.*].) «*Ardille*, argile, se dit dans l'ouest.» (Comte Jaubert, *Gloss. du centre*, s. v.)

[3] *Mem. de la Société de linguistique*, III, 329, et *Essai sur le patois du Bessin*, 20.

peine comment on a pu passer du sens de *crique* proprement dite ou *anse* à celui de *creux* en général, et comment dès lors l'ags. *crecca* d'où il vient a été adopté pour désigner, dans le Bessin, un fossé.

Capleuze, *chapleuze*, *carpleuze*, *carplouze*, *charpleuze*, *charplouze*, *cherpleuze*.

Capleuze, **chapleuze* «chenille», dans le patois du Bessin. Rapprochant ce mot de l'ang. *caterpillar* et croyant que la chenille s'appelait réellement, dans certaines parties de la Normandie, comme on le lit dans le Dictionnaire de Littré, *catte* ou *chatte velue*[1], j'ai fait venir *capleuze* de *catta pilosa*[2]; il y a à cette dérivation une difficulté à laquelle je n'ai pas d'abord pensé et qui la rend inadmissible. On ne voit pas, en effet, comment *catte* se serait atténué en *ca*(*cha*); on ne voit pas surtout comment ce radical aurait pu donner *car* (*char*), forme que j'ignorais ou que je n'avais pas remarquée quand je proposai *catta* comme l'étymologie du premier élément de *capleuze*; c'est ailleurs qu'il faut en chercher l'origine. Édel. du Méril, suivi par Corblet, Décorde, etc., partant de la forme *carpleuze*, a expliqué ce mot par «chair velue», ce qui ne soutient guère l'examen, *caro* n'ayant point donné *car*, mais *chai* (*ché*) dans nos patois[3]. Ce n'est pas aussi de *caro* qu'il faut tirer *car* (*ca*); ce premier élément de *carpleuze* ou *capleuze*

[1] Au mot *chenille*, on trouve *chatte peleuse*, et au mot *pelouse*, *catte peleuse*. On rencontre l'expression *chatte peleuse* dans Cotgrave, mais comme le nom du charançon «weevel» (weevil). Métivier, dans le *Glossaire du patois de Guernesey*, donne *catte pelaeure*; je n'ai jamais entendu cette expression et aucun des Normands que j'ai consultés ne la connaît. Voici d'ailleurs comment on appelle la chenille dans les divers pays de notre province : dans la Hague, le val de Saire et le nord du Cotentin, elle porte nom de *carplouze*; dans l'Avranchin et le sud du Cotentin, celui de *charpleuze* ou *charplouze*; dans le Houlme et le Bocage (Condé, Flers, etc.), elle s'appelle *charplouze*; à Argentan, *charpleuze*; dans le Bessin et la plaine de Caen, *capleuze*; dans le pays d'Auge, *carpleuze*; dans le Lieuvin et le Roumois, *carpleuze*; dans l'Évrecin et le pays d'Ouche, *charpleuze* ou *cherpleuze*; dans le pays de Caux, dans celui de Bray, ainsi que dans le Vexin, *carpleuze*. J'ai recueilli une partie de ces renseignements sur place, j'en dois quelques autres à MM. Siméon Luce, de l'Institut (de la Haye-du-Puits); Caillemer, doyen de la faculté de droit de Lyon (de Saint-Lô); Moisy de Lisieux; Omont, archiviste paléographe (d'Orvaux, Evrecin); Le Breton, conservateur du musée céramique de Rouen, etc. Toutefois je dois dire que, depuis lors, j'ai reçu de l'instituteur de Triqueville (Roumois) la double forme *catpleuze* et *carpleuze*, de celui de Caumont (*ibid.*) la forme *catte peleuze*; enfin l'instituteur de Fiquefleur m'a signalé la forme curieuse *canepeleuze*. J'ignore malheureusement si le second a consulté ses souvenirs ou des livres.

[2] *Mémoires*, III, 397. MM. Dubois et Travers ont expliqué aussi *capleuze* par «chatte pelue».

[3] On pourrait demander aussi comment il se fait qu'on ait donné à la chenille le nom de «chatte pelue», alors que, si toutes les chattes sont velues, il s'en faut

n'est autre, à mon sens, que le suffixe péjoratif *ca*, *cal*, *car*, d'une origine obscure, mais qu'on rencontre dans un si grand nombre de mots français. Reste *pleuze* ou *plouze*[1]. Ce mot représente le latin *pilosa* et il semble bien qu'à l'origine le peuple, frappé de ce que certaines espèces de chenilles sont couvertes de longs poils, leur ait donné un nom tiré de cette qualité; d'après cela, une chenille aurait été d'abord pour le paysan normand une «vilaine, mauvaise velue», mais elle ne l'est plus aujourd'hui. De bonne heure *peleux* paraît avoir perdu sa signification de velu pour en prendre une autre, empruntée au verbe *peler* «enlever l'écorce»[2]; c'est ainsi qu'on a pu donner le nom de *peleuzes* aux mites et qu'on appelle *plouze* à Arromanches une espèce de pholade; ni les mites, ni les pholades ne sont velues, mais les unes et les autres rongent, *pèlent*, les premières, les pelleteries, les secondes, les pierres[3]; d'après cela on s'explique sans peine qu'on ait appelé sans distinction *carpleuzes* ou *capleuzes* toutes les chenilles, encore que quelques-unes soient entièrement glabres[4]; la chenille n'est donc plus, comme à l'origine, pour nos paysans, la «vilaine ou la méchante velue», mais la «mauvaise peleuse ou pillarde»[5]. C'est sous l'influence d'une idée analogue que l'angl. *caterpillar* paraît avoir pris sa forme définitive; ce mot était primitivement *catirpel*[6]; comme le remarque avec raison Ed. Müller[7], *pill*, qui signifie à la fois «piller» et «peler»,

que toutes les chenilles le soient, et que quelques-unes des plus communes, celles du *Papilio brassicæ et rapæ* L. en particulier, sont entièrement glabres.

[1] *Pleuze* et *plouze* sont évidemment des différences dialectales, probablement modernes, d'une même forme *peleux, se;* la première est propre à l'est, la seconde à l'ouest de la Normandie. *Le Peleux* est un nom d'homme non rare dans le Bessin.

[2] Du Cange donne *pelatus* avec le sens de «pelé». Dans la charte n° 494, an. 1250, p. 86, du *Cartulaire normand de Philippe-Auguste*, publié par M. Léopold Delisle, on trouve la phrase «scindere et *pelare* et vendere in plesseitio herbergamenta». Le savant éditeur fait remarquer avec raison que «probablement *pelare* signifie ici dépouiller les arbres de leur écorce».

[3] C'est le sens que Cotgrave paraît avoir attaché au mot *peleux*, quand il traduit *chatte peleuse* par «a corne-devouring mite».

[4] Il est remarquable que dans le patois gallot, suivant une remarque faite par M. Ernault à la séance de la Société du 15 avril 1882, on donne seulement le nom de *charplouze* à la chenille du sphinx tête de mort, laquelle est absolument glabre et s'appelle *tac* dans le Bessin.

[5] J'ai dit plus haut, note 1, que, d'après Métivier, la chenille s'appellerait *catte pelaeure* à Guernesey; de cette forme il faut rapprocher au moins un des noms attribués par Corblet (*Glossaire étymologique et comparatif du patois picard*, s. v.) à la chenille; d'après lui, elle porte, dans le département de la Somme, les dénominations de *capleuse, caplucke, caplure; pelaeure*, qui paraît être le développement de *peleure*, forme bas-normande de *pelure*, nous ramène au *(ca)plure* de Corblet.

[6] Stratmann, *A Dictionary of the old english language*, s. v. *Catirpel* est donné comme étant tiré du *Promptorium*, 83.

[7] *Etymol. Wærterbuch der englischen Sprache*, s. v.

a contribué à le modifier et lui a fait prendre sa forme actuelle, d'après laquelle, pour les Anglais, la chenille est un «chat pillard ou rongeur»[1].

Chabuisseau, n. **chaboué̯so.*

«*Chabuisseau*, dit Littré, un des noms vulgaires de la chevanne», — c'est le meunier des patois normands, etc., — poisson du genre able, le *Leuciscus dobula* de Cuvier. Dans le *Glossaire du centre de la France*, on trouve les formes un peu différentes *chaboisseau* et *chabossiau*, nom, dit le comte Jaubert, d'un «poisson du genre des cyprins, fort commun dans l'Indre». J'ai de mon côté enregistré, dans mon *Dictionnaire du patois du Bessin*, mais sans le donner pour vraiment normand, le mot *chaboué̯so*, qui m'avait été indiqué comme le nom du *Cottus scorpius*, plus connu sur nos côtes sous la dénomination de «diable de mer». Il est évident que, malgré leurs différences de signification, tous ces mots ont une même origine; cette origine, que ni M. Littré ni le comte Jaubert n'ont essayé de trouver, quelle est-elle? Si on rapproche *chabuisseau* ou *chaboisseau* du vocable *chabot*, autre nom du meunier, on sera amené à la chercher dans le radical *chab*, commun à tous ces mots, et qui représente le latin *caput; chabot* est dérivé de ce radical à l'aide du suffixe *ott;* un autre dérivé, cité par Littré, s. v. *Chabot*[2], était *chavelot* = *cap(ut)* + *el* + *ott;* mais quel suffixe a servi à former *chabuisseau?* En se reportant aux formes anciennes de ce mot, *chabosseau* (Fr. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, s. v.) et *caboceau* (Du Guez, *An introduction for to lerne to speke french trewly*, p. 913), qui le traduit par «myllers thombe», on voit que ce mot peut se décomposer en *cab* ou *chab* + *oç* + *eau; eau* représente le suffixe *ellus*, *oç* est un suffixe intercalaire analogue à *eç* de *hameçon*[3] et à *el* de *chav-el-ot;* quant à l'origine de cet *oç*, il faut y voir sans doute la représentation du suffixe latin *ox*, *ocis*. Mais si, au lieu de *ox*, *ocis*, on suppose qu'il y a eu intercalation du suffixe *oceus*, on aura *ois* ou *uis* à la place de *oç*, d'où les formes *chaboisseau*, *chabuisseau*[4].

[1] Je ne connais pas *cater* comme simple en anglais, mais on le trouve dans *caterwaul;* c'est le néerl. b. a. *Kater*.

[2] «Loches et chaveloz.» (*Bibl. de l'École des Chartes*, 5e série, I, 233.)

[3] Cf. Diez, *Gramm. des langues romanes*, II, 259, trad.

[4] Ce suffixe intercalaire *oç* apparaît comme finale dans le pg. *caboz*, sous la forme *oz*, qu'on peut dériver également de *ox*, *ocis* ou de *oceus*.

Chevanne, chevaine.

«Petit poisson du genre des ables, appelé aussi meunier. Origine inconnue,» dit Littré. Le mot *chevanne* servant, comme *chabot*, *chabosseau*, à désigner le meunier, il semble vraisemblable de lui attribuer, malgré la différence qu'il y a entre eux, la même origine ou une origine analogue. Rien de plus fondé, comme on va le voir. Au lieu de *chevanne*, on trouve souvent *chevaine*, vocable mentionné d'ailleurs par Littré, qui indique aussi (s. v. *Chevanne*) la forme génevoise *chavaine;* d'un autre côté, on rencontre aussi *cheviniau*, mot qui paraît désigner un poisson du même genre[1], et qu'on peut décomposer en *chev-in-iau;* ce vocable est, on le voit, formé à l'aide du double suffixe *in* + *iau* = *el* et on peut en rapprocher son synonyme *chavelot* = *chav* + *el* + *ot*. Or *chev* de *chevanne* et de *cheviniau* n'est qu'une modification dialectale de *chav*, qui se trouve dans le gen. *chavaine* et dans *chavelot*, et le radical *chav* de ces mots n'est lui-même qu'une atténuation du radical *chab* de *chabot;* donc *chevaine* ou *chevanne* doit être dérivé de ce même radical *chab* = *caput*, auquel on a joint, au lieu du suffixe *ott*, la terminaison *ana*[2].

n. *Chilé*, *chilée.*

«*Chilé*, pleuvoir à verse. *Chilée*, averse.» Je n'ai pas, dans mon Dictionnaire, donné l'étymologie de ces deux mots, très usités dans le Bessin; je me suis borné à en rapprocher *guilée*, qui a évidemment une origine toute différente. J'incline aujourd'hui à voir dans *chilé* un dérivé de l'ags. *cêle*, *cyle*, angl. *chill*, norv. *kjöl* «refroidissement», *kœla* «frisson[3]», norv. *kjöla* «refroidir», néerl. *kil* «froid» et *killen* «frisonner». Ce radical aurait passé du sens de froid à celui de averse, pluie qui amène le froid, comme l'all. *Schauer* «frisson» a fini par signifier «ondée».

Cornebichet.

Nom, en certaines localités du Cotentin, du Bernard l'Hermite (*Pagurus Bernhardus* L.); de *corne* et de *bichet*, diminutif de *biche*,

[1] «Les terrains pierreux et sablonneux nourrissent les truites, chabots, cheviniaux.» (O. de Serres, 425, cité par Littré, s. v. *Chabot.*)

[2] Quant à la différence de terminaison de *chevaine* et *chevanne*, il ne faut y voir encore qu'une modification dialectale différente du suffixe *ana*, d'où il ressort évidemment que rien ne justifie la double *n* de *chevanne*.

[3] Ivar Aasen (*Norsk Ordbog*) donne aussi à *Kjöl* le sens de *en Tid med Kulde og Frost* «temps au froid et à la gelée», «surtout au printemps», ajoute-t-il; c'est, on le voit, presque notre temps de giboulées.

mot à mot «corne qui est un bichet», c'est-à-dire qui renferme un bichet. Ce composé curieux offre un nouvel exemple d'un nom de crustacé tiré d'un nom de quadrupède, comme *chevrette* «crevette» l'est de *chèvre*, *bouquet* de *bouc*, etc.[1].

Cotin.

Cotin «cellier, remise», dans le Lieuvin; «petite maison», d'après Édel. du Méril; «étable à veau», selon Métivier; «niche», dans le val de Saire. L'étymologie de ce mot, quelle qu'en soit la signification, n'est pas douteuse; il vient du nor. *kot*, ags. *cote*, *cot*, nl. *kot* «cabane», angl. *cot* «chaumière, berceau»[2]. Au lieu du suffixe *in*, on trouve la terminaison *age* dans l'a. fr. *cottage*[3], mot qui a passé, on le sait, dans l'anglais, d'où il nous est revenu, après avoir été délaissé par notre langue[4].

n. *Cressir*, *quèrsi*, v. fr. *croissir*.

Quèrsi, ai-je dit dans mon *Dictionnaire du patois du Bessin*[5], «crever, mourir». — *Cressir*, lit-on dans Édel. du Méril[6], «presser violemment»; on l'emploie aussi neutralement, et il signifie alors «mourir». Quelle est l'origine de ces deux mots identiques, puisque, dans nos patois, *cré* se transformant régulièrement en *quèr*, *cressi(r)* y a dû devenir *quèrsi?* J'ai proposé, mais avec un signe de doute, le nor. *kreysta;* quant à Diez, — ce qui m'avait échappé, — il a tiré l'it. *crosciare* et le v. fr. *croissir*, autre forme de *cressir* ou *creissir*, du got. *kriustan* ou plutôt d'une forme dérivée *kraustjan*[7]. *Kriustan* signifie «grincer», — *kriustith tunthuns* = *τρίζει τοὺς ὀδόντας* (Marc, IX, 18); — mais si ce verbe a la

[1] Cf. *Romania*, VIII, 441, et IX, 301.

[2] Cette dérivation avait d'ailleurs été déjà indiquée par Du Cange : «COTA, tugurium, a. sax. *Cote*, latibulum.» — «COTIN, eodem intellectu» :

A un pastour s'accompaigna,
En son *cotin* o lui entra.
(Wace, *Rou.*)

[3] Cf. Du Cange : «COTAGIUM, tenementum villanum, rusticum...» — «Tenementum, quod pater suus tenebat... tanquam *cotagium*, tam ad campum quam ad villam.» *Cart. de la cathédr. de Rouen*, apud Léop. Delisle, *Étude sur la condition de la classe agricole en Normandie*, p. 37, n. 35.

[4] On trouve aussi le simple *cotte* comme nom de lieu, ainsi les Cottes, à Mabonnay et à Cany (Caux), Caudecotte, *Caldecota*, 1030, Vaucotte (*ibid.*). Cf. C. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris, in-8°, 1883, p. 88.

[5] P. 150, et *Mémoires de la Société de linguistique*, IV, 313.

[6] *Dictionnaire du patois normand*, s. v.

[7] *Etymologisches Wörterbuch*, I, 145, s. v. *Crosciare*.

même origine que le mot *kreysta*, norv. *kreista*, *kröista*, *krosta*, suéd. *krysta* «presser fortement», ce dernier, pour le sens, convient mieux comme étymologie de *cressir*[1]; toutefois je crois que ce vocable vient plutôt d'un dérivé en *tja* de *kreysta* que de ce radical même[2]. Quant à la signification intransitive de *cressir* ou de *quĕrsi*, elle n'est autre que le sens réfléchi de *kreysta* ou **kreystja*, qui aura été «être pressé, souffrir, dépérir», comme celui du verbe *kremmja*, synonyme de *kreysta*.

Dégoter.

L'étymologie *dis* + *gutta* que M. Littré a proposée pour ce mot est évidemment insoutenable; l'*u* de *gutta* étant bref par nature, *dis* + *gutta* n'a pu donner, comme cela a eu lieu en réalité, que *dégoutter*, verbe qui d'ailleurs a une signification intransitive, tandis que *dégoter*, au contraire, a un sens actif. Cette double raison doit donc faire rejeter, malgré l'appui qu'elle a paru trouver auprès de M. Scheler, l'étymologie que je viens de rappeler. Mais par quoi la remplacer? *Goter* vient d'un radical *got*, qui n'est pas latin et ne peut être que norois ou anglo-saxon, sinon l'*o* eût donné *eu* (*ou*); or *got* existe réellement dans ces langues; c'est le nor. *gjota*, ags. *geótan* (a. h. a. *giozan*). Ce verbe, il est vrai, signifie surtout «mettre bas», *cast one's young*, comme traduit Cleasby-Vigfusson[3], *parere*, *partum eniti*, dit H. Leo[4]; mais, à l'origine, il a eu évidemment, ainsi que le montre l'allemand *giessen*, un sens plus général, sens qu'on trouve encore d'ailleurs dans les textes anglo-saxons; par exemple : *ic tearas sceal geótan* (Cyn. Cr. 172) «je verserai des larmes», *gota* «celui qui verse», *út-gota* «le dissipateur». Nous voilà ramenés au sens de «jeter» ou à un sens voisin, ce qui justifie mon hypothèse.

[1] Le sens de *croissir* dans les vers suivants de Wace paraît être intermédiaire entre celui de grincer et de presser :

> Un Engleis od une coignie
> Que il aveit longue enmanchie
> L'a si feru parmi le dos,
> Que toz li fait *croissir* les os;
> Tote poet l'en veir l'entraille
> E le pomon e la coraille.
>
> (*Rou*, v. 8430, édit. Andresen, II, 364.)

Le contexte demande que l'on traduise par «li fait *craquer* les os».

[2] Il faut, de plus, admettre que *stja* s'est changé en *skja*, et comme *ey* est l'*Umlaut* de *au*, on retrouve la forme *kraustja*(*n*) supposée par Diez. C'est de ce **kraustja*(*n*) = **krauskja*(*n*) que dérive, je crois, *croissir*, tandis que *cre*(*i*)*ssir* vient plutôt de **kreystja*. On voit donc que, si ce mot convenait déjà mieux pour le sens comme étymologie de *creissir*, il convient mieux aussi pour la forme.

[3] *An icelandic-english Dictionary*, s. v. Dans le patois du Bessin, *dégoté* signifie «dégourdi, léger», ce qui conviendrait bien à un animal qui a mis bas.

[4] *Angelsächsisches Glossar*, s. v.

Déquerqué.

«Pleuvoir à verse», dans le patois du val de Saire : quelle est l'étymologie de ce mot singulier? Il est évident qu'il faut le décomposer en *dé* = *dis* et en *querqué;* or si l'on remarque que *a* non accentué suivi de *r* se change en *e* dans les patois bas-normands, on voit que ce second élément se ramène à *carqué;* mais ce mot nous reporte à *caricare*, fr. *charger*, donc *déquerqué* est l'équivalent de *décharger*[1]. Il est inutile d'expliquer par quelle association d'idées ce mot a passé de sa signification primitive à la signification figurée de pleuvoir à verse, et du sens actif au sens intransitif.

II. *Écaré.*

Dans mon *Dictionnaire du patois du Bessin*, j'ai donné d'abord (*Mém.*, IV, 56), mais comme simple hypothèse, pour étymologie de ce mot le substantif *écart;* il y avait là, en effet, une difficulté, la présence du *t*, dont il était difficile d'admettre la chute dans un dérivé évidemment ancien; aussi ai-je cherché bientôt à assigner une autre origine à ce verbe, et j'ai cru en trouver une acceptable dans *ex* + ags. *cara* «soin»; malheureusement si celle-ci convient au point de vue phonétique, elle ne satisfait pas entièrement au point de vue du sens; il semble que *ex* + *cara* devrait signifier, non «déranger, mettre hors de soi», mais «mettre hors de souci»; d'ailleurs cette étymologie n'est guère encore qu'une simple supposition et j'incline maintenant à lui en substituer une autre. Si l'on remarque que dans le patois du Bessin les sonores font souvent place aux sourdes, ainsi *granche* pour *grange*, *tanque* pour *tangue*, etc., on sera tenté de voir dans *écaré* une autre forme de *égaré*. Ce mot signifiait primitivement «troubler, mettre hors de soi», comme le prouvent les exemples suivants :

> Ai atentude en la maison ton pedre
> Ou tu m' laissas dolente et *esguarede*.
> (*Alexis*, XLIV.)

> En lui meisme en est mult esguarez.
> (*Ch. de Roland*, 1036. L. Gautier.)

C'est là précisément le sens que présente le normand *écaré;* ainsi «j'en suis tout écaré» signifie: «j'en ai perdu la tête, je ne sais

[1] Ancien normand *desquarquer*, mot qu'on trouve avec sa signification primitive dans la «Satire des Vilains de Verson», XIII[e] siècle :

> L'un receit et l'autre *desquarque*.

(*Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, XIII, p. 106, c. 1.)

où j'en suis». On peut donc voir dans *écaré* un doublet de *égaré* dont la langue populaire aurait modifié la gutturale pour indiquer la signification différente [1].

n. *Faitelé.*

Caillé, en parlant du lait, dans le patois de la Hague, comme on le voit dans un exemple cité précédemment, p. 62. Édel. du Méril, qui donne ce mot en lui attribuant l'orthographe bizarre *faitelait*, le dérive du breton *fetiz* «épais» et sans doute de *lait*, encore que rien ne vienne justifier cette étymologie [2], laquelle est, je crois, beaucoup plus simple : *faitelé* est tout simplement, en effet, un diminutif de *fait*. Dans le Bessin, on dit du lait caillé qu'il est «fait»; c'est ce participe aussi qu'on emploie dans la Hague pour le désigner, mais en y joignant le double suffixe *el* + *é*, qui se trouve dans *grum-el-é*, mot employé avec un sens analogue, mais péjoratif, pour indiquer le même phénomène.

Forangue, trézangue.

Si la première partie de ces deux mots, dont le premier signifie «eczéma», et le second «réunion de gerbes en *trézé*», ne présente pas de difficulté [3], il n'en est pas de même, du moins à première vue, de la seconde, et je n'ai pas cherché à l'expliquer dans mon *Dictionnaire du patois du Bessin*; je crois maintenant qu'il y faut voir tout simplement le suffixe *angue*, dérivé de l'allemand *ing*. Diez n'en donne qu'un exemple en *engue* et quelques autres plus ou moins douteux en *ange* (*enge*) [4]; il m'a paru d'autant plus intéressant de signaler ceux-ci, à la fois authentiques et remarquables par le sens collectif du second surtout.

[1] Il est à remarquer de plus que l'*a* de *écaré* a persisté, tandis que celui de *égaré* s'est atténué en *é*, d'où *éguéré*. Ce mot présente d'ailleurs encore, je crois, un autre doublet, c'est *évaré*, dans lequel le *w* germanique a persisté.

[2] On dit du lait *faitelé*, ce qui exclut la terminaison *lait;* de plus à Auderville, la forme de ce mot est *faitelo*, ce qui montre encore que la terminaison est bien *lé* et non *lait*.

[3] C'est *foris* pour le premier, qui rappelle ainsi le mot éruption, *tredecim* pour le second, d'où *trézé*. Cf. *tresellus*, Du C., et *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, 69 et 346. Éd. du Méril a voulu voir dans la terminaison de *forangue* le verbe *angere*.

[4] *Grammaire des langues romanes*, trad., I, 296, et II, 350. Ce suffixe s'est aussi atténué en *in* et en *an*(*d*), v. fr. *enc;* par exemple, *escalin* (skilling), *éperlan* (spierling), *flamand*, *flamenc* (Vlaeming). La forme *eng* a d'ailleurs été conservée à côté de *an* dans les noms propres de lieu; ainsi *Hodeng* et *Houdan;* mais, dans la région de l'est, elle est représentée par *ange*, par exemple Fénétrange, *Finstingen*, 1323; Florange, *Florengis*, 1147; Gommelange, *Gelmingen*, 1184; Puttelange, *Putlinga*, 907. (*Dict. topogr. de la Meurthe*, *id. de la Moselle*, s. v.)

n. *Gâlu.*

Gālu «louche, hébété, badaud». J'ai paru (*Mém.*, IV, 346) dériver ce mot, très usité dans le Bessin, mais que j'avais d'abord oublié dans mon Dictionnaire, de *gā* et de *lu* (*luscus*), comme s'il signifiait «gars louche»; il y a là une erreur amenée par la quantité de l'*a* de *gā;* quoique cet *a* soit long, *gā* n'en est pas moins égal à *ga*, particule péjorative; l'*a* a été allongé, comme celui de *cālu* (*callus*), par suite d'une tendance propre au patois du Bessin. Quant à *lu*, il vient bien de *luscus*, encore que ce mot eût dû donner, ce semble, *luis* et non *lu*(*s*); mais dans le groupe *sc* final, *sc* peut persister ou *c* tomber sans modifier la voyelle précédente; c'est ainsi que **boscus* a donné à la fois *bosc* et *bos* dans nos patois, à côté de la forme plutôt française *bois*. Quoi qu'il en soit, on voit que le bas-norm. *gālu* est l'équivalent du provençal *caluc*[1]: «curtum habens visum», du moins au point de vue de la composition; car si *ca* et *ga* ont la même origine dans les deux mots, *luc* ne paraît point venir de *luscus*, ce mot ayant donné en provençal *lus*, dérivé *lusquet* «myope, louche»[2].

Hague.

Nom, dans le nord de la presqu'île du Cotentin, des fruits de l'aubépine (*Cratægus oxyacantha* L.). L'origine de ce mot saute aux yeux : c'est l'ags. *haga* «mora spinæ albæ», angl. *haw*[3]. Cf. l'all. *Hagebutte*, néerl. *haagbes* «fruit de l'églantier», all. *Hagedorn*, dial. scand. *hagtorn*, *hagetorn*, *havtorn*, etc.[4], «aubépine», ainsi que le dan. *hæg*, «nom des fruits du cerisier à grappes (*Prunus padus* L.)», d'après J. Kaper[5], mais sans doute aussi des fruits du cerisier des oiseaux (*Prunus avium* L.), puisque ce glossologue traduit ce vocable à la fois par *Traubenkirsche* et *Vogelkirsche*.

Han.

Nom, dans la Hague, du souchet à longues racines (*Cyperus longus* L.). Quelle est l'étymologie de ce mot? Il me semble qu'il faut le dériver du nor. *hamp-r*, dan. *hamp* (cf. ags. *hanep*, angl.

[1] Cf. Diez, *Étym. Wœrt.*, II, 245. A. Darmesteter, *Traité de la formation des mots*, 114.
[2] J.-J. Avril, *Dict. provençal-français*. Apt, 1840.
[3] Ed. Müller, *Etymol. Wœrterbuch der englischen Sprache*, s. v.
[4] H. Jenssen-Tusch, *Folkelige* (*nordiske*) *Plantenavne* (Kjöbenhavn, in-8°, 1867, p. 67).
[5] *Dansk-Norsk-Tysk Haand-Ordbog*. (Kjöbenhavn, in-18, 1880), s. v.

hemp) «chanvre». L'emploi des tiges de cette plante pour faire des liens et des cordages grossiers suffit, je crois, pour justifier cette supposition, qui n'est point d'ailleurs en contradiction avec les lois de la phonétique.

Haule.

«*Haule*, s. f. Fosse; de l'islandais *hol*, dont la signification est la même.» On a là un exemple curieux des étymologies soi-disant *islandaises* de M. Édel. du Méril, étymologies si justement critiquées par M. Colin[1]. Le radical *hol*, n'étant pas plus norois que haut ou bas-allemand, il n'y aurait pas de raison, même si *haule* en était réellement dérivé, pour voir dans ce mot un vocable d'origine scandinave; mais il y a plus, *hol*, en passant en normand, n'a pu que persister sans modification ou se changer en *houl(e)*; c'est aussi ce qui a lieu; on trouve en Normandie un nombre considérable de localités désignées par le mot *houle*, employé soit seul, soit comme premier ou second élément de composés : ainsi les Houles, fiefs et hameaux du Roumois, de l'Évrecin, du Bocage, du Cotentin, Houlbec, communes, hameaux, fiefs ou ruisseaux du pays de Bray, du Roumois, de l'Évrecin, du pays d'Auge et de la Hague[2]; or, dans tous ces noms, *houl(e)* paraît bien venir du radical germanique *hol* et la situation des lieux qu'ils désignent explique et justifie cette étymologie[3]. Il n'en est pas de même de *haule*, lequel ne s'emploie que seul ou dans un sens tout différent. Quelle est donc l'étymologie de ce mot? M. A. Le Prévost a paru croire qu'il pourrait dériver du b.-l. *halla* «domus, aula, palatium»[4], c'est-à-dire de l'ags. *heal*, a. s. *halla*; mais cette hypothèse est inadmissible, quand même on prendrait ce mot, non dans le sens de maison, mais dans celui de marché couvert indiqué par Du Cange[5]. Haule ne sert à désigner ni une maison, ni un marché, pas plus qu'une dépression du sol, mais, à ce qu'il semble

[1] *Examen critique des étymologies islandaises proposées dans le Dictionnaire du patois normand de MM. Du Méril*, in-4°. Lund, 1864.

[2] Cf. C. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 26 et 49. Il faut ajouter aux Houlbec qui se trouvent dans ce mémoire Houlbec à Saint-Julien-le-Faucon (Auge).

[3] Ainsi *Holbec* ou *Holebec*. (A. Le Prévost, *Notes et mémoires pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, s. v. *Houlbec-Cocherel.*) Si les Houle de Normandie paraissent bien dériver toutes du germ. *hol*, il n'en est pas de même pour celles des autres provinces, ainsi il y a dans l'Artois un Houlle dont la plus ancienne forme est *Hunela*, 855. (*Cart. de Bertin.*)

[4] *Op. cit.*, III, 314. «Le mot *haule* a été employé dans le sens de *halla* «domus, aula, palatium».

[5] «*Haulla* pro *halla*, Domus, aula, palatium. Vel potius locus ubi merces venum exponuntur, nostris etiam *haule*.» (*Glossarium*, s. v. *Haulla*.) Il faut dire toutefois qu'à Trouville-la-Haulle (Roumois) il y a, d'après le *Dictionnaire topographique de l'Eure*, une vaste grange appelée la Haulle.

d'ailleurs et ce qui est fort différent, des hauteurs[1] : nouvelle raison de rejeter l'étymologie *hol* si arbitrairement proposée par Édel. du Méril et avant lui par Pluquet[2]. Ceci peut en même temps nous servir à découvrir la véritable origine de *haule*, laquelle doit être un radical de la forme *hall;* or il y a précisément en norois un vocable *hall-r*, qu'Ed. Müller[3] a voulu rapprocher de *hall* «salle, maison», mais qui signifie, suivant Vigfusson, «colline» et aussi «pierre» (got. *hallus*), radical qui convient à la fois pour le sens et pour la forme et dont la présence s'explique sans peine dans une région colonisée par les Scandinaves.

Havette.

«*Havet*[4] s. f. (arr. de Valognes): Bête imaginaire, dit Édel. du Méril (*Dictionnaire*, s. v.), dont on fait peur aux enfants pour les empêcher d'approcher de l'eau;» «HAVET, s. f. Espèce d'ondine,» lit-on dans le *Glossaire du patois du Val de Saire*, s. v., de M. Axel Romdahl. Quelle est l'étymologie de ce mot? M. Édel. du Méril, après l'avoir défini, ajoute : «*Havet* signifiait en vieux français *crochet*,» et il cite trois vers du Roman de la Rose où se trouve ce vocable, ce qui fait supposer qu'il établit entre havet «crochet» et havet(te) «bête» une espèce de parenté étymologique. Le sens de ces deux mots cependant, malgré leur ressemblance extérieure, ne permet guère de les dériver d'une même racine, et ce n'est pas non plus de l'a. h. a. *hawā* «houe» qu'il faut tirer *havette*, mais d'un tout autre radical, lequel n'est d'ailleurs rien moins que difficile à trouver. Il est évident que la havette de l'arrondissement de Valognes est un «esprit des eaux» (*Wassergeist*), pour me servir de l'expression de Grimm[5]; elle joue ici le même rôle que le Neptune norois qui est devenu un objet d'épouvantail pour les enfants[6]; elle peut donc, comme lui, être une divinité marine, et

[1] Th. Stapleton parle d'un fief de la Haule et Beaulieu sur les bords de la Seine, qui paraît bien en effet avoir été situé sur une hauteur, à en juger par ce qu'il ajoute au sujet de la forêt qui en prit le nom, «which (la forêt), dit-il, covers the high ground of the peninsula». (*Magni rotuli scaccarii Normanniæ*, in-8°, London, 1840, I, p. 118 de l'introduction.)

[2] *Essai historique sur la ville de Bayeux*, in-8°, Caen, 1829, p. 397.

[3] Le nor. *hall-r* est du masculin, tandis que *haule* est du féminin; mais il n'y a à ce changement de genre rien d'insolite, il est fréquent pour les mots d'origine scandinave.

[4] Il est difficile de s'expliquer pourquoi Édel. du Méril a écrit *havet*, puisqu'on prononce *havette;* c'est d'ailleurs la prononciation indiquée par l'orthographe *havet* de M. A. Romdahl, qui, par un parti pris singulier, ne met point d'*e* muet après les explosives finales.

[5] *Deutsche Mythologie*, 1^3, 413. Grimm suppose qu'Odin a été parfois pris pour un Neptune.

[6] Je dois ce renseignement à M. Geijer, professeur à l'université d'Upsal.

son nom est sans aucun doute tiré de celui du lieu qu'elle est supposée habiter, c'est-à-dire du nor. *haf* « mer, océan », dan. *hav;* elle n'est autre ainsi que la *hafsfrû* des vieilles croyances scandinaves [1]. Quant à la forme de ce mot, composé d'un radical norois et d'un suffixe roman, elle n'a rien qui doive surprendre, ou du moins elle n'est pas isolée dans le dialecte normand; ainsi on la trouve dans *viqu(et)*; *Haguet*, nom de lieu, dérivé de *hagi* « clôture », en est aussi un exemple; mais on en peut citer un autre plus curieux et qui offre la plus grande analogie avec *havette*, c'est *Toret.* Les Norois, établis en Normandie, en renonçant au paganisme, n'oublièrent pas entièrement pour cela leurs croyances d'autrefois; mais ils les transformèrent, et les divinités du Walhalla devinrent des démons; ce fut le cas en particulier pour Thor, dont le nom un peu court fut pourvu d'un suffixe latin et allongé en *Toret* [2]; c'est ainsi que *haf* a donné *havette*, mot dans lequel le suffixe *ett* remplace le déterminant de *hafsfrû.*

Hou.

Un des mots de l'onomastique normande qui ont le plus embarrassé les étymologistes et les géographes est *hou*, radical employé comme second élément d'un certain nombre de noms de lieux du Cotentin et dans celui d'un fief du pays d'Ouche [3]. Comme plusieurs des localités que *hou* sert à désigner sont des îles, on l'a dérivé généralement du nor. *holm* « île », qui lui ressemble [4]; ce dernier radical joue, il est vrai, un rôle considérable dans la dénomination des localités normandes, comme dans la géographie

Grimm (*ibid.*, p. 409) remarque que les légendes des esprits des eaux leur attribuent un caractère de cruauté; on comprend dès lors qu'on en ait fait un épouvantail. Il faut ajouter que le Neptune norois s'appelle *Nykr,* dan.-norv. *Nök*, suéd. *Necken.*

[1] Nor. *haffrû*, suéd. *hafsfru*, dan. *havfrue.*

[2]
Plusors distrent por verite,
Que un diable aveit prive,
Ne sai s'esteit luitun ou non,
Ne quel iert ne de quel facon.
Toret se faiseit apeler
Et Toret se faiseit nomer.

(Wace, *Rou*, v. 4591, édit. Andresen, II, 214.)

[3] Ainsi Lihou, cap voisin de Granville, Néhou, Tribehou, Bléhou, Quettehou, communes ou hameaux du Cotentin; le Hou, les Écrehou, Burhou, Coquelihou, Brecquehou, Bréhou, Bunehou, Gethou, rochers ou îlots de l'archipel normand; Tatihou, île située devant la Hougue; Catehou (Ouche). Cf. C. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 38.

[4] Th. Stapleton, dans sa carte de Normandie mise en tête des *Magni rotuli scaccarii Normanniæ*, donne par exemple à Quettehou le nom de *Katehulmus*, et Petersen, dans ses *Bemerkninger om danske og norske Stednavnes Oprindelse og Forklaring*, traduites sous le titre de *Recherches sur l'origine, l'étymologie et la signification primitive de quelques noms de lieux en Normandie*, dans le *Bulletin de la Société de géographie* (1835), III, 48, a expliqué Néhou par *Nigelli hulmus.*

scandinave; mais s'il apparaît dans notre province sous des formes diverses, comme *hom*, *home*, *holme*, *houme*, dans toutes il conserve son *m*[1]; pourquoi l'aurait-il perdu dans les composés de *hou?* il n'était pas plus difficile, par exemple, de dire *Néhome* que *Néhou;* si donc on ne dit que *Néhou*, *Quettehou*, etc.[2], c'est évidemment que le second élément de ces mots vient d'un autre radical que *holm*. Ce radical quel est-il? C'est tout simplement, je crois, le nor. *höll;* ags. *hyll*, a. angl. *hul*, «colline», mot employé dans la désignation d'un certain nombre de lieux scandinaves, d'après Vigfusson[3].

Londe.

Ni Diez, ni Littré ne parlent du mot *londe*, qui joue un si grand rôle dans l'onomastique du nord-ouest de la France. M. A. Le Prévost, dans ses études sur le département de l'Eure[4], y a vu «une autre forme de *lande*», et on n'a guère cherché ailleurs, chez nous, l'étymologie de ce nom, encore qu'elle eût paru déjà invraisemblable à Du Cange[5]; elle est, en effet, tout autre. On ne voit pas, dans cette hypothèse, comment l'*a* de *lande* aurait pu se changer en *o* et l'on ne comprend pas davantage, en admettant ce changement invraisemblable même dans des dialectes et des pays différents[6], comment dans la même région et dans le même dialecte les formes *lande* et *londe* auraient pu se développer ou co-

[1] Ainsi le Hom (*Hulmus*, 1206), le Home (*Hume*, 1180), noms de fiefs nombreux du Roumois, du pays d'Ouche, etc.; le Houme (Caux), le Homme, ancien nom de l'île Marie (Cotentin); Robehomme (*Raimberthomme*, 1250), dans le pays d'Auge, etc. Cf. C. Joret, *ibid.*, p. 40.

[2] *Neahou*, XII^e siècle (cart. de l'abbaye de Montebourg), *Neauhou*, 1195. (*Magni rotuli* dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, XV, 47.) — *Chatoeou*, 1231, *Katheou*, 1247. (Léop. Delisle, *Cartulaire normand.*) — *Tribohou*, 1184, *Tribehou*, 1217. (*Cartulaire de l'abbaye de la Luzerne*, n^os 25 et 26.)

[3] Cleasby-Vigfusson, *An icelandic-english Dictionary*, s. v. *Höll.* — Cf. Ed. Müller, *Etymologisches Wörterbuch der englischen Sprache*, s. v. *Hill.* Ed. Müller cite aussi le b. a. *hull* et l'expression *grasshull* «Rasenhügel im Sumpfe» d'après Br. W., II, 688. (*Versuch eines bremisch-niedersächischen Wörterbuchs*, 1767.)

[4] *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, II, 323: «De l'ags. *land* «terre, pays» s'est fait le nom de *londe*.»

[5] *Glossarium*, s. v. Après avoir conjecturé que dans une charte normande de 1212, où se trouvait le nom de Londe, il faut le remplacer par Lande, Du Cange, qui ne connaissait pas le premier de ces mots, l'ayant rencontré depuis, revint de son erreur dans une remarque ajoutée à son article: «Londa, y dit-il, minime mutandum esse in Landa monitus fui, cum etiamnunc Rotomagi est et domus DD. de Bigars, cujus cognomen est de la Londe, haud dubie a loco seu domanio quodam in Normannia acceptum.» Ceci prouve combien le mot *Londe* est ignoré en Picardie.

[6] Les formes *Lunda*, qu'on trouve par exemple dans les *Magni rotuli scaccarii Normanniæ*, an. 1204 (*Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, XV, 107), et dans lesquelles *u* devait comme dans les anciens textes normands avoir le son *ou*, prouvent encore davantage l'impossibilité qu'il y a d'identifier *lande* et *londe*.

exister. Ces deux mots n'ont donc point la même origine, et la région dans laquelle nous trouvons exclusivement le second nous indique où il nous faut en chercher l'étymologie : *londe* étant propre à la Normandie, il est évident que ce vocable est d'origine noroise et on est tout naturellement amené[1] à le tirer du nor. *lund-r* « bois, bocage », très fréquent dans les noms de lieux scandinaves[2]. Il est vrai que *lund-r* est masculin, mais il a très bien pu devenir féminin en passant en français, changement qui s'est peut-être fait d'ailleurs sous l'influence du mot *lande*, avec lequel, quand on oublia sa signification primitive, *londe* a pu être confondu. Il semble d'ailleurs que *londe* soit resté masculin pendant quelque temps, au moins sur certains points : une charte de Philippe-Auguste donne le nom de *le Lunde* à la commune réunie aujourd'hui à Farceaux (Vexin) et M. de Blosseville remarque, dans le *Dictionnaire topographique de l'Eure*, qu'aujourd'hui encore le hameau de la Londe à Herqueville (Roumois) est communément appelé *le* Londe[3].

Mahon.

Mahon, nom du coquelicot (*Papaver rhœas* L.) dans le pays de Bray et dans le Beauvaisis; quelle est l'origine de ce mot, que M. Littré a admis dans le Supplément de son Dictionnaire? Il me semble évident qu'il faut le faire venir de l'a. h. a. *mago* ou *maho* (m. h. a. *môn*, *mân*, a. mod. *Mohn*); *mago* (*maho*) a dû donner en bas-latin **magonem*, *mahonem*, d'où dérive naturellement *mahon*. On voit donc que cette étymologie convient à la fois au double point de vue du sens et de la forme[4], et on a ainsi dans le vocable *mahon* le pendant du mot *papi*, nom du coquelicot dans le patois du Bessin, lequel dérive de l'ags. *papig* (angl. *poppy*).

[1] Dans une note curieuse de *Den danske Erobring af England og Normandiet*, p. 182, M. J. Worsaae avait déjà rapproché *londe* et *lund*.

[2] Il ne l'est pas moins dans les noms de lieux des pays du nord de la Normandie; ainsi on trouve des Londes dans le pays de Caux, le Vexin, le Roumois, la plaine du Neubourg, le Lieuvin, le pays d'Auge, la plaine de Caen, l'Hiémois, le Bocage et le Bessin. (Cf. *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 79.) Londe est aussi entré dans un composé Étalondes (comté d'Eu), *Estanelonde*, 1139 (F. d'Eu), *Stenelonde*, 1180 (M. R.), *Estenalonde*, 1247 (F. de Saint-Amand). On voit que le premier élément de ce composé paraît être le germ. *Stein* (pierre). Londe a enfin formé aussi un grand nombre de diminutifs, comme le Londel, la Londette et même le Londin.

[3] Si le Londe se trouvait plus au nord-est de la Normandie, on pourrait supposer qu'on a ici l'article picard, mais cela est déjà très peu vraisemblable pour le Londe du Vexin et cela ne l'est pas du tout pour celui du Roumois. Il y a donc là comme un souvenir persistant du genre primif de londe.

[4] Néanmoins il est surprenant que ce mot ne se soit pas atténué en *man* ou *mon*, comme *tan* ou *ton* (taon) de *tabanus*, *pan* (paon) de *pavonem*.

n. *Malon.*

J'ai dérivé (*Mém.*, IV, 159) ce mot, qui signifie «escarre», de *margila;* j'y ai été amené par la ressemblance avec le prov. *malon* «brique qui sert à paver», et le mot *malons* «briques à four», donné par Littré, s. v. Il y a à cette dérivation une difficulté à laquelle j'ai eu tort de ne pas m'arrêter, l'*a* de *malon* «escarre» est bref, tandis que celui du provençal *mâlon* est long, comme celui du normand *mâle* «*margila*»; aussi ce n'est pas du latin signifiant argile qu'il faut par métaphore dériver *malon* «escarre», mais tout simplement de *mal*, le suffixe *on* éveillant ici l'idée de diminutif comme dans *chaton* de *chat*[1].

Mare.

MM. Diez, Littré, Scheler et Brachet ont dérivé, comme Du Cange, le mot *mare* du l. *mare*, transformé en *mara*, radical qu'on trouve dans nombre de textes du moyen âge :

> ....Lexovea fontis egena,
> Quæ pro fonte *maras* gaudet potare lutosas,

dit par exemple Guillaume le Breton dans sa *Philippide*, V, 146, et, dans un texte du XI^e^ siècle cité par Du Cange. Guillaume de Jumièges, à une époque où le mot *mare* (*mara*) était peut-être encore d'un usage récent, en donnait ainsi la définition : «Super lacum, quem usu quotidiano loquendi *maram* vocamus.» Une question se présente toutefois : le radical du b. l. *mara* est-il identique à celui du l. *mare?* M. Scheler n'en doute pas plus que Du Cange[2], malgré ce que cette hypothèse a de peu vraisemblable; Diez, tout en reconnaissant que le latin *mare* n'a pu donner directement le français *mare*, trouve toute légitime la transformation de *mare* en *mara;* Isidore de Séville n'a-t-il pas dit au VI^e^ siècle que tout amas d'eau douce ou salée s'appelait abusivement *maria?* «Omnis congregatio aquarum, sive salsæ sint, sive dulces sint, abusive *maria* nuncupantur[3].» On ne retrouve pas ici la perspicacité habituelle

[1] Cette étymologie avait déjà été indiquée par M. Édel. du Méril.

[2] *Glossarium*, s. v. *Mara :* «Non desunt qui opinantur effictum vocabulum a lat. *mare*, quod, Isidoro teste, aquarum generalem collectionem significat.»

[3] La citation de Diez n'est pas complète, il a passé un membre de phrase visé par Du Cange et rétabli par M. Brachet : «*Mare* est aquarum generalis collectio.» C'est bien du sens pris par *mare* qu'il s'agit et non d'un sens particulier qu'aurait eu le pluriel *maria*, comme semblerait le faire croire le passage tronqué que Diez rapporte. Le *mare aquarum collectio* montre que le mot *mare* avait déjà pris ce sens restreint qu'il a dans les noms de lieux français qui en sont composés.

de l'auteur du *Dictionnaire étymologique des langues romanes;* de ce que *mare* signifie amas d'eau «aquarum generalis collectio», il n'en résulte pas que *mara* vienne de ce mot *mare*, encore moins que l'*a* de ce radical ait dû persister en français. Il est incontestable, il est vrai, que *mare* a pris de bonne heure le sens d'étang, de mare, peut-être sous l'influence du germ. *mar-*, comme ce dernier mot, sous l'influence du latin *mare*, paraît avoir pris le sens de mer [1]; mais tout cela ne prouve en quoi que ce soit que le français *mare* ait pu venir de *mara*, «corruption de *mare* (mer)», comme l'affirme M. Brachet; s'il en était ainsi d'ailleurs, il semble bien qu'on devrait rencontrer ce *mara* dans les idiomes néo-latins du Midi; or il ne se trouve dans aucun. Ce fait, qu'il n'apparaît ni en italien, ni en espagnol, ni en provençal, doit déjà faire supposer qu'il en faut chercher l'origine ailleurs que dans le latin, et la circonstance qu'il se rencontre, comme déterminant ou déterminé, dans un grand nombre de noms de lieux de la région normande [2], et que les plus anciens textes où on le trouve sont d'auteurs du même pays, doit naturellement faire penser qu'il est scandinave, comme tant d'autres vocables propres à cette contrée; mais il y a précisément en norois le mot *mar-r* [3] «mer», dont l'*a*, en sa qualité de germanique, a très bien pu persister en français, encore qu'il ait l'accent et ne soit pas entravé, tandis que l'*a* latin accentué, comme on le sait, s'est nécessairement affaibli en *e;* c'est donc de ce radical qu'il faut dériver le français mare [4].

[1] Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, II², 1053 : «*Mar* hat keineswegs immer die enge Bedeutung gehabt, die ihm jetzt vielleicht durch Einfluss des lat. *mare* beiwohnt. Es bedeutet auch Landsee, Sumpf, Moor, im altfries. auch Graben.»

[2] Par exemple Alvimare, Binemare, Blésimare, Brétamare, Briquemare, Brumare, Collemare, Cliquemare, Drumare, Estainmare, Flamare, Frémare, Limare, Mélamare, Oudemare, Péromare, Rétimare, Roumare, Rumare, Tennemare, Vaucremare, etc. dans le pays de Caux, Houdemare, Mainemare (Bray), Vandrimare, Ymare (Vexin), Botremare, Ingremare, Normare (Evrecin), Aumare, Ectomare, Finemare, Germare, Himare, Homare, Landemare, Honguemare, Trottemare, etc. (Roumois), Flamare, Londemare, Inglemare (Neubourg), Intremare (Lieuvin), Boquemare (Auge), Gattomare (val de Saire). Cf. C. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 76.

[3] J'ai donné plus haut un texte de Guillaume de Jumièges, on pourrait ajouter tous ceux où *mara* apparaît dans des composés comme *Cruizmara*, Cruixmare (*Chart. monasterii Sanctæ Trinitatis*), *Bordemara, Drumara, Romara*, etc., 1180. (*Magni rotuli scaccarii Normanniæ*).

[4] *Marr*, il est vrai, est du genre masculin, mais il aura passé au féminin peut-être sous l'influence du latin *mare*, avec lequel sans doute il a dû être souvent confondu; au reste, la forme *Beaumare* du pays de Caux, où *beau* est l'adjectif masculin, semble indiquer que ce genre a persisté, sur quelques points au moins, à côté du féminin.

Marsouin.

Diez et après lui MM. Littré, Scheler et Brachet ont dérivé *marsouin* de l'a. h. a. *meri-suin* « dauphin »[1]. Il y a là une difficulté à laquelle ils ne paraissent pas avoir pensé, c'est l'*a* de la première syllabe. Ce n'est pas non plus, je crois, de l'a. h. a. *meri-suin* que vient *marsouin*, mais du nor. *mar-svin*. C'est un nouveau mot à ajouter aux nombreux vocables importés par les Normands. J'ajouterai que, dans le patois du Bessin, on dit d'une personne sale que c'est « un marsouin ».

Morue.

Le mot *morue* est un de ceux qui ont le plus embarrassé les étymologistes français. Diez[2], après avoir repoussé, comme n'étant pas justifié par la conformation de ce poisson, le prov. *morut*, esp. *morrudo* « lippu », dont le féminin *moruda* eût été l'équivalent de *barbuda* « barbue », en a cherché l'étymologie dans *morros*, mot espagnol qui signifie « petits corps arrondis » et sert aussi, paraît-il, à désigner dans le commerce les intestins salés de la morue; mais, comme le remarque M. Scheler avec beaucoup de raison[3], est-il probable que le français ait tiré le mot *morue* de l'espagnol qui la nomme de tout autre manière? Après avoir rapporté cette observation, M. Littré ajoute : « Suivant M. Baudry, *molue* est la forme dégénérée de *merlus*; cela est vraisemblable. » Cela ne me paraît, au contraire, nullement vraisemblable, et même en admettant pour un instant cette explication, il faudrait montrer d'abord que *molue* a été nécessairement la forme primitive de *morue*, ce qui n'est nullement prouvé[4]. Mais il est inutile d'insister sur cette origine, qui non seulement contredit toutes les lois de la phonétique, mais est en opposition aussi avec les notions les plus élémentaires de l'ichtyologie, qui a toujours distingué soigneusement le merlus (*Gadus merluccius*) et la morue (*Gadus morhua*). Mais quelle est donc l'étymologie de ce mot *morue?* Si Diez a eu tort de croire la trouver dans un idiome du Midi, il y a, au contraire, d'excellentes raisons pour la chercher dans une des langues du Nord, auxquelles appartiennent les noms de tant de poissons voyageurs de la Manche, comme l'aigrefin, le hareng, le maquereau, l'orphie, etc.[5]. Or on trouve dans les dialectes norvégiens

[1] Diez ajoute même de *maris sus*, ce qui présente une double difficulté.

[2] *Etymologisches Wörterbuch*, II[3], p. 382.

[3] *Dictionnaire d'étymologie française*, s. v. *Morue*.

[4] La forme b.-lat. *moruta*, citée par M. Littré, semble même prouver le contraire; les formes en *l* paraissent propres aux patois wallons.

[5] Je rappelle ici seulement pour mémoire qu'aigrefin vient du b.-a. *scelfisc*.

le mot *mor* (avec *ŏ* bref), lequel signifie «la partie mangeable des intestins d'un animal» et par extension saucisse, et d'où vient le verbe *mora* «bourrer, remplir»[1]. Je crois que c'est de ce radical qu'il faut dériver *morue*. Quelle en est la signification véritable? Je ne le saurais dire au juste; mais peut-être est-ce (poisson) empilé, encaqué, comme l'all. *dorsch*, le dan. *torsk*[2], noms de la morue, semblent être (poisson) sec.

Serène, n. *ch'rène*.

«*Serène*, dit Littré (*Supplément au Dictionn.*, s. v.), nom, en Normandie et en Bretagne, de vases en poterie de grès, pouvant contenir une quinzaine de litres, dans lesquels est versé le lait de la traite et où monte la crème destinée à faire le beurre.» Je ne saurais dire ce qu'on désigne au juste sous le nom de *serène* en Bretagne, et j'ignore si M. Albert Roussille[3], que cite Littré, a tenu à en donner une définition exacte[4]; mais, en Normandie, le vase qui porte ce nom a une tout autre destination que celle qui lui est assignée ici; il sert, comme je l'ai dit dans mon *Dictionnaire du Bessin* (s. v. *Ch'rène*), à mettre, non pas le lait de la traite, mais la crème recueillie, au bout d'un temps plus ou moins long, sur le lait qu'on verse, après la traite, dans des terrines ou pots en grès, où il reste jusqu'à ce qu'il soit caillé[5]. Mais quelle est l'origine de ce mot? Littré le fait venir du «bas-latin *serena*, sorte de mesure, (dérivé) du latin *seria*, jarre». La signification toute particulière de *serena* (*mensura liquidorum*, Du C.) ne permet guère déjà d'en tirer le mot *serène;* mais la forme normande *ch'rène* s'oppose absolument à ce qu'on considère *serena*, ainsi que *seria*, comme en étant l'étymologie. Il faut donc chercher celle-ci ailleurs. Induit en erreur par l'orthographe *seraine* employée par Édélestand du Méril, et oubliant ou n'ayant pas fait attention que *seran*, auquel j'ai voulu rattacher ce mot, à cause

(Cf. A. Scheler, *op. cit.*, s. v. *Aigrefin*), nor. *skelfiskr*, nl. *schelvisch;* hareng est l'ags. *häring*, le maquereau, le nl. *makreel*, dan. *makrel*, l'orphie vient du nor. *horn-fiskr*. (Cf. *Romania*, IX, 125).

[1] Ivar Aasen, *Norsk Ordbog*, s. v. Je ne prétends pas que *mor* convienne parfaitement, je crois seulement que nous avons là le radical d'où est dérivé morue.

[2] Nor. *thorsk;* la forme haut-allemand est moderne, remarque Fr. Kluge (*Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Strasbourg, 1882, s. v.) et vient du bas-allemand; au danois paraît emprunté l'ang. *torsk*, *tosk*.

[3] Dans un article du *Phare de la Loire*, 16 septembre 1876.

[4] Cela est peu vraisemblable, du moins tout autre est la signification de *kirin*, l'équivalent bas-breton de *sérène*, que Le Gonidec définit : «*Kirin*, pot de terre, servant à renfermer la crème avant d'en faire du beurre.»

[5] Ces vases s'appellent, dans le Bessin, *pots à couler;* ils ont la forme de troncs de cône renversés; les ch'rènes, au contraire, ont celle d'un ovale très allongé, coupé aux deux extrémités.

de la petite ouverture pratiquée à la partie inférieure, se terminait primitivement en *s*[1], j'ai fait venir *ch'rène*, comme *séran*, de l'a. *schrantzen*; c'était une erreur. Mais d'où faut-il donc tirer ce vocable? Un usage de la *ch'rène* peut mettre sur la voie de son étymologie. Le vase qui porte ce nom ne sert pas toujours uniquement à conserver la crème; en Normandie, on l'emploie aussi, dans les petites fermes, pour faire le beurre. A cet effet, on place sur l'orifice un couvercle en bois, percé en son milieu d'un trou dans lequel s'engage un bâton muni à son extrémité inférieure d'un petit disque, bâton avec lequel on bat la crème jusqu'à ce qu'elle se transforme en beurre. La *ch'rène*, on le voit, devient ou est ainsi à l'occasion une *baratte*[2]; il n'est donc pas surprenant qu'on ait tiré son nom du radical qui sert, dans une partie des langues germaniques, à désigner celle-ci. Or la baratte s'appelle *kirna* en norois, en ags. *cyrin*, *cerene*, en suéd. *karna* ou *tjärna*, en dan. *kjœrne*, en holl. *kern(e)*, en écoss. *kirn*, en a. angl. *chirne*, angl. mod. *churn*[3]; ces formes, qui toutes nous donnent la première partie du vocable *ch'rène* et dont deux, l'ags. *cyrin* et *cerene*, si on y suppose l'accent déplacé et porté sur l'*i* de *cyrin* ou le second *e* de *cerene*, représentent très bien ce mot tout entier, doivent aussi, je crois, en être considérées comme l'étymologie[4].

Talpute.

Nom, dans le val de Saire, de la loche de mer ou motelle (*Motella tricirrhata*). Quelle est l'étymologie de ce mot? J'ai cru d'abord en pouvoir expliquer la seconde partie par le sax. *puta*, angl. *pout* «motelle»; restait à rendre raison de la première; mais pour cela je n'ai rien trouvé de satisfaisant. Ceci m'a amené à chercher ailleurs l'étymologie du mot tout entier. Un ichtyologue de mes amis avait, dès l'origine, pensé qu'il fallait expliquer ce nom tout autrement que je ne le faisais; il m'avait fait remarquer que la motelle avait le singulier privilège d'éveiller chez les pê-

[1] «Conscience le point plus que *serans* ne broisse.»
(Jean de Meung, *Test.*, 1576, cité par Littré.)

[2] La baratte, à l'origine, n'était même probablement pas autre chose, et de là vient l'expression «battre la crème». Fleming et Tibbins, dans leur *Dictionnaire anglais*, distinguent très nettement deux espèces de *churns* ou *barattes*, la *churn* ou *baratte* proprement dite, qu'ils définissent : «The vessel in which butter is made by long and violent agitation of the milk,» et la *baratte flamande* ou *beam barrel* «a small cask laid length-ways, with a flyer in the inside turned round by means of a winch.»

[3] Il faut rapprocher de ces vocables germaniques le bas-breton *kirin*.

[4] M. Ernault, qui a appelé mon attention sur ce qu'il y avait probablement d'erroné dans mon étymologie du mot *ch'rène*, m'a signalé aussi les formes du patois gallot, *cerène* et *cène*.

cheurs de nos côtes des idées lubriques. Une jeune indigène d'Arromanches, m'écrivait-il, à laquelle il demandait un jour le nom de ce poisson, lui répondit fort naïvement que c'était (ici je traduis en latin et pour cause) « un *vectis presbyteri* »; c'est sans doute une idée analogue qu'indique le mot *talpute*, et la seconde partie de ce vocable n'est autre vraisemblablement que le latin *puta*. Ce radical n'est point d'ailleurs étranger à l'onomastique populaire de notre région; des rochers situés à l'est d'Aurigny, « infames scopuli » peut-être, s'appellent les *Nères* (noires) *putes*. Mais que peut signifier *tal*, première partie du mot *talpute?* J'incline à y voir la forme bas-normande de l'impératif de tailler, *tale* sans *l* mouillée; dans cette hypothèse, *talpute* ne serait que la traduction libre de l'idée exprimée par la première dénomination populaire que j'ai donnée de la motelle.

Tangon.

Nom, sur les côtes du val de Saire et de la Hague, ainsi que sur celles de Guernesey, des *fucus* du genre *laminaria*[1]. Quelle en est l'origine? Il faut y voir un dérivé d'un radical *tang;* or *tang* représente évidemment le nor. *þang*, dan., b.-a. *tang*, angl. *tang(le)* « varech, herbe marine »; c'est donc le nom générique des algues, dans les langues germaniques, qui a été ainsi adopté par les habitants du nord de la presqu'île du Cotentin pour désigner le plus grand des *fucus* qui croissent dans la Manche[2].

Tanguer.

Diez n'a point donné l'étymologie de ce mot, M. Brachet l'a déclarée inconnue; quant à M. Littré, il a paru accepter celle qu'a donnée M. Roulin, lequel fait venir ce verbe du substantif b.-norm. *tangue* « sable mêlé d'alluvions des estuaires du Cotentin »; d'après cela, *tanguer* serait « s'enfoncer dans la tangue, puis s'enfoncer trop dans l'eau par l'avant, et enfin avoir le mouvement de tangage ». Il faut convenir que cette explication, acceptée par M. Scheler à son tour, est bien loin d'être satisfaisante; on ne comprend guère qu'un mot usité dans une région aussi

[1] J'ai, dans la *Romania* (IX, 303), dérivé le mot *tangue*, nom du sable mêlé d'alluvions qu'on trouve à l'embouchure des rivières du Cotentin, du même radical *tang;* la tangue étant, comme le varech, un engrais marin recherché, il m'a semblé qu'on avait pu prendre le nom du second pour désigner la première; le vocable *tangon*, dont l'origine ne peut faire de doute, confirme, je crois, cette étymologie.

[2] C'est plus particulièrement aux stipes des *Laminaria Cloustoni* et *flexicaulis* que s'applique ce nom, comme l'a remarqué M. A. Le Jolis. (*Mémoires de la Société des sciences naturelles de Cherbourg*, ann. 1855, III, 251.)

restreinte que le vocable tangue ait pu former un dérivé adopté sur toutes nos côtes; on ne voit pas davantage comment ce prétendu dérivé aurait pris le sens de s'enfoncer dans la tangue, au lieu de celui de ramasser de la tangue, fumer avec de la tangue, dernier sens attribué par M. Littré lui-même au verbe *tanguier*[1], simple variante orthographique de *tanguer*. Ces raisons me font aussi rejeter cette explication, pour en proposer une toute différente. Tanguer étant un terme de navigation, il est très vraisemblable que ce mot est d'origine anglo-saxonne ou scandinave; or on trouve dans le norois le radical *tangi* «a point projecting into the sea» ou «the pointed end by which the blade is driven into the handle», suivant la définition de Vigfusson[2], radical qu'on rencontre fréquemment dans les dialectes norvégiens et danois, sous la forme *tange* et avec la double signification de «langue de terre» ou encore de «pointe plus ou moins étroite» et de «partie amincie d'un instrument quelconque qui s'enfonce dans le manche»[3]; c'est de ce radical, qui se retrouve aussi, paraît-il, dans l'anglais du Nord[4], qu'il faut, je crois, dériver le français *tanguer*; d'après cela, *tanguer* signifie: «s'enfoncer comme une pointe ou par la pointe (dans la mer)»[5], expression dont il faut rapprocher l'a. *stampfen* de *Stampfe* «pilon», et surtout l'angl. *to pitch*, v. angl. *picchen* «piquer», de *pic* (ags. *id.*) «pointe», radical autre, mais qui exprime la même idée que *tangi*.

Terpé.

«Sauter de colère», dans l'Avranchin, en particulier au Teilleul[6]. Dans nos patois *ré*, précédé d'une explosive, se changeant volontiers en *er* (ainsi *terpas*, *termue*, etc., pour *trépas*, *trémie*, etc.), on voit que *terpé* n'est autre que l'a. fr. *tréper*, prov. *trepar* «sauter», simple de *trépigner*, a. fr. *trépeiller*, prov. *trepeiar*[7], et dérivé vraisemblablement, comme l'on sait, du néerl. *trippen*, got. *tri(m)pan*.

[1] *Tanguier* «engraisser une terre avec de la tangue».

[2] *An icelandic-english Dictionary*, s. v. Joh. Fritzner (*Ordbog over det gamle norske Sprog*) en donne la même définition: «*Tangi*, m. 1° Den til Sverd eller Kniv hörende Stilk som udgaar fra Bladet og indesluttes of Skaftet; 2° lang, lav og smal Odde der stikker frem i Söen.»

[3] Ivar Aasen, *Norsk Ordbog*, s. v.

[4] C'est du moins Ivar Aasen qui le dit, Tibbins et Fleming, dans leur *Dictionnaire anglais*, donnent, entre autres sens, à *tang* celui de «something that leaves a sting or pain behind it» (Ce qui pique, blesse).

[5] J'avais déjà proposé cette étymologie dans une note de l'article de la *Romania* rappelé plus haut.

[6] *Revue trimestrielle de la Société d'archéologie d'Avranches*, etc., I, 20.

[7]
Mult les veissiez demener,
Treper e saillir e chanter.

(Wace, *Rou*, v. 7355, édit. Andresen, II, 320.)

T(h)uit.

Dans ses Mémoires et notes sur l'histoire du département de l'Eure, M. A. Le Prévost, se demandant quelle est l'origine de ce nom, très fréquent dans toute la région si noroise de la basse Seine[1], s'il est scandinave ou s'il ne dériverait point de *tectum*, fait cette remarque : « On lit dans les plus anciennes chartes latines *teutum*, bien voisin de *tectum*. Enfin, ajoute-t-il, on peut penser que de *tot* s'est fait *tuit* par le changement de l'*o* en *ui*, fort commun dans notre langue[2]. » Je n'ai pas besoin de dire que *o* ne peut devenir *ui* que quand il est bref et suivi immédiatement de *c* ou de *i* dans la syllabe suivante, et on a là un exemple entre mille de l'ignorance où les érudits les plus distingués étaient encore, il y a vingt-cinq ans, des lois élémentaires de la phonétique. *Tuit* ne vient pas plus de *tot* que de *tectum*, et il en faut chercher ailleurs l'étymologie; M. A. Le Prévost l'avait du reste entrevue, sans s'y arrêter, il est vrai, quand il remarquait que le mot *thwaite* signifiait, dans les langues germaniques, « défrichement, essart ». *Thwaite* est anglais et ne peut donc être la racine de *tuit;* mais ces mots, en apparence si différents, ont cependant la même origine : *tuit*, en effet, dérive du nor. *thveit* « a piece of land », dit Vigfusson[3], norv. suéd. *tveit*, *tvet* « champ défriché », d'où l'angl. *thwaite* (*twaite*, Fix) « bois défriché[4] ». On voit que *t(h)uit* reproduit presque lettre par lettre le nor. *thveit*, et il est intéressant de remarquer que, par un souvenir confus de son origine, on écrit souvent ce mot avec un *h*[5].

Trémène.

« Trémaine, s. f. (Mancne), lit-on dans le *Dictionnaire du patois normand*, d'Édélestand du Méril. Trèfle qui se récolte tous les trois

[1] Ainsi Thuit, hameaux du Roumois et fiefs du Vexin, Thuit-Agron, le Thuit-Anger, le Thuit-Hébert, le Thuit-Signol, le Thuit-Simer (Roumois), Écriquetuit, fief du Vexin, Blaquetuit, Bracquetuit, Brennetuit, Briquetuit, Gonnetuit, Milthuit, Régnetuit, Vautuit, Bois-Tortuit, Notre-Dame-de-Bliquetuit (Caux), etc. Cf. C. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 80. Il faut remarquer aussi le nom Bosc-en-Tuit d'une vavassorerie de Beuzeville (Roumois). (*Dictionnaire topographique de l'Eure*, s. v.)

[2] A. Le Prévost, *Mémoires et notes*, etc., III, 255.

[3] *An icelandic-english Dictionary*, s. v. Vigfusson dérive *thveit* du radical *thveit;* ags. *thvitan*, « couper, fendre, abscindere. » (H. Leo, *Angelsächsisches Glossar*, 1877, s. v.)

[4] Falkman, *Ortnamnen i Skåne*, p. 92. Lund, 1877, in-8°.

[5] De très bonne heure toutefois l'*h* a disparu, ainsi *Tuit Bernard*, 1195 (*Magni rotuli Normanniæ* [*Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, XV, 44]), *Tuit Ansgeri*, v. 1203, *Tui Herbert*, 1216, etc. (*Dictionnaire topographique de l'Eure*, s. v.)

mois.» Cette définition est bien peu exacte, la trémaine, comme je l'ai dit dans mon *Dictionnaire du patois du Bessin*[1], au mot *trémène*, est le nom vulgaire, dans le Cotentin et une partie du Bessin, du trèfle des prés (*Trifolium pratense*) ou plutôt de la variété cultivée de cette espèce, variété appelée *pagnolée* dans la plaine de Caen. Quelle est l'étymologie de ce mot, que je n'ai point donnée dans mon Glossaire? «Il semble, dit M. Édel. du Méril, venir du grec *τριμηνιαῖος* (!) plutôt que du vieux français *trémoie.*» Sans doute trémaine ne vient pas de *trémoie*, mais il est inutile d'ajouter qu'évidemment il ne vient pas davantage de *τριμηνιαῖος*; c'est ailleurs qu'il faut en chercher l'origine. On trouve dans Du Cange les mots *tremesium*, *tremesagium*, *tremesatum*, qui tous trois signifient «blé de trois mois», «nostris, remarque l'auteur du *Glossarium infimæ latinitatis*, s. v. *Tremesium*, tremès ou tremois». C'est la définition de *trimense* donnée par Isidore de Séville (*Orig.*, lib. XVII, cap. XIII) : «*Trimense triticum* ideo nuncupatum, quia satum post tres menses colligitur.» Pour Du Cange, c'est aussi le nom d'une espèce d'orge : «*Trimense* dicitur quoddam genus ordei, quia satum post tres menses colligitur.» Cette différence de sens est sans importance et l'on peut dire que, pour Du Cange, tous les mots que je viens de citer signifient du blé ou de l'orge de trois mois; aussi les oppose-t-il à celui d'*hybernagium* «bladum hiemale, gall. *hivernache* vel *hivernage*». — «Tres sextarios, medietatem scilicet ivernagii et medietatem tremesati[2].» — «Medietatem ybernagii et aliam tremesagii[3].» — «Observandum vero, ajoute-t-il[4], après avoir cité une charte de 1254 où *hybernagium* est traduit par «bled yvernaige», hybernagii nomine non quodvis seminis hyemalis genus intelligi, sed proprie de illa frumenti specie accipiendum quam «secale majus», gall. *seigle* vocant... quo nomine distinguitur ab hordeo avena, pisis quæ mareschia et martium dici solent, gall. *mars* et *bled martois.*» Ainsi de même que *tremesagium*, etc. signifie blé ou orge de trois mois[5], *hybernagium* signifierait blé d'hiver ou seigle. Toutefois Du Cange attribue aussi à *hybernagium* un autre sens : «Porro, dit-il, cum de hybernagio in veteribus instrumentis occurrit mentio absque alia determinatione, vix aliter hæc vox intelligenda videtur quam de miscello frumento, nostris «bled méteil».

[1] *Mémoires de la Société de linguistique*, t. IV, p. 337.
[2] Du Cange, s. v. *Tremesatum.*
[3] *Ibid.*, s. v. *Tremesagium.* Une charte de 1281, publiée par M. Léopold Delisle (*Étude sur la condition de la classe agricole en Normandie*, p. 319), présente un rapprochement analogue : «Servitium aratri et herche ad tremesagium et ad yvernagium.»
[4] *Ibid.*, s. v. *Hybernagium.*
[5] C'est-à-dire d'été ou de printemps. C'est la définition que je trouve dans

Blé ou orge de trois mois, blé d'hiver ou méteil, sont-ils les seuls sens qu'il faut attribuer aux mots *tremense*, *tremesagium*, *tremesatum*, *hybernagium* et à leurs équivalents français *trémois* ou *trémès*[1], *hyvernage* ou *hybernache?* Le comte Jaubert ne paraît pas en connaître d'autres pour les deux premiers : « TRAMOIS, TRÉMOIS, lit-on en effet dans le *Glossaire du centre de la France*, s. m. On comprend sous ce nom divers grains, comme orge, avoine, etc.[2] ». Je ne sais si c'est là la seule signification de trémois, mais hivernache ou *livernage*, a un sens tout différent de celui qui est indiqué dans les textes cités plus haut; ce vocable, ainsi que sa forme modifiée *livernage*, sert à désigner, dans une partie de la Normandie, une variété de la vesce cultivée (*Vicia sativa*) semée avant l'hiver. Si le mot *hivernage* a pris ainsi une signification si éloignée de celle que *hybernagium* semble avoir eue seule à l'origine, il n'est point surprenant que *trimense* et ses dérivés aient pu en prendre une tout autre que celle que j'ai donnée d'après Du Cange, et aient pu désigner une espèce de trèfle. Or à côté de *tremesagium* et *tremesatum*, dérivés évidents de *tri-* ou *treme(n)se*, on peut supposer une forme *tremesana;* c'est d'elle qu'est sortie *trémaine* ou *trémène*, soit par la contraction de *tremezaine*, mot qui la représente lettre pour lettre, soit par le déplacement de l'accent et la chute de l'*a* pénultième de *tremes(a)na*, d'où *tremesne*, *trémène*.

Turbot.

S'appuyant aur l'analogie qu'il y a entre le latin *turbo* et le grec *ῥόμβος*, Diez, suivi par MM. Brachet et Scheler, a dérivé le mot *turbot* de *turbo*, ce vocable ayant pu, d'après lui, comme son synonyme *ῥόμβος*, servir à distinguer le *Pleuronectes rhombus* ou *maximus*. M. Littré a repoussé cette dérivation : d'abord, et en cela il a grandement raison, l'analogie entre *turbo* et *ῥόμβος* ne lui paraît pas complète; si *ῥόμβος*, en effet, a pu servir à désigner le turbot ou un poisson du même genre, c'est que ce mot signifie non seulement un tourbillon ou un sabot, mais encore un losange ou rhombe, et l'on comprend dès lors qu'on ait pu

L. Quicherat (*Addenda lexicis latinis*, s. v. *Trimense*) : « Tertium (hordei genus) trimense, quia, dum cogit necessitas, *verno* seminatur, et celeriter colligitur. »

[1] Du Cange donne encore le mot *Trémis* : « Les *trémis* furent aussi très endommagés par les chenilles. » Charte de 1573.

[2] La définition manque un peu de précision et ce que le comte Jaubert ajoute : « Ces grains sont ainsi appelés parce qu'ils mûrissent au bout de trois mois environ, » ne dit pas davantage de quels grains au juste il s'agit. Edél. Duméril dit que le *tremez* est un « petit blé que l'on récolte trois mois après l'avoir semé ». M. Moisy (*Études philologiques d'onomatologie normande*) donne un sens un peu plus étendu au mot trémois : « blés de mars ou *fourrages*, dit-il, qui ne sont que trois mois en terre. »

l'employer pour désigner un poisson qui a cette forme. Le mot *turbo*, au contraire, s'il désigne bien un tourbillon ou un sabot, comme *ῥόμϐος*, n'a point, que je sache, comme ce vocable, le sens de losange. Comment dès lors lui attribuer celui de turbot? Une autre difficulté, mais peu fondée celle-ci, que voit M. Littré dans cette dérivation, tiendrait à la «finale *ot*». J'avoue ne pas comprendre pourquoi on n'aurait pas pu ajouter au radical *turb* le suffixe *ot* pour former *turbot*, comme on l'a joint au radical *cab* pour former *cabot* (*chabot*)[1]. Mais il y a une difficulté phonétique à laquelle n'a point pensé M. Littré et qui à elle seule me paraît suffisante pour faire rejeter l'explication de Diez. L'*u* de *turbo*, comme celui de *turba*, est bref par nature, ainsi que le montrent les formes *tourbe* et *tourbillon; turb(o)* + *ott* aurait donc dû donner *tourbot* et non *turbot*[2]. A cette raison de rejeter l'étymologie proposée par Diez s'en joint une autre, tirée de ce que le mot latin *turbo* n'a passé dans aucune langue romane avec le sens du français *turbot*[3]. N'est-il pas dès lors naturel de chercher l'origine de celui-ci dans un autre idiome que le latin, et précisément dans un de ceux qui sont ou ont été usités sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord, région où ce poisson est surtout pêché? Or on le trouve désigné en kymry par *torbutt*, gael. *turbaid*, irl. *turbit*, m. nl. *turbot*, nl. mod. *torbot*, a. angl. *turbut*, angl. mod. *turbot;* il n'est guère vraisemblable que ces divers idiomes aient emprunté au français le nom du *Pleuronectes*, tandis qu'il l'est beaucoup que le français l'ait tiré de l'un d'eux, comme cela a eu lieu pour le nom de l'*Esox belone* (orphie, nl. *hornvisch*)[4], du hareng (ags. *häring*), de la morue fraîche (cabillau, nl. *kabeljau*), d'une espèce de gade (aigrefin, b.-a. *scelfisc*)[5], du carrelet (norm. *flondre*, dan. *flynder*, nor. *flydhra*), etc.[6]. Le vocable *turbot* me paraît aussi venir du bas-allemand; dans le second élément *bot* il faut voir évidemment le radical *butte* qu'on retrouve dans l'a. *Steinbutte*, nom du *Pleuronectes maximus*, le nl. *bot*, nom

[1] Ce suffixe n'implique point, en effet, comme semble le supposer M. Littré, une idée péjorative ou de diminution.

[2] On trouve, il est vrai, *tourboz* dans Eustache Deschamps (voir Littré, s. v. *Marsouin*); mais on ne peut rien conclure de cette forme isolée.

[3] Le latin *rhombus* a été adopté, en effet, par presque toutes; ainsi l'it. *rombo* (turbot et barbue), esp. et pg. *rombo*.

[4] Cf. *Romania*, IX, 125.

[5] Nl. *schelvisch*, all. *Schellfisch*. Cf. Scheler, *Dict.*, s. v. *Aigrefin*, et *Rom.*, *ibid.*

[6] Les poissons voyageurs de la Manche ont presque toujours un nom d'origine germanique et n'ont en général que celui-là, comme le hareng, l'orphie, etc.; les poissons sédentaires, au contraire, ne portent qu'exceptionnellement des noms germaniques: mais ils ont presque toujours à la fois plusieurs noms locaux, de formation romane, comme le carrelet, appelé aussi *picot*. Le turbot ne fait pas entièrement exception : il porte, à ce qu'il paraît, le nom de *bretonneau* sur les côtes du nord-ouest. (*Bull. de la Société des antiquaires de Normandie*, IX, 177.)

de diverses espèces de *Pleuronectes*, le suéd. *butta* (turbot), etc.; quant à la première syllabe *tur*, ce n'est, je crois, autre chose que le radical *tur(n)*, qu'on rencontre dans l'angl. *turnip* = *tur(n)* + ags. *nǣpe* (*napus*), radical qui implique l'idée de rondeur. On retrouve donc ici la même notion de forme qui a fait donner au turbot en grec et en latin le nom de *rhombe* et le fait aussi appeler *round* en provençal.

Vâlié, vŏlié.

«Chanceler, avoir une marche mal assurée», d'où *vŏliar*, *vŏyar* «qui marche en chancelant, ne sait pas se tenir droit». L'origine de ces deux mots, très usités dans l'arrondissement de Bayeux et cependant omis, par un oubli inexplicable, dans mon *Dictionnaire du patois du Bessin*, est facile à trouver : *vâlié*[1], est évidemment dérivé de *vâle* (gaule), got. *valus* «bâton», ags. et frison *valu* «vibex», angl. *wale* «bande, latte»; *vâlié*, «c'est marcher en oscillant comme une gaule qu'on tient droite».

Verbled (*verblet*).

« *Verbled*, lit-on dans le Supplément au Dictionnaire de M. Littré, nom, en Normandie[2], de la larve du hanneton ou du ver blanc. (*Glossaire du patois de la vallée d'Yères.*) Étymologie : *ver* et *blé*». On a ici un exemple curieux des erreurs auxquelles s'est parfois exposé M. Littré, en puisant un peu à toutes les sources. L'orthographe du mot *verbled* aurait dû pourtant, dans ce cas, le mettre en garde au moins contre l'étymologie *ver* et *blé;* car si cette orthographe est bonne[3], l'étymologie est inexacte, et si, par impossible, l'étymologie était exacte, l'orthographe serait mauvaise. D'un autre côté, on ne voit guère pourquoi on aurait donné à la larve du hanneton le nom de *ver du blé*, quand cette larve ne s'attaque pas plus au blé qu'aux autres plantes. Mais il y a mieux : dans la région très limitée où le mot *verblé* est connu et usité, il n'a nullement le sens qui lui est attribué ici; il sert à désigner, non la larve du hanneton, laquelle s'y appelle *kien*

[1] Je dois faire remarquer que cet *â*, que j'emploie depuis six ans dans les *Mémoires* de la Société, n'est point l'*å* suédois; celui-ci, on le sait, représenté en danois par *aa*, est l'*o* de *encore;* l'*â* des dialectes normands se rapproche de la diphthongue *au* (*ao*).

[2] M. Littré à cédé, en disant ceci, à la croyance encore trop générale que le vocabulaire et la phonétique sont les mêmes dans toute la Normandie, tandis qu'ils offrent de grandes différences souvent quand on passe d'un pays à un autre. Le mot *verblé* est inconnu dans toute la Basse Normandie et dans une très grande partie de la Haute.

[3] Je suppose naturellement que le mot *verblé*, ainsi que cela doit se faire dans un dictionnaire de patois, est écrit comme il se prononce.

(chien) *de terre* [1], mais, ce qui est bien différent, le ver luisant [2]; nouvelle raison, s'il en était besoin, pour rejeter l'étymologie trop facilement admise par M. Littré. Mais quelle est donc l'étymologie véritable de *verblé?* Un léger changement apporté à l'orthographe de ce mot peut nous servir à la trouver. Si au lieu du *d* dont *verblé* a été si arbitrairement gratifié par l'auteur du *Glossaire de la vallée d'Yères*, on termine ce mot par un *t*, on aura *verblet*, vocable analogue, par la forme et pour la composition, à *réblot*, *réblet* [3], nom, dans presque toute la Normandie, du roitelet; *réblot* est égal à *ré* (*roi*) + *blot* (bellot, c'est-à-dire petit beau) [1]; *verblet* est donc aussi composé de *ver* et de *blet* (bellet), c'est par conséquent un beau (petit) ver, dénomination, on le voit, qui convient très bien au ver luisant, mais qui ne convient pas du tout à la larve du hanneton.

Verbouillet. — *Verbouisset.*

Noms vulgaires du petit houx ou fragon (*Ruscus aculeatus*) [4]. Quelle en est l'étymologie? Il est évident qu'il faut respectivement les décomposer en *ver* = *vert* et *bouillet* ou *bouisset;* reste donc à expliquer ces deux derniers vocables. *Bouillet* paraît être le diminutif de *bouille* «bouleau» (*Betulus alba*); le verbouillet serait ainsi le petit bouleau vert; ce qui ne laisse pas que de surprendre, car il n'y a aucune espèce d'analogie entre le bouleau et le fragon. Quant à *verbouisset*, attendu que *bouisset* est le diminutif de buis, *bouis* dans les patois, il signifierait aussi, comme le pense M. A. Darmesteter, le petit buis vert; mais cette dénomination n'est guère moins faite pour surprendre que la première; il faudrait, en effet, pour qu'elle fût fondée, que le petit houx fût plus vert que le buis, tandis que c'est le contraire qui est la vérité. Je crois aussi qu'il faut donner une autre explication de ces deux composés.

[1] J'ai recueilli directement moi-même des renseignements sur ce point à Aumale, à Eu, au Tréport, à Étalondes, Criel, Cuverville-sur-Yères, Saint-Nicolas, etc.

[2] Dans les autres pays normands, le ver luisant s'appelle ver éclairant; à Saint-Lô, je ne sais par quelle bizarre confusion, on lui donne le nom de ver coué. Quant à la larve du hanneton, dans la plus grande partie de la Normandie, notamment dans le Cotentin, le Bessin, la plaine de Caen, le Lieuvin, le Roumois, etc., elle porte le nom de *mân*. Elle s'appelle aussi, surtout dans la région du sud, *ver blanc*.

[3] Dans le Bessin, on ne connaît que la première forme; dans le Cotentin, en particulier à Saint-Lô, on appelle le roitelet mâle *réblot* et la femelle *réblette;* le mot *réblet* se trouve dans le *Glossaire de la vallée d'Yères.*

[4] Le premier de ces noms se trouve dans Littré (*Dictionnaire*, s. v.), qui ne dit pas dans quelle région il est usité; le second a été expliqué par M. Darmesteter dans le *Bulletin* (n° 22) *de la Société de linguistique*, p. 48, mais sans indication non plus du dialecte auquel il peut appartenir.

Dans le *Glossaire du patois du centre de la France*, le comte Jaubert mentionne le mot un peu singulier *bouillée* «réunion de drageons partant d'une même souche», mot qui semble avoir la même racine que bouillet, et *boussée* «plantes surtout ligneuses réunies en touffes, cépée», vocable que, malgré l'absence de l'*i* à la première syllabe, il est difficile de ne pas rapprocher de *bouisset*. Quoi qu'il en soit, on voit que les mots *boussée* et *bouillée* ont l'un et l'autre le sens de *buisson*; il en est de même, je crois, de *bouillet* et de *bouisset*. Pour *bouisset*, cela est bien près de paraître évident[1] : *b(o)uisset* et *buisson* sont deux dérivés différents de buis, et *verbouisset* dès lors signifie petit buisson vert, expression analogue à celle de buisson ardent, nom du *Cratægus pyracantha*. Quant à *verbouillet*, la ressemblance de *bouillet* et de *bouillée* conduit à la même conclusion et montre que ce mot doit signifier aussi petit buisson vert.

C. JORET.

[1] *Buisset* apparaît au XV^e siècle avec une signification un peu incertaine, comme dans ce passage de M. J. Molinet, cité par M. Godefroy (*Dictionnaire de l'ancienne langue française*, s. v.) : «Montaignes plaines de neige et sapins et de buissets» (*Chron.*, ch. CCCXIV), où *buisset* peut presque indifféremment être interprété par *buis* et *buisson*. Il faut remarquer que M. Godefroy ne donne que la forme *buisset*; mais *bouis* existant à côté de *buis*, on comprend sans peine que *bouisset* puisse aussi exister à côté de *buisset*. Cette forme *bouisset* se trouve d'ailleurs dans Mistral (*Dict. prov.-français*, s. v.) avec le sens de «petit buis» et de «hallier».

Traces du Ϝ dans des mots latins d'origine grecque.

Le grec Ἀχαιός est rendu en latin par *Achivus*; de même ἀρχεῖον a donné *archivum* et ἔλαιον a donné *olivum*. A ces trois mots on peut joindre *dalivus* (Festus, p. 68), qui est le grec δείλαιος (= μάταιος, ἀχρεῖος, δειλός, ἀνάλκης, Hésychius). Il est intéressant de voir que le Ϝ ou *v* s'était conservé dans la prononciation des populations grecques par l'intermédiaire desquelles ces mots sont arrivés jusqu'à Rome : probablement les colonies de la Sicile et de la Grande-Grèce.

Un génitif latin en AS.

Les exemples de génitif latin en *as* ne sont pas si nombreux qu'on ne doive recueillir avec soin tous ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, soit par les monuments, soit par les grammairiens et les glossateurs. En voici un qui a échappé à Neue comme à Bücheler et qui porte tous les caractères de l'authenticité; il a, de plus, l'avantage d'être daté.

Parmi les prescriptions de la Loi des XII Tables se trouve celle-ci, conservée par Aulu-Gelle (XX, 1, 4) : SI INIVRIAM ALTERI FAXSIT VIGINTI QVINQVE AERIS POENAE SVNTO. D'autre part, Festus (p. 371), au mot *Viginti quinque*, dit : «Viginti quinque pœnas in XII significat viginti quinque asses.» *Pœnas*, comme l'a parfaitement reconnu Otfried Muller, est l'ancien génitif. Cf. Inscription de Spolète, en ces *Mémoires*, IV, 404 : A·CCC· MOLTAI·SVNTOD. *Tables Eugubines*, VII *b*, 4 : FRATRECI·MOTAR·SINS·A·CCC. Nous pouvons donc rétablir le passage à peu près ainsi, non en latin du temps des décemvirs, mais en latin du v^e^ siècle de Rome, le plus ancien que nous connaissions : SEI INIOVRIAM ALTEREI FAXSIT XXV POINAS SVNTOD.

Michel Bréal.

Ilico.

Ilico signifie «sur-le-champ»; mais, dans les vieux textes, il signifie «en place, sur place». Rester en place, *ilico manere*. Je ne sais si l'étymologie *in loco* a jamais fait l'objet d'un doute bien sérieux. Elle est si évidente, elle s'impose tellement à l'esprit, qu'elle a conduit les modernes à une falsification systématique de l'orthographe du mot. Récemment encore M. Carl Wagener (*Kurz gefasste Lateinische Orthographie für Schulen*, p. 24) a prescrit d'écrire *illico;* Hand (*Tursellinus*, III, p. 207) défendait le redoublement factice de l'*l* par cette phrase, aussi légère que son ouvrage est lourd : «Sicubi in libris veteribus scriptum legitur *ilico* [c'est le cas dans tous les manuscrits de quelque valeur] aut compendium est scribendi [il n'existe pas d'abréviations de ce genre], aut licentia in geminatis liquidis concessa.» On éprouve un soulagement quand on rencontre un philologue qui observe la probité orthographique[1].

La formation de la locution composée *ilico* est fort ancienne, comme le montre le changement de l'*ŏ* en *ĭ* dans une syllabe intérieure. On peut comparer pour ce point *Proserpĭna* de Περσεφόνη, *Demĭpho* de Δημοφῶν, *Patricoles* de Πάτροκλες, *thermipolium* de θερμοπώλιον; le suffixe de *uerĭtas*, identique à celui de σεμνότης; la flexion d'*homĭnem* en regard de celle de δαίμονος. — Plaute a dit souvent *collŏcare :* c'est là une formation plus récente, puisque l'*o* s'y est conservé. *Ilĭco* a donc été formé longtemps avant Plaute.

Or, en latin très ancien, on ne disait pas *locus*, mais *stlocus;* de même qu'au lieu de *lis* on disait *stlis* (Festus, p. 312, 313 Müller;

[1] Brambach, *Hülfsbüchlein für lateinische Rechtschreibung*, p. 43; Lucien Müller, *Orthographiae et prosodiae latinae summarium*, p. 52.

Quintilien, I, IV, 16). Le *t* d'ailleurs est caduc devant l'*l*; cf. le participe (*t*)*latus*, qui est à *tollo* comme *stratus* à *sterno*; une inscription du tombeau des Scipions (*C. I. L.*, I, 38) donne l'abréviation SL pour *stlitibus*. Donc, pour expliquer *ilico*, ce n'est pas d'*in loco* qu'il faut partir, c'est d'*in stloco* ou *in sloco*.

Cette observation justifie pleinement l'orthographe *ilico*, falsifiée par l'ignorance et la précipitation des modernes. *I*(*ns*)*loco* est devenu *ilico* tout comme *tra*(*ns*)*do trādo*, *to*(*ns*)*mentum tōmentum*, *sca*(*ns*)*la scāla*. L'*n* a d'abord disparu devant l'*s* : c'est là un phénomène postérieur au rhotacisme, puisque jamais *s* issue d'*ns* ne se change en *r*, mais cependant fort ancien, puisqu'on lit déjà COSOL et CESOR dans l'épitaphe d'un Scipion qui fut le grand-père du vainqueur d'Hannibal (*C. I. L.*, I, 31). Ensuite l'*s*, placée entre voyelle et liquide, a disparu, comme dans *quālus*, *prēlum*, *pīlum*, *Fōlius*, *pūlex*, *caelare*, *paulum*.

Iuppiter.

Le latin, dans la troisième déclinaison, a donné au nominatif les fonctions du vocatif. On dit au vocatif *rex* et non **reg*, comme au neutre *audax* au lieu d'**audac*; il ne reste plus de vocatifs tels qu'*ἄνα* ou *παῖ*. *Imperatŏr* était encore au temps de Plaute *imperatōr*; la finale est celle du nominatif *ῥήτωρ* et non celle du vocatif *ῥῆτορ*; très probablement aussi *matĕr* représente *μήτηρ* et non *μῆτερ*; la voyelle brève devant *r* finale résulte d'une influence purement phonétique, qui a abrégé de même *exemplar*, *moneor*, *monear*, *canter*. Point de distinction comme celle de *μάντις* et *μάντι*, *ἰχθύς* et *ἰχθύ* : aux deux cas, on dit indifféremment *ciuis* ou *ciui'*, *anus* ou *anu'*.

Dans un seul exemple, semble-t-il, le vocatif a survécu et a, tout au rebours, étouffé le nominatif. *Iuppiter* représente Ζεῦ *πάτερ* et non Ζεὺς *πατήρ*.

Le redoublement du *p* n'est dans *Iuppiter* qu'un accident phonétique, comme celui du *t* dans *quattuor*; il faut partir de *Iū-piter*. Jamais, en effet, *sp* ne devient *pp* en latin, pas plus que *st*, *sc* ne devient *tt*, *cc*; *sp* intérieur subsiste simplement (ainsi *uespera* = *ἑσπέρα*); il est chimérique de partir, pour expliquer *Iuppiter* ou *Iūpiter*, soit d'un **Iūs-pater*, soit d'un **Iŏuĭs-pater* (tandis que, la syncope de l'*s* étant normale devant les sonores, *iūglans* peut s'expliquer parfaitement par *Iŏuĭs glans*). On pourrait dire, il est vrai, que dans **Ius pater* l'*s* a pu disparaître, non par l'influence de la consonne suivante, mais en qualité de finale, comme dans *esti' nunc* ou *tempu' fert*; mais il est beaucoup plus probable que le nominatif primitif se retrouve, avec son *s* intacte, dans la forme rare *Diespiter*. *Iuppiter* est un vocatif composé très ancien, antérieur à l'existence propre du dialecte latin; il se retrouve dans l'invo-

cation ombrienne *Iupater Saśe*. Cf. δει- (et non δειϝ-) dans le nom de divinité Δειπάτυρος (Curtius, *Grundzüge*[5], p. 617).

Remarquons que, dans les composés de cette nature, le fait même de la composition a son origine dans les tournures vocatives. On a dû dire longtemps *bonjour, beau frère,* avant de dire *votre beau-frère*, et *bone Deus* avant de dire *le bon Dieu*. Dans les formules religieuses que Caton reproduit dans son manuel de la maison rustique, *Iuppiter* et *Mars pater* sont des vocatifs tout comme *Iane pater*.

Un second exemple de vocatif de la troisième déclinaison se trouve peut être dans le chant des Arvales. Le nom divin *Mamers* est écrit au vocatif *Marmars* dans le second vers, *Mars* dans le troisième (devant un mot corrompu auquel il y aurait peut-être lieu de rattacher l'*s*), *Marmor* sans *s* au cinquième : il serait bien possible que, dans ce dernier, l'omission de l'*s* ne fût pas une faute.

Il ne faut pas expliquer par le vocatif l'absence de l'*s* dans l'interjection *herclĕ*. Elle est au substantif *Herculēs* comme *pol* à *Pollux* : ce sont là mutilations qui échappent à toute règle.

Il résulte de ce qui précède que, tandis qu'il n'y aurait rien d'étonnant qu'on trouvât enfin dans un texte archaïque un exemple authentique du simple *patĕr* = πατήρ, on devrait être fort réservé avant d'admettre un *Iuppitĕr* = Ζεῦ πάτηρ.

L. Havet.

BRITANNIA IN PALUDIBUS.

(Anonyme Rav., l. IV, c. xxxix, éd. Parthes et Pinder.)

C'est ainsi que le géographe anonyme de Ravenne appelle la Bretagne continentale. Il semble donner cette expression comme une expression courante. Si on considère que ce géographe est porté à interpréter les noms de lieux et qu'il semble apporter à la géographie l'esprit exégétique et critique des écrivains goths, ses maîtres ou ses autorités, on admettra sans difficulté qu'il a simplement donné dans *Britannia in paludibus*, une interprétation germanique de *Britannia armorica*. Le gothique *marei* ayant le sens de mer, il est probable que l'anonyme de Ravenne a donné à la racine *mor* le sens du v. h. all. *muor* « marais, étang », slav. *morava*, etc., et qu'en lombard cette racine avait ce sens.

LE SUPERLATIF LATIN *IMUS*.

En irlandais, comme en breton, dans tous les dialectes nous trouvons une préposition *ís* « sous, au-dessous de ». L'irlandais offre même un comparatif *íchtar* « inferior pars » (Zeuss, 2ᵉ éd.,

p. 634). La même racine a produit également l'adjectif *isel* « bas » dans tous les dialectes (Zeuss, p. 768). La forme du comparatif *ichtar* suppose une gutturale. Sans cela l'aspiration ne se fût pas produite. *Is* doit donc être ramené à *ix*. Remarquons en passant qu'un *x* celtique *final* ne donne pas, comme on l'a cru, une aspirée en breton, et que ce groupe est traité commme en gaélique. Le latin *ī-mus* semble nous présenter le superlatif de la même racine dont l'irlandais nous a conservé le comparatif. *Imus* serait pour **ix-ĭ-mus*, **ix-mus*, **is-mus*, *ī-mus*.

J. Loth.

Védique *líbugā* — Paléoslave *lobŭzati*.

Le védique *líbugā* « plante grimpante, liane » (vratatiḥ, Nirukta, VI, 28) n'a certes pas les apparences d'un mot venu de la langue mère. Par son *b*, par son *l*, par sa formation énigmatique, il s'annoncerait bien plutôt comme appartenant à la plus récente couche lexicologique; c'est le cas d'ailleurs pour une foule de termes servant à la nomenclature des genres de plantes. J'ose néanmoins écarter cette première impression et conjecturer une parenté avec le verbe paléoslave *lobŭzati*, présent *lobŭžā* « osculari » (forme dérivée : *lobyzajā*, en analogie de *sŭljā* : *sylajā*). Un groupe slave *lobŭz-*, formant un radical irréductible, est une étrangeté morphologique autant que *libug-* en vieil indien. Mais toute anomalie n'est pas nécessairement hystérogène, et le double cas en question pourrait reposer sur une seule et primitive anomalie. La langue mère a dû, comme toute autre langue, admettre quelques exceptions aux types usuels, quelques mots de facture bizarre nés par onomatopée, par emprunts aux langues voisines, etc.

L'embrassement de l'arbre par la liane, qui établirait la transition d'idées avec le mot slave, est justement l'image à propos de laquelle nous voyons figurer dans les textes le mot *líbugā*. R̥k-Saṁhitā, X, x, 13, 14 (dialogue de Yama et Yamī) :

anyá kíla tvā́ṁ kakṣyèva yuktám
pári ṣvagātē líbugēva vr̥kṣám ||
— *anyám ū ṣú tvā́ṁ Yamy anyá u tvā́ṁ*
pári ṣvagātē líbugēva vr̥kṣám | .

Atharva-Saṁhitā, VI, viii, 1 :

yáthā vr̥kṣáṁ líbugā samantáṁ pariṣasvagé
evā́ pári ṣvagasva mā́m |

En ce qui concerne la phonétique, l'*í*, dans *líbugā*, aurait la valeur qu'on lui connaît dans *pitár-*, *sthitá-*, etc.

F. de Saussure.

BEIN = FËMEN.

Dans le dernier fascicule de ces *Mémoires* (t. V, p. 158), M. Michel Bréal a présenté, sous une forme purement conjecturale, une étymologie tout à fait nouvelle et très ingénieuse du mot allemand *bein* «os, jambe», auquel jusqu'à présent on ne reconnaissait aucun congénère dans le reste de la famille indo-européenne. Il le rapproche du latin *fĕm-ur*, dont la finale n'est, comme on sait, qu'un simple suffixe, équivalent d'un -*r*(*t*) proethnique, et admet dans *bein* un métaplasme dont l'exemple le plus connu est celui de l'allemand moderne *ich bin* pour *ich* **bim*.

Mais il faudrait que cette substitution remontât au passé le plus lointain et au berceau même du germanisme, puisque toutes les langues de cette famille, sans aucune exception, présentent cette *n* au lieu et place de l'*m* supposée primitive : gothique *bain*, vieux haut-allemand *pein*, moyen haut-allemand *bein*, allemand moderne *bein*, vieux saxon *bēn*, néerlandais *been*, vieux frison *bēn*, anglo-saxon *bān*, anglais *bone* (= *bōn*), islandais *bein*, norvégien *bein*, danois *been*, suédois *ben*.

Or il est constant qu'au contraire, dans l'exemple cité, le phénomène s'est produit à une époque très rapprochée de la nôtre, puisque le vieux haut-allemand possède encore, avec *pin* et *bin*, la première personne du singulier rigoureusement régulière *pim*, à laquelle le moyen haut-allemand substitue toujours *bin*.

D'autre part, ce serait avec un véritable regret qu'on se verrait contraint d'abandonner pour *bein* une étymologie très séduisante et d'autant plus plausible qu'on ne saurait vraiment à quel radical indo-européen rattacher ce thème exclusivement germanique.

Ces considérations m'ont amené à penser qu'on rendrait peut-être plus complètement raison de cette formation isolée en la comparant, non pas directement à *fĕm-ur*, mais à *fĕm-en*, doublet hystérogène de *fĕm-ur*, dont la création est due à une action d'analogie qui a pu se produire dans le domaine germanique, ou même dès la période indo-européenne, tout aussi aisément que dans la langue latine, où elle se laisse prendre sur le fait.

On sait, en effet, — et M. Bréal le rappelle en renvoyant au passage du *Mémoire* de M. de Saussure où la question est traitée en détail, — que la vraie flexion de ce thème devait être *fĕm-ur*,

fĕm-in-is, mais que le nominatif *fĕm-ur* a donné naissance à un génitif *fĕm-or-is*, imité du rapport *corpus corporis* ou *marmor marmoris*, tandis qu'en sens inverse le rapport *nominis nomen* a fait tirer du génitif *fĕm-in-is* un nominatif anormal *fĕm-en*. Un fait analogue s'est produit pour *jĕc-ur, jĕc-or-is*, dont le vrai génitif **jĕc-in-is* survit encore à demi dans la bizarre forme *jĕc-in-or-is*, où se sont superposés les deux suffixes du thème du nominatif et de celui des cas obliques. Le grec reproduit fidèlement, et la flexion régulière, et les mêmes anomalies : flexion régulière, sauf l'introduction d'un *τ* qui rend vocalique l'*n* suffixale des cas obliques et, par suite, la change en *α*, sauf aussi le degré vocalique de la syllabe radicale, qui devrait s'allonger au nominatif et se réduire aux cas obliques, *ἧπ-αρ*, *ἥπ-ατ-ος* (=**jăk-ṇt-às*), *ὕδ-ωρ*, *ὕδ-ατ-ος*; intrusion aux cas obliques du *ρ* du nominatif, *θέν-αρ*, *θέν-αρ-ος*, *ἔ-αρ* (=**Fέσ-αρ*), *ἔ-αρ-ος*; cumul du *ρ* du nominatif et du *τ* des cas obliques, *δάμ-αρ*, *δάμ-αρ-τ-ος* (exemple unique); enfin cumul des deux suffixes formatifs dans *ὄν-αρ*, *ὀν-είρ-ατ-ος*, formé exactement de la même manière que *jĕc-in-or-is*, *it-in-er-is*, à cela près que les suffixes formatifs s'y présentent dans l'ordre inverse.

Cela posé, on peut sans doute admettre que le radical proethnique conjectural **bhem*, qui se fléchissait vraisemblablement, nomin. **bhĕm-ṛt*, gén. **bhĕm-n-às* (cf. lat. *fĕm-ur, fĕm-in-is*, et scr. *ják-ṛt, jak-n-ás*) a possédé régulièrement en germanique la flexion correspondante **bĕm-ur(t)*, **bĕm-n-is*, et que, de ce génitif **bĕm-n-is*, à l'imitation, par exemple, du rapport *vaúrd-is*, *vaúrd*, a été tiré un nominatif hystérogène **bĕm-n*, équivalent à *fĕm-en*. Ce **bemn*, qu'on le remarque bien, est l'homologue exact des nominatifs **namn*, **vatn*, que J. Grimm lui-même (*Dtch. Gramm.*, I, p. 522) pose dubitativement comme doublets possibles de *namō*, *vatō*, lesquels proviennent, tout comme *fĕm-ur*, de radicaux à flexion dithématique.

Si maintenant **bemn* a pu devenir **benn* par assimilation, ou *bēn*, goth. *bain*, par allongement compensatoire, si ce procès dérivatif explique suffisamment la diphtongue ou la longue pangermanique, qui, en contraste avec la brève de *fĕm-ur, fĕm-en*, constitue la principale pierre d'achoppement de cette étymologie au point de vue phonétique, c'est là une question à laquelle, pour bonnes raisons, je m'abstiendrai de toucher et que je laisse à résoudre à de plus experts. Il doit me suffire d'avoir cherché à éclaircir la nature de la nasale finale de *bein*. Toutefois je ne saurais m'empêcher de faire remarquer en passant qu'on ne doit pas, ce semble, attacher trop d'importance à la valeur vocalique de la syllabe radicale du mot allemand. En effet, le vocalisme de tous ces radicaux dithématiques est plein d'anomalies et d'obscurités

et doit avoir, dès la période proethnique, subi de nombreuses et profondes altérations. Ainsi dans *jĕc-ur*, le latin répond par une brève fort surprenante à la longue du grec *ἧπ-αρ*, contredite également par le sanscrit *jáh-ṛt*, et par un *e* non moins étonnant à l'*a* du sanscrit *ják-ṛt* et du zend *jāk-ărĕ*. La règle de ces thèmes indique que la flexion primitive devait offrir une apophonie du genre de **jēc-ur jĕc-in-is*, mais qu'à une époque préhistorique le thème faible a envahi le nominatif. Peut-être faudrait-il de même restituer **fēm-ur fĕm-in-is* et en germanique **bēm-ur(t) *bĕm-nis*, puis, par une extension toute contraire du thème fort aux cas obliques, **bēm-n-is*, et enfin, par analogie, un nominatif **bēmn*, dont la longue se trouverait dès lors expliquée en dehors de la ressource, vraiment trop élastique parfois, de l'allongement compensatoire. En d'autres termes, la diphtongue germanique, opposée à la brève latine, viendrait simplement de ce que les langues germaniques auraient fait prévaloir, comme dans *hairtō*, le thème du nominatif, tandis que le latin montrerait partout celui des cas obliques.

A ces objections phonétiques, que je ne me flatte nullement d'avoir résolues, vient s'ajouter une difficulté d'un autre ordre, quoique d'une moindre gravité. Pour soutenir que *bein* est au fond identique à *femen*, on est forcé d'admettre ou bien que *femur*, *femen* a pu à un moment donné signifier « os », pour se restreindre ensuite au sens d'« os de la jambe », ou que *bein* a signifié d'abord « os de la jambe » et plus tard, par extension, « os » en général. Or la première hypothèse est tout à fait dénuée de fondement. Quant à la seconde, elle est formellement contredite par Grimm (*Deutsch. Wörterb.*, v° *Bein*), dont l'opinion paraît confirmée par l'évolution historique de la signification du mot allemand telle qu'il la retrace. Ainsi rien n'indique que le gothique *bain* ait eu un autre sens que celui d'« os », et il en est encore aujourd'hui de même de l'anglais *bone;* même en vieux haut-allemand on ne rencontrerait guère *pein* avec le sens de « jambe » que dans quelques composés du genre de *pein-segga* « pedi-sequa », et cette acception ne serait devenue usuelle qu'en moyen haut-allemand et en allemand moderne. Bien qu'en saine étymologie la considération du sens des mots doive être tenue pour secondaire, tout cela évidemment donne à réfléchir. Mais, d'une part, on ne saurait, faute d'exemples, se prononcer avec certitude sur toutes les acceptions possibles du gothique *bain;* de l'autre, pour que le vieux haut-allemand ait pu revêtir celle de « jambe » dans les composés, il faut bien qu'il l'ait eue aussi à l'état isolé; enfin on ne voit pas bien comment un mot qui signifiait d'abord « os » aurait passé postérieurement au sens de « jambe », tandis que l'on conçoit sans peine que l'os de la cuisse (fémur), l'une des pièces

les plus remarquables du squelette par sa longueur et sa grosseur, ait été pris pour type de l'os en général.

Tout bien pesé et sans avoir dissimulé aucune des difficultés que soulève cette étymologie neuve et hardie, nous persistons à croire que la vérité sur l'origine de ce thème germanique si important et si obscur doit être cherchée dans la voie ouverte par M. Bréal.

Lille, le 8 juin 1883.

V. Henry.

N. B. Il est bien entendu que le gothique *bain* dont il a été question dans cet article est une forme idéale se référant au composé *baina-bagms* que cite Grimm, *D. W.*, v° *Bein*. Toutefois on me fait observer que *baina-bagms* lui-même est suspect et qu'il faut plutôt lire *baira-bagms*. Le gothique n'aurait donc aucun représentant de l'allemand *bein*.

ÉTUDE

SUR

LE PRÉSENT DU VERBE IRLANDAIS[1].

SOMMAIRE.

CHAPITRE PREMIER. — Les dix classes verbales des grammairiens indous dans la grammaire du vieil irlandais.

§ 1. Généralités. Les verbes de la dixième classe. La première et la seconde conjugaison indo-européenne.

§ 2. Les verbes de la première conjugaison indo-européenne en vieil irlandais, dans l'ordre suivant : seconde classe, troisième classe, cinquième et huitième classe, septième classe, neuvième classe.

§ 3. Les verbes de la seconde conjugaison indo-européenne en vieil irlandais, dans l'ordre suivant : première classe, sixième classe, quatrième classe.

CHAPITRE II. — Les désinences personnelles de la conjugaison absolue du vieil irlandais et les désinences correspondantes dans la première conjugaison indo-européenne au présent primaire.

§ 1. La première personne du singulier, la première et la seconde personne du pluriel.

§ 2. La troisième personne du pluriel. Comparaison avec la forme conjointe; désinences correspondantes en grec et en latin.

§ 3. Solution de plusieurs difficultés concernant la première personne du singulier.

§ 4. La seconde et la troisième personne du singulier.

CHAPITRE III. — Les désinences personnelles de la conjugaison conjointe du verbe irlandais et les désinences correspondantes dans la seconde conjugaison indo-européenne au présent primaire; comparaison avec les désinences du présent secondaire.

§ 1. Généralités.

§ 2. La troisième personne primaire du singulier sans dentale à la désinence.

§ 3. La troisième personne secondaire du singulier sans dentale finale.

§ 4. La troisième personne du singulier avec dentale finale.

[1] On trouvera dans ce travail une partie des leçons de grammaire données par l'auteur au Collège de France pendant le second semestre de l'année 1882-1883. Le verbe irlandais a été déjà étudié à fond, non seulement dans la *Grammatica celtica*, mais depuis par M. Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VI et VII; et, sur plusieurs points, des indications très précieuses ont été réunies par M. E. Windisch dans son savant mémoire sur les lois phonétiques qui régissent les désinences irlandaises : *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*, t. IV, p. 204-270. N'oublions pas les observations de M. Schleicher sur le même sujet dans son *Compendium*. Elles conservent une grande valeur, quoique cet ouvrage soit déjà, sur bien des points, fort arriéré.

IMPRIMERIE NATIONALE.

§ 5. La troisième personne du pluriel.
§ 6. La première personne du pluriel.
§ 7. La seconde personne du pluriel.
§ 8. La seconde personne du singulier.
CONCLUSION.

CHAPITRE PREMIER.

LES DIX CLASSES VERBALES DES GRAMMAIRIENS INDOUS, DANS LA GRAMMAIRE DU VIEIL IRLANDAIS.

§ 1. Généralités. Les verbes de la dixième classe. La première et la seconde conjugaison indo-européenne.

M. Windisch résume, sous la forme de six paradigmes que nous allons reproduire à quelques variantes près, les lois d'après lesquelles se conjugue le présent de l'indicatif en vieil irlandais[1]. Il y a trois conjugaisons : une primitive, deux dérivées, et pour chaque conjugaison deux paradigmes, l'un de la forme absolue, en d'autres termes, de la forme qui est habituellement usitée en l'absence de préfixe, l'autre de la forme conjointe, c'est-à-dire de celle qui est ordinairement employée quand un préfixe précède la racine :

	1re conjugaison (primitive)		2e conjugaison (dérivée)		3e conjugaison (dérivée)	
	absolue.	conjointe.	absolue.	conjointe.	absolue.	conjointe.
Sing. 1re p.	*berim*, *berimm*[2]	*dobiur*[3]	*carim*, *carimm*[4]	*no charu*[5]	*lécim*, *lécimm*[6]	*dolléciu*[7]
2e p.	*beri*	*dobir*	*cari*	*no chari*	*léci*	*dolléci*
3e p.	*berid*	*dobeir*, *dober*, *dobar*	*carid*	*no chara*	*lécid*	*dolléci*
Plur. 1re p.	*berme*, *bermi*[8], *bermit*	*doberam*	*carme*, *carmi*, *carmit*	*no charam*	*lécme*, *lécmi*, *lécmit*	*dollécem*
2e p.	*berthi*[9]	*doberid*	*carthi*	*no charid*	*lécthi*	*dollécid*
3e p.	*berit*	*doberat*	*carit*	*no charat*	*lécit*	*dollécet*

[1] *Kurzgefasste irische Grammatik*, p. 60.
[2] «Je porte.» M. Windisch ne donne que la variante avec double *m*. La variante avec *m* simple est plus fréquente.
[3] «Je donne.»
[4] «J'aime.»
[5] «J'aime.»
[6] «Je laisse.»
[7] «Je jette.»
[8] Cette forme manque dans les paradigmes de MM. Windisch et Whitley Stokes; on en trouvera des exemples plus loin.
[9] Suivant Ebel et M. Windisch, la désinence est *e*; je crois, avec M. Whitley Stokes (*Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 467, 468), que la finale ancienne était un *i*.

La seconde et la troisième conjugaison irlandaise correspondent à la dixième classe des verbes sanscrits; la seconde conjugaison irlandaise ressemble d'une façon remarquable à la première conjugaison latine; la troisième conjugaison irlandaise présente, avec la seconde et la quatrième conjugaison latine, une frappante analogie. La première conjugaison irlandaise est identique à la troisième conjugaison des Latins; c'est en elle que se trouvent comprises les deux conjugaisons entre lesquelles se répartissent les verbes non dérivés, du sanscrit et du grec; il n'y a qu'une exception : elle concerne les verbes dont les grammairiens indous ont formé leur quatrième classe, c'est-à-dire les verbes qui au présent ajoutent à la racine le suffixe atone *ya;* tel est en latin le verbe *capio.* En irlandais, les verbes de la quatrième classe se conjuguent au présent d'après les règles qui caractérisent la troisième conjugaison de cette langue — la conjugaison dont nous avons donné les deux paradigmes *lécim*, *dollèciu* — quoique cette conjugaison soit surtout composée de verbes dérivés. Ainsi en latin *capio* se conjugue au présent à peu près comme *audio.*

On trouvera dans les deux paragraphes suivants des exemples de verbes de la première conjugaison irlandaise qui appartiennent aux deux conjugaisons des verbes primitifs de la grammaire sanscrite et de la grammaire grecque, c'est-à-dire à la première et à la seconde conjugaison de la grammaire indo-européenne.

§ 2. Les verbes de la première conjugaison indo-européenne en vieil irlandais, dans l'ordre suivant : seconde classe, troisième classe, cinquième et huitième classes, septième classe, neuvième classe.

La première conjugaison des verbes primitifs en sanscrit et en grec comprend la seconde, la troisième, la cinquième, la septième, la huitième et la neuvième classe des grammairiens indous. C'est la conjugaison que, dans la grammaire grecque, on appelle conjugaison en *μι.*

La seconde classe n'a pas de suffixe caractéristique. Un des verbes qui lui appartiennent est celui dont la racine est ES, en sanscrit AS, qui veut dire «être». Deux troisièmes personnes de ce verbe subsistent en vieil irlandais : celle du singulier, en grec *ἐστί*, avec déplacement de l'accent, en sanscrit *ásti* pour *ésti*, est devenue en vieil irlandais *is*[1], forme qui se trouve aussi dès le IX^e^ siècle en gallois[2]; et celle du pluriel, en sanscrit *sánti*, en dorien *ἐντί* avec chute de l'*s* initiale et avec un *e* au lieu de

[1] *Grammatica celtica*, 2^e^ édit., p. 487, 488. Les exemples cités appartiennent au saint Paul de Wurzbourg, fin du IX^e^ siècle.

[2] Gloses d'Oxford, dans la *Grammatica celtica*, 2^e^ édit., p. 553.

l'*a* que devrait amener dans cette langue la résonance de l'*n*. C'est d'un primitif *énti* que paraissent provenir l'irlandais *it*[1], le vieux gallois *int*[2], en gallois moderne *ynt*, en breton *int*. La première personne du singulier du présent de l'indicatif de cette racine a été remplacée dans les dialectes bretons par la même personne de la racine I «aller», en sanscrit *émi*, en grec *εἶμι*. Le gallois du XIV[e] siècle nous offre *wyf* «je suis», le breton du XV[e] et du XVI[e] siècle *of*, *off*, *ouf*, aujourd'hui *ounn*[3].

La troisième classe redouble la consonne initiale de la racine, en faisant suivre d'un *i* la consonne redoublée. Un verbe de cette classe est notre verbe français *boire*, dont la consonne initiale appartient au redoublement. Dans *je buvais*, le *v*, qui tient lieu du second *b* du latin *bibebam*, représente la consonne de la racine. La consonne de cette racine était originairement un *p*. Ce *p* s'est changé en *b* dans la seconde syllabe du sanscrit archaïque *píbāmi*, et cette modification de son, qui en latin s'est étendue à la première syllabe, *bibo*, paraît, pour la seconde syllabe du verbe réduplicatif, remonter à une date antérieure à la séparation des idiomes. On la trouve dans les langues celtiques. Le thème qui explique ce verbe dans les langues celtiques est *pibe-*, qui, d'après la loi celtique, perd son *p* initial; reste *ibe-* dont on trouve la troisième personne conjointe du singulier dans le saint Paul de Wurzbourg : *ib* «il boit»[4]. La troisième personne absolue du singulier, *ibid*, a été signalée par M. Windisch dans le «Festin de Bricriu», § 62[5]. *Ibid* est identique au sanscrit *píbati*. Ce verbe existe encore en gallois, où *yfed* signifie «boire», et en breton, où *eva* a le même sens. Le breton *ev* «il boit» est le même mot que le vieil irlandais *ib*. Dans la même langue, *evann* «je bois» est identique au sanscrit *píbāmi*.

Un autre verbe réduplicatif irlandais est *seasaim* «je suis debout»[6], en latin *sisto*, dont le sens neutre est «je suis placé, je

[1] *Grammatica celtica*, 2[e] édit., p. 488. Les exemples cités appartiennent au Priscien de Saint-Gall, milieu du IX[e] siècle, et au saint Paul de Wurzbourg, fin du même siècle.

[2] M. Whitley Stokes en a relevé un exemple dans les gloses du Martianus Capella de Cambridge, VIII[e] siècle. (*Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 401.) Un autre exemple se trouve dans les gloses d'Oxford. (*Grammatica celtica*, 2[e] édit., p. 1060.) Ebel (*ibid.*, 2[e] édit., p. 546) et M. Whitley Stokes (*Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 401) rattachent *int* à la racine I. Précédemment M. Stokes rattachait ce mot, comme nous, à la racine AS. (*Beiträge* de Kuhn, t. V, p. 312.)

[3] *Grammatica celtica*, 2[e] édit., p. 545-547.

[4] *Ibid.*, p. 130.

[5] *Irische Texte*, p. 285. C'est le plus important ouvrage dont les langues celtiques aient été l'objet depuis la publication de la *Grammatica celtica*.

[6] La forme conjointe de ce verbe nous est conservée dans le composé déponent *arasissiur* «je m'appuie sur» (manuscrit de Milan, f° 41[c], édit. Ascoli, p. 141, note 3); à la troisième personne du pluriel, *arasissetar* (manuscrit de Milan,

m'arrête», qui a remplacé son *s* initiale par une aspiration dans le grec ἵστημι «je suis debout» et qui redouble la seconde consonne au lieu de la première dans le sanscrit *tíshṭhāmi*.

En général, de la troisième classe des verbes sanscrits le vieil irlandais n'a conservé que le subjonctif, et il lui a donné la valeur de futur. Les futurs réduplicatifs se divisent en deux catégories : les uns ont conservé le redoublement, les autres n'ont pas de redoublement et allongent la voyelle radicale. Ainsi le verbe dont la troisième personne du singulier, au présent de l'indicatif conjoint, est *daim* dans le composé *fodaim*[1] «il endure, il supporte», forme son futur de deux façons. Dans le manuscrit de Milan, VIIIe siècle, on lit *fodidmat* «ils supporteront» avec redoublement de la consonne radicale, et dans le *Leabhar na hUidhre*, fin du XIe siècle, *fodémat*[2] avec allongement en *é* de la voyelle radicale et sans redoublement ou, si l'on aime mieux, avec chute de la voyelle radicale et *guṇa* de la voyelle du redoublement. Pour d'autres verbes, la seconde forme se rencontre déjà dans le manuscrit de Milan. Ainsi *do-béra* «il donnera», de la racine BER «donner»[3]. *Béra* est la forme irlandaise correspondant au subjonctif sanscrit *bíbharat* «qu'il porte»[4]. Un exemple intéressant du futur réduplicatif absolu irlandais est *gignid* «il naîtra», en sanscrit *jajanati* «qu'il engendre, qu'il mette au monde», en latin *gignat* «qu'il engendre». De cette forme le grec n'a que le moyen γίγνηται «qu'il naisse, qu'il devienne»[5].

La cinquième et la huitième classe, qui forment toutes deux leur présent à l'aide du suffixe *nu*, sont souvent assez difficiles à distinguer l'une de l'autre. Un verbe de la huitième classe est l'irlandais moderne *cluinim* «j'entends», en sanscrit *çriṇómi*. En vieil irlandais, on n'a jusqu'à présent trouvé à ce verbe, au présent primaire, que deux formes du déponent : les troisièmes personnes *cluinethar* «qu'il entende», au singulier, et *cluinetar* «qu'ils entendent», au pluriel[6]. On voit que l'*u* final du suffixe *nu* a disparu et a été remplacé par un *e*. L'irlandais confond la cinquième

f° 39b, édit. Ascoli, p. 131, note 11). L'infinitif *sessem* se trouve dans le composé *tair-issem* «constance» (manuscrit de Wurzbourg, *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 280); *ter-issem* glosant «status», dans le manuscrit de Milan, *ibid.* On peut reconstituer une forme primitive **do-are-sistema*.

[1] Priscien de Saint-Gall, cité dans la *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 130. En breton, au lieu de *fodaim*, on dit aujourd'hui *gouzanv*, qui est, à une voyelle près, le même mot : l'i de *fodaim* manque dans *gouzanv*.

[2] *Leabhar na hUidhre*, p. 37, col. 2, ligne 4.

[3] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 452.

[4] *Grammaire sanscrite* de Whitney, § 650. Traduction de Zimmer, p. 238.

[5] Sur l'origine du futur réduplicatif, voyez Windisch, *Die irischen Auslautgesetze* dans *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*, p. 215, 216.

[6] Manuscrits de Milan et de Wurzbourg cités dans la *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 502.

et la huitième classe avec la neuvième dont il sera question plus loin.

De la septième classe, caractérisée par un infixe nasal, on pourrait, ce semble, citer comme exemple en vieil irlandais le composé *com-boing* «il brise»[1]. Toutefois ce verbe en irlandais n'a pas conservé sa classe primitive. A *-boing*, troisième personne du singulier de l'indicatif présent, qui perd son *n* au parfait *com-bach* «il a brisé», comparez le sanscrit *bhanákti* «il brise», dans lequel l'infixe *na* est réduit à *n* au pluriel : *bhañjmás* «nous brisons». Dans l'irlandais *-boing*, l'infixe *na*, qui est accentué à la même personne du singulier sanscrit *bhanákti*, est devenu atone et a perdu sa voyelle comme au pluriel de l'indicatif présent *bhañjmás; com-boing* n'est plus de la septième classe; il est passé dans la sixième, comme en sanscrit *chi-n-dá-mi* «je fends», forme parallèle à *chi-ná-d-mi*, comme en latin *jungo* à côté du sanscrit *yu-ná-j-mi*, *linquo* à côté du sanscrit *ri-ṇá-c-mi*. Le latin *tundo*, en sanscrit *tu-n-dá-mi*, de la racine TUD, sixième classe, est le type auquel se sont ralliés, en latin comme en celtique, les verbes de la septième classe.

De la neuvième classe, caractérisée en sanscrit par les suffixes *ná* accentué aux formes fortes, *nī* atone aux formes faibles, le vieil irlandais nous offre deux exemples particulièrement intéressants. L'un est la troisième personne du pluriel conjointe, *crenat* «ils achètent, ils possèdent»[2]. L'*n* disparaît au parfait *cíuir*, qui se reconnaît dans le composé *do-r-r-aid-chíuir* «qu'il a rachetés»[3]. Cette racine a conservé le suffixe nasal dans le breton *prena* «acheter» et dans le gallois *prynu;* elle l'a perdu dans le composé *gobr* «salaire, récompense» usité à la fois en breton et en gallois. Le vieil irlandais *crenat* «ils achètent» est identique au breton *prenont :* on dit en sanscrit *kriṇánti*.

Un autre exemple important est la troisième personne du pluriel *as-renat* «ils rendent, ils donnent»[4]. En retranchant le préfixe *as*, il nous reste *renat* pour **prenant*, troisième personne du pluriel conjoint correspondant au grec *περνᾶσι* «ils vendent», dont le *p* initial est tombé en celtique. Le suffixe nasal disparaît dans le parfait irlandais *as-rir* «il a donné»[5] et dans le verbe déponent grec *πρίαμαι* «j'achète», qui change de sens en changeant de voix.

[1] Manuscrit de Wurzbourg, cité dans la *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 431.
[2] *Ibidem*, p. 433.
[3] Manuscrit de Wurzbourg, fᵒ 32ᵈ; Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 192. Cf. *do-radchíuir* «il a racheté» (manuscrit de Wurzbourg, fᵒ 2ᵇ, chez Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 8).
[4] Priscien de Saint-Gall, cité dans la *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 433.
[5] Hymne de Broccan cité dans la *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 449.

Les verbes *crenim* et *renim* ont cela de curieux qu'ils ne sont pas seulement celtiques : le premier existe en sanscrit, *krīṇâmi*, le second en grec, *πέρνημι*. Voici cinq autres verbes de la neuvième classe qui n'ont pas été jusqu'à présent signalés hors des langues celtiques :

Un de ceux qui se rencontrent le plus souvent est 1° *benim* «je frappe» (incantation de Saint-Gall)[1], «je coupe», qui a donné plusieurs composés, tels que 2° *in[d]-ar-benim* «je jette» ou «je chasse» (Priscien de Carlsruhe); 3° *do-fui-bnim* «je coupe en dessous» (Priscien de Saint-Gall)[2]; 4° *imm-di-bnim* «je circoncis», à la première personne du pluriel *im-di-bnem* «nous circoncisons» (saint Paul de Wurzbourg)[3]; 5° *do-im-di-bnim* «je coupe, je retranche» (saint Paul de Wurzbourg)[4]. Ces verbes perdent le suffixe nasal au parfait, au futur et dans le substantif qui sert d'infinitif : 1° parfait *ro-bî* «il frappa»[5]; substantif *rubha*, moyen irlandais pour **ru-be* «action de couper ou de tuer»; on en a tiré le verbe dénominatif *rubaim* «je tue»[6]; 2° parfait *ind-ar-pai* «il a chassé, exhérédé, exheredavit» (manuscrit de Wurzbourg)[7]; futur en *s* : *ind-ar-be* «il chassera», employé avec le sens de subjonctif dans le sermon de Cambrai[8]; substantif *ind-ar-bae*, neutre, «action de repousser», dans le manuscrit de Milan[9]; 3° substantif *to-be*, masculin, «action de couper» (manuscrits de Milan et de Wurzbourg)[10]; 4° substantif *im-di-be*, neutre, «circoncision» (manuscrit de Wurzbourg)[11]; 5° de *do-im-di-bnim* «je retranche», on peut rapprocher le substantif *etar-im-di-be* «action de tuer», dans le manuscrit de Milan[12].

Ce verbe existe en breton, où *bena* veut dire «couper, tailler»; son antiquité dans ce rameau est établie par la présence du composé *etbinam*, *lanio* dans l'Eutychius d'Oxford[13], qu'on date du VIII[e] ou du IX[e] siècle. A la même date environ remonte le Martianus Capella de Cambridge, connu par ses gloses galloises et qui nous offre un autre composé du même verbe au pluriel du participe

[1] *Grammatica celtica*, 2[e] édit., p. 429.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, p. 432.
[4] *Ibid.*, p. 429.
[5] Hymne de Broccan, vers 78, chez Windisch, *Irische Texte*, p. 35; poème attribué à Ossin, dernier vers du second et du cinquième quatrain, chez Windisch, *Irische Texte*, p. 158.
[6] Windisch, *Irische Texte*, p. 749.
[7] *Grammatica celtica*, 2[e] édit., p. 328.
[8] *Ibid.*, p. 877, 1004 et 1005.
[9] *Ibid.*, p. 877.
[10] *Ibid.*, p. 883.
[11] *Ibid.*, p. 229-231, 883.
[12] *Ibid.*, p. 886.
[13] *Ibid.*, p. 1052.

passé passif : *du-beneticion* glosant *exsectis*[1]. Aujourd'hui encore le breton a le composé *kemener* pour **kem-bener* « tailleur ».

Le second verbe que nous citerons est un autre verbe *benim* dont le simple n'existe pas et dont on ne connaît que des composés. Cependant il existe un adjectif correspondant à ce simple perdu : c'est *bae* « bon », dans le manuscrit de Wurzbourg[2], où M. Whitley Stokes a aussi remarqué le même mot sous l'orthographe *bai*[3]. En moyen irlandais, ce mot était écrit *baa* ou *ba*. O'Clery l'a expliqué dans son *Glossaire*[4].

De ce verbe *benim* viennent plusieurs composés. Nous citerons :

1° *For-fiun* pour **for-biun* « je sers », dans le Priscien de Saint-Gall[5]; à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent passif *for-banar*, dans le même manuscrit et dans celui de Wurzbourg[6]. Le substantif correspondant est *for-bae* (manuscrits de Saint-Gall et de Wurzbourg) ou *for-be* « perfection » (manuscrit de Wurzbourg)[7];

2° **Tor-benim*, à la troisième personne du singulier *tor-ban* « il est utile », *prodest*, dans le manuscrit de Wurzbourg[8], au pluriel *tor-benat* « ils sont utiles », dans le *Senchus Mór*[9]. Il y a un substantif qui conserve le suffixe nasal : *torbanad* « utilité » (manuscrit de Wurzbourg[10]; il y en a deux qui le suppriment; ils ont tous les deux le même sens que le premier. Ce sont *tor-be* et *tor-batu*, qu'on trouve l'un et l'autre dans le même manuscrit[11].

3° A *torbe* et *torbatu* s'opposent *es-bae* « inutile » et *es-batu* « inutilité », aussi relevés dans le manuscrit de Wurzbourg[12], et le suffixe *na-*, absent dans ces deux derniers composés, reparaît dans la troisième personne du pluriel : *t-es-banat* pour *do-es-banat* « ils manquent », du Priscien de Carlsruhe[13].

4° A la même racine paraît se rattacher le substantif neutre *orpe*, *arbe* « héritage », d'où le verbe dénominatif *erpimm* « je confie » signalé comme le substantif dans le manuscrit de Wurzbourg[14].

[1] Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 404.

[2] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 500, ligne 20; Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 30. Cf. Whitley Stokes, *Togail Troi*, p. 135.

[3] Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 287, errata de la page 71, ligne 23. Cf. Whitley Stokes, *Togail Troi*, p. 135.

[4] Édition de M. Miller, dans la *Revue celtique*, t. IV, p. 369. Comparez l'édition du *Martyrologe d'Oengus* par M. Whitley Stokes, p. CCXXI.

[5] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 428.

[6] *Ibid.*, p. 874.

[7] *Ibid.*, p. 874.

[8] *Ibid.*, p. 430.

[9] *Ibid.*, p. 432.

[10] *Ibid.*, p. 801.

[11] *Ibid.*, p. 13, 255.

[12] *Ibid.*, p. 869.

[13] *Ibid.*, p. 881.

[14] *Ibid.*, p. 4.

Notre troisième verbe est *crinim* dont l'irlandais possède plusieurs composés : *arachrinim* «je meurs» glosant le latin *difficiscor* pour *deficio* dans le Priscien de Saint-Gall; *arinchrin* glosant *interit* dans le saint Paul de Wurzbourg[1] et *arinchrinat* glosant *intereunt* dans le même manuscrit. Le suffixe nasal tombe dans le substantif *erchrœ* ou *erchra* qui a pris le sens d'«éclipse» dans le Priscien de Saint-Gall, dont la variante orthographique *irchre* est employée avec le sens de «mort» et «destruction» dans le manuscrit de Wurzbourg et dont le datif *erchru* glose l'ablatif *defectu* dans le manuscrit de Milan[2]. *Crinim* perd aussi son suffixe nasal au parfait dans le composé *do-ro-chair* «il tomba» du Priscien de Saint-Gall, dont la forme contracte *torchair*, au pluriel *torchartar*, déjà employée à ce nombre dans le livre d'Armagh[3], est usitée dans les récits historiques avec le sens de «périr, mourir».

En quatrième lieu, nous citerons l'irlandais moderne *leanaim* «je m'attache», dont l'indicatif présent, à la troisième personne du singulier, *lenaid*, glose *mansit* dans le Priscien de Saint-Gall[4], et, à la troisième personne du pluriel, *lenit*, glose *adhærent* dans le saint Paul de Wurzbourg[5]. Le suffixe nasal tombe au parfait, dont l'exemple le plus ancien est la troisième personne du singulier *lil* «il s'est attaché», dans le manuscrit de Milan[6].

Le cinquième et dernier verbe dont nous parlerons est *glenim* «je suis attaché»; la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, *glenaid* se trouve dans le second des poèmes de Saint-Paul en Carinthie[7]. Ce verbe perd son suffixe nasal au parfait, dont la troisième personne du singulier, *giuil*, a été signalée dans un des courts poèmes que nous a conservés le Priscien de Saint-Gall[8]. Il apparaît aussi dépouillé de son suffixe dans le futur secondaire redoublé, dont la troisième personne du singulier, *giuglad* «il s'attacherait», a été signalée par Ébel d'après un manuscrit plus récent[9]. Ce verbe se trouve avec son suffixe dans d'autres dialectes celtiques. Nous citerons dans le breton du XVe siècle *englenaff* «herere»[10], en gallois moderne *glynu* «s'attacher» et *glyn* «adhésion»[11].

[1] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 430.
[2] *Ibid.*, p. 868.
[3] *Ibid.*, p. 450.
[4] *Ibid.*, p. 431.
[5] *Ibid.*, p. 433.
[6] Vers 28 du premier poème de Milan, chez Whitley Stokes, *Goidelica*, 2e éd., p. 18. *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 449.
[7] Second vers du quatrième quatrain, chez Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 267. Cf. Windisch dans la *Revue celtique*, t. V, p. 128.
[8] Nigra, *Reliquie celtiche*, p. 25.
[9] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 1092, additions à la page 453, ligne 29.
[10] *Catholicon* de Lagadeuc, édition Le Men, p. 190.
[11] Je dois cette observation à M. Émile Ernault.

Ainsi nous trouvons en vieil irlandais sept verbes dans lesquels un suffixe nasal sert de caractéristique au thème du présent. Le premier, *crenim*, se rencontre en sanscrit; le second, *renim*, existe en grec; leurs correspondants, l'un sanscrit, l'autre grec, appartiennent à la neuvième classe. Les cinq autres, *benim* «je frappe» ou «je coupe», *benim* «je suis bon» ou «utile», *crinim* «je meurs», *lenim* et *glenim* «je m'attache», n'ont pas, à notre connaissance, de correspondant sanscrit ou grec. Nous ne pouvons dire si, dans ces cinq verbes, le suffixe a été primitivement *na* (neuvième classe) ou *nu* (cinquième classe). L'antiquité d'une partie de ces verbes du vieil irlandais résulte de ce qu'on les rencontre dans les langues du rameau breton : tels sont *crenim* «j'achète», en breton *prenann;* *benim* «je coupe», en breton *benann*, dont les correspondants sont encore vivants aujourd'hui, et *glenim*, en breton du xv^e siècle *englenaff*, aujourd'hui inusité, mais dont le simple se maintient en gallois. De ces mots bretons, le plus curieux est *prenann*, en sanscrit *krīṇâmi.*

§ 3. Les verbes de la seconde conjugaison indo-européenne en vieil irlandais, dans l'ordre suivant : première classe, sixième classe, quatrième classe.

La seconde conjugaison, en sanscrit et en grec, comprend les verbes que les grammairiens indous ont rangés dans leurs première, quatrième et sixième classes. Les verbes de la première et de la sixième classe, c'est-à-dire tous les verbes de la seconde conjugaison indo-européenne, moins ceux de la quatrième classe, sont compris, avec ceux de la seconde, de la troisième, de la cinquième, de la septième, de la huitième et de la neuvième classe, c'est-à-dire avec les verbes de la première conjugaison indo-européenne, dans la première conjugaison du vieil irlandais.

Le caractère qui distingue la première classe de la sixième est qu'au présent la racine de la première classe est diphtonguée. Un exemple intéressant de cette classe en irlandais est le verbe *tiagu*[1] «je vais», en grec στείχω. Il conserve sa diphtongue au futur composé, qui est une sorte de présent, *tiasu*[2], en grec στείξω. Comparez le sanscrit *bhōtsyâmi* de la racine *budh* «savoir». *Tiagu* perd sa diphtongue à l'infinitif ancien *techt* = **stig-ta* ou **stig-ti-s* «action d'aller», qu'on trouve dans le manuscrit de Wurzbourg[3], à côté duquel on a créé, à une époque plus moderne, un infinitif *tiachtiu*, génitif *tiachten*, datif-accusatif *tiachtain*[4], qui a conservé la diphtongaison. La perte de la diphtongaison que

[1] Manuscrit de Wurzbourg cité dans la *Grammatica celtica*, 2^e édit., p. 429.
[2] *Ibid.*, p. 466.
[3] *Grammatica celtica*, 2^e édit., p. 243, 484, 800.
[4] Windisch, *Irische Texte*, p. 821, col. 2.

nous remarquons dans *techt* peut être mise en regard de celle qu'on observe en grec dans l'aoriste ἔσ7ιχον et dans le substantif σ7ίχος «ligne, vers», d'où le français *distique*.

Nous citerons encore le verbe irlandais dont la première personne du pluriel, au présent de l'indicatif, est *ad-fiadam* «nous racontons». On la trouve dans le manuscrit de Milan, c'est-à-dire au VIIIe siècle. La troisième personne du pluriel, *ad-fiadat*, nous a été conservée par le manuscrit de Wurzbourg[1]. Du singulier nous n'avons que la troisième personne du passif, *ad-fiadar* «il est raconté», dans les manuscrits de Saint-Gall et de Wurzbourg[2]. A la même conjugaison et à la même classe appartient le verbe grec εἴδομαι «paraître», qui a la même racine. Le sanscrit *vêdmi* «je sais», aussi de la même racine, appartient à la première conjugaison et à la seconde classe. Il perd au pluriel, *vidmás*, *vidánti*, la diphtongue que conserve au pluriel l'irlandais *fiadam* et *fiadat*, suivant la loi caractéristique de la première classe. A la même racine se rattachent, dans les langues celtiques, plusieurs mots qui les uns ont la diphtongue, les autres ne l'ont point. On trouve la diphtongue dans *fiadnisse* «témoignage», mot fort ancien, puisque déjà dans le manuscrit de Wurzbourg on le voit employé dans l'expression consacrée pour désigner le Nouveau Testament : *Nú[e-f]iadnisse*[3]. *Fiadnisse* est dérivé de *fiadan* «témoin», au nominatif pluriel *fiadain*, souvent employé dans le *Senchus Môr*[4]. *Fiadan* est littéralement «celui qui voit», et il est dérivé d'un substantif *fiad* «action de voir», qui, dans le vieil irlandais le plus ancien, n'est déjà plus usité que comme préposition avec le sens du latin *coram*[5]. Les langues bretonnes ont un substantif dérivé de la même racine et qui s'emploie aussi comme préposition : c'est en gallois du XIVe siècle *gwyd*, dans la formule *yn gwyd* «devant», littéralement «en vision de»[6], en breton du XVe siècle *goez*, dans la formule *a-goez* «manifestement», qu'au XVIIIe siècle on trouve écrit *ahouez* et traduit par «en public, publiquement»[7]. Mais, dans ces formes bretonnes, il n'y a pas trace de diphtongaison, pas plus que dans le breton *gwiziek* «savant» et *gouzout* «savoir». Il n'y a pas non plus de diphtongaison dans le substantif irlandais *fius* «science» des manuscrits de Saint-Gall et de Wurzbourg[8], qui suppose un primitif **vid-tu-s*, et, dans le

[1] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 433.
[2] *Ibid.*, p. 471.
[3] *Ibid.*, p. 56.
[4] *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 250, 264, 268, 326; t. II, p. 18, 306, 308, 328, 332.
[5] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 643.
[6] *Ibid.*, p. 693.
[7] Le Pelletier, *Dictionnaire de la langue bretonne*, p. 8, col. 2.
[8] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 12.

nominatif-accusatif pluriel neutre, *fess* = **vid-ta* «les choses sues» du Bède de Carlsruhe[1].

La diphtongue est maintenue suivant la règle dans quelques exemples du futur moyen de la même racine. Le plus ancien de ces exemples, *ni fiastar* «il ne saura pas», nous est fourni par le manuscrit de Wurzbourg. Ailleurs la diphtongue disparaît : on lit, par exemple, *ro-festar* «il saura» dans le même manuscrit[2].

A la même classe appartiennent des verbes qui n'ont pas de diphtongaison, mais dont les formes fortes sont caractérisées par la présence d'une voyelle avant la liquide résonnante *r* ou *l* et qui perdent cette voyelle aux formes faibles[3]. Cette voyelle est primitivement un *e*, qui se change souvent en *i* par l'effet des lois phonétiques. M. Whitley Stokes a relevé deux exemples de la première personne du présent de l'indicatif *beru*, employée sans préfixe au début d'une formule de jugement[4]. Le manuscrit est du commencement du XV^e^ siècle[5]. Dès le IX^e^ ou même le VIII^e^ siècle, la forme absolue *berim* aurait été de règle[6]. Mais les formules judiciaires ont une immobilité qui leur fait conserver bien longtemps, dans toutes les langues, des formes grammaticales archaïques bannies de l'usage ordinaire. La forme faible de ce verbe nous est conservée par la troisième personne du singulier du prétérit primaire passif, qui est un ancien participe passé passif. En sanscrit, le participe passé passif de ce verbe est *bhri-tá-*; l'équivalent de *bhri-tá-* est le dernier terme des composés *as-ro-brad* «il a été dit», *fris-an-ér-brath* «à qui il a été dit», *adropred* pour *ad-ro-od-bred* «il a été sacrifié» ou «immolé»[7]. Le féminin de ce vieux participe est employé substantivement avec le sens de «jugement» : c'est *breth* = **bre-tá*, génitif *brithe*, qu'on trouve au IX^e^ siècle dans le manuscrit de Wurzbourg et qui, dès le I^er^ siècle avant notre ère, a fourni le second terme du composé *vergo-bretus* chez César[8]. Le suffixe *to-* est originairement accentué; mais en vieil irlandais il a perdu son accent, qui est passé sur la voyelle due à la résonance de la liquide.

A côté de *brad* ou *brath* et de *bred* ou *breth* on peut placer les anciens participes *cress*, de la racine CERD «jeter», et *grad* ou *gred*, de la racine GAR «appeler».

[1] *Grammatica celtica*, 2^e^ édit., p. 787.
[2] *Ibid.*, p. 469.
[3] On sait que c'est M. Brugman qui a le premier exposé la théorie de la résonance des liquides et des nasales. *Studien* de Curtius, IX, 285, 361.
[4] *Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 462.
[5] Rawlinson, 505, à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford.
[6] *Grammatica celtica*, 2^e^ édit., p. 429.
[7] Manuscrits de Wurzbourg et d'Armagh cités dans la *Grammatica celtica*, 2^e^ édit., p. 477.
[8] *Grammatica celtica*, 2^e^ édit., p. 10, 70.

La forme pleine de la première de ces racines nous est donnée, entre autres exemples, par le composé *fo-cheirt* «tu poses», seconde personne du singulier du présent de l'indicatif, dans le manuscrit de Wurzbourg[1]. On trouve la forme affaiblie dans le composé *fo-cress* «il a été déposé» conservé par les vers 72 et 79 de l'hymne de Broccan en l'honneur de sainte Brigite[2].

Le participe passé passif de la racine GAR «appeler» nous est offert par le dernier terme des composés *for-ru-chon-grad* conservé par le manuscrit de Milan, *dorairngred* = *do-ro-air-con-gred* (manuscrit de Wurzbourg), usités comme troisième personne du singulier du prétérit passif et signifiant, l'un, «il a été commandé», l'autre, «il a été promis». Les langues celtiques, dès une époque fort ancienne, ont eu pour voyelle radicale dans ce verbe un *a* et non un *e* : *ad-gaur* «j'appelle en justice», dans le Priscien de Carlsruhe[3], nous offre, dans son second terme, la première personne du singulier du présent de l'indicatif conjoint *gaur* = **garu* et non **ger-u*, de la racine dont l'ancien participe passé est *grad* ou *gred*. L'*a*, dans cette racine, remonte à une époque antérieure à celle où les divers dialectes celtiques se sont séparés, comme le prouvent le breton-gallois *garan* «grue» et l'inscription *trigaranus* des autels de Paris élevés sous Tibère, qui mourut, comme on sait, l'an 37 de notre ère. On peut aussi comparer l'irlandais *gairm* «cri», en breton *garm*.

Quelques infinitifs en *ti* nous offrent aussi l'exemple de la forme faible des racines qui contiennent une *r* ou une *l* résonnante. L'irlandais moderne possède encore le simple *breith* «action de porter», dont on trouve le datif singulier *breith* dans le Martyrologe d'Oengus[4] et le génitif *brithe* dans le manuscrit de Wurzbourg[5]. Dans les composés, l'analogie avec le présent de l'indicatif a introduit une forme nouvelle de l'infinitif : *bert* dans *epert* «dire», *bart* dans *tabart* «donner», qu'on trouve dans le manuscrit de Wurzbourg[6]. Cet infinitif, ayant la racine forte, échappe aux lois primitives[7] qui exigent l'emploi de la racine faible; mais ces lois primitives étaient encore respectées au XV^e siècle dans le breton *quempret*[8] «prendre» pour **com-bre-ti-s*. En sanscrit, *bhri-*

[1] *Grammatica celtica*, 2^e édit., p. 429.

[2] Windisch, *Irische Texte*, p. 35, 36. M. Windisch a signalé de cette racine la forme renforcée aux deux troisièmes personnes du parfait, singulier *fochairt* et pluriel *fochartatar* (*Irische Texte*, p. 555, col. 2).

[3] *Grammatica celtica*, 2^e édit., p. 428.

[4] Épilogue, vers 119, dans l'édition de M. Whitley Stokes, p. CXCII, CCXXXVI.

[5] *Grammatica celtica*, 2^e édit., p. 250.

[6] *Ibid.*, p. 484.

[7] On peut comparer le grec φερτός «supportable» (F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 14).

[8] *Catholicon*, édition Le Men, p. 184.

ti-s «action de soutenir» nous offre le même mot également avec la forme faible de la racine. On doit aussi reconnaître ce mot dans le latin *fors*, *fortis*, d'où *fortuna* et le français *fortune*, qui nous présente la notation donnée par le latin à la forme faible de la racine BHER : FOR avec le son *or* égalant *ri* dans le sanscrit *bhri*[1], tandis que BRE dans *vergobretus* nous offre le son *re* qui est l'équivalent celtique du sanscrit *ri* et du latin *or*.

Le substantif féminin *grith* pour *greith* «cri»[2], en gallois *gryd*, est un infinitif de *gairim* «je crie», dont nous avons cité plus haut la forme conjointe *ad-gaur* «j'appelle»[3].

Cleith «action de cacher», qu'on lit dans le saint Paul de Wurzbourg[4], est un infinitif de *celim* «je cache», dont on trouve la troisième personne du singulier conjointe *ceil* «il cache» dans le même manuscrit[5].

M. Windisch a trouvé en moyen irlandais trois exemples de *bleith* «moudre», infinitif de *melim* «je mouds», qui glose «molo» dans le Priscien de Saint-Gall[6].

De ces exemples d'*r* et d'*l* résonnantes dans les verbes de la première classe on peut rapprocher celui d'*n* résonnante que nous offre l'ancien participe passé du verbe *canim* «je chante». La voyelle radicale de ce verbe est un *a* dans les langues celtiques comme dans le latin *cano* et dans le grec *κανάζω* : ainsi on trouve *do-aur-chanaim* «je prophétise» dans le Priscien de Saint-Gall, *for-chanim* «j'enseigne» dans le saint Paul de Wurzbourg, *cani* «tu chantes» dans l'incantation de Saint-Gall[7]. L'ancien participe passé *ro-cet*, de *canim*, dans le manuscrit de Milan, sert de prétérit au passif. Ce mot signifie «il fut chanté». On trouve dans le Priscien de Saint-Gall *do-air-chet* «il fut prédit» servant de prétérit passif à *do-aur-chanaim*[8].

[1] F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 7, 15.

[2] Voir les exemples de ce mot réunis par Windisch, *Irische Texte*, p. 604.

[3] Un autre exemple d'*r* résonnante nous est donné par le vieil irlandais *cride* «cœur» pour **credion* qu'on trouve plusieurs fois dans le manuscrit de Wurzbourg (*Gramm. celtica*, 2ᵉ éd., p. 230). La forme cornique est *cres*, la forme bretonne *creiz* et la forme galloise *craidd;* le mot gallois et le mot breton ont perdu le sens physiologique de «cœur» pour prendre d'une façon générale le sens de «milieu». Il est intéressant de comparer les sons que l'*r* résonnante a reçus dans ce mot en sanscrit, en latin et en grec. Sanscrit *hrid*, latin *cor*, *cordis*, grec *καρδία*, *κραδίη*. (F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 16.) La comparaison du français «cœur» avec le breton *kreiz* nous montre, sous une forme pour ainsi dire palpable, une des différences qui séparent la phonétique néo-latine de la phonétique néo-celtique.

[4] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 799.

[5] *Ibid.*, p. 430.

[6] *Ibid.*, p. 429.

[7] *Ibid.*, p. 429.

[8] *Ibid.*, p. 478.

Ainsi le vieil irlandais a dans sa première conjugaison un certain nombre de verbes qui appartiennent à la première classe des grammairiens sanscrits. Les uns ont au présent une diphtongue qui disparaît ailleurs : nous avons cité *tiagu* «je vais» et *adfiadam* «nous racontons»; d'autres, dont la seconde consonne est une *r*, une *l* ou une *n*, possèdent, avant cette consonne, au présent, un *a* ou un *e* qu'ailleurs ils perdent. Nous avons cité *beru* «je porte», *ceird* «il jette» dans le composé *focheirt* pour *focheird* «il pose», *gaur* «je crie» dans le composé *adgaur* «j'appelle», *celim* «je cache», *melim* «je mouds» et *canim* «je chante». La suppression de la diphtongaison et la chute de la voyelle qui précède l'*r*, l'*l* ou l'*n* sont un phénomène identique[1].

Nous arrivons maintenant aux verbes de la sixième classe. Ceux-ci, étant accentués sur le suffixe, conservent à l'infinitif en *ti* la même voyelle radicale qu'au présent de l'indicatif. En outre, ils ont à l'infinitif une syllabe de plus que les verbes de la première classe. Aux monosyllabes *breith*, infinitif de *beru* «je porte», *bleith*, infinitif de *melim* «je mouds», *cleith*, infinitif de *celim* «je cache», comparez *saigid*, infinitif de *saigim* «je cherche», *saigid*, infinitif de *saigim* «je parle», *iar-faigid*, infinitif de *iarma-foichim* «je questionne» et *cuin-d*[*e*]*chid* infinitif de *con-daigim* «j'interroge». La voyelle de la dernière syllabe de ces infinitifs est identique à la voyelle thématique du sanscrit, qui, dans la sixième classe, est toujours tonique; grâce à cet accent, la syllabe à laquelle cette voyelle appartient persiste en irlandais.

M. Windisch, dans ses *Irische Texte*, p. 644, a réuni trois exemples de l'infinitif *in-saigid* ou mieux *ind-saigid* «attaquer» en moyen irlandais. On peut y ajouter celui que nous offre l'introduction au *Senchus Mór*[2]. Le même M. Windisch donne encore, d'après des textes en moyen irlandais, deux exemples du simple *saigid* «action d'aller vers quelqu'un».

L'infinitif *saigid*, de *saigim* «je parle», est conservé par le manuscrit de Wurzbourg, où il glose le latin «disputare»[3].

Iar-faigid (manuscrit de Milan)[4] glose le latin *inquisitio;* c'est l'infinitif d'un verbe composé dont la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif est écrite avec un pronom infixe *iarm-a-foich* dans le Priscien de Saint-Gall[5]. La racine est la même que celle du latin *vox* et du grec *εἶπον*.

Do chuin-d[*e*]*chid* glose le latin *ad petendum* «pour demander»

[1] F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, p. 8.

[2] *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 6, ligne 3 : *ind-saighi* pour *ind-saighidh*.

[3] *Grammatica celtica*, 2[e] édit., p. 1000.

[4] *Ibid.*, p. 9.

[5] *Ibid.*, p. 430.

dans le manuscrit de Milan[1]. C'est l'infinitif d'un verbe composé dont la première personne au singulier du présent de l'indicatif est écrite dans le manuscrit de Wurzbourg *cuin-t[e]gim* «peto»[2], et la seconde, *con-daigi* «tu cherches», dans le manuscrit de Dresde[3].

A la sixième classe appartiennent quelques verbes qui ont une *n* infixe. Nous avons déjà parlé d'un de ces verbes : *bongim*, en sanscrit *bhanájmi*, où il est de la septième classe; mais le déplacement de l'accent et l'addition d'une voyelle thématique qui a pris cet accent l'ont transporté dans la sixième classe en irlandais. A la sixième classe appartient aussi le verbe composé dont la première personne du singulier au présent de l'indicatif est *in-dlung* «je fends» dans le Priscien de Saint-Gall[4], dont l'infinitif est *in-dlach* dans le même manuscrit et dans celui de Milan[5]. M. Windisch a recueilli deux exemples du verbe simple, probablement *dlugiu* à la première personne du singulier de l'indicatif présent conjoint, quatrième classe[6].

Le verbe *dingim* est aussi de deux classes : tantôt de la sixième, tantôt de la première. Comme exemple de la sixième, nous citerons, d'après le manuscrit de Milan, les composés *for-dengat* = *u[p]er-dingant* «ils oppriment», troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif actif, et *for-dengar* = *u[p]er-dingar* «il est opprimé», troisième personne du singulier du présent de l'indicatif passif. L'*n* infixe de ces deux mots est remplacée par une diphtongue dans la troisième personne du pluriel du futur passif en *s* : *for-diassatar* = *u[p]er-dég-santar* «ils seront opprimés», conservée par le même manuscrit[7]. Le suffixe *n* manque également au parfait redoublé, dont la troisième personne du singulier, *dedaig*, nous est conservée par le quatrième vers de l'hymne de Nìnìné en l'honneur de saint Patrice. Quand, à la fin du XI^e^ siècle, on écrivit le manuscrit E. 4. 2 du Collège de la Trinité, le parfait redoublé était tombé en désuétude, et le copiste crut nécessaire de l'expliquer par l'aoriste en *s* : *ro-dingestar*, formation plus moderne où reparaît l'*n* infixe du présent[8].

Nous citerons enfin la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *ar-utaing* «il restaure, il rétablit», dans le ma-

[1] *Grammatica celtica*, p. 484.
[2] *Ibid.*, p. 429.
[3] *Ibid.*, p. 429.
[4] *Ibid.*, p. 28.
[5] *Ibid.*, p. 877.
[6] *Irische Texte*, p. 486, note 1. Cf. Whitley Stokes, *Sanas Chormaic*, p. 154, au mot *Sgian*.
[7] Windisch, *Irische Texte*, p. 568, col. 2.
[8] *Ibid.*, p. 23.

nuscrit de Milan[1]. Le prétérit en *t* est *ar-utacht*, *ar-do-utacht* sans *n* infixe, aux vers 10 et 73 de l'hymne de Broccan en l'honneur de saint Patrice[2].

La quatrième classe est caractérisée en sanscrit par le suffixe *ya*, qui, hors du présent, disparaît. M. Windisch a placé les verbes de cette classe dans sa troisième conjugaison, qui comprend les verbes dérivés dont l'indicatif présent conjoint termine en *iu* sa première personne du singulier. Quelques verbes de cette troisième conjugaison nous fournissent de très anciens exemples de la forme dite *conjointe* employée sans préfixe et quand, suivant la règle, la forme absolue aurait dû être préférée. M. Whitley Stokes a cité *ailiu* «je prie», qui appartient à un verbe dérivé et qu'on trouve, nous dit-il, dans le *Senchus Mór* et dans le Glossaire d'O'Davoren[3]. Un troisième exemple de la même forme se rencontre dans l'invocation d'Amairgen qui commence par *aliu* glosé par *alim* dans le texte du *Livre des conquêtes* que nous conserve le manuscrit connu sous le nom de livre de Leinster[4].

Mais ce verbe appartient à la dixième classe et non à la quatrième qui nous occupe ici. Deux premières personnes du singulier du présent de l'indicatif qui appartiennent à la quatrième classe sont *gaibiu* «je prends», qui se trouve une fois dans un des manuscrits de la *Vie tripartite de saint Patrice*, et *guidiu* «je prie», qui se rencontre deux fois dans le Martyrologe d'Oengus[5]. Ces deux verbes perdent leur suffixe aux temps passés : 1° *ro-gabus* et *gabsu* «j'ai pris»[6], aoriste en *s*; 2° *ro-gâd* «j'ai prié», qui est un parfait[7].

On doit, je pense, ranger dans la même catégorie *biu* «je suis» (manuscrit de Wurzbourg)[8]. *Biu* est pour **buiu*, racine BU, en sanscrit BHU; c'est la forme renforcée de cette racine, *bou*, qui a donné naissance au parfait *ro-ba* «je fus», *ro-boi* «il fut»[9].

[1] Whitley Stokes, *Goidelica*, 2ᵉ édit., p. 46.
[2] Windisch, *Irische Texte*, p. 28, 35, 375. A ces verbes on peut encore, si nous adoptons la doctrine de M. Windisch (*Die irischen Auslautgesetze* dans *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*, t. IV, p. 206), ajouter le verbe qui fait à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif conjoint *grennat* dans le composé *in-grennat* «ils persécutent» : *-grennat* = **gre-n-dant*, d'une racine GRED ou GRAD qui est de la quatrième classe dans le latin *gradior*.
[3] *Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 463.
[4] Fac-similé de l'Académie d'Irlande, p. 13, col. 2, ligne 6.
[5] Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 462, 463.
[6] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 461, 1093.
[7] *Ibid.*, p. 448.
[8] *Ibid.*, p. 491. Cf. Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 463.
[9] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 499.

IMPRIMERIE NATIONALE

CHAPITRE II.

LES DÉSINENCES PERSONNELLES DE LA CONJUGAISON ABSOLUE DU VIEIL IRLANDAIS ET LES DÉSINENCES CORRESPONDANTES DANS LA PREMIÈRE CONJUGAISON INDO-EUROPÉENNE AU PRÉSENT PRIMAIRE.

§ 1. La première personne du singulier, la première et la seconde personne du pluriel.

Chacune des trois conjugaisons irlandaises a, au présent de l'indicatif, deux paradigmes : l'un dit *absolu*, parce qu'en général il est employé quand la racine n'est précédée d'aucun préfixe; l'autre dit *conjoint*, parce que la plupart du temps son usage est restreint aux circonstances dans lesquelles un préfixe se joint à la racine. Chose curieuse, la première personne du singulier de la forme absolue *berim* a pour suffixe caractéristique une *m* précédée d'un *i*, qui, comme les lois de la phonétique nous l'apprennent, a dû, dans une période antérieure, suivre cette *m*, constituant ainsi la désinence *mi* caractéristique en grec des verbes de la première conjugaison indo-européenne.

Ce n'est pas là le seul point sur lequel les lois caractéristiques de la première conjugaison indo-européenne se montrent à nous dans la conjugaison absolue du vieil irlandais. Un fait très important dans la première conjugaison indo-européenne, c'est la place de l'accent à la première et à la seconde personne du pluriel. A ces deux personnes du pluriel, dans la première conjugaison sanscrite, l'accent frappe la désinence personnelle. Cette désinence est atone dans la seconde conjugaison. Voici des exemples de chacune des deux conjugaisons sanscrites :

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Première classe : *émi* «je vais», *imás* «nous allons», *ithá* «vous allez».

Troisième classe : *bíbharmi* «je porte», *bibhrimás* «nous portons», *bibhrithá* «vous portez».

Septième classe : *yunájmi* «je lie», *yuñjmás* «nous lions», *yuñkthá* «vous liez».

Cinquième et huitième classes : *sunómi* «je fais couler», *sunumás* «nous faisons couler», *sunuthá* «vous faites couler».

Neuvième classe : *krīṇámi* «j'achète», *krīṇīmás* «nous achetons», *krīṇīthá* «vous achetez».

SECONDE CONJUGAISON.

Première classe : *bódhāmi* «je sais», *bódhāmas* «nous savons», *bódhatha* «vous savez».

Sixième classe : *tudâmi* «je frappe», *tudâmas* «nous frappons», *tudâtha* «vous frappez».

Quatrième classe : *nâhyāmi* «je lie», *nâhyāmas* «nous lions», *nâhyātha* «vous liez».

La langue grecque, dans l'état où elle nous est parvenue, a remplacé par un système d'accentuation nouveau les lois qui primitivement régissaient l'accent dans la conjugaison indo-européenne. Mais son vocalisme a conservé l'empreinte évidente de ces lois antiques. Dans la première conjugaison, elle remplace au pluriel par une brève, autrefois toujours atone, la longue ou la diphtongue qui, au singulier, portait l'accent primitif.

Seconde classe : *εἶμι* «je vais», *ἴμεν* «nous allons», *ἴτε* «vous allez», pour *ἰμές*, *ἰτέ*.

Troisième classe : *τίθημι* «je pose», *τίθεμεν* «nous posons», *τίθετε* «vous posez», pour *τιθεμές*, *τιθετέ*.

Cinquième classe : *δείκνυμι* «je montre», où l'*u* du suffixe *nu* est long, tandis qu'il devient bref au pluriel, *δείκνυμεν* «nous montrons», *δείκνυτε* «vous montrez», pour *δεικνυμές*, *δεικνυτέ*.

Neuvième classe : *πέρνημι* «je vends» pour *περνᾶμι*, *πέρναμεν* «nous vendons», *πέρνατε* «vous vendez», pour *περναμές*, *περνατέ*.

Dans les verbes de la seconde conjugaison indo-européenne, la langue grecque nous offre au singulier les mêmes voyelles radicales qu'au pluriel, conservant ainsi la preuve de l'immobilité primitive de l'accent dans cette conjugaison.

Première classe : *λείπω* «je laisse», *λείπομεν* «nous laissons», *λείπετε* «vous laissez», avec la diphtongue au pluriel comme au singulier, contrairement à la règle observée dans la seconde classe : *εἶμι* avec diphtongue au singulier, *ἴμεν* sans diphtongue au pluriel.

Sixième classe : *λέγω* «je dis», *λέγομεν*, «nous disons», *λέγετε* «vous dites», avec brève radicale au singulier comme au pluriel.

Quatrième classe : *δαίω* «je brûle», *δαίομεν* «nous brûlons», *δαίετε* «vous brûlez», pour *δάιω*, *δάιομες*, *δάιετε*, avec l'accent sur la racine au pluriel comme au singulier.

Dans les radicaux de la seconde conjugaison, le vocalisme grec n'offre aucune trace de cette alternance de quantité — voyelle longue dans les thèmes du singulier, voyelle brève dans les thèmes du pluriel — qui caractérise la première conjugaison et qui a été primitivement la conséquence ou l'effet de ce qu'au pluriel de la première conjugaison l'accent ancien frappait la désinence, qui était atone au singulier et, par conséquent, de ce que la racine, accentuée au singulier, était atone au pluriel.

En vieil irlandais, la conjugaison absolue, qui, nous l'avons

dit déjà, est caractérisée par les désinences de la première conjugaison indo-européenne, conserve à la désinence de la première et de la seconde personne du pluriel les voyelles primitivement frappées de l'accent. Dans notre paradigme, ces deux personnes sont, pour la première conjugaison irlandaise, *berme* « nous portons », *berthi* « vous portez », opposés à *-beram* et à *-berid*, formes correspondantes dans la conjugaison conjointe; comparez : à *berme* le sanscrit *imâs* pour *imès* « nous allons »; à *berthi* le sanscrit *ithâ* pour *ité* « vous allez »; car le sanscrit a ici un *a* qui tient lieu d'un *e* primitif conservé par le grec *ἴμεν*, *ἴτε* pour *ἰμές*, *ἰτέ*.

Les textes irlandais les plus anciens que nous possédions n'offrent pas d'exemples de *berme;* mais on y rencontre un certain nombre de fois la même personne absolue pour d'autres verbes : ainsi *fedme* « nous portons », *tiagme* « nous allons », *guidme* « nous demandons », dans le manuscrit de Wurzbourg; on trouve aussi dans ce manuscrit cette personne écrite avec un *i* final : *tiagmi* « nous allons », *guidmi* « nous prions », *baidmi* « nous nous glorifions », *coinmi* « nous gémissons »[1]. Dans un seul exemple du manuscrit de Wurzbourg, cette forme est développée au moyen d'un *t : mit* dans *guidmit* « nous prions »[2]. M. Whitley Stokes en a réuni quelques exemples empruntés au moyen irlandais[3]; en irlandais moderne, *mit* est devenu *mid* après les voyelles minces, c'est-à-dire *e*, *i; maoid* après les voyelles larges, c'est-à-dire *a*, *o*, *u*. C'est la désinence ordinaire de la première personne du pluriel au présent de l'indicatif. Nous rechercherons plus loin l'origine de la dentale finale du suffixe *mit.*

De la première personne du pluriel nous passons à la seconde, qui, dans notre paradigme de la première conjugaison absolue, a pour suffixe caractéristique *thi*, variante de *ti*. La *Grammatica celtica* et M. Windisch proposent *-the;* mais ils n'en ont trouvé qu'un seul exemple : *ces-te* « que vous souffriez », dans le manuscrit de Wurzbourg[4], et là le suffixe *te* ou *the* appartient au présent du subjonctif. En irlandais moderne, la désinence est *tí* ou *thí* quand la voyelle qui précède est mince (*e* ou *i*); *tai* ou *taoi* quand la voyelle qui précède est large (*a*, *o*, *u*) : *ceiltí* « vous cachez », seconde personne du pluriel de *ceilim; bheirthí* « vous donnez » de *bheirim; deantaoi* « vous faites » de *deanaim*. M. Whitley Stokes a recueilli dans des documents appartenant au moyen irlandais : *richtai a les*[5] « vous manquez », au présent de l'indicatif *ro-iccu*, *ricu a les* « je manque »[6],

[1] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 432, 437.
[2] *Ibid.*, p. 432.
[3] *Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 467.
[4] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 442.
[5] *Senchus Mór* dans *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 14.
[6] Le verbe *ro-iccu*, *ricu*, *riccim* est évidemment composé. Le premier terme

iarrthai «vous désirez[1] pour **iar-fochthai* «vous demandez», du verbe qui fait, à la troisième personne du singulier, dans le manuscrit de Saint-Gall, *iarm-a-fhoich*[2]. Ces deux verbes sont de la première conjugaison de M. Windisch. Nous rattachons à la même conjugaison, et non à la troisième comme M. Windisch, *at-chithi* «vous voyez»[3] du verbe *ad-chiu*, quatrième classe.

Reste à expliquer comment s'accordent avec les lois générales de la phonétique irlandaise les deux équations que nous posons ici, des désinences irlandaises absolues de la première et de la seconde personne du pluriel avec les désinences correspondantes de la première conjugaison du sanscrit, qui est la conjugaison en *μι* de la langue grecque. M. Windisch a posé ce principe qu'en vieil irlandais les syllabes finales primitives ne subsistent que lorsque la voyelle est longue : la voyelle brève, même protégée par une consonne finale, tombe toujours. En conséquence de cette règle, l'*e* bref de la désinence sanscrite *-mâs* pour *-mès*, de la désinence grecque dorienne *-μες* pour *-μές* ne devrait pas subsister. Mais on sait qu'en sanscrit, à côté de la désinence *-mâs*, il y en a une plus complète, plus fréquente dans les textes les plus anciens : c'est *-mâsi* pour *-mèsi*[4]. On peut donc supposer en celtique primitif une désinence absolue de la première personne du pluriel *-mèsi*, qui sera devenue en irlandais *-me* ou *-mi*. La désinence de la seconde personne du pluriel, en sanscrit *-thâ* pour *-tè*, en grec *-τε* pour *-τέ*, n'a pas, que nous sachions, de doublet, *-tâsi* ou *tèsi*; mais peut-être une forme primitive **-tèsi* est-elle l'explication commune et de la désinence latine *-tis* dans *poni-tis*, et de l'irlandais absolu *-ti* ou *-thi*. Je ne crois pas, du reste, qu'il y ait à se préoccuper outre mesure de cette difficulté : elle n'est qu'apparente. La syllabe qui devient finale en vieil irlandais est celle qui, en irlandais préhistorique ou en celtique primitif, était accentuée. En règle générale, si cette syllabe accentuée était brève, elle était pénultième; quand la syllabe accentuée était finale dans l'irlandais préhistorique ou le celtique primitif, elle était ordinairement longue; mais elle pouvait, par exception, être brève. *-Me* ou *-mi*, désinence de la première personne absolue du plu-

est le préfixe *ro = pro*; le second est le verbe *iccu* «je vais, je porte, j'atteinds» pour **encu*, parfait *anac*, étudié par M. Windisch, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXI, p. 412. Le breton léonard *renkout* «falloir, devoir», en vannetais *rikein*, doit se décomposer de la même façon. Le breton moderne *renkann* «je dois» est identique au *riccim* du manuscrit de Wurzbourg, *ru-icim* dans celui de Milan (*Grammatica celtica*, 2e édit., p. 429). Je dois ce rapprochement à M. Ernault.

[1] Note au Martyrologe d'Oengus dans l'édition de M. Whitley Stokes, p. CXLIV.

[2] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 430.

[3] Navigation de Maeldun dans le *Leabhar na hUidhre*, p. 25, col. 2.

[4] *Grammaire sanscrite* de Whitney, § 548; traduction Zimmer, p. 200. On trouve dans le *Rig-veda* cinq fois *mâsi* pour une fois *mâs*.

riel, peut s'expliquer tout aussi bien par un primitif *-mês* que par un primitif *-mêsi*, et *-ti*, désinence absolue de la seconde personne du pluriel, peut tenir lieu d'un primitif *-tê* comme en grec, ou *-tis* comme en latin, aussi bien que d'un hypothétique **-têsi*. Je ne parle pas de la désinence *-thana*, *-thanā* du sanscrit védique; elle peut tenir lieu d'un primitif *-têno* qui expliquerait l'irlandais *-ti;* mais les langues de l'Europe n'offrent aucune trace de l'*n* caractéristique de cette vieille désinence, qui paraît asiatique.

§ 2. Troisième personne du pluriel. Comparaison avec la forme conjointe; désinences correspondantes en grec et en latin.

Dans notre paradigme de la première conjugaison du vieil irlandais, la troisième personne du pluriel absolu est *berit*. Le manuscrit de Wurzbourg nous offre ce mot, plus *lenit* «ils adhèrent»; dans le Priscien de Saint-Gall on trouve *gaibit* «ils tiennent» ou «ils prennent»[1]. La désinence *-it* du vieil irlandais s'explique par une désinence plus ancienne *-onti*, ou *-anti* dont l'*a* est conservé par le manuscrit de Milan dans *rethait* «ils courent» et par le *tiagait* «ils vont» du saint Paul de Wurzbourg et du Priscien de Saint-Gall[2]. L'*i* final du suffixe primitif *-onti* se maintient après le *t* au passif et dans le verbe déponent. Au passif, nous lisons *dlegtir* pour **dlegonti-r* «ils sont dus», *coisctir* pour **co-seconti-r* «ils sont réprimandés» dans le saint Paul de Wurzbourg, *gaibtir* pour **gabonti-r* «ils sont chantés» dans le cinquième des poèmes de Saint-Paul en Carinthie[3]. Au déponent, *sechitir* «ils suivent» pour **seconti-r* dans le saint Paul de Wurzbourg[4]. La chute de l'*n* du suffixe *-onti* est la conséquence de la loi qui exige la chute de toute *n* immédiatement suivie d'un *t*.

Ici on peut se demander si nous sommes en face d'une désinence de la première ou de la seconde des deux conjugaisons indo-européennes. *Berit* s'explique par un primitif paroxyton *berónti*. Or la désinence de la troisième personne du pluriel de la première conjugaison indo-européenne porte l'accent sur la pénultième : *-n'ti;* et, dans la seconde conjugaison, les verbes de la sixième classe étant accentués sur le suffixe *a*, leur combinaison avec le suffixe atone *-nti* donne naissance à un paroxyton: *tudánti* «ils frappent» (sixième classe, seconde conjugaison) est paroxyton, comme *krīṇánti* «ils achètent (neuvième classe, première conjugaison). En grec, les dialectes qui ont conservé l'*n* et le *t* du suffixe de la troisième personne du pluriel ne distinguent

[1] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 433.
[2] *Ibid.*, p. 433.
[3] *Ibid.*, p. 473.
[4] *Ibid.*, p. 440.

les conjugaisons que par la voyelle qui précède le suffixe personnel : *ἔχοντι* «ils ont» (seconde conjugaison indo-européenne), *τίθεντι* «ils posent» (première conjugaison) sont tous deux proparoxytons, et tous deux ont l'*i* final dont la présence caractérise en irlandais la conjugaison absolue, analogue à la première conjugaison indo-européenne, tandis que cet *i* est absent dans la conjugaison conjointe irlandaise, qui est identique à la seconde conjugaison indo-européenne. A *berit* «ils portent», du même paradigme que *berim*, conjugaison absolue ou première conjugaison indo-européenne, l'irlandais oppose le conjoint *as-berat* «ils disent» pour **ex-berant*, du même paradigme que *as-biur* = **ex-beru*, comparez le latin *ef-ferunt* d'*ef-fero*, deuxième conjugaison indo-européenne. Tandis qu'en latin *ef-ferunt* sans *i* final est la troisième personne du pluriel d'*ef-fero*, tandis qu'en vieil irlandais *as-berat* sans *i* final est la troisième personne du pluriel d'*as-biur*, en grec, au contraire, *φέροντι*, prononcé *φέρουσι* par les Ioniens, est la troisième personne du pluriel de *φέρω*, verbe de la seconde conjugaison indo-européenne, qui, comme les verbes en *μι*, c'est-à-dire de la première conjugaison indo-européenne, nous offre à la troisième personne du pluriel une désinence en *i*.

Ferunt et *φέροντι* nous présentent deux désinences parallèles, contemporaines, de sens identique; l'une est grecque, l'autre latine. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le vieil irlandais nous les montre employées concurremment : 1° à l'actif *as-berat* «ils disent»[1] pour **ex-berant*, au passif *as-bert-ar* pour **ex-berant-ar* «ils sont dits»; 2° à l'actif *berit* «ils portent» pour **beronti*, au passif *dlegtir* «ils sont dus» pour **dlegonti-r*[2]; d'où l'on est en droit de conclure **bertir* «ils sont portés pour **beronti-r*.

De ces deux désinences, la première, celle d'*as-berat* = **ex-berant*, se retrouve en grec et en sanscrit, mais précédée de l'augment et correspondant à une désinence nasale de la première personne. *Ferunt* en latin, *bera*[*n*]*t* dans le composé irlandais *as-bera*[*n*]*t* «ils disent» est identique : 1° au sanscrit *-bharan*[*t*] dans *á-bharan*[*t*], troisième personne du pluriel du présent secondaire de *bhárāmi*; 2° au grec *-φερον*[*τ*] dans *ἔ-φερον*[*τ*] «ils portaient», troisième personne du pluriel de l'imparfait du verbe *φέρω*. Mais, tandis que la première personne du singulier correspondant au sanscrit *á-bharant* et au grec *ἔ-φερον*[*τ*] est *á-bharam*, *ἔ-φερον*, nous trouvons en latin *fero*, en irlandais *as-biur* pour **ex-beru* comme première personne du singulier correspondant aux troisièmes personnes du pluriel *ferunt* et *as-bera*[*n*]*t*. Le sens de ces troisièmes personnes du pluriel, l'une latine, l'autre irlandaise,

[1] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édition, p. 432.
[2] *Ibid.*, p. 473.

est celui du présent primaire et non du présent secondaire ou imparfait comme en sanscrit et en grec. On peut croire que cette différence de sens est due à la présence, en sanscrit et en grec, de l'augment, qui manque en latin et en irlandais. Et, chose intéressante à observer, le sanscrit *á-bharan*[*t*], le grec *ἔ-φερον*[τ] sont des formes conjointes, c'est-à-dire composées comme l'irlandais *as-berat :* en sanscrit et en grec comme en irlandais, la racine verbale est précédée d'un préfixe; la différence est que ce préfixe en sanscrit et en grec est l'augment, tandis qu'en irlandais c'est une préposition.

Cependant il est vraisemblable que la désinence absolue *-nti* a eu primitivement en irlandais un domaine beaucoup plus étendu que dans la période historique la plus ancienne de la langue. Il faut, en effet, une voyelle finale pour expliquer, dans la composition syntactique du verbe avec son complément, l'affaiblissement de la consonne initiale de ce complément. Or cet affaiblissement se produit non seulement après la forme absolue, mais aussi après la forme conjointe. Elle se produit après la forme absolue *it-chethir chet*[1] «ils sont quatre cents» : *chethir* «quatre» avec *ch* initial au lieu de *c* consonne primitive altérée par l'influence de l'*i* final primitif du mot précédent *it* pour **enti*. La même permutation se produit aussi quelquefois après la forme conjointe, qui suit l'analogie de la forme absolue. Exemples : *conosciget chenel* «ils changent de genre»[2] : *chenel* «genre» avec *ch* initial au lieu de *c* consonne primitive. La désinence *i*, nécessaire pour expliquer ce phénomène, est également nécessaire pour expliquer la présence d'un *e* au lieu d'*a* dans un grand nombre d'exemples de la troisième personne du pluriel conjoint. A la désinence *-at* est juxtaposée une désinence *-et;* dans la racine BER, à côté d'*as-berat*, dont le dernier terme égale **berant*, «ils disent», *frit-a-tai-bret* «ils opposent» dont le dernier terme égale *beranti;* dans la racine GAR, à côté de *far-din-grat* «ils signifient», *ar-an-gairet* «ils le défendent»; dans la racine DAM, à côté de *fo-dmat* «ils souffrent», *fo-daimet*, même sens, etc., exemples fournis par les manuscrits de Milan, de Saint-Gall et de Wurzbourg[3]; au *tu-e-smot* = **du-ex-semont* «ils répandent» du manuscrit de Cambrai[4] le manuscrit de Wurzbourg oppose *do-e-smet*[5] = **du-ex-semonti*, de la racine secondaire

[1] Bède de Carlsruhe, *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 37; Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 250.

[2] Voyez cet exemple et cinq analogues réunis par M. Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 464.

[3] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 432, 433.

[4] Fol. 38, col. 2, ligne 3; Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 216; *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 1007.

[5] Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 186; *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 433.

sem; comparez le latin *semen* et *seminare*. On doit conclure de là que la désinence *-nti*, spéciale à la conjugaison absolue, a dû, dans l'irlandais préhistorique, occuper une grande partie du domaine de la conjugaison conjointe. On ne doit pas s'en étonner : en grec la désinence *-nti* est commune à la fois à la conjugaison en *μι* et à la conjugaison en *ω*, et le latin archaïque l'a possédée, puisque Festus nous a conservé l'exemple *tremonti*[1].

§ 3. Solution de plusieurs difficultés concernant la première personne du singulier.

Du pluriel nous revenons au singulier. Jusqu'à présent nous n'avons parlé que d'une seule personne : c'est la première. Suivant nous, *berim* «je porte» tient lieu d'un plus ancien **berâmi*. A ce sujet on peut poser plusieurs questions.

D'abord le breton et le gallois, quelque haut qu'on remonte, n'offrent nulle part trace d'une action de la voyelle finale que le suffixe *-mi* aurait exercée sur la voyelle de la syllabe précédente. On disait au IXe siècle *ladam* «je tue» comme aujourd'hui en gallois *lladdaf* et en breton *lazann* et *lac'han*. Mais on a déjà fait l'observation qu'en gallois le celtique primitif *ambi* a conservé son *a* dans *am* devenu *imm* en irlandais; le préfixe celtique *ate-*, devenu en irlandais *aith-*, *id-*, *ed-*, a conservé son *a* dans le vieux gallois *aperth* «victime» et dans la particule bretonne *az*, *ad* ou *as*; le vieil irlandais *caimse*, en latin du moyen âge *camisia*, se prononce encore aujourd'hui *kamps* en breton. Il n'y a donc pas à s'étonner si la désinence de la première personne du singulier de l'indicatif présent conserve en breton et en gallois la voyelle *a*, qui en irlandais s'est changée en *i* par l'influence de l'*i* bref de la syllabe suivante. Cet *i*, l'*i* final de cette personne en sanscrit et dans les verbes grecs de la première conjugaison indo-européenne, est bref. Il est tombé en gallois et en breton sans s'être assimilé la la voyelle de la syllabe précédente, tandis que, s'il eût été long, cette assimilation se serait vraisemblablement produite[2].

On peut se demander ensuite pourquoi l'*m* de la désinence *-mi* se maintient en irlandais, tandis qu'en gallois elle s'est changée en *v* et qu'en breton, après avoir pris le son de *nv*, elle est aujourd'hui réduite à *n*. Elle a subi en gallois et en breton le sort ordinaire de l'*m* placée entre deux voyelles. En irlandais, elle persiste comme si

[1] M. Windisch (*Die irischen Auslautgesetze*, dans *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*, IV, 211-213) a proposé un système différent pour expliquer l'aspiration de la consonne initiale du mot qui suit la troisième personne conjointe du pluriel. Mais, suivant lui comme suivant nous, la désinence *-at* tient lieu d'un primitif *-ant*.

[2] Voyez le principe posé par Ébel, *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 175.

elle eût été double; et, en effet, les manuscrits irlandais les plus anciens nous offrent des exemples d'*m* double à la désinence de la première personne du singulier du présent de l'indicatif[1]. On a proposé d'expliquer ce phénomène par l'addition d'un pronom suffixe : on sait qu'en irlandais le pronom de la première personne est *me*. Mais le vieil irlandais offre d'autres exemples du redoublement des nasales dans des circonstances où l'intercalation d'un pronom est inadmissible : tels sont le génitif *menmmann* et le datif *menmmainn* du substantif *menme* «mens» dans le Priscien de Saint-Gall[2]; tel est le datif *anmmaimm*, *anmmaim*, *anmimm*, *anmmim* du substantif *ainm* dans le Priscien de Saint-Gall et dans le saint Paul de Wurzbourg[3]. Telles sont les premières personnes du pluriel *labraimmi* «nous parlons» dans le manuscrit de Milan, *messammar* «nous jugerons» dans celui de Wurzbourg[4].

Au sujet de la première personne du singulier du présent de l'indicatif absolu, une remarque importante à faire est que, dans les textes les plus anciens, les verbes de la première conjugaison irlandaise nous offrent deux orthographes : l'une conserve l'*a* qui a primitivement précédé la désinence *mi;* l'autre l'a perdu : on trouve *do-aur-chanaim* «je prophétise» à côté de *for-chanim* «j'enseigne» dans le Priscien de Saint-Gall; *imm-gabaim* «j'évite» dans le Priscien de Saint-Gall, à côté de *nán-gabimm-se* dans le manuscrit de Wurzbourg[5]. L'analogie a fait étendre l'emploi de cet *a* à la seconde et à la troisième personne, qui primitivement n'en avaient point. De là la seconde personne *fo-gbai* pour **fo-gabi* «tu trouves» et les troisièmes personnes *canaid* pour **canid* «il chante», *orcaid* pour **orcid* «il tue»[6]. Dans tous les exemples que nous avons cités jusqu'ici, la présence de l'*a* avant l'*i* peut avoir été favorisée par l'*a* de la syllabe précédente, qui est la voyelle propre à la racine. Mais on ne peut expliquer ainsi le second *a* de l'irlandais moderne *bearaim*, dont l'antiquité est démontrée par la troisième personne du singulier passif *berair* «fertur» du manuscrit de Saint-Gall[7]. De même le vieil irlandais *dlegair* «il est dû» des manuscrits de Milan et de Wurzbourg[8] s'explique par une première personne de l'actif **dlegaim*, dont l'analogie a influé sur les autres personnes.

Quand il s'agit de la première personne du singulier, cet *a* est

[1] Dans la *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 429, 434 et 435, on en trouve plusieurs exemples recueillis dans le Priscien de Saint-Gall et dans le saint Paul de Wurzbourg.
[2] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 264, 265.
[3] *Ibid.*, p. 269.
[4] Windisch, *Irische Texte*, p. 650, 690.
[5] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 429.
[6] *Ibid.*, p. 431.
[7] *Ibid.*, p. 472.
[8] *Ibid.*, 2ᵉ édit., p. 472; Windisch, *Irische Texte*, p. 485.

primitif. L'*a* bref irlandais est l'équivalent de l'*ŏ* grec et de l'*a* long correspondant en sanscrit : à *gabaim* on peut comparer 1° la première personne du singulier du moyen grec *λέγο-μαι* qui suppose un actif **λέγο-μι*, 2° l'actif sanscrit *tudâ-mi*. Cet *a* final du thème de la première personne absolue du singulier est originairement remplacé à la seconde et à la troisième personne par un *e* bref; comparez le moyen grec *λέγῃ* pour **λέγε-σαι*, *λέγε-ται*.

L'assimilation avec l'*i* de la dernière syllabe a pour effet de changer l'*a* de la désinence *-âmi* tantôt en *i*, tantôt en *ai*. Telle est la loi dont plusieurs exemples sont réunis dans la *Grammatica celtica*, 2e édition, pages 4 à 6.

C'est par *-ámi* accentué sur l'*a* que doit, ce me semble, s'expliquer la désinence *-im* et quelquefois *-aim* de la première personne du singulier du présent de l'indicatif absolu irlandais, c'est-à-dire que les verbes de la première classe semblent être passés dans la sixième en irlandais, quoique celle-ci soit primitivement de beaucoup la moins nombreuse. C'est la conséquence de ce que nous expliquerons plus loin; c'est le résultat de l'origine même de la conjugaison absolue; les verbes de la seconde conjugaison indo-européenne ont en irlandais emprunté la conjugaison absolue aux verbes de la neuvième classe et aux verbes réduplicatifs dont la racine se terminait en *a*; dans ces deux groupes, la désinence personnelle *-mi* est précédée d'un *a* accentué.

§ 4. Seconde et troisième personnes du singulier.

Pour la seconde personne du singulier absolu, *beri* est la forme que nous offre notre paradigme. On ne connaît pas d'exemple de *beri*. Des exemples de la seconde personne du singulier absolu que donne la *Grammatica celtica*, deux seulement apparaissent sans préfixe : *cani* «tu chantes» dans l'incantation de Saint-Gall, *rethi* «tu cours» dans le manuscrit de Wurzbourg. Trois autres nous montrent déjà cette pénétration des formes absolues dans le domaine des formes conjointes, qui est le caractère de l'irlandais moderne : *ma-nu-m-gaibi* «si tu me prends» (manuscrit de Wurzbourg), *con-daigi* «tu cherches», *fo-gbai* pour **fo-gabi* «tu trouves» dans le *Codex Boernerianus*[1].

De *berid*, forme de la troisième personne du singulier absolu dans notre paradigme, le saint Paul de Wurzbourg nous offre deux exemples. On y trouve aussi *aingid* «il protège». Le manuscrit de Milan nous offre *ithid* «il mange», le Priscien de Saint-Gall *gelid*, dont le sens est à peu près le même[2]. Dans d'autres

[1] *Grammatica celtica*, p. 429.
[2] *Ibid.*, p. 431.

verbes, un *a* précède l'*i*. Cet *a* est probablement radical dans *lenaid* «il s'attache», qui vraisemblablement est de la neuvième classe, puisqu'il perd le suffixe *-na* au parfait *lil* « il s'est attaché». La première personne du singulier de l'indicatif présent est en irlandais moderne *leanaim*. L'*a* de *tinaid* glosant «evanescit» dans le Priscien de Saint-Gall peut avoir la même origine; comparez l'irlandais moderne *tionaim* «je fonds, je dissouds». Mais l'*a* qui précède l'*i* dans *maraith* «il demeure» (Priscien de Saint-Gall), *canaid* «il chante» dans le *Felire*, se justifient par l'analogie avec la première personne du singulier *maraim*, *canaim* et par l'influence de l'*a* radical.

Berid s'explique par un primitif **beré-ti; lenaid*, par un primitif **liná-ti*. Le second a conservé l'accent sanscrit; le premier a, quant à l'accent, suivi l'analogie du second, et ce changement d'accent a été favorisé par l'analogie de la première classe, où le suffixe qui termine le thème est atone, avec la sixième classe, où ce suffixe est accentué.

Cette explication de la troisième personne du singulier est justifiée : 1° par la même personne du passif : *gaibthir* «il est pris» dans le manuscrit de Wurzbourg[1] et du déponent : *midithir* «il juge» dans le manuscrit de Milan[2], qui sont de la quatrième classe; 2° par la même personne du passif et des verbes déponents dans la conjugaison dérivée : ainsi *cairigthir* «il est réprimandé» dans le manuscrit de Milan, *lobrigthir* «il est malade», *beoigidir* «il vivifie» dans le manuscrit de Wurzbourg[3]. Dans la désinence *-thir* ou *-dir* de la troisième personne du singulier passif ou déponent, nous reconnaissons le suffixe *-ti* de l'actif suivi de l'*r* caractéristique du déponent et du passif en latin et dans les langues celtiques.

Les explications que nous avons données sur la première et la troisième personne nous dispensent d'entrer dans de longs développements lorsqu'il s'agit de la seconde. *Beri* «tu portes» tient lieu d'un primitif **berési*, dont l'*s*, étant placée entre deux voyelles, est tombée, suivant la règle[4]; puis la voyelle *i*, étant finale et atone, est tombée après avoir exercé sur la voyelle de la syllabe précédente son action ordinaire et l'avoir transformée en *i*.

[1] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 472.
[2] *Ibid.*, p. 439.
[3] *Ibid.*, p. 472, 439.
[4] Exemples : *siur* «soror» pour **svisur* dans le diminutif *siurnat* du manuscrit de Saint-Gall; *gaide* = **gaisatios* «muni de gæsum» dans le même manuscrit.

CHAPITRE III.

LES DÉSINENCES PERSONNELLES DE LA CONJUGAISON CONJOINTE DU VERBE IRLANDAIS ET LES DÉSINENCES CORRESPONDANTES DANS LA SECONDE CONJUGAISON INDO-EUROPÉENNE AU PRÉSENT PRIMAIRE; COMPARAISON AVEC LES DÉSINENCES DU PRÉSENT SECONDAIRE.

§ 1. Généralités.

Les désinences conjointes du vieil irlandais, dont on trouve le paradigme à la page suivante, paraissent se rattacher à deux origines, comme les désinences qui leur correspondent dans la conjugaison latine au présent de l'indicatif. De ces désinences, les unes appartiennent à une série plus ou moins complète de flexions personnelles qui semblent avoir été spécialement attribuées à la seconde conjugaison dans la langue indo-européenne primitive. Le reste paraît se rattacher à la conjugaison secondaire indo-européenne, et les désinences personnelles de celle-ci sont en relation intime avec les désinences de la première conjugaison indo-européenne : singulier, première personne secondaire *-m*, première conjugaison *-mi;* deuxième personne secondaire *-s*, première conjugaison *-si;* troisième personne secondaire *-t*, première conjugaison *-ti*, etc.

En vieil irlandais et en breton, les désinences secondaires de l'actif ont, comme les désinences primaires, valeur de présent. Pour leur donner la valeur de passé, il faut les faire précéder du préfixe *ro* = **pro*, qui a la même valeur que l'augment en grec et en sanscrit[1]. Le vieil irlandais a attribué le sens de présent secondaire ou d'imparfait au présent secondaire moyen. M. Whitley Stokes a émis cette doctrine comme une hypothèse[2]; elle nous paraît certaine, sauf cette réserve que les Irlandais semblent avoir confondu le présent secondaire indo-européen avec l'optatif de la même voix, qui offre à peu près les mêmes désinences. Avant de faire la comparaison du paradigme du présent secondaire irlandais avec celui du sanscrit moyen, il faut supprimer l'augment du paradigme sanscrit et, en conséquence, rétablir l'accent sur les désinences de ce paradigme, comme on le trouve à l'optatif moyen de la première conjugaison :

[1] Le verbe *πρόειμι*, composé de la préposition *πρό* et du verbe *εἰμί* «être», nous offre un exemple de l'emploi de la préposition *πρό* en grec avec le même sens qu'en irlandais. Dans l'*Iliade*, livre I, vers 70, *πρό τ' ἐόντα* veut dire «les choses passées». Je dois l'indication de cet exemple à M. Ernault.

[2] *Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 6. Cf. Windisch, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, fasc. 2.

SANSCRIT.

Singulier : 1re pers. *dvishīyá* «je haïrais»;
2e pers. *dvishīthās* «tu haïrais»;
3e pers. *dvishītá* «il haïrait».

Pluriel : 1re pers. *dvishīmáhi* «nous haïrions»;
2e pers. *dvishīdhvám* «vous haïriez»;
3e pers. *dvishīrán* «ils haïraient».

IRLANDAIS.

Singulier : 1re pers. *no berinn* «je portais»;
2e pers. *no bertha* «tu portais»;
3e pers. *no bered* «il portait».

Pluriel : 1re pers. *no bermmís* «nous portions»;
2e pers. *no berthe* «vous portiez»;
3e pers. *no bertís* «ils portaient».

En général, la finale irlandaise correspond au suffixe accentué en sanscrit. Il y a quelques différences : ainsi l'irlandais, à la première personne du singulier, a conservé la désinence nasale *-nn* = *-n*, tenant lieu d'un *m* primitif, suivant les lois ordinaires de la phonétique. Cette *m* manque au sanscrit, qui, suivant sa loi générale, a ici remplacé à la première personne du singulier du moyen la désinence de la première conjugaison par celle de la seconde : il n'y a pas d'*m* à la désinence *-īyá* de l'optatif moyen, *-i* du présent secondaire moyen; *dvishē*, première personne du singulier, au présent de l'indicatif moyen, de *dvéshmi* «je hais», nous offre le même phénomène avec sa désinence *-ē* pour *-ai*, dont le premier élément *a* est identique au premier des deux éléments qui ont donné naissance à l'ω du grec φέρω, à l'*o* du latin *fero*, à l'*u* de l'irlandais *beru* = **berū*. Pour trouver le second de ces deux éléments, grec, latin, irlandais, il faut retrancher le thème *bhĕrŏ-*; ainsi *ō*, *ū* moins *ŏ* initial est le second élément de la désinence de la première personne du singulier au présent primaire dans la seconde conjugaison indo-européenne, telle que le latin et le vieil irlandais l'ont traitée. A *o*, premier élément de cette désinence, ce qui correspond en sanscrit est *ē* ou *ai* moins *i* final.

En comparant les deux troisièmes personnes du singulier, sanscrit **dvishītá*, irlandais *no bered*, nous remarquons que l'irlandais a reculé l'accent d'une syllabe en le faisant porter sur la désinence du thème.

Au pluriel, l'accent est toujours sur la désinence, en irlandais comme en sanscrit, sans se trouver cependant toujours sur la même partie de la désinence. L'irlandais recule l'accent d'une

syllabe à la seconde et à la troisième personne du pluriel, comme à la troisième personne du singulier. Les autres différences tiennent à ce qu'en irlandais quelques-uns des suffixes sanscrits sont remplacés par des équivalents qu'on trouve avec la même valeur dans d'autres parties de la conjugaison sanscrite; tel est à la première personne du pluriel (*-mis* = *-messi*) *-si* équivalent de *-hi* ou *-dhi*. Un phénomène analogue s'observe à la première personne primaire du pluriel : *-mi-t* en vieil irlandais, = *-ma-si* en sanscrit archaïque, avec *-si* sanscrit équivalent à *-t* irlandais.

Ainsi le présent secondaire moyen a seul persisté avec sens de présent secondaire en irlandais, et le présent secondaire actif, emprunté par la seconde conjugaison à la première, y a la valeur de présent primaire. Les formes empruntées au présent secondaire actif de la première conjugaison se présentent à nous mêlées aux formes qui tirent leur origine des flexions personnelles spéciales à la seconde conjugaison indo-européenne. Distinguer l'une de l'autre ces deux provenances est souvent difficile.

Deux circonstances cependant faciliteront cette étude. L'une est que le verbe déponent et le passif irlandais, comme le verbe déponent et le passif latin, sont dérivés des désinences de la seconde conjugaison. Nous avons, par conséquent, de ces désinences en quelque sorte deux éditions sous les yeux : l'une où les désinences personnelles sont ou ont été finales, l'autre où elles sont suivies d'un suffixe. Comparons *beru*, *-biur* «je porte» à *sechu-r* «je suis», en latin *sequo-r*.

Une autre circonstance qui facilitera notre étude est que le verbe irlandais, outre le présent de l'indicatif de la seconde conjugaison indo-européenne, ou présent de l'indicatif conjoint, qui est un temps simple, nous offre trois temps composés qui, avec un sens différent, se rattachent à la même conjugaison. Ce sont le futur en *-s*, identique au futur en *-σω* du grec originairement un présent; le prétérit en *-s* et le prétérit en *-t*, tous deux aussi des présents primitifs. Nous nous bornerons pour le moment à citer les premières personnes du singulier : 1° *tiasu* «j'irai», en grec *στείξω*; 2° *ro-charus* «j'ai aimé», en breton *caris* avec *i* = *ū*; *as-ru-burt* «j'ai dit»; l'*u* interne du vieil irlandais *ro-charus*, l'*i* interne = *ū* du breton *caris*, l'*u* interne du vieil irlandais *as-ruburt*, tiennent lieu d'un *u* externe plus ancien = *ω* grec, *o* latin. A une date où le témoignage historique fait défaut, les Celtes ont dû prononcer **ro-carasu* «j'ai aimé», **ex-ro-bertu* «j'ai dit».

§ 2. La troisième personne primaire du singulier sans dentale à la désinence.

Nous avons donné sur la première personne du singulier de la seconde conjugaison des détails suffisants quand nous avons parlé

des verbes irlandais de la première, de la sixième et de la quatrième classe dans le paragraphe 3 de notre chapitre premier. Les exemples que nous avons cités de la désinence *-u* externe sont assez nombreux pour démontrer que la désinence *-u* de la première personne du singulier du présent de l'indicatif était originairement en irlandais spéciale aux verbes de la seconde conjugaison indo-européenne. Il doit y avoir eu un temps où l'on disait toujours à la forme absolue *beru*, avec la même désinence qu'à la forme conjointe *as-biur* = *ex-beru*. Alors la désinence *-im* était réservée aux verbes de la première conjugaison indo-européenne, comme *benim* «je frappe», et les verbes de cette conjugaison conservaient cette désinence même avec un préfixe; on en trouve des exemples à l'époque historique la plus ancienne : *do-fui-bnimm* «je coupe en dessous», dans le Priscien de Saint-Gall; *do-im-di-bnim* «je retranche en coupant», dans le manuscrit de Wurzbourg[1].

A cette époque primitive, la troisième personne du singulier des verbes de la seconde conjugaison indo-européenne se terminait en irlandais au présent primaire de l'indicatif par *-i* externe On disait **berai* et, avec contraction de la diphtongue finale, **bert*. «il porte» par *i* long : comparez le grec *φέρει*. Une formule juridique nous a conservé un exemple de.la forme contractée de cette désinence. On se rappelle que c'est à des formules juridiques que nous devons la conservation de la première personne du singulier *beru*. Voici le texte dont il s'agit : *Intí di-an-DLIGI fhiachu do-s-fothlaig fair*[2] «celui contre lequel IL A DROIT à des créances, il les exige de lui». *Dligi* est la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. Ce mot appartient à la première conjugaison du vieil irlandais, et il est du nombre des verbes de cette conjugaison qui se rangent dans la seconde conjugaison indo-européenne. Le mot *fhiachu*, avec *f* aspirée, qui suit, mérite une attention particulière. La manière dont l'*f* initiale est traitée prouve qu'il n'y avait pas de consonne finale au mot précédent *dligi;* ce fait est confirmé par la troisième personne du singulier des futurs sigmatiques *snaidsi-um* «il me protégera», *ainsi-unn* «il nous protégera», dont la dernière syllabe *si* est identique à la dernière syllabe *ξει* du même futur dans les verbes grecs dont la racine se termine par une gutturale. La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif de ce verbe est *anich*. Les composés syntactiques *snaidsi-um*, *ainsi-unn*, dont le second terme est le pronom suffixe de la première personne du singulier dans le premier cas,

[1] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 429.

[2] Livre de Leinster, p. 122, col. 2, lignes 45, 46. Cf. Whitley Stokes dans la *Revue celtique*, t. III, p. 184.

du pluriel dans le deuxième cas, nous ont été conservés par les hymnes de Colmân et de Sanctân[1].

Enfin ce qui établit surtout d'une manière indiscutable l'antiquité de la désinence dont il s'agit, c'est la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif passif *beri-r*, dont le manuscrit de Wurzbourg nous a conservé quatre exemples. Comparez *gessi-r* «il est obtenu», dans le même manuscrit, *fedi-r* «il est rapporté», dans le Priscien de Saint-Gall[2]. Les formes *berai-r* (Priscien de Saint-Gall), *dlegai-r* «il est dû» (manuscrit de Milan et saint Paul de Wurzbourg[3]) nous offrent, avant l'*i*, un *a* correspondant au second *e* du grec *φέρει*. *Berai-r*, *dlegai-r* sont des témoignages d'une prononciation plus ancienne et plus complète que la prononciation contracte *beri-r*, *gessi-r*, *fedi-r* au passif, *dligi* à l'actif. *Dligi* «il a droit à» tient lieu d'un plus ancien **dlegai*. Il serait difficile d'expliquer avec certitude pourquoi, dans cette désinence, l'*e* grec servant de finale au thème a pour équivalent en irlandais un *a* : *φέρε-ι* = **bera-i*. La présence en irlandais de cet *a*, équivalent ordinaire de l'*o* grec, est démontrée non seulement par les exemples qui précèdent, mais par ce que nous dirons plus loin de la troisième personne du singulier du présent secondaire correspondant à cette troisième personne du singulier du présent primaire. Peut-être la présence de cette voyelle large *a* à la place de la mince *e*, comme en grec, est-elle causée par l'analogie avec la première personne du singulier, qui a aussi en irlandais une voyelle large : *u* = *ū*, en grec *ω*.

La désinence *-i* sans *t* final, qui caractérise ainsi la troisième personne du singulier au présent primaire des verbes de la seconde conjugaison indo-européenne, n'est pas, dans le domaine celtique, spéciale à l'irlandais : elle a aussi existé dans le rameau breton, qui, à la même personne du même temps, forme son passif exactement comme l'irlandais : *ceni-r* «il est chanté», *geluy-r* «il est appelé» dans des manuscrits gallois du XIIe et du XIIIe siècle, *kefy-r* «il est trouvé» en cornique; en breton de France, l'*i* caractéristique de cette forme se change en *e* suivant l'usage ordinaire, et nous citerons, d'après un texte qui paraît remonter au XVe siècle, *gane-r* «il naît»[4].

La désinence *i* sans *t* final de la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif primaire dans les verbes de la seconde conjugaison indo-européenne remonte donc dans les langues

[1] Windisch, *Irische Texte*, p. 7, 50. Cf. Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 41, cf. p. 48. L'*i* ne peut être le pronom suffixe de la troisième personne au nominatif, puisque le nominatif de ce pronom est *é*.

[2] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 472.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*, p. 529, 530.

IMPRIMERIE NATIONALE.

celtiques à une date antérieure à la séparation du rameau irlandais et du rameau breton. L'accord des langues celtiques avec le grec *φέρει*, *λέγει*, *λύει* permet de revendiquer pour cette forme une antiquité égale à celle de la désinence *-ō* de la première personne.

Mais revenons au vieil irlandais. Dans cette langue, l'action des préfixes a été sur la troisième personne la même que sur la première. *No-t-beir* «il te porte» est à *beri* dans *beri-r* «il est porté» ce que *do-biur* «je donne» est à *beru* «je porte». On peut lire dans la *Grammatica celtica*, 2ᵉ édition, pages 430, 431, de nombreux exemples de la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif conjoint avec *i* interne : l'*i* interne du prétérit en *s*, *gabis* «il a pris» dans le livre d'Armagh[1] et du futur *téis* «il ira» dans le manuscrit de Wurzbourg[2]; en grec *σ7είξει* n'a pas d'autre origine. Le même *i* interne est fréquent dans les dialectes bretons; en gallois, par exemple, *geill* «il peut» dans un document du XIIIᵉ siècle, *geilw* «il appelle» dans un document du XVᵉ. Le breton *quell* «il perd», de *coll; quef* «il trouve», de *cafout*, dans un texte du XVᵉ siècle, nous offre la voyelle *e* résultant de l'action exercée par un *i* final perdu sur l'*o* et l'*a* radical.

§ 3. La troisième personne secondaire du singulier sans dentale finale.

En sanscrit, les trois personnes du singulier du présent secondaire s'obtiennent, nous l'avons déjà vu, en ôtant leur *i* final aux désinences correspondantes du présent primaire :

1ʳᵉ pers. *-mi* devient *-m;*
2ᵉ pers. *-si* devient *-s;*
3ᵉ pers. *-ti* devient *-t.*

Ces désinences sont celles de la première conjugaison indo-européenne. En appliquant le même procédé à la désinence primaire de la troisième personne du singulier de la seconde conjugaison indo-européenne, *-ai* en irlandais, *-ει* en grec, on trouve en irlandais la désinence secondaire *-a*, en grec la désinence secondaire *-ε*. On a généralement admis jusqu'ici qu'en grec *ἔφερε* «il portait» tenait lieu d'un plus ancien **ἔφερετ* dont l'existence n'est pas démontrée, lequel viendrait lui-même de **φερετι* qui n'existe pas. Il est beaucoup plus naturel de rapprocher *ἔφερε* de *φέρει*. Ἔφερε est à *φέρει* ce que *ἐτίθη*[τ] est à *τίθητι*, en grec classique *τίθησι*. Il n'y a rien d'aventureux à restituer le *τ* final d'*ἐτίθη*[τ] d'après le présent secondaire sanscrit correspondant

[1] *Grammatica celtica*, p. 463.
[2] *Ibid.*, p. 467.

ádadhāt, puisque ce verbe, appartenant à la première conjugaison indo-européenne, a en grec les mêmes désinences qu'en sanscrit. Mais le présent de l'indicatif du verbe *φέρω* de la seconde conjugaison indo-européenne nous présente en grec au singulier un système de désinences que le sanscrit a perdues et auxquelles il a substitué les désinences de la première conjugaison. Il ne faut pas expliquer ces désinences par le sanscrit. C'est au grec lui-même qu'il faut en demander la clef : c'est de *φέρει* et non de *bharati* qu'il faut rapprocher *ἔφερε*. Ἔφερε est aussi différent d'*ábharat* que *φέρει* de *bhárati*.

L'équivalent irlandais d'*ἔφερε* est *bera*, écrit le plus souvent *ber*, avec chute de l'*a* final. *Bera* nous est conservé par le passif *bera-r* dans les composés *as-bera-r* «il est dit», *ad-o-bara-r* «il est offert», *do-bera-r* «il est donné. On trouvera réunis dans la *Grammatica celtica*, 2ᵉ édition, page 471, un grand nombre d'exemples de cette troisième personne, qui appartient à ce qu'on appelle la conjugaison conjointe. En voici qui se rattachent à des verbes de la seconde conjugaison indo-européenne : *as-con-gara-r* «indicitur», dans le manuscrit de Milan; *imm-a-cana-r* «autour de qui l'on chante», dans un des poèmes de Saint-Paul en Carinthie; *do-for-maga-r* «il est augmenté», dans le Priscien de Saint-Gall; *ad-fiada-r* «il est raconté», dans le manuscrit de Milan. L'analogie a fait étendre cette formation à la première conjugaison indo-européenne; exemple : *for-fena-r* «il est achevé», dans le livre d'Armagh. Mais le verbe *benim* «je frappe, je coupe», pour prendre la désinence secondaire *-a* sans *t* final de la seconde conjugaison indo-européenne, a dû perdre le suffixe *na-* qui constitue dans son thème la caractéristique de la première conjugaison : *inn-ar-benim* «je chasse» devient, à la troisième personne du singulier du passif, *inn-ar-ba-r* «il est chassé» dans le manuscrit de Milan.

A l'actif, l'*a* final tombe et le sens qu'offre le présent secondaire est identique à celui du présent primaire, à moins qu'il ne soit précédé du suffixe *ro-* qui lui donne le sens de passé. Tantôt la voyelle de la racine est restée intacte, tantôt elle s'est changée en *a* par l'effet de l'action rétrograde que la voyelle finale a exercée sur elle avant de tomber. Comparez le substantif *atrab* «possession» pour **ad-treba-n*[1]. Chose curieuse, le second *a* d'*atrab* se trouve aussi dans la seconde syllabe du français *Arras* pour *Atrăbatas*, forme basse du plus ancien *Atrĕbates*.

L'*e* radical s'est maintenu, par exemple, dans : 1° *as-ber* «il dit», *do-ber* «il donne» du manuscrit de Wurzbourg; l'antiquité de cette forme est démontrée par les passifs sans *a* : *do-ber-r* et *as-ber-r* du même manuscrit, et par *eper-r* = **aith-ber-r* dans le Priscien de

[1] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 10.

Saint-Gall[1]; 2° *tin-fet* ou *do-in-fet* «il souffle dans» (manuscrit de Wurzbourg[2]); 3° *du-n-aid-bet* «qui raconte», dans le manuscrit de Milan[3]. *-Ber* est à *beri* comme *-bera* à *berai*.

L'*e* radical se change en *a* par assimilation à l'*a* final (que le passif seul a conservé) dans : 1° les *tad-bat* «demonstrat», *do-n-ad-bat* «quod demonstrat» du Priscien de Saint-Gall et du manuscrit de Milan[4]; comparez le passif *do-ad-bada-r* «il est montré» (Priscien de Saint-Gall et manuscrit de Wurzbourg); 2° *tor-ban* «il est utile» = **do-for-bena* (manuscrit de Wurzbourg); comparez le passif *for-bana-r* «il est achevé» dans le Priscien de Saint-Gall et le manuscrit de Wurzbourg[5]. Faisons observer que, pour la même racine BEN, l'assimilation ne s'est pas produite, et l'*e* radical s'est maintenu dans l'actif *for-fen* «il achève» du manuscrit de Milan[6] et dans le passif *for-fena-r* «il est achevé» du livre d'Armagh[7].

Ce présent secondaire de la troisième personne du singulier est très fréquemment employé avec le préfixe *ro-* pour tenir lieu de la même personne du prétérit en *-s* : on lit souvent *ro-gab* «il a chanté, il a pris» dans les manuscrits de Milan et de Wurzbourg[8] à côté de *gabis* et *gabais* «il a pris» dans le livre d'Armagh[9]. M. Whitley Stokes a trouvé dans le manuscrit de Milan un exemple dans lequel l'initiale du complément qui suit est aspirée : *ro-gab chrine* «il prit un état de langueur»[10]. Il est donc certain que le verbe n'avait pas de *t* final, qu'il se terminait par une voyelle; enfin l'absence de voyelle mince *e* ou *i* dans *gab* prouve que la voyelle finale tombée était une voyelle large, *a*, *o*, *u*. Nous

[1] *Grammatica celtica*, 2° édit., p. 430, 471.

[2] *Ibid.*, p. 62, 431. Dans ce composé, *fet* est pour **feta* par *a* bref, qui, n'étant soutenu par aucune consonne finale, est tombé de très bonne heure. Comparez *dorrifess* «qui fut inspiré» = **do-n-ro-in-fet-to-* (*Grammatica celtica*, 2° édit., p. 478), où le double *t* a produit l'assibilation, et *tin-feth* ou *tin-fed* = **do-in-feton* (*Grammatica celtica*, 2° édit., p. 225, 884), où la voyelle de la dernière syllabe, maintenue par la consonne finale, a changé le son primitif de la seconde des consonnes radicales. L'exemple du maintien du *t* radical que nous offre *tin-fet* n'est pas isolé : comparez *do-diut* «j'arrête» = **do-detu* dans le Priscien de Saint-Gall, *as-in-diut* = **ex-in-detu* «je raconte» dans le Priscien de Carlsruhe. La troisième personne du singulier correspondant à cette première personne est *dandiat* pour **do-an-diat* «il l'arrête», dans le Priscien de Saint-Gall (*Grammatica celtica*, 2° édit., p. 431), et le passif est *as-in-dedar* «inseritur», dans le manuscrit de Milan (*ibid.*, p. 885).

[3] *Grammatica celtica*, 2° édit., p. 881.

[4] *Ibid.*, p. 431.

[5] *Ibid.*, p. 874.

[6] *Ibid.*, p. 1090, col. 2.

[7] *Ibid.*, p. 471.

[8] *Ibid.*, p. 462.

[9] *Ibid.*, p. 463.

[10] *Goidelica*, 2° édit., p. 28; *Grammatica celtica*, 2° édit., p. 482; *Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 38.

avons déjà dit que cette voyelle devait être un *a*, puisque c'est celle que nous trouvons au passif conjoint *for-bana-r*.

Gab, troisième personne du singulier du présent secondaire, servant de troisième personne du singulier à l'aoriste en *-s*, doit sa valeur de passé au préfixe *ro-* : *ro-gab* «il a pris». La même forme, employée sans ce préfixe, se trouve avec sens de présent dans les langues bretonnes. En breton, *kan* = **cana* veut dire «il chante»; c'est un présent secondaire sans *t;* au prétérit breton en *s* on dit *kanas* «il chanta» avec *s* comme à la forme absolue irlandaise *canais*, qui signifie aussi «il chanta».

Dans les langues bretonnes, certains verbes de la seconde conjugaison indo-européenne conservent à l'actif une trace de l'*i* qui terminait la troisième personne du singulier du présent primaire de l'indicatif; aujourd'hui encore, à cette désinence ancienne, depuis longtemps perdue, ils assimilent la voyelle de la racine. Nous avons parlé de ces verbes dans le paragraphe 2 de ce chapitre. Mais, à cette troisième personne primaire terminée en *i*, d'autres verbes ont préféré la forme secondaire, terminée originairement en *-a*, et qui, par conséquent, garde intacte la voyelle de la racine. De là, dans le gallois du XIII^e siècle, *kemer* pour **comber* «il prend», en breton *kemer;* de là en breton moderne *kan* «il chante», *gwel* «il voit», dont le gallois *gwyl* nous a conservé la forme primaire[1].

Le prétérit en *-t*, qui est originairement un présent de l'indicatif en *-tu*=*-tō*, comme le grec *κόπ-τω* et le latin *nec-to*, nous offre encore, à la troisième personne du singulier, l'exemple du présent secondaire en *-a* employé concurremment avec le présent primaire en *-i*. La forme primaire caractérisée par *i* interne est rare; on a cependant cité : *birt* «il porta», de la racine BER, dans le livre d'Armagh[2]; *ro-éit* ou, par contraction, *rô-it* «il prit», de la racine EM (cf. le latin *emo*), dans les manuscrits de Saint-Gall et de Wurzbourg[3]. La forme secondaire en *-a*, ou laisse intacte la voyelle de la racine : *du-bert* «il a donné», *as-bert* «il a dit» dans le livre d'Armagh, ou bien la change en *a : as-ru-bart* «il a dit» dans le manuscrit de Wurzbourg, *asreracht* pour **as-ro-es-rach-t* «il est ressuscité», dont la racine est REG, même manuscrit[4], *bar-t* = **ber-ta*, *-rach-t* = **rec-ta*.

Dans quelques rares exemples, où le préfixe *ro-* manque, le suffixe *-ta* a gardé sa voyelle. L'exemple le plus ancien paléographiquement de la désinence en *-ta* nous est fourni par un verbe de la quatrième classe : *ad-cita* «il a vu», au présent de l'indicatif *ad-*

[1] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 508.
[2] *Ibid.*, p. 454.
[3] *Ibid.*, p. 456.
[4] *Ibid.*, p. 455.

chiu (livre d'Armagh[1]). Les plus intéressants sont *berta* «il porta», *tocta* «il prit» dans le *Senchus Môr*[2]. On connaît bien le premier de ces deux verbes, dont nous avons donné de nombreux exemples; quant au second, il fait aujourd'hui en irlandais à la première personne du singulier du présent de l'indicatif *tugaim*, et la troisième personne du singulier primaire *tuic* se trouve dans les manuscrits de Saint-Gall et de Wurzbourg[3]. *Fechta* «il alla», de la même racine que le grec *εἴκω*, se rencontre dans l'*Éloge de saint Columba* par Senchan Torpeist[4]. Ces formes de la troisième personne du prétérit en *t* avec *-a* externe ne sont pas plus étranges que les formes de la première personne du singulier du présent de l'indicatif et du futur avec *-u* externe : *berta* «il a porté» n'est pas plus étonnant que *beru* «je porte»; *tocta* «il a pris» ne doit pas plus nous surprendre que *tiagu* «je vais» et *tiasu* «j'irai»[5].

§ 4. La troisième personne du singulier avec dentale finale.

La conjugaison dérivée nous offre des exemples incontestables de troisièmes personnes du singulier terminées par un *t* final. L'étude des verbes passifs et déponents est décisive. A côté de formes comme *samal-ti-r* «il est comparé», *suidig-thi-r* «il est posé», où l'on reconnaît la désinence *ti* de la première conjugaison primaire indo-européenne, les documents irlandais les plus anciens nous en offrent d'autres, comme *carth-ar* «il est aimé», *etar-scarth-ar* «separatur», *fris-cuirth-er* «il est opposé», dérivés d'une forme active dans laquelle un *t* final était précédé d'une voyelle, *a* dans les deux premiers exemples, *i* dans le dernier : *carth-ar* suppose un actif **carat*, *-scarth-ar* un actif **scarat*, *-cuirth-er* un actif **quorit*. La voyelle qui précède l'*r* finale et déponente est une lettre euphonique, et sa présence résulte de l'impossibilité où étaient les Irlandais de prononcer le groupe *tr* à la fin d'un mot sans intercaler une voyelle entre les deux consonnes, exemple : *tarathar* du latin *taratrum* «tarière. Comparez le latin *amat-ur*, *audit-ur*, passif dérivé de l'actif *amat*, *audit*.

La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif actif *no-b-cara* «il vous aime» (manuscrit de Wurzbourg), du verbe dérivé en *ā*, dont la première personne du singulier est *no-t-caru* «je t'aime», dans le Martyrologe d'Oengus[6], s'explique par un primitif **carāt* dont le *t* final est la désinence personnelle d'un

[1] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 456.
[2] *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 64, 78.
[3] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 431.
[4] Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 27.
[5] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 466.
[6] *Ibid.*, p. 434.

présent secondaire et correspond à un suffixe primaire *-ti*. Le suffixe primaire *-ti* et le suffixe secondaire *-t* appartiennent tous deux à la première conjugaison indo-européenne, d'où ils ont passé dans la conjugaison dérivée dans laquelle sont compris les verbes que nous venons de citer.

On trouve aussi la preuve qu'il existait un *t* final à la troisième personne du singulier du subjonctif des verbes qui se rattachent à la seconde conjugaison indo-européenne. Cela résulte des formes du passif : *gabthar* «qu'il soit chanté», *do-berthar* «qu'il soit donné», *as-berthar* «qu'il soit dit», dans le manuscrit de Wurzbourg[1]. *Bertha-r* = **berāt-ar*, dérivé de l'actif **berāt*, en vieil irlandais *-bera*; comparez *gaba* «qu'il prenne» dans le manuscrit de Wurzbourg, *at-bela* «qu'il meure» dans le manuscrit de Saint-Gall, pour **gabāt*, **ate-belāt*[2], en sanscrit *bhávāt* «qu'il soit», *viçát* «qu'il entre»[3].

Le verbe auxiliaire qui a fourni le second terme des temps composés en *-s* avait aussi un *t* final à la troisième personne du singulier. Nous trouvons ce *t* 1° au prétérit en *-s* déponent, par exemple *du-corastar* «il a posé», dans le manuscrit de Milan[4]; 2° au futur déponent : *ni-fiastar* «il ne saura pas», dans le manuscrit de Wurzbourg[5]; 3° au futur passif : *at-do-m-indnastar* «je serai conduit», troisième personne qui prend le sens de la première, grâce à un pronom infixe, dans le manuscrit de Wurzbourg[6]. Comparez le breton *kanas* «il a chanté» qui est un autre temps secondaire, *kanas* = **cana-syat*.

Il résulte de là que les formes conjointes du verbe auxiliaire employé à former le prétérit et le futur en *-s* avaient un *-t* final à la troisième personne du singulier. Il n'y a pas lieu de nous en étonner, puisqu'en sanscrit le verbe auxiliaire qui sert à former le futur sigmatique est *-syāmi*, qui appartient à la quatrième classe, et puisqu'en vieil irlandais les verbes de la quatrième classe sont, au présent de l'indicatif, traités exactement comme les verbes dérivés, qui ont fourni la troisième conjugaison de la grammaire irlandaise. Les verbes dérivés ont un *t* à la troisième personne du singulier conjoint au présent de l'indicatif; nous l'avons dit quelques lignes plus haut. Le *t* de *fiastar* «il saura» s'explique comme celui d'*ad-cither* «il est vu» (manuscrit de Wurz-

[1] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 474.
[2] *Ibid.*, p. 441.
[3] Whitney, *Grammaire sanscrite*, § 736, 752; traduction Zimmer, p. 258, 261.
[4] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 465.
[5] *Ibid.*, p. 468. Cf. Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 51.
[6] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 476. Voir les exemples réunis par Whitley Stokes, *Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 64, 65.

bourg[1]), verbe de la quatrième classe, au présent de l'indicatif *ad-chiu*, et qui, à ce temps, est traité comme s'il appartenait à la conjugaison dérivée en *-iu;* ainsi en latin *capio* est traité au présent de l'indicatif comme *audio.*

Cette assimilation explique, à la forme absolue, 1° le prétérit déponent en *-s : cichnaigistir* «il fit du bruit», dans le Priscien de Saint-Gall[2]; 2° le futur déponent en *-s : miastir* «il jugera», dans le manuscrit de Wurzbourg[3]. Ces formes tiennent lieu d'une désinence primitive en *-ti* et non en *-i*, comme dans les verbes de la seconde conjugaison indo-européenne.

La désinence *-ti*, spéciale à la première conjugaison indo-européenne, où elle caractérise la troisième personne du singulier de l'indicatif présent primaire, a passé ensuite dans la conjugaison dérivée du vieil irlandais. Elle a eu en irlandais un sort analogue à celui de la désinence *-mi* dans la langue grecque. En grec, *-μι*, qui appartient, comme désinence de la première personne, au même paradigme que *-τι*, a passé de la première conjugaison dans la conjugaison dérivée, en éolique, où l'on dit : *κάλημι*, *αἴτημι*, *αἴνημι*, *ὅρημι*, et jamais elle n'a pénétré dans la seconde conjugaison, jamais on n'a dit *λέγομι*, *λύομι*. Il faut devant *-μι* une longue que la conjugaison dérivée fournit comme la première conjugaison indo-européenne à l'indicatif présent (à *τίθη-μι*, *πέρνη-μι*, première conjugaison, comparez *κάλημι* dérivé), et que la seconde conjugaison n'offre qu'au subjonctif, *ἐθέλωμι*[4].

-Ti appartient au même paradigme que *-mi*. Ainsi en irlandais le suffixe du présent primaire *-ti*, qui a donné au passif et au déponent la désinence *-tir*, paraît spécial aux verbes de la première conjugaison indo-européenne et de la conjugaison dérivée. Employé aux formes absolues, il a pour corrélatif, dans les mêmes conjugaisons et au subjonctif de la forme conjointe, le suffixe *-t*, caractéristique du présent secondaire et qui, au passif et dans les verbes déponents, devient *-tar*.

Ce suffixe *-t* de la troisième personne du présent secondaire paraît avoir pénétré en latin dans les verbes de la seconde conjugaison indo-européenne; exemple: *legit* pour **leget* «il lit». Étranger à la seconde conjugaison indo-européenne, telle qu'elle a été

[1] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 471.
[2] *Ibid.*, p. 465.
[3] *Ibid.*, p. 468.
[4] Gustav Meyer, *Griechische Grammatik*, § 442, p. 350. La grande différence qu'offre ici l'histoire de la langue grecque et celle de l'irlandais consiste en ce que les désinences de la première conjugaison indo-européenne ou conjugaison en *-μι* ont été perdues par le grec moderne; au contraire, l'irlandais moderne, rejetant les désinences de la deuxième conjugaison indo-européenne, n'a conservé que celles de la première.

conservée par la langue grecque, il a appartenu à la première, telle qu'on la trouve dans cette langue : *ἐτίθη* tient lieu d'un plus ancien **ἐτίθητ*, en sanscrit *ádadhāt*.

§ 5. La troisième personne du pluriel.

Les troisièmes personnes du pluriel des verbes de la seconde conjugaison indo-européenne ont en vieil irlandais deux manières de créer leur forme conjointe : ils peuvent employer la désinence *-at* ou la désinence *-et*.

Comme exemples de la désinence *-at* nous citerons *do-berat* «ils donnent», *as-berat* «ils disent», *fris-berat* «ils opposent», de la racine BER «porter»; *far-d-in-grat* «ils signifient», de la racine GAR, en regard duquel on trouve *fri-tai-bret* «ils opposent», *ar-gairet* «ils défendent»[1]. Ces formes ont perdu une *n* avant le *t*. Dans la désinence du passif correspondante, *-tar*, exemple *do-bertar* «ils sont donnés»[2], l'*a* est une voyelle euphonique résultant de l'impossibilité où étaient les Irlandais de prononcer le groupe final *tr* : *do-bertar*, comparé à *do-berat*, suppose un primitif passif **berant-ar*, identique au latin *ferunt-ur* et dérivé de l'actif **berant* = *ferunt*. *Berat* = **berant* est originairement une forme secondaire avec *t* final. L'aspiration de la consonne initiale du mot suivant est due à l'analogie : on a étendu aux formes secondaires une loi créée pour les formes primaires[3].

Quant à la forme qui contient un *e* au lieu d'un *a* : *fri-tai-bret*, *ar-gairet*, je suppose que l'*e* conserve la trace d'un *i* final qui est tombé à une date reculée, mais dont la seconde conjugaison faisait usage en irlandais comme en grec et que nous a conservé le verbe déponent. Les flexions du verbe déponent à la première personne des deux nombres, en irlandais et en latin, sont dérivées des désinences de la seconde conjugaison indo-européenne; le vieil irlandais *atluchu-r* «je remercie», le latin *loquo-r*; le vieil irlandais *ro-laimemmar* «nous osons», le latin *loquimur*, nous offrent des désinences dérivées de celles de l'actif, telles qu'on les trouve dans *beru* «je porte» et *lego* «je lis»; dans *eprem* pour **at-berem* «nous disons», *legimus* «nous lisons». A la seconde personne du pluriel en irlandais, le verbe déponent *in-com-alnid* «vous remplissez» (manuscrit de Wurzbourg[4]) n'a pas d'autre désinence que celle de la seconde conjugaison dans *as-berid* «vous dites». Cependant, à

[1] *Grammatica celtica*, 2° édit., p. 432, 433.
[2] Ces exemples sont empruntés aux manuscrits de Milan et de Wurzbourg. (*Grammatica celtica*, 2° édit., p. 432, 473.)
[3] *Grammatica celtica*, 2° édit., p. 181, 182; Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 464.
[4] *Grammatica celtica*, 2° édit., p. 439.

la troisième personne du pluriel, le verbe déponent a deux formes, dont l'une en *-tir* : *sechitir* «ils suivent», qui suppose un actif **se-conti*[1]; *gnitir* «ils naissent» (manuscrit de Milan) et *geinitir*, même sens (glossaire de Cormac[2]), qui supposent un actif **genonti*; comparez le grec λέγουσι pour *λεγόντι. En regard de ces désinences, d'autres en *-tar* supposent une désinence active secondaire en *-nt* : *ni ir-madatar* «ils ne comprennent pas», dans le manuscrit de Wurzbourg[3], s'explique par un actif **-medant*; tel est le latin *sequunt-ur*, comparez l'actif *legunt*.

La désinence des langues bretonnes est en gallois *-ant*, en breton de France *-ont*[4]. On ne peut savoir si elle est secondaire ou primaire, puisque, dans ces langues, l'*i* bref final est ordinairement sans action sur la voyelle de la syllabe précédente.

§ 6. La première personne du pluriel.

Les textes les plus anciens nous offrent deux désinences : *-am*, *-em* : *as-beram* «nous disons», dans le manuscrit de Milan; *eprem* pour **at-berem*, dans le Priscien de Saint-Gall[5]. La désinence *-am* paraît avoir perdu un *a* final; on peut la comparer à la désinence *-āma* du sanscrit dans les verbes de la seconde conjugaison. Quant à la désinence *-em*, son *e* doit, ce semble, s'expliquer par une finale *-es* qui serait tombée après avoir modifié la valeur de l'*a* primitif contenu dans la syllabe précédente. Comparez le grec φέρομεν pour φέρομες.

Ce qui distingue cette désinence personnelle de celle de la première conjugaison ou conjugaison absolue, c'est qu'elle est atone : l'accent porte sur la finale du thème. Le pluriel du verbe irlandais de la seconde conjugaison est de la sixième classe : à *beram* = *berâma* comparons le sanscrit *tudâmas*; tandis que l'accentuation du singulier est conforme aux règles observées dans les verbes sanscrits de la première classe : à l'irlandais *do-biur* «je donne» = *-béru*, *do-bir* «tu donnes» = **béris*, *-*béreis*, *do-beir* «il donne» = **béri*, **bérai*, comparez le sanscrit *bhárāmi*, *bhárasi*, *bhárati*, qui veut dire «prendre à gages» (et qui ne diffère que par la classe de *bíbharmi* «je porte»). La syllabe accentuée en sanscrit est celle qui devient finale en irlandais.

Le breton de France a conservé l'*m* caractéristique de cette

[1] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 440.
[2] Windisch, *Irische Texte*, p. 592; Whitley Stokes, *Beiträge* de Kuhn, t. VI, p. 471.
[3] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 439.
[4] *Ibid.*, p. 510.
[5] *Ibid.*, p. 432.

personne en la renforçant avec un *p* : *guellomp* « nous pouvons » au XV^e siècle [1].

§ 7. La seconde personne du pluriel.

La désinence est *-id* dans *as-berid* « vous dites », *do-berid* « vous donnez » (manuscrit de Wurzbourg [2]). *Berid* est le même mot que le grec *φέρετε*, en sanscrit *bhâratha;* l'accent seul diffère : *berid* s'explique par un primitif **beréte* avec accent sur la voyelle finale du thème, comme dans le sanscrit *viçátha* « vous entrez », sixième classe.

A cette personne le déponent empruntait la désinence de l'actif, ou, en d'autres termes, le verbe déponent n'avait pas de seconde personne du pluriel [3]. Il est très curieux de remarquer que le verbe déponent latin offre la même lacune que le verbe déponent irlandais; seulement le verbe latin a comblé cette lacune par un autre procédé que le verbe irlandais : tandis que le verbe irlandais avait recours à la conjugaison active, et disait, par exemple, *com-alnid* « vous remplissez », à côté de *com-alnadar* « il remplit », en latin on a remplacé la seconde personne du pluriel absente par un participe passif, *sequimini.* On peut comparer à ce procédé celui au moyen duquel les langues celtiques ont créé un prétérit à leur passif quand ils ont attribué la valeur de la troisième personne du singulier de ce temps au vieux participe passé indo-européen en *-to-s* [4].

Le breton a conservé la désinence *-it* = *-ete* de la seconde personne du pluriel des verbes de la seconde conjugaison indo-européenne. Il est en cela mieux conservé que le gallois, puisque ce dernier a remplacé la vieille désinence par un pronom suffixe.

§ 8. La seconde personne du singulier.

La voyelle caractéristique de la seconde personne du singulier en irlandais est *ĭ*. Elle est surtout nettement apparente dans les verbes dérivés en *a*. Le verbe *-caru* « j'aime » à la conjugaison conjointe offre dans le vieil irlandais, au singulier du présent de l'indicatif, le paradigme suivant :

1^{re} pers. *no-t-caru* « je t'aime » (Martyrologe d'Oengus);
2^e pers. *no-cari* « que tu aimes » (manuscrit de Wurzbourg);
3^e pers. *no-b-cara* « il vous aime » (manuscrit de Wurzbourg).

La troisième personne offre une désinence secondaire : *cara*

[1] *Grammatica celtica*, 2^e édit., p. 509.
[2] *Ibid.*, p. 432.
[3] *Ibid.*, p. 439.
[4] *Ibid.*, p. 477, 478, 531.

= **carā-t*, et le passif qui en dérive, *carthar* = *carāt-ar*, a conservé le *t* final perdu à l'actif. Comparez le latin *amat*. Mais *-caru* « j'aime » et *-cari* « tu aimes » ont les désinences primaires. *Cari* « tu aimes » tient lieu probablement d'un primitif *carā-is*. Comparez le grec *τιμᾷς* = **τιμα-ις*.

Dans les verbes de la seconde conjugaison en vieil irlandais, l'*i* est interne : *as-bir* « tu dis » (Priscien de Saint-Gall et manuscrit de Wurzbourg[1]) tient lieu vraisemblablement d'un plus ancien **ex-bĕrĕ-is*; comparez le grec *φέρε-ις*. Si le verbe irlandais avait eu à la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif de la deuxième conjugaison la désinence du présent secondaire comme le latin *legi-s* « tu lis » pour **lege-s*, comparez le grec *ἔ-λεγε-ς* « tu disais », l'*i* de la seconde personne conjointe, dans la conjugaison dérivée *-cari* « tu aimes », serait inexplicable. A un présent secondaire dans la forme conjointe des verbes de la deuxième conjugaison correspondrait un présent secondaire dans les verbes dérivés en *ā*. « Tu aimes » en irlandais, à la forme conjointe, se serait dit d'abord **-carā-s*, comparez le latin *amās*, et de là serait résulté, à l'époque historique, une forme **cara* et non *-cari*, qui est la forme réelle.

L'*s* finale est tombée, suivant la règle. Les dialectes bretons l'ont remplacée par le pronom suffixe de la seconde personne. Au déponent irlandais, le même phénomène s'est produit : *labrither* « tu dis », dans le Priscien de Saint-Gall[2].

CONCLUSION.

Les désinences des première et deuxième personnes de la première conjugaison indo-européenne au pluriel présent de l'indicatif primaire se distinguent nettement de celles de la seconde conjugaison. C'est l'accent qui établit cette distinction : ces désinences personnelles sont accentuées dans la première conjugaison, elles deviennent atones dans la seconde conjugaison. Cette loi persiste intacte dans la grammaire sanscrite; elle a laissé des traces dans la grammaire grecque. On la retrouve dans le vieil irlandais, où les désinences dites absolues du pluriel sont celles de la première conjugaison indo-européenne et où, dans les désinences conjointes du même nombre, on doit reconnaître les désinences de la deuxième conjugaison indo-européenne. Il est probable que les désinences accentuées de la première conjugaison étaient plus développées que les désinences atones de la seconde conjugaison.

Au singulier, les trois désinences personnelles sont atones dans

[1] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 429.
[2] *Ibid.*, p. 438.

les deux conjugaisons indo-européennes. Elles étaient cependant distinctes à l'origine : *-mi*, *-si*, *-ti* sont au singulier les désinences personnelles de la première conjugaison. Dans la seconde conjugaison, comme dans la déclinaison vocalique, il n'est pas toujours facile de distinguer la désinence de la voyelle finale du thème. Les désinences personnelles combinées avec la voyelle finale du thème donnent au singulier du présent de l'indicatif primaire les désinences suivantes :

EN GREC.

1[re] pers. *ω*;
2[e] pers. *ε-ις*;
3[e] pers. *ε-ι*.

EN VIEIL IRLANDAIS.

1[re] pers. *u*;
2[e] pers. [*e*]-*i*[*s*];
3[e] pers. *a-i*.

Les langues asiatiques ont perdu les désinences personnelles spéciales au singulier du présent de l'indicatif primaire de la seconde conjugaison, sauf la désinence de la première personne. Cette désinence persiste à l'actif en zend, où, combinée avec la voyelle qui termine le thème, elle produit la finale *ā* : *barā* «je porte». Le sanscrit n'a gardé cette désinence qu'au moyen, mais en lui enlevant le suffixe caractéristique de cette voix *r*, et en déformant cette désinence par analogie avec le moyen de la première conjugaison; de là la finale *ê* de la première personne du singulier du présent primaire de l'indicatif du moyen sanscrit.

Le latin a conservé la désinence de la première personne du singulier du présent primaire de la seconde conjugaison; il la prononce *-o*. Il a substitué aux désinences des seconde et troisième personnes du singulier primaire de la seconde conjugaison les désinences correspondantes du singulier secondaire de la première conjugaison :

2[e] pers. *-s*; exemple : *legi-s*;
3[e] pers. *-t*; exemple : *legi-t*;

correspondant aux désinences primaires :

2[e] pers. *-si*; exemple en sanscrit : *dádhā-si*;
3[e] pers. *-ti*; exemple en sanscrit : *dádhā-ti*.

La première conjugaison forme son moyen au singulier en renforçant à l'aide d'un *a* les désinences atones de l'actif et en les rendant toniques. Comparez *δύναμαι* «je puis» pour *δυναμάι*

à *πέρνημι* « je vends » pour *περνῆμι*, et *krinási* « tu achètes » à *krinishé*.

La seconde conjugaison forme son moyen en ajoutant *-r* aux désinences atones de l'actif et en les rendant toniques. L'accent en irlandais est sur la désinence comme au moyen sanscrit, c'est-à-dire comme dans la première conjugaison. Comparez l'irlandais déponent *sechu-r*, en latin *sequo-r*, à l'irlandais *do-biur* « je donne » pour **do-bêru*, dont la dernière syllabe est tombée. Comparez à l'irlandais passif *berai-r*, *beri-r* « il est porté », dont la finale est conservée, l'actif *do-beir* « il donne » pour **do-bêri*, **do-bêrai*, dont la syllabe radicale persiste seule, parce que la finale était atone.

Le moyen de la seconde conjugaison est perdu en grec; cette langue n'a conservé que le moyen de la première conjugaison. De même en sanscrit, le moyen de la seconde conjugaison a été supplanté par celui de la première conjugaison, sauf à la première personne du singulier, qui offre une combinaison du système de la première conjugaison avec le système de la seconde.

Le moyen de la seconde conjugaison persiste en vieil irlandais et en latin. Toutefois en latin il y a une réserve à faire. Sans doute le suffixe *r*, qui caractérise le moyen de la seconde conjugaison, est en latin placé à la suite de la désinence de la seconde conjugaison primaire : *loquo-r;* mais, à la troisième personne, *loquit-ur*, il est placé à la suite d'une désinence empruntée au présent secondaire de la première conjugaison.

A la désinence du présent primaire de la troisième personne du singulier dans la deuxième conjugaison, *-ει* en grec, *-ai* en vieil irlandais, correspond une désinence secondaire, *-ε* en grec, *-a* en irlandais. En grec, *ἔλεγε* n'a pas perdu de *t* final; le moyen *ἐλέγετο* a pris la désinence de la première conjugaison comme tout le moyen, tandis que *ἔλεγε* appartient à la seconde conjugaison, qui au présent primaire n'a pas de *t* au suffixe caractéristique de la troisième personne, de même qu'elle n'a pas d'*m* au suffixe caractéristique de la première personne.

Les désinences du singulier de la première conjugaison indo-européenne ont d'abord passé de cette conjugaison dans la conjugaison dérivée, et c'est de la conjugaison dérivée qu'elles ont pénétré dans la seconde, bouleversant ainsi en sanscrit surtout et en irlandais le système primitif de la conjugaison indo-européenne.

Le sanscrit a perdu presque complètement au singulier les désinences caractéristiques de la seconde conjugaison. En vieil irlandais, les désinences de la première conjugaison et celles de la seconde, au lieu d'être, comme en grec au singulier et au pluriel, comme en sanscrit au pluriel, spéciales à certains verbes,

sont employées pour tous les verbes. Seulement, en général et sauf exception, on préfère celles de la première conjugaison quand le verbe n'est pas précédé de préfixe, et celles de la seconde conjugaison quand un ou plusieurs préfixes précèdent le verbe. En irlandais moderne, les désinences de la première conjugaison subsistent seules.

H. d'Arbois de Jubainville.

Cocles.

La vieille explication de *Cocles* par Κύκλωψ est aujourd'hui en défaveur; rien pourtant n'est plus satisfaisant au point de vue phonétique (j'ignore quelles objections on pourrait faire au point de vue de l'histoire). Il faut partir, non du nominatif, dont la formation est analogique, mais du radical *cŏclĭt-*.

L'υ bref du grec est rendu ici par *ŏ*, comme dans *cŏtoneum* = *κυδώνιον*. Le *t* a supplanté le ϖ du grec, parce que l'étymologie populaire a cru reconnaître dans notre mot un congénère de *milit-es*, *equit-es*, *pedit-es*, *uelit-es*, *alit-es;* c'est ainsi que, dans Καρχηδών, *Carthago*, nous voyons le grec donner à un nom punique un aspect grec, le latin lui donner un aspect latin. Si l'ω est remplacé par une voyelle brève, la cause en est dans l'impossibilité de concilier en latin l'accent et la prosodie de *κύκλωπ-ος*, *κύκλωπ-ες*; on a de même *ancŏra* d'*ἄγκῡρα*, *lacrĭma* de *δάκρῡμα*. Si enfin le timbre de cette voyelle est *i* et non *o*, c'est qu'à un certain moment le latin a fait *Proserpĭna* de Περσεφόνη, *ilĭco* de *in stlŏco*. Le même changement de quantité et de timbre se retrouve dans *Apollĭnis* = Ἀπόλλωνος.

Horatius Cocles est donc Horace le Cyclope; la *Coclitum prosapia* de Plaute est l'illustre maison des Cyclopes; les dix *coclites* qui, dans Ennius, creusent les mines des monts Rhiphées sont des Cyclopes comme ceux de l'Etna.

L. Havet.

SUR

UNE INSCRIPTION ÉTRUSQUE MÉCONNUE.

Les recueils épigraphiques seront cités dans cet article au moyen des abréviations suivantes :

Fa. = Fabretti, *Corpus inscriptionum italicarum antiquioris ævi.*

Fa. spl. = Suppléments à cet ouvrage.

Ga. = Gamurrini, *Appendice al* Corpus inscriptionum italicarum *di Fabretti.*

C. I. L. = *Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiæ borussicæ.*

La coupe qui se trouve au Musée de Berlin sous le n° 1314 porte une épigraphe dont voici la reproduction :

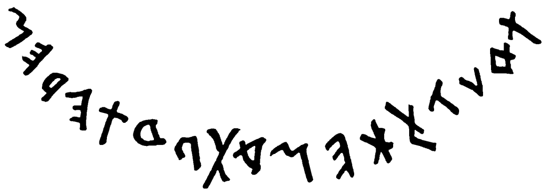

M. Mommsen (*Unterit. Dialecte*, p. 316, note 77) remarque au sujet de cette inscription : «Sie gehört nicht zu den campanisch-etruskischen Inschriften, sondern stammt aus Castellaccio in Basilicata; ich habe sie mit abbilden lassen wegen des Interesses, das ihr griechisches Alphabet verdient; es scheint mir das achäische, und die Aufschrift so zu lesen : *ξοντιχεμπιδοξερεμ.*»

Après M. Mommsen, Corssen a traité cette inscription (*Journal de Kuhn*, t. XXII, p. 304 seq.). Il lit : *Touts kemrs poterem*, et interprète : «Tutius Cemerius *ποτῆρα* [*ἀνέθηκε*]», en tenant l'inscription pour osque.

Enfin M. Zvetaïeff (*Sylloge inscriptionum oscarum*, p. 80, n° 145) ne s'écarte de la lecture de Corssen qu'en ce qu'il rend l'inscription en lettres grecques, avec raison comme nous le verrons plus tard. M. Zvetaïeff admet aussi la traduction de Corssen, mais sous la réserve suivante : «Sed cum miræ sint formæ nominis proprii *κεμρς* pro *κεμερις*, quam secundum analogiam fere om-

nium nominum gentilium Oscorum exspectaveris, et accusativi sg. *ϖοτερεμ* pro *ϖοτερομ*, num inscriptio re vera osca sit, difficile est judicatu.»

Les doutes de M. Zvetaïeff sont justifiés. Pour énoncer tout de suite le résultat de l'enquête à laquelle nous allons nous livrer, l'inscription en question est étrusque. S'il est possible d'établir que la langue dans laquelle est rédigée l'inscription est étrusque, il est évident que ce résultat ne sera point infirmé par la considération du lieu de provenance de notre vase. De petits objets de ce genre se transportent facilement à distance, et l'endroit où, plus tard, on les découvre par hasard ne prouve rien touchant leur origine. C'est la langue qui décide, et il peut être démontré que la langue de notre inscription est étrusque.

Je commence la discussion en mettant sous les yeux du lecteur l'inscription étrusque qui suit :

1. *Miputeresiaśkaiśieś*. – Vulci – Fa. n° 2261.

Dans mes *Études étrusques* (fasc. III, p. 55, n° 188), j'ai montré que cette inscription doit se lire et se traduire ainsi :

Mi putere sta ś kaiśieś.
«Sethre Kaisies dedicat hoc poculum.»

Mi est un pronom démonstratif fréquent dans les inscriptions étrusques; *putere* est emprunté du grec *ϖοτήριον*; *sta* est le *stat* = *sistit* du vieux latin, emprunté de même par les Étrusques; dans *ś* nous avons le sigle du prénom *śeθre; kaiśieś* est un nom de famille connu par d'autres inscriptions et qui montre dans celle-ci l'orthographe *osquisante*.

On voit facilement que le *ϖοτερε* de notre texte (*τουτςκεμρςϖοτερεμ*) répond tout à fait au *putere* de l'inscription citée, à part la divergence de la première voyelle qui sera examinée plus bas. C'est principalement cette forme *ϖοτερε* qui me détermine à revendiquer comme étrusque l'inscription qui fait l'objet de notre étude. Voici de quelle manière je la divise et la traduis :

τουτς κεμρς ϖοτερε-μ
«Hoc poculum (est) Tutii Cemerii.»

Je vois donc dans *τουτς κεμρς* des génitifs étrusques dont la forme pure étrusque serait *tutes cemeres*. *Tute* et *cemere* sont l'un et l'autre des noms de famille chez les Étrusques. Le premier se lit dans les inscriptions suivantes :

2. *Tutes · śeθre · larθal · clan* · – Vulci – Fa. spl. I, n° 388.
«Sethre Tutes, fils de Larth.»

IMPRIMERIE NATIONALE

3. *Tutes · arnθ · larθal.* — Vulci — Fa. spl. I, n° 389.

«Arnth Tutes, (fils) de Larth.»

4. *Tute : larθ : anc : farθnaχe : tute : larθals.* — Vulci — Fa. spl. I, n° 387.

«Larth Tute...., de Larth Tute.»

5. .....*es · tutes.* — Tuscania — Fa. spl. III, n° 353.

«De Sethre Tute.»

Le fragment cité en dernier lieu doit vraisemblablement se compléter en [*śeθr*]*es · tutes.*

Au point de vue grammatical, le *tutes* des deux premières inscriptions est un nominatif, formé suivant l'usage de l'Étrurie méridionale. C'est, en effet, dans cette région que la terminaison primitive *-ies* = lat. *-ius* s'est raccourcie à l'ordinaire en *-es*, quoiqu'elle puisse aussi se présenter sous la forme *-e* (voyez la troisième des inscriptions citées). A Pérouse, la même terminaison devient *-i* (et *-e*), à Clusium presque constamment *-e*. Au contraire, le *tutes* de l'inscription de Tuscania est un génitif, de même de la forme étrusque méridionale.

Il est à noter que nous retrouvons le nom de famille *tutes*, comme nom du possesseur, sur une coupe campano-étrusque de Capoue (Fa. spl. I, n° 511). Il apparaît là sous la forme *tute.* C'est un nominatif, les objets d'art étrusques portant le nom du possesseur tantôt au génitif, tantôt au nominatif.

La forme *τουτς* de notre inscription répond, d'après mon interprétation, au génitif de ce nom de famille *tute* constaté aussi en Campanie. La forme étrusque pure serait *tutes.* Je reviendrai plus tard sur l'*ου*.

Le mot *κεμρς*, qui vient à la suite de *τουτς*, est en conséquence un génitif aussi. Corssen a voulu rattacher cette forme aux noms *Camerius*, *Camurius*, *Cammarius*, *Cambrianus* du territoire originairement osque, mais sans prouver que l'*a* de ces formes puisse répondre à l'*ε* de *κεμρς*. En l'absence de cette preuve, sa tentative ne saurait être considérée comme réussie. Il est vrai que les inscriptions étrusques ne nous font pas non plus connaître une famille des *cemere;* en revanche, on y rencontre le nom de *cumere* (cf. Fa. gloss. 958 sq.), et de cette forme à la première la phonétique étrusque permet d'établir le trait d'union. Je n'invoquerai pas les exemples où des voyelles irrationnelles, placées dans les suffixes, sont exprimées tantôt par *e*, tantôt par *u* : ainsi *seθreś* et *seθruś* (Fa. spl. II, n° 109), tous deux pour *seθrś*, qui est lui-même pour *serθurś;* ainsi encore *mamurces* (Ga. n° 936) en regard de *mamerces* (Fa. n° 2773). Je ne considère que les cas où les voyelles

e et *u* alternent dans les syllabes radicales des mots. Ce fait, bien que rare, est cependant attesté par plusieurs exemples absolument sûrs. Le même nom de nombre se trouve, soit sous la forme *muvalχls* (Fa. n° 2335 *a*, n° 2335 *d*, spl. II, n° 115), soit sous la forme *mealχls* (Fa. n° 2340). Nous avons un même nom de famille dans les formes *cretlu* (Fa. spl. I, n° 174) et *crutlunias* (Fa. spl. I, n° 130), un autre dans *purna* et *perna*. L'identité de ces deux dernières formes peut être prouvée par la connexion de fait qui existe entre les inscriptions où elles figurent respectivement :

6. *Θana* | *purnei* | *acilusa*. – Clusium. – Fa. n° 556, tab. XXX.

«Thana Purnei, (épouse) d'Acilu.»

7. *AΘ* : *acilu* : *pernal*. – Clusium. – Fa. n° 569, gloss. 1358.

«Arnth Acilu, (fils) de Pernei.»

Ce sont sans doute les épitaphes d'une mère et de son fils; le nom de la mère est *purnei* dans la première, *pernei* dans la seconde.

On rencontre aussi en étrusque le changement de la syllabe *ve* en *vu* : par exemple dans *vulsinei* (Fa. n° 2095 *b*) en regard de *velsinal* (Fa. n° 1025), dans *vucunal* (Ga. n^{os} 281, 282) en regard de *vecu* (Fa. n^{os} 1011 *ter* a seq.). Mais cette mutation n'est pas comparable à celle que nous venons d'observer. L'*e* est ici le son primitif, changé en *u* par assimilation au *v*. Au contraire, dans *purna*, *crutlu*, *muvalχls*[1], l'*u* était originaire et l'*e* un affaiblissement de son, pour lequel nous pouvons supposer une prononciation pareille à celle de l'*ö* allemand ou de l'*e* muet français.

Or, de même que *perna* coexiste avec *purna*, et *cretlu* avec *crutlu*, il se peut que *cemere* ait été usité concurremment à *cumere*. C'est ce *cemere* que j'aperçois dans le *κεμρς* de notre épigraphe. Les mots *τουτς κεμρς*, sous leur forme étrusque pure, seraient ainsi : *tutes cumeres*.

L'élision de la voyelle devant les terminaisons du génitif, que je suppose avoir eu lieu dans *τουτς κεμρς* pour *tutes cumeres*, est un fait qui n'est pas fréquent en étrusque, mais duquel on peut citer pourtant quelques cas parfaitement certains. Ainsi on lit *aleθans* (Fa. spl. III, n° 333) pour *aleθanas*; *petrsa* (Fa. spl. II, n° 16) pour *petrusa*; *veratrsa* (Fa. spl. I, n° 251 *bis h*) pour *veratrusa*; *preśnts* (Fa. n° 250) pour *preśntes*. Ce que nous observons pour ces formes peut être admis aussi pour *τουτς κεμρς*.

On vient de voir que la première partie de l'inscription qui

[1] L'absence du *v* dans la forme *mealχls* prouve que cette forme est plus jeune que *muvalχls*.

nous occupe contient les génitifs coordonnés de deux noms de famille. Les noms de famille doubles ne sont pas rares sur les monuments étrusques : ce sont presque toujours les noms de deux familles alliées par le mariage, comme l'a déjà vu M. Corssen et comme mes propres observations le confirment. Si mon explication de τουτς κεμρς = *tutes cumeres* est juste, il est probable que ce double nom doit s'entendre de cette façon. Nous sommes même en mesure de constater — et cette coïncidence est bien en faveur de mon explication — qu'il y a eu alliance entre la famille des *tute* et celle des *cumere*. Voici les inscriptions qui l'établissent :

8 *a*. *Ar · cumere · ar · tutnal.* – Clusium. – Fa. spl. I, n° 169 *e*.

8 *b*. *Ar · cumere* | [*a*]*r · tutnal.* – Environs de Clusium. – Fa. n° 1012 *bis*.

« Arnth Cumere, (fils) d'Arnth (et) de Tutnei. »

a. Sur une urne. *b*. Sur un couvercle. Tous deux se rapportent sans doute à la même personne.

Au lieu de *tutiaś* ou *tutial* qu'on devrait attendre comme forme du génitif féminin de *tute*, nous trouvons dans ces deux inscriptions *tutnal*. C'est le génitif d'un féminin *tutnei*, dérivé de son côté du masculin *tutna*, dont les exemples sont nombreux. (Cf. Fa. gloss. 1875 sq.) Conformément aux lois phonétiques de l'étrusque, *tutna* sort de *tutina* et dérive du nom plus simple *tutie* par l'addition du suffixe *-na*. Les formations étrusques en *-na* sont en nombre très considérable, et, comme je l'ai prouvé dans mes *Études étrusques*, IV, 82 sq., elles sont équivalentes au nom simple dans leur emploi. C'est ainsi que les membres d'une même famille, ou qu'une seule et même personne sera nommée, par exemple, tantôt *vipi*, tantôt *vipina*. Il suit de cette observation que les *tutna* et les *tute* représentent la même famille. Comme, d'autre part, le contenu des deux inscriptions suppose un mariage entre *tute* (ou *tutna*) et *cumere*, on peut conclure que le double nom *tute cumere* a trait à l'alliance des deux familles.

Dans ϖοτερεμ, qui vient après les génitifs τουτς κεμρς, je ne vois pas autre chose que le *mi putere* de l'inscription citée sous le n° 1, les mots étant mis dans l'ordre inverse. Cette interversion n'offre pas de difficultés en elle-même; car il n'est guère à supposer que l'ordre des mots, en étrusque, ait été tellement fixe que le pronom ne pût changer de place. Il est certain du moins qu'une permutation semblable s'observe dans les inscriptions traitées dans mes *Études étrusques*, III, 48 sq., et qui commencent tantôt par *mi ma*, tantôt par *ma mi*.

On voit que la supposition d'un *putere mi* n'aurait rien d'inad-

missible; mais il n'est pas permis de faire d'emblée de *puterem* l'équivalent de *putere mi*, c'est-à-dire de supposer, outre la postposition du pronom en manière de suffixe, une réduction de *-mi* à *-m*. Pour donner de la consistance à cette hypothèse, il faut se mettre en quête d'analogies nettes et claires tirées d'inscriptions étrusques indigènes.

Premièrement, en ce qui touche le fait phonétique, c'est-à-dire l'abandon d'un *i* final en général, il y aurait à citer une série d'analogies fort étendue, qu'on trouvera dans mes *Études étrusques*, V, 46-85. Ainsi le suffixe *-śi* devient *-ś*, *-zi* devient *-z*, *-θi* devient *-θ*, *-ali* devient *-al*. L'altération de *-zi* en *-z* et de *-θi* en *-θ* ne sera pas contestée même par l'école néo-corssénienne. De même, il y a un *meθlm* ou *meθlum* (Fa. n° 2339) parallèlement à *meθlumi* (Ga. n° 799).

Mais, en dehors de cette tendance phonétique générale, nous avons une analogie plus précise à produire. Il existe, comme on va voir, une seconde inscription renfermant le pronom *mi* sous la forme suffixale *-m* :

9. *Limurcestapruχum.* – Capoue. – Fa. n° 2754 *a*, tab. XLVIII.

«Limurce dédie ce *πρόχους*.»

C'est l'épigraphe d'une pinte. *Limurce* est le nom de la personne qui dédie; *sta* est le vieux latin *sta* = *sistit* emprunté par les Étrusques; *pruχum*, emprunté de même du grec *πρόχους*, est le régime de la phrase. A l'exemple de Corssen (I, 443), j'ai, dans mes *Études étrusques* (III, 54, n° 186), considéré cette dernière forme comme représentant exactement l'accusatif grec *πρόχουν*, de façon que le *ν* grec aurait été transformé en une *m* étrusque. Aujourd'hui le parallélisme de *ποτερεμ* me porte plutôt à diviser le groupe en *pruχu* + *m* et à lui donner la valeur de *pruχu mi*. En effet, l'idée que *πρόχουν* se serait transformé directement en *pruχum* se heurte à de sérieuses difficultés : 1° Dans les inscriptions étrusques de la catégorie dont il s'agit et que j'ai traitées dans mes *Études étrusques*, III, 50 sqq., le régime ne manque jamais d'être accompagné du pronom démonstratif *mi*; 2° la langue étrusque, autant qu'elle nous est connue, ne possède pas de terminaison spéciale de l'accusatif servant à distinguer ce cas du nominatif; 3° les mots empruntés du grec et du latin sont, dans toutes les inscriptions étrusques de l'âge plus récent, dépouillés de l'*s* du nominatif (cf. le *limurce* de l'inscription qui nous occupe) : il est tout aussi peu probable que l'étrusque ait retenu, ou plus exactement italisé en *-m* le *-ν* de l'accusatif grec, ce serait un fait dont les autres inscriptions étrusques ne nous offriraient pas le moindre vestige. Ces considérations doivent faire attendre comme

forme étrusque du grec *πρόχους*, *pruχu* et non *pruχus*, et il est fort peu vraisemblable qu'on ait formé un accusatif *pruχum*. L'adjonction habituelle du pronom démonstratif au régime exige bien plutôt que nous cherchions dans l'*m* finale l'équivalent du pronom *mi*, qui, autrement, serait absent.

Il est possible et même probable que, parmi les autres formes étrusques munies d'une *m* finale, dont le détail est donné par M. Deecke (*Les Étrusques* de Müller, II, 500 seq.), il s'en trouve qui demandent la même interprétation au moyen du *m(i)* = « hoc » suffixé. Ce n'est pas le lieu d'entreprendre cette recherche; mais je tiens toutefois à signaler comme particulièrement intéressant pour la question le doublet *meθlumi* : *meθlum* mentionné déjà ci-dessus. L'*u* est parasite comme dans *arnθialum*, *velusum*. Nous ne connaissons, il est vrai, jusqu'à présent, dans les différentes inscriptions où le mot se trouve, ni le sens de *meθl* ni celui du contexte. Aussi ne puis-je proposer l'analyse indiquée qu'à titre de conjecture; elle deviendrait certitude si, en outre de *meθlumi* et *meθlum*, nous possédions un *mi meθl*[1].

En ce qui concerne enfin la rédaction générale de notre épigraphe *τουτς κεμρς ποτερεμ*, il existe un assez grand nombre d'inscriptions répondant complètement à ce modèle, composées comme celle-ci du nom de l'objet joint au nom du possesseur au génitif. Je les ai traitées en détail, *Études étrusques*, III, où je renvoie le lecteur, n'en choisissant qu'une seule pour la placer ici, parce qu'elle offre en regard de la nôtre un intérêt extraordinaire :

10. *Mi putiza rupiias*. – Suessula. – Ga. n° 938.

« Hoc poteriolum (est) Rupiæ. »

L'inscription est intéressante premièrement à cause de la forme *putiza*. C'est un diminutif de *putere*, dont la formation se distingue par un abandon complet de la terminaison grecque *-ere* (*-ήριον*) à laquelle s'est substitué un suffixe purement étrusque, *-za*. On retrouve ce suffixe dans les formes diminutives d'un certain nombre de prénoms tant masculins que féminins, sans aucune marque

[1] En proposant cette explication, je n'entends nullement nier l'existence de l'*m* affixe, à laquelle M. Deecke a reconnu la valeur d'une particule copulative ayant le sens de « et ». Il est remarquable, pour le dire en passant, que les deux particules copulatives de l'étrusque, savoir *-c* et *-m*, semblent se rattacher aux pronoms démonstratifs *ce* et *mi*. Jusqu'ici le *-c* copulatif a été tenu pour un emprunt aux langues italiques de souche latine. Il deviendrait inutile de recourir à cette supposition si le *-c* affixe se trouvait être issu du pronom *ce*. Mon collaborateur M. Schæfer m'avoue avoir toujours douté de cette provenance étrangère et avoir penché dès l'abord pour une relation de la particule avec le pronom, à laquelle le couple *mi* « hoc », *-m* « et » viendrait fournir un excellent appui.

distinctive du genre. Masculins : *arnza*, *venza*, *larθiza* et *larza*, *tiuza*. Féminins : *veliza*, *ravntza*, *ramza*.

En second lieu, l'inscription est importante en ce qu'elle concourt à affermir l'hypothèse de l'*m* finale pour *mi* « hoc ». En effet, qu'on compare entre elles les inscriptions suivantes déjà toutes connues du lecteur :

a. *τουτς κεμρς ϖοτερεμ*.
b. *mi putiza rupiias*.
c. *limurce sta pruχum*.
d. *mi putere sṭa ś kaiśieś*.

Il y a là deux inscriptions dédicatoires (*c*, *d*) et deux inscriptions marquant le possesseur d'un objet (*a*, *b*). Or, si l'on a égard, non au contenu de ces inscriptions, mais à la façon dont elles sont conçues, on remarquera un premier type (*b*, *d*) où le nom de l'objet précède celui de la personne (possesseur ou auteur de la dédicace) et un second type (*a*, *c*) où le nom de la personne est en tête, le nom de l'objet à la fin de la phrase. A cette variation répond un déplacement du pronom *mi*, qui ne se sépare pas du nom de l'objet; seulement tandis qu'il précède le nom de l'objet si celui-ci commence la phrase, il s'y accole par derrière et se raccourcit en *-m* quand le terme en question finit la phrase.

On vient de se convaincre que le style de notre épigraphe présente le plus pur caractère étrusque.

L'alphabet dans lequel elle est écrite est le vieil alphabet grec, ainsi que Corssen l'a déjà reconnu et confirmé par la confrontation d'alphabets apparentés (*Journal de Kuhn*, XXII, 304 seq.). Il est vrai qu'on n'a pas signalé jusqu'ici d'inscription étrusque écrite dans l'alphabet grec; mais comme l'inscription que nous étudions est en tout cas campano-étrusque, à en juger par le tour général du texte, l'emploi d'un alphabet grec ne saurait rien avoir de surprenant.

C'est sur le compte de cet alphabet grec qu'il faut mettre plusieurs anomalies qui frappent dans les formes de notre inscription comparées aux formes proprement étrusques. Ainsi, avant tout, l'*o* de *ϖοτερεμ* et de *τουτς* auquel répond un *u* dans les inscriptions de l'Étrurie. Comme les monuments latino-étrusques ont souvent, de même, un *o* pour l'*u* des Étrusques, il faut conclure que ce n'est pas le son, mais la lettre *o* qui manquait à la langue de ce peuple. Le son *o* ne trouvait son expression que lorsqu'on se servait d'alphabets étrangers pourvus du signe en question.

Dans l'alphabet étrusque, *τουτς* serait sans aucun doute écrit *tuctes*. On trouverait en étrusque d'autres exemples de cette nota-

tion appliquée à l'*u* long, quoique cette voyelle se marque d'habitude par un *u* simple. C'est le pendant de la graphie latine *ou*, osque *úv*. Ainsi on a la forme étrusque *ruvfi* (Fa. spl. III, n° 333) en même temps que *rufi* (*ibid.*, n° 336), se rapportant à une même personne. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à rencontrer un *tuvtes* étrusque comme variante graphique de *tutes*, la quantité longue de l'*u* dans ce dernier étant assurée, soit par le latin *Toutia* (C. I. L., I, n° 1155), soit par l'osque *túvtíks* et par le *tovtad*, *tovtico*, etc. de la table Bantine : car le rapport étroit du nom de famille *tute* avec le vieux italique *touta* «civitas» ne saurait faire l'objet d'un doute.

On voit que les considérations relatives à l'écriture ne parlent en rien contre l'origine que nous assignons à l'inscription de la coupe de Berlin et qu'elles nous autorisent, comme conclusion finale, à la placer au nombre des monuments de la langue étrusque.

C. Pauli.

An.

Le latin *an* n'a rien de commun avec le grec *ἄν*. Il signifie littéralement «ou», et il correspond en sa première partie à la conjonction grecque *ἤ* «ou». L'*n* est le reste de l'enclitique *nĕ* : cf. *quin* = *qui* + *nĕ*, *sin* = *si* + *nĕ*. La voyelle s'est abrégée comme dans *vidĕn* pour *vides ne*. Le sens disjonctif apparaît encore clairement dans des phrases comme celles-ci : Cic. *Verr.*, I, 47, «Utrum superbiam prius memorem, an crudelitatem?» Hor., *Sat.*, II, v, 58, «Num furis, an prudens ludisne obscura canendo?» Sall., *Cat.*, XXV, 3, «Pecuniæ an famæ minus parceret, haud facile discerneres.»

James Darmesteter.

ESSAI

SUR

LE PATOIS NORMAND DE LA HAGUE.

(SUITE.)

PHONÉTIQUE.

Nous avons déjà dit que les lois qui ont présidé à la transformation du latin en haguais diffèrent souvent de celles qui ont présidé à la transformation du latin en français. Elles diffèrent souvent aussi de celles que M. Joret a trouvées pour le patois du Bessin. Nous n'indiquerons que les plus caractéristiques.

VOYELLES.

I

A accentué long persiste :

a. dans les substantifs qui ont l'accusatif en *átem :*

Abbatem, abbáĕ; *bonitátem,* bontáĕ; *claritátem,* cllertáĕ; *sanitátem,* saontáĕ; *volontátem,* volountáĕ ou voulentáĕ, etc.

b. dans les infinitifs en *are*, les participes en *atus*, les secondes personnes en *atis*, *ate* du présent de l'indicatif, du futur, de l'impératif et autres mots analogues, quand cette désinence est précédée de *b*, *p*; *f*, *v*; *d*, *t*; *l* moyenne, *m*, *n*, *r*; *s*, *z*, c'est-à-dire après toutes les consonnes, excepté les gutturales, les chuintantes et les mouillées :

Plumbare, plloumbáĕ; *dissipare,* dissipáĕ; *triumphare,* trioumpháĕ; *salvare,* sáouváĕ; *mandare,* mãondáĕ; *visitare,* visitáĕ; *volare,* voláĕ; *amare,* aimáĕ; *donare,* dounáĕ; *jurare,* juráĕ; *pulsare,* poussáĕ; *accusare,* accusáĕ.

Amatus, aimáĕ; *fata,* fáĕe;

N. B. Devant *m* (*amus*); devant *b* (*habeo, abam, abas*), etc., c'est-à-dire aux premières personnes du pluriel, au futur, à l'imparfait et au conditionnel, l'*a* latin se comporte en haguais comme en français : j'aimons, j'aimions; j'ai, j'aimerai (*ai* = *é* aigu); j'aimais, j'aimerais (*ai* = *è* grave). On trouve cependant encore, quoique rarement, des personnes qui font entendre dans ces temps une diphtongue forte à peine sensible.

c. quelquefois, devant la liquide *l*, quand elle devient dormante ou se transforme en *u* :

Equalem, égáĕ; *qualem*, quáĕ; *talem*, táĕ; *sal*, sáĕ.
Salix, sáoux; *salsa*, sáousse; *salvia*, sáouce (pour sáouve?).

N. B. Dans les adjectifs en *alis* terminés par *áĕ* en haguais, il y a une *l* dormante qui reparaît au féminin, quelquefois comme *l* ordinaire : *égale*, le plus souvent comme *l* mouillée : *táille, quáille*, etc.

Dans les infinitifs, les participes passés et quelques substantifs, cette terminaison *áĕ* se change en *ó* aigu, à la pointe de la Hague et dans le val de Saire :

Plloumbó, aimó, jụró, accusó, bountó, etc.

A accentué long se change,

a. après *i* aigu — si la consonne suivante disparaît,

en *é* fermé :

Bricare, brié (broyer); *carricare*, quéṛié (charrier); *implicare*, emplié (employer); *ligare*, lié; *necare*, nié (noyer); *plicare*, pllié;

b. si la consonne suivante persiste, en se transformant ou non — après les gutturales : *q*, *g* dur; après les chuintantes : *ch*, *j*; après les sons mouillés : *i*, *y*, *ll*, *gn* dans le mot haguais — et en général quand il se trouve un *i* dans une syllabe précédente,

en *í* suivi de l'enclitique mouillée *ei*, c'est-à-dire en *íei* :

Piscare, péquíei; *fatigare*, fatiguíei; *cambiare*, chăongíei; *basiare*, baisíei; *vigilare*, villíei; *signare*, signíei; *viduare*, víeidíei; *quietare*, tchitíei (quitter); *laxare*, lâchíei, laissíei, lissíei; *plicare*, pllissíei, etc.

N. B. Dans le cas où la consonne persistante est *d*, *t*, *ss*, *s* ou même *r* et *f*, et quand en haguais il se trouve un *i* avant cette consonne, les verbes ont une double terminaison à l'infinitif :

Aidáĕ, aidíei; guidáĕ, guidíei; bridáĕ, bridíei; pllaidáĕ, pllaidíei; quittáĕ, tchitíei; baissáĕ, baissíei; puisáĕ, puisíei, etc.; coueffáĕ, coueffíei; touesáĕ, touesíei; empíeiṛáĕ, empíeiṛíei, etc.

Ces lois se rapprochent de celles que M. Gaston Paris a constatées pour le vieux français, sans être identiques. Les voici telles

qu'il les a formulées dans *Romania* (IV, p. 122). On peut comparer.

La diphtongue *ié* (*íei* en haguais) provenant de *a* infecté de *i* se produisait dans l'ancienne langue : 1° après les palatales, en y comprenant les sons mouillés *ñ*, *l* (*gn*, *ll*); 2° après les dentales, en y comprenant *s*, *ss*, *n*, *r* quand la syllabe précédente contenait un *i* provenant d'une gutturale vocalisée ou de *ti*.

A long et accentué se change également en *íei* dans les mots autres que les verbes, où il est précédé d'une chuintante ou dans lesquels un *i* apparaît à la syllabe suivante :

Carus, chíei; *vervicarius*, bergíei; *carpentarius*, querpentíei; *operarius*, ouvríei; *primarius*, premíei; *tellarius*, telíei ou tllíei.

Au féminin : *chíeire*, *bergíeire*, *ouvríere*, *premíeire*, etc. L'*e* qui suit l'*í* accentué n'est pas ouvert; *íei* reste diphtongue mouillée; *ouvríei*, par exemple, n'a que deux syllabes. Cette prononciation existait encore dans le français au XVII° siècle. Voir Ménage.

A accentué, long ou bref, se change,

a. devant *r*, si cette lettre persiste, en *è* ouvert ou *ai* non diphtongué :

Area, aire; *carnem*, cairne ou querne; *cathedra*, caire ou quêre; *garba*, guerbe; *lacryma*, lerme; *lucarna*, luquerne; *tardiat*, il terge, de *carduus*, équerde, etc.;

b. devant *r*, si cette lettre tombe, en *é* fermé :

Aer, l'é; *caro*, la ché; *mare*, la mé; *par*, pé; *amarus*, amé; *clarus*, cllé ou cllai, etc.

R reparaît au pluriel et l'*é* aigu devient grave :

Les chairs, les mers, etc.

c. devant une liquide ou une nasale, en diphtongue forte *åi* ou *åy* :

Ala, åille, *hamus*, āyn; *famem*, fāyn; *stramen*, étrāyn, etc.; *deretranus*, drāyn. *Rana*, rāyne; *grana*, grāyne; *fagina*, fāyne, etc.;

d. dans un petit nombre de mots devant *ci*, *ti* devenant *ch*, en *ei* ou *ai* non diphtongué :

Glacies, glleiche; *minacia*, meneiche; *platia*, plleiche; *faciam*, que je feiche.

A accentué en position, c'est-à-dire devant deux consonnes :

a. persiste en haguais comme en français :

Arbor, abre; *cattus*, *cat*; *caballus*, ch'val ou j'val.

b. Devant les sifflantes et les gutturales, il passe quelquefois à *e*, fermé ou ouvert :

Axis, esseu; *fastigium*, faix; *aqu'la*, aiglle.

A non accentué persiste quelquefois lorsqu'il est en position :

*Accaptare**, accatäë; *cannabisium*, canevus (chenevis); *damnaticum**, damage.

Il s'adoucit généralement en *e*, ouvert ou fermé,

a. devant *r* :

Argutiare, erguchíei; *argilla*, erguille; *arcutiarius**, erchíei; *carbonem*, querbon; *carruca*, quẹ́rue; *declarare*, décllẹ́ríei; égnẹ́räë (égarer); v. fr. garet, guẹ́ret; v. fr. gartier, guẹrtíei; *sarculare*, sẹrcllíei; *tardiare*, tẹrgíei; sẹrsifiṣ (salsifis); erselin (arsénic) et aussi *satureia*, serriette;

b. devant une gutturale ou une sifflante :

(Agacer), égachíei; *acicula*, égulle; *acutiare**, éguchíei; *exsarcitare*, essẹrtäë; *factionem*, faichon.

Il disparaît quelquefois :

Farina, frine.

II

E long et accentué

a. se change souvent en *éi* diphtongué, comme dans le haut-normand :

Mensis, méis; *credere*, créire; *feria*, féire; *tres*, tréis; *me*, méi; *te*, téi, etc.

b. Le plus souvent il persiste en *e*, ouvert ou fermé :

Vela, vèle; *tela*, tèle; *debeam*, que je dève; *seta*, sèe; *videre*, vèe; — *fidelis*, fidèle; — *stella*, étèle; *serum*, sé, etc.

c. Quelquefois, sous l'influence de l'*i* ou d'un son mouillé, il devient *íei* :

Flebilis, fíeiblle; *assidere*, assíeiṛe.

d. Devant une nasale, il tend à devenir *aẏ* :

Vena, váÿne; *balena*, baláÿne; *avena*, aváÿne, et de même *pœna*, páÿne.

e. Dans certains cas, il devient *äēe* :

1° dans les substantifs en *etum* :

Alnetum, áounäēe; *fraxinetum*, frênäēe; *salicetum*, sáoussäēe;

2° dans les infinitifs après *v* haguais venant de *b*, *v*, *p*, etc. :

Habere, àvâĕ; *debere*, devâĕ; *movere*, mouvâĕ; *potēre**, pouvâĕ; *recipĕre**, rechevâĕ.

f. Après *l* dans les infinitifs, il devient *i* aigu et bref ou *y̆* :

Valere, vali; *volēre**, vouli; *solere**, souli; *fallēre**, fali (falloir); *cavere*, coui; *canēre*, cany̆.

Remarquons aussi *pouvi* et *poui*, anciennes formes de *pouvâĕ*.

É accentué et bref se diphtongue généralement

a. en *iè* avec *è* grave :

Fel, fièl; *mel*, mièl;

b. en *íei* :

Pes, píei; *decem*, díeis.

Cette diphtongue se nasalise sous l'influence de *n* :

Veniam, que je vĭeyne; *teneam*, que je tĭeyne.

E accentué, long ou bref, devient parfois *úĕ*, lorsque la consonne tombe,

1° devant une gutturale :

Legere, lúĕṛe; *sequere**, súĕṛe;

2° lorsqu'il est suivi médiatement ou immédiatement de *l* tombante :

*Veclus**, vúĕs; *melius*, múĕs.

E accentué en position latine persiste

a. en *è* ouvert quand la consonne tombe ou devient dormante :

*Agnellus**, agne*l*; *capellus*, cape*l*; *castellum*, câte*l* ou châte*l*; *septem*, sep*t*, etc.;

b. en *ê* circonflexe quand *l* persiste :

Merula, mêle, *m.*; *mespyla*, mêle, *f.*; *nigella*, nêle, etc.;

c. en *é* fermé devant *r* latine quand *r* tombe ou devient dormante :

Ferrum, fé; *infernum*, enfé; *hibernus*, hivé, et de même *Jupiterem**, Jupité; *Luciferem*, Lucifé;

d. en *êi* et *íei* devant *ct* latin :

Directus, drêit; *plectere*, plléissíei; *despectus*, dépíei.

E non accentué devient souvent *i* :

Necare, nié; *specialitatem*, espiciáoutáĕ; *meliorem*, milleu; *renionem*, rignon, etc.

Il devient *ou* dans *resina*, rousine, et *u* dans *feminella*, fumèle, et *sementia**, samenche.

Æ, *œ* se conduisent comme *e* :

Quærere, queri; *flagellum* (flaellum), filée; *cærefolium*, cherfeu; *cœlum*, cíeil; *fœnare*, fenáĕ; *pœna*, páȳne, etc.

Ces lettres passent quelquefois à l'*i* comme en français :

Cæpa, chive; *pæonia*, pione ou piole; *cæmentum*, chiment, etc.

Elles disparaissent souvent quand elles sont protoniques :

Fœnare, f'náĕ; *fœniculum*, f'noûĕ; *quærere*, qu'ri.

III

I long et accentué

a. persiste quelquefois :

Vivus, vi*f*; *captivus*, chéti*f*.

b. Il se change quelquefois en *y* grave devant une gutturale latine :

Spica, épy; *vervicem*, breby*s*.

c. Il se nasalise et devient grave par le voisinage de l'*m* ou de l'*n* :

Amicus, amȳ; *vicinus*, vèsȳ; *caminus*, quemȳ; *camisia**, quemȳse; *finire*, finȳ; *venire*, venȳ.

Il remonte quelquefois à l'*é* aigu ou à l'*è* grave :

Gliris, *glironem*, léron; *primula*, prémiole; *fricliare**, fréchi; *siccus*, sec (fém. *sèque*); *vicia*, vèche; *via*, vèe.

Il se diphtongue souvent en *ĕi* :

Frigidus, fréid; *pisum*, pêis; *piscionem**, pêisson.

I bref et accentué devient souvent *ĕi* :

Bibere, bêire; *digitus*, dĕi*t*; *nigra*, nêire; *pirum*, pêire; *piper*, pêivre; *trifolium*, tréifile.

Il devient *é* aigu ou *è* grave quand la consonne suivante tombe ou devient dormante :

Fides, fé; *nigrum*, né; *pilus*, pè*l*.

Il peut aussi devenir *uĕ* dans le voisinage de *l* :

Strigilis, étruĕlle.

I bref et atone persiste généralement devant une gutturale qui tombe :

Ligamen, liāon; *gigerium*, jisíei; *vigilare*, villíei.

I accentué ou atone devient quelquefois *eu* :

Sitim, seu; *bibitionem*, beuchoun.

IV

O long et accentué,

1° devant une nasale latine devient *ou*, que cette nasale soit ou non suivie d'une autre lettre :

Bibitionem, beuchoun; *cantionem*, cāonchoun; *muscionem*, mouĕssoun (moineau).

Homo, houme; *pomum*, poume; *somnum*, soume; *tonat*, i toune; *tonsare*, tousáĕ; *monticellum*, mouchel;

2° devant *r* sonore ou dormante, il devient,

b. tantôt *eu* bref ou long :

Calorem, chaleu; *dolorem*, douleu; *favorem*, faveu; *soror*, seu ou sœu; *pavor*, peū; *tordere*, teurdre; *torquem*, teurque;

c. tantôt *oúĕ* bref :

Amorem, amoúĕ; *pastorem*, pātóuĕ; *pro*, poúĕr; *tornare*, tóuĕrnáĕ; *torta**, tóuĕrte.

3° Devant *s*, *d* latins, non suivis d'une autre consonne,

d. il devient *ou* :

Rosa, rouse; *ros marinus*, roumarin; *rorare*, arrousáĕ; *ros*, rousáee; *cossuo**, je couds; *nodus*, nou.

e. Les adjectifs en *osus*, usités ou non, ont deux terminaisons, suivant les dialectes :

Gloriosus : glorieu*x* ou glorióuĕ*s*;
grincheu*x* ou grinchóuĕ*s*;
niqueteu*x* ou niquetouĕ*s*.

f. Il persiste quelquefois :

Solum, solement.

O accentué en position,

g. devant *s* suivie d'une consonne,

devient *ô* ou *eû* longs :

Boscum, bôquet; *postem*, pôt, etc.; débeuquíei (faire sortir du bois). *Beu* porte l'accent secondaire.

O bref et accentué

h. donne quelquefois *ou*, comme en français, devant *l* immédiate ou médiate :

Corylus, coudre; *modulus*, moule; *molere*, moudre.

i. Il devient souvent *ueu* bref :

Bovem, bueu; *focus*, fueu; *novus*, nueu; *potest*, il pueut; *mola*, mueule.

j. Plus souvent encore, surtout devant les gutturales et devant *l*, il devient *úě* :

Folium, fúěille; *oculus*, úě; *nocěre**, núěṛe; *coquere*, tchúěre; *jocus*, júě; *locus*, lúě ou plus souvent lu : le *lu* Picot; *solium*, súě.

O accentué en position

k. persiste devant *l* et devant *n* latins, quand les deux consonnes tombent ou tout au moins l'une d'elles :

Collum, co; *mollis*, mo; *follus**, fo; *cornu*, cône; *bodina* (bod'na), bône.

l. Mais il peut devenir *ou* — et *ouě* sous l'influence d'une chuintante ou d'une liquide subséquente :

*Pocca**, pouque; — *bocca*, bóuěche; *aborto*, j'avóuěṛte; *fodiculare*, fóuěllíei, — et même *costuma**, cóuětume.

m. Il peut devenir *u* :

Ostium, us;

n. ou *íei* :

Noctem, níei; *possim*, que je píeisse; *in hodie*, ěníei; *post*, píeis (puis);

o. et même *ui*, par exception rare :

Octo, huit; *docěre**, duiṛe; *olium*, huile.

O protonique donne souvent *ou* devant *l*, *m* et parfois *n* :

*Colare**, couláě; *colorem*, couleu; *Columba*, Couloumbe; *commendare*, coumãondáě; *commercium*, coumerche; *companionem**, coupagnoun; *commater*, couméiṛe; *cognoscere*, counaître.

Cet *o* a une tendance à passer à l'*e* muet ou à disparaître :

*Appropiare**, apprechíei; *commodus*, coumode, quemode et c'mode; *commendare*, coumãondáĕ, quemãondáĕ et qu'mãondáĕ.

Dans le poème cité plus haut sur Thomas Hélie, on trouve *quemande* au lieu de *coumande* :

Comme nature le demande
Et que custume le quemande.
(V. 240.)

V

U long et accentué

a. persiste souvent :

Crudus, écru; *culus*, tchu; *scutum*, étchu; *durus*, du; *murus*, mun; *nudus*, nun; *acutus*, aigu; *acutiare**, aiguchíei; *pertusium*, pertüs; *luna*, lũne; *pluma*, pllũme; *unus*, un et iun.

b. Dans certains verbes, dans certains substantifs, après la chute de *c* et de quelques autres consonnes, il devient *i* :

Lucere, lire; *conducere*, condire, acondire; *brugito**, bri; *puteus*, pis; *pluvia*, pllie.

U accentué en position donne :

c. devant *s* tombante, *o* long :

Crusta, crôte; *juxta*, jôte; *musca*, môque;

d. devant *s* persistante, devant *t* et le plus souvent devant *r*, *óuĕ* :

Bursa, bóuĕrse; *currere*, cóuĕri; *furca*, fóuĕrque; *surdus*, sóuĕrd; *succutere*, écóuĕre; *tussis*, tóuĕs; *subtus*, sóuĕs; *turturilla**, tóuĕrterelle (accent secondaire).

e. Devant *r*, *u* devient aussi *úĕ* :

Butyrum, búĕre. De diverses racines : Búĕrguíei, fúĕretáe, húĕrtáe, lúĕrquíei, púĕrgíei, súĕrguette.

U accentué, atone, long, bref ou en position, donne,

f. tantôt *eu* :

Maturus, meũ; *securus*, seũ; *colubra*, tchuleuvre; *nuptiæ*, neuches; *rusca*, reuque; *pluere*, plleurre; *ululare*, heûláĕ;

g. tantôt *ou* :

Cubitus, coute; *gula*, goule; *lupus*, loup; *bulla*, boule; *pulla**, poule; *fulla**, foule; *culter*, coutre; *dulcis*, doux.

h. Devant les nasales haguaises, *u* se conduit comme *o :*

Cuminitiare, coumenchíei ou c'menchíei; *culminare,* coumblláë; *annuntiare,* anounchíei.

VI

Eu est en haguais la terminaison des participes passés et de la plupart des temps qui sont en *u* dans le français; il ne se diphtongue jamais :

Beu, couneu, creu, recheu, veu.
Je beus, je couneus, je creus, je recheus, etc.

Les substantifs marquant l'action d'un verbe sont en *eure* lorsqu'ils viennent d'un participe présent :

Alleure, balieure, caoucheure, enflleure, gageure, saleure, etc.

Ceux qui ne sont pas tirés d'un participe présent sont en *ure,* comme en français, à l'*r* près :

Cheynture, posture, verdure, etc.

Eu latin devient quelquefois *u* et *üë :*

Leuca, lue; *Deus,* Düë.

Au, av latins conservent généralement en haguais le son *aou;* il en est de même de *al :*

Aoutoune, áoutre, áougmentáë, áoune, etc.

Il n'y a qu'un petit nombre d'exceptions.

a. Ils se changent en *o* dans :

Clausus, cllos; *gauta*,* joe; *aurum,* or; *auricula,* olléire,

et dans quelques mots pris du français : *orore* (aurora) et un petit nombre d'autres. Ici les deux *r* ont le son fort, preuve de plus que le mot est adventice.

b. Ils se changent en *ou* dans :

Alauda, alouette; *cauda,* coue; *cavere,* coui; *audere,* ousáë;

en *eu* dans :

Deaurata, deuráëe; *taurellus,* teurel.

Les Haguais disent :

Éfãont, s'éváláë,

tandis que les Français disent :

Enfant, s'envoler.

Mais ils nasalisent un grand nombre de mots qui n'ont de nasales ni en latin ni en français, quand il se trouve une *m* ou une *n* dans le voisinage. Dans ce cas, *i* devient *y* :

Nudus, nun; *nullus*, nun; *murus*, mun; *finire*, finyn (finy̆); *venire*, veny̆.

Venun fait au féminin *venũe*, avec le son nasal suivi de l'*e* muet, toujours sensible dans les participes féminins.

Devant *n*, *an* devient *aou* :

Annette = Aounette.

On, *un* deviennent *ou*, comme nous l'avons vu :

Tonat, i toune.

On intercale quelquefois des nasales sans motif bien précis :

Aidíei (aider) se dit aussi : áindíei.

On dit *áinchy̆* et *ichy̆* quand le français dit : ainsi, ici.

VII

L'enclitique *ĕ* n'apparaît, comme nous l'avons dit, que dans les syllabes qui portent l'accent principal ou l'accent secondaire.
Aĕ ne figure jamais que dans la syllabe qui porte l'accent principal :

Bontáĕ, égáĕ, táĕ, fĕtáĕ, etc.

Ou devient *ouĕ* lorsque cette voyelle est suivie, dans le mot même ou dans ses dérivés,

a. d'un son mouillé, *ll*, *gn*, *ch*, *j*, sonore ou dormant :

Bóuĕlli, móuĕllíei, róuĕllíei, mόuĕlle (frai de grenouille) et tous les autres mots français en *ouille*. — Alóuĕgníei (allonger), castalóuĕgne, óuĕgnon, etc.; bóuĕche, écóuĕche; róuĕge, móuĕgíei;

b. d'une *r*, sonore ou dormante :

Amóuĕ, bóuĕṛe, bóuĕrde, cóuĕṛi, discóuĕrs, fóuĕṛque, genóuĕrs, góuĕṛaud, jóuĕ, labóuĕ, móuĕṛe, sóuĕṛdṛe, sóuĕṛd, sóuĕṛis;

c. quand le mot latin contient une sifflante : *s*, *c* doux après la voyelle qui devient *ou* en haguais :

consuere, *cucitare*,	cóuĕtre;
constare,	cóuĕtáĕ;
*costuma**,	cóuĕtume;
musculus,	móuĕle;

nos,	nóuës;
subtus,	sóuës;
succussum (secousse),	écóuëre;
tussis,	tóuës, tóuëtre;
totos,	tóuës.

— Mais *modulus* donne moule, mouláë; *nodus*, nou, nouáë; *totum*, tout, parce que *s* n'apparaît pas dans ces mots après la voyelle qui devient *ou* en haguais.

d. quand, par suite de la chute d'une consonne latine, *ou* se trouve devant *l* moyenne ou devant *r* :

orulare,	óuëláë;
rotulare,	róuëláë;
betulus,	bóuëlard, bóuës, bóuëlo;
....	ébóuëláë;
ulmus,	óuërme.

Uë apparaît

a. devant *l* :

Brúëlle, fúëille, vúëille; ébrúëlli, fúëlli, vúëlli; búëlȳ;

b. devant *r*, sonore ou dormante :

búëre (*butyrum*);	lúëre (*legere*);
fúëretáë;	núëre (*nocĕre**);
húërque;	súëre (*sequere**), suëte;
húërtáë;	tchúëre (*coquere*);
lúërquíei;	tchúëchoun, tchúësine;
púërgíei;	tchúë (*corium*);
súërguette;	tchúërage (curage);
túërne;	úë, úërs (yeux);

c. et dans quelques autres mots :

Deus, Dúë; gllúë (glui); les Púës (*podia*); tchúësse (*coxa*).

CONSONNES.

Passons en revue les principales consonnes :

I

GUTTURALES.

C dur, *q* et *g* dur persistent devant *a* et devant *e* venant du latin, au commencement d'un grand nombre de mots où le français les remplace par *ch* :

cachíei,	*coactiare**,	chasser;
cahuhãon,		chat-huant;

caiṛne,	*carnem,*	chair;
caiṛe,	*cathedra,*	chaire, chaise;
cãombṛe,	*cannabis,*	chanvre;
cãomp,	*campus,*	champ;
cãon*t*,	(cant, côté),	champ (par abus),
cãonche,	*cadentia,*	chance;
cãonchoun,	*cantionem,*	chanson;
cãnevus,	*cannabisium,*	chènevis;
cãnibote,		chènevotte;
cãonte*l*,	*cantellum*,*	chanteau;
cáoud,	*calidus,*	chaud;
écáoudṛáẽ,		échauder;
cape*l*,	*capellus*,*	chapeau;
cardroun,	*cardonem,*	chardon;
cardrounette,		chardonneret;
casse	*capsa,*	chas, châsse;
cáouchíei,	*calceare,*	chausser;
cáoudíeiṛe,	*caldaria,*	chaudière;
cáoudroun,		chaudron;
cáoufáẽ,	*calefacere,*	chauffer;
cáoux	*calcem,*	chaux;
ca*t*,	*cattus,*	chat;
catouẽllíei,	*catulliare*,*	chatouiller;
quèe ou caie,	*cadere,*	choir;
quemyn,	*caminus,*	chemin;
quêne,	*quercinus,*	chêne;
querboun,	*carbonem,*	charbon;
queṛette,	*carruca,* etc.,	charrette;
quéṛue,		charrue;
quéṛié,	*carricare*,*	charrier;
quéṛouẽgne	*carnem,*	charogne;
querpie,	(*carpere*),	charpie;
querpentier,	*carpentarius,*	charpentier.

C dur, dans ces circonstances, persiste aussi au milieu des mots :

bûquettes,	(de *bosca**),	bûchettes;
brèque,	(a.h.a. brecha),	brèche;
chique,	*cicca,*	chiffe;
cllenque,		clenche;
clloque,	*clocca*,*	cloche;
embraquíei,	(*in brachia*),	embrasser;
équelette,	(de *scala*),	échelette;
fáouquíei,	*falcare,*	faucher;
fiquíei,	*figicare*,*	ficher;
fóuẽrque,	*furca,*	fourche;
lâquíei,	*laxare* (lacsare),	lâcher;
mâquíei,	*mas(ti)care,*	mâcher
perque,	*pertica,*	perche;

pêquíei,	*piscare,*	pêcher;
pllãonque (petit pont),	*planca,*	planche;
pouque,	*pocca**,	poche;
reûque,	*rusca**,	ruche;
taque,		tache;
vaque,	*vacca,*	vache.

Dans les mots suivants, le voisinage de *v* a fait passer le *c* dur en *g* dur et en *j* :

g'va*l* et j'va*l*,	*caballus,*	cheval;
g'veu et j'veu,	*capillus,*	cheveu;
g'ville et j'ville,	*clavicula,*	cheville.

Un certain nombre de mots haguais prennent *ch*, comme les mots français :

Chaleu*r*, chãombre, chãongíei, châtãygne; ché (caro), chãondelle, chãyne; chergíei, cherníeire, chieiretáë, chéti*f*, etc.

Le haguais garde également le *g* dur du latin, du vieux français et de l'allemand, dans un certain nombre de mots où le français a le *g* doux ou le *j* :

gambe,	*gamba**,	jambe;
gardin,	garten, all.,	jardin;
gar,		jars;
gavèle,	*capella,*	javelle;
guerbe,	*garba**,	gerbe;
guéret,	gar, breton, jambe,	jarret;
guertíei.		jarretière;

et dans le corps des mots :

erguille,	*argilla,*	argile;
figuíei,	*figere,*	figer;
haguíei,	hacca, a. h. a. hache,	hacher.

C doux représenté en latin par *ce*, *si*, *ti*, *s* se change le plus souvent en haguais en *ch*, tandis qu'en français il est représenté par *ce*, *si*, *ss*, *s* :

au commencement des mots :

C.	cheyndre, cheynture,	*cingere, cinctura,*	ceindre, ceinture;
	chynglíei,	*cingulare,*	cingler;
	chendre,	*cinerem,*	cendre;
	chen*t*, chentíeime,	*centum,*	cent;
	cherfeu,	*cærefolium,*	cerfeuil;
	cherise,	*cerasum,*	cerise;
	cherve*l*,	*cerebellum,*	cerveau;
	chibot, chive,	*cæpa,*	cive, ciboule;
	chiment,	*cæmentum,*	ciment;

chŷq, chŷquânte,	*quinque, quinquaginta,*	cinq, cinquante;
chire, chiroun,	*cera,*	cire;
chisel,	(*cædo, cæsum*),	ciseau;
chivíeire,		civière;
chue,	*cicuta,*	ciguë;
S. chabot, chavate,	(voir au vocabulaire),	sabot, savate;
chirâyne,	*sirene,*	sirène,
chorchíei,	*sortiarius,*	sorcier;
chuchet,	(R. *suctiare*),	R. sucer;
chucre,		sucre;
chuque,		souche;

au milieu des mots :

Substantifs.

bachŷ,	*bacchinun*,*	bassin;
calimachoun,	(*limacem*),	colimaçon;
cãonche,	*cadentia,*	chance;
cãonchoun,	*cantionem,*	chanson;
crache,	(*crassus,* épais),	crasse;
écache,	schœtze, v. fl.,	échasse;
éclliche,	kliozan, fendre, a. h. a.)	éclisse;
faichoun,	*factionem,*	façon;
forche,	*fortia*,*	force;
geniche,	*junicem,*	génisse;
glleichoun,	*glaciem, glacionem*,*	glaçon;
inochent,	*innocentem,*	innocent;
machoun,	*macionem*,*	maçon;
nouërrichoun,	*nutritionem,*	nourrisson;
píeiche,	*petium*,*	pièce;
pinchoun,	(pitzen, holl.),	pinçon;
plleiche,	*platea,*	place;
puche,	*pulicem,*	puce;
recheu,	*receptum,*	reçu;
sentenche,	*sententia,*	sentence.

Verbes.

adrechíei,	*ad directiare*,*	adresser;
anounchíei,	*annuntiare,*	annoncer;
avãonchíei,	(avant),	avancer;
berchíei,		bercer;
dãonchíei,	tantzen, allem.,	danser;
dépichíei,	(de pièce),	dépecer;
égachíei,		agacer;
écochíei,		
embrachíei,	(en bras),	embrasser;
háouchíei,	*altiare,*	hausser;
hérichíei,	(*ericionem*)	hérisser;
mŷchíei,	*minutiare,*	
muchíei, etc.,		musser v. fr.

C, q durs latins sont quelquefois remplacés devant *u* et *i* par *tch* en haguais :

tchu,	*culus,*	cu;
tchúĕ,	*corium,*	cuir;
tchue,	*cupa,*	cuve;
tchúĕrage,		curage;
tchúĕsse,	*coxa,*	cuisse;
tchulbute,	(cul buter),	culbute;
tchulotte,		culotte;
tchúĕre,	*coquere,*	cuire;
tchúĕchon,	*coctionem,*	cuisson;
tchúĕsine,	*coquina,*	cuisine;
tchuleuvre,	*colubra,*	couleuvre;
étchu,	*scutum,*	écu;
caltchuláĕ,	*calculare,*	calculer;
étchuláĕ, atchuláĕ,	(*e, ad culum*),	éculer, acculer;
tchuráĕ,	*curatus,*	écurer;
étchuráĕ,	(*e, curare*),	écurie;
étchurie,	*scuria,*	
étchúĕrfáĕ,		(s'ébrouer);
tratchu,	(*trans culum*),	
tchÿze,	*quindecim,*	quinze;
tchitte,	*quietus*,*	quitte;
tchittíei,	*quietare,*	quitter;
tchi,	*qui,*	qui;

quelquefois devant *a* latin passant à *e* et *ie :*

tchié, tchiasse,	*cacare,*	chier, chiasse;
étchíeile,	*scala,*	échelle;
tcheu,	(*casa*),	chez;
tchiÿn,	*canem,*	chien;
tchfeivre,	*capra,*	chèvre.

La double chuintante *chch* ou *chtch* (щ russe) n'apparaît que très rarement. Elle provient de la combinaison de *d, t, r* avec *ch :*

méchchin ou méchtchin,	médecin;
machcha,	maréchal;
pachchÿ,	par ici.

C, q, g médiaux tombent le plus souvent quand ils sont placés entre deux voyelles :

Carruca, quérue; *cicuta,* chue; *docēre*,* duire; *lucēre*,* lire; *nocēre*,* nuĕre; *sequĕre*,* suĕre; *flagellum,* fllèe; *ligamen,* liăon; *legere,* lúĕre.

D et *t*, en haguais comme en français, tombent généralement quand ils sont entre deux voyelles :

Cauda, coue; *amatus,* aimáĕ, etc.

S persiste généralement au commencement des mots :

Salix, sáous; *setaceum*, sès.

Dans un certain nombre de mots cependant, *s* latine et romane devient *ch*. Voir plus haut, page 307.

S à la fin des mots est toujours dormante et ne sert qu'à indiquer l'allongement de la syllabe.

II

LABIALES.

P et *b* se comportent en haguais comme en français. Ces deux lettres permutent au besoin et se changent en *f* et *v* :

*Capottum** (de *caput*), cabot; *corvinus*, corbin; *habere*, āváĕ; *debere*, deváĕ; *bibebat*, i b'vait, etc.

V latin et *w* germanique persistent en *v* au commencement des mots et ne se changent pas en *g* comme en français :

vespa,	vêpre	et non guêpe;
vadum,	vey	gué;
viscum,	vi	gui;
vicket,	viquet	guichet;
vick	vic (anse);	
warulf,	varou	garou;
west,	vouest	ouest.

V en haguais tombe souvent entre deux voyelles :

Couáĕe (couvée), couerture (couverture), je pouais (je pouvais).

V se supprime aussi en certains cas dans le pronom *vous*, qui prend les formes suivantes : *vous*, *vouĕs*, *vos*, *os*, *ouĕs*.

III

LIQUIDES.

L et *r* persistent comme en français au commencement des mots; mais quand ces lettres se trouvent à la fin, elles sont généralement dormantes.

L est toujours dormante à la fin des mots en *al* ou en *el* :

Hame*l*, coute*l*, troupe*l*, éga*l*, cheva*l*, animal.

L après *a* dans le corps d'un mot se change en *u* comme en français : *altus*, háout, etc.

L est mouillée à peu près dans tous les cas où elle l'est en français :

Palle, mervelle, fille, quenóuëlle, fúëlle.

Mais, en haguais, cette lettre est en outre mouillée sans exception après les labiales *b*, *p*, *f* et après les gutturales *q*, *g* :

Fablle, pllãontáë, enfllãë, cllé, gllêru (lierre).

R finale ne s'entend ordinairement que lorsqu'elle est suivie d'une autre lettre prononcée ou non :

Sóuër*d*, bóuër*g*, déser*t*.

On ne l'entend ni dans les infinitifs ni dans les substantifs en *er* et en *ir* :

L'enfé, le pllaisi, le laisi, dormyn, au lieu de : l'enfer, le plaisir, le loisir, dormir, etc.

On ne l'entend pas davantage dans les finales françaises en *eur*, *our*, *ur*. On prononce :

Le malheû, le jóuë, le mu ou le mun.

On entend cependant *r* finale dans les mots en *ar* :

Car, par, hãongar, etc.

Dans les substantifs et adjectifs en *é*, en *eu*, en *óuë* et en *úë*, on entend l'*r* au pluriel :

L'é, les airs; le malheu, les malheurs; le jóuë, les jóuërs; l'úë, les úërs. (Voir, plus loin, *Substantifs*, p. 315.)

R̩ simple est toujours mouillée entre deux voyelles et ordinairement dans les groupes de deux consonnes quand *r* est la seconde :

Ébaṛe, frêiṛe, naviṛe, chifoṛe, mouteuṛe, dṛapel, Fṛãnchoun, bṛãonque, vṛedo, etc.

On ajoute *r* dans *caṛdṛoun* et on le retranche dans *abṛe* (arbre).

R tombe parfois après *o* et après *e*, qui deviennent longs comme après la chute de *s* :

Cornu, cône; *merula*, mêle; *orbitaria**, ônfeiṛe, etc.

R et *l* permutent quelquefois : *Olleiṛe* pour *oreille*. *L* remplace *r* dans la *Cateline* (foire Sainte-Catherine) et *n* dans *erselin* (arsenic), velyn (*venenum*).

L devient *n* dans *nun* (nul), *chen'la*, *chen'na* (cela), etc.

M et *n* persistent partout où elles persistent en français, en se nasalisant à l'occasion. Quand la voyelle nasalisée est un *i*, elle devient *y*; quand c'est *o*, elle devient *ou*, etc.

Les consonnes finales des mots ne se prononcent en haguais que dans des cas tout à fait exceptionnels. Ainsi l'on prononce :

Sé (sec), pi (pic), Davi (David), su (sud), étri (étrif), vi (vif), jou (joug), troupè (troupel ou troupeau), éga (égal), Jérusalen (Jerusalem), co (coq), amé (amer), â (as), etc.

FLEXION.

Dans le centre du pays, le haguais est d'une grande régularité grammaticale. Il est plus irrégulier aux environs de Cherbourg.

I
SUBSTANTIFS.

Les substantifs sont généralement du même genre en haguais qu'en français. Il y a pourtant quelques exceptions.

Ainsi, hart, image, linot, orge, etc. sont masculins.

Crabe, évangile, membre, panais, etc. sont féminins.

Les diminutifs sont plus usités en haguais qu'en français; mais ils n'affectent pas de forme spéciale. En voici quelques-uns :

cache (petit sentier),	cachette (petite *cache*);
couen (coin),	couegnet;
creux,	creuset (petit creux);
coq,	coquet (petit coq);
fils,	fisset, fillette;
garçoun,	garçounet;
hore (jeune fille),	horette;
ouese*l*,	oueselet;
quemyn (chemin),	quemŷnet, etc.

Les prénoms présentent quelques désinences spéciales :

Prénoms masculins.		Féminins correspondants.
Alexandre,	Sãondryn, Sãondro,	Sãondrŷne;
Antoine,	Touenyn, Toueno,	Touenette;
Barthélemy,	Bertlémíei;	
Benoît,	B'nêt;	
Blaise,	Bllaisíei, Bllaiso;	
Bon,	Bóuĕnyn, Bóuĕno,	Bóuĕne, Bóuĕnyn, Bóuĕnotte;
Claude,	Clláoudre;	
Denys,	Dnŷs;	

Prénoms masculins.		Féminins correspondants.
François,	Fṛãonchino,	Frãonchoun, Frãonchounette, Chounyn, Chounette
Guillaume,	Glliáoumino;	
Hervé,	Hervieu;	
Jacques,	Jaco, Jacotyn,	Jacquelyne;
Jean,	Jeãnyn, Jeãno,	Jeannette, Jeannetounette, Tounette;
Joachim,	Jouachyn;	
Joseph,	Josè,	Josephȳne, Fino;
Louis,	Louisyn, Louiso,	Louisȳne, Louisette, Louisoun.
Michel,	Michíei;	
Nicolas,	Colyn;	
Pierre,	Pierryn, Pierro, Pierrotyn;	
Paul,	Po;	
Stanislas,	Tanyn;	
Tribert,	Tribert.	

Prénoms féminins sans correspondants.

Anne,	Aounyne, Aounette;
Catherine,	Catyn, Cato;
Geneviève,	Veuvette, Veuvyn;
Madeleine,	Madeloun, Madelounette;
Marie,	Maṛote, Maṛotȳne;
Marguerite,	Marguite, Margo, Margoton;

Victoire; Constance; Foi.

Les diminutifs en *o* ont généralement quelque chose de méprisant. Quelques diminutifs féminins ont des terminaisons masculines : Bóuĕnyn, Chounyn, Catyn, Veuvyn, etc.

Signalons aussi quelques noms d'animaux. Le chat mâle est un *matou*, la femelle une *moute*, d'où le prénom féminin *Moutȳne*.

Les bêtes ovines s'appellent des *bercas;* la jeune brebis est une *jerche.*

Le canard mâle est un *malar,* la femelle une *boüeṛe*, d'où le verbe *bouĕrotáĕ.*

L'oie mâle est un *gar,* la femelle une *piṛotte.*

La bergeronnette est un dãonche-maṛe; la mésange, une cope-flleur, une mesãongue; le pinson, un mistradíei; la fauvette babillarde, une gâchette; la fauvette traîne-buisson, une beũnette; le rossignol de muraille, un prêtrot; le troglodyte, une rebette; le moineau, un móuesson; la pie-grièche, une pie cruelle; le hibou, un hubãon (deux *h* aspirées); le geai s'appelle encore *gai* comme au temps de Rabelais.

Voici quelques noms de végétaux qui diffèrent des noms français :

Arbres : Coquêne, érable champêtre; chicamore, sycomore.

Plantes :

Aigrette,	Polemoine;
Aliëne,	Absinthe;
Amouëroque,	Chrysanthème à fleurs blanches;
Bâton Saint-Josè,	Saxifrage;
Bêles,	*Veronica beccabunga;*
Bouërse,	Mâche cultivée, à l'état sauvage;
Bzars,	Moutarde des champs;
Chemisettes à la bóuëne Vierge,	*Convolvulus sepium, Conv. arvensis.*
Cheveux de Saint-Jean,	*Cucusta europæa;*
Chin dêis (Cinq doigts),	Ancolie;
Chue,	Ciguë;
Cllaquets,	Digitale pourprée;
Dame d'onze heures,	Ornithogalle umbellé;
Dent de tchíyn,	Chiendent;
Doque,	Patience, *Rumex patientia;*
Ermillet,	Petit œillet panaché;
Feu sauvage,	*Geranium robertianum;*
Gênotte,	*Bunium bulbocastanum;*
Gllajeu,	*Iris pseudacorus;*
Glléru,	Lierre;
Gradillíei,	Groseillier à grappes;
Grasses *h*erbes,	*Cotyledon Veneris;*
Hãon,	*Cyperus longus;*
Havroun,	Folle avoine;
*H*erbe Saint-Jean,	Armoise;
Jalousie,	Sorte d'œillet;
Jãon,	Ajonc;
Lãongue de beu,	Scolopendre;
Lio*t*,	*Convolvulus arvensis;*
Margriette,	Marguerite rouge ou blanche;
Marjoláyne de paré,	Pariétaire;
Mouëriáouquemyn,	Marrube blanc;
Mouëret,	Myrtille;
Mul'lu,	Aunée dysentérique;
Payn à coucou,	*Oxalis acetosella;*
Payn à tchuleuvre,	Orchis;
Panais sáouvage,	Berce commune;
Pâquette,	Paquerette;
Passe-rose,	Rose trémière;

Pas-d'âne, tussilage. — Pas-de-cat, gazon d'Olympe. — Pas-d'alouette, *lotus corniculatus.* — Pas-de-lion, aconit.

Pave,	*Sparganium simplex, racemosum;*
Pentecóuëte,	Cardamine des prés;
Perche-pierre,	*Crista marina;*

Perche-pouque,	*Scandix pecten Veneris;*
Píeipot,	Renoncule âcre;
Piole, pione,	Pivoine;
Póuĕrion,	Faux narcisse;
Premiole,	Primevère;
Sent-à-ma,	Scrofulaire;
Surelle à crapáouds,	Oseille sauvage;
Tremáȳne,	Trèfle rouge;
Uĕllet,	Œillet.

Les mots, diminutifs et autres, qui en français se terminent en *eau*, ont conservé la forme qu'ils avaient dans le vieux français avec *è* ouvert et *l* muette. Voici les principaux :

agne*l*, *agnellus*,	agneau;	lãombe*l*,	lambeau;
bate*l*,	bateau;	mãonte*l*,	manteau;
be*l*,	beau;	morce*l*,	morceau;
bouesse*l*,	boisseau;	muse*l*,	museau;
botte*l* (de fayn),	botte;	nive*l*,	niveau;
bouĕrre*l*,	bourreau;	nouve*l*,	nouveau;
cãonte*l*,	chanteau;	ouĕse*l*,	oiseau;
cape*l*,	chapeau;	pe*l*,	peau;
carre*l*,	carreau;	pipe*l*,	pipeau;
châte*l*, càte*l*,	château;	póuĕre*l*,	poireau;
cherve*l*,	cerveau;	râte*l*,	râteau;
chise*l*,	ciseau;	renouve*l*,	renouveau;
corde*l*,	cordeau;	ride*l*,	rideau;
coupe*l* (haut),	coupeau;	russe*l*,	ruisseau;
coute*l*,	couteau;	solive*l*,	soliveau;
drape*l* (lange),	drapeau;	sure*l*,	pommier sauvage;
escabe*l*,	escabeau;	teure*l*,	taureau;
gâte*l*,	gâteau;	toune*l*,	tonneau;
fise*l*,	fuseau;	treze*l*,	trezeau;
gllue*l*,	gluau;	troupe*l*,	troupeau;
hame*l*,	hameau;	trousse*l*,	trousseau;
jume*l*,	jumeau;	vaisse*l*,	vaisseau.

Ces mots ont deux pluriels, l'un régulier formé par l'addition de *s* avec *l* muette : des agne*ls*, des coute*ls*, etc. C'est la seule forme employée dans le centre du haguais.

Mais, aux abords de Cherbourg, ces pluriels sont en *iaoux*. Cette forme a même fini par gagner du terrain, et il n'y a plus guère que les vieillards qui emploient la première.

On commence aussi à dire : un *batiaou*, un *coutiaou*, etc.

Les substantifs français terminés en *eil* sont tous en *el* en haguais, avec *è* ouvert ou fermé :

Counsé*l* = conseil; ortè = orteil; revé = réveil; solè = soleil; soumé = sommeil.

Ces mots riment avec les mots en *el* et en *et* dans les dictons populaires :

> I plleu*t* et fait solè,
> Le diablle est à Cart'ret,
> Qui bat sa femme à coups d'coute*l*.

Les mots en *al* avec *l* muette font leur pluriel en *aoux :*

Un ch'va*l*, des ch'vaoux; un ma*l*, des maoux; un trava*l*, des travaoux; égal, égáoux.

Il n'y a dans le haguais qu'un mot en *ail : détail*, emprunté du français. Le nom de la petite ville de Portbail se prononce Póuĕṛba :

> O s'en allit les vendre
> Ou marchíei de Pouĕṛba.

Au singulier, on n'entend *r* finale que dans un très petit nombre de mots en *er*, qui ont aussi cette désinence en breton :

Pâller, poêlier; sassier, marchand de sas; mer, ou mieux mer*c*, but, jalon.

On ne peut pas écrire ces mots avec un *e* final, parce que l'*e*, ici très ouvert, deviendrait demi-fermé et que l'*r* gutturale deviendrait *ṛ* mouillée.

Les mots terminés par *r* non précédée d'un des trois *i* offrent cette particularité — déjà notée du reste — que l'*r*, muette au singulier, se prononce au pluriel :

l'ai, ou é (l'air),	les airs;
un ăvé,	des ăvers;
la mé,	les mers;
le vé, .	les vers;
amé	amers;
un amóuĕ,	des aómuĕrs;
un fóuĕ,	des fóuĕrs;
un tréso,	des trésors;
de la ché,	des chairs;
un écllé,	des écllairs;
un voleū,	des voleurs;
un amateū,	des amateurs;
une sœū,	des sœurs.

L'*r* apparaît de même au pluriel de certains mots qui ne l'ont pas au singulier, même à l'état dormant :

un genóuĕ,	des genóuĕr*s;*
un uĕ (œil),	des uĕrs;
un gllajeu,	des gllajeurs, etc.

D'après leur origine, ces mots devraient avoir une *l* : s'agenouiller, *oculus*, *gladiolus*.

II

ADJECTIFS.

Les adjectifs haguais ne donnent lieu qu'à un petit nombre d'observations.

Les adjectifs et substantifs terminés en *eur* en français forment deux classes en haguais :

1° Les uns sont en *eü* bref :

Un amateü, un seigneü, milleü (meilleur).

Ils ont rarement un féminin; cependant *milleu* fait *milleure*.

2° Les autres sont en *eū* long ou *eux*, et ils ont deux terminaisons.

Au centre de la Hague, ils sont en *eux*, féminin *euse* :

Travailleux, travailleuse; geingneux, geingneuse.

Aux environs de Cherbourg, ils sont en *óuës*, *óuëse* :

Un geingnóuës, une geingnóuëse.

Cette terminaison en *óuës*, *óuëse* s'emploie aussi au centre de la Hague, mais avec un sens péjoratif et méprisant. Aux environs de Cherbourg, cette distinction n'existe plus.

Le haguais n'a pas d'adjectifs en *ice;* mais la désinence bretonne *eresse* est fréquente :

aiguchеux, aiguchеresse;
beugueux, beugueresse;
charmeux, charmeresse;
enjoleux, enjoleresse;
fileux, fileuse et fileresse;
gaspilleux, gaspilleresse;
songeux, songeresse;
tóuërnieux, tóuërniresse;
tracheux, tracheresse.

Les adjectifs en *el* avec *l* dormante font régulièrement leur féminin en *èle* et leur pluriel en *els* et en *iaoux* : be*l*, bèle; be*ls*, biaou*x*.

Vüës fait au féminin *vüëlle* et au pluriel *vüës* comme au singulier masculin.

L'*l* de fo*l*, mo*l* ne s'entend pas plus au pluriel qu'au singulier. On prononce au pluriel fo*s*, mo*s*. Mais *l* reparaît devant une voyelle :

Ch'est un fol épy.

Le haguais met très souvent l'adjectif avant le substantif,

surtout dans les expressions proverbiales et les tournures archaïques :

Múĕs váout cáoude fumáĕe que freid vent.

Il emploie plus souvent que le français les adjectifs — et aussi les infinitifs — comme des substantifs :

L'avoriblle ne deit rieyn ou tardif.

«Celui qui commence tôt n'a rien à emprunter à celui qui commence tard.»

Le r'quemenchíei en est.

«Il est permis de recommencer.»

III

ARTICLE.

L'article défini a, dans le haguais, les formes que nous lui trouvons chez Rabelais au XVI^e siècle.

Le nominatif, l'accusatif, le génitif des deux genres et des deux nombres et le datif féminin singulier sont les mêmes qu'en français, avec cette différence que l'*e* de *les*, *des* est un *ĕ* rapide, qui s'élide souvent quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : l's *h*oumes, d's éfãonts.

Au datif singulier l'article masculin est *ou* et l'article pluriel des deux genres, *ès* :

Múĕs váout āváĕ affaire *ou* bóuĕn Dieu qu'*ès* saynts.

Devant un nom de lieu et quelquefois devant un nom de personne, *ou* devient *on*, toujours comme chez Rabelais :

En passānt par la cache ès Croûtes, i rencountri*t* l'cach'pouque qui s'en allai*t* on moulyn.

Le datif, comme dans la plupart des patois, sert à marquer la possession :

La fille à Nicolas, le hamel ou Du*e*.

On l'emploie souvent aussi dans des cas où le français emploie *par* :

I n'fáout pas s'laissíei móuĕjíei *à* une bête morte.

Corneille employait aussi *à* dans ce sens :

Et se laissant ravir *à* l'amour maternelle, etc.

On supprime généralement dans les actes la préposition *de* devant les noms propres :

Pierre fils Jean.

IMPRIMERIE NATIONALE.

IV

PRONOMS.

Les pronons haguais offrent quelques particularités curieuses.

I

PRONOMS PERSONNELS.

Comme dans la plupart des patois de France, le pronom sujet de la première personne est *je*, au pluriel comme au singulier :

J'aime, j'aimouns.

Les grammairiens du XVI^e^ siècle constatent que cet emploi de *je* comme sujet pluriel de la première personne était ordinaire de leur temps dans la conversation; ils s'accordent, il est vrai, à le réprouver. Voici les paroles de Palsgrave[1] :

But were as in comune speche they use to saye : *je allons bien, je ferons bien, jauons fait ung grand exploit,* and suche lyke, joyning the first person plurell of the verb in to *je*, whiche is the first person singuler, suche kynde of spekyng is used of none auctour approved.

L'emploi de *je* comme sujet pluriel n'a pas été introduit dans la langue au XVI^e^ siècle, comme le soutiennent quelques auteurs. On trouve *je* au lieu de *nous* dans nombre d'anciennes chartes de la Hague et des îles anglo-normandes séparées de la France depuis le XI^e^ siècle. Au XVI^e^ siècle, c'était un archaïsme et non un néologisme.

Nous ne s'emploie qu'aux cas régimes et devant le verbe :

I*l* *nous* a dit qu'i*l* *nous* ensign'ra comment j'devouns *nous* y prendre.

Après le verbe, on dit *nóuës*, avec l'enclitique *ë*, à tous les cas :

J'síeimes riches, *nóuës*, chante le coq.
Aidíeiz-*nouës*, plaignieiz-*nóuës*.

Au singulier, on dit *me* ou *m'* avant le verbe et *mé* après :

I*l* m'aime, cha m'suffit.
R'garde-mé. Dis-mé. Je l'sais bieyn, mé.

Le pronom *tu* devient également *te*, *t'* avant le verbe et *té* après :

Que le bóuën Dieu *t'*aide et *te* condise!
Aide-*té*, condis-té bieyn et le bóuën Dieu *t'*aid'ra.
Tu l'sais bieyn, *té*, qu' ch'est à *té* qu' j'en ai.

[1] *Lesclarcissement de la langue francoyse*, p. 331.

Le pluriel prend des formes plus variées :
Comme sujet, avant le verbe, c'est *vos* avec *s* dormante :

Vos faites bieyn, vos avâëz raison.

Aux cas régimes, avant le verbe, c'est *vous*, comme en français :

Je vous aime et vous le dis.

Après le verbe, la forme ordinaire est *vóuës* :

Et vóuës, qu'est qu'no dira d'vóuës?

Mais les deux formes *vos* et *vóuës* perdent souvent le *v* et deviennent *os* et *óuës*.

Vos le perd après *que* :

Qu'est qu'os faites là? Où qu'os en êtes?

Óuës, après le verbe dont *vóuës* est le sujet ou le régime. Dans ce cas, la terminaison du verbe disparaît :

Sav' *óuës*, savi' *óuës* chen'la?
Aim' *óuës* muës qu'no n'en dise rieyn?
Sáouv' *óuës!* no va vous happáë.

Ainsi le pronom pluriel de la seconde personne peut prendre cinq formes, selon les cas :

Sujets : vos, os, óuës.
Régime : vous, vóuës, óuës.

Le pronom de la troisième personne présente encore plus d'accidents :

Formes indéclinables. — Li, *m.*; líei, *f.*; eux, deux genres :

Il est venun, *li*, mais, *líei*, o n'est pas venüe.
Ch'est de *li* que je prêche, de *líei* et d'*eux*, je ne dis rieyn.

Sujets. — Avant le verbe singulier *il*, *ol*; pluriel *il* (sans *s*) :

Il dit, il a dit; *ol* dit, ol a dit; il ont dit; *il* disent.

Après le verbe, *i*, *a*, *i* :

Vieint-i? vieint-a? vieinnent-i?

Régimes. — Au datif singulier, *li* pour les deux genres :

Je *li* ai dit, à li; je *li* ai dit, à líei.

Au datif pluriel, *lus* pour les deux genres, avec *s* dormante :

Je lus dis, je lus ai dit à tóuës deux.

A l'accusatif singulier, avant le verbe, *le*, *la;*
Après le verbe, *lé*, *lá :*

Je le regarde; regarde-lé.

Au pluriel, avant le verbe, *lés*, *l's* pour les deux genres; après le verbe, *lés :*

J' l's ai r'gardâées; r'gardâéz-lés.

Quelquefois *lés* devient *és*, surtout lorsqu'il y a une *l* dans le voisinage :

Quãond no graisse les soulíeis ès gens, i*l* disent que no lus *és* brûle.

L'*s* du datif pluriel sonne toujours sur la voyelle suivante; mais le nominatif pluriel *il* est toujours sans *s*.

Faut-il voir dans ces caprices apparents de notre pronom les mots latins :

Ille, *olla* (archaïsme);
Illi, *illæ*, nom. plur. sans *s;*
Illis, *illos*, *illas*, dat. et accus. avec *s?*

Faut-il voir dans l'accusatif *és* la chute de *l* ou le latin *eos*, *eas?* Je laisse à de plus savants à décider.

Le pronom réfléchi de la troisième personne est *se*, *s'* avant le verbe et *sé* après :

Il se dit lus amỹ, j'lu*s* conseille de n'pas s'y fier.
Chacun póuĕr sé, l'bóuĕn Dieu póuĕr tóuĕs.

Le pronom *en* perd quelquefois son *e* initial :

Je n'en ai pas menti,

devient facilement :

Je n'n ai pas menti.

Cette double *nn* apparaît aussi par imitation (?) ou par assimilation (?) dans les phrases affirmatives :

Tu n'n as menti. — Vo n'n'avâéz menti. — I n'n ont menti.

Cette tendance du haguais à doubler l'*n* se retrouve dans *chen'na* = *cela*, etc. C'est *l* que le peuple de Paris aime à doubler dans des cas analogues :

Je l'lai vu. Je l'lai dit.

Le pronom *y* (prononcez *i*) s'emploie quelquefois d'une manière particulière :

Appelle-lés voleũs, d'peũ qu'i*l* n't'y appellent.

Quand il y a plusieurs pronoms personnels de suite à l'impératif, c'est le dernier qui porte l'accent aigu, quel qu'il soit d'ailleurs :

Doune-le-mé. Doune-me-lé.
Doune-lës mé. Doune-me-lés.

On peut résumer les modifications de pronoms personnels de la manière suivante :

INDÉCLINABLES.

	Singulier.	Pluriel.
1re personne....	mé, mëi;	nóuës;
2e personne....	té, tëi;	vóuës;
3e personne....	li, líei;	eux;
Pronom réfléchi.	sé, sëi.	

DÉCLINABLES.

		1re personne.		2e personne.	
		Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
Nominatif		je,	je;	tu,	*vos, os;*
Datif et accusatif	devant le verbe.	me,	nous;	te,	vous;
	après le verbe..	mé, mëi,	nóuës;	té, tëi,	vóuës, óuës.

		3e personne.		
		Singulier.		Pluriel.
Nominatif..	avant le verbe. *m.*	*il,*	*f. ol;*	*m.-f.* *il;*
	après le verbe...	i,	a;	i;
Datif		li,	li;	lu*s;*
Accusatif...	avant le verbe...	le,	la;	lës, ës;
	après le verbe...	lé,	lá;	lés, és.

II

AUTRES PRONOMS.

Le pronom conjonctif *qui* fait au nominatif *qui* ou *tchi*, au génitif *dont*, au datif *à tchi*, *où*, à l'accusatif *que* et, quand on interroge, *tchi?*

Le français *quoi?* se dit *qué?* suivant l'analogie avec : moi, toi, soi = mé, té, sé :

Qu'est qui est quèe? — Ch'est l'ais qui est quèe.
«Qu'est-ce qui est tombé? — C'est l'ais qui est tombé.»

L'*i* de *qui*, *tchi* ne s'efface pas devant une voyelle comme dans d'autres patois; il forme diphtongue avec la voyelle suivante : *kia*, *kié*, en une seule syllabe.

III

Le pronom français *on* se dit en haguais *no*, *nou*, *non* et *nos*, *nouz* devant une voyelle :

Quand *nos* a ben d'chu cidre-là, *no* s'entrer'garde et pîeis *no* tremblle.

Une discussion s'est élevée sur l'origine de ce mot[1]. M. Havet et, après lui, M. Joret voient ici une modification du pronom de la première personne *nos*. Il me semble que les deux savants linguistes se sont laissé abuser par une fausse analogie.

Au point de vue phonétique, la supposition ne soulève aucune objection. Toutes les formes de *no* peuvent provenir de *nos*.

Il en est autrement au point de vue grammatical. Sous quelque forme qu'il se présente, *no*, de même que l'allemand *man* et l'anglais *one*, ne s'emploie jamais que comme sujet d'un verbe à la troisième personne du singulier. Or le patois de la Hague est extrêmement scrupuleux sur la syntaxe. Si *no* provenait de *nos*, on retrouverait dans la langue quelque forme, quelque locution rappelant la première personne du pluriel; il n'en existe pas l'ombre.

No, à notre avis, est tout simplement *l'on* (l'hom), qui a remplacé *l* initiale par *n* et qui a perdu l'*n* finale.

La substitution de *n* à *l* n'est pas rare en haguais. Nous en avons vu et nous en verrons des exemples. La preuve que c'est bien d'une substitution de ce genre qu'il s'agit, c'est qu'il n'est pas rare de rencontrer des personnes, des vieillards surtout, qui disent :

L'en n'en sait rieyn

au lieu de

No n'en sait rieyn.

Nous n'avons pas même à faire de conjectures. Nous pouvons prendre la nature sur le fait, comme on dit. Dans sa *Littérature orale de la Haute Bretagne* (p. 304), M. Sebillot fait figurer une énigme où nous trouvons jusqu'à quatre fois *non*, écrit *n'on*, au lieu de *on* :

Quand je suis petit je suis vert,
N'on m'arrache, n'on me lie,
N'on me délie, n'on m'casse les os,
N'on me met dans l'eau, etc.

M. Gaston Paris (*Romania*, XII, p. 344) constate qu'on dit

[1] Voir sur cette discussion *Romania*, t. VII, p. 109; t. VIII, p. 102; t. X, p. 402; t. XII, p. 342 et 589; *Mémoires de la Société de linguistique*, t. III, p. 241; t. V, p. 149.

également *non* pour *on* dans le Bas Maine. Il cite, en outre, divers textes où, au lieu de *l'en*, souvent employé dans notre ancienne langue, et qui figure à chaque instant dans le poème sur Thomas de Biville, — on emploie *nen*, qui, dit-il, ne saurait être séparé de *non*, pas plus que *l'en* de *l'on*, et *en* de *on*. M. G. Paris cite entre autres les vers suivants, empruntés à la *Comédie des chansons* (*Anc. Th. fr.*, t. IX) :

N'allez plus sans farrement
Car nen vous espie....

Belle, ne vous marissez point
Quand nen vous fait la revesance.

L'analogie que M. Havet a cru voir entre ce mot et une locution italienne n'a évidemment pas lieu d'être invoquée ici.

IV

PRONOMS ET DÉTERMINATIFS DÉMONSTRATIFS.

Les déterminatifs démonstratifs sont, au singulier masculin : *chu* devant une consonne, *cht* devant une voyelle, au singulier féminin *chte*, au pluriel des deux genres *ches*. L'*e* de *ches* peut disparaître devant un mot commençant par une voyelle :

Chu cllos, cht houme, chte femme.
Ches cllos, ches houmes ou ch's houmes, ches femmes.

Le français joint aux démonstratifs les adverbes de lieu *ci*, *là* pour indiquer le rapprochement ou l'éloignement. Le haguais, en fait d'éloignement, distingue par des mots différents le lieu où se trouve la personne à qui l'on parle et le lieu où ne se trouvent ni l'un ni l'autre des interlocuteurs.

Ces adverbes sont :

Chyn, *hic*, ci;
Lo, *istic*, là où vous êtes;
Là, *illic*, là où nous ne sommes ni l'un ni l'autre.

Ces mots peuvent recevoir un *i* initial comme *ci*, *ici* en français, et l'on a pour les trois adverbes :

Chyn, ichyn; lo, ilo; la, ila.

Ces adverbes s'ajoutent à la fin des substantifs :

Chu gardin chyn *ou* ichyn;
Cht houme lo *ou* ilo;
Chte femme là *ou* ila.

Ils s'ajoutent aussi aux démonstratifs adjectifs pour en faire des pronoms, excepté à *chu* :

Chtichyn, chtilo, chtila;
Chtechyn, chtelo, chtela.

Au pluriel, ces pronoms n'ont pas de forme pour le féminin. On dit au masculin :

Cheux-chyn, cheux-lo, cheux-la.

Le haguais, — avons-nous dit à propos de *l'on* = *no*, — a une tendance à changer *l* en *n*. Cette tendance remonte loin. Dans le poème sur Thomas Hélie, nous trouvons à chaque instant *cen* et, avec la chuintante, *chen*, remplaçant *cel* :

Cen. *Cen* que j'en seit et cy escri (v. 36);
Pour y prendre *cen* qu'il falet (v. 198);
De *cen* qu'il fit tel astinence (v. 238);
Au devant de *cen* qu'il fust prestre (v. 336);
Segon *cen* qu'il en avenet (v. 592).
Chen. *Chen* qu'il convint à bonne chiere (v. 435);
Tout *chen* dont mestier nous avont (v. 843);
Devant *chen* qu'il issist de vie (v. 873);
Pour *chen* de leu ne se chela (v. 984).
(*Leu*, à elle, en haguais moderne, *liei*.)

On trouve aussi *cen-cy* :

Cen-cy fut un leal mariage (v. 69).

L'*n* se prononçait probablement dans *cen*, *chen*. En y ajoutant les adverbes de lieu, on a eu :

Cen-cy, cen'lo, cen'la, peu usités, et chen'chyn, chen'lo, chen'la,

ou en changeant la seconde *l* en *n*, par assimilation :

Chen'no, chen'na,

formes usuelles aujourd'hui pour les cas où le français emploie *ceci*, *cela*.

V

Le haguais se sert d'un pronom sur lequel M. Havet et M. Joret ont appelé plusieurs fois l'attention [1].

[1] Voir sur cette question *Romania*, VI, p. 134; *Mémoires de la Société de linguistique*, III, p. 241; *Mémoires de la Société d'archéologie d'Avranches*, VI.

Le français dit :

Ceux qui le voudront viendront le chercher.
Voilà ses hardes et *celles* de son frère.

A Cherbourg, les gens des basses classes, qui parlent un français teinté de haguais, ajoutent dans ce cas l'article au démonstratif, comme le français l'ajoute au possessif dans : *le* mien, *le* tien, etc., et disent :

Les ceux qui l'voudront viendront le qu'ri.
V'là tes hardes et *les celles* de ton frère.

A Jersey, en pareil cas, on dit : *les cheins*, *les cheines* :

Adresse *ès cheins* de la vingtaine du Mont au Prêtre, etc.

(Pièce citée par M. Théodore Le Cerf dans son ouvrage sur les îles anglo-normandes[1].)

A la Hague, ce n'est pas la forme chuintante qu'on emploie, mais la forme palatale.

Mais faut-il écrire : les *ciens*, les *ciennes*, ou les *siens*, les *siennes?*

M. Havet et M. Joret sont pour la dernière orthographe; ils voient ici une idée de possession. Je ne saurais être de leur avis.

Dans la première des phrases citées, il n'y a pas trace d'idée de possession : c'est le latin *ille qui*, *illi qui*.

Dans les phrases du genre du second exemple, le latin répétait le substantif ou le sous-entendait. Cependant le démonstratif pouvait aussi apparaître[2].

Les hardes sont *celles-là* qui appartiennent à ton frère. Pour faire intervenir l'idée que ce sont les hardes que ton frère considère comme «les siennes», il faut donner à la syntaxe haguaise, qui est partout d'une sévère correction grammaticale, une entorse dont il serait impossible de fournir un autre exemple.

S'il en était ainsi d'ailleurs, avec un possessif pluriel, il faudrait dire : les leurs :

Voilà tes hardes et *les leurs* de tes frères.

Personne à la Hague n'a jamais parlé ainsi.

Il est évident qu'il faut voir ici la même substitution de *n* à *l*, qui a donné *no* au lieu de *l'on*, — qui, dans *Thomas Hélie*, nous montre *cen* et *chen* au lieu de *cel* français d'alors, — qui a donné *chenla* et *chen'na* au patois moderne au lieu de *cela*, — que les formes *cheins* à Jersey, *ciens* et *ciennes* à la Hague ne sont que des

[1] Théodore Le Cerf, *L'archipel des îles normandes*, in-8°. Paris, Plon, 1863.

[2] «Quum omnis arrogantia odiosa est, tum *illa* ingenii atque eloquentiæ molestissima.» Cic., *In Cæc.*, cité par Dutrey.

transformations de *celui*, *celle*, *ecce ille*, *ecce illa*, devant lesquelles on a préposé l'article, comme on le prépose à Cherbourg devant *ceux*, *celles* et en français devant *mien*, *mienne*, — et que, par conséquent, il faut écrire les phrases citées dans *Romania :*

L'cien qui l'a dit en a menti *ou* n'n'a menti.
La cienne qui l've*t* a de buons üërs.
Les ciens qui l'voudront vieyndront le qu'ri.

Et de même :

V'la tes hardes et les ciennes de ten frère.

On pourrait objecter cependant que les formes jersiaises : *les cheins*, *les cheines* devraient avoir pour correspondants haguais *ceins*, *ceines* et non *ciens*, etc.

On peut répondre 1° que *ecce illos*, *ecce illas*, qui a donné dans d'autres dialectes *ciaux*, *chiaux*, *cieles* avec *i*, a très bien pu donner *ciens*, *ciennes* après le changement de *ll* en *nn;* 2° que l'*i* de *cheins* a bien pu être transposé : *ei* = *ie* (dans ce cas); 3° enfin qu'il est assez fréquent dans le haguais de voir un *i* se glissant devant une voyelle pour lui donner un son mouillé et qu'on dit également *un* et *iun*, *ord* et *iord*, etc.

M. Métivier regarde aussi la transcription avec *s* comme fautive et veut qu'on écrive *le cien*[1].

VI

Les pronoms possessifs : *le mieyn*, *le tieyn*, *le sieyn*, etc., ne donnent lieu à aucune observation. Il n'en est pas tout à fait ainsi des déterminatifs possessifs.

Meum, *tuum*, *suum* ont donné, pour la forme masculine, *men*, *ten*, *sen.* Le féminin et le pluriel sont comme en français :

Men père et ma mère, mes frères et mes sœurs.

On dit aussi au féminin *mèmère* et *moumère :*

Mé j'süësais moumère
Atou ma chiqu'nère.
(Vieille chanson.)

Devant une voyelle ou une *h* muette, la voyelle centrale disparaît et le déterminatif n'a, aux deux genres, qu'une forme pour le singulier et une autre pour le pluriel :

M'n amy̆, m'n amy̆e; m's éfăonts, m's affaires.
T'n amy̆, s's éfăonts, s's affaires, etc.

[1] Ouvrage cité p. 130 et 446, articles *Le Cien* et *Sien.*

Dans ces derniers exemples, la première *s* a le son fort, la seconde a le son faible $=$ *s'z*.

Au pluriel, on dit : 1re personne, not', nous; 2e personne, vot', vous; 3e personne, lu*s*, lus :

Tout l'mounde s'était rassembllăĕ : not' pere, not' mère, nous frères, nous sœurs, vous cousyns et cousÿnes, lu*s* parents et lus amyns, à tóuĕs les degráĕs.

Signalons parmi les pronoms indéfinis *qui qu'sait*, *áout' sait*, quelque chose, autre chose, qui sont d'un emploi continuel.

V

VERBES.

I

La plus notable différence entre les verbes haguais et les verbes français se trouve à l'infinitif.

Le haguais n'a pas un seul verbe en *oir*, cette diphtongue lui étant antipathique. Recevoir se dit *r'chevăĕ;* choir, *quèe;* valoir, *vali;* s'asseoir, *s'assîeire;* pleuvoir, *plleurre*, etc.

Il a des verbes en *i*, c'est-à-dire en *ir*, dans lesquels l'*r* ne se prononce jamais : *ouvri*, ouvrir; *souli*, souloir; *vouli*, vouloir, etc.

Quand cette terminaison est précédée d'un *n*, *i* devient grave et se nasalise : *tenir*, *finir* se prononcent *tenyn*, *finyn*, etc.

Le haguais termine en *re* tous les verbes qui ont cette terminaison en français, plus certains verbes qui rentrent en français dans les conjugaisons précédentes : *s'assîeire*, par exemple, et quelques autres verbes, qui, étant de la quatrième conjugaison dans l'ancienne langue, ont passé à la première dans les temps modernes : *tîeitre*, tisser; *tóuĕtre*, tousser; *grondre*, gronder, etc.

Mais les verbes qui appartiennent à la première conjugaison française ou latine prennent ici quatre formes différentes :

a. Ceux dans lesquels la terminaison à l'infinitif est précédée de consonnes autres que les gutturales, les chuintantes et les mouillées, — c'est-à-dire des lettres *b*, *d*, *f*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, *v*, — sont terminés en *áĕ*, comme si la consonne *r* de l'infinitif latin était tombée en laissant l'accent sur l'*á :*

Cóuĕrbáĕ, étouffáĕ, soufflláĕ, aimáĕ, etc. (Voir p. 293.)

L placée après les labiales et les chuintantes, bien que toujours mouillée, est considérée ici comme *l* moyenne, et l'on dit *soufflláĕ* comme on dit *voláĕ*.

La présence d'un *i* avant *d*, *f*, *ss* ou *s* fait rentrer ces verbes

dans la classe suivante. Quelques-uns ont une double terminaison : l'une en *áě* et l'autre en *íei*. (Voir p. 294.)

b. Les verbes dans lesquels la terminaison infinitive est précédée de l'une des consonnes gutturales, chuintantes ou mouillées — *q*, *gu*, *ch*, *g* doux, *ll*, *gn*, *ay* — sont terminés en *íei* quand ils correspondent à un verbe latin en *are*, en français *er* :

Attaquíei, béguíei, prêchíei, mouějíei, touillíei, gangníei, péíei, esséíei (payer, essayer). (Voir p. 294.)

c. Les verbes dans lesquels la terminaison est précédée en latin de *i* aigu suivi d'une consonne tombante, les verbes qui, en français, sont en *uyer, oyer, ayer* (excepté essayer, payer) sont terminés en *ié* en haguais :

Abrié, crié, lié, marié, côtié (côtoyer), nettié (nettoyer), appié (appuyer), ēnié (ennuyer), balié (balayer), etc. (Voir p. 294.)

d. Enfin les verbes dans lesquels la terminaison *are* en latin, *er* en français, est précédée d'un *e* : *creare*, *créer* et quelques autres verbes terminés en *oir* en français, ont l'infinitif haguais en *èe* :

Agrèe (agréer), crèe (créer), recrèe (récréer), supplèe (suppléer), quèe (choir), vèe (voir), póuěrvèe (pourvoir), prévèe (prévoir), súěrsèe (surseoir), peu usité.

Ainsi il y a, pour les infinitifs haguais, six terminaisons :

1° áě : aimáě, āváě, r'chevｘáě, etc.;
2° íei : prêchíei, mouěllíei, etc.;
3° ié : nié (noyer), balié (balayer), etc.;
4° èe : quèe (choir), agrèe (agréer), etc.;
5° i ou yn : nerchi (noircir), finyn (finir), etc.;
6° re : faire, rendre, tóuětre, etc.

II

VERBES AUXILIAIRES.

Les auxiliaires *être* et *āváe* s'emploient en haguais tout à fait comme en français.

Ils se conjuguent comme il suit :

INFINITIF.

Être. Aváě.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'sieis.	J'ai.
Tu es.	Tu as.
Il est.	Il a.
J'sieimes, j'soumes.	J'avons.
Vos êtes.	Vos aváez.
Il sount.	Il ount.

IMPARFAIT.

J'étais.	J'avais.
Tu étais.	Tu avais.
Il était.	Il avait.
J'étiouns, j'étioumes[1].	J'aviouns, j'avioumes[1].
Vos étieiz.	Vos avíeiz.
Il étaient.	Il avaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je feus[2].	J'eus[2].
Tu feus.	Tu eus.
Il feut.	Il eut.
Je feûmes.	J'eûmes.
Vos feûtes.	Vos eûtes.
Il feurent.	Il eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai étáě.	J'ai-z-eu[2].
Tu as étáě.	Tu as eu.
Il a étáě.	Il a-z-eu.
J'avoun*s* étáě.	J'avouns eu.
Vos aváez étáě.	Vos aváez eu.
Il oun*t* étáě.	Il ount-z-eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR (peu usité).

J'eu*s* étáě, etc.	J'eus eu, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avai*s* étáě, etc.	J'avais eu, etc.

FUTUR.

Je s'rai.	J'airai.
Tu s'ras.	Tu airas.
Il s'ra.	Il aira.
Je s'rouns.	J'airouns.
Vos s'ráez.	Vos airáez.
Il s'rount.	Il airount.

[1] Ces formes ne s'emploient qu'aux environs de Cherbourg.
[2] *Eu* se prononce ici comme dans *feu*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'airai étâë, etc.	J'airai-z-eu, etc.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je s'rais, etc.	J'airais, etc.

PASSÉ.

J'airais étâë.	J'airais eu.

IMPÉRATIF.

Seis.	Aie.
Séiouns.	Aiiouns.
Seíeiz.	Aiíeiz.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je sée.	Que j'aie.
Que tu sées.	Que tu aies.
Qu'i*l* set.	Qu'il ait.
Que j'séiouns.	Que j'aiiouns.
Qu'o seíeiz.	Qu'os aiíeiz.
Qu'i*l* seient.	Qu'il aient.

IMPARFAIT.

Que je feusse, que je feüs.	Que j'eusse, que j'eüs.
Que tu feusses.	Que tu eusses.
Qu'i*l* feût.	Qu'il eût.
Que j'feussiouns.	Que j'eussiouns.
Qu'o*s* feussieiz.	Qu'os eussíeiz.
Qu'i*l* feussent.	Qu'il eussent.

PASSÉ.

Que j'aie étâë.	Que j'aie-z-eu.
Que tu aie*s* étâë.	Que tu aies eu.
Qu'il ai*t* étâë.	Qu'il ait-z-eu.
Que j'aiioun*s* étâë.	Que j'aiiouns eu.
Qu'os aiíeiz étâë.	Qu'os aiíeiz eu.
Qu'il aien*t* étâë.	Qu'il aient-z-eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse étâë, etc.	Que j'eusse eu, etc.

III

PREMIÈRE CONJUGAISON FRANÇAISE.

Quatre terminaisons à l'infinitif.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.	Je prêche (parle).	Je nie (noie).	J'agrèe.
Tu aimes.	Tu prêches.	Tu nies.	Tu agrèes.
Il aime.	*Il* prêche.	*Il* nie.	Il agrèe.
J'aimouns.	J'prêchouns.	Je niouns.	J'agrèiouns.
Vos aimáez.	Vos prêchíeiz.	Vos níeiz.	Vos agréieiz.
Il aiment.	*Il* prêchent.	*Il* nient.	Il agrèent.

Il n'y a de différence qu'à la seconde personne du pluriel, qui, dans le second, le troisième et le quatrième modèles, subit l'influence de l'*i*.

IMPARFAIT.

J'aimais, etc. Je prêchais, etc. Je niais, etc. J'agréais, etc.

PASSÉ DÉFINI, uniformément en *i*.

(Sous l'influence de l'*i* latin.)

J'aimis.	Je prêchis.	Je niis.	J'agréis.
Tu aimis.	Tu prêchis.	Tu niis	Tu agréis.
Il aimit.	*Il* prêchit.	*Il* niit.	Il agréit.
J'aimĭmes.	J'prêchĭmes.	J'niĭmes.	J'agréĭmes.
Vos aimĭtes.	Vos prêchĭtes.	Vos niĭtes.	Vos agréĭtes.
Il aimirent.	*Il* prêchirent.	*Il* niirent.	Il agréirent.

Le reste de la conjugaison n'offre rien de particulier.

IV

Les verbes en *ĕre* latin ont dû donner généralement à l'origine des verbes en *re : bibere*, béire; *credere*, créire; *pluere*, plleurre; *sequere**, suĕre, etc. Quelques-uns de ces verbes se sont conservés; les autres se sont transformés en verbes en *áĕ :* beváĕ, plleuváĕ, âváĕ, deváĕ, etc.

Ces verbes en *áĕ*, qui ne proviennent pas de verbes en *are*, ne se conjuguent pas sur les modèles précédents.

Deváĕ, qui à l'origine a dû être *déire* (?), se conjugue absolument comme *béire*.

CONJUGAISON DES VERBES IRRÉGULIERS EN *ÁĔ*.

INFINITIF.

R'chevaĕ.	Saváĕ.	Deváĕ.	Beváĕ, béire.
Recevoir	Savoir	Devoir	Boire

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je r'chès.	Je sais.	Je deis.	Je beis.
Tu r'chès.	Tu sais.	Tu deis.	Tu beis.
Il r'chet.	*Il* sait.	*Il* deit.	*Il* beit.
Je r'chevouns.	J'savouns.	J'devouns.	J'beuvouns.
Vos r'chevâez.	Vos savâez.	Vos devâez.	Vos b'vâez.
Il r'chèvent.	*Il* savent.	*Il* dèvent.	*Il* bèvent.

IMPARFAIT.

Je r'chevais.	J'savais.	J'devais.	J'bevais.
Tu r'chevais.	Tu savais.	Tu d'vais.	Tu b'vais.
Il r'chevait.	*Il* savait.	*Il* d'vait.	*Il* b'vait.
Je r'chevionns.	J'savionns.	J'devionns.	J'bevionns.
Vos r'chevíeiz.	Vos savíeiz.	Vos devíeiz.	Vos bevíeiz.
Il r'chevaient.	*Il* savaient.	*Il* d'vaient.	*Il* b'vaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je r'cheus.	Je seus.	Je deus.	Je beus.
Tu r'cheus.	Tu seus, etc.	Tu deus, etc.	Tu beus, etc.
Il r'cheut.			
Je r'cheûmes.			
Vos r'cheûtes.			
Il r'cheurent.			

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai r'cheu, etc.	J'ai seu, etc.	J'ai deu, etc.	J'ai beu, etc.

Les temps composés n'offrent rien de particulier.

FUTUR.

Je r'chevrai, etc.	Je sérai.	J'devrai.	J'bérai.
	Tu séras, etc.	Tu devras, etc.	Tu béras, etc.

IMPÉRATIF.

R'chès.	Sache.	Deis.	Beis.
R'chevouns.	Sachouns.	Devouns.	Bevouns.
R'chevâez.	Sachíeiz.	Devâez.	Bevâez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je r'chève, etc.	Que je sache, etc.	Que je deive, etc.	Que je beive, etc.
		Que j'devionns.	Que j'bevionns.
		Qu'os devíeiz.	Qu'os bevíeiz.
		Qu'i deivent.	Qu'i beivent.

IMPARFAIT.

Que je r'cheusse *ou* recheūs, etc.	Que je seusse *ou* seūs, etc.	Que je deusse *ou* deūs, etc.	Que je beusse *ou* beūs, etc.

V

VERBES *S'ASSIEIRE* (S'ASSEOIR), *LÚËRE* (LIRE), *POUVI* (POUVOIR), *VOULI* (VOULOIR).

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je m'assíeis.	Je lúës.	J'pueux.	Je veux.
Tu t'assíeis.	Tu lúës.	Tu pueux.	Tu veux.
Il s'assíeid.	*Il* lúët.	*Il* pueut.	*Il* veut, *i* veurt.
J'nous assíeisouns.	J'lúësouns.	J'pououns.	J'voulouns.
Vos vous assíeisíeiz *et* assíeisáez.	Vos lúësieiz *et* luësáez.	Vos pouáez.	Vos vouláez.
Il s'assíeisent.	*Il* luësent.	*Il* peuvent.	*Il* veulent.

IMPARFAIT.

Je m'assíeisais.	Je luësais, etc.	Je pouais[1].	J'voulais, etc.
Tu t'assíeisais.		Tu pouais.	
Il s'assíeisait.		*Il* pouait.	
J'nous assíeisiouns.		J'pouviouns.	
Vos vous assíeisieiz.		Vos pouvieiz.	
Il s'assíeisaient.		*Il* pouaient.	

PASSÉ DÉFINI.

J'm'assíeisis[2].	Je lúësis.	Je peus.	J'voulis.
Tu t'assíeisis, etc.	Tu lúësis, etc.	Tu peus, etc.	Tu voulis, etc.

Tous les temps composés se conjuguent régulièrement.

FUTUR.

Je m'assíeirai, etc.	Je lúërai, etc.	Je pouërai, etc.	Je voudrai, etc.

IMPÉRATIF.

Assíeis-té.	Lúës.
Assíeisouns-nóuës.	Luësouns.
Assíeiz' óuës.	Lúësieiz *ou* lúësáez.

[1] On dit aussi avec *v* : je pouvais, tu pouvais, etc.
[2] On dit aussi : je m'assis, etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je m'assíeise, etc.	Que je lúëse, etc.	Que je píeisse, etc.	Que je veule, etc.

IMPARFAIT.

Que je m'assíeisisse.	Que je lúësisse.	Que j'peusse.	Que j'voulisse.

Les verbes núëre (*nocère**), súëre (*sequère**), tchúëre (*coquère*) se conjuguent comme *lúëre :* j'núësais, j'núësis, j'ai núësu, je núërai, etc. Duire (*docère**) fait : duire, duisant, duit, je duis. Point de passé défini.

Les verbes tirés de *ducere :* condire, accondire, recondire, se conjuguent ainsi : condisant, condit, je condis, je condisis.

Mais *produire, séduire*, et de même *construire, détruire, instruire*, se conjuguent comme les verbes français, dont ils proviennent.

Lire (*lucère**) se conjugue ainsi : lisant, li, je lis. Pas de passé défini.

Les verbes qui sont en français de la seconde conjugaison se conjuguent en haguais comme en français.

Le verbe *venyn* (venir) se conjugue ainsi au passé indéfini :

Je síeis venun *ou* venũe.
Tu es venun *ou* venũe.
Il est venun, ol est venũe.
J'síeimes venuns *ou* venũes.
Vos êtes venuns *ou* venũes.
Il sont venuns *ou* venũes.

Bouillir se conjugue comme il suit au présent de l'indicatif et à l'impératif :

Je bouès.	Bouès.
Tu bouès.	Bóuëllons.
Il bouet.	Bóuëllieiz.
J'bóuëllouns.	
Vos bóuëllieiz.	
Il bóuëllent.	

VI

VERBES *ALAE* ET *MOUEJIEI*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je vais.	Je móuëjus.
Tu vas.	Tu móuëjus.
Il va.	*Il* móuëjut.
J'alouns.	Je móuëjouns.
Vos aléez.	Vos mouëjieiz.
Il vount.	*Il* móuëjuent.

IMPARFAIT.

J'alais, etc.	J'móuĕjais.

PASSÉ DÉFINI.

J'alis, etc.	J'móuĕjis.

FUTUR.

J'irai.	Je mouĕjrai.
Tu iras.	Tu mouĕjras.
Il ira.	*Il* mouĕjra.
J'irouns.	Je mouĕjrouns.
Vos iráez.	Vos mouĕjráez.
Il irount.	*Il* mouĕjrount.

IMPÉRATIF.

Va.	Va t'en.	Mouĕjus.
Alouns.	Alouns-nóuĕs en.	Mouĕjouns.
Aláez.	Al'óuĕs en.	Mouĕjieiz.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'ale.	Que je móuĕjue.
Que tu ales.	Que tu mouĕjues.
Qu'il ale.	Qu'*il* móuĕjue.
Que j'aliouns.	Que je móuĕjiouns.
Qu'os alieiz.	Qu'os móuĕjieiz.
Qu'il alent.	Qu'*il* móuĕjuent.

IMPARFAIT.

Que j'alis	Que je móuĕjis
ou Que j'alisse, etc.	*ou* Que je móuĕjisse, etc.

Faire se conjugue comme en français, excepté qu'il a au subjonctif présent :

Que je faiche.	Que j'faichiouns.
Que tu faiches.	Qu'os faichieiz.
Qu'*il* faiche.	Qu'*il* faichent.

VERBES *PLLEURRE* (PLEUVOIR), *OUI* (OUIR) ET *QUÈE* (TOMBER).

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il pleut.	J'os.	J'quèe.
	Tu os.	Tu quèes.
	Il ot.	*Il* quèe.

(Pas de pluriel.)

IMPARFAIT.

Il plleuvait.	Nos oyait.	*Il* quéiait.

PASSÉ DÉFINI.

Il plleut.	J'ouis.	
Il pleuvit.	Tu ouis, etc.	

PASSÉ INDÉFINI.

Il a plleu.	J'ai oui, etc.	Il est quèe.

FUTUR.

Il pleûrra.	J'ouirai.	*Il* querra.
	Tu ouiras, etc.	

IMPÉRATIF.

Plleus.	Os.	Quèe.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Qu'*il* plleuve.	Que j'oe.	Que j'quée, etc.
	Que tu oes, etc.	

IMPARFAIT.

ou Qu'il plleût	Que j'ouisse, etc.	
Qu'il plleuvît.		

Résoudre ne prend nulle part le *v:*

J'résoulons, j'résoulais, que j'résoule, etc.

Les autres verbes n'offrent pas de particularités intéressantes.

Quand on interroge à la seconde personne du pluriel, quand, à l'impératif, on emploie un verbe réfléchi, la terminaison du verbe disparaît, comme nous l'avons dit (p. 319), et le pronom devient *ouës.*

Deux verbes offrent une irrégularité à cet égard. On dit en haguais avec la forme française: vo*s* dites, vo*s* faites; mais quand on interroge on dit: fais'ouës? dis'ouës?

Dans les interrogations et les exclamations, on ajoute *ti* à la première personne du singulier et du pluriel, en laissant le pronom devant le verbe :

J'séis-ti countent! J'irouns-ti à la féire?

VI

REMARQUES DIVERSES.

Le haguais, comme nous l'avons indiqué en parlant des démonstratifs, a trois adverbes de lieu, qui répondent aux adverbes latins *hic*, *istic*, *illic* : ichyn, ilo, ila (ici, là où vous êtes, là où vous n'êtes pas).

Ces adverbes se joignent aussi au verbe *voir*, comme dans *voici*, *voilà*, et donnent :

Vechyn ou v'chyn, vlo, vla.

Le haguais a aussi une négation de plus que le français. A côté de *noun*, il a *nãon*.

Noun a pour correspondant affirmatif *oui*.

Nãon a pour correspondant affirmatif *si*.

Noun nie une proposition affirmative que *oui* affirmerait. — *Nãon* affirme une proposition négative qui serait niée par *si*. Exemple :

Vos l'aváez rencountráĕ? — *Noun*, je n' l'ai pas rencountráĕ.
Vos l'aváez rencountráĕ? — *Oui*, je l'ai rencountráĕ.
Vos n' l'aváez pas rencountráĕ? — *Nãon*, je n' l'ai pas rencountráĕ.
Vos n' l'aváez pas rencountráĕ? — *Si*, je l'ai rencountráĕ.

Pas correspond au français *pas*; *páĕ* correspond au français *point*.

Les jurons des Haguais sont peu nombreux. Le plus usité est : Ma fé d' Dúĕ (ma foi en Dieu). On ne dit Dúĕ que dans cette locution. Dieu merci! se prononce Du merci! Dans les autres cas, on dit Dieu.

Le haguais ne craint pas trop certains hiatus. Il ne supprime pas, comme la plupart des patois, la voyelle finale du pronom et dit *tu as*, *tu es*, *qui est*, mais en transformant l'hiatus en diphtongue.

Parfois cependant le haguais intercale des *z* entre certains mots où rien ne les amène : Il a z-eu fáim et seu. No z-est countent d'lïei.

VII

SYNTAXE.

Le haguais observe scrupuleusement les règles de la syntaxe sans même admettre les quelques exceptions que l'usage autorise en français.

Il est surtout très scrupuleux sur l'emploi des temps des verbes, sur l'emploi du subjonctif, sur l'accord des participes.

Ainsi l'on dit dans un conte :

Cllin! cllas! cllin! cllas!
La bóuëne fâme qui est là-bas,
Si o savait qu' j'*eusse* noum Rindoun,
O n' s'rait pas si gênáëe.

Le français tolérerait : j'*ai* nom, parce que la chose est certaine. Le haguais ne tolérerait pas non plus la locution parisienne :

Fallait pas qu'i y aille;

Il dirait :

Il n' falait pas qu'il y allît.

Il dira avec la même correction :

Toutes vous coumissions, j' *les* ai *faites;* j'*en* ai même *fait* une que vos n'm'avieiz pas dounáëe. Vous moutouns se sont *écapáës*, quãond j' *les* ai *veus* couëṛi à la mé, j' *les* ai *racachieis.*

Ce qui caractérise le plus nettement le patois de la Hague et des îles anglo-normandes et le distingue, non seulement du français, mais des patois voisins, c'est :

1° L'emploi de l'*ỿ* (ì grave) et surtout de l'*ṛ* (mouillée);

2° La présence dans les mots d'un double accent tonique, comme en allemand;

3° L'accentuation de la plupart des diphtongues sur la première voyelle et non sur la dernière comme dans le français (*áĕ* au lieu de *aé; óuĕ* au lieu de *ouè*, *oué; úĕ* au lieu de *uè*, *ué*, etc.).

Ce dernier fait est surtout très caractéristique.

Jean Fleury.

(*A suivre.*)

ÉTYMOLOGIES.

Fas.

On explique ordinairement *fas* «le droit», spécialement «le droit religieux» par le verbe *fari*. *Fas a fando*, dit Paul Diacre (p. 88). Il est certain qu'il s'est opéré une confusion dans l'esprit des Romains entre les dérivés de *fas*, tels que *nefastus*, *nefarius*, et les dérivés de *fari*, tels que *nefandus*, *infandus*. La confusion était d'autant plus facile que le verbe *fari* a quelquefois lui-même un sens religieux. Ainsi il signifie «parler d'une manière prophétique», et il a donné en ce sens *fatum* «ce qui a été prononcé, le destin». Mais ces mélanges de deux familles de mots, mélanges dus à une ressemblance de son, ne sont pas sans exemple. Ici la cause de la confusion, c'est la spirante *f*, qui correspond à la fois à φ et à θ.

Je reconnais dans *fas* l'équivalent du grec θέμις. La locution si usitée *fas est* est le pendant exact de θέμις ἐστί, de même que *nefas* correspond à οὐ θέμις. A côté du substantif féminin Θέμις, Θέμιδος, nous avons en grec un substantif neutre, qui se trouve dans la locution θέμις εἶναι : de là les dérivés θέμιστος «juste», θέμιστες «lois». La voyelle longue vient de la nasale qui se trouvait anciennement dans le mot : **fēns*. C'est ainsi que *dens*, *mens*, *gens*, *fons*, *frons*, *quoties*, *toties*, au témoignage des anciens, ont la voyelle longue[1], et que *potens*, *sapiens* sont transcrits en grec πότηνς, σάπιηνς. Quant à la voyelle *a* qui est venue remplacer la voyelle *e*, il faut remarquer que la présence d'une nasale favorise en latin le son *a* : c'est ce qu'on peut observer en comparant les mots comme *famulus*, *anser*, *canis*, *maneo* aux mots grecs de même origine. La nasale a peu à peu disparu de la prononciation, en sorte que, dans le dérivé *nefarius*, le *s* a subi la loi du rhotacisme; pareille chose est arrivée pour les comparatifs comme *meliorem*, *majorem* (pour **melionsem*, **majonsem*).

On sait que *Fas* est quelquefois personnifié. Tite-Live (I, 32) donne la formule usitée chez les féciaux quand ils déclarent la guerre : «Audi, Jupiter; audite, fines (cujuscunque gentis sunt, nominat); audiat Fas. Ego sum publicus nuntius populi Romani, juste pieque legatus venio, verbisque meis fides sit.»

[1] Corssen, *Aussprache*, I², 258.

On avait reconnu depuis longtemps la parenté du grec *θέμις* avec le sanscrit *dhâman* «l'ordre établi dans l'univers, spécialement l'ordre fondé par Mitra-Varuṇa». On avait rapproché également le gothique *dôms* «jugement» (anglais *doom*). Mais il semblait que le terme latin manquât. L'accord entre *fas* et *θέμις* comble donc une lacune en ce qui concerne ce mot si important pour l'histoire de la civilisation.

L'adverbe *ēn* «voici».

L'explication la plus simple de cet adverbe latin sur lequel il a été tant écrit, c'est de le considérer comme étant pour *enom*. C'est ainsi que *nihil* est pour *ni-hilum* et *non* pour *nœnum*. Nous retrouvons de la sorte en latin, avec un sens démonstratif parfaitement conservé, le représentant de la particule ombrienne *enom*, *ennom*.

Argūtus.

Ce mot doit être le plus souvent entendu, non comme le participe de *arguo*, mais comme un adjectif formé de la même manière que *cornūtus*, *verūtus*. Le sens le plus ancien est celui de «pointu». Virg., *Georg.*, III, 80, traçant le modèle d'un cheval : «Illi ardua cervix, Argutumque caput, brevis alvus, obesaque terga». On traduirait en français «la tête fine». Pallad., IV, XIII, 2 : «Aures breves et argutæ». De là «perçant» en parlant du son : «Argutæ aves, cicadæ; arguta serra», ou «pointu, acéré» en parlant de l'esprit. On est amené à supposer un primitif de la quatrième déclinaison **argu-s* «pointe». Cf. les adjectifs sanscrit *ṛgu*, zend *ĕrĕzu*, qui ne veulent pas dire «pointu», mais «droit», mais qui paraissent néanmoins appartenir à la même origine.

Nitor.

La formation verbale en *-to* ne s'est guère conservée en latin qu'après un *c* : *flec-to*, *nec-to*, *pec-to*. De ce nombre est *nitor* «s'efforcer», qui est pour **nic-tor*. La présence du *c* est attestée par le participe *nixus*. Il y avait, en outre, une gutturale au commencement du mot. Festus, p. 96 : «*Gnitus* et *gnixus* a genibus prisci dixerunt.» Cf. p. 174 : «*Nixi di* appellantur tria signa in Capitolio ante cellam Minervæ genibus nixa.» C'étaient trois statues accroupies, probablement des cariatides, rapportées par le consul Acilius à Rome après la défaite d'Antiochus, roi de Syrie. Le peuple romain, encore peu expert en matière de beaux-arts, les avait prises pour des divinités et les avait appelées «les dieux agenouillés», *nixi di*. Il avait donné le même nom à d'autres ca-

riatides rapportées de Corinthe et servant de support à un autel. Festus, *ibid.* : «Etiam qui capta Corintho advecta huc quæ ibi subvecta fuerint mensæ». Lorsque le sens du verbe *nitor* eut changé, l'expression *nixi di*, restée dans la mémoire populaire, reçut une autre interprétation. On y vit les dieux qui président aux efforts de l'enfantement : «*Nixi di* appellabantur, quos putabant præsidere parientium nixibus.» Festus est dans le vrai quand il fait de *gnitor* un dérivé de *genu*. Je suppose que la forme primitive était **gnuc-tor*; au sujet du *c* qui est venu s'ajouter au mot *genu*, *gnu*, cf. γνύξ (γνύκ-ς) «à genoux». Dans *innitor* et *obnitor* on sent encore clairement l'idée première d'appuyer. Elle se trouve aussi dans ce vers de Virgile (*Æn.*, II, 380) : «Improvisum aspris veluti qui sentibus anguem Pressit humi nitens.»

Nāsus.

La conservation de *s* entre deux voyelles étant contraire aux habitudes de la langue latine, on est étonné de trouver en regard du sanscrit *nāsā* «nez» le latin *nāsus* ou *nāsum*. La forme régulière est fournie par *nāres*. Une autre anomalie est le genre des deux mots latins; car partout ailleurs le nom du nez est féminin : sanscrit *nās* ou *nāsā*, allemand *die nase*, lithuanien *nosis* (fém.). Ici encore le latin *nāres*, qui est féminin, se tient du côté de la règle et de la tradition.

Pour cette double raison nous sommes amené à supposer dans *nāsus* et *nāsum* la présence d'un suffixe : je les crois pour **nās-tus* et **nās-tum*. C'est une sorte de collectif; car le sens propre de *nāres* est, non pas le nez, mais les narines. La seule difficulté vient de l'assimilation du groupe *st* en *ss*; ordinairement le latin garde *st*, comme on le voit par *jus-tus*, *fas-tus*, *onus-tus*. Mais cette loi paraît avoir souffert, dans l'ancienne langue, des exceptions dont témoignent encore d'une manière plus ou moins directe des formes telles que *jussus*, *jussum*, *quæsivi*, *hæsito*, *pisare*, *ossa*, *doctissimus*, etc.

Ainsi se trouve de nouveau écartée une exception à la loi du rhotacisme[1]. Du même coup le mot *nasus* nous apparaît dans sa véritable signification, qui est «l'appareil nasal».

Circa, *erga*.

Il ne faut pas chercher à expliquer par l'étymologie la désinence des mots *circa*, *erga*. Ces prépositions sont le produit de l'analogie : elles étaient en quelque sorte indiquées d'avance une

[1] Voy. Louis Gaussin dans ces *Mémoires*, I, 132.

fois que le latin avait formé les adverbes *circum* et *ergo*. On sait que *circum* n'est pas autre chose qu'un accusatif du substantif *circus* et que *ergo* est une locution composée de la préposition *e* et du substantif **regum* : *e r(e)go* veut dire «en avant» comme *e regione*, et de la signification locale il a passé à la signification déductive comme *prorsus* et *profecto*. Au témoignage de Festus, on disait aussi, dans le même sens, *corgo* = **cum rego*. Mais, de même qu'à côté de *intro*, *citro*, *ultro* on a *intra*, *citra*, *ultra*, *ergo* a produit *erga*. Plaute, *Truc.*, II, IV, 52 : «Tonstricem Suram Gnovisti nostram, quæ modo erga ædes habet (qui habite ici en face).» Quant à *circa*, il a été fait sur le même modèle (rapprochez aussi *contra*, *juxta*). La forme féminine devait d'autant mieux passer dans l'usage qu'elle se distinguait plus clairement du substantif.

Fastigium.

Il y a des mots qui en appellent d'autres par un besoin de symétrie inné à l'esprit. C'est ainsi, comme l'a fait remarquer M. Baunack, que *septentrional* (de *septem* (*s*)*triones* «les sept étoiles») a amené la création de *méridional*. Le latin *fastigium* me paraît être dans le même cas. On l'a justement expliqué comme étant pour *fasti-stigium*; *fasti-* ou *farsti-* correspond au sanscrit *bhṛṣṭi* «pointe, sommet». Mais ce composé, qui n'était pas nécessaire en lui-même, n'a dû sa naissance qu'à la présence de *vestigium*, qui marque les fondations. Le simple **stigium* est donc proprement l'étage.

Maturus.

Il y a chez Aulu-Gelle (X, 11) un chapitre curieux sur le sens de l'adverbe *mature*, où il explique que ce mot, qu'on emploie dans le sens de *propere* et de *cito*, signifie en réalité ce qui n'est ni trop prompt ni trop lent, mais ce qui garde un certain tempérament et un certain milieu; c'est là, dit-il, l'opinion du grammairien Nigidius Figulus : «Mature est quod neque citius est neque serius; sed medium quiddam et temperatum est.»

Quand on examine l'emploi qui a été fait de *mature* par les auteurs, on ne voit pas qu'ils lui aient attribué cette nuance. La plupart du temps, *mature* veut dire «de bonne heure, tôt», et le verbe *maturo* veut dire «hâter». Salluste, *Jug.*, XVIII, parlant des origines de l'Afrique, dit que les Libyens eurent des villes de bonne heure : «Hique mature oppida habuere.» Caton (ap. Charis., II, p. 184 *P*), se vantant d'avoir rapidement comprimé des séditions : «Maximos tumultus maturissime disjeci atque consedavi.» Cicéron (*Cæcinas*, II) exprime cette pensée que la justice devrait mettre d'autant plus d'énergie et de promptitude à juger une affaire

qu'elle est plus déshonorante et que l'honneur d'une des deux parties y est intéressé : «Nam ut quæque res est turpissima, sic maxime et maturissime judicanda est.» César (*B. G.*, I, 33), parlant des incursions des Germains en Gaule, lesquelles devenaient menaçantes, dit qu'il fallait s'y opposer le plus tôt possible : «Quibus quam maturrime occurrendum putabat.» Salluste (*Cat.*, I) : «Prius quam incipias, consulto; et ubi consulueris, mature facto opus est.» Il serait aisé de multiplier ces exemples.

Pour le verbe *maturare* «hâter», les témoignages ne sont pas moins nombreux. Virg., *Æn.*, I, 141 : «Maturate fugam regique hæc dicite vestro.» Liv., XXIV, 12 : «Maturandum Annibal ratus, ne prævenirent Romani.» Horace, *Od.*, II, 11, 23 : «Eburna dic, age, cum lyra Maturet.»

Il est vrai que *maturus* a encore une autre signification. Il se dit de la maturité de l'âge (matura senectus, maturi patres), de la maturité du conseil (Ovide, *Met.*, VIII, 617 : «Lelex animo maturus et ævo»). On trouve même ce mot employé à propos d'un délai. Cic., *Att.*, XV, 4 : «Scribendi exspectandum tempus maturius.»

Nous avons ici ce fait curieux, mais qui n'est pas sans exemple en linguistique, d'un terme qui est arrivé à signifier le contraire de son acception première et qui peut se prendre tour à tour dans les deux sens. Ainsi Cicéron (*De Div.*, I, 18), parlant d'un homme déjà âgé, lequel se résigne à une mort qui n'a rien de prématuré, emploie les mots : «Æquum censuit se maturam oppetere mortem.» Mais, d'un autre côté, Horace, parlant d'une mort prématurée qui pourrait enlever Mécène, s'écrie (*Od.*, II, XVII, 6) : «Ah! te meæ si partem animæ rapit Maturior vis, quid moror altera?» Il est si vrai que les deux sens coexistent l'un à côté de l'autre dans la langue qu'on pourrait, dans ce passage d'Horace, remplacer *maturior* par *immatura*.

La cause de cette anomalie n'a d'ailleurs rien que de naturel. Il suffit de rétablir dans leur véritable ordre la filiation des sens.

Matu-rus renferme à sa base le même primitif qui se trouve contenu dans *matu-tinus* (cf. *vesper-tinus*) et dans *Matu-ta* (nom de la déesse qui préside aux premières heures du jour). Nous sommes amenés à supposer un ancien adverbe **mātū*, formé comme *diu*, *noctu* et signifiant «au matin». Il ne s'est pas conservé beaucoup d'exemples de ce sens chez les écrivains. Il y en a cependant un chez Virgile (*Æn.*, X, 256) : «Tantum effatus : et interea revoluta ruebat Matura jam luce dies noctemque fugarat.» *Matura lux* c'est la lumière matinale.

S'il n'y a pas un grand nombre d'exemples du sens «matinal», en revanche nous trouvons fréquemment une acception qui s'en rapproche. Cæs., *B. G.*, IV, 2 : «In his locis, quod omnis Gallia

ad septentrionem vergit, maturæ sunt hiemes.» Colum., II, 10, distingue la fève du printemps et la fève d'automne, *matura faba* et *serotina faba*. L'allemand *früh* a cette double signification (*früh-morgen*, *frühreif*).

On comprend comment le verbe *maturāre* «hâter», appliqué aux produits de la nature, a passé au sens de «mûrir». Cette acception, une fois entrée dans le verbe, s'est communiquée à l'adjectif, si bien que *maturus*, à côté de son ancien sens «tôt», a pris celui de «mûr, mûri» et, par conséquent, «tard-venu, tard» [1].

On devine à présent comment Nigidius Figulus et Aulu-Gelle sont arrivés à leur explication : de même qu'un rayon jaune et un rayon bleu font sur l'œil l'impression du vert, ils ont réuni le tôt et le tard en une définition qui fait que *mature* ne serait ni l'un ni l'autre.

Felix.

Il y a des substantifs qui viennent au monde du pluriel, comme *consules*, *decemviri*, ce qui ne les empêche pas de prendre ensuite un singulier. D'autre part, il y a des adjectifs qui naissent féminins, ce qui ne les empêche pas d'adopter ensuite les trois genres. De ce nombre est *felix*. La désinence *-ix* est essentiellement féminine : *genitr-ix*, *victr-ix*. Le substantif **fela* «mamelle» (= θηλή «mamelle») a donné le dérivé *felix*, qui est proprement un synonyme de *mammosa*. Il s'est dit d'abord d'une femme qui a abondamment de quoi alimenter son nourrisson, puis il s'est dit par métaphore d'une terre fertile, des arbres fruitiers, et enfin il est devenu synonyme d'abondant, heureux. Dès lors, il a pris un masculin et un neutre, et l'on a dit *felicia arma*, *felix omen*, *felix imperator*.

Omnis.

L'étymologie qu'on donne le plus habituellement pour *omnis* est celle de Curtius et de Düntzer, qui en font un dérivé d'adverbe ou de préposition, soit *ob* ou *amb* [2]. Leo Meyer, de son côté, a rapproché de *omnis* le gothique *ibna* «égal», d'où vient l'allemand *eben*, l'anglais *even*. La même explication est proposée par Windisch [3].

La véritable explication est beaucoup moins éloignée; seule-

[1] Nous avons réuni dans ces *Mémoires* (t. IV, p. 82), sous le titre de «noms postverbaux», un certain nombre de substantifs et d'adjectifs pour lesquels un fait analogue s'est produit.

[2] Curtius, *Grundzüge*, n° 400. Düntzer, *Journal de Kuhn*, XI, 67.

[3] *Studien*, II, 291, n.

ment il faut partir du pluriel. *Omnes* est un ancien doublet de *homines*. Pour la perte de *h*, dès les plus anciens temps que nous puissions atteindre en latin, cf. *anser*, *ira*, *onus*, *aveo*, *arena*. Quant à la suppression de l'*i* entre les deux consonnes, cf. *Arimnenses* pour *Ariminenses*, *vicesma* pour *vicesima*, *oinvorsei* pour *universi*, *soldum* pour *solidum*, etc. Pour le mot qui nous occupe, la prononciation **homnis*, **humnis* est attestée par le dérivé **humnanus*, d'où *hūmanus*[1]. Le substantif *homo* pouvait donc, au nominatif pluriel, faire *homines* ou *omines* ou *omnes*. La confusion était aisée, et elle s'est faite plus d'une fois et dans les deux sens. Voici, par exemple, une inscription de Canusium (*Inscript. Neapol.*, 682) :

L·LEPIDIVS
EVETES
FECIT·SIBI·ET
MATRI·TITINIE
LYRE·ET·MEIS
OMINIBVS

L'emploi de *man* en allemand, de *people* en anglais montre avec quelle facilité un mot à signification concrète et limitée peut adopter une acception plus générale et plus abstraite. Mais il y a ici quelque chose de plus : 1° *homo* a passé de la déclinaison des thèmes à consonne dans la déclinaison des thèmes en *i*; 2° il est devenu susceptible de prendre les trois genres.

Pour le premier fait, on peut rapprocher *juvenis*, *canis*, *mensis* (pour **juven*, **can* ou **cvan*, **mens*). Quant au second point, des locutions comme *inter omnes*, *ex omnibus* ont aidé à la transformation du sens. Voici une phrase de Caton (*De Re rustica*, 157) qui nous montre tour à tour les deux mots : il s'agit des vertus curatives du chou : « *Omnis* qui insomniosus est, hac eadem curatione sanum facies. Verum... dato *homini* jejuno. »

Le doublet *homo* et *omnis* rappelle aussitôt à l'esprit le doublet moderne *homme* et *on*. A côté des différences qui tiennent à la diversité du génie des langues anciennes et des langues modernes, nous remarquons une véritable analogie; car, à plus de vingt siècles de distance, le même mot *homme* a servi pour exprimer un être général et indéterminé. Cette généralité est allée encore plus loin en latin qu'en français, puisque *omnis*, grâce à sa nature adjective, peut se rapporter à des êtres et à des choses de toute sorte, tandis que le français *on* ne se dit guère que de l'espèce humaine. Une autre analogie, toute de phonétique, c'est que

[1] En ce qui concerne *mn* réduit à *m*, cf. *germanus* pour *germn-anus*, *sublīmis* pour **sublimnis*.

l'aspiration manque des deux parts au mot indéterminé : coïncidence qui n'est pas fortuite, cette transformation du sens ayant eu lieu d'abord dans le langage populaire, lequel, à Rome comme dans la Gaule, était peu enclin à faire sentir l'aspiration.

Tranquillus.

Tranquillus signifie proprement «transparent» et *tranquillitas* «transparence». Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, x, 56 (il est question d'une pierre précieuse, la cinædie) : «Candidæ et oblongæ, eventuque mirandæ, si modo est fides præsagire eas habitum maris, nubilo colore aut tranquillitate (suivant qu'elles sont troubles ou transparentes, elles annoncent, dit-on, l'état de la mer)». L'idée de transparence a conduit à celle de sérénité. Plaute, *Capt.*, I, II, 21 (c'est un parasite qui parle) : «Ille demum antiquis est adolescens moribus : Cujus nunquam voltum tranquillavi gratiis.» Horace, *Épîtres*, I, XVIII, 102 : «Quid minuat curas, quid te tibi reddat amicum, Quid pure tranquillet, honos, an dulce lucellum, An secretum iter et fallentis semita vitæ.» A l'époque de la basse latinité, ce sens n'était pas encore oublié, et *Tranquillitas tua* était employé exactement comme en italien *Vostra Serenità*.

Ces explications font pressentir l'étymologie de *tranquillus*. Le mot latin qui exprime l'idée de limpidité est le verbe *liquet* avec son dérivé *liquidus*. C'est ce mot qui a donné un adjectif **trans-liquus* ou **trans-liquis*, dont **tran-(li)quulus*, *tran-(li)quillus* nous présente le diminutif. Une syllabe a disparu sous l'influence de l'accent tonique, comme cela est arrivé pour plusieurs autres mots. Je rappelle *sem-bella* (pour *semi-libella*), *in-quam* (pour *in-sequam*), *per-go* (pour *per-rigo*), *do-drans* (pour *de-quadrans*), etc.

Remarquons en finissant que *tranquillus* se dit surtout des choses, telles que la mer, le ciel, le jour, ou par métaphore la conscience, l'âme, la vie, mais qu'en parlant des personnes le mot propre est *quietus*. Par exemple, le neutre *tranquillum* ou l'abstrait *tranquillitas* se dit substantivement pour marquer une mer calme; mais l'on ne pourrait point employer *tranquillitas* comme synonyme de *quies*, pour le repos ou le sommeil d'un homme. L'emploi du mot est donc d'accord avec l'étymologie. Cic., *Acad.*, IV, 31 : «Proficisci probo navigio, bono gubernatore, ac tranquillitate.» Liv., XXXI, 23 : «Primis tenebris movit, et tranquillo pervectus Chalcidem.»

LES ORIGINES DU SUFFIXE FRANÇAIS *ÂTRE*.

Le suffixe péjoratif *âtre*, qui forme les mots comme *marâtre*, *médicâtre* et qui s'ajoute à certains adjectifs tels que *bellâtre*,

douceâtre, quoiqu'il ne compte pas une nombreuse famille, est un des rares suffixes latins restés vivants en français. Il est la continuation d'un suffixe *aster* qu'on trouve en latin dans les mots comme *oleaster*, *pinaster*, *patraster*, *filiaster*[1]. Mais d'où le latin le tient-il? Jusqu'à présent on n'en a pas poursuivi l'histoire plus loin.

Comme les noms en *iste* et en *isme*, tels que *artiste*, *christianisme*, les noms en *âtre* ont leur première origine en grec[2]. Ceux-là viennent des verbes en *ιζω*, ceux-ci des verbes en *αζω*. Il est intéressant d'indiquer les différentes étapes de cette formation. On en peut compter trois :

1° Il y avait d'abord des verbes venant de thèmes en *-αδ-* ou en *-αγ-*, tels que *πεμπάζω* «compter par cinq», *ἁρπάζω* «ravir, enlever», venant de *πεμπάς*, *πεμπάδος* «groupe de cinq», *ἅρπαξ*, *ἅρπαγος* «ravisseur».

2° Ce suffixe *αζω*, probablement parce qu'il était bien apparent, sonnant fortement à l'oreille et commode à manier, s'est affranchi et généralisé : on a dit *θαυμάζω* «j'admire», *ὀνομάζω* «je nomme», *σκευάζω* «je prépare», *σπουδάζω* «je hâte», *πειράζω* «j'essaye»[3]. Sont formés de la même manière : *στασιάζω* «je crée des factions», *μεσημβριάζω* «je fais la sieste», *ὀργιάζω* «je fais des orgies», *ἐκκλησιάζω* «je tiens une assemblée», *φρατριάζω* «je suis de la fratrie», *σχολάζω* «je prends du loisir», *πλεονάζω* «je suis en abondance», *ἀλλοτριάζω* «j'ai l'esprit prévenu», etc.

3° La signification péjorative du suffixe fut en quelque sorte une conséquence de sa multiplication. Des verbes tels que *τεχνάζω* «fabriquer», *εὐνάζω* «se coucher», *μορφάζω* «gesticuler», *ὑγιάζω* «guérir», *ματάζω* «parler au hasard», se formaient avec une grande facilité. Cette formation a été particulièrement féconde en verbes signifiant qu'on prend un certain aspect ou une certaine apparence : *ὁμοιάζω* «je ressemble», *στυγνάζω* «j'ai l'air chagrin», *ἰσάζομαι* «je deviens pareil», *σκυθρωπάζω* «j'ai l'air maussade», *αὐθαδιάζομαι* «j'ai l'air présomptueux». Quelques-uns de ces verbes ont une signification purement physique : *πέρκος* «moucheté», *περκάζω* «se tacher de noir».

Nous touchons à l'éclosion de notre suffixe péjoratif; mais cette éclosion est en quelque sorte souterraine, car nous n'en avons pas conservé, par la littérature, d'exemples directs, quoiqu'il soit aisé de se les figurer. Les noms verbaux en *αστης* et en *αστηρ*,

[1] Diez, traduction française, II, 360.

[2] Voy. Bréal, *De l'analogie*, dans le tome XXXV de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, p. 112.

[3] Henry, *L'analogie dans la langue grecque*, p. 180.

comme *πεμπαστής* «calculateur», *τεχναστής* «fabricant», vinrent se placer auprès des verbes en *αζω*. Pour la création des noms verbaux, la langue préféra au suffixe *-αστης* le suffixe *-αστηρ*, qui permettait de former des féminins; on sait qu'en général les mots comme *ὀρχηστήρ* se substituent volontiers aux formations comme *ὀρχηστής*. La langue parlée a dû posséder des verbes comme **πατράζω* «faire le père», **μητράζω* «faire la mère». De là *πατραστήρ* «celui qui fait le père», *μητράστειρα* «celle qui fait la mère»[1], et dans le domaine des choses matérielles, *ἐλαιαστήρ* «celui qui fait l'olivier, qui ressemble à l'olivier».

Cette sorte de mots plut aux Latins précisément par ce qu'elle avait d'un peu matériel et d'un peu épais. C'est ainsi que les Romains ont multiplié, au VI^e^ siècle de Rome, les verbes en *issare*, comme *patrissare*, *atticissare*, *comissari*, qu'ils avaient imités des verbes grecs en *ιζω*. *Oleaster*, *patraster* furent faits sur des modèles grecs. D'autres, comme *filiaster*, furent l'œuvre propre de la langue latine[2]. Du latin la formation en *aster* passa aux langues romanes : quand nous disons *noirâtre*, *jaunâtre*, *opiniâtre*, nous employons, avec plus de liberté qu'on ne l'a jamais fait au temps de la Grèce, un suffixe issu de la langue grecque. Mais c'est ici qu'on peut voir comment les nuances de signification s'introduisent après coup dans les désinences grammaticales : entre les verbes en *αζω* et en *ιζω* il n'y avait à l'origine que la différence de la voyelle; mais quelle distance aujourd'hui, pour le nombre comme pour la dignité, entre les noms en *iste* et en *isme*, tels que *idéaliste*, *patriotisme*, et le petit groupe équivoque ou mal vu des qualifications en *âtre!*

Michel Bréal.

[1] On peut soupçonner que la forme assez bizarre *matertera*, qui désigne la tante paternelle, est une adaptation de **ματράστειρα*.

[2] Cicéron, dans sa correspondance, forge le mot *Fulviaster* «celui qui imite Fulvius».

ESSAI

DE

PHONÉTIQUE NÉO-GRECQUE.

FUTUR COMPOSÉ DU GREC MODERNE

ΘÀ ΓΡÁΨΩ — ΘÀ ΓΡÁΦΩ.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Deux observations sont nécessaires au début de cette étude. Par langue moderne, on entend uniquement ici la langue *vulgaire*, par opposition à la langue prétendue savante qui, étant un produit artificiel, échappe à toute analyse scientifique. La langue savante, variant selon le caprice particulier des auteurs qui l'emploient, n'obéit, il est facile de s'en rendre compte par sa définition même, à aucune loi phonétique ni organique. Un mot n'est moderne que s'il se rencontre chez le peuple. Voilà le principe dont il ne faut pas s'écarter. Aussi, bien que le futur simple soit encore employé d'une façon sporadique par les savants, il ne sera pas plus mentionné ici que s'il n'existait pas, et, en réalité, il n'existe pas dans la langue vivante : la langue des *puristes* est une langue morte. Si nous voulions considérer le futur simple, il est clair pour tous que cela ressortirait de la phonétique ancienne et non de la moderne. Rappelons d'ailleurs, en dépit des pédants et de leurs affectations ultrahelléniques, ce que M. M. Deffner a déjà observé avec une justesse parfaite : le futur analytique est un progrès sur l'ancien grec; selon que *θά* est suivi du subjonctif présent ou du subjonctif aoriste, il rend deux nuances bien distinctes. *Θὰ γράφω* marque la durée, une action continue ou répétée : j'écrirai souvent, à diverses reprises, j'aurai l'habitude d'écrire. *Θὰ γράψω* implique une action momentanée : j'écri-

IMPRIMERIE NATIONALE.

rai une fois, à un moment donné[1]. Cette nuance, cette double expression de la pensée, manquait au paléo-grec.

Il convient donc, contrairement à l'usage généralement suivi, de renoncer au mot *vulgaire* pour désigner le grec moderne. Le titre de la grammaire de F.-W. Mullach, *Grammatik der griechischen Vulgarsprache*, etc., et du livre de M. K. Foy, *Lautsystem der griechischen Vulgärsprache* (Leipzig, Teubner, 1879) n'a aucun sens. Le mépris que l'on affiche pour la langue populaire vient en partie de cette confusion dans les termes. Le français actuel n'est pas une langue vulgaire, mais bien une langue *moderne*. Il en va de même de toutes les langues romanes ou néo-latines. Le néo-grec, par rapport à l'ancien, a suivi le même développement.

La seconde observation se rattache directement à la précédente : le futur composé *θὰ γράψω* n'est pas un phénomène *dialectal* : il est commun, et, par exemple, dans le recueil de Passow[2], qui contient des chansons populaires de tous les pays grecs[3], c'est la forme qui se rencontre toujours. Le futur *θὰ γράψω* appartient donc à la *κοινή* moderne, et ce fait même nous prouve qu'il y a aujourd'hui une *κοινή*. Cette langue existe dans les textes populaires, contes, chansons, proverbes et dans les textes médiévaux, où elle a ses racines. Il s'agit d'en dégager la phonétique, la morphologie et la syntaxe, et d'établir ainsi sur des bases certaines la grammaire historique du néo-grec. C'est une partie minime de ce travail qu'on a voulu entreprendre ici[4].

Je tiens à dire également que je n'ai cité aucune forme par ouï-dire, mais que j'ai toujours indiqué mes sources[5], et ces sources mêmes n'ont été employées que successivement et dans

[1] Cf. *Archiv für mittel- und neugriechische Philologie*, herausgegeben von Dr M. Deffner, Athen, Buchhandlung von A. Koromilas, 1880, p. 85, 86. — *Θὰ γράφω* est le *futurum continuum*, *θὰ γράψω* le *futurum absolutum*, *μέλλων παρατατικός* et *μέλλων συντελικός*, cf. *Neugriechische Grammatik* von D. Sanders, Breitkopf und Härtel, Leipzig, 1881, p. 101, § 68, 2.

[2] *Popularia carmina Græciæ recentioris* edidit A. Passow, Lipsiæ, in ædibus B.-G. Teubneri, 1860.

[3] Cf. *ibid.*, p. 598 : «*Index locorum quæ domicilia singulorum carminum sunt.*»

[4] Le programme excellent, malgré quelques erreurs de détails ou de points de vue, d'une étude historique et méthodique du néo-grec, a été tracé par J.-M. Heilmaier, *Ueber die Entstehung der romaischen Sprache unter dem Einflusse fremder Zungen. Ein Beitrag zum vergleichenden Sprachstudium.* Aschaffenburg, 1834, Verlag von Theodor Pergay, p. 1, 2. Ce programme, magistralement exposé, oublié aujourd'hui en Allemagne, n'a pas été rempli jusqu'à nos jours.

[5] On ne saurait trop engager les savants qui s'occupent de néo-grec à suivre cette méthode, pour éviter les discussions stériles. Cf. M. Deffner, *Archiv, op. c.*, p. 292-296, où le débat entre M. M. Deffner et son adversaire consiste dans des controverses de ce genre : Tel mot est populaire. — Il ne l'est pas! — Ou bien : Je l'ai entendu employer. — Je ne l'ai pas entendu employer, etc. On ne vide aucune question de cette manière. Il n'y a qu'à citer.

un ordre chronologique; elles sont de première main. Pour le grec médiéval, j'ai recours aux nombreux documents qui se rapportent à la période comprise entre le x[e] et le xvii[e] siècle; grâce aux publications multiples et si remarquables, à tous égards, entreprises de nos jours par MM. E. Miller, W. Wagner, C. Sathas, E. Legrand, S. Lambros et tant d'autres, le travail de recherche nous est rendu facile. Ce n'est pas l'absence ou la rareté des textes qui peut arrêter. La difficulté, c'est, en réalité, de démêler dans les écrivains byzantins les formes parlées des formes écrites, la langue savante de la langue populaire. C'est là pour la critique un problème intéressant et dont la solution est attachée aujourd'hui à l'étude historique de la langue moderne; mais les matériaux sont prêts. Il faut espérer qu'avec le temps le système complet des dialectes romaïques et de la *κοινή* moderne s'en dégagera et finira par s'établir sur un terrain scientifique et sûr, en accord avec les progrès du génie moderne.

I

FUTURS COMPOSÉS MÉDIÉVAUX ET MODERNES.

La langue moderne ne connaît pas de futur simple. Elle se sert du futur composé, dont voici quelques formes, telles qu'elles sont données par la *Grammaire grecque moderne* de M. E. Legrand, la plus complète à cet égard et la plus scrupuleuse[1]. Ainsi *j'écrirai* se rendrait, d'après M. E. Legrand, par :

θέλω[2] *γράψει;*
θέλει γράψω;
θέλω γράψω;
θὲ νὰ γράψω;
θὰ νὰ γράψω;
θὰ γράψω;

et enfin une septième forme donnée en note dans cette grammaire : *θέλα* ou *θελὰ γράψω.* Voyez l'exemple que cite M. E. Legrand, et aussi le recueil de *Chansons populaires* de M. P. Aravantinos :

Η *θὰ σὲ θάψῃ ζωντανόν, ἤ θὰ λὰ σὲ ζουρλάνῃ*[3].
Τὰ *πεντακόσια ποῦ χρωστῶ, χίλια θὲ λὰ τὰ κάνω*[4].

Ajoutons-y les quatre formations suivantes du futur composé, dont la première, très rare, semble n'appartenir qu'au moyen

[1] *Grammaire grecque moderne, suivie du Panorama de la Grèce d'Alexandre Soutzos*, publiée, d'après l'édition originale, par Émile Legrand, Paris, Maisonneuve et C[ie], libraires-éditeurs, 25, quai Voltaire, 1878, p. 61 et 62.

[2] *θ* dans *θέλω* est aujourd'hui une spirante dentale et non plus une aspirée.

[3] *Συλλογὴ δημωδῶν ᾀσμάτων τῆς Ἠπείρου ὑπὸ Π. Ἀραβαντινοῦ, ἐκδιδομένη ὑπὸ τῶν υἱῶν αὐτοῦ. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ τυπογραφείου Πέτρου Πέῤῥη*, 1880, p. 338, distique 587, v. 2.

[4] *Ibid.*, p. 336, dist. 547, v. 2.

âge; je ne l'ai rencontrée qu'une ou deux fois dans les textes que j'ai dépouillés. Ce serait un futur comme *γράψω θέλω*, *γράψης θέλεις*, avec la double conjugaison des deux verbes. Ce futur se lit à la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif dans le *Recueil* de feu W. Wagner[1] : *ἀποθάνῃς θέλεις*. Remarquons que le verbe de volonté se trouve rejeté à la fin et que *νά* est absent de cette composition.

La seconde formation est explétive et répond à peu près comme nuance d'expression à : *je vais faire, j'irai faire : θὰ πᾶ νὰ γράψω*[2]. Ce futur nous apparaît également sans la particule *νά* et même sans *θά*, comme le prouvent quelques exemples, pris, les uns, dans l'*Érophile*, les autres dans le *Roman de Digénis* (édition Lambros), ouvrages qui sont, l'un et l'autre, du XVII^e^ siècle[3]. Mentionnons encore l'étrange formation du futur avec la préposition *διά* qui s'intercale entre *θέλω* et la particule *νά* dans le *Physiologus*[4] et enfin la forme importante

θέλω νὰ γράψω

qui se trouve, avec le sens du futur, dans les textes modernes et dans les textes médiévaux d'une certaine époque[5].

[1] *Carmina græca medii ævi* edidit Guilelmus Wagner, Leipzig, B.-G. Teubner, 1874; cf. *Περὶ τῆς ξενιτείας*, v. 449, et *ibid.*, *Θανατικόν*, etc., v. 455. Wagner suit la leçon du manuscrit et écrit *ἀποθάνεις*. Il est évident que nous avons ici un subjonctif aoriste. Ce futur n'est pas tout à fait, comme on le voit, le futur crétois *νὰ γράψω θέλω*. Cf. *Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, τόμος πρῶτος, τεῦχος δεύτερον, ὀκτ.* 1883. *Ἐν Ἀθήναις ἐκ τοῦ τυπογραφείου Ἀδελφῶν Πέῤῥη.* — *Τετάρτη συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς νέας ἑλληνικῆς γλώσσης, ὑπὸ Γεωργίου Ν. Χατζιδάκη*, p. 227, *ζ'*.

[2] Cf. A. Passow, *op. c.*, 266, 8; 329, 6; *Contes populaires grecs*, publiés d'après les manuscrits du D^r^ J.-G. de Hahn et annotés par Jean Pio, Copenhague, 1879, p. 131, 230, 248; et W. Wagner, *op. c.*, *Πουλολόγος*, v. 468, où l'on a la forme pleine du verbe *aller : ὑπάγω ν' ἀποθάνω*; poème antérieur au XVI^e^ siècle.

[3] Sans *θά*, *Érophile*, Interm. 2, v. 70 (K. N. *Σάθα κρητικὸν θέατρον ἢ συλλογὴ ἀνεκδότων καὶ ἀγνώστων δραμάτων, ἐν Βενετίᾳ*, 1879. — *Ἐρωφίλη, τραγῳδία Γεωργίου Χορτάτζη*, p. 283-467); sans *νά*, *ibid.*, acte IV, 3; et *Διήγησις Διγενῆ*, v. 321, 379, 1314. Cf. *Collection de romans grecs en langue vulgaire et en vers*, publiés pour la première fois, d'après les manuscrits de Leyde et d'Oxford, par Spiridion P. Lambros, Paris, Maisonneuve et C^ie^, 1880.

[4] *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, année 1873, p. 225-286, au vers 525 : *θέλουν διὰ νὰ τὴν φᾶσιν*; cf. pour un tour analogue, *ibid.*, v. 849 : *βουληθῇ διὰ νὰ κυνηγήσῃ*. Ce poème curieux, publié par M. E. Legrand, est antérieur, selon lui, au XIII^e^ siècle, cf. p. 288, *ibid.*

[5] Cf. W. Wagner, *op. c.* *Θανατικὸν τῆς Ῥόδου*, 588; *Γραφαὶ καὶ στῖχοι καὶ ἑρμηνεῖαι κύρου Στεφάνου τοῦ Σαχλήκη*, 41 : le même poème, p. 79-106, v. 234, 698; *Γαδάρου λύκου, κ.τ.λ.*, 163, 420; *Διήγησις Ἀπολλωνίου*, 90, 496; *Ἐμμανουὴλ Γεωργιλλᾶ, κ. τ. λ.*, v. 191. *Recueil de chansons populaires grecques*, publiées et traduites pour la première fois par Émile Legrand, Paris, Maisonneuve, 1873, in-8°. Manuscrit de Busbecq, I, 7; II, 26 [nuance de futur]; VIII, 7; Chansons historiques et klephtiques, postérieures à la prise de Constantinople : aucun futur de ce genre; Chansons d'amour, 109, 8; Chansons diverses, 123,

Relevons aussi dans *Callimaque et Chrysorrhoé* (cf. Sp. Lambros, *op. c.*, v. 1326) un futur formé avec le subjonctif aoriste seul :

Καὶ πᾶσαν τὴν ὑπόθεσιν μετ' ἀκριβείας μάθῃς.

De tous les futurs qui viennent d'être énumérés, la seule forme dont je me propose d'examiner l'origine et la formation, est *θὰ γράψω*. Je laisse de côté *θέλω γράψει*, *θέλει γράψω*, *θέλω γράψω*, qui appartiennent au moyen âge et sont à peu près aujourd'hui hors d'usage. *Θὰ γράψω* a successivement éliminé tous ses concurrents et tend à prendre seul possession du futur. En effet, dans le recueil de Passow, déjà cité, qui comprend 470 pages de vers[1], sur 337 futurs, 22 appartiennent à la forme *θὰ νὰ γράψω*, 63 à la forme *θὲ νὰ γράψω*, 13 à *θέλω νὰ γράψω*, 3 seulement à *θέλω γράψω*, 4 à *θέλω γράψει*[2]; quant à *θέλει γράψω*, ce futur n'a qu'un seul représentant[3]. En revanche, la forme *θὰ γράψω* s'y trouve 232 fois sur 337. La statistique à laquelle donne lieu la prose est encore plus convaincante : dans le volume de Jean Pio[4], qui ne compte pas moins de 233 pages très serrées, ce qui répond assez bien comme quantité au recueil de Passow, sur 540 futurs composés, *θὲ νὰ γρ.* n'a plus que 2 représentants (p. 157 et 176), *θέλω γράψῃ*, 3 (p. 97, 223, 216; dans les deux premiers exemples, le verbe *θέλω* est à l'imparfait), *θέλα γράψω*, un seul; quant à *θέλω νὰ γρ.*, il faut remarquer qu'il s'y lit 20 fois, mais toujours à l'imparfait, qui répond en français au conditionnel présent[5]. Mais ici encore la forme *θὰ γράψω* est au premier rang; elle est vraiment maîtresse de la place : on la rencontre 514 fois.

Les exemples en prose sont plus décisifs que les exemples de la poésie. Dans les vers, il y a toujours une certaine exigence du rythme, quelques influences savantes à l'état latent et surtout la conservation de formules et de types hors d'usage. On le voit donc

1; 124, 269; 124, 283; ces derniers textes sont également modernes; Ἡ *εὔμορφη Βοσκοποῦλα, ποίημα Νικολάου Δριμυτικοῦ ἐξ Ἀποκορώνων τῆς Κρήτης*, publié par M. Émile Legrand à l'Imprimerie nationale, 1870 (*la Belle Bergère*), p. 20 et p. 24. La date de ce poème est 1627, cf. p. 14, *ibid.* — *Érophile*, cf. *supra*, I, 112, 175, 575, 581; II, 131; IV, 533; Intermède, 4, 43; V, 385. Jean Pio, *op. c.*, *ἤθελα νὰ γράψω* au conditionnel, p. 109, p. 116 *bis*, 126 *bis*, 133, 136, 152, 168 *bis*, 173, 174, 197 *bis*, 212, 218, 219, 220, 221 *bis*, toujours au conditionnel. A. Passow, *op. c.*, 16b, 11; 34, 9; 36, 11; 71, 1; 105, 10; 150, 18; 162, 12; 226, 21; 446, 12; 594, 10. — Le futur *θέλω νὰ γράψω* appartient, en réalité, au XVe et au XVIe siècle, comme on en peut juger par les citations qui précèdent. On y reviendra plus loin avec plus de précision encore.

[1] J'exclus les distiques de ce calcul.

[2] Deux formes crétoises (246, 15; 378, 12), une troisième calabraise (365, 3).

[3] Cf. 552a, 8.

[4] Ouvrage cité. Cf. *supra*, p. 352, n. 2.

[5] Voir plus haut les passages en question, p. 352, n. 5.

par ces chiffres : θά est la dernière venue de toutes ces formes[1]. Il s'agit de bien établir ce point; car nous avons là une preuve de plus que la langue *vulgaire* ou plutôt moderne obéit aux lois générales du langage et qu'elle n'a pas le caprice pour guide. Elle se développe, au contraire, dans sa pleine régularité. Une forme finit toujours par l'emporter sur une autre qui succombe. D'autre part, il est à prévoir que, dans un avenir rapproché de nous, θὰ γράψω n'aura plus de rival et régnera seul à l'exclusion de tout autre futur. Ayant eu l'intention de m'occuper du futur *moderne*, comme l'indique le titre même de cette petite étude, je ne dois considérer ici que le seul futur θὰ γράψω.

Ce qui précède nous autorise à dresser le tableau suivant, qui acquerra plus d'évidence encore par la suite. Voici donc la distribution historique des divers futurs :

NÉO-GREC.

Grec médiéval.	*Grec moderne.*
θέλω γράψω;	
θέλω γράψει;	
θέλει γράψω;	θὲ νὰ γράψω }
θέλω διὰ νὰ γράψω;	θὰ νὰ γράψω } = θὰ γράψω.
γράψω θέλω;	θὰ γράψω }
γράψω (subj. aor.);	*Forme périphrastique.*
θέλω νὰ γράψω;	θὰ ϖᾶ νὰ γράψω.
γράψαι ἔχω;	*Formes dialectales.*
γράψειν ἔχω, etc.;	Épire : θελὰ γράψω[2], etc.

Il ne faudrait donc pas, dans une grammaire de la langue

[1] Il m'a paru superflu de faire une statistique aussi rigoureuse pour chacun des recueils de chansons populaires que nous possédons. Sans y apporter une semblable exactitude, on peut dire, à vue de pays, que les résultats seraient les mêmes. Les écrivains qui emploient θὰ γράψω sont donc véritablement dans le génie de la langue et parlent, par conséquent, d'une façon correcte et pure; on peut constater avec plaisir que leur nombre s'accroît de jour en jour. Cf. *Σαικσπείρου δράματα μεταφρασθέντα ἐκ τοῦ ἀγγλικοῦ ὑπὸ Δ. Βικέλα. Μέρος σΤ', ὁ ἔμπορος τῆς Βενετίας. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τῶν καταστημάτων Ἀνδρέου Κορομηλᾶ*, 1884. *Προοίμιον*. Je ne crois pas non plus nécessaire de donner le paradigme complet du futur passif : θὰ γραφθῶ; ce qui est vrai pour le fut. actif, le sera pour le passif également. Il faut dire, en outre, que le fut. passif se rencontre rarement dans la langue populaire, qui se sert plus volontiers d'une périphrase et de la tournure active. Quant aux conditionnels prés. et passé des deux voix, θὰ ἔγραφα, θὰ ἤθελα γράψω; θὰ ἐγράφουμουν, θὰ ἤθελα γραφθῇ, etc. (cf. Chatzidakis, *op. c.*, p. 228-230), peu populaires également, il en sera question plus loin d'une façon incidente; car ces formes ont toutes pour base et point de départ le fut. actif. Je laisse aussi de côté toute démonstration relative au mode du verbe qui suit θά dans θὰ γράψω. C'est un subj. aor., comme d'ailleurs le passif θὰ γραφθῶ et des formes comme θὰ ἔλθω le prouvent suffisamment. Le débat est vidé depuis longtemps. Cf. K. Σ. *Κόντου Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις, ἐν Ἀθήναις. Ἐκ τῶν καταστημάτων Ἀνδρέου Κορομηλᾶ*, 1882, Préface, p. 3.

[2] Voir à la fin de la présente étude, p. 392.

moderne, présenter toutes ces formes pêle-mêle. D'autre part, comme cela sera démontré plus loin, *θὲ νά* et *θὰ νά* sont tout simplement des degrés intermédiaires et se réduisent à *θὰ γράψω*. Ce ne sont pas des futurs distincts l'un de l'autre. Aussi serait-il plus juste de donner comme seul paradigme du futur de la *κοινή* moderne :

θὰ γράψω, etc.

En note, on donnerait les formes *θὲ νά* et *θὰ νά*. Ensuite, au bas de la page, comme par exemple dans la *Griechische Schulgrammatik* de G. Curtius, on citerait les formes dialectales, celles de l'Épire ou d'autres provinces encore, s'il s'en rencontre. Dans une remarque, on tiendrait compte des périphrases comme *θὰ πᾷ νὰ γράψω*. Dans l'*Historique* enfin, et en petites lettres, on mentionnerait les diverses formes médiévales, en faisant observer que quelques-unes d'entre elles subsistent encore. Mais, en réalité, le véritable futur moderne, c'est *θὰ γράψω*, et, à ce titre, il doit occuper la première place.

D'où vient donc ce futur? Il ne faut pas hésiter à reconnaître qu'il présente en phonétique un phénomène des plus étranges et dont l'explication est des plus difficiles. On dit d'ordinaire que *θά* n'est qu'une simple abréviation de *θέλω νά*, qui lui-même est pour *θέλω ἵνα*. Mais cela fût-il vrai, cette étymologie est tellement curieuse et la contraction si violente qu'elles mériteraient, l'une et l'autre, un large commentaire. Il faudrait prouver : 1° que *θέλω νὰ γράψω* a eu d'abord le sens de futur; 2° de quelle façon ces trois syllabes se sont réduites à une seule : *θά*. Au lieu de cela, cette question, considérée sans doute comme parfaitement claire, a été traitée presque incidemment. Mullach[1] se contentait de consacrer à ce futur ces quelques lignes : «*Die Zusammensetzung geschieht. . . . . aus dem unveränderlichen θέ, welches eigentlich aus θέλει verkürzt ist*» (?), ce qui n'explique ni *θὰ νά* ni *θὲ νὰ γράψω* à la première personne ou aux autres personnes du pluriel et du singulier. Plus loin[2], il dit encore : «*Θὲ νὰ πατήσω oder mit Anwendung der in diesem Falle gewöhnlichen* (!) *Crasis* (!!), *θὰ πατήσω*».

M. D. Sanders pose l'équation suivante : *θὲ νά* = *θέλει* (*ἵ*)*να*[3], ce qui n'explique rien.

[1] *Grammatik der griechischen Vulgarsprache in historischer Entwickelung*, von Prof. F.-W.-A. Mullach. Berlin, Ferd. Dümmlers Verlagsbuchhandlung, 1856, p. 236. Cette grammaire, utile à bien des égards, ne tient pas les promesses du titre, tant à cause de l'insuffisance des connaissances linguistiques de l'auteur que de sa méthode générale, qui est détestable. Pour le titre même, cf. *supra*, p. 350.

[2] *Ibid.*, p. 239.

[3] *Neugriechische Grammatik. — Rechtmässige deutsche Bearbeitung des Handbook to modern Greek by Ed. Vincent and T.-G. Dickson*, von Prof. D^r Daniel Sanders, Leipzig, 1881, p. 102, n° 1.

M. D. Mavrophrydis, dans son Histoire de la langue grecque[1], dit que « *θά* vient par synérèse de *θὲ νά* (ou *θελά*) et que ces deux dernières formes proviennent de *θέλω νά*, *θέλω ἵνα* ». L'explication de M. Hase[2], qui fait tout simplement de *θά* une particule préfixe, sans rien ajouter de plus, valait encore mieux; car ce sont justement ces *synérèses* qui sont la chose incompréhensible.

M. M. Deffner n'a pas été plus heureux dans son explication : il convient même de dire qu'il n'a pas cherché d'explication, se rendant peu compte de la difficulté. Il dit incidemment[3] que *θά* vient de *θέλω νά* par l'intermédiaire de *θὲ νά*. Dans une autre étude du même auteur sur le tzaconien, insérée dans l'*Archiv* déjà cité[4], la même interprétation est répétée à peu près dans les mêmes termes : *θὲ νὰ γράψω* est issu de *θέλω νὰ γράψω* et, plus tard[5], *θὰ νὰ γράψω* est devenu *θὰ γράψω*.

Chose singulière! M. Deffner, qui est un savant de mérite, a touché à trois reprises à cet étrange futur *θὰ γράψω*, et jamais il n'a soupçonné ni l'intérêt du sujet ni la difficulté du problème. Dans les *Neogræca*[6], qui représentent certainement le travail le plus sérieux de M. Deffner, il écrit encore « *θά ex θéna pro θέλω ἵνα* ». Il semble croire que *θὲ νά* vient de la première per-

[1] *Δοκίμιον ἱστορίας τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης συνταχθὲν ὑπὸ Δ. Μαυροφρύδου, βραβευθὲν ὑπὸ τῆς ἐπιτροπῆς τοῦ Πανεπιστημείου, ἐκδοθὲν δὲ μετὰ τὴν ἀποβίωσιν τοῦ συγγραφέως*, etc., *ἐν Σμύρνῃ, ἐκ τοῦ τυπογραφείου τῆς Ἀμαλθείας*, 1871, p. 231, 232. Je dois ce livre, aujourd'hui très rare, à l'obligeance de M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.

[2] Cité par Mavrophrydis, p. 231.

[3] *Monatsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, Berlin, 1878, p. 277.

[4] A la page 84. Cf. *supra*, p. 350, n. 1.

[5] M. M. Deffner emploie souvent les expressions approximatives qui sont d'usage et même de rigueur dans l'étude des langues anciennes et parle à chaque instant « d'une certaine époque » qu'il ne précise pas davantage et se sert de formules comme : A une époque que *je* me représente voisine de la bonne époque classique, etc.; voyez, par exemple, *Monatsberichte* cités plus haut, p. 227, et « *in einem weiteren Stadium... der Entwickelung der neugriechischen Conjugation* », *Archiv*, p. 84. Ce sont là des manières de parler sans aucune appropriation aux études néo-grecques. On est bien obligé de dire que *μουσῶν, μουσάων* devait faire, *à une certaine époque*, **μουσαοων*; mais, dans le domaine du néo-grec, où l'on peut toujours déterminer les *époques*, ne fût-ce qu'à un ou deux siècles près, il y a en somme peu de place pour un langage de ce genre, vu l'abondance des documents médiévaux. Il faut donc se garder autant que possible de distribuer les phénomènes phonétiques selon des époques de fantaisie, et n'avoir recours à l'approximation que dans les cas désespérés, et encore l'approximation doit-elle être resserrée dans certaines limites. Cette méthode ou plutôt cette absence de méthode a induit M. Deffner dans quelques erreurs. Cf. Chatzidakis, *op. c.*, p. 244. M. Deffner ne cite jamais ses sources, procédé que M. Chatzidakis lui-même suit un peu trop souvent.

[6] *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik*, herausgegeben von Georg Curtius, t. IV, livr. 2, Leipzig, Verlag von S. Hirzel, 1871, p. 321.

sonne *θέλω νά* ou même, ce qui serait encore une erreur, de *θέλω ἵνα*. Comment expliquer *θὲ νά* devenant subitement *θὰ νά*, et ce même *θὰ νά*, par un coup de baguette magique, passant non moins subitement à *θά*? Il faut noter un point curieux, c'est que l'on affirme volontiers que *θά* vient soit de *θέλω νά*, soit de *θέλει νά*, mais que naturellement personne ne s'avise de motiver la présence de *θά* au pluriel et d'expliquer *θέλομεν νὰ γράψωμεν* etc. devenu *θὰ γράψωμε* etc.

Enfin, pour mentionner le dernier travail qui me soit connu sur la question (je n'en ai eu connaissance qu'une fois le mien terminé), je citerai un excellent article de M. Chatzidakis, où la composition du futur *θέλω γράψει*, *θέλω γράψειν* est étudiée à fond et suivant une méthode sûre. Mais ici encore *θὰ γράψω* a joui de son privilège de jouer de mauvais tours aux phonétistes, par les dérivations qu'ils en donnent[1] : « *Chacun voit*, dit M. Chatzidakis[2], *qu'il y a syncope de θέλει ἵνα en θέλει νά=θε νά=θά.* » C'est justement là ce que personne ne voit. Plus loin[3], il répète que les mots d'un usage fréquent sont sujets à des *syncopes* violentes, comme cela est le cas pour *θὲ νὰ φάγω* au lieu de la forme pleine *θέλω νὰ φάγω* et que *θὲ νά* a été réduit à *θά*. Il n'y a aucun usage, quelque fréquent qu'il soit, aucune rapidité de prononciation ni aucune triture de mots qui puisse amener *θὲ νά* à *θά*. L'auteur croit d'ailleurs tout bonnement qu'il y a eu chute de la syllabe finale *λω*. Il dit, en effet, qu'on arrive *facilement* (!) à *θὲ νά* par la syncope de la syllabe *λω* : *θέ(λω)νὰ ἀποθάνω*; de même *θελά* est pour *θέλ(ει ν)ά*. Ce dernier exemple est légèrement fantaisiste. Quant à la chute de *λω*, comme j'espère le

[1] M. Chatzidakis en a lui-même fait l'observation, p. 227, *op. c.*

[2] P. 233, *ibid.*

[3] P. 248, *ibid.* A ce propos, M. Chatzidakis compare, p. 234, *λέγω*, *λέω*, *λῶ*, en regard de *διαλέγω*. Il dit que *λέγω*, étant très souvent en usage, a subi des contractions violentes, tandis que *διαλέγω* n'a pas suivi le même chemin. L'auteur n'a pas fait attention que *διαλέγω* est un mot plutôt savant que populaire. Quant à *λῶ* qu'il cite, je crois que cette forme est purement gratuite. Comme aucun texte ne l'appuie, il est difficile de l'admettre. Je me permettrai, au sujet de ce même travail, encore une observation dont nous aurons besoin tout à l'heure. M. Chatzidakis dit, p. 240, que le *ν* s'ajoutait à la fin des mots chez les Byzantins par affectation savante et couleur d'archaïsme. Il est possible, au contraire, que nous ayons souvent dans des formes de ce genre des formes populaires analogiques. Ainsi l'on ajoute un *ν* aux accusatifs singuliers des imparisyllabiques de la troisième déclinaison, parce qu'on les décline sur les noms féminins en *α* de la première : *φλόξ*, étant devenu au nominatif singulier *φλόγα*, prend un *ν* à l'accusatif singulier. Cf. *Callimaque et Chrys.*, *op. c.*, v. 2588, et régulièrement dans ce poème. Cf. *θυγατέραν*, *Bibliothèque grecque vulgaire*, publiée par Émile Legrand, t. I, Paris, Maisonneuve, 1880, p. 41, v. 107 de Prodrome. De même les neutres en *α*, *Call. et Chrys.*, *op. c.*, v. 2541, *μηχάνημαν et passim*, par une double analogie : l'accusatif singulier sur celui des neutres en *ον* et le nominatif sur l'accusatif.

démontrer plus loin, c'est la dernière hypothèse à laquelle on puisse s'arrêter : nous aurions là le phénomène impossible par excellence.

Je signale, pour terminer, une note du regretté Jean Pio[1], qui se rapproche peut-être le plus de la véritable explication. Il s'agit dans cette note de la locution *νὰ πᾶ νὰ βοηθήσῃς*, qui se trouve dans le texte. « *Comparez, dit l'auteur, cet emploi de πᾶ comme verbe auxiliaire à celui de θέλει pour la formation du futur* (θέλει νά = θὲ νά = θά) ». Mais nous tombons encore ici dans les mêmes suppositions, et l'explication rigoureuse fait défaut.

On peut considérer le débat comme ouvert et le problème comme non résolu. Des explications insuffisantes équivalent à l'absence de toute explication. Ce sont des hypothèses, non des démonstrations. Ces interprétations pèchent par un double côté : elles traitent le néo-grec avec une facilité qui ferait croire qu'il n'est pas susceptible d'analyses scientifiques rigoureusement exactes. De plus, pour n'avoir pas suivi une méthode plus précise, les interprètes ci-dessus n'ont pu parvenir à se rendre compte d'une foule de phénomènes que l'étude du futur composé rend évidents et qui intéressent, non plus seulement ce point spécial, mais l'ensemble de la langue qu'ils caractérisent d'une façon plus générale. Amené à rechercher par moi-même la solution de ce problème, je ne me flatte pas de l'avoir résolu dans toutes ses parties. On ne saurait user de trop de prudence dans une étude aussi difficile et dans une science aussi jeune que le néo-grec. Montrer jusqu'où peut aller l'analyse, s'arrêter ensuite, c'est souvent la seule ambition que l'on puisse avoir.

II

ÉNΘEN ET ÉNΘA.

Le passage de *θέλω νά* à *θά* est si surprenant, en réalité, qu'on est tout d'abord tenté de se poser le problème de la façon suivante :

θὰ γράψω $= x +$ θεν (de ὅθεν?) $+$ subj. aor.;

ou bien

θὰ γράψω $= x +$ θα (de ἔνθα?) $+$ subj. aor.

L'apparente possibilité d'une interprétation de ce genre semble résulter à première vue de phrases comme celle-ci[2] :

[1] Cf. *op. c.*, p. 248, la note sur la page 131.

[2] *Prologue de la conquête de la Morée*, dans le texte publié par M. E. Miller. Cf. Recueil des historiens des Croisades. *Historiens grecs*, t. I, Paris, Imprimerie

Ἐν τούτῳ σᾶς παρακαλῶ, νᾆναί μὲ τὴν βουλὴν σας
Δότε μὲ μῆνα τέρμενο, ὅπως διὰ νὰ μείνω,
Τὰ κάσ7ρη τὰ κερδήσετε, νὰ τάχω σιταρχήσει·
Ν' ὀρθώσω τὰ φουσσάτα μου, νάλθουσι μετ' ἐμένα·
Εὐθὺς ν' ὁρμήσω, νάρχωμαι, ἔνθα καὶ νὰ σᾶς εὕρω.

Voici la traduction latine de ces vers :

Id unum [1] vos oro ut mensis unius spatium detis, quo hic manens frumenta inducam in loca a vobis redacta et copias mecum ducendas ad belli usum aptas reddam. Exinde sine mora *profecturus* vobis me *adjungam*.

Cette traduction est très exacte; il y a, en effet, une idée de futur contenue au dernier vers dans le subjonctif aoriste, idée qui est bien rendue par *profecturus*, *adjungam*.

Il faut remarquer, en outre, que le subjonctif aoriste, lequel entre dans la combinaison de ϑὰ γράψω, marque ici le futur et, d'autre part, que le subjonctif aoriste a été employé isolément pour le futur au VI^e et au IX^e siècle [2]. On pourrait donc supposer que, dans des phrases de ce genre, ϑά de ἔνθα serait resté attaché au verbe suivant, qu'on en aurait oublié la provenance et qu'on l'aurait graduellement fondu avec le subjonctif aoriste, avec lequel il n'aurait plus fait qu'un seul corps. Nous aurions de la sorte un nouvel exemple de *contagion* [3]. Néanmoins il y a d'autres difficultés plus graves : il faudrait supposer une multitude de constructions semblables pour arriver à établir que le ϑά de ἔνθα s'est associé au subjonctif aoriste d'une manière si étroite qu'il en ait paru inséparable à l'oreille populaire. De plus, nous n'avons ici le subjonctif qu'accidentellement et parce qu'il se trouve dans une proposition subordonnée. Il est, en réalité, régi par le νά du vers 72. Il n'est pas essentiellement lié à ἔνθα. On ne voit pas davantage comment ϑά serait devenu ϑὲ νά, ϑὰ νά et même ϑέ [4], tandis qu'on s'explique très bien, comme on le verra par la suite, que ϑά puisse sortir, par une série de transformations subtiles, de ϑὲ νά et de ϑὰ νά.

On doit donc abandonner toute interprétation de ce genre, et bientôt, au contraire, on arrive à la conviction que, dans ϑὰ γράψω, il y a bien le verbe ϑέλω : nous verrons tout à l'heure à l'aide de quelles formes intermédiaires et de quelles lois pho-

nationale, 1875, VIII : *De Syria expugnata, ἐκ τοῦ βιβλίου τῆς Κουγκέσ7ας*, an. 1096-1204, p. 581-633, aux vers 71-75.

[1] La traduction latine de ces deux mots suppose un texte grec où il y a, non ἐν τούτῳ (*interea*), mais ἐν τοῦτο, que ne donne pas l'édition citée.

[2] Cf. Heilmaier, *op. c.*, p. 12. Cf. *Callim. et Chrys.*, *op. c.*, IV, 1326.

[3] Cf. M. M. Bréal, *Les Lois intellectuelles du langage*. (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, Paris, 1883, p. 133.)

[4] Cf. plus bas, p. 385.

nétiques. En effet, trop de passages nous prouvent que *θέλω νά* se trouve dans *θά*; *θέλω νά*, comme on l'a vu plus haut, a, dès le xv^e siècle, le sens du futur, et ce futur se rencontre même encore aujourd'hui comme un dernier vestige du temps où *θέλω νά* était uniquement employé dans ce sens.

L'explication du futur composé moderne par *θέλω νά* = *θά* présente, en réalité, deux difficultés : il s'agit, en premier lieu, d'arriver à une forme intermédiaire *θὲ νά* ou *θὰ νά*; ensuite, de rechercher comment *θὰ νά* a pu se transformer et devenir *θά*. Je veux examiner successivement chacune de ces deux difficultés.

III

ΘÉΛΩ ΝÁ, ΘΑΝÁ.

e + o = o; e + o = jo. — verbe θέλω, θές, θέ, etc.

Voyons tout d'abord de quelle façon a pu s'opérer le passage de *θέλω νά* à *θὲ νά*. Disons tout de suite que *θὲ νά* n'est pas une abréviation de *θέλω νά*, première personne. Voici les raisons qui s'opposent à cette dérivation : on doit absolument éliminer l'hypothèse de la chute entière et d'un seul bloc de la syllabe finale (groupe d'une consonne et d'une voyelle) aux premières personnes du présent de l'indicatif des verbes en *ω*. Cela est tout à fait sans exemple, et la disparition de la syllabe *λω* particulièrement, c'est-à-dire de la liquide *l* et de la voyelle forte *o*, serait d'une telle gravité que ce phénomène demanderait à être corroboré par les preuves les plus solides. Ces preuves font défaut. C'est donc la dernière hypothèse à laquelle on ait le droit de recourir.

On ne peut admettre davantage la chute de *l* médial; ce phénomène ne se produit pas non plus dans le néo-grec, et, s'il avait eu lieu, le résultat eût été une contraction d'un tout autre genre : ou bien *e + o = o*[1], ou bien *e + o = jod* (*i* consonne)

[1] Cf. *φιλέ-ω*, *φιλῶ*. Voici des exemples de cette contraction : *Physiologus*, *op. c.*, v. 297, 773 et *passim* : *θωρῶ* = *θεωρῶ*; en effet, dans le néo-grec, *ω* et *o* = *o*; aussi le copiste écrit-il avec raison *θορεῖ* au v. 929 et 302; de même *θωρῶ*, *θωρεῖ*. etc. Prodrome, *op. c.*, p. 117, v. 207; *Physiologus*, *op. c.*, 592, 775, 807, 844; *De Syria expugnata*, *op. c.*, v. 603; Δημοτικὰ τραγούδια. Ὁ Χαρτζιάνης καὶ ἡ Ἀρετή. Ὁ *υἱὸς τοῦ Ἀνδρονίκου*, etc.; *ἐκδιδόντος* Αἰμυλίου Λεγρανδίου. Paris, Maisonneuve, 1870 (Chypre, cf. Introduction), p. 10; Ἀνδρόνικος, *ibid.*, p. 22 et 24; É. Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, distiques (ms. de Busbecq), 1, 2; 40, 1; III, 81 (même manuscrit); Chansons autres que celles du manuscrit de Busbecq (xvi^e siècle) : 39, 27; 40, 10; 42, 4; 45, 4; 62, 4; 71, 7; 78, 21; Wagner, *op. c.*, p. 63, v. 22, 23 et *passim*; Aravantinos, *op. c.*, dist. 343, 2; 460, 1; 626, 1; 676, 1; Passow, *op. c.*, 229, 12; *Call. et Chrys.*, *op. c.*, 1845; *Imbérios et Margarona*, Lambros, *op. c.*, 541, 701, 713; Διήγησις Διγενῆ, *ibid.*, 212, 723, 1308, 1606, 2022, 2410, 2912; de même *θωριά* (*θορja*) = *θεωρία*, *Imbérios et Margarona*, *op. c.*, 380; Περὶ *δυστυχίας*, etc., *ibid.*; 53, 275; de même *χρωστῶ* = *χρεωστῶ*, Aravantinos, *op. c.*, dist. 547, 2 et *passim* dans

+*ο*[1], ou bien encore *εο* devient *ου*, comme dans le dialecte de Thasos ou de Tzaconie[2].

tous les textes qui viennent d'être cités; de même Θοδωρῆ = Θεόδωρε, cf. *Lautsystem der griechischen Vulgärsprache*, von Dr Karl Foy, Leipzig, B.-G. Teubner, 1879, p. 128, et le rapprochement avec une inscription de Mégare, Θόγνητος (*Rhein. Museum*, 1856, p. 145) déjà fait par E. Curtius (*Nachrichten von der G. A. Universität und der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, December 1857, p. 310, n° 22). Cf. Διήγ. Διγ., *op. c.*, 1815; aussi Θεοδώρου, *ibid.*, 2991 et 3084.

[1] Cf. *λιοντάρι*, *Griechische Märchen, Sagen und Volkslieder*, gesammelt, übersetzt und erläutert von Bernhard Schmidt, Leipzig, B.-G. Teubner, 1877; 39, 12; *θιός* = *θεός*, *ibid.*, 16, 10; 65, 5; *De Syria expugnata*, *op. c.*, 156; *νιός* = *νέος*, Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 3, 45; 132, 12; 137, 27; 138, 85; 76, 14; 147, 1; 28, 39; dist. 52, 2; 89, 2; 78, 2; 87, 2; *θιός*, dist. 24, 1; *Chansons populaires*, *γιορτή* = *ἑορτή*, 138, 43; 145, 5; *πλιό* = *πλέον*, dist. 18, 1; *Chonsons populaires*, 79, 19; 132, 12; Aravantinos, *op. c.*, *νιός* = *νέος*, 240, 1; 429, 8, 9; *ὡριό* = *ὡραῖο* (*αι* = *ε*), Passow, *op. c.*, 310, 21; dist. 114, 2, *νιός*; *πλιό*, distique 294, 1; 244, 1; 614, 2; *παλιό* = *παλαιό*, 248, 16; 100, 32; 91, 14; 63, 19; 270, 11; 191, 5; 76a, 14; 204, 9; 101, 20; 66, 20; 253, 23; 65, 2; Διήγησις Διγενῆ, *op. c.*, 816, 996, 929, *λιοντάρια*; cf. *ibid.*, 991 *λέοντα*, et 1073 *θεότης*; *πλιότερη*, 1584; *θιό*, 1806; *λιοντάρια*, 2160; *ὡριοστόλιστα*, 2400; *λιοντάρι*, 2449, 2817; *πλιό*, 3031; *πλιότερ' ἀπό*, 1996; *Imbérios et Marg.*, *op. c.*, *νιόν*, 428; Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς σύλλογος, t. XIV, 1879-1880, Constantinople, imprimerie Voutira, 1884, *συλλογὴ λέξεων, παραμυθιῶν, ᾀσμάτων κ.τ.λ. τοῦ ἐν Ζαγορίῳ τῆς Ἠπείρου ἑλληνικου λαοῦ, ὑπὸ Θ. Πουσίου, Ἄισματα*, p. 261-277; *ὥριο*, 8, 3; *παλιόγριβας*, 18, 16; *πλιότερες*, 22, 2. Dans tous les cas précités, *ε* = *ι* devenant consonne, l'accent se reporte naturellement sur la voyelle qui suit. — Partout où il y a *i* consonne, j'écris, dans tous ces exemples, par un *ι*. L'orthographe *νειός*, ainsi que l'orthographe *παληός*, *ὡρηός*, est dépourvue de toute espèce de fondement; nous n'avons pas ici des phénomènes phoniques analogues à ceux du grec ancien ou qui s'en rapprochent par quelque bout que ce soit; c'est un simple cas de *jotisation* tout moderne. On écrit *παληός* à cause de *ἐπήνουν*, ancien grec, et *λειοντάρι* à cause de *λείων*, comme *νειός* à cause de *νεῖος*, ancien grec. (Cf. *Oracles de Léon le Sage*, E. Legrand, Paris, Maisonneuve, 1875, Préf., p. 28.) Il est facile de voir que cette orthographe manque de base. La phonétique ancienne n'a rien à voir ici : nous n'avons dans *παλιός* et *νιός* ni le son *η* (*é* long ouvert), ni le son *ει* (*é* long fermé), mais bien distinctement le son *j* (*jod*). Donc il est impossible de soutenir que *ε*, dans un cas, s'est changé en *é* long ouvert, dans l'autre, en *é* long fermé. C'est ici un phénomène nouveau et le traitement de *νιός* est identique à celui de *παλιός*. Il est remarquable, d'autre part, que *λέων* ne s'iotise jamais en *λιών*. On ne saurait établir l'orthographe moderne d'après les principes de l'ancienne langue. Le problème est difficile et l'orthographe est loin d'appuyer sur un terrain solide. On peut hésiter, en effet, entre l'orthographe phonétique et l'orthographe étymologique. Par exemple, bien que *ὅποιος* se prononce *ópjos*, le *οι* est encore admissible, car en somme *οι* = *i*, et tout le monde fera sentir le *jod* dans ce mot, sans qu'il soit spécialement indiqué par l'écriture. Mais ce qui est certain, c'est qu'il faut tenir compte des transformations radicales des sons. Pas plus qu'on n'écrit *κραββάτι* (*grabbato*), mais *κρεββάτι*, et en français *chanter* et non *chantar*, on ne saurait écrire *παληός* et *νειός*, mais *παλιός* et *νιός*. L'orthographe par un *η*, qui sévit aujourd'hui dans les textes, ainsi que l'orthographe en général, impliquent une erreur fondamentale sur le développement phonétique et historique du néo-grec. Il importe donc d'y revenir tout au long dans une prochaine étude.

[2] Cf. Deffner, *Archiv*, *op. c.*, p. 309 et 321, 6, *a*. — Dans tout ce qui pré-

Il faudrait bien se garder de comparer ici, comme on l'a fait, le verbe *λέγω = λέω*[1], qui n'a rien à voir avec *θέλω*, puisque nous avons dans ce dernier la liquide *l* et dans *λέγω* à la première personne du sing. et du plur. une fricative sonore gutturale (*γ* vélaire)[2], mais à la seconde et à la troisième du singulier, c'est-à-dire devant *e* et *i*, un simple *i* consonne ou *yod* palatal, ainsi : *léγo*, *léγome*, mais *léjis*, *léji*. Puis, on trouve bien *λές*, *λέ*, deuxième et troisième personnes[3], mais jamais *λέ* à la première, pas plus qu'une forme **λά* qui viendrait de *λέγω νά*. **Λῶ*, d'ailleurs, n'expliquerait aucunement *θά*. Quant aux formes du pluriel *λέμεν*, *λέτε*, *λέν*, *λέσι*, ce sont, à n'en pas douter, des formes analogiques[4].

Reste maintenant à examiner l'hypothèse de la disparition de *ω* final, entraînant graduellement la disparition du λ, et, par

cède, je n'ai fait que recueillir des matériaux. Il semble difficile de déterminer avec précision les cas où *e* + *o* = *o* et ceux où *e* + *o* = *jo*. On ne voit pas bien ce qui différencie de la sorte le traitement de l'*e*. Ce ne sont pas les liquides *l*, *m*, *n*, *r* qui exercent ici une influence particulière; cf. *χρωστῶ*, *θωρῶ* et *υιός*. Ce n'est pas davantage l'accent tonique qui amène l'une ou l'autre de ces modifications phoniques; cf. *Θόδωρος* et *θιός*. On n'y peut voir non plus de différence dialectale : dans le poème de Digénis, édition Lambros, *op. c.*, poème daté en toutes lettres par l'auteur, qui est originaire de Chios (25 novembre 1670), on trouve à la distance de quelques vers, d'une part, *Θόδωρος*, de l'autre, *θιός*, v. 1806 et 1814; voyez aussi Passow, *op. c.*, 593, 1; 229, 12, et aussi 517, 15. On ne saurait guère non plus attribuer cette différence à une prononciation diverse de l'*ω* et de l'*o*, la confusion de ces deux sons étant bien antérieure à la formation du néo-grec et des dialectes romaïques en général. D'ailleurs, nous avons *πλιότερον* = *πλεώτερον*, *νιότερος* = *νεώτερος*, en regard de *θωρῶ*, *Θόδωρος*, et les manuscrits écrivent presque toujours avec *o* la forme non contracte; cf. *Imb. et Marg.*, *op. c.*, v. 450. — Peut-être arriverait-on néanmoins à un résultat en précisant avec rigueur les régions respectives de l'un et de l'autre phénomène : bien que l'on rencontre *o* et *jo* dans les mêmes pays et aux mêmes dates, il faudrait procéder par élimination et compter, par exemple, le nombre de fois où ces modifications se produisent dans un texte : on aurait ainsi la forme dominante qui serait propre à une région, tandis que les autres formes appartiendraient à la *κοινή*. Il est possible que le *jod* soit dû à une influence slave (cf. Heilmaier, *op. c.*, p. 25); *eo* = *o*, cf. *θόγνητος*, serait alors particulièrement grec, et l'on aurait ici deux influences contraires en lutte l'une avec l'autre : la tradition grecque entraînant *eo* = *o* et l'influence slave *eo* = *jo*. Ce ne sont là que des hypothèses. F. Miklosich, par exemple (*Die slavischen Elemente im neugriechischen*, *Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften*, déc. 1869), nie la chose en général, sans insister sur le cas particulier (p. 533) : « *Was man in den* Lauten *des Neugriechischen für slavisch gehalten hat, kann als solches nicht anerkannt werden.* » Cette méthode est aussi la bonne : il est superflu de chercher aux modifications phoniques des causes spéciales, sauf dans certains cas. Ces modifications, qu'il s'agit d'étudier en elles-mêmes, s'expliquent toujours par des causes organiques.

[1] Cf. Chatzidakis, *op. c.*, p. 234. Quant à la forme *λῶ*, citée par l'auteur de l'article, j'ai déjà fait mes réserves, cf. *supra*, p. 357, n. 3.

[2] Cf. *Neograeca* de M. Deffner, *op. c.*, p. 238.

[3] Cf. plus loin, p. 372.

[4] Cf. *ibid.*, n. 3.

exemple, l'hypothèse où l'on aurait d'abord *θέλω*, puis *θέλ*, puis *θέ*. En règle générale, l'élision de la lettre *ω* de la première personne du singulier du présent de l'indicatif est un fait excessivement rare et ne se produit que dans certaines conditions bien déterminées et devant une voyelle suivante.

Dans la paraphrase en grec vulgaire du texte d'Anne Comnène publié par M. E. Miller[1], nous ne voyons aucun exemple d'une élision de *ω* devant la voyelle suivante. Dans Prodrome[2], cet *ω* se confond avec *o* initial du mot suivant, ce qui n'est pas une règle absolue, car on lit *θέλω ὅπως* dans le *Prologue de la conquête de la Morée*[3]; la persistance de *ω* est, au contraire, le cas général. L'élision se trouve encore dans le *Roman de Digénis*[4], dans le recueil d'Aravantinos[5], etc.

Dans l'*Érophile*, tragédie en langue vulgaire du XVII[e] siècle[6], ainsi que dans le *Roman de Digénis*[7], de la même époque, *ω* final tombe aussi devant *α* suivant. Le même phénomène se produit dans le recueil d'Aravantinos[8] et aussi dans les autres recueils de poésies populaires.

Devant *ε*, au contraire, *ω* subsiste toujours, et c'est *ε* qui, dans ce cas, est absorbé par *ω*, comme quelques exemples suffiront à l'établir[9]. Je dois ajouter, d'autre part, que je n'ai ren-

[1] D'après le manuscrit de Leyde. Cf. *Historiens des Croisades*, *op. c.*, n° 2, p. 98; *θέλετε ἵνα καρτερήσητε; θελήσει ἵνα ἀπέλθῃ*, *ibid.*; p. 111, *θέλω ἵνα ἔχω*, p. 129, *θέλω ἵνα εἴπω*.

[2] Cf. Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, *op. c.*, p. 38-48, v. 31, *θέλ' ὀψώνιν*; mais *θέλω ἐγώ*, v. 5 et 33, *θέλω εἰπεῖν*; de même, *Belthandre et Chrysantza*, *ibid.*, ms. du XIII[e] siècle, v. 977, *θέλω ἐγώ*; *Les exploits de Digénis Akritas*, épopée byzantine du X[e] siècle, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Trébizonde, par C. Sathas et É. Legrand, Paris, Maisonneuve, 1875; v. 1649, *θέλω εἰπεῖν*. Le manuscrit est du XVI[e] siècle.

[3] Cf. *op. c.*, v. 440.

[4] *Διήγ. Διγ.*, éd. Lambros, *op. c.*, *θὲν κἄμ' ἀνδραγαθιές* (Lambros : *ἀνδραγαθιαίς*), 1288; *θαυμάζ' ἀτός μου*, 2672; *πόλεμ' ὡρδινιασμένοι*, 2440. Cf. *ibid.*, 1445 *ἔγ ἀπελάτης εἶμαι*.

[5] Cf. *op. c.*, *τὸ πίν' ὁ μαῦρος*, 131, 1; *νὰ σῆέκ' ὀρθός*, 477, 13; dist. *νἄχ' ὀμπρός μου*, 112, 1; 132, 2, *ἀπ' τὸ πουρν' ὡς*; 447, 11, *τὶ κάνει γάμ' ὁ Βασιλιᾶς* (Aravantinos : *Βασιληᾶς*, sans raison).

[6] Cf. *op. c.*, *Προλεγόμενα*, p. 57-58, et acte V, v. 313, *θέλ' ἀφήσει*.

[7] *Digénis*, *op. c.*, édition Lambros, v. 835, *ἐγὼ λογιάζ' αὐτοί*; 1469, *τὴν ῥάβδ' αὐτήνην*.

[8] Aravantinos, *op. c.*, dist. 464, 2, *δὲν ἠξεύρ' ἀπὸ τὲς* (Arav. *ταῖς*) *δυό*; 278, 13, *νερ' ἀνοιγμένο*; 240, 12, *δὲ θέλ' ἀπὸ σῆολίδια*; dist. 448, 2, *σὲ λέγ' ἀνθοῦσα*; dist. 474, 2, *θὰ σῆείλ' ἀπὸ τὴν Βενετιά*; mais dist. 159, 2, *νἄχω ἀντίκρυ μου*. Cf. Passow, *op. c.*, 624, 5, *θέλ' ἀνεβῶ* (voyez Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*, Paris, Firmin Didot père et fils, 1824, t. II, p. 240, et une variante de la même chanson chez Passow, qui donne, au vers correspondant 625, 5, *θὰ ἀνεβῶ*; Faur. *ἀναιβῶ*); c'est le seul exemple dans Passow.

[9] Passow, *op. c.*, 478, 14, *θέλω' γώ*, et 525, 17 et 19; 629, 9. Aravantinos,

contré cette disparition de *ὠ* que dans les textes poétiques que j'ai eus sous les yeux.

On voit, en somme, quelle résistance *ω* oppose à l'élision : il ne semble l'admettre que devant la série vocalique *a;* devant *e*, il se maintient. Voici pourtant qui est beaucoup plus grave : dans le recueil de Passow, il se rencontre une élision de *ω* devant une consonne ; disons tout de suite que cette consonne est le *ν* de *νά* et que c'est dans cette combinaison de *θέλω* et de *νά* que *ω* disparaît ; ce phénomène ne se produit jamais devant une autre consonne. Deux fois, en effet, on trouve *θέλ' νά* à la première personne [1], ou plutôt s'appliquant à la première personne.

Bien que cette leçon soit suffisamment constatée, il paraît néanmoins difficile de pousser plus loin la mutilation de *θέλω*, *θέλ*, et d'arriver arbitrairement à *θὲ νά*, car la suppression du λ serait un fait arbitraire, et nous n'avons pas le droit de faire cette suppression d'autorité. On ne saurait guère soutenir non plus que c'est le voisinage du *ν* qui a fait rejeter le λ; nous aurions eu alors quelque chose comme **θεννά*, forme qui ne se rencontre nulle part. Au contraire, *θέλ' νά* conçu comme première personne est un fait si curieux qu'aussitôt il éveille le doute, et l'on se demande si cette forme mutilée est bien en réalité le représentant de *θέλω*. Or, voici des faits qui ont leur importance et qui nous empêcheront complètement de croire que *θέλω* soit devenu *θέλ*, puis *θέ*.

En effet, le verbe *θέλω* semble avoir eu son développement indépendant et isolé avant de s'être associé à *νά* pour marquer le futur, et cela à une époque où la forme la plus usitée du futur composé n'était pas *θέλω νὰ γράψω*, mais *θέλω γράψει*, etc. A cette époque, qu'on peut placer à peu près entre le XIV[e] et le XVI[e] siècle, *θέλω* a subi, à la deuxième et à la troisième personne du singulier, des modifications importantes ; mais ces modifications ne sont dues à aucun voisinage, à aucune action phonétique exercée par des mots qui auraient accompagné *θέλω* d'une façon habituelle et constante, comme par exemple *νά*. *Θέλω*, qui signifiait tout simplement « volonté » comme *βούλομαι*, s'est mutilé à l'état de verbe isolé et a été employé pour lui-même, tout en conservant toujours intacte la première personne du singulier. Des textes curieux du moyen âge permettent d'établir un paradigme complet, au singulier et au pluriel du présent de l'indicatif, et nous révèlent en quelque sorte, à côté de *θέλω*, *θέλεις*, *θέλει*, un verbe

op. c., *θέλω' γώ*, 454, 9 ; dist. 102, 2, *νάρθω' γώ* ; dist. 621, 2, *ἔχω' γώ* ; *Διήγησις Διγ.*, *op. c.*, *θέλω' γώ*, 2658, 1680.

[1] Cf. 446, 12, *θέλ' νὰ γένω* ; 535[a], 3, *θέλ' νὰ γενῶ*. Cette dernière leçon se trouve confirmée par le vers correspondant d'une variante de la même chanson donnée par le *Φιλολογικὸς Σύλλογος*, *op. c.*, 16, 10, *θὰ γένω*.

nouveau qui n'avait point eu jusqu'ici sa place dans les grammaires. A l'aide d'un document qui prend ici une valeur exceptionnelle et qui porte aux vers 1 et 2 sa date en toutes lettres, le *Θανατικὸν τῆς Ῥόδου* d'Emmanuel Georgillas[1], écrit en l'an 1498, nous pouvons parvenir à ressusciter ce vieux verbe aujourd'hui complètement négligé et dont la troisième personne du singulier nous offre un type particulièrement intéressant.

PRÉSENT DE L'INDICATIF.

Singulier, 1re personne : *θέλω*[2];
2e personne : *θές*[3];

[1] Cf. W. Wagner, *op. c.*, p. 32-52.

[2] Dans le *Θανατικόν*, cette première personne n'apparaît qu'en composition avec *νά* (v. 120) et marque volonté. Mais que le verbe *θέλω* existât à cette époque avec un sens de volonté bien déterminé et suivi d'un régime direct, c'est ce qui est incontestable. Nous en avons des preuves nombreuses dans les textes contemporains. Cf., par exemple, *ibid.*, *Συναξάριον τοῦ τιμημένου γαδάρου*, v. 55 (d'après le *Vindobonensis*), où *θέλω* est suivi d'un accusatif. Il serait inutile de citer des exemples, tant ils sont nombreux. Que le sens de volonté fût encore bien vivant à cette époque, c'est ce dont témoigne l'emploi très fréquent de *θέλημα* «volonté, vouloir, acte de vouloir». Cf. *Ἀλεξίου Κομνηνοῦ*, etc., *ibid.*, v. 110, 519, et le même poème dans Legrand, *op. c.*, *Bibliothèque grecque vulgaire*, d'après un manuscrit du XIIIe siècle (cf. Introd., p. VII), v. 42, 82, *θέλημα*. Dans le *Θανατικόν* même, la seconde personne *θέλεις* est employée absolument, v. 226, 406 *bis*, et la troisième également, *θέλει*, 426. D'ailleurs, comme on le sait fort bien, aujourd'hui encore *θέλω* s'emploie absolument; cf., entre autres, Passow, *op. c.*, 590, 6; 594, 6, etc.

[3] Dans le *Θανατικόν*, *op. c.*, on trouve, v. 450, *θὲς νὰ κτίσῃς* = tu *veux* bâtir. Mais, dans un autre texte du même recueil et pris au même manuscrit, le *Vindobonensis*, *θές* absolument. Cf. *Γαδάρου λύκου καὶ ἀλουποῦς*, etc., v. 387. Voyez aussi, *ibid.*, v. 360. Cf. *ibid.*, *Ῥίμα θρηνητικὴ εἰς τὸν πικρὸν καὶ ἀκόρεστον Ἅδην* (*Vindobonensis*), v. 169. Le relevé est ainsi complet pour ce recueil. Il faut aussi remarquer que, dans le *Physiologus*, *op. c.*, une pareille forme ne se trouve pas; le poème est du XIIIe siècle. Au vers 735, M. Legrand écrit *θὲ νὰ πνῇ*. Le manuscrit porte ici *θέλει ναμπῇ*. C'est cette dernière leçon qu'il faut maintenir. Dans l'*Érophile*, *θές* se lit acte III, 46, 69; acte IV, 334, 337, 361, 696; Interm. 4, v. 113; acte V, v. 364. Comme on le verra plus loin, *θέν* se trouve ici surtout en composition avec *νά*. Je le relève une fois (p. 25) dans la *Belle Bergère*, *op. c.* Dans la *Séduction* (d'après le *Vindobonensis*, cf. Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, III, v. 71, 75, 92), trois fois, en composition avec *νά*, mais marquant toujours volonté. Dans les autres chansons du même recueil, qui sont relativement modernes, *θές* se trouve rarement, cf. 94, 6; 141, 7, et c'est tout. Dans le *Roman de Digénis*, il est fréquent, cf. (édit. Lambros, *op. c.*) v. 228, 681, 853, 1994, 1995, 2011, 2443, 2444, 2487 et surtout v. 2778, où le sens volitif est fortement empreint : *ἂν θὲς λοιπὸν καὶ ὀρέγεσαι καὶ ἔχῃς προθυμία*. *Θέλω* est considéré ici comme un équivalent de *ὀρέγομαι* «j'ai goût à» et de *ἔχω προθυμία* «j'ai de la propension vers». Dans Passow, *op. c.*, *θές* se trouve 169, 10; 240, 5 (à côté de *θέλεις*, *ibid.*); 466, 12; 491, 14; 521, 8 *bis*; 532°, 4; dans Pio, *op. c.*, p. 83, 87, 93, 94, 95, 96, 100, 104, 114, 116 *bis*, 124, 187, 221, 223, 224. — Si ce tableau est exact, *θές* apparaît entre le XIIIe et le XVe siècle. Il persiste avec le sens de volonté et d'une façon absolue, mais commence à disparaître de la composition du futur à partir du XVIIe siècle, pour

IMPRIMERIE NATIONALE.

3ᵉ personne : θέ[1].

Pluriel, 1ʳᵉ personne : θέλομεν[2] ;

2ᵉ personne : θέλετε[3] ;

θέλτε[4] ;

les raisons qu'on verra plus loin. Déjà dans le recueil de Passow, entre θές et θέλεις, c'est θέλεις qui semble l'emporter : il s'y lit une quarantaine de fois.

[1] Voyez *Θανατικόν*, *op. c.*, v. 435. Θέ se trouve là en toutes lettres, et cette forme est tellement curieuse qu'il faut donner la version en son entier : *μὰ θὲ κουτάλες* (Leçon du ms.; Wagner : *κουτάλαις*) *δυνατὲς* (ms. et W. *δυνατaῖς*) *παρὰ τὲς* (ms. et W. *ταῖς*) *πρῶτες* (W. et ms. *πρώταις*) *κάλλια*. (Il ne faut consulter le recueil de Wagner qu'avec la plus grande défiance. Dans un récent travail, après avoir fait la collation du nᵒ 2909, fonds grecs, de la Bibliothèque nationale, j'ai trouvé pour les 120 premiers vers de ce même *Θανατικόν*, 200 fautes environ dans le texte de Wagner, provenant ou de mauvaises lectures ou d'un vice de méthode. Ces fautes seront cataloguées en temps et lieu. Quant à l'orthographe *τές*, *κουτάλες* que je suis partout, l'explication en serait trop longue; j'espère également pouvoir y revenir. Pour ce qui est de *ταῖς* acc. plur., c'est de la fantaisie.) Θέ signifie bien ici «vouloir», ou plutôt, à cause de *παρά* et *κάλλια*, préférer. Ce n'est pas une fausse leçon : θέ reparaît dans la version si intéressante du *Roman de Digénis*, d'après le manuscrit de Chios, édition Lambros (pour le titre de roman donné ici à Digénis, cf. *La Ballade de Lénore en Grèce*, Paris, Ernest Leroux, 1884, p. 12-16); cf. 674, *γιατ' ὅτι 'ρέγεσαι ἐσὺ καὶ ἡ γυνὴ σου θέ 'το*, et v. 1515, *καὶ ὅποιος θὲ καὶ βούλεται μ' ἐμὲ νὰ πολεμήσῃ*. Dans l'un et l'autre de ces deux passages, le sens volitif est bien accusé par le voisinage de *ὀρέγεσαι* et *βούλεται*. Cf. aussi Legrand, *Chansons populaires*, 138, 61. Simon Portius (1638) donne aussi θέ. (Cf. Du Cange, *Gloss. med. et inf. graec.*, 1688, dans la Préface, p. xxxv, col. 1.) Sophianos, au contraire (1ʳᵉ moitié du xviᵉ siècle) ne connaît ni θέ, ni θές. (Voir Nicolas Sophianos, *Grammaire du grec vulgaire*, par Ém. Legrand, éd. II, Paris, Maisonneuve, 1874.) Cette forme se rencontre relativement rarement dans les auteurs; mais nous avons le droit de conclure qu'elle était d'un usage plus fréquent dans le peuple du xivᵉ au xviiᵉ siècle et même avant le xivᵉ peut-être, puisqu'elle a pu pénétrer même chez des auteurs puristes. Aujourd'hui θέ, étant sans emploi, comme on va le voir, tend à disparaître. C'est un doublet devenu désormais inutile. Il ne faut pas s'étonner non plus de trouver chez les auteurs byzantins la forme pleine θέλει (cf. *Θανατικόν*, *op. c.*, v. 426; en composition avec *νά* marquant volonté, 563, 574; avec la troisième sing. subj. aor. marquant futur, v. 431; de même θέλεις, *Θανατικόν*, *op. c.*, 406 *bis*; 226, 593; avec la troisième sing. subj. aor. = futur, v. 230). Rien ne nous montre mieux le double courant, populaire et savant, qui traverse d'un bout à l'autre la langue des Byzantins et le grec médiéval en général.

[2] D'après le *Πουλολόγος*, v. 259, le *Συναξάριον*, v. 259, le *Γαδάρου λύκου*, etc., v. 350, tous poèmes puisés aux mêmes sources que le *Θανατικόν*, le *Vindobonensis*, manuscrit écrit au plus tôt en 1508, au plus tard en 1560. (Voir G. Wagner, *Imbérios et Margarona*, Paris, Maisonneuve, 1874, Préface, p. 5 et 6). Cf. Wagner, *op. c.*, où se trouvent les trois textes précités, et *ibid.*, Préface, p. ix, et Legrand, *Recueil de chansons populaires*, p. ix. L'emploi de θέλομεν est des plus fréquents à cette époque et de nos jours.

[3] Cf. Wagner, *op. c.*, *Γραφαὶ καὶ σΊίχοι*, etc., II, v. 595; *Συναξάριον*, etc., v. 40, en composition, v. 247; *Γαδάρου λύκου*, etc., v. 350; *Πουλολόγος*, etc., v. 259; *Διήγησις παιδιόφρασΊος*, *ibid.*, v. 57.

[4] Cf. Wagner, *op. c.*, *Ἡ συμφορὰ τῆς Κρήτης*, v. 147, toujours d'après le *Vindobonensis*.

3[e] personne : *ϑέλουσιν*[1];

ϑέλουν[2];

ϑέλου[3].

Tel est le paradigme auquel on arrive pour le moyen âge, c'est-à-dire antérieurement au XVII[e] siècle; ce paradigme se borne au singulier. Mais, du moment qu'on a eu *ϑές*, *ϑέ* au singulier, il était naturel que l'on créât sur ces formes courtes un pluriel analogique, et nous avons, en effet, aujourd'hui pour le pluriel le paradigme complet du verbe *ϑέλω* ainsi réduit. Pourtant on n'en trouve pas d'exemples avant le XVII[e] siècle, c'est-à-dire ailleurs que dans la grammaire de Simon Portius (cf. *op. c.*) et dans le *Roman de Digénis*, édition Lambros, écrit en l'an 1670; Sophianos ne connaît pas encore cette forme; *ϑέ*, au contraire, apparaît en 1498, environ deux siècles avant S. Portius et le *Roman de Digénis* :

ϑέμεν[4];

ϑέτε[5];

ϑέν[6].

Ce qui confirme l'hypothèse d'une extension analogique du singulier au pluriel, c'est la troisième personne du singulier et du pluriel de l'imparfait, qui évidemment ont été formées l'une et l'autre sur le présent de l'indicatif.

[1] Cf. Wagner, *Θανατικόν*, etc., v. 45, 100, 125, 557, et aussi *Συναξάριον*, etc., 285, et *Πουλολόγος*, *ibid.*, 51.

[2] Cf. Wagner, *Θανατικόν*, v. 200, 457, 588; *Ἀλεξίου Κομνηνοῦ*, etc., v. 104; *Συμφορά*, etc., 222, 253; *Γαδάρου*, etc., 403; *Διήγησις*, etc., 290, *Πουλολόγος*, etc., 500; *Γραφαὶ καὶ σΊῖχοι*, etc., I, 46 (cf. *ibid.*, v. 204, version II du même poème, v. 69, 70, 138, 147, 151, 200, 316, 694).

[3] Cf. Wagner, *Θανατικόν*, etc., v. 455.

[4] *Διήγησις Διγενῆ*, *op. c.*, v. 884, *γιατὶ δὲ ϑέμεν καὶ ἠμεῖς ἐσᾶς νὰ σΊερηθοῦμεν*; v. 981, *Μόνο τοῦτ' ἀπὸ λόγου του ϑέμεν διὰ νὰ ϖοίσῃ*. Je serais reconnaissant aux personnes qui voudraient bien me signaler des exemples antérieurs à 1638, c'est-à-dire antérieurs à S. Portius. *Θέμε*, cf. Pio, *op. c.*, p. 225.

[5] Cf. Jean Pio, *op. c.*, p. 101, 217; Passow, *op. c.*, 154, 14; aucun exemple dans le *Roman de Digénis*. Mais voyez la forme curieuse *ϑέλτε*, Wagner, *op. c.*, *Μανόλη Σκλάβου*, etc., v. 147; Passow, 21, 3; 21, 12, et *ibid.*, *ϑέλτε νὰ χαθῆτε*; de même, 77, 16, *ϑέλτε νὰ βαρέσετε*.

[6] Cf. Jean Pio, *op. c.*, p. 99. Il est évident, comme me le fait observer mon savant ami M. Ferdinand de Saussure, que nous avons ici un pluriel analogique. Il est vrai que la forme *ϑέλτε* (pour *ϑέλετε*) existe et qu'en pareil cas la chute de l'*e* ne serait pas sans exemple; mais 1° on ne peut admettre *ϑέλτε* devenant *ϑέτε*; 2° *ϑέλομεν* = *ϑέμεν* échappe à toute explication phonétique, tandis que la désinence *μεν* vient s'ajouter tout naturellement au verbe une fois mutilé; 3° *ϑέλουσιν* = *ϑέν* est plus impossible encore; 4° le singulier paraît être antérieur au pluriel; 5° à l'imparfait qui suit, nul n'admettra autre chose qu'une extension analogique.

Dans le même *Roman de Digénis*, nous trouvons :

IMPARFAIT.

Singulier, 3e personne : *ἤθεν* ;
Pluriel, 3e personne : *ἤθεν*[1].

IV

FUTURS USUELS AU MOYEN ÂGE ET AU XVIIe SIÈCLE.
ΘΈΛΩ ΝᾺ ΓΡΆΨΩ ET ΘΈΛΩ ΓΡΆΨΕΙ.

Ainsi, nous avons, d'une part, à côté de la forme pleine *θέλω*, *θέλεις*, *θέλει*, une forme mutilée *θέλω*, *θές*, *θέ*; d'autre part, il est à remarquer que le verbe *θέλω* s'est ainsi mutilé indépendamment de sa juxtaposition avec *νά* et à un moment où, comme cela a été dit plus haut, la forme la plus usitée pour le futur n'était pas *θέλω νὰ γράψω*, *θέλεις νὰ γράψῃς*, *θέλει νὰ γράψῃ*, etc. C'est ce qu'il importe de démontrer par une statistique inverse de celle qui a été faite au commencement : il s'agira de prouver maintenant que *θὰ γράψω*, forme aujourd'hui dominante, non seulement n'était pas habituelle entre le XIIIe et le XVIIe siècle, mais que, tout au contraire, *θέλω νὰ γράψω* n'était pas encore entré dans l'usage et qu'il marquait surtout volonté. Nous aurons là un témoignage de plus en faveur de cette thèse que la langue vulgaire se développe de la façon la plus normale.

Dans les textes de Théodore Prodrome, publiés par M. E. Legrand, il n'y a pas un seul futur du type *θέλω νὰ γράψω*; de plus, sur 15 fois où, dans ces pages, le verbe *θέλω* est suivi d'un autre verbe[2], 6 fois seulement il entraîne *νά* avec lui[3].

[1] *Διήγησις Διγενῆ*, édition Lambros, *op. c.* L'imparfait équivaut au conditionnel présent dans tous ces passages : v. 1630, *γιατὶ ἂν ἤθεν πᾶ ἀλλοῦ, τὴν κόρη ἐθυμᾶτον*; 1614, *ἤθεν κονέψει*, troisième du singulier; 2666, *νὰ 'θεν εἶν' ἄλλοι τόσοι*, troisième du pluriel; 2938, *σ7ὸν ποταμὸ ἐπήγασιν 'σὰν νὰ 'θεν ἦταν 'ταῖρι*; 3011, *ὥσ7ε νὰ 'θεν ἀκούσωσιν*. Je n'ai pas trouvé *ἤθεν* autrement qu'en composition; les formes précédentes se rangent sous les paradigmes cités en tête de cette étude, avec l'imparfait au lieu du présent : *ἤθεν γράψει*, *ἤθεν γράψω*, etc. Quant à l'augment par un *i*, c'est l'augment habituel au texte de ce manuscrit. Cf. v. 64, *ἤμοιαζεν*, d'un présent *μοιάζω* et non *ὁμοιάζω*; 81, *ἤβαλεν*; v. 111, *κ' ἤθελεν* (leçon du ms.); v. 118, *ἤρπαξεν* et *passim*. La nature de ce phonème et la présence d'un *i* à l'augment présentent une question non encore éclaircie. Cf. G. Meyer, *Griechische Grammatik*, Leipzig, 1880, p. 366 *a*, et mieux M. Baudouin, *Étude sur le dialecte chypriote*, Paris, Thorin, 1883, p. 80 et suiv. L'orthographe *η* est loin d'être établie. Cf. aussi K. Foy, *Lautsystem*, etc., p. 90. — Quant à *ἤθεν*, si l'on se conforme aux règles de l'accentuation ancienne, c'est, d'après l'explication qui vient d'être donnée, *ἦθεν* qu'il faut écrire.

[2] *Bibliothèque grecque vulgaire*, I, 26, 106, 115; II, 5; III, 297, 308; IV 297, 308, 514.

[3] Cf. III, 252, 405, 514; IV, 405, 514; VI, 57. Dans les poésies inédites du

Le *Physiologus* nous présente 18 fois le verbe θέλω, 3 fois seul[1], 8 fois sans νά[2], 6 fois avec νά[3]; deux de ces derniers accusent le futur[4].

Le recueil de Wagner nous conduit à un résultat analogue : la combinaison θέλω νά n'y est pas le fait dominant[5], surtout pour marquer le futur.

même auteur, publiées tout récemment par M. E. Miller (*Annuaire de l'Assoc pour l'encouragement des études grecques*, année 1883, p. 18-64), θέλω ne se rencontre également que précédé d'un infinitif, p. 53, v. 1; p. 54, v. 24.

[1] *Physiologus*, *op. c.*, 206, 332, 1005.

[2] *Ibid.*, 162, 504, 530, 613 (θέλοντα), 787, 825, et 337 et 525, où νά ne suit pas immédiatement.

[3] *Ibid.*, v. 21, 29, 277, 653; 338, βούλεται νά; 735, θέλει ναμπῇ (ms. B); θέλει πηεῖ (ms. A). B (Fs. gr., Bibl. nat., n° 390) semble antérieur à A. Cf. p. 287.

[4] *Ibid.*, v. 21, 337. Cette statistique devrait même nous conduire à penser que ce poème n'est pas contemporain de Th. Prodrome et que, par conséquent, il est quelque peu postérieur au XIII° siècle.

[5] Cf. Wagner, *op. c.*, I (cf. p. XV les chiffres arabes correspondant à la table des matières), type θέλω γράψει, v. 104, 162, 491 (futur); θέλω γράφειν, 315; θέλω νά, volonté, 469, 514, 589; θέλω seul, 51, 70, 71, 284, 311, 495, 528, 537, 542,; θέλημα, 110, 469; II, θέλω γράψαι, 64; cf. θύσω, futur simple, 26; III, θέλω seul, 226, 406 *bis*, 426, 435 (θέ), 456, 488, 500, 593; θέλω γράψει, 230, 431, 455, 457; θέλω νὰ γράψω, volonté, 94, 120, 200, 278, 450, 563, 574, 588, 630, 631, 632; IV, θέλω seul, 132, 223, 235; avec νά, volonté, 40, 147, 222; avec νά, futur, 58; θέλω sans νά marquant futur, 57, 144, 195, 253; V, θέλω seul, 117, 187, 291, 297, 339; θέλω νά, volonté, 8, 12, 14, 41, 52, 67, 124, 146, 168, 172, 204, 265, et avec νά, futur, 330; θέλω sans νά marquant futur dans diverses combinaisons, 35, 42 *quater*, 43, 46 (cf. 47, futur simple), 48, 49, 69, 198, 215, 340; VI, θέλω seul, 45, 63, 69, 70, 100, 125, 145, 151, 173, 200, 223, 316 *bis*, 349, 433, 557, 595, 618, 619, 624, 660, 694; θέλω νὰ γράψω, volonté, 6 (ἤθελα), 34 (θέλοντα), 38 (ἤθελεν), 172 (*item*), 225, 325, 491, 552, 606 (θέλει), 698; avec νά, futur ou plutôt conditionnel (ἤθελα), 234; θὲ νὰ γρ., 702; θέλω sans νά marquant futur, 138, 261, 304, 614; VII, θέλει, 19, 87; θέλω νά, volonté, 8; autres futurs avec θέλω, 189, 190; 3, θὲ νὰ παντρευτῆτε, futur; VIII, 5 futurs dont pas un seul avec νά; θέλω seul, 259, 55, 88; θέλω νά marquant volonté, 29, 36, 285; IX, θέλω seul, 1, 350, 387, 437, 403, 450; futurs sans νά, 67, 68, 332, 334, 360; θέλω νά volitif, 76, 79, 108, 211; θὲ νά, 256, 269, 381, 382, 383, 384, 420, 449; v. 163, θέλει νᾶναι, futur; v. 178, θὲ νὰ ποίσῃ, futur, troisième pers. sing.; X, θέλω seul, 374 *bis*, 466; θέλημαν, 903; futurs avec θέλω sans νά, 145, 290, 733, 732, 951; θέλω νά, volonté, 592, 609, 947; XI, θέλω seul, 9, 51, 60, 151, 161, 169, 203, 221, 319, 450, 500, 590, 591; futurs composés sans νά, 38, 121, 148, 233, 603; futur avec νά, 468: θέλω νά, volonté, 63, 66, 82, 83, 277, 390, 446; XIII, θέλω seul, 154, 206, 305, 320; futurs composés sans νά, 24, 260, 449, 256; θέλω νά, volonté, 1, 222, 228, 293, 294, 304, 334, 337, 373, 359; XV, θέλω seul, 76, 100, 103, 108, 134, 168, 169 (θέε), 172, 443, 444, 520; futurs composés sans νά, 20, 169, 447 *bis*, 448; avec νά, 558; XVI, futurs composés sans νά, 28, 99, 102; θέλω νά, volonté, 2, 23, 36; XVII, θέλω seul, 300, 307 *bis*, 308, 312 *bis*, 315, 316, 335, 336, 340, 341, 353, 354, 589, 598, 754; θέλημα, 82, 257, 379; θέλω νά, volonté, 39, 180, 239, 289, 297, 337, 462, 615, 762; futurs composés sans νά, 31 *bis*, 277, 328, 329, 340, 472; avec νά, 90, 496; XVIII, θέλω seul,

Si maintenant il fallait dégager quelques conclusions des textes ci-dessus, nous pourrions dire tout d'abord que la mutilation de ϑέλω, ϑέλεις, ϑέλει n'est due en rien à l'influence de νά, puisqu'on rencontre plus souvent ϑέλω seul que dans cette combinaison; 2° si l'on veut bien se reporter aux différents passages que j'ai signalés, on verra que ce n'est pas du tout la première personne ϑέλω qui domine dans cette combinaison : on rencontre tout aussi bien ϑέλεις νά, ϑέλει νά que ἤθελον νά, ϑέλοντας νά, etc., en sorte qu'on ne saurait s'expliquer une action de νά sur ϑέλω plutôt que sur toute autre personne ou sur tout autre mode; 3° le futur ϑέλω νὰ γράψω n'a joué aucun rôle dans la mutilation du verbe de volonté, puisque la forme dominante du futur au moyen âge n'entraînait pas νά dans sa composition, mais que le futur alors en vigueur était ϑέλω γράψει[1]; 4° partout où, dans ces textes, on rencontre ϑέ dans la combinaison ϑὲ νά, on doit y reconnaître la troisième personne du singulier : ϑέ ne s'y trouve qu'une seule fois à la première; 5° ϑέλω, à cette époque, marque surtout volonté, suivi ou non de νά. Dès lors, νά ne peut exercer d'influence sur ϑέλω plutôt que sur βούλομαι ou tout autre verbe exprimant volonté. Βούλομαι et ϑέλω alternent dans cet emploi. 6° Θέλω νά paraît tellement consacré comme équivalent de βούλομαι qu'au XVII^e siècle encore Nicéphore Romanos veut établir une distinction qui n'existe plus à ce moment entre ϑέλω νὰ γράψω, qui, d'après lui, signifie *volo* scribere, et ϑέλω γράψει,

122, 221, 230; futurs composés sans νά, 382, 525, 577, 605, 609, 613, 677, 885, 833; ϑέλω νά, volonté, 799; ϑέλω suivi d'un infinitif et marquant volonté, 16, 429; XIX, ϑέλω seul, 110, 304, 417; ϑέλω + νά = volonté, 35, 45, 111, 356; futurs composés sans νά, 180, 307, 547, 549; XX, ϑέλω seul, 142, 230, 333, 454, 527, 581; futurs composés sans νά, 77, 287, 452, 460, 831; ϑέλω + νά = futur, 191; ϑέλω + νά = volonté, 340, 456, 464; ϑέλω suivi d'un infinitif, 167; XXI, ϑέλω seul, 516, 682, 686, 691, 760, 762, 941, 991; ϑέλω νά, volonté, 117, 187, 236; futurs composés sans νά, 235 (conditionnel), 979; on trouve aussi des futurs simples dans ce dernier texte (par exemple, 567, 568, 997 et *passim*), ainsi d'ailleurs que dans tous les textes de ce recueil. Comme relevé général, nous avons : ϑέλω seul, 138 fois; ϑέλω νά, volonté, 98; ϑέλω νὰ γράψω, futur, 9 fois; futurs composés sans νά, 87 sur 96.

[1] Dans *Imbérios et Margarona* (cf. édition Lambros, codex du XVI^e siècle, cf. p. CX, et probablement de 1516, cf. p. CXII), ϑέλω νὰ γράψω marque toujours volonté, cf. 167, 210, 244, 266, 268, 289, 295, 298, 431, 461, 465, 548, 676, 835. La forme constante du futur est ϑέλω γράψει, 62, 117, 138, 329, 432, 447, 462, 632, 800. Remarquez aussi le curieux poème à Spanéas (E. Legrand, *op. c.*), v. 27, 29, et ϑέλει ἐλέγχειν = futur, v. 101. De même, dans le *Roman de Digénis* (édition Lambros, *op. c.*), la forme constante du futur est ϑέλω γράψει, excepté au conditionnel deux fois ϑέλω avec νά : ποῦ 'θέλαν νὰ ψηφίσουν (v. 1027 et 1031). La seule grammaire de Sophianos (*op. c.*) suffirait d'ailleurs à établir que, jusqu'au XVI^e siècle, la forme usitée du futur est ϑέλω γράψει. Sophianos ne connait pas d'autre paradigme.

qui voudrait dire proprement *ego scribam* (Bibl. nat., fonds grec, 2604, fol. 16 v°)[1].

Nous touchons donc ici à un moment particulièrement intéressant dans l'histoire du futur composé. Nous avons vu, en effet, quelques exemples, dans le recueil de Wagner, où *θέλω νὰ γράψω* avait déjà le sens du futur. Il commence donc à évincer lentement *θέλω γράψει* de cette fonction. Nous assistons aux premières péripéties de cette lutte. D'autre part, la forme mutilée du verbe *θέλω* tend elle-même à marquer de plus en plus la concurrence qu'elle fait à *θεέλι νά*; et l'on dit d'abord *θὲ νὰ γράψῃ* = il veut écrire, il écrira, au lieu de *θέλει νὰ γράψῃ* dans le même sens[2]. Mais ce n'est pas *θέλω*, *θέλεις*, *θέλει* qui s'est mutilé une fois placé à côté de *νά*, soit pour marquer volonté, soit pour composer le futur; *θέλω*, *θές*, *θέ* était déjà réduit à l'état monosyllabique pour la deuxième et la troisième personne du singulier, quand il s'est combiné avec *νά*, d'abord pour exprimer un acte de volonté, ensuite pour marquer le futur; *θές* imitait en cela la formation voisine et fraternelle de *θέλω νὰ γράψω*, qui lui-même n'a fait que recevoir la succession de *θέλω γράψει*.

Disons en passant que la constatation de ce fait nous explique seule un phénomène très curieux du grec moderne, phénomène qui a ses racines dans le grec médiéval : c'est que, dans *θὲ νά*, le verbe *θέ* conserve encore sa puissance volitive. Ainsi *θὲ νὰ γράψῃ* veut dire, dans certains cas : *il veut écrire; il en a l'intention.* Et, chose plus singulière encore, *θέ*[3], dans *θὲ νὰ γράψω*, est employé deux ou trois fois dans le sens de *θέλω* «je veux». Or il est impossible d'admettre que, dans cette construction, *θέ* soit le représentant de *θέλω*, première personne. On l'a vu par tout ce qui précède et surtout par le paradigme de la seconde forme de ce verbe, *θέλω*, *θές*, *θέ* : si la deuxième et la troisième personne se rencontrent mutilées et isolément, en dehors d'une composition avec *νά*, comment se fait-il qu'on n'ait pas également

[1] Le manuscrit n'a pas de pagination. Cette grammaire, qu'il serait indispensable de publier, mériterait d'enrichir la belle collection de M. Legrand. Nicéphore Romanos donne aussi *θέλω γράψει* au paradigme du futur, *ibid.*, fol. 16, *initio.*

[2] Cf. Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, III, 71, *θὲς νὰ μ' ἐντροπιάσῃς*; v. 75, 92, *ibid.*, *θὲς νά*. Wagner, *op. c.*, III, 450, *θὲς νά*. *Érophile*, *op. c.*, II, 48, 108; III, 141 *bis*, 537; voilà pour *θές*. Pour *θέ*, conservant toujours son sens primordial, cf. Wagner, V, 124; IX, 211, 269; *Érophile*, II, 243, 345; Passow, *op. c.*, 52, 4; 120, 6; 254, 1; 257, 1; 258, 1; 350, 1 (cf. Fauriel, t. II, *op. c.*, p. 188 «celui qui *veut* ouïr des plaintes»); 483, 3.

[3] Cf. Wagner, *op. c.*, XV, 59, *θὲ νὰ σΊρέψω*. Passow, *op. c.*, 27, 4, *θὲ νὰ περάσ' ἀπόπερα*; 308, 4, *θὲ κΊίσω*, et à la troisième personne du pluriel; *Érophile*, *op. c.*, V, v. 630, *δὲ θὲ νὰ συμπαθοῦσι*; Passow, *op. c.*, 114, 6, *δὲν θὲ νὰ πολεμήσουν*; 565[b], 2, 3, *Κι' ἀ θὲ μοῦ πάρουν τὸ γυαλὶ κι' ἀ θὲ μοῦ τὸ τσακίσουν, Καὶ τὸ σγουρὸ βασιλικὸ ἀ θὲ μου τὸν ἀφήσουν.*

une forme mutilée de *θέλω* = *θέ* «je veux»? Si les autres personnes ont pu ainsi se raccourcir, pourquoi *θέλω* ne l'a-t-il pas pu également? C'est qu'une pareille mutilation de la première personne est contraire au néo-grec et que *ω* ne disparaît pas, comme le latin *o*, par exemple, en français : *j'aime*.

V

PREMIERES PERSONNES DE Λέω, Πάω, ETC. ANALOGIE.

Ainsi donc, il importe de constater qu'en néo-grec *ω* de la première personne ne disparaît pas et que nous ne pouvons pas avoir le paradigme d'un verbe : *γράφ*, *γράφεις*, *γράφει*, etc. En revanche, nous pouvons avoir le paradigme inverse, c'est-à-dire la mutilation de la deuxième et de la troisième personne du singulier; mais la première est toujours sauve. Le verbe isolément employé, comme *je veux*, *je dis*, *je vais*, devant un point ou une virgule, peut perdre la désinence de la troisième personne et mutiler la seconde; mais la désinence *ω* de la première reste intacte.

Citons deux ou trois de ces verbes. Ainsi nous avons :

Singulier, 1^{re} personne : *λέω*[1], jamais *λέ*;
2^e personne : *λές*[2];
3^e personne : *λέ*[3].

De même, le verbe *ὑπάγω*, qui veut dire «aller»[4], nous offre le paradigme suivant :

Singulier, 1^{re} personne : *πάω*[5], jamais *πά*;

[1] Cf., entre autres, J. Pio, *op. c.*, p. 206; cf. Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 146, 9; 88, 6.

[2] Cf. *Διήγησις Διγενῆ*, éd. Lambros, *op. c.*, 2655; Legrand, *ὁ Χαρτζιάνης καὶ ἡ Ἀρετή*, p. 14 *bis*; Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 59, 12 *bis*.

[3] Cf. *Διήγ. Διγενῆ*, éd. Lambros, *op. c.*, v. 117, 295, 499, 798, 877, 113, 1467, 1535, 1647, 1677, 1975, 2889, 2125, 2757, 2489; *Χαρτζιάνης καὶ Ἀρετή*, Legrand, *op. c.*, p. 8 *bis*; Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 78, 4; 135, 13 (*λέει*); Passow, *op. c.*, 467 b, 5; Jean Pio, *op. c.*, p. 216 et 141, à la fin d'une phrase et devant une voyelle suivante. Voyez aussi *Διήγ. Διγ.*, v. 1457, la curieuse élision : *τοῦ λ' ἀνδρειωμένε*. Le manuscrit porte *λανδρειομένε* en un seul mot. La marche suivie est *léghi*, *léji*, *léi*, *lé*; cf. la forme *λέει*. Quant au pluriel première personne *λέμεν* (*Διήγ. Διγ.*, 55, 387), deuxième personne *λέτε* (Passow, 106, 1 et *passim*), troisième personne *λέν* (*Διήγ. Διγ.*, *op. c.*, 113, 385, etc.), je n'hésite pas à y reconnaître une formation analogique.

[4] Il a déjà ce sens dans le Nouveau Testament. (Matth. XXVI, 24.)

[5] Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 61, 11; 94, 5; cf. 89, 20, *ὅπου πάγ' ἀκλουθᾶς με*, comme *λέγ' ἀνθοῦσα* plus haut. Passow, *op. c.*, 385, 17; 43, 20; 459, 13; 579, 8. Degrés intermédiaires, *ὑπάγω*; Wagner, *op. c.*, *Πουλολόγος*, 468; *πάγω*, Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 61, 11; 6, 11.

2ᵉ personne : *πᾶς*[1];
3ᵉ personne : *πᾶ*[2].

Ainsi, ces deux derniers verbes gardent toujours l'*ω* de leur première personne quand le sens se trouve bien coupé après *πάω* ou *λέω*, ou bien quand *πάω* et *λέω* se lisent à la fin d'une phrase ou d'un membre de phrase. Jamais, dans ce cas, on n'aura *πά* ou *λέ*. Mais, de même que cela a été observé tout à l'heure pour *θὲ νὰ γράψω* = *θέλω νὰ γράψω* = *volo scribere*, quand *πάω* à la première personne se trouve placé devant *νά*, il lui arrive de ne pas se manifester sous sa forme pleine *πάω*, la seule possible quand le verbe s'emploie seul, et nous avons alors des combinaisons comme *θὰ πᾷ νὰ γράψω* à la première personne[3]. Soit donc que *πᾷ* précède *νά*, soit qu'il se trouve enclavé dans des constructions analogues, comme *νὰ πᾷ χωσ7ῶ* (*Érophile*, IV, 3), où *νά* est tout simplement sous-entendu et où le groupe de ces trois mots ne forme pour ainsi dire qu'un groupe inséparable[4] et naturel, une sorte de formule toute faite, et rappelle la composition du futur explétif *θὰ πᾷ νὰ γράψω*; au lieu de *πάω* auquel on s'attend, on trouve *πᾷ*. Or, pour *πᾷ* nous avons la preuve incontestable que, dans *θὰ πᾷ νὰ γράψω*, *πᾷ* est abusif : ce n'est pas, en réalité, la première personne, mais la troisième que nous avons devant les yeux; il semble que la troisième se substitue naturellement à la première et que l'oreille, habituée au groupe de sons *θὰ πᾷ νὰ γράψῃ* à la troisième personne, se serve du même groupe là même où *πᾷ* n'a plus sa raison d'être, et où l'on aurait plus

[1] Passow, *op. c.*, 45, 5; Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 103, 1; cf. *πάγεις*, *ibid.*, 102, 2; *πάεις*, *ibid.*, 137, 6.

[2] *Physiologus*, *op. c.*, 234, 281; Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 72, 17; 52, 1; 66, 1; 77, 3 et 7; cf. *Physiologus*, 269, *ὑπᾷ*, et, de même, *Callimaque et Chrys.*, *op. c.*, v. 1398; voyez *ὑπάγει*, Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.* (d'après Busbecq), dist. 42, 1; *Physiologus*, *op. c.*, 278; *πάγει*, Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 75, 2; *πάει*, cf. Legrand, *Chansons populaires*, 75, 2; 89, 6; 136, 11; 147, 5; 86, 4; Passow, 39, 13. Quant aux formes du pluriel, *πᾶμεν* (Διήγ. Διγ., v. 883), *πᾶν* (*ibid.*, 1013), ce sont aussi des formes analogiques. Je me dispense de citer d'une façon étendue le paradigme du subj. aor. *φάγω*, par exemple *φᾷ*, *Belthandre et Chrys.* (Legrand, *Biblioth. vulg.*, *op. c.*, 1001; Διήγ. Διγ., *op. c.*, éd. Lambros, v. 1150), etc. Ce sont là des formes parfaitement organiques et normales, et il faut bien se garder d'y voir des *barbarismes*, ce qui arrive toutes les fois qu'on n'a pas su se rendre compte d'une forme. Cf. Legrand, *Histoire de Ptocholéon*, Paris, Maisonneuve, 1872, p. 37, note 5, et W. Wagner, *Imbérios et Marg.*, *op. c.*, p. 62, note 722.

[3] Cf. *πᾷ* à la première personne *avant νά* : Passow, *op. c.*, 329, 6; 329, 4; 528, 1, *θέλω νὰ πᾷ νὰ πάρω*; Jean Pio, *op. c.*, p. 248, 131, *νὰ πᾷ νὰ τοῦ φέρω*. *Erophile*, *op. c.*, Intermède 2, v. 70, *νὰ πᾷ νὰ τσῆ βοηθήσω*, et même acte IV, 3 *bis*, *νὰ πᾷ χωσ7ῶ*. Mais *après νά*, Passow, *op. c.*, 385, 17, *ἤθελα πάω*; 43, 20, *νὰ πάω*; 459, 13, *θέλω νὰ πάω*; 579, 8, *θὰ πάω μὲ τὰ παιδιά*.

[4] J'ai donné des exemples p. 352, n. 3. Cf. Διήγησις Διγενῆ, éd. Lambros, *op. c.*, 379, *ἄς πᾶ γυρεύσωμεν*, et 1352, *διὰ νὰ πᾷ γυρίζει*.

logiquement *ϖάω*. Voici sur cette question un texte décisif : dans un des contes donnés dans le recueil de Jean Pio[1], nous assistons au dialogue suivant : « C'est moi qui irai faire parler la reine », dit un des personnages : Ἐγὼ *θὰ ϖᾷ νὰ κάμω τὴ βασιλιοποῦλα*[2] *νὰ μιλήσῃ*, et l'interlocuteur auquel le premier personnage s'adresse lui répond : « Quoi ! personne n'y a réussi jusqu'ici, *et c'est toi qui veux aller perdre ta vie* (*dans cette entreprise*) : Καὶ *σὺ θὰ ϖαῖ νὰ χάσῃς τὴ ζωή σου*. — Παῖ n'est pas à la seconde personne, mais appartient bien évidemment à la troisième, et M. Pio écrit avec raison *ϖᾷ* dans le premier cas pour montrer que *ϖᾷ* n'est pas une première personne[3]. C'est tout simplement une extension analogique de la troisième à la première et à toutes les autres. De même dans *θὲ νὰ γράψω*, première personne, soit que *θέ*, dans cette combinaison, exprime le futur, soit qu'il marque volonté, nous sommes obligés de reconnaître tout simplement une influence étendue de la troisième personne à toutes les autres[4].

On a le droit de recourir à l'analogie toutes les fois qu'une explication phonétique est impossible. En disant que *θέ* était une abréviation de *θέλω*, on avait bien aussi recours à l'analogie, mais sans le savoir et l'on se livrait à des mutilations arbitraires qui jetaient un faux jour sur l'ensemble des faits phonétiques du néo-grec[5]. Quant à ces extensions en elles-mêmes, elles ne sont rares dans aucune langue. Contentons-nous de citer en français « j'aime » et « nous amons » (*amámus*) devenu « nous aimons ». Voyez aussi l'intéressant article de M. Arsène Darmesteter[6] sur les transformations qui, de l'ancienne conjugaison d'*aidier*, *j'aiu*, *tu aiues*, etc., tirent *j'aide*, *tu aides*, etc. On peut comparer avec plus d'à-propos encore la dérivation, tout à fait topique ici, de *je peux* formé sur *tu peux*, *il peut*, au lieu de *je puis*, forme pho-

[1] *Op. c.*, p. 230.

[2] Pio, sans raison : *βασιλειοποῦλα*.

[3] En réalité, *ι* souscrit n'a pas de raison d'être en néo-grec. Pio aurait dû écrire plus correctement *θὰ ϖάει νά*, etc. Il faut donc adopter l'orthographe *ϖάω*, *ϖᾶς*, *ϖᾶ*, comme cela a été fait dans le paradigme du singulier de ce verbe.

[4] Il n'est pas indifférent de rappeler ici une des formes du futur composé, donnée en tête de cette étude (p. 351, *supra*), *θέλει γράψω*, qui n'a pas été sans exercer une certaine influence sur l'extension analogique de *θέ* aux autres personnes. Cf. Jean Pio, *op. c.*, p. 220, *ἤθελε νὰ κοιμηθοῦ*, cond. troisième pers. plur. ; *Érophile*, *op. c.*, Intermède 4, 53, *θέλει καὶ σὺ νὰ μὴ μπορῇς* ; Passow, *op. c.*, 552ᵃ, 82. Voyez l'emploi analogue de l'impersonnel *ἔμελλε*, *ἔμελλε νάλθουν*, *Conquête de la Morée*, *op. c.*, v. 885. A proprement parler, cette forme du futur, *θέλει γράψω*, ne se distingue guère de *θέλω γράψω* : elle n'est elle-même que la troisième personne singulier de *θέλω γράψω*, étendue abusivement à toutes les autres personnes.

[5] Cf. M. Chatzidakis, Ἑστία, *ἀριθμός*, 390 ; 19 juin 1883, p. 392, col. 2 : *μὴ δὲν ἐδιδάχθη ὅτι ἐν τοῖς Φωνήεσι τῆς νέας ἑλληνικῆς τὸ ϖᾶν ἐκ ϖαντός δύναται νὰ ϖροέλθῃ ;*

[6] Cf. *Romania*, t. V, p. 154.

nétique qui vient de **pot-sum*, *potso*, *pocso*, *pojs*, *puojs*, *puys*, *puis*. **Pot-sum* lui-même aurait été formé par analogie sur *pot-es*, au lieu de *possum*[1].

Remarquons, en terminant cette première partie, que l'installation de *θέ* à la deuxième personne a été funeste à *θές*; ainsi, là où l'on disait *θὲς νὰ μάθῃς*, *vis* discere, on dira *θὲ νὰ μάθῃς* (*Διήγησις Διγενῆ*, v. 403) : *θέ* remplace *θές*, même dans les cas où il exprime tout simplement volonté[2].

VI

DOUBLETS SYNTACTIQUES DU NÉO-GREC. LA FORME ΘΈ.

Les formes *θές*, *θέ* ont été admises jusqu'ici comme des faits accomplis : on n'a pas essayé de les expliquer. Rendre compte de cette mutilation est presque impossible. Il vient toujours un moment où l'analyse s'arrête. En ce qui concerne *θές*, il faut se contenter de citer *θέλς* dans le dialecte de Trébizonde[3] et aussi dans une chanson de l'Épire[4], en regard de *θέλσε*[5]. Quant à *θέ*, je vais indiquer la seule voie par laquelle il serait possible d'arriver de *θέλει* à *θέ*. Comme les faits qui vont être rapportés sont seuls capables d'expliquer le passage de *θάν* à *θά*, je demande la permission d'y insister, d'autant plus qu'ils pourront rendre compte en même temps de divers phénomènes du néo-grec et détermineront le caractère des transformations phonétiques de cette langue, par opposition, par exemple, aux lois phonétiques qui généralement régissent les langues romanes.

On est frappé, en parcourant les textes grecs, tant médiévaux que modernes, de la persistance, dans les uns et dans les autres, de la continuité et de l'abondance des *doublets syntactiques*[6]. Ainsi, un mot terminé par une voyelle, un *i* par exemple, placé devant un mot commençant également par un *i*, perd l'*i* final très régulièrement[7] et présente ainsi, à côté de la forme pleine, une forme

[1] *Romania*, t. VII, p. 622.

[2] Cf. Wagner, *op. c.*, IX, 387; XV, 169; III, 450; Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.* (d'après le *Vindobonensis* de Busbecq; ces textes sont contemporains de ceux de Wagner), III, 71, 75, 92. Mais déjà dans l'*Érophile*, *θὲ νά*, deuxième pers. sing. marque volonté, V, 382, et *Διήγησις Διγενῆ*, éd. Lambros, *op. c.*, 385, *ἁ θὲ νὰ ζήσῃς*; 403, *ἁ θὲ νὰ μάθῃς*. On a vu plus haut, même dans le recueil de Wagner, *θέ* à la première personne. J'ai cité des exemples de Passow où la même analogie se faisait sentir, p. 371, n. 3.

[3] Cf. Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 143, 34.

[4] Cf. *Φιλολογικὸς σύλλογος*, *op. c.*, 8, 10.

[5] Cf. Jean Pio, *op. c.*, p. 8 (Épire).

[6] Ou doublets *phonétiques*. Ce sont toujours des phénomènes d'analogie. La place abusive du mot dans la phrase produit pour l'oreille un doublet.

[7] Cf. aussi Chatzidakis, *Ἑστία*, n° 390, p. 392, col. 1.

mutilée. Cette forme mutilée, replacée dans des conditions normales, c'est-à-dire devant une consonne, subsistera néanmoins, bien que régulièrement elle doive redevenir pleine. Ce mot produit alors avec le mot suivant un groupe de consonnes insolite. Inversement, un mot terminé par une consonne, devant une consonne initiale suivante, peut s'enrichir d'une voyelle épinthétique, qu'il conserve même devant une voyelle initiale suivante, au risque de produire un hiatus. On dira donc d'abord *ἔχει τὸ παιδί*, puis *ἔχ' ἡ γυναῖκα*; mais aussi *ἔχ' ὁ ἄνθρωπος* et, par suite, *ἔχ' τὸ παιδί*. L'exemple de *ἔχ' ὁ ἄνθρωπος* est d'autant plus frappant que le χ diffère de qualité, selon qu'il se trouve placé devant la série *a* ou devant la série *e*; ainsi dans *ἔχω* nous avons le *Ach-Laut*, dans *ἔχει* le *Ich-Laut*[1]; néanmoins dans *ἔχ' ὁ ἄνθρωπος*, on perçoit un son palatal. De même on dira *τόνε λέγω* «je lui dis» (l'accusatif remplit ici les fonctions du datif) au lieu de *τὸν λέγω*; mais on dira aussi abusivement *τόνε εἶπα*. Dans le premier cas, c'est comme si en français on faisait la liaison dans *il est bon*, parce qu'on fait sentir le *t* de *est* dans *il est aimable*. Dans le second, c'est comme si on disait *un beau âne*, parce qu'on dit *un beau chat*.

C'est ainsi qu'en grec nous avons *μου* (= *ἐμοῦ*) devant une consonne, ce qui est très régulier : *σ7ὸ κελίμου τ' ἤθελες* (Passow, 588, 2, et 581, 15; 574, 8); puis, devant une voyelle, *τὸν κόρφομου ὅχ* (Passow, 383, 10), forme pleine; mais, après l'élision, *κυρὰ μ' ἀγγούρια φύτευα* (Passow, 588, 23)[2]. Et alors nous arrivons avec *μ'* à toute espèce de combinaisons consonantiques : Κυρὰ *μ' φωτιὰν ἐγύρευα* (Passow, 588, 7, 3); *κυρὰ μ' γερδάνι σῶφερα* (*ibid.*, 11); *σ7ὰ βυζάκια μ' τ' ἤθελες* (*ibid.*, 14); *κυρὰ μ' λεμόνια σῶφερα* (*ibid.*, 15); *σ7ὴν κοιλοῦλα μ' τ' ἤθελες* (*ibid.*, 18); *κυρὰ μ' ζωνάρι σῶφερα* (*ibid.*, 19). Il faut remarquer que la forme pleine *σ7ὸ κελὶ μου τ' ἤθελες*, ainsi que *κυρὰ μ' ἀγγούρια* et toutes les combinaisons *μφ*, *μγ*, *μτ*, *μλ*, *μζ* se trouvent dans l'intérieur d'une seule et même chanson à la distance de quelques vers. Ce phénomène étant commun à tous les dialectes, on pourrait citer les textes indifféremment. Voyez encore *χορὸ μ' δέν* (Passow, 579[a], 30); *παπᾶ μ' σ7ὸ* (579, 6); *πασᾶ μ' νά* (217, 3); *παιδιὰ μ' σ7αθῆτε* (204, 6) et (*ibid.*, 227, 38) *Γιάννη μ' μιά*, tandis que la réduplication *m* + *m* est tout à fait inconnue au néo-grec. Ce doublet acquiert tant de vigueur, qu'il finit même par subsister indépendamment de sa position devant une consonne ou devant une voyelle. On trouve *μ'* à la fin d'un vers et d'une proposition, avec un sens complet et bien coupé après *μ'* : *πατέραμ*, *μανοῦλαμ*.

[1] Cf. Deffner, *Neograeca*, *op. c.*, p. 241.

[2] Cf. Passow, 581, 15; 575, 9; 570, 3; 246, 13; 174, 18 (cf. 211, 3; 275, 20).

(Cf. Aravantinos, *op. c.*, 299, 6 et *passim.*) On peut dire que le doublet syntactique, dans ce dernier cas, crée un mot nouveau, une forme nouvelle : l'habitude de replacer dans un nouveau contexte la forme normalement mutilée par l'élision, non seulement fait reparaître la forme mutilée là où elle n'a pas de raison d'être, mais cette forme en vient même à subsister pour son propre compte au détriment de la forme normale et pleine.

Les troisièmes personnes du singulier du présent de l'indicatif des verbes néo-grecs nous présentent presque toujours des doublets syntactiques; voici un passage où l'on saisit pour ainsi dire sur le fait le procédé analogique.

Dans une des chansons du recueil de M. E. Legrand (72, v. 17), le poète vient d'employer le doublet de *κλαίγει* devant une voyelle, c'est-à-dire d'une façon très normale : l'*i* final de *κλαίγει* disparaît par élision :

Κλαίγ' ἡ Ῥούμελη.

Au vers suivant (v. 18), le poète a encore cette forme mutilée dans l'oreille; aussi dit-il devant une consonne :

Κλαίγ' φτωχολογιά.

Le groupe *γφτ* est inouï. Le *γ* devant *φτ* surprend d'autant plus que le son de cette lettre diffère selon qu'elle est placée devant *e* ou *a* et que, devant les consonnes, elle se prononce aussi comme un *γ* vélaire : ainsi dans *κλαίγ' ἡ* nous avons *jod* + *i*; dans *κλαίγ' φτωχολογιά*, le *yod* subsiste et nous avons un *γ* palatal. De même, on peut comparer ici pour la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *εἶμαι* «je suis», des doublets comme *τεἶν' τό*[1], *εἶν' νά*[2], *νἆν τά*[3], *εἶν' φθορεύς*[4].

Le verbe *ἔχω*, *ἔχει* nous offre également des combinaisons curieuses comme *παρηγοριὰ 'χ' ὁ θάνατος*[5], où *χ* est tout ce qui reste de *ἔχει*, *ἔχ' ῥοῦχα*[6] et *ἔχ' κόρην*[7]. Cela est vrai pour tous les verbes d'un usage fréquent, dans tous les dialectes. Or il est à

[1] Cf. Passow, *op. c.*, 41, 1; cf. *ibid.*, 585, 4, *τεἶν' αὐτό*; 238, 6, *τ' εἶναι Γιάννη* et *τεἶν' αὐτά*.

[2] Cf. Schmidt, *op. c.*, 51, 4.

[3] *Ibid.*, 41, 11; mais *ibid.*, 30, 11, *εἶναι πικρό*; 37, 11, *εἶν' ἄλλος*; 29, 10, *εἶν' τό*; 16, 5, *ὅποια' ν' καλή*; 43, 1, *νἆν' ὁ*.

[4] Cf. *Physiologus*, *op. c.*, v. 387. (Le ms. 390, fonds grec, de la Bibl. nat. porte *φθορὰς*, que n'a pas lu M. Legrand. C'est la leçon qu'il faut maintenir; cf. *βασιλιὰς* = *βασιλεύς*, et *βασιλές*, Legrand, *Chansons populaires*, 138, v. 113.) Cf. *ibid.*, 97, 157, 224, 228, 290, 328, 347, 849, 995. Voyez aussi Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, III, 50, *ἐν' σ7όν*.

[5] Cf. Passow, 318, 3. Voyez Legrand, *Chansons populaires*, 51, 7 et 8.

[6] Cf. Legrand, *ibid.*, 133, 8.

[7] Legrand, *ibid.*, 133, 9; voyez *ibid.*, *ἔχ' ἕνα*, 130, 18.

remarquer, comme nous l'avons indiqué tout à l'heure pour *μου*, *μ*, que le doublet syntactique est un agent créateur de formes nouvelles. Par exemple, quand nous nous trouvons en présence d'une forme écourtée relativement à la forme pleine, nous pouvons dire, et ceci doit être érigé pour le néo-grec en règle générale, que l'action phonétique ne s'est pas exercée sur le mot même dans sa forme pleine pour le réduire, mais qu'elle s'est attaquée aux doublets qui justement prêtaient le flanc à ces attaques, et qui sont à considérer comme les véritables intermédiaires entre la forme mutilée et la forme pleine. Inversement, il faut dire que la forme mutilée n'existerait pas si les doublets syntactiques ne l'avaient exposée aux actions phonétiques et mise à nu : un mot ne se réduit que lettre par lettre, par mutilations successives. Par exemple, les diminutifs neutres en *ιον* n'ont pas perdu leur dernière syllabe *ον* entièrement et d'un seul bloc pour se réduire à la désinence *ι*, comme *φεγγάριον* = *φεγγάρι*; *ν* est tombé d'abord, puis *ο*, dans des combinaisons comme *φεγγάριον φέγγει*, *φεγγάριο φέγγει* et naturellement *φεγγάριο ὡραῖο*, *φεγγάρι' ὡραῖο*, *φεγγάρι φέγγει*. Le *ν* qui se fait sentir dans certains textes[1], comme *φεγγάριν*, est postérieur et non antérieur à *φεγγάρι* : c'est *φεγγάρι* qui devient *φεγγάριν* et non *φεγγάριον* qui se réduit à *φεγγάριν*. La chute entière, d'un seul bloc, de la syllabe finale, soit d'une voyelle et d'une consonne, soit d'une consonne et d'une voyelle, est un phénomène totalement inconnu au néo-grec, et jamais il ne faut avoir recours à cette explication. Il n'y a donc pas la moindre trace ici d'une chute de la syllabe finale non accentuée, ainsi que cela se passe dans les langues romanes, comme l'a prétendu E. Curtius[2] et tout le monde après lui. Dans *μετά* = *μέ*, il n'y a pas de syllabe finale non accentuée, et la forme *μέ*, en regard de *μετά*, est inexplicable, si on admet que *τά* est tombé d'un coup. Il n'y a absolument aucune raison pour avoir recours à des expédients de ce genre, tandis que les doublets syntactiques nous fournissent toutes les stations que *μετά* a dû traverser pour aboutir à *μέ*. On a donc dit tout d'abord *μετὰ τινός* (Wagner, *op. c.*, I, 86); puis *μετά* + voyelle a perdu son *α* (cf. *Physiologus*, 413) : *μετ' ἐκείνην*; *μετ* ainsi déformé a dû se retrouver devant une consonne au lieu de reprendre son *α*, et, vu le nombre très grand de fois où il a

[1] Voyez la note ci-dessous.

[2] Cf. E. Curtius, *op. c.*, p. 310. Quant à *φεγγάριν* que cite E. Curtius, il faudrait se garder de croire qu'il provient directement de *φεγγάριον* par la chute inexplicable de l'*ο*. Le *ν* a été ajouté à *φεγγάρι* par analogie des noms neutres en *ον*; voyez p. 357, note 3, *supra*. Cf. *ποτήριο* (Διήγ. Διγ., éd. Lambros, 2985, 705. et 3028), *ποτήρι*. Ce texte nous donne la forme intermédiaire. M. Chatzidakis, Δελτίον, p. 240, traite ce *ν* un peu légèrement.

dû être suivi d'un *τ*, vu l'emploi si fréquent de locutions comme *μὲ τόν*, *μὲ τήν*[1], le *τ* a disparu. Pour ce qui concerne *μετ* lui-même, je n'ai pas jusqu'ici trouvé la combinaison *μετ' τό*; mais il est certainement à supposer qu'un scribe a dû la rencontrer sous sa plume et qu'on la découvrira un jour ou l'autre dans un manuscrit. Du reste, cela aurait peu d'importance : nous avons des exemples qui rendent cette combinaison certaine. Voyez, dans Passow, le très curieux groupe *ϖάρτ' τά* = *ϖάρτε τα* (248, 11, *op. c.*), mais (216, 15) *ϖάρτε μου*; de même (384, 16) *λύετ' τό*, et Legrand (*Chansons populaires*, *op. c.*, 142, 10), *ἀρνιόυμεσΊ' τόν*, et (*ibid.*, 68, 2) *τοῦτ' τό*. C'est ce qui s'est passé pour *μετ*, *μέ*. Le *τ* a disparu devant un *τ* initial suivant, et c'est ainsi que *μετά* s'est réduit à *μέ*, qui lui-même traverse des destinées analogues; car *μέ*, qui n'a eu d'abord sa raison d'être que devant une consonne, s'est trouvé construit avec une voyelle (cf. *Physiologus*, *op. c.*, 725) : *μὲ ἄλλον*; *ε* s'élidant à son tour devant la voyelle suivante, nous aurons tout naturellement (*ibid.*, 453) *μ' ἐμμορφωμένον* et (Passow, *op. c.*, 248, 33; cf. 170, 41) *μ' ἀπόφασι*. Il est possible conséquemment qu'on rencontre aussi *μ' τοῦτο* comme *μετ' τοῦτο*[2].

Nous avons donc jusqu'ici des formes mutilées provenant de formes pleines par l'intermédiaire des doublets syntactiques. Ce qui confirme cette observation, c'est le phénomène inverse; car le doublet peut s'appauvrir ou s'enrichir alternativement. En regard de *σέ*, accusatif du pronom de la seconde personne, nous avons *σενά*. Dira-t-on qu'il y a eu ici épinthèse de toute une syllabe, comme on disait tout à l'heure qu'il y avait chute? Cela n'est pas soutenable. La marche suivie est absolument identique pour *σενά*, mais elle a eu lieu ici en sens inverse. Toutes les formes de transition nous sont fournies par les textes. Partons de la seconde personne, à l'accusatif, *σέ*. *Σέ* peut suivre deux voies : il peut s'appauvrir comme plus haut *μετά*; on dira *σὲ εἶπα*[3] et, par conséquent, *σ' τοῦπα* (Passow, 227, 38). Il peut aussi se développer d'une façon tout à fait surprenante. Ainsi, au lieu d'élider *ε* devant une voyelle, le peuple intercalera entre les deux voyelles un *ν*, et il dira, au lieu de *σὲ ἀποχωρίζει*, *σὲν ἀποχωρίζει*[4]; *σέν*, à son tour, se retrouvera devant une consonne, où il aurait dû disparaître, n'ayant de raison que devant une voyelle; ex. : *σὲν ϖοτέ*[5]; *σέν* devient ainsi une seconde forme de *σέ*, et

[1] Cf. *Physiologus*, *op. c.*, v. 281, 349, 557, 869.

[2] *Μόνον* devenu *μόν* a eu le même traitement. Cf. les degrés de transition, entre autres : Passow, *op. c.*, 218, 4; 219, 23; 208, 5; mais 234, 34.

[3] Cf. Passow, *op. c.*, 441, 19.

[4] Cf. Wagner, *op. c.*, p. 72, v. 247; Passow, *op. c.*, 561, 4.

[5] Cf. Wagner, *op. c.*, p. 63, v. 23, *σὲν ϖοτέ*. Cf. *ibid.*, p. 64, v. 47; p. 75, v. 304.

l'on oublie que le *ν* est inorganique : on traite *σέν* comme un mot nouveau et, devant une consonne, pour éviter la rencontre des deux consonnes, on ne supprime pas le *ν*, ce qui serait un retour plus simple à la forme première; on ajoute, au contraire, un *α* : *σένα τιμῶ*, par exemple[1], puis devant une voyelle, par le même procédé, *σέναν ἀγαπῶ*[2], et de nouveau devant une consonne, *σέναvα τιμῶ* au lieu de *σένα τιμῶ*, *σὲν τιμῶ*, *σὲ τιμῶ*, etc. Or, il faut remarquer qu'entre *μετ* et *μέ* il s'exerce une action phonétique qui supprime le *τ* dans la combinaison *μετ' τόν*, mais que cette action s'exerce sur le doublet syntactique, c'est-à-dire sur la forme du mot placée d'une façon anomale et dans une construction qui ne lui est pas propre. Entre *σὲν εἶπα* et *σὲ λέγω*, etc., il y a de même action phonétique, un phénomène d'euphonie extérieure s'exerçant sur *σέ*, mais toujours sur *σέ* placé dans une syntaxe dont il n'est pas de sa nature de s'accommoder, c'est-à-dire devant une voyelle[3].

Ces dernières observations peuvent se réduire à quatre chefs; nous essayerons de les formuler comme il suit pour le néo-grec :

1° Le doublet syntactique nous apparaît sous la même forme que son concurrent, sous le même aspect phonique, mais enclavé dans une syntaxe qui ne lui est pas familière. Exemple : *ἔχ' ἡ γυναῖκα*, *ἔχ' τὸ παιδί*; *θὰν ἀγαπήσω*, *θὰν γράψω*[4].

2° Le doublet syntactique ainsi construit provoque l'amoindrissement de la forme pleine qu'il livre en proie aux actions phonétiques et, par une série de syntaxes anomales, finit par faire triompher la forme nouvelle mutilée. Exemple : *φεγγάρι* (*φεγγάριον*); *μέ* (*μετά*). C'est ce qu'on pourrait appeler des doublets syntactiques *élassotiques*, ou diminutifs des formes pleines, en ce sens qu'ils ont la vertu de *provoquer* la diminution.

3° Le doublet syntactique provoque l'accroissement de la forme normale et crée ainsi des formes surabondantes : *Σέ* + voyelle = *σέν*, etc. Ex. : *αὐτόνον*, *σέναvα*. Il sert de véritable intermédiaire aux lois d'euphonie extérieure. C'est ce qu'on pourrait appeler des doublets syntactiques *auxétiques*, ou augmentatifs des

[1] Cf. Wagner, *op. c.*, p. 75, v. 306.

[2] Cf. *Ibid.*, p. 258, v. 307; p. 63, v. 41. Cf. Passow, *op. c.*, 219, 8; 200, 6.

[3] Voyez des exemples analogues, Διήγησις Διγενῆ, éd. Lambros, *op. c.*, 838, 865 (*ἐμένα*), 882, 894, 941, 942, 1028, 1032, 1649, 2052, 2077, 2526, 2547, 2585, 2628, 2630 (*αὐτόνον*), 2693, 2705, 2861, 2862; *Imb. et Marg.*, *ibid.*, 744; Περὶ Δυστυχίας, *ibid.*, 717; Legrand, *Biblioth. gr. vulg.*, *op. c.*, I (Spanéas), 27; II (Διδαχή), 49, 50, 73, etc.

[4] On peut se reporter aussi aux doublets comme *τὸν ἀγαθόν* et *τὸν καλόν* (= *τὸγκαλόν*).

formes normales, en ce sens qu'ils ont la vertu de *provoquer* l'augmentation.

4° Si le doublet syntactique n'existait pas, — si un mot se trouvait toujours dans sa syntaxe normale, — nous n'aurions ni accroissement ni amoindrissement des formes. Les actions phonétiques ne s'exercent pas sur les formes pleines, mais sur les formes construites anomalement, que le doublet syntactique est seul en état de mettre à leur merci. Il sert de pont entre les formes mutilées ou surabondantes et les formes normales ou pleines[1].

Corollaire. Il n'y a pas, en néo-grec, chute de la syllabe finale non accentuée. Par là se trouve différencié le traitement des langues romanes et celui néo-grec.

Si on voulait chercher une explication de *θέ* venant de *θέλει*, c'est dans cette voie, selon nous, qu'il faudrait s'engager pour la trouver. Θέλει s'est tout d'abord élidé en *θέλ*[2] devant une voyelle; puis *θέλ* a reparu devant une consonne : *θέλ τόν*[3], par exemple. Il faudrait alors supposer que λ est tombé devant une consonne comme τ ou devant un *jod* avec lequel il se serait fondu, *θέλ' γυναῖκα*, par exemple. Mais la chute d'un λ est un phénomène très grave en néo-grec, et, avant de l'admettre, il faut y regarder à deux fois[4]. S'il n'y a pas eu sur la formation de *θέ*, troisième personne du singulier, influence analogique de *λέ*, ce qui est difficile à admettre, *λέ* paraissant postérieur; si nous n'avons pas eu ici une influence étrangère, slave, latine ou albanaise, *θέ* n'a pu se former que de la façon qu'on vient de dire, et c'en serait la seule explication, à notre sens.

[1] Voyez, dans les *Mémoires de la Société de linguistique* (t. V, p. 448), une excellente observation de M. Louis Havet sur *puerus, pueru, puer*. Les remarques ci-dessus condensées, et qui portent sur des faits propres surtout, dans cette étendue, au néo-grec, mériteraient peut-être d'être appliquées d'une façon plus générale.

[2] Cf. *Physiologus*, *op. c.*, 787; Wagner, *op. c.*, IV, 57, 144; XVII, 308; IX, 322; I, 162; Legrand, *Biblioth. gr. vulg.*, I, 47, 48; Legrand, *Chansons populaires*, III, 39, 3; 58, 8, 136; *Érophile*, *op. c.*, Dédicace, 47; I, 389, 417, 469; Interm. 2, 88; II, 455; III, 305; IV, 621, 231, 127; V, 87, 268, 634. *Conquête de la Morée*, *op. c.*, 168. Passow, *op. c.*, 42, 12; 43, 11; 46, 27 *bis*; 161, 1; 225, 22 *bis*; 235, 6 *bis*; 347, 10 *bis*; 514, 7 *bis*; 520, 7 *bis*; cf. 1, 19; 6, 23; 39, 12.

[3] Cf. Passow, *op. c.*, 446, 12; 514, 8, 9 et 10; 157, 11; 514, 8 et 10; mais 9, *θέλει γιά*; 43, 16. — Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 133, 9.

[4] Si *θέ* a été mutilé par cette voie, on ne saurait prétendre que l'explication, bonne pour la troisième personne, le soit également pour la seconde. J'ai déjà dit que le traitement de la première personne, surtout de l'*ω*, était tout différent. En outre, la forme *θέ* existe; nous n'avons pas besoin de l'inventer, tandis que nous inventerions *θέ*, mutilation de la première.

IMPRIMERIE NATIONALE.

VII

ΘῈ ΝΆ, ΘᾺ ΝΆ. ἈΡΦΑΝΌΣ, ETC.

Je vais passer rapidement sur la seconde partie de cette explication : Comment arriver de *θὲ νά* à *θὰ νά*, et, d'autre part, *θὰ νά* est-il bien la forme intermédiaire?

Il convient de remarquer tout d'abord que *θὰ νὰ γράψω*, entre *θὲ νὰ γράψω* et *θὰ γράψω* qui dominent, est d'un emploi rare. Dans le recueil de M. Legrand, *Chansons populaires*, déjà citées, dans le recueil de Wagner, dans le *Physiologus*, ainsi que dans les *Contes* de Jean Pio, *θὰ νὰ γράψω* ne se rencontre pas une seule fois; il ne se lit qu'à un seul vers dans l'*Érophile* (acte V, v. 626). Le recueil de Passow nous offre également un petit nombre de ces futurs. C'est que *θὰ νὰ γράψω* est bien réellement une forme de transition, un échelon entre *θὲ νά* et *θά*. Une fois que *θά* avait triomphé dans la langue moderne, *θὰ νά* devenait inutile; il n'avait eu d'autre fonction que de préparer, de ménager l'avènement de *θά*. Ce futur a dû avoir dans la bouche du peuple un passage rapide : *θὲ νά* était plus vivace que *θὰ νά*, comme premier venu et parce qu'il rappelait, par sa voyelle *ε*, le verbe *θέλω* qui subsistait isolément et dont on se servait encore pour marquer volonté; *θά* avait une vie encore plus intense, puisque c'était la forme nouvelle et qu'elle arrivait avec toute la force de la première sève. *Θὰ νά* se voyait ainsi sans emploi. Il n'était pas fait pour durer. Resserré entre *θὲ νά* et *θά*, étouffé et comme écrasé, dès que ce futur eut accompli son rôle de médiateur, il devenait un embarras pour le peuple, qui n'en saisissait pas bien l'utilité.

Mais comment expliquer cet *α* qui se substitue ainsi à l'*ε* de la première syllabe? Le passage de *θὲ νά* à *θὰ νά* ne doit pas, en réalité, faire difficulté : c'est un simple phénomène d'attraction, dont nous avons des exemples divers, attestés par des textes nombreux, pour *ἀπάνω* = *ἐπάνω*[1], qui se rencontre dans tous les dialectes et presque à toutes les époques : *ἀπάνω* est un mot de la *κοινή*, et, par conséquent, on ne peut admettre ici pour la présence de l'*α* qu'un phénomène d'attraction. *Θενά* prononcé et

[1] Cf. *Lautsystem der griechischen Vulgärsprache*, Leipzig, Teubner, 1879, p. 93 et 94. Ce traité de phonétique est le meilleur, comme esprit et comme méthode, des traités publiés jusqu'à nos jours, malgré les critiques parfois trop acerbes, mais en partie méritées, de M. Deffner, *Archiv*, *op. c.*, p. 263-291. Cf. Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 86, 23; *Physiologus*, *op. c.*, 244, 503; Schmidt, *op. c.*, 12, 3; Διήγ. Διγ., 775, 991, 2309, 2336, 2340, 2423, 2611, 2639, 2774, 2796, 2916, 2919, 3039. *Imbérios et Margarona*, *ibid.*, 520, etc.

considéré comme un seul mot a subi le même sort. Voyez également *ἀλαβροπιάσ' μέ* = *ἐλαφροπιάσ' μέ*[1]; *ἀξαπλωμένος* = *ἐξαπλωμένος*[2]; *ἄλαψ' ὁ γιαλός* = *ἔλα(μ)ψε*[3]; *καθανός* pour *καθενός*[4]; *ἀρφανός* = *ὀρφανός*[5]. On a contesté l'attraction dans ce dernier exemple : on a voulu y voir un *a* primitif qui reparaîtrait ainsi dans le néo-grec, et l'on a comparé scr. *arbhas*[6]. Cette opinion n'a pas de fondement. L'*α* est purement hystérogène : il n'y a pas ici d'*a* primitif. L'*α* n'est pas la seule voyelle qui se substitue, par le voisinage d'un *α* subséquent, à la voyelle organique : *o* exerce aussi la même influence régressive sur la syllabe précédente, comme *ὀχτρός* = *ἐχτρός*[7]; *ὀμπρός* = *ἐμπρός*[8], commun à tous les dialectes. Il faut renoncer à voir du sanscrit dans le grec moderne, comme on le fait en général et comme M. Deffner n'est que trop porté à le faire, ce qui introduit dans ses travaux un point de départ tout à fait faux. Ainsi il se demande ailleurs[9] si *μάρτυρος* d'Homère (*Odyssée*, Π, 423; *Iliade*, A, 338) n'est pas une forme postérieure au nominatif actuel *μάρτυρας*; ce nominatif est tout simplement formé sur l'accusatif *μάρτυρα*. Quant aux comparaisons avec *kalamas*, *vêças*, *agras*, ce sont là des rêves. Le seul fait qu'il y a en sanscrit un *a* est une raison majeure pour se mettre en garde contre de pareils rapprochements entre le néo-grec et le sanscrit. Il faudrait rester fermement attaché à ce principe que le sanscrit est au néo-grec ce qu'il est au français. Le grec moderne s'est formé sur l'ancien grec : il en est une continuation. Les uns, comme Mullach, veulent voir dans la nouvelle langue la langue usuelle de la conversation chez les Athéniens du v^e siècle : il resterait alors à supposer que Périclès, descendu de la tribune, disait, dans l'intimité, *πατέρας* au nominatif au lieu de *πατήρ*. D'autres, pour expliquer la déformation du grec ancien, veulent à toute force avoir recours à des hypothèses invraisemblables et invoquer des circonstances spéciales, comme l'a fait M. M. Deffner[10],

[1] Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 88, 33.
[2] Cf. *Διήγ. Διγ.*, v. 1929.
[3] Schmidt, *op. c.*, 53, 19, 21 *bis*.
[4] Cf. *ibid.*, 1083. Voyez aussi Schmidt, *op. c.*, 19, 3 : *ἀλαφοκυνηγήση*.
[5] Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 62, 35; 86, 30; 97, 12.
[6] Cf. W. Wagner, *Academy*, IV, 1878, p. 376. — Morosi, apud K. Foy, *op. c.*, p. 97.
[7] Aravantinos, *op. c.*, dist. 274, 2; *Φιλολογικὸς σύλλογος*, *op. c.*, 29, 1.
[8] Cf. *Διήγησις Διγενῆ*, *op. c.*, 1585, 2973, 3014, 2841; *Imbérios*, *ibid.*, 735, 195. *Περὶ Δυστυχίας*, *ibid.*, 615.
[9] *Νεοελληνικὰ ἀνάλεκτα*, 1872, p. 435.
[10] Cf. *Archiv*, *op. c.*, *Kurze Geschichte der griechischen Casus*, p. 57. P. 75, M. Deffner revient à de tout autres principes sans s'en douter. Il convient aussi de dire que fort spirituellement M. Deffner, après avoir posé l'influence des esclaves en principe, poursuit son explication et ne tient pas plus compte des esclaves que s'ils n'avaient jamais existé.

qui, reprenant la malheureuse idée de Niebuhr, soutient que ce sont les esclaves d'Athènes, plus nombreux que les citoyens eux-mêmes, qui ont ainsi corrompu le pur langage ancien. Ce sont là autant de pièges tendus devant quiconque étudie le néo-grec. Il faut pourtant se résigner à voir la vérité telle qu'elle est. Nous avons là un simple phénomène d'évolution : par cette seule raison que la langue a vécu, elle a dû se transformer; elle s'est modifiée par des causes inhérentes à sa propre nature, par des lois organiques, puisque toute langue change par cela seul qu'elle est parlée. Quant à *ἀρφανός* et aux autres exemples de ce genre, il semble que les liquides λ, μ, ν, ρ soient particulièrement favorables à l'attraction [1].

VIII

ΘΑΝΆ, ΘΆΝ.

Voilà donc *θὰ νά* à la place de *θενά*, considéré comme un seul mot et exposé par là même au phénomène d'assimilation précédemment décrit. Le moment est critique : *θανά* a désormais en lui un élément important; l'*α* de *θά*, nécessaire à la formation du futur *θέλω νὰ γράψω*, se reporte maintenant à la première syllabe pour se mettre à l'abri de toute mutilation qui pourrait atteindre la seconde syllabe, pour se couvrir contre tout accident. *Θανά* pourra donc désormais poursuivre sa marche en toute sécurité et s'amoindrir sans crainte : l'*α* est sauf.

Le second *α* disparaîtra donc fatalement en quelque sorte, puisqu'il devient inutile : un seul *α* suffit à la formation du futur composé *θέλω νὰ γράψω*, *θὲ νὰ γράψω*. Aussi, dès que *θανά* se trouvera devant un verbe commençant par une voyelle, soit un *α*, par un phénomène tout naturel d'élision, le premier *α* s'absorbera dans le second, et nous arriverons à la forme *θάν* + voyelle, certifiée par les textes, par exemple, à la forme *θὰν ἀγαπήσω* [2].

Mais cette élision n'est due en réalité qu'à l'influence de la voyelle initiale suivante : elle ne prouve rien, si ce n'est une élision très fréquente de l'*α*, telle qu'elle se rencontre, par exemple, un nombre infini de fois pour *νά* [3]; ex. : *ναγαπήσω*.

[1] Voyez, *Mémoires de la Société de linguistique*, II, 166, deux pages de M. L. Havet sur *πατάρα* locrien et sur *παρά* (p. 108), et p. 169, 170, *ibid.*, les observations de M. M. Bréal sur la note précédente.

[2] Cf. la même élision d'abord pour *θὲ νά* : Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 89, 17; 143, 32; 143, 39. — *Érophile*, *op. c.*, II, 370; III, 45, 57; V, 665, 559, 543, 382. — Passow, *op. c.*, 8, 7; 43, 14; pour *θάν*, Passow, 256, 19; 258, 19, *θὰν λέγουν*; 325, 19; 454, 4, etc. Cf. *Διήγησις Διγενῆ*, éd. Lambros, *op. c.*, 21, Prologue, etc.

[3] Cf., entre autres, Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, II, 72, 80; III, 17, 34, 52, 56, 65, 92, 106, 115, 116, 144, 151; IV, 10, 16; 7, 3 *bis*;

Pourtant, si nous nous reportons à ce que nous avons dit précédemment des doublets syntactiques, théoriquement il faudra s'attendre à trouver *θάν* devant une consonne après l'avoir vu devant une voyelle, où *θάν* s'explique normalement; nous devrions donc avoir un futur *θάν τιμήσω*. Or, il arrive que ce futur n'est pas une simple hypothèse, et, s'il faut l'avouer, après avoir supposé cette forme *a priori*, on ne peut se défendre d'une véritable émotion en la rencontrant effectivement dans les textes populaires[1] : par exemple, *θὰν τὸ θερίσουν*. Il faut remarquer que c'est toujours devant un *τ* que le *ν* se trouve placé dans tous les passages cités.

IX

ΘΆΝ, ΘΆ.

Dès que nous avons le type *θάν* + *τ*, l'étymologie s'éclaircit de plus en plus : de nombreux exemples de la chute du *ν* devant une consonne, principalement devant la muette explosive *τ*, confirment la dérivation de *θὰ νά* = *θά*.

Ce sont toujours les monosyllabiques d'un usage fréquent qui perdent le *ν* devant une consonne suivante : *δέν* (*οὐδέν*)[2], *σάν* (*ὡσάν*)[3], *ἄν* (*ἐάν*)[4]. Les combinaisons *δὲ τήν*, *ἄ τοῦ*, *σὰ τι* nous intéresseront ici particulièrement. Il faut remarquer, en effet, que nous avons des exemples de la chute de *ν* devant *τ*. Quant aux autres lettres qui ne sont pas *κ*, *π*, *τ* (*ξ*, *ψ*), le *ν* dis-

8, 7; 11, 9; 13, 5; 13, 6 *bis*; 24, 3; 27, 5; 30, 2; 36, 1; 36, 2; 38, 9 *bis*; 38, 18; 39, 6; 39, 7; 40, 3; 40, 6; 41, 1; 41, 6; 47, 3; etc.

[1] Cf. Passow, *op. c.*, 450, 23, *θὰν τὸ θερίσουν*, et 24, *θὰν τὸ φιλήσουν*; cf. 512, 12, *νὰν τοῦ κάμῃ*; Schmidt, *op. c.*, 58, 23, *θὰν τὰ δώσῃ*; mais *θὰ νά* devant une consonne, Passow, *op. c.*, 134, 2; 224, 4, 6, 7; 323, 8, 9; 407, 1; 431, 24; 442, 17; 450, 26; 508, 4; 515, 8; 169, 4; 586, 12. Cf. Διήγ. Διγ., *op. c.*, éd. Lambros, *θέν* + consonne : 41, 221, 324, 743, 1288, 2248.

[2] Cf. Schmidt, *op. c.*, *δὲ βροντάει*, *δὲ βρέχει*, 8, 1; 8, 2, *δὲ τρέχει*; 19, 20, *δὲν κάνεις*; 30, 18, *δὲ τρώγει*; 38, 7, *δὲ μοῦδωκαν*; 38, 14, *δὲ σέ*; 39, 12, *δὲ μπορῶ*, *δὲ δύναμαι*; 52, 2, *δὲ βγαίνεις*; 57, 7, *δὲ τήν*; 58, 14, *δὲ βγάνω*; 58, 24, *δὲ μιλάει*; 58, 31, *δὲ τήνε*; 59, 23, *δὲ θέλω*; 59, 35, *δὲ θέλει*; 66, 1, *δὲ λαλεῖ*. — *Érophile*, *op. c.*, III, 2, *δὲ ξεύρω*; 23, *δὲ ξεύρω*; I, 4, *δὲ φτάνει*. — Legrand, *Chansons populaires*, 108, 11, *δὲ σοῦ λέγω*; 108, 19, *ibid.*; 109, 11, *δὲ θέλω*. — *Διήγησις Διγενῆ*, *op. c.*, 2058, 2248, 2638, 2930. Que *δέν* vient de *οὐδέν* par la chute de la syllabe initiale, cf. Legrand, *Biblioth. gr. vulg.*, *op. c.*, *Belthandre et Chrysantzia*, 1008; Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 8, 12; 14, 11; 39, 20 et 23.

[3] Schmidt, *op. c.*, 39, 21; 56, 15; 59, 6; 59, 14; 59, 44; 64, 9; 68, 15; 68, 16; *Érophile*, *op. c.*, V, 169. — Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 99, 10; 91, 49; 108, 11 et 19.

[4] Cf. Schmidt, *op. c.*, 15, 7; 32, 1; 36, 2, 3, 4, 5; 39, 23; 42, 7 et 9; 57, 14; 57, 17. *Érophile*, II, 31. Διήγ. Διγ., *op. c.*, 295, 1979. Cf. *ξαθά*, Schmidt, *op. c.*, 67, 17; *Érophile*, I, 128; Διήγ. Διγ., *op. c.*, *πέψω*, 2658, et *ὀδό σου*, 2897.

paraît régulièrement, quand il se trouve devant les autres consonnes de l'alphabet[1]. L'exemple *ϑὰν τιμήσω* nous prouve donc seulement que *ϑάν* a existé; naturellement on ne trouvera pas d'exemple de *ϑάν* + *β* ou + *γ* ou + *δ*, etc. Il n'a pu se faire sentir que devant le *τ* jusqu'à ce que, devant le *τ* lui-même, il ait disparu. C'est ainsi que *ϑάν* est devenu *ϑά*, et cette forme a dominé, vu l'emploi constant du futur dans les diverses combinaisons consonantiques auxquelles *ϑάν* a donné lieu.

Rappelons à ce propos ce que nous avons avons dit des doublets syntactiques. *Θάν* devant *τ* ou devant toute autre consonne est un doublet occupant une place anomale et qui ne lui appartient pas. Très régulier dans la combinaison *ϑὰν ἀγαπήσω*, devant une consonne il aurait dû reprendre son *α* : *ϑὰ νὰ τιμήσω*, *ϑὰ νὰ λάμψω*. Mais, si cela avait eu lieu effectivement, si *ϑάν* avait repris son *α* devant une consonne, sa marche eût été immobilisée; la langue serait restée stationnaire; *ϑάν* n'aurait jamais perdu son *ν*; le futur *ϑὰ γράψω*, si commode et si court, *ϑά* lui-même qui se retrouve dans d'autres combinaisons (imparfait, conditionnel), eussent été impossibles. C'est au doublet syntactique que nous devons cette forme nouvelle.

X

ΘΆ, ΘΈ.

Θά subsistera donc désormais comme unique représentant de *ϑέλω νά*. L'*α* de *νά* qui s'est glissé dans *ϑά* suffit à faire prospérer cette particule et à lui donner une vie indépendante et féconde. *Θά* est donc devenu indispensable à la formation du futur, et la forme *ϑὲ γράψω* est aujourd'hui impossible. Cette forme ne pouvait avoir sa raison d'être qu'à l'époque où la forme dominante du futur était *ϑέλω γράψει*, *ϑέλει γράψω*, la troisième personne par analogie comme dans *ϑὲ νὰ γράψω* (première personne), et, par conséquent, *ϑὲ γράψω* : *ϑέ* se substituait ici naturellement à *ϑέλει* comme *ϑὲ νά* à *ϑέλει νά*. En effet, au XVII^e siècle, *ϑὲ γράψω* existait comme futur et même antérieurement au XVI^e[2]. Mais, comme nous l'avons vu, c'est le moment

[1] Cf. Legrand, *Grammaire grecque*, p. 14, *op. c.* M. E. Legrand, qui connaît bien la Grèce, a fait sur les lieux mêmes l'observation qu'il relate ici.

[2] Cf. Wagner, *op. c.*, XIII, 256, *ϑὲ κερδέσῃ*. — *Διήγησις Διγενῆ*, *op. c.*, 43, 53, 196, 568, 619, 839, 946, 1477, 1669, 1728, 1943, 2329, 2488, 2743. — Passow, *op. c.*, 308, 4, *ϑὲ σοῦ τὴν κλέσω*. Cette chanson est ancienne; une variante moderne donne *ϑά* à la même place. Dans le *Roman de Digénis*, la forme *ϑὰ νά* est inconnue. J'ai dit, en outre, que ce texte se sert du futur *ϑέλω γράψει* et que *ϑέλω νὰ γράψω* y marque surtout volonté. On trouve néanmoins dans ce document *ϑὲν ἀντιμέψῳ*, *Prol.*, v. 21, et *ϑὲν τὸν νικήσω*, v. 221. On

où *θέλω νὰ γράψω* marquait volonté et où le futur le plus usité était *θέλω γράψει*. *Θέλω νὰ γράψω* ayant prévalu dans cet emploi, le peuple se servira toujours de *θά* et jamais de *θέ*, puisqu'il a besoin de sentir l'*α* dans le futur. Comme *θέλω νὰ γράψω* a supplanté *θέλει γράψω*, de même *θά* règne seul à l'exclusion de *θέ*. Si *θὲ γράψω* subsistait encore dans quelque pays grec, est-il besoin de remarquer que ce serait là un phénomène dialectal? Ce futur ne peut être propre qu'à une région qui n'aurait jamais connu d'autre combinaison que *θέλω* (*θέλει*) *γράψει* et où *θέλω νὰ γράψω* aurait toujours continué à marquer volonté.

Dans la *κοινή* moderne, en tout cas, *α* est nécessaire à la formation du futur; aussi, même quand l'*α* de *θά* se trouvera devant un verbe commençant par une voyelle, *α* subsistera. Nous aurons de la sorte deux combinaisons possibles, soit 1° *α* + *α*, ou 2° *α* + *ε* ou + *ι* ou + *ο* ou *α* + *ου*. Dans le premier cas, l'*α* de *θά* ou bien reste[1], ou bien s'absorbe dans l'*α* suivant, et on perçoit toujours le son *α*[2]. Quand, au contraire, *α* se trouve devant *ε* ou *ι*, l'élision a son cours; mais c'est *ε*[3] ou *ι*[4] qui, pour éviter l'hiatus, se fond dans l'*α* de *θά*. S'il s'agit d'un verbe commençant par *ο*, ou bien le verbe perd son *ο* : *θὰ μιλήσω ἀκόμη* (*ὁμιλήσω*)[5], ou bien nous aurons *ο* initial subsistant, et l'on dira, par exemple, *θὰ ὁμολογήσω*. Nous avons donc dans cette persistance de l'*α* une preuve de la délicatesse extrême de l'oreille populaire et de la science inconsciente du peuple, qui, sans se douter de l'étymologie, conserve ainsi le souvenir de l'origine première.

Aujourd'hui *θά* ne signifiera jamais volonté comme *θέ* dans *θὲ νὰ γράψῃ*, *il veut écrire*. Ce mot est devenu une simple particule conjonctive. Il faut même que le sens de *θέλω* se soit sin-

pourrait donc croire que *θὲ σφάλω* a été formé sur *θὲν ἀντιμέψω* par la chute du *ν*, comme précédemment, et que *θὲ σφάλω* ne répond pas, par conséquent, au futur *θέλω γράψει*, mais bien à *θέλω νὰ γράψω*. Il n'en est rien. Si *θέν* a pénétré dans le dialecte de l'auteur, il n'y a pas prospéré, puisqu'on n'arrive jamais ici à *θὰ νά*; *θὲ νὰ γράψω* était immédiatement assimilé par l'auteur à *θέλει γράψω*, c'est-à-dire à *θὲ γράψω*, futur ordinaire de cette région. Ce qui le prouve, c'est qu'on n'a jamais poussé jusqu'à *θά* dans ce dialecte. Comme on l'a vu, d'ailleurs, *θέλει γράψω* dominait au XVII[e] siècle.

[1] On dira, par exemple, *θὰ ἀγαπήσω* ou bien encore, cf. Passow, *op. c.*, 625, 5, *θὰ ἀνεβῶ* (Passow, *ἀναιβῶ*).

[2] *θ' ἀράξῃς*, cf. Schmidt, *op. c.*, 7, 2.

[3] Cf. Schmidt, *op. c.*, 68, 9, *θαὕρῃς* = *θὰ εὕρῃς* (il n'y a pas de diphtongue : *évris* : *ευ* = *e* + *v*. Passow); 39, 12, *θ'ἄρθ' Ἀνδροῦτσος* = *θὰ ἔλθῃ*; 99, 6, *ibid.*, *θ' ἄβγω* = *θὰ ἔβγω*. Jean Pio, *op. c.*, p. 99, *θάχουμε* = *θὰ ἔχουμε*; p. 102, *θάλεγες* = *θὰ ἔλεγες*, etc.

[4] Cf. Jean Pio, *op. c.*, *θάτανε* = *θὰ ἤτανε* (*η* = *i*), p. 102; *θᾆνε* = *θὰ ἦναι*, p. 104; *θάξερε* = *θὰ ἤξερε*, p. 104. Mais aussi *θά*, Legrand, *Chansons populaires*, *op. c.*, 70, 22.

[5] Cf. Passow, *op. c.*, 419, 11. Je n'ai pas sous la main d'exemple pour *ο* = *ου*.

gulièrement effacé pour qu'on soit arrivé à se servir, par exemple, de locutions comme celle-ci : *θὰ ἦνε καλά*, *il se porte bien*, *il doit bien se porter*, *je crois qu'il se porte bien*, où nous avons une tournure dubitative[1]. Étymologiquement, c'est toujours néanmoins *θέλω ἵνα* que nous avons dans ces sortes de phrases.

XI

NÁ. VOYELLES INITIALES ACCENTUÉES.

Il n'a point été question jusqu'ici de la conjonction *νά* et je n'ai pas cru devoir m'arrêter sur la chute de la voyelle initiale accentuée. Ce phénomène, en réalité, n'a pas de rapport avec le futur, comme on l'a prétendu, et *νά* devait être déjà réduit à l'état monosyllabique quand il a figuré à la suite de *θέλω*; il n'est nullement nécessaire de supposer ici une influence quelconque exercée par *θέλω* sur l'*ι* de *ἵνα*. *Νά* est un des mots les plus usités dans le néo-grec, et il se trouve plus souvent seul que dans la combinaison avec *θέλω*. Dans la collection de *Chansons populaires* de M. E. Legrand, à laquelle j'ai recours si souvent et qui comprend en même temps des textes antérieurs au XVI[e] siècle et des textes postérieurs à la prise de Constantinople et tout à fait modernes, sur 847 fois que *νά* apparaît, il se trouve 42 fois seulement dans la combinaison *θέλω νά*. Déjà dans le scoliaste P d'Aristophane, je lis *νά* ainsi écourté :

Τὸ νὰ εὕρῃ τις τὸ δίκαιον δύσκολόν ἐστι πρᾶγμα[2].

La chute de la voyelle initiale accentuée est un des phénomènes les plus fréquents du néo-grec, non seulement pour les particules comme *ἵνα*, mais même pour des trisyllabiques, dont l'accent de la voyelle initiale est alors absorbé par l'accent de la syllabe finale accentuée du mot qui les précède[3]; ils deviennent alors enclitiques. Mais les enclitiques ne sont pas seuls à perdre l'accent : la voyelle initiale accentuée tombe tout simplement, indépendamment de

[1] Cf. Chatzidakis, *Δελτίον*, *op. c.*; la question y est bien traitée. C'est pourquoi je n'y insiste pas ici.

[2] Cf. Arist., *Plutus*, v. 578, *Collection gréco-latine* de A. F. Didot, Paris, 1877. — Je fais remarquer que cette scolie est un vers politique.

[3] Les exemples sont des plus nombreux; voyez, entre autres, les suivants : *La Belle Bergère*, *op. c.*, p. 31, *κ' ἴντα 'ναι*. *Χαρτζιάνης*, *ibid.*, p. 10, *πόθε 'ναι*; p. 14, *πολλὰ 'μορφο*, et *item*, p. 16. *Ἀνδρόνικος*, *ibid.*, p. 22, *καὶ τοῦ κυροῦ σου 'ν 'μαύρη*. *Ἐκδίκησις*, *ibid.*, *μὰ 'φευγε* et *σ' ἐκεῖνα* (*εἰς*). — Legrand, *Chansons populaires*, II, 83, *τῆς ψυχῆς μου 'σαι κλωνάρι*; III, 1, *ἀπὸ ἶνα*; III, 90, *ἔτσι 'ναι*; 57, 8, *καλά 'σαι bis*; 61, 63, *ἐσύ 'σαι*; 73, 70, *ὁποῦ 'ναι*; 108, 3, *βρίσκω 'να παραθυράκι*. — *Conquête de la Morée*, 653, *ὡς τὸ 'κουσεν*. — *Διήγ. Διγ.*, *op. c.*, 2201, *καὶ 'δοσέντου*; 2890, *σού 'λεγες*; 2961, *τοῦτά 'λεγεν*; 128, *ὁποῦ 'χω*; 59, *νά 'φθασεν*; 63, *ποῦ 'καμεν*; 26, *νά 'νε*. - *Imbérios*, *ibid.*, 554, *ὁποῦ 'θελε*.

la syntaxe du mot, et l'accent se reporte sur la seconde syllabe. C'est ainsi que *úbi* donne *où* en français; mais en grec ὅπου donne ϖοῦ[1]; de même, ἵνα = νά. C'est encore là un de ces phénomènes propres au néo-grec, le troisième que nous constatons dans le cours de cette étude, qui différencient le néo-grec du traitement ordinaire des langues romanes. Il faut donc redresser la règle énoncée par M. Chalkiopoulos dans les *Studien* de G. Curtius : que toute voyelle initiale tombe, pourvu qu'elle ne soit pas accentuée[2].

XII

TABLEAU RECAPITULATIF.

Telle est l'étymologie de ϑὰ γράψω. La distribution que nous avons faite, selon les époques, des diverses formes du futur se trouve ainsi justifiée. Il faut rejeter dans le passé de la langue les futurs ϑέλω γράψαι, ϑέλω γράψει[3], ϑέλω γράψω[4], ϑέλει γράψω, ϑέλω νὰ γράψω[5], γράψω ϑέλω, ϑὲ νὰ γράψω, ϑὰ νὰ γράψω[6]. Le véritable futur moderne est ϑὰ γράψω, et pour celui-

[1] Ποῦ déjà dans Prodrome. Cf. Legrand, *Bibl. gr. vulg.*, t. I, p. 113, v. 141 : τὰ μέτρα ϖοῦ Φελοῦν.

[2] Cf. t. V, p. 371, 372. M. Chalkiopoulos lui-même cite, immédiatement après sa règle, le mot ὄνυξ = νύχι qui la contredit. Il se trompe d'ailleurs dans la dérivation de νύχι, qu'il fait ainsi venir de ὄνυξ. Νύχι ne vient ni de ὄνυξ, ni même de ὄνυχα, mais bien de ὀνύχιον. Cette dérivation n'aurait pas été au moins en contradiction avec la règle que donnait l'auteur.

[3] On a donné diverses explications de ϑέλω γράψει. Corais, Ἄτακτα; IV, *μέρος ϖρῶτον*, p. δ', Paris, Firmin Didot, 1832, y voyait un infin. futur (cf. Ἄτ., I, p. 158), opinion qui a été justement réfutée par Doukas. Doukas, à son tour, y voit le subj. aor. Cette interprétation est la bonne. Γράψει est une fausse orthographe et γράψειν une orthographe analogique de l'infinitif. Il y a également extension analogique de la trois. pers. aux autres. Cf. Kontos, Γλωσσ. Παρ., *l. c.*, et Chatzidakis, Δελτίον, *l. l.*

[4] M. Chatzidakis, dans le travail que j'ai déjà cité, cherchant à expliquer cette forme ϑέλω γράψω, avec omission de νά, oublie de citer un texte important où la même omission se retrouve : Matthieu, xx, 32 : Τὶ ϑέλετε ϖοιήσω ὑμῖν, et cf. xxvi, 17. (Voyez, pour plus de détails, Schleusner, *Novum Lexicon græco latinum in Novum Testamentum*, tomi primi pars secunda, Lipsiæ, 1819, à ϑέλω.) Le Nouveau Testament, qui a été appelé à juste titre le premier monument en langue vulgaire, devrait être plus particulièrement étudié à ce point de vue. C'est là que le grec moderne a sa source, et ce texte explique bien des particularités et bien des caractères du néo-grec.

[5] Il est singulier que le futur à forme pleine subsiste encore. La langue savante cherche à le rétablir, il est vrai, parce qu'elle a horreur des formes mutilées qu'elle considère comme inférieures et barbares, par cela seul qu'elles ne sont pas pleines; elle préfère se servir des formes pleines, parce qu'elles lui semblent plus nobles, plus *grecques*, fussent-elles d'importation étrangère ou même historiquement anomales; mais il y a aussi une autre raison à la persistance de ce futur : c'est que le verbe ϑέλω a gardé son sens de volonté et que ϑέ lui-même le conserve encore dans la composition du futur.

[6] En somme, toutes les formes du futur composé se trouveront ainsi englobées

ci nous arrivons en dernière analyse à l'équation suivante pour les deux éléments de *ϑά* :

ϑ = *ϑέλω*, *ά* = *νά*,

et la dérivation que je propose se résume dans le tableau ci-dessous :

1er paradigme : *ϑέλω νὰ γράψω*;
ϑὲς νὰ γράψῃς (d'abord *ϑέλεις νὰ γράψῃς*);
ϑὲ νὰ γράψῃ (d'abord *ϑέλει νὰ γράψῃ*);
ϑέλομεν νὰ γράψωμεν;
ϑέλετε νὰ γράψετε;
ϑέλουν νὰ γράψουν.

La troisième personne s'étend aux autres par analogie, ce qui nous conduit au

2e paradigme : *ϑὲ νὰ γράψω*;
ϑὲ νὰ γράψῃς;
ϑὲ νὰ γράψῃ;
ϑὲ νὰ γράψωμεν, etc.

Dès lors nous avons successivement :

ϑενὰ γράψω, etc., en un seul mot;
ϑανὰ γράψω, etc.;
ϑὰν ἀγαπήσω;
ϑὰν γράψω;
ϑὰ γράψω;
ϑ' ἀγαπήσω;
ϑάλθω;
ϑάλεγεν, etc.

Je tirerai, s'il est permis, une conclusion rapide de l'exposé qui précède. La langue moderne subit, comme on le voit, des transformations phoniques très complexes, mais à la fois très régulières et très normales, comme le témoigne la composition du futur, qui paraît au premier abord se soustraire à toute analyse. L'exemple du futur composé nous montre aussi que la langue moderne se forme normalement sur l'ancienne, et il semble que, dans cette question spéciale, nous n'ayons pas à constater d'influences étrangères; c'est une transformation organique et natu-

dans l'explication de *ϑὰ γράψω*. Aussi n'ai-je pas cru devoir y insister particulièrement. La question du futur néo-grec est tout entière dans *ϑὰ γράψω*. Quant au procédé analytique et psychologique qui rejette le futur simple, je n'y insiste pas davantage. Cela est fait et bien connu. C'est la voie qu'ont suivie toutes les langues modernes par le développement normal, à ce qu'il semble, des langues anciennes. Cela n'a rien de propre au néo-grec.

relle. Le futur nous permet également de noter quelques traits généraux qui distinguent ou qui rapprochent le néo-grec des langues néo-latines; néanmoins le néo-grec n'est pas toujours, en regard du paléo-grec, dans le rapport de l'italien au latin, comme on l'a dit quelquefois[1] : le passage de *θέλω νά* à *θά* est tout aussi radical que celui de *habere habeo* à *j'aurai*. Mais il faudrait cesser de croire que les formes de la langue actuelle sont le fruit du caprice ou de la barbarie et qu'elles sortent subitement de terre, pour ainsi dire, sans avoir aucun lien avec le passé, sans développement historique qui établisse leur légitimité. Le néo-grec ne doit plus être pourtant le domaine de la fantaisie, ni pour les savants qui l'étudient, ni pour les *puristes* et grammairiens grecs qui le parlent et en fixent des règles arbitraires. Ceux-ci emploient au hasard et sans principe arrêté les formes qui leur paraissent les plus pures ou les moins vulgaires; mais, dans l'établissement des formes d'une langue, les décrets rendus au nom d'un goût personnel et par des raisons subjectives n'ont point d'autorité[2]. Il s'agit de l'observation des faits, de l'étude des phénomènes; il n'y faut point mêler d'opinion individuelle. Ces vérités, ailleurs évidentes, ont encore besoin d'être catégoriquement affirmées en ce qui concerne le néo-grec. La vraie forme noble, en fait de langage, est celle qui a eu son développement régulier, son histoire, qui a vécu et grandi à mesure que la langue elle-même vivait et se renouvelait.

XIII

ΘΕΛΆ, ΘΑΛΆ.

Quant à la forme dialectale, *θελὰ γράψω* ou *θέλα γράψω*, on serait tenté tout d'abord d'y voir un souvenir de l'imparfait *ἤθελα* qu'on rencontre souvent sous la forme *θελά*[3], surtout au conditionnel présent, c'est-à-dire à l'imparfait, par exemple *θέλα σὲ πουλήσω*, etc.[4]. Il serait donc possible que l'idée du conditionnel se fût graduellement effacée dans ces passages et que *θελά* fût à

[1] Cf. C. Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi*, t. VI, Paris, Maisonneuve, 1877, Préface, p. 25.

[2] Voyez *Grammaire abrégée du grec actuel*, par A. R. Rangabé. Paris, A. Durand, 1867, p. 75, A, *a* : «Θέλω suivi du présent ou du futur de l'infinitif vulgaire... est une forme *plus recherchée* et *moins vulgaire* du premier et du second futur.» C'est tout simplement une forme passée d'usage. D'autres grammaires ne daignent même pas mentionner *θὰ γράψω*.

[3] J'ai déjà montré que la chute de la voyelle initiale accentuée ne faisait pas difficulté : comme dans *ἵνα*, la première syllabe tombe et l'accent se reporte sur la seconde. Θέλα serait alors considéré comme particule, de même que *νά*.

[4] Cf. Legrand, *La Belle Bergère*, *op. c.*, p. 21, *τὄθελεν*; Legrand, *Chansons*

considérer comme un doublet de *θά*. Si l'on penchait vers cette interprétation, il faudrait rechercher dans tous les textes, tant médiévaux que modernes, si *θελά* ne conserve pas le sens conditionnel et ne garde pas ainsi un souvenir de son origine première.

Mais cette interprétation ne paraît pas être la meilleure. Il faut avant tout voir dans cette forme une forme dialectale. Bien que, d'après l'observation de M. E. Legrand[1], elle ne se rencontre pas seulement en Épire, c'est en Épire qu'elle a dû avoir son berceau. Sans établir ici une statistique très rigoureuse, je me contenterai de dire qu'elle est surtout usuelle dans le recueil de M. Aravantinos et dans celui de M. Chassiotis[2], qui tous deux contiennent des chansons de l'Épire. Dans ce cas, le changement de *ν* en *λ* serait particulier à une région bien déterminée; car cette permutation des deux liquides ne saurait être le fait de la *κοινή* : on ne peut avoir simultanément les deux formes, et *θελά* ne s'expliquerait que dans un dialecte où cette permutation serait un fait constant. *Θὲ νά* serait donc passé à *θελά*[3] dans une région bien déterminée et de là aurait fait quelques rares incursions dans les autres dialectes. Le fait est qu'on trouve non seulement *θελά*,

populaires, *op. c.*, 11, 3, *τάθελες*; 92, 18, *θέλα σὲ πουλήσω*, conditionnel; 123, 10, *θελὰ καοῦν*, *item*; 123, 10, *τὸ θελὰ ψηθοῦν*, *item*. — Wagner, *op. c.*, III, 278, *τί 'θελεν νὰ πάρῃ*; cf. 456, *τό 'θελες*; V, 187, *θέλα*; cf. IX, 256, *ἤθελε ν' ἀφήσῃ*, conditionnel; X, 14, *σὲ θέλα φάγῃ*; XIII, 206, *ἐσά 'θελα*; XV, 76 et 100, *τί 'θελες*. — *Érophile*, *op. c.*, I, 153, 249, 469, *θέλ' ἀποκοτίσει*; 561, cond.; 239, *ποῦ 'θελε*; II, 49, *ἴντα 'θελα*: 50, *ἰντὰ 'θελα νὰ γεννηθῶ*; v. 339, *νά 'θελε φαρμακέψει*; 497, *τό θελε*; III, 93, *ἰντά 'θελες*; 292, *θέλα σφαλίσει*, cond.; IV, 59, *τόθελεν*; 312, *θέλε δώσει*, cond.; 481, *θέλα νὰ πάρουν*; 510, *ἤθελα πισΊέψει*, cond.; 621, *τό 'θελε*; V, 260, *νά 'θελα συμπαθήσει*. — De même dans Passow, *op. c.*, toujours au conditionnel, 16, 10, *ἤθελα ποθάνω*; 470, 32, *ὁποῦ θελες*; 602, 6, *μάθελα*; 458, 22, *τόθελεν*; 487, 14, *ποῦθελα*; 52, 6, 1, 3, *ἤθελα* et *passim*; remarquez aussi 574, 3, *ἐθέλει*, et 8, *ἐθέλω*; cf. 385, 17, *ἤθελα πάω*. — Cf. Jean Pio, *op. c.*, *θελὰ τὸ 'πῶ*, p. 67; *θέλα νὰ πᾶνε*, p. 98; *ἤθελε γράψῃ*, p. 97, cond.; *ἤθελα νὰ σκύψω*, p. 109; *ἤθελα νὰ παίξῃ* et *ἤθελα νὰ πουλήσω*, cond., p. 116; p. 126, cond. *bis*; p. 133, 136, 152, 168 *bis*, 173, 174, *ποῦθελαν νὰ ξεκινήσουν*; p. 197 *bis*, 212, 218, *ἤθελε νὰ πᾶνε*; p. 219, *ἤθελε νὰ 'πομένῃ*; p. 220, *ἤθελε νὰ κοιμηθοῦ*; p. 221, *ἤθελε νὰ κάμῃ*; p. 221, *ἴντα 'θελε νὰ κάμῃ*; p. 223, *ἤθελες μ' ἀρωτήξῃ*. — Observons que, dans ce dernier texte, celui des contes populaires recueillis par Jean Pio, *θά* n'a pas encore pris pleine et entière possession de l'imparfait, c'est-à-dire du conditionnel présent. On dit donc encore *ἤθελε νὰ γράψῃ* pour *θὰ ἔγραψε*. C'est ce qui explique d'ailleurs *θέλω νὰ γράψω* au prés. de l'indic., encore usité de nos jours. La langue hésite encore, et *θά* s'introduit par analogie même à l'imparfait, tandis que *θά* ne représente guère, en fait, que le présent.

[1] Cf. *Grammaire grecque*, *op. c.*, p. 62, n. 1.

[2] Cf. *Συλλογὴ τῶν κατὰ τὴν Ἤπειρον δημοτικῶν ᾀσμάτων ὑπὸ Γ. Χρ. Χασιώτου, ἐκδιδόντος* Τεφαρίκη *ἐν* Ἀθήναις, *ἐκ τοῦ τυπογραφείου* Ῥαδαμάνθυος, 1866.

[3] Cf. Legrand, *Chansons populaires*, 88, 31, *παναίσΊραν* = *παλαίσΊραν*. Cette chanson est de Trébizonde.

mais encore θαλά[1] dans les textes épirotes, ce qui donne à penser que, tandis que θὲ νά se développait en θὰ νά, concurremment θὲ λά se développait en θὰ λά. Il ne faudrait pas croire néanmoins que θὰ λά ait suivi jusqu'au bout la marche parallèle de θὰ νά; malgré la forme curieuse θάλ' ἄρθω déjà citée, il est difficile de croire que l'Épire, où le futur θά est usité comme dans les autres contrées de la Grèce, soit arrivée à θά par θὲ λὰ γράψω, θὰ λὰ γράψω, θάλ' ἀγαπήσω, θάλ' τὸ γράψω, θὰ γράψω, et qu'il y ait eu ici chute du λ, comme il y avait chute du ν tout à l'heure. Θά ne viendrait pas de θάλ; il est plutôt une importation, une influence de la κοινή moderne, qui partout, même à la place du dialectal θαλά, aurait fait triompher la forme θά, qui domine aujourd'hui le futur. Cette explication semble préférable à la première.

Jean Psichari.

[1] Cf. Φιλολογικὸς σύλλογος, *op. c.*, 13, 2, θάλ' ἄρθω.

Abiegnus.

Gn en latin se prononçait *ṅn*[1]. *Ignis* est **iṅnis* pour **eṅgnis*, **ṇgnis*. *Cognatus* est **coṅnatus* pour **coṅgnatus*. *Gigno* avait dû prendre la prononciation **giṅno*, comme **scabnum* la prononciation *scamnum*. De même que **sopnus* devenait *somnus*, **salicnus* est devenu **saliṅnus*, qu'on écrivait *salignus*. De κύλιξ, κύλικος vient *culigna* (*-ṅna*). Les fautes d'orthographe des bas temps, comme *cygnus* pour *cycnus*, nous représentent la même prononciation : **cyṅnus*. Jamais *salignus*, *culigna*, *cygnus* n'ont contenu un véritable *g*.

Dans *salignus*, *larignus*, il s'était ainsi formé un suffixe apparent *-ṅnus*, propre à marquer les diverses essences de bois. *Abiegnus* a été forgé au moyen de ce suffixe par voie analogique; il n'y a pas à y chercher le verbe *gigno*.

L. Havet.

[1] Sur γμ prononcé *ṅm*, voir *Mémoires*, IV, 276.

DE L'ACCENT GREC.

Quand on rapproche le grec *παλάμη* du latin *palma*, du vieux haut-allemand *folma* «paume de la main», on voit que l'accent tonique, en grec, tombe sur la syllabe que, selon nos idées modernes, nous regarderions comme la moins propre à recevoir l'accent, soit qu'on explique le second *α* comme une simple résonance du λ ou du *μ*, soit qu'on y voie une insertion euphonique destinée à aider le passage d'une consonne à l'autre. Ce fait n'est pas isolé : rapprochez, par exemple, *ὠλένη* du latin *ulna*, la forme tarentine *τορόνος* de la forme ordinaire *τόρνος*, *ὀρόγυια* de *ὀργυιά*, l'éolien *φερένα* de *φερνή* «dot», *πέλεθρον* de *πλέθρον* «mesure de longueur», *δάρυλλος* (*ἡ δρῦς ὑπὸ Μακεδόνων*, Hés.) de *δρῦς*, *βάραγχος* (Et. Magn.) de *βράγχος* «enrouement[1]», ou la glose hésychienne *ἀμέσω· ὠμοπλάται* du grec classique *ὦμος* (pour *ὄμσος*), du sanscrit *amsa-s*, du latin *umerus* (pour *umesus*, *umsus*), de l'ombrien *onse*. Le grec n'hésite donc pas à placer l'accent tonique sur des syllabes qui, non seulement n'ont pas d'importance pour le sens, mais qui appartiennent à une période relativement récente. On peut même remarquer que le grec accentue ces sortes de syllabes avec une certaine prédilection.

Dans la déclinaison des noms en *ρ*, nous avons *πατέρος*, *ἀνέρος*, *μητέρι*, *γαστέρι*, *ἀνέρι* à côté de *πατρός*, *ἀνδρός*, *μητρί*, *γαστρί*, et, au datif pluriel, on a pareillement *πατράσι*, *ἀνδράσι*, qui sont pour *πατρ-σί*, *ἀνρ-σί*[2].

Non seulement nous avons là un fait qui peut ouvrir une vue nouvelle sur la nature de l'accent grec, mais il semble que cette observation soit de nature à guider, en quelques occasions, l'étymologiste; car la présence de l'accent, loin de démontrer que nous avons affaire à une partie essentielle, à un élément constitutif du mot, peut quelquefois être l'indice de l'origine récente de la voyelle. Ainsi *θυγάτηρ* devra être rapportée à un ancien type dissyllabique, que nous retrouvons plus ou moins bien conservé dans le gothique *dauhtar*, le paléoslave *dušti*, le lithuanien *dukte*, le zend *dughdhar*. Si nous rapprochons le latin *lac*, *lactis*

[1] Voyez, sur ces mots, Curtius, *Etymol. Grundzüge*.

[2] Comparez l'accentuation de *ἀνδράσι* avec celle de *ἄνδρεσσι*, lequel est décliné et accentué sur le modèle de *τείχεσσι*.

du grec γαλα, γάλακτος, nous sommes amenés à supposer que la forme primitive est γλάκ, ce qui est confirmé par γλακῶντες· μεστοὶ γάλακτος (Hésychius), par γλακτοφάγος, γλαγερός, εὐγλαγής. Un exemple presque pareil est le grec γάλως «belle-sœur», qui correspond au latin *glōs*, au paléoslave *zlŭva* «belle-sœur». On y peut joindre βάλανος «gland» = latin *glans*[1].

Si nous hésitons au sujet du rapprochement *damnum* (pour **dap-num*) «dépense, dommage» et δαπάνη, nos doutes seront levés par la place qu'occupe l'accent tonique : δαπάνη est pour δαπνή (prononcez δαμπνή), et le rapport de ce mot avec *damnum* est comparable à celui de ὕπνος avec *somnus* (pour **sop-nus*).

On sait que la nasale, dans les mots comme **dap-num*, **sop-nus*, s'est d'abord répercutée dans la première syllabe : on a eu **damp-num*, **somp-nus*, d'où *dam-num*, *som-nus*. Ainsi s'explique également le rapport du latin *lanx* «plat» avec le grec λεκάνη «plat», dorien λακάνη : la forme primitive était *λακνή (prononcez *λαγκνή), d'où le latin *lanx*. Je crois toutefois que ce dernier mot est un terme emprunté et non un ancien congénère.

Le rapport de μόλυβος avec *plumbum* peut, à première vue, laisser des doutes. Mais, si nous prenons garde que l'*o* de la première syllabe est accentué, nous sommes amenés à supposer une forme μλυβός, qui est déjà plus près du latin. Déjà Curtius (nº 552) suppose un primitif *mluva*. Même observation pour κυπάρισσος, rapproché du latin *cupressus*. S'il y a eu, comme le suppose Hehn, emprunt de l'Italie à la Grèce, la transplantation doit remonter à une époque où l'on disait encore κυπρισσός. Il se peut d'ailleurs que le mot ait été pris directement d'une langue sémitique. Une observation analogue peut être faite pour γέρανος «grue», rapproché de *grus* et du vieux haut-allemand *chranuh*, anglo-saxon *cran*.

Ces faits vont nous servir à comprendre une règle d'accentuation qui n'avait pas encore été expliquée. On sait que les participes parfaits moyens sont terminés en μένος, avec l'accent sur la pénultième : λελυμένος, πεφιλημένος, τεταμμένος. Cette exception aux règles générales de l'accentuation des verbes doit faire supposer qu'à une époque peu éloignée le suffixe était μνος et qu'on disait λελυμνός, πεφιλημνός, τετραμνός. L'accent était probablement sur la syllabe finale, comme dans στεγνός, πυκνός, στυγνός, γυμνός. On sait que le suffixe *mno* est resté en latin dans quelques anciens participes que la langue considère comme des noms, tels que *alumnus*, *vertumnus*, et dans les formes passives comme *amamini*, *monemini*, où le premier *i* est une insertion eu-

[1] La place de l'accent dénote une forme *γλανός, dont *glans* diffère seulement par la déclinaison. Le son labial est sans doute postérieur à l'introduction de l'α.

phonique pareille à l'ε grec. Mais c'est ici qu'on peut voir la différence des deux langues en ce qui concerne l'accent : tandis que le latin rejette le ton sur la pénultième, *amámini*, *erudímini*, le grec se complaît à élever la voix sur la voyelle euphonique.

Toutes les voyelles paraissent avoir pu servir à des insertions de ce genre : nous avons, par exemple, *καρκίνος* «écrevisse», qui est probablement pour *καρκνός*, lequel a donné en latin *cancros*, *cancer*[1]. Je serais tenté d'expliquer de la même manière l'adjectif *ὀλίγος* pour **ὀλγός*, dans lequel je propose de voir un doublet de *ἐλαχύς*. Ces deux adjectifs, quoique ayant des emplois distincts, sont si rapprochés l'un de l'autre que le comparatif *ἐλάσσων* et le superlatif *ἐλάχιστος* servent aussi de comparatif et de superlatif à *ὀλίγος*. La forme sanscrite est *laghú* «léger». Le doublet a sans doute son origine dans une période antérieure, pour laquelle on peut supposer deux formes : *laghu* = *ἐλαχύς* et **alghu* ou **algu* = *ὀλγϝός*. On sait qu'il y a d'autres mots où *gh* alterne avec *g* (*ἐγώ*, *γένυς*, etc.).

On s'est demandé récemment si les mots grecs comme *γόνυ*, *χάμαι* ne sont pas pour **γνύ* (cf. *γνύξ*, *πρόχνυ*), **χμαί* (cf. le sanscrit *ghmā* «terre»). Quelle que soit la solution de ce problème, l'on voit que l'accent ne doit pas faire difficulté.

Ceci donne une grande vraisemblance à la parenté déjà soupçonnée par les anciens entre *σκάριφος* ou *σκάριφον* «style pour écrire ou pour dessiner» et le latin *scribo*. Il faut supposer un intermédiaire **σκρῖφος* ou **σκρῖφον* (l'ι de *σκάριφος* est long). Hésychius donne la glose : *Σκάριφος· ξέσις· γραφή· μίμησις ἀκριβὴς τύπου*. Et immédiatement avant : *Σκαριφᾶσθαι· ξύειν· σκάπτειν· γράφειν*.

Il n'est pas indispensable au sujet spécial que nous traitons, mais il serait important pour l'archéologie et pour l'histoire de savoir si le *σκάριφος* grec est tiré du *scribo* latin ou si c'est l'inverse. La date relativement moderne où nous trouvons l'expression grecque permettrait à la rigueur la première hypothèse. Mais je suis porté à croire que *scribo* est un de ces mots d'origine grecque qui sont venus à Rome de très bonne heure, en même temps que l'écriture elle-même. On ne peut pas beaucoup accorder de poids au mot *σκαριφισμός* employé par Aristophane (*Grenouilles*, 1497), parce que ce terme, pris par le poète dans un sens métaphorique, n'est pas en ce passage d'une signification très claire. Mais on a *κάρφος* (neutre) «brin de paille» (diminutif *σκαρφίον*), qui paraît bien être, par le sens et par la forme, étroitement lié avec le style. Au sujet des voyelles, l'on peut com-

[1] Cf. Louis Havet, dans ces *Mémoires*, III, 196. Il est vrai que M. Havet considère *karknos* comme une forme syncopée. Je compte revenir ailleurs sur ce mot.

parer le rapport entre σπαργάω « être gonflé » et σφριγάω (même sens)[1].

Du moment que l'accent, en grec, peut tomber sur la plus récente et la moins importante des syllabes, on aura moins de peine à comprendre (ce qui a fait autrefois le sujet d'un débat entre Curtius et Corssen) que la syllabe accentuée puisse disparaître. L'accent étant simplement une modulation et non une indication de la syllabe radicale, il est certain qu'il peut très bien se transporter ailleurs. Il ne faut donc pas s'étonner de voir les formes homériques χρυσέῳ, Μουσέων, ἀσπεμφέως devenir en grec attique χρυσῷ, Μουσῶν, ἀσπεμφῶς. La question de la crase et de la synizèse grecque reçoit de ces observations un jour nouveau.

D'autre part, on trouve souvent l'accent tonique en grec sur la voyelle prosthétique : crétois ἄερσα « rosée » = sanscrit *varša-s* « pluie », ἔεδνα « présents de noce » à côté de ἕδνα, ἄσταχυς « épi de blé » à côté de στάχυς, ἄεμμα « vêtement » à côté de ἕμμα, ἄσφι, ἄσφε, formes éoliennes, pour σφί, σφέ.

Ces faits, dont l'importance à divers points de vue ne peut échapper au lecteur, confirment la théorie que l'accent tonique grec est de nature purement musicale et qu'il n'a nullement égard à la valeur étymologique des syllabes. C'est parce que la voyelle euphonique a été produite par un effort de la voix sur un endroit difficile à prononcer, que le ton s'est élevé sur cette voyelle d'une quarte ou d'une quinte. Je ne doute pas que, dans les langues ou dialectes modernes où l'accent musical s'est conservé, on ne trouve des exemples du même fait.

Michel Bréal.

[1] Voy. Curtius, *Grundzüge*, V, p. 700.

IMPRIMERIE NATIONALE

NOTE

SUR

L'ACCENT TONIQUE EN RUSSE

AU POINT DE VUE DE L'ÉTYMOLOGIE.

M. Michel Bréal signale un certain nombre de mots grecs dans lesquels l'accent tonique, au lieu de porter sur une syllabe significative, porte sur une syllabe de liaison ou sur une voyelle qui n'a parfois d'autre fonction dans le mot que de faciliter la prononciation. Ce fait, qui se produit en grec à l'état exceptionnel, est très fréquent en russe, et les étymologistes qui baseraient leur raisonnement uniquement sur la présence de l'accent tonique dans telle ou telle syllabe russe, risqueraient fort de faire fausse route.

En allemand, dans les langues germaniques, l'accent tonique porte généralement sur les racines, sur les syllabes significatives, et quand il s'agit de mots de ces langues, la position de l'accent offre un guide à peu près sûr pour l'étymologie. Mais, dans la plupart des autres langues, l'accentuation dépend, non du sens des composants, mais de leur groupement, mais de la forme du mot. En grec, en italien, en espagnol, en portugais, etc., l'accent est forcément sur l'une des trois dernières syllabes; en latin, il est sur la pénultième ou l'antépénultième; en polonais sur la pénultième; en turc, en tatar, en français, si l'on fait abstraction de l'*e* muet final, sur la dernière, tandis qu'en finnois et généralement en hongrois il est sur la première, isolant le mot par le commencement comme le français l'isole par la fin. A côté des exigences du sens, il y a donc ici les exigences de l'oreille; elles sont souvent intraitables, et la position de l'accent tonique perd nécessairement dans ces langues une grande partie de son importance au point de vue de l'étymologie.

Mais en russe c'est bien pis encore. Ici le système d'accentuation fondé sur le sens se juxtapose au système d'accentuation fondé sur la forme du mot. Dans tel vocable, l'accent porte sur la première syllabe, comme en finnois; dans tel autre sur la der-

nière, comme en tatar; sur les syllabes intermédiaires, comme dans la langue latine; ou bien sur les syllabes significatives, comme dans les idiomes germaniques. Les grammairiens russes, après avoir longtemps travaillé à trouver les lois générales de l'accentuation de leur langue, se sont bornés à formuler quelques lois particulières, sujettes encore à de nombreuses exceptions, et à renvoyer leurs nationaux à l'usage, les étrangers au dictionnaire, sans pouvoir même renvoyer aux livres, car jusqu'ici les typographes russes ont refusé de s'astreindre à l'obligation d'accentuer les mots, comme on le fait pour le slavon et pour le grec.

Je n'ai naturellement pas l'intention de reprendre dans cette note une tâche qui a découragé une foule de chercheurs. Je me bornerai à ajouter quelques documents au travail de M. Michel Bréal, en glanant çà et là quelques mots russes dans lesquels l'accent tonique porte sur des syllabes sans importance au point de vue du sens. J'en ferai trois catégories :

1° Une voyelle accentuée se glisse entre deux consonnes d'un mot primitif, slavon ou même sanscrit, sans que rien semble l'y appeler que la préoccupation d'allonger le mot d'une syllabe. Exemples[1] :

slavon *glad* «faim»;	russe *gólod;*
glas «voix»;	*gólos;*
grad «ville»;	*górod;*
klas «épi»;	*kólos;*
vlas «poil, cheveu»;	*vólos;*
dská «planche»;	nom. plur. *dóski;*
	gén. plur. *dosók*, etc.

La voyelle ainsi intercalée ne porte pas toujours l'accent tonique; elle ne sert parfois qu'à ajouter une syllabe au mot :

slavon *glavá* «tête»;	russe *golová;*
prag «seuil»;	*poróg*, etc.

On ne peut, pour expliquer cette apparition de la voyelle, invoquer la difficulté de la prononciation. A l'exception de *dská*, les mots slavons sont aussi faciles à prononcer que les mots russes correspondants. Les Russes, d'ailleurs, ne reculent jamais devant les amas de consonnes, témoin les mots suivants, que je prends parmi les plus usités et qui sont prononcés ici avec la plus entière désinvolture :

[1] La transcription des mots russes n'est inexacte que pour les *e*. *G*, *s*, *t* doivent toujours se prononcer fort; l'apostrophe (') indique les consonnes mouillées; *y* désigne l'*i* grave, qui est avec l'*i* aigu dans le même rapport que *è* à *é*; *ṛ* indique l'*r* molle ou demi-voyelle. La consonne finale doit toujours se prononcer.

Bogatstvo «richesse», *prevoskhódstvo* «excellence», *svidételstvo* «certificat», *vstrétcha* «rencontre», *tsárstvo* «royaume», *vslédstvié* «par suite», *vstriákhnóut'* «secouer», *vzgliad* «coup d'œil», *preémstvennost'* «droit de première succession», etc.

Il est probable qu'il faut voir une influence finnoise dans cette introduction de la voyelle entre les deux consonnes. Les Finnois n'ont pas toujours été refoulés comme maintenant au nord de la Russie, et ils sont encore mêlés à la population slave sur plusieurs points. Or les Finnois, comme les Chinois, sont incapables de prononcer deux consonnes de suite dans la même syllabe; ils les espacent par des voyelles, ordinairement la même dans toute la longueur du mot, suivant la règle de l'*harmonie vocalique*. Les mots cités plus haut satisfont à cette double loi, y compris *dosók* et *golová* : chaque consonne est isolée, et c'est la voyelle *o* qui se répète à chaque syllabe.

2° La voyelle accentuée s'introduit dans certaines désinences casuelles ou verbales et disparaît ailleurs. Elle semble avoir pour but ici de faciliter la prononciation. Cette voyelle intercalaire a deux cas préférés : le nominatif singulier masculin, le génitif pluriel féminin ou neutre.

Nominatif singulier masculin :

Slavon *ogn'* «feu», russe *ogón'*, gén. *ogniá*. (En sanscrit *agni*, en latin *ignis*.)

nom. *piós* «chien»;	gén. *psá;*
chov «couture»;	*chvá;*
otéts «père»;	*otsá;*
bēlák «blanc de l'œil»;	*bēlká;*
zamók «serrure»;	*zamká;*
posól «envoyé»;	*poslá;*
psalóm «psaume;	*psalmá;*
pesók «sable»;	*peská*, etc.

Génitif pluriel, féminin ou neutre :

nom. s. *doská* «planche»;	gén. pl. *dosók*	au lieu de *dosk;*
ovtsá «brebis»;	*ovéts*	*ovts;*
soud'bá «destin»;	*soudéb*	*soud'b;*
tiourmá «prison»;	*tiourém*	*tiourm;*
sergá «boucle d'oreilles»;	*serióg*	*serg;*
sestrá «sœur»;	*sestiór*	*siostr;*
zemliá «terre»;	*zemél*	*zeml;*
serdtsó «cœur»;	*serdéts*	*serdts.*

3° Dans les mots dérivés (adjectifs, agents, diminutifs, etc.),

la voyelle qui sert de liaison entre la racine et la désinence significative porte souvent l'accent tonique :

polk (gén. *polká*) «régiment»;	*polkóvnik* «colonel»;
viná «cause, faute»;	*vinóvnik* «auteur, coupable»;
bagr (gén. *bagrá*) «pourpre»;	*bagróvyi* «pourpré»;
kryló «aile»;	*kryliátyi* «ailé»;
tsar (gén. *tsariá*) «empereur»;	*tsarévitch* «héritier de l'empereur»; *tsarévna* «impératrice»;
Piótr (gén. *Petrá*) «Pierre»;	*Petróvitch, Petróvna* «fils, fille de Pierre», etc.

Cette accentuation sur la syllabe de liaison se produit généralement lorsque la dernière syllabe du mot servant de racine porte l'accent tonique, soit au nominatif, soit à un cas oblique. Tous les mots cités ci-dessus sont dans ce cas.

Dans le cas contraire, l'accentuation du mot servant de racine est conservée : *dvórnik* «portier», *Alexándrovitch*, *Alexándrovna* «fils, fille d'Alexandre» : le génitif d'*Alexándr* est *Alexándra*. L'accent se pose aussi quelquefois sur la racine significative : *outchenik* «écolier», etc., etc. Mais il est loin d'en être toujours ainsi. *Sád* «jardin», gén. *sáda*, n'en donne pas moins *sadóvnik; záets* «lièvre», gén. *záïtsa*, n'en a pas moins pour féminin *zaïtchíkha* «hase»; *plĕch'* «tache de calvitie», gén. *pléchi*, n'en donne pas moins *plĕchívyi* «chauve», etc. En revanche, de *douchá* «âme», accentué sur la finale, on tire *doukhovník* «confesseur», etc.

Il y a bien d'autres bizarreries : *Tchas* «heure» a pour génitif *tchasá; god* «année» a pour locatif *godóu*. Ces mots sont à peu près dans le même cas, et «une demi-heure» se dit *poltchasá* et «une demi-année» *pólgoda*.

«Douze» se décompose en : deux sur dix, au-dessus de dix : *dvĕ na desiat'*, *dvenádtsat'*, avec l'accent sur la préposition; mais *onze* se dit (*odin* signifiant une) *odínadtsat'*. Cinquante se dit *piat'-desiát'*, cinq fois dix, avec l'accent sur la finale; il en est de même pour soixante, *chest'desiát'*; mais, pour soixante-dix ou septante, le système change, et le mot s'accentue : *sémdesiat'*.

Ces exemples, qui pourraient être multipliés par dizaines, par centaines, viennent à l'appui de la thèse développée par M. Michel Bréal, que, dans les langues où la position de l'accent tonique dépend de la forme du mot, on ne peut invoquer qu'avec précaution la présence de cet accent sur une syllabe pour en déduire une étymologie et que cet élément peut très légitimement être éliminé au besoin. Dans la langue russe surtout, l'accent tonique, si important pour la prononciation, ne joue qu'un rôle très secondaire au point de vue de l'étymologie.

Jean Fleury.

ESSAI

SUR

LE PATOIS NORMAND DE LA HAGUE.

(FIN[1].)

APPENDICES.

I

SUR UN VIEUX POÈME EN HAGUAIS.

Il ne nous semble pas hors de propos de placer ici quelques remarques grammaticales sur le poème consacré à la gloire de Thomas Hélie, dont nous avons parlé plus haut.

L'auteur, en commençant, s'excuse sur son langage :

> Quer j'y mettré bien men estude,
> Comment que ma langue set rude,
> Je tousjours apris sen usage,
> A pasler en Hague language. (V. 30.)

L'auteur parle, en effet, le langage de son pays; mais il le corrige à chaque instant pour le rapprocher de celui des trouvères normands de son siècle. Il ne parle pas non plus le langage de ce qu'on appelle aujourd'hui la Hague, mais plutôt celui des côtes qui s'étendent au sud des Pieux dans la direction de Granville. Ajoutons que l'impression a été faite sur un manuscrit unique, écrit au XVII[e] siècle, visiblement corrigé et corrompu en divers endroits, partout peut-être. Il n'y a donc pas lieu de baser une étude sérieuse sur ce document, et nous nous contenterons de glaner çà et là quelques détails.

[1] Le *Glossaire* sera publié à part.

PHONÉTIQUE.

VOYELLES. — Il n'y a pas de trace de la diphtongue *áĕ*, aujourd'hui caractéristique de la Hague, pas plus que des finales en *ó* caractéristiques de la langue du val de Saire. Les mots qui ont ces finales dans les deux dialectes sont généralement en *ei* dans le poème, comme dans le langage de Surtainville, par exemple :

Si l'a par devers luy mandey
Et l'a enquis et demandey
Pourquoy, etc. (V. 251.)

Aujourd'hui, à la Hague : *mãondáĕ*, *demãondáĕ*, et au val de Saire : *mãondó* et *demãondó*.

...Puis qu'a dire suis atteley :
Mal si l'en tet bel mot cheley. (V. 134.)

L'*en*, aujourd'hui *no : cheley*, aujourd'hui *cheláĕ*, celé.

Sen pere Elie fut nommey,
Qui fut homme bien renommey. (V. 63.)

En la parroisse dont fut ney
Moult a vellieu et jeuney. (V. 174.)

Le monde n'est fors vanitey,
Pour ce le tenet en viltey. (V. 160.)

Et cest seint homs Thomas Elie
Pour qui amor en veritey
(Pour l'amour duquel : *cui?*)
A Diez II mors resussitey. (V. 1088.)

Les verbes qui ont le participe en *ey* ont ordinairement l'infinitif en *eir*.

Che vous feise bien a saveir (saváĕ) :
Mielx vault bon nom que grand aveir (aváĕ). (V. 682.)

Feise, aujourd'hui *faiche*.

Tenir ne puet son visage
Si en seint regart demoureir
Qu'il ne commenchist à plereir. (V. 790.)

Puet aujourd'hui *pouait*, dipht.

Les mots qui, dans le patois moderne, se terminent en *tei* finissaient généralement en *ier* quand c'était des verbes et en *ieu* quand c'étaient des participes et des substantifs. La prononciation

du reste, ne différait peut-être pas sensiblement de celle d'aujourd'hui :

ier. Et quand il avint qu'il fut prestre
S'en ala sans empeschier
Par les yglises preschier. (V. 302.)

Comme s'il fust en aspre guerre,
Si estre de sen cors bouchier (estet?),
Pius adoncques s'aleut couchier. (V. 513.)

ieu. Sen estat fut bien tant prisieu
Qu'il fust tantost canonisieu. (V. 15.)

Mielx vaut pain donné que mengieu. (V. 828.)

Et si fist-il par grant pitieu. (V. 369.)

Ils ne peurent apercheveir
Que sa conscienche fust bleschieu
Onques de nul mortel pechieu. (V. 1062.)

Ue ne se confond jamais avec *eu*. On trouve constamment *puet*, *cuer*, etc. à côté de *veult*, *peu*, *aleut*, etc.

La voyelle que j'écris *úé* est écrite partout *uie*. La prononciation est peut-être la même.

Qui trop enquerre si puet nuiere. (V. 736.)

Il avet de gens moult grand suiete. (V. 665.)

On trouve quelquefois : *nuit*, *puis*, *luy*. Mais on peut croire à une faute de transcription; car on trouve beaucoup plus souvent *niut*, *pius*, *li*. La répugnance pour le son *ui*, caractéristique du haguais actuel, s'accuse déjà ici :

Je ne vous pius pas tout compter. (V. 486.)

Escripre tout en parchemin
Ne pius. (V. 561.)

La niut a la premiere messe
Prescheut-il à Buyeville. (V. 598.)

Aujourd'hui *píeis* et *níeit*.

A devient *e* et même *ei* dans les mêmes cas qu'aujourd'hui, mais plus fréquemment.

Lermes rime avec *termes*; *quare* devient *quer* et non *car* :

Quer la micherge l'asne tue. (V. 378.)

Le sage eime qui le remors,
Mes le fol si le heit de mors. (V. 274.)

On trouve plusieurs fois *ennée*, *letennie*, *mengier* :

> Ovec toutes les letennies. (V. 479.)
>
> Jeuneut en l'ennée toute. (V. 405.)

Les mots en *aine* en français sont uniformément en *eine* :

> Jeuner eissy la semeine
> Tant que durait la quaranteine. (V. 376.)

I suivi d'une consonne tombante, qui donne *oi* en français, donne ici *ei* et *è* comme dans le patois actuel : *peisson*, *peivre* :

> Sans seil, moult epargnalement
> Chars et peissons petitement
> Mangeut comme par contenanche. (V. 213.)
>
> Et ses mains qui estoient fredes
> Furent souples, non mie redes. (V. 1036.)

Consonnes. — *C* devant une consonne se conduit comme dans le haguais moderne.

Ce, *ti* en latin, *ci* en roman, deviennent *ch*, même dans certains mots où le haguais moderne a *c* :

Avanche, astinenche, contenanche, Coutanche, danche, diligenche, effanche, fiénche, indulgenche, patienche, pénitenche, etc.

Plache, trache, grache, anchien, canchon, medechine, rachine, cheinture, neuches. On ne dit plus cherveize, chiel, cruchefix, diochèze, chertain, panche, etc., mais on dit encore : hauche, muchiei, etc.

C dur persiste dans les mêmes cas où nous le trouvons dans le haguais moderne : *brocque*, *pouque*. On ne dit plus *equiéle*, on dit *etchiéile*; mais on emploie le diminutif *équelette* :

> Une brocque par moult grand cure
> Avet fet fere a sa cheinture
> En mordant, dont s'aleut broquant,
> Mes che n'estet pas en mocquant. (V. 730.)

L mouillée est représentée par deux *ll*, avec ou sans *i* précédent :

> La povre recreation
> Prenet sus estrain ou sus palle
> Qui ne fust pas bon pour aumalle. (V. 519.)
>
> Par velles, par grant disciplines. (V. 163.)

Quelques lignes plus loin on trouve *vellieu*.

SUBSTANTIFS.

Le mot *Dieu* est écrit tour à tour, sans qu'il y ait déclinaison : Dieu, Diez, Diex, Dex. *Dey* est peut-être un génitif dans ce vers :

En la presence du corps Dey. (V. 465.)

Eau. Ce mot est écrit indifféremment *é*, *ée*, *eue* :

Es autres jours de l'é bevet. (V. 415.)

Aujourd'hui *idou.*

ADJECTIFS.

Les adjectifs qui sont en *eux* au centre de la Hague, sont ici en *oux*, *ouse*, comme aux environs de Cherbourg :

Nous devons estre curious
De loer les gens glorious. (V. 2.)

Merveillous temoing de ce firent (V. 737.)

Chel qui par parole gratiouse
Qui au monde si pretiouse... (V. 932.)

DÉMONSTRATIFS.

On trouve *cil* pronom plusieurs fois :

Cil à qui Diez est compagnon. (V. 224.)

Cil qui se tue, meurt se treuvie. (V. 246.)

Cil, *cel*, *ceil*, *cele*, *celle* s'emploient aussi avec un substantif :

En cil temps, en cele contrée. (V. 191.)

Que celles aspres pontions
Feset quant les tentations
De la char il aleut sentans. (V. 747.)

Ceux, pronom :

Ceux qui après sa mort le virent. (V. 738.)

On trouve *cheli*, *chel*, *chelle* dans le même sens :

Cheli qui m'eme, me chastie. (V. 503.)

Et chelles de la Passion. (V. 1001.)

Che et *ce* s'emploient indifféremment; mais *che* est plus fréquent :

Que ce il fust en compagnie. (V. 222.)

Ch'est notre escu, notre défense. (V. 628.)

Chen et *cen* s'emploient de même :

Devant chen qu'il yessi de vie. (V. 873.)

Tout chen dont nous mestier avons
Seit mielx Diex que nous ne savons. (V. 844.)

Chen a quelquefois le sens de celui :

Chen qui m'eme si me donne. (V. 820.)

VERBES.

Quelques formes verbales méritent d'être signalées.

La troisième personne singulière de l'imparfait est tantôt en *et*, tantôt en *eut*, sans qu'on puisse assigner de raison à cette différence :

et. Et Mahault *avet* nom sa mère,
Ou *estet* moult très prude femme
Ce *servet* Dex et Notre Dame. (V. 68.)

Après ceil refection
Aleut tout seul, c'*estet* sa guise
Dedans sa chambre ou à l'yglise. (V. 218.)

Pour che se *leveut* tout de grey,
Rendant à Dieu grâces et grey,
Les autres gens *lesseut* leants
Et s'en *aleut* hors Dieu preant
En seintes occupations
Ou a oir confessions
Quant de gens *avet* multitude,
On s'en *entreut* en sen estude
Pour ses lections estudier. (V. 454.)

Il y a pour le passé défini quatre terminaisons, comme pour le français moderne. Ainsi l'on trouve, vers 263 :

A les oster l'amonesta,
Cil a li pas ne contesta.

Ce passé en *ai*, *a* a disparu du haguais moderne.

Le verbe *être* a deux imparfaits : *iert*, *ert*, *iere* de *erat*, et *estet* de *stabat*, comme en espagnol et en portugais. Le français a perdu le premier, le haguais aussi.

Notons encore quelques formes de verbes :

Aider. Item sachiez, si Diez m'ée,
Que trois jours en pain et en ée
Jeunent checune semeine. (V. 207.)

Les riches aleut pledans
Qu'ès povres allassent eidans. (V. 804.)

Dire. On trouve *dirent* pour *disent* et *deray* pour *dirai.*

Ouïr. Imparfait *oie*, passé *oï.*

Pouvoir. Indicatif présent : je pius, il puet :

Je ne vous pius pas tout compter. (V. 486.)

Prendre. Passés : il print, il a prins. Imparfait du subjonctif : qu'il prenist. Et de même : qu'il venist.

Tenir. Il *tet* pour *tient*, à moins que ce ne soit une faute de copiste :

Mal si l'en *tet* bel mot cheley. (V. 134.)

Vouloir. Je veuil, il veult.

La tournure anglaise, qui consiste à mettre un génitif avant ou même après le mot dont il dépend, mais sans préposition, se rencontre fréquemment dans ce poème :

...A la Dieu gloire. (V. 7.)

Plein de la Dieu grace. (V. 110.)

Aveir le sert-Diex ne deit mie
Orde robe ne souillie. (V. 268.)
Que le sert-Diex deit estre honneste,
De quelque habit qu'il se reveste. (V. 270.)

...En Hague language. (V. 30.)

Fut ney le bon Thomas Elie (fils d'Elie). (V. 58.)

Si ut surnom du nom sen père. (V. 65.)

II

QUELQUES LOCUTIONS ET PROVERBES.

Les Haguais aiment beaucoup les locutions compliquées. Quelques-unes de leurs façons de parler auraient fait envie aux précieuses du xviie siècle. Ce n'est pas un Haguais qui dirait :

J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon.

Il dirait : J'appelle un cochon un vêtu de soie (ou de saie) et

Rollet un homme qui a un faible pour le bien d'autrui, ou bien encore :

I n'fáoul pas li dounáě sa bóuěrse à gardáě, no póuěrait bíeyn n'la r'vée jāmais.

Il procède par négation. Il dit d'une jeune fille :

O n'est pas vilāyne. O n'est bryn indifférente;

Elle est fort jolie; il est impossible de la voir avec indifférence.

Si le Haguais dit d'un homme :

I' n'est pas bête,

il voudra dire que cet homme a beaucoup d'esprit;

I n'haït pas les jolies filles,

C'est un libertin;

I bet bíeyn un coup,

C'est un ivrogne.

Nombre de locutions haguaises sont de véritables énigmes :

Mettre ses dents sus l'ais,

Avoir faim;

Beire la laveure de ses pieds,

Se noyer.

Un moulin peu fréquenté, c'est un «attrape-sóuěris», parce que les souris qui s'attendaient à y trouver du blé ou de la farine n'y trouvent rien. Un moulin où l'eau est insuffisante est un «écoute s'i plleut» (attends qu'il pleuve!). «S'en aller les pieds devāont» c'est mourir et être enterré.

On dit d'un paresseux :

Il aime bíeyn b'sóuěgne faite;

De quelqu'un qui ne se presse pas :

I f'rait bóuen l'envié trachíei la Mort,

On aurait tout le temps de vivre avant qu'il fût revenu.

V'la du cidre à tchi l'coucou n'fra pas pllaisi,

Au printemps, lorsque le coucou viendra, ce cidre tournera à l'aigre et sera de mauvaise humeur.

I n'fáout pas s'lessíei móuějíei à une bête morte,

On ne doit pas se laisser arrêter par une petite difficulté.

Räoncune de prêtre et läongue de prêtre, ch'est bóuen à faire des souléeis, cha dure biein et cha n' prend pas l'iáou,

Les prêtres ont de la rancune et n'aiment pas à boire de l'eau.

Le maitre tcheu li met sen cape*l* à la lessive,

C'est la femme qui commande dans sa maison.

On dit à la Hague, comme ailleurs, pour faire entendre qu'un homme a de l'esprit :

Pas fyn qu'li n'est pas bête.

Mais les Haguais ont une autre locution plus compliquée pour dire la même chose. L'image est grossière, mais si inattendue qu'on la pardonne :

Quäond no voudra avéë de la fóuëre d'ÿnochent, ch'n'est pas à sen tchu qu'i fáoudra pendre une pouquette.

Si l'on veut parler d'un ivrogne, on ne se contentera pas de dire : il aime à lever le coude, etc., on dira :

I bet bíeyn tout seu*l* : i n'a pas besouen qu'no li mette le dé däons la goule, coume ès p'tits viáoux.

« Il faut faire ses affaires soi-même plutôt que de solliciter » s'exprime par une métaphore heureuse :

Múës váout usáë ses soulíeis qu'sen cape*l*.

Quelquefois les locutions se terminent en surprise :

Il est pu embarrassáë qu'une poule qui n'a qu'un poulet.
Il est intéressíei comme une poule qui va poundre en ville.

Quelquefois le rapprochement n'est qu'un simple calembour : « fin comme une martre », etc.; mais souvent le calembour se complique de métaphores :

Ch'est du latyn fúëllu...

On pense d'abord aux feuilles d'un livre; mais les feuilles du livre font songer aux feuilles des arbres que les animaux aiment à brouter; puis, l'ironie survenant, on arrive à cette locution qui sert à désigner une chose difficile à comprendre :

Ch'est du latyn fúëllu, i n'y a qu'lës ânes qui y brôtent.

On dit d'un personnage hautain :

I leve le náëz comme un tchíyn qui cáouffe un fóuë.

Les Haguais sont sans pitié pour les prodigues, pour les paresseux :

La brebys qui brâle perd sa gouláěe.
Bíeyn perdu n'váout pas iáou.
L'avorible ne deit rieyn ou tardi.
I n'fáout pas faire vie tchi druge, mais vie tchi dure.
I n'fáout pas mouejiei sen búěre avãont sen payn.
A grand amasseux, grand repartisseux. (A père avare fils prodigue.)

pour les maladroits, les douillets :

I fáout deux Glliáoumes póuěr mettre une oie hors d'un cllos.
Il est adret d'ses mayns coume un couchon d'sa quoue.
Qu'est qu'ol a à geindre, chtela? un pet a travè l'tchu?

On dit à quelqu'un qui fait un travail peu solide :

Ecopis d'sus et prie l'bouen Dieu qu'i gèle.

ou encore :

Ch'est comme le cíein qui écopissait ou tchu d'sa vaque malade : Si cha n'li fait pas d'bíeyn, cha n'li f'ra pas d'má.

Citons encore quelques proverbes de la vie pratique :

I ne fáout pas petáě pu háout que l'tchu.
L'vent n'souffle pas trejouěs dãons la porte d'un pouěr houme.
Ch'est la pêle qui appelle le cáoudron : ner tchu...

P'tit paquet et long quemyn
Lassent le pel'lyn.

Il n'y a pas pus de fiáouté à li qu'à la quoue d'une pie — qu'ou tchu d'un éfãont.

Sot ouesel qui est pryns deux fès à la même suěrguette.
Qui prend un peis, prendra biein une feuve.

Évitez les procès :

La justice a la goule grãonde.

Quelques locutions :

Tout vieint aveu le temps : la quoue du cat est bien venũe.
Juste et carráě comme une fileule.
Souplle comme une barre de fé.

Partir sans prendre congé :

S'en alláe atou l'cat.

Il aime mieux manger que boire :

Il est comme les beus Mahàout,
I n'a seu que d'morciáoux.

S'en aller sans payer :

Mettre la cllé sóuës l'us.

Avoir les yeux chassieux, pleins de cire :

Travallíei pouë l'egllise.

Les dictons railleurs de ville à ville, de paroisse à paroisse, sont fréquents :

Quatre vingt dix neuf cochouns et un Breton, cha fait chent.

Sotteville, sottes gens,
Belles maisons et ṛíeyn d'dans;
Belles fill' à maṛié
Et ṛíeyn à lu douné. (Pour la rime.)

Les chorchieis de Theurteuville, les visions du Béquet, les bóuens b'veus du tchu d'la Hague, les clichards de Tchilbóuërg (Cherbourg), etc.

III

DEUX CONTES ENFANTINS EN HAGUAIS.

---

1. LA MORT DU RAT.

Le rat et la ratesse tchúésaient d'la bóuëllície d'séṛasyn dans une pêle de cuivṛe. L'feu flãombait, la bóuëllíeie bóuëllait, la ratesse tóuërnait la palette pouër l'émpêchíei d'brûláĕ, le rat la r'gardait faiṛe.

— J'ai oublié l'sáĕ, dit la ratesse. Le rat, mounte jusqu'à la salíeiṛe qui est pendue dans la chimnáëe et m'doune une pouëgníeie d'sáĕ.

Le rat gṛympe jusqu'à la salíeiṛe et prend une pouëgníeie de sáĕ, mais en voulant la j'táe, i lâquit prynse et tumbit dans la bóuëllíeie bóuëllante.

La ratesse qui attisait l'feu n'en vit ṛíein et continuit à touërnáë sa bouëllíeie, mais quãnd o fut tchúëte et qu'no voulit la mouëjíci, o trouvit le rat dedãons et se mit à plleuṛáĕ.

En la véiant plleuṛáe, la pêle li dit :

— La ratesse, qu'est qu'os aváëz doun à plleuṛáĕ coume cha ?

— Le rat est mort, ch'est pouër cha que j'plleuŗe.
— Et mé j'vais m'mettre à pêlotáĕ, dit la pêle à bóuëllieie.
— Qu'est que tu as à pêlotáe? li d'mandit l'trepíei.
— Le rat est mort, la ratesse en plleuŗe et mé j'en pêlote.
— Eh bíein, j'vais m'mettre à trepiotáĕ, dit l'trepíei.
— Qu'est qu'tu as à trepiotáĕ? li demandit la pèle.
— Le rat est mort, la ratesse en plleuŗe, la pêle en pêlote, et mé, l'trepíei, j'en trepiote.
— Eh bíein, dit la pèle, j'vais m'mettre à dãonchíei.
— Qu'est que tu as à dãonchíei? li demãondit l'balai.
— Le rat est mort, la ratesse en plleuŗe, la pêle en pêlote, le trepíei en trepiote et mé j'en dãonche.
— Eh bíein, dit l'balai, j'vais m'mettre à nettié l'aiŗe.
— Qu'est que tu as à nettié l'aiŗe? li demãondit la porte.
— Le rat est mort, la ratesse en plleuŗe, la pêle en pêlote, le trepíei en trepiote, la pèle en dãonche, et mé, j'en nettie l'aiŗe.
— Eh bíein, dit la porte, j'vais m'mettre hors des gounds.
— Qu'as-tu à te mettre hors des gounds? li d'mãondit la quéŗue.
— Le rat est mort, la ratesse en plleuŗe, la pêle en pêlote, le trepíei en trepiote, la pèle en dãonche, le balai en nettie l'aiŗe, et mé, j'en sors des gounds.
— Eh bíein, j'm'en vais quéŗuáe amount les cãomps.
Quãond la quéŗue eut assáĕz quéŗuáe, la porte assáĕz sorti hors des gounds, le balai assáĕz nettié l'aiŗe, la pèle assáĕz dãonchíei, le trepíei assáĕz trepiotáĕ, la pêle assáĕz pêlotáĕ, la ratesse assáĕz plleuŗáĕ, le rat fut enterráĕ, le p'tit oise*l* fit cui! cui! et men counte est fini.

2. MINETTE ET LA ROULETTE.

J'm'en allis róuëli róuelãont ma róuëlette amount les cãomps. — J'rencountris Minette, qui m'prynt ma róuëlette. — Minette, Minette, rends-mé ma róuëlette. — O m'dit qu'o n'me la doun'nait páĕ, qu'o n'eût crôtelette. — J' m'en vais trouváĕ moumeiŗe, póuër qu'o m'dounît crôtelette. — O m'dit qu'o n'm'en doun'nait páĕ qu'o n'eût les cllés. — J'm'en fus trouváĕ men peiŗe pouër qu'i m'dounît les cllés. — I m'dit qu'i n' m'les doun'nait páĕ qu'i n'eût huŗe de loup. — J'm'en fus trouváĕ l'loup póuër qu'i m'dounît d'sa huŗe. I m'dit qu'i n'm'en doun'nait páĕ qu'i n'eût tchúëssc de viáou. — J'm'en allis trouváĕ l'viáou pouër qu'i m'dounît d'sa tchúësse, i m'dit qu'i n'm'en doun'nait páĕ qu'i n'eût lait d'vaque. — J'm'en fus trouváĕ la vaque pouër qu'o m'dounît d'sen lait, o m'dit qu'o n'm'en doun'nait páĕ qu'o n'eût *h*erbe de práĕ. — J'm'en fus trouváĕ l'práĕ póuĕr qu'i m'dounît de s'n *h*erbe, i m'dit qu'i

IMPRIMERIE NATIONALE.

n'm'en doun'nait páě qu'i n'eût fáouque de fáouqueux. — J'm'en allis trouváě l'fáouqueux póuěr qu'i m'dounît d'sa fáouque, i m'dit qu'i n'm'en doun'nait páě qu'i n'eût tête de cochoun. — J'm'en allis trouváě l'cochoun, qu'i m'dounît d'sa tête; i m'dit qu'i n'm'en doun'nait páě qu'i n'eût gllãond d'quêne. — J'm'en allis trouváě l'quêne qu'i m'dounît d'sen gllãond, i m'dit qu'i n'm'en doun'nait páě qu'i n'eût graisse de port. — J'm'en allis trouváě l'port qu'i m'dounît d'sa graisse, i m'dit qu'i n'm'en doun'nait páě qu'i n'eût vent d'mé. — J'm'en allis trouváě la mé, qu'o m'dounît d'sen vent.

La mé m'envente, j'envente le port; le port m'engraisse, j'engraisse le quêne; le quêne m'engllãonde, j'engllãonde le cochoun; l'cochoun m'entête, j'entête le fáouqueux; l'fáouqueux m'enfáouque, j'enfáouque le práě; le práě m'en*h*erbe, j'en*h*erbe la vaque; la vaque m'enlaite, j'enlaite le viáou; le viáou m'entchúěsse, j'entchúěsse le loup; le loup m'enhure, j'enhure men peire; men peire m'enclléte, j'enclléte moumeire; moumeire m'encrôte, j'encrôte Minette et je r'ai ma rouëlette.

IV

Aux signes qui distinguent le haguais des patois voisins (p. 338), il faut ajouter :

1° La prononciation de *an* (*ãon*), qui ne se confond jamais avec celle *en;*

2° La prononciation de *au*, qui se diphtongue toujours (*aou*) et ne se prononce jamais *o;*

3° *L*, toujours mouillée après les labiales et quelquefois après les gutturales.

Jean Fleury.

SUR

DES TERMES DE DROIT

DE DATE ARIO-EUROPÉENNE,

DÉSIGNANT DES PERSONNES.

Les termes de droit, dans l'idiome du droit par excellence, sont de deux sortes :

Les uns ont une étymologie transparente, et leur peu d'ancienneté saute aux yeux. Ainsi ***usucapio, iudex, mancipium.*** Pour expliquer ces mots latins, il est inutile de recourir à la lumière des langues congénères; on n'invoque ni le sanscrit, ni le grec, ni même l'osque; le latin, en ce qui les concerne, suffit à rendre compte de lui-même.

Les autres, au contraire, sont au nombre des formations les plus obscures de nos langues : ainsi ***sculna.*** Le latin n'a ni racine qui explique le commencement de ce mot, ni suffixe masculin qui en explique la fin. On peut conjecturer une parenté de ***sculna*** avec son équivalent ***sequester;*** mais le latin n'a pas de loi phonétique qui justifie l'alternance de ***seq-*** avec ***sc-***. Quant aux langues congénères, peut-être jettent-elles quelque semblant de lumière sur cet accident phonétique, en ce sens qu'il y a une alternance analogue dans *σκώρ* = scr. *çakṛt*, dans ***iecur*** comparé à ***ἴκτερος;*** mais la grammaire comparative ne nous renseigne pas mieux que la grammaire latine sur l'étymologie proprement dite. Dans ***sequester,*** la seconde syllabe est aussi obscure que la première, et le suffixe embarrasse par sa double flexion (génitifs ***sequestris*** et ***sequestri***).

Sculna et ***sequester*** ne sont que des échantillons. On trouvera facilement d'autres termes de droit non moins obscurs et ayant avec eux ceci de commun qu'ils désignent des personnes. Ainsi il n'existe d'***arbiter*** et d'***heres*** aucune étymologie satisfaisante. Pour ***uas, uadis,*** on a peine même à concevoir qu'il y ait pour nous une étymologie à découvrir : autant vaudrait chercher à séparer racine et suffixe dans ***sal, salis.*** En somme, les termes latins de droit désignant des personnes, quand la formation n'en est pas

très apparente, sont des unités linguistiques pour nous irréductibles.

Ce fait n'admet que deux explications. Ou bien ces termes irréductibles ont été empruntés par les Latins à quelque peuple étranger (on concevrait que le droit latin fût étrusque d'origine et que *sculna*, *arbiter*, *uas* fussent des mots étrusques), ou bien leur obscurité tient à leur date. Dans cette seconde hypothèse, ce seraient des mots antérieurs de beaucoup à la séparation des tribus ario-européennes; une couche profonde, et peut-être l'une des plus profondes, de ce vieux sol que notre siècle a osé entreprendre de fouiller.

Des deux hypothèses, la première ne reposerait sur aucun fondement : transformer le droit romain en droit étrusque, ce serait imaginer en l'air. Cette hypothèse a d'ailleurs contre elle un fait positif. Le mot *uas* n'est pas purement latin : il se retrouve dans plusieurs langues congénères, celles de la famille germanique et le lithuanien, idiomes qu'on ne prétendra pas éclairer par l'étrusque. *Vas* se retrouve, par exemple, dans l'allemand moderne *wette* «gageure». Nous n'avons donc plus le choix : il faut faire de nos termes de droit des mots ario-européens irréductibles, c'est-à-dire des mots ario-européens très vieux.

Il serait bon que des spécialistes versés dans toutes les langues ario-européennes entreprissent de dresser le catalogue de tous les mots de ce genre. A côté de *sequester* ils inscriraient peut-être *custos*, *custodis*; à côté d'*arbiter* ils inscriraient sans scrupule *testis*; à côté de ces mots latins ils inscriraient *μάρτυς*, qui présente aussi un suffixe extraordinaire; peut-être le germanique, le slave, le sanscrit fourniraient-ils leur contingent comme le grec. Mais, sans prétendre effleurer même un tel ensemble de recherches détaillées, indiquons une mine assez riche : une nombreuse série de termes de droit, désignant des personnes, dont on oublie ou méconnaît souvent le caractère juridique.

Ces termes sont les noms de parenté par alliance, comme *uxor*, *nurus*, *leuir*, qui renferment nécessairement une idée juridique, et aussi les noms de parenté par le sang, comme *pater*, *nepos*. Ces derniers, pour l'esprit scientifique d'un Européen moderne, expriment essentiellement une idée historique : le père est celui qui a engendré; le neveu ou le petit-fils est une sorte de fils indirect, dont la définition ne repose que sur des faits de génération. Sans doute la génération, fait historique, entraîne des conséquences qui sont des faits juridiques; ainsi le fils enfant est sous l'autorité du père. Mais, dans l'état actuel des sociétés, ces conséquences juridiques sont momentanées; l'autorité paternelle cesse à la majorité. Jadis, au contraire, elles avaient un caractère durable. Nous voyons dans l'ancienne Rome la puissance pater-

nelle exercée à vie; chez des peuples moins avancés encore, dans ce qu'on appelle l'état patriarcal, nous voyons le fils cohabiter indéfiniment avec son père et, à tous les moments de son existence, subir en fait la sujétion établie en droit; s'il arrive qu'elle cesse pour lui par la mort du père, il hérite soudain de ce pouvoir qu'il subissait, et, dans le petit royaume que constitue la famille, de sujet pour un temps illimité, il devient monarque pour toute sa vie. Le lien juridique, si fort alors entre père et fils, n'était pas moins fort entre frère et frère : tel cadet naissait sujet avec l'aîné et mourait sujet sous l'aîné, tandis qu'aujourd'hui la fraternité n'entraîne guère d'effet juridique que dans quelques cas accidentels de tutelle ou d'héritage. Qu'on se représente les termes de consanguinité prenant naissance dans un tel milieu, il est probable *a priori* qu'ils seront l'expression d'une condition juridique présente, exerçant ses effets à chaque instant et indéfiniment durable; ils ne peuvent être, comme on se le figure volontiers de nos jours, l'expression d'un fait aussi instantané et aussi lointain que la naissance d'un enfant, qui ne s'est pas senti naître, et qui apprend à pratiquer la discipline familiale avant de comprendre ce qu'est une famille. Ainsi les noms de consanguinité, s'ils sont anciens[1], doivent être vraisemblablement des termes de droit. Ceci aide à concevoir comment *pater, mater, frater, θυγάτηρ*, sont formés du même suffixe que *sequester*[2]; *εἰνάτερες* tient le milieu. Dans le sanscrit *patis*, grec *πόσις* « mari », nous retrouvons le suffixe du terme de droit *testis;* le même suffixe figure au féminin dans *neptis*, comme celui de *pater* et de *sequester* figure dans *θυγάτηρ*. Un troisième suffixe, non moins anomal pour des mots masculins, est commun à *sculna* et *uerna;* or *sculna* est un terme de droit proprement dit, tandis que *uerna* exprime, sinon une relation de famille, du moins une relation de *familia*[3].

Cette observation sur *uerna* nous amène à remarquer, d'une façon générale, que les noms de personnes relatifs à l'institution de l'esclavage rentrent naturellement dans notre sujet : ce sont des termes de droit familial, tenant le milieu entre les termes purement juridiques, comme *arbiter*, et les termes qui impliquent

[1] Cela arrive même quand ils sont relativement récents. Exemple : *liberi*.

[2] A un certain moment, on s'est mis à décliner *sequester* sur la seconde déclinaison. Peut-être *arbiter* a-t-il été aussi, à l'origine, un mot formé du suffixe *-ter, -tris*. En tout cas, si l'ancienneté de la flexion *arbiter, arbitri* était prouvée, on pourrait reconnaître dans ce mot le suffixe de *γαμβρός* et d'*ἑκυρός*. Le grec *δαήρ, δαέρος*, latin *leuir* sans flexion connue, suit en sanscrit à la fois la troisième déclinaison et la seconde.

[3] Y a-t-il eu, à la date lointaine où nous devons nous reporter, un lien historique entre le suffixe du terme de parenté *nepos, nepotis* et celui de *custos, custodis*, que nous supposions tout à l'heure avoir été un terme de droit?

consanguinité ou alliance, comme *pater* ou *nurus*. Tels sont *erus*, *famulus*.

Faut-il élargir encore notre catalogue spécial de *noms de personnes*, et y inscrire tous ceux que nous signalerait une forme rare? Posons la question : plus tard peut-être on trouvera à la résoudre. Παρθένος, qui se dit ordinairement d'une demoiselle noble et riche plutôt que d'une fille de condition vulgaire, ne serait-il pas un vieux terme de droit, exprimant à l'origine moins une idée mystique de pureté virginale qu'une idée positive d'intérêt, et relatif, par exemple, à l'éventualité d'un transfert de biens par contrat de mariage?

Mais, encore une fois, il n'est pas question ici d'approfondir le détail. Contentons-nous d'avoir posé ces principes généraux : que les noms qui expriment des relations familiales forment avec les termes de droit désignant des personnes une seule et même classe de mots; que ces mots, considérés en bloc, remontent bien au delà de l'unité ario-européenne (ce que tout le monde admet depuis longtemps en ce qui touche les termes de parenté); qu'enfin ces vieux mots, également considérés en bloc, sont irréductibles pour notre analyse étymologique, et que, par conséquent, il n'y a décidément pas à tenir compte des quelques explications forcées qu'on a pu tenter isolément, comme celles qui ont eu cours pour *arbiter*, pour *uerna* ou pour *nurus*.

L. Havet.

Sūdo.

Du grec (σϝ)ιδίω, scr. *svidyāmi*, v. h.-all. *swizzu*, il ne résulte pas que le latin *sūdo* soit pour **svido*. Une contraction de ce genre, admise encore récemment par M. Pott, *K. Z.* XXVI, 146, supposerait une forme de transition **suido* par *u*- voyelle; or *svadeo*, *svesco* témoignent que le *v* du groupe initial *sv* ne se vocalise point.

On doit donc partir de **svoido;* c'est la diphtongue *oi* qui seule a fait l'*ū* de *sūdo*. Le *v*, devant *o*, devait disparaître comme dans *s(v)omnus*, *s(v)ocer;* à défaut, il eût disparu plus tard au contact de l'*ū*.

**Svoido* peut avoir un *o* radical primitif, et apparaît dans ce cas comme un dénominatif du vieux mot **swoido-s* « sueur » (anglo-sax. *swāt* = scr. *svēdas*). Il peut aussi sortir de **sveido*. On a dit certainement **svocer* pour **svecer* avant de dire *fīdo* pour *feido :* un groupe latin *svei*- était donc destiné à devenir *svoi*-, non *svi*-.

F. de Saussure.

ÉTYMOLOGIES GRECQUES.

I. — Πέρθω.

Aucun linguiste n'admet aujourd'hui la doctrine de Passow, qui considérait comme identiques le grec ϖέρθω «je saccage, je détruis» et le composé latin *per-do*. L'aoriste ἔπραθον, à l'infinitif ϖραθεῖν du verbe ϖέρθω, suffisent pour montrer que ce verbe n'est pas composé. Adalbert Kuhn a proposé [1] de rattacher ϖέρθω à la racine sanscrite SPARDH, qui signifie en premier lieu «æmulatur, æquare studet», en second lieu «contendit cum aliquo, certat, pugnat». Considérée au point de vue de la phonétique, cette étymologie ne peut donner lieu qu'à une objection : c'est qu'on aurait dû s'attendre à voir le mot grec commencer par σπ ou ψ, σφ ou φ. Mais, dans un autre ordre d'idées, il y a deux difficultés. D'abord le sens de la racine SPARDH ne s'accorde pas bien avec celui du verbe ϖέρθω; en second lieu (sauf le gothique *spaurds* «studium»), la racine SPARDH n'a pas de dérivés dans les langues de l'Europe, à moins que ϖέρθω ne vienne de cette racine, ce qui précisément est à démontrer.

Πέρθω me semble offrir un exemple de l'application d'une loi bien connue et que Grassmann a découverte : Quand la consonne initiale et la consonne finale d'une racine indo-européenne sont toutes deux des moyennes aspirées, la première perd son aspiration en grec et en sanscrit. Exemples :

Πενθερός «allié par mariage», en latin «cognatus», plus spécialement «beau-père» ou gendre, racine ϖενθ pour φενθ, sanscrit racine BANDH, indo-européen racine BHANDH.

Πείθω «je persuade, je suis persuadé, je crois», racine ϖιθ pour φιθ, latin FID, indo-européen BHIDH.

Πυνθάνομαι, ϖεύθομαι «je m'informe», racine ϖυθ pour φυθ, sanscrit BUDH, indo-européen BHUDH.

Πυθμήν, ϖύνδαξ «fond» et «fondement», racine ϖυθ pour φυθ, sanscrit BUDH dans *budh-ná-s*, en latin *fundus*, indo-européen BHUDH.

[1] *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. IV, p. 13.

De même, la racine *ϖερθ* de *ϖέρθω* tiendrait lieu de *φερθ*, indo-européen BHARDH ou BHRADH.

Voyons maintenant si l'on peut retrouver cette racine dans les autres langues indo-européennes. Commençons par le latin. Ici l'initiale *bh* serait régulièrement représentée par *f*. Dans l'intérieur d'un mot, le représentant régulier latin du *dh* est *d* ou *b*, succédant à un *f* plus ancien. Cependant trois mots nous offrent des exemples évidents d'un *f* qui n'est pas initial et qui tient lieu d'un *dh* primitif. Ce sont : *inferi* (comparez le sanscrit *ádharas* «plus bas»); *infimus* (comparez le sanscrit *adhamás* «le plus bas»); *rūfus*, ombrien *rōfo*, en gothique *rauds*. A ces mots nous pouvons, je pense, ajouter *forf-ex* (racine *forf* = *bhardh*), dont la voyelle radicale *o* est identique à celle de *ϖέπορθα*, parfait post-homérique de *ϖέρθω*. M. Georges Curtius considère *forfex* comme un exemple de redoublement brisé[1], je suppose pour **for-for-ex*; son explication n'est pas convaincante[2]. Suivant Zeyss (*Zeitschr. für vergl. Spr.*, XIX, 162), l'ombrien *furfant*, *furfat* (cædunt) est parent de *forfex*.

Dans les langues néo-celtiques, *d* devient *s* devant *c* et *t*, et le groupe de *st* = *dt* se change en *ss*. Ainsi nous pouvons considérer comme dérivés de la racine BRED, identique à notre racine indo-européenne BHARDH :

1° L'irlandais *brissim* «je brise», verbe dénominatif tiré d'un vieux celtique **bresti-* pour **bred-ti-*;

2° Le breton *bresel* «guerre», pour **bred-tlo-*;

3° L'irlandais *brisc*, en breton *bresk* «fragile», tous deux pour **bred-ci-* ou **bred-co-*.

Le français *briser* vient probablement d'un gaulois **brissiu* ou **bressiu*, prototype de l'irlandais *brissim*. Si, comme quelques-uns l'ont supposé, il venait du germanique *brëstan*, nous aurions eu sans aucun doute **brisser* par deux *s*; l'observation est de Diez.

Dans les langues teutoniques, notre racine BHARDH semble avoir pris les deux formes BARD et BRAD. De la racine BARD vient *barditus* (et non *barritus*) «cri de guerre» que Tacite nous a transmis dans sa *Germania*; il est possible aussi que nous l'ayons dans *Longo-bardi*, si ce nom de peuple signifie réellement, comme le disent quelques-uns, «les longues lances» ou «les longues haches»; comparez le vieux haut-allemand *partā*, moyen et haut-

[1] *Griechische Etymologie*, 5ᵉ édit., n° 408 *b*, p. 298.

[2] Dans *ϖόρκη* «aiguille», que M. G. Curtius cite à l'appui de sa théorie, -*κη* ne semble être autre chose que le suffixe *kvā*, dont les langues néo-celtiques nous offrent l'exemple dans les mots : *motrep* «tante», en gallois; *enep* «face», en gallois et en breton; *ainech*, même sens, en irlandais.

allemand *barte* (féminin) «bipennis, ascia». De BRAD vient, avec le changement ordinaire de *d* en *s* devant un suffixe commençant par *t*[1], le vieux scandinave *bresta*, *brast*, vieux saxon *brestan*, anglais *burst*, vieux haut-allemand *brestan*, *prestan*.

Dans les langues aryennes, nous trouvons aussi notre racine sous deux formes : *bhradh* et *bhṛdh*. De la première vient le védique *bradhna*, qui, dit-on, signifie «pointe» et qui se trouve dans le composé *çata-bradhna*. De la seconde vient l'adjectif zend *beredu* que Justi explique par «durchschneidend», *vayû beredubyô* «à ceux qui fendent l'air, zu den die Luft durchschneidenden» (aux démons).

En conséquence, les sens de la racine BHARDH sembleraient être : «percer» (sanscrit *bradhna* «pointe»); «fendre» ou «couper» (zend *beredu* «celui qui fend», latin *forfex* «ciseaux», ombr. *furfant* «cædunt», allemand *barte* «hache»); «briser» (germanique *bresta*, irlandais *brissim* «je brise», irlandais *brisc*, breton *bresk* «fragile»); «détruire» (grec *πέρθω* «je détruis»); «faire la guerre» (*barditus* «cri de guerre des Germains chez Tacite», breton *bresel* «guerre»).

II. — Αὐλός.

Adalbert Kuhn considère *αὐλός* comme identique au sanscrit *vāṇas* «flûte[2] et dit que ces deux mots nous offrent un échange d'*ṇ* et d'*l*. Mais cela n'est pas rigoureusement exact. Ici comme dans beaucoup d'autres exemples réunis par MM. Fortunatov[3] et Windisch[4], l'*n* lingual du sanscrit représente le groupe originaire *ln*; en sorte que le sanscrit *vāṇa-* tient lieu d'un plus ancien **valna-*, dont la racine est la même que celle d'*αὐλός*, mais qui nous offre un suffixe différent.

WHITLEY STOKES.

[1] Comparez le vieil allemand *bast*, de la racine BHANDH (Curtius, n° 326); *rost*, de la racine RUDH (*ibid.*, n° 306); le vieux saxon *grist*, de la racine GRID pour GHARDH.

[2] *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. X, p. 46, note.

[3] *Bezzenberger's Beiträge*, t. VI, p. 215.

[4] *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXVII, p. 168.

MÉLANGES CELTIQUES.

DEUX VERBES DE LA NEUVIÈME CLASSE EN IRLANDAIS.

Aux verbes irlandais de la neuvième classe que j'ai cités plus haut on peut ajouter un dérivé de la racine GNÔ «connaître». La *Grammatica celtica*, 2ᵉ édition, p. 342, cite une glose du Priscien de Saint-Gall où on lit : *huan-aith-gnintar*, «*de quo prædicatur*», littéralement «dont on sait», et, dans une glose du *Senchus Môr*, t. I, p. 84, on trouve ce membre de phrase : *inti nach aithnenn amail gebtar in athgabail* «celui qui ne sait pas comment sera enlevé l'objet saisi» : *aithnenn* = *aith-gnin*. Ces deux formes appartiennent à l'indicatif présent; il s'agit du passif dans le premier exemple, de l'actif dans le second. L'*n* du suffixe disparaît au parfait : *ad-gén-sa* «cognovi», et dans le substantif : *aith-gne*, *écne* «cognitio, sapientia».

Le même verbe se rencontre dans un autre composé : *asa-gninaim*, *sapio* (Priscien de Saint-Gall[1]), *asa-gnintar* «il est compris» (*ibid.*[2]). Ces deux exemples appartiennent aussi à l'indicatif présent; le premier nous offre l'actif, l'autre le passif. L'*i* qui suit le groupe *gn* semble être le produit de la résonance de la seconde des deux lettres qui le composent : *gninaim* = **gn-nâ-mi*, en sanscrit *jā-nâ-mi*. La racine GNO reparaît au subjonctif passif : *co-asa-gnoi-ther* «ut intellegatur» (Priscien de Saint-Gall), cité dans la *Grammatica celtica*, 2ᵉ édition, p. 474. Mais, pour l'étude des formes verbales qui, en irlandais, se rattachent à la neuvième classe de la grammaire sanscrite, ce qui est particulièrement intéressant est la première personne du singulier du présent de l'indicatif, *asa-gninaim*, avec la désinence personnelle dite absolue. On pourrait encore citer *itar-gninim* (*sapio*), *Grammatica celtica*, 1ʳᵉ édition, p. 435; mais cet exemple est moins précieux, puisqu'il ne nous offre pas l'*a* du suffixe *na*, conservé dans *asa-gninaim*.

Un autre verbe qui, en irlandais, appartient à la neuvième classe et dont un texte ancien nous offre une forme absolue, est

[1] Fol. 146 *b*, correction d'Ascoli, cf. Güterbock et Thurneysen, *Indices*, p. 86.
[2] *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 471.

sernim, dont un des sens est «je raconte» et sur lequel une obligeante critique de M. Whitley Stokes appelle mon attention. On rencontre de ce verbe la troisième personne absolue du pluriel au présent de l'indicatif *sernait* dans deux passages du *Felire Oengusso*. M. Whitley Stokes a relevé cette forme dans le glossaire qui termine son édition si utile de cette importante composition, écrite, suivant moi, vers l'année 800 de notre ère. Des exemples de ce verbe avec des désinences conjointes, dans le manuscrit de Milan, ont été réunies par M. E. Windisch, *Irische Texte*, p. 770.

Les verbes *clunim* «j'entends» de la racine CLU, *dinim* «je tète» de la racine DHÂ, nous offrent le suffixe caractéristique de la neuvième classe; le second se trouve en breton : *denaff* «laitter» ou «tetter», dans le *Catholicon*. Mais on n'a pas, que je sache, signalé jusqu'ici en irlandais des exemples anciens de ces deux verbes avec les désinences absolues. (Voyez Windisch, *Irische Texte*, p. 428, 483; Güterbock et Thurneysen, *Indices glossarum et vocabulorum hibernicorum*, p. 93, 103.) On ne peut donc placer les verbes *clunim* et *dinim* dans la liste des verbes irlandais qui forment une sorte de trait d'union entre les désinences caractéristiques de la conjugaison absolue en vieil irlandais et les désinences personnelles de la conjugaison sanscrite. A cette liste appartiennent *asa-gninaim* et *sernait*.

ATE-, ATU-; AITH-; AUD-.

M. de Longpérier a signalé à Meaux, dans la collection Dassy, un débris d'une statue de Mercure avec la légende : *Deo Atesmerio*[1]. Le père de la Croix a trouvé à Sanxey une dédicace *Deo Mercurio Atusmerio*. Dans *Atesmerius* il faut distinguer deux termes, dont le premier est le préfixe *ate-* étudié dans la *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 866; ce préfixe devient ordinairement en irlandais *aith-*, *aid-*, *id-*, *ed-* (*ibid.*, p. 869), en gallois *at-*, *ad-*, en breton *at-*, *ad-*, *az-*. L'*i* de l'irlandais *aith-* s'explique par l'*e* du gaulois *ate-*, comme l'*i* du préfixe irlandais *air-* s'explique par l'*e* du préfixe gaulois *are-*.

Chose singulière et jusqu'ici inexpliquée : le préfixe irlandais *aith-*, *aid-* nous offre une variante *aud-*, *aut* dans *aud-birt* «sacrifice, oblation», écrit ailleurs *id-bairt*, *ed-bairt*, dans *aut-ru-bert* «il a dit», prétérit d'*aith-biur* «je dis». *Aud-*, *aut-* est la forme irlandaise de la variante gauloise *atu-*, du préfixe *ate-*. Peut-être est-ce le préfixe *atu-* qu'on doit reconnaître dans le nom divin

[1] *Œuvres de A. de Longpérier*, t. III, p. 272. — C'est par erreur que, dans le volume intitulé : *Le Cycle mythologique irlandais*, p. 383, j'ai écrit ADSMERIO. Il faut corriger ATESMERIO.

Athubodua, auquel M. Pictet propose de restituer un *c* initial. Dans le cas où l'on considérerait comme fondée cette hypothèse que M. Ernault me suggère, le nom divin *Atebodua* serait identique au nom de femme *Atepodua* d'une inscription de Seckau (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. III, n° 5386) et nous offrirait la forme féminine du nom d'homme *Ateboduus* (*ibid.*, n°s 4732, 5247, cf. *Revue celtique*, t. IV, p. 19, 20).

EXEMPLES D'*I* OU D'*E* FINAL PROTÉGÉ PAR UN SUFFIXE.

En règle générale, l'*i* final de la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif tombe en irlandais, ou, s'il se conserve, c'est en se déplaçant et en venant s'intercaler avant la consonne ou les consonnes qui le précédaient immédiatement : *no beir* «il porte» pour **no beri; adgreinn* «il poursuit» pour **adgrenni*. L'*i* final se maintient à sa place, grâce à la protection d'un suffixe, au passif *beri-r* «il est porté». Un pronom suffixe exerce la même influence aux troisièmes personnes du singulier des futurs sigmatiques *snaidsi-um* «il me protégera», *ainsi-unn* «il nous protégera»[1].

Ces exemples du maintien d'une voyelle finale, grâce à l'influence d'un pronom suffixe, ne sont pas isolés. La préposition gauloise *are*, en grec *περι*, devient ordinairement *air;* mais, avec le pronom suffixe *-um*, la voyelle finale de cette préposition se maintient : *airi-um* «pour moi» dans le saint Paul de Wurzbourg[2]. L'*i* qui suit l'*r* dans ce composé syntactique appartient à la préposition; on peut comparer *fri-umm* «de moi» (saint Paul de Wurzbourg)[3], *tri-um* «par moi» (même manuscrit)[4], composés syntactiques dont les premiers termes sont les prépositions *fri* et *tri*. La préposition *in* dans la combinaison avec les pronoms personnels suffixes est remplacée par *indi-*, qui paraît identique au gaulois *ande- : indi-umm*, *indi-um-sa* «dans moi», *indi-unn* et *indi-un-ni* «dans nous»[5].

Ainsi nous ne croyons pas être trop hardi en expliquant de la même façon le composé *berthi-um* «fert mihi» qu'Ebel, dans ses additions à la *Grammatica celtica*, p. 336, cite d'après le manuscrit H. 3. 18 du collège de la Trinité de Dublin. *Berthi-* = **bereti* «il porte»; il a conservé sa voyelle finale, grâce au suffixe qui suit cette voyelle. Comparez *tiagu-ssa* «je vais»[6]. La voyelle finale est

[1] *Mémoires de la Société de linguistique*, t. V, p. 268, 269.
[2] *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 624.
[3] *Ibid.*, p. 650.
[4] *Ibid.*, p. 652.
[5] *Ibid.*, p. 627.
[6] *Ibid.*, p. 429.

tombée dans *berid* (manuscrit de Wurzbourg) «il porte»[1], comme elle est tombée dans *for-tiag* «je viens en aide», dont le second terme *tiag* est identique à *tiagu*.

De ces exemples de voyelles finales conservées par un pronom suffixe, on peut rapprocher le composé *aithe-sc* «réponse». Dans ce mot, le préfixe *ate-*, ordinairement *aith-*, *id-*, *ed-*, a gardé sa finale, grâce à l'absence d'accent sur le second terme : *-sc* pour *seco-* «action de parler», dont la famille a été déjà étudiée avec soin; voir surtout Curtius, *Griechische Etymologie*, 5ᵉ édit., p. 467, 468.

A^2 EN CELTIQUE.

M. Rhys a publié dans la *Revue celtique*, t. VI, p. 14 et suiv., un recueil d'observations grammaticales pleines d'intérêt. Parmi elles ce qui nous a surtout frappé, ce sont les curieux exemples que le savant auteur a réunis de parfaits gallois où la voyelle moderne *au*, *aw* = *ā* long tient lieu 1° de l'*o* grec parallèle à l'*ε* grec; 2° de l'a^2 du sanscrit, long dans les syllabes ouvertes et parallèle à l'a^1 = *e* de la même langue en conséquence des lois de l'*ablaut* ou apophonie. Suivant M. Brugman, a^2 se bifurque dans les langues de l'Europe : devient 1° *ŏ* bref, par exemple, en grec et dans les langues italiques; 2° *ă* bref en celtique, en germanique et dans les langues de la Baltique[2].

Des faits recueillis par M. Rhys, il résulte qu'au moins en certains cas l'équivalent de a^2 dans les langues celtiques est *ā* long. Le premier des exemples cités par le savant professeur appartient au verbe *gwaredu* «secourir», composé de deux termes *gwa-*, *gwo-* «sous» et *-redu* «courir»; son parfait, à la troisième personne du singulier, est *guoraut* dans le *Juvencus de Cambridge* (fin du VIIIᵉ siècle), *guaraud* dans le *Livre noir de Caermarthen* (fin du XIIᵉ siècle) et *gwarawt* dans le *Livre de Taliesin* (XIVᵉ siècle). M. Windisch a recueilli plusieurs exemples de ce verbe en vieil irlandais, où il doit avoir été à la première personne du singulier du présent de l'indicatif *foriuth*. Son parfait, à la troisième personne du singulier est écrit *fu-r-ráith* «il aida», avec un *á* long, dans le *Livre d'Armagh* (manuscrit du IXᵉ siècle)[3]. L'apex caractéristique de la longue manque dans le *Livre des Hymnes* (manuscrit de la fin du XIᵉ siècle), où la même personne du parfait est écrite *fo-ro-raid*[4]; il manque aussi dans les manuscrits du XIVᵉ et

[1] *Grammatica celtica*, p. 431.

[2] *Zeitschrift de Kuhn*, t. XXIV, p. 2; comparez F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 70.

[3] Windisch, *Irische Texte*, p. 570; Whitley Stokes, *Goidelica*, 2ᵉ édit., p. 86, ligne dernière du texte.

[4] *Hymne de Broccan*, v. 32; Windisch, *Irische Texte*, p. 31.

du XV^e^ siècle que reproduit l'édition du *Felire* d'Oengus, publiée par M. Whitley Stokes : on lit *foraid* dans l'un, *foraith* dans les deux autres[1]. La bonne orthographe est celle du manuscrit le plus ancien : il faut écrire partout *forâith* avec un *â* long. M. Windisch, dans l'index de ses *Irische Texte*, p. 737, a réuni trois exemples de la troisième personne du singulier du parfait simple *raith* «il courut», d'après le *Livre des Hymnes* et le *Felire*. Il faut encore, dans ces exemples, suppléer le signe de la longue sur l'*a*.

Nous passons à un autre verbe gallois qui n'a pas d'équivalent en irlandais : c'est *dywedyd* «dicere», qui devient, à la troisième personne du singulier du parfait, *dywawd* «il a dit», dans le *Livre noir de Caermarthen* (fin du XII^e^ siècle) et dans le *Livre de Taliesin* (XIV^e^ siècle). On trouve aussi dans le *Livre noir de Caermarthen* la variante *dywod* dont l'*o* est, comme l'*aw* de *dywawd*, une notation galloise de l'*ā* long. Dans la langue moderne du nord du pays de Galles, ce mot subsiste, mais avec un *ă* bref : *dywad*.

A ces exemples d'*ā* long au singulier du parfait, en regard d'un *ĕ* bref au présent de l'indicatif, on peut ajouter celui que nous offre le verbe *techim* «je fuis», dans le manuscrit de Milan, où *tâich* glose *confugit*[2]. Nous retrouvons la même longue au parfait irlandais de la racine BHU, dont la première personne du singulier est écrite *ro bá* avec apex sur l'*a* dans trois passages du manuscrit de Wurzbourg, qui date du IX^e^ siècle. A la troisième personne, cet *á* long est remplacé par un *ó* long : *bói*, dans les manuscrits les plus anciens; mais on trouve aussi *bái* avec *á* long et *bai* sans *a* long à la troisième personne, comme *ba* sans signe de la longue à la première. La première personne suppose un primitif **bebâva*[3] et la troisième personne un primitif **bebâve*.

Il est donc probable qu'en un certain nombre de cas l'a^2 était, en celtique, représenté par *ā* long. Cette doctrine paraît confirmée par l'*o* de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif breton *kanomp*, en vieux gallois *canun*. Comparez le grec λέγομεν et le sanscrit *bhōdāmas* avec un *ā* long; l'*o* du breton *kanomp* est une notation moderne de l'*ā* long.

On peut aussi attribuer la même valeur à l'*o* du breton *troad* et du gallois *troed* «pied». L'irlandais *traig*, thème *tragit-*, nous offre un *a* bref, qui, dans ce système, tient lieu d'un *ā* long plus ancien. Cet *ā* long est l'équivalent celtique de l'*o* grec dans la variante τροχ de la racine τρεχ; comparez τροχός «roue» et τρόχος «course, courrier, chariot» à τρέχω «je cours». Il est inté-

[1] Whitley Stokes, *On the calendar of Oengus*, p. XXVIII.

[2] Fol. 32^b^, glose 24; édition d'Ascoli, p. 95; c'est par erreur que l'apex est placé sur l'*i* et non sur l'*a*.

[3] Le sanscrit *babhūva* tient lieu d'un plus ancien *bebhāva*, dont l'*ā* s'est assimilé au *v* suivant et dont la première voyelle est un a^1.

ressant d'étudier la quantité de l'*a* celtique correspondant à l'*o* grec dans un composé gaulois dont le second terme nous offre la même racine sous la forme qui a un *o* en grec, c'est le substantif *vertragus*, lisez *ver-trago-s*, nom d'une espèce de chiens remarquable par la rapidité de sa course, comme nous l'apprend Arrien dans son traité de la chasse : Ποδώκεις κύνες οὐέρτραγοι ἀπὸ τῆς ὠκύτητος. Arrien écrivait au second siècle de notre ère. Le mot *vertragus* se trouve antérieurement chez deux auteurs latins. Le moins ancien est Martial, qui lui donne l'*a* bref dans le distique suivant :

> Non sibi sed domino venatur vertrăgus acer,
> Illæ sum leporem qui tibi dente feret.

Cette épigramme porte le n° 200 dans le livre XIV, qui a été écrit de l'an 88 à l'an 93 de notre ère[1].

Mais Gratius Faliscus, auteur plus ancien de près d'un siècle, fait long l'*a* de *vertragus* qu'il emploie au féminin, pour désigner la femelle, dans le vers :

> Et pictam macula vertrāgam delige falsa[2].

Nous ne savons pas la date exacte où écrivait Gratius Faliscus; tout ce que nous pouvons dire, c'est que son ouvrage est cité par Ovide, *Ex Ponto*, livre IV, lettre 16, vers 34, et que cette lettre a été composée entre les années 14 et 16 après J.-C.[3]

Les éditeurs de Gratius Faliscus lui font écrire, au lieu de *vertragam*, *vertraham* dans le vers que nous avons cité; ils suivent en cela l'orthographe du manuscrit le plus ancien, qui date du IXe siècle[4]. L'orthographe de ce manuscrit suit la loi de la phonétique latine de l'époque mérovingienne, qui supprimait le *g* médial dans un grand nombre de mots[5] et qui le supprimait précisément dans celui-là, ainsi que nous l'apprend la première addition à la loi des Burgondes, en son titre X : *Si quis canem veltraum..... præsumpserit involare, jubemus ut convictus coram omni populo posteriora ejus osculetur*[6]. Dès l'époque carlovingienne, la diphtongue finale *au* de *veltraum* s'était réduite à un *e* muet; de là vient l'accusatif *veltrem* dans la dernière édition de la loi salique connue sous le nom de *Lex emendata;* de là le vieux français *viautre*, le provençal *veltre*, en italien *veltro*.

Gratius Faliscus, en écrivant *vertrāga* avec un *a* long à la se-

[1] Teuffel, *Geschichte der römischen Literatur,* 3e édit., p. 730.
[2] *Cynégétique*, vers 203.
[3] Teuffel, *Geschichte der römischen Literatur,* 3e édit., p. 532.
[4] *Ibid.*, p. 540.
[5] Schuchardt, *Der Vocalismus des Vulgärlateins*, t. I, p. 129.
[6] Walter, *Corpus juris germanici antiqui*, t. I, p. 346.

conde syllabe, nous a donné la vieille prononciation celtique altérée plus tard par les Romains, quand, ce mot ayant définitivement pénétré dans leur langue, ils l'ont soumis aux lois de leur prosodie. *Vertrâgus* était accentué sur la première syllabe, comme *Trícasses* «Troyes», *Vápincum* «Gap»; il était inadmissible que ce mot devenu latin conservât son accentuation sans modifier sa quantité; de là le *vertrăgus* de Martial. C'est un point de phonétique que, depuis longtemps, l'enseignement de M. G. Paris a mis en pleine lumière.

Quant à la valeur que le substantif gaulois *vertragus*, nom de chiens remarquables par leur agilité, nous offre au point de vue de la grammaire comparée, elle ressort avec évidence du rapport qui existe entre ce mot et le grec *ὑπερτρέχω* «je l'emporte à la course». *Ὑπερ-* est identique au gaulois *ver-*; *τρέχω* nous donne la voyelle *e* spéciale au présent de l'indicatif, qui, dans le substantif *τρόχος* «coureur», est remplacée par la voyelle du parfait. Si le grec avait à côté de *ὑπερτρέχω* «je l'emporte à la course» le substantif **ὑπέρτροχος* «celui qui l'emporte à la course», les deux langues posséderaient le même mot.

Nous terminerons en faisant observer que l'équivalent de l'*o* du grec *σκότος* «obscurité» et de l'*a* du gothique *skadus* «ombre» est en celtique un *ā* long, témoin le vieil irlandais *scâth* «ombre» le cornique *scod*, même sens, et le breton *skeuden* «image, représentation» : *o* en cornique, *eu* en breton sont des notations modernes d'un *ā* long plus ancien.

Ces exemples suffisent pour démontrer que, dans certains cas, l'équivalent de l'*ŏ* grec est, en celtique comme en sanscrit, l'*ā* long. L'irlandais nous en offrirait plus de preuves sans la tendance évidente qu'il montre à remplacer cette lettre par l'*a* bref.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

ÉTYMOLOGIES LATINES.

Pœnitet.

Une étymologie généralement admise, mais démentie à la fois par le sens et par la forme du mot, rattache *pœnitet* à *pœna*. Nous allons tâcher d'en montrer la fausseté. Examinons d'abord le sens.

Pœnitet se dit du repentir, c'est-à-dire du sentiment moral que nous éprouvons à l'occasion d'un acte que nous avons commis et que notre conscience réprouve; mais ce n'est là ni le seul, ni le plus ancien sens du mot. Il s'emploie aussi, il s'employait surtout, dans l'ancienne langue, pour marquer d'une façon générale toute espèce de regret ou de mécontentement, qu'il s'agisse ou qu'il ne s'agisse pas d'un fait où notre responsabilité est engagée. Nous le trouvons, par exemple, avec le sens général de regret dans ce passage du *Pro Cœlio*, dont traitait déjà Aulu-Gelle (*Noct. attic.*, XVII, 1) : «Quant aux reproches qui regardent les mœurs, quant à ces déclamations vagues répétées par tous nos adversaires, Célius n'en sera jamais assez affecté pour regretter de n'être pas né difforme.» *Nam quod objectum est de pudicitia, quodque omnium accusatorum non criminibus, sed vocibus maledictisque celebratum est, id nunquam tam acerbe feret M. Cœlius, ut eum pœniteat non deformem esse natum.*

La traduction la plus exacte de *me pœnitet*, en beaucoup d'endroits, serait «je ne suis pas content». Au commencement de l'*Heautontimoroumenos*, Chrémès reproche à son voisin Ménédème de prendre trop de peine, de s'imposer trop de fatigue. «Mais, me direz-vous, je ne suis pas content de l'ouvrage que me font mes esclaves.» *At enim, dices, Me, quantum hic operis fiat, pœnitet.* On peut rapprocher ce passage du *Phormion*, I, III, 20 : «Voilà comme nous sommes faits : jamais contents de notre sort.» *Ita plerique ingenio sumus omnes : nostri nosmet pœnitet.*

«N'être pas content» est également la vraie traduction dans les phrases suivantes. Plaute, *Stich.*, IV, 1, 44 : «Mieux que cela : je te donnerai, dit ce jeune homme, deux femmes, si une ne te suffit. Et si tu n'es pas content de deux, on t'en fournira encore deux autres.» *Imo duas dabo* (*mulieres*), *inquit ille adulescens, una si parum est; Et si duarum pœnitebit, inquit, addentur duæ.* — *Trin.*,

IMPRIMERIE NATIONALE

I, II, 39 : «Celui qui est satisfait de lui-même n'est pas homme de bien, ni vertueux : celui-là est homme de bien, qui n'est pas content de sa probité et de sa vertu.» *Qui ipsus sibi satis placet, nec probus est, nec frugi bonæ : Is probus est, quem pænitet quam probus sit et frugi bonæ.* — Tér., *Eun.*, V, VII, 12 : «N'étais-tu pas content de la sottise que tu avais fait faire à ce jeune homme, sans aller encore le dénoncer à son père?» *An pænitebat flagitii, te auctore quod fecisset Adulescens, ni miserum insuper etiam patri indicares?*

Du moment que *me pænitet* signifie «je ne suis pas content», *me non pænitet* doit signifier «je suis content, je me contente». C'est, en effet, le sens que nous trouvons dans Tite-Live (VIII, 23), en un passage généralement mal compris, où les Samnites, accusés par les Romains d'avoir voulu soulever les peuples voisins, répondent avec fierté : *Nec Fundanum Formianumve a se sollicitatos : quippe minime pænitere se virium suarum si bellum placeat.* Ce qui veut dire, traduit librement en français : «Nous avons l'habitude, en cas de guerre, de nous contenter de nos propres forces.»

On conçoit sans peine comment de l'idée de mécontentement *pænitet* a passé à celle de «repentir». Quand il s'agit d'un acte dont nous sommes les auteurs, les deux idées se touchent. Dans des phrases telles que *me pænitet facti*, *dicti*, l'idée morale du repentir est venue tout naturellement se mêler à celle du regret. *Pænitet* a fini par s'employer surtout dans cette acception particulière. Mais ce n'est pas une raison pour méconnaître la filiation des sens.

Examinons maintenant la forme du mot. L'orthographe *pænitet* n'est nullement établie. Dans le discours de l'empereur Claude, conservé à Lyon, nous trouvons deux fois PAENITET. Voici le passage : TOT ECCE INSIGNES IVVENES QVOT INTVEOR NON MAGIS SVNT PAENITENDI SENATORES QVAM PAENITET PERSICVM NOBILISSIMVM VIRVM ... LEGERE. C'est également l'orthographe des plus anciens et des meilleurs manuscrits.

Nous venons à la formation. *Pænitet* a été pris pour un dénominatif ou un fréquentatif dérivé de *pœna*; mais il n'existe aucun verbe de cette sorte qui soit de la seconde conjugaison. Il faudrait *pœnitat*, comme on dit *dubitat*, *habitat*, *agitat*. Une autre difficulté vient de la voyelle, car les dérivés de *pœna* ont un *u*, comme on le voit par *punio*, *impunis*.

Il est temps de donner la vraie étymologie, qui a été pressentie chez les anciens par Aulu-Gelle (XVII, 1) et Donat (ad Ter., *Phorm.*, I, III, 20), chez les contemporains par M. F. Gustafsson[1],

[1] *Finska Vet. Soc. Förhandl.*, XXIV, 1882. M. Gustafsson, comme Aulu-Gelle,

mais sans que, d'un côté ni de l'autre, l'enchaînement et la nuance des sens aient été parfaitement établis.

Pænitet appartient à la famille de mots qui a donné les adverbes *pæne*, *penitus*, *penes*, famille de mots qui présente cette particularité que la première syllabe est tantôt brève, tantôt longue. *Pæne* signifie «à fond, tout à fait», et, par un affaiblissement du sens dont nous avons cité ailleurs des exemples[1], il est arrivé à signifier «presque». C'est dans cette acception «tout à fait» qu'il est employé au superlatif par Plaute, *Most.*, III, 1, 127 : «Les dieux et les déesses le confondent! il bouleverse mes plans de fond en comble.» *Malum quod isti Di Deæque omnes duint : ita mea consilia perturbat pænissime.*

Penes et *penitus* expriment la même idée d'intériorité. Il y avait, en outre, un adverbe *penite*, qui est employé par Catulle (LXI, 178) : *Pectore uritur intimo Flamma, sed penite magis.* Enfin il a dû y avoir un adverbe *peniter* dont est dérivé le verbe *penetro*[2]. Plaute, *Truc.*, I, 1, 23 : «Une fois qu'il a goûté le breuvage d'amour, le poison pénètre au fond de son cœur.» *Si semel amoris poculum accepit mere, Eaque intra pectus se penetravit potio.* A côté de ces adverbes existait un adjectif *penitus*, *a*, *um*, qui avait le même sens que *imus* ou *intimus*. Plaute, *Cist.*, I, 1, 65 : «Cache-le dans le plus profond de ton âme.» *In latebras abscondas pectore penitissumo.* Apul., *Met.*, VI, 5 : *Præcordiis penitis nutrire invidiam.*

C'est de l'adjectif *penitus* ou de l'adverbe *penite* que vient, malgré la différence de quantité, la locution *me pænitet*, dont le sens propre est «cela me touche intérieurement, cela me pénètre»[3]. Cette expression s'est employée particulièrement en parlant des sentiments désagréables ou douloureux, tels que le mécontentement, le regret et finalement le repentir et le remords. L'article suivant présentera d'autres exemples de la différence de quantité qu'on observe en cette famille de mots.

Il est possible d'ailleurs que l'acception de remords ait été favorisée par la présence dans la langue du mot *pœna*, avec lequel on crut vaguement percevoir un rapport. Nous aurions ici un cas analogue à celui de *mentior* et *mendax*, de *fas* et *fari*.

croit que le sens de *pænitet* vient de l'idée «à peine», c'est-à-dire ce qui ne suffit pas. Il explique de même *penuria*.

[1] *Mémoires*, V, p. 29.

[2] Voy. *Mémoires*, II, p. 48.

[3] Plusieurs verbes impersonnels sont formés de cette façon : *miseret* vient de *miser*, *piget* de *pix* (littéralement «cela m'empoisse»), *tædet* de *tæda* «la résine» (même sens). Comparez à *pænitet*, en langage familier, *cela me travaille*, *cela me chiffonne*. En allemand, *es wurmt mich*.

Penum « les provisions ».

Déjà dans l'antiquité le substantif qui désigne les provisions avait occupé les érudits à cause de la diversité de ses formes. On peut relire à ce sujet un chapitre des *Nuits attiques* (IV, 1) où l'auteur met en scène un grammairien et un philosophe qui disputent sur la déclinaison et sur le sens. Il ressort de cette discussion et du témoignage des autres écrivains latins[1] que nous avons les formes suivantes :

Pĕnum, i (neutre);
Pĕnus, i (masc. fém.);
Pĕnus, ūs (masc. fém.);
Pĕnū, ū (neutre);
Pĕnus, oris (neutre);
Pĕnus, eris (neutre);
Pĕnus, iteris (neutre)[2].

Cette incertitude dans la formation donne à penser que, pour ce mot, la langue avait eu à surmonter quelque difficulté insolite. Je crois, en effet, que nous avons ici un dérivé d'adverbe. Le primitif est l'adverbe *pæne*, qui signifiait, comme on l'a vu tout à l'heure, « au fond ». L'usage a commencé par opposer les vivres qui sont *in promptu* « sous la main » et ceux qui sont *pæne* « au fond » ou, comme on a dit, *in penu*, c'est-à-dire dans la réserve, tels que blé, lentilles, huile, fourrage. Le besoin d'abréger et la commodité de l'usage firent créer ces divers substantifs. Un reste du temps où *penus* signifiait d'une manière générale « l'intérieur » a survécu dans l'emploi de *penes* comme préposition : *penes nos* « chez nous, en nous »[3].

Tous ces mots commençaient originairement par une voyelle longue : c'est ce qu'on voit clairement par la forme désidérative **pēnurio* « avoir besoin de provisions », laquelle a donné le substantif *pēnuria*[4]. En ce qui concerne l'orthographe, nous ne savons

[1] Voyez-en la liste chez Neue, § 129.

[2] Les éditeurs modernes d'Aulu-Gelle ont retranché ces deux dernières formes, alléguant qu'on n'en trouve pas d'exemple chez les auteurs. Mais cela prouve précisément qu'elles n'ont pu être intercalées dans le texte par un copiste. *Peneris* à côté de *penoris* est comme *feneris* à côté de *fenoris*, et *peniteris* présente une accumulation de suffixes comme *jecinoris*, *itineris*.

[3] Ulp., *Dig.*, XLIII, v, 3 : *Si penes servum tabulæ fuerint, dominus interdicto tenebitur.* Tér. *Adelph.*, III, 4, 24. *Isthæc jam penes vos psaltria est ? — Ellam intus.* La locution *penes me* est donc formée comme la locution française *chez moi* (*casam me*). Le déplacement de l'accent tonique est sans doute la cause du changement de la voyelle.

[4] Cf. *esuries* venant de *esurio* « avoir envie de manger ».

pas au juste s'il faut préférer *æ* ou *e*. Il est arrivé plus d'une fois que l'écriture, à cause de la prononciation ouverte de l'*e* long, a introduit un *æ* dans des mots qui, par l'étymologie, n'y avaient point droit : c'est ce qu'on voit par *sæculum* à côté de *sēmen* et par certains mots d'origine grecque qui en latin ont un *æ* et en grec un *η*, tels que *scæna*.

Pæne.

Nous arrivons maintenant à l'ancêtre de toute cette nombreuse famille, à l'adverbe *pæne*. Rechercher l'origine de ce patriarche est une chose assez risquée; car nous nous aventurons dans des régions où les moyens d'information nous abandonnent. Je proposerai toutefois l'hypothèse suivante :

Le sens primitif de *pæne*, on vient de le voir, est «au fond». Or on peut remarquer qu'un assez grand nombre d'adverbes marquant la position dans l'espace se terminent par la syllabe *-ne* : tels sont *super-ne*, *infer-ne*, *pō-ne* (pour *post-ne*), desquels on peut rapprocher l'ombrien *per-ne* «en avant», *post-ne* «en arrière». Telle est aussi la formation de l'adjectif latin *pro-nus*. Je serais disposé à voir dans *pæne* un mot de cette espèce, en sorte que la première syllabe serait la partie vraiment significative. Il existe en slave et en lithuanien un préfixe *pa* ou *po* qui marque précisément l'intériorité. Ancien slave *pa-mantĭ* «mémoire», *po-minati* «se souvenir». Lithuanien *pa-zintis* «connaissance». Il serait intéressant de retrouver comme préfixe dans la famille des langues slaves un débris de cet ancien mot, qui, comme la plupart de ceux qui servent à désigner une position dans l'espace, appartient aux couches les plus profondes du langage.

Post.

On peut jusqu'à un certain point, et toutes proportions gardées, comparer l'action de l'analogie à celle de la gravitation, qui augmente en raison de la proximité. Un seul mot suffit pour exercer une influence décisive sur un autre, à condition qu'ils soient directement en présence. Notre intelligence est le monde où s'exerce ce genre particulier d'attraction. On a encore peu étudié la manière dont les mots sont logés dans notre tête. Le classement, qui varie d'ailleurs selon les personnes, selon le caractère, l'âge, l'instruction, les aptitudes, ne ressemble nullement à celui de nos dictionnaires. Un des moyens de rangement dont les hommes usent le plus fréquemment, c'est d'associer les mots par les contraires : grand et petit, fort et faible, haut et bas, devant et derrière, avant et après, sont des idées opposées, par conséquent

voisines, et les mots qui les désignent peuvent aisément s'influencer.

Je voudrais appliquer ce principe à l'étymologie de la préposition latine *post*, dont le *t* final me paraît être un élément adventice.

Le *t* de *post* est le débris de la syllabe *-te*, laquelle vient elle-même d'une syllabe plus complète *-tid*. La filiation est donc :

Postid, que nous avons dans *postidea;*

Poste, qui est resté dans l'ombrien *puste*, *posti;*

Post.

Tout le monde reconnaît aussitôt dans les deux premières formes la contre-partie de *antid* (*antidea*) et *ante*. Du moment que les langues italiques adoptaient *antid* pour signifier «avant» ou «devant», le mot qui désignait l'idée opposée devait tendre à se modeler sur ce type. Dans *pos-tid* il n'y a d'ancien que la syllabe *pos*, qui se retrouve dans le sanscrit *paç-cāt* «derrière», dans le grec *ὀ-πίσ-ω*. Ce fait d'analogie est resté borné aux langues italiques, parce qu'elles sont les seules qui aient employé *ant-* pour désigner l'idée d'antériorité : les autres langues de la famille se servent de *pra* et ont gardé *ἀντί* pour d'autres usages.

Pos-terus et *pos-tumus* sont probablement des restes du temps où *pos* n'était point allongé en *postid*. Mais il est à peine nécessaire de faire remarquer que dans les formes populaires comme *posquam*, *pos multum temporis*, *pos consulatu* [1], il faut voir des mutilations de *post* et non des survivants du type primitif.

Diu, *noctu*, *lucu*.

L'adverbe *noctu* a l'air d'être l'ablatif d'un substantif féminin **noctu-s*, formé comme *manu-s*. Plaute, *Mil.*, II, IV, 28 : *Noctu hac somniavi*. Mais nous ne trouvons dans aucune langue de la famille rien qui atteste l'existence de ce substantif de la quatrième déclinaison. Les mots correspondants sont partout des thèmes en *i* ou en *a*, ou des thèmes consonantiques. Grec *νύξ*; sanscrit *nakti-s* «nuit», *nakta-m* «pendant la nuit»; lithuanien *nakti-s;* gothique *naht*(*i*)*-s*. Nous sommes donc amenés à penser que l'*u* de *noctu* vient de son contraire *diu*. Les deux mots vont de pair et se trouvent la plupart du temps ensemble : *Diu noctuque*. De même on a fait *nocturnus* sur le modèle de *diurnus*. L'analogie s'est étendue au mot *lux*, qui a donné un ablatif *lucu*. Tér., *Adelph.*, V, III, 55 : *Cum primo lucu ibo hinc*.

La locution ancienne pour dire «pendant la nuit» paraît avoir été en latin *nox*. *Loi des XII Tables :* SI NOX FVRTVM FAXSIT,

[1] Corssen, *Aussprache*, I 183.

SI IM OCCISIT, IVRE CAESVS ESTO. Il faut peut-être voir dans cette forme un génitif employé adverbialement, comme *νυκτός* en grec : il serait alors pour *noct(i)s*.

Glacies.

On n'a pas remarqué jusqu'à présent le rapport de *glacies* avec *gelu* et *gelare*. La racine est la même, mais augmentée du *c* que nous avons dans d'autres mots, tels que *βάκ-τρον* et *bac-ulum*. A côté d'une racine *gel*, qui a donné *gelu*, il y avait une racine *gla-c*, comme on a *fa*, d'où *faber*, et *fac*, d'où *fac-ies*. C'est, comme l'a montré Curtius, le même *c* qui, en grec, a donné l'aoriste *ἔθηκ-α*, *ἔδωκ-α* et qui s'est ensuite implanté dans les parfaits comme *ἕστηκ-α*, *λέλυκ-α*.

Je ferai remarquer à ce sujet que l'étymologie de *facies* ne peut être douteuse, quoique Corssen essaye de rattacher ce mot à une autre origine. Le substantif *fac-tura* a été employé par Aulu-Gelle (XIII, 29) dans le même sens que *facies*, c'est-à-dire dans le sens de «configuration, forme».

Facetus.

Le *c* formatif se trouve aussi dans l'adjectif *facetus* «élégant, enjoué». *Facētus* suppose un verbe **faceo*, comme *acētum* vient de *aceo*. Nous avons ici la racine *φα* «briller», d'où vient *φάος* «lumière». Le sens primitif est «brillant». Hor., *Sat.*, I, 1, 44 : «Molle atque facetum Virgilio annuerunt gaudentes rure Camenæ» (ce qui veut dire que les Muses ont donné à Virgile la douceur et l'éclat). Plaute, *Most.*, I, 1, 41 : «Non omnes possunt olere unguenta exotica, Si tu oles; neque superior accumbere, neque tam facetis, quam tu vivis, victibus.»

**Lucubrum.*

Au nombre des substantifs latins en *-brum* ou en *-bra*, comme *cribrum*, *flabrum*, *illecebræ*, il faut placer un ancien **lucubrum* ou **lucubra*, lequel a donné *lucubrare*. Le sens de ce verbe est «travailler à la lumière». Nous pouvons donc conjecturer que le substantif perdu signifiait «lampe» ou «torche». Probablement les noms grecs comme *lampas*, *lychnus* ont contribué à faire tomber dans l'oubli ce vieux terme latin, qui survit seulement par ses dérivés. Le second *u* de *lucubrum* me paraît un reste de l'ancienne prononciation : cf. *maxumus*, *dissupatus*.

Sincerus.

Certains mots s'expliquent d'eux-mêmes, à condition qu'on les replace dans le milieu où ils ont pris naissance.

De même que *se dolo* a donné *sedulus*[1], de même que *pro privo* a fait *proprius*[2], *sine cera* a donné *sincerus*. Cette étymologie, autrefois proposée, a été repoussée par les linguistes modernes, qui ont préféré des explications plus savantes. Cependant un examen attentif des emplois de ce mot confirme l'ancienne hypothèse. *Sincerus* se prend au sens matériel en parlant de différentes substances. Pline, *Hist. nat.*, XXI, VI, 17 : «Croci sinceri probatio, si impositam anu crepat.» *Ibid.*, XXVIII, IX, 37 : «Sincera axungia.» Virgile, *Georg.*, IV, 285, emploie *insincerus* de la même manière. *Insincerus apes tulerit cruor.* Quoi, dès lors, de plus naturel que de supposer que ce mot a pris naissance parmi les apiculteurs de la campagne, qui venaient à Rome offrir leur miel avec ou sans la cire? Le langage nous présente ici une preuve nouvelle de l'importance qu'avait une culture dont Virgile a traité dans tout un chant de ses *Géorgiques*.

Solidus.

On sait que *sŏlidus* n'a rien de commun avec *sōlum*, car la signification primitive est «entier» et non pas «solide» ou «stable». Cette signification s'est fidèlement conservée dans la langue du droit. *Solidam successionem obtinere* veut dire «obtenir la succession entière». *In solidum actio* est une action qui tend à la revendication totale. Cette acception se rencontre d'ailleurs dans la langue littéraire. Virg., *Æn.*, VI, 253 : «Et solida imponit taurorum viscera flammis.» Juvén., XI, 205 : «Quanquam solida hora supersit Ad sextam.» De l'idée d'«entier», le mot a passé à celle de «massif, solide» : «Crateres auro solidi.» Hor., *Sat.*, II, I, 77 : «Fragili quærens illidere dentem, Offendit solido.»

Ces faits sont connus. Mais ce qui n'a pas été étudié jusqu'à présent, c'est la formation de *solidus*. On ne peut guère l'expliquer autrement que comme un dérivé de *sollus* «entier» (cf. en français le rapport de *tout* et *total*). La plupart des adjectifs en *idus* viennent de verbes en *eo;* ainsi *timidus*, *calidus*, *aridus*, viennent de *timeo*, *caleo*, *areo*. Mais il en est quelques-uns de formation différente : *gelidus* vient de *gelu*, *herbidus* de *herba*. Un ancien *sollum*, pris substantivement et signifiant «le tout», a donné *sŏlidus*.

[1] Voyez ces *Mémoires*, V, p. 28.
[2] *Ibid.*, p. 29.

Reste la question de quantité. Nous retrouvons ici un fait dont M. Louis Havet a déjà traité dans ces *Mémoires*[1]. Dans certains mots latins, la consonne redoublée cède la place à la consonne simple pour des raisons qui nous échappent en grande partie, mais qui semblent tenir à la préférence de la langue pour certains mètres. Ainsi *offa*, *mamma* ont donné *ŏfella*, *mămilla; dissero* a fait *dĭsertus; ĭdem*, *quĭdem* sont pour **id-dem*, **quid-dem; pŏsui* est pour **possui*, *pŏsitus* pour **possitus*. La brève de *sŏlidus* me paraît tenir à des motifs du même ordre. Un autre exemple du changement de *ll* en *l* est *mălus*, qui est pour *mallus*, comme le montre la forme osque (*perum dolom mallom*).

Ceci nous amène à proposer une étymologie nouvelle de

Soleo.

A la différence de *suesco*, *assuesco*, *consuesco*, le verbe *soleo* peut se dire des choses. Tér., *Andr.*, II, v, 15. *Verum illud verbum est, vulgo quod dici solet.* On l'emploie souvent d'une façon impersonnelle. Phèdre, III, 9 : *Ut fieri solet.* Cic., *Cluent.*, 59 : *Cum quædam in collibus, ut solet, controversia pastorum esset orta.*

Je soupçonne que *soleo* a commencé par être un terme de calendrier ou de rituel : on y peut voir un dérivé de *sollus* « chaque ». D'un acte qui revenait ou devait revenir tous les ans ou tous les mois ou tous les jours, on disait : *solet.* Il est resté beaucoup de ce sens dans le composé *assolet.* Tite-Live. XXXVII, 14 : *Sacrificio, ut assolet, rite facto. Id.*; XXIII, 31 : *Ob quem imbrem novendiale, ut assolet, sacrum fuit. Id.*, V, 52 : *Comitia centuriata... ubi auspicato, nisi ubi assolent, fieri possunt? Id.*, I, 28 : *Ubi illuxit, paratis omnibus, ut assolet, vocari ad contionem utrumque exercitum jubet.* Tac., *Ann.*, VI, 12 : *Gallo* (*Tiberius*) *exprobrabat quod, scientiæ cærimoniarumque vetus, incerto auctore, ante sententiam collegii, non, ut assolet, lecto per magistros æstimatoque carmine, apud infrequentem senatum egisset.*

L'expression, dans sa concision, ressemble bien à un terme technique. Pour ceux qui savent de quelle importance était aux yeux des Romains l'ordonnance du calendrier, et combien il y a de vocables d'usage courant qui lui doivent leur origine, cette étymologie n'aura rien d'invraisemblable. Elle n'est pas plus hardie, en somme, que celle qui rattache *suēre*, *suescere* à *suus.*

J'ajouterai un certain nombre d'exemples où *sollemnis* s'approche beaucoup du sens de *solitus.* Hor., *Ép.*, II, 1, 103 : *Romæ dulce diu fuit, et sollemne, reclusa Mane domo vigilare. Ibid.* I, XVIII, 48 : *Pulmenta laboribus empta, Romanis sollemne viris opus.* Suét., *Aug.*, 44 :

[1] Tome IV, p. 227.

Feminis gladiatores promiscue spectare sollemne erat. Cic., *Mil.* 10 : *Cum sciret, iter sollemne, legitimum, necessarium Miloni esse Lanuvium ad flaminem tradendum.* Gell., XV, 2 : *Convivia agitare Athenis hebdomadibus lunæ, sollemne nobis fuit.* Tac., *Ann.*, III, 6 (Tibère aux Romains, après la mort de Germanicus) : *Principes mortales, rempublicam æternam esse : proin repeterent sollemnia.* Entre *solitus* et *sollemnis* il y a la différence du simple dérivé au composé, quelque chose d'analogue à la différence de *mulierositas* et *φιλογυνεία*.

Nous faisons suivre encore deux autres exemples de la suppression d'une consonne.

Canalis.

Cănalis «tuyau», puis «canal», est un dérivé de *canna* «roseau». Comme preuve du sens de «tuyau», on a ce vers de Virgile (*Georg.*, III, 330) : «Currentem ilignis potare canalibus undam.»

Varius.

Varius signifie proprement «bigarré». Plaute, *Pseud.*, I, II, 12 : «Vestra latera loris faciam ut valide varia sint.» Virg., *Georg.*, III, 264 : «Lynces variæ.» Hor., *Od.*, II, v, 11 : «Autumnus Purpureo varius colore.» C'est aussi le sens primitif de *vafer*. Gloss. Isid., *vabrum*, *varium*, *multiforme*. Ailleurs, il est traduit par *diversipellis*. Ombrien *vitlu vufru* (*Tab. Eug.*, II *b*, 21) : «Vitulum diversipellem.» *Varius* est un dérivé de *vafer* par les intermédiaires **vafrius*, **varrius*.

Aux exemples précédents, ajoutez encore *fărina* pour **farrina*, *cŭrulis* pour **currulis* (de *currus*), *Cĕres* pour **Cerres*.

Suadeo.

Suadeo, qui est dérivé de **suădus* = ἡδύς, signifie littéralement «rendre agréable au goût, rendre doux». De là il a passé au sens de «conseiller, exhorter». Mais on est étonné de trouver un verbe dérivé de la seconde conjugaison à signification causative; ordinairement les verbes de cette conjugaison venant d'adjectifs ont le sens neutre (*albeo*, *calveo*, *salveo*, etc.).

Je crois que nous avons ici un exemple de cette sorte de verbes à double signification, dont le français *sentir*, l'anglais *smell* ou l'allemand *riechen* peuvent donner une idée. Nous disons en français : «Cette rose sent bon» et «Sentez cette rose». *Suadeo*, à ce que je suppose, a commencé par signifier «avoir le goût agréablement affecté, trouver bon». Peut-être faut-il expliquer ainsi une construction de Virgile (*Æn.*, XII, 813), qui, à cause de l'accusatif, paraissait irrégulière à Macrobe (*Saturn.*, VI, 6) : *Iutur-*

nam misero, fateor, succurrere fratri Suasi. «J'ai trouvé bon, je l'avoue, que Juturne portât secours à son frère.» La locution *persuasum habeo* s'explique de la même manière : elle signifiait à l'origine «je trouve excellent».

Sors.

Les Romains entendaient par *sortes* des tablettes, des baguettes, des cailloux, des dés, qui servaient à connaître l'avenir. Par extension, *sors* a désigné le lot attribué à chacun, puis la destinée en général. L'étymologie est bien, comme on l'a reconnu, le verbe *sero*, mais non entendu de la série des événements, mais du lien qui rattachait entre eux ces objets fatidiques. Nous avons conservé un certain nombre de *sortes* consistant en tablettes de bronze sur lesquelles est écrite une sentence plus ou moins vague ou banale; lesdites tablettes étaient pourvues d'une poignée percée d'un trou à travers lequel on passait un fil. Tite-Live (XXII, 1) raconte qu'à Falériės une de ces *sortes*, portant l'inscription *Mavors telum suum concutit*, s'était détachée et était tombée d'elle-même; le fait fut considéré comme un prodige. Au sujet de la voyelle, cf. le rapport de *spons* et *σπένδω*[1].

Tōtus.

Il y a dans les langues des mots dépareillés qui deviennent d'un grand usage, mais qui doivent ce qu'ils sont à leur isolement, à peu près comme ces hommes qui font leur chemin dans la société en se détachant de leur famille. Un exemple de ce fait de linguistique est le latin *tōtus*.

Tōtus est d'origine pronominale : c'est ce qu'indiquent clairement son génitif *totius* et son datif *toti*. Il se rattache au thème pronominal *ta*. Son corrélatif serait **quōtus*. Mais ce dernier (ne pas confondre avec *quŏtus*) n'existe pas. C'est ainsi qu'en grec *πᾶς* vient du thème pronominal qui a donné *ποῦ*, *πῶς*, etc. sans qu'il y ait un corrélatif **τᾶς*. L'expression complète pour *tota terra* serait *tota quota est terra* «cette terre comme elle est». Dans une inscription grecque, malheureusement incomplète, publiée par le *Bulletin de correspondance hellénique*[2], je trouve un emploi analogue de *ποσός*. Il s'agit de magistrats qui doivent percevoir la neuvième partie des frais du culte : Τὰν *ἐνάταν ποσσῶν τοῦ θεοῦ χρημάτων*.

Il faut donc renoncer à chercher un rapport entre *totus* et le substantif ombrien *tota* «peuple», celtique *touta*, gothique *thiuda*.

[1] 1883, p. 483.
[2] Voyez ces *Mémoires*, VI, p. 363.

Ordiri.

D'autres fois des mots partis d'une région très circonscrite du langage sont arrivés à une haute fortune, ont fourni quantité de rejetons et de dérivés, puis finissent par disparaître, excepté dans le coin resserré de la langue où ils avaient pris naissance et où ils continuent leur vie modeste et primitive. De ce nombre est le verbe *ordiri*, qui était, à l'origine, un terme de tisseur. *Ordiri*, c'était disposer les fils de la chaîne pour faire un tissu. Par une métaphore aisée à comprendre, *ordior* est devenu le symbole de tout commencement fait avec préméditation ou avec art, et il a donné en ce sens *exordium*, *primordia*. Dans les langues sorties du latin, il n'est point resté trace de ces dérivés, au moins dans le parler populaire, ni de ces significations figurées. Mais le verbe simple *ourdir* a continué de subsister, est parvenu dans son sens spécial jusqu'à nous et a pu de nouveau donner lieu dans nos langues à des métaphores et à des images.

Il ne faut donc pas, comme on le fait ordinairement dans les dictionnaires, placer en tête le sens «commencer». Pline (*Hist. nat.*, XI, 24) emploie encore le verbe dans sa signification propre : «Araneus orditur telas.» Ce sens se trouve aussi dans les composés *exordior* «monter une trame» et *redordior* «dévider». Cic., *Or.*, II, 33 : «Pertexe, Antoni, quod exorsus es.» Plaute, *Pseud.*, I, IV, 6 : «Neque exordiri primum, unde occipias, habes, Neque ad detexundam telam certos terminos.»

Ordo.

Il serait intéressant de savoir s'il existe une parenté entre *ordior* et *ordo*, lequel désigne proprement une rangée. Peut-être, à côté du thème *orden*, *ordin*, y avait-il un mot **ordi-s;* on peut comparer le rapport de *sanguis*, *vermis* avec *sanguen*, *vermen*. Dans ce cas, le substantif *ordo*, avec la longue série de ses significations si variées et si importantes, serait lui-même un présent que l'humble métier du tisserand aurait fait à la langue de la politique, de la guerre, de l'administration et des arts.

Il existe chez Hésychius une glose qui peut-être n'est pas sans rapport avec cette famille de mots : Γερδιός· ὑφάντης[1].

FAUSSES FORMATIONS.

Il arrive quelquefois que la langue fait fausse route, englobant tout ou partie d'un suffixe dans un dérivé auquel il aurait dû

[1] Cf. Pott, *Recherches étymologiques*, V, 328.

rester étranger. Comme type de ces déviations, on peut prendre les mots français *charitable*, *véritable*, qui sont formés sur le modèle des adjectifs *imitable*, *habitable*, lesquels dérivent d'un verbe. Nous avons déjà des exemples de ces formations en latin : *debilitare*, *mobilitare*, *nobilitare*, viennent de *debilitas*, *mobilitas*, *nobilitas;* la vraie forme eût été **debilire*, **mobilire*, **nobilire*. De même *solitarius* vient de *solitas*, *voluntarius* de *voluntas*. Les mots qui ont servi de modèle sont *commentarius*, *tributarius*, etc.

LE SUFFIXE NEUTRE -*US* EMPLOYÉ COMME SUFFIXE SECONDAIRE.

Le suffixe neutre -*us* s'emploie habituellement comme suffixe primaire : *gen-us*, *temp-us*. Il y a toutefois quelques exemples où il semble s'être ajouté à des substantifs ou adjectifs.

Pĕndere « peser » avait fait **pondum*, d'où l'ablatif *pondo*. A son tour, *pondum* a fait *pondus*.

Un verbe inusité **medo* « commander » = grec *μέδω*, *μέδομαι*, avait fait *modus* « règle ». Ce substantif a donné à son tour **modus*, **moderis*, d'où *moderari* et *modestus*.

Ce qui doit faire considérer dans ces deux exemples le suffixe -*us* comme suffixe secondaire, c'est l'*o* de la syllabe radicale.

Michel Bréal.

VARIÉTÉS.

Deus, dea.

Le représentant latin du sanscrit *dēvas* est *dīuus;* il est donc bien difficile d'admettre que le même mot sanscrit se rencontre encore dans *dĕus*. Comme, à l'époque historique, la mythologie romaine est un travestissement hellénique de la religion nationale, on peut se demander si *deus*, *dea* ne sont pas des mots empruntés au grec. Phonétiquement, ils sont à *θεός*, *θεά* comme *Bruges* à *Φρύγες*. Cette hypothèse établirait un lien acceptable entre *θεός* et *deus*, mots qu'on n'a pu jusqu'ici ni séparer ni concilier.

Socors, soluo.

D'après M. Quicherat (*Thesaurus poeticus linguæ latinæ*), *socors* et *socordia* avaient l'*o* long : «Prima syllaba producenda est, auctore *Festo*, qui scribit *secordia*, nempe *sine corde*, et vocem comparat cum v. *Sedulus*.» Cette raison, considérée en elle-même, serait bien faible : une hypothèse de Festus ou rien, c'est à peu près la même chose; et la seule alternance d'*o* avec *e*, si elle était vraie, suffirait à indiquer une quantité brève. Mais, de plus, l'argumentation de M. Quicherat ne repose pas sur des faits exacts. Ce n'est point Festus qui parle, c'est son abréviateur (p. 292, Müller). Ce n'est point *secordia* qu'a écrit cet abréviateur, c'est *socordia*, suivant les bons manuscrits. Il n'introduit que très modestement son étymologie : «Compositum autem VIDETVR ex *se*, quod est sine, et *corde*,» et il est inexact qu'il compare *socordia* à *sēdulus*. En voilà assez, je pense, pour que nous laissions Festus en dehors de la question et que nous examinions la prosodie de *socors* sans prévention fondée sur l'autorité de ce grammairien. Celle de M. Quicherat est plus imposante; elle est d'ailleurs confirmée par une sorte de consentement universel; car force dictionnaires latins et force ouvrages de linguistique[1] s'accordent avec le *Thesaurus poeticus* pour écrire *sōcors* et pour condamner Prudence, qui a osé abréger la première syllabe. Une

[1] Voir, entre autres, les étranges rêveries de Corssen sur l'assimilation de **sēcors* en *sōcors* (*Aussprache*, etc., II, p. 370).

doctrine si généralement admise est de celles qu'il faut ou accepter avec soumission ou réfuter. On m'excusera de choisir le second parti : ce sera réhabiliter Prudence, versificateur très habile et prosodiste très diligent, sujet sans doute à appliquer à certaines classes de mots des règles récentes de prononciation (règles conformes d'ailleurs à l'usage de son siècle et fondées sur des principes phonétiques encore saisissables pour les modernes), mais qu'on prend rarement en flagrant délit de «faute de quantité» où l'on puisse voir une étourderie d'écolier. Voici ces vers :

Vitae *sōcordis* opprimat.
(Dimètre iambique, *Cathemerinon*, I, 34.)

Caecorum caecos loquor, atra *sōcordia* quorum.
(Hexamètre, *Apotheosis*, 126.)

Gula est ferina, sed *sōcors* edacitas.
(Trimètre iambique, *Peristephanon*, X, 810.)

Nulle part Prudence lui-même, nulle part un autre poète n'a fait l'*o* long. Les seuls poètes qui aient employé avant lui *socors* et *socordia* sont les anciens comiques et tragiques.

Plaute :

Quin tu abs te *socordiam* omnem reice et segnitiem amoue.
(Septénaire trochaïque, *Asinaria*, II, I, 6.)

Nimia nos *socordia* hodie tenuit. — Qua de re, obsecro.
(Septénaire trochaïque, *Poenulus*, I, II, 104.)

Nisi somnum *socordiamque* ex pectore oculisque amouetis.
(Octonaire trochaïque, *Pseudulus*, I, II, 11.)

Si era mea sciat tam *socordem* esse quam sum.
(Tétramètre bacchiaque, *Cistellaria*, IV, II, 5.)

Térence :

Enim uero, Daue, nihil locist segnitiae neque *socordiae*.
(Octonaire iambique, *Andria*, I, III, 1.)

Nolim ceterarum rerum te *socordem* eodem modo.
(Septénaire trochaïque, *Adelphoe*, IV, V, 61.)

Accius :

Multa amittuntur tarditia et *socordia*.
(Sénaire, *Diomedes*, apud Nonium, p. 181.)

Aucun de ces sept exemples ne tranche la question. Le quatrième, celui de la *Cistellaria*, indiquerait plutôt un *o* bref, mais non d'une façon certaine; car, d'une part, le bacchée peut être

remplacé de temps en temps par un molosse; d'autre part, toute la scène d'où ce vers est tiré est d'une structure métrique encore bien obscure. Mais l'ensemble des sept passages appuie l'hypothèse d'un *o* bref, en ce sens qu'il est à peu près impossible, étant données les lois générales de l'ancienne métrique dramatique, qu'une brève non pénultième manifeste nettement sa quantité devant une autre longue, tandis qu'une longue (si telle était la syllabe initiale) trouverait facilement à se montrer telle dans un vers ou dans l'autre. Ainsi *uēcordia* est clairement long dans l'unique exemple de Térence :

Tanta *uecordia* innata cuiquam ut siet.
(Tétramètre crétique, *Andria*, IV, 1, 2.)

En somme, Prudence compte trois fois l'*o* bref; les anciens poètes semblent plutôt le compter bref comme Prudence; le témoignage de l'abrégé de Festus est sans force probante. Il y a donc forte présomption en faveur de l'*o* bref. Il ne nous reste qu'un moyen d'arriver à un avis bien net, c'est d'employer l'étymologie.

Si une chose est évidente à ce point de vue, c'est que le préfixe de *socors* doit être rapproché de celui de *soluo;* que *soluo* est formé d'un verbe identique à λύω et d'un préfixe *so;* qu'enfin ce préfixe est bref dans le participe *sŏlutus* et dans la diérèse *sŏlŭo.* Donc *sŏcors* aussi a l'*o* bref. — Le rapprochement de *socors* et de *soluo* est admis depuis longtemps, et on le réimprime tous les jours. Il est temps qu'on commence à être logique : qu'on le rejette enfin ou qu'on efface des lexiques la quantité *sōcors*.

Πόσθη, *coda*.

Πόσθη passe pour apparenté à son synonyme *πέος* (= scr. *pasas*) et au latin *pēnis* pour **pĕsnis*, et, au premier abord, ces rapprochements semblent fondés sur l'évidence. Il me vient pourtant des doutes : pourquoi la syllabe radicale aurait-elle un *e* dans *πέος* et *penis*, un *o* dans *πόσθη*? Ensuite quelle analogie pourrait-on invoquer pour un suffixe *θη* ainsi ajouté à un radical *ποσ*? Je conjecture donc qu'il faut distinguer deux radicaux arioeuropéens indépendants; l'un commençant par *pe*, l'autre commençant par *kwo : πόσθη*, en effet, serait historiquement identique au latin *cōda* (forme jusqu'ici irréductible au point de vue étymologique), et tous deux représenteraient un substantif arioeuropéen **kwŏzdh-*, en latin **quŏzd-*, puis **cŏzd-* (cf. *colere* pour **quolere*), puis *cōd-* (cf. *diduco* pour *dĭs-duco*). Ce n'est pas le sens qui peut faire difficulté : *penis* a eu le sens de «queue», qui subsiste d'ailleurs dans *penicillum;* il peut fort bien en être de même

de *πόσθη*. On sait, inversement, dans quelle acception Horace emploie *coda*.

Il est vrai qu'on écrit d'ordinaire *cauda* par *au;* mais cette forme est suspecte de n'être qu'une *umgekehrte Schreibung* pour *cōda*, comme *cautes* pour *cōtes*. (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. IV, p. 410.) *Cauda*, en effet, fût devenu en français **choue* et non *queue*, en italien *còda* par *o* ouvert et non *códa* par *o* fermé, etc. : les langues romanes ne connaissent que *cōda*, et l'on sait que déjà Varron orthographiait ce mot systématiquement par un *o*.

De *caput* à *bharāmō*.

La flexion de *capŭt*, *capĭtis*[1] est la même que celle de *genŭs*, *genĕris* ou de *γένος*, *γένεος* : l'*ĕ* du radical devient une voyelle labiale quand il est suivi d'un phonème final. Ceci nous explique le rapport de *dominĕ* à *dominŭs*, *dominŭm*, *poplŏe*, ou de *λόγε* à *λόγος*, *λόγον*, *λόγοι*; celui d'*istĕ* à *istŭm*, *istŭd*.

En regard de *τέτλαρες*, le sanscrit a *catvārō;* en regard de *φέρομες* le sanscrit a *bharāmō*, et le latin a *ferimŭs*. L'antiquité de la voyelle labiale est assurée, pour la première personne du pluriel, par l'accord du sanscrit et du latin; rien n'empêche de l'admettre aussi, par conjecture, pour les nominatifs pluriels, où le sanscrit seul est témoin. Déjà l'ario-européen devait dire *bheromŏs* «nous portons», *kwetuorŏs* «quatre»; c'était donc une loi générale qu'une consonne finale labialisait l'*e* précédent.

D'où vient donc l'*e* de *φέρομες*, *τέτλαρες*? Des combinaisons où la loi n'était pas applicable, c'est-à-dire de celles où l'*s* était suivie d'un mot commençant par une voyelle. Dans de telles circonstances, une consonne finale se détache de la voyelle précédente pour s'appuyer sur la voyelle initiale; car on compte une brève en sanscrit dans *tăd asti*, en grec dans *τὸν αὐτόν*, en latin dans *bĭs ille* (*tă-dasti*, *το-ναυτον*, *bĭ-sille*). Détachée de l'*e*, l'*s* le laissait intact, et il subsistait dans *bheromĕ-*[*s* comme il subsiste dans *φέρετε*; il subsistait dans *kwetuorĕ-*[*s* comme il subsiste dans *πόδε*.

Cela revient à dire qu'il existait en ario-européen des doublets syntactiques :

bheromĕs = *φέρομες*,
bheromŏs = *bharāmō*, *ferimŭs*,

comme en français il existe un doublet *bel*, *beau*, en italien *amare*, *amar*, en sanscrit *bhānus*, *bhānur*.

La loi ordinaire des doublets syntactiques est qu'avec le temps

[1] L'*ĭ* est pour *ĕ*; cf. Καπετώλιον.

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'analogie les réduise à des formes uniques. Leur réduction n'a pas toujours la même étendue que leur production : ce qui s'est fait en bloc par une cause phonétique peut ne se défaire qu'en détail par une série d'actions psychologiques. De là l'anomalie qui fait que le grec (et avec lui d'autres langues de la famille) ont évincé la forme en *o* dans *τέτλαρες*, *φέρομες* (et aussi dans *ἔλυες*, si *ἔλυες* est de même date), qui fait aussi que toute la famille ario-européenne, à une date à coup sûre plus reculée, a, au contraire, évincé la forme en *e* dans *γένος*, *λόγος*. Il n'en est pas moins probable qu'il y a eu un temps où toutes les finales en *ĕs* alors existantes alternaient avec des finales en *ŏs*.

Le latin archaïque semble avoir possédé encore le doublet du génitif singulier : il a *patrus* = *πατρός* et *patrĭs* = **patrĕs*[1]. La flexion moyenne présente de même *utarus*, *spatiarus*, dans les vieilles inscriptions, à côté des formes classiques en *-arĭs*. *Vtarus*, *utaris* est un doublet syntactique de vieille date; *utaris*, *utare* en est un de date récente. Les trois mêmes finales alternent de même dans le mot obscur *necessus*, *necessis*, *necesse*.

Il faut écarter de ce débat les deuxièmes personnes du pluriel comme *estis*. L'*s* y est récente, comme l'indiquent le grec et le sanscrit. *Estis* est probablement un doublet syntactique d'*este*, créé, non par voie phonétique, mais par l'influence analogique de *magis*, *mage; utaris*, *utare; debilis*, *debile*[2].

Les considérations nécessairement un peu hardies qui précèdent n'ont pas la prétention d'inspirer la foi. Leur but sera atteint si elles provoquent quelques réflexions sur le rôle important de la phonétique syntactique.

Antioper. — *Hiems*, *uer.*

Antioper = *πρὸ τούτου* contient un pluriel neutre équivalant à *ἀντία* (Bücheler, *Archiv f. Latein. Lexikogr.*, I, p. 102). L'*o* est une labialisation de l'*ă* produite par le contact d'une labiale, comme *u*, *o* dans *surrupui*, *Hecoba Hecuba*, *incolumis*. Avant de se labialiser, l'*ă* était devenu *e* en vertu d'une loi très générale des syllabes intérieures (cf. *effectus*; **effecio efficio*[3]; **anheslo anhēlo; Ἀλαλίη Aleria*, *exsecro*, **exeistimo existimo*), loi qui s'est fait sentir aussi devant les labiales, car le nominatif *auceps* ne s'explique que par

[1] *Patris* n'est pas une transformation de *patrus;* car, si *ŭs* final devenait *ĭs*, on trouverait **genĭs*, **minĭs*, **duobĭs*, **bonis*, et aussi **manĭs*.

[2] Comparer en italien *amano*, doublet syntactique d'*aman* = *amant*, créé par l'influence analogique de *buon buono*, *pien pieno*, *pian piano*. Quant à la différence de mode entre *estis* et *este*, elle n'est probablement pas plus primitive que la différence de genre entre *acris* et *acer*, autre doublet syntactique.

[3] **Effecio* a abouti à *efficio*, comme *de-specio* (cf. *speculum*) à *despicio*.

une ancienne flexion **aucepis*. On a dû, un certain temps, prononcer **surrepui*, **Heceba*, **incelemis*, de même **dileuium* et **acceusare* et de même **antieper*.

O bref ancien, à la fin d'une syllabe intérieure, se lingualise en *e*, puis en *i*[1] : cf. APOLENEI, *Apollini*, *ilico*, *coclites*, *legimus*[2], *Proserpina*, *uirginis* à côté de *δαίμονος*, *ueritas* à côté de *σεμνότης*[3]. Quand la voyelle est précédée d'un *ĭ*, elle n'aboutit pas à *ĭ*, elle reste au degré *ĕ* : *pietas* et *uarietas*, *Neriĕnem* du nominatif *Nerio*[4], *hiemem* = *χιόνα*. Si *antioper* présente l'*o*, c'est que la labialisation par contact des labiales est plus récente que cette lingualisation, laquelle toutefois est postérieure à l'adoption du nom d'Apollon[5].

Hiemem, à cause de l'*m*, eût dû se relabialiser en **hiomem*; mais toute la flexion a été refaite sur le nominatif *hiems*, lequel, de son côté, avait été lui-même, à une date plus reculée, refait sur les cas obliques. Ainsi l'analogie s'est exercée successivement en deux sens contraires. De même pour *uer*, *ueris*, mot exprimant une idée du même ordre. *Vēris* est pour **uĕsris* (cf. *dīripio*), non pour un **uesris* ancien, où *sr* fût devenu *br* comme dans *consobrinus* (ce **uesris* ancien ne pouvait d'ailleurs exister, car on sait que l'*e* manquait, aux temps ario-européens, dans les cas obliques oxytons), mais pour un **uesris* refait d'après le nominatif primitif **ueser*. Une fois *ueris*, *ueri*, *uere* ainsi nés, on en tira le nominatif nouveau *uer*, qui ne vient nullement de ce **ueser*.

Les deux mots latins *hiems*, *hiemis* et *uer*, *ueris* sont identiques à leurs prototypes ario-européens par raison de continuité; mais ils ne contiennent plus aucune parcelle de leur substance. Tel fut le rapport du fameux couteau de Jeannot à l'ancien couteau neuf, et tel est le rapport de l'homme d'aujourd'hui à l'homme d'hier.

Homo, *nemo*.

**Nehŏmo* « pas un homme » a dû devenir régulièrement **nehĕmo*. De **nĕhĕmo* est sorti par contraction *nēmo*. Quant au prétendu simple **hemo*, c'est une invention absurde de Verrius Flaccus. Abrégé de Festus (p. 100, Müller) : « *Hemona* humana (!) et *hemonem* hominem dicebant. » Les modernes n'ont pas manqué

[1] C'est-à-dire qu'en latin *ŏ* ancien se confond complètement, dans les syllabes intérieures, avec *ĕ* ancien et *ă* ancien.

[2] La contraction dans *capimus* montre que *uolumus*, *quaesumus*, *sumus* ont un *u* récent; l'*i* est plus ancien.

[3] Une lingualisation analogue de l'*u* se trouve dans l'archaïque *augeratus* et dans *socerum* = *ἑκυρόν*.

[4] *Aniĕnis* est évidemment une forme falsifiée pour le besoin du vers dactylique.

[5] Cette lingualisation est antérieure au rhotacisme, car elle est antérieure à

d'introduire ce barbarisme dans un vers célèbre d'Ennïus et dans un autre de Livius Andronicus.

Σημαντικά.

M. Bréal, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France* (1883), a posé quelques jalons pour la future science de la *sémantique*. Je me propose de signaler ici quelques faits tirés de la langue latine qui font voir qu'en sémantique l'esprit humain peut créer *ex nihilo aliquid*.

En latin classique, *acer* est masculin et *acris* est féminin. Il n'en était pas ainsi dans la vieille langue : Ennius disait *somnus acris* et *acer hiems*. (Bücheler, *Déclinaison*, § 17.) Et la vieille langue avait raison au point de vue étymologique, car ni *acer* ni *acris* ne contiennent un exposant du genre. *Acrĭs* est la forme complète de l'adjectif masculin-féminin, *acer* en est la forme mutilée. *Acrĭs fuit* s'est prononcé, en effet, à une certaine date, *acrĭ fuit*, comme *magnŭs fuit* se prononçait *magnŭ fuit*. Ensuite *acrĭ fuit* est devenu **acr fuit*, *acĕr fuit*, comme **sacrŏdos* devenait **sacrdos*, *sacerdos*[1]. Comme la finale *ĭs* n'avait pas de raison de disparaître devant une voyelle, on a eu ainsi le doublet syntactique *acer fuit*, *acris est*. Plus tard, la forme pleine et la forme mutilée étant devenues trop dissemblables, on a cessé d'en comprendre le rapport primitif, et on a dit indifféremment *acer est*, *acer fuit*; c'est comme si un Français disait *un bel chat* ou *un beau âne*. Enfin, les deux formes faisant ainsi double emploi, le langage les a réparties entre deux fonctions; il a attribué à *acer* le même genre qu'à *niger*, et, par une conséquence naturelle, réservé *acris* pour jouer le rôle de *nigra*.

Dans l'indicatif *estis* et l'impératif *este*, l'étymologiste chercherait vainement un exposant du mode. *Estis* est un doublet syntactique d'*este* formé par analogie, comme *acer* est un doublet phonétique d'*acris* formé par voie phonétique. La preuve en est que l'*s* de la finale *-tis* ne se retrouve pas dans les langues autres que le latin. *Estis* a été créé sur le modèle de *magis*, *amaris*, comparés à *mage*, *amare*, de *debilis* comparé à l'archaïque *debile*. Quand Plaute, à la fin d'un sénaire, écrit *estis nunc*, les modernes croient faire merveille en imprimant *esti' nunc* : sont-ils bien sûrs qu'*esti'*

la flexion analogique **tempos*, **temposis*; **nemos*, **nemosis*, créée par le latin à côté de l'ancienne flexion **genos*, **genesis*.

[1] Il ne faudrait pas, comme on le fait parfois, s'imaginer que dans *acer*, dans *ager* = ἀγρός, dans *quattuor* = scr. *catvāras*, les finales *ĭs*, *ŏs* soient tombées d'un bloc. Il y a eu d'abord chute de l'*s*, ensuite chute de la brève après *r*. Le nominatif *puer* ne vient pas immédiatement de *puerŭs*, mais de **puerŭ*, comme *puer* vocatif vient de *puerĕ*.

se rapproche plus qu'*este* de la prononciation véritable? L'attribution de la forme en *tis* à l'indicatif vient de l'analogie de première personne du pluriel en *-mus;* peut-être aussi le langage a-t-il recherché instinctivement la proportion *legitis : legite = legis : lege.*

Hae est un féminin pluriel, *haec* un féminin singulier ou un pluriel neutre. L'affixe *c(e)* n'exprime pourtant aucun genre : cf. *hoc*, *hac*, *hunc*, *hanc*. Il n'exprime non plus aucun nombre : cf. *huic*, *hisce*. Étymologiquement, *hae* et *haec* pourraient, aussi bien l'un que l'autre, se construire indifféremment avec *templa*, *mensa* ou *mensae*. Si l'on ne dit pas *hae mensa* comme *quae mensa*, c'est qu'on a trouvé commode de dissimiler les formes équivalentes *hae*, *haec*. *Hae* a subi l'attraction de *illae*, comme *acer* l'attraction de *niger*. *Haec* est ainsi resté disponible pour jouer le rôle d'élément substituable à *illa*, comme *acris* pour jouer le rôle d'élément substituable à *nigra*. Ceci est affaire d'attraction négative. C'est par sympathie naturelle que les couples *acer* et *niger*, *illae* et *hae* convolent; aux désinences dépareillées il reste la ressource des mariages de raison.

On est trop enclin à s'imaginer que l'étymologie et la linguistique tout entières consistent uniquement à savoir partager un mot, au moyen de petits traits, en préfixes, affixes, suffixes, infixes, racines, désinences, caractéristiques et autres menues pièces. La physiologie est-elle donc tout entière dans l'art de découper un poulet et de disséquer un homme? Si l'on veut que notre science progresse, il faut qu'elle continue de cultiver la phonétique pour rester précise et qu'elle se pénètre de sémantique pour croître en intelligence.

L. Havet.

Vieux haut-allemand *murg*, *murgi*.

Sô múrga uuîla uuérenta, Notker Boeth. 85, 13 Piper, est le seul passage où apparaisse, à l'état de mot indépendant, l'adjectif vieux haut-allemand *murg* ou *murgi*. Nous ne retrouvons plus ce mot que dans le composé *murg-fâri*, *múrg-fâre*, lui aussi presque exclusivement propre à Notker. *Murgfāri* «caduc, temporaire, sans durée» a pour pendant *lancfāri* (longaevus) dans le glossaire Hrabanien, Steinmeyer-Sievers, I, 204, 12. Quelle que soit l'explication du second membre de ces composés, il est visible que *murg-*, l'opposé de *lang*, doit signifier court, et ce sens convient tout à fait aux mots *múrga uuîla uuérenta* rendant le latin *mutabilem*.

Aussi doit-on s'étonner de l'interprétation divergente et in-

décise de Grimm[1] : «*mur-c* (putris marcidus?), existe seulement[2] dans *murg-fare* (decolor[3]?)», interprétation dictée par la présence d'un adjectif moyen haut-allemand *murc* (putridus, paludinosus), parent de l'allemand moderne *morsch* «carié, friable».

Nous pensons que le mot notkérien ne doit point être confondu avec le *murc* du moyen haut-allemand. Ce dernier, d'ailleurs, avait sans doute pour génitif non pas *murges*, mais *murkes*, étant sûrement congénère du vieil islandais *morkinn* «pourri, décrépit». Grimm, il est vrai, entreprend de faire entrer *murg(-fari)* lui aussi dans la famille de *morkinn*, en rappelant que *g* dans Notker remplace quelquefois *ch* (*l. c.*, note). On voit que le sens et la forme du mot *murg* lui semblaient également problématiques.

Cependant, à la connaissance de tous, il existe un verbe gothique *gamaúrgjan*, qui serait dans Notker **ge-murgen*, et qui veut dire «abréger, raccourcir». Dans Graff, ce rapprochement évident est du moins proposé, mais parmi d'autres hypothèses et avec point dubitatif. C'est que pour Graff *ga-maúrgjan* veut dire *trancher* (*abschneiden*). Or s'il est vrai que les verbes grecs traduits par *ga-maúrgjan* sont *κολοβοῦν* et *συντέμνειν* (Mc. XIII, 20; Rom. IX, 28), il est facile aussi de s'assurer qu'ils sont pris au sens de *breviare* (c'est l'expression dont se sert la Vulgate aux passages indiqués).

L'adjectif vieux haut-allemand ayant *u* et non *o* à la syllabe radicale doit être un thème en *-i* ou en *-u*. La forme dite *non fléchie* était sans doute *murgi* plutôt que *murg*. Cependant, en admettant le thème en *-u*, on pouvait avoir à la fois *murg* et *murgi*, comme *hart* et *herti* en regard de *hardus* (*hardja-*). La forme gothique doit avoir été **maúrgus*, — sinon : **maúrgs*, sur *hrains*.

A *ga-maúrgjan* on avait autrefois supposé une parenté avec le grec *βραχύς*. Cette comparaison, du fait de l'adjectif *murgi*, **maúrgus*, acquiert une force et une précision inattendues. L'équivalence phonétique de **maúrgus* avec *βραχύς* est irréprochable, dès que ce dernier est ramené à **mr̥ghús*. C'est une possibilité qui mérite d'être mise en balance avec l'équation habituelle *βραχύς* = *brevis* (**br̥nghús*), si digne d'attention que soit le parallèle *ἐλαχύς* = *levis* (**l̥nghús*).

F. DE SAUSSURE.

[1] *Deutsche grammatik*, II, 289.

[2] C'est une erreur. Grimm oublie le passage reproduit ci-dessus.

[3] «*Decolor?*» parce que Grimm lit *murgfâre*, malgré le circonflexe de Notker et malgré l'absence d'*umlaut*.

INDEX.

TABLE ANALYTIQUE.

Accent. — Grec, 394 ss. Latin, 162. Celtique, 280, 428. Français, 169. Haguais, accent secondaire, 170. Russe, 398 ss.

Alphabet. — Noms des lettres, 44 s.

Analogie, 433. En sanscrit, 23, 24, 25. En latin, 434. En celtique, 135, 277. En grec moderne, 362, 367, 372, 373, 374, 378. Pluralisation, 8, 10, 11, 13. Superfétation, 22. Voir Pronoms.

Association d'idées, 159.

Déclinaison. — Sanscrit : gén. loc. duel, 23. Grec : *ἧπαρ*, *δάμαρ*, *θέναρ*, *ὄναρ*, 234. Latin : gén. en *as*, 228; vocatif = nominatif, 230; *iter*, 158, 234; *femur, jecur*, 234; *penus*, 432. Haguais : substantifs, 311, 406; adjectifs, 316, 406; article, 317. Étrusque : nominatif, 286; gén., 285, 287.

Orthographe. — Latin : *ae–e*, 29, 433; *ōl–oll*, 36; *iiu–iu*, 157; *ae–oe*, 430; *g–h*, 427; *ġn* pour *ṅn*, 393. Grec moderne : *η–ι–ει*, 361; orthographe analogique, 389; «umgekehrte schreibung», 445.

Phonétique. — Sanscrit : allongement compensatif, 160; *abhinidhāna*, 92; *dhruva*, 94; *jama*, 81; lettres intercalées, 104, 105; *nāsikja*, 81; occlusives, 89; *sphoṭana*, 92; *varṇakrama*, 107; *wĕ, wŏ*, 42.

Persan : allongement compensatif, 76; *a* initial tombé, 72; *va* ~ *hu*, 77; *sp* ~ *s*, 79.

Grec : voyelles euphoniques, 394 ss.; *α* prothétique, 397; *σ* prothétique, 47; *γ* = *gh*, 396.

Grec moderne : attraction, 382 ss.; voyelles épenthétiques, 376; chute des voyelles initiales accentuées, 388; *e + o = o; e + o = jo*, 360; *ω* final, 363, 372; *θ*, 351; *ν* inorganique, 380; chute de *ν* devant des consonnes, 385; *ν* ~ *l*, 392; *γ* vélaire et *jod* palatal, 362; *jod* dû à l'influence slave, 362; influence étrangère, 381, 390; syllabes finales, 381.

Latin : allongement compensatif, 30, 44; *ai* ~ *ei*, 187; *we, wo*, 43; *el* ~ *ol*, 46; *avi* ~ *au*, 194; *ŏ* ~ *ĭ*, 229; *o* = *υ* grec, 283; *prō* ~ *prŏ*, 29; vocalisme des syllabes intérieures, 187, 191, 229, 283, 446 s.; voyelles intercalées, 186; suppression d'un *i* intérieur, 194, 345; diphtongaison, 197; contraction, 32; syncopes, 34; *c* ~ *g*, 31, 192; écrasement de *c* (*g*), 156, 157; *h* initial, 195, 345; *mn* ~ *m*, 345; *ns* + consonne, 230; rhotacisme, 339; *st*, 341; suppression de *r*, 30; suppression de *s*, 44, 230, 448; suppression d'une syllabe, 346;

syllabes finales, 193; *tl*, 230; *F*, 128; réduction de consonnes redoublées, 437.

Celtique : *ā*, 425; *i* final, 424; *o* breton, 426; *r* voyelle, 250; *dc*, *dt*∼*st*∼*ss*, 420; *mm*, 262; *nc*∼*ng*, 80; *s*–*h*–*f*, 137; *ar*, 274, 277.

Français : *ui*, 141 ss.; *c*∼*g*, 58; prononciation au XV[e] et au XVI[e] siècle, 183; *t* intercalé, 59; *t*∼*k*, 57.

Normand : *â*, 226; *ĕ*+*c*, 147; *é* = *á* latin, 60; *b* intercalé, 59; dentales∼gutturales, 200; *l*, 178; *r*, 64; *r*∼*y*, 66; *r*∼*z*, 180; *ré*∼*er*, 221; *s*∼*r*, 65.

Haguais : *a*, 293; *á*∼*ó*, 170, 172; *áĕ* = *ó* = *ei*, 403; *áĕ* = *ey*, 403; *ái*, *éi*, 173; *an*, *en*, 171, 414; *aou*, 173, 414; *āon*, 172; *ĕ*, 173; *ĕ* enclitique, 174, 303; *e*, 296; *i*, 298; *i* euphonique, 176; *ì* grave, 175; *o*, 299; *u*, 301; *ue*, 171; *ue*, *eu*, 404; *au*, *eu*, 302; *ouè*, *oun*, 176; gutturales, 304; *k*, *g* mouillés, 178; *ch*, 405; *h*, 180; labiales, 309; *l* mouillée, 405, 414; *l*∼*n*, 325; lettres latentes, 181; liquides, 309; *n* mouillée, 180; *n*, *t*, *s*, *i* euphoniques, 182; nasalisation, 303; *r*, 280; *r* mouillée, 179; *tch*, *chtch*, 308; *z* intercalé, 337; *zz*, 183.

Espagnol : *ld* = *ṭ* arabe, 42.

Russe : voyelles euphoniques, 399 ss.

Étrusque : *i* final, 289; *ve*∼*vu*, 287; voyelles irrationnelles, 286.

PRÉFIXES. — Latin : *so-*, 444. Celtique : *ate-*, 425, 424; *aud-*, 423. Slave : *po-*, 433.

PRONOMS. — Pronoms personnels indo-européens, racines, 2 ss.; nom. sing. et pl., 5; acc. sing. et pl., 7; instr. sing., 10; dat. sing., 10; dat. pl., 13; gén. et abl., 14; nom. duel, 20; dat. instr. duel, 23; gén. loc. duel, 23.

Germanique, pl. et duel, 17 ss.

Haguais : Pronoms personnels, 318 ou 322; démonstratifs, 323, 406; possessifs, 326.

Formes expliquées par analogie :

Sanscrit : *me*, 12; *maji*, 10; *majā*, 10; *vajam*, 5; *asmān*, 8; *asmābhis*, 8; *asmāsu*, 12; *asme*, 12; *asmākam*, 14; *avat*, 13; *āvābhjām*, 23; *āvajos*, 24; *ave*, *se*, 12; *avajā*, 10; *jūjam*, 5; *juṣmān*, 8; *juṣmābhis*, 8; *juṣmāsu*, 12; *juṣme*, 12; *juṣmākam*, 14; *juvat*, 15; *juvajos*, 24.

Pâli : *majaṃ*, 5; *mamaṃ*, 11; *taṃ*, 2; *taji*, *tajā*, 3; *tavaṃ*, 11; *tumhe*, 5.

Zend : *maibyō*, *maibyas*, 11; *mōi*, *mē*, 12; *vaēm*, 5; *ahmaibyā*, 11; *ahmākem*, 14; *thwōi*, *thē*, *twōi*, *tē*, 12; *yushmākem*, 14; *yavākem*, 15; *yūshma*, 4; *yūzhem*, 5; *yūshmaibyā*, 11.

Grec : *ἐμέ*, *ἐμοῦ*, *ἐμοί*, 3; *ἐμίν(η)*, 14; *ἐμέος*, 16; *ἐμέως*, 16; *ἀμε–ἡμε*, 4; *ἡμέας*, 8; *ἡμείων*, *ἡμεῖς*, 9; *ἀμμέων*, 10; *ἄμμι(ν)*, 13; *ἄμμεσι(ν)*, 14; *νῶε*, 21; *νῶιν*, 14; *τούν(η)*, 5; *ἑσσίος*, 4; *σοί*, 12; *σεῖο*, 16; *τέος*, 16; *τεοῦς*, 16; *τέω(ς)*, 16; *ὑμεῖς*, 9; *ὑμέας*, 8;

ὑμείων, 9; *ὑμμι(ν)*, 13; *τίν(η)*, 14; *τείν*, 14; *ἕέ*, 7; *εἷο*, 16; *ἑοῦς*, 16; *σφέας*, 8; *σφεῖς*, *σφείων*, 9; *σφισί*, 14; *σφῶιν*, 14; *σφωέ*, 21; *ἐνίων*, 4, 10.

Latin : *nos, noster, nobis*, 7; *te*, 3; *tibi*, 11; *vos, vobis*, 7; *se*, 3; *sibi*, 11.

Gothique : *veis*, 18; *unsis*, 11, 18; *ugkis*, 11, 19; *þus, þuk*, 3; *þeina*, 3; *igkvis, igkvara*, 19; *izvis*, 18; *sik, seina*, 3.

Vieil islandais : *mit, mér*, 4; *vér*, 18; *okkar*, 19; *þit, þér*, 4; *yk-k(a)r, yðr*, 18; *sik, sér*, 3; *taer, tikkara, tikkum, tikkur*, 5.

Vieux haut-allemand : *unsih, iwih*, 14, 18; *iuch*, 18.

Slave : *my*, 4; *ti, si, sē*, 3.

Vieux prussien : *mes*, 4; *nouson, noumans*, 19.

Sémantique. — Voy. 448 s.

Suffixes. — Sanscrit : *-am*, 11; *-stāt*, 12; *-smin*, 13.

Zend : *-byā*, 11.

Grec : *-αζω*, 347; *-αχις*, 11; *-αστης*, *-αστηρ*, 348; *-ιν*, 14; *-κ-*, 156; *-μενος*, 395; *-πη*, 420.

Latin : *-bro*, 435; *-c*, 435; *-co*, 32; *-ēla*, 198; *-idus*, 436; *-ix*, 344; *-issare*, 348; *-ium*, 48; *-mentum*, 45; *-mno*, 395; *-na*, 417; *-ne*, 433; *-ter, -ti*, 417; *-us*, 441.

Celtique : *-et*, 26; *-p*, 420; *-ta*, 273, 274.

Français : *-âtre*, 346; *-bot*, 59; *-eç, -oç* (infixes), 203; *-icot*, 57; *-ot*, 225.

Normand : *-angue*, 208; *-on*, 215.

Haguais : *-elé*, 208; *-eine*, 405.

Étrusque : *-na*, 288; *-za*, 290.

Syntaxe. — Haguais, 337. Doublets syntactiques, 445 s.; en latin, 44, 446, 448; en grec moderne, 375, 380, 386.

Verbe. — Grec : aoriste, 156.

Grec moderne : futur composé, 349 ss.; statistique des divers futurs, 353; distribution historique, 354; futurs usuels au moyen âge, 368; subjonctif de l'aoriste employé comme futur, 359; *ι* (augment), 368; *θέλω* au moyen âge, 365; passage de *θέλω νά* à *θὲ νά*, 360; *θέλει νά* remplacé par *θὲ νά*, 371; *θὰ νά*, 382; *θάν*, 384; *θά*, 385, 390; *θέ*, 386.

Latin : double conjugaison, 35; impératif en *re*, 188; *parare*, 27; parfait, 184; parfait sans réduplication, 189; *r* du passif, 189; *tis* (2e personne du pluriel), 189, 257.

Irlandais : présent, 237 ss. Gaulois : parfait, 425. Britannique : optatif, 133. Sont comparés à des verbes ou formes verbales de l'irlandais : scr. *as*, 240; *(bhod)āmas*, 426; *krī*, 242; *ǵan*, 241; *ǵñā*, 422; *pā*, 240; *bhañǵ*, 242; *bhar*, 241, 248, 250; *bhū*, 253, 426; *çru*, 241; *sthā*, 241; *sjāmi*, 275; gr. *(ἔφερ)ε*, 271, 282; lat. *(se-quo)r*, 282; *(sequi)mini*, 279.

Haguais, 327, 407; infinitif, 168, 184; auxil., 328.

INDEX DES MOTS.

SANSCRIT.

aṅta, 105.
abhinidhāna, 92.
abhinipāta, 93.
amīvā, 73.
asmākam, 8, 14.
asme, 12.
aḥam, 5.
āropaṇīja, 93.
āvābhjām, 23.
āvām, 20.
edhi, 160.
kati, 6.
tṛṇeḍhi, 42.
tvad, 15.
dās, 156.
dhāman, 340.
dhruva, 94.
nāsikja, 81.
nīḍa, 44.
paççāt, 434.
bradhna, 421.
bhṛṣṭi, 342.
mama, 14.
jama, 81.
libuǵā, 232.
varṇakrama, 106.
vāṇa, 421.
vām, 20.
vicheda, 91, 102.
çūra, 122.
sakṛt, 415.
sadaspati, 76.
sīdāmi, 44.
sphoṭana, 92.

ZEND.

anaipishuta, 80.
abda, 69.
amayava, 71.
aspén, 79.
Ahurāni, 70.
ahmi, 13.
Erenavāc, 67.
khaē, 6.
khshafnya, 76.
khshaya, 71.
Tishtryēni, 70.
perethuvīra, 79.
fsharma, 78.
beredu, 421.
yavākem, 15.
yūzhem, 6.
yūshma, 4.
vāraghna, 77.
vīra, 78.
Savaṅhavāc, 67.
sūirya, 76.
hadhish, 74.
Hutaosa, 73.
hvīra, 78.

PEHLVI.

mūyak, 71.
shīvan, 71.

PERSAN.

Arnavāz, 69.
āsānī, 79.
kulāgh, 77.
lewend, 39.
wān, 38.
Shahrināz, 69.

GREC.

ἀμέσω, 394.
ἄμμες, 9.
ἄμμεσιν, 14.
ἄμμι(ν), 13, 14.
αὐλός, 421.
βάκτρον, 435.
βάλανος, 395.
βάραγχος, 394.
βραχύς, 450.
γάλα, 395.
γάλως, 395.
γέρανος, 395.
γερδιός, 440.
γνύξ, 341.
δαήρ, 417.
δαπάνη, 395.
δάρυλλος, 394.
Δειπάτυρος, 231.
ἐγώνη, 5.
ἑέ, 7.
εἰνάτερες, 417.
ἐμέθεν, 16.
ἐμέος, 16.
ἐμέως, 16.
ἐνίων, 4, 10.
ἐπάκοε, 22.
ἐρύκω, 156.
ἑσσίος, 4.
ἥκω, 156.
ἡμείων, 9.
Θέμις, 339.
Θυγάτηρ, 394.
ἰχνέομαι, 155.
ἴκτερος, 415.
Κάδμος, 4.
καρκίνος, 396.

Κάστωρ, 3.
κάνθαρος, 123.
Κελτός, 128.
κυπάρισσος, 395.
λεκάνη, 395.
λέχριος, 196.
μάταιος, 161.
μόλυβος, 395.
νώ, 21.
νῶε, 21.
νῶϊ, 22.
νωΐτερος, 23.
ὀλέκω, 156.
ὀλίγος, 396.
ὀπίσω, 434.
ὀρόγυια, 394.
παλάμη, 394.
παρθένος, 418.
πᾶς, 439.
πείθω, 419.
πέλεθρον, 394.
πενθερός, 419.
πέρθω, 419.
πόρπη, 420.
πόσθη, 444.
πόσος, 439.
πρώτιστος, 22.
πυθμήν, 419.
πυνθάνομαι, 419.
σκάριφος, 396.
σκότος, 428.
σκώρ, 415.
σπαργάω, 397.
σφέ, 12.
σφριγάω, 397.
τείν, 14.
τεοῦ, 16.
τίν, 14.
τοῖιν, 25.
τοίσδεσσι, 22.
τορόνος, 394.
τούν(η), 5.
τροχός, 426.
ὔμμε, 4.
ὑπερ, 428.
ὕπνος, 395.
φάος, 435.
φερένα, 394.
ὠλένη, 394.

LATIN.

abiegnus, 393.
acetum, 435.
Achivus, 187, 228.
ærumna, 198.
Aleria, 446.
an, 292.
Aniēnis, 447.
annona, 33.
anser, 157.
antid, 434.
antioper, 446.
Apolenei, 447.
arbiter, 417.
argutus, 340.
au, 197.
auceps, 446.
audeo, 194.
aveo, 193.
avidus, 193.
baculum, 435.
barditus, 420.
brevis, 450.
canalis, 438.
canus, 160.
caput, 445.
caries, 160.
cascus, 160.
cauda, 445.
-ce, 449.
cedere, 197.
Ceres, 438.
cesor, 230.
circa, 341.
cocles, 283, 447.
coda, 444.
colus, 160.
cosol, 230.
cupressus, 395.
curulis, 438.
dalivus, 228.
damnum, 395.
debilitare, 441.
deinus, 29.
delirare, 196.
deus, 442.
disertus, 437.
dodrans, 346.
donec, 33.
duntaxat, 35.
elementum, 45.
en, 340.
erga, 341.
erus, 418.
esuries, 432.
facetus, 435.
facies, 435.
factura, 435.
famulus, 418.
farina, 438.
fas, 339.
fastigium, 342.
felix, 344.
femur, 157, 233.
forfex, 420.
friare, 156.
Fulviaster, 348.
furvus, 32.
fuscus, 32.
Gaius, 195.
gaudeo, 195.
glacies, 435.
hæ, hæc, 449.
have, 195.
Hecuba, 446.
hemonem, 447.
hercle, 231.
hiems, 447.
homo, 345, 447.
idem, 12, 437.
igitur, 192.
ilico, 229, 447.
imperium, 27.
imus, 232.
incolumis, 446.
inferi, 420.
inferne, 433.
inquam, 34, 346.
iter, 157.
jecur, 415.
jocus, 32.
judex, 415.
juglans, 44.
Juppiter, 230.

iusum, 32.
lacertus, 158.
lanx, 395.
larignus, 393.
levir, 417.
lex, 196.
liquet, 346.
loqui, 31.
lucu, 434.
lucubrare, 435.
luculentus, 30.
malus, 437.
Mamers, 231.
mamilla, 437.
mancipium, 415.
Marmor (*voc.*), 231.
maturus, 342.
mentiri, 161.
meridionalis, 12.
Metellus, 34.
miseret, 431.
mobilitare, 441.
modus, 441.
molestus, 46.
nasus, 341.
necesse, necessis, necessus, 446.
nemo, 447.
Neriĕnem, 447.
nesciocubi, 11.
nidus, 44.
ninguli, 19.
nitor, 340.
nobilitare, 441.
noctu, 434.
nocturnus, 434.
nos, 7.
nurus, 418.
obliviscor, 30.
oblucuviasse, 196.
ofella, 437.
omnis, 344.
ordo, ordiri, 440.
pæne, 29, 431, 433.
pænitet, 429.
pater, 418.
penes, 431, 432.
penetro, 431.
penitus, 432.
penum, 432.
penuria, 432.
pergo, 346.
piare, 156.
pietas, 447.
piget, 31, 431.
plumbum, 395.
pœnas (*gén.*), 229.
pondus, 441.
pone, 433.
posui, 437.
post, 434.
proconsul, 28.
proportio, 28.
proprius, 29.
Proserpina, 229, 447.
pudet, 31.
quattuor, 448.
quidem, 437.
recens, 48.
redimio, 157.
remus, 44.
rufus, 420.
sacerdos, 448.
sæculum, 433.
salignus, 393.
satelles, 33.
scæna, 433.
scribo, 396.
sculna, 29, 415, 417.
sedulo, 28.
sembella, 346.
senexter, 19.
sequester, 29, 415, 417.
sido, 44.
sincerus, 436.
socors, 442.
soleo, 437.
solidus, 436.
solitarius, 441.
solemnis, 437.
solvo, 444.
solus, 36.
somnus, 395.
sors, 439.
sortus, 34.
spatium, 47.
st (= *est*), 159.
stlocus, 47, 229.
striare, 156.
suadeo, 418, 438.
sudo, 418.
suesco, 418, 437.
sum, 159.
superare, 433.
tædet, 31, 431.
tendisti, 189.
tippula, 46.
tolero, 46.
totus, 439.
tranquillus, 346.
usucapio, 415.
vafer, 438.
varietas, 447.
varius, 438.
vas, 416.
vecordia, 444.
velatura, 198.
velites, 198.
velle, 43.
velox, 198.
velum, 198.
venum, 43, 44.
ver, 447.
verbena, 43.
verbum, 43.
vermis, 43.
verna, 417.
verres, 43.
verruca, 43.
vertragus, 427.
vespa, 43.
vicus, 43.
vinum, 43.
vis (2ᵉ *sg.*), 43.
vituperare, 28.
voluntarius, 441.

OMBRIEN.

furfant, 420.
iuku, 32.
Iupater, 231.
peihaner, 157.
perne, 433.
postne, 433.

FRANÇAIS.

aigrefin, 217.
amaluc, 40.
aufage, 40.
aumaçor, 41.
barboter, 59.
beau-frère, 231.
boursicot, 57.
briser, 420.
charitable, 441.
cottage, 205.
croissir, 205.
dégoter, 206.
frôler, 50.
gant, 38.
gargote, 199.
gousse, 37.
haise, 52.
hivernage, 224.
housse, 37.
levanti, 39.
mare, 215.
margouillis, 49.
marsouin, 217.
morue, 217.
moutard, 38.
ôter, 197.
récopi, 53.
ribaud, 41.
sabot, 59.
salicoque, 57.
serène, 218.
tanguer, 220.
trémois, 224.
turbot, 224.
verbouillet, 227.
véritable, 441.
vice-(président), 21.

NORMAND.

abōmi, 66.
arguile, 200.
capleuze, 201.
chabuisseau, 203.
chevanne, 204.
chīlé, 204.
ch'réne, 219.
cornebichet, 204.
cotin, 205.
créque, 200.
cressir, 205.
dégané, 50.
déquerqué, 207.
ecaré, 207.
faitelé, 208.
forangue, 208.
froe, 51.
galu, 209.
gamé, 52.
hague, 209.
han, 209.
harin, 55.
haule, 210.
havet, 211.
hou, 212.
londe, 213.
mahon, 214.
malon, 215.
mielle, 56.
milgreu, 56.
no(z), 149.
oluer, 55.
papi, 214.
talpute, 219.
tangon, 220.
terpé, 221.
thuit, 222.
Toret, 212.
tréméne, 222.
trézangue, 208.
vâlié, 226.
verbled, 226.

LANGUES CELTIQUES.

VIEIL IRLANDAIS.

adfiadam, 427.
adgaur, 249.
adgénsa, 422.
aith-, 423.
aithesc, 425.
aithnenn, 422.
arbe, 244.
asagninaim, 422.
asagnintar, 422.
asrenat, 242.
atrab, 271.
aud-, 423.
audbirt, 423.
autrubert, 423.
bae, 244.
Beltine, 132.
benim, 243.
berthium, 424.
beru, 248.
bile, 131.
bleith, 250.
bói, 426.
brad, 248.
brissim, 420.
canim, 250.
caur, 122.
cíchnaigistir, 276.
cleith, 250.
clunim, 241, 423.
comrac, 48.
corruui, 80.
crenat, 242.
crinim, 245.
daur, 127.
dinim, 423.
dligi, 268.
doommalg, 161.
fiadnisse, 247.
foráith, 426.
fortiag, 425.
gignid, 241.
glenim, 245.
iarfaigid, 251.
ib, ibid, 240.
ichtar, 231.

idbairt, 423.
itargninim, 422.
leanaim, 245.
membligim, 161.
miastir, 276.
orpe, 244.
sernim, 423.
scâth, 428.
siurnat, 264.
sumpl, 80.
techim, 426.
tiagu, 246.
traig, 426.
trecatim, 161.
tregdhaim, 161.

GALLOIS.

derw, 127.
dywedyd, 426.
gwaredu, 425.

BRETON.

aior, 80.
decmint, 134.
dero, 127.
dinoe, 134.
ercentbidite, 134.
garan, 249.
guohi, 43.
laniou, 161.
nerthi-ti, 134.
tanol, 161.

GAULOIS.

armorica (Britannia), 231.
Atesmerio, 423.
Athubodua, 424.
Belatucadrus, 132.
dervos, 126.
druida, 123.
Drunemeton, 125.
Ossismi, 154.
trigaranus, 249.
vertragus, 427.

LANGUES GERMANIQUES.

bast (*v. h.-all.*), 421.
bein (*all.*), 233.
brestan (*v. h.-all.*), 420.
gaman (*v. h.-all.*), 53.
ga-maúrgjan (*goth.*), 450.
grist (*v. sax.*), 421.
iwih (*v. h.-all.*), 14, 18.
Langobardi, 420.
mik (*goth.*), 17.
morkinn (*v. isl.*), 450.
murg (*v. h.-all.*), 449.
murgfâri (*v. h.-all.*), 449.
nest (*all.*), 44.
parta (*v. h.-all.*), 420.
prod (*v. h.-all.*), 51.
quellian (*v. sax.*), 132.
rost (*v. h.-all.*), 421.
skadus (*goth.*), 428.
skopa (*v. isl.*), 54.
spaúrds (*goth.*), 419.
theóh (*ags.*), 73.
ugkara (*goth.*), 19.
unsara (*goth.*), 18.
unsih (*v. h.-all.*), 14.
veis (*goth.*), 18.
wette (*all.*), 416.

LANGUES SLAVO-LETTES.

Giltinė (*lith.*), 132.
lobŭzati (*v. sl.*), 232.

LANGUES NON ARIENNES.

ARABE.

al-ḥâdjdji, 41.
al-mansour, 41.
a'ẓm al-bouqq, 40.
ghouchia, 38.
mouṭâher, 39.

ÉTRUSQUE.

-c (*affixe*), 290.
κεμρς, 286.
-m (*affixe*), 290.
mi (*pronom*), 289 s.
ϖοτερεμ, 288 s.
pruχum, 289.
τουτς, 285 s.

TABLE DES AUTEURS.

Pages.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. D'). Celtica. I. L'irlandais *caur, cur*, génitif *curad* «héros». — II. Recherches sur l'étymologie du mot *druide*. — III. Beltine, Beltaine 121
Un effet de l'accent dans la psalmodie de l'Église latine 162
Étude sur le présent du verbe irlandais 237
Mélanges celtiques. Deux verbes de la 9e classe en irlandais. *Ate-, atu-; aith-, aud-*. Exemples d'*i* final protégé par un suffixe. *A²* en celtique 422

BAUNACK (J.). Remarques sur les formes du pronom personnel dans les langues ariennes, en grec et en latin 1
Note complémentaire sur le pronom personnel germanique ... 17

BRÉAL (Michel). Étymologies latines 27, 429
Étymologies 155, 192, 339
Traces du *F* dans les mots latins d'origine grecque. Un génitif latin en *-as* 228
De l'accent grec 394

DARMESTETER (James). Iranica (troisième série) 67
An 292

DEVIC (Marcel). Quelques mots français d'origine orientale 37

EGGER (É.). Essai d'étymologie du mot *spatium* et de ses dérivés .. 47

ERNAULT (Émile). La racine de *recens* en celtique 48

FLEURY (Jean). Essai sur le patois normand de la Hague. Première partie : Grammaire 165, 293, 402
Note sur l'accent tonique en russe au point de vue de l'étymologie 398

HAVET (L.). *Wo, we* en indien préhistorique 42
Wo, we en latin 43
Elementa 44
Molestus, tolero. Tippula 46
Sum, s, st 159
Caries. Colus 160
Μάταιος 161
Ilico 229
Iuppiter 230
Cocles 283
Abiegnus 393
Sur des termes de droit de date ario-européenne désignant des personnes 415

Pages.
Deus, dea. Socors, soluo 442
Πόσθη, coda 444
De *caput* à *bharāmō* 445
Antioper. Hiems, uer 446
Homo, nemo 447
Σημαντικά 448

Henry (Victor). *Bein* = *fêmen* 233

Joret (Charles). Mélanges de phonétique normande.......... 49, 140
Étymologies normandes.......... 199

Kirste (J.). Études sur les Prātiśākhjas.......... 81

Loth (J.). Un suffixe de comparaison en vannetais.......... 26
Sumpl, aior, corruui 80
L'optatif, les temps secondaires dans les dialectes britanniques 133
Ossismi et *Oximi*.......... 154
Gloses bretonnes inédites.......... 161
Britannia in paludibus. Le superlatif latin *imus*.......... 231

Pauli (C.). Sur une inscription étrusque méconnue.......... 284

Psichari (Jean). Essai de phonétique néo-grecque. Futur composé du grec moderne : *θὰ γράψω*, *θὰ γράφω*.......... 349

Saussure (F. de). Védique *líbugā*, paléoslave *lobŭzati*.......... 232
Sūdo.......... 418
Vieux haut-allemand *murg, murgi*.......... 449

Speijer (J.-S.). Observations de grammaire latine.......... 185

Stokes (Whitley). Étymologies grecques.......... 419

ERRATA.

P. 56, l. 4 du bas du texte. Lire : *milgreu.*
P. 69, l. 10. Ajoutez : (cf. véd. *ranya-vâc,* à la voix charmante).
P. 70, l. 6 du bas. Lire : *açrupâtam.*
P. 72, l. 18. Lire : Devant *p, b, f, v.*
P. 75, l. 10. Supprimer le chiffre [1] après : fausse.
P. 80, l. 15. Lire : *âsûdagî.*
P. 144, avant-dernière ligne. Lire : (**poto*).
P. 144, dernière ligne. Lire : (**potam*), au lieu de (**possam*).
P. 232, l. 17. Supprimer : genres de.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SIXIÈME

PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
EMILE BOUILLON, SUCCESSEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1889

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er JANVIER 1889.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

M. ASCOLI, MEMBRE DONATEUR.

MM. BEAUDOUIN DE COURTENAY.
BERGER (Ph.).
BIBESCO (le prince).
BONNARDOT.
BRÉAL.
DELAIRE.
DERENBOURG (Hartwig).
DURAND-GRÉVILLE.
ERNAULT.
FLEURY.
GONNET.
GUIMET.
HAVERFIELD.
HAVET (Louis).
HÉRIOT (l'abbé).
JACKSON.
JORET.
KIRSTE.
LABORDE (le marquis de).
LEGER.

MM. MELON.
MENAGIOS (de).
MEYER (Paul).
OLTRAMARE.
PARIS.
PARMENTIER (le général).
S. M. dom PEDRO II.
MM. PLOIX.
RHYS.
ROLLAND.
ROSAPELLY.
SAYCE.
SÉBILLOT.
STORM.
SUDRE.
TEGNER.
VOGÜÉ (le marquis de).
WILBOIS.
WIMMER.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

ABBADIE (Antoine-*Thomson* D'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président.

ADAM (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

ANIART (Jules), chargé du cours de grammaire au lycée, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (*Marie*-Henry D'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

ASCOLI (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

AYMONIER (Etienne-*François*), capitaine d'infanterie de marine, administra-

teur des affaires indigènes de Cochinchine, en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Badareü, ancien élève de l'École des hautes études, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), professeur au lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet, 20, rue des Écoles, Paris.— Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

10. Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthelemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Zanzibar (Côte Orientale d'Afrique).— Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), professeur de langue et de littérature arabes à l'École supérieure des Lettres, 22, rue Randon, Alger. — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudat (Emile), professeur à l'Académie, Lausanne (Suisse).— Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Le docteur Johannes), 32, Hospital-strasze, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, professeur à l'École libre des sciences politiques, 29, rue de Condé, Paris.— Membre de la Société en 1867.

20. Benlœw (Louis), 48, rue Copernic, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Berchem (Maximilien de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 ; membre perpétuel.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Jean), professeur au lycée Saint-Sava et à l'Académie roumaine, Bucarest (Roumanie).— Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris.— Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; membre perpétuel.

Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand. — Admise comme membre de la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire de Toulouse. — Admise comme membre de la Société le 2 mai 1885.

Bikélas (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Bladé (*Jean*-François), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), Agen (Lot-et-Garonne). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

30. Blanc (Alphonse), professeur au collège, Narbonne (Aude). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de poésie latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 79, rue Claude-Bernard, Paris. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 46, rue de la Santé, Paris. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1887 et 1888 et pour 1889 ; membre perpétuel.

Borel (Frédéric), licencié en droit, 22, rue de l'Arcade, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bossert (A.), inspecteur d'Académie, 51, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, Royan (Charente-Inférieure). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Bouslaiev (Théodore), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Élu membre de la Société le 18 juillet 1874.

Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris. — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Boyer (Paul), agrégé de l'Université, 85, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 15, rue Soufflot, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; secrétaire depuis 1868 ; membre perpétuel.

40. Brieussel, professeur au petit lycée, Talence (Gironde). — Élu membre de la Société le 28 février 1886.

Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norwège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Calloiano (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, professeur au lycée, Craiova (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carrière (Auguste), maître de conférences de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873 ; vice-président en 1875 et 1876.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chaignet (*Anthelme*-Edouard), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie), recteur de l'Aca-

démie, Poitiers (Vienne).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 3, rue Saint-Dominique, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

Chenevière (Adolphe), docteur ès lettres, Campuget, par Montuel (Gard). — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au collège de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine.

Collard (F.), professeur à l'Université, 22, rue Léopold, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

50. Comte (Charles), professeur de rhétorique au lycée, Versailles (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Cornu (J.), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Autriche). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur adjoint pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, 9, rue Bara, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887.

David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 135, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, maître de conférences de langue arabe à l'École pratique des hautes études, 39, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; secrétaire adjoint jusqu'en 1867; membre perpétuel.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur adjoint pour l'hébreu rabbinique à l'École pratique des hautes études, 27, rue de Dunkerque, Paris. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871.

60. Des Michels (Abel), professeur de langue annamite à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 36, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise.) — Admis dans la Société en 1868.

Dieulafoy (*Auguste*-Marcel), 2, impasse Conti, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1884.

Donner (O.), professeur de sanscrit et de grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

Dosson (S.), professeur à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Dottin (Georges), licencié ès lettres, 5, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire depuis 1888.

Drème (H.), président de la Cour, Agen (Lot-et-Garonne). — Membre de la Société en 1867.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 68, rue Blanche, Paris. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

Dussouchet (J.), professeur au lycée Henri IV, 46, rue Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1876.

Dutens (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

70. Duvau (Louis), maître de conférences à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Elliott (Richard-*T.*), 23, New Inn Hall street, Oxford (Grande-Bretagne). Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), maître de conférences à la Faculté des lettres, 2, rue de Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1865 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

Gaidoz (Henri), directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Gilliéron (Jules), maître de conférences de langues romanes à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 3, rue Saussier-Leroy, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

80. Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Guieysse (Georges), 15, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 11 février 1888.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Gustafsson (Dr Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Haillant (Nicolas), avoué, 17, rue du Quartier, Épinal (Vosges). — Élu membre de la Société le 24 janvier 1885.

Halévy (Joseph), maître de conférences de langues éthiopienne et himyarite et de langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris.— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna luĭ Traïanŭ*, rue Mihaĭuvodă, Bucarest (Roumanie). A Paris : 140, boulevard Saint-Germain. — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

90. Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris.— Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvion, Laqueux-lès-Yvelines (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), New College, Oxford. Adresser : aux soins de M. David Nutt, libraire, 270, Strand, Londres. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, maître de conférences de philologie latine à la Faculté des lettres, 16, place Vendôme, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Lille, 30, rue de Bellain, Douai (Nord). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

Hériot (L'abbé *Etienne-Eugène*-Louis), professeur à l'École libre de l'Immaculée-Conception, 391, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

Hingre, chanoine de la cathédrale, Saint-Dié (Vosges). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Hovelacque (Abel), président du Conseil municipal, professeur à l'École d'anthropologie, 38, rue de Luxembourg, Paris.— Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

Jackson (James), bibliothécaire de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879 ; membre perpétuel.

Job (Léon), professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

100. Joret (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel,

Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

KERN, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

KIRSTE (Docteur *Ferdinand-Otto*-Jean), 2, Enge Gasse, Graz (Autriche). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

KLEFSTAD-SILLONVILLE, professeur à l'École des hautes études commerciales, 63, boulevard Péreire, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1884.

LABORDE (Le marquis Joseph DE), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

LAURENT, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.— Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

LEDRAIN (Eugène), conservateur adjoint des antiquités orientales au Louvre, professeur d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne à l'École du Louvre, 16, passage Dulac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1882.

LEGER (Louis-*Paul*), professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à l'École de guerre et à l'École libre des Sciences politiques, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

LÉVI (Israël), secrétaire de la rédaction de la *Revue des études juives*, 62, rue Rodier, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

LÉVI (Sylvain), maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 17, rue Simon-Lefranc, Paris.— Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

110. LIÉTARD (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

LŒB (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à la Faculté des lettres, 91, rue des Marais, Paris. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885.

LOTH (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

LUCHAIRE (A.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 61, rue Claude-Bernard, Paris.— Élu membre de la Société le 2 mars 1878.

LUTOSŁAWSKI (Stanislas), élève de l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885.

MALVOISIN (Édouard), professeur de rhétorique au lycée, Guéret (Creuse).— Membre de la Société en 1867 ; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

MASPÉRO (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en 1867.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, ancien directeur des Archives nationales, 12, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1868.

Melon (Paul), 59 *bis*, rue Jouffroy, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

120. Menagios (Docteur Démétrios de), docteur en droit et en philosophie.— Élu membre de la Société le 16 janvier 1874; membre perpétuel.

Merlette, au château de Laqueux (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Merwart (Docteur K.), professeur au collège du II^e arrondissement, III, Barichgasse, 5, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Metzger (Moïse), rabbin, Belfort. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, 26, rue de Boulainvilliers, Paris.— Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Meyer (Docteur Wilhelm), professeur à l'Université, 2, Spitzweidenweg, Iéna (Saxe). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Michel, professeur au lycée, 4, rue Nau, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 16 décembre 1876.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 2, rue de Nassau, Gand (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Möhl (*F.*-George), 68 *bis*, avenue de Châtillon, Paris. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

130. Monseur, professeur de sanscrit à l'Université libre, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Morteveille (Stanislas), professeur à l'Université, 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

Nicole (Jules), professeur à l'Université, 16, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 7 mars 1874.

Noel (Charles), professeur au lycée, 1, place Sainte-Claire, Grenoble (Isère). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Nommès (P.-H.), 68, rue Saint-André-des-Arts, Paris.— Membre de la Société en 1867.

Oltramare (Paul), professeur au gymnase, 12, rue Bonivard, Genève (Suisse).— Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Oppert (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège

de France, 2, rue de Sfax, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 et 1869.

PARIS (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen-âge au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, 110, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel.

PARMENTIER (Léon), élève diplômé de l'École normale supérieure de Liège, 49, rue Souverain-Pont, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

140. PARMENTIER (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris. – Élu membre de la Société le 17 mars 1883; membre perpétuel.

PASCAL (Ch.), professeur au lycée, Reims (Marne). — Admis dans la Société en 1886.

PAULI (Docteur Karl), II, Elisenstrasze, 50, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

PAYSANT, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

PEDRO II (S. M. dom), empereur du Brésil, membre de l'Institut de France. Adresser : à la légation du Brésil, 12, rue de Téhéran, Paris. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877 ; membre perpétuel.

PELLETAN (*Charles*-Camille), député, 7 et 9, rue Niepce, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

PIERRET, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

PLESSIS (Frédéric), professeur à la Faculté des lettres, 6, place de la République, Caen (Calvados).— Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

PLOIX (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe, 1, quai Malaquais, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1873; président en 1874; vice-président en 1888 ; président pour l'année 1889; membre perpétuel.

POGNON (H.), consul suppléant de France à Beyrouth (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

150. PONSINET (L.), licencié en droit, Hôtel de Valparaiso, passage du Pont-Neuf, 45, rue de Seine, Paris.— Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

PSICHARI (Jean), maître de conférences de langue néo-grecque à l'École pratique des hautes études, 26, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884 ; administrateur depuis 1885.

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Le marquis DE), 3, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882.

REINACH (Salomon), 31, rue de Berlin, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

RENAN (*Joseph*-Ernest), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur du Collège de France, au Collège de France, Paris.— Président de la Société en 1867.

RHYS (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 87, Baubury road, Oxford (Grande-Bretagne).— Élu membre de la Société le 9 janvier 1865; membre perpétuel.

RIEMANN (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à

l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 5, rue Méchain, Paris. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

ROBIOU (Félix), professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres, 15, quai Chateaubriand, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Membre de la Société depuis l'origine.

ROCHEMONTEIX (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de CHALVET, marquis DE), professeur libre à la Faculté des lettres, 11, rue des Beaux-Arts, Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-président pour l'année 1889.

ROGER (Maurice), professeur au lycée, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

160. ROLLAND (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmont (Aunay-sous-Auneau), par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard. — Admis dans la Société en 1868 ; membre perpétuel.

ROSAPELLY (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

ROUSSELOT (L'abbé Jean), l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 74, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

ROYER, professeur à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or).— Élu membre de la Société le 21 mars 1885.

RUDY (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

SANCHEZ MOGUEL (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

SAUSSURE (Ferdinand DE), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 29, rue Cambon, Paris. — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire adjoint depuis 1883.

SAUVAYRE (Constantin). — Élu membre de la Société le 12 mai 1877.

SAYCE (*Archibald*-Henri), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

SAYOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

170. SCHLUMBERGER (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881.

SÉBILLOT (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

SENART (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelisse, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 10, rue Bayard. — Admis dans la Société en 1868.

SÉNÉCHAL (Edmond), inspecteur des finances, 35, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

SÉPET (Marius), employé au département des manuscrits de la bibliothèque nationale, 5, rue Gueydan, Sèvres (Seine-et-Oise). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

SPECHT (Édouard), 193, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Speijer (Docteur J.-S.), professeur de grammaire comparée à l'Université, 72, Stadhouderskade, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Spiro (Jean-Henri), professeur au collège Sadiki, Tunis. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Stokes (Whitley), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiana (Norwège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

180. Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

Švrljuga (J.-Krst.), professeur au gymnase royal supérieur, Varazdin, Croatie (Autriche-Hongrie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), Jongny, près Vevey (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tegner, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomsen (Wilh.), professeur à l'Université, 16, Lykkesholm Allee, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870.

Toubin (Édouard), archiviste, Salins (Jura). — Élu membre de la Société le 5 mars 1887.

Tournier (Édouard), directeur adjoint pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (Le baron Charles de), Valergues, par Lausargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Vandaele (Hilaire), professeur au collège, Dunkerque (Nord). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

190. Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris. — Membre de la Société depuis le 27 mars 1879; membre perpétuel.

Wackernagel (Jacques), professeur à l'Université, Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Wall (Charles-*Henry*), professeur à Halbrake School, New Wandsworth, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 26 avril 1879.

Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Wilbois, colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876; membre perpétuel.

Wimmer (Ludv.-*F-A*.), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

WOTKE (Dr Karl), I, Akademisches Gymnasium, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

ZOBEL DE ZANGRONIZ. — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882.
ZVETAIEV (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

MM.

1866. † EGGER.
1867. RENAN.
1868. † BRUNET DE PRESLE.
1869. † BAUDRY.
1870-71. † EGGER.
1872. † THUROT.
1873. GASTON PARIS.
1874. PLOIX.
1875. † VAÏSSE.
1876. † EGGER.
1877. † BENOIST.
1878. MOWAT.

MM.

1879. † BERGAIGNE.
1880. MASPERO.
1881. GAIDOZ.
1882. LEGER.
1883. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1884. † GUYARD.
1885. DE CHARENCEY.
1886. RUBENS DUVAL.
1887. JAMES DARMESTETER.
1888. HALÉVY.
1889. PLOIX.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

---

† BAUDRY (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

† BENOIST (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

† BERGAIGNE (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

† BOUCHERIE (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

† BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

† CHASLES (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

† CHASSANG (A.), inspecteur de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

† DARMESTETER (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

† DE LA BERGE. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

† DEVIC (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Fa-

culté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

† Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

† Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

† Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

† Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

† Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

† Florent-Lefèvre. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

† Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

† Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

† Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

† Goullet.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

† Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

† Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.—Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

† Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

† Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.— Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

† Halléguen (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

† Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé en juillet de la même année.

† Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

† Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon (Rhône). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

† Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

† JAUBERT (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

† JOZON, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

† JUDAS (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

† LACHAISE (L'abbé Romain CZERKAS). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

† LAMBRIOR, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

† LENORMANT (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

† LE SAINT (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

† LÉVY (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

† LITTRÉ (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

† LOTTNER (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

† MEUNIER (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

† MEYER (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers (Vienne), inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

† MOISY (Henry). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

† MUIR (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

† NIGOLES (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

† PANNIER (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

† PAPŁONSKI (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie (Pologne russe). Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

† PELLAT, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

† PIERRON (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

† PONTON D'AMÉCOURT (Le vicomte Gustave DE). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

† RENIER (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études,

conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

† RIANT (Paul-*Édouard* DIDIER, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

† RIEUTORD. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

† RONEL (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

† ROUGÉ (Le vicomte Emmanuel DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

†. SCHŒBEL (Ch.), — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

† SEILLIÈRE (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

† THUROT (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maitre de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes.* — Admis dans la Société en 1868; vice-président en 1870-71; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

† TODD (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

† VAÏSSE (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

† VALLENTIN (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar (Drôme), directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule.* — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

DE QUELQUES MOTS LATINS

TIRÉS DU GREC.

La question des mots latins tirés du grec a récemment occupé plusieurs savants et fait le sujet de travaux étendus. Je citerai surtout Weise, *Die griechischen Wörter im Latein* (Leipzig, Hirzel), et Saalfeld, *Haus und Hof in Rom, im Spiegel griechischer Kultur* (Paderborn, 1884)[1]. La plupart des mots dont nous allons nous occuper n'ont pas été relevés dans les ouvrages précités. Ce sont des termes arrivés de très bonne heure, par transmission populaire, quelques-uns avant l'époque des Decemvirs, et tellement accommodés à la prononciation romaine, tellement implantés dans la langue par une série de dérivés, qu'on les prend ordinairement pour des vocables d'origine latine. Cependant, pour plusieurs d'entre eux, les anciens avaient déjà affirmé l'origine grecque, laquelle a été gratuitement révoquée en doute par les linguistes modernes.

Les mots qui vont suivre sont tous mots importants pour l'histoire de la civilisation, chacun de ces emprunts étant une preuve de l'influence que la Grèce a exercée, dès les temps les plus reculés, sur la culture italique. Mais il ne faut pas nous attendre à des transformations régulières, comme celles que l'historien du langage constate d'habitude. Ces mots ne sont pas arrivés tous à Rome dans le même temps, ni par la même voie. Quelquefois l'étymologie populaire a pu contribuer à les défigurer. On doit encore ajouter cette circonstance que la moindre partie est arrivée du premier coup et directement à Rome : ils ont passé par plusieurs intermédiaires, dont l'un au moins, l'étrusque, a une prononciation absolument différente de notre famille de langues.

Scribo.

Curtius rapproche *scribo* de *scrobs* «trou, fosse» et de *scrofa* «la bête qui fouille dans la terre, la truie». Il est probable,

[1] Du même : *De græcis vocabulis in linguam latinam translatis*, Lipsiæ, 1874. *Italo-græca*, Hanovre, 1882.

IMPRIMERIE NATIONALE.

en effet, que l'idée de creuser et celle d'écrire ont été d'abord exprimées par les mêmes mots. Mais souvenons-nous que les Italiotes ne sont pas les inventeurs de l'écriture : ils l'ont reçue, tout inventée, des peuples de la Grèce. Ils l'ont reçue, non d'une façon théorique et abstraite, mais avec les procédés et les instruments qui servent à écrire. Si l'on veut bien peser ces faits, l'étymologie suivante, déjà entrevue par les anciens, paraîtra sans doute préférable.

Un stile pour écrire ou pour dessiner s'appelle en grec *σκάριφος* ou *σκάριφον*. Il a donné le verbe *σκαριφᾶσθαι* «esquisser, dessiner». On trouve dans Aristophane (*Gren.*, 1497) le substantif *σκαριφισμός*.

Voici comment s'exprime Hésychius : *σκάριφος· ξέσις. γραφή. μίμησις ἀκριβὴς τύπου*. Et immédiatement avant : *σκαριφᾶσθαι· ξύειν. σκάπτειν. γράφειν*.

Si l'on prend garde que l'*α* est accentué, et si l'on tient compte de ce que nous avons dit ailleurs au sujet de l'accent [1], on est amené à une forme *σκρῖφος* (l'*ι* de *σκάριφος* est long), qui donne précisément le latin *scribo*. Écrire, c'était se servir du stile.

Littera.

On fait généralement dériver *littera* de *lino* «enduire». Mais comment expliquer le suffixe? D'ailleurs *lino* a fait *litura*, qui signifie, non pas écriture, mais rature. Comment expliquer, en outre, la syllabe longue de *littera*, *leitera* [2]?

Il est probable que *littera*, comme le terme dont nous nous sommes occupé précédemment, est un mot emprunté. Un vocable populaire, conservé par Hésychius, donne une grande vraisemblance à cette supposition. Hésychius a recueilli la glose suivante : *Διφθεραλοιφος· γραμματοδιδάσκαλος παρὰ Κυπρίοις*. *Litteræ*, c'est, à ce que je crois, le grec *διφθέραι*, devenu en latin LIPTERÆ, LITERÆ, avec le même changement de *d* en *l* que nous avons dans *lacryma* = *δάκρυμα*. Le *p* a cessé d'être prononcé devant le *t*, comme dans le français *baptiser*, et comme en latin dans *Ægytus*, *Setember*, *otimus*, *Setimus*, *scritus* (Schuchardt, I, 143). En ombrien, au lieu de *scriptus* on a *screhto* et *screihtor*. La voyelle longue de *leitera* est due à la suppression du *p*.

Le pluriel a précédé le singulier. Il s'est peut-être conservé un souvenir de la signification primitive dans l'expression *litteris mandare*, qui peut se traduire par «confier à ses tablettes». On sait que *litteræ* désigne, chez les Romains, non pas seulement les

[1] Voy. ces *Mémoires*, V, p. 394.
[2] LEITERAS est la forme de la *Lex Repetundarum*.

caractères de l'écriture, mais les tablettes au moyen desquelles on communiquait ensemble et les registres sur lesquels les magistrats inscrivaient les comptes de leur gestion.

Joignons tout de suite à *littera* et à *scribo* le mot *charta*, qui est le grec *χάρτης*, avec changement du genre causé par la voyelle.

Spatium.

On a expliqué *spatium* par le verbe *pando* ou bien par *σπάω* «tirer». M. de Saussure, dans ces *Mémoires* (III, 285), a pensé au sanscrit *span* «étendre» et M. Egger (*ibid.*, V, 47) à *pateo*. Toutes ces étymologies se ressemblent en un point : elles considèrent l'idée abstraite de l'espace comme formant le sens primitif de *spatium*. Sans vouloir nier la possibilité d'aucune de ces explications, je vais en proposer une autre, qui me paraît avoir été injustement écartée et qui prend la signification concrète comme point de départ.

Spatium signifie «la carrière, le champ de course». Cic., *Brut.*, 90 : «Hæc idcirco a me proferuntur, ut nostrum cursum perspicere possis, et videre quemadmodum simus in spatio Q. Hortensium ipsius vestigiis persecuti.» Id., *Amic.*, 12 : «Deflexit enim jam aliquantulum de spatio curriculoque consuetudo majorum.» Id., *Rabir.*, 2 : «Me ex comparato et constituto spatio defensionis, in semihoræ curriculum coegisti.» Id., *Senect.*, 23 : «Nec vero velim, quasi decurso spatio, ad carceres a calce revocari.» Lucret., VI, 91 : «Tu mihi supremæ præscripta ad candida calcis Currenti spatium præmonstra, callida Musa.» Dans le composé *exspatiari* «sortir de la carrière, dévier», il s'est conservé également la nuance de la signification primitive.

Qu'un mot ayant désigné le champ à parcourir soit arrivé à marquer l'espace, cela n'a rien assurément d'extraordinaire : il suffit de rappeler le changement survenu dans l'acception du mot *intervallum*, qui est un ancien terme de fortification, ou du mot *tempus*, qui signifiait d'abord la température.

Nous sommes amenés, dès lors, à une étymologie qui avait déjà été proposée par les anciens. *Spatium* est un mot emprunté à la langue et à la culture grecques par voie populaire. C'est le terme grec *σ7άδιον* «le stade». Il fait partie de ce premier fonds de mots grecs qui sont arrivés à Rome de très bonne heure et qui ont été pour la plupart extrêmement altérés. C'est ainsi que *Γανυμήδης* est devenu à Rome *Catamitus* et *Λαομέδων* *Alumentum*. *Κύκλωψ*, comme l'a récemment démontré M. Louis Havet, a donné *Cocles*. *Κυδώνιον*, nom du cognassier, a fait *cotoneum*. Dans plusieurs de ces noms, on voit les lettres douces remplacées par des lettres fortes, ce qui peut faire penser à un intermédiaire étrusque.

Quant au groupe de consonnes *sp*, il peut s'expliquer, soit par un phénomène de phonétique (cf. *studeo* et *σπεύδω*, *spuo* et *πτύω*), soit par la forme dialectale *σπάδιον*, qui était usitée chez les populations grecques d'origine dorienne.

Carcer. — Français *carcan.*

M. Louis Havet, dans ces *Mémoires* (III, 196), explique avec raison le latin *cancer* comme identique avec le grec *καρκίνος* «crabe». Mais *cancer* n'est pas le seul mot que ce terme grec ait fourni à la langue latine. Il lui a donné, en outre, *carcer.*

Nous voyons par les lexiques que *καρκίνος* avait des significations assez diverses : 1° cancre, écrevisse; 2° chancre, ulcère; 3° tenaille, pince, forceps; 4° une sorte de lien ou de chaîne. C'est ce dernier sens qui doit nous occuper. On comprend aisément que certaines espèces de chaînes, par exemple une chaîne passée au cou du prisonnier, aient été assimilées à des tenailles ou à une pince. Les Romains ont reçu le mot en cette dernière acception, comme ils ont emprunté *ἐργαστήριον* dont ils ont fait *ergastulum* «prison, atelier pour les esclaves». Mais d'habitude les mots qui passent ainsi d'une langue dans une autre par voie de transmission populaire ne vont pas sans altération du sens ou de la forme. *Carcer* désigne en latin, non la chaîne, mais le lieu où le prisonnier est enchaîné ou gardé. Ce changement de signification se conçoit aisément : il suffit de penser à la locution française «être condamné aux fers». Par extension, *carcer* désigne toute espèce de lieu clos et particulièrement celui où l'on enfermait les chevaux avant leur entrée dans l'arène. La forme *cancer* a elle-même été employée dans un sens analogue. Festus, p. 46 : «*Cancri* dicebantur ab antiquis, qui nunc per diminutionem *cancelli.*»

Il semble que *καρκίνος* (on écrit aussi quelquefois *καρκῖνος*) n'ait pas été la seule forme usitée chez les Grecs. A côté de cette définition : *καρκίνος· δεσμός τις*, Hésychius a la glose suivante : *κάρκαροι· δεσμοί*[1]. Ici nous avons exactement le mot latin. On peut, en outre, supposer, comme l'avait déjà fait Ménage, que la forme *carcannum*, usitée au moyen âge, est d'origine grecque. Je soupçonne que ce *κάρκανον* est venu de Byzance. En dépit des objections de Littré, je serais tenté d'y rapporter le français *carcan* (vieux français *charchant* ou *cherchant*), dans lequel nous retrouverions l'acception première.

[1] Maurice Schmidt, dans son édition d'Hésychius, donne *κάρκαροι· τραχεῖς. καὶ δεσμοί.* Cela ne fait aucun sens. Lisez : *τραχηλόδεσμοι.*

Tessera.

L'explication d'Isidore[1] est la vraie : « *Tesseræ vocatæ quia quadræ sunt ex partibus omnibus.* » Nous avons ici un exemple de mot d'origine savante qui a été abrégé par apocope, comme nous disons *un kilo* pour *un kilogramme*. Le terme primitif était probablement *τεσσαράγωνος*.

Meditari.

Les anciens ont rapproché *meditari* de *μελετᾶν*, et il n'y a pas de raison pour révoquer en doute ce rapprochement. Les mots *μελέτη*, *μελέτημα*, qui étaient devenus des termes techniques dans les écoles, au théâtre et dans l'art militaire, ont fort bien pu passer en cette qualité à Rome. De toutes les espèces de mots, les termes techniques voyagent le plus facilement : en allemand, par exemple, on dit couramment *exercieren*, *studieren*, *repetieren*.

Voici quelques passages où l'on sent encore la valeur propre du mot. Plaute, *Pers.*, IV, II, 4 : « Satin' estis meditati? — Tragici atque comici Nunquam æque sunt meditati. » Cic., *Brut.*, 88 : « Nullum patiebatur esse diem, quin aut in foro diceret, aut meditaretur extra forum. » Plin., *Panegyr.*, 13 : « Cum in illa meditatione campestri militaribus turmis imperatorium pulverem sudoremque misceres. » Gell., XX, 5 : « Rhetoricæ meditationes (les exercices de rhétorique). » Plin., *Hist. nat.*, XVII, XIX, 30 : « Eum ramum omni interim tempore edomari meditatione curvandi (en le tenant courbé). » Id., *ibid.*, XI, XXV, 30 (en parlant du scorpion) : « Semper cauda in ictu est : nulloque momento meditari cessat, ne quando desit occasioni. » C'est aussi par « exercer » qu'il faut traduire *meditari* dans le vers de Virgile : « Silvestrem tenui Musam meditaris avena. »

Il est vrai que le changement de *l* en *d* est aussi rare que le changement inverse est fréquent. Mais (nous le répétons) les règles de la phonétique ne sont pas les mêmes pour les mots empruntés. Un exemple du changement de *r* en *d* nous est fourni par *κηρύκειον* = *caduceum*. Un changement de *l* en *d* se trouve aussi dans *ἄλειφα* = *adeps*, si Weise a raison de regarder ce dernier mot comme emprunté.

Imitari.

Un verbe à rapprocher de *meditari*, c'est *imitari*, copie plus ou moins exacte de *μιμέομαι*. C'était un terme d'école, de théâtre et

[1] *Orig.*, XVIII, 63.

d'atelier. Le *t* du verbe latin vient probablement des mots comme *μιμητής*, *μιμητικός*, *μιμητός*, *μιμήτωρ*. A une époque plus récente, les Romains adoptèrent de nouveau *mimus*, *mimicus*, etc., sans se douter de l'emprunt qu'ils avaient déjà fait une première fois.

On pourrait objecter la formation de *imago*. Mais, dans ce mot, comme dans *plumbago*, le suffixe est venu s'ajouter au radical d'origine étrangère.

Libra.

Mommsen[1] croit que la livre est d'origine italique. Il fait venir le mot de *librare* « brandir, peser à la main ». Mais le rapport des deux mots est probablement inverse. *Librare* vient de *libra*, comme en français *balancer* de *balance*.

Libra est à la fois le poids et l'instrument qui sert à peser. En grec, *σταθμός* a pareillement les deux sens, et il en est de même pour *τάλαντον*. Nous entendons dans le langage courant appeler *centimètre* le ruban sur lequel les subdivisions du mètre sont marquées.

Le terme sicilien désignant l'unité du poids, unité divisée en douze parties comme la livre romaine, est *λίτρα*. Le *b* du mot latin a été expliqué par M. Ascoli. On a eu successivement **λίθρα*, **lifra*, *libra*.

Si l'on songe que le *libripens* est nommé dans le texte des XII Tables; si l'on rapproche des dérivés tels que *deliberare* « peser, examiner »; si l'on se rappelle la procédure *per æs et libram;* si l'on considère enfin l'antiquité de l'*as* appelé *libralis*, on n'hésitera pas à regarder ce terme comme un des premiers qui soient parvenus à Rome. Ici encore le mot a été amené par la chose qu'il désigne, comme les *talari* autrichiens ont emporté avec eux leur nom dans le Cordofan et en Nubie.

Numerus. — Nummus.

On rapporte habituellement *numerus* à *νέμω*. Je crois qu'il faut plutôt penser à *νωμάω*. Hésychius donne les gloses suivantes :

> *νωμῆσαι· διανεῖμαι, κυβερνῆσαι.*
> *νωμᾷς· διοικεῖς.*
> *νώμησαν· διεμέρισαν.*
> *νωμῶν· ἔχων, διανέμων, κρίνων, διαιρῶν.*

L'idée qui ressort de ces gloses est celle : 1° de distribuer;

[1] *Histoire romaine* (6ᵉ édition), I, chap. XIV, p. 203.

2° de gouverner. En ce dernier sens, *νωμάω* a pénétré à Rome par le substantif *νωμήτωρ*, qui est devenu *Numitor*, l'aïeul fabuleux de Romulus, et par *Numa*, qui représente un nom grec *Νώμας, formé comme *Βόας*. La première signification, celle de «distribuer», se trouve dans *numerus*, qui veut dire, entre autres acceptions, «classe» et «cadre militaire».

Entre *νέμω* et *νωμάω* il existe d'ailleurs un lien de parenté : cf. le rapport de *τρέπω* et *τρωπάω*, *τρέχω* et *τρωχάω*.

Quant à *nummus*, tout le monde sait que c'est le sicilien *νόμος*, nom d'une monnaie. Le terme de la langue ordinaire est *νόμισμα*, lequel est lui-même venu à Rome sous la forme *nomisma* ou *numisma*. On peut s'étonner d'avoir deux *m* dans le mot latin. Il est probable qu'il y avait une forme *νοῦμος*, comme on trouve *νοῦσος* à côté de *νόσος*.

Norma.

Norma, qui désigne une sorte d'équerre servant aux *agrimensores*, est, comme la plupart des noms d'instruments scientifiques, dérivé du grec. Le mot équivalent en grec est *γνῶμα* ou *γνώμων*, dont les Romains ont fait *groma* ou *gruma* (par un changement de *n* en *r* analogue à celui de *n* en *l* dans *pulmo* = *πνεύμων*). De là *gromatici* «les arpenteurs» et *degrumari* «arpenter». *Norma* est une autre altération du même mot.

Lanx.

Lanx «plat». Il y a toute une famille de mots grecs, désignant des plats ou des assiettes, qui présente le même radical : *Λεκός*, *λεκίσκιον*, *λεκάνη*, *λεκανίς*, *λεκάνιον*, *λεκάριον*, *λάλακος*. Ce dernier mot est expliqué par Photius : *Πλατὺ καὶ ἐκπέταλον καὶ ἀναπεπταμένον ἀγγεῖον*. Je suppose que *lanx* est une imitation de quelque terme de cette famille, peut-être de *λεκάνη*, avec métathèse de la nasale.

Pænula.

Parmi les mots qui s'empruntent le plus facilement se trouvent les noms de vêtements. Cf., par exemple, *χλαῖνα* et *læna*. On a identifié depuis longtemps le latin *pænula* et le grec *φαινόλης*. Mais comme ce dernier se trouve seulement chez des écrivains récents, on s'est demandé de quel côté est l'emprunt. Je crois qu'il est du côté des Romains : la présence du *φ* ne s'expliquerait pas si le terme était d'origine latine. Au contraire, les Romains remplaçaient l'aspirée par la ténue, comme on le voit par *Diopantus*, *Aprodisius*, *Pilemo*, *Stepanus*, *triumpe*. Le mot, plus

ou moins altéré, paraît avoir été répandu au loin : Hésychius nous apprend qu'au lieu de φαινόλης, les Crétois disaient φελώνης.

Spinther.

Dans *spinther* «bracelet» = σφιγκτήρ nous avons un curieux exemple de la transposition de l'aspiration. On peut comparer *Chartago* pour *Carthago*, *teathrum* pour *theatrum*, *Træchia* pour *Thræcia*[1]. En passant du grec au latin, le mot, changeant de genre, est devenu du neutre.

Navita, nauta.

Les mots *navita* et *nauta* sont imités de ναύτης, car la désinence *-ta* n'est pas latine : *poeta*, *athleta*, *pirata*, etc., sont tous tirés du grec. L'importation est si ancienne qu'on ne voit même pas (à moins que ce ne soit *navicularius*) quel a pu être le terme romain. D'après l'analogie de *equites*, *pedites*, *velites*[2], on se serait attendu à un pluriel **navites*.

Classis.

Classis est, comme on sait, le grec κλῆσις «appel», dorien κλᾶσις. Denys d'Halicarnasse (*A. R.*, IV, 18) affirme expressément l'origine grecque : Ἐγένοντο δὲ συμμορίαι μὲν ἕξ, ἃς καλοῦσι Ῥωμαῖοι κλάσεις κατὰ τὰς Ἑλληνικὰς κλήσεις παρονομάσαντες. Le mot *classis* s'est d'abord employé pour marquer une division du peuple, puis une division de l'armée, soit de terre (Festus cite la locution *classis procincta* «armée en bataille»), soit de mer.

La forme du mot indique qu'il est emprunté. En latin, le verbe *calare* «appeler» n'aurait pu donner que *calatio* ou *clatium*. Les deux *s*, comme dans *bassim*, *bassilica* (Brambach, p. 276) et comme dans le mot suivant.

Il est curieux de constater que le français *classe*, comme il est employé dans la langue militaire (la classe de 1885), est retourné au sens d'*appel*, c'est-à-dire à l'acception primitive.

Lessus.

C'était le nom donné aux lamentations funèbres des pleureuses à gage : MVLIERES GENAS NE RADVNTO, NEVE LESSVM FVNE-

[1] Voy. l'Index du *Corpus*, t. I.

[2] Voy. ces *Mémoires*, V, p. 198.

RIS ERGO HABENTO. Tel était le texte d'une disposition des XII Tables rapportée par Cicéron[1]. Les commentateurs n'étaient pas d'accord sur le sens du mot *lessus*; quelques-uns le prenaient pour un vêtement. Mais l'opinion de L. Ælius, adoptée par Cicéron, c'est qu'il désigne des lamentations : «Hoc veteres interpretes, Sext. Ælius, L. Acillius, non satis se intellegere dixerunt, sed suspicari vestimenti aliquod genus funebris; L. Ælius lessum quasi lugubrem ejulationem, ut vox ipsa significat; quod eo magis judico verum esse, quia lex Solonis id ipsum vetat.»

Cicéron y revient ailleurs (*Tuscul.*, II, 22): «Ingemiscere nonnunquam viro concessum est, idque raro; ejulatus ne mulieri quidem : et hic nimirum est lessus, quem XII Tabulæ in funeribus adhiberi vetuerunt.» On ne peut d'ailleurs avoir aucun doute sur le sens du mot, qui est employé par Plaute (*Truc.*, IV, II, 18): «Thetis quoque etiam lamentando lessum fecit filio.»

Une variante importante nous est fournie par Nonius Marcellus, qui cite cette phrase de Varron : «Funus exsequiati, cum lausu ad sepulcrum antiquo more silicernium confecimus[2].» Certains manuscrits de Plaute, dans le passage précité, donnent également *lausus* au lieu de *lessus*.

L'existence de ces deux formes peut nous mettre sur la voie de l'étymologie. Il y avait en grec un mot *κλαῦσις*. C'est ce qu'attestent *κλαυσιάω*, *κλαυσείω*, *κλαυσίμαχος*, *κλαυσιγέλως*, etc. Mais un substantif *κλαῖσις* ou *κλάησις* était également possible, comme on le voit par *κλαῖος* «lamentation» et par les futurs *κλαιήσω* et *κλαήσω*.

Au sujet de la suppression de la consonne initiale, cf. *lucuns* = *γλυκοῦς*. Les deux *s* comme dans *classis*.

Ces deux formes, l'une et l'autre très altérées, paraissent être venues à Rome avec tout un matériel de pompes funèbres.

Agonalia.

Il y avait, depuis la plus haute antiquité, dans le calendrier romain une fête appelée les *Agonalia*, qui se célébrait trois fois par an en l'honneur de Janus. Le nom de cette fête a beaucoup occupé les étymologistes latins : on en trouvera dans les *Fastes* d'Ovide (I, 317) toute une collection d'explications. Cependant il n'est pas douteux que la vraie origine du mot ne soit le grec *ἀγών* «jeu». Le jour de la fête portait le nom de *dies agonalis* ou simplement *agonium*, la victime celui d'*agonia*. Il y avait, en outre, des prêtres saliens institués, disait-on, par Tullus Hosti-

[1] *De Leg.*, II, 23.
[2] S. v. *Silicernium*.

lius, qui s'appelaient *Agonenses*. Enfin une porte de Rome était désignée sous le nom de *porta agonensis*.

Le même mot grec paraît avoir pénétré aussi chez les Sabins, si nous en pouvons juger par la Table de Rapino [1], qui porte les mots IOVIAS AGINE.

Pœna.

Ce mot, si important pour l'histoire du droit, est un emprunt à la Grèce. Il est la transcription du grec *ποινή*. C'est ce qu'atteste, non seulement la diphtongue *œ*, mais la labiale initiale. Si les Romains avaient eu le terme correspondant, il aurait dû commencer par une gutturale. Cf. *sequor* et *ἕπομαι*, le thème interrogatif *quo-* et *πο-*. Le mot zend est *kaēna* «peine» [2].

Je suppose que *pœna*, qui se trouve déjà dans la loi des XII Tables, s'est introduit en Italie par la langue des sanctuaires. Le mot italiote était *multa*.

CONCLUSION.

Pour celui qui considère d'un peu près la civilisation romaine, l'influence que la Grèce a de bonne heure exercée sur les populations de l'Italie centrale, devient un fait incontestable. Lettres, sciences, droit, rituel, art militaire, navigation, poids et mesures, constructions, objets d'art, vêtements, on retrouve partout la trace de la Grèce : non pas toujours la Grèce d'Athènes, mais, à son défaut, celle de la Sicile, de la Lucanie et de la Campanie. C'est ce qu'ont un peu trop perdu de vue nos modernes linguistes, plus portés à expliquer les mots par des *racines* indo-européennes qu'à observer la filiation des sens et à suivre la piste des noms, lesquels, de tout temps, ont voyagé en compagnie des objets, des institutions, des usages qu'ils désignent. Si à cette courte étude (car la liste est loin d'être complète, et nous n'avons fait qu'effleurer le sujet) il est permis de joindre une conclusion de nature plus générale, nous terminerons par cette réflexion consolante qu'on voit se dégager de toutes ces étymologies, que les objets utiles à la vie, l'outillage des sciences et des arts, les conceptions qui élèvent la dignité de l'homme, ne s'inventent point deux fois, que les inventions, une fois faites, ne périssent point, et que le trésor de la civilisation, se propageant de peuple à peuple, reste acquis à l'humanité.

Michel Bréal.

[1] Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, pl. XIV. — Zvetaieff, *Inscriptiones Italicæ mediæ dialecticæ*, inscr. 6.

[2] Bugge, dans le *Journal de Kuhn*, XIX, 406. Mais M. Bugge croit que, par exception, le latin a ici *p* au lieu de *qu*.

MÉLANGES LATINS.

SUR LA PRONONCIATION DES SYLLABES INITIALES LATINES.

On a attribué à une loi d'accentuation archaïque le vocalisme de certains composés comme *afficio*. Les *initiales* auraient originairement porté l'accent; dans *ắdfăcio*, l'*ă* atone se serait altéré en *i*, l'*ă* accentué serait resté intact. Cette prétendue loi d'accentuation est chimérique. On le voit clairement par un exemple comme *Agrigentum*, d'Ἀκράγαντος, Ἀκράγαντι...; ici, comme dans *afficio*, l'*a* initial est resté intact (or il est atone), l'*a* intérieur s'est altéré en *i* (or le grec l'accentue[1]).

En réalité, il est probable que les contemporains de Camille chantaient la note aiguë sur la même syllabe que les contemporains de César, *adfácio* et non *ádfacio*. Cette note aiguë (c'est là le seul et unique sens du mot *accent* qui soit applicable au latin archaïque et au latin classique) n'a eu aucune influence sur le timbre des voyelles, non plus que sur leur syncope dans certaines combinaisons. L'*a* aigu est devenu *i* dans *affício* comme l'*a* grave dans *inficētus*. Dans *Agrigéntum*, l'*i* grave vient d'un *a* aigu, l'*e* aigu d'un *a* grave. Une brève aiguë tombe dans *puertia* comme une brève grave dans *lardum* (*puerítia*, *láridum*). La note aiguë ne fait rien non plus à l'abrégement des voyelles en hiatus : *fīeri* donne *fĭeri*, *rēi* donne *rĕi*, tout comme ἔλαιον donne *ólĕum* et *Dīâna* donne *Dĭâna*. L'accent latin, tant qu'il a consisté dans une acuité du ton, a été sous l'influence absolue de la quantité et n'a eu lui-même aucune influence[2]. Plus tard il s'est transformé, il est devenu affaire d'intensité, et dès lors il a été le plus énergique

[1] Qu'on n'essaie pas de dire que le latin aurait, dans *Agrigentum*, reculé l'accent du mot grec. *Apollĭnis* = Ἀπόλλωνος nous montre que le latin archaïque respectait l'accentuation gecque, au point que, pour ne pas avoir à la changer, il lui arrivait d'altérer la quantité de la pénultième. C'est ce qu'il a fait encore dans *coclĭtes* = Κύκλωπες, *ancŏra* = ἄγκῡρα, *lacrĭma* = δάκρῡμα.

[2] En cas de conflit, l'accent *grec* a parfois modifié la quantité latine (voir note précédente). Cela ne peut rien prouver pour l'accent latin.

des agents de transformation du langage; il a métamorphosé le latin en roman et la versification prosodique en versification tonique; mais, si prodigieuse qu'ait été cette énergie nouvelle, elle ne donne pas le droit de faire de la chronologie à rebours; il est vain de prétendre expliquer le parler d'Appius Claudius par l'accent roman, et autant vaudrait tirer les idées d'Aristote du christianisme [1].

La théorie de la prétendue accentuation archaïque ne contient qu'un point qui soit exact, c'est que les syllabes *initiales* étaient prononcées d'une façon qui les distinguait des autres. Le timbre des voyelles témoigne de cette différence dans les exemples cités : *ădfăcio*, *adficio*; Ἀκράγαντι, *Agrigenti*; Μασσαλία, *Massilia*; de même dans **rĕdĕmo*, *redimo*; de même dans **prŏbŏtas* [2], *probitas*; de même dans *cĕler*, *cĕleber*, *scĕlus*, qui conservent leur *ĕ* dans l'*initiale*, tandis qu'un *ĕ* intérieur s'altère dans Σικελός = *Sicŭlus* [3]. Cette même différence, le timbre en témoigne encore dans la divergence phonétique entre *arbŭstum* et *cŏsta*, *amŭrca* et *mŏrtem*, *eŭntis* et *sŏntis*, *ampŭlla* et *cŏllum*; dans tous ces mots, il y a eu d'abord un *ŏ* [4], et cet *o* ne s'est maintenu que dans les *initiales*.

Des faits de prosodie témoignent aussi de la prononciation particulière des *initiales*. Dans *ĕgŏ* = ἐγώ, dans *tĭbĭ* = *tibi*, dans *mălĕ* ou *cĭtŏ* comparés à *maxĭmē*, *subĭtō*, nous voyons une *initiale* brève abréger une voyelle (une finale longue) qui la suit; après une brève *non initiale*, la voyelle longue reste longue. Comme les voyelles, les syllabes longues par position s'abrègent en vieux latin après une brève *initiale*, et cela soit que ces syllabes soient des finales (*sĕnĕx*), ou des intérieures aiguës (*sĕnĕctus*), ou des intérieures atones (*sĕnĕctûtem* [5]). Rien de semblable après une brève *non initiale* : Plaute peut écrire *dĕdĭsti*, mais non pas *reddĭdĭsti*. Le moyen le plus simple d'expliquer une telle influence des brèves *initiales*, c'est de supposer qu'elles étaient prononcées avec plus d'intensité que les syllabes intérieures. Le latin, comme le grec, a une tendance, fort naturelle d'ailleurs, à allier l'intensité et la durée; dans le vers épique, les temps du rythme tombent toujours sur une longue (*sIluestrEm tenuI* [6]); dans un trochée ou un iambe, le temps marqué ne tombe jamais sur la brève. Il y avait donc manque d'équilibre dans un mot comme *Ĕgō* ou *dĔdĭsti* où

[1] On verra d'ailleurs à la fin de cet article que même la prononciation intense de l'accent, sur une syllabe *non initiale*, paraît coexister dans une langue vivante avec la prononciation intense de l'*initiale*.

[2] Le suffixe est celui de σεμνότης.

[3] Sur la loi de labialisation de *ĕl*, voir *Mémoires*, V, p. 46, note 1.

[4] La quantité brève est attestée par le grec (ἀμόργη, Φέροντος) ou par le roman (espagnol *cuesta*, français *col*...).

[5] Je me suis étendu sur ces phénomènes, *De Saturnio*, p. 28 et suiv.

[6] Je note les voyelles intenses par des majuscules.

il fallait prononcer intense la brève, prononcer faible la longue contiguë; l'équilibre était rétabli par abrégement. Dans *mAxĭmē*, *rEddĭdisti*, point de manque d'équilibre, ni la brève ni la longue n'étant intenses; donc point d'abrégement.

Les syllabes *initiales* étant intenses, il était naturel que les Latins aimassent l'allittération: *si Foret Fas Flere.* Nous, modernes, nous rimons par nos syllabes intenses, qui sont les syllabes dites vulgairement «accentuées» : *chIElt* assone avec *menestIEr*, *vIta* rime avec *smarrIta;* l'allittération est une rime des intenses *initiales.* En ancien germanique, cette rime à rebours a été une règle de la versification; en latin elle n'en a été qu'une élégance; mais, si l'application a été inégale, le principe était identique dans les deux langues. Les intenses *initiales* semblent d'ailleurs avoir été plus intenses encore en germanique qu'en latin; avec le temps elles ont attiré sur elles la note aiguë, et aujourd'hui on les appelle accentuées, nom qui n'exprime qu'un caractère secondaire et relativement récent. En latin, c'est au contraire la note aiguë qui a fini par attirer sur elle l'intensité; le latin *Amávi* est devenu le roman *amA'vi.* Il se peut bien que l'intensité plus grande des *initiales* soit antérieure à l'existence distincte du latin et du germanique; le sanscrit en porte la trace dans le renforcement vocalique appelé *vṛddhi.* Bien mieux, on a le droit de lui attribuer des effets fort antérieurs à la première rupture de l'unité ario-européenne. Non seulement elle doit être pour quelque chose dans les phénomènes du redoublement, mais la structure générale des mots ario-européens, qui ont constamment le radical en tête, permet de la supposer contemporaine du système de dérivation et de flexion.

Un mot latin était strictement délimité, à ses deux extrémités, par l'intensité de l'*initiale* et par l'acuité de la tonique. La place de la note aiguë indiquait assez exactement où le mot allait finir : l'oreille n'était pas exposée à prendre *récipe* pour le commencement de *recípere*, ni *áma* pour le commencement de *amáre*, ni *créde* pour le commencement de *crédere*[1]. L'endroit où le mot commençait était marqué directement par l'intensité de l'*initiale.* Ainsi, rien de plus net que la séparation des mots latins par la phonétique, tandis que la séparation des mots grecs ne pouvait être précisée que par la psychologie[2]. Voilà sans doute pourquoi les

[1] L'oreille n'avait d'hésitation sur la fin du mot que dans le cas où il pouvait y avoir, soit monosyllabe, soit disyllabe (*ís* ou *íste*, *nós* ou *nósset;* encore l'accent distinguait-il *nós* de *nósses*), et dans le cas où il pouvait y avoir, soit pyrrhique, soit trisyllabe (*lége* ou *légere*).

[2] Rien ne nous indique qu'en grec les *initiales* aient eu un son particulier. Quant à la note aiguë, elle indiquait indifféremment une finale, une pénultième ou une antépénultième (*Σικελός*, *ὀλίγος*, *ὄφελος*); elle ne pouvait donc préciser l'étendue du mot.

plus anciennes inscriptions latines nous présentent déjà les mots séparés par des points, contrairement à l'habitude grecque.

Au temps où Cicéron exerçait ses organes vocaux dans les deux langues, grecque et latine, le caractère général des deux prononciations devait être fort différent. Le grec abondait en brèves et se parlait avec volubilité; l'accent n'y renseignait guère sur la séparation des mots, les syllabes *initiales* n'y étaient pas en relief. Une phrase grecque, dans la conversation au moins, devait ressembler à un mot unique, long, souple et léger comme un fil, varié et multicolore grâce à la mélodie des syllabes aiguës, mais non articulé ni morcelé par le rythme des syllabes intenses. Une phrase latine, avec ses longues pesantes, avec ses *initiales* méthodiquement marquées, avec ses aiguës toujours pénultièmes ou antépénultièmes, était moins un fil ténu qu'un chapelet à gros grains, formé de masses un peu lourdes, ni trop petites ni trop grandes, uniformes, équilibrées, distinctes et disjointes. Peut-être pourrait-on, dans quelque mesure, comparer cette différence des deux langues anciennes à celle du français et de l'allemand. Nous autres, Parisiens, nous dévidons dix ou quinze syllabes d'un trait, un Allemand n'en dit pas quatre sans marquer une pause et compter en quelque sorte chaque mot qui passe. Aussi un mot allemand est une véritable unité linguistique; chez nous, il n'y a de mots que dans l'écriture, et notre langage parlé a pour unité du premier degré la phrase ou l'incise.

La distinction nette des mots est en latin le résultat de l'accentuation uniforme, et, plus encore peut-être, de l'intensité particulière donnée aux *initiales*. Elle y est, d'autre part, la cause d'une tendance de la métrique latine, qui constitue la principale différence entre celle-ci et la métrique grecque, et qui, en dernière analyse, se trouve nous fournir, bien qu'indirectement, un indice de plus sur le fait de prononciation étudié ici.

La métrique latine est plus libre que la grecque en ce qu'elle tient moins à l'exactitude dans la durée et dans le poids des syllabes. Dans le trimètre, par exemple, la comédie de Plaute et la tragédie d'Accius admettent le spondée à des places où Sophocle ne tolère que l'iambe, où Aristophane laisse seulement se glisser l'anapeste. En revanche, la métrique latine a pour caractère propre et pour mérite distinctif une sensibilité extrême pour l'agrément ou l'incorrection des coupes. Le bon Homère finissait naïvement le premier hémistiche comme le second : *ἔννεπε* Μοῦσα, — *ὃς μάλα πολλά*. Quand il ressuscita sous le nom de Quintus Ennius, son oreille était devenue plus délicate, et il s'arrangea pour faire habilement alterner la cadence masculine et la cadence féminine. Il ignorait, dans sa première existence, l'art de numéroter pour l'oreille les pieds du vers, et par exemple, sur une

finale longue, il faisait indifféremment tomber le troisième, le quatrième, le cinquième temps fort (*διασ7ήτην ἐρίσαντε*). Le séjour chez Hadès lui porta conseil; c'est dans la langue de sa seconde vie qu'il inaugura l'art de composer une *fin de vers*, comme *tela tribuno* ou *impetus undas*. La supériorité latine n'est pas moins éclatante dans la versification scénique. Jamais Plaute ne se permet un trimètre sans césure, comme il y en a tant dans Aristophane. Jamais il ne se laisse aller à finir son vers un pied trop tôt, et à le rapiécer d'un mot iambique servant de rallonge :

> Δοῦναί τε μὴ δοῦναί τε, τῆς τύχης — ὅπως[1].
> Τοιάδ' ἐξ ἀνδρῶν ὀνείδη πολλάκις κλύων — κακῶν[2].

Une foule d'observances, dans les anciens poètes dramatiques de Rome, nous attestent une délicatesse inouïe à rechercher ou à fuir certaines coupes des vers. On peut finir un vers, iambique ou trochaïque, par *sensit scripturam suam*, mais non par *scripturam sensit suam*. Un mot comme *milite* peut former un pied dans un vers iambique, mais le premier pied du vers seulement. Dans des vers iambiques ou trochaïques on peut faire un dactyle avec *eximi*orum, avec nos*tris muli*eribus, avec ma*gnam tibi*, mais non pas avec *multa bo*norum. Bien après Ennius et Plaute, nous voyons Catulle et Horace réformer les strophes lyriques dans le sens de la finesse d'ouïe latine; ce sont eux qui ont donné une césure au saphique, à l'alcaïque, à l'asclépiade. Ce qu'il y a de commun entre Ennius, Plaute, Horace, si on les compare à Homère, Aristophane, Sapho, pourrait se résumer dans une antithèse assez exacte : les Grecs versifient en assemblant des syllabes, les Latins en assemblant des mots. Rien d'étonnant, si, ainsi qu'il a été expliqué tout à l'heure, les mots ne sont pas de véritables unités phonétiques en grec, et s'ils le sont en latin, — grâce surtout à l'intensité particulière des *initiales*.

Y a-t-il des limites de temps entre lesquelles nous ayons le droit d'enfermer le phénomène signalé dans cette note?

Peut-être, ainsi qu'il a été dit un peu plus haut, remonte-t-il extrêmement haut, bien au delà de la période historique. Pour nous en tenir à ce qui est susceptible de preuve, l'intensité relative des *initiales* s'est fait sentir dès les premiers temps où la langue latine nous devient accessible. Déjà dans Livius Andronicus l'*initiale* brève abrège la longue qui la suit (*Călўpsonem*). Déjà dans les plus vieilles inscriptions des Scipions l'*ă* intérieur s'altère (SVBIGIT) sous l'influence de l'*initiale* intense.

Maintenant, cette influence a continué de s'exercer pendant

[1] Eurip., *Iph. Aul.*, 56.
[2] Eschyle, *Pers.*, 757.

bien des phases du développement de la langue. Elle se faisait déjà sentir au moment où **auicăpem* est devenu **aucĕpem*. Avec le temps, d'**aucĕpem* on a tiré un nominatif analogique *auceps*. Ce nominatif avait assez duré pour pouvoir vivre jusqu'aux temps classiques, quand **aucĕpem* est devenu **aucŏpem*, puis plus tard encore **aucŭpem*. L'*initiale*, au temps de ces dernières altérations, était encore différente des syllabes intérieures, puisque cette labialisation qui a eu lieu dans *aucŭpem*, *Hecŭba*, *contŭbernalis*, *antioper* a laissé intact le vocalisme de *lĕpus*, *nĕbula*, *ĕmo*[1] et celui de *dŏmare* et d'*ŏpinio*. Bien plus tard, dans les derniers temps de la république, nous voyons de même l'*ŭ* subsister dans *cupio*, *tuba*, *sumus*, grâce à l'intensité de l'*initiale*, alors qu'il devient *i* dans *surripio*, *manibus*, *legimus*[2]. J'ose affirmer hardiment que, si l'intensité des *initiales* a fini par s'effacer dans le cours des âges (il est très certain qu'en France par exemple les dialectes romans ne la font plus sentir), ce ne peut être ni pendant la période archaïque, ni pendant le siècle d'Auguste; il faudrait descendre au moins jusqu'aux temps où les syllabes aiguës sont devenues des syllabes intenses et ont pu[3] supplanter les intenses primitives. Or nous n'avons aucune trace positive de cette transformation des aiguës avant les poésies de Commodien, c'est-à-dire avant le milieu du IIIe siècle. Non seulement Plaute et Cicéron, mais encore Sénèque, Quintilien, Tacite, peut-être même Apulée, prononçaient intense la première syllabe de chaque mot.

Nous ne sommes d'ailleurs nullement forcés de faire cesser notre phénomène juste au moment où commencerait la prononciation romane de l'accent. L'italien a cumulé l'aiguë intense et l'*initiale* intense : de là le redoublement de l'*l* dans *alloda* = *alauda*. Il semble les cumuler encore : de là un redoublement de consonnes, tout semblable, dans des mots nécessairement savants et modernes, comme *rettorica*[4]. Ces phénomènes se rattachent-ils, sans solution de continuité, à ceux de la plus ancienne langue latine? ou bien l'italien a-t-il refait ce que le roman aurait détruit? Aux romanistes d'élucider la question. Bornons-nous à con-

[1] Le seul exemple d'un *ĕ* labialisé par une labiale, dans une *initiale*, est *ŏb* = *ἐπι*. Les prépositions ont leur phonétique spéciale : l'*e*, contre la règle, est devenu *i* dans *in* = *ἐν*, tandis qu'il subsiste dans *ĕnim*, *ĕmo*, *ĕquus*, *ĕrus*.

[2] Il y a exception pour *lubet* devenu *libet*. Mais, si on remarque avec quelle fixité se sont maintenus *cŭbo*, *dŭbius*, *gŭberno*, *iŭbeo*, *rŭber*, *sŭbitus*, *tŭba*, d'une part, et, d'autre part, *lŭcerna*, *lŭpus*, *lŭtum*, on comprendra que *libet* ne s'explique pas par voie purement phonétique. L'origine première de l'*i* est dans les combinaisons comme *quilĭbet* (cf. *manĭbus*). De là on a extrait par voie psychologique *libet* (comme *cludere* de *concludere*; comme *luo* pour *lauo*, de *diluo*; comme *gressus* de *ingressus*); l'analogie de *licet* a fini par assurer le triomphe de l'*i*.

[3] Je ne dis pas : ont *dû*.

[4] Voir Schuchardt, *Romania*, VI, 1877, p. 593.

stater que l'intensité des *initiales* a duré en latin pendant des siècles; que nous ne pouvons actuellement lui assigner ni une limite antérieure, ni une limite postérieure; qu'elle coexistait dans la langue de Cicéron avec l'accent d'acuité et la versification prosodique; qu'enfin quelque chose d'au moins fort analogue se concilie en italien avec l'accent d'intensité et la versification tonique, et qu'ainsi il n'y a plus même de prétexte à imaginer une «accentuation» préhistorique pour rendre compte des phénomènes qu'elle a causés.

Ovare; eu, ou, au latins[1].

On a rapproché le verbe *ouare* d'*ouis* «brebis», d'*αὔω* «crier», enfin d'*εὐάζω*, qui a le même sens qu'*ouare*. La première étymologie sent trop son origine antique. La seconde ne peut se soutenir phonétiquement, *au* n'ayant jamais pour équivalent *ou*. La troisième est bonne pour le sens; elle va bien pour la forme, *ŏu* étant ici pour *ĕu* comme dans *nouus* = *νέος*, *nouem* = *ἐννέα*, *moueo* = *ἀμεύω*, *Iouis*, génitif de *Ζεύς*; enfin elle a cet intérêt, qu'elle montre la parenté du triomphe et de l'ovation, qui sont également des restes de cérémonies bachiques (*θρίαμβος*, *εὐοῖ*).

La question de phonétique mérite quelque éclaircissement; car souvent on a sur l'histoire du vocalisme latin des idées peu précises.

Le groupe *ĕu* devient toujours *ŏu* en latin. Devant une voyelle, cet *ŏu* subsiste : *nouus*, *nouem*, *moueo*, *ouare*, *Iouis*. Devant une consonne, cet *ou* devient ensuite *ū*. Ainsi l'ancien prénom **Leucios* (*Λεύκιος*) devient LOVCIOS, puis *Lūcius*. *Leucetios* devient *Lucetius*. **Deuco*, présent formé comme *φεύγω*, donne DOVCO, puis *dūco*. Cf. encore *Λευκανοί*, LOVCANI, *Lūcani*; *ζεύγεα*, *iūgera*. **Meutare* a fait *mūtare*[2]; ce fréquentatif a été tiré du verbe **meueo* quand il avait encore le sens de «changer», tandis que son doublet *mōtare* a été tiré plus tard du même verbe devenu *moueo* et ayant pris le sens de «remuer». *Mūtare* a pour contemporains *nūper* de *nouus*, *nundinae* de *nouem*; *mōtare* a pour contemporain *nōnus*. *Iouis* est à *Iuppiter*, *iuglans* comme *moueo* à *muto*. Jamais *ĕu* primitif ne subsiste. Ainsi, dans *leuis*, *breuis*, *ĕu* est de date secondaire : il vient de *n̥ghu* (*ἐλαχύς*, *βραχύς*).

D'autre part, *ŏu* latin ne représente jamais un *ou* primitif, c'est-à-dire remontant plus haut que l'individualité de la langue latine. *Boues* est un mot emprunté au grec; car *b* ne peut repré-

[1] [*P. S.* — Cf. sur ce sujet Thurneysen, *Zeitschr. f. vergl. Spr.*, XXVIII, 154. Il suppose *ău* pour *ŏu* dans *octauus*, *ălu̥* pour *ŏlu* dans *saluus*, *ualua*.]

[2] Le «sicilien» *μοιτος* = *mutuum* s'expliquera comme il pourra. Bien des mots «siciliens» me paraissent ne l'être que comme *steeple-chase* est français.

IMPRIMERIE NATIONALE

senter *β* grec et *g* sanscrit (il faudrait **uoues*, comme *uenire*, *uorare*); il faut d'autant moins s'étonner de cet emprunt que *taurus*, *uitulus* paraissent également pris du grec. *Ouis* aussi est un mot emprunté; la forme vraiment latine était le mot perdu **auis*, dont Festus connaît encore le diminutif *auillas*, désignant de jeunes agneaux. Cet **auis* a disparu de la langue à cause de l'homonyme *auis* «oiseau»; en grec, inversement, **ὄϝις* «oiseau» a cédé la place à **ὄϝις* «brebis», et n'a laissé de vestiges que dans des dérivés comme *οἰωνός*, *οἴομαι* «j'augure», *ᾠόν* [1]. Devant une consonne, l'*ou* de *boues* et *oues* se contracte en *ō* ou en *ū* : *būbulus*, *būbus* ou *bōbus*, *bōs; ūpilio* ou *ōpilio*. On peut supposer la forme en *ō* plus récente, comme pour *mūtare*, *mōtare*.

Toutes les fois que *ŏu* est primitif, sa représentation latine est *au*. Nous venons d'en voir un exemple dans *auillas*. Un autre, bien frappant, est *auis* «l'oiseau», avec ses dérivés (tels qu'*autumo* «j'augure» [2]). *Λούω* a pour équivalent *lauo*. Le même changement se retrouve dans les couples *οὖς*, *auris; — κοέω*, *caueo; — κοῖλος*, *cauus; — πλοέω*, *paueo*.

Le sens propre de *faueo* pourrait bien être celui de «donner de la rapidité», d'un adjectif **fouos* = *θοός*.

Le même changement d'*ŏu* en *ău* se manifeste dans un mot où l'*o* est très ancien sans être pourtant de la première heure, l'adjectif *grauis*. Sa forme ario-européenne était **gwr̥ús* : grec *βαρύς*, sanscrit *gurús*, où *gu* est pour *gw;* c'est ainsi que nous voyons, dans *kutas* «d'où?» et *kutra* «où?», la syllabe *ku* représenter l'ancien groupe *kw* (latin *quis*). Comme *r̥* voyelle donne en latin *ŏr* (*mors* = scr. *mr̥tis*, *cor* = *κραδ-ία*, *corpus* = scr. *kr̥p* = *πραπίδες* [3]) et que *gw* donne *u*, **gwr̥us* aurait dû aboutir à **uoruis*. Mais une métathèse (aucune théorie ne dispense d'en admettre une) a mis l'*r* en contact avec le *g* et, par suite, a sauvé cette consonne; en même temps elle mettait l'*o* en contact avec l'*u*. De **grouis* ainsi formé est sorti *grauis*, comme d'**ouis* est sorti *auis*.

Devant une consonne, *ou* primitif fait souvent *au : auris*, *lautus*, *autumo*. Mais peut-être certains *o* qui alternent dans l'ortho-

[1] *ᾠόν* suppose **ωἰϝον* pour **ὠϝιον*, comme *νεῦρον* pour **νερυον*. Cet **ωἰϝον*, une fois l'*ι* devenu muet, a fourni aux Latins *ōuum;* — car même *ōuum* est un mot emprunté! L'*ω* initial est probablement un allongement de date secondaire, comme les initiales en montrent tant d'exemples en grec; la phonétique latine ne rendrait compte ni de cet *o* long, ni de la chute de l'*i*.

[2] Ce verbe suppose un adjectif **autumus*, formé d'*auis* comme *maritumus* de *mare*, *legitumus* de *lex*, *finitumus* de *finis;* comme l'adjectif *optumus*, qui est devenu un superlatif, de *ops*. Cf. encore le substantif *aeditumus*, d'*aedes*. *Aestumare*, que j'explique ci-dessous comme contenant la racine de *τέμνω*, pourrait aussi s'expliquer par un adjectif **aestumus* «évalué en espèces».

[3] Je renonce aujourd'hui au rapprochement de *πραπίδες* avec *pulpa*. (*Mém. de la Soc. de ling.*, IV, 232.)

graphe avec *au* sont-ils des souvenirs de l'ancienne prononciation *ou*. *Lotus*, *lomentum* ressemblent fort à *bobus*, *bos*, *motare*, qui n'ont jamais eu d'*au*. *Ospicor* pourrait être tiré de l'ancienne forme **ouis; auspicor* serait refait sur *auis*. *Oricilla* est moins loin d'*οὖς* que d'*auris*. Mais ici certains faits nous avertissent d'être prudents. Dans *coda*, *osculum*, *cotes*, *o* est la voyelle légitime, *au* une notation vicieuse. Dans *clostrum*, *o* est une contraction d'un ancien *ău* : cf. *clăuis*. L'alternance latine entre *o* et *au* est donc un phénomène complexe et conséquemment obscur.

Je n'ai considéré jusqu'ici les groupes *eu*, *ou*, *au* que dans les syllabes initiales. Dans les autres syllabes, ils sont sujets à des altérations qui en rendent l'étude malaisée.

Ainsi un simple *ŭ*, devant une voyelle, représente tantôt *eu*, tantôt *ou*. *Denŭo* vient de l'ancien **neuos* = *νέος*. *Monŭi* est pour **monĕ-ui*, parfait qui est au supin primitif **monĕtum* exactement comme *amāui* à *amātum*, *audiui* à *audītum*, *nōui* à *nōtum*. *Abnŭo* est tiré d'un verbe identique à *νεύω*, qui, s'il s'était conservé, serait en latin ***nouere* pour **neuere; nūmen* et *nūtus* sont à ce verbe perdu comme *mūtare* à *mouere*. D'autre part, *ablŭo* est formé de l'ancien **louo* = *λούω*, qui est devenu *lauo* (le prétendu simple *luo* «je lave» est tout au plus une invention de Silius Italicus).

Devant *i* suivi d'une autre voyelle, *ŭu* équivaut indifféremment à *ou*, *au* : ainsi *dilŭuium* vient de **louo* = *λούω*; *depŭuio* et *terripuuium* viennent de *pauio* = *παίω*.

Enfin, devant une consonne, *ū* représente *eu*, *ou*, *au*. Πολυδεύκης, Polоces, *Pollūcis*, *Pollūx*. Λούω, *pollūtus*. *Clāuis*, *conclūdo*. Par conséquent, *accūso*, *defrūdo*[1] ne nous renseignent nullement sur la nature de l'*au* dans *causa* et dans *fraus*.

On voit que les syllabes initiales peuvent seules être interrogées avec fruit par l'étymologiste. En résumant les résultats de l'étude qui précède, on a les règles suivantes : *ĕu* latin représente *ṇ* + *u*; *ŏu* représente *ĕu* ancien (ou parfois *ou* emprunté); *ău* représente *ou* ancien aussi bien que *au*. En appliquant ces règles, on conclura, par exemple, de *foueo* à une racine *feu*; on attribuera à ce verbe, sous sa forme primitive, non pas le vocalisme de *spondeo*, mais celui de *tepeo*, *sedeo*, *pendeo*, *medeor*, *uereor*, *teneo*, *uegeo*. Dans *fauilla* on verra le diminutif d'un ancien **foua*, qui était à cette racine *feu* comme *toga* à la racine *teg*. *Fōmes* s'expliquera, soit par la forme *feu* (cf. *mōmentum*), soit par la forme *fou* (cf. *lōtus*); mais le tiède zéphyr *Fauonius* ne peut venir que de la forme *fou*. Une autre racine *feu*, *fou* donne d'une part **feuea*, d'autre part **fouissa*, d'où *fouea*, *fauissa*. Si l'on veut rattacher *fraus* à *frustra*, on devra (suivant qu'on supposera dans

[1] Le prétendu simple *frudo* n'existe pas.

frustra soit *u* long pour *eu*, soit *u* bref) établir entre ces deux mots le rapport de *ῥόος* à *ῥέω* ou celui de *ῥόος* à *ῥυτός*. On attribuera à *sĕuerus* la racine qu'on voudra, pourvu que ce ne soit pas une racine *sĕu*[1].

On admet généralement que *fundo* correspond au gothique *giutan* et au grec *χέω*; *fundere* et *giutan* présenteraient la racine élargie en *d*; *confūtare* et *χέω* la présenteraient sans cet appendice. Cela admis, la forme courte de la racine rendrait compte de *fāuus*, qui serait pour **fōuos*, masculin morphologiquement analogue à *χοή*, et qui signifierait proprement « une coulée de miel ».

Patruus.

Auus est indifféremment le grand-père maternel ou le grand-père paternel. Le premier sens doit être le plus ancien. Il est naturel que le type du grand-père soit le grand-père maternel; car, les filles se mariant plus jeunes, un enfant a plus de chance de connaître le père de sa mère que celui de son père. On sait d'ailleurs que, chez les peuples peu avancés en civilisation, la notion générale de la consanguinité maternelle est antérieure à celle de la consanguinité paternelle, ce qui n'a rien d'étonnant, la première étant clairement fournie par la nature, l'autre reposant sur l'acceptation de la paternité et non directement sur la paternité elle-même. Aussi bien l'accouchement des femmes a-t-il dû précéder de loin l'accouchement des hommes, connu sous le nom de *couvade*.

Le mot *auus* exprimant proprement un degré de parenté maternelle, on comprend le diminutif *auunculus*, oncle maternel. L'enfant démêle bien ce qu'il y a de commun entre le vieil *auus* et les jeunes *auunculi*, dont tel est à peine son aîné; ce sont les parents auxquels il tient par sa mère. Il est leur *nepos* à tous, petit-fils ou neveu, peu importe. Et chacun serait indistinctement son *auus*, si le saut brusque entre l'âge du grand-père d'une part, les âges des oncles d'autre part, n'avait conduit à faire une distinction par l'emploi du diminutif.

Supposons maintenant qu'on veuille exprimer une parenté paternelle symétrique à la parenté maternelle. On pourra se servir des termes propres à exprimer cette dernière, mais à la condition

[1] A côté de *suus*, le vieux latin présente parfois des épels tels que sovo, sovɪɪs. Ce sont, en effet, des formes *souus*, *touus* qui devraient correspondre aux formes grecques *ἑός*, *τεός*, comme *nouus* à *νέος*. Mais en fait le latin classique dit toujours *sŭus*, *tŭus*. J'ai cru autrefois (*De Saturnio*, p. 74 et suiv.) que l'*ŭ* était ici l'abrégement d'un ancien *ū* pour *ou*. Il me semble aujourd'hui plus probable que les possessifs, en latin comme en grec, présentaient dès l'origine des formes doubles : *touos* = *τεός* et *tŭos* = *σός*, *souos* = *ἑός* et *sŭos* = *ὅς*.

de marquer l'extension nouvelle qu'on leur donne. Le pendant d'un *auus* maternel sera donc un *auus* de père, **patr-auus*.

Comme **de-nouo* est devenu *denuo*, comme **ab-lauo* est devenu *abluo*, **patrauus* est devenu *patruus*. Ce composé a dû être formé à une date où *auus* signifiait encore un oncle aussi bien qu'un grand-père. Remarquons enfin que, si *patruus* ne signifie jamais qu'un oncle, c'est sans doute que le grand-père paternel était, à cette date, pourvu de quelque nom spécial, peut-être *pappus* = *πάππος*, à moins qu'on ne l'appelât le chef de famille, *pater*.

Vesci, *βόσκεσθαι*.

Ces deux verbes sont identiques. Le sens est le même. L'*u* consonne correspond au *β* comme dans *uenio* et *βαίνω*, *uiuere* et *βίος*, *uorare* et *βορά*. L'*e* est l'altération d'un *o* comme dans *uester*, *ue(s)num*, *uespa*, *uerres*, *uerrere*, *uermis*, *uerbum*, *uerbera*, **ueicus*, *uicus*, *uinum*, *uis* (de *uolo*)[1]. Nous voyons par là que l'*e* de *uesci* est bref.

Κόβαλος, *cauilla*. Ὄροβος, *eruum*.

Κόβᾰλος signifie un mauvais plaisant, *căuilla* une plaisanterie; il y a donc grand' chance que ces deux mots soient parents l'un de l'autre.

Le radical commun doit être restitué sous la forme *kŏgw*. L'*ă* latin est pour *o*, comme dans *cauus* en regard de *κοῖλος*, *caueo* en regard de *κοέω*. Le *β* grec équivaut à l'*u* consonne latin, comme dans *βίος* = *uiuere*, *βορός* = *uorare*, *βαίνω* = *uenio*, *βόσκομαι* = *uescor*; dans les cas de ce genre, on admet universellement le point de départ *gw*.

Si *cauilla* est réellement tiré d'un radical *kǫgw*, ce mot nous fournit un renseignement chronologique. Le changement de l'*o* en *a* étant dû au contact immédiat de l'*u* consonne, la réduction du groupe *gw* à *w* doit être placée à une date plus ancienne que ce changement de la voyelle.

L'équivalence de *β* avec *u* consonne, à l'intérieur d'un mot, se retrouve dans *ἐρέβινθος*, *ὄροβος* = *eruum*. Toutes ces formes supposent un même radical *ĕrĕgw* ou *ĕrŏgw*, probablement *ĕrŏgw*, ce qui expliquerait l'*a* du vieux haut-allemand *arawеiz*; le timbre de la première voyelle, dans *ὄροβος* et *araweiz*, a été altéré par l'influence de la seconde; l'antiquité de l'*e* semble assurée par la comparaison d'*ἐρέβινθος*, *eruum* et de l'allemand moderne *erbse*.

Le substantif **erogwom* est devenu en latin **ĕrŏwom*, puis **ĕrŭom*,

[1] Voir *Mémoires*, V, p. 43.

cf. *denŭo* de l'adjectif **nĕuos*, *diluo* du verbe *lăuo*, antérieurement **lŏuo*[1]. Or, aux temps classiques, les groupes *lŭ*, *rŭ* consonantifient leur *u* devant une autre voyelle : *milvus*, *larva* remplacent les formes plautiniennes *milŭus*, *larŭa*; *sŏ* + *lŭo* devient *solvo* et l'équivalent d'*εἰλύω* devient *volvo*; l'adjectif *salŭus*, trisyllabe dans Plaute (*Mil. gl.*, IV, vii, 6), devient *salvus*. Le rhotacisme de *furuus* (cf. *fuscus*) indique au iv^e^ siècle avant notre ère un *u* voyelle, et pourtant Horace scande *furvus*[2]. Cela explique assez que le même Horace scande *ervum*.

Peiero, *deiero*.

Dans *de-iero* comme dans *bi-iugus*, l'*i* devait être simple; mais, dans *pei-iero*, qui paraissait contenir le préfixe *pĕr*, la première syllabe n'était longue que par position, et l'*i* consonne se prononçait double comme dans *maiius*, *aiio*, *maiior*, *Troiia*, *eiius*. Dans la prononciation, *peiero* commençait exactement comme le comparatif *peior*, *peius*, où le français *pire*, *pis* montre que l'*e* était bref et, par conséquent, que l'*i* consonne était double.

De là je conclus que *peiĕro* n'est pas, comme le croyaient les Latins, une altération de *periūro*. C'est un dérivé du comparatif *peior*. Le suffixe du comparatif a eu primitivement, semble-t-il, une variété en *-ĕs-*, qui est conservée, d'une part dans les cas obliques sanscrits en *-ăsas*, *-ăsā*, d'autre part dans le latin *maiestas*. A supposer d'ailleurs qu'il fallût partir de la forme en *-ŏs-*, telle qu'elle se manifeste dans le neutre *peius*, dans le grec **ἡδίο(σ)α* = *ἡδίω*, dans le sanscrit *yavīyōbhis*, un **peiŏs-* se fût lingualisé en **peiĕs-*, comme *ne homo* en **nehemo*, Ἀπόλλωνι en APOLENEI. *Peierare* signifie donc à l'origine « rendre pire, altérer, fausser, violer ». *Ius peieratum* est un droit corrompu (par faux serment). L'étymologie populaire crut voir dans ce dérivé de *peius* un composé de *per* et de *iūro*, doctrine qui ne paraît pas conciliable avec les lois phonétiques; on y fit entrer peu à peu toutes les idées que cette explication comportait, de sorte que, dans nos textes, *peiero* descend à la fois de *peius* par le corps et de *iuro* par l'âme. C'est ainsi qu'en français *souffreteux* vient matériellement de l'ancien substantif *soufraite* « privation », et que néanmoins ce mot est devenu un fils spirituel du verbe *souffrir*.

[1] L'ancien datif *manŭi* représente aussi bien le type *ἰχθύι* et le type *πελέκεϝι*, scr. *bhānavē*.

[2] Le rapport entre *fuscus* et *furuus* est analogue à celui que présentent les couples suivants : *cascus*, *cāries*; *Falisci*, *Faleria*; *Etrusci*, *Etruria*. En ce qui touche l'*u*, consonantifié après que le rhotacisme avait eu lieu, cf. *Menerua* et *μένος*, et peut-être (*Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 86) *caterua* d'un radical *cates* contenu dans *catēna*.

Une fois *pei-iero* analysé par la conscience latine en *per-iuro*, on forgea par analogie *deiero*. L'analogie a tiré ainsi *perdagare* de *ind-agare*; peut-être, juste au rebours, *exuere* de *in-duere*. Elle a fait plus encore : des composés comme *al-luo* pour **ad-lauo* elle a tiré un simple *luo* «je lave»; des composés comme *con-cludo* pour **conclaudo* un simple *cludo* qui fait concurrence au simple primitif; elle a même remplacé les participes simples **fassus* et **grassus* par des extraits de leurs composés *defessus*, *egressus*.

Aestumare.

Celui qui prenait des oiseaux s'appelait en latin archaïque **aui-cap-s* (*auceps*). Celui qui tuait avait pour nom un composé en *-caeda-s* (*paricidas*). Celui qui, avant l'introduction du monnayage, partageait des barres de bronze en quantités proportionnelles à la valeur des marchandises, devait s'appeler le *coupe-bronze*. Le bronze était **ais*, la racine signifiant «couper» était *tema* (τέμνω, τέτμηκα, τέμαχος); le coupe-bronze était donc **ais-tema-s*; à la date classique, si l'institution monétaire n'eût été perfectionnée et si, par suite, cet officier ou industriel n'eût disparu, il se fût appelé **aestuma*, génitif **aestumae*.

De l'ancien substantif **auicaps* vient le verbe *aucupari*, qui a la rection active et le sens figuré. *Aucupari famam* «faire la chasse à la réputation». De l'ancien substantif **aistemas* est resté un dérivé qui présente les mêmes particularités de rection et de sens. *Aestumare litem* «faire évaluation d'une valeur en litige». Si la flexion d'*aestumare* est active, celle d'*aucupari* moyenne, c'est peut-être qu'un homme *aestumat* pour autrui, *aucupatur* pour lui-même.

[*P. S.* Voir ci-dessus, p. 18, n. 2, une autre possibilité pour l'explication d'*aestumare*.]

Bracchium, latera.

Bracchium est un mot emprunté : βραχίων. Il a été introduit dans la langue par des artistes et surtout par des médecins grecs, pour les cas où il s'agit de décrire le corps; quand on considère le bras comme organe du combat ou du travail, le vrai mot latin est *manus*; c'est ainsi que pour la jambe, en tant qu'organe de la marche, le vrai mot est *pes*. Le χ est représenté par une muette double; de même la prosodie des vieux poètes indique une prononciation *Accheruns*.

Si *bracchium* est un mot emprunté, *latera* «les flancs» peut en être un autre. *Latera* n'a sûrement rien de commun avec πλατύς «large, plat» : *pl* initial subsiste en latin, comme le prouve par exemple *plenus*. *Latera*, suivant toute apparence, est le singulier féminin λαπάρα transformé en un pluriel neutre, sur le modèle

de *uiscera*, *pectora*, *crura*, *inguina*, *ilia;* cette transformation n'est pas plus extraordinaire que le changement de *βραχίων* en *bracchium*. Tandis que *bracchium* a donné naissance au pluriel *bracchia*, le pluriel *latera*, inversement, a donné naissance à *latus*. L'*ă* de *λαπάρα* est devenu *ĕ*, comme dans *puerpera* de *pario*, *tessera* de *τέσσαρες*. Le *ϖ* a été estropié en *t*, comme dans *κύκλωπες*, *coclites;* ce dernier mot a été influencé par *milites*, *equites*, l'autre par *later* «brique» et par le verbe *lateo*.

Ἀλώπηξ, *aries*, *uox*.

Pourquoi *ἀλώπηξ*, *ἀλώπεκος*, *ē* alternant avec *ĕ?* Je ne puis répondre à cette question; je crois du moins que cette flexion singulière est plus ancienne que l'existence distincte de la langue grecque. Non seulement on retrouve quelque chose d'analogue dans *λελυκώς λελυκότος*, *ἡδίων ἡδίονος*, *ϖατήρ ϖατέρα* (*λελυκώς* indique assez que tout n'est pas dit quand on prétend expliquer la longue du nominatif par un allongement compensatif dû à la chute de la désinence *s*), mais une flexion toute semblable existe en latin dans un substantif qui est, comme *ἀλώπηξ*, un nom d'animal, *ariēs*, *ariĕtis*. Rien dans la phonétique latine ne peut expliquer l'*ē* d'*ariēs;* **ariĕts* eût fait **ariĕss*, puis **ariĕs*, comme **segĕts* a fait **segĕss*, puis *segĕs*[1]; *ariēs* suppose un plus ancien **ariēts*. Deux autres substantifs latins ont encore cette flexion archaïque : *abiēs abiĕtis* et *pariēs pariĕtis*.

L'allongement du nominatif se retrouve pour des «thèmes» vocaliques. En grec *ἰχθῦς*, *ἰχθῠος*. En latin *aedēs*, gén. pl. *aedĭum*.

Le but de la grammaire historique a été de découvrir d'où la flexion est née; mais il est de savoir quelle elle fut. Des formes obscures comme *ἀλώπηξ*, *ariēs*, *aedēs* sont les plus intéressantes pour la science positive. Ne seraient-elles pas les plus anciennes? Ne pourraient-elles dater du temps où nos pères étaient encore des sauvages? Quand ils créèrent d'autres formes trop transparentes, comme *equŏ-s*, *μῆνῐ-s* ou le sanscrit *bhānŭ-s*, je me figure volontiers qu'ils étaient moins primitifs, quasi grammairiens sans le savoir, capables de démêler avec dextérité les futurs «thèmes» des futures «désinences», et quelque peu précurseurs de Bopp.

Un substantif à flexion archaïque est le nom de la voix, *uōx*, génitif *ὀπός*. Le génitif latin *uōcis* est refait analogiquement sur

[1] Plaute scande *miles* comme un spondée : il faut prononcer **milĕss* et non *milĕs*. Cf. dans Plaute la seconde personne de *sum*, qui se prononce encore *ĕss* (*ess est estis* est une conjugaison pareille à *fers fert fertis*). On sait positivement par les grammairiens que *hoc erat* se prononçait *hŏcc erat*. *Milĕs* fût resté **milĕs* à l'époque classique, comme *narrās*, *censēs*, *audis*, *multās*, *multōs*, *fortēs*, *multūs* ont gardé leur voyelle longue.

le nominatif (sans quoi il aurait un *qu* et non un *c*). L'*ā* sanscrit représente un *ō* dans le nominatif *vāk;* il représente *ŏ* dans le génitif *vācas* comme dans *dāru* = *δόρυ*.

Iuno Sospita.

Par Festus et par des inscriptions, on sait que l'ancienne forme est *Seispes* ou *Sispes*, *Seispita* ou *Sispita*. Comme un *i* ne peut se changer en *o* par voie phonétique, et que d'ailleurs l'épithète *Sospita* n'offrirait aucun sens satisfaisant, concluons que *Sospita* a été créé par une erreur de l'étymologie populaire. C'est ainsi qu'après Hannibal on a introduit le nom des *Poeni* dans celui des *Alpes Penninae*.

Faunus.

M. Nettleship (*Lectures and essays on subjects connected with Latin literature and scholarship*, Oxford, 1885, p. 50 et suiv.) développe l'idée ancienne et fort séduisante que *faunus* est proprement «le parleur». Pour la forme, dit-il, *faunus* correspond exactement à l'élément -*φωνος* dans des composés comme *βαρϐαρόφωνος*; c'est le masculin dont le féminin est *φωνή*. J'approuve complètement cette hypothèse; mais je ne puis m'empêcher d'être surpris que M. Nettleship (p. 52), cherche ici une racine *fav-*. *Faunus* est probablement une notation analogue à *austia*, *ausculari*, *auriga*[1]; le digramme *au* n'y est point une vraie diphtongue, mais bien la notation d'un *o* long. La racine n'est pas *fav-*, mais *fō-* pour *foa-;* ce *foa-* est à *fă-* (*φᾰμέν*) comme *οι-* à *ῐ* (*οἶμος*, *ἴμεν*). Comparez *dōnum* (pour **doanom*) à côté de *dătus*, *χῶνος* (pour **χοανος*) à côté de *cătus;* la notation *au* pour *ō* issu de *oa* se retrouve dans *cautes*[2].

Modus.

Modus, comparé à *moderari* et *modestus*, nous révèle un ancien neutre *modus*, gén. **moderis*. L'alternance de cette flexion avec la seconde déclinaison existe de même dans *pondus*, *ponderis*, *pondo*. Mais le cas n'est pas tout à fait le même. D'abord, tandis que le latin classique a opté pour *pondus* neutre, il a, au contraire, opté pour *modus* masculin. Ensuite il me semble que dans *pondus* il y a eu simplement changement de déclinaison, l'ancien *pondus*, **pondi* étant à *pendo* comme *φόρος* à *φέρω*, tandis que dans *modus* il y a eu fusion de deux mots distincts.

D'une part, *modus*, *modi*, avec le sens de «mesure», est une

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 233 et 410.
[2] *Ibid.*, p. 410.

formation normale comme *pondus*, **pondi*, comme *procus*, comme *toga*, comme le primitif **sponda* de *spondeo;* l'*o* y alterne, suivant toutes les règles, avec l'*e* de la racine, lequel subsiste dans *μέδομαι*, gothique *mitan*, allemand *messen*. D'autre part, *modus*, **moderis* est une latinisation de *μέλος*; le λ y est changé en *d* comme dans *meditari* de *μελετᾶν* [1], *adeps* d'*ἀλείφω* (scr. *limpāmi*); le sens primitif subsiste dans les cas où *modus* (ou son nouveau pluriel *modi*) reçoit la signification de « musique, mélodie ». De là le dérivé *modulari*. On remarquera que les acceptions musicales de *modus* ne sont jamais celles qui pourraient dériver de l'idée de mesure; ces dernières s'expriment toujours par *numeri*.

La fusion des deux mots, étant très ancienne, a donné lieu à des anomalies étymologiques dans les deux sens. On dit *modos fecit* « a composé la musique », tandis qu'on devrait dire **modera*. Inversement *moderari*, *modestus* sont tirés du mot neutre, quand ils devraient être tirés du mot masculin.

L'*o* de *modus* = *μέλος* s'explique par l'*l* primitive [2]. L'ancien *helus* a fait ainsi *olus;* l'équivalent de *τέλος* a fait *tolerare;* cf. *mulsum* de *mel*, *olea* et tant d'autres exemples. On a dû avoir successivement **melos*, **molos*, *modus* [3].

Melior.

Melior est à *μάλιστα* comme *κρείττων* à *κράτιστος*. Les radicaux sont *krĕt* et *kṛt*, *mĕl* et *ṃl*. Il faut donc se garder de croire à l'identité rigoureuse de *melius* et *μᾶλλον*.

Volumus.

Pourquoi *uolumus* et non **uolimus* (comme *legimus*)? Le cas n'est pas le même que dans *quaesumus*, archaïsme littéraire qui n'a peut-être jamais été dans la bouche d'un ouvrier ou d'un petit boutiquier romain, et qui s'est maintenu dans l'orthographe par un caprice des pédants, comme *Poeni* à côté de *punicus* et *moenia* à côté de *munire*. Le cas n'est pas non plus le même que dans *sumus :* ici l'*ŭ* subsiste comme dans *tumet*, parce que la syllabe est initiale, tandis que dans *legimus* il s'est changé en *i* comme dans *aestimo*, *maritimus*, *septimus* et *maximus*, parce qu'il appartient là à une syllabe intérieure.

[1] Bréal, *Dictionnaire étymologique latin*.

[2] On sait que le groupe *ĕl* n'échappe à la labialisation que dans les groupes *ell*, *eli* d'une part (*pello*, *fefelli*, *melior*, *Sicilia*), *cel*, *gel* initiaux d'autre part (*celsus*, *gelu*). Voir *Mém. de la Soc. de ling.*, V, p. 46.

[3] Μελετᾶν aurait pu donner de même **meletari*, **moletari*. Mais probablement le changement de λ en *d* n'est pas de la même date que dans *modus*.

Pourquoi *elĕphantus?* pourquoi *elĕmentum?* pourquoi *celĕber?* Le second *e* aurait dû devenir *i* comme dans *redimo*. Pourquoi *alacer, alapa, calamitas?* On attendrait **alecer* comme dans **integer*, **alupa* et **calumitas* comme *aucupo* et *Hecuba*.

Toutes ces anomalies apparentes sont des documents pour poser une règle, plus délicate que les grandes règles générales : en latin, entre deux brèves, une *l* a pour effet d'établir l'harmonie vocalique. Le premier *a*, qui en qualité de voyelle appartenant à la syllabe initiale, n'a pas à changer, maintient le second *a* dans *alacer*. Le premier *e* maintient le second dans *celeber*. La première voyelle labiale maintient la seconde dans *uolumus*.

L'exemple de *calamitas* est le plus curieux de tous. Dans le composé *incolumis*, le premier *a* cesse d'être dans la syllabe initiale. Il devient donc une voyelle labiale. Immédiatement le second *a* cesse d'être protégé contre la labialisation : il la subit à son tour. Aussi *incolumis* a-t-il le même vocalisme que *uolumus*.

Lucrum.

M. Curtius rapproche *lūcrum* d'*ἀπολαύω*, de *Lauerna* et du gothique *laun* (allemand *Lohn*). Mais, la vraie quantité étant *lŭcrum*, le rapprochement tombe de lui-même.

Lucrum est formé du suffixe *crum*, qui, pour former des substantifs dérivés de verbes, se substitue au suffixe *tus* du participe passé : *inuolūtus, inuolūcrum; lauātus, lauācrum; simulātus, simulācrum; ambulāre, ambulācrum; sepultus, sepulcrum.*

On voit que *lŭcrum* suppose un ancien participe **lŭtus*, l'équivalent exact de *λυτός*. Notre substantif est, par conséquent, une formation voisine de *λύσις* et de *λύτρον; λύω* signifiant «dégager» et *luo* signifiant «payer», *lucrum* est à l'origine l'acquittement d'une dette, le salaire qu'on est tenu de payer, le payement envisagé au point de vue du débiteur. Par une déviation aisée à comprendre, *lucrum* s'est pris ensuite au point de vue inverse, celui de l'homme à gages ou du créancier : il a signifié le gain, la recette, le profit, et même, l'idée de la dette s'effaçant de plus en plus, la bonne aubaine.

-ARIS, -CRVM, -RVM, -BRVM, -RARE.

Le latin possède un suffixe *-alis*, qui se trouve, par exemple, dans *naualis, niualis, noualis, aestiualis, aequalis, uiminalis, manalis, pomonalis, funalis, canalis, hiemalis, animalis, uocalis, iugalis, uitalis, uestalis, hospitalis, fagutalis, dapalis, putealis, dialis, iudicialis, comitialis*. Quand le radical contient une *l*, l'*l* du suffixe

se dissimile en *r* : *altaria*, *exemplaris*, *palearis*, *militaris*, *consularis*, *puluinaris*, *uulgaris*, *singularis*, *salutaris*, *lupanar*, *palatuar*, *lunaris*, *solaris*, *linearis*[1].

Cette dissimilation rappelle celle que présentent *Aleria* de Ἀλαλία, *caeruleus* de *caelum*, *Parilia* de *Pales*. Seulement les deux derniers mots dissimilent l'*l* du radical, les autres l'*l* du suffixe.

Le latin a un suffixe *-culum* : *poculum*, *spectaculum*, *piaculum*, *cenaculum*, *habitaculum*, *cubiculum*. Ce suffixe sert à tirer un substantif d'un verbe : il se substitue à la finale *-tum* du supin ou *-tus* du participe passé. Son disyllabisme n'est pas primitif : ce *-culum* est pour un plus ancien *-clum*, comme *Hercules* est pour *Hercles* = Ἡρακλῆς, *Aesculapius* pour Ἀσκληπιός, *Patricoles* pour Πατροκλῆς. *Poculum* est disyllabe dans plusieurs poètes, entre autres Plaute. *Piaculum* est en ombrien *pihaclo*, et l'osque *sakaraklom* serait en latin **sacraculum*. Quand le radical contient une *l*, l'*l* du suffixe *-clum* se dissimile en *-crum* : *ambulacrum*, *lauacrum*, *simulacrum*. *Inuolucrum* est à *inuolutus* (sauf le genre et rien que le genre) comme *inducula* à *indutus*. *Lucrum* « la paye » est à λυτός comme *poculum* à *potus*. *Sepulcrum* est à *sepelire*, *sepultus* exactement comme *operculum* à *operire*, *opertus*. Le mot obscur *molucrum* doit être pour **moluclum*. Ainsi *-culum* et *-crum* sont deux doublets d'un même suffixe, comme *-alis* et *-aris*.

Il est fort possible que *ridiculus*, de *rideo*, et *ludicer* ou *ludicrus*, de *ludo*, présentent de même deux doublets d'un ancien suffixe **-klos*, **-kla*, **-klom*; il se retrouve dans *pulcer*, parent sans doute de *polire*. La chenille *uolucra* a le même suffixe qu'*inducula*.

Un suffixe *-lum*, d'ordinaire développé phonétiquement en *-ulum*, se joint à des racines verbales pour former des substantifs : *capulum*, *agolum*, *speculum*, *iaculum*. Son doublet, issu encore de la dissimilation, est *-rum* : *scalprum*, de *scalpo*, et probablement *flagrum*.

Vinc(u)lum de *uincire*, *fulcrum* de *fulcire* ont un *c* qui peut être attribué, soit à la racine *uinc* ou *fulc*, soit au suffixe : *-lum* ou *-clum*.

Un suffixe *-lum* sert aussi à tirer un nom d'un nom. Son doublet *-rum* est dans *labrum*, qui est à *labium* comme *capitulum* à *capitium*, à moins que *labrum* ne provienne, comme *scalprum*, d'une origine verbale.

Cribrum est pour **critrom*[2], comme *libra* vient de λίτρα et *salubris* de *salus*, *salutis*. C'est un mot anté-latin, dont l'équivalent

[1] Corssen renverse les faits quand il représente *-alis* comme une altération de *-aris*. La vérité avait été trouvée dès l'antiquité. Priscien (IV, 27) fait allusion à une doctrine juste, qu'il dénature.

[2] *Aratrum* est emprunté au grec (ἄροτρον); l'*ā* est dû à l'influence d'*arator*;

exact se retrouve dans les langues germaniques et celtiques[1]. Quant à un suffixe vivant *-brum*, il n'existe point en latin. Les noms d'instruments de formation latine sont en *-ulum* (*iac-ulum*), en *-clum* ou *-culum* (*po-clum*, *cubi-culum*), enfin en *-bulum* (*sta-bulum*, *sa-bulum*, *tri-bulum*, *pa-bulum*, *uesti-bulum*, *suffi-bulum*, *con-cilia-bulum*, *uena-bulum*, *suscita-bulum*, *aceta-bulum*). Seulement, après un radical contenant *l*, le suffixe *-bulum* devient *-brum* : *delubrum* et *polubrum* (**pollubrum*), *lauabrum*, *candelabrum*, *flabrum*, *Velabrum*. C'est la preuve que sa prononciation ancienne était *-blum*.

Terebra ne suppose pas un suffixe *-bra*. Ce substantif vient de *terebrare* comme *pugna* de *pugnare*; *terebrare* lui même vient d'un mot neutre emprunté, tiré du grec *τέρετρον*[2]; ce verbe ne peut guère être d'origine nationale, le latin n'ayant pas l'équivalent de *τείρω* (le sens de *tero* est tout autre). A défaut de *terebra*, les deux mots *uertebra* et *scatebra* indiquent, il est vrai, l'existence d'un suffixe *-bra*. Mais il ne faudrait pas le reconnaître dans *pal-pebra*, par exemple; *palpebra* et son doublet *palpetra* sont des dissimilations d'un ancien **palpet-la* tiré de *palpit-are*. Il faut également se méfier de l'apparence pour *dolabra*, *latebra*, *salebra*, *ille-cebra* : leur suffixe est-il le même que celui de *uertebra*, ou ne serait-ce pas plutôt une dissimilation du suffixe de *fabula*, *subula*, *fibula*?

La dissimilation entre *l* du radical et *l* du suffixe peut être soupçonnée dans *flagrare*, dans *latrare*. *Blaterare*, comparé à *bla-tire*, se révèle assez clairement comme un pendant de *uiolare*, *postulare*, *ambulare*, *gratulari*. L'*u* bref, qui, en latin, sert de voyelle de liaison devant un suffixe commençant par *l*, est la transformation d'un *e*, comme l'indiquent assez le rapport de *tabul-a* à *tabel-la* et celui de *Siculus* à *Σικελός*. Cela étant, *blat-ero* ne se distingue de l'ancien **grat-elor* que par la dissimilation.

D'une façon générale, toute *r* qui, dans le même mot, est précédée d'une *l*, peut être soupçonnée de provenir d'une *l*. Étant donnés, par exemple, des mots d'origine obscure comme *colubra*, *falacrem*, l'étymologiste a le droit d'essayer **colubla* ou **falaclem*; pour *olorem*, il peut essayer, avec la même légitimité, des radicaux *olor-*, *olos-*, *olol-*. — Une *r* qui sépare les deux *l* en empêche naturellement la dissimilation : *lateralis*.

Si la dissimilation de deux *l* est fréquente, celle de deux *r*

patrem est pour **paterem* = *πατέρα*; tout *tr* ancien aboutit normalement à *br* après une voyelle.

[1] Curtius, *Grundzüge*, 5ᵉ édition, p. 156.

[2] Le traitement différent du groupe *τρ* montre que l'emprunt de *τέρετρον* est plus ancien que celui d'*ἄροτρον*.

est inconnue à l'époque classique. Le roman peut bien la pratiquer (*proda* de *prora*, et *pèlerin*, *flairer* de *peregrinus*, *fragrare*); mais le latin conserve intactes les deux *r* : *fratrem*, *cerebrum*, *feretrum*, *aratrum*, *aurarius*, *soror*, *deterior*, *frustra*, *Rabirius*, *prora*, *retro*, *rarus*, *roris*, *ruri*.

Avant d'en finir avec nos suffixes dissimilés *-aris*, *-crum*, *-rum*, *-brum*, *-rare*, il convient de remarquer que souvent l'analogie, même dans le voisinage d'une *l*, a refait des formes en *l*. La déesse *Palatua* donne son nom, d'une part au sacrifice *Palatuar*, d'autre part au flamine *Palatualis*. *Latiaris* coexiste avec *Latialis*. A côté de *lunaris*, *lucaris*, *lanaris*, on a fait *legalis* et *letalis*. De *clunis* on a tiré *clunaculum*, avec le suffixe d'*oraculum* et non celui de *lauacrum*. *Latibulum* existe à côté de *latebra*. Ces inconséquences s'expliquent par un fait de chronologie : *letalis* est plus récent que *lunaris*. Ainsi le roman *inamicus* est plus récent qu'*inimicus*; ainsi le latin *con-gerere*, qui garde l'*o* intact, est plus récent que *congrum*, qui l'altère en *u*.

Vacca.

Le double *c* de *uacca* est probablement pour *tc*, comme dans *siccus*, dérivé de *sitis*, comme dans *ecquis* = *et quis*, comme dans *accurro* comparé à *attingo*, *reccidi* comparé à *rettuli*. Le suffixe est celui de *iuuenca*. La syllabe radicale est peut-être *uăt*, peut-être aussi *uĕt*; car l'*a* est ici enfermé entre un *u* consonne et une muette redoublée, de même que dans *quattuor*, où il est notoire que la voyelle primitive était *e* bref.

Cette remarque sur la voyelle radicale permet de rapprocher *uacca* du grec ἰταλός : l'ι est pour ĕ comme celui d'ἵππος. *Vitulus* n'est qu'un calque latin du mot grec : *ouis*, *bos*, probablement *taurus*, sont aussi des mots empruntés.

Nous sommes conduits à supposer pour *uacca* une forme primitive *wĕtka*. Cette forme doit remonter à la période ario-européenne, car son masculin se retrouve en sanscrit : *vatsas* « veau » pour **vatças*, primitivement *wĕtkŏs*. L'échange entre les deux sifflantes *s*, *ç*, se retrouve, en sens inverse, dans l'exemple bien connu *çvaçuras* = *socer*.

Arfui, *carmen*, *germen.*

L'occlusion dentale contenue dans les phonèmes *t*, *d*, entre dans divers groupes de consonnes assez stables, comme *st*, *kt*, *pt*, *nt*, *nd*, *tt*, *dd*, *tr*, *dr*. Mais, en grec et en latin comme dans bien d'autres langues, les groupes formés de cette occlusion et d'un second phonème non liquide sont rares, parce qu'ils sont peu stables. Autant il est fréquent de trouver *kt* ou *pt*, *gd* ou *bd*

(ἔκτανον, ἑπ7ά, σμάραγδος, ἕϐδομος), autant il est peu commun de rencontrer *tk* ou *tp*, *dg* ou *db*. La racine τεκ devrait donner *τί-τκ-ω, comme la racine γεν donne γί-γν-ομαι; mais *τίτκω se métathèse en τίκτω. L'ancien neutre *ὀδ, joint à ποτε, devrait donner *ὀτποτε; mais l'assimilation intervient, et l'on a ὅπποτε; de même κάϐϐαλε pour *καδϐαλε, de κατ.

L'occlusion dentale est contenue dans la nasale *n* tout comme dans les muettes *t*, *d*. Aussi la nasale est-elle soumise aux mêmes lois que les muettes. *Ἐν-μετρος s'assimile en ἔμμετρος comme *ὀτ-ποτε en ὅπποτε; *Ἀγαμενμων subit la métathèse en Ἀγαμέμνων, comme *τιτκω la métathèse en τίκτω[1]. Les groupes instables se détruisent donc par des procédés divers, — qui tiennent sans doute à des différences de date; — mais, de façon ou d'autre, il faut qu'ils soient détruits.

Dans le latin de date historique, c'est généralement l'assimilation qui a raison des groupes instables. *Adfero* devient *affero*, *quidquid* devient *quicquid*, **todper* devient *topper*, *inmitis* devient *immitis*. Mais, à une date plus ancienne, il a existé d'autres procédés. *Arfuerunt* nous montre le *d* changé en *r*. Ce n'est pas d'*arfuerunt* qu'a pu venir la forme classique par *aff-*, c'est d'une juxtaposition *adfuerunt* refaite de toutes pièces. Un tel exemple fait voir clairement que c'est la chronologie qui concilie les antinomies phonétiques.

Si l'*r* d'*arfuerunt* n'est pas autre chose qu'un *d*, rhotacisé grâce à l'instabilité du groupe, pourquoi n'admettrions-nous pas de même, à une époque voisine, un rhotacisme de l'*n* dû à une même cause? De cette façon s'expliquerait sans aucune difficulté *carmen* pour **canmen*; ce mot serait simplement à *cantus* comme *conamen* à *conatus*. *Germen*, de même, serait pour **genmen* «la pousse», de la racine de *gigno*, *genitus*, *genus*. Ces deux étymologies sont vieilles : est-ce une raison pour qu'elles soient fausses? La phonétique sévère des modernes condamne souvent la divination étymologique du temps jadis; parfois elle peut la justifier.

Affui et *immitis* nous montrent l'altération récente des groupes instables *df*, *nm*. *Arfui* et *carmen* nous en montrent l'altération plus ancienne.

Φέρει. *Suauior.*

A la seconde personne du moyen, les Attiques changent η en ει : φέρει pour φέρῃ. A quoi tient ce phénomène?

A la même cause qui leur fait dire λεώς pour λᾱός, βασιλέᾱ pour βασιλῆᾰ, ἐάν pour εἰ ἄν. Étant donné la rencontre de deux voyelles, la première longue, la seconde brève, il y a métathèse

[1] F. de Saussure, *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 432.

prosodique : la première devient brève et la seconde longue. Φερεσαι étant devenu φερεαι, puis φερηῐ, la métathèse prosodique en a fait φερεῑ.

Ce phénomène est surtout attique; mais d'autres dialectes y participent dans une mesure moindre[1]. La métathèse prosodique a eu lieu aussi hors du monde hellénique; les diphtongues sanscrites *ai*, *au* représentent souvent d'anciens *āĭ*, *āŭ*, mais ont pris le son *ăī*, *ăū*[2]. Je ne suis pas bien sûr qu'il n'y en ait pas d'exemples en latin. Ainsi *suauĭōrem* (= ἡδίω, ἡδίοα) représente un ancien **swādĭōsm* : pourquoi *ĭō* au lieu d'*īŏ*?

Imbuo.

En français, *imbu* semble être un composé de *bu*, et peut-être en tirera-t-on un jour un infinitif *imboire.* Mais en latin *imbutus*, *imbuere* n'ont pas de rapport visible avec *imbibere.* Pour rapprocher ces mots, il a fallu faire faire des sauts périlleux aux phonèmes, des tours de passe-passe aux significations.

Imbuere est sensiblement synonyme de *inficere.* Or celui-ci est formé du simple *facere*, verbe de sens vague; le sens spécial du composé est dû bien plutôt au préfixe qu'au verbe simple. Par analogie, nous avons le droit de tirer *imbuere* aussi d'un simple pouvant être coloré par un préfixe, mais terne par lui-même. Ce simple terne n'est autre que le verbe *fui*, *fore*, φύω.

On sait que *bh* primitif devient *f* quand il est initial, *b* quand il ne l'est pas. A φήμη correspond *fama;* à ὀμφαλός *umbilicus.* Ainsi le changement de *bh* en *b* suppose que le *bh* a été médial de bonne heure et que le composé **en-bhuo* était formé dès une haute antiquité[3]. Il est probable, en effet, qu'il remonte plus haut que la langue latine.

Imbuo, verbe actif, est l'actif ἐμφύω que le *Thesaurus* traduit par *ingenerare.* La construction est un peu différente. Le grec dit ἐμφῦσαί τινι ἔρωτα, avec l'accusatif de la chose; le latin *imbuere aliquem opinionibus*, avec l'accusatif de la personne. Mais les verbes à double régime ont la syntaxe trop instable pour qu'une telle différence rende invraisemblable la parenté première.

Les temps où le composé grec est un verbe neutre ont un sens caractéristique dans les locutions comme ἔν τ' ἄρα οἱ φῦ χειρί, proprement *manui adhaesit*[4]. La signification ordinaire du verbe *être* est bien oubliée dans ces tournures, et leur isolement montre

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, III, p. 76.

[2] *Ibid.*, p. 75.

[3] Si c'était un composé récent, comme *infans* de *fari*, on aurait **infuo.*

[4] La locution *imbuere opus* «commencer une œuvre», d'ailleurs rare et poétique, équivaut à peu près à notre «mettre la main à l'œuvre».

leur antiquité. Quant au latin *imbuere lanam ueneno*, c'est «faire adhérer» la laine à la teinture; entre cette locution et la tournure grecque, la construction neutre ou active fait toute la différence. Quand *ἐμφύω* s'emploie à propos d'un liquide, l'identité des deux verbes saute encore mieux aux yeux. Démosthène boit le poison et attend qu'il fasse son effet; après un laps de temps il le sent qui l'a pénétré et l'engourdit, *ἐμπεφυκότος αὐτῷ καὶ νεκροῦντος*[1]. Dira-t-on que ce liquide est *ingenitus* en sa personne? non; mais il lui semble que toutes les parcelles de sa chair en sont *imbutae*.

L'identification de *imbuo* avec *ἐμφύω* souffre, il est vrai, un doute préjudiciel. Y avait-il des composés de ce genre avant la séparation du dialecte grec et du dialecte italiote? Les tmèses des deux langues ne sont-elles pas des indices d'une date récente? Cette objection ne me paraît pas redoutable. La liberté des préfixes montre bien qu'au temps de l'Iliade les verbes composés n'avaient pas la régularité et la stabilité qui vinrent plus tard. Mais le système général de la composition présente tant d'analogies dans le grec et le latin, qu'il est difficile de ne pas croire à l'antiquité de quelques types gréco-italiques précurseurs. Un de ces types est notre **enbhuo*.

P. S. — J'avais écrit cette note sans connaître les considérations fort analogues et la conclusion toute pareille de M. Osthoff, *Zur Geschichte des Perfects im Indogermanischen*, p. 254, note. Je me réjouis d'une rencontre qui constitue une présomption favorable.

Belua.

Le latin *lea* «lionne» est calqué sur un mot grec λεα pour λεϝα; l'*u* consonne primitif s'est conservé dans les dialectes germaniques et slaves. La forme proprement latine équivalente serait **lĕua*, **lŏua* : cf. *noua* = *νέα*. Supposons-la précédée d'une autre syllabe, elle serait devenue *-lŭa* : cf. *denuo*. C'est elle que je suis porté à reconnaître dans *bēlua* pour **bēs-lua* «bête sauvage, monstre». Ce mot serait un composé[2] d'un radical *bēs*, dont *bēs-tia*[3], de son côté, proviendrait par une dérivation analogue à celle d'*os-tium* ou plutôt de la ville d'*Os-tia*. Il ne serait pas plus étrange de voir le latin appeler toutes les bêtes féroces des lionnes que de voir les langues germaniques donner au chameau le nom d'éléphant. Le radical inconnu *bēs* (pour **duēs*) pourrait avoir du rapport avec *δήϊος* «hostile, terrible»; mais n'insistons pas sur un point si obscur.

[1] Plutarque, *Démosth.*, 29.
[2] Voir une hypothèse analogue sur le nom d'insecte *tippula*, *Mém.* V, p. 46.
[3] Le nom propre *Bestia* se transcrit Βηστια.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Gn, *gm* en latin.

Dans *scamnum*, *mn* vient de *bn* : cf. *scabellum*. Dans *somnus* = ὕπνος, *mn* vient de *pn*. Dans *summus*, *mm* vient de *pm* : cf. *super*. Il y a eu évidemment une date où, devant une nasale, le latin nasalisait en *m* les muettes labiales, tant la sonore *b* que la sourde *p*.

Les muettes gutturales devaient, en vertu du même principe, se nasaliser en *ñ*, le son que les grammairiens anciens appellent *n adulterinum*. Mais l'alphabet latin n'avait pas de signe spécial pour ce phonème. Devant *c*, *q*, *g*, *x* on le notait *n* : *ancora* = ἄγκυρα, *inquilinus*, *anguis*, *sphinx* = σφίγξ. Devant une nasale on le notait *g*, à la façon grecque, car γμ se prononçait *ñm*[1]; ainsi le mot *iñnis* pour **ṇgnis*, sanscrit *agnis*, se notait *ignis;* le composé *iñnotus*, pour *in-gnotus*, se notait *ignotus*. La conséquence de cette notation, c'est que la nasalisation d'un ancien *g* n'était point apparente. *Regnum* était devenu *reñnum*, mais on continuait d'écrire *regnum*. Au contraire l'altération d'un *c* était indiquée, mais d'une façon défectueuse. Au lieu de la nasalisation qui était le phénomène réel, on semblait vouloir signaler un changement de la sourde en sonore. De *salix*, *salicis* on avait tiré l'adjectif *saliñnus;* on l'écrivait, de façon équivoque, *salignus*. De même *culigna* de κύλιξ, κύλικος, ou plutôt de κυλίχνη. De *seco* vient *señmen*, écrit *segmen*. La racine *mac*, contenue dans l'adjectif gréco-italique *makros* (le grec μακρός «long», le latin *macer* «maigre»), a fourni de même le dérivé *mañnus*, qu'on écrivait *magnus*, et qui ainsi, le sens aidant, a pris un faux air de parenté avec μέγας[2]. *Sañmen* (*sagmen*) est plutôt pour **sañcmen* (cf. *sanctus*) que pour **sacmen* (cf. *sacer*).

Deux autres mots encore présentent la notation *gn* pour un groupe réel *ñn*, issu de *cn*. Mais, pour en comprendre la forme, il faut d'abord élucider un détail relatif au vocalisme.

Devant le phonème *ñ*, le latin, à une certaine date, a régulièrement changé la voyelle *e* bref en *i* bref[3] : c'est ce que montre

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 276.

[2] *Facinus* est à *factus* comme *fenus* à *fetus* : l'*i* n'est donc qu'une voyelle de liaison, comme dans *techina* = τέχνη, *drachuma* = δραχμή. Ces voyelles de liaison nous révèlent l'existence d'un laps de temps où les combinaisons de sons *kn* et *km* étaient étrangères au latin, toutes celles qui étaient anciennes s'étant transformées en *ñn*, *ñm*.

[3] Le texte actuel de Priscien (II, 63) énonce la doctrine que toute voyelle suivie de *gn* est longue. On a pris ce témoignage très au sérieux en Allemagne : le cas qu'il faut en faire peut être estimé par les considérations suivantes : 1° Priscien, vivant au VIe siècle, n'avait pas plus que nous une connaissance directe de la prosodie du haut latin; son témoignage, supposé authentique, n'aurait de va-

à première vue *tiṅgo* pour **teṅgo* = τέγγω. *Taṅgo* a d'abord fait **conteṅgo*, comme *mando* fait *commendo*, puis **conteṅgo* est devenu *contiṅgo*. On sait que les nasales voyelles deviennent en latin *ěn*, *ěm* : *centum* = **kṃtom* (sanscrit *çatam*, grec ἑκατόν, etc.), *decem* = **dekṃ* (sanscrit *daça*, grec δέκα); l'ancien mot **dṇghwa* «langue», qui vit encore dans l'allemand *zunge*, a dû être d'abord **deṅgwa*; mais le latin archaïque est déjà *diṅgua*, d'où le classique *liṅgua*. La syllabe *em* de *septem* devient *iṅ* dans *septiṅgenti*.

Ce changement d'*e* en *i* a naturellement lieu devant les *ṅ*-notés par un *g* aussi bien que dans les *ṅ* notés par une *n*. L'ancien **ṇgnis* devient **eṅnis*, puis *iṅnis* (écrit *ignis*). De *legere* «ramasser» vient non **leṅnum*, mais *liṅnum* «le bois qu'on ramasse», et de *tegere* vient *tiṅnum* (*lignum*, *tignum*). Aussi, lorsqu'on voit un *e* subsister devant *gn* ou *gm*, c'est ordinairement qu'il est long et se trouve soustrait par sa quantité à la loi qui atteint l'*e* bref. *Seṅnis*, formé de *sē* joint à l'ancien **ěṅnis* «le feu», a nécessairement l'*e* long, et d'ailleurs cette quantité est attestée par un apex. De là la différence de voyelle entre le simple *ignis* et le composé *segnis*. *Regnum* a l'*e* long comme *rex*, quantité attestée aussi par des apex. Les participes *lectus* et *tectus* avaient notoirement l'*e* long : comme les substantifs neutres en *men* sont généralement calqués sur les participes, on s'explique la conservation de l'*e* dans *tegmen* et *ablegmina* (*tēṅmen*, *ablēṅmina*). Le seul mot *segmen* fait difficulté, car rien n'autorise à croire qu'il ait l'*e* long.

Maintenant on peut voir nettement la formation de *signum* (c'est-à-dire *siṅnum*) «une marque, une statue». L'idée de tailler ou d'entailler est l'idée fondamentale exprimée par ce substantif, et il vient de *secare*. On a eu successivement **secnom*, puis **seṅnum*, puis *siṅnum*, écrit *signum*[1]. De même l'adjectif *diṅnus*, écrit *dignus*, est pour **decnos*. Il signifie proprement «convenable» et vient de *decere* «convenir». Le vocalisme nous montre que *siṅnum* est plus ancien que *seimen*[2].

De même que le groupe phonétique *ěṅ* devient *ǐṅ*, le groupe *ŏṅ*

leur que s'il était la reproduction d'un témoignage ancien; 2° l'ineptie en question, étant sans lien avec le contexte, est en réalité l'œuvre d'un ignorant quelconque, qui l'a insérée dans un blanc de son Priscien; 3° les langues romanes prouvent la brièveté de la voyelle dans *pugnus* (*poing*), *dignus* (it. *degno*), *dignare* (*daigner*), *lignum* (it. *legno*), *pignus* (it. *pegno*), *signum* (*seing*, vieux français *sein* «cloche»). *Agnus* avait l'*a* bref, puisqu'il l'altère dans *ambiegnus* (cf. *fāctus confectus*, mais *āctus coactus*).

[1] De *secare* vient peut-être aussi *asignae* (Bréal, *Bulletin de la Soc. de ling.*, t. VI, p. x).

[2] La nasalisation des *c* suivis d'une nasale a commencé avant que le groupe *ěṅ* tendît à devenir *iṅ*; c'est ce que prouve *dignus*. Elle a continué après que le groupe *ěṅ* eut cessé d'avoir cette tendance : c'est ce que prouve *segmen*. Les éléments nous font défaut pour décider sur quel point porte au juste l'écart des dates. La formation même de **sec-men* est-elle plus récente que la formation de

devient *ŭṅ*. Devant le son *k* : *uncus* = ὄγκος, *iuncus* = δόναξ; *cunchis* (archaïque) = κόγχος, *hunc* de l'ancien *honc*, *honce*, *cunque* en regard de *quondam*, *nuncupo* pour **nŏmicapo*[1]. Devant le son *g* : *fungus* = σφόγγος, *unguis* = ὄνυξ, *gungrum* (archaïque) = γόγγρος, *lungus*, variante archaïque de *longus*[2]. Les exceptions ne sont pas de force à infirmer la règle. Le préfixe *con-* a dû prendre devant *k* et *g* le son *cuṅ-* : c'est ainsi qu'une inscription bien connue de Faléries[3] donne *cuncaptum*; les formes telles que *concurro*, *congredi*, *conqueri* nous montrent un rajeunissement étymologique bien connu, analogue à celui qui, bien plus tard, a fait naître *Cŏnfluentes* = *Conflans* à côté de *Cōfluentes* = *Coblenz*. *Tongitio* appartient au dialecte de Préneste; *tongent* est un ἅπαξ εἰρημένον du poète de Rudies[4]. *Oncare* «braire», qui figure dans un petit poème bien connu sur les cris des animaux, n'est probablement qu'une transcription d'ὀγκάομαι, car le vrai mot latin est *rudere*; l'équivalent étymologique d'ὀγκάομαι est *uncare*, que le même poème donne comme exprimant le cri de l'ours.

On comprend maintenant que le groupe *ogn* ne peut pas ne pas être très rare en latin. Le *g* ayant ici la valeur *ṅ*, l'*o* qui précède ne peut se conserver s'il est bref. Il subsiste seulement quand il est long[5] : *cōgnitus*, c'est-à-dire *kōṅnitus* pour *kŏṅṅnitus*[6]; le vieux français *cointe*, qui assone en *o* fermé dans le poème de saint Alexis, indique clairement la longue. Peut-être un exemple du changement d'*ŏṅn* en *ŭṅn* est-il l'adjectif *aprugnus*; malheureusement ce mot soulève des difficultés de divers genres.

Un autre exemple se trouve, ce me semble, dans la glose de l'abrégé de Festus, p. 226, *prugnum*, *pronum*. D'après une communication que je dois à l'amabilité de M. Thewrewk de Ponor, telle est la leçon des meilleurs manuscrits, celui de Munich et le Vossianus 116 de Leyde. La leçon *prugnum*, *promum* est celle d'une classe de manuscrits de moindre autorité, celui de Wolfenbüttel et les Voss. 37 et 135. J'explique *prugnum* (*prŭṅnum*) comme l'altération normale d'un ancien **prognum* (*prŏṅnum*) dé-

**sec-nom?* Ou bien la nasalisation a-t-elle atteint le *c* suivi d'*m* plus tard que le *c* suivi d'*n*?

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, 231.

[2] *Lŏngus* (= goth. *laggs*) a donné l'espagnol *luengo*. La variante *lŭngus* a persisté en Italie et en Gaule : *lungo* = *lungus*, *loin* = *lunge*.

[3] Bréal, *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, 400.

[4] Abrégé de Festus, p. 357 Müller. D'ailleurs, Festus rapprochant de *tongent* le prénestin *tongitio*, les copistes ont pu y mettre un *o*, même si Ennius, Verrius et Festus avaient mis un *u*.

[5] *Prognatus* suit-il l'analogie de *prŏnepos* ou de *prŏsocer*? En tout cas, un *ŏ* a pu se maintenir intact ici par le besoin de transparence étymologique. On dit *abauus* et non **abuus* (cf. *lauo*, *abluo*), *abnepos* et non **abnupos* (cf. *auceps*, *aucupis*) : c'est que le langage technique échappe aux lois ordinaires.

[6] Allongement compensatif qui rappelle celui de *quārtus* = **quătrtus*.

rivé de *genu*. Le genou s'appelait en ario-européen **gŏnu* (grec *γόνυ*, sanscrit *jānu*) et **gnu* (*γνύξ*, *ἰγνύα* pour **ἐν-γνυα*, *γνύπετοι*, zend *zhnu*, gothique *kniu*, etc.). Le latin *genu* n'est probablement qu'un développement de la forme courte *gnu* (analogue à *facinus* pour **facnus* et dû aussi au besoin de conserver intact le *g* étymologique); c'est également la forme courte qui subsiste dans l'adjectif **pro-gnum* «qui tombe les genoux en avant». Un tel mot a très bien pu être traduit par *pronum* «qui tombe en avant».

Au point de vue de la forme, ce qui se rapproche le plus exactement de *prugnum* est le sanscrit *prajñus* «qui a les jambes arquées»[1]. Les deux mots remontent à un type commun de composés ario-européens; grec *πρόχνυ* «à genou», sanscrit *abhijñu* «jusqu'au genou». Le préfixe bref de *prugnum* est le même que celui de *prajñus* et de *πρόχνυ*, et qu'en latin celui de *prŏcuro*, *prŏfanus*, *prŏfiteor*, *prŏficiscor*, *prŏfundus*, *prŏfugus*, *prŏpago*, *prŏpero*, *prŏpitius*; cf. les dérivés *prŏcul*, *reciprŏcus*, *prŏtinam*[2]. Peut-être faut-il s'abstenir de préciser davantage. On ne peut identifier absolument l'adjectif *prugnum* ni avec l'adjectif *prajñus*, à cause de la différence du sens, ni avec *πρόχνυ* qui est un adverbe[3].

Du groupe *ugn*, revenons aux formes qui contiennent *ign*. Un phénomène curieux mérite d'être signalé. De *tiñnum* a été tiré un diminutif *tigillum*, c'est-à-dire que le *g* de *tegere*, nasalisé dans le *tiñnum*, est redevenu un *g*. Il serait vain de vouloir échapper à cette constatation. *Tigillum* ne peut venir directement du verbe : celui-ci n'a pu donner que **tĕgillum* si on part du présent, ou *tēgillum* si on part du participe *tēctus*[4], et d'ailleurs le sens des deux substantifs interdit de les séparer. *Tigillum* ne peut d'ailleurs s'expliquer par la prononciation originaire de *tiñnum*, où le *g* était un vrai *g*; car on disait alors **tegnom* par un *e* et non

[1] L'équivalent de *prajñus* existe en zend. Dans le *Vendidad* (VII, 4; VIII, 228), d'après une note que je dois à mon collègue et ami James Darmesteter, une *druj nasu*, ou *druj* des cadavres, «se précipite de la région du nord sous la forme d'une mouche, mouche ayant le genou en avant, le derrière en arrière», *makhshikehrpa*... *frashnaosh apazadañhô*. Le thème *frashnu-* pour *fra-zhnu-* est exactement le sanscrit *pra-jñu*. La traduction pehlvie a *frâc zânûk* «genou en avant».

[2] Cf. encore *prŏcella*, du même verbe que *percello*. *Prūdens* suppose un ancien **prŏuidens*. *Prŏceres* «les chefs» semble formé du préfixe *prŏ* et du substantif **cer* «tête», qui se retrouve dans *cernuus* pour **cer-neuos*. (Cf. *νεύω*, *nutus*.)

[3] Ne sachant pas dans quel texte Verrius Flaccus avait trouvé *prugnum*, il est difficile de se former une opinion sur la flexion. *Prugnum* est-il un accusatif de la seconde déclinaison comme *pronum*? Ne serait-ce pas plutôt un vestige de la vieille flexion adjective de la 4e déclinaison, comparable à la flexion substantive *manum* et aux formes adjectives grecques comme *ἡδύν*? Ce vestige serait d'ailleurs unique, le latin ayant fait passer ces adjectifs à la 3e déclinaison : *suauem* et non **suadum*.

[4] *Tēgillum* (et non *tĕgillum* comme le dit le *Thesaurus poeticus* de M. Quicherat) existe en effet, mais n'a aucun rapport de sens avec *tignum*.

**tignom*; le changement de la voyelle, dû, comme on l'a vu, au contact du phonème *ṅ*, est la marque que la nasalisation avait eu lieu déjà.

Vigeo, phonétiquement, est à *uĕgeo* et *uĕgeto* comme *tigillum* à *tĕgo*. Nous avons là la preuve qu'il a existé un mot formé de la racine *ueg* et d'un suffixe commençant par une *n*, mot qui a pris successivement les prononciations **wĕṅn-*, **wĭṅn-*. Le rapport de ce substantif perdu à *uigil* est exactement celui de *pugnus* à *pugil*.

Dans *sigillum*, la forme du diminutif est plus remarquable encore que dans *tigillum*. Tandis que dans *tigillum* le groupe *tig* représente en dernière analyse une racine *teg*, ici le groupe *sig* représente une racine *sec*. On ne peut plus dire : le *g* nasalisé est redevenu *g*, mais bien : le *c* nasalisé est devenu *g*. Il en est de même dans *mag-is* comparé à *mac-er* : le *g* doit ici son origine au *ṅ* de *maṅnus*. Il faut donc se garder de croire que le *g* de *tego* soit pour quelque chose dans le *g* de *tigillum*. Il est purement et simplement le substitut de la nasale *ṅ*. La combinaison directe de cette nasale avec une voyelle, commune dans les idiomes de l'extrême Orient et qui existe en allemand moderne, était inconnue aux langues ario-européennes anciennes. Le latin, là où l'étymologie stricte aurait voulu *ṅi* (*maṅis*, *siṅillum*, *tiṅillum*), a dit par approximation *gi*.

Peut-être d'autres *g* que ceux de *magis* et de *sigillum* proviennent-ils aussi d'un *ṅ* plus ou moins ancien. *Viginti*, *triginta*, etc., où le groupe *gint* est notoirement issu de *kn̥t* ou *ṅkn̥t*, s'expliqueraient assez bien par un groupe intermédiaire *ṅn̥t*; *septingenti*, où *ingent* provient de *n̥kn̥t*, par un intermédiaire *n̥ṅn̥t*. Un radical *dn̥k* ou *dn̥g* a dû aboutir à *δακ* dans *δάκτυλος*, a pu aboutir à *diṅ*, puis *dig* dans *digĭtus*. Je ne puis m'empêcher de conjecturer que les verbes latins en *ngo* représentent au moins deux formations différentes. *Iungo* par exemple, sanscrit *yunajmi*, est tiré d'une racine *yug* avec l'infixe *nĕ*; mais *pingo* vient-il de même d'une racine *pig* dissociée par l'infixe? Comment séparer *pingo* de *pix*, *picis*, et comment le séparer de *ποικίλος*? La racine *pic*, traitée comme la racine *cer* dans *cerno*, a dû donner **picno*, puis **piṅno*; l'analogie de *iuṅgo* a transformé ensuite **piṅno* en *piṅgo*.

Je ne veux pas trop insister sur ces hypothèses, qui, en ce moment, risqueraient de nous faire dévier de la phonétique positive. Mais, en terminant, je prie le lecteur de ne pas oublier qu'en grec aussi le *g* est nasal dans *γμ* et probablement dans *γν*. En se représentant toujours nettement le phonème *ṅ* là où l'écriture latine ou grecque le déguise, il y a quelque chance qu'on découvre quelques bribes nouvelles de vérité[1].

[1] *Μίγνυμι* est *miṅnumi* pour *miknumi*; cf. le sanscrit *miçras* «mêlé». Dans

LES PRÉTENDUS PARFAITS EN *-āui*.

Mō-ui, *commōrim*, *summosses*, *uō-ui*, *deuōro*, *fō-ui* ont *ō* pour *ŏu*, comme *mōtus*, *bōs*, *bōbus*; cf. *mŏu-eo*, *uŏu-eo*, *fŏu-eo*. *Iūui*, *adiūro* ont *ū* pour *ŭu*, comme *adiūtus*; cf. *iŭu-o*. Mais *cău-eo*, *fău-eo*, *lău-o*, *pău-eo* n'ont pu donner *cā-ui*, *fā-ui*, *lā-ui*, *expā-ui*; ainsi que le montre *cautus*, *fautor*, *lautus*, *claudo*, *ău* devant une consonne ne devient pas *ā*.

Comme on évite de répéter *i*, *u* et qu'on écrit ordinairement *aio* pour *aiio*, *abicio* pour *abiicio*, assez souvent *flaus* pour *flauus*, *iuenis* pour *iuuenis*, *simpuium*, etc., nous avons le droit de lire, non *cā-ui*, etc., mais *cău-ui*, *fău-ui*, *lău-ui*, *expău-ui*; ces parfaits sont à leurs supins exactement comme *straui*, *creui*, *triui*, *noui*, *moui*, *iuui* aux leurs.

Tout parfait en *ui* est sujet à la syncope si la voyelle radicale est longue : *amaram*, *strarat*; *deflerim*, *delerant*, *nerunt*, *complesti*, *adolesse*, *cresse*, *quierunt*, *adsueram*, *decrero*, *sprerunt*; *audisse*, *sirit*, *tristi*; *norint*, *commorim*, *deuoro*; *adiuro*. Cela en vertu d'une règle générale : cf. *Mā(uo)rs*, *mā(uo)lo*, *dī(ui)tior*, *ū(ui)dus*. La syncope n'a pas lieu si la syllabe n'est longue que par position : on ne dit ni **solsti* pour *soluisti*, ni **lausti* pour *lauuisti*[1].

Expauui, *praecauui* conservent le vocalisme de leurs simples, comme *expaueo*, *praecaueo*; mais quand le présent altère son *a*, le parfait altère son *au* : *lauo*, *ab-luo*; *lauui*, *ab-lui*. Un *ā* serait resté intact; si le simple était *lāui*, le composé serait **ablāui* (cf. *ăgo*, *ab-igo*, mais *ārtus*, *ab-actus*).

Louis Havet.

ἐμίγνυν, *μιγάδες*, comme dans *magis* ou *sigillum*, nous avons un *g* substitué à *κ*. L'analogie l'a même introduit dans *μίσγω*, où il représente fort indûment non le *k* de la racine, mais celui d'un suffixe verbal (lat. *misceo*, vieux haut-allemand *miskiu*, irlandais *commescatar*...).

[1] La syncope, dit Priscien, aurait été **lasti*. Priscien admet donc une prononciation *lā-uisti*. L'orthographe l'induit en erreur : trois siècles plus tôt des gens instruits, au témoignage d'Aulu-Gelle, pouvaient déjà commettre la grosse faute de prononcer *ō-bicibus* pour *ŏb-iicibus*. La syllabe *uĕ*, *uĭ*, *uŏ* ne se syncope jamais toute entière après une brève. D'*ău(i)dus*, **fău(e)stus*, *ŏu(i)s*, **prŏu(i)dens*, *iŭu(e)nis* viennent *audeo*, *faustus*, *ōpilio*, *prūdens*, *iūnior*, où l'*u* consonne a laissé sa trace.

DOUBLETS SYNTACTIQUES.

Ὅταν, ὄνταν.

La conjonction ὅταν «lorsque» se rencontre dans le grec médiéval, avec les divers emplois qu'elle a de nos jours, sous la forme ancienne ὅταν et déjà sous une forme nouvelle ὄνταν.

Je veux me borner aujourd'hui à étudier cette forme dans le moyen âge seulement; de plus, je ne veux l'examiner que dans des manuscrits d'une époque déterminée. Je m'interdis donc à dessein de rechercher quelles ont été depuis le moyen âge et quelles sont de nos jours les destinées de ὄνταν, de délimiter les régions où ὄνταν se dit encore aujourd'hui et de savoir si, dans ces régions, ὅταν et ὄνταν s'emploient simultanément.

Pour que la phonétique néo-grecque présente, un jour, un système complet, pour qu'on puisse voir clair dans une question aussi complexe, la méthode historique est la seule méthode à employer à l'heure qu'il est. Il faut s'astreindre à étudier isolément et un à un les phénomènes divers dans des régions déterminées et étroites, en s'efforçant de circonscrire avec le plus de rigueur possible la chronologie de ces phénomènes. Les observations qui se trouveront être vraies pour une forme, étudiée au moment de sa genèse, pourront s'appliquer dans certains cas à l'état actuel de la langue. Il s'agit, autant que possible, de tenir une première vérité; l'explication d'un phénomène, dont on voit la raison d'être à l'instant même où il vient à se produire, sert comme de point de repaire : si ὄνταν est expliqué, on se rendra mieux compte plus tard des formes dérivées ὄντα, Legrand, *Chartzianis*, Paris, 1870, v. 131, ὄντεν ἐζοῦμαν, Legrand, *Bibliothèque*, II, p. 100, v. 126, ὄντε δείχνει, *ibid.*, p. 107, v. 265, ὄντας, Legrand, *Chans. pop.*, Paris, 1873, 104, 6, ὄντες, *ibid.*, 137, 26, ἀφόντας, Chassiotis, Δημοτικὰ ᾄσματα, Athènes, 1866, V, 12, 8, ἄνταν τὸ πρόσωπον, Legrand, *Bibl.*, II, *Poés. chypr.* 49, 2, 5, ἄντα νὰ πετάσῃ, *ibid.*, 25, 14.

Je prends donc comme champ d'études les seuls poèmes de Prodrome; cf. Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, Paris, 1880. Dans les citations ci-dessous, les chiffres romains suivent l'ordre même où les divers poèmes de Prodrome sont publiés dans Legrand. Les deux premiers et le cinquième (Prodr. I,

Prodr. II, Prodr. V) proviennent du ms. 396, fonds grec, Bibliothèque nationale; le troisième et le sixième (Prodr. III, Prodr. VI) du ms. 1310, fonds grec, Bibl. nat.; enfin le quatrième (Prodr. VI) du Coislin 382 uniquement; le Coislin 382 contient aussi une version de Prodr. VI. M. Legrand a établi le texte de Prodr. II, d'après ces deux manuscrits, le 382 Coislin et le grec 1310, en relevant les leçons divergentes de l'un et de l'autre manuscrit.

Relativement à l'âge de ces divers manuscrits, voici l'estimation que M. Omont a bien voulu en faire sur ma prière :

Grec 396 (Prodr. I, II, V), «XIII[e] siècle fin, ou XIV[e] commencement?»

Coislin 382 (Prodr. IV et VI), «XV[e] siècle commencement, première moitié au plus.»

Grec 1310 (Prodr. III et VI), «n'est guère plus ancien que la fin du XV[e] siècle, peut-être même commencement du XVI[e].»

C'est dans ce dernier manuscrit seulement, comme on le verra tout à l'heure, que se trouve *ὄντα*ν; aux passages correspondants, les deux autres manuscrits ont *ὅταν* et aussi partout ailleurs, c'est-à-dire aux passages qui ne correspondent pas avec le 1310; quant à celui-ci, il connaît les deux formes, *ὅταν* et *ὄνταν*. Les leçons importantes ont été vérifiées par moi sur les manuscrits.

Qu'est-ce que la forme *ὄνταν* en regard de *ὅταν*[1]? Pour expli-

[1] Dans *ὄνταν*, *ν* est consonne et *τ* est une sonore (et non une sourde), c'est-à-dire qu'on prononce *ὄνδαν*. La prononciation *νd* est de beaucoup antérieure au XV[e] et même au XII[e] siècle. M. A. Darmesteter a l'obligeance extrême de me communiquer les exemples suivants que je m'empresse de recueillir ici : le domaine roman a plus d'un renseignement à fournir au néo-grec, et l'étude des mots grecs dans le français serait précieuse pour les deux domaines; «*Kondos* = *κοντός* dans les textes talmudiques; *intubus* (**intubia*), c'est-à-dire *ἔντυβος*, *endive*, non *entive*; Orelli, *Del. Inscript.* 2160 : *δια πανδων* [DIAPANDON; cf. DIAPANTON, *ibid.*, 2627, 5, et 2628, 3]»; j'ajoute : ital. *éndica* = *ἐνθήκη* [*ἐντήκη*?] «accaparement de marchandises», cf. Diez, *Gramm. des langues rom.*[3], trad. fr., I, 52; Pertz, *Monum. Germ.*, V, 295, 8, *γουνδοπίστις* transcrit *gundopistis;* dans d'autres cas, Liutprand, transcrivant probablement d'après la lettre, donne *mantin* *μάντην* (*sic*), 279, 29; cf. aussi *dragées* plus loin. Aujourd'hui la prononciation *νd* pour *ντ* est constante. Néanmoins il faut signaler une exception, c'est-à-dire certains cas où, dans *ντ*, le *τ* se prononce comme une sourde. C'est dans les mots de provenance étrangère *κόντες* «comte», italien «conte»; *καντάδα* «sérénade», *ποῦντα* (*punta*) «point de côté»; à propos de cette dernière forme, je signale à Apiranthe, colonie crétoise de Naxos, la double prononciation *πουδιασμένος* (= *πουντιασμένος*) et *πουdιασμένος*, phénomène que je n'explique pas pour le moment. Ce fait que *ντ* se dit encore prouve tout au moins qu'il n'y a pas impossibilité physiologique à prononcer la sourde dans *ντ* et que le *d* doit bien être attribué à une cause psychologique, c'est-à-dire à une raison de commodité, voyez plus loin, p. 46.

Au sujet de cette prononciation *νd*, qu'on veuille bien me permettre une réflexion; je ne fais cette remarque qu'en m'excusant d'empiéter sur un domaine qui m'est étranger. Le mot *dragées* fait difficulté en français. Mais rien ne nous

quer ὄνταν, on ne dira certainement pas qu'un ν s'est inopinément développé à côté de la muette. Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter longtemps à cette hypothèse. En effet, on se demandera pourquoi c'est précisément dans ce mot que le ν s'est développé et jamais dans aucun autre mot placé dans des conditions absolument identiques, où τ se trouve entre deux voyelles et avant ou après une nasale. Je me borne toujours aux exemples que nous fournissent nos manuscrits et surtout à ceux que nous trouvons dans le 1310. Prodr. VI, 83, κύταλον; 159, κρεββάτιν; 168, τεχνίτης; 194, κομματοῦραν; 211, λαγηνάτα; 280, τούτων. Prodr. III, 370, ἀναίτιοι, etc. Prodr. IV, 218*, δυνατά; 355, κρητικόν; 366, θανάτου; 397*, θέτουν; 466, δύναται. Prodr. IV, 475, ἀπὸ τῶν: 481, κοπετόν; 510, πρότερον. Prodr. V, 10, τρίτον, etc. Cela est constant. De même τ entre deux voyelles reste toujours τ : Prodr. I, 1, 16, 20, 24, 27, 28, 29, 40, 55, 60, 74, 76, 92, 115, 117, 131, 133, 138, 139, 263; Prodr. II, 14, 17, 22, 70, 88, 89, 93, 100, 103, 108; Prodr. III, 18, 42, 150, 174, 205, 217, 404, 463, 527, 624, 626; Prodr. IV, 189, 192, 205, 207, 211, 290, 359*, 367, 387, 388, 431, 432, 437, 450, 464, 498, 499, 509, 513, 543, 640, 642, 644; Prodr. VI, 58, 59, 97, 110, 112, 122, 142, 156, 163, 169, 219, 220, 230, 231, 235, 236, 237, 238, 251, 254, 260, 263, 264, 280, 303, 311, 326, 361, 370, 371, 372, 377; Prodr. V, 1, 3, 4, 12, 15, 18, etc. Il n'y a pas une seule exception. Il est donc inutile d'insister.

Il y a peut-être une autre explication à laquelle on serait tenté de s'arrêter; nous l'examinerons en quelques mots. On peut supposer que ὅταν a été décomposé en deux mots et que chacun de ces deux mots a été traité séparément, *o* et ταν. O aurait été pris par le peuple pour un nominatif singulier neutre et traité comme tel, c'est-à-dire qu'on aurait dit ον; dans le 1310, en effet, on trouve encore constamment les neutres en ον, cf. Prodr. III, 35, τὸ κάκιστον; 58, τὸ μερδικόν, etc.; cf. aussi 42, ψωμίν; 44,

oblige à penser que les gens qui ont dit *dragata* sur τραγήματα entendaient dire autour d'eux le mot τραγήματα tout seul : un mot ne se présente jamais isolément à l'oreille et celui-ci peut avoir été enclavé dans toutes sortes de combinaisons, comme τῶν τραγημάτων, ἔμπορον τραγημάτων, ἐσθίουσιν ou φέρουσιν ou ἔχουσιν τραγήματα, etc., de sorte qu'il se peut très bien faire que le mot τραγήματα n'ait jamais été entendu que dans des syntaxes de ce genre. Dès lors la sonore, qui se faisait déjà sentir dans le grec, grâce à la combinaison ντ, ne fait plus naturellement aucune difficulté en français, *prov.*, *esp.* et *port.*, tous mots formés sur la forme *dragata*. Quant à l'italien *treggea*, il viendrait d'un type normal **tragata* beaucoup plus rare et qui n'aurait laissé que cette seule trace. M. G. Paris veut bien me faire observer qu'il y a d'autres difficultés à cette étymologie. Peut-être le verbe τρώγω pourra-t-il un jour mettre sur la voie par un dérivé encore inconnu. J'ai voulu seulement dire que la présence du *d* était susceptible d'une explication.

κρασίν; *ταν*, de son côté, aurait subsisté intact, puisque ce groupe ne subit dans le grec médiéval aucune altération.

Ce genre d'explication n'aurait pas beaucoup d'appropriation au néo-grec : ce serait transporter dans un domaine étranger des habitudes particulières au roman; cf., par exemple, *in amicus*. Il s'agit avant tout d'examiner une langue en elle-même et de la traiter d'après les procédés qui lui sont propres. Or ces formations sont tout à fait inconnues au néo-grec. Il ne peut donc être question d'une décomposition de *ὅταν* en *ο* et en *ταν*.

Ces interprétations éliminées, je me permettrai de proposer une explication d'une autre nature.

Je crois que la forme *ὅνταν* est due à une cause toute différente : cette forme provient certainement de la position accidentelle du mot *ὅταν* dans un contexte qu'il s'agit justement de déterminer : en d'autres termes, je crois que *ὅνταν* est un doublet syntactique.

Je veux dire à cette place et avant d'aller plus loin quelques mots sur ces doublets.

Ce qui se rapporte à cette catégorie de phénomènes peut tenir aujourd'hui, à ce qu'il me semble, dans les deux propositions suivantes :

Première proposition. Ne pas considérer isolément le mot dans la phrase.

Cette première proposition n'a pas besoin d'être développée ici. En linguistique, le premier principe aujourd'hui, même quand on travaille sur de vieux textes, peut, je crois, se formuler ainsi : ne pas lire, mais écouter.

Deuxième proposition. La place du mot dans la phrase peut affecter ce mot de diverses façons.

Cette seconde proposition explique l'appellation même de *doublet syntactique* que l'on donne à cette catégorie de phénomènes; en effet, du moment qu'un mot, par la position qu'il occupe dans la phrase, peut s'altérer, c'est-à-dire subir l'influence des mots avoisinants, ce mot apparaît par là même sous une forme nouvelle : il se dédouble, et ce doublet est dû à la *syntaxe*, à la place du mot dans la phrase. C'est ce que signifie l'expression *Satzdoppelform*, forme double due à la position qu'un mot occupe syntactiquement.

L'exemple classique est l'article *τόν*, acc. masc. sing., qui n'est pas dans la combinaison *τὸν ἀγαθόν* le même que dans les combinaisons *τὸν καλόν*, *τὸν πατέρα*, *τὸν λόγον*, *τὸν γῦρον*; dans ce dernier exemple, on remarquera que le *ν* de *τόν* est traité de la même façon que *ν* à l'intérieur d'un mot composé : *συγγενής*. Ces

altérations admettent des variétés infinies sur lesquelles je n'ai pas à revenir ici [1].

Ceci posé, je fais les deux observations suivantes :

1° En néo-grec, la combinaison *ντ* est des plus fréquentes et des plus aimées : on n'évitera jamais une combinaison de sons où l'on aura à prononcer le groupe *ντ*. Pour le prouver, tenons-nous-en pour le moment à nos textes seuls; voici quelques exemples où *ν* se trouve devant *τ* initial du mot suivant, comme *τὸν ταῦρον*, *τὴν τῶν*, etc. Cf. Prodr. I, 7, 65, 108, 109, 121, 141, 150, 154, 157, 163, 195, 213, 225, 241, 250, 260; dans tous ces cas, *ν* subsiste, tandis que, déjà dans ce texte, on trouve la non-prononciation du *ν* final dans *καλή σου ἡμέρα*, 227. Cf. aussi, pour d'autres combinaisons, *ν* + *τ*, Prodr. II, 29, 64, 96, 97; Prodr. V, 20, *ἀνάθεμάν τα*; Prodr. III, *τὴν τῶν*; 77, *τίναν το* (deux fois); 104, *τὴν τράπεζαν*; 578, *κεφαλήν του*; Prodr. VI, 64, 90, 111, 124, 129, *γυναῖκαν του*; 137, 179, 181, *σπίτιν της*; 185, *χέριν της*; 188, 189, 208, 222, 229, 231, 262, 332, 334, 341, 346, 352, 361, 369, 391, 395; remarquez les accusatifs *τίναν* et *γυναῖκαν*, tandis que les accusatifs *πατέρα* (9, 77, 258, 287, 395) et *μητέρα* (64, 344, 383) existent dans ce texte. Prodr. IV nous fournit un exemple plus convaincant encore que les précédents dans la combinaison *τὶ ἔν' το συντυχαίνεις*, 473, pour *τὶ ἔνι*; l'auteur ne craint pas de dire *ντ*, quand il aurait pu arranger son vers de façon à dire *ἔνι το*. Cela est d'ailleurs constant dans nos manuscrits, et jamais *ν* final ne cessera de subsister devant *τ* suivant.

De même, dans l'intérieur d'un mot, *ν* devant *τ* se prononce toujours. Quelques exemples suffiront : Prodr. I, 2, *ἀνταμοιβήν*; 4, *παντοίας*; Prodr. II, 2, *αὐθέντα*, *πάντοθεν*; 91, *σκελίζονται*; Prodr. V, 44, *πάντες*; 154, *ἐνταῦθα*; Prodr. IV, 56, *σύντομα*; 74, *πάντα*; 615, *δδόντες*; Prodr. III, 12, *λεόντων*; 94, *πενῆντα*;

[1] Je me permets de renvoyer à ce que j'ai essayé d'en dire, *Mém. de la Soc. de ling.*, t. V, p. 375-381 (p. 29-35 du tirage à part), et aussi à un article lumineux de M. Neumann (*Zeitschrift für rom. Philol.*, VIII, 3 et 4). Je suis heureux de m'être rencontré avec ce savant par anticipation; car, en étudiant mes doublets, je ne pouvais encore profiter du travail de M. Neumann, qui a paru après le mien. J'ai essayé, dans mon article, de distinguer nettement les phénomènes auxquels je fais allusion. Je m'empresse de signaler au dernier moment un remarquable article de M. G. Paris (*Romania*, XIV, 157-159) sur l'étude de M. Neumann. M. Paris insiste avec une justesse extrême sur ce principe qu'il ne faut pas multiplier les formes hypothétiques ou préhistoriques; pour parler de doublet, il est bon, en effet, de pouvoir constater à la fois l'existence des deux formes, de la forme primitive et de la forme syntactique. Cela est surtout de rigueur dans les langues modernes où les textes abondent et dont le principal avantage est justement de permettre une plus grande précision dans les recherches historiques.

de même quand il y a déjà ν ou μ dans le mot; Prodr. VI, 11, ἀκύμαντος; 22, ϖάντως; 387, ϖάντων. C'est tout ce qu'il y a de plus constant.

La phonétique de nos manuscrits se trouve être confirmée en ceci par la langue d'aujourd'hui. Les groupes ντ subsistent toujours; ils sont même recherchés; ainsi il est remarquable que, tandis que le ν de l'accusatif singulier de l'article masculin ou féminin, τόν ou τήν, ne se fait plus sentir devant un mot commençant par une consonne, ce ν final ne subsiste précisément que devant κ, ϖ, τ, par exemple dans les combinaisons τὸν κόπο = τογκόπο, τὸν ϖατέρα = τομbατέρα, τὸν τάφο = τονdάφο.

2° D'autre part, il faut remarquer que le groupe νθ, au contraire, n'est pas aimé et qu'il ne s'accommode plus aux aptitudes phoniques actuelles; ainsi, déjà dans nos manuscrits, le ν ne se fait pas toujours sentir devant θ suivant : Prodr. VI, 373, τὶ ϖαθάνω «qu'est-ce qui m'arrive?», littéralement : «qu'est-ce que je souffre?»; nous devrions avoir ϖανθάνω, présent formé sur μανθάνω, d'après l'analogie de l'aoriste ἔμαθον ἔπαθον; Prodr. VI, 90, μάθανα = ἐμάνθανα = ἐμάνθανον (d'après le 1310 seulement; ce vers manque dans le Coislin, 382); cf. aussi Prodr. IV, 99, καὶ μὴ Θεωρῇς, tandis que Prodr. III, au vers correspondant, 99, donne καὶ μὴν Θωρῇς.

Cependant le groupe νθ n'est pas inconnu à nos manuscrits :

Prodr. I, τὴν Θύραν, aux vers 180, 182, 183, 188, 205, 226; 268, ϖέπονθα. Prodr. II, 12, φιλανθρωπίαν; Prodr. V, 5, 7, 9, ἐμάνθανεν; 136, ἀνθρακίαν. Prodr. III, 99, μὴν Θωρῇς; 194, μάνθανε; 310, λεπτυνθήσεται; 372, φιλανθρωπίας; 521, τὸν Θυρωρόν; 562, μικρόν, Θεόσ7επ7ε; cf. 280, συνφθάνει. Prodr. VI, 7, τὴν Θάλασσαν, φιλανθρωπίας; 36, ϖεπόνθασι; 74, ἄν Θέλῃς. Prodr. IV, 194, μάνθανε; 303, τὴν Θείαν; 321, κἄν Θύνναν; 366, μοναχὸν Θανάτου; 378*, μάνθανε; cf. 478, ϖαλαιοκάλιγον φθιριάρικον, et 280, συμφθάνῃ.

Ici encore la phonétique de nos textes se trouve confirmée par la langue actuelle : ainsi la prononciation ἄθος (ἄνθος), ἄθρωπος (ἄνθρωπος) est constante. En revanche, dans les cas où ν subsiste, sous l'influence de ce ν la sifflante ne se prononce plus comme telle, et l'on entend une muette sonore, c'est-à-dire un *d* (τ) à la place; cf. *Not. et extr.*, XXIX, 2, p. 125, 1, 3, ϖάντηρα; 167, 2, 13, ἄντρωπος, et 17, ἀντρώπων; mais 175, 1, 7, ἄθρωπος. Ces derniers exemples remontent au IXe siècle. Seulement aujourd'hui le phénomène s'est généralisé, et l'on n'entend plus dire ἄνθρωπος, μανθάνω, etc. J'admets, en effet, dans tout ce qui précède et dans ce que je viens d'ajouter, que la pronon-

ciation *νθ* n'a pas dû disparaître du jour au lendemain, d'une façon brusque et instantanée.

Je ne fais aucune difficulté de croire, par exemple, à la coexistence de *μαθάνω* et de *μανθάνω* dans un même texte. Nos manuscrits représentent une *époque de transition*. D'autre part, la prononciation *μαθάνω* et *ὄνταν*, de même que plus haut la prononciation *νd* pour *ντ*, tiennent, on va le voir, à des causes psychologiques plutôt que physiologiques. Les organes n'entrent en jeu que par suite d'une disposition particulière de l'âme, paresse ou commodité. Il n'y a donc aucune nécessité à ce que la substitution d'une prononciation à l'autre soit immédiate. Dans ces questions de phonétique, l'étude des langues modernes présente peut-être cet avantage qu'on y peut préciser le champ d'expérience. L'analyse d'un manuscrit équivaut souvent à l'observation de la réalité vivante, à l'étude de la prononciation d'un individu pris isolément. L'individu dont nous nous occupons ici, c'est-à-dire le manuscrit, représente le moment où l'on n'est pas arrivé à dire d'une façon constante *θ* pour *νθ*.

Les phénomènes que nous venons de constater s'expliquent d'une façon naturelle. Quand il s'agit de prononcer *ν* consonne, il y a tout un travail de la langue dont la pointe, collée contre la partie médiale du palais, obstrue l'air et le fait converger vers les fosses nasales; en même temps on fait vibrer les cordes vocales; dans cette position, la prononciation du *d* est plus à portée des organes : il ne s'agit plus, en effet, que de laisser toujours vibrer les cordes vocales; mais, lorsqu'il s'agit de prononcer une sifflante après *ν* consonne, la langue doit descendre jusqu'aux incisives supérieures, s'y étendre de manière à toucher toute la partie antérieure de l'arcade dentaire et donner ainsi passage à l'air par une ouverture étroite; en même temps les cordes vocales cessent de vibrer. C'est pour cette raison que *νd* se dit plus facilement que *ντ* et que, d'autre part, les prononciations *ϑ* (au lieu de *νθ* comme dans *ἄθρωπος* = *ἄνθρωπος*), ou *ντ* ou *νd* semblent plus voisines et plus commodes que la prononciation *νθ*.

Je reviens maintenant à la forme qui nous occupe; j'observe tout d'abord que *ὄνταν* se trouve concurremment à *ὄταν* dans nos manuscrits.

Ms. 396, seulement *ὄταν* :

Prodr. I, 129, *ὄταν ἐσΊράφην σάβουρος.*
Prodr. II, 85, *ὄταν ἐξαπορήσωσι.*
Prodr. V, 5, 7, 9, *ὄταν ἐμάνθανε.*

Ms. 382 Coislin, seulement *ὄταν* :

Prodr. IV, 435, *ὄταν σπουδάζῃ.*

Ms. 1310, les deux formes :

ὅταν.	ὄνταν
Prodr. III, 140, *καὶ μᾶλλον ὅταν τρέχουσι*; 436*, *ὅταν τὰ τρία δώσουσιν*. Prodr. VI, 117, *ὅταν γὰρ ἴδῃ τὴν αὐγήν*; 264, *ὅταν ψωμὶν οὐκ ἔχω*.	manque dans Prodr. III; mais se lit dans Prodr. IV, 127, *ὄνταν δὲ πάλιν*; 135, *ὄνταν σ7ραφῶ καὶ ἴδω τον*; 228, *ὄνταν ἐβγοῦν καὶ τρέχουσιν*; 363, *ὄνταν σ' ἔθεκεν*.

Je reviendrai tout à l'heure sur les autres passages où *ὄνταν* se trouve dans ce manuscrit. Pour le moment, je tiens à observer que la forme *ὅταν* n'est pas inconnue au 1310. Je rappelle aussi que ce manuscrit a toujours la combinaison *ντ*, mais que, d'autre part, il a moins que les autres l'habitude du groupe *νθ*.

Je dis maintenant que *ὄνταν* est un doublet et que cette forme est due à la position du mot *ὅταν* dans la phrase. En effet, si jamais mot dut ne pas être considéré isolément, c'est bien le mot *ὅταν* qui est une conjonction et qui entraîne toujours un autre mot après lui. Je suppose donc une combinaison de mots, par exemple, ou pour être plus exact, une combinaison de sons où l'on aurait à prononcer, d'une part, *τ* entre deux voyelles, soit *ὅταν*, d'autre part, *ϑ* après *ν*, soit *ἄνθρωπος*; on aurait ainsi la combinaison :

οταυανθρωπος.

Mais, si ce que nous avons dit plus haut est vrai, s'il est vrai que les organes retiennent plus facilement la combinaison *ντ*, que ce groupe est même recherché; si, en revanche, les organes sont plus réfractaires à la prononciation du groupe *νθ*, on concevra aisément qu'ayant à prononcer *οταναvθρωπος*, on dise :

ονταναθρωπος;

cela nous semble une conséquence nécessaire de tout ce que nous avons dit plus haut. En d'autres termes, on entend d'une seule fois et tout d'un bloc la combinaison *οταναvθρωπος*; dans cette combinaison, il y a un *ν* que l'oreille retient, et tout naturellement elle associe ce *ν* plus volontiers à *τ* qu'à *ϑ*. En même temps, se produit un phénomène très curieux par sa rapidité : non seulement le *ν* se déplace et s'associe à *τ*, mais encore et du même coup il rend la sourde sonore. Si *τ* ne s'était pas trouvé dans la phrase, peut-être le *ν* n'aurait-il pas été prononcé devant *ϑ*, tout simplement à cause de la difficulté qu'il y a à dire *νθ*; mais le *τ* qui va chercher *ν* consonne, l'attire et le sauve.

Telle est l'hypothèse que l'on peut faire *a priori*; si l'on se

reporte aux manuscrits, l'hypothèse reçoit sa pleine confirmation. La combinaison *ονταναθρωπος* s'y trouve dans des conditions telles que le doute ne paraît plus possible.

Voyons, en effet, les trois manuscrits successivement, le 1310, le 396 et le Coislin 382, qui reproduisent tous les trois le même poème de Prodrome et où, par conséquent, les vers se correspondent dans les trois versions.

Dans Prodr. V (grec 396) nous lisons :

Όταν ἐμάνθανεν αὐτὸς ὑπόδησιν οὐκ εἶχεν.

Dans Prodr. VI, 61, d'après le Coislin 382, le même vers se lit sous la même forme :

Αὐτὸς ὅταν ἐμάνθανεν ὑπόδησιν οὐκ εἶχε.

(F. 143[b], l. 4.)

Mais, au contraire, dans Prodr. VI, 61, d'après le ms. 1310, voici ce que nous lisons :

Αὐτὸς ὅνταν ἐμάθανεν ὑπόδησιν οὐκ εἶχεν.

Ce n'est pas le seul exemple :

Prodr. V, 7 (grec 396) :

Αὐτὸς ὅταν ἐμάνθανε ποτὲ τ' οὐκ ἐκτενίσθη.

De même, Prodr. VI, 71 (Coislin 382) :

Αὐτὸς ὅταν ἐμάνθανε ποτὲ του οὐκ ἐκτενίσθη;

mais de nouveau, Prodr. VI, 71 (grec 1310) :

Αὐτὸς ὅνταν ἐμάθανε ποτὲ δὲν ἐκτενίσθην.

Le scribe entendait donc et prononçait *ὅνταν ἄθρωπος* au lieu de *ὅταν ἄνθρωπος*. D'autre part, nous avons vu que la forme *μανθάνω* n'était pas inconnue au scribe du 1310 : Prodr. III, 194, *ὅμως εἰ βούλει μάνθανε καὶ τὰ τοῦ μονοκύθρου*; seulement ici il n'y a pas de *τ* dans le voisinage qui précède ou qui suive; le *τ* de *καὶ τά* ne peut pas entrer en ligne de compte; car, il se trouve dans le second hémistiche, et il y a repos après *μάνθανε*. Le *ν* que nous avons dans *ὅνταν* est donc bien dû à l'influence de *μανθάνω*, forme connue du scribe, ce que nous voulions tout justement démontrer.

Une classification des manuscrits importe peu ici; j'ai quelques bonnes raisons de croire que le 1310 dérive d'un archétype qui lui serait commun avec les deux autres et qu'en tout cas toutes

les formes nouvelles qui ne se trouvent pas dans les deux autres manuscrits appartiennent en propre au scribe[1]; mais, quelque leçon que l'on suppose à l'archétype, que ce soit *ὄνταν ἐμάθανε* ou *ὅταν ἐμάνθανε*, les faits restent les mêmes : tandis que l'un entend *ὅταν ἐμάνθανε*, l'autre entend *ὄνταν ἐμάθανε*. Quant à voir dans ces combinaisons une erreur du copiste, je crois que nous ne devons pas y songer; les copistes ne se trompent pas toujours sans raison; ce ne sont pas des machines inconscientes; ils ont chacun leur psychologie et leur phonétique, si bien qu'un manuscrit dans bien des cas peut tenir presque lieu de document biographique et que, d'après le manuscrit, on peut reconstituer le caractère et reconnaître les habitudes phoniques du scribe. Dans ce cas spécial, chacun des trois manuscrits a sa logique propre et une phonétique des plus régulières; ainsi plus haut à Prodrome, VI, 61, nous avons écrit *ὅταν*; dans l'édition même, les notes critiques laisseraient croire que le manuscrit porte ici *ὄνταν*, ce qui étonne tout de suite; vérification faite, c'est bien *ὅταν* que le scribe avait écrit, en effet. Toutes les fois que les leçons d'un manuscrit se trouvent être d'accord avec la théorie et qu'elles expliquent même des phénomènes du langage difficiles à expliquer par ailleurs, il n'y a aucune raison de suspecter ces leçons. Le manuscrit nous explique ici la forme *ὄνταν* et nous y fait voir un doublet syntactique. Ces leçons sont donc bonnes à retenir et n'ont rien que de fort naturel.

D'autre part, ce fait que *ὄνταν* est un doublet syntactique nous explique pourquoi *ὄνταν* subsiste dans des combinaisons où il n'a plus sa raison d'être, c'est-à-dire dans des combinaisons où il n'y a plus *νθ* dans le voisinage : cf. plus haut Prodr. III, 127. 135, 228, 363. C'est justement dans la nature du doublet de subsister abusivement au détriment de la forme normale et primitive et d'arriver même à évincer celle-ci[2]. Quant à l'explication de ce fait, la raison pour laquelle la forme anomale prospère au détriment de la forme primitive paraît être une raison toute psychologique; cela tient précisément à ce que la seconde forme est anomale; comme elle est insolite au premier abord, elle frappe davantage et se fixe mieux dans l'esprit. C'est ce qui fait que, dans certaines parties de la Grèce aujourd'hui (Chios, Crète), la forme *ὄνταν* a dominé.

En ce qui concerne la date de l'apparition de cette forme, je crois qu'elle ne remonte pas plus haut que le ms. 1310 lui-même, c'est-à-dire qu'elle appartient à la fin ou au commencement

[1] C'est ce que j'essaie de démontrer dans un travail en cours de publication.
[2] Voir *Mém. de la Soc. de ling.*, t. V, *loc. cit.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

du xv^e^ siècle; nous voyons en même temps dans ce manuscrit la façon dont elle a pris naissance. Je conclurai en disant que ce manuscrit, pour cette raison et pour d'autres causes que j'énumérerai en temps et lieu, est d'une certaine importance au point de vue de l'étude des formes; l'opinion, d'après laquelle il serait impossible, vu le style artificiel des auteurs byzantins, de suivre la genèse et les progrès des formes néo-grecques, soit phonétiques, soit morphologiques[1], ne reçoit point de confirmation de l'étude qu'on vient de lire.

Paris, 20 juin 1885.

Jean Psichari.

Quirquir.

Olla ueter arbos, quirquir est... (Varron, *De ling. lat.*, VII, 8.)

Le mot *quirquir*, qui ne nous a été conservé que dans cette formule religieuse, et qu'on a rattaché à l'ombrien *pisi* (*K. Z.*, XIX, p. 197), ne serait-il pas tout simplement un doublet syntactique?

Il semble bien que, dans une langue où * *uetesis* devenait nécessairement *ueteris*, un groupe tel que *quisquis est*, surtout en admettant *est* enclitique, ait dû rigoureusement se prononcer **quisquir est*.

Seulement l'analogie des cas très nombreux où l'*s* final demeurait intact, *quis tulit*, *quis fuit*, l'a tout naturellement ramené dans la locution *quis est* et autres semblables.

Ici s'est produit le phénomène inverse : comme on sentait bien que les deux éléments du pronom étaient au fond identiques, le rhotacisme final de **quisquir* a, par analogie, contaminé l'*s* du premier terme : de là le doublet *quirquir*.

Bien que le nominatif *ueter* s'explique aisément par l'analogie des cas obliques, peut-être la présence, dans la même formule, d'une forme rhotacisée (* *uetĕr* = * *uetĕs* = gr. * *Ϝετής*?) devant une voyelle initiale, et d'une forme sans rhotacisme (*arbŏs*) devant une pause et une consonne, serait-elle de nature à corroborer cette hypothèse.

V. Henry.

[1] Cf. Ἑβδομάς, 1885, numéro 54, p. 116-117. J'ai consacré à l'examen de la théorie courante au sujet de la langue macaronique des textes médiévaux un long travail qui est sous presse et où l'opinion de M. Chatzidakis est discutée en détail.

UNE NOUVELLE INSCRIPTION OSQUE.

Le musée impérial de Vienne s'est récemment enrichi d'un casque en bronze sur lequel est gravée une inscription osque. M. F. Bücheler en a donné une copie dans le *Musée rhénan de philologie* (nouvelle suite, XXXIX, p. 558). De son côté, M. Jules Martha, ancien membre de l'École française d'Athènes, au retour d'un voyage à Vienne, m'a communiqué un estampage de la même inscription, lequel s'accorde exactement avec le fac-similé déjà publié.

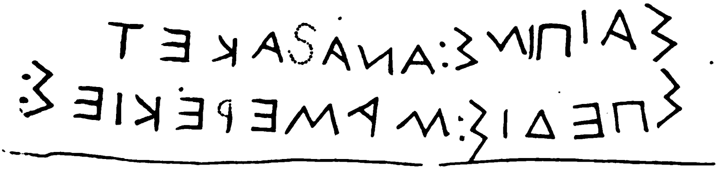

Bord inférieur du casque.

Selon M. Bücheler, il faudrait lire ainsi : *σαιπινς : ανα αχετ* | *σπεδις : μαμερεχιες :* Le S pointillé de la première ligne ne serait pas une lettre et ne ferait point partie de l'inscription. Le sens serait : *Sæpina præda, egit Spedius Mamercius* (le butin de Sæpinum, Spedius Mamercius l'a fait). Pour le mot *ana*, M. Bücheler ne propose aucune explication; mais il pense qu'on y peut voir le nominatif d'un substantif masculin signifiant « butin ». De cette façon, l'inscription aurait une valeur historique et se rapporterait à la prise de Sæpinum par les Romains, l'an 461 de Rome.

Nous croyons que le savant professeur de Bonn a bien interprété les deux noms propres *Spedius* et *Mamercius*. Mais nous nous séparons de lui en ce qui concerne le reste, et nous croyons en outre qu'il n'a pas lu les deux lignes dans leur ordre véritable.

Une particularité qui frappe d'abord les yeux, c'est qu'il n'y a pas de signe de ponctuation après la première ligne, tandis qu'on trouve un signe de ponctuation à la fin de la seconde. Ce fait doit donner à penser que c'est par la seconde ligne qu'il faut commencer la lecture : on sait, en effet, qu'à la fin d'une inscription les anciens omettent volontiers toute ponctuation, les points ou doubles points étant surtout destinés à séparer les mots ou

les membres de phrase les uns des autres. Quant à cette circonstance qu'il faut monter de la seconde ligne à la première, au lieu de descendre de la première à la seconde, cela n'a rien que d'ordinaire dans les inscriptions italiques, qui sont souvent disposées de la façon la plus irrégulière. Le recueil de Fabretti en fournit de nombreux exemples.

Nous obtenons de la sorte une phrase qui se lit de la manière suivante : SPEDIS : MAMEREKIES : SAIPINS : ANASAKET. Tout, dès lors, prend un tour beaucoup plus naturel et plus logique. L'inscription commence par le nom du donateur *Spedius Mamercius*. SAEPINS est le nominatif du nom ethnique bien connu *Sæpinas, -atis*. Il s'agit d'un personnage nommé *Spedius Mamercius*, originaire de *Sæpinum*. Quant au dernier mot ANASAKET, c'est le verbe qui termine la phrase. Il se compose du préfixe *an* ou *ana* et de SAKET, qui correspond au latin *sacravit*. Un *r* tombe quelquefois en latin après une muette : c'est ainsi qu'on a *luculentus* « avantageux » pour *lucrulentus*, *increbuit* pour *increbruit*. La même chose a lieu en grec, où nous avons, par exemple, *σκηπτοῦχος* « porte-sceptre » pour *σκηπτροῦχος*, *μικκός* pour *μικρός*. Un fait identique nous est attesté en osque précisément pour un dérivé de l'adjectif *sacer* : sur la table d'Agnone, l'on a *sakahiter* pour *sakrahiter* « sacretur ».

Au sujet du préfixe, on peut se demander si c'est la préposition correspondant à *ἀνά* ou si le second *a* est épenthétique comme dans *Alafaternum* pour *Alfaternum*. Dans cette dernière hypothèse, un rapprochement qui se présente aussitôt à l'esprit est celui de l'osque *anafriss* « imbribus ». Quoi qu'il en soit, le sens du verbe n'est pas douteux : il correspond pour la signification au latin *consecravit*. Le verbe est au parfait : cf. la désinence *-et* ou *-ed* dans *amanafed*, *aikdafed*, *teremnatted*.

Le S de ANASAKET n'est pas le même que celui de SAIPINS; mais on sait que l'ancien alphabet grec avait deux sifflantes : le *sigma* et le *san*; ces deux sifflantes sont toujours restées dans l'alphabet étrusque.

Reste le pointillage qui a fait penser à M. Büchelèr que le S ne faisait point partie de l'inscription. A cet égard, je ne puis mieux faire que de reproduire les lignes suivantes d'une lettre de M. Jules Martha :

« Je crois pouvoir vous proposer une explication des lettres en pointillé. L'examen de l'original et même de l'estampage montre très nettement que la gravure n'a pas été faite à main posée, mais à grands coups de burin. L'ouvrier n'a pas dessiné ses lettres d'un trait suivi. Pour chacune d'elles, il s'y est repris à plusieurs fois, entamant chaque fois le bronze sur la longueur d'un jambage. Une pareille manière de procéder, qui tient sans doute à

une technique encore peu sûre, ne permet de reproduire qu'un dessin rectiligne. De là vient que, dans l'inscription, toutes les lettres à jambages droits sont bien gravées et que les deux seules lettres à boucles le sont mal. On n'a pu les tracer que par des points. Et il est à remarquer que, tandis que le S, qui est tout en boucle, est tout en pointillé, le ꟼ, qui est moitié droit et moitié courbe, n'a de pointillé qu'à partir de la boucle. Cet effort de l'ouvrier pour faire tant bien que mal un *r* rond prouve que c'était là la forme régulière et qu'en osque on n'admettait pas, comme en étrusque ou en sabellique, la forme anguleuse ᐃ ou ◁. »

Cette explication écarte la dernière difficulté qui restait. Nous traduisons donc : *Spedius Mamercius Sæpinas consecravit.*

Michel Bréal.

Ἀδήν.

Nous avons dans le grec *βουϐών* l'exemple d'un mot pouvant désigner indifféremment les glandes situées à l'aine, une tumeur causée par l'inflammation de ces glandes, ou simplement enfin, la région de l'aine.

On peut croire que le latin *ingven*, dans sa vraie acception, était sensiblement l'équivalent de ce mot grec, qu'il avait tous les sens de *βουϐών* et qu'il n'en avait légitimement aucun autre. Les Latins, pour traduire *βουϐών* se servent d'*ingven*. Le français, dans le mot *aine*, a précisé la signification sans la modifier.

Ingven étant l'aine ou les glandes de l'aine, il n'y a pas de difficulté à en rapprocher un mot jusqu'ici sans congénères connus, le grec *ἀγήν* ou *ἀδήν* (gén. *ένος*) « glande du corps en général »[1]. Forme première : **ṇg₂en-*. D'autres mots sortis de la même souche existent en vieux norrois et présentent une variété du vocalisme radical : *økkvinn* = **enkvinn* « enflé », *økkr* « tumeur », déjà comparé au latin *ingven* dans la grammaire islandaise de M. Noreen, § 71, 4.

F. de Saussure.

[1] J'abandonne pour ce rapprochement celui que j'avais tenté ailleurs entre *ingven* (en ce cas = **hingven*) et le sanscrit *ǵaghanam* (forme première : **g₁hṇg₂hen-*).

CELTICA.

LE GÉNITIF DES THÈMES EN -*I* ET EN *U* EN VIEIL IRLANDAIS.

En grec, les thèmes nominaux en -*i* et -*u* bref placent un *e* devant leur voyelle finale à un certain nombre de cas, parmi lesquels il y en a deux qui nous semblent mériter une attention particulière. Ce sont :

1° Le nominatif pluriel;

2° Le génitif singulier.

Ces cas se retrouvent en vieil irlandais et en gothique. Dans ces deux langues, l'*i* et l'*u* final du thème sont, comme en grec, renforcés par une voyelle préfixe. Au nominatif pluriel, cette voyelle préfixe est en gothique et en vieil irlandais un *e*, comme en grec. Au génitif singulier, c'est un *o* ou un *a*. Par conséquent, le gothique et le vieil irlandais s'accordent pour se séparer du grec sur ce point. Comme exemple du nominatif pluriel nous comparerons : 1° au grec *πόλεις* = **πολεες* = **πολεj-ες*, le gothique *balgeis* «les outres» = **balgej-es; ansteis* «les grâces» = **anstej-es*, l'un masculin, l'autre féminin; et l'irlandais *fâthi* «les prophètes» = **vâtej-es*, masculin; *suli* «les yeux» = *sulej-es*, féminin; 2° au grec *ὠκεῖς* = *ὠκέες* = **ὠκεϝες*, le gothique *sunjus* «les fils» = **suneu-es*, et l'irlandais *mogi* «les esclaves», aussi écrit *moge*, qui tous deux s'expliquent par un plus ancien **mogeu-es*.

Passons au génitif singulier. Le grec *πόλεως* tient lieu d'un primitif **πολεj-ος*; *ὠκέος* à été précédé par un plus ancien **ὠκεϝ-ος*. En regard le gothique nous offre *anstais* = **anstaj-as*, *sunaus* = **sunau-as*, et l'irlandais *aitrebthado* = **ad-trebatatoj-os* d'un thème *ad-trebatati-* «possesseur» et *mora* = **moraj-as* du thème *mori-* «mer»; *betho* = **bitou-os*, *betha* = **bitau-as*, tous deux du thème *bitu-* «monde».

A ce point de vue, le gothique et le vieil irlandais semblent s'associer pour se séparer du grec. C'est ainsi que ces deux langues s'accordent pour représenter par *a* l'a^2 indo-européen du parfait que le grec représente par *o*.

Sur d'autres points, c'est du grec et du latin que les langues celtiques se rapprochent. Comme le grec et le latin, le gaulois fait en *oi*, puis en *i*, le nominatif pluriel des thèmes en -*o*; le génitif singulier des mêmes thèmes est commun au latin et au

celtique, ainsi que le futur en *-bo* des verbes dérivés, le passif et le déponent formés avec le suffixe *-r*. La situation géographique du celtique explique ces diverses analogies.

En terminant je préviendrai une critique : on trouve en vieil irlandais des exemples de nominatifs pluriels en *-ai* et en *-a* des thèmes en *-u* : *lithai* «les fêtes» = **litau-es*; *gnima* «les actions» = **gnimau-es*, et la désinence correspondante dans les dialectes bretons est *-ou* = **oves*. Mais l'*a* ou l'*o* de ces désinences tient lieu d'un *e* primitif qui s'est changé en *o* ou *a* par l'influence de l'*u* suivant, comme dans le latin *novem* et l'irlandais *nóin*, comparez le grec *ἐννέα*; et, comme dans le latin *novus* et le gaulois *novios*, comparez le grec *νέϝος*.

IMUS.

MM. Bréal et Bailly, dans leur savant *Dictionnaire étymologique latin*, disent que l'origine d'*īmus* est incertaine.

M. Loth a attiré mon attention sur la parenté de cet adjectif latin avec des mots néo-celtiques que je vais examiner ici.

Les langues celtiques possèdent trois prépositions qui offrent entre elles une ressemblance frappante :

**ec*, **ecs*, en grec *ἐκ*, *ἐξ*, en latin *e*, *ex* «hors de»;
**ouc*, **oucs* «au-dessus de»;
**īc*, **īcs* «au-dessous de».

Ces prépositions ont deux formes : la première forme consiste en une voyelle et une gutturale sourde; la seconde forme s'obtient en ajoutant une *s* à la première forme.

La première forme, **ec*, **ouc*, **īc*, comparez le grec *ἐκ*, se rencontre en irlandais dans les comparatifs : *echtar* «hors de», *úachtar*, *óchtar* «supérieur, qui est au-dessus de», *íchtar* «partie inférieure».

La seconde forme **ecs*, **oucs*, **īcs* nous est offerte : 1° par deux prépositions irlandaises: l'une *ess-*, *ass-*, comme *ex* en latin, avec une variante sans consonne : *a* (comparez le latin *ē*); l'autre *úas*, *ós* «au-dessus de» qui n'a que la forme avec consonne; 2° par deux dérivés : l'un *uasal* en irlandais, *uchel* en gallois, *huel* en breton, signifiant «haut»; l'autre *isel*, dans ces trois langues, signifiant «bas». Le premier de ces dérivés a été reconnu dans le premier terme du nom de lieu composé gaulois *Uxello-dunum* «haute forteresse» : *uxello-* = *ouxello-* dérive de la préposition **oucs* au moyen du suffixe *-ello-*; **oucs-* gaulois est identique à *úas*, *ós* irlandais, comme *uxello-* gaulois à *úasal* irlandais, à *uchel* gallois, à *huel* breton. Quant à *ísel* «bas», il suppose un primitif **īxello-s*.

Le latin *īmus* = *īc-mo-s*; il est formé comme *summus* = *sup-mo-s*;

il a perdu sa gutturale devant *m* comme *lûmen* = *leuc-men*. La racine d'**îc-mos* se trouve dans l'irlandais *îchtar* «partie inférieure» = **îc-tero-*, dans le néo-celtique *îsel* = *ic-s-ello-s* «bas».

GNĀVUS, NĀVUS.

Ce mot peut difficilement se rattacher à la racine *gnō* «savoir» dont il n'a pas le sens. On trouve ce sens dans le verbe irlandais *dogniu* «je fais», qui offre sous certains points l'apparence d'un verbe de la dixième classe, mais qui, en réalité, appartient à la quatrième et dont la racine est GEN «engendrer». On peut engendrer de plusieurs façons, et il n'y a d'acte sérieux que celui qui est productif. *Gnāvus*, *nāvus* est l'actif de *gnātus*, *nātus*.

DU FUTUR SIGMATIQUE; DU FUTUR ET DE L'IMPARFAIT EN *B* EN GRÉCO-ITALO-CELTIQUE.

Le vieil irlandais a un futur sigmatique comme le grec : *tiasu* «j'irai» = **stēsu* = **stēg-su*, mot identique au grec *στείξω*, de *στείχω*, ou, avec désinence interne, *rius* = **ro-enc-su* «j'atteindrai»; *erus* = **es-reg-su* «je me lèverai», cf. *ὀ-ρέξω* d'*ὀρέγω* «j'étends»; *at-chous* = *ad-cōd-su* «j'annoncerai», cf. *ᾄσομαι* «je chanterai» de *ᾄδω*. Ce futur en vieil irlandais est spécial aux verbes qui se terminent par une explosive; M. Windisch dit par une gutturale et une dentale[1]. On sait qu'en celtique une loi phonétique exige en général la chute du *p*; l'irlandais n'a pas de racines verbales terminées par cette lettre; les racines terminées par une labiale sont, par conséquent, rares en irlandais. Voilà pourquoi on n'a pas trouvé d'exemple irlandais où le futur sigmatique appartienne à une racine dont la dernière lettre soit une labiale.

Le latin conserve le *p* indo-européen; de là le futur archaïque latin *capso*, *accepso* à côté de *faxo*, qui offre une gutturale avant l'*s*, comme les premiers exemples irlandais que nous avons cités.

A en juger par l'étude comparée du latin et de l'irlandais, l'usage du futur sigmatique a dû être d'abord restreint aux racines terminées par une explosive. Il en a été d'abord ainsi en grec, et voilà pourquoi le sigma caractéristique s'est maintenu dans cette langue, même dans les verbes dérivés comme *τιμήσω*, où il est placé entre deux voyelles. Dans ces verbes, le futur sigmatique est une formation analogique relativement moderne.

Les verbes irlandais dont les racines se terminent par *l*, *m*, *n*, *r* n'ont pas de futur sigmatique; cette loi de l'irlandais se re-

[1] Il ajoute «ou *s*»; il s'agit ici de l'*s* qui résulte de l'assimilation de la dentale à l'*s* caractéristique du futur. (*Kurzgefasste irische Grammatik*, p. 70.)

trouve en grec : on a fait de grands efforts pour rattacher au futur sigmatique le futur des verbes grecs en -*λω*, -*μω*, -*νω*, -*ρω*; il est beaucoup plus simple de reconnaître dans le futur de ces verbes une formation différente dont l'explication n'est pas encore donnée. En vieil irlandais nous sommes plus heureux : dans cette langue, les verbes en *l*, *m*, *n*, *r*, pour former leur futur, passent dans la troisième classe, ou classe réduplicative, dont ils empruntent le subjonctif : *gegna* «je tuerai», de *gonaim* «je tue»; *bêra* = **bibra* = **bibera* (de *berim* «je porte»), en sanscrit *bibharāni*.

Les verbes dérivés ou de la dixième classe, dans la langue indo-européenne primitive, n'avaient pas plus de futur que de parfait. Le sanscrit et le grec leur ont donné un futur sigmatique, à l'imitation des verbes dont la racine se terminait par une explosive. Quant au latin et au vieil irlandais, ils ont créé pour les verbes dérivés un futur nouveau : le futur en -*b*. Le vieil irlandais a deux conjugaisons dérivées; il emploie le futur en -*b* dans ces deux conjugaisons : *carfa* = *caraba*, *no-charub* = *nu-carabu* «j'aimerai»; *léicfe* = *lenqiba*, *dollèciub* = *do-lenqibu* «je laisserai, je lâcherai, je jetterai». Le latin a trois conjugaisons dérivées; il emploie le futur en -*b* dans les deux premières seulement : *amabo*, *monebo*.

Le latin a donné au futur en -*b* un développement que l'irlandais ne connaît pas; il lui a créé un temps passé : c'est l'imparfait *amā-bam*, *monē-bam*. De la seconde conjugaison l'imparfait est passé dans la troisième et dans la quatrième, entraînant à la suite du suffixe -*bam* la voyelle radicale *é* long qui, dans *monē-bam*, précédait ce suffixe; de là les formes bizarres *leg-ēbam*, *audi-ēbam* au lieu de **legĕ-bam*, **audī-bam*, auxquelles il semble qu'on aurait dû s'attendre. Les futurs archaïques en -*bo* de verbes de la quatrième conjugaison : *audibo*, *dormibo*, par exemple chez Plaute, sont plus réguliers, même ceux qui sont dérivés du présent des verbes en *io* de la troisième conjugaison, quatrième classe des verbes sanscrits : *paribis* chez Pomponius, *ordibor* chez Accius; ils sont formés directement du thème verbal et du suffixe -*bo*, tandis que les imparfaits *audiēbam*, *dormiēbam*, *aggrediēbar*, *pariēbas* sont imités de *monēbam*, de *monēbas*, qui viennent eux-mêmes de *monēbo*, *monēbis*; quant aux imparfaits poétiques de la période classique : *audibam* chez Ovide, *audibant* chez Catulle, il n'y a pas lieu d'en tenir compte ici; ce sont des formes contractes dues à la nécessité de la versification : *audibam*, *audibant* sont les succédanés d'*audiebam*, *audiebant*.

H. d'Arbois de Jubainville.

ÉTYMOLOGIE DU MOT ARAMÉEN

כָּכוּשְׁתָּא OU כַּרְכּוּשְׁתָּא

Le mot judéo-araméen כַּרְכּוּשְׁתָּא et le mot syriaque correspondant ܟܽܘܫܬܳܐ, qui désignent la belette, doivent être rapportés à une racine כש, ayant le sens de «remuer, s'agiter». En syriaque la seule forme verbale usuelle, dérivée de cette racine, est l'*afel* ܐܰܟܶܫ, qui s'emploie surtout dans le sens d'«agiter» et «effaroucher» les mouches ou les oiseaux. Le Talmud a les formes actives כַּשְׁכֵּשׁ et כַּרְכֵּשׁ, qui indiquent la répétition de l'action «agiter à plusieurs reprises, remuer souvent». כשכש est produit par le simple redoublement de la racine. Les radicaux formés de cette manière ont tendance à laisser tomber la seconde consonne, lorsque celle-ci par sa nature se prête à cette chute, et le *schîn*, en pareil cas, se range dans la catégorie des consonnes faibles. Un second phénomène propre à ces radicaux est que la chute de la seconde consonne n'entraîne pas le redoublement de la consonne suivante, mais occasionne l'insertion d'un *risch*, de sorte que כַּשְׁכֵּשׁ devient כַּרְכֵּשׁ, radical qui a formé le substantif כַּרְכּוּשְׁתָּא, désignant un animal d'un caractère actif, toujours prêt à suivre la piste d'une proie. Le syriaque possède également des radicaux de cette espèce, tels sont : ܛܰܪܛܶܫ «barbouiller», de la racine ܛܫ; ܩܰܪܩܶܫ[1] «secouer», de la racine ܩܫ, très voisine par la forme et le sens de notre racine ܟܫ (comparer aussi le talmudique קַשְׁקֵשׁ et קַרְקֵשׁ). Le mot ܟܽܘܫܬܳܐ a été dérivé de la même racine par un procédé analogue, seulement la chute du *schîn* après la première consonne a été compensée par l'allongement de la voyelle et non pas par l'insertion d'un *risch*. Il existe en syriaque un certain nombre de mots qui suivent cette formation, comme ܟܽܘܫܠܬܳܐ, ܥܽܘܫܠܬܳܐ, etc., des racines ܟܫܠ, ܥܫܠ.

Le sens de «belette» donné à ce mot s'appuie sur de bonnes

[1] Sur ce mot, voir *Z. D. M. G.*, XXIX, p. 122, 8; Physiologus, éd. Tychsen, ch. XIX, éd. Land, *Anecd. Syr.*, IV, 61 penult.; *Jul. der Abtr.*, 161,6 et 183,25.

autorités. Dans le verset 29 du chapitre XI du Lévitique, où sont mentionnés les animaux impurs qu'il est interdit de manger, l'hébreu חֹלֶד est rendu dans le Targoum Pseudo-Jonathan par כַּרְכּוּשְׁתָּא, dans la Pešîṭta par ܟܘ̈ܟܫܬܐ, dans les Septante par γαλῆ, et dans la Vulgate par *mustela*. En outre, les lexicographes syriaques qui donnent plusieurs sens aux mots appliquent le nom de ܟܘ̈ܟܫܬܐ à des animaux différents, mais de préférence et d'une manière générale à la belette, ابن عرس en arabe, et راسو en persan. On sait combien les Orientaux sont peu précis quand il s'agit des noms des animaux et des végétaux; souvent plusieurs espèces sont confondues sous la même dénomination; quelquefois, au contraire, des noms différents désignent un même individu. Outre la belette, le mot *karkûštâ* ou *kâkûštâ* semble avoir aussi indiqué un animal domestique de la taille et de la force du chat, qui doit être l'ichneumon des Grecs. Nous ferons d'abord observer que le grec ἰχνεύμων dérive du verbe ἰχνεύω « suivre les traces, chercher, fureter », et dénote par conséquent un animal vigilant et ardent à la chasse, doué de qualités analogues à celles que les Araméens avaient dû remarquer chez l'animal qu'ils appellent *karkûštâ* ou *kâkûštâ*. Nous avons noté quelques passages où ce nom s'entend évidemment d'un animal de cette espèce plutôt que de la belette qui est de trop petite taille. Dans sa chronique syriaque, éditée par Bruns et Kirsch, Barhebræus rapporte, p. 216, l. 14, que, dans une famine qui sévit en l'année 1011 de notre ère dans le Korassan, les gens en furent réduits à manger les chiens et les *kâkûštâ* : ܘܐܟܠܘ ܚܝ̈ܘܬܐ ܟܠ̈ܒܐ ܘܟܟܘ̈ܫܬܐ. Un peu plus loin, p. 269, l. 7, il nous apprend qu'en l'année 1076, à la suite des guerres, il y eut une grande famine à Damas et que les rats pullulèrent parce qu'on avait mangé les *kâkûštâ* : ܣܓܝܘ ܥܘܩܒܪ̈ܐ ܠܚܝ̈ܘܬܐ ܡܢ ܒܬܪ ܕܟܟܘ̈ܫܬܐ ܐܘܒܕܘ ܘܡܚܒܘ ܐܟܬܚ ܗ̈ܘܘ, et il ajoute qu'une dame, propriétaire de deux maisons, vendit l'une d'elles à vil prix pour acheter avec le prix de vente un petit chat : ܘܙܒܢܬ ܒܗ̇ ܦܘܡܝ ܫܘܢܪܬܐ. Kirsch, dans la préface de son édition, p. VIII, s'appuie sur ces deux passages pour soutenir que le *kâkûštâ* est non pas la belette mais le chat; en conséquence, l'animal impur que le Lévitique appelle חלד doit être le chat. Cependant il n'en est rien, Barhebræus ne confond pas avec le *kâkûštâ* le chat qu'il appelle ܫܘܢܪܐ, comme nous le voyons par le second passage. Plus loin, p. 304, l. 5, en parlant d'une autre famine dont souffrit Mélitène en 1124, il dit que les habitants mangèrent les chats et les chiens : ܘܐܟܠܘ ܫܘ̈ܢܪܐ ܘܟܠ̈ܒܐ. Il résulte des deux premières citations emprun-

tées à cette chronique que le chat, jusqu'au XII[e] siècle, ne régnait pas seul à la maison comme le gardien vigilant chargé de la défendre contre les rats et les souris, mais qu'en Perse aussi bien qu'en Syrie, un autre animal domestique, vraisemblablement l'ichneumon, partageait avec lui cet honneur. Dans un autre endroit de cette chronique, p. 178, l. 16, que les traducteurs n'ont pas compris, Barhebræus raconte une anecdote relative à l'horoscope d'un chat qui venait de naître, ܡܠܐ ܕܩܛܘ, et qui se rapporte à l'année 907. A cette époque le chat figure comme animal domestique. Le Talmud de Babylone, dont la rédaction était achevée à la fin du V[e] siècle, connaît aussi le chat et le *karkûštâ* comme deux animaux domestiques. Il est dit, *Sanhed.*, 105 *a*, que le *karkûštâ* et le chat firent bombance de la graisse d'une malheureuse victime :

כרכושתא ושונרא עבדו הלולה [1] מתרבא דביש גדא

Dans un autre passage, *Bâbâ M.*, 85 *a*, on raconte que Rabbi Yehouda sauva par compassion des petits karkûštâ que sa servante balayait avec les ordures de la maison, comme on se débarrasse chez nous des petits chats :

קא כנשא אמתיה דרבי ביתא הוה שדיא בני כרכושתא וקא כנשא להו

Cependant dans les anciens contes qui nous sont venus de l'Inde, jamais le chat n'apparaît comme animal domestique. Dans la version syriaque du roman de *Sindebad* ou *les Sept sages*, éditée par M. Baethgen, c'est le kâkûštâ qui remplit les fonctions du chat domestique. En voici un exemple pris à la page 9 de cette édition : « Un chasseur trouve un rayon de miel qu'il porte pour le vendre dans la boutique d'un épicier; le kâkûštâ de l'épicier veut saisir une abeille qui s'est posée sur le miel, le chien du chasseur s'élance sur le kâkûštâ et l'étrangle; l'épicier, furieux de la perte de son kâkûštâ, saisit un bâton et tue le chien du chasseur. » La version grecque, qui a pour original la version syriaque, ne paraît pas avoir saisi le sens du mot kâkûštâ et altère le récit (v. édit. Baethgen, *préface*, p. 6).

La version syriaque de *Kalîlah-we-Dimnah* éditée par M. Bickell, a été faite sur le texte pehlevì et elle a conservé le mot pehlevì ראסוג qui répond au persan راسو, lequel répond lui-même au syriaque ܟܘܟܫܬܐ dans les lexiques, ainsi que nous l'avons dit plus haut. La version arabe d'Ibn-al-Moqaffaʿ traduit ce mot par le nom de la belette, ابن عرس, de sorte que l'équivalence des

[1] Au lieu de הלולה, l'*Aruch* a יומא טבא qui donne le même sens. On trouve aussi des variantes pour la citation de *Bâbâ.-M.* qui suit.

termes de ces différentes langues : ܟܟܘܫܬܐ = ראסון = راسو = ابن عرس, est parfaitement établie. Or, dans les fables de Kalilah-we-Dimnah, le *râsûg* joue très souvent le rôle d'un animal domestique de la force du chat et doit s'entendre très vraisemblablement de l'ichneumon. La version syriaque de Bickell nous fournit quelques exemples frappants : p. 55, deux époux ont eu un enfant longtemps désiré; certain jour la femme va vaquer à ses affaires et recommande à son mari de veiller auprès du berceau pendant son absence; celui-ci, mandé à la hâte auprès du roi, est obligé de laisser l'enfant à la garde de son râsûg. Survient un serpent qui veut dévorer l'enfant, le râsûg l'attaque et le tue; dans la lutte le berceau est culbuté. Quand le mari rentre, il aperçoit le désordre du berceau et le sang qui macule la gueule du râsûg, il frappe à mort celui-ci dans la pensée qu'il a tué l'enfant. Dans un autre conte, p. 30, un serpent est également tué par un râsûg. Dans tous ces cas, il ne peut être question du chat, qui n'est jamais confondu avec le râsûg, comme on le voit notamment par une autre fable, p. 58, où une souris est cernée par trois ennemis : un hibou, un râsûg et un chat, ܫܘܢܪܐ. L'hostilité de l'ichneumon à l'égard des serpents, qui ressort de ces exemples, est attestée aussi d'une manière toute spéciale par le livre du Physiologus, où l'on parle de l'ardeur avec laquelle l'ichneumon poursuit les reptiles et des ruses dont il se sert quand il se sent le plus faible. Il est vrai que dans les versions syriaques de cet ouvrage[1], l'ichneumon est distingué du kâkûštâ, mais il est à remarquer que le chapitre qui traite de l'ichneumon est emprunté à une source grecque, tandis que celui qui parle du kâkûštâ n'est qu'une paraphrase du verset du Lévitique, ci-dessus cité. Nous terminerons en faisant remarquer que dans l'édition de Tychsen, chap. v, le mot ichneumon est traduit par *nemsâ* : ܐܝܟܢܘܡܘܢ ܕܐܬܩܪܝ ܢܡܣܐ, or le mot nemsâ qui est l'arabe نِمْس s'entend non seulement de l'ichneumon, mais aussi de la belette (V. Nœldeke, *Z. D. M. G.*, XXX, p. 769, note 2). Il nous paraît donc résulter de ces observations que l'araméen *kâkûštâ* ou *karkûštâ*, à l'égal du pehlevî *râsûg* et de l'arabe *nims*, s'entendait tantôt de la belette et tantôt de l'ichneumon.

Rubens Duval.

[1] Voir édition Tychsen, chap. v et xi; éd. Land, *Anecd. Syriaca*, IV, p. 9 et 11.

LES INFINITIFS MÉDIOPASSIFS

DU LATIN.

L'explication de Schleicher[1], complétée par l'admission d'un procès analogique dont il ne paraît pas avoir assez tenu compte, suffit amplement à donner une idée de la genèse des infinitifs actifs de toutes les conjugaisons et des infinitifs médiopassifs en *ī* de la 1re, 2e et 4e. Mais les types *darĭer*, *loquĭer* et *loquī* ont résisté jusqu'à présent aux essais les plus consciencieux, et depuis Bopp cette difficile question n'a pas fait un pas. Je ne prétends point résoudre l'énigme; mais peut-être réussirai-je à montrer qu'il en faut chercher la solution dans une voie toute différente de celle qu'on a suivie jusqu'à présent.

On s'est obstiné en effet à voir dans ces étranges formes des catégories morphologiques régulières, dont on s'est efforcé d'isoler les éléments illusoires. Dès lors l'embarras était grand : comment faire sortir à la fois *darī* de *dare*, ou réciproquement, et *uehī* de *uehere?* Qu'est-ce que la syllabe *er*, qui semble surajoutée dans les infinitifs archaïques? D'où vient l'*ĭ* toujours bref du type *darĭer*, *dicĭer*, faisant contraste avec l'*ī* final toujours long du type opposé[2]? Ces capricieuses anomalies ne doivent-elles pas faire reconnaître à première vue, dans ces diverses formations, la résultante d'un grand nombre d'actions d'analogie, combinées ou entrecroisées, qui se sont succédé dans la période préhistorique du latin et dont on ne saurait retrouver que de pâles vestiges?

D'autre part, maintenant qu'on semble avoir décidément renoncé à expliquer *uehor* par **ueho-se*, il n'y a plus aucun intérêt à retrouver dans *uehier* l'*r* de *uehor*, et l'on peut désormais, sans le moindre inconvénient, séparer ces deux types et les expliquer isolément[3]. Il en est de même en ce qui concerne *uehĭer* et *uehī* :

[1] *Compendium*[4], p. 456 (§ 230).

[2] On ne dira pas que l'*i* de *dicier* s'est abrégé par l'effet de la voyelle subséquente; car c'est à cette cause qu'il faut certainement attribuer l'abréviation de l'*i* de *fieri;* or on trouve jusque dans Plaute de nombreux exemples de la scansion *fīeri*, aucun de la scansion * *dicĭer*, et les deux plus anciens monuments versifiés où l'on lise des infinitifs passifs (*utĭer* Scip., *loquĭer* ep. Naev.) ont déjà l'*i* bref.

[3] Quant à *uehor*, il est dû, comme j'espère pouvoir le démontrer sous peu, à une action d'analogie de tout autre nature.

comme aucune loi de phonétique latine n'autorise à admettre la chute de la syllabe finale *er*, ni à plus forte raison un allongement compensatoire de l'*i*, personne, je pense, ne sera plus disposé à soutenir que l'un de ces types procède de l'autre.

Étant donc données, et considérées comme entièrement indépendantes les unes des autres les divesres formes *dari*, *darier*, *dicier* et *dici*, par quelle série de conjectures pourrait-on s'en représenter le développement? Ici je réclame toute l'indulgence de mes confrères : si je me s is égaré, c'est en cherchant.

1° Je remarque tout d'abord qu'on ne trouve nulle part un infinitif **fierier*. Les exemples abondent cependant d'infinitifs en *-ier* pour des verbes beaucoup moins usuels et moins fréquents que le verbe *fio*. La conclusion me semble s'imposer : non seulement **fierier* n'a jamais existé, mais encore les Latins y auraient vu un de ces barbarismes monstrueux que l'analogie même la plus prochaine ne parvient pas à introduire ou à justifier.

2° En regard des infinitifs *fiere* et *fieri*, qui appartiennent à la plus ancienne couche de latinité connue, il devait, ce semble, nécessairement exister aussi un infinitif en *-ier*; et, **fierier* étant écarté de fait, cet infinitif ne pouvait être que **fier*. C'est là la pierre angulaire du système, mais c'en est aussi, malheureusement, le point faible. Essayons toutefois de le fortifier.

a. Il est évident que je ne saurais apporter aucune preuve directe de mon assertion. Si je dis que j'ai vérifié tous les vers de Plaute où l'on rencontre la scansion *fieri* ou *fiere*, et que, dix-neuf fois sur vingt, la substitution de *fier* satisfait à la mesure, le fait ne paraîtra ni étonnant ni probant, puisqu'il y a bien peu de cas où, dans le vers comique, un spondée ou un trochée ne puisse remplacer un anapeste ou un tribraque. Si j'ajoute que dans certains vers cette substitution paraît avantageuse[1], et qu'il en est de même dans les trois seuls fragments d'anciens comiques où se lise le mot *fieri*[2], l'argument semblera à tout le monde aussi médiocre qu'à moi-même. Si je remarque que la correction de *fier* en *fieri* était partout trop aisée pour que les copistes postérieurs aient laissé subsister une forme archaïque qu'ils ne comprenaient plus et qui n'était pas indispensable à la mesure, je ne fais encore qu'enter une hypothèse sur une autre. Enfin, en supposant même qu'on vînt à lire *fier* dans une ancienne inscription, il resterait toujours la ressource de prétendre que le graveur a

[1] Voir notamment (Nisard) *Pseud.*, 314, *Mil. glor.*, 1207, puis les cas nombreux où la dernière syllabe de *fieri* s'élide, *Cas.*, 419, etc., et le fragment très ancien cité par Gell., XIX, 7.

[2] Pall. inc., 10; Afran., 176; Pompon., 161.

oublié la voyelle finale. Force est donc bien de recourir aux présomptions et aux inductions indirectes.

β. Personne ne doute que tous les verbes latins n'aient eu un infinitif médiopassif en *-ier*. Il serait donc bien étrange que *fīo* seul en eût manqué. Pour lui en donner un, il reste à choisir entre **fierier*, qu'on ne peut retrouver nulle part, et **fīer*, qu'on croit du moins pouvoir deviner sous le masque de *fīeri*.

γ. Le type *fīer* ne semble étrange au premier abord que parce qu'on n'y est pas habitué. Au fait un infinitif passif *fīer*, en regard de *fio*, n'a rien de plus déconcertant qu'un type *capĭer* en regard de *capĭo*.

δ. Au point de vue morphologique *fīer* (= **fei-es-*, avec rhotacisme, cf. *uet-er*) est le nominatif ou l'accusatif régulier du thème dont *fīerī*-*fīere* = **fei-es-ei* est le datif. La restitution n'a donc rien que de vraisemblable.

ε. Dans un autre ordre de thèmes, mais toujours dans la série des infinitifs, le grec nous présente le doublet bien connu *ἔμ-μεν-αι* et *ἔμ-μεν*, soit un type de datif ou locatif, et un type sans désinence, construits exactement sur le même modèle.

ζ. Enfin, la raison qui me semble la plus convaincante dans l'espèce, c'est l'absence du type **fierier*. S'il n'existait pas, l'analogie universelle des autres infinitifs passifs l'eût fait créer, comme elle a engendré *ferrier*. Pour qu'elle ait été tenue en bride dans ce cas particulier, il faut que les Latins aient possédé un autre infinitif en *-ier* du verbe *fīo*. Or cet infinitif, encore une fois, n'a pu être que *fier*.

3° Ce type originaire une fois admis, tous les infinitifs médiopassifs de la langue latine s'en déduisent avec la plus grande facilité. Le premier stade de l'analogie a sans doute été la formation des infinitifs de verbes en *-ĭo*, dont la formule serait *capĭer* : *capĭo* = *fīer* : *fīo*. Puis ceux des autres verbes de 3ᵉ conjugaison se sont développés suivant la formule *dicĭer* : *dicere* = *capĭer* : *capere*.

4° En même temps ou un peu plus tard, la même analogie, s'exerçant sur le type *fīere*-*fīerī*, donnait naissance aux infinitifs actifs et aux infinitifs médiopassifs en *-ī*, soit les formules **amaēre* (*amāre*) : **ama-o* (*amō*) = *fī-ere* : *fī-o*, puis *amārī* : *amāre* = *fīerī* : *fīere*, et de même pour tous les verbes de 1ʳᵉ, 2ᵉ et 4ᵉ conjugaison.

5° Une fois les deux types *dicĭer* et *darī* créés et mis en présence, ils ne pouvaient manquer de s'influencer réciproquement.

En effet, d'une part, le type *dicĭer*, *uehĭer* tendait à faire croire que la finale *-ier* était la vraie caractéristique du médiopassif : on l'adapta donc tant bien que mal aux autres infinitifs, dont la voyelle finale s'abrégea par l'effet de cette analogie devant la syllabe ajoutée, et l'on obtint ainsi le type *darĭer*, *audirĭer*. Puis, d'autre part, la finale *-ī* remplaça dans l'autre classe la finale *-ĭer*, en vertu de la formule *uehī : uehĭer = darī : darĭer*[1].

6° Ensuite les formes *uehĭer* et *uehī*, *darĭer* et *darī* vécurent assez longtemps côte à côte[2], jusqu'au jour où l'usage abandonna définitivement le premier terme de ces doublets. Avant ce jour, l'infinitif *fier*, qui leur avait donné naissance, avait déjà disparu devant *fieri* ou *fiere*, de telle sorte que, en transcrivant les monuments antérieurs, on fut amené à le remplacer partout par ses concurrents plus heureux, qui seuls sont parvenus jusqu'à nous.

Cet arbre généalogique, qui a le grand défaut de partir d'un ancêtre jusqu'à présent fictif[3], est susceptible évidemment de maintes modifications, et surtout de simplifications de détail. Mais, telle qu'elle est, mon explication doit contenir un fonds de vérité, que de plus habiles dégageront, et elle ne me semble d'ailleurs ni moins claire ni plus conjecturale que celle, par exemple, que M. Brugmann a donnée du parfait grec en *-κ -α*[4], explication qui, somme toute, ne se fonde que sur un verbe sanscrit et sur un mot obscur d'une inscription cypriote imparfaitement déchiffrée, et qui n'en a pas moins pris à juste titre droit de cité dans la science[5].

V. Henry.

[1] Je ne pense pas que ces répercussions paraissent trop compliquées à ceux qui ont étudié de près les procédés de l'analogie linguistique. Je me borne à rappeler ici **maiōs* devenu *maiŏr*, et réciproquement * *maiŏsem* devenu *maiōrem*.

[2] On sait que les infinitifs en *-ī* apparaissent déjà dans une inscription de 637 V. C. et sont certainement très antérieurs. Cf. Neue, *Latein. Form.*[2], p. 265.

[3] Je serais infiniment obligé à mes confrères latinistes de vouloir bien m'éclairer sur la possibilité de constater historiquement une forme **fier*.

[4] *K. Z.*, XXV, p. 212 sq., et G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 557.

[5] Tout récemment cependant M. Osthoff (*Zur Geschichte des Perfects im Indogerm.*, Strasbourg, 1884, p. 324 sq.) en a proposé une autre, fort ingénieuse, qui d'ailleurs ne paraît pas absolument incompatible avec l'ancienne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

BRITANNICA.

LE PARTICIPE DE NÉCESSITÉ EN CELTIQUE.

L'irlandais forme un participe de nécessité au moyen du suffixe *-tí*, après une voyelle *-thi*, *-di*. Le suffixe *-tí* tantôt s'ajoute directement à la racine, tantôt apparaît précédé d'une voyelle : *brethi* ou *berthi* « ferendus », *sechidi* « assequendus », prés. dép. *sechur* (sequor). Le participe de nécessité a disparu du breton armoricain. En vieux breton on en a un exemple : *nit inaatoe* « non ineundum est ». (Stokes, *The breton glosses at Orleans*, Calcutta, 1880, p. 24; J. Loth, *Vocabulaire vieux breton*, Paris, 1883.) Tous les participes de nécessité, en gallois moderne, se présentent avec la terminaison *-adwy : caradwy* « amandus ». *Adwy* suppose une forme *-atui*, le *d* moderne entre deux voyelles remontant à un *t* à l'époque du vieux breton, c'est-à-dire à la période précédant le XI^e siècle.

Ce participe de nécessité peut soulever deux questions :

1° Quelle est sa forme à l'époque gadelo-bretonne ou en vieux celtique?

2° Est-ce une création purement celtique ou remonte-t-il à une forme ario-européenne?

I

A priori l'identité du suffixe formatif de ce participe en gaëlique et en britannique est probable. Zeuss l'a admise en principe lorsqu'il fait remarquer que l'*i* du suffixe *-ti*, en irlandais, n'apparaît qu'une seule fois avec le signe de l'allongement (*déntí* « faciendum », gloses de Wurzbourg, 1^d), mais que la terminaison du participe gallois ne permet pas de douter que cet *i* ne soit long, la forme galloise *-adwy* supposant une forme *-até* [1]; l'*ē* long donne, en effet, régulièrement *ui*, *wy* dans les dialectes bretons. Zeuss semble donc supposer pour le participe de nécessité un suffixe vieux celtique *-tī* ou *-tē*. Outre que ce suffixe ne répond à rien de connu, que l'on adopte *-tí* ou *-té*, on se heurte à des difficultés insurmontables. D'abord, si on suppose *tē*, on ne s'explique pas pourquoi on ne rencontre pas, à côté de *-ti*, *-tia : ē* long se ré-

[1] Zeuss, *Grammatica celtica*, 2^e édit., p. 479

sont ordinairement, en irlandais, en *ia;* ī long pour ē ne se présente guère avec cette inflexibilité que dans *dí* «deux», forme féminine; mais ici ē était précédé d'un *v*, cf. gallois *dui*, sanscrit *dve*. Si on préfère *-ti*, il devient difficile d'expliquer le *oe*, *wy* du breton. Il y a, en breton, des exemples d'ī long final traité comme ē long; mais, dans ce cas, les différents dialectes ne sont pas d'accord. On cite l'armoricain *roe* «roi» en regard de l'irlandais *rí;* mais le gallois a *ri* et l'armoricain lui-même présente *ri* en composition. L'ī long se maintient bien en général, en breton comme en irlandais, lorsqu'il est ou a été suivi d'une consonne : l'irlandais *ri* est pour *ríx; lí* «couleur» est pour *liv*, cf. breton *liw*. Enfin, la forme du participe de nécessité, en cornique, ne peut s'expliquer par un simple suffixe *té*. Le cornique répond toujours par *-adow* au gallois *-adwy*. L'ē long, après avoir été *oe*, *ui* en vieux cornique, peut se réduire, en moyen cornique, à *o*, *u;* exemple : *cos* «bois» = gallois *coet*, *bos* = *bwyt* «nourriture», etc.; mais partout où l'on trouve la diphtongue *ow* dans ce dialecte, on est en présence d'un *v*. Zeuss cite bien les formes *louis* (canus), *bous* (cibus), *scouth* (umerus), où l'écriture *ou* représente un ē long, comme le montrent l'irlandais, le gallois et l'armoricain; mais, outre que ces formes sont rares et qu'on a presque toujours *cos*, *bos*, *scoth*, il faut remarquer qu'elles ne présentent pas le double *v* (*w*), mais *ou*. Cette écriture servait à exprimer le son *ū* simple. C'est ainsi que *gur* «homme» est souvent écrit, en cornique, *gour*, et très certainement personne n'ira y chercher une diphtongue. *Lhuyd* (*Archæologia britannica*, Oxford, 1707, appendix, p. 292) exprime par *u* simple le son que l'on a cherché à exprimer parfois par *ou : but* «nourriture». Si la forme cornique suppose nécessairement dans le suffixe *-twe* du breton un *v*, par malheur, elle ne nous renseigne pas suffisamment sur la voyelle qui pouvait précéder ou suivre ce *v*. *Ow* cornique peut représenter : 1° *w* = *vos* vieux celtique : *carow* «cerf», gallois *carw*, armoricain *caro* ou *carv;* 2° *ŏva* ou *ŏvia : Kernow* «la Cornouaille» = *Cornovia; fow* «fovea»; 3° *avus*, *ava* ou *avia : ganow* «bouche» = *genava;* 4° *evs : Edhow* «Juif» de *Iudevs;* 5° *ĭvus : dychow* = gaulois *dexsĭvos*. Les combinaisons *ivos*, *ēvos*, *vē* restent exclues; ex. : *liv* «couleur», cf. latin *livor; dyw* ou *dew* = *dēvos; dew* «deux», forme féminine. Restent donc possibles les combinaisons *vos*, *va; ŏvios*, *ŏvia; ăvos*, *ăva* ou *ăvios*, *ăvia; evs*, *ĭvos*, *ĭva*. Le gallois nous permet d'éliminer *vos*, *va*, *ŏvios*, *ăvos* et *evs;* aucun de ces suffixes ne l'eût conduit à *wy;* à *carow* il répond par *carw*, à *Kernow* (Cornovia) par *Kernyw*, à *ganow* par *geneu* ou *genau*, à *Edhow* par *Iudew* ou *Iddew*. Restent donc *ĭvos*, *ĭva* ou *ĭvios*, *ĭvia*. *Ivos* donne en gallois *ou*, *eu : dehou* ou *deheu* «dexter» = gaulois *dexsĭvos* (*Dexsiva* «Dea») (Orelli, 1988, ap. Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 47);

cf. goth. *taihsvs*. A côté de la forme gauloise *dexsiva*, on trouve *dexsivia*. Il semble qu'il y ait eu en vieux celtique des adjectifs en *īvos* et en *īvios* et que la langue ait adopté pour le même mot tantôt l'un, tantôt l'autre. Le gallois le prouve. L'adjectif *asseu* «qui est à gauche», formé évidemment par le même suffixe que *deheu* «à droite», se présente souvent sous la forme *asswy* et même *assw*. Le suffixe de nécessité *-tui*, en gallois moderne *twy*, peut donc remonter à un type vieux celtique *tīvios* ou *tēvios* ou *tvios*. L'inflexibilité en gallois de la forme *wy* s'explique parfaitement par la combinaison du *v* et de l'*ē* long résultant du suffixe *-io*. *Tīvios* ou *tvios* explique le *-tí* irlandais. Entre deux voyelles, le *v*, en irlandais, disparaît généralement : *dia* = *dēvos* «Dieu»; *tana* «mince» = *tanavos*, cf. ταναϝός. Il apparaît cependant quelquefois, dans ce cas, vocalisé : *núe* «nouveau», cf. goth. *niujis*, sanscr. *navya*. La forme *tvios* est celle qui conviendrait le mieux; cf. *dí*, forme féminine de *deux*, gallois *dwy*, sanscrit *dve*.

On n'a pas encore signalé de forme du participe de nécessité en breton armoricain moyen ou moderne. Nous croyons en avoir retrouvé une dans un nom propre conservé dans une charte de l'abbaye de Beauport, de l'année 1267 (Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélemy, *Évêchés de Bretagne*, t. IV, p. 305) : «*Karadou* (AMANDA) mulier filia dicti *Lae*.»

II

Admettant pour le participe de nécessité celtique *-tīvios* ou *-tēvios*, ou *-tvios*, on est tenté de l'identifier avec les adjectifs grecs en *-τέος* (*τεϝιος), les gérondifs sanscrits en *-tavya*, et de conclure à une forme ario-européenne. Mais la remarque de Curtius (*Das Verbum der griechischen Sprache*, II, p. 383) que les formes en *-tavya* sont étrangères au Rig-Veda, et les formes en *-τέος* à la langue d'Homère, suffit à montrer que nous sommes en présence d'une forme de création postérieure à l'unité ario-européenne. Pour le grec comme pour le sanscrit, l'opinion commune (Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues ario-européennes*, p. 207; cf. Whitney, *Sanskrit Grammar*, p. 312, 964) est que ces adjectifs de nécessité ont été tirés de thèmes en *-tu* à l'aide du suffixe *-io*. En a-t-il été de même pour le celtique?

Un fait frappant, c'est que le participe de nécessité soit toujours, en breton, en *-atui*. Or l'irlandais nous apprend que les infinitifs en *-ad* sont des thèmes en *-atu*. Ils suivent, en effet, la déclinaison des thèmes en *-u* (Windisch, *Kurz gefasste irische Grammatik*, p. 100). Nous pouvons donc conclure avec certitude que les adjectifs de nécessité ont été formés d'infinitifs en *-tu* à

l'aide du suffixe *-io-*. Les infinitifs en *-tu* appartiennent, en irlandais, aux 2e et 3e conjugaisons (= 1re et 4e conjugaisons latines). On s'explique donc parfaitement qu'on ne trouve en breton que des formes en *-atui* et *-itui* (noms d'hommes armoricains *Portitoe*, *Benitoe*). En irlandais, grâce à l'effacement de la voyelle *ă* par l'influence de l'accent, il s'est dégagé un suffixe *-tui* qui a passé à toutes les conjugaisons.

UN PRÉFIXE *TO-*, EN VIEUX BRETON, JUSQU'ICI INCONNU.

Dans une *Vie de saint Paul Aurélien*, évêque de Léon, émigré dans la péninsule armoricaine au VIe siècle et conservée dans deux manuscrits, l'un du Xe (bibliothèque d'Orléans), l'autre du XIIe (Biblioth. nat. 12942), nous lisons le curieux passage suivant (il s'agit des compagnons de Paul) : « Quorum numerum, adjunctis Quonoco, quem alii *sub additamento more gentis transmarinæ Toquonocum vocant*....... usque ad quatuordecim fuisse constat. » Quelques lignes plus bas : « Deinde Toseocus qui cognomine Siteredus dicebatur et Woednovius qui alio nomine *Towoedocus* vocabatur[1].

La forme des noms propres prouve que l'auteur de cette *Vie*, Wrmonoc, moine de Landévennec, qui écrivait à la fin du IXe siècle, avait sous les yeux, comme il l'affirme, des documents plus anciens remontant au moins au VIIe siècle. Le nom de la plupart des personnages qu'il mentionne nous est connu par d'autres documents. Un de ces noms est particulièrement intéressant pour nous : Toquonocus est devenu saint Thégonnec, nom actuel d'une paroisse de l'ancien évêché de Léon. Un hameau du Morbihan nous a conservé le même nom, sans l'*additamentum* signalé par l'hagiographe : Saint-Connec, 1449, aujourd'hui Saint-Connet, commune de Lignol, canton de Guémené-sur-Scorff. On retrouve le même nom avec un diminutif breton ordinaire dans *Saint-Conogan* pour *Conocan*, hameau sur l'Inam, canton de Gourin, Morbihan[2]. Le nom de Towœdocus se retrouve dans Saint-Touezec, connu et honoré aux environs de Saint-Brieuc; cf. Gouézec, nom d'une commune du Finistère : Gouézec remonterait à une forme woedoc. Towœdocus pourrait signifier « le savant ».

L'affaiblissement du *k* en *g* dans *Thégonnec* semble prouver que le *to-* n'était pas une forme fléchie, mais un simple préfixe

[1] La *Vie de saint Paul* a été publiée *in extenso* dans la *Revue celtique* par M. Cuissard, d'après le manuscrit d'Orléans; les lacunes de ce manuscrit ont été comblées à l'aide du manuscrit de Paris. Voir, pour le passage cité, *Revue celtique*, V, p. 437.

[2] Rosenzweig, *Dictionnaire topographique du département du Morbihan*, Paris, 1870.

terminé par une voyelle; s'il avait été terminé par une consonne, suivant les lois de la phonétique bretonne, le *k* ne se serait pas affaibli en *g*. Il est difficile de ne pas y voir la racine du pronom démonstratif *to-* (grec *τό-*, etc.). Ce préfixe avait sans doute la valeur intensive, emphatique. Il y a des traces de l'usage de ce préfixe au IX^e^ siècle en Bretagne armoricaine. Plusieurs chartes du cartulaire de Redon (832-864, 828, 840, 878) nous donnent le nom propre Torithgen, Torithien. Or, dans une charte de 878, nous lisons *Rithien*.

Le cartulaire de Landaff nous donne indifféremment *Eliudo* ou *Teliavo* (gallois *Teilo*) pour le même saint. Il est probable que *Eliudo* est une mauvaise lecture pour *Eliavo* et que les deux noms n'en font qu'un : *Teliau* contient de plus le préfixe *to-*. Le fait est indéniable pour saint *Tysseilo* ou *Tussiliau* (cf. *Tyssul*, *ibid.*) : c'est le même saint que le saint insulaire émigré en Armorique et qui y est connu sous le nom de *Suliavus*. L'usage du préfixe *to-* a donc été général chez les Bretons.

DES DIFFÉRENTS NOMS DE L'ÎLE DE MAN.

L'île de Man, dans la mer d'Irlande, a porté, dans l'antiquité, divers noms; on peut en compter sept types différents :

1° *Mona* (Cæsar, *De bello gallico*, V, 20; *Μόνα*, *Ptolémée*, liv. II, c. II);

2° Μονάοιδα (Ptolémée, liv. II, c. II), var. *μονάρινα*:

3° *Monapia* (Pline, liv. IV, 16 (30), éd. Jan., coll. Teubner);

4° *Mevania* (*Orosii hist.*, I, c. II, 28, éd. Havercamp, var. *evann*, *eumonia*, *eumania*; *Æthici cosmographia*, ed. Gronovicus, Lugduni Bat., 1722, p. 711; Jordanes, *De rebus Geticis ap. Muratori rerum itdlicar. script.*, t. I, c. I; Baed, *Hist. eccles.*, lib. II, c. V; *ibid.*, c. IX : *mevanias insulas*, c'est-à-dire Anglesey (*mona*) et *man*);

5° *Eubonia* manay (*sic*), var. id est, *manau* (Nennius, *Historia britann.*, c. II, VIII, ed. Petrie, *Monum. histor. britann.*; Henrici Huntendunensis, *Histor. angl.*, lib. I, apud Petrie, *Monum. histor. britann.*, p. 691 : *man* vel *Euboniam*). On lit chez le même auteur, livre II, à l'année 560 : *Mevanias Brittonum insulas*, passage emprunté à Bède; Simeonis Dunelmensis, *De gestis reg. angl.*, anno 792. *Eufania* ap. Petrie, *Mon. hist. brit.*; Annales Cambriæ ap. Petrie, *Mon. hist. brit.* (d'après un manuscrit du X^e^ siècle), à l'année 584 : *Euboniam*, var. *Eumoniam*;

6° La forme anglo-saxonne *Monig* que nous trouvons à l'accusatif dans la *Chronique anglo-saxonne*, à l'an 1000 : « Tha gehere-

godon hi *mon-ige*» (alors ils ravagèrent *Monig*), var. *Manige*[1] (éd. Petrie, *Mon. hist. brit.*, p. 407); Florentii Wigorn, *Chron.*, an 1000 : «insulam tamen, quæ *monege* dicitur» (apud Petrie, *Mon. hist. brit.*, p. 583 A);

7° La forme galloise *menaw*, plus anciennement *manaw*, encore en usage aujourd'hui.

Nous ne pouvons rien dire du *Monaoida* de Ptolémée; le jour où l'on aura une bonne édition critique de cet auteur, on verra probablement que *monaoida* est une mauvaise lecture. Si l'on était sûr de la réalité de *monaoida*, cette forme deviendrait fort intéressante. *Mevania* est une faute évidente pour *menavia* ou *mānavia*[2] dérivé de *mona* par un suffixe *-ăvia* très usité dans les langues celtiques. La forme galloise *menaw* ou *manaw* ne laisse aucun doute à cet égard; elle remonte à une forme plus ancienne *monavia*. *Eumonia*, *eumania*, puis *eubonia* sont de mauvaises variantes du *mevania* d'Orose, mises en circulation par Nennius. Restent *monapia* et *monig*. Notre confrère, M. de Saussure, à qui j'ai soumis la forme *monig*, que je soupçonnais identique pour le sens et la composition à *monapia* et dont *Monige* est l'accusatif, m'apprend, en effet, que *ig*, *ég* ou *iég* signifie «île» et correspond exactement au germanique *-auia* dans *Scadin-auia*. C'est la forme anglo-saxonne du vieux mot germanique **aujō* «île» et «pays arrosé», vieil islandais *ey*, gén. *eyjar*; le *g* dans *ig*, *iég* représente *jod*.

La forme germanique **aujô* remonte elle-même à un type ario-européen *aquiā*, cf. latin *aqua*. Or, par une frappante coïncidence, la forme *-apia*, que l'on trouve dans le *monapia* de Pline, est la forme bretonne et gauloise du même type ario-européen *aquiā*. La gutturale vélaire *qv* donne, en effet, en breton et déjà en gaulois *p*. *Monapia* et *Monîg* sont donc deux noms composés formés des mêmes éléments et ayant le même sens. Il faut se garder, d'un autre côté, de confondre la forme germanique **monaujô* dont la latinisation serait *Monauia*, avec la forme bretonne **monavia*, identique pour le son, le breton *Monavia* étant un simple dérivé en *-avia* de *Mona*. Il est probable, en revanche, que c'est le breton *Monavia* qui a donné naissance au germanique, d'où est sorti *Monîg*. Les Angles arrivant en Grande-Bretagne et entendant prononcer *Monavia*, y ont vu tout naturellement un composé du même genre que *Scadinauia* et ont attribué au suffixe *-avia* breton la valeur de leur mot *aujô*. Les divers noms de Man se réduisent donc à *Mona*, *Monavia*, forme bretonne dérivée de *Mona*, *Monapia* et *Monig* (de *mon-aujô*). Si le gallois avait conservé la forme *Monapia*,

[1] Devant les nasales, l'*o* anglo-saxon est instable et alterne avec *a* dans de nombreux textes.

[2] Camden avait déjà proposé *menavia*.

nous la trouverions au x^e siècle sous la forme *Monavid* et, en gallois moderne, sous la forme *Monavydd* (cf. le nom propre *Manawyd* dans le Gododin, *Four ancient books of Wales*, t. II, p. 65). Pour *Monapia*, cf. le nom des *Menapii*, peuple de Gaule, et surtout la Μαναπία πόλις (Wicklow, Wexford, en Irlande), Ptolém., II, c. II.

J. Loth.

TEUTO. — TOUTO.

En regard du gothique *thiuda* «peuple», dont *iu* est pour *eu*, comme le montrent Δευδόριξ[1], nom d'un Sicambre chez Strabon, et *Theudoricus*, le celtique possède un mot qui se présente avec deux formes, *eu* et *ou*. Le son *eu* se rencontre chez César dans le nom propre *Teutomatus* «bon pour le peuple»[2]; chez Lucain dans *Teutates*[3]; enfin chez Pline dans le nom de peuple *Teutobodiaci* «les vainqueurs du peuple»[4]. Le son *ou* se trouve dans une inscription de Vaison, aujourd'hui au musée d'Avignon : Τωουτιους ναμαυσατις; dans une inscription de Nevers : TOUTISSI CNOS[5], et dans une inscription de Seckau en Styrie : MARTI... TOVTATI[6]. TOVTATIS est le nom du dieu appelé *Teutates* par Lucain. La comparaison du celtique avec les langues germaniques amène à penser que la forme en *eu* est la plus ancienne; *o* a été substitué à *e* par l'influence de l'*u*.

NOVIO. — NEVIO.

Le grec offre la première forme pleine de la racine dans les mots *νέος*, *ἐννέα*; le gothique présente régulièrement en regard *niujis*, *niun*, all. mod. *neu*, *neun*. Mais, en latin, l'influence de l'*u* consonne qui suit a amené un *o* à la place de l'*e* que l'on devrait rencontrer : *nouus*, *nouem* pour *neuus*, *neuem*. En regard du gothique *tiuhith*, on a le latin archaïque *doucit*. Le gaulois présente les deux formes : celle qui est régulière, conforme au grec et au gothique, dans *nevios*, et celle qui, comme en latin, a été altérée par un phénomène phonétique, dans *novios*.

Il y avait dans la Pannonie supérieure une ville que Ptolémée, au II^e siècle de notre ère, appelle Νοουίδουνον[7], dont, plus tard,

[1] Strabon, VII, 1.
[2] Cæsar, *De Bello Gall.*, VII, XXXI, 5; XLVI, 5.
[3] Lucain, *Pharsale*, I, 445.
[4] Pline, *Hist. nat.*, V, 146.
[5] *Dictionn. archéol. de la Gaule.*
[6] *Corpus inscr. Lat.*, t. III, 5320, et inscr. d'Angleterre, *Corpus Inscr. Lat.*, VII, 84.
[7] *Géogr.*, l. II, c. XIV, § 4.

l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger écrivent le nom *Noviodunum*[1]; mais l'orthographe NEVIOD[VNVM] avec *e* nous a été conservée par deux inscriptions[2]. Un second exemple d'*e* pour *o* dans le thème écrit ordinairement *novio*, premier terme des composés *Novio-dunum* et *Novio-magus*, et qui se retrouve dans le vieux breton *Lis-nowid*[3], nous est donné par le *saltus Nevidunus*, situé à Véléia, comme nous l'apprend la Table alimentaire de cette cité[4]. Cette Table date de l'an 104 de notre ère, et, chose curieuse, on y rencontre l'orthographe *Noviodunum* par *o* dans le nom d'un pagus de la cité de Plaisance : *in Placentino pag*[*o*] *Novioduno*[5].

Le phénomène phonétique, qui a amené en latin la substitution du son *o* à *e* devant *u* consonne, s'est donc aussi produit en celtique.

L. Ponsinet.

Λυόμεθα, λυόμεσθα.

On enseigne généralement aujourd'hui, contrairement à l'opinion de M. Curtius[6], que, de ces deux formes, la première est la plus ancienne et la seule légitime; mais la genèse de la seconde est encore assez obscure, car le procès analogique par lequel *-μεσθα* serait sorti de *-μεθα* au moyen d'une insertion sigmatique semblable à celle de *-σθε*, *-σθον*, etc.[7], ne paraît pas s'accuser avec une suffisante netteté.

Il me semble qu'il est possible de serrer la question de plus près, et même de poser la formule précise de l'analogie qui a créé ce doublet.

En effet le grec avait, comme on sait, au moins deux désinences de 1re personne du pluriel actif, à savoir, *-μες*, qui a persisté en dorien, et **-με* (sk.*-ma*), qui a prévalu dans les autres dialectes en s'adjoignant le *ν* anaptyctique[8]. On conjuguait donc préhistoriquement *λύομες* et ** ἐλύομε*.

Or, la 1re personne du pluriel moyen étant *ἐλυόμεθα*, elle paraissait dérivée de la forme correspondante de l'actif au moyen de l'adjonction d'une syllabe *-θα*, et l'on fut amené à former de même la 1re personne du pluriel des temps primaires, autrement

[1] *Novioduno* à l'ablatif dans l'Itinéraire, *Novioduni* au génitif dans la Table.
[2] *Corpus Inscr. Lat.*, t. III, nos 3919, 3921.
[3] *Cartulaire de Redon*, p. 16, 92, 100, 117, 133.
[4] Colonne 7, ligne 54.
[5] Colonne 5, ligne 72.
[6] *Vb.*2, I, p. 91 sq.
[7] Cf. G. Meyer, *Gr. Gram.*, § 466.
[8] G. Meyer, *op. cit.*, § 454.

dit à la refaire sur la formule λυόμεσθα : λύομες = ἐλυόμεθα : * ἐλύομε.

Ainsi, -μεθα étant désinence secondaire, -μεσθα devint désinence primaire; puis toutes deux se confondirent et -μεσθα se généralisa, comme se généralisèrent, en dorien, l'affixe -μες, primitivement primaire, et, dans les autres dialectes, l'affixe -με(ν), primitivement secondaire.

Que si l'on préfère supposer que * -με et -μες, simples doublets syntactiques, étaient tous deux affixes primaires, alors le procès analogique est encore plus simple à concevoir. Il n'y a qu'à poser la formule λυόμεσθα : λύομες = λυόμεθα : * λύομε.

Fēmur (?).

On lit dans Plaute, *Mil. glor.*, I, 1, 27 :

Quid, brácchium? — Illud díceré voluí, femur.

Ce vers, d'après Ritschl (*Opusc. philolog.*, II, p. 437 sq.), exige une correction au double point de vue de la métrique et de la syntaxe latines; en effet, 1° les comiques latins évitent de faire coïncider une arsis avec la dernière syllabe d'un mot dactylique; 2° d'autre part, dans l'usage de la conversation latine, la locution *volui dicere* suit généralement les mots auxquels elle se rapporte. Il faudrait donc :

................Illud, femur, volui dicere.

Le vers étant faux, Ritschl substitue à *femur* la forme arbitraire **feminur*, que la morphologie des thèmes en *-ur* ne saurait justifier, et qui ne s'expliquerait que par l'analogie d'un génitif **feminoris*, illégitime d'ailleurs tout comme *iocinoris*.

Mais ce génitif lui-même n'existe point, et si l'existence d'un génitif *iocinoris* ne nous autorise pas à supposer celle d'un nominatif **iecinur*, à plus forte raison serait-il tout à fait abusif, en l'absence même de **feminoris*, de forger de toutes pièces un barbarisme tel que **feminur*.

Une autre hypothèse se présente à l'esprit, à la fois plus conforme à la saine morphologie et plus voisine du texte, que l'éminent philologue a entrevue, mais qu'il n'a osé pousser plus avant, quand il a dit (p. 439) que le vers serait parfait si *femur*, au lieu d'un pyrrhique, donnait un trochée. On le scanderait dès lors ainsi :

Quid, brácchium? — Illud, fémur, volui dícere,

ce qui nous amènerait à admettre une quantité archaïque *fēmur* et, par suite, une flexion ancienne *fēm-ur fĕm-in-is*, dans laquelle

la brève des cas obliques aurait entraîné postérieurement par analogie l'abréviation de la longue du nominatif.

Cette hypothèse, en accord parfait avec la loi de flexion indo-européenne des thèmes en *-ṛt*, semble confirmée par l'opposition curieuse du grec *ἧπ-αρ* au latin *iĕc-ur*, et à coup sûr violente moins la langue latine que celle à laquelle Ritschl a dû recourir.

En même temps elle nous ramène à une flexion primitive *bhḗm-ṛt bhĕm-n-ós* que nous avait déjà fait conjecturer d'autre part la longue pangermanique de l'allemand *bein* = **fêm-en*[1].

V. Henry.

Lūdus.

La valeur de l'*ū* dans *lūdus* est établie par LOIDOS, *Corp. inscr. Lat.*, 565; cf. 566, 567. Je présume une forme encore plus ancienne **doidos*, dont les sons répondent exactement à ceux de l'adjectif vieil islandais *teitr* «gai», d'où *teiti* «gaîté», *teiti-mál* «joyeuse causerie». En vieux haut-allemand, le même adjectif (*zeiz*) se dit surtout des enfants et signifie «tendre, gracieux, qu'on aime à caresser, à choyer».

En combinant les significations du norrois et de l'allemand, on arrive à l'idée de gentillesse ou d'*enjouement* enfantin; de là l'idée ultérieure de *jeu* en latin. Le grec *ἀταλός*, dont le sens équivaut à peu près à celui de *zeiz*, est accompagné d'*ἀτάλλω* «s'ébattre, s'amuser à la manière des enfants». Cf. aussi *παῖς* et *παίζω*.

Grec *ἀλκυών*. — Allemand *schwalbe.*

Alcēdo, nom latin de l'alcyon, n'est vraisemblablement qu'une altération du mot grec, qu'on finit d'ailleurs par adopter purement et simplement (Varron, *De l. l.*, VII, 88). L'oiseau alcyon ne devait sa célébrité qu'aux Grecs. Une latinisation plus exacte de son nom n'eût pas été peut-être sans quelque difficulté : *ἀλκυών*, *ἀλκυόνες* eût donné la flexion insolite *alcio*, *alciĕnes*[2], ou *alcuo*, *alcuines* (*-ūnes*). On procéda à l'égard du mot étranger

[1] *Mémoires de la Société de linguistique*, V, p. 233 sq.

[2] Cette flexion existait tout au plus dans *Nerio*, *-ĕnis* (*Anio*, *-enis*). Voy. L. Havet dans ces *Mémoires*, V, 447.

comme dans le cas de *Carthago*, de *coclites*[1], de *persōna* = *πρόσωπον*[2].

Nous pouvons, ces prémisses accordées, opérer librement sur *ἀλκυών*[3], lui restituer un *σϝ* initial[4], l'identifier ainsi phonème pour phonème avec le nom germanique de l'hirondelle **swalwōn-* (vieux haut-all. *swalawa*). Car, en admettant pour accentuation primitive celle qui existe en grec, le *k*, d'après la loi de Verner, devait en germanique devenir ʒ, non χ. Le prototype **swalʒwōn-*, à son tour, devait perdre son ʒ devant *w*. Entre ces deux mots, qui concordent même par le genre[5], la seule divergence porte sur l'*υ* hellénique rendu par *w*; mais le germanique, s'il a connu l'hiatus *i* + *voyelle*, semble n'avoir jamais toléré d'*u* dans la même position.

On objectera qu'il y a peu de traits communs entre l'hirondelle et l'alcyon des anciens, qui n'est autre que le martin-pêcheur. Il faut cependant qu'une telle ressemblance ait été parfois aperçue pour que notre martin-pêcheur, anciennement *martinet-pêcheur*, soit dénommé d'après l'*hirondelle-martinet*, à cause, dit-on, de l'analogie de leur vol (dont, pour ma part, j'avoue n'être nullement frappé), lorsque le martinet rase la surface de l'eau ou du sol[6]. Ajoutons qu'hirondelles et alcyons ont été parmi les espèces particulièrement respectées et chères à l'imagination populaire.

Νυστάζω.

Νυστάζω « s'assoupir, être somnolent » semble, il est vrai, ne pouvoir se séparer de *νεύω*, et M. Veitch (*Greek Verbs*) voudrait même en faire une simple doublure de *νευστάζω* « incliner ou hocher la tête ». Cependant une autre possibilité doit être si-

[1] L. Havet, *Mém.*, V, 283.

[2] L. Havet cité dans le *Dictionn. étymolog. latin* de MM. Bréal et Bailly, p. 260.

[3] Il n'y a pas à s'embarrasser du vieux haut-allemand *alacra* qu'on a coutume, d'après M. Curtius, de regarder comme congénère. Ce mot obscur n'est connu que par quelques gloses; il traduit *mergulus* (Steinm.-Sievers, I, 340, 26; 348, 1); à peine pourrait-on dire si son *c* représente un *g* ou un *k* gothique, c'est-à-dire un *κ* (χ) ou un *γ* grec.

[4] Pour l'esprit doux succédant à *σϝ*, cf. *ἀσμενος*, *ἦδος*, *ἦθος*, *ἴδιος*, *ἰδίω*. D'ailleurs le dialecte attique dit *ἁλκυών*.

[5] Le genre féminin entraînait, en germanique, l'abandon de l'ancien *o* bref (*ἀλκυόν-*), sans exemple dans les féminins en *-n*.

[6] Si l'on ne connaissait l'opinion fabuleuse des anciens au sujet du nid de l'alcyon, il serait naturel de croire que cet oiseau fut d'abord associé dans leur pensée à l'*hirondelle des rivages*, dont les nids souterrains se signalent comme ceux de l'alcyon par de petits trous pratiqués le long des rives escarpées. Je constate après coup que certains naturalistes comme Temminck (*Oiseaux d'Europe*, I, 418) reconnaissant et relèvent expressément une analogie générale entre l'ordre des *Alcyons* et celui des *Chélidons*.

gnalée : le lithuanien *su-snústi*, *uż-snústi* (présent *-snústu*, prétérit *-snúdau*) signifie, exactement comme *νυστάζειν*, «s'endormir involontairement, être surpris par le sommeil» par opposition à *uż-migti* «s'endormir en cherchant volontairement le repos». Cf. encore *snáusti*, *snaudżiu* «sommeiller légèrement». Si le rapprochement est juste, *νυστάζω* dériverait d'un ancien participe passé **σνυστός* «assoupi» (= *σνυδ-τό-ς* ou *σνυθ-τό-ς*). L'*υ* peut avoir été long, comme l'*u* du mot lithuanien.

En germanique, trois radicaux commençant par *snū-* expriment l'idée de «souffler bruyamment, renifler, ronfler, etc.» : 1° Vieux h.-all. *snūdan* «respirer avec bruit, ronfler»; 2° vieux h.-all. *snūzen* (aujourd'hui *schneuzen*) «moucher»; 3° moyen h.-all. *snūben* «ronfler» (aujourd'hui *schnauben* «souffler, haleter»); à ce dernier se rattache moyen h.-all. *snupfe* «rhume». Nous ne citons ces mots que pour mémoire; s'ils paraissent trop éloignés du sens de *νυστάζω*, ils ne le sont pas moins de celui de *su-snústi* : le grec et le lithuanien restent en parfaite harmonie.

Λύθρον.

On a coutume de rapporter *λύθρον* (ou *λύθρος*) à la même racine que *λῦμα* «impureté», *λύμη* «souillure et ruine», *λυμαίνομαι* «souiller, abîmer». Cette étymologie a contre elle : 1° la quantité brève de l'*υ* de *λύθρον*; 2° la difficulté de faire sortir de la simple idée de *souillure* une signification aussi spéciale que celle du mot *λύθρον*; il se traduit dans Homère par «taches de sang» ou par «boue de sang, boue faite de poussière et de sang»; il désigne en médecine certains liquides sanguinolents[1].

On sait que *rudhiram* «rubrum» est en sanscrit un mot très usuel pour *sang*. Quoique étranger à la langue des Védas, cet emploi particulier de *rudhira-* paraît remonter à une haute antiquité, puisque le même adjectif, en germanique, n'a laissé d'autre trace de sa présence qu'un mot désignant encore *le sang* : vieux norrois *rodra*[2] (féminin faible de l'adjectif perdu).

Qu'ils datent ou non de la langue mère, de tels exemples autorisent en tous cas à chercher dans *λύθρον* une variante d'(*ἐ*)*ρυθρόν*. Il est à noter que, d'après Pollux, *λύθρον* ou *λύθρος* (*τῆς πορφύρας*) s'est dit aussi du suc tinctorial du pourpre, de sorte que le caractère commun aux diverses matières signifiées par ce

[1] La glose que voici nous apprend en outre l'existence d'un verbe *λυθρόω* dont le sens ne devait pas s'écarter beaucoup de celui d'«ensanglanter». Hésychius, éd. Schmidt : *λελύθρωται χωρίον* (= *χορίον*) *ἀπερρωγός*. Le manuscrit porte *λελύθμωται*.

[2] Contre la quantité longue de l'*o* de *rodra*, voy. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, s. v.

mot paraît décidément résider dans leur couleur rouge. La première divergence entre *ἐρυθρός* et *λύθρον* porte sur la «voyelle prothétique» et n'est probablement qu'une suite de la divergence des consonnes; le cas rappelle celui de *λεβίνθιοι* = *ἐρέβινθοι* [1]. Au reste, cf. *μοιχός* en regard d'*ὀμιχέω*; *ῥωδιός* et *ἐρωδιός*. A son tour, la substitution d'*l* à *r* repose sur un fait de dissimilation, rendu possible par l'oubli du sens premier qui rattachait le mot à *ἐρεύθω*. Il faut reconnaître que la dissimilation s'exerce rarement sur deux *r*, et qu'en général le grec (ainsi que le latin, voyez plus haut L. Havet, p. 29 sq.) ne manifeste de répugnance que pour le retour de l'*l*, comme dans *ἀργαλέος* = **ἀλγαλέος*. Néanmoins les répétitions d'*r* ne sont pas non plus tolérées sans exception. Dans le cas particulier où chacun des *ρ* se trouve entre consonne et voyelle, ou bien le mot reste sans changement (*κρεάγρα*), ou bien l'un des *ρ* est *supprimé* : *φ(ρ)άτρα*, *δρύφ(ρ)ακτος*, *β(ρ)άτραχος*, *θ(ρ)ιπόβρωτος*, *θρέπτ(ρ)α*. Dans le cas plus simple où les deux *ρ* précèdent une voyelle sans être tous deux précédés d'une consonne, ou le mot reste sans changement (c'est l'ordinaire), ou l'un des *ρ* est *dissimilé* : *ναύκλᾱρος* = *ναύκρᾱρος*, éléen *Χαλάδριοι* de *Χαράδρᾱ* [2], *θηλητήρ· κυνηγός* (Hés.) = *θηρητήρ* [3], *κολίανδρον* [4] = **κορίανδρον* (*coriandrum*), *κροκόδειλος* = *κροκό-δειρος* (?), enfin les beaucoup plus anciens *δέλετρον* = v. h.-all. *quërdar* [5], *λίστρον* = *ῥίστρον· πτύον* (Hés.), *λύθρον* = **ruthron*. Constatons pour ne rien omettre que, dans le cas où l'un des *ρ* se trouve *après* la voyelle de sa syllabe (*ἄργυρος*, *δέρτρον*), le mot est à l'abri de toute modification de ce genre.

Le retrait de l'accent dans *λύθρον* comparé à *ἐρυθρός* est naturellement le même que dans *δόλιχος* en regard de l'adjectif *δολιχός*, etc. — Le genre est indécis dans Homère qui n'emploie le mot qu'au datif. Apparemment *λύθρον* est plus ancien que *λύθρος*.

Ἴμβηρις.

La glose d'Hésychius *ἴμβηρις· ἔγχελυς. Μηθυμναῖοι* a passé

[1] Curtius, *Grundzüge*[4], 346. Les deux cas ne sont pas tout à fait similaires, en ce que l'*ε* d'*ἐρέβινθος* (cf. *ervum*) n'est pas un *ε* «prothétique» comme celui d'*ἐρυθρός*. Je me demande d'ailleurs si *λεβίνθιοι* n'est pas en réalité un tout autre mot qu'*ἐρέβινθος* : il touche en effet de bien près à *λεβηρίς*, *λοβός* «gousse de légume».

[2] Brugmann, *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, I, 44.

[3] Il faut partir des cas obliques comme *θηρητῆρος* où les deux *ρ* étaient devant voyelle.

[4] Schol. Aristoph. Eq. 682 (Dindorf) : *κορίαννα δὲ εἶδος βοτάνης, τὸν* (*τὸ*?) *νῦν κολίανδρον*.

[5] J. Schmidt, *Journal de Kuhn*, XXV, 153.

inaperçue jusqu'ici; elle fait songer invinciblement aux noms slavo-lettes de l'anguille : lithuanien *ungurỹs*, paléoslave *ągorištĭ*. Il n'est pas possible de fixer de manière certaine le rapport d'*ἴμϐηρις* à *ἔγχελυς* tant que des questions multiples s'élèvent encore au sujet de la famille entière d'*ἔχις-ἔγχελυς* et du sanscrit *ahis*. Rappelons seulement que le moyen haut-allemand *unc*, génitif *unkes*, suppose un prototype par *g non aspiré* auquel ne contredit naturellement ni le latin *angvis*, *angvilla*, ni le lithuanien *angìs*, *ungurỹs*, et que peut-être *ἴμϐηρις* confirmerait.

F. DE SAUSSURE.

LA LETTRE *UI*.

Dans l'alphabet latin ancien, les muettes s'appelaient *pē*, *bē*, *tē*, *dē*, *cē*, *gē*, *kā*, *qū*, les semi-voyelles *ĕf*, *ĕs*, *ĕl*, *ĕr*, *ĕm*, *ĕn*, les voyelles *ā*, *ē*, *ī*, *ō*, *ū*, la double *ix*; la double grecque Z s'appelait *ζῆτα*. Le *j* et le *v* n'étaient pas encore distincts de l'*i* et de l'*u*; leur forme n'a commencé à se fixer qu'il y a trois siècles environ, et leurs noms *ji*, *vé* sont encore bien plus modernes. Le *w*, *double u* ou *double vé* des peuples modernes, était inconnu des anciens.

Restent dans l'alphabet des Latins deux lettres dont le nom antique n'a pu se conserver jusqu'à nous. L'une est l'aspiration, *hā* : à l'époque où *homo* devenait *uomo*, *on*, un tel nom ne se distinguait plus de celui de la voyelle *a*; aussi les Romans l'ont-ils remplacé par *acca*[1]. L'autre est la voyelle grecque Y, appelée *ȳ*.

Ce nom *ȳ* devait se confondre avec celui de l'*i*. On a remédié à cette confusion de deux façons. Le procédé français contemporain consiste à distinguer l'*i* tout court et l'*i* grec. Un procédé probablement plus ancien, et qui rappelle l'expédient inventé pour la lettre *h*, a consisté à donner à la voyelle *y* un nom nouveau, *ui*. L'origine de ce nom semble transparente : un Y est un V joint à un I. C'est ce nom qui persiste aujourd'hui en Angleterre, où l'*y* s'appelle *wy*.

Dans la France du moyen âge, le nom *ui* était devenu *gui*. Il est remarquable que des mots aussi essentiellement savants que le sont des noms de lettres aient subi si pleinement l'influence des lois phonétiques. *Gui* est à *ui* exactement comme *guaster* à *uastare*[2]; *ache* est à l'italien *acca* exactement comme *vache* à *vacca*.

Gui, dont le *g* est de date romane, a été introduit par les

[1] Li une dist *ache*, l'autres *ha* (*Senefiance de l'ABC*). *Ha* s'était conservé ou a été rétabli à côté d'*ache* par tradition savante.

[2] Le *g* manque dans l'anglais *wy* comme dans *to waste*.

Romans dans le latin même. Cette forme a la valeur d'un monosyllabe long dans un vers de Téulf, moine de Saint-Maur-les-Fossés, publié par H. Omont, *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1880, p. 169, d'après un manuscrit du commencement du XIII[e] siècle, Biblioth. nat., fonds latin, 12277, f° 172 v°.

Certains dialectes conservaient la vieille forme *ui*, sans *g*. C'est ce qu'indique clairement la *Senefiance de l'ABC* (Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux*..., t. II, Paris, 1842, p. 287) :

> La maniere dirai du .Y.
> *Deus letres samble* au non .Y.[1];
> Ceste letre ne fet que une.

Le même texte nous apprend de plus que les Juifs, pour n'être pas compris de Dieu prisonnier, *metoient en lor ebrieu letres de caldieu et de grieu* :

> Et sachiez bien que li Jüy
> Apeloient Jhesu par .Y.

Cet exemple montre qu'il ne s'agit pas d'un *javanais* juif, où l'hébreu aurait été prononcé à la chaldéenne ou à la grecque, mais d'un langage conventionnel, où des noms de lettres étrangères étaient substitués aux noms propres[2].

Le nom de lettre *ui* (je dis le nom *ui*, non l'application de ce nom à la lettre Y) remonte au moins au VI[e] siècle; il est dans Grégoire de Tours, qui nous dit que Chilpéric avait inventé pour le *ui* (*wi*) une forme nouvelle. *Hist. Franc.*, V, 44 : « addidit autem et litteras litteris nostris, id est ω, sicut Graeci habent, *ae*, *the*, *uui*, quarum characteres hi sunt... » L'épel *uui* (*wi*) montre que Grégoire prononçait ici l'*u* consonne comme dans *uastare* et non comme dans *uia*. Le contexte de Grégoire montre que les inventions de Chilpéric étaient destinées à la réformation orthographique du latin (non à la notation du franc par exemple). Il ordonna de gratter dans les manuscrits existants les lettres contraires à son système et d'y substituer les nouveaux caractères. Les phonèmes rendus par les deux premières lettres sont probablement un *o* fermé et un *e* ouvert, correspondant, le premier

[1] Le sens et le vers indiquent de lire : *Deus letres samble au non .V.I.*

[2] La *Senefiance de l'ABC* nous fournit un renseignement peu clair sur un autre nom de l'*y* : *La letre est deliee e fix Et maintes genz l'apelent* fix, *Mes je vous di que c'est faus nons Et que de .Y.* (lisez : *ui*) *est ses renons; Ainsi l'apelent li G[i]eu Et li Ebrieu et li Caldieu*. Je ne sais ce qu'est l'adjectif *fix*, et je ne vois pas d'où viendrait le nom *fix*. Il faut prononcer *fius* (comme *chevax* = *chevaus*, *dex* = *deus*, et en latin parfois *frax* = *fraus*). Un peu plus haut, le nom de la lettre *X*, c'est-à-dire *ix*, *ius*, rime avec *lieus*.

à *ō*, *ŭ* classique, le second à *ĕ*, *ae* classiques, et distincts de l'*o* ouvert provenant d'*ŏ* et de l'*e* fermé provenant d'*ē* ou *ĭ*. Le *the* (*th* anglais?) se faisait peut-être entendre en Gaule, dès le temps de Chilpéric, dans des mots comme *vita* ou *coda;* peut-être aussi Chilpéric n'avait-il qu'une préoccupation graphique, celle de substituer symétriquement *f* à *ph* et sa nouvelle lettre à *th*. Le *uui* n'était-il qu'une forme nouvelle de l'*y?* — Les manuscrits de Grégoire donnent aux quatre lettres de Chilpéric des formes de lettres grecques, probablement parce que la mention incidente de l'*oméga* grec a égaré les copistes. La première est un *theta :* Chilpéric avait dû penser simplement à un O barré horizontalement. La seconde est un *psi :* la forme authentique pourrait bien avoir été celle d'un Є barré, ⋲ (un *psi* couché). La quatrième est un *delta :* je me figure que Chilpéric avait substitué sa barre horizontale, signe diacritique omnibus, au point supérieur que d'autres ont inventé pour distinguer l'Y de l'V; le triangle ainsi formé ∇ aura reçu des copistes l'orientation du *delta* grec. La troisième lettre a à peu près la forme de notre chiffre 3, c'est-à-dire que les copistes ont cru y voir un *zeta;* il y a chance que ç'ait été pour Chilpéric une simple variation du T, quelque chose comme ꟷ꜒ ou I.

Le nom *ui*, *wi* une fois constitué, il pouvait paraître propre à désigner une lettre qui aurait eu le son consonantique *w*, comme *ka* correspond au son *k*, *pe* au son *p*. Aussi une lettre *ui* (qu'il ne faut pas confondre avec Y) se montre-t-elle avec ce rôle nouveau en terre scandinave[1]. Ce fait m'est obligeamment signalé par M. de Saussure, qui le trouve, m'écrit-il, «dans le traité sur les lettres islandaises attribué à Thóroddr (vers 1150) et qui fait partie de la Snorra-Edda. Ce traité est traduit dans Holtzmann, *Altdeutsche Grammatik*, où on lit, p. 61 : «V. Das ist ein griechi-«scher Buchstabe, und er heisst da *vi*, aber die Lateiner haben «ihn für *i*, aber nur in griechischen Wörtern, wenn sorgfältig «geschrieben wird; und man hat ihn in unserer Sprache nicht «nöthig, ausser wenn man ihn für *u* setzen will, wo dieses vor «einem andern Vokal steht und für einen Consonanten gehalten «wird. Aber ich unterlasse ihn zu schreiben, weil ich nicht sehe, «dass *u* eher als andere Vocale einen Ersatz brauchen wenn sie «für Consonanten gesetzt werden.» M. de Saussure ajoute les remarques suivantes :

«Le signe pour *u*-consonne que Thóroddr appelle *ui* ne peut être ni l'*y*, dont la valeur norroise est *ü*, ni le *v*, qui à cette époque avait fonction de voyelle aussi bien que de consonne et n'était proprement qu'une autre façon de tracer l'*u*. Le gram-

[1] Le *uui* de Chilpéric était peut-être identique à cette consonne germanique, et non à la voyelle Y de l'alphabet latin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

mairien islandais veut parler d'une lettre que même les éditions littérales, quand elles ne sont pas des fac-similés, ont le tort de confondre avec le *v* latin : c'est le signe ƿ emprunté aux Anglo-saxons, et qui, à la différence du *v*, s'emploie presque exclusivement pour *u*-consonne, conformément à sa destination première. Si chez les Scandinaves cette lettre n'était plus connue sous son vieux nom germanique (anglo-saxon *wên*), c'est qu'elle avait cessé de faire partie de leur alphabet runique et ne leur était revenue qu'avec l'écriture latine. L'aspect du ƿ rappelait assez celui de l'*y* pour qu'on ait cherché à les mieux distinguer l'un de l'autre en mettant sur le second un point diacritique (voir Gislason, *Um frum-parta*, etc., p. 41). Cette ressemblance aura été pour quelque chose dans le fait de la translation du nom de *ui* au ƿ. »

P. S. — Je n'ai pu prendre connaissance d'un article de G.-B. Cayley : «*On the English name of the letter y*», *Proceedings of the Philological Society*, 1882-1883, que M. de Saussure me signale au dernier moment d'après le *Jahresbericht über die Erscheinungen auf dem Gebiete der germanischen Philologie.*

Louis Havet.

ITALICA.

À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE M. J. ZVETAIEFF : *INSCRIPTIONES ITALIÆ MEDIÆ DIALECTICÆ*[1].

M. J. Zvetaieff, le professeur de Moscou bien connu par ses publications sur la langue osque, vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des épigraphistes et des linguistes. Après avoir donné dans un premier volume les inscriptions dialectales de l'Italie du Sud, il publie aujourd'hui celles de l'Italie centrale. Le présent ouvrage comprend les régions dont les noms suivent : *Picenum*, *Marrucinorum ager*, *Sabini*, *Vestinorum*, *Pælignorum*, *Marsorum*, *Æquiculorum*, *Volscorum*, *Faliscorum ager*. En tout soixante-dix-neuf inscriptions.

La plupart de ces textes épigraphiques sont courts. Quelques-uns sont en outre peu lisibles et encore moins intelligibles. Tel est le cas, par exemple, pour les n^os^ 1 et 5. Il y a là encore un ample champ pour les recherches ultérieures. Le service rendu par M. Zvetaieff est de fournir des fac-similés faits avec le plus grand soin et exécutés avec un art remarquable.

Le meilleur moyen de reconnaître ce service est de relire avec lui, et grâce à ses Tables, quelques-unes de ces inscriptions. Peut-être l'occasion se trouvera-t-elle d'en avancer le déchiffrement. C'est ce que nous avons déjà fait dans ces *Mémoires*[2] à l'occasion du premier volume, sur lequel nous ne craindrons pas, le cas échéant, de revenir. Le lecteur, que nous supposons au courant des interprétations antérieures et qui peut d'ailleurs aisément en prendre connaissance au moyen des deux livres en question, voudra bien excuser le caractère nécessairement un peu fragmentaire et décousu de cette étude.

Table de Rapino.

C'est l'inscription qui, dans le nouveau volume[3], porte le n° 6. Cette table de bronze, connue sous le nom de *table de Rapino*, du

[1] Leipzig, Brockhaus, 1884. Avec un volume de Tables.
[2] Voy. t. IV, p. 381.
[3] Nous désignerons les deux livres de M. Zvetaieff par I (inscriptions de l'Italie méridionale) et II (Italie centrale).

IMPRIMERIE NATIONALE.

petit village des Abruzzes où elle a été trouvée, est assez difficile à lire à cause du peu de profondeur des caractères, lesquels sont à peine marqués sur le métal. Cependant le contenu général se laisse deviner. Il y faut voir la prescription de quelque sanctuaire relative à une *visceratio*. Le mot *asignas*, qui s'est aussi conservé en latin, comme l'a reconnu M. Bücheler, est un participe passé du verbe *insecare* et correspond pour le sens au latin *insiciæ*. On énumère sur cette table les fêtes où il est fait une distribution des morceaux de là victime. Au même ordre d'idées se rapporte le mot AGINE deux fois employé et qui est une forme latine du grec *ἀγών* «jeux, fête». La première fois il est dit que la chose aura lieu, *Joves*. . *Jovias agine*, c'est-à-dire à la fête de Jupiter et de Junon. Un mot qui n'avait pas été déchiffré jusqu'à présent, c'est le nom d'Apollon qui se trouve un peu plus loin à la ligne 9, sous cette forme : APOLEENIS. (Cf. APOLENEI, *Corpus inscr. Lat.*, I, n° 167.) Corssen avait vu ici un nom propre *Pollenius*; Bücheler, par une série de déductions étymologiques, était arrivé à imaginer un *regulus sacrificulus*. Il semble que dans ce nom propre de dieu les dialectes italiques aient établi une alternance des voyelles *o* et *e*. Rapprochez la forme *Apoleenis* que nous avons ici de la forme ΑΠΠΕΛΛΟΥΝΗΙ qui se trouve chez Mommsen (*Unteritalische Dialekte*, p. 193).

Le mot qui vient après a tout l'air d'être le même que nous avons ligne 3, c'est-à-dire *ferenter* ou *ferinter*.

BRATOM.

Je signale aux celtologues les mots *bratom* et *brat* qui se trouvent aux n^os^ 9 et 33 et qui sont peut-être apparentés au BPATOYDE des inscriptions gauloises; ce ne serait pas le seul point de contact entre les dialectes italiques et le gaulois. Le terme est d'ailleurs parfaitement obscur en osque.

HANVSTV.

J'arrive à quelque chose de plus important.

Au n° 11, nous trouvons la belle, mais très difficile inscription de Corfinium qui se termine par les mots HANVSTV HERENTAS. Ce *hanustu* a déjà donné lieu à bien des conjectures. Bücheler l'a traduit par *onustum*, Bugge par *honestum*. Conduit par le sens général de la phrase, j'y avais vu l'impératif de quelque verbe inconnu. En lisant de nouveau avec attention ce texte si énigmatique, j'ai été confirmé dans la pensée qu'il y a là un impératif. Seulement je crois aujourd'hui qu'il faut couper le mot en deux et lire *hanu 'stu*, c'est-à-dire «fano esto». Le changement

de *f* en *h* est attesté, précisément pour le mot *fanum*, par la glose de Festus, *hanula*, *fanula*. Il est vrai que le terme habituel en osque pour «temple» est *fesnum* ou *fesna*; mais nous avons ici le mot latin. L'inscription dont il s'agit, écrite dans le plus beau caractère, est, selon toute apparence, du premier siècle après l'ère chrétienne, c'est-à-dire d'une époque où Corfinium avait depuis longtemps subi l'influence romaine. Nous voyons donc dans *hanu* le datif (pour *hanui*) du mot *fanum* avec le changement bien connu de *f* en *h*. Quant à [*e*]*stu*, c'est l'impératif du verbe être, avec l'aphérèse que nous trouvons aussi en latin.

HERENTAS.

Mais quel est le sujet de cet impératif? Nous croyons qu'il faut voir le sujet dans le mot *herentas*, que nous persistons à prendre, contrairement à l'opinion générale, non pour une dénomination de la déesse Vénus, mais pour un substantif abstrait, formé à l'aide du suffixe *tât*, comme en latin *libertas*, *voluntas*. Ceci demande quelques explications assez longues, qui vont nous obliger de revenir sur plusieurs autres inscriptions italiques; nous demandons donc au lecteur de vouloir bien nous prêter son attention.

L'opinion qui fait de HERENTAS un nom italique de la déesse Vénus repose sur l'inscription 60 du premier recueil de Zvetaieff, inscription trouvée à Herculanum et gravée sur deux côtés d'une table de marbre. Dans l'épaisseur de la table on lit :

L·SLABIIS·L·AVKIL·MEDDISS·TVVTIKS·HERENTATEI·HERVKINAI·PRVFFED

Sur le dessus de la table est écrit :

HERENTATEIS·SVM

C'est, nous le répétons, cette inscription qui a accrédité l'idée, non moins docilement répétée que facilement imaginée, que *Herentas* est un nom mythologique. Toute cette mythologie vient du mot HERVKINAI qu'on trouve à la suite de HERENTATEI. En effet, dans HERVKINAI on a cru reconnaître le grec Ἐρυκίνη. Quoi, dès lors, de plus simple que de voir dans le mot précédent un nom campanien de Vénus? On obtenait ainsi la Vénus Erycina citée par Cicéron, Tite-Live, Ovide, et mentionnée sur deux inscriptions dont l'une appartient précisément à cette partie de l'Italie[1].

[1] Mommsen, *Unterital. Dial*, p. 142 : «Die Venus findet sich, wie es scheint, unter dem Namen *Herentatis*, dessen Bedeutung im Glossar als *voluntas*, *Volupia*

Une fois ce sens adopté, il ne restait plus qu'à traduire HERENTATEIS SVM par «j'appartiens à Vénus»; c'est ce qu'on a fait sans s'inquiéter autrement si la forme *sum* «je suis» est attestée pour le dialecte osque.

Il y a pourtant un point qui aurait dû causer quelque hésitation : c'est le H qui commence le mot HERVKINAI et qui, étant donnée cette interprétation, n'a aucune raison d'être. Mais telle était la conviction qu'on était en présence de la déesse sicilienne que cette objection grammaticale n'a arrêté personne[1]. On aurait pu aussi se demander s'il est bien naturel que, dans une ville toute pénétrée de la civilisation grecque, la déesse Ἀφροδίτη Ἐρυκίνη soit adorée sous un autre nom que son nom hellénique; enfin, si *Herentas*, qui veut dire, non pas «plaisir» ou «volupté», mais «volonté», ce qui est bien différent, était un équivalent plausible de la divinité qui préside à l'amour et à la joie.

Une autre difficulté, ne venant pas cette fois de la langue, mais ressortant du fond des choses, aurait dû, en se joignant à tout le reste, ouvrir les yeux sur l'impossibilité de cette interprétation et montrer qu'on faisait fausse route. Il s'agit dans cette inscription d'un magistrat, L. Slabius Aucilus, fils de L., qui a approuvé un travail, probablement celui de la table elle-même sur laquelle l'inscription est gravée. Les textes épigraphiques parlant de travaux approuvés par un magistrat abondent. Il suffit de consulter à ce sujet les *Index* du Corpus. L'habitude chez les Romains était de commander des travaux à un entrepreneur (*locatum redemptoribus*); l'ouvrage terminé, un magistrat en contrôlait l'exécution. Cette espèce de visa ou de certificat avait sa formule fixe, plus ou moins complète, mais se rapportant uniquement à la réception de l'objet exécuté. Ce qu'on trouve dans un acte de ce genre, quand il est énoncé sous une forme un peu complète, c'est la mention de l'autorité au nom de laquelle le magistrat donne son approbation : en latin, DE SENATVS SENTENTIA, SENATVS CONSVLTO, EX DECVRIONVM DECRETO, EX VOLVNTATE POPVLI[2]. Telle est, selon nous, la signification de *herentatei*, dans lequel nous voyons l'ablatif, ou peut-être, à la façon de la syntaxe grecque, le datif d'un mot équivalant au latin *voluntas*, pris dans le sens spécial de *decretum*. Quoique nous ne soyons pas conduits à cette conclusion par des considérations étymologiques, l'étymologie vient confirmer de la manière

nachgewiesen ist und dessen Geltung dadurch fixirt wird, dass der Göttin das Beiwort *Herukinai* = *Erycinæ* gegeben wird.»

[1] Mommsen cite, d'après Marini (*Atti*, p. 418), une inscription ainsi conçue: VENERVS·HERVC, placée sur une brique. Lisez *Venerus*, *Herucleis*.

[2] Cette dernière formule se trouve, par exemple, *Corp.*, X, 6105, 6108, 7352.

la plus satisfaisante notre interprétation, puisque *herentas*, venant du verbe *hero*, *herio* «vouloir», signifie «voluntas»[1]. Avant d'examiner les autres passages où l'on trouve employé le mot *herentas*, nous ferons bien de nous occuper tout de suite du prétendu adjectif HERVKINAI, qui a été l'occasion et la cause de l'erreur accréditée depuis près d'un demi-siècle.

HERVKINAI.

Ce n'est point là, comme on l'a cru, un surnom mythologique, mais un mot désignant la ville ou les habitants qui ont rendu le décret. En latin, la ville s'appelle *Herculanæum* ou *Herculaneum* et les habitants *Herculanenses*. La forme grecque pour la ville est Ηράκλανον et Ηράκλειον. Nous avons ici la forme osque. L'*u* est une lettre intercalaire; la seconde lettre du groupe *kl* est tombée, comme dans l'italien *chinar* = latin *clinare*. C'est la longueur du mot qui, selon toute apparence, est cause de la chute de la consonne. Nous avons de même, en grec, à côté de σκῆπτρον le composé σκηπτοῦχος, et en latin, à côté de *lucrum*, le dérivé *luculentus* «avantageux». Dans une inscription osque, on a *anasaket* pour *anasakret*[2]. Le mot *Herukinai* est-il écrit en entier ou cache-t-il quelque contraction ou abréviation? Je ne voudrais rien dire de trop affirmatif à cet égard. Peut-être est-il pour le génitif pluriel HERVKINAIOM. Quoi qu'il en soit, le sens de la phrase est qu'au nom et par ordre des habitants d'Herculanum le magistrat L. Slabius Aucilus a pris livraison.

Reste la seconde inscription gravée sur le dessus de la table :

HERENTATEIS SVM

qu'on a traduite : «J'appartiens à Vénus». C'est ici qu'on peut voir comme il est bon, en philologie comparée, de se défier du premier mouvement. SVM «je suis» serait une formation toute latine : nous ignorons absolument quelle était en osque la première personne du verbe substantif; il suffit de rappeler le grec εἰμί, le sanscrit *asmi*, pour montrer combien le latin, à l'endroit de cette forme, s'est écarté des langues congénères[3]. Ce n'est donc pas d'après une analogie de son, mais d'après le fond des choses qu'il faudrait essayer de pénétrer le sens de ces deux mots, malheureusement très obscurs.

[1] Sur le verbe en question, voy. Bréal, *Tables Eugubines*, p. 79, 103, 155, 163, 214, 221, 250.

[2] Voy. ces *Mémoires*, VI, p. 52.

[3] Je vois que M. Bugge (*Beiträge* de Bezzenberger, X, p. 97) admet la forme *sum*, non seulement pour l'osque, mais pour l'étrusque. Il m'est impossible d'admettre de pareilles transplantations.

La répétition du terme signifiant « décret », ainsi que la brièveté de la phrase, indiquent que nous avons affaire ici à une formule toute faite, analogue aux formules latines SENATVS CONSVLTO, DECVRIONVM DECRETO, et aux formules grecques comme *ἀπὸ συμβουλίου γνώμης*, dont le but est d'indiquer par ordre de quelle autorité et sans doute aussi aux frais de quel pouvoir public un ouvrage a été exécuté. Mais notre intelligence de la formule s'arrête à peu près là. On sait combien le style elliptique de ces phrases présente de difficultés, même en des langues que nous connaissons, comme le latin : à plus forte raison en un idiome dont nous épelons à peine quelques mots. SVM est probablement écrit en abrégé.

En donnant cette interprétation, je n'ignore pas qu'elle choquera les idées reçues et se heurtera à un préjugé déjà ancien. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas la produire. J'en connais les imperfections : il faudra la compléter; il en faudra sans doute rectifier quelques parties; mais je me figure que je suis plus près de la vérité que ceux qui, séduits par une ressemblance extérieure, ont introduit ici la Vénus du mont Eryx.

DVNVMNA.

Mais cette *Venus-Herentas* se trouve, dit-on, encore ailleurs. On l'a reconnue dans cette ligne qu'on lit sur une colonnette brisée (Zvetaieff, I, 10) :

Z·HVRTIIS·KM·HER·DVNVMNA

Mommsen (p. 174) traduit : « Z. Hortius, Cominii f., Veneri donaria. »

Bücheler : « Z. Hortius, Cominii f., Veneri donum. »

Ici encore nous nous heurtons à des invraisemblances. *Dunumna*, qui représenterait un latin *donamina*, est une pure conjecture. On est étonné de ne pas trouver de verbe. Je vais proposer brièvement une lecture qui me paraît plus probable : je n'ose pas dire certaine, car sur cette matière nous apprenons de jour en jour à être plus modestes.

Le graveur, évidemment gêné par le manque d'espace, a dû resserrer son texte et abréger tous les mots connus. DVNVMNA est, selon moi, pour DVNV AMANAFED. Je reconnais dans HER le commencement de HEREKLOI. Nous obtenons ainsi la phrase : « Z. Hortius, Cominii filius, Herculi dono faciendum curavit. »

HANUSTV · HERENTAS

Revenons maintenant à notre point de départ, c'est-à-dire aux

derniers mots de l'inscription de Corfinium : HANVSTV HEREN-TAS. Nous avons écarté Vénus, qu'on s'étonnerait d'ailleurs de voir mentionnée ici; car la pierre appartenait évidemment à un temple de Proserpine. Le sens est, selon nous : « ...fano esto decretum ».

Un rayon de lumière jaillit de ces trois mots sur l'ensemble du texte, qui n'est ni une invocation, ni le récit d'un événement, comme on pourrait le croire d'après les interprétations de Bücheler et de Bugge, mais une *lex templi*. Ainsi s'explique l'emploi des impératifs et des subjonctifs si nombreux dans ces six lignes. On ne peut trop le répéter dans l'intérêt du renom de ces études, qui paraît depuis quelque temps assez compromis : plus l'épigraphie osque donnera de lectures conformes à ce qui se trouve habituellement sur les monuments latins, plus elle aura de chances de se rapprocher de la vérité. Mais quand elle parlera en style lyrique, quand elle offrira au lecteur des exhortations à la piété, des serments prêtés ou des vœux de nouvel an, elle attestera seulement l'ingéniosité des traducteurs et la difficulté de cet ordre d'études.

Je passe rapidement sur le n° 12, qui semble un véritable défi porté à la grammaire comparée et à la sagacité des linguistes, avec ses mots d'aspect latin qui ne forment aucun sens. Remarquons seulement que le AETATE de la 2ᵉ ligne paraît bien être identique avec le AETATV de l'inscription précédente. Il ne faudrait donc pas les traduire de manière différente. L'identité est d'autant plus probable que le lieu d'origine des deux textes est le même.

Au sujet du n° 52, faisons remarquer qu'il a été lu jusqu'à présent à l'envers. Il faut commencer par la seconde ligne, de sorte qu'on obtient comme premier mot VOLTILEI, c'est-à-dire le même nom qu'au n° 53, lequel a même provenance et présente le nom propre VOLTILIA. Toute cette série est en langue étrusque. On en peut dire autant pour plusieurs autres inscriptions, notamment pour celle qui est gravée sur la statuette de la Table IIᵉ.

CONCLUSION.

En nous séparant de M. Zvetaieff, nous lui renouvelons nos remercîments. Si ce volume est moins riche, moins intéressant que le précédent, la faute n'en est pas uniquement à l'éditeur; il est tout naturel qu'à mesure qu'on remonte vers le centre de l'Italie et qu'on se rapproche de Rome, les inscriptions dialectales deviennent plus rares. D'autre part, le service rendu par le Vésuve à l'épigraphie italique est un fait qui ne s'est point répété deux fois. Cependant nous regrettons quelques omissions :

ainsi le vase du Quirinal, dont M. Zvetaieff donne un dessin dans son Atlas, mais dont il ne dit rien dans le livre imprimé, aurait rendu son volume plus substantiel et plus nourri.

Il semble que maintenant la tâche qui s'impose à M. Zvetaieff soit de commencer un recueil complet des inscriptions étrusques. Personne n'est préparé à cette mission plus que lui par l'habitude qu'il a prise de donner de bons et fidèles fac-similés, par les relations qu'il a su se créer en Italie, par l'attitude en dehors des écoles et des partis pris qu'il a su garder. La tâche est longue et épineuse; toutefois elle ne sera pas au-dessus des forces de M. Zvetaieff s'il continue de montrer les qualités que nous avons remarquées dans ses premiers ouvrages. Une telle publication ne devrait comporter qu'un appareil critique assez restreint : outre les fac-similés, il suffirait de donner une transcription, l'indication des sources et un registre des mots. C'est par ce vœu que nous terminons, certain que le concours de toutes les bonnes volontés ne manquerait pas à une si utile entreprise[1].

Michel Bréal.

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, nous avons appris que M. le docteur Carl Pauli, notre confrère, et M. Danielsson, savant philologue suédois, ont commencé une revision des inscriptions étrusques. Il va sans dire que nos vœux les accompagnent dans cette entreprise, qui nous paraît en excellentes mains.

NOTES GRECQUES ET LATINES.

1. *Sē, sĕd.*

Si, comme on l'admet généralement, la conjonction *sĕd* est le même mot que le pronom *sē*[1], il faut reconnaître que cette identification se heurte à de sérieuses objections phonétiques, que je ne me souviens pas d'avoir vues jusqu'à présent relevées. Il n'y a pas en effet de forme latine primitive d'où puissent provenir à la fois *sē* et *sĕd* : si l'on part d'un type commun **sĕd*, on n'explique, ni l'allongement de *sē*, ni à plus forte raison la chute du *d* final, qui ne peut tomber qu'après voyelle longue (cf. *quŏd, istŭd, apŭd*, etc.); que si. au contraire, on pose **sēd* au début, on explique bien *sē*, mais le maintien du *d* et, par suite, l'abréviation dans *sĕd* deviennent impossibles.

La ressource d'un doublet syntactique fait également défaut. Sans doute, on peut supposer que le *d* s'est maintenu dans des locutions telles que **sēd enim;* mais on n'écarte pas ainsi la longue, et l'on perd, si je ne me trompe, le droit de soutenir qu'elle s'est abrégée en vertu de la règle qui exige l'abréviation de toute finale en dentale (cf. *amăt* = **amāt*); car précisément ici le *d* n'est plus final, puisqu'il s'appuie contre une voyelle initiale, qui le soutient et le préserve d'une chute autrement inévitable. Reste une dernière chance d'explication : la locution **sēd enim* a fait maintenir le *d* dans les locutions **sēd uos*, **sēd contra*, où il devait disparaître, et à son tour l'abréviation devant dentale finale, nécessaire dans *sĕd uos*, *sĕt contra*, s'est étendue analogiquement à *sĕdenim*. On conviendra que l'expédient est à peu près désespéré.

Sē et *sĕd* étant donc inconciliables, il y a, ce semble, lieu de les séparer et d'aborder une voie de conciliation indirecte. Pourquoi ne pas partir d'un double type originaire? Rien absolument ne s'y oppose, puisqu'au témoignage de la grammaire comparée l'un est aussi légitime que l'autre. Le latin a pu hériter, dans le domaine des pronoms personnels, d'un accusatif à voyelle longue, *mē* = véd. *mā*, et d'un ablatif à voyelle brève, **mĕd* = scr. *mat* = gr. (accus.) *με*. L'ablatif du pronom réfléchi, **sĕd*, signifiait naturel-

[1] Bücheler-Havet, *Décl. lat.*, n° 259; Bréal-Bailly, *Dict. étym. lat.*, v° *sed*.

lement «à part soi» : de là son emploi dans les locutions ***sĕd* *fraude* «fraude mise à part», ***sĕd cedere* «se retirer à l'écart», etc. De là, par extension, la fonction qu'on lui a assignée de «mettre à part» toute une proposition, autrement dit l'acception conjonctive de *sĕd* avec le sens de «mais».

Sur ces entrefaites, l'influence de l'accusatif *mē, tē, sē*, fit allonger la voyelle de ***mĕd, **tĕd, **sĕd*. Pourquoi? C'est ce qu'il n'est pas très aisé de définir clairement. Mais ce processus est au moins aussi concevable et plus vraisemblable que l'analogie inverse, posée par Schleicher, qui restitue un accusatif ***mĕ* et un ablatif *mēd*[1]; car, d'abord, toutes les langues indo-européennes protestent contre cette dernière forme, et, d'ailleurs, en l'admettant, on ne verrait pas pourquoi elle aurait dû agir par analogie sur l'accus. ***mĕ*, tandis qu'on s'explique assez bien comment les Latins, habitués à voir partout le *d* final de l'ablatif précédé d'une voyelle longue (*equōd, terrād, marīd*), ont été amenés à introduire aussi dans le bizarre ablatif ***mĕd* la longue que leur fournissait l'accusatif *mē*.

Ainsi ***sĕd* est devenu facilement *sēd* dans la déclinaison du pronom réfléchi. Il l'est devenu aussi, nécessairement, dans les locutions adverbiales ou prépositives où le sens du pronom vivait encore; car dans les locutions *sē-cedere, sē fraude*, la conscience du sujet parlant percevait encore nettement l'acception primitive «à part soi, à part». Mais elle ne la percevait plus dans la conjonction *sĕd*, rameau trop bien détaché du tronc pour éprouver le contre-coup des affections qui l'atteignaient. En conséquence la conjonction échappa à la contamination, et *sĕd* nous représente le véritable ablatif; *sēd*, puis *sē*, l'ablatif corrompu par le voisinage d'un autre cas avec lequel il forme système.

Si, dans cette hypothèse, *sīne* doit être rapporté à ***sē-ne* ou à ***sĕd-ne*, c'est ce que je ne me crois pas en mesure de décider. De toutes façons ce mot me paraît encore assez énigmatique.

J'encourrais le reproche de légèreté, si je ne faisais observer que la restitution d'un accusatif primitif *mē* est formellement contredite par le grec. Mais le grec à lui seul peut-il prévaloir contre le témoignage du védique, du zend et du latin combinés? Il est infiniment plus probable que le grec a hérité, comme le latin, d'un accusatif *μη et d'un ablatif *μεδ, et que ces deux cas se sont confondus, à la faveur de leur quasi-similitude, après la chute régulière de la dentale finale de l'ablatif[2]. Maintenant pourquoi est-ce ici le vocalisme bref qui a triomphé? Je l'ignore; mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que, de même

[1] *Compend.*[4], p. 628 et 632.

[2] Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 412 anm.

que le latin avait toujours une longue devant la dentale de son ablatif, ainsi le grec avait toujours, dans les thèmes consonnantiques, une voyelle brève à la finale de son accusatif. Bref, l'ᾰ de *πατέρα* a pu favoriser l'ε de *μέ* substitué à **μη*. L'éléen, dont l'accusatif probable est *μα* (*μα ποέσε* epigr.), n'avait peut-être fait autre chose que pousser jusqu'au bout l'assimilation.

2. Ἡμέτερος, ὑμέτερος.

Le suffixe *-tero-* a pour objet de marquer une comparaison ou une opposition entre deux termes corrélatifs, et l'on sait qu'il se restreint très strictement à cette fonction dans les langues qui l'ont conservé : c'est pourquoi l'on peut s'étonner de le voir employé dans la série des possessifs grecs, *ἡμέτερος*, *ὑμέτερος*; *σφέτερος*, qui se compose de trois termes et où en conséquence l'usage du suffixe *-τατο-* semblerait infiniment mieux justifié.

Il faut remarquer que la question ne se pose même pas pour le latin, où les deux termes opposés *noster* et *uester* sont seuls de leur espèce. Le latin n'a pas au pluriel de possessif de 3ᵉ personne ; à proprement parler, il n'en a même pas au singulier, puisqu'il a rigoureusement maintenu les types *sē* et *suus* dans leur fonction réfléchie, en les restreignant toutefois à la 3ᵉ personne.

Or tel était aussi, à n'en pas douter, l'état primitif du langage hellénique, puisqu'il y a des traces incontestables de l'emploi de *ἑός* comme réfléchi de 1ʳᵉ et 2ᵉ personnes[1], et que le thème *σφέ-*, quelle qu'en soit d'ailleurs la provenance[2], était originairement tout à fait étranger à la déclinaison pronominale. C'est donc à une époque antérieure à son intrusion que remonte la création des deux termes *ἀμμέτερος*, *ὑμμέτερος*. Lorsqu'à son tour il a pris place dans la série, on en a tiré un possessif au moyen de l'affixe qui convenait bien à ses deux devanciers, mais qui, en s'étendant à *σφέτερος*, devenait une anomalie.

3. Τιθαιβώσσω, *faber*, *tapfer*, *dobrŭ*.

Si l'identification que je propose est le moins du monde soutenable, elle offre le double avantage de réunir sous un seul chef plusieurs mots jusqu'à présent isolés et obscurs, bien que pour la plupart fort usuels, et de fournir un exemple de la concordance toute théorique goth. *p* = ind.-eur. *b*.

On sait que le suffixe *-ró-* exige le degré réduit de la racine

[1] Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 425.
[2] *K. Z.*, XXVIII, p. 140.

qu'il affecte : ainsi une racine qui aurait au degré réduit la forme *dhăb* «facere, operari», donnerait par ce procédé le thème nominal. **dhăb-ró-*, auquel correspondent sans difficulté le latin *faber* et le slave *dobrŭ*. La transition du sens d'«ouvrier» (restreint en latin) au sens plus général d'«habile, adroit», et de celui-ci au sens de «bon», ne me paraît pas de nature à surprendre l'étymologiste. Au surplus, c'est encore essentiellement le sens de «leste, adroit, fort, courageux» qu'on retrouve dans les formes germaniques, angl. *daper* (aujourd'hui *dapper*), néerl. *dapper*, vx. ht. allem. *taphar*, ht. all. moy. et mod. *tapfer*, qui tous se ramènent à un gothique **daprs*, équivalent exact du latin **făbros* ou du grec *θαβρός.

Ce dernier type n'existe pas. Mais le suffixe *-ιό-*, lui aussi, exige la réduction de la racine, et il a pu former avec réduplication le thème **τι-θαβ-ιό-*, d'où **τιθαιβό-* «ouvrier»[1]. De celui-ci serait issu le causatif **τιθαιβόω* «rendre ouvrier, faire travailler», dont le verbal **τιθαιβωτός* «qu'on fait travailler» aurait enfin servi de base au verbe neutre *τιθαιβώσσω* «travailler» :

.... *ἔνθα δ' ἔπειτα τιθαιβώσσουσι μέλισσαι* (*Odyss.*, *ν*, 106).

Que si cette généalogie paraît imaginaire, il suffit, pour la légitimer, de la comparer à la série conservée *τυφλός τυφλόω τυφλωτός τυφλώσσω*. Il est à remarquer en effet que, dans l'unique vers d'Homère où il se rencontre, *τιθαιβώσσω* est un verbe neutre de même nature que *τυφλώσσω*. Si Hésychius le glose par des verbes actifs, c'est que, malgré ce caractère, il a le sens actif d'*ἐργάζεσθαι*. Encore le sens de *τρέφειν*, qui lui est également attribué, me semble-t-il plus que douteux : *τιθαιβώσσω* ne le doit sans doute qu'à l'étymologie populaire, qui l'a rapproché de *τίτθη*, ou à la dérivation plus savante, mais non moins fantaisiste, qui l'a analysé en *τιθέναι τὴν βόσιν*.

Revenons à *făber*. Évidemment, si l'on tient à le couper **fă-brŏ* et à y reconnaître le suffixe exclusivement latin *-brŏ-*, tout notre édifice s'écroule par la base ; mais il n'y a aucune raison décisive en faveur de cette dernière hypothèse. D'autre part, M. Bréal[2] rattache *fă-b-er* à *fă-c-io* : ils dériveraient dès lors, avec deux exposants consonnantiques différents, d'une racine plus simple dont la forme réduite serait lat. *fă* = ind.-eur. *dhă*. Or M. Brugmann, à la suite de M. de Saussure, enseigne[3] que les racines qui ont *ē* au degré normal se réduisent en *ă*, e. g. *sē-men să-tus*,

[1] Je n'ignore pas que l'épenthèse du *ι* est, en pareils cas, fortement contestée ; mais, si les conditions du phénomène sont mal éclaircies, est-on pour cela autorisé à tenir pour non avenues les constatations de Curtius, *Grundzüge*[5], p. 678 sq. ?

[2] *Dictionn. étym. latin*, v° *faber*.

[3] *Griech. Gramm.*, p. 28.

et que le grec a corrompu cette apophonie en introduisant dans *θε-τός*, par exemple, substitué à **θα-τός*, le vocalisme de *ἔθην*, *τίθημι*, etc. Ainsi la racine dont l'état réduit est *dhă* pourra devenir à l'état normal *dhē* = gr. *θη*, et voilà établie sur le terrain scientifique la concordance étymologique depuis longtemps entrevue entre *τίθημι* et *făcio*. De plus on aurait dans *τιθαιβώσσω* un cas, jusqu'à présent unique ou peu s'en faut, où l'apophonie *ē* : *ă* aurait été fidèlement conservée par la langue grecque, parce que, dans ce mot depuis longtemps séparé de sa souche et complètement isolé, elle ne pouvait plus être influencée par l'analogie.

Est-ce encore à notre racine *dhăb dhēb* qu'il conviendrait de rattacher, au degré réduit, *θάπτω*, originairement au moins « condo, conficio », qui suppose, il est vrai, une forme légèrement modifiée *dhăbh* (mais les racines qui commencent et finissent par aspirée sont sujettes à ces alternances) ? au degré normal, *θήβη· κιβώτιον* « arca, capsula », que M. Moritz Schmidt[1] explique par un mot hébreu, et qui, coupé *θήβ-η*, serait à la racine *dhăb* ce que *θήκ-η* (même sens) est à la racine *dhăk* de *făc-io*[2] ? au degré normal encore, le nom propre *Θῆβαι*, soit « les ateliers », dénomination fort convenable pour les débuts d'une cité qui fut manufacturière ? que faut-il penser enfin du mystérieux *ἐθήβειν*, par lequel Hésychius glose *τιθαιβώσσειν* et qui aurait grand besoin d'être glosé lui-même ?... Sed *sat prata biberunt.*

4. Χαμαί.

La désinence primitive du datif singulier était-elle *-ei* ou *-ai* ? J'ai toujours penché, avec M. G. Meyer, pour la première hypothèse. Mais la seconde, soutenue par MM. Osthoff et de Saussure, semble gagner du terrain. Elle trouve en effet un puissant appui dans l'infinitif *δόμεναι*, qu'il est difficile d'expliquer autrement que par le datif d'un thème en *-μεν-* dont *δόμεν* serait le locatif sans suffixe.

En partant de cette idée, un de mes élèves me fait observer qu'il serait plus simple aussi de voir dans *χαμαί* le datif du thème **χθομ-*, thème connu et étudié, que d'y chercher le locatif d'un thème féminin **χαμᾱ-*, dont rien ne démontre l'existence.

La nuance de sens qui sépare le datif du locatif est trop insignifiante pour empêcher cette énallage, que l'alternance des infinitifs *δόμεν* et *δόμεναι* rend tout à fait vraisemblable. L'accen-

[1] Sub v° *θήβη*, *Hesychii Lexicon.*

[2] Cf. V. Henry, *Analogie dans la langue grecque*, n° 74.

tuation de *χαμ-αί* = **χ(θ)ṃμ-αί* concorde bien avec la supposition d'un datif (cas fort), qui réduit le thème en attirant l'accent sur la désinence. La forme *χαμᾶζε* ne prouve rien en faveur d'un thème **χαμᾱ*, car elle est visiblement calquée sur *θύραζε*, etc., et *χαμᾶθεν*, avec son *ᾱ* attique, se dénonce au premier coup d'œil comme hystérogène; quant à *χαμάθεν*, c'est un simple barbarisme[1]. Reste le sanscrit *kṣmá*, dont il ne m'appartient pas d'affaiblir le témoignage; car je préfère encore, provisoirement, m'en tenir à l'ancienne opinion, et me borne à enregistrer ici une conjecture qui n'est point dénuée de valeur, et suivant laquelle *χαμαί* serait le seul débris conservé de la flexion régulière **χθώμ* **χ(θ)ṃμός*, devenue *χθών χθονός*[2].

5. Αὐτός.

Le pronom hellénique d'identité a jusqu'à présent résisté à tous les essais qu'on a pu tenter pour en établir la filiation. Ne serait-ce point parce que l'on s'est en général obstiné à y chercher un élément pronominal équivalant à celui de *οὗτος*, alors pourtant que le contraste de l'accentuation d'*αὐτός* et d'*οὗτος* semble à première vue en dénoncer la formation différente?

Considérant que le suffixe *-tó-* des noms verbaux porte régulièrement l'accent et l'a conservé en grec, j'avais déjà conjecturé dans *αὐτός*[3] une racine *αὐ*, dont le sens m'échappait, jointe à l'affixe formatif *-τό-*, autrement dit une formation nominale qui n'avait passé que par analogie à la flexion des thèmes pronominaux (nom. sg. nt. *αὐτό* au lieu de **αὐτόν* à cause de *τοῦτο*, etc.). Aujourd'hui je crois que notre pronom peut être considéré comme le verbal de la racine dissyllabique *ἀϝε* «souffler, respirer». On sait que ces sortes de thèmes exigent normalement la racine à l'état réduit, état qui se retrouve dans les types *ἀϋ-τ-μή*, *ἀϋ-τ-μήν*. Le *τ* de ces deux mots est embarrassant; M. Fick[4] l'explique ici et dans la glose hésychienne *ἄετμα* par une racine *ἀϝετ*, élargissement de la racine indo-européenne *awe*. Mais, quoi qu'on doive penser de cette hypothèse, on voit qu'elle n'est nullement nécessaire (bien au contraire) pour un type **ἀϋ-τό-* : étant donné un verbe *ἄϝη-μι*, la racine qu'il contient doit apparaître réduite avec accent secondaire dans un

[1] Dans *χθαμαλός* le second *α* ne représente sans doute que la résonnance de la liquide, tout comme le premier est la résonnance de la nasale, et dans *χαμηλός* l'*η* n'a peut-être pas plus de valeur étymologique que dans *κυματηρός* ou *θυηλή*.

[2] Cf. H. Collitz, *Bezzbg. Btr.*, X, p. 54.

[3] *L'Analogie dans la langue grecque*, n° 281.

[4] *Bezzbg. Btr.*, I, p. 66.

type *ἀϝε-τό- ou *ἀϝα-τό-, et réduite avec atonie complète dans un type *ἀϋ-τό-, exactement comme la racine de ἵ-σ7ᾱ-μι, par exemple, dans σ7ᾰ-τό-ς d'une part, et dans σ7ύω (= *σ7-τύ-ω) de l'autre.

Écartons tout d'abord une petite difficulté phonétique. Il est certain qu'on ne lit nulle part *ἀϋτός, mais toujours αὐτός, et dès lors on peut se demander pourquoi la contraction, qui ne s'est jamais faite dans ἀϋτμή, semble au contraire dans αὐτός remonter à la période la plus lointaine de l'hellénisme. J'avoue ne pas être en mesure de répondre à cette question de manière à lever tous les doutes : peut-être l'existence de ἄημι, ἄετμα, et la liaison évidente de sens qui subsistait entre ces mots et ἀϋτμή, ont-elles contribué à maintenir la séparation des deux voyelles initiales, tandis qu'αὐτός, ayant changé de sens, était abandonné seul à ses destinées. Mais en tout cas αὐτός peut du moins invoquer un répondant dans la propre famille de la racine ἀϝε : c'est le mot αὔρᾱ, dont on ne connaît non plus que la forme contracte. Et serait-il abusif de voir dans le fameux ΑΓΥΤΟ d'une inscription ionienne (Délos) la trace d'une prononciation séparée des deux voyelles, conservée peut-être dans un sous-dialecte ionien plus réfractaire encore à la contraction que l'unité dialectale dont il faisait partie[1] ?

Le thème αὐτό- signifierait donc «soufflé» et, par suite, «haleine, vie, âme». Cela posé, il devient impossible de ne pas songer au thème sanscrit *āt-mán-*, qui a précisément les mêmes acceptions et dont la fonction réflexive bien connue s'est développée de fort bonne heure. De même qu'une phrase du genre de *mâtmânam ápa gūhathāh* (*Ath. Veda*, IV, 20) signifie proprement «ne dissimule pas ton être», d'où «ne te cache pas» (cf. angl. *thy-self*), ainsi s'expliqueraient aisément αἰσχύνεις πόλιν τὴν αὐτὸς αὑτοῦ (*Œd. Col.*, 929-30), τὸν αὐτὸς αὑτοῦ πατέρα τόνδ' ἀπήλασας (*ibid.*, 1356), bref toutes les locutions du genre de αὐτὸς αὑτοῦ, αὐτὸς αὑτῷ, et leurs abréviations αὐς αὑτοῦ, etc., puis encore l'adjonction d'αὐτός aux pronoms personnels pour en renforcer le sens, et d'une manière générale la fonction d'identité qui échoit tout spécialement en grec à ce thème pronominal.

Bien entendu, cet essai d'explication ne vaut que pour les cas obliques du singulier, αὐτόν, αὐτοῦ, αὐτῷ, peut-être encore à la grande rigueur pour ceux du pluriel, αὐτούς, αὐτῶν, αὐτοῖσιν, αὐτοῖς, quoique le scr. *ātmá* s'emploie au singulier même avec un

[1] Après avoir écrit ces lignes, je remarque que M. de Saussure a eu, il y a déjà fort longtemps, la même idée (*Syst. primit.*, p. 277 i. n.), et je m'en félicite; mais mon étymologie n'a que ce point de commun avec la sienne.

sujet au pluriel. Mais du jour où, dans la conscience du sujet parlant, *αὐτός* eut cessé d'être un nom pour devenir un simple pronom, on eut bien vite fait de l'affubler des désinences pronominales, c'est-à-dire de le pourvoir de formes féminines et neutres et de modeler sur les cas obliques un nominatif *αὐτός*, *αὐτή*, *αὐτό*. Qu'on se rappelle l'accusatif singulier *ἑαυτόν* si étrangement pluralisé en *ἑαυτούς*, et surtout le barbarisme *ἐμαυτός* (Phérécrate) issu du régulier *ἐμαυτόν*. Il n'y a rien là qui puisse surprendre ni faire hésiter.

Ce qui est plus grave, c'est qu'ainsi on ne rend compte que de la fonction réflexive du pronom *αὐτός*, fonction assez commune sans doute, mais incomparablement plus rare que l'autre: *αὐτός*, en effet, se traduira la plupart du temps par «*ille*», et dans nombre de cas, bien loin d'appeler la fonction réflexive, il y contredit de la façon la plus formelle. «*Sibi dixit*» et «*ei dixit*» sont deux; or «*αὐτῷ εἶπε*» n'a jamais que ce dernier sens : comment aurait-il pu avoir originairement le premier? Toutefois, si l'on vient à songer que le pronom réfléchi par excellence, *ἕ*, *οὗ*, *οἷ*, a, dès l'époque homérique, bien plus souvent le sens de «*illum*», etc., que celui de «*se*», etc., et que c'est seulement dans la langue postérieure qu'il revient à son acception primitive, on s'étonnera moins de cette corruption fatale qui semble devoir tôt ou tard et dans toutes les langues atteindre la catégorie des pronoms réfléchis. Actuellement, en dehors des idiomes slaves, il n'y a, si je ne me trompe, pas un membre de la famille indo-européenne qui fasse un usage normal de l'adjectif possessif de 3ᵉ personne. Or cette corruption avait commencé en grec de fort bonne heure, et il est tout naturel que le pronom *αὐτός* n'y ait point échappé. Il semble même qu'on entrevoie la filière par laquelle il a passé pour s'amincir et se réduire au rôle modeste de pronom pur et simple de 3ᵉ personne.

[1ʳᵉ phrase (sens réflexif). — Ἀχιλλεύς, *ξίφος αὐτοῖο λαβών*, *ἐξ αὐτοῖο σκηνῆς ἐξῆλθε*...

2ᵉ phrase (sens emphatique). — L'emploi précédent d'*αὐτοῖο* pour désigner Achille suggère l'emploi du nominatif *αὐτός* pour insister sur cette désignation : *αὐτὸς γὰρ Ἕκτορα κτείνειν ἐβούλετο*...

3ᵉ phrase (sens purement pronominal). — L'emploi précédent d'*αὐτός* en suggère l'emploi dans quelque phrase suivante, alors qu'il s'agit simplement de ne pas répéter le nom d'Achille: *ἐκ στρατιᾶς αὐτὸς ἐξώρμησε*...

4ᵉ phrase (sens anti-réflexif). — L'emploi d'*αὐτός* pour représenter Achille suggère l'emploi de l'accusatif du même pronom

pour désigner le même personnage: Ἕκτωρ δὲ, ὡς αὐτὸν ἔϜιδε...]

Quant au type crétois et laconien αὖς, il ne contredit en aucune façon notre hypothèse. C'est très probablement, comme l'a conjecturé M. G. Meyer[1], un simple raccourci accidentel dû à l'atonie du pronom αὐτός dans les locutions αὐτος αὐτοῦ, et similaires. La proclise, ce semble, suffit amplement à l'expliquer, et il n'est pas nécessaire pour cela de recourir à l'affection particulière signalée par M. Schuchardt[2], affection qui atteindrait de préférence les mots très usuels et leur imposerait des déviations bizarres, violentes, étrangères à toutes les formules de la phonétique soit physiologique, soit historique.

6. Οἶμαι.

Est-ce à l'influence signalée à la fin du paragraphe précédent qu'il conviendrait de rapporter l'abréviation οἶμαι = οἴομαι? On sait en effet avec quelle fréquence revient dans le style de la conversation attique cette parenthèse de pure courtoisie qui ne fait que tempérer le ton trop tranchant d'une assertion positive. Or c'est précisément entre deux virgules qu'on trouve sans exception le dissyllabe οἶμαι; le type plus plein οἴομαι est réservé, concurremment d'ailleurs avec son doublet, au cas où l'interlocuteur a vraiment l'intention de donner à sa phrase un tour dubitatif.

On ne saurait songer à une contraction de οἴομαι, il n'existe pas en grec de contraction pareille, ni à la chute pure et simple de l'ο, car le résidu serait *οἶμαι. Forger pour la circonstance un verbe en -μι parallèle à ὀΐω serait un expédient tout aussi désespéré, surtout depuis que la découverte, faite simultanément par MM. Thurneysen et Havet[3], de l'équivalence ind.-eur. ον = lat. *au*, a permis de reconnaître dans *ὀϜίω un thème verbal secondaire dérivé du thème primaire *ὀϜ-ι- «oiseau», et identique comme sens et étymologie au latin *au-tumo*. Reste donc la ressource suprême d'un raccourcissement anormal.

Et pourtant, ici encore, il n'y a pas nécessité absolue d'abandonner les voies régulières; car, si la phonétique rigoureuse ne peut légitimer οἶμαι, elle n'élève du moins aucune objection contre ᾤμην, qui a pu, disons même qui a dû fatalement sortir de ᾠόμην. Il n'est pas douteux que les Attiques ne prononçassent plus l'ι adscrit. Bien plus, ce son a dû s'éteindre de fort bonne heure même chez des populations grecques qui faisaient encore

[1] *Griech. Gramm.*, § 434.
[2] *Ueber die Lautgesetze* (Berlin, 1885), p. 25.
[3] *K. Z.*, XXVIII, p. 154 sq et *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, p. 17 sq.

entendre le *ϝ* intervocalique, s'il est vrai, comme le pense M. Havet, que le latin *ovum* ne soit autre que le grec *ωἰϝόν* naturalisé à Rome. Si l'on ne peut constater directement pareil phénomène, c'est qu'il doit arriver fort rarement, on le comprend, qu'un *ῳ* ou un *ῃ* rencontre dans le corps d'un mot une voyelle avec laquelle il puisse entrer en contraction; mais on a du moins un exemple similaire dans le génitif *λεῶ* issu de **λεῶο* = **λεῷιο* = **ληοῖο*. Quant au *ϝ* depuis longtemps disparu, il ne s'opposait pas plus à la contraction que celui de *Θεμιστοκλέϝης*. On voit où tend cette argumentation; *οἶμαι* est analogique du régulier *ᾤμην*, et à son tour l'irrégulier non contracte *ᾠόμην* a été refait sur l'analogie d'*οἴομαι*. Que si *ᾠόν* n'est nulle part devenu **ᾦν*, c'est que la séparation des voyelles au nomin.-acc. plur. *ᾠά*, où elles ne pouvaient se confondre, a facilement empêché une contraction qui d'ailleurs eût transformé ce mot en un monosyllabe à peu près méconnaissable[1].

Ce cas fort simple est en lui-même assez insignifiant; mais peut-être autorise-t-il une conclusion pratique d'une certaine importance, à savoir, qu'il ne faudrait point trop se hâter de soustraire d'ores et déjà à l'application stricte des lois phonétiques traversées par l'analogie les types qui à première vue paraissent exceptionnels, et qu'en y regardant de près on arriverait sans doute à faire rentrer dans le rang bon nombre de ces réfractaires. Ainsi, le français vulgaire *çui-là* = *celui-là*, où la disparition de l'*l* semble injustifiable, ne procéderait-il pas de l'imitation inconsciente des dissyllabes *celle-là*, *ceux-là*, où la consonne initiale est immédiatement suivie de la voyelle?

7. Ὀσφραίνομαι.

Curtius a cherché dans ce verbe la racine *φερ*, hypothèse à peu près insoutenable, puisqu'il signifie «flairer», et non «répandre de l'odeur»[2]. Avec plus de vraisemblance, d'autres interprètes[3] y ont isolé le thème *φρέν-* «esprit», d'où «sensation, perception». Il faut convenir en effet que le rapprochement entre *ὀσφραίνομαι* et *ἀφραίνω* est assez séduisant; de plus, ce verbe régit l'ablatif, à l'instar d'*ἀκούω* et autres, en sorte que la phrase *ὀσφραίνομαί τινος* se traduira fort bien «je perçois une impression olfactive procédant de tel objet». Mais, si l'on prend la peine

[1] Je rappelle en outre que M. Riemann (*Qua rei criticae tractandae ratione Hellenicon Xenophontis textus constituendus sit*, Parisiis, 1879, p. 73) propose de substituer *ζώς* à *ζῳός* d'un bout à l'autre du texte de Xénophon.

[2] *Vb*[2], II, p. 14. — Ὀσφραίνω, avec sens causatif «faire sentir», d'ailleurs à peine usité, doit être hystérogène.

[3] *Bezzbg. Btr.*, I, p. 334, et VI, p. 239.

de songer que le mot *φρήν* désigne originairement le diaphragme, qu'il a gardé fort longtemps ce sens tout matériel, et qu'*ὀσφραίνομαι* est un composé de date fort ancienne, sinon proethnique, on sera peu disposé à croire que le thème *φρέν-* ait pris dès cette époque reculée le sens éminemment spiritualiste qui seul justifierait une pareille traduction.

Quoi qu'il en soit, les étymologistes cités s'accordent à reconnaître que le premier élément du mot est le même que celui de *ὀσμή*, autrement dit la racine *ὀδ* de *ὄζω* et *odor*. Il faudrait donc faire remonter la formation d'*ὀσφραίνομαι* à la période linguistique où les racines subsistaient encore à l'état d'éléments isolés susceptibles de se combiner entre eux. Dès lors, la racine qui semble la plus voisine, comme sens et comme forme, du grec *ὀσφραίνομαι*, est celle du verbe sanscrit *jíghrāti* «il flaire». La gutturale vélaire est devenue labiale en grec devant nasale dans *ἔπεφνον* : on aurait ici un exemple du même traitement devant la vibrante. Le cas, si je ne me trompe, est extrêmement rare; je rappelle pourtant *τέφ-ρᾱ* «cendre», rattaché par M. de Saussure[1] à la racine *dhegh* «brûler», scr. *dáhati*.

Il n'y a pas d'objection à tirer de l'absence de nasale dans la racine sanscrite; car, pour ce que nous en savons, elle pourrait fort bien dissimuler une sonante longue; mais même *-φραίνω* en présence d'une racine *ghrā* n'a rien de plus surprenant que *κραίνω* dérivé d'une racine *ker*. D'ailleurs il n'y a pas non plus de nasale dans *ὀσφρέσθαι*, *ὄσφρησις* et autres, ni dans *ὀσφρᾱ* (Ach. Tat.), qui doit être, il est vrai, un nom postverbal tout à fait hystérogène, et l'on sait que de tout temps l'analogie a joué un rôle considérable dans la formation des verbes en *-αίνω*.

Le grec a dû hériter d'un thème composé **od-ghrā-*; car un proethnique **oz-ghrā-*, d'après la loi de M. Osthoff[2], serait dès la période indo-européenne devenu **ōghrā-*, et, quant à la demi-assibilation de M. Brugmann[3] (*Ϝοῖσθα* = **woit'tha*), je ne sache pas qu'elle soit admissible ailleurs que devant dentale. Ce serait donc dans le domaine hellénique que le thème **ὀτ-φραίνο-* serait devenu *ὀσφραίνομαι*, suivant un procès phonique d'une application nécessairement fort restreinte, mais que je vois admis sans difficulté par M. de Saussure dans l'équivalence *νόσ-φιν* = *nāt-ibus*[4].

Je rappelle, en terminant, que c'est à cette même racine *ghrā* que Benfey[5] avait depuis longtemps rattaché le verbe latin *frā-*

[1] *Syst. primit.*, p. 110.
[2] *Zur Geschichte des Perfects im Idg.* (Strasbourg, 1885), p. 13 sq.
[3] *Griech. Gramm.*, p. 34.
[4] *Syst. primit.*, p. 179 i. n.
[5] *Or. u. Occid.*, II, p. 69.

grā-re = **ghrā-ghrā-* avec redoublement total; toutefois l'existence du substantif *frāgum* et l'extrême incertitude des lois de concordance des aspirées laissent encore planer un doute sur ce rapprochement. J'ajoute que *frāgrāre* a le sens neutre, *ὀσφραίνομαι* et *jíghrāti* le sens actif.

8. ESSAI DE SYSTÉMATISATION DES DÉSINENCES EN *-*BH*... DANS LA LANGUE LATINE.

La phonétique semble aujourd'hui assez avancée pour qu'on puisse tenter avec quelque succès de débrouiller le chaos des désinences casuelles en *-b*... du latin et de les apparier, autant que le permet la confusion qu'elles présentent, aux flexions corrélatives du sanscrit.

Si l'on s'en rapporte au témoignage du groupe indo-éranien, l'indo-européen devait posséder quatre, peut-être cinq[1], désisinences en **-bh*..., à savoir : 1° **-bhis*, désinence de l'instrumental pluriel des noms et des pronoms personnels ; 2° **-bhiĕs*, **-bhiŏs*[2], désinence du datif-ablatif pluriel des noms ; 3° **-bhiōm* (toutefois la nuance vocalique est douteuse), désinence de l'instrumental-datif-ablatif duel des noms ainsi que des pronoms personnels ; 4° enfin, **-bhiĕm* ou peut-être plutôt **-bhiŏm* (**-hiŏm* ? au sing. de la 1re pers.), désinence du datif singulier et pluriel des pronoms personnels.

D'autre part, le latin nous présente également quatre désinences : 1° *-bŭs*[3] à l'instrumental-datif-ablatif pluriel des noms de toutes déclinaisons, sauf la 2e ; 2° *-bŭs* à l'instrumental-datif-ablatif des deux seuls duels conservés par la langue latine ; 3° *-bi* au dat. sg. des pronoms personnels (1re pers. *-hi*) ; 4° *-bis* à l'instrumental-datif-ablatif pluriel des mêmes pronoms. La confusion de l'instrumental avec le datif-ablatif, qui s'est opérée partout en latin, me paraît la clef des modifications profondes qu'accusent toutes les formes latines.

Commençons par *aui-bus*. L'instrumental régulier d'un thème *aui-* était naturellement **aui-bis*; le datif-ablatif de ce thème était **aui-biŏs* : ces deux cas se sont fondus en un seul au point de vue fonctionnel, et de même les deux formes qui y étaient respectivement affectées ont conflué en un type de transaction **aui-bŏs*, d'où *aui-bŭs*. Rien que de fort simple. Si la désinence *-bo* était

[1] Je néglige celle de l'instrum. sg. **-bhi* (**-bhim*), qui me paraît fort douteuse et qui d'ailleurs n'a d'intérêt que pour le grec.

[2] Je pense avec M. Havet (*Mém. de la Soc. de ling.*, V, p. 445) que toute finale indo-européenne en *es* avait un doublet syntactique en *os*.

[3] Personne, je crois, ne songe plus à soutenir, sur la foi de quelques scansions, la quantité primitive **auibūs* ou **legimūs*.

prouvée pour le gaulois, on en serait quitte pour reporter le phénomène à la période italo-celtique, ce qui n'offrirait pas plus de difficulté.

J'ai dit que la désinence de *duō-bŭs* était une désinence de duel. Si en effet elle ne relevait de **duōbhiōm* = sk. *dvâbhyām*, on ne s'expliquerait pas pourquoi elle se serait conservée dans la flexion de *duō* et *ambō* seulement, plutôt que dans tel autre type de 2ᵉ déclinaison, pourquoi l'instrumental-datif-ablatif pluriel de *equŏ-* ne serait pas **equŏ-bŭs* ou* *equō-bŭs* = { *áçvē-bhis*[1] / *áçve-bhyas.* } C'est le cas en **-bhis* métissé de **-bhiŏs* qui a disparu dans cette déclinaison : le cas en **-bhiōm* est demeuré; seulement, comme il avait disparu partout ailleurs que dans *duō* et *ambō* parce que le duel des noms était tombé en désuétude, il est arrivé un moment où des locutions telles que **duōbiōm auibis* (instrum.) et **duōbiōm auibiŏs* (dat.-ablat.) ont paru bizarres. A la faveur de leur ressemblance partielle, la désinence du numéral et celle du substantif ont tendu à s'identifier, et il en est résulté, soit les deux types **duōbis* et **duōbiŏs*, plus tard confondus, soit plus simplement le type unique **duōbŏs* modelé sur **auibŏs*, si ce procès analogique est postérieur au précédent.

Quant à la désinence *-bī*, c'est évidemment en vain qu'on voudrait la tirer de **bhiŏm*; l'initiale subsiste, mais la finale est complètement défigurée. Tout porte à croire que le latin avait gardé des datifs **mihiŏm*, **tibiŏm*, **sibiŏm*[2], mais que ces formes, dont l'étrangeté pouvait à bon droit surprendre, ont été influencées par l'analogie des désinences de datifs nominaux, *Iouī*, *patrī*, dont elles se sont purement et simplement adapté la finale. L'assimilation doit remonter à la période italique, si l'on en juge par la coïncidence parfaite des datifs dans les trois dialectes connus, ombr. *tefe* comme *patre*, osq. *sifei* comme *paterei*[3].

Comme *nō-* et *uō-* peuvent être à volonté considérés comme thèmes de duel ou de pluriel, on peut, pour expliquer *nōbīs*, partir de **nōbiōm* ou de **nōbiŏm;* mais restituer un **nosbiĕs* avec contraction de *iĕ* en *ī*[4], c'est forger pour les besoins de la cause

[1] La diphthongaison de la finale du thème, en la supposant même primitive dans *áçveṣu* = *ἵπποισι*, est à coup sûr hystérogène (probablement analogique) dans *áçvebhis* = **ἵπποφι*.

[2] Ou **tibiŏ* a cause du védique *tubhya* (Stolz, *Latein. Gramm.*, Nördlingen, 1885, p. 215), mais difficilement **tibiĕ* contracte en *tibī* (*ibid.*); car il semble bien qu'un type **tébhie* à finale atone eût dû se contracter proethniquement en **tebhī*.

[3] Est-il vrai que *mī* équivaille à *μοί* et ne soit pas une contraction de *mihi*, comme *nīl* une contraction de *nihil* (Stolz, *ibid.*)? Mais alors pourquoi n'aurait-on pas aussi **tī* et **sī* ?

[4] Stolz, *Latein. Gramm.*, p. 216.

une forme proethnique absolument imaginaire. Quel que soit le point de départ choisi, on voit que, comme **tibiōm patri* a donné par assimilation *tibi patri*, ainsi **nōbiōm* (*nōbiōm*) *filiis* a pu aisément s'unifier en *nōbis filiis*. Mais il y a peut-être un chemin plus court : *nōbis*, ne l'oublions pas, est instrumental au même titre que datif-ablatif, et l'instrumental régulier serait **nōbīs*. forme à peine différente. En passant au sens de datif, cet instrumental aurait modelé sa finale sur celle de *filiis*.

Ainsi se concilient, sans trop d'effort, ce me semble, le sanscrit et le latin. En matière aussi obscure, aucune théorie ne peut se dispenser de faire une large place à l'hypothèse.

V. Henry.

DATIF PLURIEL DE L'OMBRIEN.

En ombrien, tout *s* final des inscriptions en caractères étrusques est remplacé par *r* dans les inscriptions en caractères latins. Seul, le datif pluriel des thèmes en *i*-, en *u*- et en *e*-, et des thèmes consonantiques, se termine toujours en *s*. En regard de *dequrier* (thème en *a*-) et de *uereir* (thème en *o*-), on a *aueis* (thème en *i*-), *erus* (thème en *u*-), *Iouies* (thème en *e*-), *fratrus* (thème consonantique)[1].

C'est sans doute la présence ancienne d'une consonne sourde, qui a empêché le *s* de ces formes de devenir **z* (puis *r*). Cette consonne était un *f*[2], équivalent régulier du *b* de la désinence -*bus* qui apparaît en latin au datif pluriel de ces mêmes thèmes[3], et du *bh* des désinences sanscrites analogues. *Aueis* correspond exactement au latin *auibus*; il vient de **aviφ(o)s*[4] par les intermédiaires **aviθs*, **aviss*.

C'est de la même manière que s'explique l'opposition qui existe, en osque, entre *sakaraklúís* (dat. pl. d'un thème en *o*-) et *aidiliss* (thème en *i*-). Les deux désinences du datif pluriel, avec **bh* et sans **bh*, sont donc réparties de la même manière dans tout le domaine italique.

Louis Duvau.

[1] M. Bréal, *Tables Eugubines*, p. 336 et suiv.

[2] Plus exactement φ (continue bilabiale sourde).

[3] Cf. ombr. *ife* = lat. *ibi*.

[4] La syncope de la voyelle est régulière. Cf. *uestis* de **vestitos* (lat. *uestitus*). Remarquons, à ce propos, que les participes comme *uestis* (inscr. en caractères étrusques, *tacez*, par *z*) offrent un exemple de conservation de *s* comparable, dans une certaine mesure, à celui qui vient d'être étudié.

VARIA.

L'ABLATIF DES RADICAUX CONSONANTIQUES.

A l'époque classique, un radical terminé par une consonne prend à l'ablatif *-ĕ : contione*, *aere*. A l'époque archaïque, avec l'ancien *d* de l'ablatif, on trouve *-id* et non *-ed : couentionid*, *airid*. Comme le remarque M. Bücheler[1], la forme *dictatored* dans la fausse inscription de Duilius est probablement fabriquée d'après la forme classique en *-e*.

Mais qu'est cette finale *-id* de l'ancienne langue? Est-ce *-īd*, emprunté à la déclinaison des radicaux en *i*, ou bien est-ce *-ĭd*, forme appartenant légitimement à la flexion consonantique? M. Bücheler admet la première hypothèse; elle a encore été acceptée dernièrement par M. Stolz[2]. Mais, si la langue a commencé par confondre pleinement les ablatifs de deux déclinaisons, comment a-t-elle pu en venir plus tard à les redistinguer?

Le plus simple de beaucoup est de supposer dès l'origine deux flexions distinctes, *marīd* = classique *marī*, *airĭd* = *aerĕ*; cet *airĭd* pour un plus ancien **aisĕd*, comme un génitif *aerĭs* est pour **aisĕs*, comme dans la conjugaison *erĭt* représente un ancien **esĕti*. Dans *airĭd*, *aerĕ*, le rapport des voyelles est le même que dans *magĭs*, *magĕ* ou dans *amarĭs*, *amarĕ*; le même aussi que dans *legĭt*, *legĕ* ou dans *capĭt*, *capĕ*. L'*ĕ* final, dans toutes ces formes, provient d'un *ĭ* final comme dans *cubilĕ* ou *sinapĕ*; ce changement, dû à la place de la voyelle tout à la fin du mot, ne fait parfois que lui rendre son timbre originel[3].

Un ablatif en *-ĭd* suffirait à expliquer les rares passages anciens où l'ablatif consonantique paraîtrait former une longue devant une consonne[4]. Ces passages d'ailleurs sont singulièrement peu nombreux. Ceux qu'on a pu tirer des fragments saturniens ne prouvent absolument rien[5]; ni non plus ceux où la finale

[1] *Précis de la déclinaison*, § 244.
[2] *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, II, p. 213.
[3] Dans le vocatif aussi l'*ĕ* final a dû passer par le degré *-ĭ*. (*De saturnio*, p. 76-77.)
[4] Bücheler, § 247.
[5] *De saturnio*, p. 56.

ablative est suivie de deux syllabes pouvant compter pour brèves dans la prosodie du temps, ce qui annule tous les exemples tirés de Térence; ni enfin les passages où le substantif est un mot à génitif pluriel en *-ium*, mot suspect de contamination individuelle par la flexion en *i*. Rayons encore le vers 71 du *Stichus*; d'abord Plaute aurait pu prononcer *á patrĕ sí petímus*, comme l'y invitaient le parfait et le supin en *-ivi*, *-itum*; cf. *arcesso* et *arcessire*, *lino* et *linire*[1]; ensuite il serait bien simple de mettre au futur *petemus*, puisque les mots suivants sont *spero ab eo impetrassere* (conjecture de Kampmann). Rayons *Capt.*, 807 : la double fin de vers *furfŭrĭ sŭēs* serait métriquement incorrecte, et d'ailleurs la conjecture *furfuribus*, au lieu de *furfure* des manuscrits, est singulièrement appuyée par le pluriel du vers 810. Réservons notre jugement sur le passage obscur des *Bacchides* (628). Reste dans Bücheler un passage, où on lit *pumicē nunc* (*Persa*, 41). C.-F.-W. Müller[2] signale *militē Macedonio* (616) en remarquant que B donne *militite*, c'est-à-dire suivant lui *militi* corrigé en *-te* : ne pourrait-on conjecturer plutôt *militid?* C.-F.-W. Müller indique également *uxorē mea* (*Casina*, 2, 5, 10); mais il signale en même temps la correction évidente *uxorem*. Le même savant[3] indique (et conteste sans raison, comme on s'en convaincra en recourant au texte) le *parietē uorsabere* de la *Casina* (1, 52). Il cite encore *ópĕré foris faciundo* (*Asin.*, 873) : *operis* du manuscrit E est-il une simple faute amenée par *foris?* ou serait-ce un vestige d'une ancienne construction du gérondif (analogue à *diripiendi pomorum*)? ou enfin une demi-correction pour *operid?* Quant à *cum lucī simul* (*Merc.*, 255), *ordinē* (mss. *ordines* devant *sub*, *Pseud.*, 761), ce sont des ablatifs et en même temps des adverbes, suspects de contamination locative (cf. *Carthaginĕ* ou *Carthaginī*, *rurĕ* ou *ruri*). Enfin, au vers 860 de l'*Amphitruo*, peu de critiques hésiteront à lire avec Guiet *id cognato* au lieu de *cognato id* après *Naucrate*. En somme, nous avons un résidu de quatre passages vraiment topiques, tous de Plaute, où l'ablatif proprement dit d'un radical à consonne aurait la finale longue; les manuscrits y donnent *pumice*, *opere* ou *-ris*, *pariete*, *militite* †, dans tous les quatre on peut juger de la quantité de la syllabe, mais non de celle de la voyelle; car aucun de ces ablatifs n'est suivi d'une voyelle[4]. Toutes choses égales d'ailleurs, et à supposer que ces quatre textes ne soient pas altérés, il y a plus à parier pour des formes primitives en *-ĭd* que pour des formes en *-ī*; en effet,

[1] Neue, *Formenlehre*, II, p. 416-417 (2e édition).
[2] *Nachträge zur Plautinischen Prosodie*, p. 4.
[3] *Plautinische Prosodie*, p. 17-18.
[4] Il en est autrement pour d'autres formes archaïques en *-d* : *tēd hoc* dans le *Curculio*, *anginād acerrume* dans le *Trinummus*.

l'hésitation de certains mots entre *-ĕ* et *-ĭ* a été si familière aux copistes de tous les temps, qu'ils n'auraient guère eu de bonne raison d'effacer une finale *-i*, même contraire à l'usage de leur époque; au contraire, les finales en *-d* ont été méconnues par les grammairiens de fort bonne heure, à ce point que sans les inscriptions nous ne pourrions en avoir une idée juste; par conséquent *pumicid*, *parietid*, *operid*, *militid*, si on les suppose écrits de la main de Plaute, ont eu toutes les chances de disparaître dans les exemplaires postérieurs.

On sait que dans Plaute on trouve concurremment les prononciations *fieri* et *fĭeri;* de même on y trouve l'ablatif en *-ā* avec et sans hiatus, c'est-à-dire les deux prononciations *-ād* et *-ā*. De même aussi, à côté de la finale qui paraît prononcée *-ĭd*, Plaute connaît déjà la nouvelle prononciation *-ĕ*: *absentĕ te*, *Most.*, 1139.

En somme, l'existence d'une ancienne finale *-ĭd* dans la flexion consonantique ne peut étonner à aucun point de vue. Ce qui a plus besoin d'explication, c'est la forme sans *d* de la finale classique équivalente. En effet, *-ĭd* n'a guère pu aboutir à *-ĕ* par voie purement phonétique[1]. Un *-d* tombe bien après une longue (*sēd*, *anginād*, *facilumēd*, *estōd*); mais après une brève il subsiste (*sĕd*, *illŭd*, *apŭd*). Ainsi *aerĕ* n'est pas la continuation pure et simple d'*airĭd*.

Le plus probable est que l'ablatif classique en *-ĕ* est en réalité la fusion de deux cas. Supposons en latin préhistorique l'ablatif proprement dit **aisĕd*, **aisĭd* que nous avons reconstitué plus haut; supposons en même temps un locatif **aisĭ*, identique au locatif sanscrit en *-ĭ* et au datif grec. Ces deux formes, grâce à leur ressemblance, ont pu continuer à subsister toutes deux, tandis que dans les autres déclinaisons l'ablatif évinçait complètement le locatif (**bonōd* évinçait **bonŏi*). **Aisĭd*, **aisĭ*, formes toutes différentes par leur origine, mais confondues quant à leur emploi, ont eu l'air de n'être plus que des doublets syntactiques. De là les remarquables locutions GNAIVOD PATRE, AIRE MOLTATICOD dans les inscriptions : là les mots en *-od* sont étymologiquement de purs ablatifs, tandis que les mots en *-e* sont d'anciens locatifs, pris ablativement au lieu et place de leurs doublets apparents en *-id*. Dans une phase postérieure de l'histoire de l'ablatif, les formes en *-ōd*, *-ād*, *-ūd*, *-īd* ayant engendré phonétiquement de vrais doublets syntactiques terminés en *-ō*, *-ā*, *-ū*, *-ī*, il sembla exister une symétrie parfaite entre le couple *bonōd*, *bonō* d'une part, le couple *airĭd*, *airĕ* d'autre part. Puis enfin, l'ablatif

[1] *Antidhac* pourrait faire croire que *antĕ* vient d'**antĭd*. Mais *postidea* existe aussi, sans qu'un phonétiste puisse songer à expliquer *post* par **postid*. Ici les formes en *-d* sont parallèles aux autres; elles ne leur sont pas identiques. C'est ainsi que *εἰς* est parallèle à *ἐν*, *abs* à *ab*.

mutilé *bonō* triomphant définitivement de l'ablatif intact *bonōd*, sa victoire s'étendit par analogie au locatif *airĕ*, en apparence ablatif mutilé, qui triompha ainsi de l'ablatif intact *airid*.

Telle me paraît être l'origine la plus vraisemblable de l'ablatif en *-ĕ*. Sa substance phonétique est de provenance locative; mais psychologiquement il descend plutôt de l'ablatif en *-ĭd*, c'est-à-dire de ce qui était l'ablatif officiel pour le rédacteur du sénatus-consulte des Bacchanales, quand il écrivit *couentionid*.

Farina.

Fărina ne peut être pour **farrina*, de *far*, *farris*; il est sans exemple que le latin dédouble une consonne dans des conditions pareilles; car on ne peut compter *cŭrūlis*, vieux terme de droit public dans lequel s'est conservée l'orthographe archaïque[1], et qui ne ressortit pas plus à la phonétique proprement dite que le nom propre *Lefébure* pour *Lefebvre*.

Farĭna est pour **farĭsna* et vient du radical *faris-* «épeautre», identique au radical gothique *baris-* «orge», qui s'est conservé dans l'adjectif *barizeins*[2]. *Farr-* pour *fars-* représente une autre variété du même radical.

Necesse.

Le latin possède une racine *cas* qui marque l'idée de «manquer». Elle subsiste dans *carere* et dans son ancien participe *cassus*, qui est devenu un adjectif signifiant «vide, vain, nul», et d'où l'on a tiré plus tard *cassare* «annuler». Joint à la préposition *in*, ce participe donne la locution *incassum*, analogue par sa structure à son équivalent français *en vain* et qu'on écrit parfois en deux mots, tant l'étymologie en est transparente. L'*a* de *cassus* est bref, comme le prouve indirectement *căreo* et directement la conservation de l'*s* double; on n'a qu'à comparer l'autre *cāssus*, de *cado*, qui, à l'époque classique, s'est réduit à *cāsus*.

Quand les locutions ainsi formées sont anciennes, la voyelle brève du second élément est sujette à s'altérer dans la composition, parce qu'elle n'appartient plus à la syllabe initiale. Ainsi *in-stlŏco*, devenu un mot unique dès le temps où l'on disait encore *stlocus* et non *locus*[3], aboutit à *ilĭco*; *se dŏlo* est devenu *se-*

[1] On sait qu'en ancien latin on ne redoublait pas dans l'écriture les consonnes qu'on prononçait doubles. A cette date on écrivait CVRVS et CVRVLIS, on prononçait *currus* et aussi *currulis*.

[2] Curtius, *Grundzüge*, 5ᵉ éd., p. 300.

[3] *Mém. de la Soc. de ling.*, V, p. 229.

dŭlo, d'où l'adjectif *sedulus*[1]. L'*a* bref s'altère en *i* dans *eminus*, *comminus*, de *manus*. Quand l'union de la préposition avec le nom est récente, ou peut-être quand le composé a été rajeuni par la conscience étymologique, la voyelle reste intacte : exemple *adfatim*. C'est ce dernier cas qui se présente pour *incassum*. Autrement son *a* bref eût dû se changer en *e* : cf. *incestus* de *castus*, *procestria* de *castra*, *professus* de *fassus*, *dispessus* de *passus*.

Necesse nous présente un composé plus ancien qu'*incassum* et dans lequel, en raison de la date, l'*a* radical a subi le changement en question. Le premier élément a une valeur négative; *necesse est* «cela ne peut manquer, cela est infaillible». On peut se demander si ce premier élément est *nĕ*, comme dans *nequeo*, *nescio*, *nefas*, ou si c'est *nĕc*, comme dans *nec-opinus*, *neg-legens*, *neg-otium* (p. 118); en effet, un radical *nĕccăss-*, présentant un *c* double après la première voyelle brève et une *s* double après la seconde, aurait subi le dédoublement du premier groupe *cc*. C'est ce que montrent les exemples *o(m)mitto*, *o(f)fella*, *ma(m)milla*, *qua(s)sillus*. Resterait à savoir quelle est la nature du mot joint à l'élément négatif, à savoir **cassĕ*. A côté de *necessĕ* il existe une forme *necessis*[2], et ailleurs on trouve *necessum* et *necessus*.

Suivant l'hypothèse de Lachmann[3], *necessis* serait un génitif. Effectivement, le rapport de cette forme à *necesse* est extérieurement le même que celui du génitif *cubilis* à *cubile*. Mais Lachmann se trompe évidemment quand il reconnaît un génitif équivalent dans DEICERENT NECESVS ESE du sénatus-consulte sur les Bacchanales (*dicerent necessitatis esse*). Il invoque l'analogie de NOMINVS LATINI; mais cette analogie est sans valeur, *nomen* appartenant à la flexion imparisyllabe.

Le plus probable me paraît être que *necessus*, formé du participe *cassus*, présente le même suffixe obscur que l'adverbe *aduersus*, formé de *uersus*. *Necessum* est formé comme *aduersum*. Quant à *necessis* et à *necesse*, ce sont aussi des formes obscures; toutefois, comme elles nous montrent assez clairement un radical en *i* modelé sur le participe passé, il y a lieu de les rapprocher des adverbes si nombreux en *tim* ou *sim*, également modelés sur des participes passés.

Vetare, uetus.

Ἐτός signifie «en vain», ἐτώσιος signifie «vain». Homère emploie ce dernier mot tantôt en hiatus (πάντα ἐτώσια, *Od.*, χ, 256), tantôt, ce qui revient au même, après un ν éphelcystique : il faut donc restituer en tête un digamma. Le radical grec est Ϝετ.

[1] Bréal, *Mém. de la Soc. de ling.*, V, p. 28.
[2] Donat, *ad Eun.*, V, v, 28.
[3] *Commentaire sur Lucrèce*, chant VI, vers 815.

On voit que le latin *uetare* est à *ἐτός* à peu près comme *cassare* à *incassum*. *Veto* signifie proprement «j'annule»; par exemple, «je supprime l'ordre donné par mon subordonné», ou bien peut-être «j'intercède en qualité de tribun de la plèbe». Par suite, «j'interdis».

L'adjectif *uetus*, qu'on rattache d'ordinaire à *Ϝέτος* «année», me paraît avoir beaucoup plus de chance de se rattacher à *Ϝετός* «vainement». Il signifie «usé, vermoulu, vidé par le temps». Au point de vue de l'enchaînement des sens, on peut comparer la série *ἐτός*, *uetare*, *uetus* à la série *incassum*, *cassare*, *cascus*. *Caries*, *cassa nux*, *careo* montrent la transition entre l'idée de vider et l'idée de vétusté.

Arista, *ὀϊστός*, *οἶστρος*.

Arista est une pointe ou une barbe d'épi, *ὀϊστός* une flèche. *Οἶστρος*, nom du taon, l'animal qui tourmente Io, signifie bien probablement le «porte-dard». Il est tentant de conclure à l'existence d'un radical *ăsist-* ou *ŏsist-* signifiant «dard», d'où proviendraient également le mot latin et les deux mots grecs. Il faut, il est vrai, admettre quelque chose d'irrégulier, l'équivalence d'*a* latin avec *o* grec.

Ἄριστον.

Ἄριστον «le déjeûner» a *α* long chez les Attiques; on est obligé de le supposer bref et faisant hiatus, tantôt à la fin du vers, tantôt au commencement, dans la locution homérique *ἐντύνοντο ἄριστον* (*ω*, 120, et *ϖ*, 2). Hérodote, Hippocrate semblent avoir écrit *ἄριστον* et non **ἤριστον*; mais cela ne prouve pas nécessairement qu'ils prononçassent *ᾰ*. En tout cas, *ἄριστον* est un mot phonétiquement obscur.

Faudrait-il par hasard couper dans Homère *ἐντύνοντ' ὀάριστον*? Ceci supprimerait l'hiatus. Notre substantif se rattacherait à *ὀαρίζω* «converser», verbe qui a bien pu fournir un nom de repas. La forme employée en dehors d'Homère, **ἄριστον*, supposerait une variante **ἀάριστον*, c'est-à-dire qu'il y aurait alternance dialectale entre *ᾰ* et *ο*, à peu près comme dans *ὀνία* (Sappho) = *ἀνία*. On pourrait encore comparer *ὀ-ζυξ*, *ἄ-λοχος*, d'autant plus qu'*ὀ-αρ-ίζω* contient peut-être ce même préfixe vocalique (avec la racine du verbe *εἴρω*, sous forme réduite). La logique amènerait à considérer l'*ο* d'*ὀαρίζω* et de ses congénères comme spécial à la phonétique homérique et, par conséquent, introduit dans quelques auteurs par l'imitation d'Homère.

Ἄγρυπνος, ἄγρει, ἐγείρω.

G. Curtius[1] suppose que, dans ἐγείρω, ἔγρετο, ἐγερτί, l'ἐ remplace le redoublement (γε); il dit même, ce qui est plus précis, que cet ἐ est sorti du redoublement par suppression de la consonne initiale. Mais la chute d'un γ n'est pas chose courante; ensuite le redoublement n'est ni γε ni ἐ dans ἐγήγερμαι, non plus que dans ἐγρήγορα, parfait qui est à ἐγείρω à peu près comme λέλοιπα à λείπω; en troisième lieu, le redoublement qui semble avoir inspiré à M. Curtius sa théorie, celui du présent sanscrit *jāgarmi*, ne serait guère bien représenté en grec par γε; enfin, étant donnée la coexistence d'ἐθέλω avec θέλω, on peut sans absurdité supposer qu'ἐ-γείρω est un présent non redoublé, augmenté, par voie quelconque, d'une voyelle prosthétique. Il est vrai que les phénomènes de prosthèse sont tous obscurs, et que, par conséquent, cette explication reste incomplète. Mais, telle quelle, voici de quoi l'appuyer :

Ἄγρυπνος «qui a une insomnie» signifie étymologiquement «pour qui le sommeil est une veille». L'élément ὕπνος n'a jamais été ni pu être méconnu. L'élément ἐγείρω est obscurci à la fois par l'emploi d'une forme réduite de la racine, γρ comme dans ἐγρέσθαι, au lieu de γερ comme dans ἐγερῶ, et par le changement de la voyelle initiale, ἀ au lieu d'ἐ. Le composé ἄγρ-υπνος, par la simplicité de son premier élément, est analogue à ὀσ-φραίνομαι, d'ὄζω.

L'impératif ἄγρει, pluriel ἀγρεῖτε, signifie «allons, alerte, vite!» Il est probablement apparenté de près à ἄγρυπνος. Il a dû signifier à l'origine «ouvre l'œil» ou, si l'on aime mieux, «debout!».

Si l'ἐ d'ἐγείρω est équivalent à l'ἀ d'ἄγρυπνος, ἄγρει, on ne peut lui attribuer qu'une origine phonétique. Un ε issu d'un élément significatif n'alterne pas sans raison avec un α. Sans doute, pris isolément, ἐγείρω s'expliquerait plus ou moins bien par plusieurs hypothèses, soit *γε-γείρω avec le redoublement, soit *ἐκ-γείρω avec un préfixe, soit *Ϝεγε-γείρω, *Ϝεγείρω, du radical de *uigil* et de *uegeo*. Mais aucune de ces explications ne serait compatible avec l'existence des formes commençant par ἀγρ-.

Πούς.

Selon M. Brugmann[2], le nominatif πούς serait une forme analogique (*wahrscheinlich eine Neubildung nach δούς u. dgl.*).

[1] *Grundzüge*, 5ᵉ éd., p. 180.
[2] *Handbuch der klass. Altertumswissenschaft*, II, p. 56.

Effectivement, dans la réalité, l'analogie joue un rôle considérable. Mais, dans l'étude de la réalité, on lui en donne un plus considérable encore, celui de la petite bête qui fait marcher les montres.

Ποὺς ou πώς me paraît s'expliquer par voie purement phonétique. Il est à l'homérique τρίπος, ἀελλόπος ce que πᾶν est à ἅπᾰν, σύμπᾰν, πάμπᾰν. L'allongement tient à la forme monosyllabique.

-ω, sanscrit *ā*.

La préposition sanscrite *ā*, pour le sens, équivaut à peu près au latin *ad*. Son équivalent grec est sans doute ω, qui est joint à une autre préposition dans ἄνω, κάτω, εἴσω, πρόσω, ὀπίσω, ἔξω.

Iuppiter.

Le dieu du ciel paraît s'être appelé chez les Ario-Européens *Diēus*, vocatif *Diĕu*. L'*ē* du nominatif explique pourquoi le sanscrit dit *dyaus* et non **dyōs;* le latin a réduit la diphtongue *ēu* à *ē* dans *Diespiter*, comme il réduit *-ōi* à *-ō* dans les datifs de la seconde déclinaison; le grec enfin dit Ζεύς pour *Ζηυς, comme ἵπποις pour *ἱππωις = scr. *açvais*[1]. Le vocatif *Diĕu* est supplanté au sanscrit par le nominatif (sauf le changement nécessaire de l'accent); il s'est conservé en grec dans Ζεῦ; en latin, il a modifié par analogie les cas obliques (*Iŏu-is* pour **Iĕu-is*[2], au lieu de **Dīu-is*), et il subsiste dans le vocatif[3] (faisant fonction de nominatif) *Iuppiter* pour **Diĕu pater*.

D'où vient le doublement du *p?* De l'énergie propre en latin aux syllabes initiales[4]. Dans les formules d'invocation on a dit d'abord, en deux mots, *Diĕu ppater*, puis, en un mot, *Iuppiter*. Le changement de l'*a* en *i* est de date relativement très récente; il s'est produit une fois que la soudure des deux mots était faite et que la seconde syllabe ne se prononçait plus à la façon des initiales.

Sateurnus.

Sateurnus, vieille forme pour *Saturnus*, tirée du chant des Saliens, est cité par Festus; c'est *Saeturnus* qu'attesterait l'inscription d'une coupe conservée au Louvre[5]. La plupart des érudits ont opté pour *Saet-* contre *Sate-*; tout dernièrement encore M. Pauli

[1] Brugmann, *Handbuch der klass. Altertumswissenschaft*, t. II, p. 29.
[2] *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, p. 17.
[3] *Ibid.*, V, p. 230.
[4] *Ibid.*, VI, p. 11.
[5] Voir les références, *De saturnio*, p. 247.

a disserté sur l'explication du prétendu *Saeturnus*[1]. Mais SAIITVRNI sur la coupe du Louvre peut être une faute, tout comme PRBOVM pour PROBVM sur certaines monnaies; j'avais en outre indiqué que l'étymologie *a sationibus*, donnée par Festus, appuie l'authenticité de la forme *Sateurnus*[2]. Peut-être n'est-il pas inutile de revenir sur cette question et de faire valoir deux autres raisons, tirées l'une et l'autre de la phonétique. D'abord l'hypothèse d'une ancienne prononciation *saet-*, antérieure à *sāt-*, est condamnée par le fait qu'on ne trouverait pas en latin un second exemple d'*ae* devenant *ā*. Ensuite, l'hypothèse de l'ancienne prononciation *Sateurnus* ne donne lieu à aucune difficulté de ce genre : si cette forme a existé, elle a pu, elle a même dû devenir *Satūrnus*; cf. *Iuppiter* = Ζεῦ *πάτερ*, *iūgera* = ζεύγεα, *dūco* formé comme φεύγω, *Lūcius* pour **Leucios* (transcrit Λεύκιος), *Pollūc-is* tiré de Πολυδεύκης... Constatons donc que le *Sāturnus* classique devait avoir l'*u* long; quant aux étymologies en l'air, le participe *sătus*, le dieu hindou *Savitar*, sachons nous en passer. Nous ne savons expliquer ni le nom de *Mauors* ou de sa femme *Nerio*, ni celui de *Volcanus*, ni celui de *Neptunus*, et nous ferions peut-être bien de ne pas expliquer celui de *Ceres*. Quelle preuve avons-nous qu'un nom de divinité romaine soit d'origine latine? Puisque *Apollo* vient bien de Grèce, *Sātūrnus* et d'autres peuvent venir d'Étrurie ou d'ailleurs.

Lara, *largus*, *larix*.

En réunissant les exemples de dissimilation de deux *l*, comme *solaris* pour **solalis* ou *Parilia* pour *Palilia* (*Mém. de la Soc. de ling.*, VI, fasc. 1), j'aurais dû mentionner la déesse bavarde, *Lāra* ou plus anciennement **Lăla* (Ovide, *Fast.*, II, 599) :

prima sed illi
Dicta bis antiquum syllaba nomen erat.

Lara, **Lala* est le féminin de λάλος « bavard »; ce mot n'a donc rien de commun avec *Lares* = *Lases*. La légende qui fait de *Lara* la mère des Lares (Ovide, *Fast.*, II, 615) doit être postérieure au rhotacisme de l'*s* et à la dissimilation des *l*.

J'aurais dû mentionner encore *largus* pour **lalgus*, **dl̄ghos* = δολιχός. Si *larix* est pour **lalix*, il ressemble encore plus à *salix*, *ilex*, *filix*.

[1] *Altitalische Studien*, IV, p. 49.
[2] *De saturnio*, p. 254.

Furere.

L'infinitif **fŭse* est devenu *fŏre*, comme le verbe redoublé **siso* est devenu *sĕro*. L'ancien **snŭsos* «bru» est devenu en latin écrit *nŭrus*, mais en latin parlé *nŏrus* ou, avec désinence féminine, *nŏra*, comme en témoignent les langues romanes. Dans tous ces mots, il y a deux changements, celui d'*s* en *r* et celui de la voyelle précédente; généralement on attribue ce dernier à l'action de la plus récente des deux consonnes, l'*r*.

Remarquons toutefois que la voyelle reste intacte dans *pirus*. Elle reste intacte dans *uir*, *uiri*, mot où l'*r* n'a jamais été une *s*. Cela étant, il me paraît sage de rejeter la doctrine courante, au moins quand il s'agit, comme ici, des syllabes initiales. Nous devons poser en principe que, dans une initiale, le son *r* est sans influence sur la voyelle; qu'au contraire une sifflante y change *ĭ* en *ĕ*, *ŭ* en *ŏ*. D'après ce principe, la racine primitive de *fŭror*, *fŭro*, *Fŭriae* est *fŭr* et non *fŭs*[1]. Nous y reconnaissons l'équivalent du grec φύρω pour **φύριω* «pétrir, gâcher, mêler, troubler» (les lexiques admettent la brièveté de la racine quand ils accentuent φύρσαι, φύρσις, φυρμα). *Furor* est proprement «le trouble de l'esprit».

Mais il nous reste à éclaircir un détail de phonétique. C'est devant une *r* que la voyelle s'altère dans *ancŏra* d'ἄγκυρα, et c'est une *r* qui fait que nous voyons dans *refĕro* comparé à *retĭneo*, dans *recupĕro* comparé à *concĭno*, dans *phalĕrae* comparé à *machĭna*, dans *capĕre* comparé à *capĭmus*, un *ĕ* évidemment issu d'un plus ancien *ĭ*. C'est une *r*, séparée de la voyelle par une muette, qui néanmoins produit la différence entre *merĭtus* et *merĕtrix*, entre *tetĭgi* et *intĕgra*, et qui fait que le latin écrit *colŭbra* se prononçait *colŏbra*, comme en témoignent les langues romanes[2]. Pour n'être point embarrassé de ces faits, il n'y a qu'à avoir présente à l'esprit la distinction constante qui existe en latin entre les syllabes initiales et les autres. Le latin change bien *ĭ en ĕ* dans *meretrix* et *integra*; mais il laisse l'*ĭ* subsister dans *nigra*, *librum*. Il change l'*ŭ* en *ŏ* dans *colubra*; mais il laisse l'*ŭ* subsister dans *putris*, *utrem*, *utrum*. L'*r* peut donc parfaitement avoir une influence sur **recu-*

[1] On pourrait objecter qu'une racine presque homophone donne *furnus* (**fŭsŭos*, **fŭrŭos*, **fŭrvos*) à côté de *fŭscus*. La consonne primitive étant *s*, on attendrait **fornus*. Mais le suffixe *-ŭos* est singulièrement vivace en latin : cf. *assid-uus*, *contig-uus*; donc **fŭs-ŭos* a pu être tiré de la racine à une date postérieure à celle où la sifflante altérait les voyelles. En outre, *furnus* à côté de *fornax*, *ursus* à côté de *cor* (*ŏr*, *ŭr* pour *ṛ*), enfin la forme classique *nŭrus*, semblent indiquer une tendance à l'harmonie vocalique, laquelle rendrait compte de l'*u* anomal de *furnus*, mais ne pourrait être invoquée pour justifier l'*u* de *furor*.

[2] *Romania*, 1877, p. 433.

pĭro, *recupĕro*, sur **capĭre*, *capĕre*, sur **ancŭra*, *ancŏra*, mais ne produire absolument aucun effet sur *pĭrus*, *vĭr*, *fŭror*.

Litterae.

Selon une belle étymologie de M. Bréal[1], *litterae* représente le grec *διφθέραι* «des membranes à écrire». L'*l* représente un *δ* comme dans *lacruma;* mais comment s'explique le double *t?* En partie peut-être par la double consonne du grec; on peut dire que le second *t* représente le *θ* et le premier le *φ*. Toutefois il me paraît utile de signaler une autre raison d'être de la consonne double, qui a pu s'ajouter à la première, qui a pu aussi être seule en jeu.

Le latin archaïque tendait à représenter les aspirées par des doubles. Ainsi *bracc(h)ium* de *βραχίων*, *struppus* de *στρόφος*. Les anciens dramatiques scandent *Accerunt* = Ἀχέρων. Le latin eût donc été *litterae* par deux *t*, quand même il n'y eût eu dans le grec qu'un *θ* au lieu du groupe *φθ*.

On peut croire que le latin n'eût pas rendu par *tt* un groupe *πτ*; il possède plus d'un mot comme *aptus*, *supter*, *scriptor*. Mais il a rendu par *tt* un groupe *φθ*, parce qu'à son point de vue ce groupe fournissait les éléments d'une transcription ternaire *ptt*. En somme, le *φ* de *διφθέραι* n'est pas changé en *t;* il est éliminé devant le *t* double, qui représente le *θ* seul.

Salŭus.

On sait que les anciens poètes du théâtre scandent toujours *milŭus*, *lārŭa*[2]. Il est aisé, d'après les lois générales des vers iambiques et trochaïques, de constater ainsi l'*u* voyelle après une longue. Il est moins aisé de le constater après une brève; car, étant donné *silua*, par exemple, un tel mot peut presque toujours être remplacé indifféremment par *tĕrra* ou par *misĕra*. Toutefois, *a priori*, on ne peut guère admettre une différence de traitement entre les mots à syllabe longue et les mots à syllabe brève. Si l'*u* n'était pas encore consonne dans *miluus*, pourquoi aurait-il été consonantifié déjà dans *silua?* Loin de présumer *silva*, on doit jusqu'à preuve du contraire admettre *silŭa* dans Plaute et dans Térence. L'étymologie montre d'ailleurs que l'*u* a commencé par être voyelle dans *furuus*[3], dans *soluo* (cf. λύω), dans *uoluo* (cf. εἰλύω).

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, p. 2.
[2] Aussi *Minerŭa*, voir mon *Cours élémentaire de métrique*, p. 145.
[3] *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 86, n. 3.

Névius scandait *silŭicolaè* dans son poème épique[1]. Plaute joue sur l'homophonie d'*aruus* et de *pascŭus*[2].

Il y a, même dans la versification du théâtre, un cas où deux brèves se distinguent d'une longue. Le groupe -◡ peut être remplacé par ◡◡◡, mais non par ◡́-. Aussi ai-je cru pouvoir constater la prononciation trisyllabe de *saluus* dans Plaute[3] :

Tibi salutem me iusserunt dice|rĕ. — Sălŭ|ae sient.
(Septénaire trochaïque, *Miles*, 3, 2, 34.)

Un second exemple se rencontre dans Térence :

Salue, animo mi. — O mi Clini|ă, sălŭ|e. — Vt uales?
(Sénaire iambique, *Heaut.*, 2, 4, 26.)

La prononciation *Cliniā* est ici inutile.

Vulba.

On écrit d'ordinaire *uulua*, en vertu de l'idée préconçue que ce mot se rattacherait à *uoluo*, étymologie inadmissible. *Voluere* a conservé son *o*, parce que pendant longtemps on a prononcé *uolŭo* en trois syllabes, comme *solŭo*, *milŭus*, *belŭa*, *silŭa*, *salŭus*, *pelŭis*. *Vulua*, au contraire, présentait dans la prononciation un *u*, comme *uult*, *uultus*, *uulgus*, *uulnus*, ce qui montre que le phonème qui suit l'*l* a toujours été une consonne. La vraie orthographe est sans doute *uulba* (on a *bulba* dans l'édit de Dioclétien, *bulba* et *uulua* dans les manuscrits des divers auteurs, enfin parfois *uolua* par un *o*, comme *uoltus*, pour éviter dans l'écriture les deux *u* de suite). *Vulba* représente le sanscrit *garbhas* « fœtus », le grec *δελφύς* « matrice ». L'*u* consonne initial est pour *gw*, comme dans *uenio*, *uescor*, *-uorus*. Le *b* est pour *bh*, comme dans *albus* = *ἀλφός*, *umbilicus* = *ὀμφαλός*, *orbus* = *ὀρφανός*. Le latin primitif **gwelb-*, le grec *δελφ-*, le sanscrit *garbh-*, sont entre eux, en ce qui touche la muette initiale, comme *quis*, *τίς*, *kis* et comme *formus* (**ghwermos*), *θερμός*, *gharmas*.

Fons.

Fons a l'*o* long au nominatif à cause du groupe *ns*, mais bref aux autres cas, comme le prouve l'espagnol *fuente*. Cela rend très difficile le rapprochement consacré de *fons* avec *fundo* et *χέω*.

Ce que *sponte* est à *σπένδω*[4], *fonte* peut l'être à **fendo*, le simple

[1] *De saturnio*, p. 81-82.
[2] *Ibid.*, p. 82, n.
[3] *Ibid.*, p. 52, n.
[4] Bréal, *Mémoires*, IV, 363.

du composé *offendo*. Ce sont là des dérivés fort analogues à φροντίς, soit par le suffixe, soit par la voyelle radicale. *Fons* signifie donc, non pas l'endroit où l'eau s'épanche, mais l'endroit où l'eau heurte, où elle jaillit. Le français *source* vient ainsi du verbe *surgo*, l'allemand *quelle* d'un verbe identique à βάλλω; l'anglais *spring* signifie étymologiquement «un saut»; le grec πηγή est ce qui perce le sol à la façon d'un pieu qu'on fiche.

Victima, *hostia*, *hostis*, *hospes*.

Une victime est, selon une certaine conception religieuse, un substitut de celui qui l'offre en sacrifice. Que Décius s'offre à la mort au profit du peuple romain, ou Alceste pour Admète, qu'Isaac ou Iphigénie soit à propos remplacé par un animal, que Numa offre une tête d'oignon pour une tête humaine, qu'on jette dans le Tibre des figurines représentant des hommes, ou qu'on immole selon les usages courants un mouton ou un chevreau, il y a toujours rachat par substitution. Cette remarque donne l'étymologie de *uictima*, mot formé comme *legitima*, *maritima*, *optima*; c'est un adjectif féminin tiré de **uix*, *uicis* et équivalant à *uicaria*. La forme féminine tient à ce qu'on sous-entend implicitement une *bos*, une *ouis*, etc.

Redhostire, selon Festus, signifie *referre gratiam*; *hostire* signifie «punir» dans Pacuvius et «rendre la pareille» dans Plaute. L'idée essentielle contenue dans ces mots est celle de réciprocité; on peut donc conjecturer qu'*hostia* signifie proprement «la bête offerte en échange». L'idée de réciprocité, attachée à un radical *host* ou *hos*, explique également les termes d'*hospes* et *hostis*, ce dernier mot ayant d'abord signifié «celui qui reçoit l'hospitalité» (all. *gast*), par suite, l'étranger admis dans Rome (c'est de celui-là que parlent les XII Tables), par suite l'étranger en général ou l'ennemi; en effet, l'hospitalité antique consiste essentiellement en un échange de bons offices éventuels, et son caractère est marqué symboliquement par un échange de présents.

Cur, *igitur*.

M. Brugmann ayant montré dans le lithuanien *ir* un équivalent de la particule ἄρ, ῥά, M. Maurice Bloomfield a signalé un équivalent sanscrit de la même particule[1]. Les adverbes comme *ētarhi* «en ce moment», *karhi* «quand» seraient formés d'un an-

[1] *Four etymological notes*, *American Journal of Philology*, VI, n° 21.

cien instrumental en *-ā* (**ētā*, **kā*) et de deux particules *r* et *hi*; *r* serait identique au lithuanien *ir* et au grec *ἄρ*, *ῥά*, *ἄρα*.

La forme ario-européenne de notre particule ne peut être que *r*; en latin, la voyelle *r* devient *ŏr* (*cor*, *corpus* = scr. *krp*, *mors* = *mrtis*), et, dans une syllabe non initiale, *ŏr* passe à *ŭr* (cf. d'une part *cothŭrnus*, d'autre part *filiŭs* pour *-ŏs*, *filiŭm* pour *-ŏm*, *tremŭnt* pour *-ŏnti*, *consŭl* pour *-ŏl*); ce changement secondaire a eu lieu effectivement dans *iecur* = *yakrt*. Il est donc très possible que la particule *r* soit contenue dans *igitŭr* et dans *quōr*, plus tard *cūr* (cf. *fūr* = *φώρ*).

Igitur malheureusement est tout entier difficile. Quant à *quōr*, il se décompose de lui-même en **quō-ŏr*, pourquoi donc? *Quo* isolé signifie encore «à quoi bon» dans des locutions comme *quo mihi fortunam?* Le sens causal subsiste en outre dans *non quo* «non pas que», *eo quo* «parce que». L'adverbe *quo* est formé comme son corrélatif *eo*, qui a le sens causal dans *eo quod*, *eo quia* «parce que» et dans *ideo* «c'est pourquoi». Le sens de cause n'est qu'une nuance du sens de but, de mouvement vers; cf. *quorsus haec* «à quoi bon ceci?» Ainsi, en somme, *cur* est la réunion d'un adverbe de lieu avec l'équivalent latin de *ῥά*.

Γε en latin.

«Das Lateinische hat nichts dieser Partikel entsprechendes», dit G. Curtius[1], après avoir cité en sanscrit *ha*, *gha*, *hā*, *ghā*, en lithuanien *gi*, en slavon *že*, en gothique le *k* de *mik*, *thuk*, *sik* (all. *mich*, *dich*, *sich*). Mais c'est à *γε* que j'identifierais le *g* terminal de la négation *neg*, conservée dans *negotium*, *neglegens*, et d'où dérive le verbe *negare*; *negare* consiste à répondre en latin *Οὔ γε*, comme on répond en grec *Πάνυ γε* *Neg* subsiste comme mot isolé dans quelques vieux textes, mais avec l'orthographe *nec*; c'est ainsi que *quod* est parfois écrit *quot*; on sait de plus que jusque vers l'an 300 avant notre ère le caractère *c* valait à la fois *c* et *g*, ce qui suffirait à expliquer le *nec escit* des XII Tables; ce *nec* pour *neg*, et non le *nec* syncopé de *neque*, qui en est absolument distinct, est le préfixe contenu dans *necopinus*[2].

L'énigmatique *negumate* du devin Cn. Marcius[3], *Quamuis mouentium* (lisez *nouentium* = *nuntium*) *duonum*, *negumate*, est traduit *negate* dans Festus. Ce peut être un verbe indivisible, ou bien

[1] *Grundzüge*, 5ᵉ éd., p. 526.

[2] On trouve dans les manuscrits *neque opinans*; c'est ainsi qu'on trouve dans les inscriptions ovos préposition.

[3] Festus, p. 165.

c'est *ne* avec un «*gumate*» signifiant «recevez», ou bien ce pourrait être encore *neg* avec un verbe «*umate*». Le *negritu* des augures, qui, d'après le manuscrit de Festus[1], aurait signifié *aegritudo*, a été déjà décomposé par Bergk en *neg ritu*.

Le *quandoc* des XII Tables[2] est sans doute *quando-g*.

Louis Havet.

Κρήνη.

Κρήνη, dor. *κρᾶνᾱ*, éol. *κράννᾱ*, sort de **κρᾰσνᾱ*, comme *σελήνη*, *σελᾶνᾱ*, *σελάννᾱ* de **σελασνᾱ*, comme *ἡμεῖς*, *ἁμές*, *ἄμμες* de **ἀσμε-*.

Le mot a toujours passé pour un dérivé de *κάρη*, *κρασ-* «la tête», étymologie à laquelle il n'y aurait rien à objecter si *κρήνη* désignait proprement l'endroit où commence le cours d'un fleuve, *caput aqvae*. Or, en réalité, c'est justement dans ce sens qu'une source, pour les Grecs, ne s'appelle pas *κρήνη*, mais *πηγή*. *Κρήνη* signifie «source» en tant que «fontaine» sans aucune idée d'origine ou de point de départ. *Ἔρχεσθε κρήνηνδε* «allez à la fontaine» (*υ*, 154), mais *πηγῆς ἔπι Κηφισοῖο* (B, 523), *πηγὴ κακῶν* (Eschyle).

Je compare, en raison de l'identité de forme et de l'analogie suffisante du sens, le vieux norrois *hrönn* «flot, vague, eau agitée», lequel représente un gothique **hrazna* (fém.) = **κρασνᾱ*. Le mot existe aussi en anglo-saxon, sous la forme *hærn*, par la même métathèse que dans *ærn* «maison» = goth. *razn*.

F. de Saussure.

[1] Festus, p. 165.
[2] Festus, p. 258.

LE GROUPE *LV* ET SES CONTINUATEURS EN LATIN.

Le regretté savant à qui nous devons les *Principes de l'étymologie grecque*, Georges Curtius, dans la cinquième édition de cet ouvrage (n° 662), dit que l'identité de ὅλος «entier» avec le latin *sollus* lui paraît aujourd'hui douteuse, attendu que M. Fick lui a fait remarquer que *lv* est un groupe des plus usités dans la langue latine. On est en droit de s'étonner que le maître qui a écrit «Sur la portée des lois phoniques» et qui allait écrire son testament linguistique, *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, ait aussi facilement abandonné devant cette objection un rapprochement si évident et si certain[1]. Nous allons montrer que le groupe *lv* peut, il est vrai, subsister en latin, mais qu'il y a aussi des cas où le *v* disparaît après *l*, soit avec assimilation en *ll*, soit avec allongement compensatif de la voyelle précédente, soit même et plus souvent sans compensation d'aucune sorte.

Je sais que cette inconstance apparente des lois phoniques est en désaccord avec la rigueur qu'on revendique pour ces lois. Mais, d'abord, si les faits sont attestés, force est bien de les admettre : rien ne peut prévaloir contre les faits. Je me hâte toutefois d'ajouter qu'un examen plus attentif confirmera sans doute le principe de la constance des lois phoniques en montrant de mieux en mieux la cause des exceptions. Tantôt elles sont dues à une différence d'âge, de dialecte, de niveau social, tantôt à une nuance de prononciation que l'écriture était impuissante à noter, tantôt enfin à la diversité de conformation des mots; car le même groupe de consonnes n'oppose pas la même résistance ou n'exige pas le même effort quand il se trouve à l'intérieur d'une syllabe ou sur les confins de deux syllabes consécutives, quand il est au commencement ou à la fin d'un mot, quand ce mot est accentué ou atone, long ou court, important ou accessoire, etc. Nous pouvons donc admettre la parfaite rigueur des lois phoniques et attendre des progrès de la science l'explication

[1] Il n'a pourtant pas renoncé complètement à l'assimilation de *lv* en *ll* : voir, par exemple, n° 457.

des exceptions. C'est même le plus sûr moyen de hâter ces progrès : nier des rapprochements évidents par déférence pour les lois qu'on a cru devoir établir serait s'interdire la possibilité de tout pas en avant.

Après ce préambule, qui n'aura peut-être pas été inutile pour faire taire des scrupules et prévenir des malentendus, j'entre en matière[1].

Rappelons d'abord que le *v* latin correspond, non à notre *v* français, mais au *w* anglais. Nous voyons qu'en anglais également le *w* a disparu en certains mots après une consonne : *Greenwich*, *Woolwich*, *Warwick* se prononcent *Grinitch*, *Woulitch*, *Warick*, quoiqu'on dise, en faisant entendre le *w* : *plainwork*, *always*, *railway*. On trouve chez Thackeray *forrards*, *backards* pour *forwards*, *backwards*. Dickens fait dire quelque part à un de ses personnages : « *A lady can't be hock'erd* (*awkward*) »[2]. Ce sont des changements de même sorte que nous allons constater en latin.

Il est assez inutile d'examiner le premier cas, celui où le groupe *lv* s'est conservé sans altération. Les exemples abondent : citons seulement *salvus*, *calvus*, *helvus*, *pelvis*, *gilvus*, *silva*, *solvo*, *volvo*, *fulvus*, *pulvis*, *vulva*. Il faut admettre que, dans quelques régions de l'Italie, le *w* était très fortement prononcé après une liquide, en sorte qu'on entendait comme un *u* voyelle suivi d'un *u* consonne. C'est ce que marque l'orthographe ombrienne SALVVA à côté de SALVA, *aruvia* à côté de *arvia*, *prinuvatus* à côté de *prinvatus*[3], l'orthographe osque *uruvú* pour *urvú*[4], l'orthographe latine INGENVVAE[5] pour INGENVAE[6].

Il est naturel que deux sons aussi voisins l'un de l'autre que l'*u* et le *w* aient donné lieu à de fréquents échanges : pour peu que la voix, au lieu de passer rapidement, tarde et s'arrête, la semi-voyelle devient voyelle. Entre *silva* et *silüa* toute la différence est dans le plus ou moins de détail de la prononciation. C'est ce qui explique les cas suivants, déjà cités par Priscien[7] :

Nivesque deducunt Jovem ; nunc mare nunc silüæ
Threicio Aquilone sonant.

(Hor., *Epod.*, XIII, 2.)

[1] Voir, sur la même question, Corssen, *Kritische Beiträge*, p. 312 et suiv.; Fröhde, dans les *Beiträge* de Bezzenberger, III, p. 296; W. Meyer, *Journal de Kuhn*, XXVIII, 163 et suiv.

[2] Storm, *Englische Philologie*, I, 298.

[3] Bréal, *Tables Eugubines*, p. 323.

[4] *Table d'Abella*, l. 56.

[5] *Corp. inscr. Lat.*, X, 3734.

[6] On sait que ce genre de prononciation a donné naissance au moyen âge à la lettre W, qui n'est pas autre chose que la réunion de V voyelle et de V consonne.

[7] I, 21.

Quod zonam sŏlŭit diu ligatam.

(Catul., II, 13.)

D'autres fois une voyelle parasite est venue s'introduire entre *l* et *v*. Ainsi *sulva* est devenu *suleva*. Ou pour parler plus exactement, *Sulvia* (= *Sylvia*), nom d'une divinité présidant aux bois, est devenu *Sulevia* ou *Sulivia* :

SVLEVIABVS (Or. 2100).
SVLEVIS ET CAMPESTRIBVS SACRVM (Or. 2101).
SVLEVIS SACR (Or. 2099).
SVLEVIS IVNONIBVS SACR (*Bull. épigr.*, IV, p. 161 et 198).
MATRIBVS SVLEVIS (Inscript. trouvée à Rome, 1886).
SVLIVIAE ... VOTVM (Or. 2051).

Nous passons maintenant à un cas tout à fait différent : celui où le *w*, soit par paresse, soit par affaiblissement de la prononciation, s'assimile à la liquide précédente. C'est ce qui est arrivé, par exemple, dans le grec *ϖόλλη* pour *ϖόλϝη*.

Pulvis, *pollen*. — Ces deux mots diffèrent seulement l'un de l'autre par le suffixe. En effet, **polv-en* est avec l'ancien **polv-is* dans le même rapport que *sangu-en* avec *sangu-is*, que *verm-en* avec *verm-is*. Dans les cas indirects, *pulvis* a adopté le suffixe *-er-* comme *cinis*, *cucumis*.

Sollus pour **solvus*, grec *ὅλος*. — Le *v* révèle sa présence dans la forme ionienne *οὖλος* (pour *ὅλϝος*) : cf. *δουρός* pour *δορϝός*, *γουνός* pour *γονϝός*. Le pronom sanscrit est *sarva*. — Sur *sōlus* «seul», doublet de *sollus* «entier», voir mon *Dictionnaire étymologique latin*, *s. v.* Dans *sōlus*, le redoublement de la consonne est remplacé par l'allongement de la voyelle précédente. On peut soupçonner un fait analogue dans les noms propres *Silanus* (pour *Silvanus*), *Silius* (pour *Silvius*). Au point de vue de l'étymologie, ces noms n'ont rien de plus extraordinaire que le nom propre *Rusticus*.

Mel, *mellis* pour **melvis*. — L'*u* s'est conservé dans le sanscrit *madhu* et le grec *μέθυ*[1]. Le nominatif était donc primitivement **melve*.

Fel, *fellis*. — Tout semblable à *mel* est *fel*, *fellis*. La forme primitive du nominatif était **felve*. Ce mot est de la famille des adjectifs *gilvus*, *helvus*, *flavus*, etc. Le fiel a été nommé d'après sa couleur verte : c'est ainsi qu'en grec il y a une parenté entre *χόλος* et *χλωρός*. *Fel* et *mel*, qui sont des termes souvent opposés entre eux, ne sont peut-être pas sans avoir agi l'un sur l'autre (cf. ital. *lieve* et *grieve*). — Il y faut joindre *bilis* «la bile», qui est pour

[1] Un autre exemple du *ϑ* devenu *l* en latin, c'est *ϑώρηξ* = *lorica*.

**felvis*. C'est ainsi qu'en grec on a *χολή* et *χόλος*. Le *b* rappelle celui de *brūtus* «lourd» à côté de *gravis*.

Palleo pour *palveo*. — Ancien slave *plavŭ* «blanc», lithuanien *palvas* «pâle». Vieux haut-allemand *falawér* «pâle», allemand *falb* et *fahl*, anglais *fallow*.

Tollo pour **toluo*. — On a beaucoup discuté sur l'origine des verbes latins en *llo* : le lecteur qui voudra se mettre au courant de la question trouvera les différentes opinions résumées par Fröhde, dans le *Journal de Bezzenberger*, III, 285. Le meilleur moyen de résoudre ce difficile problème est peut-être de renoncer provisoirement à une solution d'ensemble et d'examiner chacun de ces verbes isolément. *Tollo* nous paraît être pour *toluo* : on trouve encore l'*u* dans *tŏlūtim* et ses dérivés *tŏlūtilis*, *tŏlūtarius*. *Tŏlūtim*, formé comme *minutim*, signifie «en levant le pied, au trot».

Nous passons maintenant aux mots qui ont perdu le *v* sans assimilation ni compensation. Le type de ces mots, en grec, est *ὅλος* pour *ὅλϝος*.

Holus, *holeris* pour **holvus*, **holveris*. — Ce substantif appartient à la famille de *gilvus*, *flavus*, *helvus*. Il contient en plus le suffixe neutre *-us*, *-eris*, qui s'ajoute quelquefois à des mots tout formés, comme on le voit par *pondus*[1]. Le légume, c'est donc littéralement «la verdure». On trouve dans le même sens le pluriel neutre de l'adjectif *helvus* sous forme diminutive. Festus, p. 108 : «Helvela olera minuta. Glossar. Labb. *Helvola* λαχανάρια».

Volo «je veux» pour **voluo* ou **volvo*. — C'est le grec qui révèle la présence du *v*. Attique *βουλή*, éolien *βόλλα*, crétois *βωλά* : ces formes nous ramènent à un ancien *βολϝή*. De même *βούλομαι*, éolien *βόλλομαι*, crétois *βώλομαι*, supposent un primitif **βόλϝομαι*. La langue latine a dû renoncer d'autant plus volontiers aux formes comme *volu-o*, *volu-unt*, qu'elles se seraient confondues avec le verbe *volvĕre* «rouler». Quant aux formes comme *vult*, *vultis*, *vis* (pour **vels*), *velle*, elles appartiennent à un système de conjugaison plus ancien. On pourrait être tenté de voir dans l'*u* de *voluntas* un souvenir de l'*u* de **voluo*; mais je préfère expliquer ce dérivé par le substantif *volō*, *volōnis*.

Sŏlidus, *sŏleo*. — Ce sont tous deux de proches parents de *sollus*. Voir ces *Mémoires*, V, 436. Mais il est possible, comme je l'ai indiqué, qu'on ait eu d'abord *sollidus*, *solleo*.

Sălūs, *sălūtis* pour **salvēs*, **salvētis*. — Beaucoup de conjectures ont été émises sur la formation de ce mot. L'explication la plus

[1] Voir ces *Mémoires*, V, 411.

vraisemblable me paraît être de le comparer à *requies*, *requietis* : le verbe *salvere* a donné un substantif *salves*, et le *v*, en se fondant avec la voyelle longue suivante, a fait *sălūs*. Je serais disposé à joindre la déesse *Salacia*, dont le nom de bonne heure a cessé d'être compris à Rome; Pacuvius et Varron en font une sorte de Thetys latine (à cause de *salum* «la mer»); son culte était associé à celui de Neptune. Mais il se peut que *Salacia* soit pour **Salvacia* «celle qui conserve, qui sauve» : cf. la formation du neutre *solacium*.

Malus pour **malvus*. — Tout ce que nous savons de certain sur ce mot, c'est qu'il se trouve en osque sous la forme *mallus*. *Tab. Bant.* (trois fois), l. 5, 15, 22 : *Perum dolom mallom* «sine dono malo». De cette orthographe, qui ne peut prêter au doute, on doit conclure qu'en osque la première syllabe était longue. Je suppose que la forme plus ancienne était **malvus* et que le *v* s'est assimilé dans le dialecte osque, tandis qu'il a disparu en latin.

Quant à la signification primitive de ce mot, je crois qu'elle était «mou, lâche». Rapprochez, dans les langues modernes, les expressions telles que *feig*, *faul*, *lâche*. Il n'est pas impossible que le **malvax*, **malvatus* supposé par les langues romanes (= français *mauvais*, provençal *malvat*) se rattache directement à cet ancien **malvus*[1].

Voici enfin un exemple de *lv* après une voyelle longue :

Fēlis «la chatte» pour **fēlvis*. — Ce mot signifie littéralement «la femelle» : nous avons ici un exemple de restriction du sens, analogue à *juvencus*, qui signifie d'une façon générale «le petit», mais qui s'est restreint au sens de «veau», ou à *junix* pour **juvenix*, qui signifie «génisse». Le mot grec correspondant est *θῆλυς* «femelle». Entre *θῆλυς* et *fel(v)is* le rapport est le même qu'entre *τανυ-* et *tenuis*.

APPENDICE.

Les continuateurs du groupe NV.

Je fais suivre un certain nombre d'exemples où le *v* a disparu après la liquide *n*. Ici encore la suppression n'est point obligée, comme on le voit par *ingĕnŭŭs*, *mĭnŭō*, *cornŭă*, *tĕnŭĭs*. Mais, d'autre part, la langue a supprimé le *v*. Nous trouvons, en deux inscriptions de l'Italie méridionale (*Corp. inscr. Lat.*, 2673, 3650), deux fois la forme INGENVS. C'est ainsi qu'en ombrien on a *mani* pour *manvi*, quoique ailleurs nous ayons, avec développement de l'*u* en

[1] Voir Konrad Hofmann, *Archiv* de Wölfflin, I, p. 591.

uv, *manuve*. De même en grec, *νF* se réduit à *ν* dans *ξένος* pour *ξένFος*. Les mots suivants s'expliquent par la disparition du *v*.

Gena «joue» pour **genva*. — On rapproche ordinairement le latin *gena* «joue» du sanscrit *hanu-s* «menton», du grec *γένυ-ς* «menton, joue», du gothique *kinnu-s* «menton», sans avoir égard à la différence de déclinaison. Mais tous ces mots sont des thèmes en *u* et font attendre en latin un substantif **genu-s*. Ce substantif a dû exister, en effet; car il a donné l'adjectif *genu-inus* dans l'expression *genuini dentes* «les dents molaires, celles qui sont au fond de la mâchoire». Quant à *gena*, c'est un adjectif féminin dérivé de ce substantif **genu-s*, lequel était probablement lui-même du féminin, comme *γένυς*. *Gena* est pour **genva* et a remplacé le substantif, comme on emploie souvent en grec *τὸ γένειον* ou *τὰ γένεια* au lieu de *γένυς*.

Cette origine de *gena* peut aider à comprendre les sens assez extraordinaires que le mot a pris en latin. Il ne désigne pas seulement le menton ou la joue, mais encore la paupière et même les yeux. Enn. *ap*. Fest., p. 94 : «Pandite, sulti', genas, et corde relinquite somnum.» Plin., *Hist. nat.*, XI, 37 : «Columbæ utraque gena connivent... Extremum ambitum genæ superioris antiqui cilium vocavere». Prop., III, 10, 26 : «Exustæque tuæ, mox, Polypheme, genæ». Ovid., *Pont.*, II, 8, 66 : «Et patiar fossis lumen abire genis». L'ancienne langue, ayant eu à sa disposition deux mots, savoir *genus* et *genva*, a pu laisser s'introduire des différences entre les deux termes. Cf. ce qui s'est passé en français pour *pis* et *poitrine*, *poitrail*. Plus tard, *genus* est sorti de l'usage, étant remplacé par *mentum*.

Minor pour **minvor*. — Le verbe qui veut dire «amoindrir» présente en grec la caractéristique *nu* : *μι-νύ-ω*, *μι-νύ-θ-ω*. On a de même en sanscrit *mi-nu-mas* «nous diminuons». Il existe des formes sans cette caractéristique : par exemple, en grec *μείων*, en latin *ni-mis*. Mais partout où nous trouvons un *n*, nous devons supposer qu'il était anciennement suivi d'un *u* ou *v* : *min-or* est donc pour **minvor*, *minus* pour **minvus*. C'est la présence du *v* qui fait comprendre pourquoi le suffixe de ces comparatifs n'est pas *ior* et *ius* : l'*i* a disparu après le *v*; autrement *minior* n'eût pas été plus difficile à prononcer que *senior*.

Sinistra pour **sinvistra*. — Ce mot, sur l'origine duquel on a tant discuté, me paraît avoir désigné la main cachée dans un pli de la toge, par opposition à celle qui est libre pour agir. Je n'oserais rien affirmer sur le détail de la formation : probablement *dextra* a servi de modèle. C'est sans doute dans une intention d'euphémisme que ce mot a été substitué aux anciens termes désignant la gauche : cf. *εὐώνυμος*.

Ster-no pour **sternvo*. — Grec *στόρνυμι*, sanscrit *strnumas* « nous jonchons ». Sauf le verbe *minuo*, où la syllabe *nu* est restée à demeure, il n'y a plus de trace de la caractéristique *nu* en latin. Mais la comparaison du grec et du sanscrit ne permet pas de douter que, dans *sterno*, nous n'ayons un représentant de l'ancienne classe en *nu*.

Il est naturel, dès lors, d'admettre la même suppression dans *lino*, *sino*, *cerno*, *sperno*, etc. Cf. en grec *φθίνω* pour *φθίνϜω*, *τίνω* pour *τίνϜω*, etc.[1].

Terminons par un mot où le groupe *rv* s'est réduit à *r*.

Parum, en dépit des étymologistes qui lui cherchent une origine à part, n'est pas autre chose qu'un doublet de *parvum*. La nature adjective du mot ressort de la comparaison de *parumper* avec *paulisper*, *semper*, en tête desquels nous trouvons un accusatif régi par la postposition. Tandis que l'adjectif, grâce aux formes comme *parva*, *parvi*, *parvis*, *parvē*, réussissait à conserver dans la prononciation le son du *v* distinct de celui de la voyelle suivante, l'adverbe a mêlé en un seul et même son la semi-voyelle et l'*o* ou l'*u* qui venait après[2].

CONCLUSION.

Il est tout naturel qu'un groupe de consonnes comme *lv*, *nv*, *rv*, qui présente une certaine difficulté, ait donné lieu à des altérations. Que ces altérations ne soient pas partout et toujours les mêmes, cela tient aux causes que nous avons indiquées d'une façon générale en commençant. Les progrès ultérieurs de nos études permettront sans doute de reconnaître quelle est, dans chaque cas particulier, la cause spéciale qui est en jeu.

Michel BRÉAL.

[1] Brugmann, *Handbuch*, § 130.

[2] C'est par distraction que Curtius suppose encore dans la 5ᵉ édition des *Grundzüge* la quantité *pārum*. Virg. Sed frons læta parum et dejecto lumina vultu. Ceci soit dit sans manquer de respect à l'éminent et illustre professeur de Leipzig.

ÉTYMOLOGIES.

Mortuus.

D'où vient le suffixe de *mortuus?*

Le sanscrit *mr* «mourir» fait *mr-tá-s* «mort»; en grec nous avons βροτός (pour μορτός) «mortel» et ἄμβροτος «immortel». Il semblerait donc qu'on dût avoir *mortus*. Benfey[1] a pensé au suffixe sanscrit *tva;* mais ce suffixe, qui sert à former des gérondifs, n'était point de mise au participe, et les exemples tels que *fatuus*, *statua*, cités par Benfey, ne sont pas de nature à rendre sa thèse plus vraisemblable.

On a encore expliqué *mortuus* par le suffixe *uus* qui se trouve dans *mutuus*, *deciduus*. Mais cela s'appelle montrer la possibilité de la forme, cela n'explique point pourquoi elle a été créée. Rien ne s'opposait, ce semble, à ce que l'on se contentât d'un participe *mortus*, *morta*, *mortum*, comme *orior*, *experior* font *ortus*, *expertus*. C'est, en effet, la forme qui reparaît dans les langues romanes. Il doit y avoir quelque cause particulière qui en latin a fait dévier ce participe du type normal.

Cette cause particulière, c'est, si je ne me trompe, l'adjectif *vivus*, qui est le contraire de *mortuus*, et qui, en cette qualité, lui est souvent accolé. *Vivum aut mortuum tradere* devait être en latin une locution aussi fréquente qu'en français *livrer quelqu'un mort ou vif*. Dans les énumérations, dans les formules judiciaires, les deux termes devaient être continuellement réunis. Il en est résulté que le second a emprunté les lettres finales du premier. Nous avons ici un nouvel exemple de la συνεκδρομὴ κατ' ἐναντιότητα[2]. Nous en avons déjà donné d'autres spécimens : *postid* doit sa seconde syllabe à *antid*, *noctu* sa dernière lettre à *diu*[3], comme en français *méridional* doit son existence à *septentrional*.

Queo.

Queo a été rapproché de la racine sanscrite *ci* «apercevoir», quoique au point de vue du sens il soit difficile de saisir le rap-

[1] *Nachrichten von der Kön. Ges. der Wissenschaften u. der Univ. zu Göttingen*, 1873, p. 165.

[2] Voir Curtius, *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, p. 35, 72.

[3] Voir ces *Mémoires*, V, 433.

port. On en peut dire autant d'un autre rapprochement qui a été fait avec le verbe grec *κτάομαι*. Je lui crois une origine moins lointaine, mais plus curieuse.

L'adverbe latin *qui* signifie «comment, de quoi». Corn. Nep., *Attic.*, 3 : «In tanta paupertate decessit, ut qui efferretur vix reliquerit». Plaut., *Aul.*, II, IV, 30 : «Censen' talentum magnum exorari potesse Ab istoc sene, ut det qui fiamus liberi». Id., *Pseud.*, I, I, 86 : «Restim volo mihi emere. — Quamobrem? — Qui me faciam pensilem». Id., *Aul.*, III, v, 26 : «Mihi æquum est purpuram atque aurum dari, Ancillas, pedisequos, vehicula, qui vehar». Ter., *Andr.*, III, II, 21 : «Multa concurrunt simul, qui conjecturam hanc nunc facio». Cic. *Nat. D.*, 10 : «Deum, nisi sempiternum, intelligere qui possumus».

C'est cet adverbe qui, à ce que je crois, a donné *queo*, lequel a signifié «être en état de». Ainsi s'expliquent plusieurs particularités de la syntaxe de ce verbe. Il peut être construit avec un infinitif, mais non avec un régime à l'accusatif, comme on devrait s'y attendre si l'on admettait l'une des étymologies citées en commençant. Ainsi s'explique également cette circonstance que *queo* a presque toujours pour sujet un nom de personne. Ajoutons toutefois qu'on trouve aussi le passif (cf. en français : *il ne se peut*). Ter., *Hecyr.*, IV, I, 57 : «Forma in tenebris nosci non quita est». Cæcil. *ap.* Diom., I, p. 380 P : «Si non sarciri quitur». Accius, *ibid.* : «Neque vi impelli, neque prece quitus sum».

Queo (pour *queio*) a commencé par être une formation populaire, ce qui explique sa fréquence chez les Comiques. Il semble que cette formation, assez insolite, quoique non sans exemple, ait présenté quelque difficulté; car la langue s'y est reprise à deux fois. Festus, en regard de *nequeunt*, cite la forme *nequinunt*, où l'adverbe est plus reconnaissable.

Les dérivés d'adverbes sont encore assez nombreux (voir dans ces *Mémoires*, II, p. 46). Comme forme similaire en sanscrit on peut citer *kathajati* «il raconte» venant de *katham* «comment».

Quŏque.

Aucun linguiste, à ma connaissance, ne s'est encore occupé de l'adverbe latin *quŏque* «aussi». Il mérite cependant de fixer un instant l'attention, tant à cause du sens qu'en raison de la forme.

Il faut distinguer, comme on sait, deux enclitiques *-que*. La première est la conjonction copulative «et», correspondant au grec *τέ*, au sanscrit *ca*. La seconde ne se trouve qu'après les mots d'origine pronominale et de signification interrogative; elle change le sens interrogatif en sens positif : ex. *quis-que*, *uter-que*,

ubi-que, *undi-que*. Elle correspond à l'osque *-pid* : *puturus-pid* « utri-que » (nominatif pluriel), à l'ombrien *-pei* : *podru-pei* « utroque » (ablatif singulier). Cette enclitique est un débris du pronom *qui*, *quæ*, *quod*, peut-être un ancien ablatif qui a perdu son *d* et dont la voyelle devenue finale s'est abrégée.

C'est cette seconde enclitique qu'il faut reconnaître dans *quo-que*.

Quant à la première partie, je propose d'y voir, soit le neutre *quod*, la première syllabe s'étant abrégée, comme dans *quăsi* (pour *quam-si*), *quĭdem* (pour *quid-dem*), *ĭdem* (pour *id-dem*), *hŏ-die* (pour *hoc-die*), soit l'adverbe de lieu *quo*, dont la longue s'est abrégée et dont la signification particulière cesse d'être perçue : il y aura eu *contagion*[1] par le voisinage d'autres adverbes. Ainsi la locution *quoque etiam* est fréquente chez les Comiques. Plaut., *Merc.*, II, II, 56 : « Quin mihi quoque etiam est ad portum negotium ». Ter., *Hecyr.*, V, I, 8 : « Ego pol quoque etiam timida sum ». On le trouve avec *et*. Plin., *Hist. nat.*, VIII, 16, 21 : « Sunt vero et fortuita eorum (leonum) quoque clementiæ exempla ».

Flos.

Le latin *flos* a été expliqué par le verbe *flare*, ou rattaché au sanscrit *phull* « se gonfler », ou encore comparé au grec *βρύω* « croître, pousser ». On a naturellement pensé à l'allemand *blühen* « fleurir » et à *blume* « fleur ». Aucune de ces hypothèses n'est pleinement satisfaisante. Je vais en proposer une autre qui me paraît plus vraisemblable.

Le verbe *θάλλω* signifie « verdir, être florissant ». A cette famille appartiennent *θάλος* « plante », *θαλερός* « verdoyant, florissant », *θάλυς* (usité surtout au féminin *θάλεια*) « abondant », *τὰ θαλύσια* « les prémices des fruits », etc. L'*α* de ces mots doit être considéré comme de même nature que celui de *γάλως* « belle-sœur » = latin *glos*, c'est-à-dire qu'il est la résonnance du *λ*. Si nous supposons à côté du neutre *θάλος* un masculin **θάλως*, **θάλωος*, formé comme *δμώς*, *δμωός*, nous aurons le pendant du latin *flos*.

Il est vrai que *θαλλω* et ses dérivés se disent plutôt des rameaux et de la verdure que des fleurs. Mais il faut tenir compte de la présence du substantif *ἄνθος*, lequel manque en latin, tandis que le latin est, de son côté, pourvu de mots pour l'idée de verdoyer. De là, au point de vue de la signification, un léger désaccord entre les deux langues. Toutefois l'expression *δαὶς θά-*

[1] Sur la contagion considérée comme une des lois du langage, cf. *Annuaire de l'Association des études grecques*, 1883, p. 132 et suiv.

λεια, plusieurs fois employée dans Homère, équivaut à *convivium floridum*, et l'épithète de θαλερός, ordinairement donnée aux jeunes guerriers et aux jeunes femmes, ne saurait mieux se rendre que par *florens*. Enfin le nom Θάλεια, Θαλία, Θαλλώ, qui désigne l'une des Muses, l'une des Grâces, l'une des Hores, serait représenté en quelque sorte étymologiquement par la *Flora* romaine, quoiqu'il y ait loin de la légende grecque, toute pleine de grâce et de poésie, au culte de la déesse latine.

Suppedito.

On s'est demandé quelle association d'idées avait donné naissance à ce verbe, qui est évidemment un dérivé de *pes* et dont le sens est «fournir». Je crois qu'il nous a conservé le souvenir d'un trait de mœurs bon à remettre en lumière.

Au moyen âge, le chevalier avait auprès de lui un ou plusieurs servants à pied, qui formaient avec lui ce qu'on appelait une *lance* ou un *homme d'armes*. L'image contenue dans *suppedito* vient de l'aide prêtée pareillement au cavalier par le serviteur à pied qui l'accompagne. Un de ses emplois était de lui rapporter son javelot ou ses flèches. Silius Italicus (X, 137) met en scène Annibal qui, s'adressant à son écuyer Abaris, lui dit : «Suppedita mihi tela...» C'est par une métaphore empruntée à la vie militaire que Cicéron (*Top.*, 18) a pu dire d'un lieu commun oratoire : «Hic locus suppeditare solet oratoribus et poetis mirabilem copiam dicendi».

Suppedito ne vient donc pas directement de *pes* «le pied», mais de *pedes* «le piéton». La formation est la même que pour *subministro*, qui vient de *minister* «serviteur».

Prosper. Asper.

Au sujet du mot *spes*, nous avons émis[1] la conjecture qu'il avait primitivement deux sens : 1° souffle; 2° souhait. L'affinité des deux idées se montre encore en français, dans certaines locutions où entrent les verbes *respirer*, *aspirer*, *conspirer*. En latin, *spes*, qui se déclinait comme *mos*, *moris* et dont les grammairiens[2] nous ont conservé les formes *speres*, *speribus*, a donné d'une part *sperare*, d'autre part *spirare*.

C'est d'après cette déclinaison qu'a été formé l'ablatif *spērĕ*, dans la locution *pro-spērĕ* «à souhait». Mais, comme il est arrivé pour *proprius* qui vient de *pro privo*, pour *sedulus* qui vient de *se*

[1] *Dictionnaire étymologique latin*, s. v.

[2] Ennius *ap.* Fest., p. 333 ; Varron *ap.* Non., p. 171.

dolo, la locution en question a donné un adjectif *prosperus* ou *prosper*. A son tour, l'adjectif a fait *prosperitas*, comme on a *proprietās* et *sedulitas*[1]. Dès lors, l'adverbe fut traité comme s'il venait de l'adjectif, et, au lieu de *pro spērĕ*, l'on eut *prospĕrē*[2].

Le sens «à souhait» se montre bien dans les phrases suivantes : Cic., *Nat. Deor.*, II, 66 : «Magnis viris prospere eveniunt semper omnes res». Corn. Nep., *Datam.*, I : «Quæ prospere ei cesserunt». Cic., *Brut.*, 3 : «Prosperæ res deinceps multæ consecutæ sunt». Plin., X, 8, 9 : «Prosperrimum augurium».

Le contraire de *pro spere* était *a spere*, qui a fait *asper*, *asperitas*, *aspritudo*. Cic., *Corn. Balb.*, 9 : «In periculis et asperis temporibus». Sall., *Catil.*, 10 : «Dubias atque asperas res tolerare». Id. *ibid.*, 21 : «Mala res, spes multo asperior».

Pline le Jeune (*Panegyr.*, 7), guidé par l'identité du son et l'opposition des sens, fait l'antithèse : «Nec te læta et prospera stationis illius, sed aspera et dura ad capessendam eam compulerunt».

Mais d'où vient le sens matériel «rude, raboteux, pointu»? Je crois que nous avons ici un reste un peu effacé de la première acception de *spes*. *A spere* «hors d'haleine». *Mons aspere assurgens* «une montagne à pic». Cic., *Phil.*, IX, 1 : «Asperitas viarum». Sall., *Jug.*, 78 : «Oppidani locorum asperitate muniti». Que l'adjectif *asper* ait été souvent appliqué aux montagnes, c'est ce dont témoignent encore les noms géographiques modernes comme *Apremont*, *Aspromonte*. D'autre part, la langue médicale emploie *asper* en parlant des organes de la respiration. Plin., XXVII, XII, 165 : «Bibitur rhacoma contra asperitates, capitis gravitates», etc. Il est vrai qu'on trouve aussi la même expression en parlant des yeux.

J'ajouterai que, dans le passage bien connu d'Horace (*Ep. ad Pis.*, 20) : «Si fractis enatat exspes Navibus», le mot *exspes* ne me paraît pas devoir être traduit par «désespéré», mais par «hors d'haleine».

Enfin il semble bien qu'il faille prendre au sens de «souffle, vent» l'ablatif *speribus* employé par Varron (*loc. cit.*). Malheureusement le passage est fort altéré. Je suppose qu'il est question des petits oiseaux que la mère jette hors du nid pour leur apprendre à voler :

> Ita sublimes speribus
> Jactato volitantes, alto nido extrudito.

[1] Voir ces *Mémoires*, V, p. 28 et 29.

[2] Au sujet de la quantité de la seconde syllabe, cf. *jūro* et *pejĕro*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Polio.

Le verbe *linere* «oindre», qui fait au parfait *lēvi* ou *livi*, en se combinant avec le préfixe *de*, a donné *delēvi* «j'ai effacé». Sur ce parfait a été ensuite formé le verbe *deleo*[1].

Un autre composé qui a été fait de la même manière, quoiqu'il ne suive pas la même conjugaison, est *polio*. Il vient du parfait *pol-livi*. *Pol-* est le préfixe que nous avons dans *pol-luere*, *pol-luctum*, dont la forme primitive est *por-*. Le sens «oindre, enduire» a conduit à celui de «lisser, polir» : en effet, les deux opérations ne vont guère l'une sans l'autre (*cutem*, *ungues*, *ebora*, *gemmas polire*). La suppression d'une consonne est la même que dans *pŏsui* pour *pos-sui*.

Il faut que *polio* soit ancien, car il a donné l'adjectif *pulcer* (formé comme *ludicer*) «poli, beau».

Μῶλυς.

On traite encore trop souvent les langues anciennes comme si elles n'avaient eu par devers elles aucune connaissance des richesses du monde physique, et comme si les «racines verbales» à signification générale avaient été leur seul moyen de nommer les idées abstraites, de désigner les qualités. S'agit-il, par exemple, du mot *μῶλυς* qui signifie «obtus», on recourt à une racine *mrd*, *mal* ou *mar*, dont le sens serait tantôt «écraser», tantôt «mordre», tantôt «amollir». Je crois que les langues anciennes se servaient, autant que les nôtres, d'objets de comparaison tirés de la nature : c'est encore la façon la plus vive et la plus sûre de se faire comprendre.

Voici d'abord quelques explications au sujet de *μῶλυς*. Hésychius traduit le comparatif *μωλύτερον* par le terme plus usité *ἀμϐλύτερον*. Mais il est clair que ces deux mots n'en forment, en réalité, qu'un seul[2]. L'idée qu'exprime cet adjectif est : «émoussé, obtus». Des adjectifs de cette sorte signifient au figuré «sot, ignorant». Cf. le latin *hebes*. Hésychius explique *μῶλυς* par *ὁ ἀμαθής*.

Le métal qui, au lieu de percer et de pénétrer, s'émousse et se plie, c'est le plomb. Il est impossible de n'être point frappé du rapport qui existe entre *μῶλυς* et *μόλυϐδος*, dont la forme primitive est *μόλυϐος*, *μόλυϝος*, *μόλϝος*. Il y a eu interversion,

[1] Voir le *Dictionnaire étymologique latin* de Bréal et Bailly, *s. v.*

[2] Voir Curtius, *Grundzuge*, 585, 654. Le rapport en ce qui concerne les voyelles est le même qu'en latin entre *robur* et *arbor*.

sous le rapport de la quantité, entre les deux voyelles. Dans *ἀμβλύς* la parenté avec *μόλϝος* n'est pas moins visible.

De même qu'en latin le chêne a donné l'idée de la solidité (*robustus*), de même que le fer a fourni le sens de «dur, inflexible» qu'a souvent en grec *σιδηροῦς*, de même le plomb a fourni l'idée de «obtus» et de «sot»[1].

-cunque.

Il y a, comme on sait, en latin une formation adverbiale encore inexpliquée. Ce sont les adverbes en *im*, comme *illim*, *istim*. Souvent le *m* est écrit *n* à cause de la lettre dont il est suivi : *hin-c*, *illin-c*, *istin-c*, *in-de*[2]. Le sens de cette formation est de marquer le point de départ, le lieu d'origine.

Au lieu d'un *i* nous trouvons un *u* dans *un-de*.

Une formation à ajouter aux précédentes, c'est *-cun-que*, dans *quicunque*, *quotcunque*, etc. *Cunque* signifie : «de partout, de quelque lieu qu'il vienne».

Axitiosus.

Le changement de la diphtongue latine *au* en *a* est étudié par Schuchardt, *Vulgärlatein*, II, 306-320. Parmi les exemples qu'il cite s'en trouvent deux de *auxilium* devenu *axilium*.

Que ce changement se soit produit en latin beaucoup plus tôt qu'on ne l'admet généralement, c'est ce qui est attesté par le vase du Quirinal, où l'on trouve *at* pour *aut* «ou», ainsi que par la conjonction *at* «mais» elle-même, laquelle est une proche parente de *autem*.

Ce fait de phonétique va nous servir à expliquer une série de mots dont il a été récemment traité dans l'*Archiv* de Wölfflin, mais qui y ont été expliqués d'une manière à laquelle nous ne saurions souscrire.

Le point de départ est la glose de Paulus (p. 3) :

«*Axitiosi* factiosi dicebantur, quom plures una quid agerent facerentque. *Axit* autem antiquos dixisse pro egerit, manifestum est; unde *axites* mulieres sive viri dicebantur una agentes.»

Laissons de côté l'explication *axit* = *egerit*, qui est selon toute apparence le résultat d'une erreur. Je suppose un pluriel **auxites* formé comme *milites*, *pedites*, *equites*, *velites*, signifiant «auxiliaires,

[1] Au contraire, *acutus*, *catus* signifient «fin, avisé». L'adjectif *plumbeus* sert également à désigner l'idée d'ignorant et de sot. Cic., *Tusc.*, I, 29 : Nisi plane in physicis plumbei sumus. Ter., *Heaut.*, V, 1, 3 : In me quidvis harum rerum convenit, quæ sunt dicta in stultum : caudex, stipes, asinus, plumbeus.

[2] Voir mon Dictionnaire étymologique au mot *inde*.

complices», ce qui répond bien à cette définition «mulieres sive viri una agentes». Quant à *auxitiosi*, il est formé comme *seditiosus*, *exitiosus*.

Je viens maintenant à un passage de Varron (VII, 66), où il explique *axitiosas* par *consupplicatrices*. On peut être tenté de croire qu'il est question de femmes à gages qu'on louait pour les supplications aux dieux; tout le monde sait qu'il y avait aussi des pleureuses à gages. Mais je pense plutôt que le passage est altéré et qu'il faut lire *conciliatrix*, ce qui veut dire «entremetteuse, courtisane». Comparez la glose (Löwe, *Glossæ nominum*, p. 13): *anxicia*, *meretrix*, dont la vraie lecture est établie par cet autre passage que cite Löwe en note : *axitiosæ conciliatrices*. C'est sans doute cette acception méprisante que le mot en question a dans les deux vers cités par Varron : In Astraba : «Axitiosæ annonam caram e vili concinnant viris». In Sitellitergo : «Mulier es, uxor. — Cuja vis? — Ego novi, scio axitiosam». Joignons-y encore la glose citée dans l'*Archiv* : «anxitiosire : consolatrices (lisez *conciliatrices*) dicit».

Le diminutif *auxilium* ayant pris place dans la langue littéraire, *auxitium*, avec tous ses dérivés, est resté abandonné au peuple, ce qui a jeté une nuance fâcheuse sur la plupart de ces termes. Je reviens à la glose de Paulus pour faire remarquer qu'il y est question de femmes et qu'elles sont même nommées avant les hommes («mulieres sive viri una agentes»). Il y a là, ce semble, une indication que le sens de *conciliatrix* était visé par le grammairien que Paulus a abrégé.

Mentionnons, pour finir, le mot *axe* que Paulus cite dans le contexte suivant :

Axe agglomerati universi stantes.

Il est probablement pour *auxe*, adverbe tiré d'un ancien participe *auxus*, qui se trouve à la base de *auxilium*. C'est ainsi que pour le verbe *veho* nous avons un participe *vexus* (*devexus*, *convexus*, *subvexus*) à côté de la forme ordinaire *vectus*.

Vicissim.

Dans le dialecte de la commune de Vionnaz (bas Valais), dont M. Gilliéron s'est fait l'historiographe et le grammairien[1], le mot abstrait «fois» se dit *yâdze*, ce qui représente (le *v* initial étant tombé) le latin *viaticum*. *Une fois*, c'est *un voyage*. Descendre *deux fois* de la montagne, c'est faire *deux voyages*. Remettre à une *autre*

[1] *Patois de la commune de Vionnaz*. Bibl. de l'École des hautes études, fasc. XL, p. 18.

fois, c'est ajourner à un *autre voyage*. Le français *tour* a pris une nuance analogue; nous disons : chacun *son tour*, au second *tour* de scrutin. Dans la langue populaire, *tournée* commence à devenir un synonyme de *tour* et de *fois*. L'italien *volta* présente une métaphore analogue.

Nous pouvons tirer de là une induction sur l'origine du mot latin qui signifie «fois». L'inusité **vix*, dont les cas indirects sont *vicis*, *vici*, *vicem*, *vice*, avait peut-être originairement le sens de «voyage, trajet». Il perce encore quelque chose de cette acception dans certains emplois du mot. *Vicibus* ou *per vices* «à tour de rôle». *In vicem* «tour à tour». *Tribus per diem vicibus*. *Ager pinguis tertia vice arabitur* («per la terza volta», traduit Forcellini). *Alterna vice annorum*.

D'autres fois, le sens de «place» conviendrait mieux. Justin., I, 2 : «Murum urbi cocto latere circumdedit, arenæ vice bitumine interstrato». Plin., XXXI, x, 46 : «In pane salis vice utuntur nitro». Plaut., *Rud.*, III, v, 33 : «Si appellabit quampiam, vos respondetote istinc istarum vicem».

Par l'une et l'autre acception il semble qu'on soit reporté à un verbe resté fort usité en sanscrit, *viç* «aller, se poser, s'établir». C'est la racine que nous trouvons dans *vicus*, *Foĩκος*, sanscrit *vêça-s* «maison». Tandis que *vicus* nous présente l'état renforcé de la racine, dans *vicem* nous en avons l'état affaibli.

L'adverbe *vicissim* présente une formation assez difficile à expliquer. Il est peut-être pour **vicis-tim*. Le *t* de la désinence adverbiale *tim* s'est assimilé à l'*s* qui précède, comme dans *pinsum* pour **pins-tum*, *censor* pour **cens-tor*, *nāsus* pour **nās-tus*. Quant à la première partie, on peut supposer que c'est ou un ablatif pluriel ou un ancien adverbe **vicis* pour **viciens*, comme on a *deciens*, *centiens*.

Je soupçonne que Plaute pensait à *vicissim* quand il a formé l'adverbe *cubitissim* «en s'appuyant tour à tour sur les deux coudes».

Mœnia, *munia*.

Le rapport de ces deux termes m'avait souvent rendu perplexe, quand j'ai trouvé le mot de l'énigme dans un livre où je ne le cherchais pas. «Le peuple croit qu'une ville est un composé de maisons; il ne comprend pas qu'une ville est surtout faite par ses remparts. Les remparts d'une cité sont ses défenseurs, ses institutions.» Ainsi s'exprime notre confrère, M. Ernest Renan, dans le *Prêtre de Nemi* (p. 5). Il pensait probablement au doublet latin; mais ce n'était pas le lieu de mettre une note grammaticale, d'ailleurs inutile pour les habitants d'Albe la Longue. Interprétons

donc sa pensée pour l'instruction des modernes: *Mœnia* ou *munia obire*, c'était, à l'origine des sociétés, aller aux remparts.

Ἄρχω, *rego.*

Curtius, à la suite de Bopp, rapproche ἄρχω du sanscrit *arh* «être digne». Je ne crois pas que cette identification soit satisfaisante; voyez les objections que fait Pott, *Dictionnaire étymologique*, IV, 742. Ce dernier voit dans ἄρχω un verbe *sui generis*, dont il renonce à rien rapprocher. Cependant il ne me paraît pas impossible de replacer ἄρχω au milieu de sa famille, laquelle, pour le dire tout de suite, est aussi nombreuse que connue.

Il serait surprenant que le verbe *regere*, qui se trouve dans toutes les langues indo-européennes et qui a donné partout de si nombreux dérivés, manquât seulement en grec. Nous avons, par exemple, en sanscrit *ṛǵra-s* «conducteur», *ṛǵru-s* «droit», *rāǵ* «commander, régner», *rāǵan* «roi». Latin *regio*, *rector, rectus*, *rex*, etc. Gothique *raihts* «droit».

Je reconnais dans ἄρχω le congénère du latin *rego*. Au sujet de la métathèse de l'*r*, cf. *rapio* et ἁρπάζω. Le *g* latin correspond à un ancien *gh*, comme dans *mingo*, *lingo*, *vestigium*. C'est un *gh* aussi que supposent les formes gothiques *ragin* «direction, conseil», *raginon* «diriger»; le composé *fidur-ragini* est non seulement la traduction, mais la reproduction sous forme germanique du grec τετραρχία.

La signification «diriger» paraît encore clairement dans ces locutions où ἀρχὼ est construit avec le génitif : ἄρχειν ὁδοῖο, μάχης, πολέμοιο, ainsi que dans les composés comme Ἀρχεπτόλεμος, Ἀρχέστρατος, Πολέμαρχος, Ἑστίαρχος, Πολίαρχος, Ἄρχιππος, Ἵππαρχος, etc. De même les ἄρχοντες sont les *rectores* de la cité, et non les vénérables ou les brillants, comme on l'a supposé.

Le grec a particulièrement développé un sens qui a fait dévier ἄρχω et l'a écarté de la route suivie par ses congénères des autres langues. Il s'est attaché au sens «commencer». De là ἐξ ἀρχῆς «depuis le commencement, anciennement», ἀρχαῖος «ancien», ἀρχαϊκός «antique, archaïque». Mais ce sens n'a pas tellement prévalu qu'il ne reste de nombreux exemples de la signification «diriger» et «gouverner». Il est donc temps de faire rentrer dans son groupe naturel ce verbe ἄρχω qui, comme on vient de le voir, a donné au grec, et par lui aux langues modernes, une si nombreuse et si importante famille de dérivés.

Asignæ

M. Bücheler[1] a récemment eu le mérite d'attirer l'attention sur ce mot, qui nous a été conservé dans les Gloses de Philoxène : *Asignæ*, *κρέα μεριζόμενα*.

Comme il le suppose avec raison, c'est un terme du vieux droit sacerdotal italique.

Mais je ne puis admettre l'étymologie qu'il en propose : *asa* «autel», ancienne forme de *ara*, et *-gnus* que nous avons dans *abiegnus*, *aprugnus*, *privignus*. *Asignæ* signifierait, selon M. Bücheler, «ad aram natæ», c'est-à-dire les victimes. Je crois qu'un mot ainsi formé ne pourrait signifier que «né de l'autel» ou «qui participe de la nature de l'autel». En outre, rien n'indiquerait l'idée marquée par *μεριζόμενα*.

La véritable étymologie est plus simple. Le verbe latin qui veut dire «découper les entrailles de la victime» est *secare* : plusieurs mots sont tirés, non du radical *seca-*, mais de la racine *sec*, par exemple le participe *sectus*, le substantif *seg-men*. *Asignæ*, vieux mot italique dans lequel l'*a* initial représente la préposition *an* = *in*, est un participe passé en *nus*, *na*, *num*, comme *ple-nus*. Au sujet de l'*i* qui remplace l'*e*, on peut comparer le rapport de *dignus* avec la racine *dec* renfermée dans *decet*.

Asignæ est donc le synonyme italique de *insiciæ*, *prosiciæ* : il est parfaitement traduit par *κρέα μεριζόμενα*.

Le terme ombrien correspondant est *aseçeta*. Il faut modifier en ce sens ce que j'ai dit, *Tables Eugubines*, p. 286, où j'avais pris la syllabe *an* pour le préfixe négatif.

Allemand *selber*, *selbst*; anglais *self*.

Il y a encore dissidence parmi les germanistes sur l'étymologie du pronom gothique *silba*, qui sert à marquer l'identité et qui a donné l'anglais *self*, l'allemand *selbst* et *selber*.

Grimm[2] l'explique comme étant pour *sik* «soi-même» et *leiban* «rester». Mais une telle origine, sans parler des autres difficultés, donnerait plutôt un mot signifiant «seul» qu'un mot signifiant «même» ou «lui-même». Léo Meyer[3] l'identifie avec le sanscrit *sarva* «tout», ce qui présente d'égales impossibilités pour le sens et pour la forme. W. Scherer cite le pronom sanscrit *sva*, mais laisse planer une certaine obscurité sur le reste de la formation.

[1] *Arch v* de Wölfflin, I, p. 104.
[2] *Grammaire allemande*, III, 6.
[3] *Die gothische Sprache*, § 166.

D'autres savants ont pensé au mot *leib* «corps» : avec raison, à ce que je crois. Les rapprochements suivants, tirés du vieux français, achèveront, je l'espère, de dissiper à cet égard toute incertitude.

En vieux français, l'on disait couramment *mon cors*, *son cors*, *vostre cors*, etc. pour *moi-même*, *lui-même*, *vous-même*. En voici un certain nombre d'exemples que j'emprunte au Dictionnaire de Godefroy :

> Helvis, biaux tres dous filz, por Diex, car retornez,
> Tant que j'aie a vo cors .I. molt petit parlé.
>
> (*Les Loh.*)
>
> Mes cors meismes en la bataille ira.
>
> (*Enf. Ogier.*)
>
> Il meismes ses cors a le feu alumé
> En un palais d'encoste qui fu d'antiquité.
>
> (*Chans. d'Antioche.*)
>
> Li abes meismez son corps lez ala conduisant.
>
> (*Ciperis.*)

Nous loames tuit que il estait bon que le roy y envoiast de sa gent; mez nulz ne li loa que son cors y alast. (*Joinv.*)

Nous trouvames que le roy son cors avait fait enfouir les cors des crestiens que les Sarrazins avaient occis. (*Joinv.*)

Ce dit li contes que il ses cors en ocist les .X. (*Artur.*)

Quiconques sera fais eskevins ne doit ouvrer ses cors mimes de mestier, tant k' il seit eskevins. (*Arch. S. Omer.*)

C'est le pendant de cette locution que nous présente l'anglais *self*, le gothique *silba*. Ce mot est fléchi, en gothique, comme un adjectif ordinaire. Quant au sens, il s'emploie de la manière la plus générale : *thata silbo* «cela même», *thamma silbin* «pour ceci même». Néanmoins *silba* n'est pas autre chose que la contraction des deux mots *sîn lîp* «son corps». L'allemand a encore été plus loin : il a donné à cet adjectif un superlatif *selbst*. L'anglais, par un souvenir lointain de la signification primitive, combine *self*, non avec un pronom personnel comme *I*, *we* ou *you*, mais avec des adjectifs possessifs : *my-self*, *our-self*, *your-self*. *Our-self* est donc une locution pléonastique comparable aux expressions françaises *notre tante*, *votre monsieur*, avec cette différence que la présence du substantif *lip* est totalement oubliée.

La possession d'un pronom *selb* ou *selp* n'a pas empêché de créer à nouveau, en moyen haut-allemand, l'expression complète *mîn lîp*, *sîn lîp*, employée exactement comme en vieux français *mon cors*, *son cors*. Il est probable que la locution française doit être rangée parmi ces faits que M. Max Müller a désignés sous le nom de «nuances germaniques jetées sur le français».

Il est intéressant de voir à plusieurs siècles de distance le langage recourir deux fois au même moyen pour insister sur l'idée de l'identité de la personne. Mais, en constatant ces faits, comment ne pas éprouver quelque inquiétude au sujet des *racines* dont la linguistique est si peu avare en opérant sur les langues anciennes?

Αὐτός.

Me sera-t-il permis d'avouer que l'étymologie de *αὐτός* donnée plus haut[1] par notre savant confrère, M. Victor Henry, ne m'a pas convaincu? Pour recourir à un verbe signifiant «respirer» à l'effet d'expliquer un pronom qui veut dire «celui-ci», il faut, ce me semble, que tous les autres moyens d'explication fassent défaut. Mais ce n'est pas le cas pour *αὐτός*, dont l'origine se laisse voir par la seule observation des habitudes de la langue grecque. Il est vrai que le mot ne doit pas être pris à part, comme s'il était venu au monde dans un dictionnaire; c'est dans la suite continue du discours qu'il a pris naissance, et c'est là qu'il faut le replacer pour en comprendre la formation.

Dans une narration où figurent différents acteurs, l'habitude chez Homère est d'annoncer un changement de personne par l'adverbe *αὖ* :

> *Νιρεὺς αὖ Σύμηθεν ἄγε τρεῖς νῆας ἐΐσας...*
> *τῶν αὖ Φείδιππός τε καὶ Ἄντιφος ἡγησάσθην...*
> *τῶν αὖ Πρωτεσίλαος Ἀρήϊος ἡγεμόνευεν...*
> *ἀνδρῶν αὖ μέγ' ἄριστος ἔην Τελαμώνιος Αἴας...*
> *τὸν δ' αὖ Τηλέμαχος πεπνυμένος ἀντίον ηὔδα...*

L'adverbe *αὖ*, en se combinant avec d'autres particules, a donné *αὖτε*, *αὐτίκα*, *αὐτάρ*. C'est ce même adverbe que je reconnais en tête de *αὐτός*. La seconde partie est le thème pronominal *τό*, le même qui a fourni l'article grec. Une composition toute pareille a donné *ἐκεῖνος*, lequel renferme à sa base l'adverbe *ἐκεῖ*.

Il est vrai que la place ordinaire de *αὖ* est *après* un mot, tandis que le pronom *αὐτός* peut commencer la phrase. Mais on trouvera dans le *Thesaurus* de Hase des exemples tirés d'inscriptions où *αὖ* est le premier mot de la proposition. On voit d'ailleurs par l'exemple d'*αὐτάρ*, qui est si souvent au commencement d'un vers, qu'il n'y a rien d'absolu à cet égard. La signification spéciale de *αὖ* s'est fondue dans la signification du mot pris en son entier. C'est ce qui arrive souvent pour le premier terme d'un composé.

Michel Bréal.

[1] Voir ci-dessus, p. 96.

CAMILLUS.

L'apparition du petit messager céleste Camillus dans le dialogue des morts écrit par M. Renan pour l'anniversaire de la naissance de Victor Hugo a excité bien des curiosités, et j'ai entendu demander plus d'une fois quel était ce personnage de la fable si peu connu et d'où lui venait son nom? C'est Mercure, d'habitude, ou plutôt Hermès, qui sert d'intermédiaire entre les dieux et les hommes, et qui est, suivant les cas, leur ambassadeur ou simplement leur commissionnaire. Cela m'a donné l'idée de reprendre un travail, lu, il y a déjà quelques années, à la Société de linguistique[1] et dans lequel j'étudiais les transformations par lesquelles ce petit dieu, qui n'est autre qu'un des aspects multiples du Mercure phénicien, a dû passer pour revêtir les traits enfantins sous lesquels l'antiquité latine nous l'a fait connaître. L'idée d'y chercher une divinité orientale n'est pas nouvelle. Elle a été suivie par presque tous les auteurs modernes[2], et déjà par les anciens, qui paraissent avoir connu, beaucoup mieux que nous, l'étymologie du nom de Camille. Jamais la démonstration n'en a été faite avec quelque rigueur. Il suffit, pour la fournir, de rapprocher les données des auteurs anciens et de les éclairer les unes par les autres. Elles sont, comme on le verra, unanimes sur ce point.

On appelait Camilles, *Camilli* ou *Camillæ*, à Rome, des enfants de bonne famille, garçons ou filles, qui assistaient le flamine Diale dans les sacrifices. Ils jouaient, dans les cérémonies du culte, un rôle analogue à celui des enfants de chœur, seulement ils étaient nus. Cette institution paraît avoir été l'une

[1] *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, séances des 22 février, 8 et 22 mars 1879.

[2] Bochart, *Geographia sacra*, l. I, cap. XII, p. 395-6, avait déjà fort bien entrevu l'origine phénicienne et le sens du nom de Camillus; il le traduisait par *Minister Dei*; seulement il a eu le tort de chercher à l'expliquer par une racine خادم (Khâdama-El), qui n'est usitée qu'en arabe. La véritable explication קדמיאל qui «ante deum» est, id est «minister dei», a été indiquée par Gesenius (*Monumenta*, p. 405). qui lui préfère, on ne sait pourquoi, le mot à peine hébreu קסמיאל «oraculum dei». Elle a été adoptée sans commentaire par Schröder, *Die phönizische Sprache*, p. 130.

des plus anciennes de la liturgie latine. Festus[1], Servius[2], tous les grammairiens qui se sont occupés d'expliquer le nom de Camille, parlent de l'existence de cette coutume comme d'un fait très connu. Plutarque la mentionne à propos du règne de Numa[3]. Il semble donc que nous soyons en présence d'un mot bien romain; il était même devenu de très bonne heure nom propre; et l'éclat que lui ont donné Camille, la sœur des Horaces, et plus tard M. Furius Camillus, le vainqueur des Gaulois, ont contribué à lui donner un caractère national qui le revêt d'une sorte d'inviolabilité.

Malgré toutes ces apparences, de l'avis des auteurs latins eux-mêmes, le mot *Camillus* est, comme la chose, d'origine étrangère. Le plus ancien passage relatif à l'origine du mot *Camillus* se trouve dans Varron. C'est à propos d'un vers de la Médée de Pacuvius[4] :

Cælitum Camilla expectata advenis, salve hospita,

ce que Varron commente de la manière suivante : «Camillam qui glossemata interpretati dixerunt administram», et il ajoute, après un passage obscur qui nous intéresse moins directement : «Hinc Casmilus nominatur Samothreces mysteri(i)s dius quidam administer diis magnis. Verbum esse græcum arbitror, quod apud Callimachum in pœmatibus ejus inveni». Laissons de côté la dernière phrase, qui exprime une opinion personnelle à Varron et qu'il a soin lui-même de ne pas mettre sur le même niveau que les faits qu'il invoque : «verbum esse græcum arbitror». Il résulte de ce passage important que le mot latin *Camillus* est d'origine étrangère et qu'il vient d'une forme *Casmilus* usitée en Samothrace, où elle désignait un personnage divin qui jouait dans les mystères le rôle de serviteur des grands dieux. Le mot même de *Casmilus* signifiait «serviteur» ou plutôt «serviteur des dieux». Le même fait nous est attesté par Festus à propos de ce vase mystérieux que l'on portait dans les cérémonies nuptiales et qu'on appelait soit *Cumera*, soit *Camillus* : «eo quod sacrorum ministrum *κάσμιλον* appellabant»[5].

[1] «Flaminius Camillus puer dicebatur ingenuus, patrimes et matrimes, qui flamini diali ad sacrificia præministrabat; antiqui enim ministros Camillos dicebant». Pompeius Festus, *De significatione verborum*, sub voc. Flaminius Camillus.

[2] «Romani quoque pueros et puellas nobiles et investes Camillos et Camillas appellabant, flaminicarum et flaminum præministros». Servius, in *Æneid.* XI, 543.

[3] ... *καὶ τὸν ὑπηρετοῦντα τῷ ἱερεῖ τοῦ Διὸς ἀμφιθαλῆ παῖδα* (*φησὶ*) *λέγεσθαι Κάμιλλον, ὡς καὶ τὸν Ἑρμῆν οὕτως ἔνιοι τῶν Ἑλλήνων Κάμιλλον ἀπὸ τῆς διακονίας προσηγόρευον*. Plutarque, *Numa*, *Z'*.

[4] Varro, *De lingua lat.*, VII, 34 (Ed. Spengel).

[5] Festus, *De signific. verb.*, sub voc. *Cumera* : «Cumeram vocabant antiqui vas quoddam quod opertum in nuptiis ferebant, in quo erant nubentis utensilia, quod et Camillum dicebant, eo quod sacrorum ministrum *κάσμιλον* appellabant».

De ces citations il convient enfin de rapprocher un vers de Virgile, où le poète donne l'étymologie du nom de Camilla, la fille de Metabus, roi des Volsques, qui était venue au secours de Turnus contre Enée. Or voici ce qu'il dit :

Matrisque vocavit
nomine Casmilæ mutata parte Camillam[1].

Cela signifie, pour qui sait lire, que le nom de Camilla vient de Casmila, exactement de la même façon que Camena vient de Casmena. Sans doute, si le témoignage de Virgile était isolé, on pourrait le révoquer en doute; mais il vient confirmer, d'une façon absolument indépendante, celui de Varron. Les commentateurs de l'Énéide l'ont d'ailleurs ainsi compris, et nous trouvons à propos de ce vers dans Macrobe un passage, reproduit textuellement par Servius, qui exprime la même idée sous une forme un peu différente : « Statius Tullianus de vocabulis rerum libro primo ait dixisse Callimachum apud Tuscos Camillum appellari Mercurium, quo vocabulo significant ministrum deorum. Unde Virgilius bene ait, Metabum Camillam appellasse filiam, scilicet Dianæ ministram »[2].

Ainsi donc il est établi par le témoignage des auteurs latins que le mot *Camillus* vient d'une forme *Casmilus*, *Casmila*, qui est d'origine étrangère. Ce mot signifiait « messager divin », les anciens le savaient; mais nous apprenons de plus par Varron que ce n'était pas seulement un titre honorifique, c'était, dans le principe, le nom d'un dieu de second ordre, qui était le servant des grands dieux.

Le point où les auteurs anciens se divisent, et cela n'a rien de surprenant, c'est quand il s'agit de dire à quelle langue ce nom se rattache. Nous avons vu Varron émettre l'opinion que le mot est d'origine grecque, tout en reconnaissant qu'il est arrivé à Rome par les mystères de Samothrace. Sans compter la difficulté d'expliquer d'une façon satisfaisante Camillus par le grec, nous pourrions invoquer, comme preuve de l'origine orientale du mot, l'incertitude des auteurs grecs au sujet de son accentuation. Ces hésitations marquent en général les mots d'emprunt. Nous allons d'ailleurs trouver d'autres analogies qui ne nous laisseront aucun doute sur l'origine de ce nom; et, pour le dire en un mot, Casmilos est un des noms en même temps qu'une des formes multiples que prend Mercure chez les peuples sémitiques de l'Asie occidentale. Ce que Varron a très bien vu, c'est qu'on le rencontrait chez les auteurs grecs; et c'est, en effet, chez eux que nous allons trouver les éléments de la suite de notre démonstration.

[1] *Enéide*, XI, 542-543.
[2] Macrobe. *Saturnal.*, III, viii, 5-8. Cf. Servius, *loc. cit.*

Le dieu *Κάσμιλος* est bien connu de tous les auteurs qui se sont occupés des origines de la mythologie grecque; il est assimilé par eux à Hermès; il fait partie du groupe des divinités cabiriques qui représentent, dans la religion grecque, un élément assez mal connu, en tous cas étranger à l'hellénisme. Il semble résulter des travaux faits sur les Cabires que c'étaient des divinités d'origine asiatique, sinon sémitique, qui ne sont pas entrées par la grande porte dans le panthéon grec, mais qui s'y sont introduites par les mystères; c'est ce fait, joint à leur caractère étranger, qui est cause du peu de lumières que nous avons sur eux. Leurs noms nous sont connus, et pour l'un d'eux au moins, Casmilos, on peut démontrer que c'est un nom sémitique.

Le passage le plus explicite, au sujet de ce dieu, se lit dans le scholiaste d'Apollonius de Rhodes[1] : *Μυοῦνται δὲ ἐν τῇ Σαμοθράκῃ τοῖς Καβείροις, ὧν Μνασέας φησὶ τὰ ὀνόματα. Τέσσαρες δέ εἰσι τὸν ἀριθμὸν, Ἀξίερος, Ἀξιόκερσα, Ἀξιόκερσος· Ἀξίερὸς μεν οὖν ἐστιν ἡ Δημήτηρ· Ἀξιόκερσα δὲ ἡ Περσεφόνη· Ἀξιόκερσος δὲ ὁ Ἅδης. Ὁ δὲ προστιθέμενος τέταρτος Κάσμιλος, Ἑρμῆς ἐστιν ὡς ἱστορεῖ Διονυσόδωρος.* Plutarque et Strabon le connaissent également. Le premier, dans le passage auquel nous avons fait allusion plus haut[2], après avoir parlé de l'institution des Camilles, ajoute : *ὡς καὶ τὸν Ἑρμῆν οὕτως ἔνιοι τῶν Ἑλλήνων Κάμιλλον ἀπὸ τῆς διακονίας προσηγόρευον.* Le passage de Strabon mérite aussi d'être cité : *Ἀκουσίλαος δὲ ὁ Ἀργεῖος ἐκ Καβείρης καὶ Ἡφαίστου Κάμιλλον λέγει· τοῦ δὲ, τρεῖς Καβείρους, ὧν Νύμφας Καβειρίδας*[3].

Il résulte de ce qui précède que Casmilos ou Camillos était un dieu, adoré dans les mystères de Samothrace et ailleurs encore, le père des trois Cabires, suivant Strabon, suivant Mnaséas cité par le scholiaste d'Apollonius, l'un des quatre Cabires, et identifié par les Grecs avec Hermès. On remarquera le soin que mettent tous les auteurs qui parlent de Casmilos à indiquer leurs sources, comme s'ils parlaient d'une divinité qui n'était pas familière et s'ils avaient besoin de citer leurs autorités. Cela nous a valu de pouvoir travailler sur des données anciennes et bien documentées. Celle que nous a conservée le scholiaste d'Apollonius présente encore un autre intérêt. Ce Mnaséas qu'il cite, était un phénicien qui avait écrit sur les choses phéniciennes. Scaliger en avait déjà fait la remarque. « Mnaseas iste », dit-il, « quem hic grammaticus citat, fuit genere Phœnix et Phœnicum gesta omnia in literas retulit, ut novimus ex Josepho. Etiam ipsius nomen Manasses phœnicium est[4] ».

[1] Apollonii *Argonautica*, Schol. ad vers. 917.
[2] Plutarchi *Vitae. Numa*, Z'.
[3] Strabon, X, XXI, p. 472.
[4] Notae ad Apollonii *Argonaut.*, v. 917.

On est donc invité à chercher du côté du phénicien l'explication de ce nom dont les auteurs grecs et latins nous ont livré le sens brutal sans nous en donner l'étymologie. Cette explication nous est fournie par la forme *Καδμῖλος*, *Καδμίλος*, qui alterne, chez les anciens, avec la forme parallèle *Κάσμιλος*. C'est ainsi que Lycophron, parlant de Myrtile, l'appelle *ὁ Καδμίλου γόνος*[1], et le scholiaste met en note : *Καδμίλος ὁ Ἑρμῆς Βοιωτικῶς*. Le mot *Βοιωτικῶς* est intéressant, parce qu'il nous reporte dans la patrie des légendes cadméennes, au centre d'influence des Phéniciens en Grèce. Cadmilos est, en effet, la transcription fidèle du nom sémitique *Kadm-El;* il signifie «celui qui se tient devant El», c'est-à-dire «devant Dieu», *præminister deorum*. Le changement phonétique de Cadmilos en Casmilos ne doit pas nous étonner; il se fait conformément à la règle : *ὀδμή* = *ὀσμή*, *ἴδμεν* = *ἴσμεν*. Il est même probable que la prononciation véritable du mot phénicien était Cadmîl; car la comparaison des mots comme Enylos, Bætylos, où entre le nom d'El, nous prouve que les Phéniciens prononçaient ce nom par un *î* long, suivant cette loi générale d'après laquelle ils mettaient un *i* là où les Hébreux faisaient entendre un *é*. On croit retrouver la trace de ce sentiment chez le grammairien Chœroboscus, quand il écrit : *Καδμῖλος· οὗτος δὲ λέγεται ὁ Ἑρμῆς, διὰ τοῦ ι· τὰ γὰρ διὰ τοῦ ιλος βαρύτονα, μὴ ὄντα οὐδέτερα ἢ σύνθετα ἀπὸ ὀνομάτων ἐχόντων τὴν ει δίφθογγον, ἀποστρέφοντας τὴν ει δίφθογγον*[2]. La même accentuation est donnée encore par un autre grammairien du IIIe siècle après J.-C., Arcadius[3] : *τὸ δὲ Καδμῖλος ὁ Ἑρμῆς περισπᾶται*.

Le changement de Casmilos en Camillus est, au premier abord, plus difficile à expliquer. Les deux moitiés du mot, en effet, ont subi une transformation inverse : dédoublement au commencement, redoublement à la fin. Pourtant le redoublement de la lettre *l* s'explique par la nature de la voyelle qui précède; *îlos* a pu donner naissance à une forme *illos*. Quant à la chute de l'*s*, peut-être faut-il faire intervenir, pour l'expliquer, ainsi que M. de Saussure m'en suggère l'idée, une loi, établie ici même par M. Havet[4], et d'après laquelle une consonne double, en latin, se dédouble lorsque la suivante est double aussi. Il faut donc ad-

[1] Lycophron, *Cassandra*, v. 162 et ibidem Scholia Tzetzae.

[2] Chœrobosci *Orthographia*, in Cramer, *Anecdota Græca e codd. mss. Bibl. oxon.*, t. II, p. 229.

[3] *Περὶ τόνων*, ed. Barker, p. 56, 2.

[4] L. Havet, *Mémoires*, IV, 227 (s. v. *Quasillus*); il y revient dans le présent fascicule à la page 109 (t. VI). M. Bréal en parle également au tome V, p. 437, en citant M. Havet; mais en même temps il semble admettre que ce dédoublement a lieu arbitrairement.

mettre une forme intermédiaire Casmillus, Cammillus, qui a donné, par le dédoublement de l'*m*, Camillus. Il convient de remarquer d'ailleurs que des noms étrangers n'obéissent pas à des règles phonétiques aussi rigoureuses que les autres; ils subissent des transformations plus capricieuses, parce qu'on les prononce et qu'on les écrit comme on croit les entendre.

Les auteurs anciens ne se sont donc pas trompés quand ils ont dit que Camillus signifiait le servant des dieux, ni quand ils ont identifié ce personnage divin avec Hermès. Kedem-El rappelle, par sa formation, un des procédés les plus familiers à la mythologie sémitique : il est formé de la même manière que Penu-El, Penê-Baal, Selem-Baal. Or ces mots *pené* «face», *selem* «image», *kedem* «vis-à-vis», qui expriment, avec des nuances diverses, l'idée d'une reproduction ou d'une opposition, comme celle de la lune en face du soleil, ont servi à former des divinités nouvelles, émanations de celles d'où elles tirent leur nom. Ces personnages secondaires tantôt sont restés dans une position subordonnée et ont été réduits au rôle d'anges; l'ange de Jéhova, *Maleak Jahoué*, *Maleak Peneh-Jahoueh*, dans la religion juive, et les fils de Dieu, les *Bené-Elohim*, en sont l'exemple; tantôt, au contraire, ils ont pris une importance exceptionnelle de façon à devenir les parèdres des plus grandes divinités, comme TanitPenê-Baal[1] à Carthage, ou même à s'en affranchir entièrement. C'est ainsi que les inscriptions de Teïma nous ont révélé l'existence d'un dieu Selem dont la forme complète devait être SelemEl ou Selem-Baal.

Camillus nous présente un phénomène analogue. A côté de Cadmus, l'inventeur de l'alphabet et l'introducteur de la civilisation phénicienne en Grèce, l'antiquité grecque nous a livré le souvenir d'un autre Cadmus, que l'on considère en général comme distinct du premier[2] et qui n'est qu'un doublet de Kadmilos. Il a les mêmes affinités géographiques et religieuses. *Κάδμος λέγεται ὁ Ἑρμῆς παρὰ τοῖς Τυρσηνοῖς*, dit l'Étymologicon[3].

[1] Une inscription récemment trouvée à Carthage porte une dédicace à la «Rabbat Penê-Baal». C'est la première fois que la grande déesse de Carthage nous apparaît dépouillée du nom de Tanit et désignée simplement par son épithète divine. Voyez *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, séance du 5 août 1886.

[2] Voir Preller, *Griechische Mythologie*, 3e Auflage, t. II, 22-29. Il conviendrait peut-être pourtant de se demander si les deux Cadmus ne sont pas un seul et même personnage? Cadmus l'inventeur de l'alphabet est en effet identifié par les anciens avec Thot-Hermès.

[3] Etymologicon Gudianum, sub voc. Κάδμος.

Parfois même il alterne avec lui. Dans Lycophron, peu après le vers que j'ai cité plus haut, on lit ce qui suit[1] :

Ὡς μή σε Κάδμος ὤφελ' ἐν περιῤῥύτῳ
Ἴσσῃ φυτεῦσαι δυσμενῶν ποδηγέτην.

Prylis, dont il est question dans ces vers, était fils de Cadmilos; tous les commentateurs anciens qui se sont occupés de ce passage en ont fait la remarque[2]. Le Cadmus dont il est ici question est donc identique à Cadmilus. Mais le scholiaste de Lycophron, Tzetzes, va plus loin, et il met en note : Πρύλις· *υἱὸς τοῦ Κάδμου καὶ Καδμίλου (κατὰ συγκοπήν γαρ εἶπε τον Κάδμον· Καδμίλος γὰρ ἦν, ὥσπερ τὰς γαμφίδας γαμφάς) ἤτοι τοῦ Ἑρμοῦ καὶ Ἴσσης τινὸς νύμφης*. Cadmos est donc une forme abrégée de Cadmilos. La même idée se trouve enfin exprimée sous une forme poétique chez un auteur plus ancien, quoique de date encore relativement récente, mais qui avait une vaste connaissance de l'antiquité orientale, Nonnus[3] :

Ἁρμονίῃ πόσις ἦλθεν ἀνεψιὸς ἄπτερος Ἑρμῆς,
οὐδὲ μάτην Κάδμηλος ἀείδεται· οὐρανίην γὰρ
μορφὴν μοῦνος ἄμειψε, καὶ εἰσέτι Κάδμος ἀκούει.

Cadmilos a donné naissance, en perdant sa terminaison divine Ilos, à une forme nouvelle Cadmos, de même que Selem-Baal avait donné Selem, et, sans doute aussi, Semel-Baal, Sémélé. Peut-être l'épigraphie araméenne nous a-t-elle conservé la forme originale de ce nom divin, s'il est vrai qu'il faille lire le nom propre, à moitié égyptien, à moitié sémitique, Pete-Kedem פטקדם sur l'un des papyrus araméens d'Égypte publiés par M. de Vogüé[4].

A ces formes il faut en rattacher une ou deux autres plus éloignées, qui ont probablement la même origine. Ce sont d'abord ces *Κάδωλοι* qui jouaient, d'après Denys d'Halicarnasse[5], le même rôle dans le culte des Curètes et des grands dieux que les Camilles chez les Romains. On ne peut pas hésiter à y reconnaître une altération des *Κάδμιλοι*, à moins qu'il n'y ait là tout simplement une faute de copiste. La correction a d'ailleurs déjà été faite par Vossius, correction d'autant plus vraisemblable que le mot a été altéré de plusieurs manières et qu'à côté de la forme

[1] *Cassandra*, v. 219.
[2] Voir Eustathe, *Comment. in Iliad.*, Δ', 390. Ed. Lips., p. 388, 36.
[3] *Dionysiaca*, IV, v. 87-90.
[4] *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, p. 129, fragment *b*, ligne 9, et pl. 16.
[5] *Ὅσα δὲ παρὰ Τυῤῥηνοῖς, καὶ ἔτι πρότερον παρὰ Πελασγοῖς, ἐτέλουν ἐπί τε Κουρήτων καὶ μεγάλων θεῶν ὀργιασμοῖς οἱ καλούμενοι πρὸς αὐτῶν Κάδωλοι, ταῦτα κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον ὑπηρέτουν τοῖς ἱερεῦσιν οἱ λεγόμενοι νῦν παρὰ* Ῥωμαίων Κάμιλλοι. Denys d'Halicarnasse, *Antt. Rom.*, II, XXII.

Κάδωλοι nous rencontrons, chez les traducteurs latins, les formes *Cadulii* et *Cadmichi*. Il faut peut-être en dire autant du personnage légendaire Candaule, en grec Κανδαύλας, qu'Hésychius[1] explique par les mots ὁ Ἑρμῆς. Ces altérations sont encore une preuve de l'origine étrangère du nom de Kadmilos. Les noms qu'on altère sont ceux que l'on ne comprend pas, et ces altérations donnent naissance à des formes nouvelles qui deviennent souvent l'origine de mythes nouveaux. Ainsi donc Cadmus, Cadmilus, Casmilus, Candaulas peut-être, sont différents noms et représentent différentes formes d'un même dieu, qui jouait, dans la mythologie orientale, un rôle analogue à celui d'Hermès chez les Grecs.

On nous reprochera peut-être de chercher un équivalent phénicien à Hermès, lorsqu'il en a déjà un, Esmoun, et même deux, si la conjecture que nous avons formée au sujet d'Askoun[2] se trouve justifiée. Mais ce n'est pas nous qui avons fait cette identification, c'est l'antiquité tout entière. Il convient de remarquer d'ailleurs qu'il est de l'essence de ces messagers divins de revêtir des noms et des formes multiples qui les diversifient comme de véritables Protées. Mais quand on les serre de près et qu'on cherche à remonter à leur origine, ils se confondent et rentrent les uns dans les autres.

La présence d'une divinité sémitique dans le groupe des personnages divins qui forment le cortège des Curètes et des Cabires n'est pas une exception. Ce monde est peuplé d'éléments sémitiques. Nonnus[3], en un passage, fait prendre à Cadmus les traits d'un certain Phanès, qu'il appelle le premier-né, *πρωτόγονος*, et qui pourrait bien n'être pas autre chose qu'un Panim. Le même Cadmus reparaît encore dans Pausanias[4], entouré de Phénée, d'Hercule et d'Iolaos que nous avons retrouvé en Afrique[5]. Enfin il est une autre divinité du même groupe qui a vraisemblablement la même origine que Cadmus, c'est Sémélé, la fille de Cadmus et d'Harmonie. Sémélé doit être, ainsi que nous l'avons laissé entrevoir plus haut, l'« image du dieu », *semel*, et faire pendant à Salm, à Cadmus, à Phanès, à tous ces dieux qui rentrent dans ce qu'on pourrait appeler la catégorie des anges, c'est-à-dire des messagers divins.

Comment le culte des Camilles a-t-il pénétré en Italie? Il est

[1] Hesychius, *Lexicon*, s. v. Κανδαύλας. Peut-être aussi faut-il en rapprocher la forme Κίδαλος· *διάκονος* donnée par le même auteur.
[2] Voir *Mélanges Graux*, Paris, Thorin, 1884, p. 611-619.
[3] *Dionysiaca*, l. IX, v. 140-141.
[4] Pausanias, *Arcadie*, ch. XIII et XIV.
[5] Voir *Mélanges Graux*, p. 617-618.

IMPRIMERIE NATIONALE

difficile de le déterminer avec précision. Nul doute qu'il ne fût pratiqué dans les mystères de Samothrace. S'est-il introduit de là directement à Rome? On ne saurait à cet égard négliger les indications si précises de Macrobe, de Denys d'Halicarnasse, de l'*Etymologicon*, qui affirment que Cadmos ou Cadmilos était adoré chez les Étrusques. Le nom même a pris une forme si bien latine, qu'il est difficile d'admettre qu'il soit le résultat d'un emprunt direct fait aux langues sémitiques, et l'on est tenté d'adopter l'explication de Denys d'Halicarnasse[1], qui nous dit qu'il était venu par l'Étrurie, par l'intermédiaire des mystères : Ὅσα δὲ παρὰ Τυῤῥηνοῖς καὶ ἔτι πρότερον παρὰ Πελασγοῖς, ἐτέλουν ἐπίτε Κουρήτων καὶ Μεγάλων Θεῶν ὀργιασμοῖς οἱ καλούμενοι πρὸς αὐτῶν Κάδωλοι, ταῦτα κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον ὑπηρέτουν τοῖς ἱερεῦσιν οἱ λεγόμενοι νῦν παρὰ Ῥωμαίων Κάμιλλοι.

L'emprunt en tous cas est fort ancien; car, dans un des plus anciens chants en langue latine qui nous soient parvenus, dans un traité sur l'agriculture, antérieur, d'après la tradition, à l'usage de l'écriture en Italie, nous le trouvons déjà dépouillé, à ce qu'il semble, de tout sens liturgique. C'est un père qui parle à son fils[2] :

Hiberno pulvere, verno luto, grandia farra, Camille, metes.

Toutefois, si haut que nous remontions dans l'histoire de la langue latine, nous ne trouvons pas le mot Camillus employé pour désigner une divinité. Il s'est passé là un phénomène commun à la plupart des mythologies et dont M. Gaston Paris a donné la formule dans son étude sur le petit Poucet[3]. Tandis que certains dieux, primitivement secondaires, grandissent jusqu'à occuper les premières places, d'autres, au contraire, diminuent jusqu'à n'être plus que des nains ou des dieux enfants. Ces changements ont surtout lieu au passage d'une religion à une autre. Ascagne[4], les Pygmées[5] nous ont fourni l'objet de démonstrations analogues. Il en est ainsi surtout des dieux de la famille d'Hermès, c'est-à-dire de ces êtres qui, étant des émissions divines, ont une tendance tantôt à se constituer en divinités indépendantes, tantôt à se réduire de plus en plus au rôle de servants.

Cadmilos a subi un sort analogue à celui du petit Poucet. Après avoir été l'un des Cabires, il est arrivé à n'être plus qu'un

[1] Denys d'Halicarnasse, *Antt. Rom.*, II, XXII.

[2] Macrobe, *Saturnal.*, V, XX, 18 : «In libro enim vetustissimorum Carminum, qui ante omnia quæ a Latinis scripta sunt compositus ferebatur, invenitur hoc rusticum vetus canticum : Hiberno pulvere, verno luto, grandia farra, Camille, metes.»

[3] *Mémoires de la Société de linguistique*, t. I, p. 372-404. Cf. G. Paris, *Le petit Poucet*, Paris, Vieweg, 1875, in-18.

[4] *Mélanges Graux*, p. 611-619. Paris, Thorin. 1884.

[5] *Mémoires de la Société de linguistique*, t. IV, p. 347-356.

petit serviteur des dieux; en même temps, sur les monuments plastiques, ses traits changent et il prend l'aspect d'un enfant. Quand nous le retrouvons dans la religion romaine, il a gardé son caractère sacré, mais il a perdu son caractère divin; il n'est plus qu'un enfant de chœur, en attendant qu'il se perde dans la foule des profanes avec ses compagnons de service Gabriel, Micael, Raphael. Seulement, même dans cette dernière transformation, on retrouve la trace de son caractère primitif. Un des traits distinctifs des dieux de cette famille, c'est qu'ils sont tantôt dieux, tantôt déesses; tantôt même ils sont d'un sexe indéterminé; ils appartiennent à ce que les Kazi-Kumuk appellent le genre ange. On retrouve ce caractère chez les enfants qui assistaient les flamines à l'office; c'étaient indifféremment des garçons ou des filles; et plus tard, quand Camille a été réduit à n'être plus qu'un nom propre, il s'est appliqué indifféremment aux uns et aux autres.

M. Renan était donc guidé par un juste sentiment de l'antiquité quand il empruntait les grâces de la voix d'une femme pour annoncer les décrets du ciel aux habitants des Champs-Élysées. Seulement, pour que son petit Camillus fût complet, il aurait pu lui laisser ses ailes. Rien n'est plus fréquent, sur les monuments figurés de l'antiquité grecque, que de voir des ailes à ces personnages célestes qui jouaient le rôle de messagers divins et que l'on désignait tous du nom commun d'Angeloi [1]. C'était un souvenir des religions orientales. Et quand la Grèce a créé son type classique d'Hermès, elle n'a enlevé les ailes de ses épaules que pour les lui attacher au talon.

Philippe Berger.

[1] Voir en particulier de Witte et Lenormant, *Élite des monuments céramographiques*, t. II, pl. 57.

ESSAI

SUR

LA SIGNIFICATION HISTORIQUE

DES

NOMS DES PATRIARCHES HÉBREUX[1].

Le cours que M. Renan consacre depuis plusieurs années au Collège de France à l'histoire des origines du peuple hébreu a rappelé l'attention sur les noms des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, en qui le peuple juif a personnifié ses aspirations religieuses et ses vieilles traditions nationales. Les noms des deux derniers d'entre eux rentrent en réalité dans la grande famille des noms théophores; leur forme complète devait être Ishaq-El, Jàqob-El. Le nom du dieu a disparu, supprimé par la prononciation courante qui le sous-entendait, suivant une habitude constante des peuples sémitiques.

Pour Jacob, le fait est connu depuis assez longtemps déjà. M. Mariette[2] avait signalé le nom de Jacob-El dans une des listes géographiques gravées sur les pylônes de Karnak, parmi les villes ou les tribus[3] vaincues et emmenées en captivité par Thouthmès III. Il avait, il est vrai, abandonné sa lecture, mais elle fut reprise par M. de Rougé[4]. M. Renan, en insistant sur les conséquences de cette découverte, dont on n'avait pas avant lui saisi

[1] Ce mémoire a été lu à la Société de linguistique, le 27 mars, et à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, le 7 mai 1886. On le trouvera reproduit dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques.*

[2] *Listes géographiques des pylônes de Karnak*, 1re partie, Haut Ruten, n° 102.

[3] Je dis les villes ou les tribus, parce qu'il faut se garder d'exagérations systématiques sur ce point, et ne pas considérer ces listes, non plus que les généalogies de la Genèse, soit comme purement géographiques, soit comme purement ethnographiques. L'antiquité ne faisait pas de ces distinctions scientifiques un peu subtiles. Le caractère ethnique du nom de Jacob-El a d'ailleurs été parfaitement reconnu dès longtemps par M. de Rougé et M. Renan.

[4] *Etude sur divers monuments du règne de Toutmès III* (*Revue archéol.*, nov. 1861, p. 367).

la portée, prédisait qu'on retrouverait également les noms de Ishaq-El et Joseph-El.

Les indications de M. Renan ont déterminé un de ses auditeurs, M. Will N. Groff, à faire la recherche, et il a été assez heureux pour trouver sur la même liste[1], non loin du nom de Jaqob-El, non pas le nom d'Ishaq-El, mais celui de Joseph-El[2]. Malgré quelques points qui demandent encore à être consolidés, la démonstration de M. Groff paraît concluante, et vient confirmer les vues émises dès 1882 par M. Renan à la *Revue des Études juives*[3]. On peut désormais considérer comme établi que les noms des deux grandes tribus dans lesquelles se divisait à l'origine le peuple hébreu étaient Jaqob-El et Joseph-El[4].

Cette double découverte soulève plusieurs problèmes qui intéressent directement l'histoire du peuple juif.

Les événements auxquels font allusion les listes des pylônes de Karnak sont contemporains de Thouthmès III, dont le règne se place au milieu de la 18e dynastie, c'est-à-dire à peu près 1700 ans avant l'ère chrétienne, à une époque qui, de toute façon, est de beaucoup antérieure à l'Exode et à l'invasion du pays de Canaan par les Hébreux. La sortie d'Égypte est fixée, par les livres des Rois environ en l'an 1500 avant J.-C. On y lit en effet, dans un passage souvent cité[5], que Salomon commença de bâtir le temple de Jérusalem en l'an 480 après la sortie d'Égypte. Quoi que l'on pense de cette date précise et de ce qu'on a appelé l'ère de l'Exode, il est certain que la période qui s'est écoulée entre les deux événements n'a pas été plus longue. Il faut peut-être diminuer ces chiffres, on ne saurait les grossir. Nous trouvons donc en Palestine, deux cents ans au moins avant l'Exode, deux chefs, ou plutôt deux tribus, qui portent les noms de Jacob-El et Joseph-El, vaincues et emmenées en captivité par Thouthmès III. M. Groff cherche à expliquer ce fait en supposant que nous avons là une page perdue de la Genèse[6]. La Genèse finit avec la mort de Jacob et Joseph, l'Exode commence pour ainsi dire avec Moïse, c'est dans cet intervalle, suivant lui, que se placent ces événements.

Je diffère d'opinion avec lui sur ce point. Je crois qu'on peut trouver, déjà dans les derniers chapitres de la Genèse, le souvenir

[1] Mariette, *Listes géographiques*, n° 78.
[2] *Revue égyptologique*, fascicule I-II, 1885, p. 95.
[3] *Revue des Études juives*, 1882, p. 162.
[4] Plus récemment encore un savant allemand, M. Eduard Meyer, a publié dans la *Zeitschrift für Alttestamentliche Theologie*, en mars 1886, un mémoire dans lequel il reproduit les mêmes conclusions.
[5] I Rois, VI, 1.
[6] *Revue égyptologique*, 1885, p. 101.

plus ou moins confus d'événements analogues à ceux que rapportent les listes des pylônes de Karnak. Si l'on examine attentivement l'histoire des fils de Jacob, on est amené à reconnaître que la descente en Égypte n'y est pas présentée comme un fait aussi simple qu'on pourrait le croire tout d'abord. L'histoire de Joseph nous fournit un premier souvenir de ces transportations en Égypte, dont les pylônes de Karnak nous attestent la réalité. On ne saurait considérer comme un simple caprice du narrateur le récit de Joseph emmené captif en Égypte, et l'on ne peut s'empêcher de rapprocher cette tradition du titre placé en tête de la liste sur laquelle figurent les noms de Jacob-El et Joseph-El : « Liste des peuples du Ruten supérieur, que sa majesté a enfermés dans la ville de Mégiddo la misérable, et dont sa majesté a emmené les enfants en captifs vivants à la forteresse Suhen à Thèbes[1]. »

Le même parallélisme se poursuit dans l'histoire des frères de Joseph; la Genèse[2] nous raconte deux descentes successives des frères de Joseph en Égypte. A la seconde se rattache une anecdote qui n'est pas indifférente à l'objet qui nous occupe. Benjamin remonte d'Égypte avec ses frères, emportant, sans le savoir, la coupe d'or de Joseph dans son sac. Il est poursuivi par les Égyptiens qui le ramènent captif auprès de Joseph. N'y a-t-il pas là encore comme un souvenir peut-être d'un tribut refusé, en tous cas d'une descente en Égypte qui n'avait rien de spontané? Sans doute on ne saurait en donner une démonstration rigoureuse; ce serait se tromper que de demander à d'anciennes traditions une précision historique qu'elles ne comportent pas; mais il semble bien que ces textes nous aient conservé le souvenir de migrations successives, dont plusieurs étaient de vraies déportations. L'une, qui se rattache au nom même de Joseph, doit avoir eu une influence considérable sur les destinées du peuple, et il paraît ressortir de l'ensemble des textes de la Genèse que Joseph a entraîné d'autres tribus à sa suite en Égypte. Mais ces migrations avaient commencé à une époque bien antérieure, et les histoires d'Abraham et d'Isaac nous en fournissent déjà plusieurs exemples.

L'explication qui précède soulève une difficulté qu'on ne saurait méconnaître. En général on considère la descente des Israélites en Égypte comme s'étant opérée à la faveur des rois pasteurs qui dominaient à cette époque sur toute la Basse-Égypte; et on explique le revirement qui s'est produit dans les dispositions des

[1] Mariette, *Listes géographiques*, texte, p. 2. Cf. Rougé, *Revue archéol.*, nov. 1861, p. 346.

[2] Genèse, XLII et XLIII.

Égyptiens à leur égard par la révolution qui a chassé les Hyksos et ramené au pouvoir la dynastie thébaine. Si l'on admet que l'histoire de Joseph et celle de Benjamin sont un écho des conquêtes de Thouthmès III, il en résulterait que les Israélites n'ont été emmenés captifs en Égypte que sous Thouthmès III, c'est-à-dire après l'expulsion des Hyksos. Dès lors on ne s'explique plus bien ni la façon dont ils y ont été accueillis, ni le revirement qui s'est produit par la suite à leur égard. Je n'ai pas les moyens de résoudre entièrement cette contradiction; il faut reconnaître pourtant qu'elle est singulièrement diminuée, lorsqu'au lieu de considérer l'histoire d'Abraham, d'Isaac et de Jacob comme l'histoire de la vie et des aventures de trois héros, aboutissant à la descente de leur famille en Égypte, à un moment précis, on y voit le souvenir d'échanges de populations, tantôt violents, tantôt pacifiques, qui se sont faits entre l'Égypte et la Palestine pendant une assez longue période et qui ont abouti à l'Exode du peuple juif. Suivant moi, il n'y a guère de lacune dans les récits bibliques, et l'Exode n'est que le dernier épisode d'une série de migrations qui commencent à Abraham.

Il ne reste guère de place, d'après ce système, pour les 430 ans que le livre de l'Exode[1] assigne à la captivité en Égypte, ou plutôt cette captivité se confond en bonne partie avec les événements rapportés dans les derniers chapitres de la Genèse : c'est une autre manière de raconter les mêmes faits. Le texte grec des Septante semble confirmer cette manière de voir. A l'endroit où il est question du séjour en Égypte, le texte hébreu porte : « Et la durée du séjour des enfants d'Israel, pendant laquelle ils séjournèrent en Égypte, fut de quatre cent trente ans. » Le texte grec présente une variante importante, qui a été depuis longtemps signalée. Voici ce qu'on y lit : *Ἡ δὲ κατοίκησις τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἣν κατῴκησαν ἐν γῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἐν γῇ Χαναὰν, ἔτη τετρακόσια τριάκοντα.* Certains manuscrits portent même une leçon encore plus divergente : *Ἡ δὲ κατοίκησις* (var. : *παροίκησις*) *τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἣν κατῴκησαν* (var. : *παρῴκησαν*) *ἐν γῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἐν γῇ Χαναὰν, αὐτοὶ καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν, ἔτη τετρακόσια τριάκοντα.* C'est-à-dire : « La durée du séjour des enfants d'Israël pendant laquelle ils séjournèrent dans le pays d'Égypte et dans le pays de Canaan, eux et leurs pères, fut de 430 ans. » La version samaritaine, ainsi que M. Groff m'en faisait très judicieusement la remarque, reproduit cette dernière leçon, avec une variante peu importante; elle porte : « Et le séjour des enfants d'Israël et de leurs pères, qu'ils séjournèrent dans le pays de Canaan et dans le pays d'Égypte, fut de 430 ans. » Sans doute on

[1] Exode, XII, 40.

ne peut accorder une valeur décisive à cette coïncidence, parce que la version samaritaine se borne souvent à suivre le texte des Septante. Le texte même des Septante n'est pas à l'abri de toute critique, et ces variantes pourraient bien n'être, ainsi qu'on l'a supposé, que des remaniements successifs, faits sous l'influence des idées rabbiniques, pour mettre d'accord les différences données chronologiques de la Genèse et de l'Exode. Elles prouvent en tous cas tout au moins, que ce chiffre de 430 ans avait déjà paru exagéré aux anciens traducteurs et que, pour eux comme pour nous, le séjour au pays de Canaan et le séjour en Égypte ne formaient en réalité qu'une seule période, allant d'Abraham à Moïse.

Le nom de Jaqob-El prête encore à d'autres considérations. On remarquera qu'il est formé, de même que le nom Joseph-El, à l'aide du nom du dieu El. Il en est de même d'Isra-El, ce nom de guerre du peuple hébreu, d'Isma-El, le père du peuple arabe, de Jerahme-El, et de beaucoup d'anciens noms de patriarches hébreux. Or le dieu El occupe, dans les noms araméens, la même place que Baal dans les noms cananéens. On peut sans doute citer des exceptions à cette règle, mais, en dépit de ces exceptions, c'est un des faits les mieux établis de l'onomastique comparée des dialectes sémitiques. Il en résulte que les noms Jacob-El, Joseph-El, quoique figurant au milieu de peuplades cananéennes, ont des affinités araméennes, et nous engagent à chercher l'origine des tribus qui les portaient, non dans le pays de Canaan, mais à l'est du Jourdain. Les listes des pylônes de Karnak donnent un démenti à la théorie qui tend à confondre les hébreux avec les cananéens, et elle reproduit, sous une autre forme, la tradition dont la Genèse se fait l'écho, quand elle nous montre les abrahamides, venus d'Ur-Chasdim, errants en étrangers entre l'Égypte et le pays de Canaan, jusqu'au jour où ils se sont établis par la force dans le pays de Canaan et s'y sont définitivement fixés. La tradition juive en avait d'ailleurs conservé le sentiment et elle a toujours mis en relief la parenté des enfants d'Abraham avec Ismaël, et leur séjour comme étrangers dans le pays de Canaan. Ainsi se trouvent confirmées les conclusions auxquelles nous avait conduits l'étude des inscriptions récemment découvertes en Arabie, sur la parenté d'Abraham avec les populations de l'Arabie du Nord[1]. On ne peut se défendre d'une certaine émotion en présence de cette concordance des recherches scientifiques qui, parties des points les plus opposés, viennent aboutir aux mêmes résultats et justifier les sentiments instinctifs des premiers historiens de l'humanité.

[1] *L'Arabie avant Mahomet d'après les inscriptions*, Paris, Maisonneuve, 1885, p. 27.

Dans nos recherches nous n'avons pas encore rencontré le nom d'Isaac. Peut-être n'est-ce pas l'effet d'un pur hasard. Isaac a, dans les récits de la Genèse, un caractère beaucoup plus effacé qu'Abraham et Jacob. Il n'est guère dans bien des récits qu'un doublet d'Abraham. Le jour où on le trouvera, ce sera, ainsi que l'a admirablement pressenti M. Renan, sous la forme Ishaq-El. Jacob-El signifie celui qui s'attache aux pas de El; Joseph-El, probablement celui que El augmente. Que signifie Ishaq-El? La Genèse le rattache à la racine *sahaq* «rire», tout en flottant un peu sur le sens du nom[1]. Cette hésitation prouve qu'on éprouvait quelque embarras à expliquer le nom d'Isaac. M. Renan suppose qu'il signifiait «celui à qui El sourit». Peut-être faut-il aussi tenir compte d'un autre sens du verbe *sahaq*. Ce verbe, qui a tous les sens du verbe latin *ludere*, pouvait bien s'appliquer à ces rapports avec la divinité qui étaient considérés comme le suprême honneur pour l'homme, et dont le nom de Jézabel, sous sa forme pleine Baalizebel[2], est l'expression la plus parlante. D'autres noms de tribus, le nom de la tribu de Zabulon, en particulier, ont dû leur origine à une idée semblable[3].

Il semble que la Genèse, en un certain endroit, ait en vue cette étymologie, pour le nom d'Isaac. Dans l'histoire d'Isaac à la cour d'Abimélec, roi de Guérar, on raconte qu'Abimélec, regardant par sa fenêtre, vit Isaac qui «jouait» *Yseḥaq mesaheq* avec Rebecca sa femme. Pour ceux qui ont l'habitude des étymologies hébraïques, dans lesquelles les jeux de mots tiennent une si grande place, il ne peut guère être douteux que l'auteur de ce passage n'ait eu l'intention de rapprocher le nom d'Isaac du verbe *sahaq* et d'y associer l'idée de ces luttes amoureuses que les orientaux ne craignaient pas de rappeler à l'esprit. Nous trouvons encore le même mot employé avec le même sens dans l'histoire de Joseph. La femme de Putiphar dit à son mari : «Cet esclave hébreu que tu nous as amené est venu pour jouer avec moi» *liseheq bi*. Peut-être celui qui a donné cette étymologie du nom d'Isaac n'était-il pas loin du véritable sens du mot. Il ne faut pas oublier d'ailleurs, en recherchant le nom d'Isaac, qu'on pourra le trouver écrit par un *sin* aussi bien que par un *çade;* il s'écrit presque indifféremment des deux manières en hébreu. Et quand on le trouverait écrit par un *schin*, les échanges du *sin* et du *schin* sont si fréquents d'un dialecte sémitique à un autre, que ce ne serait pas une raison pour le repousser. il se rattacherait alors à une autre racine et aurait un sens tout différent, mais sur lequel la Genèse ne nous ouvre aucune porte.

[1] Genèse, XVIII, 11-15; XXI, 6.
[2] *Corpus inscriptionum Semiticarum*, n° 158.
[3] Voir Genèse, XX, 20.

Pour que l'explication des noms de Jacob et de Joseph par les formes Jacob-El, Joseph-El fût entièrement démontrée, il resterait à retrouver les formes correspondantes Jacob-Jah, Joseph-Jah dans la Bible. La forme Jacobjah n'existe pas; pourtant, M. Renan a relevé dans le livre des Chroniques[1] une forme Jacobah, יעקבה, qui pourrait bien être une altération du nom de Jacobjah. D'autre part, ainsi que M. Hartwig Derenbourg l'a le premier remarqué, le nom de Joseph-Jah (Jéhovah augmente) se trouve dans le livre d'Esdras[2]. Ces noms correspondent aux formes Jacob-El, Joseph-El, à une époque où le nom d'El avait été remplacé par celui de Jéhova. La substitution du nom de Jéhova au nom d'El ou de Baal dans les noms propres est un phénomène très fréquent en hébreu, et le livre des Chroniques en offre de nombreux exemples.

Cette substitution s'est faite peu à peu : pour un certain nombre de noms propres, très tardivement; pour d'autres, jamais. C'est au moment de l'établissement définitif des Hébreux en Palestine que nous en voyons les premières traces. C'est à ce moment que nous voyons apparaître dans l'histoire du peuple le nom de Jéhovah. L'auteur de la partie de la Genèse qu'on est convenu de désigner sous le nom d'Elohiste était donc dans le vrai, lorsqu'il se servait du nom d'Elohim pour désigner Dieu dans toute l'époque patriarcale, et qu'il rattachait l'apparition du nom de Jéhovah à la révélation du Sinaï.

Philippe Berger.

Calaf, colo; calamus, culmus.

Calaf en gallois, *colo* en breton armoricain, ont le sens de «chaume». *Calaf* est pour un vieux breton *calam* (*calamennou*, gl. *culmos*, gloses à Juveneus, IXe-Xe siècle). L'*ă* bref est conservé régulièrement. On peut, en effet, poser en principe que toute voyelle brève posttonique qui n'est pas en *syllabe finale* primitivement reste en breton : vieux gallois *umil*, gall. mod. *ufyll* (*f* gallois = *v* français), arm. moy. *uvell*; gall. *plegyd* de *placitum*; arm. *Roazon* = *Rēdŏnes* «Rennes», *Naonet* pour *Navnet* «Nantes», *Gwened* de *Vénĕti* «Vennes, Vannes»; *Breur*, arm. moy. *Breuzr* = **Brātir*, mais plur. *Breuder*, *Breudeur*, gallois *Brodyr* = **Brā-*

[1] I Chron., IV, 36.
[2] Esdras, VIII, 10.

téres[1], etc. L'*m* ancien, primitivement entre deux voyelles et conservé en vieux breton, *dans l'écriture*, sous la forme *m* jusqu'au XIe siècle, devient *f* (*v*) en gallois moyen. Que *calaf* soit emprunté, quoique M. Windisch élève là-dessus des doutes (Curtius, *Grundzüge*, 5e éd.), à *κάλαμος*, cela paraît certain. *Calaf* semble, en effet, avoir toujours compté pour deux voyelles, et le second *a* ne paraît pas être une voyelle irrationnelle. Si c'était une voyelle irrationnelle, on n'aurait pas constamment *a* : *barf* = *barba* et *baraf*, *baryf*; *dafyn* « goutte » pour *dafn*, pluriel *dafneu*; arm. moyen *carff* et *carof* « cerf », aujourd'hui *caro*.

L'histoire de *colo* est plus difficile et plus curieuse. S'il n'y avait que la forme armoricaine dans les dialectes bretons, le problème serait vite résolu. La forme en armoricain moyen est *coloff* (*ff* = *v* plus quelquefois un son nasal), *guengoloff* « le mois de la paille blanche ». L'*o* peut être considéré comme une voyelle irrationnelle, et *colof* pour *colv*, vieux breton *colm*, dérive très facilement de *culmus*. Le gaulois *κοῦρμι* a une histoire analogue en gallois : *cŭrmi* eût donné en vieux gallois *cwrm*; en moyen gallois, il a donné *cwrf* et, avec voyelle irrationnelle, *cwrwf*. Le *v* final s'est fondu avec l'*w* irrationnelle et aujourd'hui, tout en écrivant *cwrwf*, on prononce partout *cwrw* « bière ». De même pour *colo* : on aurait eu *culm*, *colm*, *colv*, *colov*, *colo*. Ce qui complique le problème, c'est qu'il existe une forme galloise identique *colof* qui alterne avec *calaf* et a le sens de tige de plante ou de fleur, de tuyau. *Colof* ne peut venir de *culmus* pour deux raisons : 1° l'*w* de *culmus* en gallois fût resté intact, on eût eu *cwlv*, *cwlwf*, *cwlw*; 2° *colof* est féminin. *Colo* armoricain, il est vrai, est masculin (cf. grec *κάλαμος* et *καλάμη*). *Colof* féminin suppose une forme vieille celtique *colma*, ou *cŭlma*, ou *coloma*; *colo* armoricain, *culmus*, ou *culmos*, ou *colmos*. L'*o* de *colof* est-il voyelle irrationnelle? Il faudrait trouver le mot dans un poëte du moyen âge pour en décider. Il semblerait, à en juger par la confusion qui en a été faite avec *colofn* « colonne » du latin *columna*, que l'*o* a formé syllabe : dans ce cas *colof* = **coloma*. Cf. *κάλαμος*, *culmus* (*calamus* est probablement emprunté au grec), v. h. a. *halm* et *halam* (*a* irrationnel?). Le *v* de *coloff* a laissé sa trace dans le haut vannetais *guenholon* « septembre ».

[1] M. Stokes (*Celtic declension*) suppose pour le nominatif pluriel de ce mot une forme vieille celtique *brātres*; cela eût donné en armoricain moyen *breuzr* comme *brātĭr*. Si le *t* n'est pas devenu spirant, c'est qu'il est resté séparé de l'*r* par une voyelle, ce qui est d'ailleurs justifié par la comparaison, cf. grec *πατέρες*. *Breuzr* est à *brâtir* comme *levr* à *liber*; *brodyr* à *brâtéres* comme *llythyr* « lettre » à *litteræ* (arm. *lizer*).

LE NOM ANCIEN DE LA RIVIÈRE D'ANGLETERRE LE *NADER*.

La rivière anglaise actuelle le *Nader* a été identifiée par les géographes avec la rivière désignée par l'anonyme de Ravenne sous le nom de *Naurum* (v. Petrie, *Mon. hist. brit.*, CXIII). Il faut sans doute lire *natrum*, ce qui paléographiquement est tout simple et explique parfaitement le nom actuel. *Natrum* est un nom celtique, dérivé et formé à peu près de la même façon que le gallois actuel *neidr* « serpent » = **natrū* (indo-européen *nătrō*). *Neidr* a pour correspondant en armoricain moyen *azr* pour *nazr*. *Tr* donne en armoricain moyen *zr*, en gallois *dr* (*mozreb*, gall. *modryb*, v. bret. *motrep* « tante »). L'*n* de *nazr* a été confondu avec l'*n* final de l'article par une méprise de la langue dont on trouve en armoricain plusieurs exemples et des analogues dans d'autres langues : cf. v. breton *nem* « ciel » = indo-européen **nebhos*, gall. *nef*, arm. moy. *eff* (*an neff*, *an eff*), arm. mod. *eñv*. *Azr* est devenu aujourd'hui régulièrement *aer* (cf. *motrep*, *mozreb*, *moereb*; *cadr* « beau », *cazr*, *caer*, etc.). Le pluriel régulier de **nătrū* est conservé dans le vannetais *aeron* « des serpents » pour *naeron*, *nazron*, *nătron* = **nătrōnes*. La forme la plus ancienne de ce mot connue en breton est le dérivé *natr-olion*, dérivé de *natr-* à l'aide du suffixe *āli-*. Il glose *regulosis* (de *regulus* « serpent » d'après Ducange), gloses de Luxembourg (IX^e^-X^e^ siècle). La prétention de la rivière le *Nader* à ce nom poétique de « serpent » est-elle justifiée; je laisse aux géographes de la Société le soin de le décider.

J. LOTH.

LE GAULOIS *VERCOBRETO*.

Le mot gaulois *vergobretos* signifie littéralement « [magistrat] au jugement efficace », c'est-à-dire « exécutoire ». Il est formé de *vergos* = vieux breton *guerg* « efficace », cf. grec *ἐν-(Ϝ)εργός*, et de *breta* = vieil irlandais *breth* « jugement », proprement « [sentence] portée »[1]. C'est un composé possessif analogue à *ξανθόκομος*, *flavicomus*, de *κόμη*, *coma*.

M. Mowat a vu un nominatif duel de ce substantif dans la légende monétaire gauloise CISIAMBOS·CATTOS·VERCOBRETO: sur l'autre côté de la pièce, qui porte SIMISSOS·PV-

[1] Cf. D'Arbois de Jubainville, *Mém. de la Soc. de ling.*, V, 248, 250.

PLICOS·LIXOVIO, ce dernier mot serait au même cas[1]. L'explication a été adoptée par M. Whitley Stokes[2]. M. P.-Charles Robert l'a attaquée, considérant ces deux formes en *o* comme des nominatifs singuliers abrégés : le titre VERCOBRETO(*s*) ne se rapporterait qu'à Cattos, et l'adjectif ethnique LIXOVIO(*s*) qualifierait *simissos* pour le latin *semissis; puplicos* serait l'adjectif *publicus*[3].

La question de savoir s'il y avait dans les cités gauloises, spécialement chez les Éduens et les Lixoviens, un ou deux vergobrets à la fois est intéressante à bien des points de vue, et sa discussion par des savants aussi versés dans l'histoire et dans la numismatique que le sont MM. Mowat et P.-Ch. Robert ne pouvait manquer d'être des plus instructives. Mais peut-être jusqu'ici la linguistique n'a-t-elle pas été assez consultée à ce sujet. Il me semble que la phonétique celtique donne raison à M. P.-Ch. Robert, et que le gaulois n'a pas dû avoir de duel en *ō*.

En effet, à un *ō* final grec et latin répond régulièrement, en gaulois, *ū* et non *ō*; cet *ū* s'abrège en vieil irlandais, mais devient *ī* dans les langues bretonnes, comme les autres *u* longs. Exemples :

Gaul. *Alisanu*, etc., datifs singuliers de la deuxième déclinaison (*Celtic declension*, 77); v. irl. *fiur* = gaul. **virū*, lat. *virō*; v. irl. *ar-chiunn* « contre » = celtique primitif **are qvennū* « devant la tête », d'où le breton primitif **are pennī*, gallois *er-byn*. L'irlandais moyen *eoch* vient secondairement de **euch* = celtique primitif **eqvū*, gaul. **epū*, lat. *eqvō*, grec ἵππῳ.

Vieil irl. *beru* et *-biur* = gaul. **berū*, grec φέρω, lat. *ferō*; v. irl. *carub* « j'aimerai » = gaul. **carabū*, cf. lat. *amabō*; v. irl. *carsu* et *ro-charus* « j'aimai » = gaul. *(*ro*) *carasū*, d'où le breton primitif **carasī*, breton et cornique *caris*, gall. *cerais*; ces formes sont identiques aux futurs du vieil irlandais comme *tiasu* « j'irai » = gaul. **teigsū*, grec στείξω, et probablement aussi au latin archaïque *faxō*, *capsō*.

Vieil irl. *-mitiu* = gaul. **mentiū*, lat. *mentiō*; latin accommodé à la prononciation gauloise, *Frontū* (inscription celtique du menhir du vieux Poitiers) = *Frontō*; gall. *lleidr*, *draig*, *dy-sbaidd* = breton primitif **latrī*, **dracī*, **spadī*, de **latrū*, **dracū*, **spadū*, altération celtique des mots latins *latrō*, *dracō*, *spadō*[4].

Gall. *wyth*, bret. *eiz* « huit » = breton primitif **octī*, du gaul. **octū*, qui répond au grec ὀκτώ, lat. *octō*. Le vieil irlandais *ocht n-*

[1] *Revue celtique*, V, 121-124.

[2] *Celtic declension*, 69, 88.

[3] Communication du 18 septembre 1885 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, reproduite par la *Revue archéologique*; cf. la *Revue belge de numismatique*, 1886, t. XLII, p. 104-113.

[4] Cf. Whitley Stokes, *The neo-celtic verb substantive*, p. 23, 26.

peut avoir subi l'influence analogique des mots signifiant « sept », « neuf » et « dix », qui se terminaient en celtique par *n* = lat. *m*[1]. Le vocalisme de *wyth*, *eiz*, a la même raison d'être que celui du gallois *wyn* « agneaux », bret. *ein*, = **ognī*, nominatif pluriel de **ognos*, gall. *oen*, bret. *oan*.

D'après ces faits, dont le dernier exemple, **octū*, est peut-être bien en réalité un duel, on attendrait en vieux celtique les formes **eqvū*, **epū* en regard du grec ἵππω.

Le vieil irlandais ne semble pas présenter de forme duelle correspondante, c'est-à-dire ayant un *u* interne, comme au datif singulier. Mais la valeur de cette indication négative n'est pas considérable, car l'*u* est loin de se trouver constamment au datif, et l'effet de la désinence celtique du duel a pu s'effacer d'autant plus aisément en vieil irlandais que dans cette langue le mot *dā* « deux » paraît accompagner toujours le nom au duel; l'*u* faisait donc ici double emploi avec un indice plus clair et plus général de la dualité.

M. Rhys regarde comme un duel, en gallois, le mot *teirw*, dans *deu deirw burrwynion* « deux taureaux tout blancs »; M. Stokes y voit un nominatif pluriel. Le problème est phonétiquement insoluble, puisque le breton primitif devait dire à la fois **tarvī* au nominatif pluriel et au nominatif duel, ce dernier venant de **tarvū*, forme de l'époque gauloise = grec ταύρω.

On opposera peut-être à ces considérations des mots gaulois terminés en *o* = *ō* primitif. Beaucoup de ces formes doivent être attribuées à l'influence latine : ainsi dans le glossaire qu'a fait connaître Endlicher, l'*o* de *lautro* « balneo » n'est pas plus celtique que le second *u* de *dunum* « montem », qui est, inversement, pour *ŏ*. D'un autre côté, il est assez naturel d'admettre que, dans l'importante déclinaison gauloise en *ū*, génitif *-ŏnos*, l'*ŏ* des cas obliques a pu quelquefois supplanter l'*ū* du nominatif singulier, comme on a en grec ὄψ en regard du latin *vōx*, à cause de ὀπός, etc.[2].

Mais l'*o* qui termine le mot VERCOBRETO ne peut provenir ni de l'influence latine ni de l'analogie; pour le regarder comme l'équivalent phonétique de l'*ō* du grec ἄμφω et du latin *ambō*, il faut donc montrer qu'il y a eu des exceptions à la règle de prononciation gauloise que nous venons d'étudier, ou bien que l'*ō* du

[1] M. Stokes explique *ocht n-* par l'analogie de *nōi n-* et de *deich n-* (*Celt. decl.*, 95); mais M. de Saussure (*Syst. primitif des voyelles*, p. 30) a rendu très probable l'existence d'une forme ario-européenne **octṃ* dont *ocht n-* peut être le représentant régulier. Je crois que, s'il y avait en gaulois une forme **sectu* « sept » (*Celt. decl.*, 95, 99), ce n'était qu'une variante de **secten*, amenée par l'analogie.

[2] L. Havet, *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, 24, 25.

duel y a échappé légitimement, en s'abrégeant d'avance, comme l'ω du grec δύω dans le synonyme δύο. Ceci me paraît peu probable. Les nombreux abrégements d'ō final en latin ont une histoire toute spéciale et ne remontent certainement pas à une époque d'unité gréco-celto-italique; nous avons vu plus haut que l'abrégement d'ū final en irlandais est plus récent que la séparation des deux rameaux, gaélique et breton, des langues néo-celtiques.

Émile Ernault.

Βουκόλος.

Le *gardien de chèvres* s'appelle en grec *αἰ-πόλος*, et l'on a de même *ἱππο-πόλος*[1], *οἰο-πόλος*[1], *ὑσ-πόλος*[1], *ταυρο-πόλος Ἄρτεμις*, mais le *gardien de bœufs* se dit *βου-κόλος*. Cette anomalie repose nécessairement sur autre chose que sur une divergence dialectale telle que *κότερος-πότερος*, car *βουκόλος* est homérique, attique et généralement panhellène; partout il maintient son *κ* comme *αἰπόλος* maintient son *π*. Hésychius, il est vrai, donne la glose *βουπόλον· βουκόλον*, mais un exemple absolument isolé ne prouve rien, dans le cas présent, pour l'existence d'un doublet méritant ce nom : il montre simplement que d'après *αἰπόλος*, *ἱπποπόλος*, quelque auteur inconnu avait fabriqué sur nouveaux frais un mot *βουπόλος*.

Pour s'expliquer le *κ* de *βουκόλος*, il faut considérer que -**k₂olos*, étant inusité au simple, devait obéir sans trop de résistance à toutes les influences phonétiques qui pouvaient s'exercer sur lui en composition[2]. Or, si **ekwok₂ólos* devait régulièrement aboutir à *ἱπποπόλος*, en revanche **g₂ouk₂ólos* ne pouvait donner que *βουκόλος*, attendu qu'il n'y a pas d'exemple de *labialisation* après *u*.

Cette constante exception au labialisme a déjà été reconnue autrefois par M. Brugmann, quoique d'une façon dubitative (*K. Z.*, XXV, 307, note). Elle s'étend à tous les idiomes de l'Occi-

[1] *Ἱπποπόλων Θρῃκῶν*, N 4, Ξ 227. — *Ἑρμῆς τ' οἰοπόλος καὶ Λητοῦς ἀγλαὸς υἱός*, *Hymn. Merc.*, 314. — *Ὑσπόλος* est contenu dans *ὑσπολεῖν· συβωτεῖν* (Hés.). — Nous laissons de côté les noms en *-πόλος* qui s'écartent du sens de *gardien*, *pasteur*, tels que *πυρπόλος*, *ὀνειροπόλος*, ainsi que les proparoxytons *ἀμφίπολος*, *πρόσπολος*, etc.

[2] Cela est vrai surtout pour le composé *βουκόλος*, car les expressions *βοῦς βουκολεῖν*, et mieux encore *ἵππους βουκολεῖν* (cf. *ἱπποβουκόλος*), montrent un oubli de l'étymologie du premier membre qui autorise relativement au second une supposition analogue.

dent, ce qui signifie qu'on ne trouve jamais de *w* après une gutturale vélaire précédée d'*u* : ex. λευκός, *luceo*, *liuhaþ*, en regard du scr. *rúc*-, *rōk*-; ζυγόν, *jugum*, *juk* en regard du scr. *yugam*. En vain M. Osthoff (*Beiträge de Paul et Braune*, VIII, 275) cite contre cette règle le v. h. a. *zoum* (cf. *tiuhan*), *troum* (cf. *driugan*) et le v. sax. *liomo* (cf. *liuhaþ*), où la disparition de la gutturale indique, d'après lui, qu'elle était suivie de *w* (**tau*[ʒ]*wmá*-, etc.). Je ne sache pas, en effet, qu'un groupe germanique -*auʒma*-, -*euʒma*- (sans *w*) soit attesté nulle part, de sorte qu'il devient très probable que la chute de ʒ dépend simplement de la position entre *u* et *m* après une syllabe longue. Aux exemples de M. Brugmann il faut joindre : λυγρός, λευγαλέος, *lūgeo*, en regard du scr. *rugā*, *rōga-s* «maladie»; θυγάτηρ en regard du lith. *duktė*; *augeo*, goth. *aukan*, en regard du lith. *áugu*; *lūcus* en regard du lith. *laũkas* «campagne», scr. *lōka-s* «monde»; εὔκηλος à comparer au scr. *ōkas* «repos, séjour»; *mūcus* (μυκτήρ) en regard du scr. *muńćati*; goth. *liugan* «mentir» en regard du sl. *lŭgati*, etc.

Il y a une seconde série de formes où l'absence de labialisation, en grec, est en relation avec la présence d'un *u* devant la consonne : λύκος (cf. *vṛka-s*), κύκλος (cf. *ćakra-m*), κύκνος (*çakuna-s*), ὄνυχες, -νύχιος, etc. Mais le phénomène est ici de date hellénique, et consiste dans la *suppression* du *w* post-guttural que les mêmes mots possèdent dans des idiomes parents, tandis que dans λευκός il y a absence de *w* dès le principe. Il est possible que βουκόλος doive se placer à côté de λύκος plutôt qu'à côté de λευκός; au moins est-on obligé, dans cette dernière alternative, de reculer jusqu'à une bien haute antiquité les origines du doublet -κόλος -πόλος.

Sanscrit *stōká-s*.

De même qu'on a, pour une raison connue, *kētú-s*, *pra-kētá-s* par *k*, en regard du verbe *ćētati*, de même *çćōtati* «dégoutter, tomber goutte à goutte» a pu être accompagné régulièrement d'un substantif **skōtá-s*. C'est cette forme, transposée comme σκοπεῖν pour *σποκεῖν, qu'il faut reconnaître dans *stōkás* «goutte». Verbe et substantif figurent plusieurs fois ensemble dans l'hymne R. V. III, 21; cf. *Aitarēya-brāhmana*, 2, 12, 2.

F. DE SAUSSURE.

DE L'IMPORTANCE DU SENS EN ÉTYMOLOGIE ET EN GRAMMAIRE.

Il y a, en étymologie, un guide dont on ne tient pas assez de compte : c'est le sens du mot. Je faisais de nouveau cette réflexion en lisant, dans le *Journal américain de philologie*, un excellent article de M. Warren sur l'origine du mot *meridies*[1]. On sait que l'étymologie courante (*medius*, *dies*), déjà donnée par Varron, Cicéron, Quintilien, a été contestée récemment par divers linguistes au nom des lois phoniques, «le *d* latin ne se changeant jamais en *r*». Disons d'abord qu'il faut être bien sûr de soi, ou plutôt de la langue latine, pour prononcer ce *jamais*. Que faisons-nous de *arvena*, *arvocatus*, *arfines*, *arvolare*, *arfuisse*, *arcessere?* de *peres* pour *pedes?* de IRVS pour IDVS? Je renvoie simplement pour toutes ces formes au livre de Seelmann, p. 311. J'ajouterai seulement que nous avons en français un pendant curieux dans le mot *suroît*, qui est une contraction populaire pour *sud-ouest*.

Pour revenir à *meridies*, M. Stowasser, dans l'*Archiv* de Wölfflin (I, 273), propose *merus dies*. Mais le *plein jour* est-il une locution convenable pour *midi?* Si les deux idées se touchent, elles ne sont cependant pas identiques. Quand il s'agit d'expressions aussi précises, on ne doit pas les expliquer par des à peu près. Il y a là une vraisemblance logique aussi impérieuse à mes yeux que peut l'être une loi phonique, au sujet de laquelle on doit toujours se demander si elle n'est pas tenue en échec par quelque autre loi. Je rappelle avec M. Warren le sanscrit *madhjaṃdina*, le grec *μεσημϐρία*, l'allemand *Mittag*, l'anglais *midday*, le français *midi*, le provençal *miéjour*, etc. Les éléments d'un tel composé s'offrent d'eux-mêmes dans toutes les langues, et il est difficile de comprendre ce qui pourrait porter une langue à ne pas s'en servir.

On a bien tort de repousser, au nom des lois phoniques,

[1] *The American Journal of philology*, 1886, p. 228. Je profite de l'occasion pour recommander à mes confrères cette publication, où il est fait une large place à la linguistique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

des étymologies qui s'imposent; car ce sont précisément ces étymologies qui nous peuvent mettre sur la voie de nouvelles observations, soit en phonétique, soit en grammaire. M. Warren s'est demandé d'où venait l'ī long de *meridies*, et il est arrivé à en donner l'explication la plus satisfaisante.

On a dû prononcer des phrases telles que : «Nous nous reposerons au milieu du jour», longtemps avant de disserter d'une façon abstraite sur l'idée de midi. C'est ce qui explique l'origine du mot, qui a pris naissance d'une locution. La première partie : *meri* ou *medi*, est un locatif. C'est ainsi qu'en allemand on a dit : *bei mitter Nacht*, d'où le substantif *Mitternacht*. Dans le journal anglais l'*Academy* (11 juin 1887), M. Aurel Stein signale très à propos plusieurs mots zends formés de la même manière. L'un des *Gahambârs* ou noms de saison s'appelle *maidhyôi-zaremaya* (littéralement «mi-printemps»), un autre *maidhyôi-shema* («mi-été»), composés à la tête desquels nous trouvons le locatif de *maidhya*. Ainsi disparaît la dernière difficulté qui s'opposait à l'explication donnée par les anciens.

Du latin et du zend je passe sans transition au français pour montrer que la vraisemblance logique doit être présente également à l'esprit du philologue qui collige les patois.

Il existe en français un verbe *s'anuiter* «être surpris par la nuit» et une expression *à l'anuitant* «au crépuscule»[1]. Il n'est pas douteux que nous ayons ici des dérivés de *nox*. Mais, à côté de ces locutions, on trouve *anui* en un tout autre sens : *J'irai vous voir anui*, c'est-à-dire aujourd'hui. *Ce que tu peux faire anui, n'attends au lendemain* (Montluc). Quelques savants, entre autres M. Fr. Godefroy, dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, ont orthographié *anuit*. Mais il est bien sûr que nous avons ici *hui* = *hodie;* car il n'est pas admissible que, pour une notion aussi familière, le langage de nos paysans ait perdu la tradition, et que, seules en Europe, quelques provinces aient eu l'idée de faire intervenir la nuit là où partout ailleurs on se sert de l'idée de jour. Je dois donc prendre parti ici pour notre confrère, M. Jean Fleury, à qui un autre de nos confrères, M. Joret, a reproché d'avoir rapporté le haguais *eniei* «aujourd'hui», au latin *in hodie*, et non à *ad noctem*.

Je passe à un autre ordre d'idées.

Si le latin était perdu et si nous en étions réduits aux conjectures sur l'origine des noms de nombre français *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, on serait peut-être mal venu à soutenir que *ze* signifie «dix». Cependant je serais de ceux qui ne craindraient pas de l'affirmer, conduit par la nécessité logique;

[1] Voir à ce sujet la *Revue pédagogique*, 1886, t. IX, p. 167.

car d'où *treize*, qui contient le nom de nombre *trois*, prendrait-il autrement sa signification?

Pareillement l'allemand *elf*, *zwölf* doit cacher le nom de nombre «dix» dans son *lf* final. Cet allemand *elf* est en gothique *ain-lif*; *zwölf* est *tva-lif*. Quelque difficulté qu'on puisse avoir avec la phonétique en présence de l'équation *taihun* = *lif*, je penche *a priori* pour l'affirmative, en vertu d'une certitude qui a bien sa valeur aussi, la certitude mathématique.

On serait d'ailleurs confirmé dans cette opinion par l'observation linguistique. Si nous prenons, par exemple, les langues modernes dérivées du sanscrit, nous voyons qu'en guzerati onze se dit *agiāra*, douze *bāra*, treize *tēra*, etc. Sous ces formes altérées, la comparaison du prâcrit et des autres dialectes permet de reconnaître *ekā* + *daça*, *dvā* + *daça*, *trajō* + *daça* (ce dernier devenu *dasa*, *daha*, *ḍaha*, *raha*, *ra*)[1]. Mais ce témoignage fût-il venu à manquer, on eût encore été autorisé à supposer que la désinence *ra* représente la dizaine.

Il est vrai que la déduction logique se présente rarement sous une forme aussi matérielle. Mais elle s'impose encore au linguiste dans certaines autres occasions où, pour être moins apparente, elle n'en a pas moins de force.

On a beaucoup discuté sur l'origine du médio-passif latin : l'explication donnée par Bopp, qui y voit une combinaison de l'actif avec le pronom réfléchi, a été mise en doute et combattue. La principale raison qu'on a fait valoir contre cette explication, c'est qu'en celtique le même médio-passif en *r* se retrouve, quoiqu'il ne soit pas dans les habitudes des langues celtiques de changer un *s* final en *r*. Ainsi l'irlandais a *berthar* «il est porté», *berammar* «nous sommes portés». Je ne méconnais pas la valeur de l'objection. Mais c'est ici que des raisons tirées de la signification doivent être mises sérieusement en ligne de compte. D'où *feror* qui contient évidemment *fero*, d'où *fertur* qui contient *fert*, d'où *feruntur* qui contient *ferunt* auraient-ils pris leur sens réfléchi si le *r* qui les termine ne venait pas du pronom réfléchi? L'analogie des langues letto-slaves montre de la manière la plus claire que c'est la façon ordinaire pour les langues de se donner un passif. Nous disons de même en français : *ce vêtement se porte*, ce qui veut dire : *ce vêtement est porté*. J'aime donc mieux croire que la phonétique celtique est encore appelée à faire quelques progrès que de renoncer à une explication qui a pour elle l'évidence tirée de la signification.

Il va sans dire que l'origine de cette lettre *s* ou *r* fut bien vite oubliée. L'expression du passif une fois trouvée, ce qui pou-

[1] Hœrnle, *Comparative Grammar of the Gaudian languages*, p. 257.

vait être le plus favorable à sa propagation, c'était qu'on perdît le souvenir de sa provenance. Les infinitifs latins en *ier* sont un exemple curieux de cette propagation. On voudra bien me permettre, à titre de digression, d'en dire ici quelques mots.

D'où vient la désinence de l'infinitif passif latin *-ier* : *dicier, credier, spargier?* Au sujet de cet appendice, les conjectures les plus variées ont été produites. Je viens avec une dernière explication, la plus simple de toutes. On sait que la voyelle contenue dans la syllabe finale du passif italique est tantôt *u*, tantôt *e*. A côté de la forme latine *vincitur* on a en osque *vincter;* à côté du latin *sacretur* on a *sakahiter*. L'ombrien a la forme *herter* «il est ordonné». Cette indétermination de la voyelle vient de ce que la désinence ne portait jamais l'accent. Cf. la dernière syllabe de *λέγομες* et *legimus*.

On voit déjà où j'en veux venir. La syllabe *ur* ou *er*, considérée comme l'exposant du passif, a été empruntée aux formes personnelles du verbe, telles que *datur, damur, dantur*, et ajoutée à l'infinitif. Cette addition pouvait paraître d'autant plus utile que, par lui-même, l'infinitif en *i* n'est pas plus passif qu'actif. *Legi* est le datif d'un nom verbal, comme en sanscrit *āsadē* «pour s'asseoir», *diçē* «pour montrer». A ce nom verbal, qui restait indécis entre la signification passive et active[1], on a ajouté une syllabe qui, pour le sentiment populaire, était devenue l'exposant de l'idée passive. Nous avons donc ici un fait très curieux d'affranchissement d'une syllabe.

Ce fait trouve sa confirmation dans la forme osque *censamur* «qu'il soit recensé», laquelle ne peut s'expliquer que par un phénomène du même genre. On avait un participe moyen *censamu* (cf. ombrien *persnimu*)[2], auquel est venu se joindre le *ur* ou *r* du passif. Même en latin, les formes d'impératif telles que *tollitor, appellantor*[3] sont probablement tirées de *tollito, appellanto* par un pareil fait de métaplasme.

Il semble que la langue ait eu conscience de ce que ces infinitifs en *ier* avaient d'un peu lourd et artificiel; car ils n'ont jamais pu s'acclimater entièrement. A partir de l'époque de César, la syllabe additionnelle est moins employée : on la rencontre encore en poésie, où elle aide à construire le vers et où son air archaïque ne déplaît point. Mais elle disparaît de la prose. Il en est de même un peu plus tard des impératifs en *tor*.

[1] De cette indétermination il est resté comme preuve l'infinitif *fieri* à côté de *fio*.

[2] Le verbe osque est de la première conjugaison, comme si en latin, au lieu de *censere*, on avait *censare*. Je suppose que les formes primitives étaient *censamnu, persnimnu*.

[3] Sur ces formes, voir Riemann, *Revue de philologie*, 1886, p. 184.

Puisque je suis sur ce chapitre, je joindrai ici une hypothèse sur la seconde personne du singulier passif. Je vois dans *amaris* une métathèse pour **amas-ir*, métathèse qui remonte à l'époque où, sans ce changement, l'on serait arrivé à une forme **amarir*. Quant au choix de la voyelle *i*, il tient sans doute à des raisons d'harmonie; c'est ainsi qu'en ombrien l'on a *herti*, *ostensendi*. On sait d'ailleurs qu'il y a aussi en latin des formes avec *u* : *figarus*, *spatiarus*, *utarus*.

Revenons maintenant à notre sujet.

Une école de linguistes s'applique à nier, depuis quelques années, la présence d'un verbe auxiliaire dans les formes latines *amabam*, *amabo*, *amavi*. Quelques-uns, allant plus loin, nient aussi la présence du verbe auxiliaire dans les formes comme *vec-si*, *scrip-si*, *λύ-σω*, *ἔγραπ-σα*, ainsi que dans les formes sanscrites comme *bôdhišjâmi*, *abôdhišam*. A cette explication ils préfèrent substituer cette autre (si c'en est une) d'un *s* ou d'un *b* formatif. Mais s'il est vrai qu'on a été trop loin dans la recherche des éléments primordiaux du langage, il ne serait guère raisonnable de repousser les explications «glottogoniques» quand elles se présentent d'elles-mêmes et s'imposent. Le latin a deux lettres formatives, *s* et *f* (*b*), de même qu'il a deux verbes auxiliaires, *sum* et *fui*. Le grec n'a qu'une lettre formative, *s*, de même qu'il n'a qu'un verbe auxiliaire, *εἰμί*. De là à supposer que *s* et *f* viennent de *sum* et *fui*, il n'y a qu'un pas que nous franchirons, si nous considérons que l'emploi des verbes auxiliaires est une simple application de l'analogie. La seule difficulté est de voir des auxiliaires signifiant «être» employés avec des verbes actifs, comme «conduire, porter». Mais c'est par des verbes à sens neutre, comme «briller, résonner, sentir», que l'agglutination a commencé, et l'auxiliaire une fois annexé de la sorte, le langage n'a plus songé à la signification, mais a seulement retenu le procédé.

Depuis un certain nombre d'années, l'analogie, trop longtemps négligée et suspectée, a pris sa place légitime en linguistique. L'analogie et l'observation du sens sont faites pour marcher de pair et pour se servir d'appui l'une à l'autre.

Quelques exemples vont m'aider à mieux me faire comprendre. Je les emprunterai à une seule et même partie du discours, savoir les adverbes.

L'*ā* des adverbes latins comme *ultrā*, *citrā*, *contrā*, *infrā*, *suprā*, *extrā*, est depuis quarante ans l'objet de recherches tantôt phonétiques, tantôt morphologiques, qui n'ont conduit à aucun résultat satisfaisant. Dire que ce sont d'anciens instrumentaux, c'est avancer un fait en lui-même peu vraisemblable. Les expliquer comme des ablatifs féminins ne nous éclaire pas beaucoup; car pourquoi le féminin plutôt que le masculin et le neutre? On

aurait opéré plus sûrement en cherchant les chefs de file parmi les adverbes *hāc*, *illāc*, *quā*, *eā*, qui sont certainement des ablatifs et qui, par leur sens, nous expliquent pourquoi la langue emploie le féminin. C'est qu'il faut sous-entendre *viā*. La phrase de Cicéron (*Cæcina*, 8) : «Iste ad omnes introitus, qua adiri poterat in eum fundum, armatos opponit», nous montre *quā* employé dans sa signification originaire et primitive. A l'imitation de *quā*, *eā*, *hāc*, *illāc*, l'on a fait ensuite *rectā*, *unā*, qui participent encore à la signification première. C'est seulement en dernier lieu qu'on est arrivé à créer les adverbes comme *extrā*, *suprā*.

On sait que *ὁδός* peut se sous-entendre pareillement en grec, ce qui nous donne l'explication des mots *ᾗ*, *ᾗχι* «par où» : l'*ι* souscrit, en cette acception, est donc parfaitement justifié. On dit de même *ἡ εὐθεῖα* «le droit chemin», *κατ' εὐθεῖαν* «en droite route». L'idée de route se sous-entend dans d'autres langues[1]. En français, où nous avons un masculin (chemin), nous disons : *Prendre le plus court.*

Les adverbes de lieu *quo*, *eo*, *aliquo*, *alio*, qui marquent le lieu où l'on va, sont purement et simplement des datifs. Que le datif ait pu marquer en ancien latin le lieu où l'on va, c'est ce qui ressort, par exemple, de ces vers de Virgile : «It clamor cælo» (V, 451); «Juvenum primos tot miserit Orco» (IX, 785); «Cælo palmas cum voce tetendit» (II, 688); «Viamque affectat Olympo» (*Georg.*, IV, 563). Les adverbes *huc*, *illuc*, *istuc* sont également des datifs; on peut les expliquer, soit par l'adjonction de l'enclitique *ei* que nous avons dans *huic*, soit plus simplement par le changement de l'*ō* en *ū*, comme dans *prætor*, *prætūra*. A l'imitation de *quo*, *eo* ont été faits *intro*, *ultro*, *citro*, *retro*... On voit que *intro* et *intra*, *ultro* et *ultra* ne représentent point le même cas et n'ont point la même origine, ce qui explique qu'ils n'aient point le même sens[2].

Comment le suffixe *ter*, qui est un suffixe du comparatif, est-il devenu suffixe adverbial dans *fortiter*, *similiter*, *breviter*, *graviter*, etc.? C'est encore d'un petit nombre d'adverbes comme *inter*, *subter*, *præter*, que l'impulsion est partie. *Inter* est indo-européen; *subter* et *præter* sont italiotes. Nous entrevoyons ainsi la propagation successive de cette forme.

Souvent l'analogie s'exerce sur un champ plus restreint : il n'en est que plus intéressant de l'observer, car on voit que son rayon d'action est alors strictement limité par un certain ordre d'idées.

On explique ordinairement l'*i* de *heri* comme une ancienne

[1] Voir Grimm, *Grammaire allemande*, IV, 263.

[2] Il est à peine nécessaire d'ajouter que nous parlons ici uniquement des adverbes de lieu, et que les adverbes de manière comme *primo*, *continuo*, *subito* ont une autre origine, ainsi que *quo* dans les locutions comme *quo minus*.

forme de locatif que le latin aurait conservée. Mais quand on compare le sanscrit *hjas* « hier », le grec *χθές*, il semble surprenant que le latin soit ici plus complet que les langues sœurs. L'*i* de *heri* est, à ce que je crois, emprunté aux locatifs comme *die crastini*, *die septimi*, *die pristini*, *quotidie*, *postridie*[1]. L'on aurait eu sans doute aussi *crari* (au lieu de *cras*), si l'euphonie ne s'y était opposée.

L'adverbe *diu*, qui présente une formation assez rare, ne semblait pas appelé à faire souche. Il a pourtant produit *noctu*, qui en est la copie. De même *diurnus* a fait *nocturnus*.

L'adverbe *circum* ne peut renier son origine substantive : il est l'accusatif de *circus* « un cercle ». Mais, une fois devenu adverbe, *circum* a donné *circa* et *circiter*.

L'adverbe, étant habituellement un nom, un adjectif, un pronom sorti, pour une cause ou une autre, des cadres réguliers de la déclinaison, se trouve, par ce motif même, plus exposé à l'action de l'analogie. C'est une sorte de déclassé qui oppose moins de résistance aux suggestions du dehors, ou, pour employer avec Curtius la jolie image contenue dans le nom *συνεκδρομή*[2], c'est une pièce de bétail égarée qui s'adjoint au premier troupeau qu'elle rencontre. Mais parmi les nombreuses suppositions que permet l'analogie on risquerait d'errer à l'aventure, si l'observation du sens ne servait de guide.

Avant de passer à un autre ordre d'idées, je mentionnerai les expressions adverbiales françaises : *à la légère*, *à la renverse*, *de plus belle*, qui sont également un produit de l'analogie. Elles supposent un substantif comme *façon*, *manière*, *mode*. De là les expressions modernes si nombreuses telles que *à la française*, *à la chinoise*, *à la Daumont*, etc.

C'est aussi en donnant une place plus importante au sens que la linguistique arrivera un jour à écrire ce curieux chapitre dont l'intitulé a été donné, il y a cinquante ans, par Guillaume de Humboldt : *Die innere Sprachform*. Il n'est pas douteux que les catégories grammaticales finissent par s'imprimer à tel point dans l'esprit que ce classement mental peut réagir sur la forme des mots. Ainsi le grec possède ce qu'on peut appeler le *s* adverbial, dont le point de départ n'est pas encore établi, mais que nous voyons s'ajouter à un grand nombre d'adverbes. Il suffit de citer comme exemples *εὐθύ* et *εὐθύς*, *ἀμφί* et *ἀμφίς*, *αὖθι* et *αὖθις*, *πολλάκι* et *πολλάκις*, *ἠρέμα* et *ἠρέμας*, *οὕτω* et *οὕτως*, les comparatifs en *τερω* et *τατω* à côté des formes en *τερως* et *τατως*. Quelle que soit la solution de cet intéressant problème, il est

[1] Sur ces formes, voir Aulu-Gelle, X, 24.

[2] G. Curtius, *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, p. 33.

certain que la signification est le lien qui relie entre eux ces mots d'origine si différente où nous voyons figurer le *s* final.

Pour prendre un exemple emprunté à la grammaire des langues romanes, je ne sais si l'on a fait l'observation suivante au sujet des mots latins qui sont restés en français sous la forme du nominatif : ce sont ou des noms de parenté, ou des noms de profession et de dignité, ou des injures. Les injures comme *traître*, *lairre*, *fel*, *menterre*, *pute* sont évidemment des vocatifs. On peut aussi voir des vocatifs dans certains noms de parenté, de profession ou de dignité, comme *sœur*, *niès*, *enfes*, *prêtre*, *chantre*, *abes*, *nonne*, *maire*, *sire*, *ber*. Cependant j'aimerais mieux y voir de véritables nominatifs, qui se sont conservés grâce aux actes officiels, documents et inscriptions où ils revenaient continuellement. C'est décidément un nominatif que nous avons dans *fils*. Qu'on veuille bien songer aux épitaphes : « Ci-gît... fils de... » ou aux actes de donation ou de vente, commençant par l'énumération des noms et qualités. Enfin on ne peut guère expliquer autrement que comme nominatifs les adjectifs *prud*, *graindre*, *mendre*, *joindre*, etc. Nous avons encore ici des mots qui étaient d'un constant usage dans les documents publics ou privés.

Au contraire, on ne trouverait pas, je crois, un seul nom d'animal, de plante ou d'objet inanimé qui nous fût parvenu sous la forme du cas-sujet. C'est là un exemple curieux de l'influence conservatrice que les formules et locutions exercent non seulement sur les mots, mais sur la grammaire. Mais un fait si important, dont nous ne songeons pas d'ailleurs à revendiquer pour nous la découverte, montre que la signification doit toujours être présente à l'esprit du linguiste.

Il n'est pas moins utile de donner son attention au sens quand on suit la propagation d'un suffixe parmi les adjectifs ou les substantifs. Le sens, à défaut de la phonétique, nous apprendrait que le suffixe *bri* ou *ber* a en latin deux origines distinctes. D'une part, dans les mots *septem-ber*, *novem-ber*, *decem-ber*, le *b* est une lettre euphonique, comme il l'est dans le grec *μεσημϐρία* « midi » ou dans l'espagnol *ombro* « épaule » (= *umerus*). La forme primitive était *septem-ris*, *novem-ris*, *decem-ris*. Une fois *ber* en usage, *octo-ber* a été fait par analogie. Mais, d'autre part, dans *funebris*, *fœnebris*, *muliebris*, le *b* représente un ancien *θ* qui lui-même est pour un *s*[1]. La forme primitive était **funes-ris*, **fœnes-ris*, **mulies-ris*. A son tour, ce suffixe s'est propagé : par opposition à *funebris* a été créé *salubris*, *saluber*.

Il existe en latin une série de substantifs en *tor* qui viennent, non pas d'un verbe, mais d'un nom. *Portitor* « péager, douanier ».

[1] Voir Louis Havet, dans ces *Mémoires*, t. III, p. 415.

janitor « portier », *funditor* « possesseur d'un bien-fonds ». On peut même supposer un ancien **territor* « propriétaire », qui se trouve à la base de *territorium*. Nous avons ici des noms aussi bien formés à peu près qu'en français *fumiste*, *dentiste* ou *linguiste*. L'origine de ces noms de profession vient des substantifs comme *pastor*, *sartor*, *textor*, *arator*.

Quelquefois cette recherche des significations permet d'écarter des exceptions embarrassantes. Tel est, par exemple, l'adjectif *ridiculus*, qui a l'air d'être formé comme *masculus*, *vernaculus*, mais qui en diffère profondément, puisque ceux-ci sont des diminutifs, tandis qu'il est tiré directement d'un verbe. En réalité, il faut partir d'un ancien substantif *ridiculum* signifiant « objet de risée » et formé comme *curriculum*, *cubiculum*, *vehiculum*. Employé en parlant des personnes, il a pris les genres masculin et féminin, et il est devenu adjectif.

Ce n'est pas seulement quand il s'agit des désinences que la signification doit être consultée comme un témoin précieux. L'étymologie proprement dite n'a pas moins à en tenir compte. Là aussi la vraisemblance peut se trouver momentanément en difficulté avec la phonétique; mais ces difficultés se résolvent d'ordinaire à l'avantage de l'une et de l'autre.

On a le droit de s'étonner qu'en grec le comparatif *μᾶλλον* soit dépourvu de masculin et de féminin et privé de déclinaison. Il est étrange qu'un mot aussi important soit sorti de l'usage ordinaire, hormis sous sa forme adverbiale. Mais cette anomalie apparente disparaît dès que nous rapprochons le comparatif *ἀμείνων*, qui a exactement le même sens, et qui, vu de près, n'est pas autre chose que le doublet syntactique de *μᾶλλον*. La voyelle prosthétique s'explique par cette circonstance que le mot était employé à tout instant et en différentes positions : cf. *μέ* et *ἐμέ*. Quant à la substitution du *ν* au *λ*, si l'on se rappelle que *μᾶλλον* est pour **μάλιον* (cf. latin *melius*), on n'aura pas de peine à se l'expliquer : c'est le même fait que pour *ἄλλος* = sanscrit *anja*.

Plus un mot est fréquemment employé, plus on comprend l'existence de doublets. C'est ce qui explique la parenté d'*ὀλίγος* et d'*ἐλαχύς*[1]. Nous trouvons le premier de ces mots chez Homère dans le sens de « petit » :

Ὡς δ' ὅτ' ἐπὶ προβόλῳ ἁλιεὺς περιμήκεϊ ῥάβδῳ
ἰχθύσι τοῖς ὀλίγοισι δόλον κατὰ εἴδατα βάλλων...

(*Od.*, XII, 252.)

Ὀλίγοις ἰχθύσι, c'est en latin *parvis piscibus*. Théocrite emploie (I, 47) l'expression *ὀλίγος κοῦρος* « petit garçon ».

[1] Voir ces *Mémoires*, V, p. 396.

Ici la signification conserve le souvenir d'une parenté qui remonte probablement à une période assez ancienne (*laghu*, *alghu*).

M. Louis Havet, renouvelant dans ces *Mémoires* (VI, p. 111) une ancienne étymologie du *Wurzellexicon* de Benfey, explique le commencement de *ἄγρυπνος* «privé de sommeil» par le verbe *ἐγείρω*. Mais, sans parler des autres objections, un composé «veille-sommeil» me paraît de nature assez extraordinaire. Le mot n'est nullement un mot poétique; il est employé par les prosateurs et dans des livres de science, par exemple, dans Théophraste, Hippocrate, Dioscoride. Aussi suis-je porté à penser, avec les anciens, que nous avons dans *ἄγρυπνος* un doublet dialectal de *ἄϋπνος*. Le crétois ΤΡΙΤΡΑ (Gortyn., I, 36) pour *τριτά* ou *τριτϜά* a ramené l'attention sur *ρ* parasite ou remplaçant d'un *Ϝ* en grec. Les formes *τρέ*, *δεδροιχώς*, *δρύεται*, *ἄτρεγκτος*, *σΊράχυς*, *τράφος*, *φρυγά*, *πεφρυγμένον*, *χρεῦμα*, etc. sont connues[1]. Les sons qui se trouvent accumulés au commencement du mot ἀΗϜυπνος (sanscrit *asvapnas*) devaient présenter des obstacles à la prononciation. Sur le changement de *Ϝ* en *γ*, voir Curtius, *Grundzüge*, p. 596. Il n'est pas hors de propos de rappeler que la même racine *svap* a pris un *l* dans les langues germaniques.

La recherche du sens n'est pas seulement une partie importante de l'étymologie, elle en est la portion la plus intéressante, car c'est celle qui confine de plus près à l'histoire[2].

Le rapprochement *servus* = *οὖρος* «gardien» a été présenté dans ces *Mémoires* (II, 309) par M. James Darmesteter et en même temps étayé par lui d'excellentes preuves. Mais il reste, ce semble, quelque chose à ajouter sur l'histoire du mot.

Gardien de quoi?

Si l'on se rappelle le genre de vie que menaient les *prisci Latini*, il ne peut guère y avoir de doute : gardien des troupeaux pendant que le maître est à la ville, gardien de la maison pendant qu'il est au forum ou à la guerre. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est l'euphémisme contenu dans ce mot, qui ne fait nullement allusion à la condition d'esclave. Ou plutôt la condition elle-même a changé dans la suite des temps. L'esclave, à l'époque où règnait la simplicité des âges primitifs, avec l'égalité qu'elle a pour conséquence, était un membre de la famille : *famulus*. Si on l'appelle *servus*, c'est un terme honorable, par lequel est marquée la confiance qu'on met en lui. Mais quand vint la richesse amenant à sa suite des mœurs nouvelles, quand les *servi*, fournis par la guerre et par la loi sur les débiteurs, se comptèrent par dizaines et par centaines, le sens du mot vint à changer, et il

[1] Moritz Schmidt, dans le *Journal de Kuhn*, XII, 214.

[2] Voir sur ce sujet le livre de M. Arsène Darmesteter, *La vie des mots étudiée dans leurs significations*.

prit l'acception dégradante qu'il a gardée. C'est alors que les légistes, ne se doutant plus du sens primitif, imaginèrent l'explication qu'on connaît : *servus* est le prisonnier dont la vie a été épargnée (*servata*), mais qui, en conséquence, appartient corps et biens à son maître. Cette définition devait plaire aux jurisconsultes.

Mais ce n'est pas seulement au point de départ et, pour ainsi dire, à la naissance des mots que la signification a besoin d'être examinée avec soin. Le développement des sens présente à tout instant de petits problèmes intéressants : faute d'y apporter une attention suffisante, on court risque de voir le fil historique se briser. Ainsi, pour comprendre la série des significations d'un mot, il faut souvent quitter la ligne directe, tenir compte d'un mot collatéral qui fait sentir son influence. Nous avons montré autrefois que *robur* n'est pas autre chose qu'un frère jumeau d'*arbor*. Mais ce serait une erreur de poser la série suivante : *Robur :* 1° arbre en général, l'arbre par excellence, le chêne; 2° la force. Le second sens n'est sorti du premier que par influence de l'adjectif *robustus*, qui signifiait « fait en bois de chêne » et qui métaphoriquement a été employé pour « solide, vigoureux ». Une fois *robustus* en possession de cette acception générale, *robur* y a participé.

Certains composés ne se comprennent que rapprochés d'un similaire ou d'un contraire. C'est un mot comme *δάπεδον* qui a donné *ἀνδράποδον*, pour marquer, en opposition avec les biens immobiliers, les biens mobiliers, ces derniers consistant surtout en esclaves. *Dispendium* veut dire « dépense »; il a fait *compendium* « économie ».

Comme exemple de l'intérêt que présente la filiation des sens, je citerai encore le grec *ἀπειλέω* « menacer ». Ce verbe est doublement curieux, au point de vue de la forme et au point de vue de la signification.

Une inscription archaïque, trouvée à Olympie[1], nous donne ΑΠΟFΕΛΕΟΙΑΝ, ce qui met hors de doute la parenté avec la racine *Fελ*, *Fεῖλω*, *εἴλω* « assembler » (Curtius, n° 660). C'est le terme technique pour marquer la réunion du peuple sur la place publique. Loi de Gortyne, X, 34 : ΚΑΤΑFΕΛΜΕΝΟΝ ΤΟΜ ΠΟΛΙΑΤΑΝ « les citoyens étant assemblés ». Une réunion, un attroupement s'appelle *εἴλη* ou *ἴλη*. De *εἴλη* vient le verbe contracté *εἰλέω*, qui a fait place plus tard au composé *ὁμιλέω*.

Ἀπειλεῖν, c'est empêcher quelqu'un de venir à l'assemblée ou l'obliger à la quitter. Il est employé en ce sens dans l'inscription précitée d'Olympie, où il est dit que celui qui manquera à son

[1] Rœhl, *Inscriptiones græcæ antiquissimæ*, n° 118.

engagement doit être exclu de l'autel (*ἀπὸ τὸ βομὸ ἀποϜελέοιαν*). Cf. Hésychius : *ἀπέλλειν, ἀποκλείειν*. *Etym. Magnum* : *ἀπείλλειν, ὅ ἐστιν ἀπείργειν, αἰολικῶς ἀπέλλειν*[1].

Mais l'idée de l'exclusion s'est effacée devant celle de la menace, en sorte que *ἀπειλή* a signifié simplement «minitatio». Il est employé dans l'*Odyssée*, en parlant des menaces que Neptune a faites à Ulysse :

> Οὐδ' Ἐνοσίχθων
> λήθετ' ἀπειλάων, τὰς ἀντιθέῳ Ὀδυσῆϊ
> πρῶτον ἐπηπείλησε.
>
> (*Od.*, XIII, 126.)

C'est là le sens le plus ordinaire. Mais il s'en est développé un autre, qui procède de celui-ci. Les promesses solennelles étant accompagnées d'imprécations contre celui qui serait infidèle à sa parole, *ἀπειλέω* a aussi signifié «promettre». Teucer, avant de lancer sa flèche, oublie de promettre une hécatombe à Apollon, ce qui est cause qu'il ne touche pas le but (*Il.*, XXIII, 863) :

> οὐδ' ἠπείλησεν ἄνακτι
> ἀρνῶν πρωτογόνων ῥέξειν κλειτὴν ἑκατόμβην[2].

Mais *ἀπειλέω*, dans Homère, a encore fait un pas de plus dans la voie des transformations du sens. Il ne signifie pas seulement «menacer» et «promettre», mais, par une association d'idées facile à comprendre, «se vanter». Diomède, cédant avec peine aux conseils de prudence que lui prodigue Nestor, songe avec indignation qu'Hector dira un jour que le fils de Tydée a fui devant lui. Que la terre l'engloutisse plutôt! (*Il.*, VIII, 148) :

> Ἕκτωρ γάρ ποτε φήσει, ἐνὶ Τρώεσσ' ἀγορεύων·
> Τυδείδης ὑπ' ἐμεῖο φοβεύμενος ἵκετο νῆας.
> Ὥς ποτ' ἀπειλήσει· τότε μοι χάνοι εὐρεῖα χθών.

Dans l'*Odyssée*, Ulysse, faisant compliment à Alcinoüs sur la grâce de ses danseurs, lui dit : «Tu t'étais vanté d'avoir les danseurs les meilleurs : et cela est vrai» (VIII, 383):

> ἠ μὲν ἀπείλησας, βητάρμονας εἶναι ἀρίστους,
> ἠ δ' ἄρ' ἑτοῖμα τέτυκτο.

Telle est l'histoire des sens d'*ἀπειλέω*. Résumons-la en trois mots : 1° exclure de l'assemblée; 2° menacer, promettre avec menaces; 3° se vanter. Cette succession était déjà chose accomplie au temps d'Homère.

[1] Cf. *Iliade*, II, 665, où *ἀπείλησαν* doit se traduire par «exclure, exiler» et non par «menacer».

[2] Cf. *Iliade*, XX, 83; XXIII, 872.

Nous avons donc ici un des plus anciens souvenirs de la vie publique chez les Grecs.

Les pages qui précèdent n'auront pas été inutiles si elles rappellent vers une partie trop négligée de la linguistique l'attention des savants, trop exclusivement occupée sur d'autres points, et si elles montrent que, par l'étude du sens, on obtient une réponse à plus d'une question en apparence insoluble. Il est certain qu'on ne doit pas plus abuser de la sémantique que de tout autre moyen d'arriver à la vérité. La logique de notre esprit n'est pas toujours celle du langage. Où nous ne voyons, pour arriver au but, qu'une seule route, le génie populaire en connaît ou en invente plus d'une. Aussi n'est-ce pas un moyen infaillible que nous recommandons à l'étymologiste. Il serait dangereux, par exemple, d'expliquer toutes les flexions par le sens qu'elles ont actuellement pour nous. Il serait même dangereux de vouloir trouver une flexion partout où nous en croyons sentir une. L'*infusion* du sens est un fait fréquent en linguistique et dont nous comptons un jour faire une étude spéciale. Enfin il y a des changements de signification tellement imprévus, qu'on s'égarerait étrangement en voulant trouver dans certains mots les éléments de l'idée qu'ils expriment. Mais, toutes ces réserves faites, il reste des cas où le linguiste, averti par la signification, doit tenir le plus grand compte de ce témoignage. J'espère que je n'encourrai pas pour cela le reproche d'excitation au mépris des lois phoniques : je crois, au contraire, rendre service à la phonétique en lui indiquant un moyen de découvrir, à la lumière du sens, quelques lois de permutation nouvelles.

Michel Bréal.

LE FUTUR ROMAN

ET

LA GRAMMAIRE DE LEBRIJA.

Tout le monde sait que le futur roman est un temps composé formé à l'aide de l'infinitif et du présent de l'indicatif du verbe *avoir*.

M. Auguste Brachet, dans sa *Grammaire historique de la langue française*, p. 178, s'exprime ainsi qu'il suit: « C'est un savant du siècle dernier, Lacurne de Sainte-Palaye, qui signala le premier ce mode de formation du temps futur, découverte confirmée par les travaux postérieurs de Raynouard et de Diez. »

L'attribution de cette découverte à Lacurne de Sainte-Palaye par M. Brachet pourra paraître étrange à ceux qui ont lu la traduction de la *Grammaire* de Diez par M. Brachet. En effet, dans cette traduction, t. II, p. 109, note 2, on trouve la phrase que voici : « C'est, d'après Blanc *Ital. Gramm.* 360, Antonio de Lebrija (1492) qui, le premier, a reconnu la formation du futur. Plus tard, Castelvetro fit la même observation. »

Ainsi Diez traduit par M. Brachet considère comme probable que l'origine du futur roman a été saisie trois siècles avant Lacurne de Sainte-Palaye par le grammairien espagnol Antoine de Lebrija. Le doute qu'il éprouve sur ce point provient de ce qu'il n'a pas eu entre les mains l'ouvrage de Lebrija.

Mais ce n'est pas Diez qui a imaginé de faire à Lacurne de Sainte-Palaye l'honneur de la découverte. Cette idée appartient en propre à M. Brachet. Elle est d'autant plus originale que voici les termes dont Lacurne de Sainte-Palaye s'est lui-même servi quand il a eu à traiter de l'origine du futur français. Dans ses *Remarques sur la langue française des XII^e^ et XIII^e^ siècles, comparée avec les langues provençale, italienne et espagnole, dans les mêmes siècles*, mémoire publié dans la *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France...*, par C. Leber (Paris, Dentu, 1838, t. I, p. 278, 279), Lacurne de Sainte-Palaye s'exprime ainsi qu'il suit: « Je finis par une observation grammaticale... que justifiera encore

la remarque d'un de nos plus célèbres grammairiens sur la formation de notre futur. Elle se fait, suivant l'abbé Regnier, par la jonction ou réunion du temps présent de l'indicatif du verbe auxiliaire *avoir* et de l'infinitif: *J'aimerai, tu aimeras, il aimera.*»

Certes, l'abbé Regnier a connu l'origine du futur français, italien et espagnol. Il a eu le mérite incontestable d'établir sur ce point la conformité du français et de l'italien avec l'espagnol, dont Lebrija avait le premier trouvé la loi. Nous avons consulté l'ouvrage intitulé : *Traité de la grammaire françoise par M. l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie française* (*A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, MDCCVI*). Les passages suivants sont décisifs. P. 386 : « *Ce qui fait la formation* de ce futur, n'est proprement autre chose que le *temps présent* de l'indicatif du verbe auxiliaire *avoir*, joint à l'infinitif»... « Cette formation est aussi entièrement la mesme dans tous les futurs de l'indicatif de la langue italienne.» P. 387 : «La langue espagnole forme pareillement tous les futurs de ses verbes du présent de l'indicatif du verbe auxiliaire *aver*, joint à leur infinitif.»

L'abbé Regnier ne dit pas qu'un auteur plus ancien lui ait suggéré cette doctrine; mais il fait observer que ce qui la rend incontestable est un phénomène qu'on peut remarquer en espagnol, c'est-à-dire la possibilité de séparer les deux éléments grammaticaux dont le futur se compose. «Ce qui, dit-il, p. 387, prouve indubitablement cette formation, c'est que les Espagnols, pour exprimer le temps futur, séparent quelquefois les deux verbes l'un de l'autre, tantost en disant *amar hemos*, *amar heys*, et tantost en mettant l'auxiliaire devant avec la particule *de*, comme *has de amar*, *hemos de amar.*»

Si Diez avait pu se procurer un exemplaire de la *Grammaire espagnole* de Lebrija, la question de savoir à qui revient la paternité de la théorie grammaticale dont nous parlons serait depuis longtemps résolue. Mais cet ouvrage est aujourd'hui excessivement rare même en Espagne et nous l'avons inutilement cherché dans les bibliothèques de Paris. Il est donc tout naturel que le savant professeur de Bonn ne cite Lebrija que de seconde main et par conséquent avec un doute prudent. J'ai été à Bonn à l'occasion de la fête célébrée pour l'inauguration du monument de Diez : j'ai pu constater que ni dans la bibliothèque personnelle de Diez, devenue propriété de l'Université, ni dans l'ancien fonds de la bibliothèque universitaire il n'existe aucun exemplaire de la grammaire espagnole composée par Lebrija.

Heureusement l'Espagne, malgré les actes multipliés de pillage dont ses bibliothèques ont été victimes, a conservé des monuments typographiques de sa vieille érudition comme de sa vieille littérature en plus grand nombre que ne le croient

les étrangers. On peut consulter en Espagne la Grammaire de Lebrija.

L'examen de ce livre montre que Blanc, cité par Diez, a été bien informé et que Lebrija, dès 1492, savait comment a été formé le futur espagnol. Au livre V, chap. VI, on lit : « El venidero del indicativo dicese por rodeo del presente del infinitivo e del presente del indicativo deste verbo e assi decimos *io amare:* como *si* dixessemos *io e de amar.* » En français : « *Le futur* de l'indicatif se forme à l'aide d'une périphrase, c'est-à-dire en employant le présent de l'infinitif avec le présent de l'indicatif du verbe *e* (*j'ai*), *as* (*tu as*) : quand nous disons *yo amaré* (*j'aimerai*), c'est comme si nous disions *yo he de amar* (*j'ai à aimer*). »

Les indications bibliographiques les plus complètes sur ce livre sont réunies à la fin, où on lit ce qui suit : « Acabose este tratado de grãmatica que nuevamẽte hizo el maestro Antonio de Lebrixa sobre la legua castellana En el año del salvador de MIL E CCCCXCII A XVIII DE AGOSTO. Empreso en la muy noble ciudad de Salamanca » ; en français : « *Le 18 août 1492 dans la très noble cité de Salamanque a été achevée l'impression de ce traité de Grammaire castillane nouvellement fait par Maître Antoine de Lebrija.* »

A cette date reculée, Lebrija fondait la grammaire moderne en introduisant dans l'étude des langues romanes la méthode grammaticale qui a régné pendant trois siècles dans le monde des humanistes jusqu'à la découverte toute récente de la grammaire comparée. Déjà dans un article publié en 1880 par la *Revista contemporanea* de Madrid, sous le titre : *España y la Filologia principalmente neo-latina*, et dont M. Schuchardt a rendu compte dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, j'ai constaté que les plus anciennes grammaires françaises, espagnoles et italiennes de la Renaissance qui ont été publiées jusqu'ici sont postérieures à la *Grammaire espagnole* de Lebrija.

Ces grammaires sont (d'après Diez, t. I, introduction), pour l'Italie, celles de Fortunio (1516), Bembo (1525), et pour la France, suivant Thurot dans son ouvrage « *De la prononciation française* », t. I, p. XVI, Introduction, celles de Palsgrave (1530), Cauchie (1570), Maupas (1625), Martin (1632), Oudin (1633), auxquelles il faut ajouter celle de Robert Estienne (1569), que Thurot a omise.

Nous ne terminerons pas sans faire observer que, outre la question de l'origine du futur, Lebrija a traité avec la même compétence la question de l'origine du conditionnel. Il l'appelle *Passé indéfini du subjonctif*, en espagnol : *Pasado no acabado del subjunctivo.* Diez se trompe quand il croit (p. 109 du t. II) que l'on considère ce temps comme mode en Espagne et qu'on l'y

appelle *condicional.* Aujourd'hui nous avons conservé l'idée de Lebrija tout en employant une expression différente : *Pretérito imperfecto de subjunctivo*, en français : *Prétérit imparfait du subjonctif.* Chose curieuse, on trouve la même expression, à une légère variante près, dans le *Traicté de la Grammaire françoise par Rob. Estienne, Imprimeur du Roy, 1569*, p. 37, qui se sert de l'expression : *Preterit imparfait du conionctif.*

Or, voici en quels termes Lebrija s'exprime sur l'origine de ce temps : «El pasado no acabado del subjunctivo.... dizese por rodeo del presente de infinitivo e del pasado no acabado del indicativo del verbo e, as, como *amaria*, *leeria*, *oiria;*» en français : «Le passé indéfini du subjonctif se forme à l'aide d'une périphrase, c'est-à-dire en employant le présent de l'infinitif avec le passé indéfini de l'indicatif du verbe *e* (j'ai), *as* (tu as); exemples : *amaria* (j'aimerais), *leeria* (je lirais), *oiria* (j'ouïrais).»

Ces brefs extraits de la Grammaire de Lebrija suffiront, pensons-nous, pour établir l'intérêt qu'offrirait pour les romanistes l'étude du livre, aujourd'hui si rare, du vieil humaniste espagnol. Nous en préparons une édition critique et nous serions heureux si ce projet trouvait une approbation au sein de la Société de linguistique, qui vient de nous faire l'honneur de nous admettre parmi ses membres.

Nos savants confrères connaissent certainement plusieurs des ouvrages qui ont fait la réputation de Lebrija : sa *Grammaire latine*, qui a été souvent réimprimée, même hors d'Espagne, et dont on a par exemple une édition imprimée à Lyon en 1514; son *Dictionnaire latin-espagnol et espagnol-latin*, qui a été traduit en français et imprimé à Paris en 1516; son *Vocabulaire catalan-latin*, et tant d'autres.

Lebrija est donc une des gloires de l'Espagne savante, et son livre devrait être une des bases de l'enseignement scientifique de la langue espagnole. En commençant le premier des trois cours de Grammaire historique de la langue espagnole que nous avons déjà faits à l'Université de Madrid, nous avons présenté à nos auditeurs la Grammaire de Lebrija avec le même respect que le professeur de théologie qui, au début de son cours, présente la Bible à ses élèves.

A. Sanchez Moguel.

IMPRIMERIE NATIONALE.

PHÉNOMÈNES D'APHÉRÈSE.

Le patois de Cellefrouin, canton de Mansle, arrondissement de Ruffec, département de la Charente, présente trois cas d'aphérèse qui sont intéressants à un double titre : ils sont la conséquence d'une loi phonétique, et ils ont donné naissance à trois mots nouveaux.

Le patois de Cellefrouin est celui de ma mère, de ma famille, qui est nombreuse, et le mien. C'est dire que j'ai eu toute facilité pour l'étudier. En outre, mes premières observations sont déjà anciennes ; elles remontent à 1879. Je puis donc garantir l'authenticité des formes que je vais signaler.

1° CHA.

On emploie dans les réprimandes une particule interrogative: *Cha*, qui se présente avec le sens de « pourquoi » :

Cha où fazé-vou? Pourquoi le faites-vous?

Cha peut être précédé ou suivi de *ke* sans que le sens en paraisse modifié :

Ke cha où fazé-vou? — Cha k'où fazé-vou?
Pourquoi le faites-vous?

Cha semble explétif dans des phrases telles que celle-ci :

É! ke cha andve-t-eû fére dan la gran rû?
Eh! qu'allait-il faire dans la grand'rue?

Je n'emploie pas cette particule; je me contente dans tous les cas de *preké* « pourquoi » ou de *ke* « que ». Quand je l'ai remarquée pour la première fois, je l'ai prise pour un archaïsme. J'ignorais alors qu'elle pouvait tout aussi bien être un néologisme.

J'en cherchai l'origine en dehors du patois lui-même : en limousin, dans les autres langues romanes. Ce fut peine perdue. Le roumain a bien *ca* (*qua*, sous-entendu *ratione*). Mais *qua* dans mon patois donnerait *ke*. Le latin *quare*, outre qu'il n'est pas

passé dans nos langues avec le sens interrogatif, ne convient ni pour la forme ni pour la syntaxe.

Il fallait chercher moins loin.

Cha n'est pas autre chose que l'infinitif *circare*, dans mon patois *chrecha*. L'origine de ce mot m'a été révélée par une prononciation un peu plus archaïque appartenant au *Temple*, hameau de la commune de Cellefrouin, situé à deux kilomètres est du bourg. J'ai entendu très distinctement[1] :

Ke ch'cha i â-t-eû éta? Pourquoi y a-t-il été?

Or *ch'cha* est la forme réduite de *chrecha*. Cette forme résulte des lois suivantes :

1° *er* ou *re* atones se réduisent à *r̥* qui est traitée comme une voyelle. Il faudrait écrire *chr̥cha ;*

2° Les proclitiques se soudent au mot suivant de façon à constituer avec lui une unité qui est soumise aux lois de la phonétique générale. Quand une bergère crie à son chien d'aller chercher ses brebis : *Vâ lâ chr̥cha*, *lâ* est protonique et *chr̥*, intertonique;

3° Les intertoniques récentes tendent à disparaître. *Vâ lâ chr̥cha* devient *Vâ lâ ch'cha;* et *Ke chr̥cha* devient *Ke ch'chă*. Le verbe *chr̥cha* n'est pas descendu plus bas dans l'échelle phonétique.

Mais deux consonnes semblables, mises en contact par la chute de la voyelle qui les séparait, finissent par se fondre en une seule, si le sens ne vient pas entraver l'évolution phonétique. *Ke ch'chă*, dès que le sens primitif a été perdu de vue, s'est bien vite réduit à *Ke cha*. Je citerai d'autres faits analogues.

Il n'y a donc pas de difficulté pour la forme. Reste à expliquer le sens et la syntaxe.

Le point de départ m'a été fourni par un cousin germain de ma mère né à la Baubière, moulin situé à quatre kilomètres ouest de Cellefrouin (même commune)[2]. A la Baubière, on ne se servait pas de *cha* comme particule interrogative. Mais on disait :

Ke ch'cha din k'l andré-ki? Que chercher dans cet endroit-ci?

Cette formule, créée originairement pour l'interrogation directe, a été employée plus tard sous forme indirecte :

Ke ch'cha vâ-t-eû din k'l andré?
Que va-t-il chercher dans cet endroit?

[1] Mon cousin M. Tabaud.

[2] M. Bernier, demeurant aujourd'hui au moulin de Sansac, commune de Beaulieu, canton de Saint-Claud.

Puis avec une ellipse :

Ke ch'cha où fazé-vou? [Pour] quoi chercher, le faites-vous?

Ke fére «que faire» s'emploie dans des constructions semblables :

Ke fére garde-tu-toû rôjé din tou-n asiéte?
[Pour] quoi faire gardes-tu tes os dans ton assiette?

Enfin, tandis que *fére*, retenu par les lois de la phonétique ne peut pas se détacher du verbe «faire», et conserve toujours son sens propre, *ch'cha* perd à peu près toute relation avec «chercher», et devient *cha*. Dès lors, il n'est plus pour la conscience de la langue qu'un signe d'interrogation, si bien que l'on dira :

Ke cha anâve-t-eû ch'cha?
mot à mot : Que chercher allait-il chercher?

Ke, nécessaire à l'origine, n'est plus que d'un emploi facultatif. Il peut même changer de place et se mettre après *cha*.

Cha est donc de tout point une création nouvelle.

Quel sera le sort de ce nouveau mot? Je ne sais. Je crains bien qu'il ne soit venu au monde à une époque peu favorable à son extension. Il n'a pas encore pu étendre son domaine sur toute la commune. Mais nous pouvons dresser son acte de naissance. Il est né à Cellefrouin avec la génération qui a aujourd'hui moins de soixante-dix ans.

2° *SE*.

A Cellefrouin, *se* s'emploie pour *nous* avec les verbes pronominaux :

Ne s'an van. Nous nous en allons.
Ne se portan bien. Nous nous portons bien.

Il s'emploie même pour *nous*, régime indirect, quand le sujet est de la 3e personne.

Ou se l'aporti, qu'il faut traduire, non «il *se* l'apporta», mais «il *nous* l'apporta».

Nous trouvons encore *se* mis pour *nous*, au moins avec les verbes pronominaux, en Béarn.

Kés débertim. Nous nous amusons[1].

[1] M. l'abbé Casteig, de l'École des Carmes, originaire des environs de Pau.

Dans le comtat d'Avignon :

Se sian vist. Nous nous sommes vus[1].

M. Mistral a constaté l'emploi de *se* pour *nous* en Provence. *Se* et *nous* alternent à Arles, à Forcalquier, dans la Camargue. (Note du R. P. Rieux.)

Dans le Berry, en Picardie et dans le nord de l'Île-de-France *se* remplace *nous* et *vous*, comme régimes des verbes pronominaux :

Voulez-vous s'en aller?
Vous s'arpousez.
(Jaubert.)

Nou s'en von.
Vou se féte (faites) *de la bile*[2].

Qu'est-ce que ce pronom *se?* On l'a pris généralement pour le pronom *se* de la 3ᵉ personne. Le grec nous offre un développement de sens analogue : le pronom *ἑαυτοῦ* s'emploie pour la 1ʳᵉ et la 2ᵉ personne du pluriel. Dans le patois de Zurich, on dit *eim verkaufen*[3] au lieu de *uns verkaufen.* L'emploi du pronom réfléchi de la 3ᵉ personne pour celui de la 1ʳᵉ et de la 2ᵉ personne n'aurait donc rien d'extraordinaire.

Mais cette explication, que je n'examine pas pour les autres patois, serait, je crois, fausse pour le mien.

Le pronom *se* employé pour *nous* dans le patois de Cellefrouin remonte à *nes*, *nese* ou *n'se.* Cette forme est très rare; elle échappe pour ainsi dire à l'irréflexion de celui qui parle patois, et chaque fois que je l'ai entendue, elle a été remplacée sur le champ par *se.* C'est là un trait que j'ai toujours remarqué et qui caractérise la mort naturelle d'une forme du langage. Les formes en train de périr se survivent pour ainsi dire, et, avant de disparaître complètement, elles conservent pendant quelque temps une sorte de vie inconsciente.

J'ai déjà fait remarquer que le patois du Temple est plus archaïque que celui de Cellefrouin. Je pourrais en dire autant de celui de Beaulieu, situé à quatre kilomètres nord de Cellefrouin.

Or j'ai entendu au Temple[4] :

Ne vɔn n's'an nena. Nous allons *nous* en aller.

[1] Un frère des Écoles chrétiennes d'Arles, le R. F. Rieux de Frigolet, par l'intermédiaire de M. l'abbé Brunel, de l'École des Carmes.

[2] M. l'abbé Lécaillon, de l'École des Carmes, originaire de Jouy près de Soissons (Aisne).

[3] M. W. Meyer.

[4] M. Tabaud.

Et tout de suite après :

Me van s'an nena.

De même à Beaulieu (1) :

N'avan éta n'se promena. Nous sommes allés *nous* promener.

Quelques minutes après :

N'avan éta se promena.

La forme *n'se nese* est certaine. Elle m'a été fournie au courant de la conversation sans que je l'aie provoquée. De plus, elle m'a été attestée par diverses personnes (2).

N'se et *se* sont usités à Beaulieu; mais la forme la plus employée est *n'ze*. D'autre part, *neze* n'est point inconnu à Cellefrouin; mais nous ne le rencontrons que dans *nezôtre* « nous autres » et *alon n'z-an* « allons nous-en ».

N'ze et *n'se* remontent évidemment tous les deux à *nos*.

N'ze représente *nos* suivi d'un mot commençant par une voyelle. *N'se* représente-t-il de même *nos* suivi d'un mot commençant par une consonne? La conservation de l'*s* + consonne serait bien extraordinaire dans mon patois. Il en est autrement dans beaucoup de patois du Midi et même dans quelques-uns du Nord. Dans les environs de Pau, de Tarbes, de Murat, du Puy, de Lodève, d'Albi, de Rodez (3), etc., l'*s* du pluriel s'est conservée même devant des consonnes. A Gerardmer, on dit *Kœste* (costam) (4). Mais en général, l'*s* + consonne était tombée dès le XIIIe siècle dans les dialectes français et j'ai des raisons de croire qu'il en a été de même dans mon patois. Le censier de l'abbaye de Cellefrouin, écrit en 1274, offre quelques suppressions d'*s* finale devant un mot commençant par une consonne. Je crois que *n'se* est pour *n'ze*, primitivement *nez*. Le *z* se sera assourdi devant *s* et devant les consonnes sourdes. J'espère que de nouvelles recherches me permettront de trancher la question. Mais l'obscurité qui règne sur ce point ne peut pas rendre douteux le rapport de *n'se* avec *n'ze* et *nos*, et celui de *se* avec *n'se*.

L'étude géographique du phénomène nous oblige aussi à rapporter *se* à *nos*.

Se = *nos* suppose : 1° la conservation de l'*s* finale au moins devant les voyelles; 2° l'affaiblissement de *o* en *e*.

A Cellefrouin, nous possédons ces deux caractères, et nous avons *se* = *nos*.

(1) M. Ballon, sacristain.

(2) MM. Bernier, Constant Cotinaud, Callier.

(3) Divers élèves de l'École des Carmes.

(4) Horning (*Nouvelle Chrestomathie française* de Bartsch).

Mais à l'est de Cellefrouin, à Saint-Claud, à Parzac (canton de Saint-Claud, 4 kilomètres de Cellefrouin) où l'*s* finale est tombée dans tous les cas, où l'on dit *nôtré* «nous-autres», on ne rencontre pas *se* = *nos*.

A l'ouest, dans les environs de Ruffec, où l'*o* ne s'est pas réduit à *e*, où l'on dit *nous autres* et non pas *nez'ôtre*, on ne trouve pas non plus *se* = *nos*.

Si nous n'étions ici qu'en présence d'un fait analogique, cet accord complet de l'analogie et de la phonétique aurait lieu de nous surprendre.

Donc *se* = *nos*.

Reste à expliquer la chute de l'*n*. C'est le même cas que pour *cha* : il y a réduction de deux consonnes semblables à une seule.

Ne nes an van, nous nous en allons, devient par suite de la loi qui fait disparaître les atones faibles :

N'nes an van.

Je n'ai pas entendu cette forme. Mais elle a sûrement existé. Le sentiment de la double *n* se conserve encore à Beaulieu. On dit :

N'n'z an van. Nous nous en allons.
N'n'ze tronpan. Nous nous trompons.

N'nese se réduit à *nese*. Alors la langue divise le mot en deux parties. Elle voit dans la 1re, *ne*, le sujet *ne* qui a été absorbé par le régime, et dans la 2e, *se*, le pronom réfléchi complétement[1].

Ainsi l'aphérèse amène la création d'un nouveau pronom réfléchi de la 1re personne identique pour la forme, mais seulement par hasard, avec celui de la 3e.

Il serait curieux de rechercher si le *se* que les patois du Midi, du Centre et du Nord emploient pour *nous*, ne serait pas dû à une cause analogue. Mais cette étude est trop délicate pour être entreprise à distance.

3° Le pronom neutre *o*.

A Cellefrouin le pronom-sujet neutre est *ko* :

Ko mouille «il pleut». — *Ko fô* «il faut.»

Or j'ai enregistré dès 1879 un pronom *o* qui remplit les mêmes fonctions. J'ai cru d'abord que cet *o* était *hoc*; mais *hoc* a donné régulièrement *ou*.

[1] Cette remarque m'a été suggérée par mon cousin M. Valentin, instituteur à Saint-Angeau, avec qui j'étudiais ce phénomène.

O doit aussi son origine à une aphérèse.

I cré ke ko mouille « je crois qu'il pleut » devient régulièrement : *I cré k'ko mouille*, forme qui existe. Puis, par un phénomène analogue à la chute de *ch* dans *cha*, et de *n* dans *nese*, *i cré ko mouille*. La langue croit voir dans le *k* la conjonction, et *ko* devient pour le sens *k'o*.

Enfin *o* passe des propositions complétives dans les propositions principales, et l'on dit : *O mouille.*

Je dois constater que ce pronom *o* n'en est encore qu'à l'état naissant. Personne n'en a conscience. Si, après avoir nettement entendu *o*, je prie de répéter, on dira : *ko*. Ai-je l'idée de demander si l'on peut dire *o mouille*, on me répondra *non* sans hésiter. Nous saisissons là le mot à son entrée dans la vie : il se glisse subrepticement et à l'insu de tous. L'inconscience caractérise donc la première comme la dernière période de la vie naturelle des mots.

L'abbé Rousselot.

Note. Dans la transcription employée pour le patois de Cellefrouin et des environs, *a* = *a* bref ouvert; *â* = *a* long fermé; *e* = *e* muet français; *é* = *e* bref moyen, excepté dans *fére, éta, rôjé, nôtré*, où il représente *e* long fermé; *ou* = *ou* français; *o* = *o* bref ouvert; *ô* = *o* long fermé; *eû* = *eu* français long fermé; *an* = *a* nasal; *in* = *è* nasal; *on* = *o* nasal; *ill* = *l* mouillée; *ch* = *ch* français.

HISTOIRE DU GÉNITIF PLURIEL EN SERBE.

Dans une langue, quand un cas ou une désinence verbale disparaît, c'est en général que l'emploi de ces flexions était restreint, que les flexions voisines plus vivaces les ont supplantées; c'est que le langage a laissé ces formes d'un rapport médiocre s'éteindre par non-usage, et presque toujours il n'éprouve dans la suite aucun besoin de les restaurer. Mais il peut arriver au contraire qu'une flexion capitale, une désinence indispensable de la déclinaison par exemple, à laquelle les autres formes sont inhabiles à succéder, vienne tout à coup à tomber, sous l'action d'une loi purement phonétique : alors la langue parvient quelquefois à régénérer le cas perdu, à tirer d'elle-même un élément nouveau capable de le symboliser. C'est ce qui s'est passé dans la famille slave pour le génitif pluriel : mais ici la flexion a été refaite dans dix idiomes parents et il est intéressant de comparer les méthodes employées par chacun d'eux.

La désinence *ōm* du génitif pluriel en indo-européen était arrivée au panslave sous une forme déjà atrophiée et encore inexpliquée, la forme *ŏm*, devenue régulièrement *ŭ* dans tout le domaine slave. Le slavon ou ancienne langue de la Mésie présente encore la flexion *ŭ* intacte : mais dans tous les autres dialectes la voyelle *ŭ* devait tomber en syllabe finale, à une certaine époque, et le cas en question s'est trouvé ainsi plus ou moins tard dépourvu partout de signe casuel, sauf dans les noms en *i* où la désinence avait pu se contracter avec le thème.

Des langues possédant un système de déclinaison aussi riche, aussi parfait, ne pouvaient guère s'accommoder d'un cas privé de flexion, et en particulier dans les masculins si nombreux de la première déclinaison une restauration s'imposait : car ici l'absence même de signe casuel ne pouvait servir de caractéristique suffisante, puisque le nominatif singulier avait perdu lui aussi la finale *ŭ* qui lui servait de désinence. On sait comment la plupart des idiomes régénérèrent ce génitif pluriel. Dès l'époque panslave, les thèmes indo-européens en *u* s'étaient confondus avec

ceux en *o* : mais quelques formes isolées surnagèrent, et notamment des génitifs pluriels. Ainsi l'on disait : *bog-ŭ*, indo-européen **bhogŏm*; mais *syn-ovŭ* (pour **synevŭ*), indo-européen **sūnev-ŏm*, tandis qu'au nominatif singulier les deux mots présentaient le même aspect : *bogŭ*, *synŭ*. Ces formes en *ovŭ*, plus pleines, plus consistantes, ne pouvaient manquer de faire fortune chez des peuples en quête d'une flexion nouvelle, et aujourd'hui le *crément ov*, devenu une véritable désinence, caractérise tous les génitifs pluriels masculins de la première déclinaison dans la plupart des langues slaves. Ainsi, en russe par exemple, on dit non seulement сынóвъ *synóv*, mais encore богóвъ *bogóv*, волкóвъ *volkóv*, etc.

Au neutre et au féminin, comme le génitif pluriel était le seul cas dépourvu de flexion, il était moins essentiel de le restaurer : aussi, les idiomes modernes ne se mirent pas en frais inutiles et l'on continua de dire *slov*, *žen*, de *slovo*, *žena*. Seul le wende-lusacien fit plus grandement les choses et étendit la désinence *ov* à tous les genres, par ex. *ßłowow*, *żonow*, d'après le masc. *ßynow*, etc.

L'accord presque absolu avec lequel les dialectes slaves se sont refait ces génitifs pluriels d'après une méthode identique fait mieux ressortir la singularité des formes serbes correspondantes. La langue serbe en effet a bien réparé, elle aussi, ce cas en déconfiture; mais elle n'a pas eu recours aux mêmes moyens [1], et l'origine de son génitif pluriel constitue une question obscure et, pour autant que j'ai pu m'en informer, irrésolue. Il y aurait, ce me semble, un intérêt considérable à rechercher exactement l'histoire de cette formation curieuse, isolée au sein du slavisme, à établir la genèse de cette flexion nouvelle d'après des données plus précises que celles dont je puis disposer.

La langue serbe forme aujourd'hui tous ses génitifs pluriels en *a*, sauf dans la déclinaison en *i*, où la contraction a protégé les formes panslaves. Ainsi, aux gén. slavons народъ *narodŭ*, женъ *ženŭ*, мѣстъ *mĕstŭ*, correspondent en serbe народа *naroda*, жена *žena*, места *mesta*. Cette flexion ne peut s'expliquer par la phonétique et d'ailleurs les anciens textes, qui semblent quelquefois encore hésiter entre le génitif régulier sans flexion et la flexion nouvelle, prouvent que cette formation est récente et ne dépend pas d'une cause phonique. Je ne crois pas qu'il puisse subsister aucun doute à cet égard. Dans un cas en effet on peut encore se rendre

[1] Ce n'est pas que la langue serbe n'ait pas connu le crément *ov* : mais elle s'en est servie pour d'autres usages, notamment pour rendre plus consistants les pluriels des mots monosyllabiques. Ainsi *hljeb* «pain» fait au plur. *hljeb-ov-i*, *hljeb-ov-e*, etc.; dès lors le *crément ov* ne pouvait plus guère servir de *désinence* pour le génitif.

un compte exact de la nature de cette création : c'est quand le mot contient un groupe de consonnes qui, devenant finales, nécessitent, d'après une loi commune à tous les idiomes slaves, l'insertion d'une voyelle d'appui, en serbe d'un *a* bref. C'était le cas notamment pour le génitif pluriel primitif après la chute de l'*ŭ* final : une forme *sestrŭ* devait devenir **sest-a-r*, comme en latin **agros* donne *ag-e-r*. Or, en serbe, cette voyelle épenthétique est conservée malgré la flexion *a*. Ainsi l'on dit отаца *otac-a* «des pères», et non **otc-a*, en regard du gén. sing. оца *oc-a* (pour **otc-a*), du nomin. plur. оци *oc-i*, etc. De même le mot земља *zemlja* «la terre» fait au génitif pluriel, comme si aucune voyelle ne suivait le љ, земаља *zemalj-a*, avec le *a* épenthétique, et non **zemlj-a*[1].

Il résulte de là que la flexion *a* du génitif pluriel est un élément étranger qui, à une certaine époque, est venu s'ajouter aux formes panslaves déjà acclimatées sur terrain serbe.

En d'autres termes, le serbe, avant de dire отаца *otaca*, земаља *zemalja*, жена *žena*, слова *slova*, a connu les formes régulières **otăc*, **zemălj*, **žen*, **slov*, et, de fait, le dialecte croate, qui ne se distingue guère du serbe que par l'antiquité de ses flexions et qui est peut-être de tout le groupe jugoslave l'idiome le mieux conservé, aujourd'hui encore présente dans quelques contrées des formes de ce genre[2].

Les génitifs pluriels en *a* sont donc de création très récente, mais l'origine de l'élément *a* n'en demeure pas moins obscure et difficile. M. Miklosich (*Vergleichende Gramm. der sl. Sprachen*, III, § 424) rapporte l'opinion généralement reçue depuis les travaux de M. Karadžić, que la désinence en question est empruntée à l'ancien locatif pluriel en *ih* (masc. et neut.), *ah* (fém.). M. Vuk Stefanović Karadžić avait en effet mis en lumière des génitifs monténégrins en ах (*ah*) ou ъх (*ŭh*), par ex. *rebăr-ah*, de *rebro* «côte». Dès lors, ce furent ces formes que l'on considéra comme primitives, les formes serbes en étant soi-disant sorties par la chute du *h* final. M. Miklosich, sans repousser entièrement cette théorie, objecte néanmoins que la désinence *ah* est celle d'un locatif pluriel féminin et qu'au masculin et au neutre on attendrait plutôt *ih*.

La principale objection doit être tirée, ce me semble, de ce

[1] Qu'on ne dise donc pas que la désinence *a* n'est que le représentant du *ŭ* panslave qui aurait pu se maintenir dans certaines combinaisons syntactiques : la présence de la voyelle épenthétique rend cette hypothèse insoutenable.

[2] Dans d'autres parties de la Croatie, les génit. plur. masculins ont été refaits à l'aide de la désinence *í*, empruntée aux thèmes en *i*, par ex. *mužî*, *jelenî*, d'après *gostî*, *crvî*, etc. En russe, comme on sait, cette même désinence, sous la forme *ej*, a reçu également une grande extension, par ex. *mužej*, en regard du slavon *mąžĭ*, etc.

fait qu'en serbe le *h* final, si faiblement qu'il se prononce, ne disparaît cependant pas : on ne voit point comment des formes telles que **otacah* seraient devenues toujours et partout *otaca*, tandis que par ex. *videh* «je vis» et *vidjah* «je voyais» auraient subsisté. La preuve en est dans le locatif pluriel lui-même qui est encore fréquent dans la poésie populaire et qui ne laisse jamais tomber le *h* final : оцих *ocih*, слових *slovih*, женах *ženah*, etc.

En outre, l'oscillation entre les formes en *ah* et en *ŭh* en monténégrin semble révéler dans ces génitifs un élément déjà altéré et moins primitif que le *a* fixe des formes serbes. Enfin, il est peu admissible qu'une flexion peu usitée et déjà sur le point de disparaître, comme l'était celle du locatif, ait été transportée à tous les génitifs pluriels de tous les genres.

Je pense donc qu'il faut voir dans les formes purement serbes les formes primitives, et chercher dans le serbe lui-même l'explication de l'élément *a*. Dès lors, on ne peut manquer de remarquer l'identité de cette flexion avec celle du génitif singulier dans les masculins et neutres de la première déclinaison. On dit par exemple *oc-a* (pour **otc-a*) au génitif singulier, et *otac-a* au génitif pluriel. Quant aux mots où l'épenthèse est impossible, les deux formes sont absolument identiques, sauf en ce qui touche l'accent qui les a en général différenciées. Ainsi сѐла *sèla* signifie «du village», сѐлâ *sèlâ*, «des villages», etc.

On peut, je crois, faire un pas de plus et admettre sans témérité entre l'*a* de *otca* et celui de *otaca* non seulement une correspondance dans la forme, mais encore une identité essentielle, due à une unification analogique des deux flexions. En effet, si l'on songe à ce fait que, dans les thèmes en *i*, le génitif pluriel était déjà en général devenu semblable au génitif singulier par une cause purement phonétique, que l'on disait par ex. : *kosti* «de l'os», et *kostî* (pour **kostij*) «des os»; si de plus on se rappelle qu'en serbe tous les noms de nombre exigeaient après eux le génitif pluriel, sauf trois qui demandaient le nominatif duel, et que ce nominatif duel était identique dans sa forme avec le génitif singulier, on comprendra aisément que la langue serbe ait pu se refaire un génitif pluriel d'après la flexion du singulier.

On disait *kosti* «de l'os» et *junaka* «du héros» : puisque *kostî* signifiait «des os» n'était-il pas naturel que *junakâ* signifiât «des héros»?

En outre, quand le peuple serbe eut perdu le sentiment du nombre duel, des formes comme *dva*, *tri junaka*, «deux, trois héros», *četiri oca* «quatre pères», à côté de *pet junak* «cinq héros», *pet otac* «cinq pères», durent forcément le troubler : c'était une raison de plus pour inaugurer les formes *pet junak-a*, *pet otac-a*

qui devaient mettre une certaine unité dans cette numération assez embrouillée.

Dès lors l'analogie, qui avait suscité la flexion nouvelle dans les masc. et les neut., n'avait plus qu'à l'étendre aux féminins. Elle transforma *žen* en *žena*, comme elle avait transformé *slov* en *slova*, et la reconstitution du gén. plur. fut complète. Seulement, comme il importait de distinguer toujours le singulier du pluriel, on différencia la plupart des formes par l'accent, par ex. : сло̏ва *slȍva* «du mot», génitif singulier : сло̂ва̂ *slôvâ* «des mots», génitif pluriel. Rien n'est plus fréquent en serbe que la création de ces sortes de doublets, et cette mobilité de l'accent tient à la subtilité même de sa nature purement musicale. C'est ainsi que, quand le datif singulier hérita des fonctions du locatif, un nombre considérable de doublets de ce genre furent créés : ainsi гра̂ду *grâdu* «à la citadelle» fut employé comme datif, гра́ду *grádu* comme locatif. De même сѐла *sèla* signifie «du village»; се̏ла *sȅla*, «les villages»; се́ла̂ *sélâ*, «des villages», etc.

Il resterait à expliquer les formes monténégrines. A mon sens, le *h* est un élément nouveau, ajouté postérieurement encore aux formes en *a*, et dû à l'analogie des génitifs pluriels pronominaux en *ijeh*, *ih*. On disait par ex. : свеза свијех народа словенскијех, *sveza svijeh naroda slovenskijeh*, «l'union de tous les peuples slaves» : la désinence des deux adjectifs a pu parfaitement déteindre sur celle du substantif ainsi englobé, et l'on comprend sans peine qu'une phrase de ce genre ait pu devenir : *sveza svih narodah slovenskih*.

Il est curieux que, déjà dans la littérature ragusaine, nous trouvions cette unification analogique entre les génitifs nominaux et pronominaux qui commence à se faire jour. Ainsi, au XVI[e] siècle, Gundulić écrit :

> *Unukah unuk se zove.*
> Il se nomme le petit-fils des petits-fils.
> (Osman, VIII.)

et ailleurs au contraire :

> *Sto kraljevstva, gdi se čuje slovinsko ime.*
> Cent royaumes où retentit le nom slave.
> (Ode à Ferdinand.)

Ainsi les génitifs pluriels de la langue serbe ont été restaurés au moyen d'une flexion primitivement d'un usage assez restreint, puisque les génitifs slaves en *a* correspondent étymologiquement aux ablatifs indo-européens en *ōd*, par ex. pansl. *vlka* = indo-eur. **vl̥k₂ōd*, sansk. *vr̥kāt*, et qu'à l'origine cette désinence ne sortait pas de la première déclinaison. Mais cette flexion *a* avait en elle

une vitalité extraordinaire qui devait rendre ses progrès rapides dans toute la famille et particulièrement en serbe. Elle commence par doter certaines catégories de noms masculins d'un accusatif distinct du nominatif, par ex. *boga*, *otca*, *jelena* au lieu de *bogŭ*, *otcĭ*, etc. Puis, elle évince la désinence du génitif sing. dans les thèmes masc. en *i*, par ex. *pąti*, *goląbi* deviennent *puta*, *goluba*; — ensuite elle s'étend aux thèmes consonantiques, par ex. *vremena*, *ždrebeta* en regard de l'anc. mésique *vrêmene*, *žrêbęte*, — et finalement tous les masculins et neutres de toutes les déclinaisons se trouvent avoir le génit. sing. en *a*. Plus tard, c'est le génit. pluriel qu'il s'agit de restaurer : il était naturel de s'adresser encore à la désinence *a* [1].

Si cette explication du génitif pluriel serbe était admise, nous serions ici en présence d'une formation bien connue dans les langues germaniques, notamment en anglais et dans les dialectes scandinaves, où les génit. plur. ont été refaits d'une manière absolument identique. Je citerai seulement les pluriels *the men's*, *dage-s*, *dagene-s*, formés sur les singuliers *the man's*, *dag-s*, *dagen-s*, etc.

Des formations de cette nature sont toujours précieuses à recueillir, car elles nous font assister à une sorte de vivification d'une désinence casuelle, que le langage parvient à détacher des formes où elle se trouve emprisonnée, à laquelle il donne pour ainsi dire une existence propre et qu'il généralise de la façon la plus large. Puis-je mieux conclure qu'en citant ici les paroles de mon maître M. Michel Bréal, dans son récent mémoire *Comment les langues réparent les points faibles de leur grammaire* :

« Non seulement le besoin a créé le langage, mais c'est lui aussi qui le transforme. Dans cet édifice laborieusement élevé, des fissures se déclarent; il faut réparer les brèches, consolider les assises, prévenir les affaissements... Les mots ne croissent pas, ils sont rallongés par des emprunts venant du dehors, la langue, cette bonne ménagère, faisant avec les mots ce qu'une mère de famille fait pour les vêtements devenus trop courts de ses enfants. »

F. G. Möhl.

[1] Je crois qu'il faut également rapporter à l'influence de la flexion nominale a la transformation des désinences pronominales *ogo*, *ego* en *oga*, *ega*, par ex. *jezik naroda srpskoga*, « la langue du peuple serbe », au lieu de *naroda srpskogo*.

ÉTYMOLOGIES ARABES

ET

MOTS DE L'ARABE D'ÉGYPTE

NE FIGURANT PAS DANS LES DICTIONNAIRES.

I

NABARI, NABARO, NEBIREH, NAUCRATIS, ETC.

L'égyptien antique possède un radical *NPR* dont sont dérivés *NeP(R)* «arroser, inonder», , *NePÂR* «blé, grain», *NePeRit*, *NePeRo* «grenier», et qui semble lui-même être une forme secondaire de *PR* «apparaître, pousser, germer».

Ce radical permet d'expliquer deux mots arabes étrangers par le sens au groupe sorti de la racine نبر *NBR* «grandir (en parlant d'un enfant), exhausser, élever (la voix)», etc. et quelques noms de lieu de l'Égypte, savoir :

1° نَبَرِيّ *NaBaRi*, adjectif inconnu des lexicographes et servant à distinguer une espèce de dourah qu'on sème en août, au moment de l'inondation, dans les terres protégées contre les eaux du Nil, d'une autre espèce, le dourah *GèDi* (forme égypt. pour قَيْظِيّ *QèZi* de قاظ *QāZ* «être brûlant, passer l'été») ou صَيْفِيّ *SèFi* «d'été», semé au commencement de l'été. La signification de *NaBaRi* est clairement déterminée par l'expression équivalente نِيلِيّ *NîLi* «de l'époque de la crue»[1] employée de préférence dans la Basse-Égypte.

[1] Le mot *Nil* () signifie proprement : la *crue*, l'inondation. On dit وقت النيل «l'époque de la crue»; le fleuve d'Égypte est بحر النيل «le fleuve de la crue». Du mot *Nil* ainsi compris, les Égyptiens modernes ont dérivé نيّل *nayyel* «inonder les terres avec les eaux chargées de limon au temps de la crue»,

2° نبر *NiBR(u)* «magasin à blé». J'étais tenté d'en rapprocher l'égyptien moderne *áMBR* «magasin, dépôt, atelier», au lieu duquel on trouve dans les dictionnaires et même dans le *mohit el mohit* de Botros el-Bostani أنبار *aNBâR* avec une signification semblable; mais M. Halévy me fait observer avec raison que *aNBâR* est d'origine persane. On ne saurait affirmer cependant que *á(M)BR* avec l'accent sur l'*a* initial est le même que *aNBâR*; il est peut-être préférable d'admettre que l'arabe écrit et parlé en Égypte a pu dès l'origine recevoir de deux sources différentes deux mots auxquels le hasard a donné même assonance et même signification.

3° Les noms de نبيره *NeBeiRah*, *NaBîReh*, commune où l'on vient de retrouver les ruines des temples de Naucratis, et celui de نبرو *NaBaRo*, ville située dans un canton très fertile de la province de G'arbieh, proche *Samannud* (Sebennutos) peuvent être interprétés en égyptien antique, par «Le Fromental» ou «entrepôts, greniers». Étant donné que les Arabes ont conservé avec une fidélité remarquable, lettre à lettre, les anciens noms de lieu égyptiens, on est fondé à supposer que *NeBeiRah* ou *NaBîReh* reproduit le nom indigène encore inconnu de Naucratis. *Nebireh* est au milieu d'un groupe de villages et de buttes portant les noms à physionomie antique شبرا النونه *Šubra-Nuna*, جعيف *Go'ïf*, et enfin النقراش *Noqraš*. Noqraš avec le Tell Noqraš est le plus important, et je ne puis m'empêcher d'y voir une prononciation récente dérivée de *Naukrát-s*. Des villages qui recouvrent l'emplacement de la ville gréco-égyptienne, celui du centre a, dans notre hypothèse, conservé le nom indigène, un autre, le nom grec.

4° Enfin, le radical *NePR* sous la forme *NeP-t* pour *NeP(R)-t* (la chute de l'*R* est constante en égyptien) a donné aussi des noms de lieu, entre autres نبيده *NeBiDeh* (le changement du *t* égyptien en *d* arabe au voisinage des voyelles est fréquent : cf. ég. *Toiti* et ar. *Teidah*; ég. *Tifre* et ar. *Defrah*, *Defriah*; ég. *Zeb-nuti* et ar. *Samannud*; etc.) élevé sur une butte considérable renfermant des ruines, à quelques milles de Naucratis, et *Šubra-*

تنييل *tanyil* «colmatage», مَنْيَل *manyal* «canal d'amenée des eaux de la crue» par opposition à سَق, غرق الارض *saqa*, *g'arraq el ard* «recouvrir les terres avec les eaux du même fleuve, pendant l'étiage», مسقاة *mesqah*, ترعة *teraah* «canal d'irrigation principalement avec les eaux de l'étiage». Enfin le service des irrigations de l'Égypte partage tous les canaux en deux grandes classes : ceux qui sont *Nili* et ne fonctionnent que pendant la crue, ceux qui sont *Sefi* et fonctionnent toute l'année.

Nabat, arrondissement de Nabaro (tous les noms de lieu formés avec *Subra* s'appliquent à des localités antiques)[1], etc.

II

BÉTN, etc.

بتم, بتن *BéTM* ou *BéTN* ne figure pas dans les lexiques. Ce mot désigne un sentier surélevé au-dessus de la plaine inondable (ملق *MaLaQ*) lors de la crue, une sorte de petite digue servant de limite et de passage entre les propriétés, par opposition avec la خرّامة *K'aRRâMah* «sente traversière», petit chemin plat retracé par les piétons après le retrait des eaux. C'est au moyen de *BéTM* se coupant à angles droits que le cultivateur divise en petits bassins, pour la commodité de l'irrigation, les champs qui doivent être plantés en maïs ou en légumes. L'opération s'appelle تبتيم *taBTîM* ou *TaBTîN;* l'orthographe de ces mots dépend d'ailleurs du caprice des écrivains. Il vient à l'idée de comparer *BéTN* avec l'égyptien antique *MéTeN(u)* «chemin», dérivé d'un radical 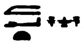, 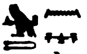 *MOT*, *MOTN* «frayer un chemin, ouvrir», etc. *BéTN* cependant peut être expliqué par l'arabe بطن *BTN*, sens général : «enceindre, être à l'intérieur, entrer»; il s'écrit en effet parfois avec un ط. Il signifiera, dans cette conjecture, la digue au moyen de laquelle on forme l'enceinte d'un bassin.

Le mot بَطْن *BâTN*, au contraire, désigne la partie enveloppée, entourée, et outre les sens ordinaires de «ventre, intérieur», il prend précisément celui «d'espace circonscrit, resserré» dans les appellations géographiques dont je signale ici les trois plus connues :

Macrizy, dans un passage traduit par Sylvestre de Sacy (*Chrest.*, I, p. 206, 227), parle d'un jardin du Port situé dans la campagne du Caire, qui fut changé par le khalife Daher, fils d'El Hakem, en un étang qu'on appela *batn el baqarah* «de la vache»; cet étang confinait à la terre du Lôq (devenue un des quartiers importants du Caire, *Bab-el-Lôq*) et à la terre du *Ba'l*. Les noms de ces trois *lieux dits* ou *héritages*, بطن البقرة *Batn-el-Baqarah*, ارض اللوق *Ard-el-Loq*, ارض البعل *Ard-el-Ba'l*, trahissent des préoccupations d'agriculteurs. Les lieux-dits *de la Vache* sont innombrables en Égypte; *ba'l* désigne un sol où l'on sème après

[1] Doit-on rattacher aussi au radical *NPR* les noms de deux localités situées également au voisinage de NaBaRo : سنبارة *Sa-NaBaReh* et تنبارة *To-NBâReh ?*

IMPRIMERIE NATIONALE

labour sans arrosage (cf. Silvestre de Sacy, *l. l.*, p. 226); *lōq* se rattache à un radical لاق *lāq*, qui d'après les lexiques traduit : «arranger (un encrier) [l'encre se fait souvent dans la campagne d'Égypte *avec du beurre*, du noir de fumée et de la gomme arabique], beurrer, être courbé», etc; en fait, la sole *lōq* est celle où, après l'inondation, on sème dans la terre détrempée en retournant la graine dans la boue au moyen d'une planche, et ce travail remet sans doute en mémoire aux Égyptiens la préparation du mets *lōqah* composé de dattes graissées de beurre. Ici le mot *BaTN* dans *Batn-el-Baqarah* semble donc désigner le terrain circonscrit pour faire un étang.

Le nom de *Batn-el-Baqarah* a été appliqué aussi à la pointe du Delta enveloppée de tous côtés par les eaux «la pointe, l'îlot de la Vache».

Enfin, *Batn-el-H'agar* «la vallée de pierre» est le nom de cette portion pierreuse, infertile, resserrée, de la vallée du Nil, comprise entre Wadi-Halfah et le Dar-Mah'as.

MOTS EXPLIQUÉS.

نبرى *Nabari*, maïs de l'époque de l'inondation.

قيظى *Gédi*, maïs de l'époque des chaleurs.

نيّل *Nayyel*, colmater.

تنييل *Tanyil*, colmatage.

منيل *Manyal*, canal d'amenée des eaux d'inondation pour le colmatage.

نبر *Nibr*, magasin à blé.

ملق *Malaq*, plaine unie où l'inondation pénètre sans obstacle; terrain non entouré de digues et inondé chaque année.

لوق *Loq*, terre où les céréales sont semées dans la boue, sans autre travail.

بتم *Betm*, digue entourant une planche de culture; digue séparant deux propriétés.

تبتيم *Tabtim*, opération consistant à diviser un champ en bassins.

خرامة *K'arrāma*, sente traversière.

M. DE ROCHEMONTEIX.

NOTE SUR LE MOT LATIN *CALLIS*.

Le mot *callis* me semble avoir deux sens différents que les traducteurs n'ont pas assez distingués.

Le plus souvent, il a pour équivalent le mot *chemin;* c'est ainsi que tout le monde le comprend, et il a formé le mot italien *calle*, route ou rue. Mais est-ce bien son interprétation légitime dans les textes suivants?

1° Suétone (*César*, XIX) dit que, pour amoindrir le pouvoir de certains magistrats, on leur laissa *opera minimi negotii : Sylvæ callesque.* Un historien aurait-il regardé avec un tel dédain l'administration des chaussées que les empereurs construisaient si splendidement?

2° Virgile (*Enéide*, IX, 383) : Rara per occultos lucebat semita *calles*, que signifie un sentier au milieu des routes?

3° Dans Tite-Live (livre XXII, chap. XIV), Minutius se plaint de la prudence exagérée du dictateur qui, pour éviter le combat, conduit son armée *pecorum modo per æstivos saltus deviasque calles.*

4° Dans Quinte-Curce : *per calles et pene invias rupes pecora agere.*

5° Dans Cicéron (*pro Sextio*, V) : *Catilina Italiæ calles et pecorum stabula prædari cœpisset.* — Une variante inutile à considérer ici porte : *stabula præclara cepisset.*

Ce rapprochement répété des mots *pecus*, *saltus* et *callis* n'indique-t-il pas qu'il s'agit d'un pâturage dans les bois, malgré l'oubli de cette acception dans nos dictionnaires, même dans le grand ouvrage de Freund?

Une phrase de Varron (*De re rustica*, livre II, chap. x) vient confirmer cette opinion. L'agronome y donne *in callibus* comme synonyme de *in saltibus.* Tite-Live dit aussi (l. XLIV, chap. XXXVI) *per calles saltusque montium.*

Dans un ouvrage bien postérieur, la *Chronique de Saint-Bénigne* de Dijon (p. 163), on lit *in loco* CALLIS *vocato pratum cum sylvâ ibi permixta* qui décrit en trois mots le pâquis forestier, le pré-bois, comme nous disons dans toute la Franche-Comté.

Quand vinrent les commentateurs, le monde des écoles n'avait

retenu des deux sens du mot qui nous occupe que le plus répandu, le sens citadin si l'on peut parler ainsi, et avait oublié le sens rural.

Au v[e] siècle, Servius, et, au vii[e] siècle, Isidore de Séville se sentent cependant embarrassés de l'affinité qui lie *pecus* et *callis*, et, pour tout concilier, ils imaginent un moyen terme. *Callis* sera pour eux un chemin créé par le pied des troupeaux, un chemin menant aux pâturages. Sur le tout, on ajouta une étymologie de fantaisie, et leur interprétation passa à travers les âges, tant sont rares les hommes qui étudient les termes techniques des langues anciennes !

N'avons-nous pas encore des professeurs qui, dans la iv[e] églogue, chantent des *forêts* dignes d'un consul, et traduisent *sylvestrem musam* par muse des bois ?

La deuxième acception du mot *callis* n'aurait pas attiré mon attention si elle n'avait pas laissé de nombreuses traces dans nos topographies départementales.

En français, le mot latin est devenu régulièrement *chal*. Un titre de 1178, cité dans l'*Histoire de Pontarlier* (Droz, p. 264), mentionne *le chal de Gilley*, maintenant *la chaux de Gilley*. Le dictionnaire de M. Godefroy donne *déchaler* comme synonyme de défricher, et dans la Haute-Loire on appelle *chal* tout terrain inculte.

Cette première forme désigne deux localités dans l'Ain, une dans la Sarthe, et, près de Chambéry, une station balnéaire bien connue.

Le diminutif est *Chalette;* on le trouve dans l'Aube, le Loiret, et, dans le Jura, à Morez et à Morbier.

Quelque fois *l* se mouille. On a *Chailles :* Isère, Loir-et-Cher, Deux-Sèvres, dans le Jura aux Rousses. Dans ce dernier département, des sections de territoire non portées au Dictionnaire des postes parce qu'elles ne sont pas habitées, s'appellent souvent *chailles* (petite ou grande), le *chailly*, la *chaillette*, etc.

Le chuintement peut disparaître : nous avons la *Caille* dans le Var, les Ardennes et près d'Annecy. La *Cailleuse* dans l'Aisne.

Le *chalet*, qui ne fut que l'habitation dans le pâturage avant de devenir la maison de plaisance, tire probablement son nom de *chale*.

Mais la forme la plus fréquente en Franche-Comté, c'est le mot *chaux*.

Nous avons dans le Jura : la *Chaux-en-Bresse*, la *Chaux-des-Crotenay*, la *Chaux-des-Prés*, la *Chaux-du-Dombief* et la *Chaux-sur-Champagny*. Cinq communes, plus des hameaux : la *Chaux-sur-Crésille*, la *Chaux-de-Supt*, la *Chaux-Berthod*, la *Chaux-des-Ambres*, la *Chaux-Denis*, la *Chaux-Mourand*, les *Chaux-Longs*.

Ajoutons-y la grande forêt de *Chaux*, et tous ces lieux-dits que recèlent les cadastres de nos communes, dont chacun, autour de Salins, répète le même mot.

Dans le Doubs : *Chaux-lès-Clerval*, *Chaux-lès-Passavant*, *Chaux-Saint-Hippolyte*, *Chaux* près *Montbenoît*, *Chaux-Neuve*, *Chaux-d'Arlier*.

La *Chaux* se trouve encore : dans l'Ain, la Haute-Saône (deux fois), dans l'Orne, le Puy-de-Dôme, la Nièvre, Saône-et-Loire, et près de Béfort.

Le canton de Neuchâtel (Suisse) a la *Chaux-de-Fonds*, la *Chaux-du-Milieu*.

Dans la Gruyère, on appelle *chaux* les pâturages de montagnes, et peut-être la *Salette* et la *Chaleur* (Côte-d'Or) ne sont-ils que des mots altérés de *chalette* et *chale*.

Cette fréquence, la tournure de substantif féminin qui le caractérise avaient depuis longtemps intéressé à ce mot les chercheurs d'étymologies. Les uns trompés par le sens généralement admis pour *callis*, ont vu dans toutes ces localités des voies romaines allant, bien entendu, on ne sait où. D'autres ont imaginé un radical celtique signifiant colline ou forêt. A quoi bon cet ancêtre forgé pour le besoin du moment quand nous trouvons dans le latin une filiation légitime et régulière?

Édouard Toubin.

MÉLANGES ÉTYMOLOGIQUES.

1. LA FINALE PRIMAIRE DE 2^e PERSONNE DU SINGULIER DE VOIX MOYENNE EN DIALECTE ATTIQUE.

M. Havet voit dans la forme attique *φέρει = φέρῃ*[1] l'effet normal de la métathèse quantitative : de *φέρεαι* serait sorti **φέρηῐ*, qui serait devenu en attique **φέρεῑ*, puis par une nouvelle contraction *φέρει*. Cette explication, très séduisante au premier abord, me paraît cependant recéler une légère confusion phonétique que je voudrais essayer de dégager.

En effet, pour que dans une forme *φέρηι* la métathèse de quantité se produise comme dans *βασιλέᾱ = βασιλῆα* et *βασιλέως = βασιλῆος*, il faut de toute nécessité, et la graphie adoptée par notre savant maître le présuppose, que l'*ι* final de *φέρηι* soit voyelle au même titre que l'*α* et l'*ο* des groupes *ηα*, *ηο*. Or ce point d'appui manque, si je ne me trompe, à la théorie, soit dans l'hellénisme, où il n'y a pas d'exemple d'un **φέρεϊ* trissyllabe, soit même dans le passé indo-européen, où, si loin qu'on remonte, la désinence *-sai* du médio-passif apparaît comme ne formant qu'une syllabe, par conséquent avec *i*-consonne. Si donc l'*ι* est consonne dans le prohellénique **φέρεσαι*, il n'est pas devenu voyelle dans *φέρεαι* et *φέρηι* qui en sont issus, et dès lors la métathèse prosodique n'a jamais pu se produire.

Contre-épreuve : si le préattique *φέρηι* était devenu *φέρει* en attique, le préattique *μούσηι* aurait donné **μούσει*. L'un est aussi impossible que l'autre.

Puisqu'il semble n'y avoir aucune voie de conciliation phonétique entre *φέρηι* et *φέρει*, il doit être permis de transporter la question sur un autre terrain. Disjoignant les deux termes, je crois que le premier appartient bien au moyen, mais que le second est emprunté à la conjugaison active, autrement dit que, *φέρηι* répondant à **φέρεσαι*, *φέρει* est la continuation légitime de **φέρεσι* = skr. *bhárasi*.

Il n'est pas besoin de démontrer que *φέρει* 2^e personne active a dû exister avant la scission dialectale[2]. On sait que l'analogie de *ἔφερες* et autres y a fait ajouter un *ς* panhellénique, *φέρεις*;

[1] *Mém. Soc. ling.*, VI, p. 31.
[2] Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 446.

on sait aussi que εῖ est le dernier représentant assuré de la formation régulière. Mais il n'y a évidemment rien d'impossible, rien même que de vraisemblable à ce que, dans tel ou tel dialecte, la forme pure se soit maintenue à côté de la forme corrompue, ne fût ce que comme variété sporadique. D'ailleurs, à supposer même *φέρει* complètement éteint, il pouvait revivre au moins comme doublet syntactique de *φέρεις* devant les mots qui commençaient par un *σ*[1] et se propager ensuite en dehors de cette position.

Ces prémisses accordées, tout le reste en découle aisément : si, à un moment donné, les Attiques ont dit à l'actif tantôt *φέρεις* tantôt *φέρει*, et au moyen régulièrement *φέρῃ*, on voit que l'extrême similitude de ces deux dernières formes a dû peu à peu leur faire prendre *φέρει* pour un type de voix moyenne et l'introduire subrepticement dans la conjugaison médio-passive comme un substitut arbitraire de *φέρῃ*. Cette confusion est d'autant mieux concevable que la nuance de sens qui sépare les deux voix est souvent à peine perceptible. Puis, l'usage ayant insensiblement fait prévaloir la finale *ει*, on a modelé sur le même type les formes pseudo-moyennes *οἴει*, *βούλει*, etc., qui sans doute, dans un passé lointain, ont bien pu exister en tant que formes actives, mais qui, à l'époque plus récente où nous nous plaçons, avaient disparu avec toute la conjugaison active des verbes *οἴω*, **βούλω* et similaires.

Les rares données historiques que nous possédons sur la matière ne contredisent en aucune façon notre hypothèse, et la confirment même dans une certaine mesure. Il résulte en effet des recherches de M. Riemann sur le dialecte attique d'après les inscriptions[2], que les deux finales *ῃ* et *ει* y vivent encore côte à côte, et que la fréquence de la première est en raison directe de l'antiquité des monuments consultés.

Pour me résumer, je représenterais comme suit la série des influences qui ont préservé et fait prévaloir *φέρει*.

1re phase (panhellénique). — La 2e personne du singulier de l'actif est régulièrement **φέρει* (= indo-européen **bhéresi*), **λέγει*, **οἴϝει* (de **οἴϝω*), **βολλει* (de **βόλλω*), etc.

2e phase (panhellénique). — Un *ς* final analogique contamine la 2e personne : *φέρεις*, *λέγεις*, peut-être encore **οἴϝεις*, **βόλλεις*, plus tard hors d'usage. Toutefois un dialecte au moins, le paléo-attique, conserve çà et là *φέρει* concurremment à *φέρεις*.

3e phase (paléo-attique). — A raison de sa frappante ressem-

[1] Cf. M. Bréal, *Revue critique*, XX, p. 298.
[2] *Revue de philologie*, IX, p. 87.

blance avec *φέρῃ* = *φέρεαι*, et de l'absence du *s* final, qui creuse un abîme entre lui et les formes actives, le type *φέρει* se détache de *φέρεις* et se rattache à *φέρῃ*, auquel on le substitue sporadiquement.

4[e] phase (néo-attique). — Enfin *φέρει* l'emporte sur *φέρῃ*, et l'analogie de *φέρει* ressuscite, à titre de formes moyennes, *οἴει*, *βούλει*, *ὄψει* et autres, qui en tant que formes actives étaient depuis longtemps tombées en désuétude.

Ainsi la 2[e] personne du singulier des temps primaires du médio-passif attique serait un très précieux et curieux reste de l'ancienne conjugaison régulière active[1].

2. *AGER*, *ACER*, skr. *MĀTUR*.

A qui compare ces trois termes, lat. *ager* = **agros*, lat. *ăcer* = *ăcris*, skr. *mātúr* = **mātrés* ou **mātrós*, il doit sembler impossible de ne pas établir entre eux quelque connexion préhistorique. Je ne sache pas cependant qu'on l'ait essayé. Il ne serait pas sans intérêt de conduire dans ce sens une recherche dont je ne puis malheureusement indiquer aujourd'hui que le point de départ.

Sans doute le processus *ăcer* = *ăcris* a un pendant latin dans *incertus* = **incritos* et similaires[2]; mais, de ce que la mutation est exclusivement latine dans *incertus*, s'ensuit-il nécessairement qu'elle ne soit pas préhistorique dans *ăcer* et *ager*? Je ne le pense pas. D'ailleurs il n'y a point parité entre les deux cas : **incritos* n'existe plus et semble bien avoir disparu emporté par l'action d'une loi phonétique inéluctable; mais *ăcris* subsistant à côté d'*ăcer* nous dénonce l'effet d'un simple doublet syntactique. La question est seulement de savoir à quelle période il convient d'en reporter le développement, et ici intervient naturellement le skr. *mātúr*.

Ainsi les mots terminés en *res*, *ros*, *ris*, précédé d'une consonne auraient eu, dès la période indo-européenne, des doublets syntactiques où le groupe final se réduisait à une vibrante. Mais ce phonème, je ne sais comment le représenter : ce n'est pas une consonne, car tous ces mots sont dissyllabes, ni l'*r*-voyelle long ou bref que connaît notre phonétique, car les concordances latines et sanscrites n'y répondent point. Provisoirement je le désigne par un r en caractère romain.

[1] Depuis que cette note est écrite, j'ai appris par la 2[e] édition de la *Griech. Gramm.* de M. G. Meyer (p. 157 i. n.) que ma conjecture n'était pas neuve. Mais, n'ayant pas eu l'occasion de lire l'article de M. Haberlandt, je maintiens le mien, qui en diffère peut-être par tel ou tel détail accessoire.

[2] Cf. Brugmann, *Grundriss der vgl. Gramm. der Idg. Spr.*, I, p. 35.

Dans certaines positions donc, l'indo-européen prononçait **agrós*, **ákris*, **mātrés*, dans certaines autres, **agr*, **ákr*, **mātr*, etc. Les langues filles ont dissipé, chacune à sa façon, ce commun héritage. Ainsi le grec n'a plus trace de doublets et ne connaît que les types *ἀγρός, ἴδρις, μητρός*, etc. Le sanscrit a fait prévaloir *ájras* (l'accentuation ne paraît pas en cause) sur **ajúr*, qui n'existe pas; mais inversement *mātúr* a éliminé **mātrás*. Le latin, tout au contraire, a gardé *ager* au lieu de **agros;* mais le génitif **māter*, à raison de sa fâcheuse ressemblance avec le nominatif, a dû céder le pas à *mātris;* quant à *ācer* et *ācris*, ils ont subsisté, ce dernier utilisé comme féminin de l'adjectif[1], peut-être par une confusion lointaine avec l'ancienne forme régulière de ce féminin qui devait être **ākrí*.

Pour que cette ébauche de théorie prît quelque tournure, il y faudrait pouvoir faire rentrer les finales en *-úr* de la 3ᵉ personne du pluriel du parfait sanscrit, *vidúr, bibhidúr*, puis subsidiairement l'optatif *bhárēyur*, qui pourrait d'ailleurs être simplement analogique du parfait. Dès lors, *vidúr* devrait se ramener à un type proethnique tel que **widrés* ou **widrós;* mais, malgré tous mes efforts, je n'ai rien trouvé qui justifiât ces restitutions. Je me contente donc de soumettre à mes confrères ces réflexions éparses. A eux de voir si elles valent la peine d'être coordonnées.

3. SOIF.

L'énigme finale de ce mot est-elle aujourd'hui résolue? Ou bien la linguistique romane en est-elle restée aux deux articles *soif* des dictionnaires de Diez et de Littré? Je l'ignore; mais à tout risque, je hasarde un essai d'explication auquel on ne pourra guère reprocher qu'une trop grande simplicité.

On sait que Littré ne fait pas difficulté d'admettre le changement de *t* latin en *f*. Comme il serait impossible d'en citer un autre exemple, Diez, en désespoir de cause et avec beaucoup de réserve, se résigne à mettre en jeu l'influence du verbe allemand *saufen*. Sans nier absolument la possibilité d'une pareille contamination, il est permis de penser que l'influence d'un verbe français sur un substantif français est au moins beaucoup plus vraisemblable.

Dès lors le coupable n'est pas loin. Le latin *sitis* a dû donner en français : sujet **sois*, régime **soit*. D'autre part la conjugaison du verbe *bibo*, aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, s'est nécessairement traduite en **boif, bois, boit*. La nuance de la diphtongue qui en roman a remplacé l'ĭ latin n'est

[1] Cf. L. Havet, *Mém. Soc. ling.*, V, p. 448.

pas en cause ici; le point important, c'est que ce phonème était certainement identique dans **soit* = *sitim* et *boit* = *bibit*.

On voit que l'assonance régulière, fréquente, facile à remarquer *il boit*, *il a *soit* a pu aisément amener l'assonance parallèle «*je *boif*, *j'ai soif*», ne fût-ce au début que par une facétie qui a fait fortune et s'est rapidement implantée dans la langue. De semblables assimilations se produisent entre des mots bien plus éloignés de sens et qu'on n'a pas l'habitude, comme ceux-ci, d'associer constamment dans une même phrase ou une même idée: exemples, le mot français *primerole* devenu en anglais *primrose*, ou le mot latin *paraveredus* devenu en italien *palafreno*.

Et, si le mot *soif* a écrasé et remplacé partout son concurrent **soit*, il n'est pas difficile non plus d'en faire entrevoir la raison : c'est que la forme de 1[re] personne du singulier de ce doublet (si je puis m'exprimer ainsi) est infiniment plus fréquente que toute autre dans le langage courant. En effet on a bien plus souvent l'occasion de dire «j'ai soif» que de constater cette impression chez autrui ou que de parler de la soif en termes abstraits.

La relation intime des idées *soif* et *boire* a reproduit de nos jours le même effet en sens inverse : je veux parler de la création populaire du verbe *soiffer* à laquelle je crois l'allemand *saufen* également étranger. En tous cas, s'il y a eu un emprunt, c'est l'existence du mot *soif* qui l'a propagé en lui imposant sa forme définitive.

4. LE NOMINATIF SINGULIER *TERRĂ*.

La brève finale du nominatif singulier de première déclinaison, opposée à la longue bien connue du sanscrit, du grec et de l'indo-européen en général, a bien des fois exercé la sagacité des grammairiens. Je rappellerai brièvement les principales solutions admises jusqu'à présent pour montrer ce que chacune d'elles offre à mon gré d'insuffisant et d'arbitraire.

1° On a commencé par supposer une tendance latine ou même gréco-latine à l'abréviation des finales atones, notamment des finales en *-ā*, et l'on a cité à l'appui le type hellénique *μοῦσᾰ* = **μούσᾱ*, l'abréviation de la finale du nom.-accusatif pluriel neutre, *τρίᾰ*, *tria*, *ζυγά*, *iugă*, que l'on ramenait à **triā*, **iugā*. Mais on sait aujourd'hui que le type *μοῦσᾰ*, *δόξᾰ*, etc., n'a rien de commun avec le type *κεφαλᾱ*, et qu'il n'a pas eu à abréger une voyelle brève déjà de par son origine. D'autre part, on conjecture avec beaucoup de vraisemblance que, si la finale était longue au pluriel neutre de deuxième déclinaison **iugā* = i-e. **yugĕ-ā* contracté (cf. sk. véd. *yugā*), elle était brève au contraire dans les neutres imparisyllabiques, i-e **tri-ă*, et que des associations telles

que *τρίᾰ* **ζυγᾱ*, *triā* **iugā*, ont entraîné, par une analogie naturelle, les prononciations *τρία ζυγά*, *triă iugă*. Il a donc fallu renoncer à l'hypothèse d'une abréviation mécanique[1].

2° Mais on a cru la sauver en la restreignant au seul latin, et l'abréviation des finales latines a été assez couramment enseignée, jusqu'au jour où M. Stadelmann, dans un opuscule récent et d'une méthode irréprochable[2], a démontré jusqu'à la dernière évidence que cette doctrine manquait de base solide en dehors des faits imputables à la loi spéciale des mots iambiques. Ainsi, la phonétique faisant défaut, le grammairien se trouvait autorisé à se tourner du côté de l'analogie.

3° Était-ce à l'analogie même des mots iambiques qu'il fallait recourir? Le latin aurait d'abord dit **fŭgā* = *φυγή*, **bŏnā*, etc., puis indifféremment **fŭgā* et *fŭgă*, et par imitation, indifféremment aussi, **terrā* et *terră*, enfin la prononciation *fugă*, *bonă*, *terră* aurait définitivement pris le dessus. On pourrait objecter que c'est là attribuer une influence bien grande et sans doute exorbitante à une loi dont le caractère est plutôt rythmique que phonétique. Il faut toutefois remarquer que l'abréviation finale de *vŏlŏ*, *rŏgŏ* a été transportée de même à *cēnsĕŏ*, *dīcŏ* et *portŏ*. Le fait, il est vrai, ne s'est produit que dans la basse latinité et au surplus a laissé subsister en même temps la quantité *cēnseō*, *dīcō* et *portō*, tandis que la quantité **fugā*, **terrā* s'est complètement effacée. Mais on conviendra que, dans la juxtaposition *bonă* **terrā* par exemple, le mot *bŏnă* avait bien plus de chances d'influencer le mot **terrā* que n'en pouvait avoir le verbe *volŏ*, *rogŏ* d'imposer sa finale à *dīcō*. Somme toute, cette explication serait encore la moins invraisemblable, si l'on ne parvenait pas à en trouver une plus convaincante.

4° Je ne mentionne que pour mémoire l'analogie éventuelle de la terminaison du nominatif pluriel neutre. Si en effet on conçoit très bien que *triă*, *omniă* aient prêté leur finale à **templā*, **māgnā*, on ne voit guère comment *māgnă* pluriel neutre aurait pu influer sur **māgnā* singulier féminin[3]. La confusion de *castră*, *armă* avec le féminin singulier de première déclinaison (accus. *castram*, ablat. *castrā*, roman *arme*) appartient à la plus basse

[1] En fait, le processus latin a été, malgré les apparences, tout différent de celui du grec, ce que je me suis efforcé de démontrer dans mon *Esq. morpholog.* IV, qui paraîtra sous peu.

[2] *De quantitate vocalium latinas voces terminantium*, Lucernae, 1884 (thèse de Bâle).

[3] D'autant que l'abréviation du pluriel neutre me paraît chronologiquement postérieure à celle du féminin singulier. Je renvoie sur ce point à l'opuscule cité plus haut.

époque, et, en supposant qu'elle se soit produite de meilleure heure dans le langage populaire, elle a été causée par la similitude des finales, bien loin de pouvoir servir à l'expliquer.

5° En ruinant la théorie ancienne, M. Stadelmann assumait la tâche de la remplacer. La sienne est fort séduisante au premier abord : **terrā* était le nominatif régulier, encore révélé par quelques scansions; *terră* est le vocatif également régulier, correspondant au type homérique *νύμφᾰ* (Γ 130) ou panhellénique *πολῖτα* [1]. Mais d'abord il n'est pas sûr que ce vocatif soit indo-européen; le grec, qui est seul avec le paléoslave à le posséder, n'en offre dans les féminins que quelques rares spécimens; le sanscrit en particulier a la forme *áçve*, d'un caractère si insolite qu'on ne sait vraiment où il aurait pu la prendre si elle n'était un legs de l'indo-européen, tandis que le grec et le letto-slave préhistorique ont pu fort aisément développer à part l'un de l'autre leur vocatif à finale brève [2]. Ensuite il n'est pas certain non plus que l'*ă* final primitif reste *ă* en latin; on sait que l'*ŏ* final devient *ĕ* (*seque-rĕ* = *ἕπε-ο*), et, si M. Osthoff est fondé à enseigner le même changement pour l'*ă* (*ped-ĕ* serait un instrumental équivalent à l'éolien *πέδ-ᾰ* usité dans le sens de *μέτα*), on voit qu'un vocatif préitalique **terră* serait devenu en latin **terrĕ*. Bref l'hypothèse nouvelle, sans être insoutenable, ne saurait passer pour rigoureusement démontrée.

C'est dans un ordre de phénomènes plus simples et sans sortir de la déclinaison historique du latin *terra* qu'il y a lieu de chercher la clef d'une mutation qui s'est évidemment produite durant la période historique de la langue, puisqu'on lit encore la finale longue dans plusieurs saturniens et jusque dans un vers d'Ennius. Or c'est aussi un fait récent que l'abréviation de toutes les finales en *m* de la langue latine, comme l'atteste, pour l'accusatif de première déclinaison, le vers de Livius Andronicus (cité par Priscien) : *apúd Nympkám Atlántis filiám Calypsónem*. C'est donc avant tout l'abréviation de **terrām* en *terrăm* qui a motivé l'abréviation de **terrā* en *terra*, et la formule analogique est des plus simples, *terră* : *terrăm* = *servŏ(s)* : *servŏm*. Mais pourquoi n'a-t-on pas eu aussi **terrăi*? C'est que, dans le premier cas, l'influence de l'accusatif se trouvait renforcée par la loi des mots iambiques; dans le second, rien de semblable. En dehors même de l'analogie de *bonăm*, on avait une tendance à prononcer *bonă*: on n'en avait aucune à prononcer **bonăi*. Quand la quantité constante *bonăm* a définivement fait prévaloir la quantité constante *bonă*, il est

[1] *Op. cit.*, p. 13, 14.

[2] Soit, par exemple, pour le grec, la formule *νύμφᾰ* : *νύμφᾱ* = *ἄφρον* : *ἄφρων*, etc.

devenu impossible que **terrā* à son tour ne se modelât point sur *terrăm*.

5. LE GÉNITIF-DATIF LATIN DE PREMIÈRE DÉCLINAISON.

Il est bien difficile que *terrae* soit régulièrement contracté de *terrāī*, comme il est difficile en général que, de deux formes qui subsistent côte à côte dans le langage, l'une soit contractée de l'autre. Il est bien plus naturel de supposer que *terrae* et *terrāī* sont deux cas distincts qui, à raison de leur similitude extérieure, ont été employés indifféremment l'un pour l'autre. C'est du reste ce que l'on a généralement enseigné; mais je ne sais si l'on a expliqué la longue finale de *terrāī*. Si cette forme est un datif, il n'est nullement nécessaire de recourir pour l'éclaircir, à un génitif tout hypothétique[1] : le thème **terrā-*, joint à l'affixe *-ai* du datif, donnait aussi naturellement *terrā-ī* que **patr-aí* a donné *patrī*.

Une seule objection : comment dès la période indo-européenne le groupe *āai* ne s'est-il pas contracté? — La contraction a pu être empêchée par une semi-voyelle d'origine indécise qui s'interposait entre le thème et la désinence et que semble dénoncer le sanscrit *áçvā-y-ai*. Il est vrai que, pour qu'il y eût concordance parfaite avec le latin, il faudrait en sanscrit **áçvāye*; mais la perfection n'est décidément pas de ce monde.

Quant à *terrae*, c'est évidemment, comme *domī* = **domoi*, un locatif en fonction de génitif; mais remonte-t-il à **terrā-ĭ* ou à **terră-ĭ*? D'une part, *ai* atone est devenu *ī* dans *vīdī* = **veid-ai* et dans *terrīs* = **terrais*, cf. *χώραις*; mais de l'autre, il semble être devenu *ae* au nominatif pluriel *terrae* = *χῶραι*, Que penser de cette contradiction, sinon que les lois de la contraction latine ne sont pas encore aussi complètement élucidées qu'on s'en était flatté?

En tout cas, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne peut citer *χαμαί* à l'appui de **terrăĭ*, puisque *χαμαί* lui-même n'est peut-être qu'un datif de troisième déclinaison[2], que la forme *terrae* a de grandes chances de venir de **terrāĭ*, et que par suite le grec *χώρᾱι* peut aussi bien être un locatif qu'un datif, très probablement l'un et l'autre à la fois.

6. *CŌMIS*.

On a fort heureusement expliqué la terminaison d'adjectif

[1] Schleicher, *Compend.*, p. 555.

[2] Cf. *Mém. Soc. ling.*, VI, p. 96. — Il se pourrait même que *humī* fût **hum-ai*, équivalent à peu près exact de *χαμαί* = *χθαμαί*, et dans ce cas le nominatif

-ōnso- -ōso-[1] par un élargissement du suffixe **-went*, sanscrit *-vant*, grec *-Ϝεντ-*: soit **uīro-uent-* (= *ἰόεις* «vénéneux»), d'où **uīro-uent-to-*, **uīro-uensso-* et enfin, par contraction du groupe *oue* en *ō*, *uīrōnsus uīrōsus*. C'est le même processus qu'on doit reconnaître dans *cōmis* = **cō-uĕm-i-s*. Le sens est «qui convenit» et par suite «liant, affable, poli, gracieux». Cette étymologie n'offre d'autre intérêt que de montrer à nu la nasale labiale de la racine indo-européenne **gem* «aller, venir» (sanscrit *gam-*) qui partout ailleurs, en latin comme en grec, a permuté en *n* ou s'est dissimulée sous une nasale sonante, *βαίνωueniō*, *βατός uentus*, etc[2].

7. SVĀVIS.

Cette forme est doublement irrégulière, si elle représente, comme on l'admet généralement un type **swād-w-i-s*, cf. sk. *svād-ú-s*, gr. *ἡδύς* = **σϜāδ-ύ-ς*, etc. En effet, d'une part, le groupe *sw* initial se réduit en latin à *s* (*sē* = gr. **σϜέ*); de l'autre, *dw* latin devant *e* et *i* devient *b* : on attendrait donc **sābis* et **sābe*.

Quant au premier point, on remarquera que la forme à simple *s* initiale nous a été conservée par le mot *sāvium*, doublet de *suāvium* «baiser», fort commun dès la langue archaïque. Il est donc au moins très probable que **suāduis* et **sāduis* étaient des doublets syntactiques, autrement dit que le groupe *sw* initial a donné en latin *su* ou *s* suivant la place du mot dans la proposition (peut-être selon que le mot précédent finissait par une voyelle ou une consonne, parce que, dans ce dernier cas, le groupe consonantique tendait à s'alléger). L'un des termes du doublet a écrasé l'autre, ce qui ne saurait souffrir aucune difficulté; mais la survivance de *sāvium* est un indice de haute valeur.

En ce qui concerne la substitution de *suāuis* à **suābis*, il faut sans doute l'imputer à l'analogie des adjectifs similaires (*grauis*, *leuis*, *lēuis*, *breuis*, *tenuis*, etc.), qui tous présentaient un *u* devant la finale, la permutation de *b* en *u* consonne étant d'ailleurs physiologiquement très aisée.

Ainsi me paraît se résoudre, tout à l'honneur de la constance des lois phonétiques, une double anomalie apparente.

V. Henry.

hum-u-s et toute la flexion seraient refaits sur ce datif de troisième déclinaison pris à tort pour un locatif-génitif de deuxième.

[1] Brugmann, *Grundriss*, I, p. 202.

[2] Dans l'inscription de Duenos on lit COSMIS, que la plupart des interprètes traduisent par *cōmis*, ce qui ruinerait notre étymologie. Mais la lecture et l'interprétation sont-elles bien assurées? M. Bréal, du moins, lit COSMISV et traduit *commissi*. (Cf. Zwetaieff, *Inscr. Ital. infer. dialect.*, p. 80-83.)

SUR LA VALEUR PRIMITIVE
DE LA LETTRE GRECQUE Η.

Le passage d'une écriture syllabique à une écriture rigoureusement alphabétique n'a pas dû s'effectuer en une fois et sans transition. Ces sortes de changements se font par degrés. Pour prendre un exemple, nous avons dans l'alphabet cunéiforme de la Perse un spécimen d'état intermédiaire : en effet, un signe spécial y signifie *ka*, un autre signe marque la gutturale *k*, quand elle ne contient point de voyelle, mais qu'elle est suivie du signe *u*. L'alphabet cypriote représente également un état de transition, puisque la même lettre peut marquer une consonne avec voyelle, par exemple *ti*, ou la consonne sans voyelle *t*. Les traces de cette période intermédiaire sont à peu près nulles en grec : il n'en est que plus intéressant de rechercher les quelques vestiges qui en sont peut-être demeurés.

La présence du Κ et du Ϙ est sans doute un de ces vestiges : on a dû écrire ϘΡΙΝΘΟΣ avant d'écrire ϘΟΡΙΝΘΟΣ. Plus tard, l'habitude de marquer explicitement les voyelles ayant partout déjà prévalu, le Ϙ est devenu une simple gutturale, mais on a continué de l'employer exclusivement devant Ο ou Υ.

Je crois avoir rencontré une trace d'écriture syllabique dans une très vieille inscription de Délos découverte et publiée par M. Homolle[1]. « A ne considérer que la statue sur laquelle est gravée cette inscription, dit M. Homolle, on ne trouverait pas de date qui semblât trop ancienne. » L'inscription confirme cette appréciation. Elle est en caractères archaïques allant de gauche à droite, puis de droite à gauche. Transcrite en caractères ordinaires, elle est ainsi conçue :

ΝΙΚΑΝΔΡΗΜΑΝΕΘΕΚΕΝΗΚΗΒΟΛΟΙΙΟΧΕΑΙΡΗΙ
ϘΟΡΗΔΕΙΝΟΔΙΚΗΟΤΟΝΑΗΣΙΟΕΗΣΟΧΟΣΑΛΗΟΝ
ΔΕΙΝΟΜΕΝΕΟΣΔΕΚΑΣΙΓΝΕΤΗΦΗΡΑΗΣΟΔΑΛΟΧΟΣΜ...

Ce texte présente la lettre Η avec deux valeurs différentes, ce qui n'a pas laissé que d'embarrasser les savants qui s'en sont

[1] *Bulletin de correspondance hellénique*, III, p. 1. Cf. Roehl, 407. Cauer (2ᵉ édit.) 516.

occupés. Ils supposent que tantôt cette lettre est un *h*, tantôt un *e* long. Mais d'abord il serait assez extraordinaire de trouver un signe spécial pour l'*e* long sur un monument d'un âge aussi reculé : on aurait eu à Délos ou à Naxos un perfectionnement d'orthographe qui partout ailleurs s'est fait longtemps attendre. Ensuite il est difficile de croire que dans le même texte le même caractère cumule deux emplois absolument différents.

Je crois que la lettre H marque partout l'aspiration : seulement, c'est tantôt l'aspiration non suivie d'une voyelle, comme le H latin ; tantôt c'est l'aspiration suivie de la voyelle E. Le signe est donc tantôt alphabétique, tantôt syllabique.

Voici comment on peut transcrire ces trois vers :

Νικάνδρhε μ' ἀνέθεκεν hεκhεϐόλοι ἰοχεαίρhει
ϙόρhε Δεινοδίκhο τὸ Νahσίο, ἔhσοχος ἀλhεον,
Δεινομένεος δὲ κασιγνέτhε, Φhράhσο δ' ἄλοχος μ[έν?].

L'aspiration est fréquente dans ces trois lignes. On sait que les Ioniens et les Attiques passaient dans l'antiquité pour *δασυντικοί*. Dans l'inscription qui donne les comptes de l'Erechthéion il y a jusqu'à cent exemples d'aspiration fautive (Reinach, *Épigraphie grecque*, p. 239). Platon (*Cratyle*, p. 406 *a*) nous apprend que les gens du peuple disaient Ληθώ au lieu de Λητώ. Ce sont des faits du même genre que présente notre texte.

On trouve l'aspiration après le ρ (*Νικάνδρhε, ἰοχεαίρhε, ϙόρhε*), avant le ρ (*Φhράhσο*), après le κ (*hεκhεϐόλοι, Δεινοδίκhο*), après le τ (*κασιγνέτhε*), après le λ (*ἄλhεον*). Peut-être dans ce dernier mot l'aspiration tient lieu du *j* de l'ancienne forme **ἄλjος*[1]. Le groupe *hσ* (*Νahσίο, ἔhσοχος, Φhράhσο*) est l'équivalent du ξ ordinaire (χσ attique). Dans notre hypothèse, on voit comment H est arrivé à passer de consonne à voyelle. Ce texte nous montre, chose toujours curieuse, la transition[2].

Les lignes précédentes étaient déjà écrites quand nous avons fait connaissance de deux monuments qui confirment notre lecture. Les *Mémoires de l'Académie des Lincei* (1882-1883, 3ᵉ série, vol. X, p. 176) contiennent une inscription grecque trouvée à S. Mauro forte (Basilicate) et conservée aujourd'hui au Musée royal de Naples. Ce texte, de caractères très archaïques, est gravé sur une petite pyramide en terre cuite. Nous en donnons la tran-

[1] La forme féminine *ἀλεων* se trouve sur une inscription de Naxos (*Archaeol. Zeit.*, 1879, p. 85).

[2] M. Dittenberger est obligé d'admettre que le graveur s'est trompé et qu'il a écrit par erreur HKHBOΛOI au lieu de HEKHBOΛOI. Il lit *Δεινοδίκηο*, comme si le nominatif était *Δεινοδίκης*; or, on a dû avoir *Δεινόδικος*, comme *Εὐθύδικος*, *Λεώδικος*.

scription en écriture épigraphique et en écriture cursive. Mais nous avertissons le lecteur que sur le monument original les lettres se rapprochent de l'alphabet étrusque, et que l'écriture va alternativement de gauche à droite et de droite à gauche.

ΧΑΙΡΕϜΑΝΑΞΗΡΑΚΛΕΣ
ΟΤΟΙΚΕΡΑΜΕΥΣΜΑΝΕΘΕΚΕ
ΔΟΣΔΕϜΙΝΑΝΘΡΟΠΟΙΣ
ΔΟΞΑΝΕΧΕΝΑΙΑΘΟΝ
ΝΙΚΟΜΑΧΟΣΜΕΠΟΕ

Χαῖρε, Ϝάναξ Ηερακλες, ὅτοι κεραμεὺς μ' ἀνέθεκε,
δὸς δέ Ϝιν ἀνθρόποις δόξαν ἔχεν ἀγαθ[ά]ν.
Νικόμαχός μ' ἐπόε.

D'après la forme des lettres (le ξ est représenté par +, le χ par ↓) M. Fiorelli rapporte cette épigraphe au VIᵉ siècle avant J.-C. Il est très peu vraisemblable qu'en Italie, à cette époque, on eût l'H avec la valeur d'un *e* long. D'ailleurs nous retrouvons ici *ἀνέθεκε*.

L'autre monument est une peinture de vase. Voyez Strube, *Supplement zu den Studien über den Bilderkreis von Eleusis*, table III[1]. La peinture représente quatre personnages dont les noms sont ainsi écrits : ΔΕΜΕΤΕΡ, ΡΕΡΣΩΦΑΤΑ, ΗΡΜΕΣ, ..ΚΑΤΕ. On voit que dans cette écriture H n'est employé qu'avec la valeur *he*. Malheureusement la première lettre d'Hécate est effacée : sans quoi nous lirions sans doute ΗΚΑΤΕ.

Peut-être enfin faut-il résoudre de la même manière une des difficultés de l'inscription 56 de Roehl : *Titulus obscuritatibus et aenigmatis refertus... Mirandum quod in tam antiquo titulo elemento* B *vis vocalis videtur subesse.* Il s'agit d'un endroit où l'on a ΤΟΝΒΚ... Il faut probablement lire : *τὸν hεκ...*

Michel Bréal.

[1] Reproduit dans Duruy, *Histoire des Grecs*, 2ᵉ édit., I, p. 774.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE ITALIQUE.

L'INSCRIPTION DU TEMPLE DE FURFO.

UNE INSCRIPTION DE PALESTRINE.

LA TABLE DE FURFO.

L'étude de la Table de Furfo a fait un pas en avant depuis la remarque de Jordan qu'il faut distinguer dans cette inscription deux parties différentes d'origine et de couleur : l'une, qui est en quelque sorte de style et dont le modèle était fourni par le formulaire pontifical; l'autre, qui appartient en propre à la petite bourgade de la Sabine. La première est celle qui concerne les *leges templi;* ces lois sont les mêmes que dans beaucoup d'autres édifices sacrés. La seconde, celle qui concerne les *regiones templi*, ne pouvait venir, au contraire, que des magistrats municipaux de Furfo. La première est d'une correction suffisante, étant fait abstraction des bévues et des oublis du graveur. La seconde est d'une singulière irrégularité de construction et de langage : on a affaire à des gens qui ne savent pas manier leur langue, ni expliquer ce qu'ils ont à dire. A cette partie seulement s'appliquent, encore que là même elles soient exagérées, les paroles de Mommsen (*C.*, I, p. 176) : « Sane inter lapides Romanos quos novi nullum offendi, qui ad similem corruptelarum immanitatem ascendat, in hoc tantam, ut pleraque codicibus tradita longe emendatiora habeamus. »

Outre les *regiones templi*, il faut attribuer au parler local un certain nombre de locutions et de tours qui ne sont pas en accord avec la latinité des écrivains du temps. C'est ce qui fait l'intérêt du monument. Nous entrevoyons le latin qui se parlait, au temps de César et de Catulle, à une vingtaine de lieues de Rome. Pour le dire ici tout de suite, ce latin est en avance sur la langue classique : il commence à employer les prépositions là où la grammaire latine se contente des ressources de la flexion; il dit, par exemple, « quae pecunia ad id templum data erit ». Encore

devons-nous tenir compte de cette circonstance que nous avons devant les yeux un texte relativement soigné. La conversation devait présenter de bien autres particularités.

Quoique la Table de Furfo ait été publiée et commentée nombre de fois[1], il reste encore un bon nombre de points douteux à éclaircir. Pour épargner à nos lecteurs la peine de recourir à un texte qu'ils n'ont peut-être pas sous la main, nous allons d'abord le reproduire. Dans les notes dont nous le ferons suivre, nous ne nous bornerons pas strictement aux points où nous avons quelque chose de nouveau à proposer; mais nous donnerons, au risque de répéter nos devanciers, les éclaircissements qui peuvent rendre la lecture plus aisée.

Le monument, conservé aujourd'hui au musée d'Aquila, est de belle apparence et l'écriture est matériellement soignée. Le caractère est celui du Ier siècle avant l'ère chrétienne. Malgré toutes les publications, la lecture, sur certains points, n'est pas encore parfaitement établie, les renseignements étant contradictoires, notamment sur le point suivant: Garrucci affirme l'existence d'accents ou points triangulaires sur les I, au nombre de 36; Mommsen, après avoir traité ces accents de *meræ hallucinationes*, a été plus tard obligé d'atténuer sa contradiction.

[1] Muratori, 587, 1; Lanzi, *Saggio*, III, 619; Orelli, 2488; *Inscript. Neapol.*, 6011; *C. I. L.*, I, 603; IX, 3513; Ritschl, p. LXXVII; Huschke, *Zu den altitalischen Dialekten*; Wordsworth, p. 224; Garrucci, *Sylloge*, 1034; Bruns, *Fontes juris romani*; Jordan, *Kr. Beiträge*, p. 250; Schneider, 310.

L · AIENVS · L · F · Q · BAEBATIVS · SEX · F · AEDEM · DEDICARVNT
IOVIS · LIBERI · FVRFONE · A · D · III · IDVS · QVINCTILEIS · L · PISONE · A · GABINIO · COS · MENSE · FLVSARE
COMVLA · TEIS · OLLEIS · LEGIBVS · ILLEIS · REGIONIBVS · VTEI · EXTREMAE · VNDAE · QVAE · LAPIDE
FACTA · HOIVSQVE · AEDIS · ERGO · VTEI · QVE · ADEAM · AEDE · SCALAS · QVELAPIDESTRVCTVENDO
COLVMNAE · STANT · CITRA · SCALAS · AD · AEDEM · VERSVS · STIPITES · QVE · AEDIS · HVMVS · TABVLA
MENTA · QVE · VTEI · TANGERE · SARCIRE · TEGERE · DEVEHERE · DEFIGERE · MANDARE · FERROOETI
PROMOVERE · REFERRE · FAS · QVE · ESTO · SEI · QVODADEAM · AEDEM · DONVM · DATVM · DONATVM · DEDICATVM
QVE · ERIT · VTEI · LICEAT · OETI · VENVM · DARE · VBEI · VENVM · DATVM · ERIT · ID · PROFANVM · ESTO · VENDITIO
LOCATIO · AEDILIS · ESTO · QVEM · QVOM · QVE · VEICVS · FVRFENS · FECERNT · QVODSE · SENTIVNT · EAM · REM
SINE · SCELERE · SINE · PIACVLO · ALIS · NE · POTESTO · QVAE · PEQVNIARECEPTA · ERIT · EAPEQVNIA · EMERE
CONDVCERE · LOCARE · DARE · QVO · ID · TEMPLVM · MELIVSHONESTIVS · SEIT · LICETO · QVAE · PEQVNIA · ADEAS
RES · DATA · ERIT · PROFANA · ESTO · QVODD · M · NON · ERIT · FACTVM · QVOD · EMPTVM · ERIT · AERE · AVT · ARGENTO
EA · PEQVNIA · QVAE · PEQVNIA · AD · ID · TEMPLVM · DATA · ERIT · QVOD · EMPTVM · ERIT · EIS · REBVS · EADEM
LEX · ESTO · QVASEI · SEI · DEDICATVM · SIT · SEI · QVI · HEIC · SACRVM · SVRVPVERIT · AEDILIS · MVLTATIOESTO
QVANTIVOLET · IDQVE · VEICVS · FVRFENS · MAI · PARS · FIFELTARES · SEI · APSOLVERE · VOLENT · SIVE · CONDEMNARE
LICETO · SEI · QVEI · AD · HVC · TEMPLVM · REM · DEIVINAM · FECERIT · IOVI · LIBERO · AVT · IOVIS · GENIO · PELLEIS
CORIA · FANEI · SVNTO

Ligne 1. Les noms des deux magistrats qui sont en tête, *L. Aienus* et *Q. Bæbatius*, sont ceux de duumvirs ou de *curatores fani*. L'année de la dédicace, déterminée par les noms des consuls, est l'an 696 de la Ville.

L'édifice dont il s'agit est appelé tour à tour *ædes*, *templum*, *fanum*.

Ligne 2. *Jupiter Liber*. C'est le Ζεὺς ἐλευθέριος des Grecs. Cf. *Jupiter Libertas* sur le monument d'Ancyre. Un petit bronze du musée de Naples porte l'inscription : *Júveis lúvfreis*, c'est-à-dire «Jovis Liberi».

Furfone. D'après le lieu où a été trouvé la pierre, le bourg de *Furfo* devait faire partie du territoire des *Peltuinates*. Sur le même emplacement s'élève aujourd'hui S. Maria de Furfona (non loin de Barisciano).

Quinctileis. C'est, comme on sait, l'ancien nom du mois de juillet.

Mense Flusare. Après avoir donné la date d'après le calendrier romain, l'inscription donne le mois en langage sabin. Ce calendrier spécial était probablement resté en usage pour les choses du rituel. Il faut remarquer que *Flusare*, qui répond au latin *Floralis*, n'a pas subi la loi du rhotacisme, probablement par une sorte d'archaïsme comme l'on en trouve souvent dans la langue religieuse.

Ligne 3. *Comulateis*. Tous les commentateurs ont joint ce mot, qu'ils ont pris pour un participe passé, à *olleis legibus*, *illeis regionibus*. Mommsen avait supposé *commutateis*, Garrucci *comlateis*. Jordan pense à une métaphore, comme quand nous disons «remplir un devoir, remplir une condition». Toutes ces hypothèses sont peu satisfaisantes. Mais, dans la seconde ou plutôt la troisième publication qu'il a faite de ce texte (*Corp. inscr. Lat.*, IX, 3513), Mommsen émet l'idée toute nouvelle que le mot doit être joint à *mense flusare*, et qu'il désigne le jour. L'absence de cette indication serait, en effet, faite pour surprendre. *Comulateis* est probablement un terme de calendrier, comme *Nonis* ou *Calendis* en latin ordinaire. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que le graveur a écrit en deux mots : COMVLA·TEIS. Cette faute, jointe à celle que nous trouvons dans FIFELTARES, peut faire supposer que le dialecte de Furfo n'était pas familier au lapicide.

Olleis est l'ancienne forme du pronom, empruntée à la langue du rituel. A Rome, on disait dans le rituel pontifical : «ollaper arbor quirquir est... ollus Quiris leto datus...» Mais l'instant d'après, retombant dans la langue moderne, le graveur met *illeis*.

Regio désigne la direction. Ici commence, avec la délimitation

de l'emplacement sacré, la partie indigène et patoise. Rappelons d'abord le passage bien connu de Tite-Live (I, 10) : «Inde exercitu victore reducto, ipse (Romulus)... in Capitolium ascendit, ibique... designavit templo Jovis fines. Jupiter Feretri, inquit, hæc tibi victor Romulus rex regia arma fero, templumque his regionibus quas modo animo metatus sum, dedico.» — Il faut comparer en outre deux inscriptions d'un contenu très semblable à celle qui nous occupe, quoique moins circonstanciées : en premier lieu, la dédicace d'un autel que la ville gauloise de Narbonne avait élevé à Auguste (*Corp. inscr. Lat.*,); en second lieu, la dédicace d'un autel de Salone, en Dalmatie (*Ibid.*, III, 1, 1933). Voici ce que dit la première : «Plebs Narbonensis aram numinis Augusti dedicavit... legibus iis quæ infra scriptæ sunt. Numen Cæsaris Augusti, patris patriæ, quando tibi hodie hanc aram dabo dedicaboque, his legibus, hisque regionibus dabo dedicaboque quas hic palam hodie dixero, uti infimum solum hujusque aræ titulorumque est.» — L'autel de Salone dit pareillement : «Hisce legibus hisque regionibus, sicuti dixi, hanc tibi aram... do dedicoque.»

A Narbonne, à Salone, le bas du sol indiquait les *regiones*, peut-être au moyen d'un dallage ou de quelque autre signe distinctif. Quant aux *leges*, on avait trouvé la manière d'en abréger l'énoncé : «Ceteræ leges huic aræ eædem sunto quæ sunt aræ Dianæ in Aventino.» Il y avait donc à Rome un formulaire qui servait de modèle. Mais, à Furfo, nous trouvons les choses exposées avec plus de détail.

Le mot essentiel dans cette description est celui qui se trouve en tête : *extremæ*, suppléez *regiones*. On va nommer les lignes extrêmes, énumération nécessaire, puisqu'une loi à part règne sur ce coin de terre réservé : pour le dire en passant, la chose est d'importance non pas seulement à cause de certains droits, tels que le droit d'asile, mais aussi à cause des présages, qui n'ont pas la même valeur s'ils se produisent *ex templo* ou au dehors. Une longue description du même genre se trouve sur l'une des *Tables Eugubines* (table VI), et là aussi c'est la partie la moins correcte du texte.

Utei extremae [*regiones sunto*] «que les limites extrêmes soient», *unde* «de là, où[1]».

Il faut maintenant tâcher de nous représenter la configuration des lieux en ayant à l'esprit cette idée que les limites sont prises au ras du sol.

[1] Un commentateur a proposé de traduire *undæ* comme l'équivalent du grec *κῦμα*, *κυμάτιον*, terme technique qui désigne en architecture un rebord (notre français *cymaise*, d'où l'allemand *Sims*). C'est une idée bien malheureuse. D'autres supposent qu'il faut lire *undique*, ce qui ne donne pas de sens convenable.

Tout en avant du temple se trouvait un pavé en pierre, probablement des dalles. Après quoi, des marches en pierre. En arrière des marches, toujours en allant vers le temple, une colonnade (*columnæ*) en pierre. Puis les soutiens (*stipites*) du portail. Après les *stipites*, le sol (*humus*) et enfin les murs de l'édifice (*tabulamenta*). Si nous nous figurons les choses de la sorte, les termes dont se sert l'inscription vont devenir, sinon corrects, du moins logiques et clairs.

Ligne 4. *Quae lapide facta hojusque aedis ergo.* Il ne faut pas entendre *ergo* dans le sens «à cause de», comme dans *victoriae ergo*, *honoris ergo*. Cette préposition est prise ici dans son sens étymologique : elle veut dire «dans la direction de»[1] et a pour synonyme en latin classique *e regione*.

Uteique ad eam aede(m) scalas. Une première fois le signe de l'accusatif manque; l'autre fois l'accusatif est employé au lieu du nominatif. A Furfo, déjà au temps de César, le mécanisme de la déclinaison est chose trop délicate pour être manié correctement.

Quae (le texte porte *que*) *lapidestructu endo columnae stant, citra scalas, ad ædem versus.* Ainsi que le suppose avec raison Jordan, il faut considérer *lapi destructu* comme un seul mot : l'expression de la ligne précédente *lapide facta* nous permet de comprendre comment on est arrivé à former ce juxtaposé. C'est un exemple que notre regretté confrère Fr. Meunier aurait pu ajouter à son travail sur les composés syntactiques.

Je rapporte *endo* non à *lapidestructu*, comme font Huschke et Jordan, mais à *stant*. Le texte est d'une précision méticuleuse : la colonnade en dedans, en deçà des marches, en allant vers le temple. Cf. *endo foro* (Ennius).

Stipitesque aedis. Il faut remarquer la différence que fait le texte entre *columnae* et *stipites*; par ce dernier mot sont désignés les soutiens du portail. C'est une expression rustique remontant au temps où des troncs d'arbre plus ou moins équarris servaient à cet usage. Cf. le français *fût* = *fustis*.

Derrière les *stipites* vient le sol et enfin les *tabulamenta*, par lesquels il faut entendre le revêtement extérieur des murs du temple.

A la fin de cette description on doit sous-entendre quelque chose comme *regiones sunto*.

Puis le texte passe à un autre ordre d'idées, savoir aux *leges templi*.

[1] Voir mon *Dictionnaire étymologique latin*, s. v.

Ligne 6. *Tangere* est le terme général. Huschke avait proposé *tergere* en s'appuyant sur cette raison qu'aucun acte ne serait possible si l'on n'avait la permission de toucher; mais il faut songer ici au sens renfermé dans *intactus*, *contaminare*.

Sarcire tegere. Ce sont deux mots qui vont ordinairement ensemble et qui signifient les petites réparations ou réparations locatives. Les deux verbes, dont l'un s'applique proprement à l'entretien des murs et l'autre à celui du toit, sont si habituellement associés qu'ils ont formé une sorte de locution consacrée, comme en français *sain et sauf*, *corps et biens*, *lieu clos et couvert*. Cicéron (*Fam.*, XIII, 50), recommandant un de ses amis, dit : *Hoc mihi da, ut M. Curium sartum et tectum, ut aiunt, ab omnique incommodo, detrimento, molestia sincerum integrumque conserves*. Tite-Live raconte (XL, 3) un acte incroyable de déprédation commis par un magistrat romain sur un temple d'Italie, acte d'autant plus révoltant que le coupable, en sa qualité de censeur, était chargé de veiller sur l'entretien des édifices sacrés : *Censor, cui sarta tecta exigere sacris publicis, et loca tuenda more majorum traditum est*.

Devehere est le terme technique pour emporter les matériaux.

Defigere a deux sens, qui sont l'opposé l'un de l'autre. Il signifie «planter, clouer». Cicéron (*Rab. Perduell.*, 4) : *In Campo Martio crucem ad civium supplicium defigi et constitui jubes*. Mais il peut signifier aussi le contraire : en effet, *figo* ayant le sens de «clouer», *defigo* c'est «déclouer». Cicéron (*Fam.*, VII, 29) cherchant un lieu où se réfugier, demande *quo nostra defigere deportareque tuto possimus*. Je suppose que c'est la seconde acception, qui va mieux avec *devehere*, qu'il faut adopter ici.

Promovere referre a été entendu par Huschke comme avancer ou reculer le bâtiment. Mais ce serait là une permission qui dépasserait de loin toutes les autres, et qui pourrait être jusqu'à un certain point en conflit avec les *regiones*. J'aime mieux adopter le sens de Jordan : «éloigner certaines pièces (pour les réparer) et les rapporter». *Promovere* est le terme propre. Cicéron (*Ad Quint.*, III, 1, 2) l'emploie en parlant d'étuves qu'il a fait réparer dans sa maison de campagne.

Mandare, peut-être pour *emendare*, peut-être pour *mundare*, comme on l'a conjecturé. Mais il se peut aussi que ce soit le terme technique pour quelque opération matérielle d'un genre particulier. La langue des métiers abonde en locutions abrégées dont la seule étymologie ne peut donner le sens.

Ferro œti. On sait que le fer, métal relativement moderne, était regardé comme impur.

Œti. On a ailleurs les formes *oitier*, *oisus*, *oitile*. En osque :

uittiuf. C'est le changement bien connu d'*oi* en *ū* qui a donné *Punicus*, *punire*, *munire*, venant de *Pœni*, *pœna*, *mœnia*.

[*Jus*] *fasque esto.* Il faut rétablir le premier mot, évidemment oublié.

Ad eam ædem. Construction toute moderne : « à cette maison ». C'est un exemple qui montre clairement que dès le temps de César les prépositions commençaient à miner l'ancienne syntaxe, laquelle aurait exigé le datif. C'est dans le langage à moitié rustique de cette Table que nous voyons commencer cette révolution grammaticale. On en peut rapprocher le célèbre passage de Suétone sur Auguste (*Oct. Aug.*, 86), qui par amour de la clarté employait volontiers des prépositions.

Profanum. L'adjectif *profanus*, qui s'oppose à *sacer*, est tiré de la locution *pro fano* « ce qui est en avant du temple », par conséquent en dehors des prescriptions relatives aux choses sacrées. Festus (s. v.) : Profanum *est quod fani religione non tenetur. Id.* (s. v. *Puri*) : Profanum aurum *quod sacrum non est, et quod omni religione solutum.* Comme exemples d'autres adjectifs latins venant de locutions toutes faites, on peut citer *sedulus* (de *se dolo*), *prosper* (de *pro spere*), *proprius* (de *pro privo*). Devant une labiale, l'*o* de *prō* s'abrège souvent : *prŏfugus*, *prŏficiscor*, *prŏfessus*, *prŏprius*. A l'imitation de *profanus*, qui s'oppose à *fanum*, on a fait *profestus* qui s'oppose à *festus*.

Vicus Furfens. Il y a désaccord entre ce sujet, qui est au singulier, et le verbe *fecerint*, qui est au pluriel. La même irrégularité se retrouve pour *sentiunt*, qu'il faut corriger en *sentiat*. Ce dernier verbe a évidemment pour sujet *aedilis*. — Après *sine piaculo*, on doit rétablir sans doute *vendere locare*.

Alis. C'est la forme employée par Lucrèce, I, 1108. *Hæc, sis, pernoscas parva perdoctus opella, Namque alid ex alio clarescet.* (V, 1304.) *Sic alid ex alio peperit discordia tristis.* (Catull. LXVI, 28.) *Quo non fortius ausit alis.* La contraction de *alius*, *aliud* en *alis*, *alid* est la même que nous avons dans *magis*, *nimis* pour *magios*, *nimios*. La forme contractée est restée au commencement de *aliquis*, *aliquot*, *aliquantus*. Par les exemples de Lucrèce, nous pouvons comprendre comment la langue est retournée à *alius*; c'est qu'à certaines formes de la déclinaison (ablatif *alio*, pluriel neutre *alia*...) la contraction ne s'était pas opérée.

Honestius. Virgile emploie *honestus* en parlant des chevaux (*Georg.*, III, 81). *Honesti Spadices glaucique : color deterrimus albis.* Varron (*R. R.*, II, 6) en parlant des ânes : *Sumat firmos, omnibus partibus honestos.* Et même en parlant d'un champ (*Ibid.*, I. 4) : *Ager honestior.*

Pequnia. C'est l'ancienne orthographe, souvenir du temps où le *q* ou coppa était la lettre employée devant *o* ou *u*. On trouve : *Mirqurios*, *oqupatum*, *pequlatus*, *persequtor*, *qum*, *qura*, *qur*. Voir l'index du tome I du *Corpus*.

Quod d. m. non erit factum « en tant que cela n'aura pas été fait par fraude (*dolo malo*) ». C'est la même construction de *quod* que plus haut, ligne 9.

Ligne 12. *Aere aut argento.* Il s'agit des objets en bronze ou en argent dédiés au temple et qui pourront être employés à des achats. Huschke propose de lire *eave pequnia*, mais la conjonction n'est pas nécessaire, étant donné le style de l'inscription. *Quod emptum erit* est répété deux fois, non par erreur, mais par gaucherie d'expression.

Ligne 14. *Surupuerit.* Le second *u* doit être regardé comme une lettre intercalaire qui est venue se placer dans *surpuerit* (de *sub* et *rapio*). Cf. Horace (*Sat.*, II, 3, 283) : *Unum, Quid tam magnum? addens, unum me surpite morti.* Lucr. II, 314 : *Ubi ipsa Cernere jam nequeas, motus quoque surpere debent.*

A l'inverse de notre procédure moderne, le magistrat fixe d'abord la peine, qui est une amende plus ou moins forte, et un tribunal de jurés statue ensuite sur la question *coupable* ou *non coupable*. C'est ainsi, je crois, qu'il faut comprendre le rôle des *Fifeltares* et non comme celui d'un tribunal d'appel. *Multatio* est donc la fixation de la *multa*.

Ligne 15. Garrucci a : MAI PARS, c'est à dire *major pars*. Le nominatif comme dans Tite-Live, XXVI, 33 : *Quod senatus juratus maxima pars censeat, qui assidetis, id volumus jubemusque.*

Fifeltares. C'est le mot le plus difficile de cette inscription : les commentateurs ont fini par déclarer le passage *desperatus*. Huschke pensait qu'il s'agissait de dignitaires portant l'agrafe d'or ou d'argent, *fibula*, en osque *fifla*. D'autres ont proposé de lire *Fiseldares*, *Eifeltares*, ce qui ne ferait qu'augmenter l'obscurité. Je crois que la vraie explication est plus simple. Si, au lieu de *Fifeltares*, nous avions *Furfeltares*, personne ne s'y tromperait, reconnaissant le nom même des habitants du pays. Il est vrai que le nom précédemment employé est *Furfenses*. Mais il y a d'autres exemples de ces variations. Ainsi sur les Tables Eugubines, à côté de *Iguvium*, on a l'adjectif *Iovinus*, ainsi que les dérivés *Eikvasatis*, *Eikvasese*, *Traekvine*, *Iuieskanes*. Dans *F(ur)feltares*, je reconnais une formation tirée de *Furfo*, mais à l'aide d'un suffixe différent. Le *l* est peut-être pour *n*, par un changement inverse de celui qui fait qu'on trouve sur une inscription (*C. I. L.*, IV, 1593) MVNTV

pour MVLTV[1]. Il reste les syllabes initiales, mais Mommsen (*C. I. L.*, IX, 3513) fait observer qu'on voit sous la seconde lettre des traces de correction : *sub secunda vestigia apparere litterae R vel B*. Le mot avait donc été mal écrit. Je crois pouvoir en conclure que ce sont, comme cela est naturel et comme on devait s'y attendre, les habitants du bourg de Furfo qui doivent composer le tribunal.

Jovis genio. Cette expression se retrouve ailleurs sous la forme *Genio Joviali*. On a nombre d'inscriptions dédiées au génie d'un peuple ou d'un lieu (*Genio populi Romani*, *pagi*, *municipi*, *coloniæ*, *loci*, *lavacrorum*, etc.), au génie de l'empereur (*Imperatoris Antonini*)[2]. Mais si ces expressions se comprennent, on a plus de peine à entrevoir quelle idée précise les Romains attachaient au génie d'un dieu. Nous trouvons cependant des tables votives *Genio Martis*, *Asclepii*, etc. Et il faut croire que ce génie n'est pas identique au dieu, puisqu'ici l'on distingue les deux choses. Ce problème est l'un de ceux, en si grand nombre, que présente encore la mythologie romaine. Peut-être le dieu s'étant identifié à la longue avec son image de pierre ou de marbre, avons-nous ici un effort pour reconstituer une divinité immatérielle.

La dernière prescription concerne les peaux des victimes qui restent acquises au temple. Des clauses analogues se retrouvent ailleurs : le mot habituel est *scorta*, avec lequel *corium* est probablement apparenté.

En terminant, nous insisterons encore sur l'importance de ce texte, qui, par l'intérêt du contenu comme par son antiquité, mérite de fixer l'attention de l'historien. Mais il est encore plus précieux pour le linguiste, auquel il fournit, chose rare entre toutes, un spécimen de latin vulgaire et rustique à la plus belle époque de la littérature romaine.

UNE INSCRIPTION DE PALESTRINE.

Je joins, en manière de post-scriptum, la petite inscription archaïque récemment communiquée par M. Helbig à l'Institut de correspondance allemand de Rome. Cette inscription est gravée sur une agrafe trouvée à Palestrine :

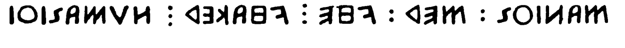

Manios med fhefhaked Numasioi. Ce qui veut dire : *Manius me fecit Numasio*.

[1] Seelmann, p. 327. De même en dorien βέντιστος, ἐνθεῖν pour βέλτιστος, ἐλθεῖν. Le changement de *n* en *l* est constaté pour l'ombrien. Voir *Tables Eugubines*, p. 167, 244.

[2] Cam. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, I, p. 11.

L'orthographe *fhefhaked* est une confirmation intéressante de Quintilien (XII, 10, 29) : *Nam et illa, quae est sexta nostrarum, paene non humana voce vel omnino non voce potius inter discrimina dentium efflanda est.* On n'avait pas encore rencontré ce groupe de lettres.

Le parfait redoublé *fefaked* était déjà connu par les formes osques *fefakid*, *fefakust*. Il n'y a aucune conséquence linguistique à tirer du signe de ponctuation qui sépare le redoublement du reste du mot. C'est ainsi que sur la Table d'Abella on trouve des formes verbales coupées en deux : *tribarakat. tuset*, *tribarakat. tins*, sans qu'on puisse en conclure que ces formes n'eussent pas encore atteint leur complète unité. Ce sont de fausses séparations dues à l'inexpérience du scribe ou du graveur.

On peut voir dans *Numasioi* un nom propre d'homme. Mais on pourrait aussi y voir, et cette supposition me paraît plus vraisemblable, un des nombreux dieux du panthéon italique. En effet, le nom d'homme *Numerius* qu'on a proposé aurait donné *Numsioi*. On peut rapprocher *Lebasius*, nom sabin du dieu *Liber*.

Michel Bréal.

NOTES ITALIQUES.

LE GROUPE FINAL *-ṇs À L'ACCUSATIF PLURIEL DES THÈMES CONSONANTIQUES DE L'OMBRIEN.

I

Si, comme le dit M. Brugmann[1], la transformation des nasales sonantes indo-européennes en *em*, *en*[2], remonte à une période d'unité italique, on doit s'attendre à trouver en ombrien, à l'accusatif pluriel d'un thème consonantique *kapid-*[3], une forme *kapiḍ-ef, provenant de *kapiḍ-ens (plus anciennement **ka-pid-ṇs*) comme kaleḍuf (thème en *o-*) de *kaleḍo-ns[4]. Or l'accusatif du thème *kapid-* est en réalité kapif, celui du thème *ner-* est *nerf*, etc.

L'*ŏ* thématique de *kaleḍo-ns s'était sans doute allongé à la suite de la réduction de *-ns* à *-f*: de là sa conservation. La voyelle qui précédait anciennement l'*f* de kapif est tombée[5], comme l'*ŏ*

[1] *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, t. I, § 237.

[2] Grec *δέκα*, latin *decem*, ombrien *desen-duf* «douze»; grec *-μα-το-*, latin *testa-men-tum*, osque tristaa-men-tud (ablatif).

[3] M. Bréal, *Les Tables Eugubines*, p. 344 ss., 351 s.

[4] La voyelle thématique est toujours conservée dans les cinquante exemples environ qui nous restent de l'accusatif pluriel des thèmes en *a-*, *e-*, *o-*, *i-*, et dans les vingt et un exemples de erus, *erus* (th. en *u-*) dont l'*s* pour *f* n'est pas encore bien expliqué (la conservation de l'*s* dans les tables en écriture latine empêche d'y voir une forme de nominatif employée pour l'accusatif). On a une fois manf (*χεῖρας*) : mais ce n'est pas un thème en *u-*; voir plus loin ce que nous en disons.

[5] La réduction à *f* du groupe final de consonnes dans les thèmes en *d* (ḍ) n'a rien d'étonnant, si l'on songe que le *d* s'étant trouvé antérieurement entre deux voyelles avait cessé d'être explosif, sans qu'on sache au juste quel son il avait pris; en tout cas, c'était probablement un son spirant. L'assimilation à l'*f* suivant s'explique ainsi assez facilement : cf. *ss* de *φs* au datif pluriel de certains thèmes (voir ces *Mémoires*, t. VI, p. 104). Que le changement de *d* intervocalique en ḍ (*rs*) soit antérieur à la chute de l'*e* bref de **kapidĕf*, c'est ce que peuvent faire supposer les formes comme teḍtu (*dirstu*) = **dedătōd*, énumérées par M. Bréal (*op. cit.*, p. 328). Mais, même si *d* était encore explosif lorsqu'il s'est trouvé en contact avec *f*, l'assimilation de ce groupe de prononciation difficile n'aurait rien que de très naturel. Peut-être pourrait-on rapprocher *frif*, provenant de **frugĕf* avec chute du *g* (?); voir plus bas.

de **pihatōs* (ombr. pihaz), comme le second *ĕ* de **fraterēs*[1] (ombr. frater), parce qu'elle était encore brève après cette même réduction.

Il résulte de là qu'au moment où s'est effectuée cette réduction, la voyelle qui précédait le groupe *-ns* à l'accusatif pluriel des thèmes consonantiques était notablement plus brève que les autres voyelles brèves de la langue : car, après avoir subi l'allongement «compensatoire», elle a été traitée comme les anciennes voyelles brèves, non comme les voyelles allongées.

Ainsi la transformation de *m̥*, *n̥*, en *em*, *en* ne remonte pas à la période d'unité italique[2] : peut-être le timbre *e* de la voyelle anaptyctique était-il déjà déterminé à cette époque; mais la voyelle elle-même, encore à l'état de simple résonance, était bien loin d'avoir atteint son plein développement. Elle n'est devenue égale en durée à l'*ĕ* que possédait déjà l'ombrien, qu'à une époque relativement très récente, postérieure à la transformation générale de *-ns* final en *-f*. Or cette transformation est spécifiquement ombrienne[3]. On peut même être tenté de la placer à l'époque historique de la langue, si la graphie *abrons* qui se trouve une fois sur les Tables Eugubines[4] est, non une simple faute du graveur, mais la reproduction machinale de l'orthographe d'un texte plus ancien.

II

Les conclusions qui précèdent supposent naturellement qu'il ne soit pas possible d'expliquer la forme de l'accusatif pluriel des thèmes consonantiques autrement que par voie phonétique : toute explication analogique me semble, dans le cas présent, inadmissible. En effet, les Tables Eugubines offrent la forme en question[5] pour les thèmes *kapid-*, *vapid-*, *frūg-*, *ner-*, pour ne parler que des thèmes certainement consonantiques[6] (l'accusatif du mot «main», manf, remonte à un thème consonantique *man-*, mais non les autres cas : nous laissons provisoirement cette forme de côté). — La forme *nerf* n'a d'analogue dans aucune déclinaison de thèmes vocaliques : c'est (manf excepté) le seul mot où la

[1] Cf. le sanscrit *bhrātaras*.

[2] Il s'est passé quelque chose d'analogue en grec pour *r̥* : cf. le corcyréen *βαρνάμενον* (par *β*, provenant d'un *μ* en contact immédiat avec *ρ*), sanscrit *mr̥ṇāmi*, grec commun *μάρναμαι*. Voir G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 2e éd., § 14.

[3] En osque, elle ne se produit que dans certaines conditions encore mal déterminées.

[4] Table VII a, l. 43. Cf. Bréal, *op. cit.*, p. 224.

[5] Bréal, *op. cit.*, p. 351.

[6] Cf. l'accusatif singulier, *capirso* (*rs* est la notation latine du *ḍ* étrusque), l'ablatif singulier kapiḍe, les datifs pluriel kapiḍus, *upersus*, *nerus*. — L'accusatif pluriel buf «boucs» est peut-être pour *bovĕf.

finale *f* de l'accusatif ne se trouve pas immédiatement précédée d'une voyelle. *Nerf* est donc, sans aucun doute possible, une forme phonétiquement régulière.

Pour les trois autres thèmes en question, la chose n'est pas aussi évidente : *capif*, vapef, *frif* ressemblent tout à fait à avif, avef, formes de l'accusatif pluriel du thème *avi-*. Nous parlerons d'abord des deux premières formes.

D'une part, le fait que *nerf* doit s'expliquer par voie phonétique autorise *a priori* à considérer aussi *capif* et vapef comme les représentants réguliers de formes plus anciennes **kapidns*, **vapidns*; d'autre part, la déclinaison en *-i* et la déclinaison des thèmes à dentale n'ont certainement jamais eu d'autre forme commune que celle même de l'accusatif pluriel, qu'il s'agit d'expliquer.

Trois formes semblent, au premier abord, avoir pu amener des confusions entre les deux ordres de thèmes : ce sont le nominatif singulier et pluriel, et le génitif singulier. Il n'en est rien.

Au nominatif singulier, un thème *avi-*[1] devait ou perdre l'*i* de la terminaison *is* (d'où **avs*, **aus*), ou, s'il le gardait, présenter dans les tables en écriture étrusque la forme *avis, dans les tables en écriture latine, la forme **auir*. Un thème *kapid-*, au contraire, aurait sans doute abouti, dans les tables en écriture étrusque, à *kapiz[2]; dans les tables en écriture latine, à **capis* (sans rhotacisme)[3]. Ainsi le nominatif singulier d'un thème *avi-* et celui d'un thème *kapid-* ne se sont jamais terminés de même.

Un raisonnement analogue s'applique aux formes du nominatif pluriel (*kapiḍēs) et du génitif singulier (*kapiḍēs ou *kapiḍŏs) : toutes deux seraient devenues *kapiss[4], écrit, il est vrai, *kapis sur les tables en écriture étrusque, comme *avis, mais phonétiquement distinct de cette dernière forme. Sur les tables en écriture latine, on trouverait **capis* en regard de **auir* (**auer*)[5].

Les autres cas des thèmes en *d* (ḍ) gardent régulièrement cette

[1] Les formes existantes ont perdu l'*i*; mais elles appartiennent à des mots d'une structure particulière, aussi ne peut-on pas conclure d'une façon certaine à la disparition générale de la voyelle.

[2] Cf. pihaz, taçez, de **pihātŏs*, **taketŏs*. — Noter que le *d* final du thème *kapid-* ne devient spirant (ḍ) qu'entre deux voyelles.

[3] Cf. *pihos* (= pihaz) et *Casilos* de **Casilātis*.

[4] Une spirante (ici ḍ) suivie d'un *s* final s'assimile à lui. Cf. le datif pluriel aviss (écrit avis) de **aviḍs* (plus anciennement **aviφs*). — L'écriture étrusque ne doublant jamais les consonnes, on ne reconnaît la prononciation *ss* qu'à l'absence de rhotacisme dans les formes correspondantes des tables en écriture latine.

[5] Les formes du thème *avi-* citées ici ne se trouvent par hasard pas dans les textes qui nous sont parvenus, mais on a les formes équivalentes pour d'autres thèmes.

consonne : là il est impossible de trouver aucune cause de confusion avec les thèmes en *i*-.

Du thème *frūg*-, on ne possède que l'accusatif pluriel *frif* «fruges», sans aucun doute avec *i* long (cf. le latin *frūges*). *Frif* représente certainement une forme plus ancienne **frūgĕf*[1]; mais le traitement de *g* intervocalique, les modifications subies par l'*u* long, sont des questions encore trop mal connues pour qu'on puisse reconstruire *a priori* le paradigme complet de ce mot et le comparer à celui d'un thème en *i*. En tout cas, il est fort probable que les deux séries de formes présentaient presque partout de notables différences. Et, même s'il en était autrement, ce fait isolé n'infirmerait en rien la thèse que nous avons cherché à établir.

OMBRIEN manf «χεῖρας».

M. Danielsson, dans un intéressant mémoire[2] sur les vieilles formes de duel conservées en latin, admet avec beaucoup de vraisemblance que le thème italique *manu*- «main» a eu pour point de départ une forme du génitif duel[3] du thème *man*-[4], **man-ous*, qui semblait être le génitif singulier d'un thème *manu*-. Pour le détail de la démonstration, nous renvoyons le lecteur à l'article en question.

Le thème *man*- a été signalé en composition dans les mots *man-ceps*, *man-suetus*, *mal-luuiae*, etc. : mais M. Danielsson, en rappelant ces faits, ajoute qu'en dehors de la composition le thème *man*- a complètement disparu.

Il est intéressant de constater que, sur ce point, l'ombrien est en partie mieux conservé que le latin. L'accusatif pluriel du mot «main», qui se trouve une fois sur les Tables Eugubines, est non point *manuf, mais manf; c'est d'ailleurs, dans la déclinaison de ce mot, la seule forme qui remonte sûrement à un thème consonantique *man*-. Cette forme manf, qui correspond exacte-

[1] Peut-être **frūgĕf* a-t-il passé par les intermédiaires **frūgf*, **frūkf*, **fruif* (cf. aitu de **agetōd*, par **agto(d)*, **aktō*); ou bien faut-il admettre le changement pur et simple de *ū* en *ī* (cf. pir = πῦρ, et sif «sues», de **suns*, **sūf*; voir Brugmann, *Grundriss der vgl. Gramm.*, § 57), d'où **frīgĕf*, **frīgf*, **frīkf*, **frif*?

[2] *Altitalische Studien*, herausgeg. von C. Pauli, III, p. 189 s.

[3] Un des rapprochements les plus frappants est celui du thème italique *cornu*- tiré par le même procédé d'un thème *corno*- (cf. le vieil irlandais *corn*, le gothique *haúrn*, et le *horna* de la plus ancienne inscription runique).

[4] Cf. le thème germanique *mun-di*-, conservé dans le moyen haut-allemand *munt* «main» et «abri, rempart», aujourd'hui *Mund*, avec le dernier seulement de ces deux sens, par exemple dans *Vormund* «tuteur». Voir Kluge, *Etymolog. Wörterbuch der deutschen Sprache*, s. v.

ment à nerf, est une confirmation tout à fait frappante de la théorie de M. Danielsson[1].

DEUX INSCRIPTIONS OSQUES EN CARACTÈRES GRECS. LES SIGNES Σ ET S.

I

M. Bréal a donné ici même[2], d'une inscription osque conservée à Vienne, une interprétation définitive, je crois, dans son ensemble; je demanderai seulement la permission de revenir sur un léger détail.

Je transcris d'abord le texte en question :

ΣΠΕΔΙΣ : ΜΑΜΕΡΕΚΙΕΣ : ΣΑΙΠΙΝΣ : ANASAKET[3]

«Le S de ANASAKET, dit M. Bréal, n'est pas le même que celui de ΣΑΙΠΙΝΣ; mais on sait que l'ancien alphabet grec avait deux sifflantes : le *sigma* et le *san;* ces deux sifflantes sont toujours restées dans l'alphabet étrusque.»

De la transcription et du commentaire de M. Bréal, il semble qu'il faille conclure que S n'était ici qu'une variante graphique de Σ. Mais la peine qu'avait le graveur à tracer les lignes courbes est attestée par le fait que la boucle du P et l'S tout entier sont en pointillé; il ne se serait certainement pas imposé ce surcroît de travail sans un motif particulier.

On remarquera que l'S de ANASAKET est entre deux voyelles, tandis que les cinq Σ de l'inscription sont tous ou initials ou finals : or on sait que *s* intervocalique est devenu en général *z* en osque[4]. Nous sommes donc amenés à supposer que S est ici la notation de la sifflante sonore, tandis que Σ représente la sifflante sourde[5]; et nous lirons ainsi l'inscription :

spedis : mamerekies : saipins : anazaket[6].

[1] M. Bréal, *op. cit.*, p. 288, corrige manf en mani (ablatif singulier). Mais cette correction est difficile à justifier paléographiquement (sur la table en question, *f* a la forme 8, et *i* la forme I); de plus, elle nécessite d'autres changements dans la suite du texte. Pour toutes ces raisons, nous conservons manf avec M. Bücheler (*Interpretat. Tab. Iguvinae II*, Bonn, 1878).

[2] *Mém. de la Soc. de ling.*, t. VI. p. 51 ss.

[3] «Spedius Mamercius Saepinas consecrauit.». — On sait que Saepinum est une ville du Samnium.

[4] Cf. le génitif pluriel *egma-zum*, sanscrit *tā-sām;* l'infinitif *ez-um* (ombrien *erum*) «être», racine *es-*.

[5] Plus exactement Ƨ et Ʃ, l'inscription étant écrite de droite à gauche.

[6] Une forme *anasaket* serait d'ailleurs parfaitement admissible, si, comme M. Bréal le suppose avec beaucoup de vraisemblance, *ana-* n'est autre chose qu'un préfixe. Dans ce cas, l'*s* eût pu être restitué au verbe composé, par ana-

IMPRIMERIE NATIONALE

II

On a encore un exemple de cette alternance des deux formes Σ et S dans une autre inscription italique en caractères grecs, celle qui porte le n° 154 dans le recueil de M. Zvetaieff[1]; en voici la transcription, que je donne d'après le fac-similé de M. Zvetaieff :

ΤΡΕΒΣΣSΕΣΤΕΣΔΕΔΕΤ

Il faut évidemment décomposer cette ligne en trois groupes :

ΤΡΕΒΣΣ·SΕΣΤΕΣ·ΔΕΔΕΤ

Le sens est : «Trebius Sestius (Sextius) dedit».

M. Bücheler admet [2] que le second Σ est un signe de séparation; il avait proposé la même explication pour l'S de l'inscription dont il vient d'être question[3]; mais ici, cette explication, vu l'identité des deux Σ[4], dont l'un seulement se trouverait avoir une valeur phonétique, est encore bien moins vraisemblable. D'autre part, la disparition complète des deux voyelles *i* et *o* de *Trebios* n'a d'équivalent nulle part. Il faut sans doute lire ΤΡΕΒΕΣ : Ε et Σ ayant entre eux beaucoup de ressemblance, l'ouvrier a pu mal lire le texte qu'on lui avait donné à graver. La forme ΤΡΕΒΕΣ ainsi restituée serait d'ailleurs tout à fait conforme à ce que fait attendre la comparaison de SΕΣΤΕΣ (-ΒΕΣ : **bios* : : -ΤΕΣ : **tios*).

III

Cela dit en passant, arrivons au second mot de l'inscription : SΕΣΤΕΣ. D'après ce qui a été dit plus haut de ΑΝΑSΑΚΕΤ, *anazaket*, il convient de lire ici *zestes*. Cette forme n'est point sans équivalents dans les dialectes italiques : on trouve le génitif singulier *Zextoi* dans une inscription falisque[5].

Le même dialecte présente aussi le même mot avec *s* initial[6]. Faut-il admettre en osque une pareille alternance de *s* et de *z* au

logie avec le verbe simple, dont l'initiale devait naturellement rester intacte. Mais ici nous avons, je crois, la forme purement phonétique.

[1] *Sylloge inscriptionum oscarum*, Saint-Pétersbourg, 1878. — Cette inscription est reproduite dans le récent volume du même auteur, *Inscriptiones Italiae inferioris dialecticae*, Moscou, 1886, où elle porte le n° 246. Elle est gravée sur un casque conservé aujourd'hui au musée de Palerme.

[2] *Rheinisches Museum*, XXXIX, p. 559.

[3] Cf. l'article cité de M. Bréal.

[4] Le fac-similé porte très nettement ΣΣ et non ΙΣ ou ΙΣΣ.

[5] Zvetaieff, *Inscr. Italiae mediae dialect.*, n° 71. — Cf. n° 68, *zenatuo*.

[6] *Ibid.*, n° 76. — Cf. *sententia*, dans la même inscription que *zenatuo* (n° 68).

commencement des mots? Peut-être[1]. Toutefois il convient de remarquer que, pour la terminaison du nominatif singulier, primitivement en **-ios*, l'inscription de Palerme s'éloigne encore des autres inscriptions osques, tant de celles en caractères latins ou osques que de celles en caractères grecs[2]. Dans les premières, on a *-is*, *-iis*, *-ies*; dans les secondes, *-ις*, *-ιες*, *-ιηις*; ici nous avons *-ες*.

Si l'inscription de Palerme était falisque, comme aurait pu le faire supposer le *z* de *zestes*, on aurait sans doute *-io*. La forme falisque *Petrunes* (Zv., n° 12) est trop isolée et trop peu sûre pour qu'on en puisse rien conclure de certain. La langue de notre inscription se distingue donc du falisque comme de l'osque, et, si l'on songe qu'elle a été trouvée dans l'*Ager Bruttiorum*, on sera amené à y voir, plutôt qu'une variante du falisque, un dialecte osque, dont les trois mots conservés ne permettent malheureusement pas de se faire une idée suffisamment nette.

Louis Duvau.

[1] Remarquer que l'inscription de Vienne, certainement osque, a ΣΑΙΠΙΝΣ et non SAΙΠΙΝΣ.

[2] Par contre, le *t* final pour *d* (*dedet*) se retrouve à la fois dans les inscriptions osques en caractères grecs et dans les inscriptions falisques; dans les inscriptions osques en caractères latins ou osques, on a *d* (*deded*). — Cf. Bugge, *Kuhn's Zeitschr.*, XXII, p. 386.

VARIA.

Omnis, amnis.

Omnis est pour **ob-nis;* il signifie proprement «le premier venu». Au point de vue phonétique, comparer *Samnium, scamnum* pour **Sabnium*, **scabnum*. Il est formé de *ob* comme *pronis* de *pro*, et comme les adverbes *ponĕ*, *supernĕ* de *post* et de *super*.

Amnis ne me paraît avoir aucun rapport avec les noms de l'eau. Il est pour **ab-nis* et signifie proprement un torrent, un cours d'eau à descente rapide. Ainsi dans Virgile, *Aen.* IV, 163: «diuersa per agros Tecta metu petiere, *ruunt de montibus amnes;*» il s'agit des torrents engendrés soudain par l'orage qui porta malheur à Didon.

Amnis a d'abord été un adjectif, comme *torrens;* de là vient qu'en vieux latin on le trouve tantôt masculin, tantôt féminin.

Mantele.

On explique *mantele* «essuie-mains» par *manus* et *tela*. Mais comment tirerait-on de *tela* un neutre se déclinant sur *cubile?*

Je pense que *mantēle* est pour **mantesle*, **mantersle*, de *tergeo*, *tersus;* un synonyme est *manutergium*. Pour la réduction de *rs* à *s* devant une consonne, cf. *posco* pour **porsco*, skr. *prcchāmi; tostus* pour *torstus; Maspiter; Tuscus*, parent de Τυρσηνοί. Pour la chute de l'*s* devant *l*, avec allongement compensatif, cf. *dīluo;* pour l'*s* du participe en particulier, cf. *caelum* «ciseau», formé de *caesus* comme *prēlum* de *pressus*.

Mantēle est formé comme *ancīle* «bouclier à échancrure», qui dérive aussi d'un participe, *caesus*.

Enim, olim.

Ordinairement, on décompose *enim* en un élément *e* et un élément *nim* parent de *nam*, *nempe*. Je croirais plutôt qu'*en-im* est formé comme *ex-im* ou *ex-in* et *ex-inde*, *de-in* et *de-inde*, *pro-in* et *pro-inde*, *per-inde*, *sub-inde*, *inter-im*. Le premier élément est une préposition, *en* = *in* = ἐν. Le second élément est un adverbe

(tiré du démonstratif *is*), **im* ou avec affixe *in-de;* tantôt il exprime une idée ablative, comme *unde*, tantôt une idée temporelle dérivant de l'idée ablative, comme *quom;* tantôt enfin (c'est le cas pour *enim* comme pour *proin* et *perinde*), ces nuances s'effacent pour ne laisser place qu'à une notion moins sensible et moins matérielle, celle d'un pur rapport grammatical. Pour la combinaison d'une préposition avec un adverbe tiré de *is*, comparer *inter-ibi*, *ad-eo*, *post-ea*.

Quant à *ōlim*, il se rattache à *ūltra*, où on sait positivement que l'*u* était long; il est à *ultra* comme *exim* à *extra*, *enim* à *intra*. Il dérive d'une forme **ūl*, qui était à *ūls* comme *ab* à *abs*, *ἐν* à *εἰς*. Il nous fait voir que cet **ūl* était pour un plus ancien **ōl*, dont la voyelle a subi le même changement que dans *fūr* = *φώρ*[1].

Premo. Ferundus[2].

Le latin *prora* est devenu dans les langues romanes *proda*. Ce n'est pas qu'une *r* latine puisse ordinairement se changer en *d* : mais ici il y avait deux *r;* l'une contrariait l'autre, et la seconde a été victime d'une sorte de *struggle for life*. De même dans *Bononia* devenue *Bologna* : une *n*, ordinairement, ne devient pas *l*, mais elle peut le devenir par dissimilation d'une autre *n*. Un phénomène analogue existe dans *mappa* devenu *nappe* : il y a eu dissimilation entre les deux labiales *m* et *p*. Cf. en grec *σπάδιον* (d'où le latin *spatium*), variante dialectale de *σ7άδιον*, issue de dissimilation.

En latin, les phénomènes de ce genre ne manquent pas : *Parilia* pour **Palilia*, de *Pales; solaris* pour **solalis*, du suffixe qui a formé *naualis; meridies* pour **medidies*, de *medius*. C'est par une dissimilation aussi que j'expliquerais *premo*, pour **prebo*. La flexion **prebo*, *pressi*, *pressum* rentre ainsi dans l'analogie de *iubeo*, *iussi*, *iussum;* à une date antérieure, le *b* latin à l'intérieur d'un mot venant ordinairement d'un son *f*, il faut supposer **prefo*, **prefsi*, **prefsum* et **iufeo*, **iufsi*, **iufsum*. C'est ainsi que la parenté entre *ruber* et *russus* a été jadis plus apparente; on disait **rufros* et **rufsos*[3].

La racine primitive de *premo* est donc *pref*, *preb*. Ceci indique

[1] Si *ollus*, *olle* est pour **ols-* (Brugmann, *Grundriss*, p. 73), et si le second élément est le démonstratif contenu dans *ô*, *sum*, *sas*, *sic*, le premier élément est peut-être cette vieille préposition **ōl*.

[2] Sur les formes gérondives comme *ferundus*, les conclusions de cette note sont d'accord avec celles de M. Dosson, qui la cite comme déjà publiée (*De participii gerundivi antiquissima vi...*, Paris, 1887). M. Dosson en avait eu communication en manuscrit; l'impression s'est trouvée retardée par des circonstances fortuites.

[3] Le groupe *fs* devient dans ces formes *ss*. Inversement *sf* devient *ff* dans *differo* pour **disfero*.

une parenté entre *premo*, d'une part, d'autre part *probus* et son dérivé *probare*, dont l'*f* primitive existe en osque. Il faut partir d'un verbe **prefo* et d'un adjectif **profos*, qui sont entre eux comme λείπω et λοιπός. Ainsi le sens primitif de *probus* aurait eu du rapport à celui de *premo* : *probus* aurait signifié d'abord pressé, serré, comme le fil d'un bon tissu ou le grain d'une pierre résistante. Notre mot *solide*, qui signifie aujourd'hui résistant, a commencé de même par signifier compacte.

Un cas de dissimilation plus intéressant, si l'hypothèse que je vais présenter est juste, est celui du suffixe gérondif en *-ndus*.

Le sens propre de *legendus* n'est pas : *qui sera lu*, comme on l'a enseigné jadis. Ce n'est pas non plus : *qu'il faut lire*. C'est : *qu'on lit*. *Vires acquirit eundo* «en cheminant», et non «en ayant le devoir de cheminer». *Inter canendum* «pendant qu'on chante», et non «pendant qu'on doit ou devra chanter». *In legenda historia*, mot à mot, ἀναγιγνωσκομένης ἱστορίας «pendant qu'on lit l'histoire». Du sens du présent passif, l'esprit passe aisément au sens proprement gérondif. *Tempus legendae historiae*, le temps où l'histoire est en lecture; par suite, le temps, pour l'histoire, d'être en lecture. Ici le sens gérondif s'ajoute insensiblement au sens propre du verbe. C'est juste l'inverse de ce qui a lieu dans certaines locutions du français (classique ou familier), où le sens gérondif tend à s'effacer pour ne laisser que le sens de l'action présente. Pendant que j'étais *en devoir* de lire, *dum lego*. Tant que je fus *en train* de lire, *quamdiu legi*.

Si le latin avait dit, à l'actif, *legens sum* pour «je lis actuellement» (l'anglais *I am reading*), il aurait, sans doute, dit de même jusqu'à la fin *legendus sum* pour «on me lit actuellement». Mais cette langue montre une singulière inaptitude à régulariser ses locutions participiales. Le passif parfait *lectus* n'a pas d'actif; l'actif futur *lecturus* n'a pas de passif; le couple naturel *legens*, *legendus* a abouti à un actif présent et un passif gérondif, désormais étrangers l'un à l'autre et dont on ne sentait plus la parenté primitive. Voilà comment, du sens *on boit*, la périphrase *est bibendum* a passé au sens *on doit boire*.

Devant le groupe *nd*, le suffixe *-ndus*, dans les formes anciennes, nous montre un *u* : *legundus*, *audiundus*. Les formes en *-endus*, dans les troisième et quatrième conjugaisons, sont notoirement plus récentes; elles proviennent de quelque influence analogique, probablement celle des participes présents en *-entis*, *-entem*. Suivant toute apparence, *-undus* représente un plus ancien *-ŏndos*, comme *euntem* représente **iŏntem* = ἰόντα, comme *cothurnus* représente κόθορνος, comme *arbustum* est pour **arbŏstom*. Si l'ŏ manque dans *amandus*, *monendus*, c'est pour la même raison qui le fait manquer dans *amamus*, *monemus*, qui pourtant semblent

contenir la désinence de *φέρομες*. Ainsi donc, nous pouvons poser en principe que le suffixe du participe gérondif est *-ondos*. Or le sens originel de ce participe est celui du passif présent. Conclusion : nous aboutissons à une équation gréco-latine :

**ferondos* = *φερόμενος*.

Ceci nous amène naturellement à supposer une forme latine encore plus ancienne que **ferondos*, qui a précédé *ferundus*, lui-même plus ancien que *ferendus*. Cette forme serait **ferŏmenos*. Par dissimilation des deux nasales consécutives, on a eu **ferŏmedos*. La brève est tombée ensuite après une nasale, comme dans *princeps* pour **prim'ceps* et comme dans *uin'demia*. Puis **ferom'dos* a naturellement abouti à **ferondos*.

En somme, dans *premo* pour **prebo*, nous aurions une nasale par dissimilation de deux muettes; dans *ferundus* pour **feromenos*, une muette par dissimilation de deux nasales.

Pons.

M. Bréal a montré comment **spons*, abl. *sponte*, vient d'un ancien verbe **spendo* = *σπένδω*[1]. J'ai indiqué à mon tour que *fons* venait du simple d'*offendo*[2]. Il paraît probable que *pons* est de formation analogue. On l'explique ordinairement comme signifiant «chemin», et on rapproche *πάτος*, le slavon *pątĭ*, ainsi que divers mots sanscrits commençant par *path-*, *panth-*. Cette étymologie a l'inconvénient de laisser de côté précisément ce qui caractérise un pont.

Pons vient de *pendo;* il signifie proprement une «suspension».

Je ne prétends pas nier qu'il ait pu exister un mot anté-latin **pŏntis*, identique au slavon *pątĭ*, et signifiant «chemin». Il a pu, s'il s'est conservé en Italie, s'absorber dans *pons* «la suspension».

Indulgeo.

M. Ferdinand de Saussure a reconnu (*Syst. des voy.*, p. 263) que *largus* représente le scr. *dīrghás*, le grec *δολιχός*. Comme l'*r* de *dīrghás* peut venir d'une *l* (comme dans *çru-* «entendre» = *κλύω*, *clueo*), le λ de *δολιχός* prouve à lui seul que l'*r* de *largus* représente une ancienne *l; largus* est venu, par dissimilation, de **lalgos* (comme *lucrum* de **luklom*, *salutaris* de **salutalis*, *blatero* de **blatelo*). Quant à l'*l* initiale de *largus*, elle est pour *d*, comme dans *lingua*, *lacruma*, *olet;* ainsi l'ancien **lalgos* a lui-même été précédé d'un plus ancien **dalgos*.

[1] *Mémoires*, IV, 363.
[2] *Mémoires*, VI, 116.

Ce **dalgos*, entrant dans la seconde partie d'un composé, doit changer *-al-* en *-ul-* : cf. *salsus insulsus*, *altero adultero*, *calceo disculcio*. Nous le reconnaîtrons par conséquent dans *indulgeo*, pour **en-dalgeo*. Le sens nous y convie, car *indulgeo* exprime la même idée essentielle que *largior*, celle de la libéralité. Si ces deux verbes ne sont pas synonymes et n'ont pas la même construction, c'est qu'ils diffèrent par la conjugaison, par la forme ou simple ou composée, et enfin, sans doute, par la date de leur création; car *largior* peut être tout récent et avoir été tiré de la forme définitive *largus*; *indulgeo*, au contraire, ne peut venir que de l'antique **dalgos*. Le contact de l'*n* du préfixe a fait subsister le *d*, tandis qu'à l'état isolé le même *d* s'altérait. Et la conservation de l'ancien *d* a entraîné celle de l'ancienne *l*, qui n'a pas eu de dissimilation à subir[1].

Indulgeo est un verbe neutre dérivé d'un adjectif : tels sont aussi *ardeo*, *d'aridus*, et *audeo*, *d'auidus*. Au parfait, *ardeo* fait *arsi* et non **ardui*; de même, *indulgeo* fait *indulsi*. Au supin, on a *arsum* et non **ardĭtum*, *ausum* et non **audĭtum*; de même *indulgeo* fait *indultum*.

Coturnix.

La caille s'appelle en latin *cŏturnix* (*o* bref, Ovide, Juvénal). Plus anciennement, l'initiale était longue (Plaute, *Asin.*, 666, *Capt.*, 1003; Lucrèce, V, 641); une vieille orthographe était *cocturnix* (Caper, *Grammatici* de Keil, VII, 108, 17). On avait même dû écrire *quocturnix*, car c'est un groupe *quoct-* qui seul peut répondre exactement au *waht-* (pour *hwaht-*) du vieux haut-allemand *wahtala*; on peut songer à retrouver des traces du *qu* : 1° dans le *quod turnicibus* du Quadratus de Lucrèce (l'Oblongus a *cocturn-* corrigé en *coturn-*); 2° dans le roumain *potârnic*; 3° dans la forme *cuaderviz*, qui coexiste en espagnol avec *codorniz*, et qui à la vérité est suspecte d'avoir été altérée par l'étymologie populaire[2].

[1] *P.-S.* — M. F. de Saussure me communique une idée un peu différente à certains égards, bien qu'elle laisse subsister le rapprochement d'*indulgeo* avec *largus* : «Ne pensez-vous pas qu'il est permis de chercher dans *indulgeo* l'idée de longueur (indiquée par l'étymologie) plutôt que celle de largeur? *Indulgēre* serait à l'origine : «user de *longanimité*, de patience», à l'égard d'une personne ou d'une chose qui donne de la peine, des ennuis, des désappointements. Il a encore très souvent le sens de «consacrer une attention soutenue à une chose», compter sur l'effet de *patience et longueur de temps* (et par conséquent *ne pas se laisser aller à force ni à rage*, être indulgent). Cf. d'ailleurs le grec *ἐνδελεχέω* «persévérer, endurer» (qui, au point de vue phonétique, pose la question de savoir si *indulgeo* n'est pas **indelgeo* plutôt que **indalgeo*).

[2] *Cuaderviz* n'a pas été admis dans le Dictionnaire de l'Académie espagnole; il figure par exemple dans le dictionnaire de Nuñez de Taboada. Buffon, qui a soin

Le sens du mot est variable comme sa forme : Buffon remarque que les Portugais appellent *codornix* la perdrix, et les Italiens *coturnice* (ou *cotornice*) la bartavelle, qui est encore plus grosse que nos perdrix. Suivant Belon, cité par Buffon (*De la bartavelle*), il y a en Italie des lieux où notre perdrix rouge s'appelle *perdice*, tandis que là la bartavelle s'appelle «*cothurno*».

L'instabilité phonétique du nom de la caille n'étonnera guère, si on remarque les caprices auxquels sont soumis des noms analogues. Il suffira de citer le rapport bizarre d'*hirundo* à *χελιδών*; celui du français *perdrix* à *perdix*, et de l'anglais *partridge* au français; celui de l'allemand *kuckuck* à *κόκκυξ*; enfin, pour ne pas nous éloigner des cailles, celui du vieux haut-allemand *wahtala* à la variante *quattala*, exempte comme *kuckuck* de *Lautverschiebung*, et dont viennent sans doute les formes romanes *quaglia*, *caille* et autres (Diez, *Wörterbuch*, I, au mot *quaglia*). L'onomatopée, l'étymologie populaire, expliquent ou expliqueront un jour ces singularités. Voici ce qu'on peut conjecturer pour *coturnix*.

Quocturnix, la plus ancienne forme que nous puissions atteindre en nous servant des documents latins, est sans doute pour **quoctol-nix* ou **quoctal-nix* (les formes germaniques ont gardé l'*l*); le changement de liquide rappelle *hirundo*; l'origine de ce changement, c'est l'influence des noms d'oiseaux *spinturnix*, *cornix*. — *Quocturnix* est devenu *cocturnix*, comme *quoquo* est devenu *coquo*.

De *cocturnix* à *cŏturnix*, la transition a dû être **cotturnix;* la cause des deux nouvelles altérations successives, *cott-* pour *coct-*, *cot-* pour *cott-*, a dû être l'étymologie populaire. On s'est imaginé que la caille était l'oiseau botté, l'oiseau à cothurne. L'aspect des jambes de la caille (comme des autres oiseaux auxquels a parfois passé son nom) peut être comparé, si l'esprit est complaisant et si l'étymologie agit sur l'imagination, à l'aspect de deux brodequins montants, couvrant d'un même cuir à la fois le pied et la jambe; elles sont hautes et droites, un peu comme des jambes humaines, tandis que le pigeon par exemple a les jambes courtes et penchées. Ainsi, l'assimilation n'a rien d'extravagant; pour l'étymologie populaire il n'en faut pas davantage.

Κόθορνος a été latinisé de très bonne heure, comme en témoignent le vocalisme de la seconde syllabe et l'orthographe fréquente *coturnus* sans *h*. Or, au temps de cette première latinisation, les doubles lettres n'étaient pas en usage dans l'écriture, même quand elles existaient dans la prononciation; le *t* simple

de donner les équivalents étrangers des noms d'animaux français, ne cite comme espagnol que *cuoderniz*.

de *coturnus* devait d'ailleurs se prononcer double, car il représente une aspirée, et nous savons que les vieux poètes prononçaient *cc* pour le χ d'Ἀχέρων ou de βραχίων, *pp* pour le φ de στρόφος (*struppus*), probablement *tt* pour le seul θ de διφθέραι devenu *litterae* (*Mémoires*, VI, p. 115). Il est infiniment vraisemblable que les contemporains de Plaute prononçaient *cotturnus*, et que par conséquent, dans Plaute, le nom de la caille doit être prononcé *cotturnix*. Le *t* simple des manuscrits ne vient pas d'une faute proprement dite des copistes, mais d'une familiarité insuffisante avec la vieille orthographe. C'est ainsi qu'est arrivé jusqu'à nous, avec une seule *l*, le *pollubrum* de Livius Andronicus. *Curulis*, de *currus*, n'est sans doute qu'un archaïsme officiel analogue, sur lequel la postérité s'est méprise.

La connaissance du grec se répandant, *cotturnus* perdit un *t*; l'étymologie populaire, continuant d'agir, ôta un *t* à *cotturnix*. Voilà pourquoi Ovide scande *cŏturnix*, comme Horace et Virgile *cŏturnus*.

Si les hypothèses que je viens de présenter sont exactes (ne fût-ce que partiellement), il est clair que dans les deux premières syllabes de *coturnix* les voyelles étaient brèves. Dans Plaute, il faut lire *cŏtt-*, et non *cōt-* par *o* long. L'*ŭ* de la seconde syllabe était senti comme équivalant à l'ŏ de κόθορνος.

Pinguis.

L'espagnol *pringue* «graisse», *pringar* «graisser», le sarde *pingu* «graisse», indiquent une prononciation *pīnguis* et condamnent le rapprochement avec παχύς «gros». Παχύς d'ailleurs représente non **pn̥ghus*, mais **bhn̥ghus* = *bahus*, superlatif *banhiṣṭhas*.

La prononciation *pīnguis* donnée, il est clair que la syllabe *pīn-* représente le grec πῖον-, le sanscrit *pīvan-*; sa forme primitive est soit *pīwŏn-* (πῖον-) soit *pīwĕn-* pour *pīwn̥-* (πῖᾰ-λέος); la syncope de -*wŏ*- ou -*wĕ*- après une longue est la même que dans *Mā(uo)rs*, *oblī(ui)sci*, *cō(ue)ntio*, *ū(ui)dus*, etc.

Quant à la syllabe -*guis*, ce n'est pas le suffixe d'ἐλαχύς, βραχύς; car, d'une part, dans *leuis* et *breuis*, nous voyons ce suffixe perdre sa consonne en latin, et d'autre part, rien n'autorise à croire que l'analogie ait créé d'après βραχύς des formes telles que *πιον-χύς. En conséquence, je vois dans -*guis* non un suffixe, mais une racine verbale, l'antique racine de χέω, partout ailleurs remplacée en latin par la racine élargie que nous offre le gothique *giutan* (*gheud* au lieu de *gheu*). *Pin-guis* est un très vieux composé, formé comme *prin-ceps* d'un adjectif et d'une racine verbale fléchie; il signifie proprement : «qui répand la

graisse». C'est originairement un terme liturgique et funéraire : comme l'équivalent sanscrit de *χέω*, *juhômi* «sacrifier», *pinguis* s'est dit d'abord à propos d'une offrande de substances grasses qu'on fait couler dans le feu de l'autel[1]; il s'est dit aussi à propos de la graisse dont on enveloppait un cadavre pour en activer la combustion (*Iliade*, Ψ, 167 : *ἐκ δ' ἄρα πάντων Δημὸν ἑλὼν ἐκάλυψε νέκυν μεγάθυμος Ἀχιλλεὺς Ἐς πόδας ἐκ κεφαλῆς*); *pinguis* qualifie exactement un morceau de victime ou un bloc de graisse figée, qui sous l'influence de la chaleur suinte et «répand» la liqueur grasse.

Πάγχυ.

Πάγχυ ἀκαχήμενος signifie «tout à fait affligé». En langage enfantin, on traduirait cette locution par «*tout plein* triste». *A foison* serait un autre équivalent presque exact de *πάγχυ*. Il est donc bien possible que *πάγχυ* exprime proprement l'idée d'un liquide qui s'épanche à pleins bords, et qu'il contienne *χέω* comme *foison* contient *fundo*.

Si cela est, *πάγχῠ* et le neutre *pingue* ne diffèrent étymologiquement que par leur premier élément, l'adjectif *πᾶς* ou l'adjectif *πίων*.

Οἶκοι.

M. Brugmann, *Grundriss*, p. 82, se demande pourquoi le locatif singulier est traité en slavon autrement que le nominatif pluriel : *vlŭci* «lupi», *vlŭcě* «in lupo». Il conviendrait d'ajouter que cette distinction n'est pas uniquement slave. En grec, le locatif *οἶκοι* est accentué autrement que le pluriel *οἶκοι*. En latin, le relatif fait au pluriel *qui*, tandis qu'au locatif (devenu datif) il fait *quoi*.

L'accentuation grecque indique la solution du problème. Οἶκοι suppose *-οι* diphtongue, *οἴκοι* suppose *-οΐ*. La désinence *-oi* est ou plurielle ou locative, selon qu'elle a formé à l'origine une ou deux syllabes.

Φιτρός, *fibra*.

Φιτρός signifie une longue bûche, un tronc ou une branche coupée par les bûcherons, une pièce de bois ronde. *Fibra* signifie une fibre. L'un et l'autre mot peut se traduire par le français *brin*.

[1] Soit pour être elles-mêmes la nourriture des dieux, soit pour aider seulement à la cuisine divine. *Énéide*, VI, 252 : «Tum Stygio regi nocturnas inchoat aras Et solida imponit taurorum uiscera flammis, *Pingue* superque *oleum fundens* ardentibus extis...»

Peut-être en effet sont-ils des variantes l'un de l'autre. Le rapport des consonnes est le même que dans *λίτρα*, *libra*. L'*i* est bref dans *fibra*; dans *φιτρός*, terme de la langue épique, l'allongement obligatoire de la syllabe empêche de reconnaître la quantité de la voyelle, et de même Lycophron, v. 913, fait de *φιτροῦ* un spondée:

Κρίμισα φιτροῦ δέξεται μιαίφονον[1].

Saeta, *χαίτη*.

Saeta «crin» est le même mot que *χαίτη* «crinière». *S* et *χ* représentent des réductions divergentes d'un même groupe; cf. *cum* et *σύν* = *ξύν*.

L'*ae* de *saeta* est attesté par une foule de bons manuscrits, par exemple Virgile, *Aen.* VI, 245, et confirmé par la diphtongue de *χαίτη*. A côté de *saeta*, il existait une prononciation *sēta*, d'où le français *soie* et l'italien *setola*; c'est ainsi qu'à côté de *faenum* = italien *fieno* existait *fēnum* = français *foin*. *Ae* sans doute était la prononciation de la ville, *ē* celle de la campagne, car les citadins de Rome disaient de même *aedus*, les campagnards *hedus*. (Varron, *Ling. lat.*, V, 97.)

Βλαισός, *mlĕcchas*.

Blaesus se dit de celui qui a une infirmité de la parole, *βλαισός* de celui qui a les jambes mal faites. Il ne faut pas songer à séparer ces deux mots. Comparer *strambus*[2] «louche», en italien *strambo* «qui a les jambes tortes». Comparer surtout la plaisanterie de Plaute, qui parle de lèvres s'avançant avec affectation de façon à offrir des «baisers jambes tortes», *Mil. glor.*, I, II, 13:

Ait sese ultro mulieres sectarier.
Itaque hic meretrices, labiis dum ductant eum,
Maiorem partem uideas *ualgis sauiis*.

Je me rappelle avoir lu quelque part que, chez certaines peuplades, existe l'habitude de pendre à la lèvre inférieure un ornement pesant, et que par suite elles ne peuvent articuler les labiales[3]. Une peuplade voisine pourrait, à l'instar de Plaute,

[1] Φιτροῦ μιαίφονον : Philoctète, meurtrier de Paris, comme l'explique Tzetzès.

[2] *Archiv für lateinische Lexikographie*, I, p. 593.

[3] M. V. Henry me signale, dans un ordre d'idées analogue, les *botoques* insérés dans les lèvres, et qui ont donné leur nom aux Botocudos du Brésil. «Qui a vu une fois une gravure représentant un Botocudo, avec sa lèvre inférieure en

assimiler la figure anomale formée par ces lèvres toujours disjointes à celle que forment deux jambes mal bâties, si bien que ces baragouineurs, incapables de dire *πάππας* ou *μάμμα*, y seraient qualifiés de «jambes tortes».

Blaesus ressemble trop à *βλαισός* pour n'en pas venir; il aura été emprunté à quelque dialecte où *βλαισός* se disait de la parole et non des jambes. Quant à *βλαισός*, c'est un mot dont le radical est de date ario-européenne; il a un congénère dans le sanscrit *mlēcchas* «baragouineur, *βάρβαρος*, étranger». Βλ est pour μλ : cf. *βλώσκω*, *ἔμολον*, *μέμβλωκα*. *Cch* est pour *sk* : cf. *gacchāmi* = *βάσκω*. Βλαισός est donc pour quelque chose comme **mlais-wós*, avec le suffixe de *λαιός*, *laeuus*, slavon *lěvŭ*, de *σκαιός*, *scaeuus*, de l'adjectif latin **gnaiuos*, qui s'est conservé dans le prénom *Gnaeuus* et dans le substantif *naeuus*. *Mlēcchas* est pour **mlais-kos*, avec le suffixe de *caecus*, *luscus*, *mancus*, *raucus*. Le mot grec et le mot indien sont entre eux à peu près comme *furuus* et *fuscus*.

Remarquons, en passant, que plusieurs adjectifs exprimant des imperfections physiques ont le même vocalisme que *βλαισός* et *mlēcchas* : *λαιός*; — *σκαιός*; — **gnaiuos*; — *caecus*, irl. *caech*, goth. *haihs*; — *ῥαιβός*, goth. *wraiqs*; — *paetus*; — *αἰσχρός*, *aeger* pour **aisgros* «qui a mauvaise mine [1]»; — peut-être *αἰνός*, *saeuus*, *taeter*, qui auront eu à l'origine un sens matériel; peut-être *βαιός*, *φαιός*... [2]. Ce vocalisme rappelle celui de *claudus*, *scaurus*, *τραυλός*; à côté de toutes ces formes à diphtongue, chacun des types tels que *ualgus*, *σ7ραβός*, *uārus*, *mūtus*, *σιμός*, *κωφός*, *τυφλός*, *surdus*, *luscus*, *lippus*, semble bien isolé.

Portus, *portitor*, *porto*.

Le latin a eu trois mots *portus*. L'un, *portus*, *-ūs*, est parent de l'anglais *firth* et du scandinave *fjord*; il signifie proprement un havre. Un autre, qui s'est perdu [3], et qui était parent d'*Ox-ford*

porte-à-faux ressemblant à une cuiller plate, ne peut s'empêcher de penser que cet intéressant spécimen de notre espèce doit être incapable de prononcer un *p*.» Les Indiens Carijonas portent une languette de métal fixée à la lèvre inférieure, mais elle ne semble pas amener de difficulté de prononciation (*Le Tour du Monde*, 1881, 1, p. 166); de même diverses autres peuplades de l'Amérique du Sud.

[1] Térence, *Eun.*, 236 : «uideo sentum, squalidum, *aegrum*, pannis annisque obsitum.»

[2] Et les primitifs de *faetet*, de *paedor*, de *maereo*, d'*aerumna*, de *taedet*, de *paenitet*, d'*haereo*, d'*aemidus*, d'*aemulus* (cf. *liuidus* «envieux») ...?

[3] On pourrait se demander s'il n'avait pas subsisté dans la langue populaire, et si les *ports* ou passages des Pyrénées n'en sont pas un souvenir. Mais il est plus probable que les *ports* des Pyrénées sont proprement les endroits où on *porte* entre les monts ce qu'on avait *charrié* dans la plaine.

et de *Schwein-furt* en même temps que de *porta*, de *πόρος* et de *πορθμός*, a laissé un dérivé *portitor* « le passeur ». Charon est le *portitor* des âmes, le bélier est le *portitor* de Phrixus et d'Hellé. Le troisième s'est perdu aussi : c'était un **portus*, *-i*, signifiant « cargaison », et copié du grec *φόρτος* comme *aplustria* d'*ἄφλαστον* et *Poeni* de *Φοίνικες*; de celui-là vient l'autre mot *portitor* « le préposé aux marchandises, le douanier », ainsi que son dérivé *portorium* pour **portitorium* (cf. *honestas* pour **honestitas*) « la douane ».

Le verbe *portare* vient à la fois des deux *portus* perdus, dont l'un était indigène et avait pour initiale un *p* primitif, dont l'autre était grec d'origine et avait pour initiale un ancien *bh*. L'idée de passer l'eau et l'idée d'une cargaison se sont fondues en une idée unique, grâce à l'homophonie des deux substantifs.

Muttus, *parabola*.

I.

« Étouffer sa voix, grogner sourdement » se dit en latin *mussare* (fréquentatif *mussitare*); ce *mussare* est copié sur *μύζειν* comme *badissare* sur *βαδίζειν*.

On fait ordinairement de *muttire* un synonyme de *mussare*, mais cette doctrine n'est fondée que sur un préjugé étymologique; l'habitude de voir *ττ* alterner avec *σσ* a fait supposer l'identité de *mutt-* avec *muss-*. En réalité, *muttire* signifie « parler, dire un mot »; c'est précisément le contraire de *mussare*. « *Muttire*, loqui », dit fort bien Festus. Et il cite : « Ennius in Telepho : *Palam muttire plebeio piaculum est*[1]. » Pour *mussare*, remarquons-le, on ne dirait pas *palam* : on dirait *clam*.

Le sens de « dire un mot » est constant. Plaute, *Amph.*, 381 : « Etiam *muttis*[2]? Iam *tacebo*. » *Amph.*, 519 : « Quid tibi hanc curatio est rem, verbero, aut *muttitio*[3], Quoi egō iam hoc scipione... — Ah noli. — *Muttito*[4] modo. » *Mil.*, 563 : « hominem seruum suos Domitos habere habere oportet oculos et manus *Orationemque*. — Egone? si post hunc diem *Muttiuero*[5] etiam quod

[1] Festus, p. 145. Les deux fois, *muttire* dans l'abrégé de Paul (d'après les bonnes feuilles de l'édition Thewrewk de Ponor); dans Festus lui-même on lit aujourd'hui *mutire*, mais pour cette partie nous n'avons plus le manuscrit original. Il y a deux *t* dans les manuscrits de Phèdre, qui cite le vers d'Ennius (III, epil., 33).

[2] *Muttis* les vieux manuscrits, *mutis* F. L'épel vicieux par un seul *t* est né de la fausse idée qu'on s'est faite du sens de *muttire*, et d'un rapprochement avec *mutus*, qui est naturellement sorti de cette fausse idée.

[3] *Muttito* EB et probablement J, *mutito* F et D.

[4] *Muttito* les vieux manuscrits (« *mutato* ut uid. » J), *mutito*

[5] *Muttiuero* ACD, *mutiuero* F, *metuero* B.

egomet certum sciam, Dato excruciandum me.» *Bacch.*, 799 : «Constringe tu illic, Artamo, actutum manus. — Quid feci? — Inpinge pugnum si *muttiuerit*[1].» *Curc.*, 19 : «Quid tu ergo, insane, rogitas ualeatne ostium? — Bellissimum hercle uidi et *taciturnissimum*; Numquam ullum verbum *muttit*[2] cum aperitur mihi, Et[3] cum illa noctu clanculum ad me exit *tacet.*» *Curc.*, 93 : «aperiuntur aedes festiuissumae : Num *muttit*[4] cardo? est lepidus.» *Most.*, 401 : «Intus caue *muttire*[5] quemquam siueris. — Curabitur. — Tanquam si intus natus nemo in aedibus habitet. — Licet. — Neu quisquam *responset* quando hasce aedes pultabit senex.» *Poen.*, 18 : «Neu lictor uerbum aut uirgae *muttiant*[6].» *Men.*, 711 : «*Muttire*[7] uerbum unum audes aut mecum *loqui*[8]?»

Térence, *Andr.* 505 : «Sed siquid tibi *narrare* occepi, continuo dari Tibi uerba censes falso, itaque hercle nihil iam *muttire*[9] audeo.» *Hec.* 865 : «Dic mihi, harum rerum numquid *dixti* meo patri? — Nihil. — Neque opus est Adeo *muttito*[10]; placet non fieri hoc itidem ut in comoediis, Omnia omnes ubi resciscunt.»

Lucil. ap. Non., p. 38 et 249 : «...clandestino tibi quod commissum foret Ne *muttires* quidquam neu[11] mysteria ecferres foras.»

Petron., 61 : «solebas, inquit, suauius esse in conuiuio, nescio quid nunc *taces* nec *muttis*[12].»

Le verbe *muttire* est resté en usage pendant toute l'antiquité. On le trouve encore dans une phrase bizarre de la *Vulgate*, *Exode*, XI, 6, 7 : «eritque clamor magnus in uniuersa terra Aegypti...; apud omnes autem filios Israel *non muttiet canis ab homine usque ad pecus*, ut sciatis quanto miraculo diuidat Dominus Aegyptios et Israel[13].» Le grec dit : *οὐ γρύξει κύων τῇ γλώσσῃ*

[1] *Muttiuerit* les vieux manuscrits (*mutuuerit* D), *mutiuerit* F.
[2] Les manuscrits ont *mittit* (BE et F) ou *mutit* (J); *muttit* B².
[3] Mss. *aperitur tacet cum illa.* Voir *Revue de philologie*, 1885, p. 128.
[4] *Muttit* B seul, les autres manuscrits *mutit.*
[5] Ici les manuscrits ont *mutire.*
[6] *Muttiant* les vieux manuscrits, *mutiant* F.
[7] *Muttire* BD, *mittire* C, *mutire* F.
[8] Le composé *emutis* est une fausse leçon, *Merc.*, 896 (*emutuis* CD, *metuis* B).
[9] *Muttire* G²D et CP, *mutire* G¹ et E. *Vel musitare*, dit à contresens un scholiaste.
[10] *Muttito* A et CEF, *mutito* P, *uitio* D.
[11] *Neumitterequiquamneu* p. 38, *nemuttiresquidquamnec* p. 249 (var. *muttiris*).
[12] Le manuscrit a *mutes*. Il est du XVᵉ siècle, et par conséquent ne prouve rien pour l'orthographe.
[13] Il ne faudrait pas, à cause de ce passage, imaginer que *muttire* puisse désigner un cri d'animal. Dans le *carmen de Philomela*, v. 58 (Bährens, *Poetae*, V, p. 366), les sons que le bouc fait entendre à sa femelle sont désignés par *miccire* ou *miccere*, qu'on lisait jadis *mūtire*.

αὐτοῦ ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους. Iosue X, 21, on lit de même: *οὐκ ἔγρυξεν οὐδεὶς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ τῇ γλώσσῃ αὐτοῦ*, et en latin *muttire ausus est*[1].

J'ai gardé pour la fin un passage qui, à côté de *muttire*, nous fait connaître le primitif dont il dérive. Perse, I, 119 : «Me *muttire* nefas? nec clam? nec cum scrobe? nusquam? Hic tamen infodiam; uidi, uidi ipse libelle; Auriculas asini quis non habet?» Le scholiaste dit ici : «Prouerbialiter dicitur. Dicimus *muttum nullum*, id est, nullum emiseris uerbum.»

De ce *muttum*, équivalent à *uerbum*, est venu le français et provençal *mot*, l'italien *motto*, l'espagnol et portugais *mote*. Le verbe *muttire*[2] a donné les formes romanes citées par Diez, *Wörterbuch*, au mot *motto* : «sard. *mutire* rufen, pr. altfr. *motir* anzeigen.»

Maintenant, d'où vient *muttum*, ou peut-être *muttus*, puisque nous ne connaissons que l'accusatif? Curtius, *Grundzüge*, 5ᵉ édit., p. 336, dit que Fick peut bien avoir raison de penser à une racine *mū* «résonner» *dont viendrait aussi μῦθος*. Cette dernière indication est précieuse; seulement, il eût mieux valu ne pas expliquer pêle-mêle toutes les formes que Curtius appelle «die Wörter der heimlichen Rede», d'une part *mussare* et son fréquentatif, ainsi que certaines formes germaniques congénères, d'autre part *muttire*[3]. Qu'en dernière analyse il puisse y avoir dans tous ces mots une même racine *mū*, peu importe; non seulement il y a deux sens très différents, car *mussare* équivaut à *clam loqui* et *muttire* à *palam loqui*, mais il y a aussi deux histoires différentes, car l'un des deux mots vient de *μύζειν*, l'autre n'en peut venir.

Muttus, à ce que je me figure, n'est autre chose qu'une latinisation de *μῦθος*. *Muttire* est un dérivé de *muttus*, avec flexion influencée par *garrire*, *uagire*, *grundire*, *gannire*, *fritinnire*, *hinnire*, *mugire*. On aura dit d'abord *muttire* des enfants qui commencent à parler, ce qui rend croyable une action analogique des verbes qui expriment des voix d'animaux. Cette hypothèse explique le redoublement enfantin *mutmut* contenu dans la locution *mutmut facere* «souffler mot», et formé de *muttire* comme le français *dodo* de *dormir*, ou comme *πάππας* (pour *πατπας*) de *πατήρ*. Charis., 240, 28 : «*mutmut* non *facere* audet[4], ut apud Apuleium Platonicum de prouerbiis scriptum est libro II.» On

[1] Ce passage montre bien que, dans le précédent, *γρύξει* et *muttiet* sont dits de la voix humaine.

[2] Non *mutire* par un *t*, comme Diez l'indique.

[3] Curtius écrit *mūtire*.

[4] Il n'y a aucune raison de ponctuer, comme on l'a fait, «*Mut. Mut* non facere audet...»

dit aussi *mu facere*. Charis., 240, 8: « *mu* pro *muttire* Lucilius saturarum libro : Non laudare hominem quemquam neque *mu facere* in quem[1]. » Enn. ap. Varr., *Ling. Lat.*, VII, 101 : « neque ut aiunt *mu*[2] *facere* audent. » Enn. ap. Donatum[3] ad Terent., *Andr.*, III, 2, 25 : « nec dico nec *facio mu*[4]. » Ce *mutmut facere* ou *mu facere* est une expression enfantine comme *faire dodo*, née sur le sol latin, car à coup sûr, elle ne vient pas du prétendu « μῦ λαλεῖν » qu'on lisait jadis dans Hipponax, et qui faisait le vers faux.

Si *muttus*, *muttire*, se disent surtout à propos du premier babil des petits enfants, ils appartiennent naturellement à la langue familière. Voilà pourquoi *muttire* ne se trouve pas dans Cicéron, Sénèque ou Tacite. Un tragique l'a employé, c'est Ennius ; mais il place le mot dans une bouche « plébéienne ». *Muttus*, dont les dérivés romans sont si fréquemment employés, ne pouvait pas ne pas être fort usuel dans le parler latin, mais il était considéré comme tout à fait vulgaire, si bien que nous ne le voyons écrit que dans le scholiaste de Perse.

Revenons à l'étymologie *μῦθος*. Au point de vue de la forme, le changement en *muttus* est régulier. Il y a eu un temps où l'on rendait les aspirées en redoublant la muette; cf. *bracchium* de *βραχίων*, *struppus* de *στρόφος*, etc. (*Mémoires*, VI, p. 115.)

Reste la question du sens. *Μῦθος* dans Homère est synonyme de *uerbum*; le sens latin de *muttus* et de *muttire* se concilierait bien avec celui de ce *μῦθος* homérique, mais ce n'est pas dans les vieux textes que les Romains allaient chercher des expressions à emprunter. Il faut partir du *μῦθος* de la prose, qui équivaut à *fabula*. Le *muttus*, ou, en pur latin, la *fabula*, est le petit conte inintelligible que l'enfant semble se narrer tout haut à lui-même. Narrer ainsi, c'est *muttire* ou *fabulari*; le dieu qui inspire l'enfant à ce moment est *Fabulinus*.

Dans le patois normand de Guernesey, *draînaïr* signifie « imiter la voix de la nourrice par des sons inarticulés et continus, comme les enfants qui ne parlent pas encore ». (Métivier.) Ce verbe n'est autre chose que le vieux français *desraisnier* « justifier, établir, argumenter, plaider[5] ». Si *draînaïr* dérive du nom

[1] Le manuscrit a : *neque facere umquam* (*um* corrigé en *in*); les *excerpta* : *neque mu facere in quemquam*. Lucien Müller (Lucilius, V, 54) a restitué *mu acere* dans un autre fragment.

[2] Le copiste du manuscrit de Florence a écrit μυ, en lettres grecques, parce qu'il pensait au nom de la lettre μ.

[3] Saint Jérôme, qui dans une lettre cite Ennius en reprenant l'expression pour son compte, est un élève de Donat.

[4] *Mu* est une conjecture malheureuse dans Plaute, *Stich.*, 256. *Mu! perii* (Plaut. ap. Charis. 240, 4) est tout autre chose que *mu* dans *mu facio*.

[5] On peut, par analogie, penser que le français *causer* signifie étymologi-

IMPRIMERIE NATIONALE.

de la raison, *muttire*, qui à l'origine a dû être à peu près son synonyme, peut bien dériver du nom de la fable.

II

A l'époque chrétienne, le type d'une petite histoire n'est plus un *μῦθος*; c'est une *παραβολή*. Naturellement, un chrétien latin ne se doute pas que ce mot grec implique une comparaison, une allégorie, et, pour lui, la parabole est avant tout un récit. La parabole est donc désormais ce que l'enfant qui babille a l'air de narrer; alors *parabola* devient synonyme de *uerbum*, et les peuples romans en tirent *parabolare*, synonyme de *loqui*.

Par une bizarre répétition de l'histoire, le grec païen nous a fourni le français *mot;* le grec chrétien nous a fourni le français *parole*.

III

En français familier, on dit : «Qu'est-ce qu'il *raconte?*» pour «Que dit-il donc?» Le verbe *raconter* sert alors à exprimer une nuance moqueuse, comme *μῦθος* ou *desraisnier* dit du babil enfantin; on l'emploie même quand il ne peut être question d'un récit. C'est une locution vulgaire, très ou trop vulgaire si l'on veut, appartenant à une variété spéciale du langage qu'on pourrait appeler le *demi-argot; demi* seulement, car les enfants le parlent avec candeur. Le demi-argot ne doit pas être dédaigné par le linguiste; c'est en lui que la force novatrice du langage réside. Interrogeons-le bravement, et il nous fera connaître le principe en vertu duquel le parler humain a emprunté ses noms tantôt aux légendes de la mythologie païenne, tantôt aux récits figurés des Évangiles.

Au demi-argot appartiennent, par exemple, le terme enfantin *affaires*[1] pour «choses, objets» («Il y a des *affaires* plein le buffet») et son synonyme également enfantin *histoires* («J'ai mangé tout plein de petites *histoires*»).

Le propre du demi-argot, c'est de désigner quelque chose de vague par un nom précis, de préférence par un nom technique (ainsi *draînaïr* «plaider»), et volontiers par un nom grec (*μῦθος*, *παραβολή*, *ἱστορία*). Le cas le plus curieux est celui du mot *μαχανά*, devenu en latin *machina;* le demi-argot français l'a

quement «plaider», et vient de *causa*. Seulement, il n'en vient pas directement; son origine directe est l'allemand *kosen*, et on ne voit pas clairement si celui-ci vient du substantif *causa* lui-même ou du verbe *causari*. Vu cette explication, il n'est nullement sûr que les développements du sens aient été réellement comparables à ceux de *muttire* et de *draînair*.

[1] Le demi-argot roman avait tiré *chose* de *causa* «affaire». Au même sens le roumain dit «un bénéfice», *lucru*.

adopté («Je n'aime pas toutes ces *machines*-là»), et il lui impose le plus souvent une permutation de sexe («Un chapeau blanc avec un *machin* noir», «Avez-vous vu *Machin* hier?»). *Machin*, dont le sens est si vague, n'en vient pas moins d'un mot technique, et ce terme vulgaire, l'un des plus vulgaires de la langue française, et qui comme le latin *muttus* est à la fois extrêmement fréquent dans les bouches naïves et inusité dans la littérature, est d'origine dorienne. Je n'aurais pas osé le citer, s'il ne me paraissait contribuer à éclairer l'ancien *parabola*. Celui-ci, en son temps, a été aussi un terme de nature analogue, un terme du demi-argot, et non, comme l'a cru Diez après Schlegel, d'un langage influencé par la piété[1].

SUJET ET ATTRIBUT.

La syntaxe française traite l'attribut comme un régime; je vois *un homme*, je suis *un homme;* l'homme *que* je vois, l'homme *que* je suis. La syntaxe latine traite l'attribut comme un sujet: *rex fit mendicus* est synonyme de *mendicus fit rex*. L'indistinction de l'attribut et du sujet est si absolue, que le verbe qui les joint se règle indifféremment sur l'un ou sur l'autre: *appellata* gens Veneti, ou, gens Veneti *appellati*. On voit que l'attribut ne doit pas être compté au nombre des catégories grammaticales; c'est une subdivision purement logique d'une de ces catégories, du régime en français, du sujet en latin[2].

Il est sans exemple que l'attribut latin se distingue du sujet par un moyen grammatical. Si les langues romanes ont réussi à distinguer l'attribut du sujet, ç'a été à la condition de faire de l'attribut un régime. Le plus ancien monument de cette innovation romane est sans doute cette glose due à un interpolateur de Luctatius Placidus (p. 46, 19, Deuerling): «factus illa res dicitur et factus *illam rem*, ut si dicas effectus est caro et effectus est *carnem;* sed melius nominatiuo quam accusatiuo». — Comme la syntaxe du nominatif et de l'accusatif est restée très longtemps vivante en Gaule, l'auteur de cette glose doit être ou Italien ou Hispanien.

Louis Havet.

[1] Diez, *Wörterbuch*, au mot *parola :* «Es ist ersatz für *verbum*, das man aus scheu vor seiner religiösen bedeutung vermied.»

[2] Quelques personnes m'ont exprimé un certain étonnement de ce que, dans mon *Abrégé de grammaire latine*, il n'est jamais question d'attribut. C'est que ce livre ne traite que de grammaire.

SUR UN POINT

DE LA PHONÉTIQUE DES CONSONNES

EN INDO-EUROPÉEN.

Le germanique **fe*þ*rō* (v. norr. *fjödr*, v. h. a. *fëdara*, anglo-s. *feder*) «aile, plume, et nageoire» suppose un européen **petrā-* ou **petro-*, qui paraît aussi avoir laissé une trace en grec, dans le *ὑποπετρίδιος* d'Alcman [1].

Petro-, l'aile, peut se décomposer en *pet* + *ro*, et ne donne lieu dans ce cas à aucune remarque ultérieure.

Toutefois comment se défendre de l'idée que le mot désignant l'organe du vol a quelque chance de contenir le suffixe habituel des noms d'instrument, le suffixe *-tro-*? Alors *petro-* représenterait PET + TRO.

Cette supposition, sans doute, a le tort de contrevenir à un article élémentaire des manuels de phonétique, selon lequel un tel prototype n'aurait pu aboutir qu'à «*festrō*» en germanique et à «*πέστρον*» en grec. Mais examinons ce que vaut la règle édictée d'une façon si absolue.

Il est incontestable que devant voyelle la rencontre de deux dentales se traduit toujours dans les langues d'Europe par un phonème double, où figure une sifflante : la question soulevée par *petrom* est de savoir s'il en est de même devant consonne. Les consonnes qui entrent en ligne de compte sont uniquement *r*, *l*, *y* *w*, *m* *n* (les autres ne se présentant point dans la position dont il s'agit), et l'hypothèse à étudier se formulerait comme suit :

«Devant une consonne (*r l y w m n*), les produits d'une occlusive dentale double et d'une occlusive dentale simple sont identiques (*pet* + *tro* engendrerait la même chose que *pet* + *ro*).»

La vérification, si elle est possible, ne peut être livrée ni par **petrom* ni par aucun autre exemple reposant sur une racine en *t*,

[1] Voir Curtius, *Grundz.*[4], p. 700.

car il sera toujours loisible en ce cas de prétendre qu'il n'y a qu'une seule dentale en jeu, celle de la racine.

Nous disposons heureusement d'un autre genre d'exemples.

Concurremment à *sëzzal* qui n'offre rien de remarquable, le vieux haut-allemand possède un mot *sëdal* (neut.) « 1° siège, trône; 2° demeure; 3° lieu où le soleil se couche ». Ce mot, commun du reste à tous les dialectes germaniques de l'ouest[1], n'est pas emprunté au latin *sedile*, qui eût donné « *setil* » et peut-être même « *sitil* ». D'autre part au sein du vocabulaire allemand, on tenterait vainement, en dépit de la différence des consonnes, de le séparer du verbe *sizzen*, auquel il se rattache si étroitement par toutes ses significations, et notamment quand il sert 4° *de nom d'action* comme dans le frison *oppsedel* « mouvement pour se mettre en selle » ou dans la Confession saxonne : ik iuhu . . . unrehtaro sethlo, unrehtaro stadlo, unrehtaro gango, unrehtoro legaro (de même dans la Confession de Lorsch).

Ainsi il existe un germanique **seþla-* d'une racine *set-*, c'est-à-dire un pré-germanique *setlo-* de la racine *sed-*. Si cela est accordé, la loi présumée en découle par une conséquence inévitable. La racine de *setlo-* (*sed-*) ne possède pas de ténue. Donc la raison de la ténue est dans le suffixe. Si celui-ci n'est autre que *-lo*, la ténue reste inexpliquée comme devant. Il faut donc que le suffixe soit *-tlo*. Il y a donc deux dentales (*sed-tlo*), ce qui ne pouvait tout à l'heure être prouvé pour *petro-*. Or, on constate que ces deux dentales n'ont donné ni groupe à sifflante ni aucun produit autre que celui qui serait issu de *se* + *tlo* (ou *set* + *lo*).

Si d'une part ce résultat a encore besoin de confirmation, en revanche il est évident qu'il ne saurait être infirmé par le seul fait de l'existence du type contradictoire, gr. *ἔμ-πλαστρον*, de

[1] Vieux saxon *sethal* (Confession et gloses), anglo-saxon *sedel* et *seld* (*ld* = *þl*). Comme variante toute régulière de *séþla-* les mêmes dialectes ont naturellement pu connaître aussi **sedla-*. Le frison *sedel* se rapporte-t-il au premier ou au second ? C'est ce qu'il est aussi malaisé que peu important de décider. *Sedle* dans l'Héliand ne serait pas moins ambigu si, au vers 5713, le correcteur du manuscrit C n'avait ajouté une barre au *d*. En tout cas, il y a des traces certaines de la forme à consonne sonore. Premièrement dans le texte vieux haut-allemand d'Isidore, outre *sedhal* on lit trois fois *hôh-setli*, dont le *t* ne saurait être pris pour un durcissement de *d* = *dh* : il n'existe dans Is. que deux exemples assurés d'un tel *t*, *chunt* (2,5) et *baltlüihho* (9,6), tous deux offrant *une consonne* avant le *t*. Il faut donc que *-setli* représente, non un goth. **siþli*, mais un goth. **sidli*, et cela est en effet conforme à la phonétique du texte (cf. *guotlîih*, *uuootnissa*, etc.). Un autre continuateur de germ. **sedla-* se cache, ce nous semble, dans l'anglo-saxon *setl*. Il se dénonce par la frappante identité de l'expression *sîgan tô setle* en parlant du soleil, avec le *sîgan te sedle* de l'Hêliand. C'est un des cas où *tl* est issu de *dl*; cf. *botl*, *spâtl* (Sievers, *Beitr. de PB.*, 5, 529). L'ancien **sedla-* s'est confondu de la sorte en anglo-saxon avec le mot tout différent **setla-* (goth. *sitls*, v. h. a. *sëzzal*).

πλατ-, v. norr. *fóstr* (*fœda*), etc. Non seulement le type *-πλαστρον* comporte une facile explication par analogie[1], mais il était le seul auquel la langue pût recourir pour ses formations nouvelles. L'ancien type *setlo-* ou *setro-*, de *sed-*, ne pouvait être compris; il était condamné à s'isoler de plus en plus et à demeurer stérile. Il n'a même dû qu'à un pur hasard d'être conservé çà et là, et c'est pourquoi le nombre infime de nos exemples ne saurait nous être opposé comme une objection sérieuse[2]. Deux formes helléniques viennent d'ailleurs à l'appui du témoignage de *sĕdal* :

1° Jusqu'à présent, le mot *μέτρον* ne pouvait être attribué qu'à la racine *mē-*, mais par plusieurs côtés cette étymologie est des moins satisfaisantes. La comparaison des mots en *-tro* en général, et du scr. *mâtram* en particulier fait attendre **μῆτρον*. Il faudrait donc admettre quelque remaniement postérieur? Mais le mot se trouve dans les plus mauvaises conditions pour en supposer un, puisque la racine *μη- με-* est absolument morte en grec. En d'autres termes, il y a contradiction entre l'aspect hystérogène de la formation *μέτρον* et l'isolement de cette formation, qui exclut l'idée de modifications récentes. Quant à croire avec M. Brugmann que les formes divergentes du sanscrit et du grec sont toutes deux indo-européennes[3], il faudrait au moins pour cela que *μέτρον* fût oxyton (cf. *δαιτρόν, λουτρόν*).

Rapportée à *med-*, au contraire, la formation *μέτρον* est parfaitement simple et claire. La racine *med-* « mesurer », bien connue en germanique (goth. *mitan*), s'affirme en latin dans *modus*, *modius*, en grec même dans *μέδιμνος* (à défaut de *μέδομαι*, qui a pris un sens figuré). *Métrom* = *med* + *tro-m* est le pendant de *sétlom* = *sed* + *tlo-m*. L'ε de *μέτρον* n'est pas celui de *θετός*, mais celui de *φέρω*, et l'accentuation sur la radicale n'a plus rien que de régulier. Ajoutons que le participe en *-tó-* de *med-* existe encore dans *μεστός* « rempli », proprement « qui a sa mesure, qui a son compte de ». Μέτρον et *μεστός* illustrent les traitements différents de la double dentale, selon qu'elle est suivie d'une liquide ou d'une voyelle.

2° Le mot poétique *φιτρός* signifie *bûche*, *poutre*, *bloc de bois*. Il ne se dit que du bois coupé ou travaillé à la hache. Comme il

[1] D'autant plus facile qu'il existe, comme on sait, dans les langues d'Europe un suffixe *-stro* parti des racines en *-s* (*monstrum*, etc.).

[2] Les formes réputées régulières (où *occl. dentale* + *tr* semble donner *str*) ne sont pas elles-mêmes si nombreuses qu'on pourrait le croire. En grec, après *ἔμπλαστρον* qui vient d'être cité, je ne vois plus que *μαστροί* = *μαστῆρες* (Hésychius), à moins d'accueillir par exemple *χονίστρα* sous prétexte qu'il est flanqué de *χονίζω* et tout ce qui se présente dans des conditions aussi douteuses.

[3] *Journal de Kuhn*, XXVII, 198. Du prâcrit *mettam*, l'auteur infère un scr. **mitram* = *μέτρον*. Il resterait à savoir si *mettam* ne représente pas plutôt le mot qui figure dans *ni-mittam* et qui n'appartient pas à la racine de *mâtram*.

n'y a aucune raison de croire que l'*ι* ait été long[1], le mot se ramène sans difficulté à la racine de *findo* : *bhitró-* = *bhid* + *tró-*.

Il n'y a peut-être pas grand chose de plus à espérer en fait d'indices matériels, mais la question se présente encore sous une autre face. Il reste à raisonner le phénomène en lui-même, car si la loi présumée est telle qu'on en puisse concevoir une théorie simple et plausible, il y aura en sa faveur une considération de vraisemblance intrinsèque s'ajoutant au poids des preuves historiques.

La nature du changement dépend absolument de la valeur qu'on attribuera à un groupe comme *setlo*, *metro* au moment où le changement est supposé se produire. Phonétiquement, en effet, un groupe *metro* peut représenter deux successions de sons extrêmement différentes. Premièrement, *met|ro* en prononçant le *t* «implosivement» : le *t* appartient de ce fait à la première syllabe et lui assure la quantité longue. En second lieu, *me|tro* par un *t* «explosif» : autre coupe syllabique, autre quantité de la première syllabe.

Aux temps helléniques, un groupe *μετρο* est un groupe indéterminé à l'égard de la scansion. Il représente soit *μετ|ρο*, soit *με|τρο*. De ces deux prononciations, si la seconde possédait en fait d'ancienneté des titres égaux à l'autre, nous renoncerions à revendiquer pour *metrom*, ou *setlom*, ou toute autre des formes citées, la possibilité d'une double dentale primitive. Une forme telle que *me|trom* en effet ne se comprendrait pas comme résultant d'un type initial *met-trom*.

Mais ce que nous savons de la langue mère permet précisément d'éliminer en toute sécurité le terme *me|tro*. C'est un fait sur lequel il ne peut y avoir de doute que les scansions telles que *me|tro*, *me|kro*, *me|pro*, etc., lui étaient étrangères en principe comme elles le sont à la prononciation hindoue et même à la poésie homérique[2]. Ce qui est, en grec, *μέ|τρον* ou *μέτ|ρον* signifie exclusivement *met|rom* pour l'indo-européen. Cette observation donne du coup la clef du phénomène. La réduction des deux *t* de *met-trom*, incompréhensible en supposant *me|trom*, s'explique le plus simplement du monde dès qu'on prononce à l'indo-européenne : *met|rom*.

Telle est en effet l'affinité du groupe *met|ro* avec celui que nous écrivons *mettro*, qu'il n'existe entre ces deux expressions phonétiques aucune différence effective et valable. Nous mettons en

[1] Si ce n'est le traditionnel rapprochement avec *φῖτυ* (= **φῦτυ*) qui ne mérite pas d'être réfuté.

[2] Nous renvoyons à l'important article de M. Louis Havet, *Les syllabes μακραὶ θέσει*, dans ces *Mémoires*, IV, 21 seq. Cf. son *Cours de métrique*, §§ 36 et 37.

fait qu'il est impossible à une occlusive «double» devant *r*, *l*, *m*, *n*, *y*, *w* de se distinguer de l'occlusive simple du moment que celle-ci est implosive. Qui dit *mettro* dit exactement autant que *met|ro*, et vice versa. Ainsi se résout le paradoxe de *ttr* indo-européen traité comme *tr*, si peu téméraire, comme on voit, qu'il ne dit rien de plus que ce qui résulte déjà de la définition des groupes en question.

Tout le monde, il est vrai, ne sera peut-être pas convaincu d'avance de la justesse de la synonymie phonétique *t|r*=*ttr*, et, comme c'est sur ce point que toute la question se concentre en dernière analyse, il est nécessaire d'entrer ici dans quelque détail. Trois causes concourent à créer l'équivalence *t|r*=*ttr* :

1° La première syllabe est identique dans les deux types : la seconde ne diffère que par la présence ou l'absence du *t* d'explosion. Or, la suppression totale du bruit explosif n'est jamais possible, par le fait, en telle position. *Met|ro* est une figuration conventionnelle pour ce qui est plus exactement *met|ᵗro*, attendu que la rupture de l'occlusion, nécessitée par la liquide, se traduira toujours, si furtive soit-elle, par un bruit perceptible.

2° Si *met|ro*, comme on vient de le dire, est toujours légèrement affecté d'un *t* double, il faut remarquer d'un autre côté que le *t* double, même voulu (type *mettro*), ne peut jamais dans cette position éclater d'une manière très franche, la partie explosive se perdant plus ou moins dans le bruit de la consonne qui suit[1]. Ainsi les deux groupes, en tendant à se confondre, s'épargnent mutuellement la moitié du chemin.

3° Normalement, la consonne double et la consonne simple implosive sont incompatibles. Toute position qui admet l'une exclut l'autre de ce fait :

Dans les conditions où peut se produire un *t* double, c'est-à-dire devant voyelle (*metto*), nous ne pouvons lui comparer un *t* simple qu'à l'état d'explosive (*me|to*). Le *t* simple sous sa forme implosive ne devient possible que devant consonne (*met|ko*), c'est-à-dire à l'instant où le *t* double cesse d'être prononçable (pas de *mettko*). Il n'y a que les phonèmes de la série *r*-*w* qui soient à la fois assez fermés et assez peu fermés pour permettre au *t* simple de figurer devant eux comme implosive (*met|ro*), sans exclure du même coup la possibilité d'articuler un *t* double (*met|tro*). Seuls ils mettent en présence deux termes autrement inconciliables.

Ces deux termes étant donc inconnus dans leur rapport, nous

[1] Au point de vue mécanique également, l'*r* (qui est une demi-fermeture) ne permet pas une explosion du *t* aussi forte que devant voyelle.

aurions pu déjà nous dispenser de chercher des causes accidentelles pour expliquer que leurs valeurs se confondent, puisque rien ne garantit, jusqu'à plus ample informé, qu'il n'y ait pas entre eux un rapport naturel d'équivalence. Et, de fait, il est facile de comprendre que *tt* ne puisse passer pour un troisième terme distinct de *t*| en présence de l'opposition primordiale avec |*t*. Il faudrait autrement que la langue établît des catégories spéciales en l'honneur de la position devant *r-w*, et admît que grâce à elle il y a trois formes du *t* :

1. Expl.	2. Impl.	3. Double.
me|to	met|ro	met|tro

tandis que partout ailleurs il n'y a d'opposition qu'entre les deux formes de la consonne simple, la double n'intervenant que comme composé de l'implosive :

I. Expl.	II. Impl.
me|to	met|ko met|to

Qu'arrivera-t-il? Des deux types *met*|*ro*, *mettro*, la langue n'en comprendra, n'en apercevra qu'un seul et y ramènera l'autre immédiatement. Si la position devant *r-w* est conçue comme semblable à la position devant voyelle, le type reconnu sera naturellement *mettr-* (=*metto*), et le type méconnu *met*|*r-* (car il serait = *met*|*o*, lequel n'a pas d'existence). C'est l'inverse qui aura lieu si la position devant *r-w* est assimilable, comme en indo-européen, à la position devant *k*; alors *mettr-* demeure un type incompris, ainsi que serait *mettk-*, tandis que *met*|*r-*, parallèle à *met*|*k-* rentre dans un cadre connu.

Les considérations qui viennent d'être développées font voir dans quel sens assez large et cependant très précis on peut entendre l'équivalence *met*|*ro-mettro*. Rien n'empêche les deux groupes de se manifester concurremment dans la prononciation; mais ne comptant que pour un au sentiment des sujets parlants, ils seront employés indifféremment. Leur fluctuation reste sans intérêt pour l'étymologie. Il est du reste inutile d'insister en présence de l'illustration topique de ces faits qui nous est offerte dans le sanscrit.

Cet idiome ignore les coupes comme *a*|*tra*, *a*|*kra*, etc. Dès lors on peut prédire, si la théorie est vraie, que *akra* (représentant toujours *ak*|*ra*) ne s'y distinguera point de *akkra*. C'est exactement ce qui se produit. Devant liquide, nasale ou semi-consonne, les catégories de la consonne double et de la consonne simple sont absolument confondues en sanscrit. Étant donnés les composés *çara-trayam* (trois flèches) et *çarad-trayam* (trois au-

tomnes), nous croyons devoir en Europe observer la différence étymologique dans l'orthographe, écrire l'un *çaratrayam* et le second *çarattrayam*. Si nous consultons la tradition indigène, nous apprenons qu'il faut écrire :

a. D'après nombre de manuscrits : Dans les deux cas *çaratrayam*[1]. Aucune occlusive n'est marquée double devant *r-w*.

b. D'après certains Prātiçākhyas : Dans les deux cas *çarattrayam*[2]. Aucune occlusive n'est marquée simple devant *r-w*.

c. D'après Pāṇini (8, 4, 47; cf. avec critique 48 et 50-52) : Dans les deux cas *çaratrayam* ou dans les deux cas *çarattrayam*. Emploi à volonté de la lettre double ou simple devant *r-w*.

Cette dernière doctrine, pour être fidèlement rapportée, doit plutôt se formuler comme suit : toute occlusive est supposée simple devant *r-w*, mais on peut toujours la redoubler. Ainsi le système *a* et le système *b* nous donnent raison chacun à sa manière; le troisième système à lui seul nous donne raison deux fois. Car, à côté de l'obligation, en règle générale, d'écrire les deux mots de la même façon, il laisse la faculté non moins significative d'écrire le même mot des deux façons. Comme les précédents, il refuse toute sanction à la distinction étymologique, mais il proclame en outre expressément l'indifférence phonétique de *tr* et *ttr*, qui est la contre-partie prévue et la cause même du premier fait[3]. Devant cet ensemble de témoignages, on peut affirmer

[1] Whitney, *Sanskr. Gramm.*, § 232 : «The ordinary usage of the mss. makes no difference between those groups in which a phonetic duplication is allowed by the rules given above [voir dans le texte *b* et *c*] and those in which the duplication is etymological. As every *tv* after a vowel may also be properly written *ttv*, so *dattvá* and *tattvá* may be, and almost invariably are, written as *datvá* and *tatvá*... So in inflection, we have always, for example, *mağńá*, etc., not *mağğńá*, from *mağğán*. Even in composition and sentence-collocation the same abbreviations are made : thus, *hṛdyōtá* for *hṛddyōtá; ćhináty asya* for *ćhináttу asya*. Hence it is impossible to determine by the evidence of written usage whether we should regard *ādhvam* or *āddhvam* (from √*ās*), *ádviḍhvam* or *ádviḍḍhvam* (from √*dviṣ*) as the true form of a second person plural.» Cf. Benfey, *Vollst. Gramm.* §§ 19 et 21.

[2] Voir l'ensemble de passages réuni dans l'article de M. Kirste (*Mémoires*, V, 106), chapitre du *varṇakrama*. La doctrine du redoublement obligatoire est appliquée dans quelques manuscrits, comme ceux (appartenant au Yağur-Véda) que cite Böhtlingk, *Pāṇini*[1], II, p. 397, où on lit par exemple : *sa ttvā* = *sa tvā* (c'est-à-dire phonétiquement *sat|tvā* = *sat|vā*), *aggnē* = *agnē*, etc.

[3] Ainsi le redoublement sporadique dans une forme comme *suttvā* est le meilleur commentaire de la simplification généralement faite dans *datvā*. Un mot qui reçoit souvent le redoublement facultatif est *abbhram* = *abhram* «nuage». Je sais bien que l'interprétation indigène décompose ce mot en *ap-* «eau» + *bhar* «porter», et qu'on en pourrait précisément conclure que le redoublement n'est pas aussi arbitraire que nous le disons. Mais je demande comment cette fausse étymologie aurait pu naître, et s'imposer, si le son n'y donnait prétexte, c'est-à-

que lorsque la différence étymologique est respectée dans l'écriture, c'est que le scribe donne simplement une entorse au principe phonétique[1].

Ce qui se passe sous nos yeux dans l'exemple du sanscrit a dû se passer en indo-européen. Il n'y a pas lieu d'admettre que la forme composée de *pet*+*trom* pût offrir un autre groupe que le génitif du mot père, *patros*, où le *t* était étymologiquement simple. La prononciation exacte est indifférente. Était-ce dans les deux cas *ttr* (*pattros*, *pettrom*), dans les deux cas *t*|*r* (*pat*|*ros*, *pet*|*rom*) ou dans les deux cas un groupe flottant (*pattros*, *pat*|*ros*; *pettrom*, *pet*|*rom*)? Le seul point important est d'affirmer le parallélisme des deux formes, d'où il suit que si la première aboutit en grec à *πατρός*, on ne saurait attendre de la seconde un autre produit que *πέτρον*; et que le type *πεσ7ρον* pour *πετ7ρον*, jusqu'ici admis, ne correspond à rien dans la langue mère. Toute l'erreur consiste à opérer avec *-tr-* et *-ttr-* comme avec des grandeurs séparées, tandis que ces groupes coïncident de leur nature. Par voie déductive et par des considérations de phonétique générale, nous obtenons donc un résultat entièrement conforme à l'induction tirée au début du germain *seþla-*, grec *-μέτρον*, etc.

Revenant au point de vue purement historique, il nous reste à déterminer la position que prend le sanscrit dans le débat. Car cette langue n'a été mise à contribution jusqu'ici qu'à propos de la question théorique du rapport de *t*|*r* à *ttr*, comme aurait pu l'être, le cas échéant, n'importe quelle langue du globe. Elle n'est point intervenue encore en qualité de représentant de l'indo-européen.

A cet égard les formes indiennes pourraient facilement faire illusion au premier aspect. Il est certain que *čhatram* «parasol», *satram*, nom d'une certaine cérémonie, offrent le même groupe que *pitrā*, et que ces mots sont formés de *čhad*+*tram*, *sad*+*tram*[2]. Il y a donc en apparence, de la part du sanscrit, un témoignage sans réplique, mais en réalité parfaitement nul :

Le *-tt-* primitif n'étant pas converti dans l'Inde en quelque

dire si *abhram* n'avait pas frappé l'oreille comme quelque chose de parfaitement équivalent à *ab-bhram*. Tout ce qu'on peut concéder, c'est donc que l'étymologie, vraie ou fausse, guide souvent le choix entre deux orthographes qui, en elles-mêmes, sont indifférentes.

[1] Dans le texte du Rig-Véda, nos éditions différencient *taraddvēṣas-*, *yāvayaddvēṣas-* et *advēṣas*. J'ignore si elles ont pour elles l'autorité des manuscrits.

[2] Autres exemples : *datram* «don» =*dad-tram* (et l'adjectif *datrimas*), *patram* «feuille, aile» =*pat-tram*, probablement aussi *kṣatram* «imperium» =*kṣad-tram* (*kṣad-* distribuer, dispenser), *çatrus* «ennemi» =*çad-trus* conformément à l'étymologie qu'on trouve dans le Mahâbhârata (8,1992) : *çatruḥ çadatēḥ*. Nous ne mentionnons pas les formes comme *satvam*=*sat-tvam*, *tatvam*=*tad-tvam*, ou les gérondifs tels que *datvā*, à cause de leur caractère récent.

autre groupe (comme *-st-* dans les langues d'Europe), la question que le grec permet de résumer dans le dilemme très net *μέτρον* ou *-πλαστρον* ne pourrait être en sanscrit qu'une question entre *satram* et *sattram*. Question dont le seul énoncé est absurde puisque devant la phonétique indienne, qui dit *-atra-* dit *-attra-* et réciproquement. *Satram* répond à l'alternative posée par *μέτρον* et ne répond pas moins à l'alternative contraire, contenue dans *-πλαστρον*. C'est qu'en effet nous ne pouvons demander au sanscrit de décider si l'indo-européen séparait *ttr* de *tr* après l'avoir invoqué comme l'exemple éclatant d'un idiome qui n'admet pas cette différence. Précisément parce qu'il applique lui-même notre principe d'une manière inflexible, il n'est plus en situation de nous apprendre jusqu'à quel point la langue mère l'appliquait. Ainsi, tout en considérant le parallélisme *satram-pitrā* (ou *sattram-pittrā*) comme hérité de l'âge primitif, il faut reconnaître que ce parallélisme n'est pas un argument à exploiter, vu que le sanscrit se serait chargé de niveler les deux formes même au cas où il les aurait reçues dissemblables [1].

La lumière que le sanscrit est incapable de faire en ce qui le concerne pourrait être espérée de son proche parent, l'iranien, où *-tt-* s'annonce par le groupe spécial *-st-* et où par conséquent l'absence de sifflante fournirait une indication formelle. Autant l'indien *satram* est ambigu, autant le zend «*haθrem*» (si telle était la forme correspondante) serait la démonstration victorieuse de tout ce que nous cherchons à établir [2]. Par une chance malheureuse aucun des mots décisifs *satram*, *datram*, *čhatram* ne figure dans un monument iranien. Il reste *χšaθrem*=*kṣatram*, que nous persistons à croire formé de *kṣad*+*tram* principalement parce qu'il y a impossibilité phonétique à le dériver de *kṣā-* et impossibilité logique à le faire venir de *kṣan-*. Cet unique exemple, s'il est admis, constitue une preuve irréfragable.

[1] Les dictionnaires donnent *sattram*, avec une autre orthographe que *pitrā*: distinction vaine, comme toute distinction entre *-tr-* et *-ttr-* sanscrit. Dans le Véda par exemple, *satram*, *datram*, *patram* ne reçoivent jamais qu'un seul *t* comme *pitrā*. Si nous nous abstenons d'en tirer un avantage facile, c'est justement que nous n'attachons pas d'importance aux variations indiennes entre *-tr-* et *-ttr-*. Autrement quoi de plus simple, encore une fois, que de dire : «*satram* prouve **setrom*», ce qui clorait la discussion de façon péremptoire.

[2] Remarquons en revanche que «*hastrem*» ne ruinerait pas irrémissiblement notre système, une telle forme pouvant toujours s'expliquer par l'analogie, aussi bien que *-πλαστρον* en grec. C'est pourquoi il n'y a pas d'objection absolue à tirer par exemple de *hamōistra-* «opposition». D'ailleurs cette forme, d'après M. James Darmesteter, qui a bien voulu me la signaler, vient probablement de la racine qui est en sanscrit *mith-*, plus exactement *mithi-* (racine dissyllabique). Sur *qāstra-* faussement rapporté par Justi à *qād-*, voir J. Darmesteter, *Études iraniennes*, II, 189 seq.

Autant que possible on s'est astreint jusqu'ici à ne citer que des exemples présentant une voyelle brève devant le groupe *t(t)r*. C'est que la quantité de la voyelle n'est pas indifférente pour le groupe consonantique qui suit. Il convenait de séparer les deux questions; mais les conclusions finales sont les mêmes :

Le *t* double (devant *r-w*) se confondra avec *t* simple, après voyelle longue aussi bien qu'après voyelle brève, quoique par une voie plus détournée.

Le premier point à fixer est de savoir ce que devient ***t simple*** placé entre voyelle longue et *r-w*. A l'inverse de ce qui arrive après voyelle brève, *il se porte sur la deuxième syllabe* (prend la forme explosive). L'indo-européen coupait : *păt|ros*, mais *mā|tros*. Ce fait résulte d'une série d'observations trop longues à rapporter ici, et qui montrent la coupe syllabique primitive obéissant à une loi d'équilibre très curieuse. Tant que la première de deux syllabes n'est pas longue, elle attire à elle tout élément disponible, comme si sa capacité normale n'était pas satisfaite (de là *păt|ros* et non *pă|tros*). Mais aussitôt que la première syllabe est pourvue, le courant se déclare en sens inverse et rejette sur la seconde le trop-plein de la première (*mā|tros* et non *māt|ros*).

Si maintenant on passe au type à consonne double et qu'on envisage une formation *māt+tro* : la destinée de *māttro* sera de se résoudre premièrement en *māt|ro* conformément à tout ce qui a été établi plus haut. Mais ce *māt|ro* lui-même n'est pas viable. La loi indo-européenne qui vient d'être indiquée exige sa transformation immédiate en *mā|tro*. Encore ici par conséquent, quoique dans des circonstances différentes, le type à consonne simple est rejoint par le type à consonne double qui s'y conforme entièrement.

Ceci permet d'expliquer le vieux haut-all. *bîhal* « hache ». On sait que *mahal* « forum, contio » répond au goth. *maþl*, et M. Osthoff a montré (*Beitr. de PB.* 8,146) que *hl* doit être considéré comme le produit régulier, en allemand, de *þ|l*, lorsqu'il est partagé de la sorte entre deux syllabes[1]. Le vieux haut-all. *bîhal* peut donc représenter un goth. **beiþl*, et le fait devient certain par le norrois *bílda* (*ld=þl*). Nous sommes ainsi en possession d'un germ. **bīþla-* « la hache » qu'il est trop naturel d'interpréter par « l'instrument à fendre », en le ramenant à *bheid-tro-m*. Le germ. **bīþla-* (et non *bīstla-*) « la hache » contient la même preuve que **seþla-* (et non *sestla-*) « le siège ».

[1] Cette division ne répond pas à la coupe *indo-européenne* après voyelle longue, mais il s'agit de faits de la période germanique et même allemande.

Dans tout ce qui précède, il a été fait abstraction de l'hypothèse de M. Brugmann, d'après laquelle l'assibilation des doubles dentales, commune à tous les idiomes de la famille moins un, remonterait à la période indo-européenne, de manière qu'un type mentionné plus haut sous la forme **setto-* serait en réalité **set'to-*.

Cette hypothèse, en la tenant pour vraie, met-elle en danger le point que nous avons essayé de démontrer?

Il serait plus aisé de répondre à cette question si nous étions fixés sur la manière dont une sifflante a pu prendre naissance entre un *t* implosif et un *t* explosif, qui forment bien le groupe le plus simple et le plus facile à prononcer qu'on puisse imaginer. C'est l'étrangeté même de ce phénomène qui a servi d'argument pour le reculer jusqu'à la période proethnique, parce qu'il est presque incroyable qu'un tel fait se soit répété séparément dans plusieurs langues.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que l'indo-européen n'a pas pu posséder **set'to-*, sans que cette forme, à une époque quelconque, ait été précédée de **setto-*. Ce point accordé, toutes les observations présentées plus haut conservent exactement leur valeur. Au moment où l'assibilation intervient, elle frappe **setto-* qui offre un *t* double caractérisé : elle ne peut atteindre **set¦ro-* (pour **settro-*) où le *t* a déjà la même valeur que dans **patros*.

Ainsi, en admettant que scr. *sattar-* soit pour **sat'tar-*, **set'ter-*, il ne s'ensuit pas encore que *satram* ne descende point de **setrom*[1]. Ou en admettant que *πλαστός* soit pour **plat'tos*, il ne s'ensuit pas que *-πλαστρον* doive paraître moins irrégulier que précédemment, lorsque nous raisonnions sur la base de **plattos*.

Un fait qui n'était pas absolument certain et qui trouve dans ce qui précède une confirmation incidente, c'est que le changement des consonnes douces en fortes devant les fortes est de date indo-européenne.

Le doute était soulevé par le lat. *ăctus* (*ăgo*) contre *fāctus* (*făcio*), qui établit l'existence de formes italiotes comme **agtos*[2]. Ces formes ne sont décidément que des formes *réédifiées*. En effet *sed+tlom* donne en indo-européen *setlom*, ce qui serait impossible si les douces avaient maintenu leur sonorité devant les fortes.

P. S. — Il eût été préférable de laisser de côté complètement

[1] Quoique phonétiquement *satram* puisse sortir de **set'trom*, **sat'tram*, aussi bien que de **setrom*.

[2] Les formes lithuaniennes comme *augti* (d'ailleurs prononcé *aukti*) ne signifient rien, comme le prouve p. ex. *duktė* = **dugtė* «fille».

le mot *petrom* (?) « aile » que nous avons eu le tort de choisir pour texte et point de départ de cette étude.

Assurément s'il est vrai comme on l'enseigne que le mot *aile* ait eu la forme **petrom*, nous restons libre de défendre notre interprétation particulière de ce **petrom* comme étant *pet-trom*. Mais c'est la légitimité même du prétendu **petrom* qui fait doute, car la racine pour « voler, se mouvoir en l'air » est clairement dissyllabique : scr. *pati-ta-s*, gr. *πέτα-μαι* dans Pindare. L'indo-européen n'a pu former ni **pet-tro* ni *pet-ro*, mais seulement **pétᴀ-tro-*, **péᴀ-ro-*, ou bien avec chute de l'*e* radical *ptᴀ-tró-*, *ptᴀ-ró-*. Il est à noter que le zend *patereta-* « ailé » n'a pas d'autre origine possible que *petᴀ-ro-*. Il ne peut représenter un scr. *patṛta-*, chose informe, ni un scr. *patrita-* qui donnerait *paiθrita-*, ni un scr. *patarita-* qui n'expliquerait pas *-ere-* : il ne reste que *patirita-* de **patiram* = **petᴀ-ro-m*, avec lequel s'accorde le germ. *feþrō-* en raison de la suppression régulière de ᴀ non accentué (cf. *duhitar-*, *tohter*) et peut-être gr. *πέταλον* malgré *πετάννυμι*. Le grec *πτερόν* de son côté indique du premier coup **ptᴀ-ró-* et ne comporte aucune autre explication. Seul l'indien *patram* soulève une difficulté, dont la solution reste à trouver.

F. de Saussure.

L'ACCENT CELTIQUE.

M. Karl Brugmann, auquel on doit de si remarquables travaux de grammaire comparée, vient de faire paraître le premier volume d'un traité auquel il donne le titre de *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Il y étudie l'histoire de l'accentuation, et il admet (p. 553) que la loi fondamentale de l'accent en vieil irlandais aurait déjà existé dans la primitive unité celtique avant la séparation des dialectes. En vieil irlandais, il y a un accent d'intensité qui frappe l'initiale des substantifs et des verbes comme l'a démontré avec beaucoup de science et de clarté, dans le tome VI de la *Revue celtique*, M. Thurneysen connu d'ailleurs par tant d'intéressants travaux. Le mémoire fondamental de M. Thurneysen est intitulé : *L'accentuation de l'ancien verbe irlandais*, et il se trouve aux pages 129-161 du volume précité. L'auteur y a ajouté de fort intéressants développements dans un second mémoire dont le titre est : *Zur irischen Accent- und Verslehre*, pages 308-347 du même volume. C'est là qu'il dit que, suivant lui, la loi de l'accent irlandais est antérieure au vieil irlandais.

«C'est, dit-il, à mon avis, la loi commune du vieux celtique», *scheint mir die irische Betonung alt- und gemeinkeltisch*. Et comme exemple il cite le nom de lieu gaulois *Tricasses*, évidemment accentué sur la syllabe *tri*[1].

C'est de M. Thurneysen que s'est inspiré M. Brugmann dans le livre dont nous venons de parler sous le titre *Vieil irlandais;* il s'exprime ainsi : «De l'influence exercée par l'accent sur la forme des mots il résulte qu'au temps de l'unité celtique primitive il s'est développé un accent secondaire expiratoire qui rendit tonique la syllabe initiale de chaque mot.» Le seul exemple gaulois que cite M. Brugmann est *Tricasses*. C'est à M. Thurneysen qu'il l'emprunte. Mais cet exemple ne nous paraît point probant. Quand on compare *Trícasses*, Troyes, avec *Durócasses*, Dreux, *Baiócasses*, Bayeux, *Vidúcasses*, Vieux, tous trois accentués sur la syllabe qui précède immédiatement *casses*, on reconnaît une loi toute différente de celle qu'a proposée M. Thurneysen. Dans les composés dont le second terme est *casses*, l'accent frappe la dernière syllabe du premier terme. Si dans *Trícasses* l'accent porte sur l'initiale, c'est que dans ce mot le premier terme est un monosyllabe. Il n'est donc pas démontré qu'à l'époque de l'unité celtique primitive, il ait existé un accent d'intensité frappant exclusivement l'initiale.

H. d'Arbois de Jubainville.

PRONONCIATION DU MOT *EAU* AU XVI^e^ SIÈCLE.

On lit dans le *Dictionnaire* de Littré, art. eau, étymologie :

«Le mot *eau* de la langue littéraire actuelle provient d'une forme picarde qui était *iaue*, et se prononçait sans doute *iave;* du moins, en vers, elle est toujours de deux syllabes, puis, elle s'est contractée en *eau* monosyllabe, et la forme *eve* ou *eghe* est restée dans la catégorie des patois.»

La prononciation de *eaue* doit être fixée par ce passage de Sibilet, *Dit poét.*, VIII :

«Les diphthonges empruntées au latin sont : *au*, *eu*, que je dy prises du latin, encor que le grec ayt les mesmes, à cause que le françois les prononce comme le latin : *au*, *eu*, *autres*, deux; non comme le grec : *af*, *ef*. Et si tu me dis qu'en ces mots *feüe*, *eaüe* et autres semblables, la prononciation grecque est gardée, et que là au moins je les doy avouer diphthonges grecques, je te respon qu'en ces mots et semblables l'*u* est consonante comme

[1] *Revue celtique*, t. VI, p. 311.

en *viure, verd, voir, reniure, reverdier, reveoir*, et pour ceste cause je ne le tiens pas pour diphthonge, car diphthonge (suivant l'étymologie du mot) est coalescence de deux voyelles en un son, comme quand je prononce *heureux, hautain*. Et quand je dy *feüe, eaüe, reveüe, reverdir*, je sépare l'*a* et l'*e* d'avec l'*u* en diverses syllabes, tant manifestement qu'on peut ouyr le son de chascun d'eux à part soy.»

On peut donc établir comme certain que *eaue* se prononçait *eav'* avec la diphtongue *ea*. La prononciation *eó* aurait été produite par l'analogie des mots comme *nouveau, beau*.

C'est ainsi que *av* est devenu *au* dans : *je saurai* (je savrai) et dans le nom propre *Faure* (favre).

Cabestan.

Littré le rapproche de l'espagnol *cabrestante*, et lui donne le sens de *chèvre dressée*, la chèvre étant le nom d'une machine à soulever.

Mais l'espagnol se trouve être *cabestrante*, et non *cabrestante*, comme le croyait Littré; ce mot vient de *cabestre*, longe, courroie. Dès lors, l'étymologie du mot *cabestan* ne souffre plus de difficulté; le *cabestan* est une machine horizontale, et non dressée.

Tante.

Du latin *amita*.

Le *t* initial fait difficulté.

On y a vu une crase pour *ta ante*, comme *ma mie* pour *ma amie*.

Ce n'est pas soutenable, rien ne justifiant un emploi prépondérant du mot *ante* avec le possessif de la seconde personne.

M. Darmesteter a proposé une explication meilleure : *tante* serait né de *grand ante*, prononcé *grantante*. Pour reprendre le sens positif, on aurait supprimé *grand*, et le *t* serait demeuré attaché au mot *ante*.

Mais le mot *grand'tante* n'est pas d'un usage assez fréquent pour contaminer le mot simple. On a bien moins de grand'tantes que de tantes, et encore les appelle-t-on le plus souvent *tantes* tout court.

Voici une autre explication qui n'est peut-être pas plus certaine, mais qui repose sur un fait positif :

Grand'tante s'employait quelquefois pour désigner la grand'mère. Je trouve dans Jean Lemaire de Belges, tiers conte de Cupido et d'Atropos :

Lors Volupté tant de son propre gré que du vouloir de Venus *sa grand tante*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Or, le poète donne Volupté comme fille de Cupido, et, par conséquent, petite-fille de Vénus.

On conçoit que *grand'tante* pour *grand'mère* ait été souvent répété, et qu'il ait influé profondément sur la forme du mot *ante*.

Rapprochons, pour mémoire, le latin *avunculus*, diminutif de *avus*, aïeul. La tante aurait été comprise comme la fille de l'aïeule.

Ch. Noël

Tenebræ.

Au sujet du mot *tenebræ*, M. Brugmann écrit dans son *Grundriss* (p. 430) : « *N* pour *m* peut s'expliquer par la double forme : **temsrā-*, d'où **tensrā* et **temesrā*. Le *n* de la première forme fut transporté dans la seconde. »

C'est prendre un trop long circuit. L'instinct franchit en un moment les degrés qu'imagine le linguiste. J'entendais, il y a quelque temps, prononcer à un de nos confrères de nationalité espagnole le nom de la ville d'Amsterdam. Il disait très clairement ANE*sterdam*. C'est exactement le fait qui s'est passé pour **tenesræ*, qui suppose un ancien **temsræ*.

Le même confrère, voulant parler d'Hamlet, disait sans hésitation ANE*let*.

Seulement il y a un point à noter. L'Espagnol prononçait un mot auquel sa bouche n'était pas faite. De même *tenebræ* pourrait bien avoir été ainsi accommodé par une population qui n'avait pas de tout temps prononcé les sons d'une langue indo-européenne. Je me réserve de revenir en un autre endroit sur ce grave problème historique. Je me contenterai de dire ici que les voyelles épenthétiques que nous trouvons si fréquemment en osque, par exemple dans *Alafaternum* = *Alfaternum*, *aragetud* = *argento*, *puturuspid* = *utrique*, *uruvu* = *urva*, me paraissent être des indices, ou — pour les appeler par leur nom — des survivances étrusques.

Malus.

L'adjectif *malus* a occupé et occupera encore longtemps les étymologistes. De la forme osque *mallus* on peut induire un ancien *malvus*[1]. M. Konrad Hofmann, qui suppose comme moi que la signification primitive est « mou, lâche », pense que c'est la

[1] Voir ces *Mémoires*, p. 124.

mauve qui a eu le douteux honneur de donner naissance à cet adjectif. Je serais plutôt porté à m'adresser au règne minéral. Le plomb, ainsi que je l'ai montré[1], à cause de sa nature molle et peu élastique, a donné des adjectifs signifiant «hébété, sot»[2]. De là à l'idée de «lâche» et «mauvais» il n'y a pas loin. Quant à la voyelle *a* en regard de l'*o* de *μόλυϐος*, *μόλυϝος*, *μόλϝος*, elle se retrouve dans *salvus* = *ὅλϝος*.

On peut donc, jusqu'à un certain point, regarder en latin *plumbum* et *malus* comme des doublets par à peu près, comme le sont en français *cramoisi* et *vermillon*.

Prævaricator. Obvaricator.

J'ai expliqué autrefois[3] le mot *prævaricatio* comme une métaphore empruntée à quelque jeu (cf. *collusio*). J'aurais dû citer, à l'appui de cette conjecture, la glose de Festus (p. 134) : «Obvaricator dicebatur, qui cuipiam occurrebat, quo minus rectum iter conficeret.»

Dubenus.

«Dubenus apud antiquos dicebatur qui nunc dominus» (Festus, s. v.). Après avoir d'abord admis le changement de *m* en *b*, Corssen a plus tard appelé à son secours la racine sanscrite *dadh*, qui se trouve dans Westergaard avec le sens «tenere, ponere, dare»[4]. Ce qui l'a poussé à un parti aussi extrême, c'est la glose de Labbe : «Dubius δεσπότης». Mais la forme primitive a dû être *domnus*, d'où par euphonie *dombnus*, qui à son tour a produit *dobenus*, *dubenus*.

Letus «lit» pour *lectus*.

A l'exemple d'assimilation *fatum* pour *factum*, cité dans l'*Archiv* de Wölfflin[5], l'on en peut joindre un plus ancien, car il est emprunté aux inscriptions pariétaires de Pompéi. Je le trouve dans les Mémoires de l'Académie des *Lincei*, X (1882-1883), p. 602 :

MIXIMVS IN LIITO ....RIOR PIICCAVIMVS
HOSPIIS SI DICIIS QVARII NVLLA MATELLA FVIT

que je propose de lire ainsi :

Mi(n)ximus in le(c)to, ne ideo peccavimus, hospes :
Si dices quare, nulla matella fuit.

[1] Voir ci-dessus, p. 132.
[2] «Fin comme une dague de plomb» est une locution proverbiale de notre langue.
[3] *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, t. II.
[4] *Journal de Kuhn*, II, 17; *Kritische Beiträge*, p. 249.
[5] III, 21 et 548.

Leto, comme l'a reconnu avec raison M. Fiorelli, est pour *lecto*. Seulement nous ne voyons pas dans cette orthographe une erreur d'écriture, mais un fait de prononciation qui annonce le sort du groupe *ct* dans les langues romanes.

Κατά.

Je viens, à mon tour, proposer une explication de *κατά*, préposition qui a déjà plusieurs fois occupé nos confrères. Comme M. Louis Havet, je crois à une parenté de la préposition latine *cum* et de *κατά*; mais je me représente cette parenté un peu différemment.

Quand on compare des locutions comme *κὰ τὸν θεθμόν* (Röhl, n° 68), *κὰ τόνδε* (Cauer[1], n° 229) et plusieurs autres dont on trouvera l'indication chez Kühner (§ 42), on doit se demander si *τα* n'est pas simplement le pronom-article, lequel a fait corps avec *κά* = *cum*. Les formes populaires comme *καϐάλλης*, *κάπετον* n'auraient dès lors opéré aucune suppression de syllabe. Une composition analogue devrait être supposée pour *μετά*, dont la la première partie se retrouve dans *μέσφα* et *μέσφι*. C'est ainsi qu'en français un pronom est contenu dans *avec*. On s'expliquerait de la sorte le fait assez étrange que nulle trace de ces prépositions en *τα* ne se trouve en latin.

Madhjaṁdina.

Les indianistes ont été embarrassés par la nasale qui se trouve au milieu du mot *madhjaṁdina* «midi». On a pensé que c'était le *m* du neutre. Mais, ainsi que je l'ai dit plus haut[1], un tel mot n'a pas dû débuter dans la vie par le nominatif ni par l'accusatif. Avant de raisonner d'une façon abstraite sur l'idée de midi, on a parlé des choses qui se faisaient ou qui devaient se faire *à midi*, ou plutôt à *mi di*. C'est par le locatif que l'expression a commencé.

Peut-être avons-nous ici la trace d'un ancien locatif masculin en *m*, faisant pendant aux locatifs féminins comme *sēnājām*, *dēvjām*, *vadhvām*.

Quelque chose de semblable s'est passé pour *meridies* et pour *mitternacht*. Sur les composés sanscrits dont le premier terme porte une flexion casuelle, voir Whitney, *Grammaire*, § 1250.

Michel Bréal.

[1] Voir ces *Mémoires*, p. 163.

L'ALBANAIS EN APULIE.

Le travail qu'on va lire est l'un des derniers, le dernier peut-être que l'auteur ait écrit. Une maladie cruelle a enlevé le Dr Jean Hanusz au moment même où il venait de se faire recevoir membre de la Société de linguistique. Il arrivait d'un voyage chez les Slaves méridionaux et les Albanais, et il se proposait d'aller en Bretagne et en Angleterre étudier les dialectes celtiques : une méningite l'a brusquement emporté le 26 juillet 1887. La Société de linguistique, informée trop tard du décès de ce regrettable confrère, n'a pu se faire représenter à ses obsèques. Il n'était âgé que de vingt-neuf ans. Sa carrière a été courte, mais féconde. Originaire de la Galicie, M. Jean Hanusz appartenait à la nationalité polonaise. Il avait commencé ses études à Cracovie, où il eut pour professeur M. N. Malinowski. Il les continua en Allemagne et à Vienne; il suivit les cours de MM. Leskien, Brugmann, Windisch et Jagić. Il prit le titre de docteur en philosophie et devint docent de sanscrit à l'Université de Vienne. Il devait occuper prochainement une chaire à l'Université de Cracovie. Il avait embrassé dans ses études tout l'ensemble des langues indo-européennes; il s'intéressait particulièrement aux moins connues, au lithuanien, à l'albanais, aux dialectes celtiques, à l'arménien. Doué d'une merveilleuse facilité, il était arrivé à parler couramment le lithuanien, l'albanais, dont il étudiait sur place les dialectes dans l'Italie méridionale. Sa correspondance avec M. Jagić, publiée dans le Xe volume de l'*Archiv für Slavische Philologie*, nous le montre recueillant tour à tour des chansons serbes à Acquaviva, des contes albanais en Calabre, des chansons grecques dans la terre d'Otrante. Les fatigues de ces voyages, les excès de travail avaient miné cette vigoureuse organisation. Les lettres publiées par M. Jagić nous mettent au courant du labeur de J. Hanusz, de ses visites chez les savants, de ses recherches dans les bibliothèques. Elles révèlent une âme charmante. Tous ceux qui ont connu notre confrère conserveront le plus affectueux souvenir des trop courtes relations qu'ils ont eues avec lui. Enlevé par la mort dans la période d'études et de préparations de sa vie scientifique, Jean Hanusz n'a pas eu le temps d'accomplir les grands travaux qu'il méditait. Ses essais sont disséminés dans des revues allemandes, tchèques et polonaises (*Archiv für Slavische Philologie*, *Ateneum* de Varsovie, *Mémoires de l'Académie polonaise* de Cracovie, *Sborník Slovanský* de Prague). Il serait à désirer qu'on les réunît en un volume, qui trouverait certainement de nombreux souscripteurs, ou tout au moins qu'on en fît une bibliographie détaillée.

L. Leger.

Le prince Lucien Bonaparte a publié, dans les *Transactions of the Philological Society* (Londres, 1884), p. 492-501, un article intitulé : *Albanian in Terra d'Otranto.* Dans l'introduction, l'auteur rectifie les notices données jusqu'à présent sur les colonies albanaises et grecques de l'Italie du sud. Puis il nous donne un re-

IMPRIMERIE NATIONALE.

cueil de trente-huit mots, trois phrases et une petite chanson, recueillie pour lui à Saint-Marzano par P. de Vincentiis. Saint-Marzano, situé à environ 20 kilomètres de Tarente, est la seule des colonies albanaises d'Apulie où tout le monde parle encore aujourd'hui l'albanais. Dans les autres villages voisins d'origine albanaise, on ne parle aujourd'hui que l'italien. Le prince Bonaparte a transcrit de l'orthographe italienne en orthographe phonétique les matériaux qu'on lui a envoyés, et il a remplacé la traduction italienne par une traduction anglaise. Il avoue même que « the song and the phrases appear in a more corrupted form than the isolated words of the list ». Mais, comme les « mots isolés » ne sont pas toujours exactement écrits et que leur nombre est très petit, ils ne peuvent donner une idée nette des particularités de ce dialecte. Ayant visité, il y a peu de temps, la plupart des colonies albanaises de l'Italie du sud, je vais donner ici quelques notes qui serviront en partie à compléter, en partie à corriger les matériaux publiés par le prince Bonaparte.

Parmi les particularités phonétiques qui caractérisent le dialecte de Saint-Marzano, il faut mentionner surtout que :

1° La spirante sonore interdentale *δ* est remplacée, au commencement des mots par *t*, à l'intérieur et à la fin des mots par *d*; ex. : α) *tē* « terre », *te̥mb* « dent », *te̥ndr* « gendre »; dans d'autres dialectes : *δē*, *δe̥mb*, *δe̥ndr*; — β) *dàrd-a* « la poire », *ūd* « rue », *mad* « grand », *bard* « blanc », et ailleurs : *dàrδ-a*, *ūδ*, *maδ*, *barδ*.

2° La spirante sonore *γ* est remplacée au commencement des mots, comme dans plusieurs autres dialectes, par *h* (rarement par *f*), à l'intérieur et à la fin des mots par *g*; ex. : α) *hōr* « ville », *he̥n* « lune », *hèkur* « fer », *u hāń* « je mange », *hap* « ouvrez ! », *hir* « entrez ! », dans plusieurs villages de Calabre (S^t-Sophia d'Epiro, S^t-Demetrio Corone, Macchia, Vacarizzo, S^t-Cosmo-Strigàr, S^t-Giorgio-Mbuzàt) : *γōr*, *γe̥n-e̥z*, *γèkur*, *u γā*, *γap! γır!* mais *γūnd* « nez », *γùδe̥r* « ail », se prononcent à Saint-Marzano *fund*, *fùde̥r*, ailleurs *hund*, *hùδe̥r*; — β) *u šòg* « je vois », *ju nigni* « vous savez »; ailleurs *u šòγ*, *šòχ*, *šòh*, *šō*; *ju nìγni*, *nìhni*.

3° La spirante sourde interdentale ϑ est souvent remplacée par *h* ou *f*; ex. : *u hom* « je parle », *hik* et *fik* « couteau », calabr. *u ϑom*, *ϑik*, de même en Basilicate et Molise; à côté j'ai entendu: *ϑińa* « je simulais », *ϑròn* « banc », *ùϑul* « vinaigre », *giϑ* « tout, entier », *bàϑ* « fève »; mais, chez le prince Bonaparte, on lit : *finja*, *baf*.

4° Les groupes phonétiques *pj*, *bj*, *fj* deviennent, comme dans

plusieurs autres dialectes, *plj*, *blj*, *flj*; ex. : *pljòt* «plein», *u bljèń* «j'achète», *u fljeń* «je dors»; de même dans la Basilicate et dans les villages limitrophes de la Calabre, Civita, Plataci, Farneta et Castroreggio; d'ailleurs en Calabre : *pjòt*, *u bjèń*, *u fjŏ*. Naturellement il faut regarder *lj* comme un *l* mouillé.

5° Les groupes phonétiques *kj*, *gj* deviennent *klj*, *glj*; ex. : *kljiš* «église», *u kljèva* «j'étais», *gljišt* «doigt», *gljùg* «langue»; dans la plupart des colonies de Calabre : *kjiš*, *u kjèva*, *gjišt*, *gjùy*. D'ailleurs, on parle dans les villages que je viens de nommer, dans la Basilicate et dans la Molise, comme à Saint-Marzano. A proprement parler, nous n'avons pas ici de groupes phonétiques *kj*, *gj*, mais seulement les palatales *k′*, *ǵ*.

6° Entre *m-r* apparaît ordinairement un *b* dissimilant; ex. : *e̥mbr* «nom», *ze̥mbr* «cœur»; dans d'autres dialectes : *e̥mr*, *ze̥mr*.

Quant aux autres particularités de ce dialecte, nous les traiterons systématiquement ailleurs, dans une étude d'ensemble sur les dialectes albanais de l'Italie du sud. Qu'il suffise de noter ceci : que les noms de nombre, à partir de trente, se forment avec le nombre «dix» : 30, *tre-djèt*; 40, *kater-djèt*; 50, *pes-djèt*; 60, *gàšt-djèt*, etc. Dans d'autres dialectes, les dizaines impaires se forment avec le nombre «dix», les dizaines paires avec le nombre «vingt» : 30, *tre-djèt*; 40, *di-zèt*; 50, *pes-djèt* ou *dizèt-djèt*; 60, *tri-zèt*, etc.

J'ai entendu, sous une forme un peu différente de celle que donne le prince Bonaparte, la *Romance of the Betrothed.* Je me permets de la donner ici :

ϑińa, sè nge̥ te dèńa, e iši panzàn,
Kundze̥drò ti ze̥mbra ime̥.
Pe̥rpàra te̥ škòda ńaj me bùz,
Kljève pe̥ greštèra, cè̥ nge̥ te vrèta.
U kàm e ljèn, ku iše mir dèńa,
Tè̥ t' màr ti, ze̥mbra ime.
Nanì priremi ne dìa, se ne dùgemi,
Šòkje me̥ ka te̥ jèse̥š, ce̥ dò Krišti.

TRADUCTION.

Je simulais que je ne t'aimais pas, et c'était uu mensonge :
Tu as pénétré mon cœur.
Devant toi je marchais un peu fâché[1];

[1] Littéralement «un peu avec la lèvre», peut-être comme en français «faire la moue».

C'était pour les hommes[1] que je ne t'ai pas regardée.
Je l'ai laissé où il était, l'amour[2],
Pour te prendre, ô mon cœur.
Alors tournons-nous tous deux, si nous nous aimons,
Afin que tu sois ma femme, ce que Dieu veut.

Peut-être pourrait-on, à l'aide de ce texte et de celui que le prince Bonaparte a publié, restituer la véritable forme de cette chanson.

A propos des «Isolated Albanian words», je puis noter ici que j'ai entendu : *Bekùami* «le Christ», proprement : «bénit», *Bekùamja* «Notre Dame», proprement : «bénite». Au lieu de 4. *brem* «soir», j'ai entendu seulement *mbrẹm*; au lieu de 16. *kampàra* «cloche» seulement *kumbòr* ou *kẹmbòr*. Dans 26. *mma* «mère», le premier *m* fait une syllabe; aussi on écrirait plus exactement *mẹma*. 32. *Rusja* «la fiancée» n'est évidemment qu'une faute d'écriture pour *Nusja*; 33. *zìmbra* serait écrit plus régulièrement *zẹmbra*. Le mot *štẹpija* paraît être plus ancien que *špija* des autres dialectes albanais de l'Italie du sud. D'ailleurs, il y a dans ce dialecte de Saint-Marzano plusieurs mots qui sont employés rarement dans les autres dialectes; ex. : *maſſjèrja* «couteau», évidemment du grec *μάχαιρα*; *u kušiloń* «je parle» : *kẹšilommi nd gljùg jònni* «parlons dans notre langue». C'est pourquoi les Albanais de Saint-Marzano comprennent difficilement l'albanais de Calabre.

En terminant, je vais donner encore un *sunèt* «sonetto» (les autres dialectes disent *vjèrš* «vers») :

Die mbrẹmb škòda è ngẹ tẹ pèu,
E ti bùkẹra ìme, nd' argalī,
Ngà kopanè, c' ìpíe nd' ajò kàš,
Me škandogše zẹmbra pẹ tì.

TRADUCTION.

Hier soir j'ai passé et je ne t'ai pas vue,
Et toi, ma beauté, au métier à tisser,
Chaque coup que tu donnais dans cette caisse[3]
M'a brisé le cœur pour toi.

Encore une improvisation :

Dèńa tẹ dińa, čẹ kà te bẹše,
Me kẹt tẹ škrùor, čẹ jè tẹ bẹn.

[1] *Greštèra* «les Christs».
[2] Proprement : «bonne volonté.»
[3] Une partie du métier à tisser.

Je voudrais savoir ce que tu dois faire
Avec cette écriture que tu es en train de faire.

Plusieurs autres textes en ce dialecte comme en d'autres dialectes, ainsi qu'une étude grammaticale, seront publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Cracovie.*

Jean Hanusz.

Germanique **þanō*. — Slave **tŭn*.

L'accusatif gotique *þana*, paléogermanique **þanō*, représente l'indo-européen **tom* (grec *τόν*), plus un élément démonstratif -*ō* ou -*ā* qui a préservé la nasale. Néanmoins, c'est peut-être s'avancer trop que de conclure, pour le paléogermanique comme pour le grec, à une transformation directe et générale de tout *m* final en *n*, de poser par exemple au gotique *vulf*, runique *vulᵃfa*, un primitif **vulfan* = indo-eur. **vḷk₂om* « loup ». Admettons en effet que les nasales finales ont suivi en germanique le même processus qu'en slave et que, de très bonne heure, elles se sont affaiblies en simples *anusvāras :* l'indo-européen **tom* aboutirait ainsi tout d'abord à un primitif **þā*, comme il aboutit à **tō̃* dans le slave. Mais des types de ce genre sont sujets à engendrer des doublets syntactiques en régénérant, devant les voyelles, la nasale complète qui reparaît alors sous la forme d'un *n :* en slave, **tō̃* donne d'une part *tŭ*, forme normale conservée par exemple en bulgare, de l'autre *ten*, *ton* (= **tŭn*), forme adoptée par les Tchèques, les Polonais et les Lusaciens, et originairement particulière à la position devant voyelle. Si de même on admet que le germanique **þanō* est né de **þā-ō*, **þa-n-ō*, l'accord des deux familles dans le traitement des nasales finales, déjà constaté après les voyelles longues, se trouvera confirmé en toute condition.

F. Geo. Möhl.

DE LA CONJUGAISON OBJECTIVE.

La conjugaison dite objective est un phénomène très curieux et qui n'a pas encore été étudié d'ensemble. Jusqu'où s'étend-elle dans le domaine de la conjugaison et de la grammaire? Quels sont ses centres d'apparition? A quelles époques remonte-t-elle? Quelles en sont les conditions extérieures et les causes intimes?

Mais tout d'abord qu'est-ce que la conjugaison objective, car sur ce point un malentendu est possible, et souvent on restreint beaucoup trop la définition de ces mots; on la limite à la conjugaison à la fois objective et incorporante, c'est-à-dire à celle qui suit la formule *pronom-sujet*, *pronoms-régimes*, *verbe*, renfermés dans un mot unique. C'est une erreur; la conjugaison objective est tout simplement la conjugaison *objective*, c'est-à-dire celle où un régime est agglutiné au verbe, quelle que soit la place de ce régime, et quelle que soit la situation dépendante ou indépendante des autres noms ou pronoms, sujets ou autres régimes.

Il résulte de cette définition qu'elle s'étend beaucoup plus loin dans le domaine de la grammaire qu'on ne l'a quelquefois pensé, et s'applique à des langues où elle n'a pas cette appellation, à l'hébreu et à l'arabe, par exemple, dans les mots du type *sabaq-ta-ni* «abandonnas-tu-moi».

Par là même, ses centres d'apparition deviennent plus nombreux, et ce phénomène, qui semblait exceptionnel, va se montrer presque général; cependant nous verrons que ce n'est qu'une apparence, que la conjugaison objective, à ses étages supérieurs, dans ses formes superficielles et défectives, se retrouve un peu partout, mais qu'il en est autrement si nous examinons son système complet, ses bases profondes, qui ne se sont conservés, de manière à donner aux langues un caractère spécial, que dans quelques-unes de celles-ci.

C'est qu'en effet le procédé de la conjugaison objective est très ancien, proethnique dans beaucoup de races, et pousse ses racines jusque dans les idées concrètes primitives de l'esprit humain, puis peu à peu s'efface à mesure que cet état de l'esprit

disparaît lui-même, mais reste cependant plus longtemps là où les dispositions psychologiques qui l'ont fait naître étaient plus marquées. Nous en trouvons, à partir des groupes où elle se conserve entière, des traces de moins en moins complètes, des débris sporadiques. C'est ainsi qu'un certain nombre de langues de l'Amérique, non pas toutes, que les langues hyperboréennes, plusieurs langues ouraliennes et le basque renferment des massifs compacts de cette conjugaison, qui ailleurs n'a laissé que des îlots.

Les causes de la conjugaison objective sont de deux sortes : *extérieures et ambiantes*, et, d'autre côté, *internes*. Les premières peuvent se ramener à une seule, la *force* primitive du *pronom*, la *faiblesse* relative du *substantif*. Les relations grammaticales ne s'expriment pas d'abord, étant abstraites, sans une certaine difficulté; le substantif plus long, plus pesant, plus différent dans ses racines suivant qu'il s'agit de l'expression ontologique de tel être ou de tel autre, a beaucoup moins de souplesse pour se prêter aux modifications et aux déplacements qu'exige l'expression de ces relations; le pronom, au contraire, très court, très léger et maniable, et ne changeant que très peu de racines, est merveilleusement adapté à ce rôle, mais, par sa légèreté même, ne peut vivre isolé, subit l'attraction du verbe, s'y agglutine, et constitue ainsi la conjugaison objective. Lorsqu'à son tour le substantif prend plus de souplesse, d'abord il vient s'agglutiner au verbe, comme en nahuatl; mais telle n'était pas sa vraie place : il est trop pesant pour subir cette attraction, se détache bientôt et exprime à son tour les relations en s'agglutinant à lui-même, devenu centre d'attraction, certains autres mots, les *mots vides;* dès lors le rôle du pronom devient inutile et la conjugaison objective disparaît; cette conjugaison pouvait donc s'analyser en *système de l'expression des relations par les pronoms.*

Plus profonde et plus décisive que cette cause extérieure, quelle fut la cause intime et intrinsèque de la conjugaison objective? Ce fut la confusion primitive de toutes les parties du discours. Dans ce chaos il n'existe ni substantif ni verbe; dire que le verbe était en dernière analyse un substantif, ce qui est prouvé par la forme possessive du pronom-sujet, est incomplet; car, à son tour, le substantif n'était aussi en dernière analyse qu'un verbe; la vérité est que le substantif et le verbe n'étaient pas distincts l'un de l'autre. Dans un tel état de grammaire, il n'y avait pas de véritable proposition, il n'existait que des mots, et la pensée ne pouvait s'exprimer que par l'ordre intellectuel et matériel de ces mots, et par leur subordination à l'un d'entre eux; le *mot dominant*, à la fois substantif et verbe, attirait tous les autres sous sa dépendance en se les agglutinant tous sous

leur forme pronominale et en les rangeant entre eux dans un certain ordre. De là le *mot-proposition;* de là l'*holophrasisme.*

Quand la cause qui avait donné naissance à l'holophrasisme et l'holophrasisme lui-même disparurent, la conjugaison objective survécut, il est vrai, mais désormais défective; on n'agglutina plus au verbe tous ses sujets, tous ses régimes, mais quelques-uns de ses éléments échappèrent à l'union, et de démembrement en démembrement on marcha vers la conjugaison analytique.

Une autre cause intime concourut, avec celle de la confusion entre l'expression verbale et l'expression ontologique, à la formation de la conjugaison objective : ce fut la nature concrète et de la pensée humaine et de son expression. On ne peut d'abord se figurer une action abstraite sans celui qui la fait, sans celui qui la subit; l'action pure, seule, est, en effet, quelque chose de tout à fait idéal. On ne peut ni penser ni dire : *aimer;* on ne peut même pas penser ni dire : *j'aime;* on ne peut que dire : *je t'aime* ou *je l'aime.* Le mot aimer, isolé, est un non-sens. Cette nécessité de mettre un pronom dans la phrase, là où la logique ne voudrait pas de pronom dans la pensée d'un homme civilisé, poussait vivement au développement de la conjugaison objective, qui consiste précisément à caser le pronom dans le verbe.

L'influence du concret se fit encore sentir davantage et eut pour résultat non plus seulement de resserrer le lien entre le pronom objectif ou subjectif et le verbe, mais aussi le lien entre les différents pronoms agglutinés. Ainsi le pronom-sujet et le pronom-objet, dans leur situation respective, se confondirent en une seule idée, en un seul mot dans l'esprit concret des hommes primitifs; dans cette expression *je t'aime*, ils réunirent dans une idée et dans un mot indivisible *je* et *te*, non point en fondant, en soudant ces deux mots par emboîtement, de manière qu'une analyse attentive et savante puisse en dégager les deux éléments, mais en créant un indice n'exprimant plus ni *je* ni *te*, mais seulement *la réunion du pronom de la 1re personne sujet avec la 2e personne objet.* Ici nous atteignons le summum du *concrétisme*, celui qui *individualise* par l'expression non seulement chaque être particulier, mais chaque relation.

Nous allons passer en revue les divers degrés de la conjugaison objective dans les langues qui l'ont conservée, soit intégrale, soit par fragments. Cette gradation est très importante, car l'intérêt du système décroît à mesure qu'un pronom objectif reste de plus en plus seul agglutiné au verbe, et que le pronom subjectif ou les autres pronoms objectifs s'en détachent, de sorte que le système complet n'est point, à proprement parler,

la conjugaison simplement objective, mais la conjugaison *subjective-objective;* l'intérêt décroît aussi lorsque le pronom objectif, sans se détacher du verbe, tend à s'en détacher; c'est ce qui arrive toutes les fois que sa situation dans l'agglutination ne l'incorpore plus entre le pronom-sujet et le verbe; l'intérêt décroît encore dans un autre sens, lorsque l'agglutination du pronom-objet n'a plus lieu que lorsqu'on a besoin d'un pronom pour suppléer le nom dans la proposition où celui-ci est absent, tandis qu'autrefois on y avait recours même en présence du substantif exprimé une seconde fois indépendamment et analytiquement dans la proposition même; enfin l'incorporation non seulement du pronom, mais du substantif-objet lui-même, l'expression concrète du pronom-sujet et du pronom-régime par un seul indice indivisible, la diminution de la force agglutinante du verbe qui ne peut plus retenir dans le conglomérat que tantôt le pronom-sujet, tantôt le pronom-objet alternativement, forment d'autres degrés très différents du système de la conjugaison objective.

De là les divisions suivantes, que nous établissons par gradation descendante, en passant du système plus complet ou plus énergique au système moins entier ou moins puissant de la conjugaison objective :

1° *Conjugaison objective concrète;*

2° *Conjugaison objective holophrastique;*

3° *Conjugaison objective polysynthétique;*

4° *Conjugaison objective synthétique.*

Chacune de ces divisions comporte, comme nous le verrons, plusieurs subdivisions.

CHAPITRE PREMIER.

CONJUGAISON OBJECTIVE CONCRÈTE.

Non seulement la conjugaison objective n'a pas été jusqu'à présent observée d'ensemble, mais une de ses parties les plus curieuses n'a pas même été aperçue; c'est celle que nous tenons en ce moment entre nos mains.

Elle consiste à exprimer par un *indice indivisible* le *pronom-sujet* et le *pronom-objet*, sans que l'analyse puisse jamais les séparer, parce que cet indice n'est point la réunion de deux autres défigurés, n'exprime point les deux pronoms, mais directement le *rapport* d'un pronom à l'autre.

Cette expression singulière peut être elle-même de plusieurs sortes :

Tantôt on exprime le *pronom-sujet seul*, mais son expression varie suivant l'existence, dans l'idée de celui qui parle, d'un *pronom-objet* qui n'est pas exprimé.

Tantôt, à l'inverse, on exprime le *pronom-objet seul*, mais son expression varie suivant l'existence, dans l'idée de celui qui parle, d'un *pronom-sujet* qui n'est pas exprimé.

Tantôt enfin, et nous sommes alors au summum du système, on n'exprime pas plus le pronom-objet que le pronom-sujet : il existe une expression unique, indépendante des deux, indécomposable, qui exprime simplement leur rapport.

C'est ce qu'établit l'étude des langues suivantes :

1° Le *kechua*.

I est l'indice d'un pronom-sujet 1^re^ personne rencontrant un pronom-objet 2^e^ personne; cependant ce point est douteux.

Su est l'indice d'un pronom-sujet 3^e^ personne rencontrant un pronom-objet 2^e^ personne;

Hua est celui d'un pronom-sujet 2^e^ personne rencontrant un pronom-objet 1^re^ personne;

Hua-mi est celui d'un pronom-sujet 3^e^ personne rencontrant un pronom-objet 1^re^ personne.

Il est vrai qu'en dehors de ces indices à la fois du sujet et de l'objet, on exprime séparément tantôt le sujet, tantôt l'objet, rarement les deux, mais ces indices seuls suffiraient à exprimer la double relation. Tel est du moins le système que nous croyons vrai, et auquel nous nous rattachons d'autant plus volontiers qu'il est confirmé par l'analogie d'autres langues.

Voici quelques applications :

Apa-i-ki « je porte toi »; le pronom-sujet est supprimé; *apa* est la racine verbale; *i*, l'indice de relation de la 1^re^ personne sujet à la 2^e^ objet; *ki*, le pronom « toi »;

Apa-su-n-ki « il porte toi »; le pronom-sujet est également supprimé; *su* est l'indice de relation de la 3^e^ personne sujet à la 2^e^ personne objet; *ki* est la 2^e^ personne; *n*, l'indice temporel.

2° L'*algonquin*.

Le mot concret signifiant à la fois et indivisiblement telle personne sujet en relation avec tel autre objet est indiqué dans le tableau suivant :

a. *Tin* exprime la relation de la 1^re^ personne sujet avec la 2^e^ personne objet;

b. *K*, celle de la 3^e^ personne sujet avec la 1^re^ personne objet;

c. *N*, celle de la 2^e^ personne sujet avec la 1^re^ personne objet;

d. *Kawin*, celle de la 3^e^ indéfinie sujet avec la 1^re^ ou la 2^e^ objet.

Ici encore, on exprime, en outre, un des deux pronoms isolés, tantôt le pronom-sujet, tantôt le pronom-objet.

Exemples :

Ki-miweyimi-tin «je t'estime»; *ki* est le pronom-objet; *tin* est l'indice de relation de la 2^e^ personne objet à la 1^re^ personne sujet;

Ni-miweyimi-k «il m'estime»; *ni* est le pronom-objet; *k*, l'indice de relation de la 1^re^ personne objet à la 3^e^ personne sujet;

Ki-miweyimi-n «tu m'estimes»; ici c'est le pronom-objet qui n'est pas exprimé; *ki* est le pronom-sujet; *n*, l'indice de relation de la 1^re^ objet à la 2^e^ sujet.

3° Le *tcherokess*.

Ici le système devient plus absolu : le mot concret marquant la relation d'une personne à l'autre subsiste seul; ceux exprimant ces personnes elles-mêmes disparaissent aussi bien pour le sujet que pour l'objet.

D'ailleurs, cet indice fait prédominer ici l'une des personnes, le sujet ou l'objet. Il devient donc inexact de dire qu'il marque également le sujet et l'objet indivisibles; plus exactement, il marque soit le *sujet* à telle personne, par des expressions distinctes, suivant qu'il se trouve en face de tel ou tel pronom-objet, soit l'*objet* à telle personne, par des expressions distinctes, suivant qu'il se trouve en face de tel ou tel pronom-sujet.

Enfin le système est complet et s'applique à toutes les personnes. En voici le tableau :

a. Rencontre de la 1^re^ et de la 2^e^ personne.

Si c'est la 1^re^ qui est sujet et la 2^e^ qui est objet, l'expression totale sera *kö*;

Si, à l'inverse, la 2^e^ est le sujet, et la 1^re^ l'objet, l'indice total sera *ski*.

b. Rencontre de la 1^re^ et de la 3^e^ personne.

Si c'est la 1^{re} qui est sujet, l'expression *tsi* renfermera les deux;
Si c'est la 3^e qui est le sujet, l'expression unique est *akwa*.

c. Rencontre de la 2^e et de la 3^e personne.

Si c'est la 2^e qui est sujet, l'expression totale sera *hi*;
Si c'est la 3^e, l'expression totale sera *tsa*.

d. Rencontre de la 3^e et de la 3^e personne.

L'expression totale sera *ka* ou *ana*.

Exemples d'application :

Kö-yalöiha « (je-te)-lie »;
Tsi-yalöiha « (je-le)-lie »;
Ski-yalöiha « (tu-me)-lies ».

4° Le *dacotah*.

Ce phénomène devient partiel; il n'apparaît plus qu'à la 2^e personne du singulier objet, laquelle s'exprime différemment suivant que le sujet est de la 3^e ou de la 1^{re} personne.

Dans le premier cas, la syllabe qui exprime à la fois le sujet et l'objet est *ni*, dans le second cas *tši*.

Ni-tšaška « (il-te)-lie »;
Tši-tšaška « (je-te)-lie ».

5° Le *totonaque*.

Le pronom « nous », objet, s'exprime par *kinka* si le *sujet* est de la 3^e personne, et par *kila* si le sujet est de la 2^e personne.

6° Le *guarani-tupi*.

Le pronom de la 2^e personne objet s'exprime par *oro* quand le sujet est de la 1^{re} personne, et par *nde* quand le sujet est de la 3^e personne; du reste, le pronom-sujet s'exprime ensuite séparément.

Telle est la *conjugaison objective concrète*. Il faut remarquer qu'alors la relation s'établit bien plus directement entre le *sujet* et l'*objet* qu'entre l'un ou l'autre et le verbe; la relation, outre qu'elle a une expression concrète, est une *relation de pronom à pronom*.

Peu à peu l'expression indivisible, l'expression concrète de relation semble insuffisante, et l'on double ce procédé par l'expression séparée de l'un ou l'autre des pronoms.

C'est ainsi que se fit lentement la transition du système actuellement décrit au système suivant. Cette transition eut lieu encore d'une autre manière : on substitua à une expression unique cumulant et confondant plusieurs idées, ou plutôt ne traduisant que leur rapport, une expression unique aussi, mais établissant la distinction de ces idées, tout en les réunissant dans un même mot par une soudure intime et un ordre respectif nécessaire; de concrète, l'expression devint holophrastique.

CHAPITRE II.

CONJUGAISON OBJECTIVE HOLOPHRASTIQUE.

Nous entendons par cette conjugaison celle assez puissante pour exprimer *une proposition entière* ne se référant pas à une proposition précédente par *un mot unique.* Nous disons : ne se référant pas à une proposition précédente, car, dans le cas de relation, les pronoms ne font plus que tenir la place de noms. Il arrive en effet que telle langue agglutine au verbe tous les pronoms-sujets ou objets, quand l'emploi de ces pronoms est nécessaire parce que le substantif qu'ils représentent ne se trouve pas exprimé dans la proposition; dans ces langues, le procédé est *polysynthétique*, nous le retrouverons tout à l'heure, mais il n'est pas *holophrastique*, puisqu'il se trouve des substantifs-sujets ou objets dans la proposition; ceux-ci marquent, sans s'agglutiner au verbe et par d'autres moyens, leur relation logique avec ce verbe.

Nous ne comprenons dans la conjugaison holophrastique que celle qui permet d'exprimer la proposition entière en un seul mot dans tous les cas.

Pourtant cette conjugaison est à deux degrés; tantôt on agglutine au verbe, on lui incorpore le sujet et l'objet, même quand le sujet et l'objet sont des substantifs; tantôt les substantifs résistent à l'agglutination, mais alors, quoique présents dans la proposition, ils doivent être répétés une seconde fois dans le verbe pléonastiquement sous forme de pronoms.

Lequel de ces procédés forme le degré le plus fort? C'est sans contredit celui qui incorpore au verbe les substantifs eux-mêmes. Est-ce en même temps le plus ancien? On serait tenté de le croire, car le système de la conjugaison objective a d'abord apparu dans toute son énergie, qui n'a fait ensuite que décroître. Cependant nous croyons que le système qui incorpore les substantifs eux-mêmes n'est pas le plus ancien; que les pronoms ont été incorporés les premiers, parce que seuls ils ont été susceptibles d'abord de porter la marque des relations grammati-

cales, et que l'incorporation des substantifs n'a été qu'un effort extrême de ceux-ci pour suivre les pronoms dans leur voie, effort qui du reste n'a pu longtemps être soutenu et n'a pas généralement abouti.

Quoi qu'il en soit, le degré qui incorpore les substantifs est un degré supérieur.

Deuxième degré. — Conjugaison objective holophrastique incorporant les substantifs.

Elle s'observe dans les langues suivantes :

1° Le *nahuatl.*

Citons tout de suite des exemples et voyons le procédé en fonction :

Ni-mitz-mapil-cotona « je-te-doigt-coupe (je te coupe le doigt) ».

Ni-tla-izte-cui « je-quelque chose-ongle-éprouve » ;

Ni-cac-chiua-ni « je-souliers-faisant-le » ;

Ni-no-ma-popohua « je-moi-main-lave » ;

Ni-no-cno-mati « je-moi-pauvre-tiens (je m'humilie) ».

Si le complément vient à manquer, le verbe transitif étant pris intransitivement, comme dans « je mange », alors on simule un régime pour pouvoir incorporer, car il faut toujours, suivant le génie de cette langue, incorporer quelque chose.

Ni-te-tla-ka « je-quelqu'un-quelque chose-mange, je mange ».

Nous allons voir que le nahuatl ne reste pas toujours à cette hauteur, mais se tient souvent au degré inférieur d'holophrasisme, c'est-à-dire n'incorpore plus les substantifs eux-mêmes.

2° Le *tarasque.*

Hopo-ku-ni « laver les mains » ;

Hopo-mu-ni « laver la bouche » ;

Hopo-ntša-ni « se laver la poitrine ».

3° Le *tšoneka.*

Yi-ke-tseško « je lave mon visage » ;

Yi-ni-yoško « tu m'entends ».

4° Le *chiquita.*

Cette langue incorpore le régime entre le sujet et le verbe

quand c'est un substantif; mais ce qui est singulier, c'est que, quand c'est un pronom, elle le suffixe au verbe :

I-tšusi-wašì-ka «je-ma-poitrine-presse»;

I-tomæ-ka-ni «je-lie-moi»;

I-tomæ-ka-hi «je-lie-toi».

On voit que le procédé de conjugaison objective qui incorpore le substantif lui-même est très rarement usité.

Premier degré. — Conjugaison objective holophrastique n'incorporant que les pronoms.

Ici l'expression holophrastique n'est plus aussi exacte; en effet, la proposition contient alors des mots qui ne sont pas incorporés; ce sont les substantifs, donc le mot verbal n'est plus toute la proposition.

Cela est vrai, mais ces substantifs restent détachés, à un cas absolu, sans liaison avec le verbe, et sans entrer dans la composition, dans le lien de la proposition; ils sont donc hors la proposition, aussi bien que hors le verbe. D'ailleurs, ils sont représentés dans l'agglutination verbale par des substituts nécessaires, des pronoms personnels qui les répètent. La conjugaison reste donc holophrastique, mais holophrastique pronominale; le pronom seul a réussi à entrer dans la proposition; le substantif ne compte pas encore.

Il faut bien distinguer de ce cas celui où le conglomérat verbal contient les pronoms, mais seulement lorsque des substantifs ne se trouvent pas dans la proposition ailleurs exprimés, et lorsque ces pronoms représentent le substantif exprimé lui-même, mais dans une proposition précédente seulement; alors la conjugaison objective d'holophrastique devient simplement polysynthétique.

L'holophrastique uniquement pronominale se trouve dans les langues suivantes :

1° Le *nahuatl.*

Cette langue, en effet, emploie deux procédés bien distincts. Tantôt elle incorpore les substantifs eux-mêmes, ainsi que nous l'avons vu; tantôt elle exprime ceux-ci d'une manière analyue et absolue, et les exprime une seconde fois pléonastiquement sous forme de pronoms, incorporant ceux-ci dans le conlomérat verbal :

Ni-k-te-cuilia in totoli «je-la-à-quelqu'un-prends la poule»;

Ni-kin-tla-calty-naqui yn nopilhuan «je-eux-quelque chose-mangeront-veux les-enfants-miens».

Dans ce dernier exemple, le verbe dépendant est lui-même incorporé dans le verbe principal, mais les substantifs ne sont incorporés qu'en la personne de leurs substituts, les pronoms.

2° L'*abchaze*.

3° Le *basque*.

4° L'*iénisséi* et le *kotte*.

5° L'*esquimau* et l'*aléoute*.

6° L'*iroquois*.

7° Le *dacotah*.

8° L'*athapaske*.

9° Les langues *bantou*.

Nous ne donnons pas en ce moment d'exemples de l'emploi du procédé dans ces langues, parce que nous retrouverons celles-ci un peu plus loin classées à d'autres points de vue.

CHAPITRE III.

CONJUGAISON OBJECTIVE POLYSYNTHÉTIQUE.

Cette conjugaison se distingue de la précédente en ce qu'elle n'incorpore au verbe que des pronoms, non des substantifs, d'autres verbes ou des adverbes, et en ce qu'elle n'incorpore ces pronoms que quand les substantifs ne sont pas exprimés dans la même proposition.

Mais elle se divise en plusieurs classes formées différemment, suivant qu'on se place à divers points de vue.

Premier point de vue. — Classement suivant que la polysynthèse est plus ou moins compréhensive.

La synthèse dont la conjugaison consiste à agglutiner au verbe un des pronoms servant de sujet ou d'objet direct ou indirect; la polysynthèse consiste à en agglutiner plusieurs.

Si la polysynthèse les agglutine tous, elle s'approche de l'holophrasisme, et ne s'en distingue alors qu'en ce qu'elle n'agglutine plus lorsque les substantifs sujets ou objets se trouvent dans la même proposition; si elle n'en agglutine que deux sur plusieurs, elle touche à la synthèse simple; on voit donc qu'elle oscille entre la synthèse et l'holophrasisme.

De là la classification suivante :

1° *Conjugaison objective polysynthétique ne renfermant, avec le pro-*

nom-sujet, que le pronom-régime direct. 2° Conjugaison objective polysynthétique renfermant, avec le pronom-sujet et le pronom-régime direct, le pronom-régime indirect.

A. *Polysynthétisme compréhensif au 2ᵉ degré.*

Ce polysynthétisme assez rare se trouve dans les langues suivantes :

1° Le *nahuatl.*

Nous en avons déjà donné des exemples, et d'ailleurs cette langue appartient à la conjugaison objective holophrastique.
Mais elle incorpore tous les régimes.

2° Le *hottentot.*

Ma-do-gu-b «donne-à-vous-eux-il (il vous les donne)»;

Ma-do-gu-da «donnons-à-vous-eux-nous (nous vous les donnons)».

3° L'*abchaze.*

Sara uara i-u-s-thueit «le-te-je-donne (je te le donne)».

4° Le *basque.*

D-a-kar-d-a-k «cela-porter-à-moi-tu (tu me le portes)».
D-a-kar-gu-k «cela-porter-à-nous-tu (tu nous le portes)».

5° Les langues *sémitiques* et *chamitiques.*

Elles comprennent les deux régimes, direct et indirect, ainsi que le sujet, dans l'agglutination verbale.
Les pronoms-sujets sont préfixés ou suffixés; les pronoms-régimes sont toujours suffixés.
L'arabe dit :

Yu-rī-kumū-hum «il-montrer-à-vous-eux (il vous les montrera)»;

A-'tā-nī-ka «il-donne-à-moi-toi (il te donne à moi)».

Le tamasheq dit :

Ad-as-t-i-ek «*signe du futur*-à-lui-cela-il-donnera (il le lui donnera)».

6° L'*accadien.*

Mu-na-n-kak «je-le-lui-construisis».

7° Les langues *néo-latines.*

Français : *je te le donne* «je-te-le-donne»;
Italien : *hai-me-lo dato.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nous ne venons de faire cette énumération qu'à un seul point de vue; à d'autres points de vue, nous retrouverons les mêmes langues dans d'autres classifications.

Remarquons que l'abchaze est polysynthétique à un degré très supérieur. En effet, le pronom-sujet et les pronoms-objets y sont incorporés au verbe sous une forme apocopée, mais sont répétés une seconde fois analytiquement, ce qui revient à dire que le pronom, pour s'incorporer, se répète pléonastiquement non seulement au substantif, mais au pronom lui-même.

Il en est de même en suane.

B. *Polysynthétisme compréhensif au 1^er^ degré.*

On n'incorpore plus au verbe que le sujet et le pronom-objet direct et non le pronom-objet indirect. Ce système comprend toutes les langues autres que celles énumérées au deuxième degré, et qui se conjuguent polysynthétiquement.

Deuxième point de vue. — Classement suivant que la polysynthèse est ou n'est pas emboîtante.

A. *Polysynthèse emboîtante.*

L'emboîtement peut se faire de deux manières : 1° entre *l'ensemble des pronoms et le verbe;* 2° entre *les pronoms.*

a. Emboîtement entre les pronoms et le verbe.

1° L'*abchaze.*

Cette langue apocope ses pronoms sujets et objets en les réduisant à une seule consonne ou à une seule voyelle :

Sara uara u-s-guaphχueit « moi toi te-je-aime »;

Sara uara i-u-s-thueit « moi toi le-te-je-donne ».

2° Le *basque.*

D-a-kar-gu-k « cela-portes-nous-tu (tu nous portes cela) »;

D-a-kar-ski-o-te-t « cela-porte-*signe du pluriel*-lui-*signe du pluriel*-je (je les leur porte) ».

On a apocopé *ni* en *n; hi* en *h; gu* en *g; su* en *s.*

De même à l'imparfait :

Sen-ekar-d-a-n « tu-portais-à-moi-*signe de l'imparfait* »; *sen* seul n'est pas apocopé.

Radicalement *akar* du présent devient *ekar* à l'imparfait.

De même à l'intransitif :

H-abil-ki-t «tu-viens-vers-moi».

3° L'*hébreu* et les langues *sémitiques*.

Ces langues emboîtent les pronoms avec le verbe, non en modifiant les pronoms, mais en modifiant, au contraire, la racine du verbe lui-même; la première consonne radicale s'affecte d'un schewa : *aktul*, *taktul*, *yaktul*, *naqtul*, etc. Si le pronom suit, pas de modification : *Sabaq-ta-ni*.

4° Les langues *chamitiques*.

Ces langues, au contraire, apocopent les pronoms soit préfixés, soit suffixés, quand même la racine verbale commencerait par une consonne.

En copte, le verbe *pedža* «parler» se conjugue ainsi : *pedža-i*, *pedža-k*, *pedža-f* ou *pedža-s*, etc.; le verbe *tōm* «fermer», ainsi : *ti-tōm*, *k-tōm*, *f-tōm*, *s-tōm*, tandis que le pronom isolé est beaucoup plus long. De même lorsqu'il y a à la fois sujet et régime : *a-f-ol-f* «*signe du passé*-il-conduire-lui (il conduisit lui)».

De même en tamasheq : *i-nga-t* «il-tua-lui».

Les autres langues chamitiques ne modifient, au contraire, ni les pronoms ni le verbe.

5° Le *géorgien*.

Il emploie tantôt le pronom possessif, tantôt le prédicatif pour le pronom-sujet et pour le pronom-objet. Ce pronom est apocopé :

Me g-a-dzlew «je te-donne»;

Šen m-a-dzlew «tu me donnes».

6° L'*iénisséi* et le *kotte*.

Ces langues emploient des pronoms mutilés dans la conjugaison objective : *ade* «je» devient *d*, *t*; *ūgę* «toi» devient *g*, *k*; *buda* «lui» s'abrège en *d*. Devant une consonne *d*, *k* et *t* deviennent *da*, *ka*, mais ne reviennent pas à leur forme primitive.

Da-ga-fuot «je-attends»; *da-gar-fuot* «j'attendais».

En kotte, il en est de même; les pronoms affixés sont, pour les trois personnes au singulier, *ń*, *n*, *a*.

Le pronom-objet est enclavé au milieu de la racine du verbe *hama-an-thāk-u* «aimer-moi-*continuation de la racine* aimer-tu (tu m'aimes)».

Nota. — Nous ne comprenons ici ni l'arrouague ni le nahuatl, parce que ces langues apocopent seulement le pronom finissant par une voyelle devant la voyelle initiale du verbe; il y a là un résultat euphonique qui peut présenter les avantages de l'emboîtement, mais qui n'en a pas le caractère spécial.

b. Emboîtement des pronoms entre eux.

Ici l'euphonie ne joue plus aucun rôle; du reste, l'absorption ne porte plus sur une seule lettre, mais sur plusieurs; la fusion est beaucoup plus énergique.

Elle l'est quelquefois tellement, comme en iroquois et en mordwin, qu'il devient extrêmement difficile d'opérer la séparation.

1° L'*esquimau.*

Cette langue a une conjugaison objective très riche, et opère entre le pronom-sujet et le pronom-objet une union qui rend déjà très difficile l'analyse.

Verbe *mattar* «déshabiller».

Objectif : *toi.*	Objectif : *moi.*
Mattar pagit «je te déshabille».	*Mattar panna* «tu me déshabilles».
patit «il te».	*panga* «il me».
pautingit «nous te».	*pausinga* «vous me».
patit «ils te».	*panga* «ils me».
pautinkit «nous te». (au duel).	*pautinga* «vous me». (au duel).
pautit «ils te». (au duel).	*painga* «ils me». (au duel).

Le pronom-objet est exprimé le dernier et assez clairement : c'est, pour la 2ᵉ personne, *t;* pour la 1ʳᵉ, *ga*, *nga.*

Le pronom-sujet se trouve enclavé entre le verbe et le pronom-objet, mais il est beaucoup moins reconnaissable.

D'abord les formes sont défectives : *patit*, quant au sujet, exprime à la fois le singulier, le pluriel, parfois le duel. Il en est de même de *panga* pour le singulier et le pluriel.

Cela vient d'un principe qui domine la conjugaison objective de l'esquimau et que nous retrouvons dans celles de beaucoup d'autres langues, à savoir que le pronom de la 3ᵉ personne ne s'y exprime pas, s'il est sujet. Au contraire, s'il est objet,

il s'exprime d'une manière particulière, que nous décrirons tout à l'heure.

Le pronom-sujet de la 3ᵉ personne écarté, restent les pronoms-sujets de la 1ʳᵉ et de la 2ᵉ personne; *mattarpagit* se décompose ainsi : *mattar-pa-g-it* «déshabille-*indice verbal*-je-toi»; pluriel : *mattar-pa-u-ti-ng-it;* duel : *mattar-pa-u-ti-nk-it.* Ici l'analyse est déjà plus difficile; au singulier, l'indice de la 1ʳᵉ personne était la consonne *g;* au pluriel et au duel, on se sert d'un autre indice équivalent *u; ti* sert de syllabe de liaison; *ng* est la répétition de l'indice de la 1ʳᵉ personne servant à marquer le pluriel; *it* est le pronom-objet de la 2ᵉ personne; au duel, *ng* est remplacé par *nk*, indice ordinaire du duel.

De même dans *mattarpausinga* «vous me déshabillez», *mattarpautinga*, même sens au duel, l'analyse est *mattar-pa-u-si-nga*, *mattar-pa-u-ti-nga*, dans lesquel *si* et *ti* sont les indices ordinaires de la 2ᵉ personne sujet au pluriel et au duel; *nga*, l'indice de la 1ʳᵉ personne-objet, et *u* un indice pléonastique de la 1ʳᵉ personne-objet; l'analyse du singulier *mattarpanna* «tu me déshabilles» est plus difficile; *na* est pour *nga*, pronom-objet de la 1ʳᵉ personne; mais qu'est devenu le pronom-sujet de la 2ᵉ? Il est renfermé dans l'*n* précédent; cet *n* est un *t* assimilé à l'*n* suivant.

On pourrait douter que l'*u* est bien le signe de la 1ʳᵉ personne et ne pas voir cette 1ʳᵉ personne représentée pléonastiquement par *nga;* mais nous en trouvons la démonstration ailleurs : *mattar-pa-u-se* «je vous déshabille», tandis que *mattar-pa-se* «il vous déshabille», la 3ᵉ personne-sujet ne s'exprime pas; donc l'*u* qui se trouve de plus à la 1ʳᵉ personne est bien le signe de cette personne.

Une confusion peu à peu s'est faite dans cette conjugaison entre le singulier, le pluriel et le duel de la même personne sujet; c'est ainsi que *mattar-pa-u-se* signifie à la fois «je te. . ., nous te. . ., nous (au duel) te. . . déshabillons».

Si la 3ᵉ personne sujet ne s'exprime pas, la 3ᵉ personne-objet se marque; seulement, au lieu d'être à la fin, elle est supplantée à cette place par le pronom-sujet. Comment s'exprime-t-elle? Par un changement de voyelle. Tandis que *mattar-p-o-se* signifie, à l'intransitif réfléchi, «vous vous déshabillez», *mattar-p-a-rse* signifie «vous le déshabillez», et *mattar-p-e-se* «vous les déshabillez». De même au duel *p-o-tik*, *p-u-tik* et *p-e-tik*.

2° L'*aléoute*.

Comme en esquimau, le sujet et l'objet sont rejetés après le verbe, où ils forment un tout amalgamé.

Verbe *čavakre* «parer».

Relation de 1re à 2e personne.

Čavakre-yugin «je te pare».
yauče «je vous pare».
yarvugin «nous deux te parons».
yatikče «nous deux vous parons».
yovugin «nous te parons».
yovuče «nous vous parons».

Relation de 2e à 1re personne.

Čavakre-yarma «tu me pares».
yarkut «tu me».
yartea «nous deux te».
yartigut «nous deux vous».
yarčea «nous te».
yarčiput «nous vous».

L'analyse se fait de la même manière qu'en esquimau.

3° Le *hongrois*.

Ici nous ne trouvons plus qu'une seule relation conjuguée objectivement, celle de la 1re à la 2e.

Elle s'exprime par le conglomérat *lak*, qui se décompose en *l* «toi» et *k* «je», le premier pronom-objet, le second pronom-sujet.

Il ne faut pas confondre avec la conjugaison objective la relation des trois personnes sujets à la 3e personne objet que le hongrois exprime d'une manière spéciale, mais indirecte. Tandis que *hallok*, *hallasz*, *hall*, *hallunk*, *hallatok*, *hallak* signifient «j'entends, tu entends, etc.», employés sans régime et par conséquent intransitivement, *hallom*, *hallod*, *hallja*, *halljuk*, *halljatok*, *hallják* signifient «je l'entends, tu l'entends, etc.», renfermant un régime et par conséquent employés transitivement. Ce que le hongrois a voulu distinguer ainsi, ce n'est point des autres la 3e personne objet, mais bien de l'intransitif le transitif, et il l'a fait non par un indice caché de la 3e personne, mais en employant, ce qui était naturel, le pronom possessif *m*, *d*, etc., pour le transitif, et le pronom prédicatif *k*, *sz*, etc., pour l'intransitif. La 3e personne objet s'est trouvée ainsi *indirectement* marquée, parce que la 2e personne objet vis-à-vis de la 1re sujet forme une conjugaison spéciale objective, et qu'il est probable, d'après l'analogie du mordwin et d'autres langues ouraliennes, qu'il en était ainsi d'abord des autres relations, sauf celle de la 3e personne, qui, comme nous l'avons vu, ne se marque pas dans beaucoup de langues à conjugaison objective.

4° Le *mordwin*.

C'est la seule langue ouralienne qui présente une conjugaison objective complète.

Cette conjugaison est bien connue; nous nous bornons aux exemples suivants :

Pala-ma-i-t « embrasses-moi-tu »;

Pala-ma-n « embrasse-moi-il »;

Pala-i-t « embrasses-lui-tu ».

Il faut faire les remarques suivantes : 1° la 3ᵉ personne ne s'exprime pas quand elle est l'objet; 2° *s* semble être l'indice du pluriel; 3° l'ordre est le suivant : *le verbe, le régime direct, le sujet;* 4° souvent on intercale *sa* ou *ta* entre le verbe et le régime direct.

Ces observations pourront nous guider au milieu des déformations que subit le conglomérat du pronom-sujet avec le pronom-objet.

Voici des exemples de ces déformations :

Pala-tä « je t'embrasse » est pour *pala-tä-n;*

Pala-sa « je l'embrasse » pour *pala-sa-n;*

Pala-s-inä « il les embrasse » pour *pala-sa-z.*

5° L'*iroquois*.

Il y a ici un conglomérat dans lequel l'ordre des pronoms n'est plus uniforme; c'est tantôt le sujet, tantôt l'objet qui se place le premier.

a. Relation des 1ʳᵉˢ personnes aux 2ᵉˢ.

Konia « je-te »; *kia* « je-vous-deux »; *kua* « je-vous ».

La décomposition se fait ainsi : *k* est l'indice de la 1ʳᵉ personne; *on*, celui de la 2ᵉ; *ia* est l'indice du duel; *ua*, l'indice du pluriel.

b. Relation des 2ᵉˢ personnes aux 1ʳᵉˢ.

Take « tu-me »; *takia* « tu-nous-deux »; *takua* « tu-nous ».

Analyse : *t* signifie « tu »; *k*, « moi »; *ia* et *ua* sont les indices du pluriel et du duel.

c. Relation des 1ʳᵉˢ personnes aux 3ᵉˢ.

Ria « je-le »; *kheia* « je-les »; *hetsitia* « toi et moi-le »; *hetsiteua*

« vous et moi-le »; *sakia* « lui et moi-le »; *sakua* « eux et moi-le »; *ietiia* « vous et moi-les »; *iakiia* « eux et moi-les ».

Analyse : 1° de *ria; r* est l'indice de « le », *i* de « je »; 2° de *kheia; kh* est l'indice de « les », *i* de « je »; 3° de *sakia; s* est l'indice de « il », *k* de « je », *ia* du duel.

d. Relation des 3es personnes aux 1res.

Raka « il-me »; *sonkia* « il-nous-deux »; *sonkua* « il-nous »; *uaka* « elle-me »; *ionkia* « elle-nous-deux »; *ionkua* « elle-nous »; *ionka* « on-me »; *ionkiia* « on-nous ».

Analyse : 1° de *raka; r* est l'indice de la 3e personne, *k* celui de la 1re; 2° de *sonkia; s* est pour *r*, indice de la 3e personne, *k* est indice de la 1re, *ia* du duel.

e. Relation des 2es personnes aux 3es.

Hetsa « tu-le »; *hetsitia* « vous deux-le »; *hetsiseua* « vous-le »; *sheia* « tu-les »; *ietsiia* « vous-les ».

Analyse de *hatsa : h* est indice de la 3e personne, *ts* de la 2e.
Ici l'analyse est plus difficile.

f. Relation des 3es personnes aux 2es.

Hia « il-te »; *hetsisia* « il-vous-deux »; *hetsiseua* « il-vous »; *iesa* « on-te »; *ietsiia* « on-vous ».

Analyse : elle est très délicate. Dans *hia, h* représente la 3e personne; l'*i* suivant, tiré du pronom *ise*, représente la 3e.

g. Relation des 3es personnes aux 3es.

Sako « il-le »; *sakona* « il-les »; *iako* « elle-le »; *iakona* « elle-les »; *ronua* « on-le »; *konua* « on-la »; *ronuana* « on-les »; *konuana* « on-les ».

Analyse de *sako :* l'*s* est l'indice de la 3e personne sujet; la 3e personne objet suit, mais son indice n'apparaît pas clairement.

La formule générale est : 1° *le sujet*, 2° *l'objet*, 3° *le verbe*, sauf dans la relation 3e et 5e, où elle devient : 1° *objet*, 2° *sujet*, 3° *verbe*.

Exemple : *khe-i-atkohtos* « les-je-vois », tandis que *ra-k-iteure* « il-moi-a-pitié ».

6° Langue *australienne* de *Lac-Macquarie*.

Bin, 1re personne-objet + *bañ*, 1re personne-sujet = *banüñ;*
Bon, 2e personne-objet + *bi*, 2e personne-sujet = *binūn;*

Bin, 2° personne-objet + *noa*, 3° personne-sujet = *biloa*;
Bin, 2° personne-objet + *bountoa*, 3° pers. fém. sujet = *bintoa*.

B. *Polysynthèse non emboîtante.*

Cette polysynthèse est celle de toutes les langues non comprises dans la division précédente, qui possèdent cependant la conjugaison objective.

Le pronom-sujet, le pronom-objet et le verbe y restent parfaitement distincts.

Troisième point de vue. — Classement suivant que la polysynthèse est enveloppante ou développante.

Nous entendons par *polysynthèse enveloppante* celle au moyen de laquelle l'un des pronoms est enclavé entre l'autre pronom et le verbe, ou bien dans l'intérieur du verbe lui-même; elle peut donc l'être de deux manières bien différentes, soit dans les rapports des pronoms avec le verbe, soit dans ceux des pronoms entre eux.

Lorsque la polysynthèse n'est pas enveloppante vis-à-vis du verbe, elle est développée vis-à-vis de lui, et alors les pronoms peuvent lui être *préfixés* ou *suffixés*, tandis que dans le cas contraire ils lui sont *infixés*; dans leurs rapports entre eux, ils peuvent être ou séparés l'un de l'autre par le verbe ou situés du même côté de ce verbe; dans l'un et l'autre de ces derniers cas, le sujet peut précéder l'objet ou l'objet précéder le sujet, la construction être *directe* ou *inversive*.

A. *Position enveloppante ou développée vis-à-vis du verbe.*

Le pronom-sujet et le pronom-objet peuvent être ou *infixés* au verbe, auquel cas ils sont enveloppés par lui, ou *affixés* autrement.

a. Cas de l'enveloppement par l'infixation.

Dans tous les procédés ci-dessus décrits, il n'y avait entre le pronom et le verbe qu'une simple soudure; ici l'on va beaucoup plus loin; le verbe s'entr'ouvre, entoure de ses molécules le ou les pronoms et les retient prisonniers. Les pronoms sont enclavés entre deux syllabes du verbe.

Tel est le procédé très remarquable employé dans les langues suivantes : l'abchaze, l'athapaske, le dakotah, l'iénissei et le kotte.

1° *Dacotah.*

Verbe *hiyu* « venir » : 1re personne, *hi-b-u;* 2e personne, *hi-d-u;* 3e personne, *hi-y-u.*

Verbe *hioteka* « percer ». Ici l'on emploie un double pronom, le premier préfixé, le second infixé : 1re personne, *wa-hi-nd-oteka;* 2e personne, *ya-hi-d-oteka.*

2° *Athapaske.*

Verbe *yā-thi* « parler » : 1re personne, *yā-s-thi;* 2e personne, *ya-nl-thi;* pluriel, 1re personne, *yā-ul-thi;* 2e personne, *yā-yul-thi;* 3e personne, *yā-yal-thi.*

3° *Abchaze.*

Verbe *iknahaueit* « suspendre » : 1re personne, *ikna-s-haueit;* 2e personne, *ikna-u-haueit, ikna-b-haueit;* 3e personne, *ikna-i-haueit; ikna-l-haueit.*

4° *Kotte.*

Hama-anth-āk-u « tu m'aimes » : 1re 1/2 du radical-*moi*-2e 1/2 du radical-*tu;*

Hama-u-th-āk-n « je t'aime » : 1re 1/2 du radical-*toi*-2e 1/2 du radical-*je.*

b. Cas du développement par préfixation ou suffixation.

Alors les pronoms sont développés par rapport au verbe; nous verrons qu'ils peuvent être cependant en même temps enveloppés l'un par l'autre.

Ce développement par rapport au verbe est général; c'est l'infixation ci-dessus décrite qui est l'exception.

Quelquefois le pronom-objet et le pronom-sujet sont tous les deux préfixés, quelquefois ils sont tous les deux suffixés; quelquefois l'un est préfixé, l'autre suffixé.

1° *Langues où le pronom-sujet et le pronom-objet sont préfixés.*

En voici l'énumération : 1° le nahuatl; 2° le bribri; 3° le guarani, du moins dans la première de ses quatre formules ci-après données; 4° le dacotah; 5° le tschinuk; 6° le quiché; 7° l'iroquois; 8° le cafre; 9° le somali; 10° l'accadien; 11° l'abchaze.

2° *Langues où le pronom-sujet et le pronom-objet sont suffixés.*

1° Le hottentot; 2° l'esquimau; 3° l'iénisséi et le kotte, quant au sujet, le régime étant infixé; 4° l'aléoute; 5° le hon-

grois dans la relation de 1re à 2e personne, la seule où il possède la conjugaison objective; 6° le mordwin; 7° le kohl; 8° le keshua.

3° *Langues où l'un des pronoms est préfixé et l'autre suffixé.*

α. C'est le sujet qui est préfixé (tournure directe).

1° L'abipone; 2° le sonhrai (*e-ga-bā-ni* «je-aime-toi»): 3° le mandara (*ta-dže-me* «ils-frappent-nous»); 4° l'arrouagne (*d-ansika-bu* «je-aime-toi»); 5° le caraïbe (*arameta-kwa-n-yen-ti-bu* «cacher-en-propre-je-fais-toi»); 6° le moxos (*me-munako-wi* «je-aime-toi»); 7° le chiquitos (*i-tomoe-ka-ni* «je-lie-moi», *i-tomoe-ka-hi* «je-lie-toi»); 8° le sahaptin-walawala (*in-ahakima-imaun* «je-vois-toi», *in-aθhakisa-imuna* «je-vois-vous»); 9° l'othomi (*di-nu-i* «je-vois-toi», *di-nu-bi* «je-vois-lui»); 10° le poul (*o-tama-mi* «il-trouve-moi», *miṅ-tama-oṅ* «nous-trouvons-vous»); 11° le maya (*yacunah-in-cah-ech* «aimant-je-suis-toi»).

β. C'est l'objet qui est préfixé (tournure inversive).

Nous n'avons remarqué ce cas comme réalisé dans aucune langue; nous n'avons trouvé que des langues qui préfixent et suffixent alternativement l'objet et le sujet.

γ. C'est alternativement le sujet ou l'objet qui est préfixé.

1° Le *basque*.

Ce cas est très remarquable ici. Au temps présent la formule est : 1° *objet direct;* 2° *verbe;* 3° *objet indirect;* 4° *sujet.*

D-akar-d-a-k «cela-portes-à-moi-tu = tu me portes cela».

A l'imparfait dans le verbe transitif, à tous les temps dans le verbe intransitif, la formule est, au contraire : 1° *sujet;* 2° *verbe;* 3° *objet direct;* 4° *objet indirect.*

Sen-ekar-d-a-n «tu-portais-à-moi-lui (sous-entendu)-*signe de l'imparfait* = tu le lui portais»;

Sen-ekar-ski-d-an «tu-portais-eux-à-moi-*signe de l'imparfait* = tu me les portais»;

H-abil-ki-t «tu-*signe du présent*-viens-vers-moi»;

H-em-bil-ki-d-an-«tu-*modification voulue par l'imparfait*-vins-vers-moi-*signe d'imparfait*».

Il faut remarquer que le pronom change de forme suivant qu'il est préfixé ou suffixé.

	FORME SÉPARÉE.	FORME PRÉFIXÉE.	FORME SUFFIXÉE.
	—	—	—
	SINGULIER.		
1re personne.........	*ni*	*n*	*t*
2e personne.........	*hi*	*h*	*h, k, n*
3e personne.........	...	*d*	...
	PLURIEL.		
1re personne.........	*gu*	*g*	*gu*
2e personne.........	*su*	*s*	*su, su-te*
3e personne.........	...	*d*	...*te*

2° L'*algonquin*.

Cette langue tantôt préfixe, tantôt suffixe le pronom-sujet, et en même temps suffixe ou préfixe le pronom-objet, d'après la distinction suivante :

Le pronom-sujet se préfixe et l'objet se suffixe en général, excepté lorsque le sujet est de la 3e personne et l'objet de la 1re ou de la 3e, ainsi que dans le cas où le sujet est de la 1re et l'objet de la 2e; dans ces derniers cas c'est l'objet qui se préfixe, et le sujet se suffixe :

Ni-sakih-a « je-aime-lui »; *ki-sakih-im* « vous-aimez-moi »; *ki-sakih-a* « tu-aimes-lui »; *o-sakih-an* « il-aime-lui »; *ni-sakih-ak* « je-aime-eux ».

Par contre : *ki-sakih-im* « toi-aime-je »; *ki-sakih-in-im-in* « toi-aimer-1er *signe du pluriel*-moi-2e *signe du pluriel* = nous vous aimons »; *ni-sakih-ik* « moi-aime-il ».

Le cri et le chippeway suivent la même formule.

3° Le *guarani-tupi*.

Cette langue emploie alternativement les formules suivantes :

1re formule : 1° 1re personne sujet; 2° 2e personne objet; 3° verbe;

2e formule : 1° 1re personne objet; 2° verbe; 3° 3e personne sujet;

3e formule : 1° une des trois personnes comme objet; 2° verbe; 3° 3e personne sujet;

4e formule : 1° 3e personne objet; 2° verbe; 3° une des trois personnes comme sujet;

5e formule : même cas, mais le sujet et le complément sont des substantifs.

La première de ces formulés est en dehors de la présente division; les deux pronoms y sont préfixés.

Voici des exemples :

1re formule : iše-oro-yuka « je-te-tue »; *iše-opo-yuka* « je-vous-tue »; *ore-oro-yuka* « nous-te-tuons »; *ore-opo-yuka* « nous-vous-tuons »;

2e formule : še-yuka-yepe « moi-tues-tu »; *še yuka-peyepe* « me-tuez-vous »; *ore-yuka-yepe* « nous-tues-tu »; *ore-yuka-peyepe* « nous-tuez-vous »;

3e formule : še-yuka-Pedro « me-tue-Pierre »; *nde-yuka-Pedro* « te-tue-Pierre »;

4e formule : a-yuka-Pedro « je-tue-Pierre ».

Il faut remarquer que le pronom change très souvent de racine quand de sujet il devient objet; « toi », sujet, s'exprime par *yepe;* objet, par *oro;* bien plus, la racine *oro* de l'objet, quand le sujet est de la 1re personne, devient *nde* quand le sujet est de la 3e.

4° Le *totonaque.*

Les formules sont diverses :

Iš-ka-paški-y « je-eux-aime »;
Iš-paško-go-y « je-aime-eux ».

Quand l'objet 3e personne du pluriel s'exprime par *ka*, il précède le verbe; quand il s'exprime par *go*, il le suit :
Kin-paski-a « moi-aimes-tu »;
Kinka-paski-y-an « nous-aime-il »;
Kila-paski-a-u « nous-aimes-tu ».

5° Les langues *sémitiques.*

Ces langues *préfixent* le sujet au *futur*, le *suffixent*, au contraire, à l'*aoriste;* l'arabe dit, d'un côté, *aktul*, *taktul*, *yaktul;* de l'autre, *katal-tu*, *katal-ta*, *katala.*

Quand il y a un pronom-objet, celui-ci cependant ne se déplace dans aucun cas et est toujours suffixé.

6° Les langues *chamitiques.*

Tantôt elles *préfixent* le pronom-sujet, tantôt elles le *suffixent*, mais ne marquent plus par là, au moins régulièrement, la différence des temps. La forme des pronoms varie d'ailleurs quelquefois, ainsi qu'en hébreu, suivant que le pronom est préfixé ou suffixé. Certains verbes usent de préfixes, certains autres de suffixes, et c'est tout.

Lorsqu'il existe à la fois un pronom-sujet et un pronom-objet, celui-ci se place toujours après le verbe, quelle que soit la situa-

tion du pronom-sujet; ainsi, en tamasheq, *i-rka-kem* « il-aime-toi ».

Deux exceptions ont lieu à cette loi : 1° en somali, le pronom-objet précède le verbe : *nin-ba-i-diloi* « l'homme-me-frappe »; 2° en tamasheq, il en est ainsi lorsque le verbe est précédé d'une particule : *ad-as-t-iek-f* « *signe du futur*-à-lui-lui-donner-il = il le lui donnera ».

7° Le *kanuri*.

Wu-se-min « tu-me-vois »; *se-de-min* « moi-tu-fais ».

8° Le *kumanagote*.

Ad-ara-n « toi-porte-il »; *y-ara-n* « moi-porte-il ».

Par contre : *m-aratśe-kom* « vous-portez-eux ».

B. *Position enveloppante ou développée dans les rapports des pronoms entre eux, ou enclave et désenclave du pronom-objet.*

Ceci est un des points les plus caractéristiques de la conjugaison objective.

Le verbe enveloppe les pronoms, comme nous l'avons vu, quand il les *infixe;* les pronoms s'enveloppent entre eux, s'enclavent seulement lorsqu'ils se trouvent ensemble du même côté du verbe, et que, de plus, le *pronom-objet* se trouve *entre le sujet et le verbe*, ou *entre le verbe et le sujet.*

Si c'est le pronom-sujet qui se trouve entre le pronom-objet et le verbe, il n'y a plus enclave, plus enveloppement de pronom à pronom; le *pronom-objet est sur le point de s'échapper du conglomérat*, et l'on considère la conjugaison objective comme n'étant telle qu'à un bien plus faible degré. Il n'y a pas même alors ce qu'on appelle communément *conjugaison objective.* Si elle existe encore matériellement, puisque le pronom-objet et le pronom-sujet sont tous les deux agglutinés en verbe, on peut dire qu'elle a perdu son principal trait psychologique, qui consiste à être l'image et le souvenir de l'holophrasisme. Dès que le pronom-objet n'est pas enclavé dans le verbe de manière à se fermer toute issue, il sortira tôt ou tard. Bien plus, comme la séparation ou la réunion des mots dans l'écriture, ou la prononciation, est un fait arbitraire, il suffira de détacher, en écrivant ou en prononçant, du conglomérat le pronom-objet pour briser la conjugaison objective; résultat qui est impossible lorsque le pronom-objet est enclavé, car sur l'union qui résulte de cette enclave l'écriture ou la prononciation ne peuvent rien. Quand le français sépare en quatre mots *je te le dis*, au lieu de les réunir ainsi *jeteledis*, la conjugaison n'en reste pas moins objective, non holophrastique,

puisque des substantifs dans la proposition viendraient rompre cet arrangement, mais polysynthétique.

Il faut donc distinguer : 1° l'*enclave;* 2° la *désenclave* du *pronom-objet.*

a. Enclave du pronom-objet.

Cette enclave a lieu dans deux situations différentes : 1° lorsque les deux pronoms sujet et objet sont *préfixés* au verbe; 2° lorsqu'ils lui sont ensemble *suffixés.*

1° *Cas de la préfixation des deux pronoms.*

Il y a alors enclave dans les langues suivantes :

1° Le nahuatl; 2° le tšoneka; 3° le bribri (*dše-be-pu* «je-te-frappe»); 4° le tšinuk (*ami-no-wagna* «je-te-tue»); 5° le tupi-guarani (dans sa 1re formule: *iše-oro-yuka* «je-te-tue»); 6° le cafre (*di-ku-tanda wena* «je-te-aime toi»).

Le pronom-objet s'y répète pléonastiquement.

L'inclusion a lieu, même quand les objets sont déjà exprimés analytiquement par un substantif, ce qui rend le cafre holophrastique :

U-Satani wa-m-kohlisa u-Eva «Satan il-elle-trompa Ève». On reconnaît auquel des deux substantifs chaque pronom répond par le genre du pronom.

7° L'accadien incorpore le pronom-objet direct et le pronom-objet indirect :

Mu-na-kak «je-lui construisis»;
Mu-na-n-kak «je-lui-le-construisis».

8° L'iroquois, dans certaines relations seulement, savoir : celles de 1re personne à 2e, de 2e à 1re, de 3e à 1re, de 3e à 2e, de 3e à 3e. Restent exclues les relations de 2e à 3e et de 1re à 3e, qui observent la formule différente : 1° *objet*, 2° *sujet*, 3° *verbe.*

9° Le kanuri (*wu-se-min* «tu-me-vois»).

10° Le somali (*ninba-i-dilai* «l'homme-me-tue»).

2° *Cas de la suffixation des deux pronoms.*

Alors la formule est : 1° *verbe*, 2° *objet*, 3° *sujet.*

1° Le *hottentot.*

Ma-do-gu-b «donne-à-vous-eux-il»;
Ma-do-gu-da «donnons-à-vous-eux-nous»;
Ma-bi-b «donne-à-lui-il».

2° Le *hongrois.*

De 1re à 2e personne, *lek* : *l* = 2e personne objet, *k* = 1re personne sujet.

3° Le *mordwin.*

Pala-m-i-t « embrasses-moi-tu ».

4° L'*iénisséi* et le *kotte.*

Avec cette diversité que le sujet termine le mot et que le pronom-objet le précède, mais est infixé au verbe.

5° Le *keshua.*

Quelquefois cette langue ne garde que le pronom-sujet ou le pronom-objet seul; elle appartient alors à une classe ci-après décrite. D'autres fois le pronom-sujet précède le pronom-objet. Mais exceptionnellement c'est l'indice qui précède le sujet à la fin du verbe dans le rapport de la 2e personne à la 1re : *apa-w-i-ki* « portes- (*wa*)-tu ».

6° Le *kohl.*

Ici, il est vrai, le pronom-sujet se répète une seconde fois en tête du mot d'une manière analytique :

Aiṅ abuṅ-me-tan-a-iṅ « je lave-toi-*signe du présent*-je = je te lave »;

Aiṅ abun-en-tana-iṅ « je lave-*signe du réfléchi-signe du présent*-je. »

b. Désenclave du pronom-objet.

Lorsque le pronom-objet ne se trouve pas entre le sujet et le verbe, soit en préfixe d'ailleurs, soit en suffixe, il y a bien encore polysynthèse, mais il n'y a plus enclave, et la conjugaison n'est qu'à demi-objective.

Comme nous l'avons dit, le pronom-objet n'étant plus enclavé dans le verbe tend à s'en échapper et s'en échappe en effet quelque jour, d'abord par alternance avec le sujet, puis lui-même seul.

Si le lien se relâche ainsi entre le pronom-objet et le verbe, il se relâche en même temps entre le pronom-objet et le pronom-sujet.

Il se maintient pourtant d'une manière plus ou moins forte selon les cas suivants :

1° *Cas où le pronom-objet et le pronom-sujet sont séparés par le verbe.*

Alors le lien est très faible, et il n'y a guère qu'un accident

graphique qui sépare cette forme synthétique d'une forme analytique, lorsque, de plus, le pronom-sujet n'est pas répété pléonastiquement.

Ce cas se présente de deux manières : ou c'est le *pronom-objet* qui est *préfixé*, ou c'est le *pronom-sujet*. Nous avons énuméré plus haut les langues qui procèdent de l'une ou de l'autre manière. Dans un cas, la tournure est inversive; dans l'autre, elle est franchement développante dans le sens direct.

2° *Cas où le pronom-objet et le pronom-sujet se touchent.*

C'est celui de la conjugaison *demi-objective*, dont les apparitions sont nombreuses.

Il faut distinguer deux positions :

a. Les deux pronoms sont préfixés.

1° Langue *abchaze.*

Une particularité de cette langue consiste en ce que le *pronom-sujet* et le *pronom-objet* s'expriment tous les deux une seconde fois analytiquement.

Sara uara u-s-guaphχueit;
Moi toi te-je-aime;
Ui sara s-a-guaphχueit;
Lui moi me-il-aime;
Sara uara i-u-s-thueit;
Moi toi le-te-je-donne.

Dans les pronoms analytiques, le sujet précède l'objet; dans les pronoms répétés polysynthétiquement, c'est l'objet qui précède le sujet.

2° Langue *quiché.*

K-at-nu-logoχ « te-je aime »;
K-in-a-logoχ « me-tu-aimes ».
De même en pokentsi :
Ko-na-lokoχ « vous-tu-aimes ».

3° Le *dacotah.*

Ma-kaska « moi-il(sous-entendu) -lie ».
Ma-ya-kaska « moi-tu-lies ».
Ma-ya-kaska-pi « moi-vous-liez ».

Ce procédé cède souvent au procédé concret que nous avons décrit en commençant.

b. Les deux pronoms sont suffixés.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1° L'*esquimau*.

Nous avons exposé déjà son procédé; faisons seulement ressortir la place de chaque pronom.

Objet : «toi»; verbe : *mattar* «déshabiller». 1re personne sujet: *mattar-pa-g-it;* 3e personne: *mattar-pa-tit.*

De même, objet: «moi»; *mattar-pa-nga* «il me déshabille»; *mattar-pa-u-si-uga* «vous me déshabillez».

2° L'*aléoute*.

3° Les langues *sémitiques* et *chamitiques*.

Dans les verbes et les temps où le sujet se trouve suffixé.

4° Le *keshua*.

Apa-i-ki «porte-je-te»; *apa-i-kitshik* «porte-je-vous»; *apa-su-ñ-ki* «porte-(*su*)-il-toi».

CHAPITRE IV.

CONJUGAISON OBJECTIVE SYNTHÉTIQUE.

La conjugaison simplement synthétique est celle qui n'agglutine au verbe qu'un seul pronom. Si le pronom ainsi agglutiné au verbe est un *pronom-sujet*, la conjugaison est *synthétique subjective*; si c'est, au contraire, un *pronom-objet*, la conjugaison est *synthétique objective*.

Quelquefois c'est tantôt le pronom-sujet, tantôt le pronom-objet qui s'agglutine seul au verbe, l'autre étant expulsé du conglomérat; c'est ce que nous appellerons la *conjugaison synthétique alternante*.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de la première de ces conjugaisons; elle règne dans notre famille indo-germanique et dans beaucoup d'autres; tantôt le pronom-sujet est parfaitement reconnaissable, comme dans les langues ouralo-altaïques, tantôt il s'efface comme dans les langues aryennes, par exemple à la première personne de l'indicatif présent dans les verbes en o. Enfin dans les langues néo-latines le pronom suffixé s'atrophie tellement qu'il doit être renforcé analytiquement.

La seconde et la troisième de ces conjugaisons sont, au contraire, du domaine de notre étude.

Le seconde est entièrement objective, mais n'est plus polysynthétique, puisque le pronom-sujet s'exprime alors analytiquement.

La troisième n'est plus entièrement objective et, dans cet ordre

d'idées, s'abaisse encore d'un degré. C'est la transition vers la conjugaison non objective, qui a fini par triompher. Le verbe ne peut plus admettre dans le conglomérat qu'un seul pronom, soit sujet, soit objet; il admet l'un ou l'autre suivant les différentes personnes ou les différentes positions grammaticales. Il y a alternance entre la conjugaison objective et la conjugaison subjective, et la première finit par alterner de plus en plus rarement, puis par disparaître. Ce procédé de transition est très curieux. Nous devons distinguer les deux systèmes.

A. *Conjugaison objective synthétique proprement dite.*

Le sujet est toujours chassé; l'objet toujours agglutiné au verbe.

1° Le *molushe.*

Intie aye-ei-mi «moi aime-toi».

2° Le *suane.*

Mi le-dj-kaisi «je te-embrasse toi»; *lekai* «embrasser».

3° Le *nuba.*

Le pronom-objet s'agglutine seul, le pronom sujet est rejeté; mais le pronom-objet ainsi employé diffère du pronom-sujet quant au pluriel, en ce que, au lieu d'ouvrir comme celui-ci un pluriel direct, il le forme du singulier en ajoutant *dj*, signe du pluriel dans les noms.

Quant à l'incorporation du pronom-objet, elle a ceci de remarquable qu'elle se fait entre le verbe et la désinence de conjugaison exprimant une seconde fois le pronom-sujet sous une forme à son tour tout à fait distincte.

Ir gafra-den-inam «tu pardonnes-moi-tu».

Ur gafra-den-nakom «vous pardonnez-moi-vous».

Ir u-ga gafra-den-dj-inam «tu nous-à pardonnes-moi-*signe du pluriel*-tu = tu nous pardonnes».

Remarquons: 1° cette confusion de la 2ᵉ et de la 3ᵉ personne; 2° l'emploi pléonastique du sujet et du régime; 3° la racine spéciale du pronom-sujet suffixé.

Ici nous touchons à la conjugaison objective alternante.

B. *Conjugaison objective alternante.*

1° Le *keshua.*

Souvent cette langue incorpore deux éléments, mais souvent

aussi elle chasse l'un ou l'autre; quelquefois même elle va jusqu'à supprimer celui qu'elle chasse.

Nokanku apa-iki « nous portons-toi »; ici c'est le sujet qui est chassé.

Nokanku-kta apa-wa-nki « nous-*signe de l'accusatif* portes-(*wa*) -toi = tu nous portes »; ici c'est l'objet qui est chassé et exprimé seulement analytiquement.

Apa-yki « (je) porte-toi »; ici non seulement le sujet est chassé, mais il est supprimé.

Dans d'autres cas les deux éléments sont incorporés : *apa-i-ki* « porte-(je)-toi »; *apa-wa-n-ki* « portes-(tu-me)-*n*-tu », avec une formule différente : 1° *verbe-indice-objet*, 2° *verbe-indice-sujet*.

Ces procédés multiples peuvent s'expliquer aisément par une évolution.

On a d'abord enlevé de la composition le pronom-objet ou le pronom-sujet qu'on exprime séparément; puis on supprime le pronom-sujet exprimé analytiquement; de même, dans certaines langues que nous allons examiner, c'est aussi le pronom-objet exprimé analytiquement qu'on supprime ensuite quand ce sujet est de la 3ᵉ personne, par exemple en basque, en esquimau.

2° Le *chiapanèque*.

Cette langue marque par une différence dans sa désinence tantôt le *pronom-sujet*, tantôt le *pronom-objet* seul; il exprime l'autre analytiquement, ou plus souvent ne l'exprime pas du tout, et le laisse déduire du contexte.

Verbe adjectif : *ilico-ho-mo* « je suis triste »; 2ᵉ personne, *ilico-he-mo;* 3ᵉ personne, *ilico-o-mo*.

Verbe intransitif : *ipapa-me-ho* « parler à moi »; *ipapa-me-he* « parler à toi » ; *ipapa-me-o* « parler à lui ».

Verbe transitif : *ipiyame-ho-mo n-Dios* « je sers Dieu ».

Çiho iparitame-ho tiqhe-ndila « ils me coupent une main ».

Comme on le voit d'après ces exemples, les signes des trois personnes sont : *ho*, *he*, *o;* eh bien, quelquefois ils s'appliquent au sujet, quelquefois à l'objet; l'autre est exprimé analytiquement, ou passé sous silence.

3° Le *géorgien*.

S'il n'existe pas de régime direct ou indirect, le pronom-sujet s'agglutine au verbe sous la forme *prédicative* ou sous la forme *possessive*.

S'il survient un régime direct ou indirect, le pronom-sujet

est chassé du verbe et s'exprime analytiquement; le *pronom-objet*, au contraire, s'agglutine au verbe et s'y préfixe :

Me g-a-dzlew « je te-donne » ;

Šen m-a-dzlew « tu me-donnes ».

Dans d'autres cas le pronom-sujet se suffixe au verbe et le pronom-objet est toujours chassé.

4° Le *kunama*.

Si le sujet est de la 1re personne, l'objet de la 1re, 2e ou 3e personne; ou bien si le sujet est de la 1re, 2e ou 3e personne, et l'objet de la 3e personne, le pronom-objet se détache et se met à l'*accusatif* au moyen du suffixe *si*. Si le sujet est de la 3e ou de la 2e personne, et l'objet de la 1re ou de la 2e, c'est le pronom-sujet qui est chassé, et le pronom-objet qui s'agglutine.

Tels sont les divers degrés de conjugaison objective et aussi de conjugaison synthétique. Cependant celle-ci survit à celle-là sous forme de conjugaison synthétique subjective. C'est le stade d'évolution dans nos langues indo-germaniques. Puis la conjugaison, qui a cessé d'être objective, cesse plus tard d'être synthétique; le pronom-sujet suffixé s'efface; il est renforcé par un pronom-sujet préposé analytiquement qui finit par demeurer seul. La langue française n'arrive pas tout à fait à ce dernier état, mais elle en approche de bien près dans la langue parlée, et l'atteint au présent et à l'imparfait de l'indicatif, sauf à la 1re et à la 2e personne du pluriel, au moins dans la conjugaison prononcée. Dès lors la conjugaison est purement analytique, ne contient plus ni sujet ni objet, ou plus exactement il n'existe plus de conjugaison.

Le chemin parcouru avec des étapes successives a conduit insensiblement de la conjugaison *concrète* à la conjugaison *analytique*, en passant par l'*holophrasisme*, le *polysynthétisme* et le *synthétisme;* l'évolution s'est accomplie à la fois dans le domaine psychologique et dans celui de la morphologie; la trame des idées s'est desserrée en même temps que le tissu des formes grammaticales s'est relâché. La proposition est d'abord un bloc dont les différentes parties ne sont pas différenciées; pour lui donner une forme, pour l'articuler, il faut la civilisation avec ses efforts continus et lents; elle y parvient à force de siècles, ici plus rapide cependant, là beaucoup moins, ce qui nous permet d'étudier ainsi les anciens états laissés çà et là à découvert; les plus antiques sont à peine visibles, nous n'avons pu les constater en commençant que dans quelques langues; mais cette constatation a suffi pour montrer le point de départ. L'histoire de la conju-

gaison objective est donc l'histoire de l'évolution de l'esprit humain et du langage, du synthétisme le plus énergique, du *synthétisme concret* à l'*analytisme*.

Cependant il ne faut pas exagérer, et l'histoire de la conjugaison objective n'est pas l'histoire entière du synthétisme, même pas du synthétisme appliqué seulement à l'expression des relations. Il faut faire une distinction importante. Les relations entre l'idée ontologique et l'idée verbale s'expriment ou par l'*ordre syntactique* de construction des mots, ou en dehors de tout ordre par l'emploi des *mots vides*. C'est le premier seulement de ces modes d'expression, celui par l'ordre respectif des mots, qui passe du synthétisme à l'analytsme à tiravers les modifications de la conjugaison objective; le second de ces modes, celui par l'emploi de mots vides, a une histoire toute différente. Cependant il existe entre les deux un lien très étroit, en ce sens que ce n'est qu'à partir d'un certain point que ces deux modes d'expression se séparent; c'est quand l'expression par l'ordre des mots réalisée par la compression de la conjugaison objective se relâche, en laissant échapper du conglomérat polysynthétique quelques-uns de ses éléments, que l'expression par emploi de mots vides s'empare de ces éléments détachés, abandonnés, et crée un nouveau système.

La conjugaison objective est l'étage inférieur de la couche la plus ancienne; elle fut morphologiquement l'expression des relations par l'union intime des mots rangés dans un ordre certain, psychologiquement la confusion totale des éléments de la proposition entière d'abord indivisible.

Raoul de la Grasserie,

Juge au tribunal de Rennes.

DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS OSQUES.

Un terrain situé non loin de Capoue et connu sous le nom de *fondo Patturelli*, célèbre parmi les archéologues pour les nombreuses antiquités qu'il a déjà livrées, vient de fournir deux nouvelles inscriptions osques. Elles sont gravées sur deux cippes hauts l'un de $0^{m},92$, l'autre de $0^{m},79$. En voici la représentation d'après Fiorelli (*Accad. dei Lincei*, 1887, p. 290) :

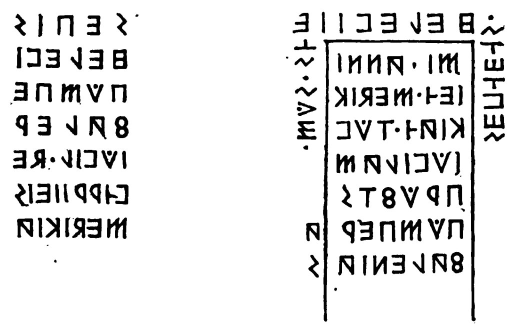

TRANSCRIPTION.

Sepis Helevi Pompe. Faler. iovil. de. Vírriieis medikia.

Sepíeis Heleviieis som. A. S.
Mi. Anniieí medikkiaí tov. iovilam profts. Pomper. Falenia.

M. Bücheler, dans le *Rheinisches Museum* (N. F. XLIII, p. 129), donne, d'après un estampage, un fac-similé d'aspect assez différent, mais au fond d'accord avec la copie de Fiorelli.

Je n'ai pas l'intention, pour le moment, de présenter une interprétation détaillée de ces deux textes. Je dirai seulement qu'ils se rapportent l'un et l'autre au même fait, la dédicace d'un objet appelé *iovila*. Le mot ne se présente pas pour la première fois : il figure déjà dans une inscription trouvée en ce même *fondo Patturelli* et publiée chez Zvetaieff sous le n° 34. Mais la signification de cette *iovila* n'en est pas plus claire. Il faut croire que c'était un objet assez important, puisqu'on n'emploie pas

moins de deux stèles pour en constater d'abord la promesse et ensuite l'offrande, et puisque des magistrats publics sont nommés à cette occasion. Entre le vœu et son accomplissement il s'est passé quelque temps, car la *medikia* ou charge de *meddix tuticus*, dont la mention sert à préciser la date, est exercée d'abord par Virrius, plus tard par Minnius Annius.

Je laisse maintenant l'ensemble des deux inscriptions, pour m'occuper exclusivement de trois mots qui sont écrits en exergue sur le n° 2 : *Sepíeís Heleviieís som.*

Ces mots viennent confirmer de la manière la plus inattendue et la plus probante l'opinion que je soutenais dans ces *Mémoires* (p. 87) à l'occasion de *herentateis sum*. Je disais qu'il fallait se garder d'expliquer *sum* comme la première personne du verbe substantif, et que ce mot, probablement écrit en abrégé, cachait, étant joint à *herentateis*, quelque locution toute faite, comme *senatus consulto*, *decurionum decreto*. Nous voyons aujourd'hui la justification de cette conjecture.

Il faut traduire ici : *Sepii Helvii decreto*. Ce Sepius Helvius figure sur le n° 1 comme ayant fait le vœu de la *iovila*. Il est alors associé à un autre fonctionnaire nommé *Pompe(rius) Faler(nia)*. Sur le n° 2, les deux mêmes personnages reparaissent comme ayant approuvé (*profts* pour *profattens*) la confection de l'objet en question. Seulement cette fois le premier des deux est mis hors rang, ce qui semble indiquer une sorte de primauté. Néanmoins le verbe est au pluriel, parce que les deux magistrats agissent de concert.

Il est évidemment impossible de traduire : «J'appartiens à Sepius Helvius», puisque le monument, comme de juste, appartient à la divinité, et puisque, sur la première des deux pierres, Sepius Helvius est nommé comme l'un des deux auteurs du présent fait au dieu. Nous ne savons pas encore quel est le mot complet que cache cette syllabe initiale *som*... Mais il serait temps de renoncer à la traduction qu'une ressemblance fortuite avec le latin avait fait trop aisément adopter.

Les deux lettres A et S écrites également en exergue sont les lettres initiales de quelque autre formule toute faite, comme par exemple en latin P. P. (*pecunia publica*).

Je termine en donnant la traduction de ces deux petits textes :

Sepius Helvius, Pomperius Falernia jovilam dederunt Virrii magistratu.

Sepii Helvii decreto. A. S. — Minnii Annii magistratu publico jovilam probaverunt [*Sepius Helvius*] *Pomperius Falernia.*

Michel BRÉAL.

OBSERVATIONS PHONÉTIQUES

SUR

QUELQUES PHÉNOMÈNES NÉO-GRECS.

Φοῦχτα.

M. Dehèque, dans son Dictionnaire grec moderne-français, donne, au mot *φοῦχτα* «poignée», l'étymologie *χεὶρ πυκτή* «la main serrée». Le premier élément serait tombé et l'adjectif serait seul resté, avec valeur de substantif.

Cette étymologie, quelque surprenante qu'elle puisse paraître au premier abord, se justifie toutefois pleinement, à telles enseignes que *πυκτή* ne saurait devenir, en grec moderne, autre chose que *φοῦχτα*.

Πυκτή tout naturellement commence par se dire *πυχτή*, *κτ* ancien donnant régulièrement *χτ* : *κτένιον* = *χτένι*, etc.

Ce premier changement en entraîne nécessairement un autre : une explosive sourde (*κ*, *π*, *τ*), commençant une syllabe, est remplacée par la spirante correspondante, quand la syllabe suivante commence elle-même par une spirante. C'est ainsi que *κάπτω*, devenu *κάφτω* (*πτ* = *φτ*, comme *κτ* = *χτ*), donne *χάφτω* «avaler»; on a *χαχανίζω* «se pâmer de rire», en regard de *καγχάζω* = *καχάζω* (abandon du *ν* devant la spirante; cf. *κόχη* de *κόγχη*, voyez Const. Porph., Bonn, 1840, t. I, 199, 1; etc.), *χαχλανίζω* «bouillonner», en regard de *καχλάζω*, *χοχλαδάκι* «petit caillou», en regard de *κόχλαξ*, *χοχλιός* = *κοχλιός* «limaçon»; cf. *χοχλάζει*, Cypr., 19, 9 (xv[e] s. fin); *χουλιάρι* = *κοχλιάριον* (*ο* atone = *u* : la chute du *χ* devant *λ* nous représente, selon toute probabilité, quelque phénomène de phonétique dialectale encore inconnue; cf. inversement *πιό* = *pjó* = *πλέον*, qui est entré dans la langue commune). De même *θρέφω*, *θροφή*, dont il ne faut pas rapprocher le futur ancien de *τρέφω* : c'est là un développement indépendant de l'ancien *θρέψω*. Nous manquions d'exemples pour *π* initial : *φοῦχτα* nous en fournit un[1].

[1] Dans la langue commune, on a toujours *κόφτω*, *κουφός* par un *k*. De même,

En grec moderne, les spirantes sourdes s'attirent au commencement de deux syllabes consécutives; quand les deux spirantes sont contiguës, la seconde se change en l'explosive correspondante : χτές, φτάνω. Nous avons le traitement inverse dans les *aspirées* anciennes.

J'expliquerai la substitution de *ου* à *υ* dans πυκτή, πυχτή, comme j'ai déjà eu occasion d'expliquer ici même[1] μουσ7άκι en regard de μύσ7αξ : *ι* atone interconsonantique disparaît; mais cette disparition ne se fait pas d'une façon instantanée; il y a une expiration lente de la voyelle; si bien qu'à un certain moment on n'entend plus du tout la voyelle, et cependant les deux consonnes ne se sont pas encore rapprochées dans la prononciation : il y a entre elles un interstice rempli dans μουσ7άκι, *μ-σ7άκι, par la résonance du μ qui se prolonge, et dans φυχτή, *φ-χτή par l'expiration de la spirante qui se continue : cet état nous est attesté par la prononciation aujourd'hui fréquente de *smernós* (σημερινός) au lieu de **zmernós*, seule prononciation normale. C'est qu'on dit encore *s-mernós*. Au moment où l'on dit *μ-σ7άκι, *φ-χτή, à la place de l'*i* se développe la voyelle la plus voisine des deux consonnes labiales, c'est-à-dire *u*.

Φουχτή devient φούχτη du jour où φουχτή cesse d'être adjectif pour devenir substantif; cette règle s'observe toujours en grec : cf. βράδυ « le soir », de βραδύ, σ7άχτη « cendre », de σ7ακτὴ κονία « lessive » (poussière liquide qui devient cendre une fois refroidie).

L'*a* désinentiel pour *i* se rattache à une série d'autres phénomènes fréquents en grec moderne, mais dont la cause intime nous échappe encore. Cf. *Athen.*, X, 236-239 : χελώνα pour χελώνη et quelques autres (ἀθερίνα, βελόνα, ζεῦλα). Il est possible que, dans cet *α*, il y ait une formation analogique d'après les augmentatifs qui se distinguent, en effet, par ces deux caractères, c'est qu'ils sont paroxytons et qu'ils sont féminins : χέρι, χέρα, κεφάλι, κεφάλα, *ibid.*, 239.

Il faudrait en tout cas abandonner, pour l'étymologie de φοῦχτα, la glose πύκτας dans Hésychius. On ne voit pas très bien, d'après

on s'attendrait aux formes θρέχω, θρίχα, qui me sont inconnues (cf. les irrégularités, dans l'ordre inverse, en grec ancien φιλόσοφος, etc.). Nous ne sommes pas ici en présence d'un traitement particulier du τ. Cette anomalie tient à certaines particularités de la langue commune, sur lesquelles j'espère revenir prochainement : le changement de l'explosive en spirante doit être de règle dans certains dialectes; seulement tous les représentants de cette règle ne passent pas dans la langue commune. Si καθρέφτης doit être rattaché à κάτοπ7ρον, le premier θ s'expliquerait par κάτροπ7ον, κάτροφτον, κάθροφτον. Mais les difficultés sont ailleurs. Sur χάφτω, etc., cf. W. Meyer, *S. Portius*, p. 87.

[1] Voir *Bulletin de la Soc. de ling.*, n° 34, p. CLXXVII; la question est reprise dans les *Essais de grammaire historique*, t. II (à paraître).

le contexte, si ce *πύκτας* est un nom. dor. ou un acc. att. plur. Dans le premier cas, il n'y a pas à y penser; dans le second, nous savons que *πύκτης* ne peut donner *φοῦχτα*. Cela est vrai d'ailleurs de toutes façons : le substantif masculin *πύκτης* ou *πύκτας* ne peut aboutir au substantif féminin *φοῦχτα*, dont le sens est tout autre. *Πύκτης* veut dire *pugil*, subst. très usité et ne méritant pas une glose. Hésychius ne semble guère s'être lui-même rendu compte de ce qu'il écrivait; c'est pourquoi il traduit à la fois par un accus. et par un nom., chacun avec un sens différent. Il donne : *Πύκτας· γρόνθους, ἀγωνισταί.*

Πυκτή et *φοῦχτα*, au contraire, se couvrent entièrement.

LE GROUPE *ρτ* POUR *ρθ*.

On recueille souvent en Grèce des prononciations telles que *διορτώνω* (*διορθῶ*), *ἔρκουμαι* (*ἔρχομαι*), *σκίζω*. J'ai moi-même entendu prononcer *ἀρκαῖος*, *ἀρκίζω*, *ἄρκοντας* à Constantinople. Je ne crois pas, en effet, que cette prononciation soit commune en Grèce. À Constantinople même, où l'on parle surtout la langue commune, ces formes ne sont pas constantes. Du reste, cette observation n'a pas un rapport direct avec l'objet qui nous occupe.

On a voulu voir dans ce *κ* ou dans le *τ* de *ὀρτός*, *διορτώνω*, une persistance de l'ancienne aspirée : l'aspiration seule aurait disparu; la sourde serait restée. Plusieurs raisons s'opposent à cette explication. Les voici :

1° On ne semble pas avoir considéré la forme *ἦρτα* pour *ἦλθα*; *ἦρτα* ne suppose pas *ἦλτα*, mais repose sur *ἦρθα*. Donc ici le *τ* est hystérogène.

2° Le *τ* est hystérogène dans *Korto* = Κόρινθος (Corinthe, chute du *ν* devant *θ*, chute de l'*i* atone et passage à la Décl. I moderne, féminins à nom. vocalique en *-o*; *Revue critique*, 1887, p. 408, n° 21).

3° Le groupe *σφ* est resté dans la langue commune et n'est pas devenu *σπ*, contrairement aux groupes *σθ*, *σχ*, qui donnent toujours *στ*, *σκ*; cf. *θὰ σκιστῶ* = *σχισθῶ*. A Trébizonde, on a, au contraire, *ἀσπαλίζω* = *ἀσφαλῶ* (*fermer*, cf. *Chron. Pasch.*, Bonn, 1832, t. I, 624, 13) = *σφαλνῶ* en grec commun, *σπακόμηλον* = *σφακόμηλον* (Foy, *Lautsystem*, 11). Ce rapprochement est instructif : il nous montre que le trébizontain a devancé la langue commune dans ce cas. Il fait subir le même traitement à *θ*, *χ*, *φ*. Je dis qu'il a devancé la langue commune : en effet, si *τ*, *κ* représentaient réellement le premier élément de l'ancienne aspirée, nous devrions avoir également dans la langue commune *π* comme substitut de *φ*, partout où nous avons *τ* ou *κ* pour *θ* ou *χ* : le *φ*

ancien, dans la langue commune, n'aurait pas pu devenir σπ pour passer ensuite au φ moderne. Ceci donc nous prouve que, dans la langue commune, les groupes σχ, σθ, ρθ, ρχ ont existé à un certain moment, de même que le groupe σφ, ρφ (cf. ci-dessous) y existe encore.

4° La langue commune change régulièrement, devant φ, le λ en ρ : ἀδερφός, δερφίνι, ἄρφα, etc. On voit par là que la spirante est fort bien tolérée après ρ et que ρθ, ρχ n'ont pas été de tout temps des combinaisons inouïes. Cf. aussi σκόρφας, Pulol., 545, au moyen âge (commencement du XIV^e siècle environ).

5° Dans les formes κάτσε = κάθισε, ἔκατσα = ἐκάθισα, etc., le θ s'est trouvé devant le σ : κάθσε, ἐκάθσε par l'abandon de l'i atone (*Revue critique*, 1887, 264, n. 3). Malgré cela, θ est devenu τ.

Cette dernière observation nous met, je crois, sur la voie de la véritable explication des groupes ρτ, ρκ, comme des groupes σκ, στ pour ρθ, ρχ, σχ, σθ.

Les groupes σθ, σχ donnent στ, σκ de la même façon que les groupes anciens φθ, χθ donnent φτ (φτάνω), χτ (χτές). C'est que deux spirantes *sourdes* ne peuvent pas subsister à côté l'une de l'autre (en effet, les combinaisons ζδ, ζβ sont courantes, parce que là les spirantes sont *sonores*). Cette combinaison, dans les cas précités, ne subsiste que pour σφ. Mais cela tient tout simplement à ce fait que le φ, dans la langue commune, est un *retardataire*. Ce n'est pas une exception, c'est une évolution non encore accomplie. Si σπ pour σφ vient à se produire dans la langue commune, l'influence du σπ trébizontain n'y sera pour rien. S'il ne se produit pas, nous pouvons dire qu'il existe en puissance, puisque nous avons στ et σκ pour σθ et σχ. A ce point de vue, il est même indifférent de savoir si σπ pour σφ existe ou non à Trébizonde. Il n'est pas nécessaire que tous les phénomènes connexes aient lieu à la même heure et au même endroit. Si nous considérons les phénomènes phonétiques dans l'espace et dans le temps, nous aurons toujours à constater qu'il n'y a jamais d'exceptions.

Il faut regarder, au contraire, les groupes σκ, στ comme groupes communs ou même panhelléniques, ainsi que les groupes φτ, χτ pour φθ, χθ.

Relativement au groupe ρτ, ρκ pour ρθ, ρχ, ce qui est singulier, c'est que, dans ce cas, le traitement du ρ soit assimilé au traitement des spirantes modernes qui représentent d'anciennes aspirées χ, θ, φ ou des sifflantes sourdes telles que σ. Ce fait vient confirmer l'observation que nous avons émise en commençant : c'est que les formes ρτ = ρθ ne sont pas *communes*; elles

doivent provenir d'une région où ρ doit avoir une prononciation particulière et ne plus être purement lingual : je n'ose pas dire tout à fait qu'il doit se prononcer comme une gutturale sourde. Voici, en tout cas, une nouvelle preuve que ρ n'a pas toujours la valeur phonétique que nous lui connaissons et ne nous apparaît même plus comme *sonore*. M. Krumbacher (*Ein irrationaler Spirant im Griechischen*, Munich, 1886, p. 389) cite, d'après Sakellarios, Κυπρ. III, μ', les formes chypriotes *ἀμπελουρκός*, *ζωκραφιά*; voir aussi dans Foy (*Lautsystem*, p. 6) *ἀρκῶ*. Les formes génératrices sont *ἀμπελουργός*, *ζωγραφιά*, *ἀργῶ*. Il faut nous rappeler qu'en grec deux *sonores* s'attirent toujours et qu'une sourde se change en la sonore correspondante sous l'influence d'une autre sonore qui précède. Or ici γ, qui aurait dû subsister à côté du ρ, devient sourd; c'est donc que ρ n'est pas sonore. Dans *ἀλωνεύκω* = *ἀλωνέφκω* de *ἀλωνέβγω* (Krumbacher, *loco cit.*; Foy, *ibidem*), pg. *ἀλωνεύομαι*, le *k* de même se développe à la place du γ, à cause de la sourde φ qu'il y a dans *ἀλωνεύω* = **ἀλωνέφω*, point de départ des formes avec γ ou κ, suivant que le φ de *ευ* = *εφ* subsiste, d'après les régions, ou se change en sonore sous l'influence du γ. Il serait, d'autre part, intéressant de rechercher si, de même qu'on dit *ἦρτε*, *ἔρκουμαι*, on ne dit pas dans certains pays *ἀδερπός*, etc., avec la sourde au lieu de la sonore. Ce sont des formes faciles à prévoir.

$\kappa_1 + e, i.$ — *θάλατσα.* — *γρωνίνdzω.*

Quand on voyage en Grèce, à côté des observations directes que l'on fait par soi-même, il arrive souvent de recueillir, de la bouche des personnes les mieux intentionnées d'ailleurs, des renseignements relatifs à certaines prononciations locales, fort exacts en eux-mêmes, mais qui, présentés d'une façon isolée et indépendamment d'autres faits connexes, égarent la plupart des voyageurs. Dès qu'ils sont revenus chez eux, ils s'empressent de nous communiquer ces renseignements et en tirent des conclusions inattendues, d'autant plus embarrassantes ou, si l'on veut, d'autant mieux accueillies, que nous avons rarement l'occasion d'aller les contrôler sur place, et que nous ne soupçonnons même pas l'existence de phénomènes congénères, dont la constatation modifierait souvent du tout au tout l'aspect des choses. Ces renseignements ont toujours été pris dans les mêmes conditions : le voyageur a recueilli le fait de seconde main; il n'est pas allé sur les lieux, d'abord pour le vérifier, ensuite pour le comparer au système général de la phonétique locale d'où le fait provient. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de m'en assurer : les faits ainsi

rapportés passent dans les livres et deviennent des vérités courantes. Il est alors trop tard pour essayer de les nier. Quelquefois il faut les prévenir et ne pas attendre qu'ils aient vu le jour de l'impression. Parmi ces faits, j'en citerai trois qui circulent à l'heure qu'il est dans le monde scientifique spécial que la matière intéresse :

On nous dit que, dans certains pays grecs, *k* se prononce encore aujourd'hui comme un *k* vélaire, même devant *e* et *i*;

Dans d'autres régions, deux *σσ* se prononcent comme un *τσ*, et l'on cite *θάλατσα*;

Enfin il est des pays plus favorisés encore où l'ancien *z* se prononce comme *vdz* : *γρωνίνdzω*, *γνωρίζω*.

Je vais examiner successivement ces trois faits :

1° $k_1 + e, i$. Je suis sans informations précises au sujet de ce phénomène. Je ne puis dire au juste ni dans quelles régions il s'observe, ni quel est le système phonétique de ces régions. Je suis seulement en état d'affirmer l'existence de cette prononciation : elle m'a été certifiée par M. Zolotas, gymnasiarque du gymnase de Chio. M. Zolotas est un linguiste compétent en la matière, et il a l'oreille très exercée en fait de prononciations dialectales. Le témoignage, par conséquent, n'est pas douteux. C'est dans un village de Carpathos (?) qu'on recueille le *k* vélaire devant *e*, *i*. Je voudrais seulement dire un mot sur la façon dont le phénomène devra être étudié de près.

J'ai remarqué dans le village de Pyrgi (Chio) que le *jod* y était un son originairement inconnu : on ne l'entend que dans les mots qui viennent de la *κοινή* moderne. Ainsi *i* reste voyelle devant *a*, *o*, *u*, *e*, contrairement à la phonétique commune qui dit *jatros*, *jós* (*υἱός*, la réduction des deux *i* à un seul est antérieure), *jú* (*υἱοῦ*). Conséquemment, à Pyrgi, le λ n'est jamais mouillé: cela est également vrai du *ν*; d'autre part, *mjá* (*μιά*), ou *mñá* (*μνιά*) de la langue commune s'y dira *miá*, etc. De plus, le *σ* n'y est jamais suivi de *i* voyelle + voyelle, probablement parce que dans ce voisinage *s* se mouille facilement et risquerait d'aboutir à la chuintante (voir ci-dessous) : on y entend *ἄξος* (*ἄξιος*), *σόρ* (*σιόρ* = *signóre*), *σώπα*, etc.

En revanche, *k* palatal devant *e*, *i* existait à Pyrgi à une certaine époque (cf. ci-dessous); il a donné soit *ái*, dans *-άκι* seulement (*Bulletin de la Soc. de ling.*, n° 30, p. CXXXII), partout ailleurs *ts* devant *e*, *i*, si bien qu'aujourd'hui la combinaison *ke*, *ki* n'y existe plus; d'autre part, le *χ* a, dans ce dialecte, un traitement particulier et ne se trouve, en réalité, jamais devant *e*, *i* à l'état de spirante gutturale sourde simple : on a, en effet, soit *βρέχχει*, soit *βροhή*, suivant l'accent; dans *βρέχχει*, *χ* redoublé est palatal. K_2e, k_2i, de même que χ_2e, χ_2i, paraissent panhelléniques.

Mais, en avançant dans d'autres villages, à Mesta, par exemple, et à Elimbi, le *jod* domine : non seulement il est perceptible dans les cas où nous constations tout à l'heure son absence à Pyrgi, mais il parvient à mouiller le *t;* ainsi, là où l'on dit ailleurs en Grèce *τινάζω*, dans ces villages on dira t_i*ινάζω*; le *t* se palatalise et forme ici la transition entre le *t* panhellénique et le *t* devenant *κ* devant *e*, *i* : *φκειάνω* = *fxjáno* (*εὐθειάνω*, d'abord *φτειάνω*, forme commune, de même *φκειασίδι*, *fard*). Il faut remarquer, à ce propos, deux phénomènes distincts en ce qui concerne le *t;* le grec commun connaît et possède le *t* suivi d'un *jod* : *φωτιά*; mais ici le *t* est purement dental, et les deux sons restent bien distincts, si l'on veut les analyser l'un et l'autre; de plus, le *jod* doit être suivi d'une voyelle; dans le *t* d'Elimbi, au contraire, nous n'avons pas de voyelle après *i;* *i* a même toute sa valeur vocalique dans *τινάζω*, etc.; l'élément palatal, la mouillure qu'on perçoit dans la prononciation de ce *t*, lui paraît inhérente et propre. Quand je veux prononcer ce *t*, voici ce qu'il me semble remarquer sur la façon dont il se produit : pour former le *t* dental, l'extrémité de la langue s'appuie sur les incisives supérieures; pour former le *t* palatal, l'extrémité de la langue s'appuie toujours sur les incisives supérieures; seulement, et ceci en même temps, elle s'aplatit légèrement contre le palais, de manière à former une ligne courbe qui aboutit aux incisives supérieures, en touchant le palais, sur une surface d'un demi-centimètre environ, tout près des incisives; quand la langue se détache brusquement du palais et de l'arcade dentaire à la fois, l'explosive est produite; mais l'élément palatal du *t* et l'élément dental se produisent d'une seule émission de voix : il n'y a pas ici de *t* dental et de *jod* émis et perçus séparément, comme c'est le cas, à ce qu'il me semble, dans le *t* palatal russe de *kurit'*, etc., où l'aplatissement des deux parois latérales de la langue est beaucoup plus considérable. Le *t* palatal de nos villages est une unité mécanique au même titre que le *k* palatal. Néanmoins je serais porté à voir dans ce *t* un son *double;* en effet, il est dû à la combinaison de deux positions de la langue, qui ont lieu simultanément, mais dont chacune, à elle seule, pourrait engendrer un son distinct; c'est pourquoi j'aime mieux le noter par t_i; $\underset{i}{t}$ serait peut-être plus juste.

Cet état de choses me donne à penser que le *k* palatal et le *t* palatal ont entre eux une certaine parenté. Rien d'étonnant, par exemple, à ce que les deux sons existent dans la même région. C'est là d'ailleurs une assertion qu'on pourra vérifier quand on le voudra. Pour constater le lien phonétique de ces deux sons, il suffira de remarquer que le *t* palatal ne se produit pas dans les pays où ce *k* vélaire devant *e*, *i* se laisse entendre. Si le *t* palatal n'est

possible que dans une région qui connaît 1° les sons mouillés, 2° le *k* palatal, la démonstration est établie.

En revanche, de même que *t* palatal est, dans l'ordre des dentales sourdes, le représentant du *k* palatal dans l'ordre des gutturales, le *k* vélaire sera, dans l'ordre des gutturales, le représentant du *t* purement dental dans l'ordre des dentales. En d'autres termes :

$$t : k :: t_i : k_i.$$

La démonstration de ce rapport sera acquise par l'observation des faits suivants. Dans les régions où l'on prononce k_1e, k_1i : 1° on n'entendra jamais qu'un *t* dental; 2° il n'y aura aucun son mouillé. Ce serait une région qui marquerait une étape encore plus avancée que celle de Pyrgi où k_2e, *i* n'existe plus, mais où il a dû certainement exister, puisqu'il aboutit à *ts* (*ἐτσί* = *ἐκεῖ*, *τσέ* = *καί*, etc.), lorsqu'il ne tombe pas comme dans *-áki*. Il est vrai que, dans ce dernier cas, le traitement du *κ* devant *i* est assimilé au traitement du *κ* devant *a*, *o*, *u* (voir *Bulletin*, *loc. cit.*). Or cette assimilation peut être due à l'accent de l'*a* (voir *ibid.*); mais elle peut tout aussi bien témoigner en faveur d'une prononciation vélaire du *k*.

C'est donc de ce côté qu'il faudra diriger son attention, si l'on veut affirmer quelque chose au sujet du k_1 devant les voyelles palatales *e*, *i*. A vrai dire, je ne vois pas la possibilité de la production d'un *p* palatal ou mouillé qui serait à k_2 ce que *t* palatal est à k_2. Mais beaucoup d'autres sons peuvent se produire sous ce double aspect : *g*, *γ*, *χ*, *n*, *l*. Or il est à présumer, on peut même affirmer dès maintenant que, dans les régions où l'on aura à relever $k_1 + e$, *i*, on aura également à constater la présence de g_1, γ_1, χ_1 + *e*, *i*, et, de plus, que *n*, *l* ne s'y produisent jamais avec la mouillure. On pourrait même aller plus loin et prévoir que, dans les mêmes régions, la chuintante *sch*, au lieu de la sifflante dentale *s* (*σ*), sera inouïe. En effet, à Mesta, où les sons palataux abondent et où l'*i* devant voyelle est toujours consonne, non seulement *i* reste après *s* comme dans *σιόρ*, *ἄξιος*, *σιώπα*, mais le *σ* y devient chuintant et l'on entend dire constamment *šor*, *akšos*, *šopa*, etc. Cette dernière forme suppose naturellement le maintien de l'*i* ancien.

En commençant, j'établissais une certaine parenté entre le *jod*, les sons mouillés autres que le *jod*, et le *t* palatal ou le *k* palatal, Je ne voudrais rien affirmer à cet égard; mais il semble bien que le *jod* est à l'origine de tous les sons mouillés : ainsi on commence par dire *jo*, *ja*, *ju* initial, peut-être tout d'abord *ji* pour *ii*, puis *je*; puis *ji*, *je*, *jo*, *ja*, *ju* se retrouvent à l'intérieur des mots : *bien* (*bjẽ*); le voisinage du *jod* palatalise alors *t* et *k*, qui restent

comme sons palataux, ainsi que *g*, *γ*, *χ*, et mouille *n*, *l*, peut être *m* lui-même, voir S. Portius, éd. W. Meyer, p. 87-88 (sous presse). Le *jod* serait donc à la naissance de toute cette série de sons palataux ou mouillés, qui seraient dus à une sorte d'analogie physiologique. Ce qui vient appuyer cette parenté étroite entre le *jod* et les sons palataux, c'est que, d'après ce que nous venons de voir, le *t* palatal ne se produit que dans les régions où le *jod* existe.

Il y aurait, d'après cela, en Grèce deux traitements phonétiques bien distincts suivant les régions ou du moins les dialectes. Dans l'un de ces traitements, le *jod* domine : types *δουλειά* (*δuljá*), *ἴσια* = *isja*, k_2e (*καί*), t_1, etc.; dans l'autre, le *jod* est absent partout : types *δουλά* (*δulá*, que j'ai entendu de mes propres oreilles dans la bouche d'un Constantinopolitain, originaire de l'Épire), *ἴσα*, k_1e, *ti*, *te*, etc. La langue commune forme le confluent de ces deux dialectes.

2° J'aurai peu de choses à dire au sujet de *θάλατσα*. Il me suffira de faire observer que j'ai recueilli moi-même de la bouche d'un habitant de Saint-George (Chio), la prononciation *ἀτσήμι* (*ἀσήμι*). Il n'y a donc aucun rapport entre ce *ts* et le double *σ* ancien. Ce *ts* pour *s* se trouve à Carpathos (*τέτσερα*, Foy, *Bezz. Beitr.*, XII, 56), à Léros et à Lithi (Chio); cf. Krumbacher, *loc. cit.*, p. 443.

3° Quant à *γρωνίνdzo*, il est certain que, dans beaucoup de villages de Chio, on recueille la prononciation *ndz* pour ζ ancien *intervocalique*; seulement on a négligé de relever que, dans d'autres villages, on n'entend que *γρωνίνζω*, et même que, dans d'autres, ce *ν* ne se laisse percevoir qu'à l'état de *résonnance* ou *son incomplet* (*Revue des patois gallo-romans*, Paris, 1887, année I, n° 1, p. 7); je le marquerai comme suit : *γρωνί*ⁿ*zo*. J'ai très distinctement recueilli ce son dans un village voisin de Vounó (Chio); il rappelait l'*n* français dans *onze*.

Cela donne à supposer que le point de départ du son *ndz* est le *z* moderne. La résonance nasale se produit facilement à côté du *z*, qui est déjà une sonore; il n'y faut qu'une légère courbure de la langue, chassant une partie de l'air vers les fosses nasales. Ce premier point gagné, la consonne nasale se développe rapidement par le même processus de plus en plus accentué. Du moment qu'on a devant *z* un *n* consonne, le *d* se produit, je pense, entre *n* et *z*, comme le *b* dans l'ancien *ἄμϐροτος* pour **ἄμροτος*; c'est nécessairement une sonore, puisque nous avons deux sonores *n* et *z* de part et d'autre; de même dans *ὀμπρός*, *π* se dit *b* (*ombrós*), et non pas *p* qui serait impossible aujourd'hui.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le phénomène resterait à étudier sur place et en détail, ce que je n'ai pas eu le temps matériel de faire[1].

Je voudrais encore, en finissant, rappeler aux collecteurs de formes dialectales qu'un phénomène isolément observé ne prouve jamais rien.

Ἄσπρος «blanc».

Ἄσπρος aujourd'hui veut dire «blanc». M. Dehèque, dans son Dictionnaire grec moderne-français, donne pour ce mot l'étymologie *asper*. Cette étymologie est exacte. *Asper* a désigné à un certain moment la pièce de monnaie neuve, la pièce encore rugueuse, dure au toucher, dont les bords sont encore tout rudes. La pièce neuve étant la pièce blanche, la transition de sens s'est opérée facilement. Il n'est pas étonnant que la pièce neuve par excellence soit la pièce *blanche*, et non la pièce *jaune*, la pièce *blanche* étant la plus usitée et la plus courante. Il n'est peut-être pas non plus indifférent de faire observer que la pièce de cuivre se salit vite et frappe moins par son caractère de nouveauté. L'*argent* désigne d'ailleurs plus particulièrement la monnaie.

Pour démontrer la justesse de l'étymologie donnée par M. Dehèque, il nous faut fournir trois preuves : 1° la pièce de monnaie s'est dite : *a*, en latin *asper*; *b*, en grec τραχύς ou τραχύ; 2° *asper* passe en grec avec le sens de «pièce de monnaie»; 3° *asper* a été considéré comme synonyme de *blanc*.

1° *a*. *Asper* désigne la pièce de monnaie. M. Dehèque donne le passage suivant : «Mille asperos illi dedit Maximinus. *Hist. Aug.*» Je n'ai pas pu, malgré mes recherches, retrouver la citation dans les écrivains de l'*Histoire Auguste*; mais nous avons des témoignages beaucoup plus anciens et tout aussi probants :

Du Cange, dans son Gloss. inf. Lat., nous donne, au mot *Asperi*, les passages suivants : «Sueton. *in Nerone*, cap. 44 : [exegitque ingenti fastidio et acerbitate nummum asperum, argentum pustulatum, aurum ad obrussam.] — Perse, *Sat.*, 3, [69] : Quid asper Utile nummus habet. — Sénèque, *Epist.*, 19, [9] : Nec voles, quod debeo, nisi in aspero et probo accipere[2]». Au

[1] Voici quelques autres phénomènes de nasalisation qu'on peut rapprocher de cet article, cités par M. Krumbacher, *loc. cit.*, 419 : le tzaconien nous offre certains faits de nasalisation dans les groupes *-nd*, *-mb*, Deffner, *Zak. Gramm.*, 67-78; ἠσύγχασεν, Syntip., III, 213; à Rhodes, παρασκευγγή, avec *n* nasal = le premier γ; Mondry Baudouin, *Étude*, 49, patmien παίνζω, σκουδάνζω; le grec commun ἀγγούρι est rattaché par M. Foy (*Bezz. Beitr.*, VI, 226) à ἄγουρος, par nasalisation. Ces phénomènes sont tout aussi hystérogènes dans *-nd*, *-mb* tzaconien, dans ἠσύγχασεν, que dans le cas qui nous occupe.

[2] Voyez le passage dans l'édition Lemaire avec la note suivante : «Nummus albus, iterumque aspritudo, candor.» Lips.

mot *asprum*, *ibid.*, on lit : «Vita Beati Berardi Episcopi Marsorum in Prologo, apud Ughellum tom. I, p. 966 : Puellam, in cujus gutture asprum fixum fuerat, de mortis periculo signo crucis liberavit.» [Ughelli, *Italia sacra*, dans l'édition de 1717, Venise, t. I, p. 899, col. 1 : au lieu du *asprum* que lisait Du Cange dans l'édition de 1644, on trouve *os pruni!*] L'article *Asperi* de Du Cange débute par cette observation : «Latini asperos nummos vocabant, recenter cusos, necdum usu tritos et leves..... Asper, proprie dicitur qui inæqualitate superficiei et scabritie tactum lædit, cui opponitur levis : aspera tactu, Lucr., II, 471». Rapprochez Virgile, *aspera* signis, *Æn.*, V, 267; IX, 261. Ce sens de *asper* est confirmé par Georges dans son Dictionnaire, Leipzig, 1879, *s. v.*, p. 579 : «Asperum, das Rauhe, Unebene, in aspero (ungeprägter Münze),» etc. Il considère *asperum* (*argentum*) comme l'équivalent exact de *ἄσημος*. Cette dernière observation est due à M. Salomon Reinach.

b. L'idée contenue dans *asper*, pour signifier la monnaie, paraît tellement appropriée à la nature de la pièce neuve, que *τραχύς*, ou du moins un de ses composés, prend en grec le même sens. Voici deux passages dont je dois l'indication à M. Legrand et que je donne en entier, vu la rareté et l'intérêt du livre d'où ils sont extraits. Je transcris, entre guillemets, la note même de M. Legrand : «Acta, præsertim græca, Rossici in monte Athos (sic) monasterii» (Kiev, 1873, 8°) :

Page 2. *Τύνυν τιθέμεθα καὶ ποιῶμεν καθαρὰν πράσιν καὶ ἀμεταμέλητον, καὶ πιπράσκωμεν τὰ κελλία τὰ ὁρισθέντα πραθῆναι παρὰ τοῦ ἀποιχομένου Δημητρίου τοῦ Χαλκαίως σοὶ τῷ μοναχῷ Θεοδούλῳ καὶ καθηγουμένῳ μονῆς τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκουτοῦ Ξυλουργοῦ εἰς νομίσματα εἴκοσι δύο, σλάμενα ὁλότραχα καὶ ἡλιοσεληνάτα, ἅτινα εἴκοσι δύο νομίσματα λαβόντες*, etc.

L'acte d'où est tiré ce passage porte la date de 6538 = 1030 de notre ère.

Page 10 (dans un Acte daté de 6542 = 1034 de notre ère) :

Μᾶλλον μὲν οὖν σὺν προθυμίᾳ πάσῃ καὶ ὁλοψύχῳ προθέσει καὶ πράσκομέν (ceci me semble une simple faute d'impression, il faut assurément *πιπράσκομεν*, sans le *καὶ*) *σοι τόπον ἐρίπειον, ἅκαλλαις* (sans doute *ἀκαλλὲς*) *καὶ ἀνεπιμέλητον ἐκ τῆς ἡμετέρας δεσποτείας καὶ διακρατήσεως τὸν καὶ πλησιάζοντα τοῦ ἀγροῦ σου εἰς νομίσματα εἴκοσι, ἅτινα εἴκοσι νομίσματα λαβώντες ἀπὸ χειρῶν σῶν εἰς χεῖρας ἡμῶν, σλάμενα ὁλότραχα καλὰ τῆς χαραγῆς*, etc.

Il va sans dire que les parenthèses sont de moi et que j'ai copié *diplomatiquement.*»

M. Legrand me signale encore l'expression *δουκάτα τραχω-*

μένα, *Imbérios et Margarona* (éd. Wagner, collection, nouv. série), à la page 30, vers 562.

Ὀλότραχα pas plus que *τραχωμένα* ne sont restés en grec pour désigner les pièces de monnaie. C'est le mot latin qui passe en grec dans cette acception.

2° Ἄσπρος désigne en grec la pièce de monnaie; voici, à l'appui de cette assertion, un passage que m'indique M. S. Reinach: *Δώσει τῇ πόλει χρυσοῦς ἑκατὸν ἀσπρούς* [lisez *ἄσπρους*; l'inscription porte naturellement ΑΣΠΡΟΥΣ; la mauvaise accentuation est de M. Miller], dans une inscription trouvée à Thasos par M. Miller, imprimée *Rev. archéol.*, 1874, I, 410, et reproduite par M. S. Reinach, *Épigr. gr.*, Paris, 1885, p. 430, n. 1.

Aujourd'hui encore on appelle des *ἄσπρα*, *τἄσπρα*, à Constantinople, les petites pièces d'argent connues sous le nom de *γρόσια*. Voyez encore, à ce sujet, Du Cange latin, *s. v. Asperi.*

3° Ἄσπρος, *ἄσπρον*, désignant la pièce de monnaie, est considéré comme synonyme de blanc. Du Cange, *s. v. Asperi*, *loc. cit.*, donne, d'après un glossaire gréco-latin du moyen âge, les mots *ἔκλευκον*, *Asprum.* Le passage décisif nous est fourni par la glose suivante du Lex. de Laon, IXe siècle, publié par M. Miller, *Not. et extr.*, XXIX, II, p. 72, col. 1, l. 19:

« *δηναριον τραχυ*... *λευκον*, *asprum.* »

Je remarque, à ce sujet, que Du Cange cite, d'après des Glossæ græco-lat., « *Δηνάριον*, *λευκόν*, *asprum* ». C'est probablement le glossaire de Laon. Il faut peut-être *ἔκλευκον*, ci-dessus, à cause des points.

Ἄσπρος a le sens de « blanc » dans les auteurs suivants: Élien, *N. A.*, I, 26: *ἐν τοῖς καλουμένοις ἄσπροις χωρίοις*; Hercher, Leipzig, 1864, t. I, p. 17, l. 7 (= Ael., § 26, *περὶ ζώων*) adopte à tort la correction *λεπροῖς* de Jacobs, au lieu du *ἄσπροις* des manuscrits: *καλουμένοις* aurait dû suffire à maintenir cette leçon. Ἄσπροις n'est pas un de ces mots qui sont à mettre sur le compte du scribe. *Chron. Pasch.*, Bonn, 1832, I, 613, 20, *χλαμύδιν ἄσπρον*; 624, 8, *ἄσπρον χλανίδιν*; 701, 17, *ἀσπροφοροῦντες.* Theoph., *Chron.*, Bonn, 1839, I, 260, 1, *χλανίδα βασιλικὴν ἄσπρην*. Const. Porphyr., Bonn, 1840, III, 144, 8: *Βελοχρωβάτοι ἤγουν ἄσπροι Χρωβάτοι*; 167, 8, *κάστρον*... *ἄσπρον*, *διὰ τὸ τοὺς λίθους αὐτοῦ φαίνεσθαι καταλεύκους.* Voyez d'autres passages dans Du Cange (latin), *s. v. Asperi*, et dans Du Cange (grec), *s. v.* Ἄσπρος.

Ainsi toutes les difficultés sont levées, même les difficultés phonétiques: *e* de *asperum* n'aurait pas pu disparaître en grec; les passages des auteurs latins nous montrent que le phénomène

s'était accompli déjà en latin vulgaire. Je cite aussi, d'après Georges, p. 582, *in fine: aspro*, Scrib., 180 [Scribonius Largus, dans les *Medici antiqui*, Venise, 1547, p. 153, CLXXX : «manibus siccis, aut linteo aspro involutis»]; *Pall. de insit.*, 67 [Palladius, de insitione, *Scriptores rei rusticæ*, Schneider, Leipzig, 1795, v. 67 : «Castaneae septos aspro velamine foetus»]; *aspris*, Verg., *Æn.*, II, 379.

Au point de vue morphologique, il va de soi que le passage du latin en grec se fait par le neutre. *Asprum* donne *ἄσπρον*, qui donne *ἄσπρος*, *ἄσπρη*.

Δοξάρι.

Δοξάρι «arc, flèche» est le même mot que *τοξάριον* «arc, flèche». Mais *δοξάρι* désigne aussi aujourd'hui «l'arc-en-ciel», que le peuple appelle également *δόξα*, *ἡ δόξα τοὐρανοῦ*, *ὁ οὐρανὸς μὲ τὴ δόξα του*. D'où le *δ* de *δοξάρι* au lieu du *τ* pg. *Τόξον* a le sens de «arc-en-ciel» dans l'Ancien Testament, *Gen.*, IX, 13.

PRONONCIATION MODERNE.

J'ai essayé de démontrer ailleurs que la prononciation moderne nous aidait à retrouver la prononciation ancienne et confirmait le principe de la prononciation érasmienne (*Revue critique*, 1887, p. 262-268). Cela est vrai des aspirées devenues spirantes.

Le *ν* consonne ne subsiste aujourd'hui devant aucune spirante. Au contraire, partout où il se trouvait devant une explosive ancienne, il est resté : *ϖάντα*, *τὸν κόπο*, etc. Ceci nous montre que *φ*, *χ*, *θ* étaient des aspirées; si le *ν* ancien n'est pas resté devant ces consonnes, c'est que d'aspirées elles étaient devenues spirantes. C'est l'état moderne lui-même qui le prouve.

L'étude de la prononciation moderne aurait une autre utilité : si l'on parvient à établir, d'après les textes, la date du premier *ν* qui tombe devant *φ*, *χ*, *θ*, on aura la date exacte du passage de l'aspirée à la spirante. Voici quelle serait la méthode de procéder en pareil cas : dans les *Papyrus de l'archiduc Rainer*, Vienne, 1887, II, p. 83, l. 1* (le papyrus est du commencement du IVe siècle), on lit : *ογεννηθησεϐεθλεεμ* = *ὁ γεννηθεὶς ἐν* Βεθλεέμ. Du moment que *ν* tombe devant *β*, c'est que celui-ci ne se disait plus *b*, mais était déjà devenu spirante : *v*. A l'intérieur des mots, en effet, la nasale a sauvé l'ancien *β*: *béno* (= *ἐμϐαίνω*). Cette prononciation, on le sait, est la seule normale. Elle est beaucoup plus ancienne que la prononciation incorrecte *emvéno* (= *ἐμϐαίνω*) usitée chez les savants. Celle-ci n'a existé d'aucun temps.

PLURIEL DE NOMS DE VILLE.

Le pluriel des noms de ville doit provenir, dans la majorité des cas, soit du nom de la peuplade qui fonde la ville ou qui vient à l'occuper, soit d'un accident de terrain, soit d'une particularité de construction, soit enfin de l'*idée* que les habitants se font d'une ville, suivant les lieux et suivant les temps où ils la désignent par un nom.

Dans la Grèce moderne, je ne trouve pas d'exemple de pluriel rentrant dans la première catégorie (*Paris*, par exemple); du reste, les renseignements que nous avons aujourd'hui sur ce sujet sont tellement rares et tellement inexacts (cf. *Revue critique*, 1887, p. 407-408), que nous ne pouvons rien affirmer avec certitude.

Je trouve, au contraire, des exemples pour chacun des deux cas suivants. Je ne citerai que deux de ces exemples.

J'extrais le premier d'un manuscrit de la bibliothèque du Métoque du Saint-Sépulcre, à Constantinople. Le possesseur de ce manuscrit, se trouvant en voyage, comme il nous l'apprend lui-même, profite des feuillets laissés en blanc par le scribe, pour y consigner ses impressions de voyage. Ce journal, comprenant en tout trois pages, est précieux en ce sens qu'il nous donne un document linguistique digne de foi, puisque l'auteur est un homme de peu de culture (cela se voit à la seule orthographe dont il se sert) et qu'il a soin de nous indiquer la date où il écrit. A la date de 1669, je lis le mot *ευταγγλαδες* (*sic*). C'est un nom de lieu : il y a, à Constantinople, une localité où se voient encore aujourd'hui les ruines de *sept* tours : *ἑφτά*. Le second élément n'est autre que le mot turc *κουλᾶς* « tour » : *ἑφταγκλάδες* = *οἱ ἑφτὰ κουλάδες*[1].

Entre plusieurs noms de villages chiotes, je relève comme particulièrement intéressant le nom de *Νένητα*. Ce pluriel, qu'il remonte à une tradition ancienne ou soit dû à une formation récente, se justifie parfaitement : il y avait, avant le tremblement de terre de 1882, deux villages, le bas et le haut village. Le haut village a été complètement détruit; il ne subsiste plus que le bas village. *Νένητα* serait un pluriel comme *les Meudons*, si cette désignation existait. Et elle existerait certainement sans les chemins de fer.

Ces deux exemples peuvent servir à nous montrer la difficulté qu'il y a à expliquer les pluriels anciens. Je suppose que, d'ici à

[1] L'auteur est un Trébizontain : c'est pourquoi il écrit *απο τα ευταγγλαδες*. Dans certaines régions de la Cappadoce, le pluriel neutre *τά* sert pour tous les genres. Cela donne à penser qu'il en est de même pour certaines régions de Trébizonde, d'après ce témoignage relativement ancien.

quelques siècles, la langue turque vienne à disparaître complètement, que les ruines mêmes des sept tours périssent et qu'enfin le nom même de Ἑφταγκλάδες ne se retrouve plus qu'à l'état de Φταγκλάδες par l'aphérèse régulière de ε initial. Il serait même encore plus méconnaissable si, suivant une phonétique dialectale qu'on retrouve en Grèce dans plus de pays qu'on ne croit, le δ intervocalique venait à tomber : Φταγκλάες. Personne ne reconnaîtrait plus dans ce mot le sens primitif. Ajoutons que Φταγκλάες lui-même se réduirait normalement à Φταγκλάς, qui serait compris comme un sing., et qu'ainsi le pluriel deviendrait méconnaissable. De même, quand le haut Νένητα aura été rasé, le pluriel, s'il subsiste grammaticalement, deviendra inintelligible quant au sens. Nous nous trouvons souvent dans cette situation vis-à-vis des noms de lieux anciens. Les accidents géographiques ou les particularités de construction peuvent avoir disparu. De plus, nous ne savons rien des langues qui étaient parlées en Grèce avant les Grecs; elles peuvent n'avoir laissé de traces que dans un nom de ville : Ἀθῆναι, etc.

A ce sujet, une nouvelle réflexion se présente à l'esprit. Aujourd'hui nous concevons une ville comme une *unité*. Une ville est même une personne civile. Dans les temps primitifs, une ville n'est autre chose qu'un conglomérat de *maisons*. Il n'y a pas de ville, à proprement parler, il y a des habitants, des *familles*, des habitations. De là probablement quelques pluriels. La nomenclature moderne peut nous faire retrouver, à l'aide de certaines analogies, quelques-unes des raisons qui ont donné naissance à ces pluriels. C'est surtout dans les villages récemment fondés et tout nouveaux que nous aurons le plus de chances de rencontrer les conditions *primitives* des noms de lieux. Je citerai, entre autres, le nom *Maisons-Laffite* (*Laffite* est un génitif), et, dans le langage ordinaire, *je vais à Maisons*. On peut en dire autant de tous les noms de localités dont *Maisons* est le premier ou l'unique composant (voir *Almanach des Postes*).

Le fait sur lequel je voulais appeler l'attention est le suivant : les anciens pluriels sont devenus des singuliers[1] : Ἀθῆναι, conçue avec raison par le peuple comme *unité*, devient Ἀθῆνα. Mais, à côté de cela, de nouveaux pluriels se créent (Ἑφταγκλάδες), nous venons de voir pourquoi : les pluriels anciens devaient reposer sur des causes semblables.

[1] Sur les noms de lieux, voyez *Revue critique*, 1887, p. 404-410, et l'article détaillé de M. Gaidoz, *ibid.*, 1887, n° du 21 novembre.

Μετά.

Alors que *μέ* a partout remplacé *μετά* dans la langue moderne (Futur composé, 32-378, 1884, t. V), *μετά* subsiste encore dans les combinaisons *μετὰ σένα*, *μετὰ μένα*, *μετὰ σᾶς*, *μετὰ κείνους*, etc., où *μετά* est resté soudé au pronom. C'est pourquoi j'ai pu recueillir à Constantinople, chez les mêmes personnes qui disaient *μετὰ σένα*, etc., les formes *γιατὰ σένα*, *γιατὰ μᾶς*, *γιατὰ κείνους*, etc.; *γιατά* n'est usité que dans ces locutions; partout ailleurs nous avons *γιά* : *γιὰ τὸ παιδί*, jamais *γιατὰ τὸ π*. C'est le pendant analogique de *μέ*, *μετά*. *Μετά* dans ces constructions n'est pas plus *savant* que *γιατά*. C'est une forme ancienne conservée grâce à sa position syntactique, mais elle n'acquiert sa pleine valeur que par l'emploi simultané de *γιατά*, sans lequel *μετά* serait irrégulier. Cette observation confirme en même temps notre explication de *μέ* (Fut. comp., *loc. cit.*) par *μετὰ ἀφτούς*, *μετ' ἀφτούς*, d'où l'on détache *μετ* devant consonnes, *μετ τούς*, qui devient naturellement *μέ τούς*, d'où *μέ*. En effet, *μετά* ne se dira jamais devant *τ* : il ne s'emploiera, comme *γιατά*, que devant les pronoms à initiale *vocalique*. Simon Portius (voyez l'édition W. Meyer, p. 55, ll. 2-4) fait précisément cette distinction.

ESSAI D'ALPHABET PHONÉTIQUE MODERNE À L'USAGE DES TRAVAUX DE LINGUISTIQUE.

M. Wilhelm Meyer, professeur à l'université de Iéna, pendant qu'il suivait à Paris les conférences de langue néo-grecque, avait dressé, pour les besoins du commentaire de la Grammaire de Simon Portius[1], actuellement en cours de publication, le tableau suivant des consonnes modernes :

	SOURDES.	SONORES.	
Gutturales . . .	*k*	*g*	Explosives.
Labiales.	*p*	*b*	
Dentales	*t*	*d*	
Gutturales. . .	*χ*	*γ*	Fricatives.
Palatales		*j*	
Labiales.	*f*	*v*	
Dentales.	*θ*	*δ*	
Sifflantes. . . .	*s*	*z*	
Nasales		*m*, *n*	
Liquides		*r*, *l*	

[1] *Grammatica linguæ græcæ vulgaris*, reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par Wilhelm Meyer, Paris, 1888, dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*. Voyez le *Commentaire*, p. 71.

La distribution de ces diverses consonnes me paraît excellente. Le tableau a surtout ce grand avantage qu'il simplifie le système de transcription; en effet, il devient inutile de consacrer des signes particuliers au *ν* devant les gutturales; on sait que, dans cette position, *ν* est guttural et ne l'est que dans cette position. De même, dans la langue commune, par le seul fait qu'on écrira *ke*, *ki* ou *ka*, *ko*, *ku*, on aura donné la notation du *k*, puisque, dans le premier cas, il est toujours palatal et que, dans le second, il est toujours guttural. Cette observation s'applique aussi bien au *χ*. C'est chercher des complications superflues que d'introduire d'autres signes dans l'alphabet phonétique (Foy, *Lautsystem*, p. 3).

Ce que je trouvais à reprendre à cet alphabet, c'est que les caractères grecs y sont mêlés avec les caractères latins. A l'origine, M. Meyer avait même adopté pour le *θ* la notation par *þ*, et pour le *δ* la notation *đ*. Des nécessités typographiques l'ont fait renoncer à ces deux signes. Je crois qu'on peut simplifier encore davantage.

Je vois que, dans la *Revue des patois gallo-romans* (Paris, 1887, 1re année, I et II, p. 3 sqq.), les deux directeurs se sont attachés à n'employer que des caractères français, plus ou moins modifiés par des signes typographiques : l'alphabet français fait le fond du système graphique adopté.

On peut faire de même pour le grec et n'admettre, pour la notation phonétique, que les caractères grecs comme base première. Mais ici une double difficulté se présente :

Le *γ*, et le *δ* aussi quelquefois, sont aujourd'hui des notations courantes et généralement admises dans les livres de linguistique avec la valeur que le *γ* et le *δ* ont dans la prononciation moderne : il est donc malaisé de se servir du *δ* et du *γ* pour noter *d* et *g*, outre qu'on se trouverait ainsi sans signes particuliers pour le *γ* et le *δ* modernes. D'autre part, dès qu'on a besoin de distinguer entre les sons anciens et les sons modernes, l'embarras redouble : on ne peut guère désigner un *δ* ancien autrement que par un *δ*; mais ce *δ* désigne déjà le *δ* moderne. M. Gilliéron m'a donné le moyen d'éviter cette confusion : pour marquer *g*, *b*, *d* de l'alphabet W. Meyer, il n'y a qu'à se servir de caractères gras : **γ**, **β**, **δ**. Du même coup, tout le système graphique se trouve établi : toutes les fois qu'on voudra noter le son ancien, par opposition au son moderne, on n'aura qu'à se servir des mêmes caractères gras. J'ai donc, conformément à ce principe, fait les substitutions suivantes au tableau ci-dessus : **κ**, **ϖ**, **τ** pour les explosives sourdes; **γ**, **β**, **δ** pour les explosives sonores; *χ*, *φ*, *θ*, *σ* pour les fricatives sourdes; *γ*, *ʒ*, *β*, *δ*, *ζ* pour les fricatives

sonores; μ, ν pour les nasales; ρ, λ pour les liquides. Le γ, figurant dans l'ordre des gutturales, ne peut s'entendre, par sa place même, que du γ devant *a*, *o*, *u*. Il fallait un signe particulier pour le *j* : j'ai eu recours au ι renversé; le ι lui-même aurait pu être employé; mais, en Grèce, c'est un usage typographique admis depuis longtemps que le ι renversé marque le *jod*; on écrit souvent ϖαλιός (= ϖαλαιός).

M. Gustave Meyer, l'éminent professeur de l'université de Graz, à qui j'avais communiqué mon tableau ainsi transformé, m'a fait plusieurs observations qui m'ont paru des plus justes. Il faut distinguer, m'écrit-il, si ce n'est dans la notation, du moins dans la place accordée au tableau, entre le κ et le χ palatal ou vélaire; les labiales seront mieux à la fin; le θ et le δ doivent figurer parmi les interdentales, le σ et le ζ parmi les dentales. Me conformant à ces conseils, j'ai fini par dresser le tableau suivant :

	SOURDES.	SONORES.	
Gutturales... / Palatales....	κ	γ	Explosives.
Dentales.....	τ	δ	
Labiales.....	ϖ	β	
Gutturales... / Palatales....	χ	γ / ι	Spirantes.
Interdentales.	θ	δ	
Dentales.....	σ	ζ	
Labiales.....	φ	β	
Nasales.....		μ, ν	
Liquides....		ρ, λ	

Restait à établir le système graphique des voyelles : M. Wilhelm Meyer avait noté les cinq voyelles de la langue commune par les cinq lettres *a*, *o*, *u*, *e*, *i*. Nous dirons donc en grec α, ε, ι, ο, υ. Je crois, en effet, qu'il faut utiliser cette dernière lettre pour la transcription du son *ou* (*u*), au lieu d'admettre la double lettre ου. Du moment que nous donnons à υ la valeur de ου, ου pourra servir à la notation de la vraie diphtongue moderne ου dans λόου, qu'on écrirait λόυ et qu'on prononcerait naturellement λόου, attendu que le principe d'une transcription phonétique est que toutes les lettres se prononcent. De plus, en surmontant le υ de deux points ϋ, on obtient la notation du son dialectal ϋ (*u* français), et l'on a, de cette façon, l'avantage de noter par la même lettre le *u* ou *ü* ancien et le *u* ou *ü* moderne. Ici aussi, on peut se servir de caractères gras : **κΰριος** = κΰριος ou **κΰριος** = κύριος seront deux équations de sens différent. En réservant les caractères gras (ou les petites capitales) aux sons an-

ciens, on pourra également faire cesser bien des confusions et acquérir des notations claires et distinctes pour χ, θ, φ anciens ou modernes.

Mais j'avais encore une autre ambition. Si les linguistes grecs sont jamais tentés de se servir de cet alphabet, il leur paraîtra beaucoup plus commode avec la désignation en grec de la classification des consonnes. Ici il y avait une grande difficulté : il fallait, d'une part, ne pas rejeter les termes techniques existants et déjà en usage chez les grammairiens anciens; d'autre part, les termes choisis devaient se conformer au système grammatical du grec *moderne* : ils devaient être *modernes*, tout au moins au point de vue morphologique et dans la mesure où *nominatif*, par exemple, est *français* et pas *latin*; dans les emprunts de ce genre, en effet, la phonétique est souvent contrariée; mais le mot doit au moins se prêter au système populaire de la déclinaison des substantifs. Enfin il fallait essayer quelques nomenclatures nouvelles. Heureusement, les grammairiens anciens nous fournissent les mots *ἄφωνον*, *ἡμίφωνον*, c'est-à-dire aujourd'hui *ἄφωνο*, *ἡμίφωνο*[1]. Les diverses désignations des ordres de consonnes se trouvent également conformes à la morphologie moderne. M. Gustave Meyer, à qui j'avais soumis mon tableau, me suggère le nom de *μεσοδοντικά* «interdentales», mot très bien formé et que j'adopte sans scrupule. Moi-même, j'ai risqué le terme de *ἄνηχα* par opposition à *ἠχικά*, qui existe et que j'ai préféré, à cause de sa forme plus courte, à *ἠχιτικά*. Ces divers remaniements m'ont amené à dresser en grec le tableau ci-dessous :

	Ἄνηχα.	Ἠχικά.	
Λαρυγγικά...	κ	γ	Ἄφωνα.
Οὐρανικά....	κ		Ἄφωνα.
Ὀδοντικά[2]...	τ	δ	Ἄφωνα.
Χειλικά.....	π	β	Ἄφωνα.
Λαρυγγικά...	χ	γ	Ἡμίφωνα[2].
Οὐρανικά....	χ	ȷ	Ἡμίφωνα[2].
Μεσοδοντικά..	θ	δ	Ἡμίφωνα[2].
Ὀδοντικά....	σ	ζ	Ἡμίφωνα[2].
Χειλικά.....	φ	β	Ἡμίφωνα[2].
Ἔῤῥινα.....		μ ν	
Ὑγρά.......		ρ λ	

Les voyelles s'appellent en grec et se déclinent *τὸ φωνήεντο*,

[1] Les savants eux-mêmes, en parlant vite, ne feront pas sentir le *ν* final dans ces mots, tant la chute du *ν* final est un fait accompli et constant.

[2] Ces deux mots contrarient la phonétique, en ce sens qu'on dit *δόντι* et que *ι* (*η*) atone ne tombe pas. Ce sont des mots mi-populaires, mi-savants, tels que *nominatif*, etc. *Οὐρανός* garde son *υ* même dans la langue commune.

τὰ φωνήεντα. Ce terme existe, il est consacré par Vilaras (*Μηκρη ορμηνια για τα γραματα κε ορθογραφηα της ρομεηκης γλωσας*, dans les *Απαντα* Ἰ. Βηλαρᾶ, Zante, 1871, p. 23-24). On n'a donc qu'à garder le terme. Les consonnes se disent *σύμφωνον*, *σύμφωνα*. Mais cette forme contrarie trop ouvertement la phonétique moderne, qui ne tolère plus aucun *ν* devant une spirante. Aussi la plupart des personnes, quand elles parlent naturellement, diront elles *σύφωνα*, sans s'en apercevoir elles-mêmes, de même que l'on dit constamment *συφωνῶ* «je suis d'accord», *εἴμασἰε σύφωνοι* «nous sommes d'accord». J'ai recueilli à Constantinople, de la bouche d'une femme du peuple, le pluriel, très régulier au double point de vue de la morphologie et de la phonétique : *τὰ συφέρα μας* (= *συμφέροντα*) «nos intérêts», seul pluriel aujourd'hui normal de *συφέρο*, sans *μ*, comme *νύφη*, etc. Il n'y a donc aucun inconvénient, du moment que le mot se dit ainsi, à l'écrire de même. Plusieurs personnes seront surprises de cette orthographe et contesteront la réalité de cette prononciation. Mais c'est là un fait sur lequel j'ai eu occasion d'insister ailleurs: peu de gens, en dehors des linguistes de profession, savent comment ils parlent et se rendent compte de la valeur phonétique des sons qu'ils emploient journellement. On juge d'après l'habitude, la lettre imprimée, c'est-à-dire l'*œil* et non pas l'*oreille*. Cela fait qu'on ne croit existant et même possible que ce qui est imprimé. Peu de Parisiens se doutent aujourd'hui qu'ils disent constamment *apsurd*, *keskidi* = qu'est-ce qu'il dit, etc.

C'est là un premier essai de notation phonétique à l'aide de caractères grecs seulement; aussi est-il fort incomplet. Il ne peut servir qu'à la transcription des sons de la langue commune. C'est aux linguistes grecs à perfectionner, à compléter ces moyens graphiques, et surtout à les multiplier pour les recueils de formes dialectales, de formes de patois. Resterait à fixer des caractères pour les chuintantes, pour le *j* français, pour le *t* palatal, pour le *ν* et le λ mouillés, pour *ts*, *tsch*, pour χ, θ, φ, δ, γ, β, etc., à l'état de simples aspirations (*hórto* = *χόρτο*), toutes prononciations existantes en Grèce et que j'ai eu occasion d'entendre par moi-même.

Il me semble qu'on arrivera facilement et sans beaucoup de frais à la détermination et à la confection de caractères typographiques représentant ces diverses nuances : il n'y aura qu'à surmonter d'un accent circonflexe, *périspomène*, le σ, le ζ, le τ, le ν, le λ pour marquer les chuintantes, le *ι* palatal, le *ν* et le λ mouillés; pour *ts* ou *tsch*, on formerait la double lettre τ suivi de σ circonflexe; la notation des aspirations s'obtiendrait, soit par un esprit rude au-dessus du χ, soit par la voyelle elle-même surmontée de l'esprit rude (*ὅρτο*). Le premier moyen est préférable, à cause

de la diversité d'origine du son aspiré. Bien que le résultat de la spirantisation soit le même pour ces diverses consonnes, il n'est pas indifférent d'en marquer la provenance pour plus de clarté.

Il n'y a aucun avantage à se servir de caractères latins, outre que cela donne aux mots ainsi transcrits un aspect bizarre. Il est tout aussi simple et plus clair d'écrire *χόμα* que *χóma*, *άνδρας* que *ándras* ou *άνdρας*, etc. Une réforme importante à faire, ce serait d'avoir un signe particulier pour l'accent d'intensité, afin d'éviter toute confusion avec l'aigu : il n'y aurait qu'à se servir d'un trait perpendiculaire au lieu d'un trait vertical. Il reste bien entendu que ces transcriptions sont uniquement réservées aux ouvrages spéciaux et aux livres de linguistique : dans l'usage courant, l'orthographe ancienne est un fait consacré. Si je ne me suis pas servi moi-même dans ce qui précède de la graphie que je propose, c'est que je préfère la soumettre d'abord au public compétent. Je m'en servirai à partir de ce moment.

Jean Psichari.

Un ancien comparatif de *σώφρων*.

Σωφράτορες· σωφρονέστεροι, dans Hésychius, ne peut pas avoir été transmis correctement, car cette forme *σωφράτορες*, déjà fort étrange en elle-même (on attendrait *σωφράντορες*, *σωφράστορες*), devient décidément impossible dans la signification que lui attribue la glose. Mais l'erreur se borne à l'interversion d'un *ο* et d'un *ε*. Le manuscrit primitif a dû porter *σωφράτερος· σωφρονέστερος*. Le changement de *-τερος* en *-τορες* dans le lemme ayant donné à celui-ci l'aspect d'un pluriel, on crut devoir pluraliser aussi la glose placée en regard.

Σωφρά-τερος de *σωφρον-* n'a pas besoin de commentaire. C'est un intéressant témoin de l'ancienne manière de former en grec le comparatif des thèmes en *-n*.

F. de Saussure.

INITIALES DOUBLES.

Dans les langues écrites, rien de plus rare qu'une consonne redoublée au commencement d'un mot. On écrit *ἔρρει*, mais *ῥεῖ*; *περισσαίνω*, mais *σαίνω*; les Latins transcrivent *βαδίζω* par *badisso*, mais *Ζῆθος* par *Setus*.

Il en est autrement dans la parole. Nous avons beau écrire *tu l'es*, *qui l'a*, le français populaire prononce bel et bien *tu lles*, *qui lla*. Les patois italiens ont beaucoup de redoublements analogues, et, si l'italien littéraire dit *Iddio* pour *Deus*, c'est que jadis on a redoublé le *d* après la préposition *di* : *di Ddio* = *d'Iddio*. Même en dehors du parler populaire, notre langue a des initiales doubles engendrées par la chute d'un *e*; à Paris on prononce couramment *en ddans*, *dites-moi ssi* (*ceci*). Le latin *Iuppiter* représente un vocatif **Iou ppater* = *Ζεῦ πάτερ*[1]. Le grec prononce volontiers double le *ῥ* initial; ainsi le mètre exige *ἀπὸ ῤῥυτῆρος* dans Sophocle, *Œd. Col.*, 900. Dans le dialecte homérique, il arrive à chaque instant qu'un *λ*, *μ*, *ν* initial compte pour deux.

Le désaccord entre les habitudes de l'écriture et celles de la prononciation tient à ce que l'écriture isole volontiers les mots de leur contexte. Autant il est aisé de prononcer *ἀπὸ ῤῥυτῆρος*, autant il le serait peu de prononcer *ῤῥυτῆρος* tout seul; isolément donc on dit *ῥυτῆρος*, et, par suite, l'écriture n'admet qu'un *ρ*. La même raison amène dans l'écriture la réduction des doubles finales. Tout en prononçant *hocc erat*, les Latins écrivaient *hoc erat*, parce qu'isolément *hocc* aurait été imprononçable. Peut-être, aujourd'hui qu'on pousse si loin la précision en phonétique, se laisse-t-on trop aller à oublier les redoublements que l'écriture néglige d'exprimer; peut-être devrait-on essayer plus continûment de voir les réalités à travers l'imperfection des symboles.

Par exemple, il y aurait lieu de restituer dans Homère *ϜϜιαχή* et non *Ϝιαχή*. Le mètre en effet exige deux digammas, et non un seul, dans *γένετο ἰαχή* (*Iliade*, II, 366), *δὲ ἰαχῇ* (373), *σμερδαλέᾰ ἰάχων* (Π, 785; Υ, 285), *μέγᾰ ἴαχον* (Ρ, 317), *μεγάλᾰ ἰάχοντα* (*Od.*, ι, 392), *δὲ ἰάχοντες* (δ, 454). En d'autres termes, la première syllabe d'*ἰαχή*, celle d'*ἰδεῖν*, celle d'*ἴμεν*

[1] *Mémoires*, VI, p. 112.

avaient, à l'époque homérique, trois prononciations différentes et non deux : *ϝϝι*, *ϝι*, *ι*. Pourquoi? C'est un problème. Mais, en attendant qu'il soit résolu, ce sera toujours quelque chose qu'il soit posé nettement.

Le digamma, c'est la consonne de l'*u*. Si cette consonne était tantôt simple, tantôt double, suivant les mots, il pouvait en être de même de la consonne de l'*i*. Nous arrivons tout naturellement à nous demander si la différence entre *ὑμεῖς* = scr. *yuṣmad* et *ζυγόν* = scr. *yugam* ne tient pas à un *y* tantôt simple, tantôt double. *Humeis* serait pour **yusmees*, *zzugon* pour **yyugom*, de façon que l'*i* consonne simple serait représenté par une aspiration simple, l'*i* consonne double par une sifflante double. Voilà une hypothèse qui en vaut une autre. Elle explique très bien comment les syllabes initiales de *ὑμεῖς* et de *ζυγόν* se confondent dans toutes les langues autres que le grec : c'est que ces langues ont toutes réduit *yyu-* à *yu-*, comme le grec lui-même a réduit *ῥρέω* à *ῥέω*, *σσαίνω* à *σαίνω*; c'est qu'en général une initiale ou finale double est instable et tend à se dédoubler, sa prononciation intégrale n'étant possible que dans certaines combinaisons seulement. Cette même hypothèse dispense d'ailleurs d'inventer pour les mots comme *ζυγόν* un phonème spécial, qui n'a pas d'analogues dans l'alphabet ario-européen, et que les phonétistes les plus subtils ont peine à prononcer distinct de l'*i* consonne ordinaire.

Louis Havet.

PHONÉTIQUE SYNTACTIQUE.

Les pages qui suivent sont destinées à mettre en lumière quelques faits de phonétique syntactique. Nous nous sommes renfermés dans la seule langue grecque : on trouverait sans doute des faits analogues dans les autres idiomes de la famille. Il y a toutefois, pour celui qui entre dans cet ordre d'étude, certaines différences entre les diverses langues indo-européennes. Je crois, par exemple, que les langues germaniques, qui mettent toujours l'accent sur la syllabe essentielle quant au sens, sont moins exposées à méconnaître l'identité ou la parenté de deux mots que les langues à accent mobile, comme le grec. D'autre part, M. Louis Havet a montré, dans ces *Mémoires*[1], que le latin mettait un accent d'intensité sur la syllabe initiale des mots polysyllabiques : il en résulte que la séparation des mots a dû se faire plus facilement en latin. A ces différences tirées de la structure même des langues viennent s'en ajouter d'autres qui tiennent à l'histoire : un idiome examiné à la loupe et soumis de bonne heure à une minutieuse analyse, comme ce fut le cas pour le sanscrit, où les grammairiens se sont appliqués à débarrasser le mot des changements accidentels qu'il subit dans la contexture de la phrase, un tel idiome présentera naturellement au linguiste une moins riche moisson de faits nouveaux. Au contraire, l'abondance et le mélange des dialectes ne peuvent que favoriser la multiplication et le développement de certaines formes dont la première éclosion est due à la phonétique syntactique.

Après ces réflexions, j'entre immédiatement en matière.

LE VERBE «VOULOIR» EN GREC.

Le verbe *λάω* «vouloir» figure dans toutes les grammaires grecques, dans tous les dictionnaires grecs, comme un verbe parfaitement distinct de *βούλομαι* et de *θέλω*. Curtius, dans ses *Principes d'étymologie*[2], le rapproche du sanscrit *laṣ* «désirer», du latin *lascivus* «lascif», de l'allemand *lust* «désir», de l'ancien

[1] VI, p. 13.
[2] N° 532.

slave *laskati* «flatter». Toute une série de dérivés grecs, tels que *λιλαίομαι*, *λίαν*, *λάσ7η*, *λαρός*, est rapportée à cette prétendue racine.

Les mêmes rapprochements ou des rapprochements semblables se trouvent chez Bopp, Benfey, Kuhn, Pott. Il y a toutefois une circonstance qui aurait dû mettre ces savants en garde : c'est que *λῆν* est un verbe exclusivement dorien. Aristophane l'emploie dans ses Acharniens, quand il fait parler un habitant de Mégare (v. 766) : *Ἀντεινον αἰ λῇς* «soulève-les, si tu veux». Et plus loin (v. 788) : *Ἀλλ' αἰ τράφεν λῇς, ἄδε τοι χοῖρος καλά* «si tu veux le nourrir, ce sera un beau cochon». Dans Lysistrate (v. 981), un envoyé spartiate : *Λῶ τι μυσίξαι νέον* «je veux dire quelque chose de nouveau». Le même, plus loin (v. 1162) : *Ἀμές γε λῶμες* «nous voulons bien». Théocrite emploie le même verbe à plusieurs reprises. On le trouve également chez Épicharme et Callimaque; mais tous ces écrivains se servent du dialecte dorien. Les poèmes homériques ne présentent pas d'exemple de cette forme. Dans une inscription de Corcyre on a : *Ἐξέσ7ω καὶ ἄλλῳ τῷ λῶντι.* Chez Cauer, dans une inscription de Crète (124, 26) : *οἱ κόσμοι καὶ ἄλλος ὁ λῶν.* Chez Hésychius, sans indication d'origine : *λέῳμι· Θέλοιμι ἄν.*

La découverte de l'inscription de Gortyne, où nous trouvons jusqu'à vingt-six fois le verbe en question, mais pas une fois *βούλομαι* ni *Θέλω*, a commencé d'ouvrir les yeux sur la véritable nature du rapport entre ces trois mots. L'orthographe grecque, qui copie fidèlement la prononciation, avait contribué à nous tromper. Je suppose qu'en latin, au lieu de *nolo*, *malim*, on ait écrit *non lo*, *mage lim*, et que, par exemple sur la Loi des XII Tables, on lise : SI NO LET ARCERAM NE STERNITO, on aurait peut-être posé aussi en latin un verbe de même sorte. Je cite, à titre de spécimen, un passage de la loi de Gortyne : *Αἰ δὲ τᾶς πυλᾶς μήτις λῆτοι ὀπυίεν, τῶς καδεσ7ὰνς τῶς τᾶς πατρωιώκω Fεῖπαι κατὰ τὰν πυλὰν ὄτι οὐ λῆι ὀπυίεν τις;* «Si personne dans la tribu ne veut l'épouser, les parents de la fille patroïoque diront dans la tribu : Personne ne veut-il épouser[1] ?»

M. Baunack, le premier[2], a montré que nous avons ici une racine *Fλη*, qui est avec le latin *vel*, dans *vel-le*, *vel-im*, dans le même rapport que *γνη* (*γνήσιος*) avec *γεν* (*γένος*), ou *μνη* (*μνήμων*) avec *μεν* (*μένος*)[3]. Le *F* précédant immédiatement[4] la li-

[1] Col. VIII. Texte et traduction de M. Dareste.

[2] *Die Inschrift von Gortyn*, p. 51. Cf. Keelhoff, *Les formes des verbes dans l'inscription de Gortyne*, Mons, 1887.

[3] Sur les racines qui opèrent une métathèse de ce genre, voir Brugman, *Morphologische Untersuchungen*, I, 1.

[4] Cf. d'autres exemples de la chute du *F* chez G. Meyer, *Grammaire grecque*, § 169.

quide est tombé. Il s'est, au contraire, durci en *β* dans les formes comme l'homérique *βόλεται*, *ἐβόλοντο*, dont l'*o* a son analogue dans celui du latin *volo*, *volam*. Cette forme *βολ*, ayant suivi une autre classe de conjugaison, a donné *βόλλομαι*, crétois *βώλομαι*, attique *βούλομαι*. Il faut remarquer aussi la différence de l'actif au moyen.

Un dérivé de *λάω*, le substantif neutre *λῆμα*, dans le sens de «volonté, désir», a passé dans la langue poétique. On le trouve chez Pindare; puis il a été employé par Eschyle, Sophocle, Euripide. Mais il n'a jamais pu s'acclimater dans la prose.

Le verbe *λάω* n'est d'ailleurs pas le seul qui ait existé en dorien; ce dialecte possédait, en outre, un verbe *δήλομαι* «vouloir», qui a conservé la consonne initiale, mais sous forme de la dentale douce. Plutarque (*Mor.*, p. 219 D) nous a transmis ces paroles de Brasidas écrivant aux éphores, au moment d'entrer en campagne : *Ἅσσα δήλωμαι πράξω ποτ τὸν πόλεμον, ἢ τεθναξοῦμαι* «j'exécuterai à la guerre tout ce que j'ai résolu, ou je mourrai». Si nous n'avions que ce seul exemple, il pourrait être contesté, comme il l'a été en effet. Mais nous trouvons sur les Tables d'Héraclée (I, 146) : ΕΣ ΔΕ ΤΑ ΕΠΟΙΚΙΑ ΧΡΗΣΟΝΤΑΙ ΞΥΛΟΙΣ ΕΣΤΑΝ ΟΙΚΟΔΟΜΑΝ ͰΟΙΣ ΚΑ ΔΗΛΩΝΤΑΙ. Hésychius a la glose : *δήλονται· θέλουσι*. *Id.*, *δήλεσθαι· θέλειν, βούλεσθαι*. *Id.*, *ἐδηλόμαν· ἐβουλόμην*. *Id.*, *δηλή· βουλή*. Le scoliaste de Théocrite (V, 27) : *δήλεται Δωρικῶς ἀντὶ τοῦ βούλεται*[1].

La voyelle longue dans *δήλομαι* doit s'expliquer comme celle de *βώλομαι*.

Mais là ne s'arrête probablement pas l'histoire des transformations de notre racine. Je crois que *θέλω* et *ἐθέλω* en sont une des métamorphoses. Sievers[2] fait remarquer que le *θ* et le *v* sont physiologiquement très rapprochés : ce qui distingue l'articulation de cette dernière consonne, c'est que la lèvre inférieure est un peu repliée en dedans. Le changement d'une labiale en *θ* devant une liquide est attesté par *θνήσκω* à côté de *φόνος*, par *θλίβω* à côté de *φλίβω* = latin *fligo*, goth. *bliggvan* «frapper». On sait que le changement de *fl* en *thl* existe en gothique, où nous avons *thliuhan* «fuir» = allemand *fliehen*, *thlaihan* «implorer» = allemand *flehen*. La consonne initiale de *θέλω* se présente sous la forme d'un *φ* dans la glose d'Hésychius : *φαλίζει* = *θέλει*. Mais je ne voudrais pas m'appuyer sur cette forme, que je regarde, ainsi que le *φέλω* du crétois moderne, comme postérieure au *θ*.

[1] Cf. Ahrens, II, p. 150. La forme *δηλέομαι* proposée par plusieurs éditeurs et grammairiens paraît être le produit d'une erreur.
[2] *Grundzüge der Phonetik*, p. 121.

Admettre que *ϝλ* s'est changé en *θλ* et en *δλ*, c'est admettre des changements qu'aucune Phonétique n'a encore enregistrés. Mais je rappelle que ce groupe de consonnes se trouvait ici dans un mot d'un emploi extrêmement fréquent, et que les lettres finales des mots précédents ont dû contribuer à le modifier. La parenté d'origine se sent encore à certains temps : on peut comparer *βουλήσομαι*, *θελήσω*. Rapprochez aussi des expressions comme *αἰ λῇς* «si tu veux» et la locution si fréquente dans Homère *αἴ κ' ἐθέλῃς* ou *αἴ κ' ἐθέλῃσθα*.

L'*ε* prosthétique de *ἐθέλω* vient de l'ancien groupe *θλ*. L'*η* qui sert d'augment à *ἤθελον* se retrouve dans *ἠβουλόμην*; je compte revenir ailleurs sur ce dernier point.

On peut voir ici l'influence que l'orthographe et l'enseignement exercent sur les langues modernes; si nous n'étions pas, dès l'école, avertis que les formes *vouloir*, *je veux*, *qu'il veuille*, *je voudrais* appartiennent à un seul et même verbe, chacun de ces temps, formant bouture, serait exposé à donner naissance, dans le cours des siècles, à quelque conjugaison plus ou moins complète.

J'ajouterai un mot sur le sens.

Les hellénistes n'ont pas manqué de chercher la différence de signification entre *βούλομαι* et *ἐθέλω*. Buttmann, dans son *Lexicologus* (n° 11), a soumis les deux verbes à une analyse approfondie. Je suis loin de vouloir nier absolument ces nuances de sens. Nous voyons en français des mots d'origine identique s'écarter l'un de l'autre dans l'usage; rien n'est plus naturel, ni plus ordinaire. Il y avait ici, en outre, des raisons spéciales : la voix moyenne d'un côté, l'actif de l'autre; ici l'influence de *βουλή*, là celle de *θέλων*, *ἐθελοντής*. Néanmoins la différence de signification semble assez difficile à établir; car Buttmann et, après lui, H. Schmidt sont obligés de constater de nombreuses exceptions. Ce qui ressort de leurs explications, c'est que *ἐθέλω* marque plutôt la volonté et *βούλομαι* le désir.

On peut remarquer que le *φ*, qui est pourtant l'intermédiaire du *ϝ* au *θ*, est faiblement représenté. Mais il y a peut-être à cela une raison d'un ordre particulier. On rencontrait sur cette route le verbe *ὀφέλω*, qui veut dire «devoir», et qu'il importait de ne pas laisser se mêler avec «vouloir». Ceux qui pensent que les langues sont livrées sans recours à des forces aveugles souriront de cette explication; mais, pour celui qui croit que l'homme s'est servi en être intelligent d'un instrument destiné à être le véhicule de l'intelligence, la préférence donnée à une forme sur une autre n'a rien d'inadmissible.

Φόνος. Θνήσκω.

Le rapprochement ci-dessus de *φόνος* et de *θνήσκω*, quoique proposé déjà par d'autres, aura sans doute arrêté au passage quelques lecteurs. Je crois donc devoir y revenir. Nous trouvons chez Hésychius : *φατοί· τεθνεῶτες. Id.*, *φατόν· τεθνηκός. Id.*, *πέφαται· τέθνηκεν. Id.*, *φέννος· θάνατος.* Ces gloses montrent que l'idée d'une mort violente n'est pas nécessairement supposée par le mot *φατός* et sa famille. Il s'est passé quelque chose de semblable en latin, où *nex*, par opposition à *mors*, a pris le sens de mort violente, quoique la racine en question désigne la mort en général.

D'autre part, on a la locution *θνήσκειν ὑπό τινος* «être tué par quelqu'un»; *τεθνεὼς ὑπὸ Διονυσίου* «tué par Denys» (Plat.). Le substantif *θάνατος* a les deux sens de *mors* et *nex*.

On objectera peut-être que *θνήσκω* devrait signifier «je fais mourir» et non «je meurs». Mais d'abord nous avons la voix moyenne au futur *θανοῦμαι*. Ensuite le mélange du sens actif et du sens passif se reproduit ailleurs. Ὄλλυμι signifie «je perds, je détruis» et *ὄλωλα* «je suis perdu». Il est peut-être permis de soupçonner que le parfait *τέθνηκα* est le point d'attache sur lequel est venue se souder toute la conjugaison de *θνήσκω*.

On rapproche habituellement de ces verbes le verbe *θείνω*, qui veut dire «frapper» (cf. latin *fendo*). Mais je crois qu'il faut l'écarter : l'idée de la mort est étrangère à *θείνω*, qui s'emploie en parlant d'une porte à laquelle on frappe ou de chevaux qu'on frappe du fouet.

Νίκη.

Un autre mot sur lequel l'inscription de Gortyne a fait la lumière, c'est le mot *νίκη*, avec son dérivé *νικάω*. Jusqu'à présent, on avait toujours cherché à expliquer *νίκη* comme si l'idée de la victoire devait y être explicitement contenue. On a pensé à *νὴ εἴκω* «ne pas céder»; on l'a tiré d'un verbe signifiant «forcer, dompter», qui se retrouve en lithuanien; on a rapproché le latin *vinco*, *νικάω* étant contracté de *νιϝικάω*; ou bien on a pensé au sanscrit *ği* «vaincre» et au grec *βιάζομαι* «forcer», en faisant du *κ* une lettre formative; ou enfin il a été identifié avec le sanscrit *nâçajâmi* «je fais mourir»[1].

Une fois de plus le mot *νίκη* nous donne l'occasion de constater combien nous courons risque de nous tromper en expliquant les mots isolément, comme s'ils étaient sans contact avec le reste de

[1] Voir Ebel, dans le *Journal de Kuhn*, IV, 205.

la langue, et comme s'ils ne devaient pas souvent leur sens aux locutions dont ils ont fait partie. Ainsi que l'a montré M. Baunack, *νίκη* est un substantif verbal dérivé du verbe *ἐνέγκω*, *ἐνείκω* «porter, emporter». Il s'agit du prix qu'on emporte dans les jeux; par une association d'idées facile à comprendre, le mot signifiant prix a désigné ensuite la victoire, et, après avoir été employé dans les luttes du stade, il a servi à nommer la victoire dans les luttes de peuple à peuple. La locution française *l'emporter* a une signification analogue. «Il est vray, dit Henri IV dans une de ses harangues au Parlement, le connestable de Castille n'a rien emporté sur moy.»

Ainsi s'explique l'expression *νίκην φέρειν*, que nous avons, par exemple, chez Pindare, *Isthm.*, VI, 22 : *Φέρει νίκαν παγκρατίου*. Cette expression est restée dans l'adjectif *νικηφόρος*, devenu ensuite un nom propre. On a dit aussi *νικάω νίκην* «emporter le prix» et plus tard «emporter la victoire». C'est peut-être le premier sens qu'il faut encore donner à cette locution dans ce passage de l'*Odyssée* (XI, 544), où l'on voit l'âme d'Ajax se tenir à l'écart d'Ulysse à cause du souvenir de sa défaite dans le combat pour les armes d'Achille :

> *Οἴη δ' Αἴαντος ψυχὴ Τελαμωνιάδαο*
> *νόσφιν ἀφεστήκει, κεχολωμένη εἵνεκα νίκης,*
> *τήν μιν ἐγὼ νίκησα δικαζόμενος παρὰ νηυσὶν*
> *τεύχεσιν ἀμφ' Ἀχιλῆος.*

L'*ι* long de *νίκη* vient de ce qu'il est pour *νείκη*, forme qui se rencontre fréquemment dans les inscriptions. Cf. Νεικάνωρ, Νείκανδρος, Νεικόστρατος, etc.

L'inscription de Gortyne emploie *νικάω* dans le sens d'obtenir en justice : IX, 40, *νικῆν τὸ ἁπλόον* «recevoir [la somme en litige] au simple»; I, 28, *ἠ δέ κα νικαθῆι ὁ ἔκων... δικακσάτω νικῆν τῶ μὲν ἐλευθέρω πεντήκοντα στατῆρανς... τῶ δὲ δώλω δέκα στατηρανς* «si celui qui est en possession succombe... [le juge] prononcera que [la partie adverse] emportera pour l'homme libre cinquante statères, pour l'esclave dix statères». M. Baunack, par une supposition hardie, sépare de *νικάω* l'infinitif *νίκεν*, dans lequel il voit un verbe *νείκειν* [1]. Mais il ne faut recourir à ces sortes de séparations que dans un cas de nécessité absolue. Le sens de ce verbe ne nous paraît pas notablement différent ici de celui qu'il a dans la locution Ὀλύμπια *νενικηκώς*.

Il semble que *νίκη* ait gardé le sens de «prix, salaire» dans la langue populaire. Du Cange relève dans un Nomocanon la locu-

[1] De même Meister, dans les *Annales* de Bezzenberger, X, 140.

tion νίκην ἐνταφιασμοῦ «le prix de l'embaumement» (voir le *Dictionnaire* de Henri Estienne, éd. Hase).

Νίκη, dans le sens de victoire, est d'ailleurs fort ancien. Homère emploie le mot en ce sens dans un grand nombre de passages. Hésiode nomme parmi les immortels la déesse Nikê, fille du géant Pallas et de Styx, sœur de Kratos et de Biê. Mais elle continue d'appartenir aux jeux Olympiques, aussi bien qu'aux luttes du champ de bataille. Tout le monde connaît les nombreuses représentations qui nous la montrent guidant vers le but un char lancé à pleine carrière ou tenant une couronne au-dessus de l'athlète qui a remporté le prix.

Pour revenir à l'objet spécial de cette étude, ce sont des faits de phonétique syntactique qui ont peu à peu détaché νίκη de ἐνέγκω. La dérivation, pour le sens comme pour la forme, se laisse encore rétablir; mais il est douteux que les Grecs, au temps où ils célébraient et sculptaient leurs victoires, aient encore eu conscience de cette filiation.

LE PRONOM σφέ.

C'est une question depuis cinquante ans débattue entre linguistes, s'il faut rapporter à un même thème les pronoms réfléchis de la troisième personne ὅς et σφός. La plupart des savants se sont prononcés pour la négative, la différence entre ces deux pronoms paraissant trop grande. M. Baunack, dans ces *Mémoires* [1], a eu l'idée ingénieuse de rattacher le second thème au datif σ-φί, formé comme ἶφι, βίηφι. Mais c'est là une tentative désespérée qui aura persuadé peu de monde. Je n'hésite point, pour ma part, à croire que nous avons ici des formes de même origine.

Un thème *svĕ* ou *hvĕ* devait présenter à la prononciation toute sorte de difficultés. Suivant qu'on sacrifiait l'une ou l'autre articulation ou qu'on recourait à une voyelle prosthétique, on devait aboutir à des formes très divergentes. C'est ce que nous constatons en comparant le lesbien ϝέ, le dorien ἕ, l'ionien ἑέ, à côté desquels nous trouvons, d'autre part, le dorien σφέ, le syracusain ψέ et le lesbien ἀσφέ. Une sorte de répartition a fini par s'introduire, l'idée plurielle étant attribuée à σφέ et à ses dérivés, l'idée du singulier à ἕ. Mais c'est là une utilisation tardive.

Les formes qui commencent par un σ sont, selon toute apparence, celles qui, dans une ancienne période de la langue, s'étaient maintenues après un mot finissant par une consonne, spécialement par un ς. Pourquoi les Grecs n'auraient-ils pu dire πολέες σφέων, αὐτοὺς σφέας, πατὴρ σφοῦ? Le groupe σφ ne

[1] V, p. 12.

répugne nullement à la langue grecque, comme nous le voyons par σφάλλω, σφενδόνη, σφίγγω. On comprend, d'un autre côté, étant donnée la phonétique grecque, que l'on ait eu ἐν δέ οἱ ἦτορ, χεῖρα ἑήν, υἱὸν γείνατο εἷο χέρηα. Une étude plus détaillée montrera peut-être la loi qui a présidé à ce dédoublement. Remarquons seulement ici que, dans les deux inscriptions pamphyliennes où nous trouvons deux fois la forme Φίκατι pour Ϝίκατι ou Ϝείκατι «vingt», le mot précédent finit par un ς. Le contexte est : ϖερτέδωκε ἰς ϖύργο ἀργύρυ μνᾶς Φίκατι.

Μίν, νίν.

C'est ici le lieu de rappeler une conjecture de Döderlein, citée par Curtius, qui explique les deux pronoms grecs μίν et νίν par un fait de phonétique syntactique. On sait que ces deux pronoms signifient αὐτόν, αὐτήν, quelquefois, mais rarement, αὐτό. On y a vu le pendant du latin *em-em* (Festus, p. 79). Il existe, en effet, un accusatif ἴν ou ἵν qui est relevé dans Hésychius. Il ne serait pas impossible que cet accusatif, en se combinant avec lui-même ou avec quelque autre accusatif, ait donné les deux formes énigmatiques dont il s'agit. La première se trouve nombre de fois chez Homère; la seconde appartient à Pindare et au dialecte dorien.

DE L'AUGMENT.

J'ajouterai ici quelques mots sur l'augment.

On sait que l'augment, qui faisait partie du mécanisme primitif de la conjugaison indo-européenne, s'est seulement maintenu en sanscrit, en ancien perse et en grec. Encore voyons-nous qu'en grec, à l'époque homérique, et en sanscrit, à l'époque védique, l'augment pouvait indifféremment être employé ou omis. A côté de ὣς ἔφατ', Homère dit des centaines de fois ὣς φάτο. Les deux formes βάλε et ἔβαλε, βῆ et ἔβη sont également usitées.

Pour expliquer ces faits, M. Victor Henry, dans son *Précis de grammaire comparée* (§ 235), rappelle une règle de l'accentuation védique qui veut que le verbe ne porte jamais l'accent dans les propositions principales, et qu'il le porte toujours dans les propositions subordonnées. Ce système d'accentuation, qu'on suppose avoir été celui de l'époque primitive, aurait donné naissance à une double série de formes : ἔφερε et φέρε, ἔβη et βῆ. L'absence de l'augment au subjonctif et à l'optatif viendrait de ce que ces modes appartiennent habituellement à des propositions subordonnées. Je ne veux pas entrer dans le détail d'une théorie qui a le tort de transporter dans une période très reculée des faits d'accentuation qui nous sont seulement attestés pour l'Inde. Mais

il me semble que la perte de l'augment peut s'expliquer d'une manière plus simple.

On y peut voir un fait de phonétique syntactique. Quand le mot précédent finissait par une consonne, l'augment se faisait entendre sans difficulté : Ζεὺς ἔπεμψε. Mais si le mot précédent finissait par une voyelle, l'augment était exposé à se perdre dans le son de celle-ci. Je prends, par exemple, l'aoriste ἔσχεθον, que nous avons dans ce vers (*Il.*, XII, 184) :

οὐδ' ἄρα χαλκείη κόρυς ἔσχεθεν.

Il est clair que la prononciation n'était pas la même que dans cet autre (*Il.*, I, 219) :

ἦ, καὶ ἐπ' ἀργυρέῃ κώπῃ σχέθε χεῖρα βαρεῖαν.

Les rencontres de ce genre sont très fréquentes; elles le seraient encore plus si notre orthographe actuelle, qui remplace souvent la première voyelle par une apostrophe en conservant la seconde, ne nous en dissimulait pas un certain nombre.

Ainsi s'explique un état de transition pendant lequel il semblait loisible d'omettre ou de laisser l'augment : c'est précisément l'état que nous représentent la langue védique et la langue homérique. Plus tard, la régularité grammaticale succédant à cette période plus libre, l'augment a été obligatoirement rétabli partout, en sanscrit comme en grec.

Si nous avions du latin, des langues germaniques et slaves quelque monument comparable en antiquité à l'Iliade ou au Rig-véda, nous y trouverions sans doute des traces de la même incertitude. Mais, à l'époque où nous commençons à connaître ces langues, elles avaient déjà fait leur choix, s'étant prononcées pour la suppression de l'augment. On peut remarquer que les deux langues qui l'ont gardé sont précisément celles qui montrent le plus d'éloignement pour la rencontre de deux ou plusieurs consonnes. C'est, selon toute apparence, pour éviter le choc d'articulations un peu difficiles, que le grec a préféré décidément dire, par exemple, ἄναξ ἐκέλευσε, δῆμος ἐψηφίσατο, au risque d'amener ailleurs quelques contractions de voyelles ou quelques aphérèses.

Quant à l'absence de l'augment dans les modes autres que l'indicatif, elle s'explique suffisamment par le fait que des formes comme φύγῃ, λέξον, εἶποι n'ont pas le sens prétérit. Les grammairiens, à cause du radical que présentent ces formes, les ont rangées dans l'aoriste; mais, en réalité, ce sont, pour la signification, des équivalents de φεύγῃ, λέγε, λέγοι[1].

[1] Les amateurs de phonétique syntactique trouveront un beau champ d'études dans les patois français. C'est ainsi que je vois mentionner, dans un article de

LE PRÉFIXE νη-.

Au même ordre de faits appartient le préfixe négatif νη-, qui doit son existence à des mots comme *ἀν-ηλεής*, *ἀν-ήκεστος*. Dans ces composés, selon une habitude bien connue de la langue grecque, la voyelle initiale du second terme (*ἔλεος*, *ἀκεστός*) a été allongée. Les formes *νηλεής*, *νήκεστος* se sont glissées dans l'usage par suite d'une coalescence avec le mot précédent, comme on a dû l'avoir, par exemple, dans ce passage d'Homère (*Il.*, IX, 497):

οὐδέ τί σε χρὴ
νηλεὲς ἦτορ ἔχειν

ou dans cet autre (*Il.*, XIII, 514):

τῷ ῥα καὶ ἐν σταδίῃ μὲν ἀμύνετο νηλεὲς ἦμαρ.

De là, par une fausse analyse dont le sentiment populaire s'est rendu coupable, un préfixe νη, qui est venu effectivement se placer à la tête de certains composés, tels que *νηκερδής*, *νή-ποινος*.

Toutefois ce préfixe n'a jamais pris beaucoup d'extension, comme si l'on avait eu conscience de son origine irrégulière.

Ainsi s'explique également l'adjectif *νώνυμνος* ou *νώνυμος* pour *ἀνώνυμνος*. Il y faut joindre *νωδός* «édenté» pour *ἀν-ωδός* (*ἀν* + *ὀδούς*). Si les mots commençant par ο avaient été plus nombreux, il se serait probablement formé un préfixe privatif νω que Curtius aurait pu inscrire à côté de son préfixe νη (*Grundzüge*, n° 437).

On voit que, pour la grammaire comme pour le vocabulaire, la phonétique syntactique tient en réserve un bon nombre de faits intéressants. Mais cette science en est encore à ses débuts,

la *Revue critique* (6 février 1888), un pronom normand *on* signifiant «nous». A l'appui sont donnés ces vers du *Mystère de l'Incarnation*, représenté à Rouen en 1474:

Ung chascun donc doit congnoistre et savoir
Que *on* esperon ung redempteur avoir.

Vrayment je vous dis
Que je crois qu'*on* ne devons point
Craindre.

Qu'*on* aion
L'uis ouvert, il en est saison.

Il est clair que nous avons ici la transformation d'un pronom *no* ou *ne* «nous».

et il reste à établir pour chaque langue, au moyen des ressources de la linguistique moderne, un *sandhi* un peu plus approfondi et de conséquences plus importantes que le *sandhi* indien.

Michel Bréal.

Lecteur en grimaude.

Dans l'*Histoire du collège de Guyenne* d'Ernest Gaullieur, on lit que les professeurs de ce collège firent venir un savant homme de Paris pour être *lecteur en grimaulde*. Ce lecteur devait enseigner le latin et le grec aux élèves des plus petites classes, c'est-à-dire aux *grammairiens*, *grammatistes* ou *grimauds*. Nul doute que nous n'ayons ici une formation un peu fantaisiste sur les modèles de *ribaud*, *rustaud* ou *lourdaud*. Un synonyme plus relevé était *Garamantes*. L'imagination des écoliers s'est évidemment complue à varier le nom de cette division élémentaire par opposition à celle des classes supérieures ou division des artiens.

Le nom s'est ensuite étendu à la science, qui s'est appelée *la grimaude :*

> Après avoir esté par ung long temps
> A la grimaulde, il fallut changer temps,
> Aller au droict, pour y avoir praticque.
>
> (Bourdigné, cité par Godefroy, *s. v.*)

Le nom de *grimaud* est plus tard sorti du collège et a désigné, parmi les gens de lettres, un apprenti écrivain, un poète ou littérateur resté écolier. Une déchéance d'un autre genre a atteint *grimoire* = *grammaire*.

Quoi qu'il en soit, notre Société, qui a souvent senti le besoin d'abréger son nom, pourrait en bon français s'appeler *la Grimaude*, et le véritable titre de l'auteur de ces lignes, au lieu de professeur de grammaire comparée, devrait être

Michel Bréal, lecteur en grimaude.

DE L'ACCENT EN VIEUX CELTIQUE.

Grâce aux découvertes de MM. Zimmer et Thurneysen[1], les lois de l'accent en vieil irlandais et leurs effets sont aujourd'hui bien connus. L'accent frappe, dans ce groupe celtique, toujours la première syllabe dans le nom, simple ou composé, ainsi que dans le verbe *simple;* il est, au contraire, sur le second élément dans le verbe composé, excepté à l'impératif. Cette accentuation a-t-elle été commune à tout le groupe celtique? Thurneysen se prononce pour l'affirmative et est d'avis que cet accent a été commun à tout le groupe ouest-européen. Sa théorie a été combattue pour le groupe italique. Dans le dernier fascicule des *Mémoires de la Société de linguistique*, M. d'Arbois de Jubainville a fait des réserves en s'appuyant sur des exemples gaulois. Pour le groupe des langues bretonnes, la théorie de M. Thurneysen semble d'abord contredite par deux faits : 1° la présence manifeste de l'accent jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, au moins jusqu'à l'ère chrétienne, sur d'autres syllabes que sur la première dans les noms; 2° la fixation de l'accent avec valeur intensive sur le pénultième dès le IVe siècle de notre ère.

Le gaulois ou vieux celtique *novio* a donné en vieux breton (gallois et armoricain au Xe siècle) *nowid*, le *d* représentant une spirante dentale sonore. Tous les celtisants sont d'accord, depuis la découverte de M. Rhys, pour reconnaître que l'évolution de *novio* en *nowid* est due à la présence de l'accent sur le suffixe : cf. le grec *νεόs*. La présence de l'accent sur le suffixe au nominatif pluriel des thèmes en *-u* est aussi reconnue. L'accent a été manifestement sur la pénultième dans le nominatif pluriel vieux celtique *brātéres* «frères». On a, en effet, en gallois *brodyr*, en armoricain *breuder*, *breudeur* (*o* gallois, *eu* armoricain (*ö*), plus anciennement *o* = *ā* vieux celtique). Si l'accent avait été sur *brā*, on aurait eu de bonne heure *bratres* et, par conséquent, en armoricain moyen *breuzr* et aujourd'hui *breur*. Le nominatif singulier vieux celtique *brātir* a évolué, en effet, en **brodr* et finalement en

[1] H. Zimmer, *Keltische Studien*, II, Berlin, 1884. Thurneysen, *Revue celtique*, VI, 129 et suiv.; *ibid.*, 309 et suiv. Les découvertes de MM. Thurneysen et Zimmer ont eu lieu en même temps et séparément.

breuzr, breur. On pourrait multiplier les exemples. On peut objecter, il est vrai, que, si les effets de l'accent indo-européen se font sentir maintenant encore dans les langues bretonnes, ce fait n'est pas incompatible avec le développement d'un accent nouveau : l'exemple des langues germaniques, celui de l'irlandais le prouvent. Mais l'analogie n'est qu'apparente; dans les langues germaniques et l'irlandais, le nouvel accent a supplanté l'autre, et c'est lui qui règle en quelque sorte les destinées de la langue. En breton, il aurait coexisté avec l'ancien, puisqu'on trouve des exemples de *novio-* après l'ère chrétienne et qu'on ne trouve pas d'exemple de *nowid* avant le IX^e^ siècle. De plus, ce nouvel accent n'aurait pas le moins du monde triomphé; il aurait fini par disparaître.

L'accent, en effet, en breton (je comprends sous ce nom toutes les langues bretonnes) se fixe, dès le III^e^ ou le IV^e^ siècle, sur la pénultième brève ou longue. Le fait est prouvé par les nombreux emprunts latins que l'on a signalés dans les langues bretonnes, les mêmes chez les Armoricains que chez les Gallois, et faits, par conséquent, à l'époque de la domination romaine en Grande-Bretagne, c'est-à-dire avant le V^e^ siècle. Il y en a une liste considérable donnée par Ebel dans les *Beiträge* de Kuhn, p. 139 [1]. Je me borne à citer les exemples gallois suivants : *esyn*, arm. *asen* = *asĭnus; calaf* = *calămus; ciwed* = *civĭtas; ciwdod* = *civitāte; llythyr*, arm. *lizer* = *littĕræ; diagon* = *diagŏnus; gwener* = *venĕris* (vendredi); *nifer* = *numĕrus; ober*, armor. et cornique = *opĕra; porfor* = *purpŭra* (*u* est devenu *o* sous l'influence de l'*a* final; *plegyd* = *placĭtum; terfin* = *termĭnus; trined* = *trinĭtas* (*ĭ* est devenu *ĕ* sous l'influence de l'*a* final); *gwiber* = *vipĕra*, etc. Les mots latins à pénultième longue conservent leur accentuation.

Les Bretons, en passant en Armorique, transportent avec eux l'habitude d'accentuer la pénultième même brève; ex. : *Roazon* (*z* spirante dentale sonore; *oa*, *oe* = *ē* long) = *Rēdŏnes* « Rennes »; *Naoned* = *Namnĕtes* « Nantes »; *Gwened* = *Venĕti* « Vannes ».

On peut expliquer la préférence de l'accent pour la pénultième par le fait de la chute des syllabes finales, déjà probablement atones à l'époque des emprunts latins; l'accent n'avait plus guère à choisir qu'entre la pénultième et l'antépénultième; l'antépénultième ancienne était probablement déjà pénultième dans le cas où la pénultième était brève et non accentuée (*Isaca*, *Isca*, d'où le gallois *Wysg*, nom de rivière); il est probable aussi que les pénultièmes brèves accentuées avaient conservé leur accentuation; à plus forte raison les pénultièmes longues. Cet accent sur la pénultième était intensif; il a amené la diphtongaison de certaines

[1] M. Rhys en a étudié un grand nombre dans l'*Archæologia cambrensis*.

longues. Lorsque les syllabes finales ont disparu, l'accent s'est retiré peu à peu de la pénultième devenue la dernière et s'est reporté sur la pénultième actuelle. C'est l'accent qui prévaut aujourd'hui en gallois et en armoricain, en exceptant le dialecte de Vannes.

Ces faits sont-ils compatibles avec l'existence à une certaine époque, par exemple à l'époque goidélo-bretonne ou de l'unité des Gaëls et des Bretons, d'un autre accent, analogue à l'accent irlandais? Y a-t-il eu, à cette époque, un accent sur la première syllabe dans les noms et les verbes simples, sur la seconde dans les verbes composés? Si cet accent a existé, quelle était sa nature?

M. Thurneysen, à l'appui de sa théorie, a cité le gallois *tywyssawc* «chef», formé d'un préfixe *tu*, *to* et d'un double dérivé d'une racine *wed*[1] «conduire». Si la première syllabe n'avait pas été accentuée, ou aurait eu *dywyssawc*, *tu* protonique devenant *do*, *dy*, comme le montrent plusieurs centaines d'exemples. L'exemple de *tywyssawc* eût été plus probant si M. Thurneysen nous eût montré un composé verbal de la même racine avec un suffixe *tu*, *to* devenu *do*, *dy*. Ce composé existe dans le verbe gallois dont l'infinitif est *dy-wedd-u* «se marier»; cf. vieux slavon *vedą* «duco», *nevěsta* «fiancée»; lith. *vedù* «j'emmène», *vedys* «fiancé»; grec *ἔεδνα* «présents de fiançailles»; vieil indien *vadhū-ṣ* «fiancée», jeune femme; irlandais *fedim* «je conduis, j'emmène». On peut encore citer le gallois *tuchan* «murmure, grondement», composé de *tu* et de *uchan*, *uchenaid* «soupir», armoricain *huanad* = *uhanad*; *twng* «serment» de *tu* + *ung*; cf. irlandais *tong* = *do-vong*[2], *tywallt* «action de verser»; cf. *dy-wallaw*, même sens.

Dans cette catégorie se rangent les noms propres composés avec *to*, quelle que soit l'origine qu'on donne à ce préfixe; *to* est devenu *te* et non *de* : *Toquonocus* (IXe siècle) a donné Thégonnec, *To-wedocus*, Touézec, etc. Si *to* est le pronom possessif de la 2e personne, comme l'affirme non sans vraisemblance M. Whitbey Stokes, le fait est encore plus frappant, ce pronom étant partout devenu *de*[3]. Si le nombre des noms avec préfixe est aujourd'hui assez restreint, la raison en est facile à donner. La plupart des noms composés avec *tu* ont servi à former des verbes, ou se sont trouvés à côté de verbes dérivés de thèmes à peu près identiques; plusieurs jouent le rôle d'infinitif. Le nom,

[1] *Tywyssawc* = *tó* + *vessāco-s*, irl. *tóisech*. *Tówessacos* est dérivé de *tywys* = **tó-uessu-s* = *to-ued-tu-*.

[2] Pour le mot irlandais, voir Zimmer, *Kuhn Zeitschrift*, XXIV, p. 210.

[3] Le verbe *dyredu* «accourir» présente une très remarquable particularité; l'impératif à la 2e personne du singulier est *ty-red* «viens, accours». Il est vrai que l'accent aujourd'hui est sur *ty* : on prononce dans le Nord *tyrd* et même *tyd*.

depuis longtemps, n'a plus en breton qu'une forme au singulier, une autre au pluriel; le nom en *tu*, *to* s'est donc trouvé isolé en présence de formes verbales beaucoup plus nombreuses, où le suffixe *tu*, *to* avait évolué en *du*, *do*. Les dérivés adjectifs et substantifs ont d'autant moins gardé et fortifié l'accentuation du nom dont ils dérivent, qu'eux-mêmes ont souvent servi à former d'autres verbes. L'analogie d'ailleurs de toute façon était en faveur des formes verbales. Aussi c'est leur accentuation qui l'a emporté. Il paraît donc certain qu'il y a eu à l'époque du vieux celtique, en breton, un accent analogue à celui du vieil irlandais. Si l'on fait cet accent intensif et fortement expiratoire, annihilant en quelque sorte le vocalisme des syllabes suivantes, on se heurte à des difficultés insurmontables : les syllables suivantes, en exceptant peut-être celle qui suit immédiatement, ne sont pas altérées par l'effet de cet accent; c'est la pénultième qui, en somme, se conserve le mieux. De plus, on ne s'expliquerait pas que cet accent eût disparu au profit de l'accent de la pénultième, qui, lui, est intensif, et l'on ne peut sortir d'embarras qu'en supposant que cet accent était très faiblement expiratoire à l'époque de l'unité goidélo-bretonne; il consistait même peut-être principalement dans une sorte d'élévation de la voix; il aurait été plutôt musical qu'expiratoire. Si l'on admet cette hypothèse, la coexistence des deux accents n'a rien d'impossible. La présence d'un accent d'élévation légèrement intensif sur la première syllabe peut même servir à expliquer le rôle de la pénultième. Je prends comme exemple le latin *episcopus;* l'accent était sur l'antépénultième, comme le montre le français *evesque* (grec *ἐπίσκοπος*). Ce mot a donné en breton *escop*. Si l'on suppose un accent légèrement intensif mais surtout d'élévation sur la première, on s'explique facilement la disparition de l'ĭ suivant; on s'explique aussi que la pénultième n'ait pas été atteinte, la voix retombant ou se reposant sur elle. Je me hâte d'ajouter que cet exemple en lui-même n'est pas très sûr; je ne l'emploie que pour présenter plus nettement mon idée. Lorsque la voyelle de la syllabe post-tonique était longue, il a dû se produire un affaiblissement. Dans la plupart des cas, c'est sur la pénultième, déjà favorisée de plusieurs façons, que la voix a dû se reposer. Quoi qu'il en soit, cet accent, s'il a existé comme je le crois, n'a dû être que très modérément expiratoire et intensif, ce qui explique qu'il ait été peu à peu annulé par l'accent intensif de la pénultième.

J. Loth.

ÉTYMOLOGIES.

Noverca « la belle-mère ».

L. Quicherat, dans son *Dictionnaire latin-français*, fait venir *noverca* « la belle-mère » de *novus* et *arceo* : n'en déplaise à la mémoire du savant lexicographe, cette étymologie me paraît aussi hasardée qu'irrespectueuse. Curtius suppose une forme grecque *νεαρική*, qui n'existe pas dans la langue. En réalité, *noverca* est un produit de l'analogie. On disait, pour marquer un père qui n'était pas un vrai père, *patricus* ou *patercus*; pour marquer une mère qui n'était pas une vraie mère, *matrica* ou *materca*. De même, par une hardiesse qui rappelle les créations linguistiques des enfants, on a dit, de la nouvelle épouse du père, *noverca*[1].

Volumnus.

Nous savons peu de chose sur le dieu romain *Volumnus* et sur sa compagne, la déesse *Volumna*. Le nom propre *Volumnius*, qui est fréquent, vient de ces divinités. Saint Augustin interprète leur nom comme s'il dérivait du verbe *velle*, et dit qu'on les invoquait *ut bona velint*. Mais ce serait là une appellation un peu vague, sans compter qu'on ne voit pas bien l'utilité de la forme passive ou moyenne : *volens* eût été le terme propre.

Je crois que *Volumnus* se rattache, non à *volo*, mais à *volvo*, et est un des noms de l'année : **Volvomnos*. La déesse *Volumna* joue auprès de lui le même rôle que joue auprès du masculin *annus* la déesse *Anna* ou *Anna perenna*, qui est la personnification féminine de la même idée.

Le calendrier paraît avoir occupé une place importante dans le Panthéon des anciens Romains. On sait que le nom de *Veturius* a trait également à cet ordre de notions : il est avec *vetus* = *Fέτος* « l'année » dans le même rapport que *Annius* avec *annus*.

Pour revenir à *Volumnus*, il y faut voir probablement une ancienne épithète qui s'est détachée et a formé un nom à part.

[1] Cf. en grec *πατρωός* et *μητρυιά*. On a le même suffixe *tricus* dans *vitricus* « le parâtre », dont la première partie est obscure.

Semblable chose est arrivée pour *Vertumnus*, le dieu des saisons. Observons, à ce propos, que l'idée du couple s'est obscurément maintenue jusqu'à nous, puisque nous disons, *ad libitum*, le nouvel an ou la nouvelle année.

Il est assez bizarre de voir réunis dans la légende de Coriolan les noms de Véturie et de Volumnie. Au temps de Niebuhr, on n'aurait pas manqué d'en tirer quelques inductions sur la provenance et le caractère primitif de ce récit.

Cuncta ratio.

Si l'étymologie *cuncti* = *coiuncti* avait encore besoin de preuve, on en trouverait une dans ce passage de Pline le Jeune que je m'étonne de ne pas trouver relevé dans Forcellini (*Ep.*, I, 9): «Mirum est quam singulis diebus in urbe ratio aut constet aut constare videatur, pluribus cunctaque non constet[1]. C'est une chose étonnante comme le temps se passe à Rome : tous les jours le compte y est ou semble y être; mais si vous en prenez plusieurs et si vous faites la somme, le compte n'y est plus.»

Cuncta (*conjuncta*) *ratio* était sans doute une locution consacrée pour désigner ce qu'aujourd'hui nous appelons le total.

Verbes dérivés latins.

A mesure que la linguistique pénètre plus profondément dans le détail, elle aperçoit mieux les mots qui ont servi de jalons aux formations nouvelles. Elle découvre du même coup dans quel coin de la société ces formations ont pris naissance. En un judicieux et substantiel travail, M. von der Pfordten, traitant des verbes dénominatifs en grec, a montré que les verbes en *ιαω*, qui marquent généralement une disposition fâcheuse du corps ou de l'âme, ont été primitivement tirés de substantifs en *ια*, comme *ἀνία* «chagrin», *ναυτία* «nausée», *βουλιμία* «faim canine».

Pourquoi les verbes qui expriment en latin une disposition intérieure sont-ils de la 4e conjugaison? Cette conjugaison n'est pas si nombreuse qu'elle ait pu attirer à elle ces verbes sans quelque raison particulière. Je crois que le point de départ de toute la série est *sitio* «avoir soif». Il a d'abord produit, par une association d'idées facile à comprendre, *esurio*, et celui-ci, formé d'un participe futur, a servi de modèle à tous les autres. On a eu de la sorte *parturio*, *nupturio*, *cenaturio*, *empturio*[2].

[1] C'est le texte de Keil, reproduit dans la petite édition de Waltz (Hachette). Différents manuscrits donnent *junctis* ou *cunctis*.

[2] Cicéron a créé *Sullaturio* qui est conforme à l'analogie. Au contraire, un verbe mal formé est *ligurio*, parce qu'au lieu de venir du participe, il est tiré directement de la racine verbale.

Une fois les verbes en *io* affectés plus spécialement à ce rôle, on comprend que des adjectifs comme *ferox*, *sævus*, *blandus*, *largus*, *insanus*, *præsagus* aient donné *ferocio*, *sævio*, *blandior*, *largior*, *insanio*, *præsagio*, et que des substantifs comme *servus*, *gestum*, *pœna* aient fait *servire*, *gestire*, *punire*.

Les verbes en *io* ont été attribués à l'expression d'une certaine idée, quoique rien, à l'origine, n'y prédestinât cette conjugaison. Dès lors, des verbes nouveaux pouvaient être créés sur ce modèle; car la condition pour qu'une formation pullule, c'est qu'elle ait ou qu'elle prenne une signification distincte.

Il est resté d'ailleurs un bon nombre de verbes qui sont de la 4ᵉ conjugaison simplement parce qu'ils viennent d'un thème en *i*, comme *finio*, *lenio*, *mollio*, *vestio*. Ceux-là sont les témoins d'un état de choses antérieur, où la formation en *io* n'avait pas encore de destination spéciale.

Je viens maintenant à une autre série qui présente quelque chose de plus extraordinaire.

On a beaucoup cherché l'origine des verbes latins en *assere*. Je crois que ces verbes ont été tirés, assez gauchement d'ailleurs, des optatifs employés dans les invocations et les prières. On connaît l'invocation qui est au premier livre de Tite Live (ch. XVIII) : «Jupiter pater, si est fas, hunc Numam Pompilium, cujus ego caput teneo, regem Romæ esse, uti tu signa nobis certa acclarassis inter eos fines quos feci.» Il n'est resté aucune trace d'un verbe *acclarassere*. Mais Varron (*De l. l.*, VII, 102) cite ces vers de Pacuvius : «Dei monerint meliora, atque amentiam Averruncassint.» De là un verbe *averruncassere*, qui se trouve chez le même Pacuvius (*Non.*, 74) : «Possim ego istam capite cladem averruncassere!» *Afran. ap. Non.*, II, 315 : «Deos ego omnes, ut fortunassint, precor.» Lucilius fournit la recette et la parodie de cette formation dans les deux vers (*Non.*, p. 96) : «Depeculassere aliqua sperans me ac deargentassere, Decalvaticare, eburno speculo despeculassere.» Ainsi est formé également, dans le récit de Sosie (*Amph.*, I, 1, 55), l'infinitif *expugnassere*. On voit d'où vient la nuance désidérative contenue dans ces verbes.

Cette formation n'est pas restée bornée aux verbes de la première conjugaison. On a eu *capessere*, *facessere*, *lacessere*, *petissere*, *incipissere*, dont plusieurs sont probablement dus à l'analogie; car on se serait attendu plutôt à des désidératifs comme *faxere*, *capsere*. Sont régulièrement formés *arcessere*, *incessere* (du primitif *ciēre* «appeler») et *visere*, qui suppose un optatif *visim* «puissé-je voir!» L'optatif *auxim*, plusieurs fois employé, nous autorise à soupçonner un ancien **auxere*, qui explique *auxilium*. L'optatif *axim*, *adaxim* met sur la voie d'un verbe *axere* «vouloir agir», qui explique *axitiosi* «factiosi» (Festus). Enfin *amassis*, *amassint*,

IMPRIMERIE NATIONALE.

employés par Plaute, sont peut-être le primitif du substantif *amasius*, dont la physionomie bizarre a déconcerté jusqu'à présent tous les étymologistes.

Il faut que, dans l'ancienne langue, cette formation ait été fréquente. Caton emploie le passif *jussitur* et la *lex Thoria* nous présente *mercassitur*. Cicéron, imitant le style de la vieille Rome, crée le passif *turbassitur* (*De leg.*, III, 4). Les optatifs comme *faxim*, *prohibessis*, *appellassis* étant sortis de l'usage et ne paraissant plus, à l'époque classique, qu'à l'état d'archaïsmes, ils ont entraîné dans leur ruine, sauf un petit nombre d'exceptions, les desidératifs dont ils avaient été la souche.

Un effet de l'analogie, en ce qui concerne le sens, peut encore s'observer pour les verbes qu'on est convenu d'appeler inchoatifs. L'expression, pour le dire en passant, est assez impropre; car ces verbes marquent plutôt une action qui se fait peu à peu qu'une action qui commence. Mais d'où vient cette nuance particulière? Elle n'était nullement contenue dans le suffixe *sco*, comme on le voit de reste par des verbes tels que *βάσκω*, *γιγνώσκω*, *διδράσκω*, *τιτρώσκω*, *εὑρίσκω*, et en latin *nosco*, *paciscor*, *apiscor*, *nanciscor*, *proficiscor*, *nascor*. Cette nuance est absolument absente du sanscrit, où *gacchati* sert de présent à *gam* «aller», *ucchati* à *vas* «briller», sans ajouter à l'action aucune idée particulière.

La nuance inchoative est venue de quelques verbes, tels que *senesco*, *adolesco*, qui exprimaient une action pour laquelle, de toute façon, il faut le temps et la durée. On ne devient point vieux en une fois : *senesco* marque donc un état qui s'achève peu à peu. Sur ce modèle ont été faits *maturesco*, *marcesco*, *tepesco*, *frigesco*. Il se peut qu'entre *floresco* et *floreo* le Latin perçût une différence; mais cette différence est entrée dans le mot après coup et par analogie. On voit encore l'effort de la langue pour opérer la répartition entre *scire* et *sciscere* : l'un et l'autre signifiaient d'abord «décider» (cf. *plebiscitum*). Mais, le sens ayant ensuite incliné vers celui de «connaître, savoir», le latin a attribué l'idée de décider à *sciscere*, en laissant celle de savoir à *scire*. Mais ce partage n'a pas été fait si exactement que *resciscere* ne puisse signifier «apprendre» et que *scire* ne soit quelquefois employé dans le sens de «décider». Liv., XXVI, 33 : «Ut tribunus plebis rogationem ferret, sciretque plebs.» La classe si nombreuse des inchoatifs latins a donc dû l'impulsion à un petit nombre de types où l'idée de durée et de progrès est dans le verbe, non dans le suffixe.

Pareille chose a eu lieu en grec, quoique sur une moindre étendue : *γηράσκω*, *ἡβάσκω* ont servi de modèles. On peut placer les premiers commencements de l'idée inchoative dans la période

helléno-italique et citer ce fait parmi ceux qui attestent une parenté plus étroite entre le grec et le latin.

Il est plus difficile de voir d'où le latin a pris ses verbes intransitifs en *eo*, comme *albeo*, *calveo*, *clareo*, *pigreo*. Il est clair que ces verbes sont tirés des adjectifs *albus*, *calvus*, *clarus*, *piger*; mais pourquoi la formation en *eo?*

Différents indices doivent nous porter à penser que les noms de la cinquième déclinaison étaient anciennement plus nombreux et que cette déclinaison renfermait notamment une certaine quantité de noms abstraits. Il en est resté quelque chose, car on a encore des abstraits comme *durities*, *luxuries*, *materies*, *facies*, *species*, *fides*. C'est ce dernier mot qui nous paraît le mieux représenter le type de noms dont nous voulons parler. Il a dû y avoir anciennement des mots *tepēs* «chaleur», *arēs* «sécheresse», *labes* «chute», etc. Ainsi s'explique la formation des verbes comme *tepefacio*, *arefacio*, *labefacio*, etc. On sait qu'au temps de Lucrèce et de Varron, la séparation était encore possible. Lucr., VI, 962 : «Principio terram sol excoquit et facit are.» Varr., *R. R.*, III, 4 : «Excande me fecerunt cupiditate.» Cat., *R. R.*, 47, 157 : «Ferve bene facito.» Il faut supposer d'anciens accusatifs en *ēm* : *tepēm facio*, *fervēm facio*.

De ces substantifs de la cinquième déclinaison vient probablement le type des verbes comme *areo*, *tepeo*, *caleo*, *oleo*, *pateo*, qui, en se multipliant, a fourni au latin toute une série de verbes intransitifs. Ainsi la langue a trouvé moyen de distinguer *albeo* «je blanchis, je deviens blanc» de *albāre* «blanchir, rendre blanc», ou *clarere* «devenir clair» de (*de*)*clarare* «rendre clair, manifester»[1].

Γνωτός.

On sait que, dans Homère, le substantif *γνωτός* est synonyme de *ἀδελφός*. Hector, s'adressant à son frère Deiphobos, lui dit (*Il.*, XXII, 234) :

> *Δηίφοβ', ἦ μέν μοι τὸ πάρος πολὺ φίλτατος ἦσθα*
> *γνωτῶν, οὓς Ἑκάβη ἠδὲ Πρίαμος τέκε παῖδας.*

Ailleurs (*Il.*, XV, 350), parlant de morts qui resteront sans sépulture, le poète dit :

> *οὐδέ νυ τόνγε*
> *γνωτοί τε γνωταί τε πυρὸς λελάχωσι θανόντα.*

On a expliqué ce *γνωτός* comme s'il venait de *γιγνώσκω* «un frère reconnu». Mais c'est là une interprétation bien moderne.

[1] Une partie des substantifs en *es* dont nous parlons est allée se cacher dans la 3[e] déclinaison : *caedes*, *sedes*, *clades*, *labes*, etc.

La vérité est que nous avons ici le pendant de l'espagnol *hermano*, du latin *germanus*, et qu'il faut compléter l'expression en *φράτωρ γνωτός*, comme *ἀδελφός* est pour *φράτωρ ἀδελφός*.

Nous voyons ici le grec opposer un *ω* à l'*ā* du latin *(g)nātus*, comme dans *στρωτός = strātus*. Partout ailleurs, en cette famille de mots, le grec présente un *η* : *γνήσιος*, *κασίγνητος*.

L'italien *cambiare* «changer».

Le verbe italien *cambiare*, dont nous avons fait le français *changer*, dérive du latin : nous trouvons, en effet, chez le grammairien Charisius le verbe *cambio*, *cambis*, *cambsi*, qu'il traduit par *muto*. Mais d'où vient ce verbe *cambire?*

On le tire communément de *κάμπτω* «fléchir, courber». Cependant les idées «tourner» et «changer» sont assez éloignées l'une de l'autre : ce qui caractérise essentiellement cette dernière, c'est la réciprocité ou le troc. *Κάμπτω* se dit des suppliants qui fléchissent le genou, des navigateurs qui tournent un promontoire, des coureurs qui font le tour de la borne, des prières qui fléchissent le cœur des hommes : toutes ces images qui se comprennent parfaitement n'impliquent en rien une idée de réciprocité. Il en est de même pour les dérivés, tels que *καμπύλος* «inflexus, curvus», *καμπύλλω* «incurvo, flecto», *κάμψις* «inflexio, curvatio, curvatura», etc.

Je crois que le mot en question a pris naissance dans la boutique du changeur. Le coffre ou la caisse du banquier s'appelle en grec *κάμψα*, *καμψίον* ou *καμψεῖον*[1]. C'est sans doute par un adoucissement de prononciation que *καμψίον* est devenu **καμπίον*, *cambium*, d'où l'italien *cambiare* dérive en droite ligne.

Notre verbe *changer*, qui a pris des acceptions si nombreuses et si variées (changement dans les mœurs, vous changez de visage...) et qui a remplacé dans l'usage le latin *mutare*, est donc probablement sorti de ces échoppes où le banquier, assis derrière une corbeille ou une caisse, offrait au public ses espèces sonnantes.

Michel Bréal.

[1] Hésychius explique *κάμψα* par *θήκη*, *γλωσσοκομεῖον*, c'est-à-dire «coffre» et «bourse». Il donne, en outre, la glose suivante, que le dernier éditeur, Moritz Schmidt, a eu le tort de couper en trois : *καμψίον· κανᾶ, κανίσκια, κανδία κυνηγετικά*, c'est-à-dire «des paniers, des corbeilles, des gibecières pour la chasse». On sait que *κάμψα* a donné en latin *capsa*, qui existe encore en français sous la double forme *caisse* et *châsse*. On a, en outre, en latin, *campsare* «changer, troquer», *campsarium* «boutique de revendeur», *campsor* «banquier».

LE SUBJONCTIF LATIN EN -*AM*.

MM. Osthoff[1], Brugmann[2] et Stolz[3] enseignent que le subjonctif latin en -*ām* représente la forme primitive de ce mode dans la conjugaison thématique. Je voudrais montrer dans cette note pour quelles raisons il ne me semble pas possible d'admettre leur opinion, et comment le subjonctif a pu naître d'autres formes latines par voie d'analogie.

I

1. Dans le système des savants que je viens de citer, le subjonctif présent[4] de la conjugaison thématique aurait un thème différent de celui des autres modes de ce temps et serait formé d'une autre manière que le subjonctif de la conjugaison athématique. Rien évidemment ne s'oppose en principe à ce qu'il en ait été ainsi. Pourtant, partout ailleurs dans les conjugaisons sanscrite et grecque, dans les formes reconnues primitives de la conjugaison latine, les différents modes d'un même temps offrent le même thème. D'autre part, les deux conjugaisons thématique et athématique paraissent n'avoir différé dans le principe que par la présence ou l'absence de la voyelle thématique et par la place de l'accent. Cette double anomalie ne doit-elle pas nous mettre en défiance contre un système, d'ailleurs si vulnérable en d'autres points?

2. Si *legām*, etc., est le subjonctif primitif, comment expliquer le grec φέρω, φέρῃς, etc? MM. Osthoff et Brugmann ont recours à l'analogie, et le premier[5] pose la proportion φέρωμεν : φέρομεν = ἵστᾱται, δύνᾱμαι (*dor.*) : ἵστᾰται, δύνᾰται; τίθηντι : τίθεντι. Mais, dans les verbes qui auraient servi de point de départ au

[1] *M. U.*, II, 124.
[2] *M. U.*, III, 30, sq. *Griech. Gramm.*, § 142, 2. *Grundr. vergl. Gramm.*, p. 97, note.
[3] *Lat. Gramm.*, § 112.
[4] Comme il ne s'agit ici que du subjonctif latin, je n'examine que le subjonctif présent, le seul qui offre les formes en -*ām*. Il y a bien quelques formes archaïques appartenant à l'aoriste; mais elles s'expliquent de la même manière qu'au présent.
[5] *M. U.*, II, 124.

procès analogique qu'il suppose, l'indicatif et le subjonctif étaient identiques au singulier actif, y avaient tous deux le thème terminé par une voyelle longue. Est-il donc admissible que les Grecs aient vu dans l'allongement de la voyelle finale du thème la marque du subjonctif, et surtout qu'ils aient substitué cet indice si indécis[1] à l'ā long, qui aurait exprimé la modalité avec tant de netteté et de force? Je ne le pense pas.

D'autre part, les Grecs auraient hésité à un certain moment entre les deux conjugaisons suivantes : 1° *φέρᾱμι, *φέρᾱσι, *φέρᾱτι, *φέρᾱμεν, φέρᾱτε, φέρᾱντι; 2° *φέρᾱμι, *φέρᾱσι, *φέρᾱτι[2], φέρωμεν, φέρητε, φέρωντι. Or, s'il en avait été ainsi, il est hors de doute qu'en vertu du *systemzwang* c'est la première qui l'aurait emporté avec son vocalisme simple sur le triple vocalisme de la seconde[3]. La conjecture de M. Osthoff n'offre donc pas une rigueur scientifique suffisante.

Au surplus, il en a paru ainsi à M. Brugmann, puisqu'il propose une explication un peu différente[4]. Il voit dans la qualité des voyelles ω, η de φέρωμεν, φέρητε pour *φέρᾱμεν, *φέρᾱτε, un emprunt aux subjonctif et indicatif avec ο, ε, tels que les subjonctifs homériques ἴομεν, ἀλγήσετε, les indicatifs attiques

[1] Sans doute nos idées s'associent parfois d'une manière bien imprévue et les mutations analogiques, qui ont pour source l'association des idées, sont souvent fort singulières. Elles semblent échapper à toute loi et sont en conséquence fort difficiles à contrôler. C'est un motif pour ne recourir qu'avec la dernière prudence à ce moyen commode de tout élucider, sous peine de tomber dans l'excès dont on accuse les néo-grammairiens, non sans quelque apparence de raison. En attendant que l'analogie ait livré tous les secrets de son mécanisme, il ne faut pas perdre de vue que, quand il s'agit de flexion, elle procède le plus ordinairement de deux manières : 1° elle remplace des indices obscurs ou équivoques par d'autres qui parlent plus clairement à l'esprit; 2° ou bien elle nivelle, elle uniformise en vertu de la loi que les Allemands appellent du nom si expressif de *systemzwang*. L'analogie agit encore autrement, c'est certain. Mais c'est dans ces conditions seules que son action apparaît à l'esprit avec une clarté voisine de l'évidence; c'est dans ces conditions seules par conséquent que, jusqu'à plus ample informé et en l'absence de preuves historiques, comme c'est le cas le plus ordinaire pour les langues anciennes, une explication fondée sur l'analogie a droit de cité dans la science. Quant à la formule de proportion analogique, avec son apparence de rigueur mathématique, elle peut n'être qu'un trompe-l'œil, si l'on ne montre pas que les termes en sont justes. Elle n'est pas une preuve, mais un moyen commode de résumer des preuves et de les faire parler aux yeux. Elle est nécessaire, si l'on veut; elle n'est pas suffisante.

[2] En l'absence de formes comme *ἵστᾰμι, *ἵστᾰσι, *ἵστᾰτι, on ne peut pas admettre que *φέρησι se soit modelé sur *φέρεσι, en même temps que φέρωμεν sur φέρομεν.

[3] On pourrait dire que le grec avait une tendance à faire procéder les désinences des 1[res] personnes des trois genres et de la 3[e] du pluriel du son *o*, les autres du son *e*; ce serait encore une sorte de *systemzwang*. Mais pourquoi donc à l'aoriste indicatif, dont la flexion est certainement analogique, n'avons-nous pas *ἐλύσομεν, etc.?

[4] *Grundr. vergl. Gramm.*, p. 97, note.

φέρομεν, *φέρετε*. Mais on ne voit ni pourquoi ni comment la langue aurait passé d'une forme à l'autre; on ne peut même pas formuler la proportion analogique en vertu de laquelle aurait eu lieu ce changement dans la couleur de la voyelle.

3. Pour admettre que le subjonctif en *-ām*, *-ās*, etc., est primitif, il faut supposer que le futur latin en *-ēs*, *-ēt*, etc., est un ancien optatif. Telle est encore l'opinion de M. Brugmann dans un ouvrage assez récent[1]. Pourtant M. V. Henry a fait voir avec la dernière évidence la fausseté de cette conjecture[2]. D'ailleurs M. Brugmann est fort embarrassé d'expliquer l'*ē* de *ferēs*, etc., et les différentes hypothèses qu'il propose sont également inacceptables. 1° **-oi̯-m*, **-oi̯-nt* devaient aboutir à **-īm*, **-int*, d'après ce qu'il a établi lui-même[3]. 2° **-o(i̯)em*, **o(i̯)ent* auraient probablement donné aussi *-*īm*, *-*int*, comme *poploe* est devenu *populi*; *oloes*, *illis*. Aucun fait en tout cas n'autorise à admettre que *o* + *e* se contractent en *ē*[4]. 3° Enfin M. Brugmann donne à penser qu'on pouvait avoir **ferīs*, mais *audiēs*, *capiēs*, comme on a *novĭtas*, mais *sociĕtas*. Il est clair cependant qu'on ne peut comparer l'*e* de *capiēs* et celui de *sociĕtas*, puisqu'ils n'ont ni la même origine[5], ni la même quantité, ni la même place dans le mot[6].

Il faut donc s'en tenir au système de M. Thurneysen[7] et de M. V. Henry[8] : le futur latin en *-ām*, *-ēs*, etc., représente un ancien subjonctif, le subjonctif primitif, ainsi que le grec *φέρω*, *φέρῃς*, etc.

II

Mais alors quelle est l'origine du subjonctif latin en *-ām*,

[1] *Grundr. vergl. Gramm.*, § 81, p. 75. Anm. 3.

[2] *Esquisses morphol.*, III. *Le subjonctif latin*, p. 10. Il est regrettable que M. Brugmann n'ait pas connu cette étude du savant français. Il n'aurait plus du moins fait entrer en ligne de compte la 1re personne *ferēm*, certainement hystérogène; «car il est évident que, si la langue avait tout d'abord créé **vehem*, cette forme eût eu toutes les raisons possibles de se maintenir.» (V. Henry, *loc. cit.*)

[3] *Grundr. vergl. Gramm.*, § 81, p. 75 et § 136.

[4] *o* + *e* = *ō*, d'après Stolz, *Lat. Gramm.*, § 41, p. 166.

[5] Dans *sociĕtas*, l'*ĕ*, primitif ou venu d'un *ŏ*, a été *conservé*, tandis que, dans *novĭtas*, il s'affaiblissait en *ĭ*. (Havet, *Mém. Soc. ling.*, V, 447; Stolz, *Lat. Gramm.*, § 23, 1.) Pour *capiēs*, il faudrait admettre que l'*ī*, venu de *oi* s'est *changé* en *ē* sous l'influence de l'*i* précédent. C'est un fait tout différent et sans exemple en latin à ma connaissance. On trouve le groupe *ii* (datif pluriel de la 2e déclinaison et parfait); ailleurs il est contracté en *ī* (génitif singulier de la 2e déclinaison), ce qui nous ramène encore à **capīs*.

[6] N'est-ce pas la place dans le mot qui explique la différence entre *societas*, *pietas*, etc. (Stolz, *loc. cit.*) et *capīs* pour **capies*, *filī*, *Cornelī*, pour **filie*, **Cornelie*, etc.?

[7] *Bezz. Beitr.*, VIII, 270 sqq.

[8] *Loc. cit.*

_-ās_, etc., et de la 1re personne en _-ām_ du futur de la 3e et de la 4e conjugaison?

Je n'insisterai pas sur le système de Thurneysen[1]. Il repose sur trop de postulats pour être convaincant et pour interdire de chercher une explication plus satisfaisante. Je voudrais soumettre au lecteur une conjecture qui me paraît offrir plus de vraisemblance.

Le latin a certainement hérité de la langue primitive des subjonctifs présents et aoristes en _-ām_, _-ās_, etc.; c'étaient ceux des verbes dont le thème fort se terminait à ces deux temps par un _ā_.

Soit le thème _sistā_. Il se conjuguait au subjonctif par l'adjonction de la voyelle thématique _o_, _e_; comme _er-i-s_ pour _*es-ĕ-s_, _faxīs_ pour _*fac-s-ĕ-s_, _faxīmus_ pour _*fac-s-ŏ-mus_, comme le subjonctif aoriste grec _φυλάξομεν_, comme _ἴομεν_, etc. On avait donc le subjonctif _*sistā-o(m)_[2], _*sistā-ĕ-s_, _*sistā-ĕ-t_, _*sistā-ŏ-mus_, _*sistā-ĕ-tis_, _sistā-ŏ-nt_; d'où, d'après les lois de la contraction proethnique proposées par MM. Osthoff et Brugmann[3]: _sistām_, _sistās_, _sistāt_ (vieux latin), _sistāmus_, _sistātis_, _sistānt_[4].

Ce subjonctif est resté intact jusqu'à la fin de la latinité, grâce à l'_ā_ long, qu'il gardait dans toute sa conjugaison. Mais le présent de l'indicatif perdait l'_ă_, bref au pluriel, et passait à la conjugaison thématique par une série de transformations phonétiques et analogiques bien connues[5]. Car _*sistămus_, _*sistătis_, devenus _*sistĕmus_, _*sistĕtis_, semblaient appartenir à la même conjugaison que _*legĕmus_, _*legĕtis_, et devaient entraîner à leur suite _*sistĕs_, _*sistĕt_[6], etc. Le latin eut donc les deux temps suivants :

[1] _Bezz. Beitr._, VII, 279 sqq.

[2] Pour plus de brièveté et puisqu'il ne s'agit ici que du latin, je suppose que dans la langue primitive les désinences étaient déjà celles du latin classique.

[3] Cf. Brugmann, _Grundr. vergl. Gramm._, §§ 112, 113, 1, avec la bibliographie qui y est indiquée.

[4] Si, comme M. V. Henry (_Esq. morphol._, III, p. 7; _Rev. crit._, 1887, p. 99), on n'admet pas les lois de contraction formulées par MM. Osthoff et Brugmann, on a du moins _sistās_, _sistāt_, _*sistōmus_, _sistātis_, _sistōnt_; puis, en vertu du _systemzwang_ : _sistāmus_, _sistānt_. Mais la 1re personne du singulier s'explique moins facilement. J'ai supposé pour abréger qu'elle était _*sistā-ŏ-m_. Mais _er-o_ (pour _*eso_) prouve que l'on devait avoir _*sistā-o_. Si la contraction s'est faite en _ā_, on comprend que la forme _*sistā_ ait paru dépourvue de désinence personnelle et qu'on lui en ait donné une; d'où _sistā-m_. Mais si la contraction s'était faite en _ō_, pourquoi _*sistō_ aurait-il été remplacé par _sistam_, alors que les autres subjonctifs avaient la 1re pers. sing. en _-o_? Car on a _ero_, _videro_, etc., et la 1re pers. subj. prés. de _legere_ était _*legō_, à l'époque où _legam_ s'est introduit à côté de _legēs_, etc. Du moins on ne voit pas quelle autre forme elle aurait pu avoir, sinon _*legēm_, qui se serait évidemment maintenu.

[5] Havet, _Mém. Soc. ling._, V, 446 sqq.; Osthoff, _Perfect._, p. 245, etc.

[6] Formule analogique : _sistō_, _*sistĕs_, etc. : _legō_, _*legĕs_, etc. = _*sistĕmus_, _*sistĕtis_ : _*legemus_, _*legĕtis_.

Indicatif présent.	Subjonctif présent.
sist-o	*sist-ā-m*
**sist-ĕ-s*	*sist-ā-s*
**sist-ĕ-t*	*sist-ā-t*
**sist-ĕ-mus*	*sist-ā-mus*
**sist-ĕ-tis*	*sist-ā-tis*
**sist-ŏ-nt*	*sist-ă-nt*

Le sens du subjonctif ne pouvait dès lors manquer de s'attacher aux désinences *ām*, *ās*, etc., dont l'origine était oubliée depuis longtemps. Puis ces désinences se sont propagées avec leur sens de subjonctif par un procès analogique fort simple et fort commun.

C'est par la 1re personne du subjonctif présent de la 3e conjugaison que la propagation a dû commencer. Du moins la 1re personne en *-ām* des futurs du type *legere*, si singulière à côté du reste de la conjugaison, s'explique bien mieux, si l'on admet que la langue a suivi cette marche. *Legēs*, *legēt*, etc., qui ont survécu, parlaient évidemment avec trop de clarté à l'esprit pour ne pas arrêter plus longtemps que **legō* les progrès de la nouvelle conjugaison. La 1re personne du subjonctif, **legō*[1], se confondait en effet avec la 1re personne de l'indicatif : elle était équivoque. Mais, pour le sujet parlant, il existait un autre subjonctif, dont la 1re personne en *-ām* ne laissait place à aucune obscurité.

Cette désinence plus claire a peu à peu éliminé l'autre[2], et l'on a conjugué le subjonctif présent de la manière suivante : *legām*, *legēs*, *legēt*, *legēmus*, *legētis*, *legent*. C'est ainsi que la 3e personne du singulier de l'aoriste indicatif grec a emprunté ϝε du parfait pour se différencier de la 1re; c'est ainsi probablement que sont nées les formes telles que *filiabus*, pour éviter toute confusion avec *filiis*, etc.

De la 1re personne, *legām*, pouvait sortir le reste du subjonctif présent, comme il a suffi de ἔλυσα, ἔλυσαν, pour produire le reste de l'aoriste indicatif, de ᾔδει pour faire naître le reste du plus-que-parfait en -ειν. Mais le travail analogique trouvait ici un puissant auxiliaire dans la conjugaison de *sistām*, *sistās*, etc. En d'autres termes, *legās*, *legāt*, etc., devaient naître sous un double effort du *systemzwang*, qui poussait la langue : 1° à unifier le vocalisme du subjonctif présent en faisant précéder partout les désinences d'un *ā* long, par imitation de la 1re personne,

[1] Voir plus haut, p. 350, note 4.

[2] Formule analogique : *leg-ām* : *leg-ō*, **leg-ēs*, etc. — *sist-ām* : *sist-ō*, **sist-ēs*, etc.

legā-m [1]; 2° à donner à tous les verbes de la conjugaison thématique le même subjonctif en *-ām*, etc., par imitation des formes primitivement athématiques du type *sist-ām* [2]. Nous voyons le français tendre par un mouvement analogue à donner à tous les verbes de sa 3ᵉ et de sa 4ᵉ conjugaison un participe en *-u*. Il s'est arrêté en chemin; le latin est allé jusqu'au bout : il ne pouvait d'ailleurs maintenir sans équivoque des exceptions (comme le français, *pris* à côté de *vendu*), parce qu'il conservait l'ancien subjonctif avec un sens nouveau.

En effet, à mesure qu'un second subjonctif *legām*, *legās*, etc., s'implantait dans la langue à côté de l'ancien, *legām*, *legēs*, etc., le latin faisait, comme il arrive toujours en pareil cas, une répartition d'attributions entre les deux formes. Il laissait à l'une le sens du subjonctif, et il se servait de l'autre pour remplacer le futur sigmatique, qui se confondait avec le subjonctif aoriste.

Les mutations analogiques que je viens de décrire peuvent s'être accomplies à une très haute antiquité avant la chute du *i̯* intervocalique; elles peuvent donc avoir eu leur effet sur les verbes comme *moneo* et *audio* [3] en même temps que sur ceux des types *lego* et *capio* [4].

Cette antiquité suffirait à expliquer les formes italiques et peut-être même les formes celtiques avec *a*, qui sont le principal argument de MM. Osthoff et Brugmann [5].

Quant aux formes archaïques telles que *-venām*, *tagām*, elles appartiennent à des aoristes thématiques et n'offrent aucune difficulté, soit qu'elles aient été créées en même temps que les subjonctifs présents, soit qu'elles aient été refaites sur eux par analogie.

C'est ainsi que tous les subjonctifs latins en *-ām* seraient issus des subjonctifs de verbes athématiques en *-ā-*.

Le latin ne possède plus qu'un seul verbe (*sistere*) [6] qui soit

[1] Formule analogique : *legā-s*, *legā-t*, etc. : *legā-m* = *faxi-s*, *faxi-t*, etc. : *faxi-m*; *sistā-s*, etc. : *sistā-m*.

[2] Formule analogique : *leg-ās*, *leg-āt*, etc. : *leg-is*, *leg-it*, etc. = *sist-ās*, *sist-āt*, etc. : *sist-is*, *sist-it*, etc.

[3] Le subjonctif **amām*, etc., aurait disparu, parce qu'il se confondait partout avec le présent de l'indicatif, excepté à la 1ʳᵉ personne du singulier.

[4] Si ces altérations ne remontent pas si loin, *audiam* et *moneam* s'expliquent par une propagation de formes semblable à celle des pluriels *-ons* et *-ez* du français. Formules analogiques : 1° *audi-am*, etc. : *audi-o* = *capi-am* : *capi-o*; ou bien *audi-am*, etc. : *audi-es*, etc. = *capi-am*, etc. : *capi-es*, etc.; 2° *mone-am*, etc. : *mone-o*, etc. = *audi-am*, etc. : *audi-o*, etc.

[5] Je néglige les formes slaves en raison de mon incompétence. D'ailleurs, ce ne sont pas des subjonctifs.

[6] *Do* descend des deux thèmes *dō* et *dhē*, *sero* vient de **sisē-mi*, *bibo* (= sanscrit *pibāmi*) de **pibō-mi* (cf. *pōtus*, *πέπωκα*).

rattaché par tous les savants et sans contestation à cette catégorie.

Eût-il été unique que son subjonctif eût pu suffire à la création par voie d'analogie de tous les autres. C'est ainsi que de l'unique *stetti* = latin *steti* sont venus tous les parfaits italiens en *-etti*[1].

Mais je crois que le latin a possédé en réalité un certain nombre de verbes de cette catégorie, aujourd'hui plus ou moins méconnaissables, parce qu'ils ont été profondément altérés sous la double action de la phonétique et de l'analogie.

III

La 1re conjugaison latine, ayant le subjonctif présent en *-ēm*, semble au premier abord devoir être négligée ici. Pourtant quelques-uns des verbes qui la composent ont dû appartenir à la conjugaison athématique[2] et présenter le même subjonctif que *sisto*. Tel est certainement le cas pour *fāri* (*φᾶμι*), dont le subjonctif présent actif devait être **fās*, **fāt*[3], etc. = **fā-ĕ-s*, **fā-ĕ-t*.

Tels sont peut-être *domāre*[4], *nāre*[5], d'autres encore[6].

La forme archaïque *tulat*[7] = **tḷāt* = *tḷā-ĕ-t* (gr. *τλῆ-ναι*) nous offre aussi un exemple certain de subjonctif primitif en *-ām*.

Enfin, à l'époque lointaine où ce subjonctif semble s'être étendu à la conjugaison thématique, la langue possédait encore des représentants de la 9e classe indienne, c'est-à-dire une conjugaison athématique en *-nā-*. Cette conjugaison a laissé en latin des vestiges, qu'il faut signaler ici.

1° *Verbes en -NERE (-LERE) avec doublets en -NARE (-LARE)*. M. Bréal considère comme des descendants de la 5e classe tous les verbes latins en *-nere*[8]. Cette opinion ne me semble pas pouvoir être

[1] Brugmann, *M. U.*, III, 26; cf. *M. U.*, I, 82, sqq.

[2] Johansson, *De deriv. verbis contr. ling. græc.*, p. 199, sqq.

[3] Puis, comme ce subjonctif se confondait avec l'indicatif présent, l'optatif (**fēm* = *fa-ịē-m*) a pris sa place.

[4] Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*², § 488, 1.

[5] Cf. sanscrit *snā-mi* «baigner».

[6] Dans l'état actuel de la science, rien n'indique, dans un verbe latin de la 1re conjugaison, s'il remonte à un type **ama-ịo* ou à un type **amā-mi*. Mais il est certain qu'ils ont existé l'un et l'autre (G. Meyer, *loc. cit.*), et la 1re conjugaison latine n'est probablement qu'un compromis entre les deux.

[7] Thurneysen, *B. B.*, VIII.

[8] *Mém. Soc. ling.*, VI, 126. M. Bréal suppose que les présents formés à l'aide du suff. *-nu-* ont passé à la conjugaison thématique à la suite de la chute de l'*u*. Ne vaut-il pas mieux voir ici un procès semblable à celui qui a modelé *sisto* sur *lego?* (Cf. Stolz, *Lat. gramm.*, § 97). Si *tollo* (= **tol-no*) appartient à cette catégorie, il se conjuguait **tol-nū-s*, **tol-nū-t*, **tol-nŭ-mus*, **tol-nŭ-tis*.

acceptée, au moins pour les verbes qui ont des doublets en *-nā-*. *Sper-no*, *ster-no*, *si-no*[1] ont évidemment appartenu à la 9e classe[2]. Ils se conjuguaient au présent de l'indicatif : *-nā-mi*, *-nā-s*, *-nā-t*, *-nă-mus*, *-nă-tis*, *-nă-nt*. L'*a* bref atone et libre des deux 1res personnes du pluriel se changeant régulièrement en *ĕ*, on eut, par exemple : **ster-nā-mi*, *ster-nā-s*, *ster-nā-t*, **ster-ne-mus*, **ster-ne-tis*. *ster-na-nt*; d'où :

1. Par analogie avec la 1re conjugaison latine : *sterno*, *sternās*, *sternāt*, *sternāmus*, *sternātis*, *sternant*;

2. Par analogie avec la 3e conjugaison, et après le changement de *ĕ* en *ĭ* : *sterno*, *sternis*, *sternit*, *sternimus*, *sternitis*, *sternunt*[3].

Il faut expliquer de la même manière le doublet *pellere*, *-pellare* (grec *πίλνημι*)[4], et peut-être aussi *-cellere*, *-cillāre*[5]. C'est le même travail de double propagation en sens contraire que nous offre le français dans *plier* et *ployer*, issus par voie d'analogie, l'un des formes fortes, l'autre des formes faibles de *plicāre*.

2° *Verbes en* -NERE (-LERE) *et verbes en* -NARE (-LARE). Mais, tandis que *plicāre* donnait naissance à deux verbes français, d'autres verbes latins n'en produisaient qu'un, modelé exclusivement soit sur leurs formes fortes (*aimer*, *lier*, etc.), soit sur leurs formes faibles (*prouver*, *noyer*, etc.). C'est probablement ce qui est arrivé en latin pour les verbes appartenant primitivement à la conjugaison athématique en *-nā-*. Un certain nombre, au lieu de produire des doublets, comme *sternere*, *sternāre*, se sont modelés entièrement, les uns sur le type *legō*, les autres sur le type *amō*[6]. De là les deux catégories suivantes :

A. *Verbes en* -NERE (-LERE) : *cernere*, *temnere*, *degūnere*, *tollere*, *fallere*, *vellere*[7]. Ces verbes ont passé de la 5e et de la 9e classe

**tol-nu-nt*. L'*u* bref de la 1re pers. plur. a peut-être été maintenu pendant un certain temps par l'*m* qui le suivait. Mais celui de la 2e a dû se changer en *i* (Stolz, *Lat. Gramm.*, § 23, 3, 4); et l'on eut **tol-ni-tis*; d'où la formule analogique : **toln-o*, **toln-is*, etc. : *leg-o*, *leg-is*, etc. = **toln-itis* : *leg-itis*.

[1] *Spernere* : *(a-)spernāri*, *(con-)sternere* : *(con-)sternāre*, *(de-)sinere* : *(de-)sināre*.

[2] Brugmann, *M. U*, III, 153. Osthoff, *Perf.*, 245. Stolz, *loc. cit.*

[3] Osthoff, *loc. cit.*

[4] Frœhde, *B. B.*, III, p. 285, sqq. Pour la différence de la voyelle radicale, cf. *πίλνημι* : *πελάζω*, *σκίδνημι* : *σκεδάννυμι*, *πίτνημι* : *πετάννυμι*. (G. Meyer, *Gr. Gramm.*[2], §§ 29, 57.)

[5] Frœhde, *B. B.*, III.

[6] Osthoff, *loc. cit.*

[7] Pour tous ces verbes, cf. Frœhde, *B. B.*, VI, 182, sqq.; Brugmann, *M. U.*, III, 148, sqq.; Johansson, *loc. cit.*; d'autres encore, que je n'ai pas sous la main.

à la conjugaison thématique[1]. Mais pour chaque cas particulier il est difficile de décider entre les deux classes. Car, comme je l'ai montré (page 353, note 8), **tolnūmi* aurait pu aboutir à *tollo*, aussi bien que **tolnāmi*. Cependant, comme en sanscrit les types en-*nā*- sont plus nombreux que ceux en-*nō*-[2], comme les quelques verbes en *νᾱμι* gardés par le grec appartiennent au fonds le plus antique de cette langue, on admettra, je pense, que parmi les verbes latins cités plus haut, et qui sont d'origine douteuse, quelques-uns remontent à la 9[e] classe.

Notons enfin que les formes archaïques *danunt*, *explēnunt*, *redinunt*, *prodinunt*, *inserinuntur*, *solinunt* semblent prouver que cette classe de verbes était primitivement bien plus riche qu'à l'époque classique.

B. *Verbes athématiques en*-NARE (-LARE.) Probablement (*in*)*clināre*[3], *damnāre*, *mināre*[4]; peut-être *mānāre*[5], *vēnāri*[6]. Ces verbes, il est vrai, pourraient aussi n'être que des dérivés de noms, tels que *κλίνη*, *dam-nu-m*[7]. Mais *stanāre* (*destināre*), *carināre*[8] (injurier), peut-être *coquināre*[9], attestent la vitalité et l'expansion du suffixe verbal -*nā*-. Car ici nous n'avons certainement pas affaire à des dénominatifs. Ces verbes ont probablement été créés sur le modèle de ceux de la 9[e] classe. Ainsi s'explique leur évidente parenté avec les formes archaïques en -*nere* (*danunt*, etc.) citées plus haut. La langue a hésité entre les deux conjugaisons -*nere* et -*nāre*, en souvenir de leur commune origine, le type -*nāmi*. Nous sommes donc ramenés à notre hypothèse, que vient corroborer cette nouvelle série de faits.

3° *Verbes à nasale intérieure*. L'origine de cette catégorie de

[1] G. Meyer, *Griech. Gramm.*², § 502. V. Henry, *Précis de gramm. comparée du grec et du latin*, § 93.

[2] Whitney, *Ind. gramm.*, §§ 708, 727.

[3] Osthoff, *Perf.*, 245. *M. U.*, IV, 37.

[4] D'où le français *mener*. Vaniček (*Gr. Lat. Wörterb.*, 726) rapproche de *mināre meāre* (aliter, Osthoff, *Perf.*, 514) et *sē-mi-ta*. C'est une sorte de forme moyenne de ce verbe que nous trouvons dans l'*Énéide* (I, 162) : *geminique minantur In cœlum scopuli* «se dirigent vers le ciel». C'est peut-être le même *mināre* qui a passé au sens de *menacer* par un trope que nous retrouvons dans l'emploi suivant de *intendere* : *periculum, quod in omnes intenditur.* (Cic. *Pro Rosc. Amerino.* 3, 7.)

[5] Stolz, *Lat. gramm.*, § 67, 1, *c*.

[6] Vaniček, *loc. cit.*, 955, note. On pourrait peut-être encore ranger dans cette catégorie *cōnāri* et l'archaïque *mullāre* «coudre» cité par Festus.

[7] Mais, parmi les verbes qui paraissent issus de noms en -*no*-, -*na*, n'y en a-t-il pas qui ont au contraire donné naissance à ces noms, comme *truncāre* à *truncus*?

[8] G. Meyer, *Nasal. Præsensst*, 105. Curtius, Vb I², 257.

[9] G. Meyer et Curtius, *loc. cit.*

verbes est encore obscure. Mais, suivant l'opinion la plus vraisemblable, elle ne faisait qu'un primitivement avec la catégorie précédente, et s'en est séparée sous l'action d'une loi phonétique préhistorique, d'après laquelle, dans des conditions inconnues, une nasale précédée d'une muette était répercutée devant cette muette. Il semble qu'au moment de leur séparation les langues indo-européennes aient possédé, en vertu de cette loi, un certain nombre de mots qui présentaient le groupe intérieur : *nasale* + *muette* + *nasale*, et que ce groupe se soit altéré dans la suite de deux manières. En grec et en arménien, la seconde nasale a développé devant elle-même une résonance, figurée par *a* : de là le type λαμβάνω (=λαμβṇνω)[1]; dans les autres langues, elle est tombée sans laisser de traces : de là, en sanscrit, les verbes de la 6ᵉ classe à nasale intérieure, et la 7ᵉ classe; en latin, le type *pangere*.

D'autre part, si, comme nous l'avons dit plus haut, les verbes du type *τέμνω*, *cerno*, ont passé de la 5ᵉ et de la 9ᵉ classe à la conjugaison thématique, il doit évidemment en être de même pour les verbes à nasale intérieure, puisque les deux catégories ne différaient pas primitivement[2].

Ce changement de conjugaison s'est-il opéré assez tard pour avoir pu exercer quelque influence sur le subjonctif latin? Je le crois, du moins pour une partie d'entre eux[3]. Car, si le type *pango* est indo-germanique, il s'est certainement propagé en latin[4], et soit par analogie, soit sous l'action de la loi proethnique[5] dont nous avons parlé, a fait disparaître complètement à son profit les verbes de la 5ᵉ et de la 9ᵉ classe à radical terminé par une muette.

Cette élimination n'a été entière qu'après la séparation du latin et du grec, comme le prouve la comparaison de *πήγνῡμι* et de *pango*, de *πλήγνῡμι* et de *plango*, de *πίτνημι* et de *pando*, et

[1] Brugmann, *Gr. Gramm.*, § 129, et d'autres, qu'il cite.

[2] Comme preuve secondaire de cette unité primitive des deux types de verbes, notons qu'en sanscrit, en grec et en latin, *aucun* des verbes à nasale intérieure n'a le radical terminé par une voyelle ou une consonne-voyelle.

[3] Il est probable que les verbes de cette catégorie ont eu dès l'époque proethnique une tendance à passer à la conjugaison thématique (Stolz, *Lat. Gramm.*, § 103); il semble même que l'introduction de la nasale à l'intérieur de la racine soit liée à ce changement de conjugaison (Brugmann, *Grundr.*, § 221).

[4] Car, parmi les verbes du type *cerno*, aucun en latin ne présente la racine terminée par une muette, alors que le sanscrit en a 8 sur 29 pour les verbes de la 5ᵉ classe (Whitney, *Ind. gramm.*, § 708), 11 sur 45 pour ceux de la 9ᵉ (id., § 727); le grec, 17 sur 45 pour ceux en *-νῡ-* (Curt. Vb I², 163-171), 2 sur 9 pour ceux en *-νᾱ-* (id., 174, sqq.).

[5] Elle paraît avoir conservé toute sa vitalité dans le latin primitif (Stolz, *Lat. Gramm.*, § 67, 1, *c*).

nous nous trouvons ainsi reportés au moins à l'époque italo-celtique, où nous avons vu que le subjonctif en *ām* a déjà pu se propager.

Il resterait maintenant à distinguer entre les verbes qui nous occupent les descendants de la 9ᵉ classe et ceux de la 5ᵉ. Ici nous n'avons que des indices bien plus faibles encore.

Pour les verbes à radical terminé par une voyelle ou une consonne-voyelle, j'ai établi trois catégories : 1° les verbes à doublet, 2° les verbes de la 3ᵉ conjugaison latine, 3° les verbes de la 1ʳᵉ conjugaison.

La 1ʳᵉ catégorie est peut-être représentée ici par le doublet *pinsere*, *pinsāre*[1];

La 2ᵉ, par *runcāre*[2], *mundāre*[3], *truncāre*[4], que l'on range généralement parmi les dénominatifs[5];

La 3ᵉ, vraisemblablement par *mandere*[6], *pandere* (*πίτνημι*), peut-être encore par *mungere*[7], *lambere*[8], *cumbere*, *-stinguere*.

En résumé, je soumets au lecteur les conjectures suivantes : à une époque indéterminée, mais assez lointaine, le latin possédait un certain nombre de verbes athématiques en *-ā-*, dont le subjonctif présent se conjuguait régulièrement *-ām*, *-ās*, *-āt-*, etc.; à la suite de transformations phonétiques et analogiques faciles

[1] La 7ᵉ classe, en sanscrit, renferme aussi des radicaux terminés par une sifflante.

[2] Grec *ὀ-ρύσσω*. Cf. *mungere* : *μύσσω*.

[3] V. hᵗ allemand, *muzz-an*, parer; cf. *stinguere* : *stecken*.

[4] Grec *τρῡπάω*, *τρῦπα*, etc. Pour tous ces verbes et ces rapprochements, voir Vaniček, *Gr. lat.*, *Wörterb.*

[5] La racine de ces verbes n'avait point de nasale; celle qu'ils présentent s'est sans doute introduite sous l'influence d'un suffixe. On admet que c'est le suffixe nominal *-no-*, comme dans *fundus* (scr. *budhnás*), d'où *fundāre*. Cela peut être tout aussi bien le suffixe verbal *-nā-*. On aurait eu, par exemple : **rucnāmi*, **runcnāmi*, **runcāre*, d'où *runca*.

[6] Scr. *mathnāmi*, je remue. (Cf. Stolz, *Lat. Gramm.*, § 67.)

[7] Scr. *muñcāmi*, lâcher; sl. *moknąti*.

[8] Rac. *lap* (Brugmann, *Grundr.*, I, § 337). L'affaiblissement du *p* en *b* n'a rien de surprenant dans cette catégorie de verbes (cf. Brugm., *Grundr.*, § 469, 7). Je range *lambo* ici, à cause du grec *λαπάζω*. Les mêmes racines sont souvent conjuguées à la fois avec le suffixe *-nā-* et avec *-a-* sans nasale, la plupart du temps avec *a* + *i̯o*. Whitney (§§ 732, 1066 *b*) signale pour le sanscrit la parenté de la 9ᵉ classe et des types en *-āya-*. En grec, nous trouvons *δάμνημι* : *δαμάω δαμάζω*, *σκίδνημι* : *σκεδά-ννυμι σκεδά-σ-σαι*, *κίρνημι* : *κεράω*, *πέρνημι* : *περάω*, *πίλνημι* : *πελάω πελάζω*, *πίτνημι* : *πέταμαι*. (Curt. Vb I², 174, sqq. Johansson, *loc. cit.*, 126, sqq.) Aucun des verbes en *-νῡ-* énumérés par Curtius (Vb I², 163, sqq.) n'offre de doublet en *-α-*. En latin, comparer *minere* à *meāre*, *pandere* à (*ex-*)*patāre*, *truncāre* à *τρῡπάω*. C'est le rapport de *cumbere* à *cubāre*, de *-stinguere* à *-stīgāre*, qui me fait également classer ces verbes parmi ceux qui peuvent s'être primitivement conjugués en *-nāmi*.

à suivre, ils ont passé, les uns à la 1re conjugaison, les autres à la 3e. Mais leur subjonctif s'est propagé dans toute la 3e, la 4e et la 2e; il a disparu entièrement de la 1re, où il faisait équivoque avec le présent de l'indicatif.

Léon Job.

Gotique *wilwan*.

En regard de *walwjan* « rouler », le gotique peut avoir possédé, à une date quelconque, un verbe fort **wilwan* = gr. *ἐλύ-ω*, lat. **vĕlŭ-ō* (devenu *volvō*[1]).

Mais le *wilwan* de nos textes, qui signifie *ravir, emporter de force* (*ἁρπάζειν*), n'a vraisemblablement rien de commun avec cette famille. C'est avec un autre verbe non moins connu, gr. *ἕλκω*, lith. *velkù*, slav. *vlěkā*, qu'il doit être identifié. Le *w* représente *γw* et procède d'un ancien k_2. On a eu d'abord, comme pour *leihwan*, etc., le paradigme **wilhwan*, **walhw*[2], — *wulwum*, *wulwans*. L'unification postérieure s'est faite ici, contrairement à la règle, aux dépens du consonantisme du présent; mais le fait, pour être exceptionnel, n'est cependant pas sans exemple : cf. **hwairfan-hwaúrbum*, donnant finalement *hwaírban*.

En ce qui concerne le sens, *wilwan* traduit *rapio*, qui sert couramment à traduire *ἕλκω* dans ses principaux emplois. Il faut remarquer que *ἕλκω*, ou *ἑλκέω*, se dit particulièrement quand le fait de *traîner* doit marquer un acte de férocité, de cruauté, de violence : chiens traînant et déchirant une proie, cadavre d'un ennemi traîné au char du vainqueur, femmes traînées en captivité. Pour ce dernier cas il est, dans Homère, terme consacré et pour ainsi dire technique. X, 65 : *ἑλκομένας τε νυούς*... X, 62 : *ἑλκηθείσας τε θύγατρας*... Z, 465 (Hector à Andromaque) : *ἀλλά με... κατὰ γαῖα καλύπτοι Πρίν γ' ἔτι σῆς τε βοῆς σοῦ θ' ἑλκηθμοῖο πυθέσθαι*. De là au got. *wilwan* il n'y a aucune ligne de séparation appréciable.

C'est très probablement du verbe **welk₂ō* que la langue primitive avait tiré * *wl̥k₂o-s* « le loup », qui pour l'Arien a toujours été synonyme de brigand. Le vague sentiment de cette parenté subsistait peut-être encore lorsque Ulfilas écrivait *wulfs frawilwiþ*, *wulfōs wilwandans* (Jean 10, 12. Matth. 7, 15).

F. de Saussure.

[1] Comme **sĕ-lŭō* devenu *solvō*.

[2] Ou **wilfan* **walf* avec *f* pour *hw*?

GLOSSAIRE LATIN-ALLEMAND,

EXTRAIT DU MANUSCRIT *VATIC. REG.* 1701.

Le manuscrit latin 1701 du fonds de la Reine Christine, au Vatican, est formé par la réunion de deux manuscrits différents. Le feuillet numéroté 2 en entier et le recto du feuillet 3 (qui sont en réalité les feuillets 3 et 4) du premier manuscrit sont occupés par un glossaire latin-allemand, écrit, au XI[e] siècle, de la même main que le reste de ce manuscrit et que nous reproduisons ici tel que nous l'avons publié dans les *Mélanges* de l'École française de Rome, t. VIII, 5[e] fascicule.

Les mots latins y ont tous été copiés à la suite et commencent seuls, en général, par une majuscule. Ce n'est qu'ensuite que le copiste a ajouté entre les lignes, et d'une écriture plus fine, l'équivalent ou l'explication de ces mots. Quelques mots sont restés sans être glosés, ce que nous indiquons en laissant une ligne en blanc. Quoique la plus grande partie des mots latins soient glosés par un mot allemand, un petit nombre d'entre eux le sont par un autre mot latin : c'est, en effet, croyons-nous, d'après un glossaire latin-latin qu'a été composé, au moins en partie, celui que nous publions. C'est tout à fait évident pour les gloses relatives aux parties du corps (p. 3, col. 2 et suiv.), où il est resté des traces assez nombreuses de cet état primitif, sans parler des preuves indirectes telles que nous en fournissent les gloses III, 2, 60 et 62, où on lisait sans doute primitivement *pectus : uiri*, *mamilla : mulieris*.

Quant à la langue des gloses germaniques, un coup d'œil suffit pour reconnaître que c'est le haut-allemand, d'une époque notablement antérieure à celle où a été copié le *Reginensis :* il y a cependant des traces de bas-allemand, par exemple, I, 3, 25, *ruggi-* (cf. III, 3, 13, *ruke*); I, 5, 23, *riddra*, etc. Les formes latines sont souvent barbares et altérées, soit par l'influence de formes populaires, soit par la prononciation allemande de certaines consonnes (II, 7, 44, *basta* pour *pasta*, etc.). C'est aussi dans la partie latine que le texte a été copié avec le plus de négligence : par exemple, III, 3, 16, *primo* pour *prima* (cf. Isid., *Orig.*, XI, 1, 96), et 4, 47, *secunda* pour *secundo*, sans parler des

innombrables fautes commises dans la transcription des mots peu usuels.

Nous avons essayé de reproduire aussi fidèlement que possible l'aspect du manuscrit, même pour la ponctuation et la coupe des mots (p. ex. I, 4, 20; II, 2, 18; III, 1, 5 et suiv., etc.). Le déchiffrement de certaines parties du texte est rendu extrêmement difficile par le mauvais état de la première page tout entière et d'une partie des deux autres. L'astérisque (*) représente les lettres illisibles; les lettres placées entre parenthèses sont d'une lecture douteuse; le signe ‰ représente les lettres grattées par le copiste. La résolution des abréviations est indiquée par la différence du caractère employé : *italique* dans les mots en romain, romain dans les mots en italique. Les corrections faites par le copiste sont indiquées en note : elles sont toutes de la même main.

Le glossaire se divise en plusieurs séries, dont chacune commence par une lettre majuscule plus grande que les autres. Quelquefois le copiste sépare, en outre, deux séries consécutives par un trait horizontal. Nous avons reproduit dans notre texte la disposition du manuscrit.

[P. 1, col. 1.]

linsi
Lens lentis
niz
Lens lendis
huntaz
Brinna
scimpal
Musiciu*m*
gruzzi
Furfur
spriu
Migma
*****sana*
Fêx
theismo
Ferm*entvm*
*pri****
***vli.
snidilinc
Surculus
****
Frustula
proth
Ius
sofmelo
Sorbiciuncula
*sella praedicato*ris
Kyric*l*
carhcist(a)l
Ceraplata
**(h)umstuol*
**te(c)rum
(b)uhsa depihc
Pixis. tapet(i)v*m*
rumscocha
Sandalia
siha singoz
Cola. Nola
**mbulachen*
*(i)asape
s(e)rchie(l)c
Sarchile
hemitlachan
Camisile
pelliz
Melotes
bruoch
Feminalia

[Col. 2.]

wintinc
Fasciola
faderbetti
Culcitrum
pizohc
Tegvmentvm
pettiumbihang
Lectisterium
stuolphuli
Puluilla
chussi
Pul(m)ativm
uuega
Cuna
filzinescocha
Centones
fuozduocha
Pedules
sambech
Balsterna
soum
Sagma
satalpogo

P. 1, col. 1, l. 17 : au-dessus de *pri*, un signe d'abréviation peu distinct; l. 28 : l'accent sur le dernier *i* est peut-être un signe d'abréviation; l. 35 : *o* corrigé de *a* ou de *u*. — Col. 2, l. 6 : le premier *r* au-dessus de la ligne.

Arceolus
hulpht
Hulcitum
furzpiogi
Antela
afterreifi
Postela
hvôt
Mitra
hantscuho
Wanti
lachan
Clamis
lachan
et sagellvm
nusca
Lunula
spenula
Penula

Cappa

Ex qua
capella**
sunt dic**

[Col. 3.]

Qui primum

sub pippione
rege cappam sancti
martini contra
sarracenos inter
exercitum por
tauerunt. Vic
toria facta
clerici in pala
cium regis perue
nerunt. Inde
dicti sunt capel
lani.

Pirrum
champ
Pecten
*roche(li)**
Peripetasma
gizelth
Papilio
*g*ui**ti*
S**ma
ruggilachan
Dorsale
pisamo
Olfactori(o)lvm
weitiniu
Saospersos
gravviv
Soacrisos
eli(uu)az
Fuluum
prunaz
Furuum
(c)ehotaz
Ce(n)da(r)ina

Particum
loskishût
Ianthinam
lodo
Sarraciles

[Col. 4.]

flech
Palester
hût
Corium
irah
Eruum
hirozzeshût
Cutis ceruina
calpeshut
Uitulina
perenhût
Ursina cutes
poccheschut
Hircinas cutes
zina
Pissa
caligae feminarum
Periscelides
harapoz
Stipulatini
rokco
Colus
spinila spulo
Fusum Spanis
rista ag(ana)
Plecta Arista
auuirchi
Stuppa
wichili haro
Pensum. Sagma
peingarauui
Saraballa
ueppikadem
Textrinvm
muccanezzi
Conopeum
spinniuuepi
Caspes
po(ti)nga
Kupa
zuper
Tina
channa
Kan*(a)da
dr(e)g
A(l)**(c)lum

[Col. 5.]

flascun
Flascones
druhtari
Tructuria
stouph
Bottolicula
naph
Nappa
laben
Peliuius
pechi
Narto
gebita
Capita
lephil
Coclear
sulzichar
Katinum
hâreib
Sedacium
sib
Cribrellvm
riddra
Cribra

Mod. s
corb
Coffinus
wanna
Uanna
stamph
Pilvs

P. 1, col. 2, l. 31 : le *v* au-dessus de la ligne. — Col. 5, l. 26 : *sic;* l. 27 écrit d'abord *corhb*, puis l'*h* exponctué.

phanna
Sartago
glutphanna
Arula
chezil
Lebes
scapht
Supest
*sc*rasahc*
Rasorium
*s*****la* uel *ala*
Subula
parta
Dolorum
**(s)ela*
Runcina

senuua
Chorda
scerra
Strigilis
leist
Kalapoda
(e)gida
Irpica
chiphon
Humeruli
speichon
Radii
velga
Canta
(n)a(p)a
Modioli

uurst
Salsicia
lebaruurst
Leucanica
igk(e)slahti
Minucia
nezismero
Reticulum
húrt
Gratis
scalta
Conta
has***z(e)r*
Seru
hant(i)char
Manile

[Col. 6.]

halb
Manubrium
nuu(u)il
Scultatorivm
nabiger
Teres
fihla
Lima
hahal
Grumacula
crouuil
Fuscinula
prantreita
Andela
harst
Frigdorium
s(e)h
Ligus
houua
Fossorium
scuuala stecho
Pala Palus
s(ca)bo
Plana
sichila
Falcicula
anaboz
Incus
slaga
Mallevs
phil polz
Pilvs Pulcio

[Col. 7.]

recho
Rastel
sprzzil
Repagulvm
slito
Leuga
liutha
Ignitabulum
morsari
Mortari(um)
s(u)lza
Murium
windrosna
Uinatia
spekhus
Lardarium
slacteri
Lixa
spehc
Perna
smerele(i)p
Xunias
vnslit spint
Seuum Adeps
sculdra
Spadula *uel* scapula
sulza
Frigidaria
centeriga
Taraceos
lentinprato
Lumbuli

[P. 2, col. 1.]

*****
*rp*ar(i)***
*pri****
Mannus
volo
Poledrus
fulicha
Poledra
fuh(i)
Pultrini
stuot
Equarma
stuot
Equaricia
biost
Colostrum

---

sueiga
Uaccaria
vvidari
Multones
steron
Berbices
chice
Hircellus
per
Uerres
farac
Porcellus
barg
Migalis

P. 1, col. 5, l. 37 : *z* corrigé d'une autre lettre maintenant illisible; l. 40 : *e* au-dessus de la ligne. — Col. 7, l. 3 : un point au-dessus de *r* (on attend *spriuz(z)il*); l. 21 : l'*i* très indistinct au-dessus de la ligne; l. 34 : *si* au-dessus de la ligne.

su
Scrofa
galza
Sucula

---

arin
Alites
sparauuari
Sir *uel* spar
falcho
Herodius
similiter
Capis
Vuuila
Ulula
husigovm
Pellicanus
renzilo
Bitunvs
musari
Larus
nahtraban
Nocticorax

[Col. 2.]

struz
Strucio
scariuo
Ibin
storah
Ciconia
anutchunni
Fulico et

Pielico
leuuerca
Caladrion
glimo
Cicendula
rephûn
Coturnix
Similiter
Etortigometra
fincho
Fringellvs
distilfincho
Cardellvs
distilzuui
Carduelvs
snefpha
Ficetula

et onocratula
ruoh
Graculvs
agalastra
Graia
sualuua
Hirundo
gruonspeth
Loaphicus et

merops
amsla
Merula
horotuchil
Onocrotalvs
storah
Opimachvs con

tra serpentes pugnans
honicli
Pulcini. Picvs
hehera meisa
Gagis. Parix
stara. droshla
Turdvs. Turdella

[Col. 3.]

Uuahtala
Quaquara
leracha
Laudula
dorndrail
Furuarius
sparo
Passer
(f)evarm
Celox
pia uuisil
Apis. Coestrux
humbla
Atticus
primisa
Oestrum
hornuz
Scrabro
cheuero
Rubigo
wibil
Scaraues
mizzun

Sciniphes
anecho
Murex

---

wata
Biuarea
huso
Echinus
salmo
Esox
sturo
Porro
hachit
Lucivs
uualera
Uibix
prasina
Phoca
asco
Timallvs
phorhana
Tructa
slio
Tinca
alunt
Capita
al
Anguilla
cruntlacha
Saxatilis

[Col. 4.]

lantfrida
Murenula
hasilnuzi
Auellanae
sleha
Agatia
hulis
Ruscus
vuida
Uimina
aspa
Tremulvs
mazoltra
Tramarga
holarn
Sambucvs
hartrugil
Sanguinarius
versiboum

P. 2, col. 2, l. 31: *la* au-dessus de la ligne; l. 35 : *r* au-dessus de la ligne. — Col. 3, l. 18 : *r* au-dessus de la ligne.

Persicus
phersiboum
Euferbium
s(e)uina
Sauina
cig(i)linda
Mirica
vichboum
Ficus
kestinoboum
Castaneus
hiufoltra
Tribulus
mós
Muscus
ruoz
Fuligo
studa
Frutex
murbovm
Pdellium

---

ofichic
Apium
ascloh
Cepe
libisticum
Lubstecal
cheruula
Cerofolium
phetreseli
Petrosilinum
lattuha
Lactuces

[Col. 5.]

siminza
Sisimbrium
phenachal
Feniculum
minza
Menta
quenala
Saturreia
wermota
Absinthivm
gundrepa
Acerum *uel* assarvm
Uuegarihc
Plantago
chelta
Lappa
pletacha
Lappativm
hanafh
Canniua
merrathic
Rafanvs
sclareia
Pastinacha
moraha
Cariolvs
*map*ula*
Malua
rathic
Radis
habernezzila
Garganica
sceliuurc
Celedonia
garuua
Millefolia
wildminza
Collocasia
asclouhc
Ascolouvm
peiza
Peta
chola
Chalvs
suro
Porro
suerta
Gradiolvm
erdnuz
Tubura
vuegerihc
Cetenodia

[Col. 6.]

quumil
Careum
ingiber
Gigniber
cinamin
Cinamomvm
mouruhc
Scarindra
suuarzperi
Mures
hintperi
Framboses
sahar
Sarix
brama
Rumica
suám
Fungus
h(iu)foltra
Adentra
cresso
Nasturcium
feldquenela
Serpillvm
snitilouhc
Eruca
reniuano
Tanaceta
matrona
Febrefu(i)a
springa
Lactarida
cheiol
Iris illirica
stapauur(z)
Abrotanvm
churbiz
Cucurbita
phedema
Pepones
huuswrz
Iouis barba
senaph
Sinapis
freidelwurz
Mandragora
wizuurz
Dictamnum
ringila
Solsequia
erdbra
Fragefolia

[Col. 7.]

tosto
Origanum
wolfuurz
Batrachis
pipoz
Artemisia
hasiluurz
Aserum
st(ein)pharn

P. 2, col. 4, l. 27 : l'*o* de *boum* corrigé de *u;* de même à la ligne 29. — Col. 5, l. 52 : *te* au-dessus de la ligne. — Col. 6, l. 28 : le second *a* corrigé de *e;* l. 51 : un signe d'abréviation au-dessus du second *r* (*erdbrama?*).

Polipodivm
mistil
Antra
widisoa
Galisia
bilisa
Simphoniacha
ruoba
Napa
ibisca
Altea
feld**(um)i
Agaricum
haberuurz
Ablacta
rocko
Similago
dinchil
Spelta
haparo
Auena
amar
Far
gersta
Ordeu
weizzi
Frumentv
malz
Bracium
malter
Mildrum
fochanza. p*****
Flissa. Placenta
teihc
Basta. *uel* massa
hyrsi prot****(z)
Milium. G*****
phenik
Panicium
melo
Farina
arauuez. chihera
Pisa. Cicera

[P. 3, col. 1.]

cininiu
Stanneos
chephsa
Capsa
fonachophore
Decupro
hachola
Casûlas
duchila
Mappula
tiskelachan
Mappa
amplun
Ampulas
rumiscaschuoha
Sandalia
oppharfac
Offertorium
menikhun
Manicas
hantfanun
Fanones

---

pettiprêth
Sponda
petti
Culcitos
polstari
Capitalia
(o)ruvengi
Ceruicalia
chussi
Plumaticum
dechilachan
Coopertorium
peteuuat
Lectisternium
lilachan
Lintheum
linuuat
Linteamen
z(u)ssa
Tussina
h(u)ba
Bonitum
*panclach*n*
Panchales
Tepiha
Tapeta
recinun
Ragenas
giprortataz
Limbatum
filz
Filtrum
soumgizuigi
Sistartium
hultf
Uolux
louba
Scena
nusca
Fibula
oral
Strophium
lingue dicuntur
Glossae

[Col. 2.]

a corruptione
Curpus
scaitela
Aporia
posterior pars capitis
Occuput
anterior pars capitis
Sinciput
gescoranfash
Cesaries
seha
Pupilla
ougbra
Palpebrae
vuintbra
Supercilia
hufolun
Genae
medietas narium
Pirula
luzzikunga
Ligula
chinnizeni
Molares
hunteaceni
Canini
bilarni
Gingiuae
guomo
Balatvs
acer(r)a
Uucisant
querkala
Gurgula
racho
Sublinguum
chinni

P. 2, col. 7, l. 22 : écrit d'abord *aguaricum*, puis le premier *u* exponctué; l. 41 : un signe d'abréviation au-dessus du *p*. — P. 3, col. 1, l. 8 : le premier *s* corrigé d'une autre lettre maintenant illisible; l. 21 : *t* au-dessus de la ligne; l. 29 : *v* de même; l. 36 : *c* de même.

Mentum
chela
Gula
ahsla
Humera
scultra
Scapula
ellina
Cubitum
musi
Lacerti
arm
Brachium
wohsana
Ascella
hantpretta
Palma extensa
tenar
Ir medietas
qunbili
Condili
prust
Pectus uiri
prust
Mamilla mulieris
hovbit brusti
Papilla
unslit
Adeps

[Col. 3.]

smero uel *speic*
Aruina
*(a)*han*
Menbra
lidi
Artus
vbirisda
Uertibula
crustulun
Kartilago
buoch
Armus
Ruke
Spina. haec
spina primo
infante concepto
formatur.

lebera. lungina
Iecur. Pulmo
adra milzi
Fibra. Splen
galla darma
Fel Intestina
grozdarm
Exta. Extalis
innersmero
Omentum
buch
Aluus
pinguedo uentris
Aqualicvlvs
Matrix locus est
qvo fetus gig
nitvr.
blatra
Uesica
nezissmero
Retticulum
lentipratvn. lenti
Renes. Lumbi
nabulo
Umbilicus
hegidrose.
Inguines
huffi arspelle
Clunes Nates
hodon
Genitalia
ce(e)rs
Uęretrum
Deoh Vuadon
Coxe. Sure
scinchun
Tibia
marg
Medulla
anchila
Talia
uersina
Calcaneum
houer Ṣola
Gippus. Basis

[Col. 4.]

hegidrose
(I)ingeus
housta
Tussis.

anguuiz
Pustula
angeseezo
Ferunculvs
urslath
Uarix
croph
Struma
zittroch
Impetigo
crint
Alopicia
vsinthunga
Aporia
masar
Tuber
holzm(o)uua
Lamia
vuarca
(V)uarencibla
et uarix et coc
cinum.
gela suhtiger
Aurinosvs
(u)urz
Brasicia
spint
Abdomen
uilifraz
Ambrones
oheim
Auunculvs
oheimmesun
Consobrinvs
stiu(f)fater
Uitricus
pasa
Amita
muoma
Matertera
secunda coniux
Biuera
kebisiu
Coniugales
suigar zeicohr
Socrus. Leuir
magazogo
Pedagogvs
truginare
Impostor

P. 3, col. 2, l. 63 : *v* au-dessus de la ligne. — Col. 3, l. 27 : *sic;* l. 36 : *v* au-dessus de la ligne; l. 48 : *r* au-dessus de la ligne; l. 56 : le deuxième *e* au-dessus de la ligne. — Col. 4, l. 51 : *c* au-dessus de la ligne.

chebis
Concubina
stamlunter lisbinter
Palpus. Blessvs
duuerg
Pomilio
pilidi
Palafium
hunthob(it)o
Cephalo

[Col. 5.]

liktorhn. thuris
Uruca. Orcus
meremni hinta
Sirena. Damma
uuisont
Pubulus. et puba*li
elaho elehin.
Tragelaphus. Elax.
otter piper
Luter. Castor et fiber
Damin steinboch
Dammula. Ibix
Eleho
Alx et (E)lax.
einhurno
Rinoceros
igil egidecsa.
Ericius. Lacerta

---

creta vcha
[redacted]upeta. Rana. Et pupho
leo formicarum haremo
Mirmicoleon. Migalus
spicemus chathero
Sorix. Musio
scero. munfer
Talpa. Affalaga.
serpens cornuta.
Cerastes
lintuurm. reginuurm.
Iacular. Imbrevs
mado heimon
Tarnus. Cic(a)ta
gr(il)li egela.
Grillvs. Sanguisuga
plintslicho
Cecicula. *uel* ceculus.
m(i)l(u)ua. floch
Tinea. Pulix
**antlus. niz*
Cimex. Lens lendis
radda
Glis gliris
holmo
Glis glittis
Cletho uel *chleimo*
Glis gittis
angar
Corculio
uermis sericum portantes
Bombix.
mol holzuurm
Stelio. Teredo
ung
Spalangus

---

rudo bracho
[redacted]olosus. Hilas

Agaso custos equorum
qui et mulio uocatur
*oh*sinare*
Buccularius
zeltare. Satalros
Asturco Sellarius
soumari reino
Saumarius. Emissarius.

P. 3, col. 5, l. 27 : *c* corrigé de *t*; l. 45 : après *h*, un *e* exponctué; l. 48 : *r* corrigé de *n*.

Louis Duvau.

MÉLANGES ÉTYMOLOGIQUES.

8. L'ACCENT DANS LA DÉCLINAISON GRECQUE.

Quelle est au juste l'accentuation usuelle des oxytons de déclinaison dite attique? Burnouf[1] et M. G. Meyer[2], que j'ai suivi dans ma *Grammaire comparée*[3], les accentuent comme les oxytons de déclinaison non attique; mais les atticistes les plus autorisés y maintiennent à tous les cas l'accent du nominatif[4]. Il va sans dire qu'on ne saurait en pratique attacher la moindre importance à une accentuation douteuse, en tout cas troublée, représentant d'ailleurs une nuance de prononciation qu'il nous est à peu près impossible de saisir; mais en théorie elle peut nous mettre sur la voie d'une observation d'une portée plus générale, qui n'est point à dédaigner à cette heure surtout où la recherche des lois de l'analogie semble à l'ordre du jour.

Les cas des oxytons de déclinaison attique, envisagés antérieurement à la métathèse de quantité, se répartissent en trois catégories : — *α*) oxytons réguliers, *ληός ληόν ληοί ληόυς ληώ*; — *β*) périspomènes réguliers, *ληῷ ληῶν ληοῖς ληοῖν*; — *γ*) paroxyton, **ληόο*. Or, la métathèse ou l'abrégement ne pouvant avoir aucune influence sur l'accentuation déjà fixée, ces formes sont devenues respectivement : — *α*) *λεώς λεών λεῴ λεώς λεώ*; — *β*) *λεῷ λεῶν λεῷς λεῷν*. Quant au génitif singulier, qu'il ait passé par le stade **λεώο* ou le stade **λεῶο*, il a nécessairement abouti à *λεῶ*.

Si *λεῶ λεῷ λεῶν* sont devenus *λεώ λεῴ λεών*, ce ne peut être que par l'analogie des cas oxytons, et surtout du nominatif. Mais comment cette analogie s'est-elle exercée? L'identité du vocalisme dans toute l'étendue de la flexion ne suffit pas à l'expliquer; car en 1re déclinaison, par exemple, *βορᾱ́ βορᾶς βορᾷ βοραί*... n'est nulle part devenu *βορᾱ́* **βορᾱ́ς*.... Mais c'est qu'en 1re dé-

[1] *Méth.*, p. 17.
[2] *Gr. Gramm.*[1], § 342 in fine.
[3] N° 191.
[4] Cf. Koch-Rouff, § 25.

clinaison le vocalisme des cas obliques des oxytons était partout et toujours identique à celui du nominatif; en 2ᵉ déclinaison, au contraire, cette identité se trouvait être tout accidentelle. C'est donc tout à la fois le contraste du vocalisme de *σοφός σοφοῦ σοφῷ σοφοί*... et l'identité du vocalisme de *λεώς λεῶ λεῷ λεῴ*... qui ont amené l'accentuation uniforme de ce dernier type. Autrement dit, le sujet parlant a établi un rapport intime entre le contraste du vocalisme et le contraste de l'accentuation dans le type *σοφός*, et en a conclu que dans le type *λεώς*, où manquait le premier contraste, le second ne devait pas non plus se produire. Le raisonnement semi-conscient d'analogie s'est fait *a contrario*, et non *a pari*, et nos formules habituelles de proportion n'en sauraient rendre raison.

Remarquons d'ailleurs qu'il s'est arrêté au type *λεώς*, où le vocalisme était le même d'un bout à l'autre de la flexion, et n'a point atteint les cas divergents du type *σοφός* : *σοφοῖς* a le même vocalisme que *σοφοί*, avec une accentuation différente, et *σοφούς*, *σοφώ* s'accentuent comme *σοφός*. Nouvelle preuve de ce fait que l'analogie ne s'est point exercée par voie de parité dans l'intérieur d'un système donné, mais par effet de contraste d'un système à un autre.

Que si maintenant, partant de cette donnée élémentaire, nous en recherchons l'application dans d'autres domaines de la déclinaison grecque, nous la voyons s'y vérifier rigoureusement, à ce point qu'on peut la formuler en loi : toutes les fois que deux systèmes parallèles présentent, l'un, variation du vocalisme avec variation d'accent, l'autre, identité de vocalisme avec variation d'accent, l'accentuation du second système devient uniforme par contraste avec l'accent du premier.

Soit toujours la 2ᵉ déclinaison. On a, d'une part, *οἶκος* et *οἴκου* (vocalisme et accent différents), d'autre part, *πλοῦς* et *πλοῦ* (vocalisme et accent identiques) : dès lors l'accentuation de *εὔπλους* et **εὔπλοῦ* semble anomale, et *εὔπλου* s'accentue comme *εὔπλους*. Ensuite, comme *οἴκου οἴκῳ οἴκων οἴκοις πλοῦ πλῷ πλῶν πλοῖς* ont respectivement le même accent, on accentue *εὔπλῳ εὔπλων εὔπλοις* à l'imitation d'*εὔπλου*. Et pour comble, comme *οἶκοι* et *οἴκοις* ont le même vocalisme avec accentuation différente, on en vient à saisir le même rapport entre **εὔπλοι* et *εὔπλοις* et l'on accentue *εὔπλοι* à l'instar d'*οἶκοι*.

Dans tous ces exemples, le vocalisme final du nominatif et du génitif singulier étant identique, c'est l'accent du nominatif qui a passé au génitif et est devenu par le fait le régulateur de toute la flexion. Mais il est bien entendu que ce résultat n'est nullement nécessaire : tout ce qu'exige le sentiment analogique, c'est que l'accentuation devienne uniforme, il n'importe dans quel sens :

ainsi le contraste de σοφός σοφοῦ et l'identité de πλοῦς πλοῦ se sont développés, dans la flexion χρύσεος, non suivant le type *χρύσους χρύσου, mais inversement (χρυσοῦς d'après χρυσοῦ, et le reste à l'avenant). Dans ce cas, l'extension du périspomène a dû être déterminée par l'influence de la flexion féminine parallèle, où le vocalisme et l'accentuation périspomènes étaient naturellement identiques d'un bout à l'autre, χρυσῇ χρυσῆς, etc.

Et c'est si bien ici le contraste de deux systèmes qui amène l'uniformité de l'un d'eux, que parfois l'uniformisation par voie de contraste se trouve contrariée par une différenciation qui procède de la même cause. Ainsi le type χρυσοῦς est périspomène partout ailleurs qu'au cas direct du duel, où pourtant il devrait l'être : on accentue χρυσώ, et non *χρυσῶ. Pourquoi? C'est que, dans le système parallèle σοφός, le datif singulier et le cas direct du duel ont même vocalisme avec accent différent, et le contraste de τῷ et τώ se répercute ici dans la double identité τῷ χρυσῷ et τὼ χρυσώ, comme ailleurs encore dans le contraste de τῷ πλῷ et τὼ πλώ.

Dans un seul système l'identité du vocalisme final a amené l'identité d'accentuation, sans qu'il existât en regard un système à vocalisme et accentuation variables : c'est le cas du génitif féminin pluriel *φιλῶν devenu φίλων d'après le masculin neutre. Mais ici, d'une part, les deux formes étaient semblables de tout point; de l'autre, les oxytons avaient au génitif pluriel des trois genres la même accentuation, καλῶν; enfin les paroxytons avaient d'un bout à l'autre de leur flexion φίλος φίλη-φίλον φίλου etc., sauf à ce seul cas, la même accentuation : et toutes ces identités combinées étaient bien de force à l'emporter sur l'attraction de la finale de génitif pluriel des noms féminins, qui au contraire favorisait la conservation du périspomène dans les liaisons du genre de μουσῶν *φιλῶν. Encore ne l'ont-elles pas emporté sans lutte et sans retour, puisque les Attiques, on le sait, accentuaient χιλιῶν δραχμῶν.

Que si nous passons à la 3ᵉ déclinaison, les faits y semblent plus confus et moins probants; et toutefois, si je ne me trompe, le même principe d'analogie s'y laisse surprendre. En effet, les troubles d'accentuation y sont d'une excessive rareté : non que les types d'identité vocalique ne s'y rencontrent sporadiquement comme produits de contractions helléniques; mais les types parallèles de contraste vocalique y font défaut.

α) Il n'y a naturellement rien à tirer de l'identité à la fois vocalique et tonique de βελτίων ἥρως (nom. sing.) et βελτίω ἥρω (acc. sing.), puisque l'accent de ces derniers est primitif; ni non plus de celle d'Ἀπόλλων Ποσειδῶν (nom. sing.) et Ἀπόλλω

Ποσειδῶ (acc. sing.), puisque les accusatifs apocopés Ἀπόλλω Ποσειδῶ n'avaient aucune raison de s'accentuer autrement que les réguliers Ἀπόλλωνα Ποσειδῶνα.

β) L'accent de ἰχθύς (nom. sing.) et ἰχθῦς (acc. pl.) avait-il quelque tendance à l'uniformité? Non, car le type de contraste à vocalisme et accentuation variables, soit ἡδύς (nom. sing.) et ἡδεῖς (acc. pl.), était bien trop éloigné et trop peu semblable pour que l'esprit du sujet parlant les pût contenir tous deux au même instant. Tout au plus l'influence du type à vocalisme et accentuation identiques, soit δρῦς (nom. sing.) et δρῦς (acc. pl.), aurait-il pu diriger l'unification dans le sens du périspomène [ainsi Hérodien prescrit l'accentuation ἰχθῦς (nom. sing.) et quelques similaires]; mais le fait ne s'est point généralisé et demeure douteux.

Au surplus, l'accentuation de ces thèmes en -ῡ-, telle qu'elle nous est transmise, laisse évidemment beaucoup à désirer comme clarté. Si le thème est ἰχθύ- oxyton, l'accusatif pluriel devrait être *ἰχθύς = *ἰχθῦνς (abréviation en vertu de la loi d'Osthoff) = *ἰχθύ-νς : le périspomène ne s'expliquerait donc que par l'illusion d'une contraction de *ἰχθύας et serait une accentuation savante. Si au contraire ἰχθῦς (acc. pl.) pouvait être primitif, il correspondrait à un nominatif singulier ἰχθῦς, auquel nous ramène aussi l'accentuation d'Hérodien. On s'y perd. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, si le type ἰχθύς ne confirme pas nos données, il ne les contredit pas non plus.

γ) Le type ἀναιδής fait à l'accusatif singulier ἀναιδῆ. Point de type de contraste qui eût pu faire accentuer *ἀναιδή sur le modèle d'ἀναιδής. D'ailleurs, le vocalisme ici n'est semblable qu'en apparence : pour se convaincre que les deux η n'ont pas même valeur, il suffit de se souvenir qu'εὐφυής (nom. sing.) reste εὐφυής en attique, et qu'εὐφυῆ (acc. sing.) y devient εὐφυᾶ.

Toutefois, dans cette flexion même, on remarque un fait d'analogie à mettre sur la même ligne que l'accentuation de φίλων : c'est celle des génitifs εὐήθων εὐήθοιν. Ici encore l'identité semble avoir opéré seule, sans le concours d'un type de contraste; mais, qu'on le remarque bien, ce n'est pas l'identité tout extérieure de vocalisme : c'est celle, beaucoup plus relevée et plus spirituelle, si j'ose dire, de catégorie grammaticale. Les trois génitifs ἀναιδοῦς ἀναιδῶν ἀναιδοῖν étant périspomènes, le génitif singulier εὐήθους étant paroxyton, on en a conclu que les deux génitifs correspondants devaient l'être aussi. L'uniformité n'aurait pu s'établir en sens inverse (*εὐηθοῦς d'après *εὐηθῶν), parce que tout le reste de la flexion repoussait le périspomène. De plus, ἦθος ayant au

nominatif singulier la même finale que λόγος, on devait trouver tout naturel que εὐήθων s'accentuât comme εὐλόγων.

δ) Les types αἰδώς, ἠώς font à l'accusatif pluriel αἰδῶ, ἠῶ. L'accentuation reste différente, parce qu'ici encore le type de contraste fait défaut. Il est vrai qu'on ne saurait faire grand fond sur ces formes isolées : ἠῶ avait cessé de vivre dans la langue à l'époque où les grammairiens ont fixé l'accentuation; quant à αἰδῶ, il se peut fort bien qu'ils lui aient imposé une accentuation savante fondée sur celle d'αἰδόα, et que le vulgaire prononçât *αἰδώ comme πειθώ.

ε) C'est ce dernier type, en effet, qui paraît le plus ou même le seul embarrassant dans notre théorie; car, si les autorités respectables qui accentuent πειθώ ne nous induisent pas en erreur, quelle raison avait πειθῶ = πειθόα de s'accentuer à l'imitation du nominatif πειθῴ? Nulle autre que l'identité de la finale, qui, d'après tout ce qui a été dit, ne saurait suffire. Observons toutefois que l'accentuation πειθώ, pour être la plus commune sans doute, n'était point la seule : même d'excellents grammairiens écrivent πειθῶ. Souvenons-nous ensuite que la flexion de ces noms en -ῴ et -ώ est loin d'être uniforme, et que l'accusatif singulier notamment s'y présente en doublet : l'ionien décline Λητώ Λητοῦν, et l'on ne voit vraiment rien qui justifie le périspomène de ce dernier mot; le dorien a Λᾱτώ Λᾱτών (ou bien Λᾱτῶν, on ne sait au juste); le lesbien, avec son accent remonté, Λάτω Λάτων, ne peut naturellement nous fournir aucune lumière. Supposons donc en présence dans un même dialecte les deux formes *Λητῶ (= Λητόα) et *Λητών (le crétois les a, mais précisément on les accentue en sens inverse, Λᾱτώ et Λᾱτῶν) : évidemment il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ce doublet se fût de lui-même réduit au type de transaction Λητώ, sans que l'influence du nominatif Λητώ y eût été presque pour rien.

Tout bien pesé, rien ne paraît donc s'opposer à ce qu'on adopte la loi d'analogie que je formulerai en ces termes :

« Dans la déclinaison grecque commune, si deux cas d'un système donné ont le même vocalisme final et une accentuation différente, l'accent de l'un s'assimile à celui de l'autre, mais à la condition expresse que, dans un autre système parallèle et comparable, les deux cas correspondants aient, avec une accentuation différente, un vocalisme final différent. »

Le recul régulier de l'accent verbal s'oppose, ce semble, à ce que l'on poursuive l'application de cette loi dans la conjugaison. Tout au plus l'accent du type attique πρόσθοιτο pour προσθοῖτο serait-il à mettre sur la même ligne que celui du génitif pluriel εὐήθων.

9. LA 3e PERSONNE DU PLURIEL DU PARFAIT INDO-EUROPÉEN.

Revenant sur la question que je posais l'an dernier au sujet du groupe final *ros*, *res* ou *ris*, précédé d'une consonne, en indo-européen[1], je suis disposé à croire que le phonème que je représentais par r est tout uniment un des réflexes syntactiques de l'*r*-voyelle proethnique[2]; autrement dit, que, dans la position syntactique où le groupe en question après consonne permutait en *r*- voyelle, cet *r*- voyelle à son tour subissait une modification encore peu définie, développait, par exemple, sa consonne à sa suite, ce qu'avec M. Brugmann on peut représenter provisoirement par le symbole *ṛr*. Dans cette vue nous dirions que les mots indo-européens **agros* «champ», **mātros* ou **mātres* «de la mère», **ākris* «violent», avaient respectivement pour doublets les mots **agṛr* (lat. *ager*), **mātṛr* (sk. *mātúr*), **ākṛr* (lat. *ācer*), et ainsi de tous les similaires.

Que dans certaines conditions, en effet, lat. *er* puisse représenter un *ṛ* proethnique, c'est ce que nul ne contestera en présence de l'équivalence *ūber* = οὖθαρ. Mais l'exemple le plus frappant de cette concordance, et le plus précieux pour la thèse que je cherche à établir, c'est l'évidente identité de *quater* et de *catúr* «quatre fois», qu'il faut ramener à i.-e. **qetṛr* = **qetris*, cf. lat. *ter* = **tṛr* = **tris*.

Qu'est-ce au fait que sk. *catúr?* Simplement le thème du nombre quatre, tel que nous le trouvons dans *catúr-bhis* et autres? mais un tel thème à l'état nu est un pur mythe en indo-européen, où déjà les thèmes n'apparaissent plus jamais qu'accompagnés d'une désinence. Est-ce une forme abstraite par analogie de composés tels que *cátuṣ-pad?* Mais, indépendamment de ce qu'un pareil procédé a d'insolite pour le sanscrit, le produit d'une semblable abstraction ne pourrait signifier que «quatre», et non «quatre fois». D'autre part, qu'est-ce que *quater?* une simple reproduction analogique de *ter?* Rien n'est plus vraisemblable; mais, si cette analogie a pu se produire en latin préhistorique, rien au monde n'empêche — et tout au contraire *catúr* nous y invite — de la reporter à un passé plus lointain : d'après **dwis* et **tris*, on a pu créer **qetris* (pour **qetwris*), et ces trois adverbes ont subi différentes fortunes : **dwis* a subsisté partout; **tris* a développé son doublet **tṛr*, dont le latin s'est emparé, tandis que le sanscrit et le grec conservaient **tris;* enfin **qetris* n'a subsisté nulle part,

[1] *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 202.
[2] Cf. Brugmann, *Grundriss*, I, n° 285.

et son doublet **qetr̥* a triomphé en sanscrit et en latin, peut-être aussi en grec sous la forme antéconsonnantique τετρα- = * *qetr̥*. Tout cela n'est guère qu'une ébauche; mais la théorie des vibrantes-voyelles indo-européennes n'est elle-même encore qu'à l'état d'ébauche, et la science n'a pas le droit de déserter une piste le long de laquelle s'échelonnent des indices aussi importants, malgré leur extrême rareté, que les concordances croisées *ager* = *ájras*, *mātúr* = *mātris* et *quater* = *catúr*.

D'ailleurs, si étrange au premier abord que puisse paraître la restitution d'une déclinaison latine telle que nom. sing. **patēr*, gén. sing. **patĕr*, cette dernière forme a au moins un répondant dans le groupe européen, à savoir le vieil-irlandais *athar* opposé au nominatif singulier *athir*. Aucun des faits connus ne rend raison de ce changement de voyelle : un latin **pater-is*, que Schleicher restitue, n'est qu'un barbarisme arbitraire et ne concorde même point phonétiquement avec *athar*. Mais, si nous remontons au sanscrit *pitúr*, et par lui au proethnique **pətr̥r̥*, tout s'éclaircit immédiatement, puisque le vieil-irlandais *ar* est, aussi légitimement que le sanscrit *ur*, l'équivalent du groupe proethnique *r̥r̥*[1], doublet syntactique de la finale *res* ou *ros* précédée de consonne, **pətr̥r̥* = **pətros*.

Que dire, dès lors, des 3es personnes du pluriel du parfait sanscrit telles que *vidúr*, *dadúr*, *dadhúr*, *bibhidúr*, etc.? Car il est bien évident qu'on ne saurait les séparer de *pitúr* et *mātúr*; et, d'autre part, restituer des formes du genre de **wid-res* ou **de-d-ros*, c'est renverser toutes les idées reçues sur la formation de la 3e personne du pluriel des verbes. Et pourtant, en présence d'indices, il est vrai, plus nombreux que clairs, je n'hésiterais point à admettre que la flexion du parfait était originairement beaucoup plus différente de celle des autres temps qu'elle ne nous apparaît dans les paradigmes çà et là conservés : de même, dirais-je, que le parfait possédait jadis une désinence de 2e personne et une de 3e personne du singulier (**-tha* et **-e*) spécialement affectées à son usage et conservées par le sanscrit, le grec et le germanique, de même aussi il avait une désinence spéciale de 3e personne du pluriel, soit **-ros* ou **-res*, dont le sanscrit seul a conservé un doublet syntactique **-r̥r̥*, et que l'analogie de la désinence primaire **-nti* ou de la désinence secondaire **-nt* a peu à peu expulsée de sa fonction dans les autres langues de la famille.

Jusqu'à quel point cette proposition pourrait s'étayer sur les formes moyennes sanscrites bien connues *dadhiré* (= **de-dh-r̥r̥-ay?*), *cakriré*, etc.; sur les désinences obscures de *tul-ĕr-unt* et

[1] Brugmann, *Grundriss*, I, n° 298, 3.

tul-ēre; sur les désinences avestiques, aussi peu claires, *-are*, *-ares* et *-eres*, qui fonctionnellement répondent à la finale *-úr* du sanscrit; sur le latin archaïque *dedrot* (*dederunt*) et surtout *dedro* (= **de-d-ros?* dans ce cas, tout à fait identique à sk. *dadúr* = **de-dṛr* = **de-d-ros*); sur le *cedre* qu'on lit dans l'inscription de Spolète[1], etc. : c'est ce que, dans l'état de corruption trop flagrante où nous sont parvenues ces diverses formes, influencées de toutes parts par l'analogie de temps autres que le parfait, il semble bien difficile, sinon impossible, de déterminer. Il faut se borner à un léger aperçu des procédés mis en œuvre par chaque langue. Je dirai donc que, s'il existait en indo-européen un doublet de 3e personne du pluriel, soit **widres* et **widṛr*, **dedros* et **dedṛr* :

α) Le sanscrit l'a traduit par le doublet **vidrás* et *vidúr*, dont le premier terme s'est perdu sans laisser de traces;

β) Le zend en a tiré **cikōitras* et **cikōitare* ou **cikōitere*, la nuance de la voyelle épenthétique étant ici sujette à quelque fluctuation; la forme en *-are* a généralement prévalu, *ãn̈hare* = sk. *āsúr*, etc.; et toutefois l'influence du doublet à finale sigmatique a parfois abouti à la création d'un type de transaction, soit *cikōitares* ou *cikōiteres*, qu'on ne peut expliquer autrement; cf. le génitif singulier *neres* du thème *nar-*, qui nous reporte à un mélange du doublet **nros* et **nṛr;*

γ) Le latin a gardé **dedros* et **deder*, qui vivent encore, agrémentés d'additions hystérogènes, dans les types archaïques ou classiques que je viens de rappeler;

δ) Le grec et le gothique ont emprunté à d'autres temps leur désinence de pl. 3 du parfait actif.

Il va de soi que, dans cette hypothèse, toutes autres formes verbales sanscrites en *-ur*, soit les finales *-áthur* et *-átur* du parfait actif, la désinence *-ur* de pl. 3 de l'aoriste radical (*águr*, *ádur*), enfin celle de pl. 3 de l'optatif actif, sont hystérogènes et doivent s'expliquer par une propagation de la finale du parfait dont la formule précise reste encore à trouver. C'est, je crois, d'ailleurs, l'opinion de la majorité des interprètes.

10. Ἄφαρ.

L'homérique *ἄφαρ* «aussitôt, tout d'un coup» nous reporte irrésistiblement à une forme sanscrite **sabhṛt* = i.-e. **sm̥-bhṛ-t*, littéralement «d'une seule portée». Observons que, dès l'époque

[1] Cf. Stolz, *Lat. Gramm.* (I. Muller), n° 109.

IMPRIMERIE NATIONALE.

védique, l'adverbe sanscrit de même formation *sakṛ't* «une fois» signifie également «en une fois, tout à coup»[1]. Le rapprochement est instructif à un autre point de vue : il nous montre que le *-t* de *sakṛ't* peut être suffixal et, conséquemment, que la racine en jeu dans ce mot est **ker* «faire», et non **kert* «couper», comme Curtius le conjecturait. Bien plus, comme *ἅπαξ*, contenant aussi une racine verbale, a au moins beaucoup de chances d'être construit de la même manière que *ἄφαρ* et *sakṛ't*, nous voici amenés à l'expliquer par **sṃ-pak-t* et à admettre que le *-s* final adverbial de *ἅπαξ*, *δάξ*, *ὅδαξ*, *λάξ*, etc., représente un *-t* suffixal plus ancien, qu'on peut aussi restituer par hypothèse dans *ānuṣák* «successivement», *dádhṛk* «fermement», et quelques autres types sanscrits.

De même, en effet, que **οὕτωδ* est, dans une certaine position syntactique, devenu *οὕτως*, ainsi et dans la même position **ἅπακτ* a pu donner *ἅπαξ*, et il n'y aurait d'objection à cette descendance que si le latin reproduisait cet *s* final, qui, d'après les lois strictes de la phonétique latine, n'aurait pu sortir d'une explosive. Mais il n'en est rien, et l'on va voir que les adverbes sigmatiques du latin se réclament d'une tout autre origine.

Revenons à *ἄφαρ*. D'après l'étymologie on attendrait **ἀφάρ*; mais la déaspiration était de règle. Quant à l'accent, il est certainement troublé; mais beaucoup de ces petits mots, en grec et peut-être même dans une période antérieure, avaient une tendance à l'enclise : si, par exemple, *δάξ* «en mordant» remonte à **dṃk-t*, il ne peut représenter que **dṃkt* atone, et non **dṃ́kt* accentué, qui eût donné **δάγξ*. Dès lors, dans **ἀφαρ* enclitique, l'accent est remonté, comme dans toutes les formes conjugables, enclitiques aussi, comme dans *ἥμιν* enclitique opposé à *ἡμῖν* orthotonique, et tant d'autres.

11. Μάψ.

Le verbe grec *μέμφομαι* «blâmer» n'est pas encore identifié. M. Windisch[2] en rapproche le vieil-irlandais *mebul* «honte». Ce qu'il y a de sûr, tout au moins, c'est que la racine de ce verbe (cf. le substantif *μομφ-ή*) se comporte tout à fait comme une racine indo-européenne à nasale intérieure, dont toutefois le degré réduit ne nous serait point parvenu. Ce degré ne se cacherait-il point, par hasard, dans l'adverbe homérique *μάψ* «en vain» =

[1] De même *semel* en latin : *ridiculus totas semel obsorbere placentas*. Hor. *Sat.* II, VIII, 24.

[2] Curtius, *Gdzg*[5], p. 742.

**mn̥bh-t*, littéralement «avec honte, de manière à mériter un blâme»? On aurait μάψ, et non *μάμψ, toujours à cause de l'atonie résultant de l'enclise. Mais peut-être cette tentative n'a-t-elle d'autre excuse que l'audace qui sied aux cas désespérés.

12. *Mox. Vix.*

Mox et *uix* n'ont rien de commun avec les adverbes grecs à *-s* final. *Mox* équivaut au neutre adverbial sanscrit *makṣú* «rapidement, tout de suite». Un adjectif **mok-sú-s* «rapide» est, par rapport à une racine **meg* ou **megh* «grand, puissant, magnifique, généreux» (cf. gr. *μέγ-ας*, sk. *mah-ánt-*, et le sens du verbe sanscrit *máṅh-a-se* «tu donnes»), ce qu'est l'adjectif *ὀξύς* «aigu, impétueux» en regard d'une racine **ek* (cf. *equos* = **ek-wo-s*). Dans **moxu*, qui avait une tendance à la proclise, la voyelle finale a disparu, comme dans *ab* = **apo*, *et* = **eti*, *nec* = *neque*, et nombre d'autres; ou bien il a fondu dans une liaison syntactique telle que *mox ueniet* = **moxu ueniet*, qui devait être d'un fréquent usage.

Quant à *uix*, si l'on pouvait être sûr que l'*i* y fût bref, je serais fort tenté d'y voir le nominatif singulier du mot dont la langue classique n'a conservé que les cas obliques, et de traduire, par exemple, *uix ea fātus erat quom*, à peu près sous cette forme : «[ce fut une] succession immédiate : il avait parlé, lorsque...» Pour cela, il suffit de sous-entendre par la pensée, à la suite de *uix*, un temps quelconque du verbe *esse*, qui a fort bien pu être exprimé à une époque plus ancienne de la langue latine.

Cette hypothèse suppose, bien entendu, que *uix* a commencé par signifier «tout justement», pour passer ensuite au sens de «difficilement, avec peine». La marche inverse est plus commune, si l'on en juge par le roman, fr. *à peine*, ital. *appena*, esp. *apénas*, par l'anglais *hardly*, *scarce*, par l'allemand *kaum* = vx-ht-all. *chūmo* «avec peine»; cf. l'adjectif *chūmig* «faible, pénible». Cependant ce procédé sémantique n'a rien d'invraisemblable, étant donné surtout que le latin a d'autres mots pour dire «difficilement» et n'en a point d'autre qui signifie «tout juste». Comparez la locution française «c'est *tout juste* s'il a de quoi vivre = il a *grand'peine* à soutenir son existence»[1].

[1] Cf. aussi l'évolution du sens de l'all. *genau* dans le *Dictionnaire étymologique* de M. Kluge.

13. Οὐ = *áva*.

Le préfixe *dē-* a quelquefois, en latin, le sens inversif par rapport au verbe qu'il accompagne, *dē-crēscere, dē-struere, dē-lēre.* Dans les mots que le français a créés de lui-même sans les tirer du latin, ce même préfixe *dé-* a toujours le même sens inversif, *dé-chanter, dé-ferrer, dé-planter,* en telle sorte que, par exemple, le mot *dépeindre*, prononcé devant un illettré, ne saurait manquer d'éveiller en lui l'idée de gratter une peinture. C'est un rapport à peu près semblable que l'on croit saisir, dans l'équation proposée, entre le sanscrit et le grec: *áva* a parfois, en sanscrit, le sens inversif, *áva syāmi* «je délie», et *οὐ* a toujours, en grec, le sens négatif.

Il n'y a point parité, semble-t-il au premier abord; inversif et négatif sont deux: «délier» et «ne pas lier», «s'abstenir de dire» et «se dédire» ou «nier», sont des concepts bien différents. Il est vrai, mais on n'en conçoit pas moins entre eux une transition sémantique possible; et en tout cas il est presque inutile de rappeler qu'en grec *οὔ φημι, οὐ νομίζω* et autres ont un sens nettement inversif, le sens qu'aurait en sanscrit *áva bhāmi* si la racine *bhā* y eût gardé l'acception de «parole» et que le préfixe eût ici la même valeur que dans la juxtaposition *áva syāmi.* On sait que *avabravas* et *avavadas* signifient «blâme», et il n'est pas à supposer que ce soit à cause d'une nuance péjorative attachée au préfixe *áva* en tant que signifiant «de haut en bas»; car cette nuance semble inconnue au sanscrit, où *áva-cakṣ-* signifie «regarder d'en haut», et non «mépriser». Si donc *avavadyás* est exactement synonyme de *avadyás* «blâmable», on voit qu'ici *áva* est l'équivalent absolu d'une négation, et que le juxtaposé *áva vadāmi* répond au point de vue du sens, sinon à *οὔ φημι*, du moins à *οὔ φημι καλὸν εἶναι.* Tout cela se tient, et l'on saisit en sanscrit les rudiments du procédé qui a pu transformer *áva* en une particule de négation.

Le passage du sens inversif au sens négatif n'est nulle part plus aisé qu'au participe. «Il se leva tout *dévêtu*» ne signifie pas qu'il se dévêtit, puis se leva, mais qu'il se leva et *ne se vêtit point;* et, de même, des cheveux *défaits* sont des cheveux qu'on n'a pas encore peignés, une langue *déliée* est une langue qui n'est point liée et ne l'a jamais été. En sanscrit, *ávasita* «dételé» peut aussi signifier «non encore attelé, au repos», en sorte que, si l'évolution sémantique l'avait ainsi voulu, le verbe *áva syāmi* eût pu fort bien en venir à signifier «je n'attelle pas». Semblablement, sur la locution grecque *οὐ θεμιτόν*, équivalant à **dē-iussum* «dé-

tendu», mais conçue comme signifiant «non permis», aurait pu se construire un verbe qui signifierait à volonté «défendre» ou «ne pas permettre». Il y a des cas, en effet, comme ce dernier, où le sens inversif et le sens négatif se confondent tout à fait : de *deest* à *non est* il n'y a qu'une nuance, et **ávāsti*, qui correspond à *deest*, pourrait, s'il existait, suppléer de même *nā́sti*. Cela suffit pour faire comprendre l'équivalence sémantique de **ávāsti* et *οὔ(κ) ἐστι*.

Passons à l'équivalence phonétique : le sanscrit *áva* peut-il nous ramener à un proethnique **owo*? Le latin ne s'y oppose pas, puisque sa forme apocopée *au-* (*au-fero*, etc.), en vertu de la loi d'Havet et Thurneysen, représente à volonté **aw* ou **ow*. Le celtique est plus explicite : i.-e. *aw* y devient *au*, *ō*, et i.-e. *ow* y donne *ō*, *ua* (en vieil-irlandais); or la préposition qui répond à sk. *áva* est, en vieil-irlandais, *ó*, *úa*[1]. Quant au sanscrit, il semble incliner vers **awa*, puisque **owo* y eût donné **āvā*; mais on sait que la concordance sk. *ā* = i.-e. *o* en syllabe ouverte est loin d'être absolue; dans les particules, notamment, elle est violée, puisque *ápa* répond au grec *ἀπό*; et enfin, si, dès la période proethnique, cette préposition, comme tant d'autres, a eu une forme pleine **owo*[2] et une forme apocopée **ow* (cf. lat. *au-*), l'une ayant donné en sk. **āvā*, et l'autre **ǎv*, il est facile de voir comment les deux termes du doublet se sont réciproquement contaminés et ont abouti à un type de transaction *áva*. Les autres langues ne fournissent aucune donnée.

Reste le grec. Il n'y a rien à faire en grec d'un type **ὀϜο*, qui eût donné en ion.-att. *οὐ*, mais en lesb. béot. dor. **ὠ*. Mais au contraire la forme apocopée **ὀϜ* (cf. *πάρ* = *παρά*, *κάτ* = *κατά*, *ἄν* = *ἀνά*, etc.) satisfait à tous les *desiderata* phonétiques : devant consonne le *Ϝ* faisait diphtongue avec la voyelle précédente, et **ὄϜ φᾱμι* = *áva bhāmi* devait aussi fatalement se traduire par *οὔ φημι* que **ἄϜ-ρᾱ* «souffle» par *αὔρᾱ*.

Parmi les particules sur lesquelles aimait à s'appuyer ce proclitique apocopé **ow* et qui en renforçaient le sens, figurait au premier rang le monosyllabe **ghí* «car». Comparez la négation védique *nahí* et l'affirmation grecque *ναίχι*. On a donc dit en grec *οὐχί φημι*, comme en sanscrit *áva hí bhāmi*, comme en indo-européen **ow ghí bhāmi*. Devant voyelle initiale l'*ι* s'est élidé, v. g. *οὐχ ἕξω*, et, si la consonne suivante était une aspirée, le *χ* a dû se déaspirer, *οὐκ ἔχω*, *οὐκ ἦλθον*; puis le rapport de *οὐκ ἔχω* à *οὐχ ἕξω*, et autres similaires, a fait croire que le *χ* de

[1] Cf. Curtius, *Gdzg*⁵, p. 228.

[2] La voyelle finale est hors de cause : on pourrait aussi bien admettre **owa* ou **owe*.

cette dernière liaison était dû à l'influence de l'esprit rude de *ἔξω*, en sorte que la déaspiration a gagné de proche en proche, *οὐκ ἐστι*, *οὐκ ὄλωλε*, et que le *κ* a passé pour l'épenthèse euphonique de la négation au point d'être transporté, dans cette fonction, même à *μήκετι*.

Il va de soi que cette étymologie n'explique le sens négatif de la particule *οὐ* qu'en tant qu'elle accompagne un verbe, et que des liaisons telles que *οὐχ ὁμοῖος*, *οὐκ ἀληθῶς* ne sauraient être primitives. Mais le chemin qui y a mené les Grecs est facile à retrouver, et en voici toutes les étapes : — *οὐκ ἐστιν*; — *οὐκ ἐστιν ὁμοῖος*; — *οὐχ ὁμοῖός ἐστιν*; — enfin *οὐχ ὁμοῖος* tout court.

En résumé, toutes les probabilités me paraissent militer en faveur de cette hypothèse; et la plus forte de toutes, à ce qu'il semble, c'est que, si *οὐ* n'est point *áva*, on ne voit vraiment pas ce qu'il pourrait être.

V. Henry.

Ἵπταμαι.

Curtius (*Grundzüge*[5], p. 466) explique *ἵπταμαι* comme étant pour **πίπταμαι* et rapproche *ἕψω* pour **πέψω*, ainsi que *ὄψον*, *ὀπτός* pour **ποπτός*. Il suppose que l'esprit rude représente un *π* initial. Je crois que, dans le premier exemple, l'aspiration peut s'expliquer d'une autre manière. Elle est le produit de l'analogie.

L'aoriste second *ἔπτην*, le futur *πτήσομαι*, le participe *πτάς*, l'infinitif *πτῆναι* ont été mis sur la même ligne que l'aoriste *ἔστην*, le futur *στήσομαι*, le participe *στάς*, l'infinitif *στῆναι*. De là à former, en regard d'un présent *ἵσταμαι*, un présent *ἵπταμαι*, il n'y avait qu'un pas. On sait que la forme *ἵπταμαι* est relativement moderne et se trouve pour la première fois dans Euripide. L'analogie pouvait s'exercer d'autant plus facilement que l'idée de «prendre son vol» et celle de «s'arrêter» sont jusqu'à un certain point des contraires, et qu'elles tombent dès lors plus directement sous le coup de cette sorte d'attraction.

Michel Bréal.

DÉCRET HONORIFIQUE

DE

LA COMMUNAUTÉ PHÉNICIENNE DU PIRÉE[1].

M. Renan a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres[2] une nouvelle inscription phénicienne et grecque du Pirée, qui vient d'enrichir encore la collection d'inscriptions sémitiques que possède le département des antiquités orientales du musée du Louvre. Cette double inscription est gravée sur une élégante stèle de marbre blanc de Paros, haute de 0^{m},64. La stèle est terminée en haut par une simple corniche. L'inscription phénicienne, longue de huit lignes, occupe la partie supérieure de la stèle. L'inscription grecque, qui en est un résumé très sommaire, est disposée sur deux lignes, au milieu du monument.

Voici le texte et la traduction de cette inscription :

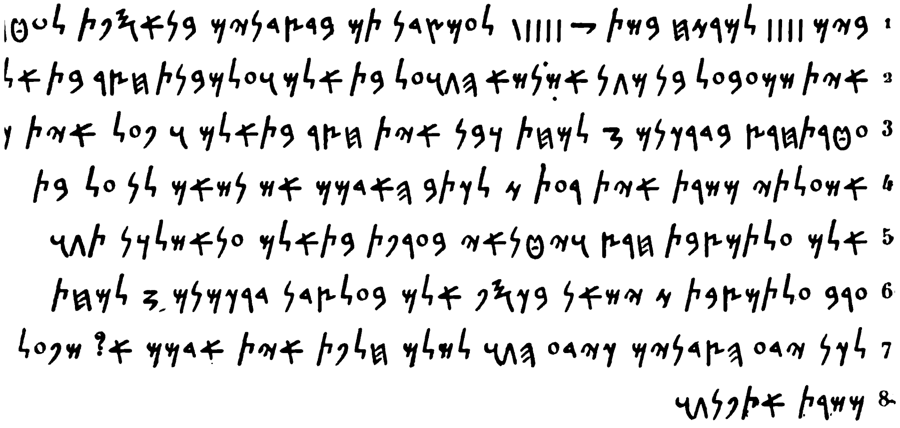

ΤΟΚΟΙΝΟΝΤΩΝΣΙΔΩΝΙΩΝ

ΔΙΟΠΕΙΘΕ[illegible]ΝΣΙΔΩΝΙΟΝ

[1] Ce travail a été lu à la Société de linguistique dans les séances des 28 janvier, 11 février et 24 mars 1888.

[2] Séance du 27 janvier 1888. Voir *Revue archéologique*, janvier 1888, p. 5-7, pl. II-III.

TRADUCTION.

«Le 4e jour (du mois) de Mirzah, de la 15e année (de l'ère) du peuple de Sidon : *Il a plu* aux Sidoniens..... de couronner Semabaal, fils de Magon, qui a été nasi de la communauté pour le temple et pour la construction du parvis du temple, d'une couronne d'or (du poids) de 20 drachmes *légales*, parce qu'il a bâti le portique du temple et qu'il a fait tout ce qui était de son office à ce sujet; d'inscrire les (noms des) hommes qui ont été nos nasis pour le temple sur une stèle d'or, qui sera dressée dans le portique du temple .....; *que* la communauté *soit garante pour ce qui concerne* cette stèle. On prendra sur l'argent (du temple) du dieu Baal Sidon 20 drachmes légales, pour que les Sidoniens sachent comment la communauté sait récompenser les hommes qui ont rempli des offices devant la communauté.»

On pourra voir, dans la *Revue archéologique*, la notice que M. Renan a consacrée à cette inscription, ainsi que la reproduction de la stèle. Je n'ai rien à y ajouter. Mon but est de donner connaissance à la Société de linguistique d'un monument qui peut présenter pour elle quelque intérêt et de lui soumettre les passages encore obscurs de l'inscription[1].

Le sens général ne prête à aucun doute : il s'agit d'un décret honorifique rendu par la communauté des Sidoniens du Pirée en faveur d'un certain Semabaal (en grec Diopithe), qui en avait été le chef ou le *nasi*. L'inscription comprend, outre la date, qui occupe la première ligne, trois articles :

1° L'attribution d'une couronne d'or (du poids) de 20 drachmes à Semabaal;

2° L'inscription de son nom et de celui des autres nasis sur une stèle;

3° L'imputation de la totalité ou d'une partie des frais sur le trésor du temple de Baal-Sidon.

Cette inscription forme, ainsi qu'on le voit, le pendant exact des décrets honorifiques grecs d'Athènes ou du Pirée. L'ordre et la teneur des articles sont sensiblement les mêmes. On peut comparer à ce sujet, dans le *Corpus inscriptionum Græcarum*, les nos 87 à 113 et en particulier le n° 108, qu'il conviendra d'avoir constamment présent à l'esprit.

Ligne 1. La date peut être déterminée avec une entière certi-

[1] Depuis la lecture de ce travail, l'inscription a été reprise par MM. Halévy, *Revue des Études juives*, janvier-mars 1888, p. 140-144, et S. Reinach, *ibid.*, avril-juin, 1888, p. 275-277.

tude. L'inscription est de l'an 96 avant J.-C. Le mois de Mirzah est nouveau. Il porte à dix, ou peut-être à onze, le nombre des noms de mois phéniciens qui nous sont connus. Ce sont :

Bul, *C. I. S.*, n^os^ 1, 10 et 90;
..mpha, *ibid.*, n° 4;
Merpa, *ibid.*, n^os^ 11 et 41;
Merpaïm, *ibid.*, n^os^ 124 et 179;
Zebachsemes, *ibid.*, n° 13;
Etanim, *ibid.*, n° 86 A;
Faalot, *ibid.*, n^os^ 86 B et 88;
Carar, *ibid.*, n° 92 et *Inscr. néo-punique d'Altiburos;*
Hiar, *ibid.*, n^os^ 93 et 102 *a;*
Ziv, זיב, *Inscr. de Constantine*, Costa, n° 70.
Mirzah, *Inscription du Pirée.*

De ces mois, trois seulement nous sont connus par les calendriers hébreu ou syriaque : le mois de Ijar (syriaque), qui répondait au mois de Ziv chez les Hébreux et était le second mois de l'année (avril-mai)[1]; le mois d'Etanim, qui était le septième[2], et le mois de Bul, le huitième[3]. Mais nous pouvons déterminer avec une certaine probabilité la place d'un quatrième. En effet, les mois de Faalot et d'Etanim sont cités sur les deux faces d'une tablette, qui contient les comptes journaliers d'un temple, de telle sorte qu'on est obligé d'y voir deux mois consécutifs. Le mois d'Etanim est le septième; le mois de Bul étant le huitième, il en résulte que le mois de Faalot était le sixième[4]. Si l'on admet enfin avec M. Clermont-Ganneau[5] que le mois de Merpaïm était un mois intercalaire, faisant suite à Merpa, comme, chez les Hébreux, Adar et Veadar, il en résulterait que nous posséderions les noms du 12^e^ et du 13^e^ mois; car le mois intercalaire se plaçait de toute façon à la fin du calendrier. Cette dernière hypothèse est toutefois encore douteuse et il se peut que nous soyons en présence de deux variantes du même nom de mois.

Nous pouvons donc dresser la liste suivante :

[1] I *Rois*, VI, 1. Comp. Euting, *Sechs phönikische Inschriften aus Idalion*, Strasbourg, 1875, p. 11. La lecture חיר est contestée, pour l'inscription 93, par M. Euting, qui lit זין; mais elle est certaine au n° 102 *d*. Comme d'autre part je crois la lecture זיב également certaine sur l'inscription de Costa, n° 70, il en résulterait que nous aurions deux noms différents pour désigner le même mois sur les inscriptions phéniciennes.

[2] I *Rois*, VIII, 2.

[3] I *Rois*, VI, 38.

[4] Voir *C. I. S.*, 1^re^ partie, t. I, p. 98.

[5] *Ibid.*, p. 274.

MOIS DÉTERMINÉS.		MOIS INDÉTERMINÉS.
2ᵉ mois....	Hiar = Ziv;	..mpha;
6ᵉ mois....	Faalot;	Zebachsemes;
7ᵉ mois....	Etanim;	Carar;
8ᵉ mois....	Bul;	Mirzah.
12ᵉ mois?...	Merpa;	
12ᵉ *bis?*.....	Merpaïm.	

Il est à remarquer que les trois seuls noms de mois hébreux anciens que nous connaissions, Ziv, Etanim et Bul, se retrouvent dans le calendrier phénicien.

Après la date et avant les dispositifs, se trouve un groupe de lettres, תם בדצדנים בנאספת, le plus obscur de l'inscription, qui doit contenir la formule même du décret. On pourrait être tenté, à première vue, d'y voir un nom propre, בדצדנים בן אספת, précédé d'un verbe, תם. Le nom de אספת, en grec ΑΣΕΠΤΕ, nous est connu par une autre inscription bilingue du Pirée qui doit être à peu près de la même époque[1]. Sans doute c'est un nom de femme; mais cette Asepté était une femme considérable, peut-être une prêtresse; car son monument funéraire lui avait été élevé, ainsi que l'inscription phénicienne nous l'apprend, par le grand prêtre du dieu Nergal. Elle est en outre qualifiée de Sidonienne. Les inscriptions de Carthage nous fournissent plusieurs exemples d'hommes qui font suivre leur nom propre, non de celui du père, suivant l'habitude, mais de celui de leur mère, surtout quand ils appartenaient à une famille sacerdotale[2]. Il serait assez séduisant de retrouver le fils d'Asepté magistrat de la colonie sidonienne du Pirée.

Le fait même de voir un magistrat rendre un décret en son nom n'est pas sans analogies. Sur les inscriptions coronaires grecques, il n'est pas rare de voir la date suivie immédiatement du nom du magistrat chargé de promulguer le décret, toujours avec la même formule : *Ἀσ7ύφιλος*, ou *Δημάδης Δημάδου*, ou *Διόδωρος Πειραιεὺς εἶπεν*[3].

Diverses considérations rendent cette explication impossible; בדצדנים ne donne aucun nom propre satisfaisant. On conçoit à la rigueur qu'un homme se soit appelé בדצדן; mais le nom בדצדנים «serviteur des Sidoniens» est contraire aux lois de la formation des noms propres. Le mot צדנים, qui revient à la

[1] *C. I. S.*, 1ʳᵉ partie, n° 119.
[2] *Ibid.*, nᵒˢ 253, 256.
[3] *C. I. Gr.*, nᵒˢ 89, 97, 101, etc.

ligne 7, nous engage à voir, ici aussi, la mention des Sidoniens. Cette phrase correspondrait donc au grec *τὸ κοινὸν τῶν Σιδωνίων*. La contexture reste douteuse. Voyez *Revue archéol.*, p. 6.

On peut, si l'on veut, rapprocher de ברצדנם la formule non moins obscure אש צדן בראדני sur les inscriptions de Carthage, *C. I. S.*, 1re partie, nos 269-293[1].

Notez l'orthographe צדנים; le *iod* ici n'est pas quiescent; ce n'est pas le signe du pluriel, mais la marque de l'ethnique; le singulier était צדני; cf. *C. I. S.*, 1re partie, n° 308. On trouve pourtant l'orthographe défective צדנם dans l'inscription d'Esmounazar, *C. I. S.*, n° 3, et dans l'inscription du Pirée citée plus haut, צדנת, n° 119.

Après le protocole, les inscriptions coronaires d'Athènes comprennent toutes, presque sans exception, trois parties :

1° La mention de la couronne d'or, suivie de considérants;

2° L'inscription du décret sur une stèle de pierre, *ἐν στήλῃ λιθίνῃ*, avec l'indication de l'endroit où sera déposée cette stèle;

3° L'indication des fonds sur lesquels seront prélevés les frais d'achat et de gravure de la stèle.

Nous devons retrouver ici sensiblement la même disposition :

1° *Attribution de la couronne.*

Pour le nom de Semabaal, voyez *Revue archéol.*, p. 6.

Le titre de נשא qui est donné à Semabaal apparaît ici pour la première fois sur une inscription. C'est le mot juif *nasi*, qui désignait le président du Sanhédrin. Ici il est également appliqué à une fonction religieuse analogue; le terme נשא est, en effet, précisé par les mots qui le suivent : אש נשא חנו על בתאלם ועל מבנת חצר בתאלם «qui a été (ou qui est) le nasi de la communauté pour le temple et pour la construction du parvis du temple».

Pour le mot גו «communauté», voyez *Revue archéol.*, p. 6-7.

Il ne s'agit pas ici d'une fonction accidentelle et momentanée, mais d'une fonction régulière. Nous en trouvons la preuve aux lignes 4-5, où il est question de la série des nasis, comme d'une institution régulièrement existante. Le rôle personnel et exceptionnel de Semabaal dans ces fonctions est sans doute indiqué

[1] J'avais aussi pensé à l'hébreu בְּדֵי; alors il faudrait traduire : «Il a été décidé (de la racine תמם) de par les Sidoniens»; mais la préposition בדי n'a pas ce sens. En lisant תמבר, on tombe dans des obscurités plus grandes encore.

par la fin de la phrase «(qui a été nasi, etc.) pour la construction du parvis du temple». C'est cette construction qui a motivé le vote de la couronne d'or.

Le mot מבנת peut être pris au singulier «la construction du parvis» ou au pluriel «les constructions (qui constituent ou qui entourent) le parvis».

חרץ «d'or». Comp. *C. I. S.*, 1re partie, nos 1, 90, 327, 328, 329 et 333.

Le prix de la couronne est indiqué par les mots דרכנם ꝫ למחת. Il s'agit évidemment de 20 drachmes d'or, ou du poids en or de 20 drachmes. La drachme, comme mesure pondérale, variant de 3 gr. 540 à 3 gr. 242, 20 drachmes faisaient de 65 à 70 grammes, c'est-à-dire à peu de chose près le poids de dix pièces de 20 francs en or ou de 200 francs en or de notre monnaie[1]. Plus bas, ligne 6, nous avons la forme דרכמנם. Comp. *Revue archéol.*, p. 7. On s'est demandé s'il ne s'agirait pas, dans le premier cas, de dariques, dans le second, de drachmes. Mais il serait peu vraisemblable de voir employer sur une même inscription deux différentes manières de compter, d'autant plus qu'au 1er siècle avant l'ère chrétienne, à Athènes, la drachme avait entièrement remplacé la darique. D'ailleurs, la même confusion entre les deux formes existe dans le livre d'Esdras.

למחת. La même expression revient, l. 6, après le mot דרכמנם. Cf. *Revue archéol.*, p. 7. M. Dillmann m'écrit à ce sujet : *Das* למחת, *dessen allgemeiner Sinn wohl richtig bestimmt, würde ich kein Bedenken tragen mit* ܡܫܚܐ (ܡܫܚܬܐ) *in Verbindung zu bringen.*

La raison pour laquelle on décerne une couronne d'or à Semabaal, c'est qu'il a élevé, probablement en tout ou en partie à ses frais, les vestibules qui entouraient le temple, ou peut-être seulement qu'il en a dirigé gratuitement la construction. Le temple du Pirée nous apparaît donc comme un sanctuaire, בת אלם, avec des cours ou parvis, חצר, entourés de constructions.

משרת. Cf. I *Sam.*, III, 1. C'est l'expression employée pour désigner le service du jeune Samuel dans le temple. Il faudrait traduire en latin *ministrans hoc negotium*. Voyez aussi ligne 8.

2° *Inscription des noms des nasis sur une stèle dorée.*

Notre inscription s'écarte sur ce point de la forme habituelle des décrets honorifiques grecs. Il s'agit ici, non pas d'une prescription particulière à Semabaal, mais d'une mesure générale,

[1] La pièce de 20 francs en or pèse 6 gr. 45. La drachme phénicienne était de 3 gr. 540; la drachme asiatique de 3 gr. 250; enfin la drachme attique de 3 gr. 242.

intéressant tous les *nasis*. אש נשאם לן, l. 4, correspond à אש נשא הגו, l. 2. Pour consacrer la reconstruction du temple, la communauté décide l'érection d'une stèle dorée, sur laquelle sera inscrite la liste des nasis, et qui sera placée dans le vestibule, ערפת, du temple.

Le parallélisme nous interdit de rattacher ce membre de phrase aux mots qui précèdent, אית רעת ז, et d'en faire une apposition, ou une proposition subordonnée, comme si c'était Semabaal qui eût fait ériger cette stèle dorée. A côté de la mention de la couronne, nous devons trouver mentionnée l'inscription du nom de celui à qui elle était décernée.

מצבת חרץ. Il faut entendre une «stèle recouverte d'or». Il n'y a pas d'exemples de stèles en or; cela eût été trop coûteux; d'ailleurs on n'eût pas manqué, dans ce cas, de spécifier le prix, qui eût été bien supérieur à 20 drachmes. Tout le monde est d'accord sur ce point. Par l'épithète חרץ, les inscriptions phéniciennes désignent en général des objets, non en or massif, mais en or plaqué, ou même dorés. Pour les raisons qui empêchent de traduire «une stèle gravée» et d'y voir le correspondant exact de la *στήλη λιθίνη*, voyez *Revue archéol.*, p. 7. La même confusion entre les mots signifiant «d'or» et «gravé» existait aussi en hébreu. Comparez כָּתַם «graver» et כֶּתֶם «or».

Notez la tournure grammaticale לכתב... וימנאי «d'inscrire... et qu'on l'érige, etc.».

La fin de la ligne 5 et le commencement de la ligne 6 sont fort difficiles. Sans avoir de traduction certaine à en donner, je demande la permission de hasarder quelques remarques. Deux points sont certains : à la fin de la ligne 5, le mot גו «communauté» et, ligne 6, les mots עלת מצבת ז «sur ce cippe-ci» ou «relativement à ce cippe-ci», qui terminent la phrase. Ces derniers mots ont bien l'air de désigner le cippe de marbre sur lequel est gravée notre inscription, par opposition au cippe doré qui portait les noms des nasis. Cela n'a rien que de très naturel. Il est nécessaire que, dans l'inscription, il y ait une prescription relative à notre stèle. Mais comment agencer tout cela? Il faudrait que ce nouvel article commençât, comme les autres, par un ל. On serait tenté de couper la phrase avant לכנת גו ערב et de faire de לכנת, comme de לכתב et de לעטר, un infinitif, dont le sujet serait גו. Seulement il est bien téméraire, sans y être obligé par l'évidence, de faire un infinitif כנת, qui est contraire à la grammaire hébraïque, quand nous avons, à la ligne 7, la forme לכן. Et puis, que faire des quatre lettres ענאש? J'avais pensé à y voir, soit le nom du dieu ou quelque autre déterminatif du temple, soit le grec *ὁ ναός*, transcrit en lettres phéniciennes. Comp. *ναὸς*

αεἰχάλας, Waddington, *Inscriptions grecques de Syrie*, n° 2562[e], qui nous présente, suivant l'explication de M. Renan, le phénomène inverse, c'est-à-dire le mot grec suivi de son équivalent sémitique en lettres grecques [1]. M. Renan me fait observer que la situation n'est pas exactement la même. Des Phéniciens établis au Pirée ne pouvaient pas commettre la même erreur que des Grecs en Asie; la langue grecque leur était trop familière. D'ailleurs, la coupe des mots qui, sans être absolue dans cette inscription, est en général assez bien observée, n'est pas favorable à cette division.

3° *Imputation des frais au trésor du temple.*

Ligne 6. ישאן «qu'on prenne», 3e pers. pluriel de נשא avec *nun* épenthétique.

בכסף אלם בעל צדן «sur l'argent du dieu Baal-Sidon». Le mot אלם est employé assez fréquemment en phénicien à côté de la forme plus usitée encore אלנם. On le trouve employé, soit dans des noms propres, עבדאלם, *C. I. S.*, n° 7; כלבאלם, *ibid.*, n° 49; soit seul, ישמע אלם קלא, *ibid.*, n° 193; soit dans des titres de fonctions sacrées, גלב אלם, *ibid.*, n[os] 257-259; מקם אלם, *ibid.*, n[os] 227, 260-262, 377; dans ces derniers cas, il n'a guère que la valeur d'un simple adjectif; גלב אלם signifie, en réalité, «barbier sacré». On pourrait se fonder sur cette analogie pour traduire ici כסף אלם «l'argent sacré» ou «le trésor sacré». La comparaison de l'inscription du Pirée (*C. I. S.*, n° 119) nous oblige à rapporter אלם à בעל צדן et à le prendre comme un singulier répondant à l'hébreu Elohim (cf. *Revue archéol.*, p. 7); אלם בעל צדן signifie «le dieu Baal-Sidon», comme אלם נרגל (*C. I. S.*, n° 119) «le dieu Nergal». Il est pourtant à remarquer que les Hébreux n'ont jamais été aussi loin et qu'ils n'ont jamais employé Elohim devant un autre nom de dieu. Ils n'auraient pas dit Elohim-Molok ni Elohim-Jahoueh [2]; si l'on songe que ces deux inscriptions sont d'Athènes, il est difficile de ne pas voir dans cette tournure une influence de la langue grecque.

Le dieu בעל צדן «Baal-Sidon» nous est connu par l'inscription d'Esmounazar, *C. I. S.*, n° 3, l. 18. Il est question ici certainement, non pas du temple que ce dieu avait à Sidon, mais de celui que la colonie phénicienne lui avait érigé au Pirée.

דרכמנם ꟸ למחת. Il s'agit ici de 20 drachmes (d'or) qui doivent

[1] Cf. Vogüé, *Syrie centrale, Inscr. palmyr.*, n° 16, p. 19 et 109.
[2] Voyez pourtant psaumes L, 1; LVII, 3.

être prises dans le trésor du temple. A quel objet doivent être employées ces 20 drachmes? La première pensée est de les rattacher à l'achat de la couronne, qui est taxée au même prix; mais il est probable que la couronne était payée directement par la communauté. Il doit être ici question d'une dépense qui intéressait directement le temple, sans doute de la stèle dorée qui devait être érigée dans le vestibule du temple. Il faut, en effet, indiquer sur quels fonds devait être payée cette stèle. Les inscriptions coronaires grecques, qui prescrivent l'érection d'une stèle où le décret sera inscrit, font toujours suivre cette mention de l'indication de la somme qui sera affectée à cette dépense et des fonds sur lesquels elle sera prélevée. Il y aurait donc trois choses dans notre inscription :

1° La couronne, du poids de 20 drachmes d'or;

2° La stèle dorée, sur laquelle sera gravée la liste des nasis et pour laquelle on prendra 20 drachmes dans le trésor du temple;

3° Cette stèle-ci, qui est laissée à la charge de la communauté, à moins qu'on ne préfère admettre que le מצבת חרץ et le מצבת ז désignent une même chose; mais alors on s'étonnerait de ne pas voir mentionnée notre stèle sur ce décret. Ce dernier point seul est douteux.

Lignes 7-8. Il est permis d'hésiter entre deux sens différents : «Afin que les Sidoniens sachent comment la communauté sait récompenser les hommes qui, etc.», ou bien «afin que les Sidoniens sachent, comme la communauté les sait, par ordre de succession, les (noms des) hommes qui, etc.». On a la main presque forcée par l'inscription grecque du Pirée (*C. I. Gr.*, n° 101) qui se termine de la façon suivante : *ὅπως ἂν εἰδῶσι πάντες ὅτι ἐπίσlανται Πειραιεῖς χάριτας ἀξίας ἀποδιδόναι τοῖς Φιλοτιμουμένοις εἰς αὐτούς.*

M. Renan hésite, avec le sens philologique si sévère qu'il apporte dans les questions épigraphiques, à se prononcer pour la première explication, quelque séduisante qu'elle soit. La tournure est plus française qu'hébraïque et l'emploi du verbe ידע, à un mot d'intervalle, dans deux sens différents, nous étonne. Peut-être pourtant faut-il voir dans cette tournure encore, non pas un gallicisme sans doute, mais un hellénisme.

Cette nouvelle inscription est donc riche en expressions nouvelles et en particularités philologiques. Elle présente, en outre, un intérêt tout particulier, parce que c'est le premier décret honorifique écrit en phénicien que nous possédions. Mais, s'il est écrit

en phénicien, ce décret est copié, presque mot pour mot, sur les décrets grecs analogues d'Athènes et du Pirée, à tel point que la langue grecque paraît par moments avoir déteint sur le style de celui qui l'a rédigé et qui pourtant était un Phénicien.

On était déjà préparé à cette conclusion toute nouvelle par les autres inscriptions phéniciennes d'Athènes et du Pirée. Ces inscriptions, dont plusieurs sont bilingues, se distinguent en effet par leur régularité et par un certain sentiment artistique qui manque aux autres inscriptions phéniciennes.

Le décret honorifique de Semabaal confirme ce que les autres inscriptions nous avaient permis de soupçonner sur l'importance de la colonie phénicienne du Pirée. Elle nous la montre organisée en *gêv*, ou communauté, ayant un temple et des *nasis*, et distribuant des récompenses honorifiques à ses bienfaiteurs. Ce temple, qui se composait d'un sanctuaire, *Beit Elim*, entouré de parvis, *hazêr*, avec des constructions, *mibenot*, et un vestibule, *arfa*, comme tous les temples sémitiques, était une succursale du temple de Baal à Sidon; toute l'inscription montre le souci de la communauté du Pirée de se tenir en relation avec les habitants de la métropole. Ce souci se révèle jusque dans le soin que mettent les auteurs du décret à le dater par les années de l'ère du peuple de Sidon.

L'organisation de la communauté phénicienne du Pirée rappelle beaucoup, ainsi que l'a dit M. Renan, celle des synagogues, et nous fait comprendre les liens qui existaient entre les communautés juives et syriaques d'Athènes, de Pouzzoles, de Rome. Sans doute, jamais les communautés juives et syriaques ne se sont fondues en une sorte de sémitisme vague et général, encore moins les communautés juives et phéniciennes; mais leur parenté d'origine et de race tendait à abaisser, en face de la Grèce et de Rome, les barrières qui les séparaient, et à leur donner une organisation extérieure commune. On voit, au Ier siècle avant l'ère chrétienne, ces petites églises, répandues par le monde entier, subir l'influence de l'hellénisme, sans toutefois perdre ce fond de religion orientale qui devait exercer une action si profonde sur le monde romain.

Philippe Berger.

L'ORIGINE

DES SECONDES PERSONNES

φέρε(σ)αι, λύε(σ)αι, bhárase, sequere.

L'INFINITIF *φέρεσθαι.*

La théorie de Bopp, qui voyait d'anciens pronoms dans les désinences personnelles du verbe, a soulevé des objections que, pour notre part, nous croyons irréfutables. De nos jours, on s'abstient par principe de rechercher l'origine des flexions, et l'on réserve d'ordinaire l'examen de ce problème pour une époque où la science du langage sera arrivée à un plus haut degré de perfectionnement. Nous croyons cependant que la théorie de l'adaptation de M. Alfred Ludwig[1], trop vite condamnée par la grande majorité des linguistes, correspond en général à la réalité des faits. Nous rejetons, pour des raisons phonétiques, la plupart des explications particulières de M. Ludwig; nous n'admettons pas l'indétermination du sens des flexions, l'état en quelque sorte chaotique des formes que sa théorie semble supposer pour la dernière période de l'indo-européen et même pour le védique. L'indo-européen était une langue dont les flexions étaient parfaitement fixées dans leur emploi, comme elles le sont dans toutes les langues dérivées. Mais nous croyons qu'à l'origine de toute langue à flexion bien organisée, il faut placer une période, pour ainsi dire préparatoire, de confusion et de multiplicité des formes. Peu à peu, par une sorte de sélection et d'égalisation lentes, il se constitue des groupes linguistiques fixes pour correspondre aux catégories logiques; les flexions grammaticales se spécialisent de plus en plus dans leur fonction; l'esprit y attache un sens identique à celui de la modification qu'elles impriment au sens du mot fléchi; elles se réunissent en systèmes grammaticaux d'où sont éliminées d'autres formes, également possibles, mais trop disparates. Ainsi

[1] *Der Infinitiv im Veda*, Prag, 1871. *Agglutination oder Adaptation*, Prag, 1873. Nous ne connaissons la théorie que par le premier de ces ouvrages.

IMPRIMERIE NATIONALE.

se créent des ensembles, comme la conjugaison ou la déclinaison, présentant des flexions d'apparence très homogène, bien que leur origine puisse être très dissemblable.

La coexistence en grec des premières personnes du type λύσ-φημι, également proethniques, celle de *bhåre* (sanscrit) à côté de φέρομαι, nous montrent le procès de simplification non entièrement accompli. En revanche, nous voyons, presque à l'époque historique, le passif latin se former en un ensemble si régulier que Bopp, Westphal et Schleicher en ont donné une explication générale agglutinante d'une grande vraisemblance *a priori*. Aujourd'hui cependant, tous les linguistes savent combien sont divers quant à l'origine les éléments qui ont fini par constituer ce groupe. Cet exemple nous porte à croire que, malgré leur symétrie extérieure, les formes du verbe indo-européen ne sont pas non plus susceptibles d'une explication d'ensemble et qu'elles peuvent avoir souvent des origines très différentes.

Les organismes du verbe et du nom se confondent à l'origine et ne se sont séparés que lentement; différents au point de vue logique, ces deux sortes de mots sont identiques au point de vue purement morphologique. Dans certains cas, notamment pour l'infinitif et le participe, on peut encore constater comment s'est opérée la division des catégories verbales et nominales. Les formes appelées infinitifs ne sont, on le sait, que des cas, accusatifs, datifs ou locatifs, d'anciens substantifs abstraits, ayant survécu isolément dans la langue et susceptibles d'avoir une construction verbale. Ainsi les infinitifs grecs Ϝίδ-μεν-αι, δοῦναι (cypr. δο-Ϝεν-αι) correspondent au sanscrit *vid-mán-e*, *dâ-van-e*, et sont d'anciens datifs de noms d'action. Les infinitifs en -μεν (cf. scr. *kár-man*), -ειν (scr. *-sani?*) sont d'anciens locatifs.

Faisant un pas de plus, la langue a attribué à certaines de ces formes une valeur d'un caractère plus nettement verbal encore. Elle les a fait servir, en donnant à chacune d'elles un emploi de plus en plus spécial, à exprimer les idées attributives de personne, de nombre et de mode du sujet. On peut ressaisir la manière de procéder de la langue pour cette adaptation, dans des formes comme *legimini*, 2e pers. plur. prés. moyen = particip. prés. moy. : λεγόμενοι, et dans les 3es pers. plur. prés. en *-anti* que nous considérons, avec Ascoli, comme identiques avec le *-anti* du nomin. plur. neutre du participe : *bharanti*, au service de la conjugaison «ils portent», au service de la déclinaison «les portant». De là aussi l'emploi perpétuel de l'infinitif comme impératif dans Homère, en védique (formes en *-dhyâi* et en *-sani*), et même dans les langues germaniques et en français. *Nicht einsteigen!* crie le Schaffner allemand au voyageur qui se précipite avant l'heure réglementaire. *Niet rooken* (ne pas fumer) est la formule

impérative qui équivaut en Hollande à notre *Défense de fumer*. En français, *pas courir*, *ne pas tomber*, crie-t-on à un enfant trop pressé; *aller à droite*, puis *prendre à gauche*, dit-on à l'étranger qui demande son chemin. Par une extension plus caractéristique encore, ne voyons-nous pas en latin et dans certaines langues modernes l'emploi comme verbe fini de l'infinitif historique? «Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir,» écrit La Fontaine, et, dans ce cas, c'est le *de* qui est l'indice de la conjugaison.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur les généralités. Il n'entre pas dans notre intention de plaider ici longuement pour la vraisemblance de la théorie de l'adaptation. Nous désirerions seulement en avoir assez dit pour qu'on ne nous fasse aucune objection de principe, si, en nous conformant aux lois ordinaires de la phonétique et de l'analogie, nous expliquons par cette théorie l'origine des secondes personnes du médio-passif indo-européen **bher-es-ai̯*, gr. *φέρ-ε(σ)-αι*, scr. *bhár-as-e*, et, avec une légère différence pour l'origine de la voyelle finale, latin *sequ-er-e*.

Ceux qui ont essayé de démêler l'origine du passif latin, et particulièrement de cette seconde personne *sequ-er-e*, ont en général donné une explication différente et spéciale pour chacune des personnes. Nous croyons qu'on ne nous défendra pas d'user de la même méthode pour l'étude du médio-passif indo-européen; on nous accordera le droit d'en examiner à part la seconde personne du singulier; la symétrie de structure extérieure de certaines autres personnes peut tenir à de tout autres causes qu'à celle de la communauté d'origine.

Il existait en indo-européen un suffixe *-os* (nomin. accus), *-es* (pour les autres cas), qui, en s'ajoutant à la forme pleine et accentuée de la racine, servait à créer des noms d'action. Comp. scr. *çráv-as*, *ján-as*, gr. *κλέ(F)-os*, *κλέ(F)-ε(σ)-os*, *γέν-os*, *γέν-ε(σ)-os*, lat. *gen-us* (pour **gen-os*), *gen-er-is*, vieux slav. *slov-o* (thème *slov-es* = *çráv-as*), gén. *slov-es-e*, vieux norr. *set-r* (thème **sét-(a)z* = scr. *sád-as*, gr. *ἕδ-os*), vieil irl. *nem* (pour **nem-os*), gén. *nim-e* (pour **nem-es-os*), etc.[1].

Tous ces noms, dans la langue mère, avaient déjà très nettement spécialisé leur sens; ils étaient en général des noms d'action, à sens plus ou moins abstrait, et leur caractère de neutres à l'époque proethnique et dans la plupart des langues dérivées

[1] L'antiquité de cette formation ressort le mieux de l'examen de la fréquence de ces thèmes dans Homère et dans le Véda. Une statistique que nous avons faite pour Homère nous a donné cent vingt-cinq noms abstraits simples en *-os*, la plupart d'un emploi très fréquent et ayant fort souvent des correspondants exacts pour la racine comme pour le suffixe dans les langues parentes. Et nous ne comptons pas ici les thèmes en *-es*, très nombreux, qui n'apparaissent que dans les adjectifs composés.

témoigne aussi de leur signification primitivement impersonnelle.

Comme les autres noms d'action, les thèmes en *-es* présentaient une grande liaison pour le sens avec l'idée verbale pure. D'après ce que nous avons dit plus haut, on doit donc s'attendre *a priori* à les voir fonctionner comme infinitifs à certains cas, particulièrement au datif et au locatif; c'est ce qui est arrivé en réalité.

En védique, il existe une série d'infinitifs en *as-e* qui sont des datifs de noms d'action en *-as*. Le Rig-Véda offre des exemples de ces infinitifs en *as-e* pour environ vingt-cinq racines (cf. Whitney, *Ind. Gramm.*, 973). Ex. : *cáksh-as-e*, *bhár-as-e*, *spár-as-e*, *jīv-ás-e*, etc. Les infinitifs de ce type disparurent de la langue postérieure pour une raison que nous essaierons tout à l'heure d'indiquer.

A ces formations indiennes, Stolz (*Latein. Formenl.*, p. 238) compare les infinitifs latins *ag-er-e*, *viv-er-e*, etc. (et non *age-re*, *vive-re*, comme Stolz décompose). On n'est pas autorisé, pensons-nous, à considérer l'*ĕ* bref final du latin comme le continuateur de la diphtongue *ai* primitive. Mais la brève de *viv-er-ĕ* s'expliquera bien, comme l'indique Stolz, si l'on part d'un ancien locatif **viv-es-i*, scr. *jīv-ás-i*, indo-europ. **ʒīv-es-i*, locatif qui, nous l'avons vu, pouvait, tout aussi bien que le datif, donner naissance à un infinitif. La concordance du latin et du védique dans l'emploi des thèmes en *-es* comme infinitifs prouve déjà suffisamment que cette fonction leur fut donnée dès l'époque proethnique.

Le grec, de son côté, n'a-t-il pas conservé des traces de cette ancienne formation, et n'a-t-il gardé aucun souvenir du parti que l'indo-européen avait tiré des noms d'action en *-es* pour sa conjugaison? Théoriquement, au datif-infinitif *bhár-as-ē*, indo-europ. **bhér-es-ai̯*, correspondrait en grec une forme **φέρ-εσ-αι*, *φέρ-ε(σ)-αι*. De même, d'un thème quelconque reconstruit par analogie, par exemple, **λύ-ος*, **λύ-εσ-ος*, on tirerait **λύ-εσ-αι*, *λύ-ε(σ)-αι*.

Or ces formes ne sont pas purement théoriques; elles existent, en réalité, dans la langue grecque; seulement elles y remplissent la fonction de seconde personne de l'indicatif présent moyen. Nous trouvons de même en sanscrit comme seconde personne une forme identique à l'infinitif en *-as-e*. Malgré cette différence extrême dans leur emploi, nous pensons que les secondes personnes indo-europ. en *-esai̯*, grec *-εσ-αι*, scr. *-as-e*, sont identiques, pour l'origine comme pour la forme extérieure, avec les datifs des thèmes en *-es*. Suivant nous, les anciens infinitifs en *-es-ai* ont été utilisés par l'indo-européen, d'abord comme impératifs, ensuite comme secondes personnes de l'indicatif. La concordance du grec *φέρε(σ)αι*, scr. *bhárase*, peut-être aussi slavon

bereši, démontre à l'évidence que la forme **bheresai̯* avait reçu son emploi définitif comme seconde personne dès la période proethnique. Mais, concurremment avec cet emploi, elle continuait à avoir celui d'infinitif-impératif, comme nous paraissent le démontrer certains continuateurs dans les langues séparées.

Voici, pensons-nous, une façon de se représenter la succession chronologique, dans la langue mère, des diverses fonctions des anciens cas en *-es-ai̯*, *-es-i*, et en même temps l'indication des formes qui en sont dérivées en grec, en sanscrit et en latin :

1° L'indo-européen se servait, comme d'infinitifs, des datifs de noms d'action en *-es*, type **bhér-es-ai̯*; ou encore des locatifs, type **ʒív-es-i*. Ces types nous sont représentés encore dans leurs continuateurs védique et latin : *bhár-as-e*, *viv-er-e* (infinitifs), et dans le grec λῦσαι (de *λυεσαι, cf. n° 2).

2° Conformément à une tendance qui existait dès l'époque indo-européenne (cf. Delbrück, *Synt. Forsch.*, IV, p. 124), ces infinitifs furent utilisés en qualité d'impératifs, peut-être d'abord pour toute personne indistinctement; puis on spécialisa leur fonction à celle de seconde personne de l'impératif singulier. L'*s* qui apparaît à ces formes et dont la mise en rapport avec la seconde personne date de l'époque la plus ancienne (*s* aux temps secondaires : scr. *ábharas*, gr. ἔφερες, irl. *do-beir* = *-*beres*) dut sans doute contribuer à cette spécialisation.

La langue qui a conservé le plus clairement cet ancien emploi d'impératif-infinitif est le latin : type *sequere*, *legere*. Lorsque le rhotacisme eut introduit l'*r* dans ces formes, l'instinct du langage les rapprocha des autres formes verbales en *r*, où l'*r*, exposant du passif, avait une origine toute différente. (Cf., sur cet *r* passif, E. Windisch, *Ueber die Verbalformen mit dem Character R im Arischen, Italischen und Celtischen*, X. Band der *Abhandl. der phil.-hist. Classe der K. Sächs. Gesellsch. der Wissensch.*) Voilà sans doute pour quelle raison ces infinitifs ont précisément servi d'impératifs au médio-passif.

En grec, l'impératif aoriste λῦσαι est aussi identique avec l'infinitif λῦσαι. Précisément la qualité d'aoriste de ces formes nous servira à rendre compte de leur déviation du type théorique *λυεσαι[1]. Par l'*s* et par l'*a*, en effet, *λυεσαι était attiré dans le système de l'aoriste, tout comme en latin *sequere* était attiré par l'*r* dans le système du passif. Dès lors, *λυεσαι se modifia complètement suivant l'analogie d'ἔλυσα et donna naissance à λῦσαι.

[1] Le rapprochement des infinitifs en -σαι avec la forme *jishé* tout à fait isolée en sanscrit manque de toute vraisemblance.

Mais le doublet *λυεσαι subsistait; il se maintenait, comme le sanscrit *bhárase*, dans la troisième fonction que l'indo-européen avait assignée aux formes en *-esai* et dont nous allons parler.

3° Après avoir servi de secondes personnes à l'impératif, les formes indo-européennes, qui devinrent plus tard *-εσαι*, *-ase*, furent employées comme secondes personnes de l'indicatif présent moyen : c'est ce dernier terme de développement qui nous est conservé dans le sanscrit classique, le grec et, en un certain sens, aussi dans le latin : *bhárase*, *φέρε(σ)αι*, *sequere*. Naturellement, l'introduction de *sequere* dans le système du passif latin, tout entier de date postérieure, s'est effectuée dans la vie propre de cette langue.

En sanscrit, la fonction de seconde personne détrôna complètement celle plus ancienne d'infinitif, connue encore de la langue védique, et celle d'impératif dont il ne reste aucun vestige. Les infinitifs ne purent résister à la concurrence des secondes personnes en *-ase*, beaucoup plus souvent usitées; la langue les sacrifia pour satisfaire son besoin de clarté et faire disparaître l'identité de deux formes de fonctions différentes[1].

En grec, où elles n'avaient conservé que la fonction de seconde personne moyenne, les formes *λυεσαι, *φερεσαι évoluèrent suivant les lois propres à cette langue, et il vint un temps où elles durent perdre l'*s* intervocalique : *λύεαι*, *φέρεαι*.

Est-ce l'analogie des désinences moyennes représentées par le sanscrit *-e*, *-te*, le grec *-μαι*, *-ται*, toutes caractérisées comme *σαι* par la présence de la diphtongue, qui spécialisa, dans l'époque proethnique, l'emploi des secondes personnes en *-sai* précisément à la voix moyenne? Pour résoudre cette question, il faudrait être mieux renseignés que nous ne le sommes sur l'origine des désinences *e*, *mai*, *tai*, et sur leur rapport chronologique avec la désinence *sai*.

En latin, *sequere*, 2° pers. indic., est propre au déponent, comme *sequere* impératif, et pour la même raison qui avait déjà attiré l'impératif en *-re* dans le groupe des formes médio-passives.

Sequeris serait-il dérivé de *sequere*? On aurait ajouté à *r(e)* devenu, à cause du rhotacisme, peu propre pour désigner la seconde personne, la désinence *-is* caractéristique de la seconde personne de l'actif. En tout cas, les formes en *re* sont beaucoup plus fréquentes que celles en *ris* dans Plaute (Neue, II, p. 397). Plus

[1] Peut-être l'accentuation des infinitifs *jīvā́se*, *bhiyā́se*, *javā́se*, *dohā́se*, *bhojā́se*, etc. (ainsi presque dans les trois quarts des cas, Whitney, *Ind. gr.*, § 973) date-t-elle d'une époque où l'on éprouvait le besoin de différencier par l'accent ces infinitifs des deuxièmes personnes identiques.

tard, à l'inverse de ce qui s'était passé en sanscrit, la conservation des infinitifs actifs en *re*, d'un emploi si fréquent, a dû nuire au maintien des secondes personnes moyennes identiques et pousser la langue à les modifier. De là peut-être les formes en *-ris*[1].

Pour l'adaptation, par voie d'extension analogique, des terminaisons *-re*, *-(σ)αι* à d'autres temps et à d'autres modes que l'indicatif prés. moyen, comparez *legebamini*, *legemini*, *legamini*, *legeremini*, qui ne font pas révoquer en doute l'origine de *legimini* = *λεγόμενοι*. M. E. Windisch (*ouvr. cité*, p. 502 [56]), tout en donnant de l'origine des formes latines en *-re* une explication différente de la nôtre, admet cependant aussi que *sequere* indicatif est identique à *sequere* impératif et que c'est l'emploi d'impératif qui est le plus ancien.

Le grec *φέρεις*, issu de *φέρει*, *φέρε(σ)ι* (cf. G. Meyer, 2e éd., p. 407), le scr. *bhárasi*, le vieux haut-all. *biris*, got. *baíris*, tous deux supposant un germanique **birizi*, remontent tous à une seconde personne du singulier actif indo-européen **bheresi*. On pourrait aussi voir dans cette seconde personne un infinitif-locatif plus ancien **bher-es-i* (cf. *ǵiv-es-i*, *viv-er-e*). L'esquisse des variations de l'emploi de cette forme serait analogue à celle que nous avons présentée pour **bher-es-ai*. **Bheresi* aurait fonctionné comme seconde personne de l'actif; car, pour être attiré à la voix moyenne, il n'avait pas les mêmes affinités que les formes sœurs en *-es-ai*, la diphtongue *ai*, commune avec les autres désinences *e*, *te*, *μαι*, *ται*[2].

On pose toujours *-σθαι* comme désinence de l'infinitif *φέρεσθαι*, et on identifie *φέρε-σθαι* au sanscrit *bhára-dhyâi*, malgré les difficultés phonétiques. Nous sommes beaucoup plus tenté de décomposer *φέρεσ-θαι* et de retrouver ici encore l'emploi d'un thème neutre abstrait en *-es* pour exprimer l'infinitif dans la conjugaison. L'élément *-θαι*, ajouté au thème pur pour marquer le datif, serait celui que l'on voit encore fonctionner dans la déclinaison : *οὐρανόθεν* (ablatif), *οὐρανό-θι* (locatif), *πρόσ-θε*, éolien *πρόσ-θα* (instrumental?). C'est d'anciens locatifs formés par la

[1] Dans le passif actuel latin, il faudrait ainsi distinguer trois formations d'origine différente : 1° la 3e personne du pluriel *leguntur* (ario-italo-celtique) et la 3e personne du singulier *legitur* (italo-celtique), avec l'*r*, caractère du passif, apposé aux désinences secondaires moyennes (cf. Windisch, livre cité); 2° les secondes personnes du singulier et du pluriel *legere*, *legimini*, issues toutes deux de l'adaptation de formes d'infinitif et de participe; 3° les 1res personnes du singulier et du pluriel *legor*, *legimur*, formées quand le moyen était déjà hors d'usage, et tirées de l'actif *lego*, *legimus* par l'adjonction analogique de l'*r* de la 3e personne comme marque du passif.

[2] Hésychius a la glose *ἄγες· ἄγε*, *φέρε*. Faudrait-il voir dans *ἄγ-ες* l'emploi comme impératif d'un de nos noms abstraits en *-ες*? Pour la voyelle, le thème *ἄγ-ες* (impér.) : **ἄγ-ος* (subst.) : *φέρ-ε*, *ἄγ-ε* (impér.) : *φέρ-ο-*, *ἄγ-ο-* (subst.). La différence de vocalisme *o* : *e* serait en rapport, comme souvent, avec la différence de fonction.

même particule qu'ont dû partir les impératifs secondes personnes en *-θι*; le même élément s'est agglutiné aux secondes personnes comme *οἶσ-θα*, *ἦσ-θα*. Nous évitons de nous étendre sur les autres emplois que cette particule a reçus dans les flexions; on voit tout de suite que beaucoup d'autres formes pourraient s'expliquer, en suivant la voie que nous indiquons.

Des formes comme *λελύσθαι* ne peuvent pas, croyons-nous, être invoquées en faveur de la décomposition en *-σθαι*. *Πεφάνθαι* ne peut régulièrement être issu de **πεφάνσθαι*. La désinence primitive était *-θαι*, et le *σ* ne s'est répandu partout que secondairement, à cause de l'analogie des cas où *-θαι* s'était ajouté à un thème en *-ες* ou à un thème à dentale.

Aux formes *-θε*, *-θεν*, *-θι*, *-θαι*, *-θα*, comparez *-κε*, *-κεν*, *-κι* (*πολλά-κι*), *-και*, *-κα*, le *-κα* du parfait actif qu'Osthoff explique très justement, selon nous, par l'adjonction de cette ancienne particule. Les autres séries et les autres correspondances que nous pourrions signaler nous entraîneraient trop loin du sujet de la présente étude.

Léon Parmentier.

Français *bruire*.

Les romanistes dérivent le français *bruire* du latin *rŭgire*. Tant qu'on n'aura pas expliqué d'une façon satisfaisante la prothèse du *b*, manifestée déjà dans la forme *brugit* de la loi des Alamans, cette étymologie restera douteuse. Voici cependant un exemple de nature, ce me semble, à la confirmer. Dans le manuscrit français 1288 de la Bibliothèque nationale (*La somme Maistre Gautier de diuersez maladiez qui sont ou corps*), qui date du XIV^e siècle, on lit, au fol. 84 recto, col. 1 :

«Par gurgulacion ceſt adire par ce q̃ len oit le ventre du paciēt *ruyre*.»

Le même manuscrit dit également *racher* au lieu de *cracher* (fol. 54 v°, col. 2). Quelle que soit la valeur qu'il convienne d'attribuer à ces deux formes, la langue de notre texte ne permet toujours pas de les expliquer par une chute libre ou syntactique de toute muette initiale devant *r*.

F. Geo. Möhl.

DES VERBES LATINS EN *SCO.*

On sait que les verbes latins en *sco* ont été désignés, il y a fort longtemps, sous le nom de *verbes inchoatifs*, parce qu'on supposait qu'ils indiquaient un commencement d'action ou une action qui commence. L'expression est également depuis longtemps reconnue comme impropre, parce qu'en effet l'idée qu'on se faisait de la nature du verbe était fausse, et cependant on continue de l'employer. Est-ce par paresse de créer un nouveau mot? Rien ne serait pourtant plus facile; le sens de la terminaison *sco* est très net; elle s'applique, non à une action qui commence, mais à une action dont l'effet se produit lentement et, par conséquent, dure un certain temps. Elle comporte l'idée d'un développement continu. On peut même ajouter qu'elle marque un changement progressif d'état dans le sujet du verbe; car, sauf de rares exceptions, tous les verbes en *sco* sont intransitifs.

Quelle est l'origine de cette terminaison? Sans avoir la prétention de résoudre complètement la question, je voudrais d'abord montrer que le sens que j'attribue à cette désinence est beaucoup plus général qu'on ne semble le croire et doit lui appartenir tout spécialement. M. Bréal pense, au contraire (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. VI, p. 344), que cette nuance particulière de l'idée n'est pas contenue à l'origine dans le suffixe *sc*, et qu'elle est venue de quelques verbes comme *senesco*, *adolesco*, qui expriment une action forcément durable, lente et progressive. Mais le nombre des verbes latins en *sco* est trop considérable pour laisser supposer qu'ils ont tous été formés sur le modèle de *senesco* et *d'adolesco*, et, dans tous les cas, il resterait à expliquer le sens du suffixe de ces deux verbes.

La question doit, ce me semble, être posée de la manière suivante :

Toutes les fois qu'une action se produit, en raison de sa nature, lentement et progressivement, le verbe qui l'exprime en latin prend-il le suffixe *sc?*

Réciproquement, toutes les fois qu'un verbe a le suffixe *sc*, exprime-t-il une action de ce genre?

Si la réponse est affirmative, il faudra bien en conclure que

le sens indiqué appartient réellement au suffixe. Or tel est, en effet, le résultat de l'examen auquel je me suis livré sur les verbes en *sco*. Les exceptions sont très rares, assez rares pour qu'elles ne puissent infirmer les conclusions, et peuvent d'ailleurs s'expliquer par des modifications, survenues dans le sens du verbe, qui ont pu lui enlever son caractère primitif.

J'ai relevé dans le dictionnaire latin de Freund 551 verbes en *sco*. Je ne garantis pas que quelques-uns ne m'aient pas échappé.

En les classant d'après leur sens, on reconnaît aisément, d'une part, qu'ils renferment tous le sens précité et, d'autre part, qu'ils comprennent tous les changements d'état lents que peuvent comporter les êtres ou les phénomènes. Pour ne pas allonger la liste, je laisserai de côté tous les verbes qui ne diffèrent de ceux cités que par un préfixe. A côté de *rubesco*, par exemple, je ne citerai ni *erubesco*, ni *irrubesco*. Dans ces dérivés, d'ailleurs, l'idée principale, bien que modifiée, subsiste.

Je rangerai ces changements d'état suivant l'échelle positive des sciences.

A. La variation de nombre ou de quantité est exprimée par les verbes : *Crebresco* «devenir fréquent», *raresco* «devenir rare».

La variation de forme par les verbes : *Fragesco*, *incurvesco*, *conquinisco* «se courber»; *rami baccarum ubertate incurvescunt*[1] «les branches ploient sous le poids des baies» (c'est un mouvement qui se fait progressivement).

Pour le changement en dimension, on trouve les verbes suivants :

Cresco, *augesco*, *olesco*, *alesco*, *glisco*, qui indiquent le mouvement de croissance d'une manière générale, c'est-à-dire dans tous les sens.

Pinguesco, *crassesco* «engraisser», *latesco*, *longisco* «croître en hauteur ou en largeur», qui indiquent la croissance dans un sens plus spécial.

Macesco, *gracilesco* «maigrir» expriment la variation en moins de la dimension. De même *tenuesco* qui s'applique à la lune décroissante; *vanesco* qui s'applique aux nuages qui se dissipent.

Tumesco, *turgesco*, *tuberasco*, *fermentasco* «se gonfler» (*fermentasco* est le gonflement produit par la fermentation) rentrent dans cette catégorie.

[1] Pour ne pas multiplier les citations, je dirai que tous les exemples sont empruntés au dictionnaire de Freund.

B. Je passe maintenant aux modifications qui se produisent dans l'état physique de la matière :

1° Modifications de la cohésion :

La modification en plus est exprimée par les verbes : *Lapidesco*, *solidesco*, *callesco*, *duresco*, *rigesco*, *spissesco* « s'épaissir », *lutesco* « devenir bourbeux ».

La modification en moins, par les verbes : *Mollesco*, *teneresco*, *maceresco*, *lentesco* « s'amollir ».

Il faut rapporter à cette catégorie *labasco* « tomber en ruine », *cineresco* « tomber en cendres », *vanesco* (*in cinerem*) « tomber en poussière ».

2° Modifications de l'état hygrométrique :

Seresco, *aresco*, *torresco*, *siccesco* « se dessécher »; *roresco*, *humesco*, *liquesco*, *madesco*, *uvesco*, *fluesco* « devenir humide ou liquide »; *exaquesco* « passer à l'état aqueux »; *assudesco* « se mettre en sueur ».

3° Modifications de l'état calorifique :

Ardesco, *calesco*, *candesco*, *fervesco*, *tepesco* « s'échauffer; *ignesco* « s'enflammer »; *algesco*, *frigesco*, *gelasco* « se refroidir, se congeler ».

4° Modifications de l'état lumineux (ces verbes s'appliquent surtout aux apparences de la voûte céleste qui s'éclaire le matin et se plonge le soir dans l'obscurité) :

Claresco, *fulgesco*, *nitesco*, *lucesco*, *splendesco* « devenir lumineux »; *flammesco* « s'enflammer »; *noctesco*, *vesperasco*, *tenebrasco* « s'assombrir ».

5° Modifications sonores :

Tonescit « le tonnerre commence à gronder ».

6° Modifications dans la couleur :

Albesco, *candesco*, *canesco*, *livesco*, *pallesco*, *nivesco* « blanchir, pâlir, devenir blanc comme neige »; *nigresco*, *obatresco*, *nubesco* « noircir ou prendre une teinte sombre »; *rubesco*, *rufesco*, *rutilesco*, *purpurasco* « prendre une couleur rouge »; *flavesco*, *aurisco* « jaunir »; *viresco*, *viridesco* « verdir ».

C. Changement dans l'état chimique de la matière. Les anciens ne connaissaient pas la chimie; ces changements se manifestaient pour eux par des modifications dans le goût, l'odeur, l'apparence. Je rangerai dans cette catégorie les verbes suivants :

Putresco, *fracesco*, *putesco*, *fœtesco* « se putréfier, contracter une

mauvaise odeur»; *rancesco* «devenir rance»; *acesco*, *amaresco* «devenir acide, amer»; *seresco* «tourner en petit lait»; *carbonesco* «se charbonner»; *gemmesco* s'est dit du cerveau des dragons qu'on supposait se changer en pierre précieuse.

Je crois inutile d'insister pour montrer que toutes les actions exprimées par les verbes précités exigent un certain temps et vont en se développant; on n'oubliera pas que c'est toujours le sujet du verbe qui se modifie par suite de l'influence du milieu ambiant. En ce qui concerne la couleur, il est certain qu'on peut modifier la couleur d'un objet en lui appliquant une couche de peinture; mais alors les expressions citées ne trouveraient pas leur emploi. Elles s'appliquent aux champs qui verdissent, aux fleurs qui prennent des teintes brillantes, au visage qui pâlit dans la maladie, etc. Dans ce qui va suivre, il ne saurait y avoir d'hésitation; car nous allons nous occuper des changements produits dans les êtres vivants et dépendant plus ou moins directement des lois biologiques.

D. Modifications biologiques :

Le développement de la vie végétale est exprimé par les verbes suivants : *Pullulasco* (qui s'applique aussi aux animaux), *herbesco* «pousser de l'herbe»; *radicesco* «pousser des racines»; *gemmasco* «des bourgeons»; *frondesco* «des feuilles»; *floresco* «des fleurs»; *frugesco* «des fruits»; *maturesco*, *mitesco* «mûrir»; *obcaulesco* «monter en tige»; *arboresco* «devenir arbre»; *fruticesco* «pousser des rejetons»; *stirpesco*, id.; *spinesco* «se couvrir d'épines»; *silvesco* s'applique à la vigne qui fait du bois; *masculesco* «prendre le sexe masculin, en parlant d'une plante»; *flaccesco* «se flétrir»; *vastesco* «devenir désert».

J'ajouterai à cette catégorie les verbes *hiasco*, *patesco*, qui ont le sens de «s'ouvrir». Ces mots ne semblent pas comporter l'idée de continuité; mais, si l'on étudie leurs applications, on constate que les Latins s'en servaient pour indiquer certains phénomènes de végétation où cette idée se trouve impliquée. *Hiasco* se dit des noix dont l'enveloppe commence à se fendre; *patesco* des champignons.

Fatisco, qui a le même sens, s'emploie pour exprimer que le pied du chameau se crevasse à la suite de longues marches.

Si ces mots ont été postérieurement employés dans des cas où cette marche lente de l'action n'existe pas, ce fait n'a pu se produire que par un oubli du sens primitif du suffixe.

A la vie animale se rapportent les verbes :

Vivesco «développement de la vie, d'une manière générale»; *generasco*, id.; *puerasco*, *juvenesco*, *pubesco* «atteindre l'âge de

puberté»; *plumesco* «se couvrir de plumes»; *pennesco* «prendre des ailes»; *barbesco* «prendre de la barbe»; *cornesco* «développement de la corne»; *gravesco* «développement de la grossesse»; *lactesco* «produire du lait»; *gallulasco* se dit de la voix qui mue; *inanesco* se dit des coquilles qui se vident.

Le déclin de l'âge s'exprime par *anesco*, *inveterasco*, *vetustesco*.

E. Nous rentrons maintenant dans le domaine des faits qui s'appliquent spécialement à l'homme.

En ce qui concerne son organisme physique, le développement des infirmités et des maladies, ainsi que le retour à la santé, on trouve :

Calvesco, *surdesco*, *mutesco*, *glabresco* «devenir chauve, sourd, muet, sans poil»; *morbesco*, *ægresco* «tomber malade»; *languesco*, *marcesco*, *torpesco*, *tardesco* «languir, dépérir, tomber dans l'état de torpeur»; *aggravesco* «s'alourdir»; *sterilesco* «devenir stérile»; *febresco* «avoir la fièvre»; *pustulesco* «se couvrir de boutons»; *perprurisco* «avoir des démangeaisons»; *sanesco*, *resipisco*, *valesco*, *vigesco*, *vivesco*, *irroborasco* «reprendre des forces, revenir à la santé».

Quiesco, *dormisco*, *obsopisco* «s'endormir, s'assoupir»; *expergisco* ou *expergiscor* «s'éveiller» appartiennent au même ordre d'idées. Ce sont encore des changements dans l'état physique.

Certains sentiments mettent souvent un certain temps à se produire ou à acquérir leur intensité complète. De là les verbes :

Tremisco, *pavesco*, *horresco*, *tædesco*, *allubesco*, *irascor*, *cupisco*, *commiseresco*, qui expriment la crainte, la pudeur, l'horreur, le dégoût, le plaisir, la colère, le désir, la pitié.

Quelquefois, il est vrai, ces sentiments peuvent se produire rapidement; mais les Latins avaient aussi les verbes sans le suffixe : *tremo*, *paveo*, *horreo*, *tædeo*, etc.

L'effet physique produit par des sentiments désagréables se traduit par *ingemisco* «gémir», *dolesco* «se plaindre», *frendesco* «grincer des dents». Le latin a aussi *gemo*, *doleo*, *frendeo*.

Sentisco, par rapport à *sentio*, doit exprimer la sensation d'une chose dont l'action ne se fait pas reconnaître immédiatement[1].

Un phénomène qui touche à la fois au physique et au moral de l'homme et auquel on ne saurait contester la nécessité de la continuité progressive est celui de l'habitude. Il est représenté

[1] *Prius . . . quam primordia sentiscant concussa animai* «avant que les éléments de l'âme sentent qu'ils sont touchés». (Lucrèce, III, v. 393.)

par les verbes *suesco*, *solesco* (dans *ob-solesco* « tomber en désuétude »), *familiaresco* « se familiariser ».

Nous sommes ainsi conduits à étudier les changements du caractère qui ne sont autre chose que de nouvelles habitudes. Nous y joindrons les changements quelconques (pour ne pas multiplier les divisions) qui se produisent chez l'individu dans des conditions analogues :

Melioresco « devenir meilleur »; *mansuesco* « doux »; *hilaresco* « gai »; *sanctesco* « saint »; *insolesco* « insolent »; *ignavesco* « engourdi »; *segnesco*, *pigresco* « paresseux »; *brutesco* « s'abrutir »; *vilesco* « s'avilir »; *puellasco* « s'efféminer »; *silesco*, *obticesco* « se calmer, devenir silencieux ».

Pulchresco « embellir »; *matresco* « devenir semblable à sa mère »; *umbresco* « devenir ombre ».

Celebresco, *notesco* « devenir célèbre »; *ditesco*, *opulesco* « s'enrichir ».

Nous terminerons par ce qui concerne les phénomènes intellectuels. Il n'est pas nécessaire d'insister pour démontrer que toute science, toute connaissance du monde extérieur ne s'acquiert que lentement et par degrés. A mesure qu'on avance dans la vie, l'expérience que l'on a des êtres et des choses va toujours s'augmentant et se perfectionnant; même ce que l'on apprend directement a besoin, pour être bien compris et bien gravé dans le cerveau, d'un certain travail d'assimilation plus ou moins conscient. Les verbes qui expriment l'idée d'apprendre devront donc avoir le suffixe *sc*.

De là *disco* « apprendre ».

Nosco a dû avoir originairement le même sens; c'est « prendre connaissance de quelque chose ».

Scisco a dû signifier aussi « apprendre ». Ce verbe et ses dérivés ont pris des significations abstraites qui ne permettent pas de reconnaître facilement l'idée primitive; cependant aucune de ces significations n'est en désaccord avec l'opinion que nous proposons. *Rescisco* signifie encore « apprendre ». Freund explique *scisco* par chercher à savoir, s'informer, s'enquérir, puis agréer un projet après mûre délibération, décider après examen. On retrouve ici le fait de la continuité et du progrès de l'action. Si plus tard *scisco* a signifié simplement « approuver, voter », c'est là un sens dérivé très logique. On dit *asciscere consuetudinem* « contracter une habitude », et de même *desciscere a consuetudine*, *desciscere a virtute*, *desciscere ad sævitiam*. Appliqué aux personnes, *descisco* est usité pour exprimer des modifications de caractère:

appliqué aux choses, il exprime la dégénérescence, l'abâtardissement.

Le phénomène de la mémoire est identique avec le fait de la connaissance. *Memini* est un parfait qui suppose un présent *minisco*, resté à la forme déponente dans *reminiscor*, *comminiscor*, etc. Priscien cite d'ailleurs *reminisco*. *Memini* signifie «j'ai appris», par conséquent «je sais» et «je me souviens». *Minisco* signifie donc «j'apprends, je fournis des éléments à ma mémoire».

Les connaissances s'y gravent lentement et s'en détachent de même. Le phénomène de l'oubli sera donc aussi exprimé par un verbe avec le suffixe *sc* : *obliviscor*. Si ce verbe doit être rapproché de *lividus*, il signifie que les souvenirs pâlissent, s'obscurcissent.

F. Voici la liste des verbes en *sco* presque complètement épuisée; il en reste un bien petit nombre qui m'ont paru plus difficiles à classer; mais quelques-uns se présentent encore avec la nuance d'idée que nous avons partout constatée.

Permanasco indique un mouvement qui dure. Plaute l'emploie en parlant d'un secret qui finit par arriver aux oreilles de quelqu'un. (*Trin.*, I, II, 118.)

Oriscor, dont nous connaissons le dérivé *aboriscor*, a le même sens. *Aboriscor* se dit de la lune qui décroît. (Lucr., V, 732.)

Proficiscor a pu signifier d'abord un mouvement en avant, continu et qui éloigne de plus en plus du point de départ. L'étymologie en est peu claire.

Il faut en rapprocher *refugisco* «s'éloigner».

Nous avons vu la croissance de l'être exprimée par des verbes en *sco* quand l'être grandit par lui-même; s'il grandit par les soins qui lui sont donnés, le fait de lui donner la croissance sera également une action progressive; l'idée de nourrir, d'élever, d'engraisser un être vivant comportera le même suffixe.

De là *pasco* «nourrir, faire paître des bestiaux»; *vesco* «nourrir», d'où *vescor* «je me nourris».

Nascor peut être assimilé à *pascor* ou à *vescor* si l'on suppose que *nasco* signifie «nourrir», appliqué au développement que l'enfant reçoit dans le ventre de la mère. D'ailleurs *nascor* ne se dit pas seulement des animaux, mais aussi des plantes, ainsi que ses composés *innascor*, *internascor*.

Enfin il faudrait encore citer les verbes *paciscor*, *ulciscor*, *apiscor*, *nanciscor*, *funiscor*, *hæresco*, *latesco*, *hercisco*.

Paciscor, s'il doit être rapproché de *pax*, peut rentrer dans la catégorie des verbes qui expriment des sentiments; on peut y supposer l'idée de prendre des sentiments pacifiques et, par

suite, se mettre d'accord. De même *ulciscor;* M. Bréal dit qu'il a d'abord signifié «être ulcéré»[1].

Dans *apiscor*, *nanciscor* «acquérir», *fruniscor* «jouir de quelque chose», *hercisco* «partager un héritage», *latesco* «se cacher», *hæresco* «s'attacher», la nuance de sens que nous cherchons est plus difficile à saisir. On la retrouve cependant dans les phrases : *delitescit cœlum* «le ciel se couvre»; *poetæ inhærescunt in mentibus* «les poètes se gravent dans la mémoire».

En supposant que ces derniers verbes constituent des exceptions, elles seraient trop peu nombreuses pour altérer la règle générale, et leur petit nombre doit faire croire, au contraire, que le sens originaire a disparu.

Il ne suffit donc pas, pour expliquer les verbes en *sco*, de dire qu'ils ont été faits sur le modèle de *senesco* et d'*adolesco*. Certainement ils n'ont pas tous été formés au même moment, et les premiers ont servi de modèle aux autres; mais ceux-là n'ont pu remplir ce rôle que parce qu'ils contenaient précisément dans leur suffixe l'idée qui leur était commune avec ceux qui furent copiés sur eux. Pourquoi cette idée est-elle renfermée dans *senesco?* La discussion serait permise si *senesco* et *adolesco* ne présentaient aucun caractère particulier, sauf la désinence. Mais ce qui distingue tous ces verbes, ce n'est pas seulement le suffixe *sc;* leur originalité résulte surtout de ce que ce suffixe disparaît à certains temps[2]; c'est là le fait qui demande une explication, aussi bien pour *senesco* que pour tous les autres.

Remarquons en outre que, dans un certain nombre de cas, le dictionnaire latin nous montre, à côté du verbe en *sco*, un second verbe qui n'en diffère que par le suffixe. Ainsi on connaît à la fois *senesco* et *seneo*, *horresco* et *horreo*, *rubesco* et *rubeo*, *floresco* et *floreo*, *timesco* et *timeo*, *ardesco* et *ardeo*, etc.

Le sens de chaque verbe en *eo* paraît très rapproché de celui du verbe correspondant en *sco*, et souvent même les deux sont identiques. On a pourtant cherché à les distinguer; mais on n'a pu toujours y réussir. Il est, en effet, fort difficile de donner une signification différente à *timeo* et *timesco*, *tremo* et *tremisco*, *quieo* et *quiesco*, etc. On a séparé *rubeo* et *rubesco* en supposant que, dans le second, l'acte de rougir est en train de s'effectuer, tandis que, dans le premier, il est accompli. Les textes donnent quelquefois raison à cette manière de voir; mais beaucoup de cas sont

[1] *Dict. Étym. lat.*

[2] C'est pourquoi je n'ai pas compris dans la liste précédente *posco* et *misceo*. Si *posco* venait, comme on l'a supposé, de *pet-sco*, dérivé de *peto*, il n'aurait pas au parfait la forme *poposci*.

embarrassants. En fait, il semble qu'à l'époque classique, les Latins confondaient parfois les deux expressions.

Cette confusion était favorisée par ce fait que, le suffixe *sc* disparaissant aux temps passés, ces temps peuvent appartenir indifféremment à l'un ou à l'autre verbe. Si l'on ouvre un dictionnaire, on constate que tantôt le verbe en *sco* a un parfait, tandis que le verbe en *eo* n'en a pas; tantôt, au contraire, le verbe en *eo* seul en possède un; quelquefois ils en ont tous les deux. J'avoue qu'en lisant les textes, on ne voit pas clairement les raisons qui ont fait rapporter le parfait à l'un plutôt qu'à l'autre, ni, lorsqu'ils le possèdent tous les deux, les raisons qui ont fait rapporter telle phrase à celui-ci plutôt qu'à celui-là.

Si l'on accepte les nuances de sens indiquées plus haut pour *rubesco* et *rubeo*, on ne comprend pas la nécessité de *rubeo*. Si *rosa rubescit* signifie «la rose est en train de rougir», il n'est pas nécessaire d'employer *rubet* pour dire qu'elle a atteint sa couleur rouge normale; il vaudrait mieux dire *rubuit*. Des roses rouges doivent se dire *rubræ* ou *rubidæ;* mais pourquoi *rubentes?* Ce ne peut être qu'un synonyme inutile de *rubescentes*. Il y a certainement une confusion entre les deux verbes, et l'on peut se demander si, dans certains cas, le verbe en *eo* ne s'est pas développé par suite de l'usage des temps passés où manque le suffixe. Il est toutefois possible que les deux formes aient existé simultanément dans l'origine. Mais, dans ce cas, la différence de sens doit être la suivante. L'action exprimée par le verbe peut se produire lentement ou rapidement. La forme avec le suffixe, s'appliquera à l'action lente et la forme sans suffixe à l'action rapide. Certaines idées comportent toujours le suffixe, comme la croissance organique (*cresco*, etc.) et les modifications qui résultent du développement des phénomènes biologiques. Mais un changement de couleur, par exemple, peut se produire de plusieurs manières. Il est progressif lorsque l'on dit : *lux albescit*, *rubescit aurora;* le ciel passe par des teintes progressives dans le phénomène de l'aube ou dans celui de l'aurore. Mais, si l'on teint de la laine en pourpre, si le sang versé, des ossements répandus dans un certain lieu en changent la couleur, on dira : *campi ossibus albent*, *rubet littus sanguine*, *rubet lana tyrio murice*. Le passage d'un état au suivant se produit sans nuance intermédiaire.

Cette distinction a probablement existé au commencement, et plus tard elle a été peu à peu oubliée.

La conclusion que je voudrais tirer de ces remarques est la suivante. Les couples comme *rubeo* et *rubesco* ne sont pas des verbes distincts. L'un n'emprunte pas à l'autre ses temps passés. Le présent *rubeo* et le présent *rubesco* sont des temps d'un même verbe; ils appartiennent à deux modes différents. *Sc* ne fait pas

IMPRIMERIE NATIONALE.

partie du thème du verbe; autrement il ne disparaîtrait pas aux temps passés. Il faut admettre dans la langue latine que ce suffixe ajouté au thème constitue un mode spécial pour les circonstances où l'action demande un certain temps pour son développement. Quand l'action est accomplie, le suffixe devient inutile; on n'a pas besoin de savoir comment elle s'est produite; il n'y a donc pas un double passé. Les dictionnaires devraient donc comprendre dans un même article les deux verbes correspondants, sauf à en différencier le sens, si le temps a amené des modifications qui ne se sont pas toujours réalisées dans la forme la moins usitée.

Quelle est l'origine de ce suffixe que l'on retrouve aussi dans la langue grecque? Je ne prétends pas résoudre cette question. Mais je crois qu'on peut y voir un diminutif en raison de la lenteur de l'action. Et alors on pourrait le rapprocher du suffixe *σκ*, qui sert à former des diminutifs dans la langue grecque.

Ch. Ploix.

Français *voir* = latin *vēre*.

Il est resté de l'adverbe *voir* = latin *vēre* un emploi qui n'est pas noté par Littré : « on dirait voir, on croirait voir ». Voici un passage de Cyrano de Bergerac qui nous le montre ainsi placé : « Scarron en est venu à ce point de bestialité que de bannir les pointes et les pensées de la composition des ouvrages. Quand par malheur en lisant il tombe sur quelqu'une, *on dirait voir*, à l'horreur dont il est surpris, qu'il est tombé des yeux sur un basilic, ou qu'il a marché sur un aspic[1]. »

Cet emploi, si je ne me trompe, s'est maintenu jusqu'aujourd'hui dans la langue parlée.

Michel Bréal.

[1] Cité dans l'*Etude sur Scarron* de M. Paul Morillot, p. 395.

NOTES GRECQUES ET LATINES.

UN MOT SUR LES SUBJONCTIFS LATINS EN *AM*.

Le dernier fascicule des *Mémoires* contient une savante étude sur le subjonctif latin en *am*. L'auteur, M. Job, croit que l'*a* de ces subjonctifs est parti du verbe *sisto*, lequel devait lui-même son *a* à la racine *sta*. C'est peut-être beaucoup attendre d'un verbe qui, tout en étant d'un emploi fréquent, est cependant trop en dehors des habitudes de la langue latine pour avoir pu si fortement influencer ses confrères. Je vais proposer une autre explication qui, sans être absolument différente ni avoir peut-être le mérite de la nouveauté, me paraît plus conforme au cours général de la langue latine.

La conjugaison la plus nombreuse étant celle des verbes dérivés en *are*, comme *portare*, *celebrare*, *amare*, on doit, ce semble, chercher surtout parmi ces verbes le point de départ et la cause des changements. Quel pouvait être le subjonctif régulier du verbe *amo?* Il devait être conçu ainsi :

am ām
am ās
am āt
am āmus
am ātis
am ānt

C'est-à-dire que partout, sauf à la première personne, il était semblable à l'indicatif. Au sujet de *amām*, *amāmus*, *amānt*, au lieu desquels il semble qu'on dût attendre *amō*, *amōmus*, *amōnt*, je ferai remarquer que l'analogie des autres personnes a dû contribuer à introduire partout uniformément l'*a*. C'est ce que nous voyons pareillement à l'indicatif pour *amamus* et *amant*.

D'un autre côté, l'optatif se présentait sous cette forme :

am ēm
am ēs
am ēt
am ēmus
am ētis
am ēnt

Je n'examine pas en ce moment l'origine de l'*ē* en question. Je dirai seulement que cet *e* me paraît être la contraction de *am* avec les désinences *im*, *is*, *it*, *imus*, *itis*, *int*, que nous avons dans *sim*, *velim*, *duim*.

La langue latine se trouvait dès lors en possession de deux séries de désinences, dont elle a pu disposer d'autant plus librement que le subjonctif et l'optatif s'étaient, quant au sens, confondus en un seul et même mode.

Elle a écarté pour les verbes en *āre* la première série de désinences, qui avait le tort de ne pas se distinguer de l'indicatif : il faut sans doute supposer une période de fluctuation pendant laquelle *amas* pouvait être le subjonctif présent aussi bien que l'indicatif présent. Mais les langues finissent par sortir de ces équivoques. C'est ce qui a eu lieu.

Mais si la langue latine a laissé s'éteindre, pour les verbes en *āre*, le subjonctif en *ām*, elle en a fait un emploi fort étendu pour les verbes des trois autres conjugaisons. En effet, elle a employé les désinences *am*, *ās*, *at*, *āmus*, *ātis*, *ānt*, pour tirer de :

mone o	*mone am*
leg o	*leg am*
audi o	*audi am*

Elle a en outre transporté la première personne au futur des deux dernières conjugaisons.

Quant à la seconde série de désinences, elle l'a employée d'abord avec les verbes en *are*, pour leur donner un subjonctif. Puis elle s'en est servie pour former les futurs :

leg ēs	*audi ēs*
leg et	*audi et*
leg ēmus	*audi ēmus*
leg ētis	*audi ētis*
leg ent	*audi ent*

Ce que je voudrais faire remarquer, c'est l'extrême liberté avec laquelle le latin mobilise ses flexions et les transporte hors du terrain où elles ont pris naissance. La seconde personne *legēs* contient une diphtongue *e* = *a* + *i*, dont le premier élément *a* est tiré de la conjugaison en *āre*. Présage de ce que nous voyons dans les langues romanes, où la première conjugaison est en quelque sorte la pourvoyeuse des trois autres. Quand on dit en italien *temiamo* « nous craignons », *serviamo* « nous servons », on emploie une désinence *iamo* qui doit son *a* aux verbes de la première conjugaison.

La désinence *im*, *is*, *it*, qui ne convient proprement qu'aux verbes comme *sim*, *velim*, *edim*, est elle-même sortie de ses limites, puisque nous avons des subjonctifs comme *temperint*, *verberit*, *ca-*

rint, *coquint*, *effodint*, appartenant à des verbes en *o*. C'est ce qui nous autorise à expliquer *amem* comme étant pour *ama-im*. Il existe d'ailleurs une preuve de cette origine : l'osque nous présente le subjonctif *staiet*, qui est formé par l'addition de la caractéristique *ie* = *ιη*, sanscrit *jā*, à la racine *sta*. L'osque *staiet* a donné, en se contractant, le latin *stet*. Un autre exemple est l'osque *sakahiter*, dans lequel la lettre *h* joue simplement le rôle d'une consonne de séparation. La forme latine serait *sacretur*.

Il faut donc comparer les subjonctifs latins *amem*, *laudem* à ce que serait en grec un optatif **τιμα-ιη-ν*[1].

Mais ce qui achève de montrer avec quel entier oubli de l'origine première le latin a disposé de ces désinences, c'est l'imparfait du subjonctif, où nous avons la série :

sem
sēs
set
sēmus
sētis
sent

Nous avons ici un subjonctif formé sur le modèle de *amem* et faisant double emploi, quant au sens, avec l'optatif *sim*. Qu'a fait le latin? Il s'en est servi comme de verbe auxiliaire pour former les imparfaits du subjonctif. En le combinant avec les racines *es* «être», *ed* «manger», il a fait *es-sem* «que je fusse», *ēs-sem* «que je mangeasse». Avec assimilation à la lettre précédente, on a eu : *fer-rem*, *vel-lem*. Avec changement de l'*s* en *r* : *sta-rem*, *ama-rem*, *mone-rem*, *lege-rem*, *audi-rem*. Aux yeux du linguiste, cette flexion du verbe substantif, copiée sur le subjonctif des verbes en *are* et ajoutée comme désinence à tous les verbes, a quelque chose de monstrueux; mais elle n'avait rien qui choquât le peuple, lequel prend ses moyens d'expression où il les trouve, prompt à oublier les origines; elle n'a rien non plus qui blesse l'humaniste, qui en ceci ressemble au peuple.

Je rappellerai pour finir une forme de subjonctif aoriste, comparable à *λύσῃ*, *τέρψῃ*, que je crois avoir reconnue dans *duntaxat*[2] et qui prouve que l'*a* du subjonctif n'a pas toujours été étranger au verbe *sum*.

[1] Les formes dites *attiques*, comme *τιμῴην*, *φιλοίην*, contiennent deux optatifs superposés : *τιμῳ-* est pour *τιμαοι-*, auquel est venue se joindre la caractéristique *ιη*, ce qui a donné *τιμῳ-ιη-ν*, et, par la chute de l'*ι* entre deux voyelles, *τιμῴην*.

[2] Pour *dum tag-sat*. Voir ces *Mémoires*, V, 35.

PARTICIPES MOYENS EN LATIN.

La production spontanée d'un *d* après une nasale finale est attestée par l'allemand *Niemand*, *Jemand*, *Mond*. Nous l'observons au milieu du mot dans l'anglais *thunder*.

Que cette même production existe en latin, c'est ce qui a été indiqué pour la première fois par M. Louis Havet à l'occasion des gérondifs[1]. Le datif *ferundus* correspond à une forme grecque *φερόμενος*, ancien latin **feromnos*.

Rien ne s'oppose, dès lors, à ce que nous voyions un fait du même genre dans *tendo*, *fendo*, *pando*. Les formes *dispennere*, *distennere*, employées par Plaute, nous apparaîtront comme phonétiquement antérieures à *pandere*, *tendere*, l'orthographe par deux *n* étant destinée à figurer cette sorte de prononciation renforcée de l'*n* qui a ensuite produit le *d*.

Il faut rectifier en ce sens ce que disent Schuchardt[2] et Seelmann[3] quand ils présentent les formes SECVNNVS, VERECVNNVS, AGENNAE, qui se trouvent dans des inscriptions, comme des altérations pour SECVNDVS, VERECVNDVS, AGENDAE. Nous avons, au contraire, dans ces formes les témoins de l'ancienne prononciation. Il en est de même pour les gérondifs en osque et en ombrien : l'osque *upsannam* est phonétiquement antérieur au latin *operandam*, de même que l'ombrien *pihaner*, *anferener* l'est à *piandus*, *ferendus*.

D'après ce qui vient d'être dit, *secundus* est le pendant exact du grec *ἑπόμενος*. *Oriundus* est le participe que devait faire attendre le verbe déponent *orior*.

Mais on peut aller plus loin dans cette voie. Les adjectifs *fac-undus*, *fec-undus* présentent les verbes déponents *fari* « parler », **fēri* « produire »[4], enrichis du même *c* qui figure en grec aux aoristes *ἔθηκ-α*, *ἔδωκ-α*, qui paraît dans *ἐρύκ-ω*, *ὀλέκ-ω*, *βρύκ-ω*, qui allonge la racine *βα* dans *βάκ-τρον*, et qui finalement est demeuré comme la caractéristique du parfait. On peut donc voir dans *fac-undus*, *fec-undus* des participes moyens d'une formation spéciale, à peu près comme si *τίθημι* et *δίδωμι* avaient donné en grec des participes **θηκ-όμενος*, **δωκ-όμενος*. Le *c* a ensuite fait adhérence, de sorte qu'on a eu un suffixe *cundus*, que nous trouvons dans les mots comme *verecundus*, *rubicundus*, *iracundus*.

Le *b* a joué en latin un rôle analogue. Il est venu allonger le

[1] Voir ces *Mémoires*, t. VI, p. 231.

[2] *Das Vulgärlatein*, I, 146.

[3] *Aussprache des Latein*, p. 311.

[4] Qu'il faille attribuer à l'ancien latin un verbe **feor* (et non *feo*), c'est ce qui est attesté par *femina*.

thème verbal pour former *quere-b-undus*, *treme-b-undus*, *pudi-b-undus*, *vaga-b-undus*. Quelle que soit l'idée qu'on se fasse sur l'origine de ce *b*, je ne doute pas que ce ne soit le même que nous avons à l'imparfait et au futur. Sa présence au participe est due au désir instinctif d'avoir deux formes : *undus* et *bundus*. De cette manière la langue pouvait manier plus librement le suffixe et pouvait le joindre sans peine à toute espèce de thèmes verbaux.

Il semble que la langue traite encore quelquefois ces formes comme de véritables participes : c'est ce qu'on voit par la construction *populabundus agros*.

Vicinus. — *Colonus.*

Parmi plusieurs autres emplois, le suffixe secondaire *-nus* a celui de désigner l'habitant d'un lieu. Ainsi nous avons :

Roma	*Romanus*
Alba	*Albanus*
silva	*silvanus*
insula	*insulanus*
pagus	*paganus*
oppidum	*oppidanus*
urbs	*urbanus*

On voit que l'*a* de la première déclinaison s'est détaché pour faire corps avec le suffixe.

D'après le même principe, *vicus* «bourg» doit faire *vicanus*, et c'est ce qu'il fait en effet. Liv. XXXVIII, 30 : «Vicani, quique ibi exsules habitabant, primo inopinata re territi sunt.» Le mot revient fréquemment dans les inscriptions.

Mais d'où vient *vicinus*?

Je crois qu'ici nous avons une autre formation se rattachant à un adverbe. L'adverbe en question a dû être **veicei* = grec *οἴκοι*. C'est ainsi que *peregre* a fait *peregrinus*. On comprend qu'un mot aussi fréquemment employé se soit longtemps conservé au locatif. La langue disposant de deux dérivés, *vicanus* et *vicinus*, leur a attribué, comme il arrive d'ordinaire, des sens différents. Si *vicus* avait conservé en latin sa signification de «maison», *vicinus* serait devenu sans doute «le serviteur» ou «le parent», quelque chose de correspondant à l'*οἰκέτης* ou à l'*οἰκεῖος* grec; mais comme *vicus* a pris l'acception de «village, bourg», *vicinus* est devenu simplement «le voisin».

Parmi les mots qui présentent le suffixe *-nus*, *colōnus* a un aspect particulier à cause de son *ō*. Je crois qu'il y faut voir une forme élargie d'un ancien **colō(n)*, gén. **colōnis*, formé comme *edo(n)*, *erro(n)*, *combibo(n)*, *præco(n)*. Le passage d'une déclinaison à l'autre

a dû être favorisé par le génitif pluriel *colonum*, ainsi que par le dérivé *colon-ia*.

Ἕνεκα.

Comme le fait remarquer avec raison Ebel dans le *Journal de Kuhn*, V, 67, le κα de ἕνεκα paraît être d'une autre nature que celui de πόκα, αὔτικα, ἥνικα, puisque nous avons une forme parallèle ἕνεκεν qui manque aux autres adverbes. Je crois en effet qu'il n'a rien de commun avec ceux-ci.

Mais je ne peux admettre l'explication proposée par ce savant, qui pense au verbe ἵημι, pas plus qu'il n'est aisé de croire à une dérivation de la racine *van* «petere, cupere», proposée par Pott, ni à une parenté avec la particule ἵνα, comme l'admet Curtius.

On a vu (*Mémoires*, VI, p. 330) que νίκη est un dérivé du verbe ἐνείκω, ἐνέγκω «emporter» et que ce nom, avant de marquer la victoire sur le champ de bataille, a désigné la victoire dans les jeux. Il s'employait aussi pour nommer le vainqueur dans une action judiciaire. C'est au même verbe que je rapporte la préposition ἕνεκα ou ἕνεκεν, sans vouloir rien affirmer de précis sur la forme grammaticale que représente ce mot : il y faut voir probablement un cas, devenu méconnaissable, d'un substantif sorti de l'usage. L'esprit rude est inorganique et doit s'expliquer comme une addition purement phonétique (cf. ἑκατόν); cet esprit rude n'existe pas dans le dialecte lesbien, qui fait ἔννεκα. Le redoublement du ν dans cette dernière forme est de même sorte que celui de ἔννεον : c'est le redoublement du ν qui aura produit l'homérique εἵνεκα.

Quand Pindare (*Ol.*, I, 159) dit ἀέθλων ἕνεκεν ou quand Homère (*Il.*, V, 640) met

ὅς ποτε δεῦρ' ἐλθὼν ἕνεχ' ἵππων Λαομέδοντος,

ils emploient la préposition dans son sens primitif. Elle a dû prendre naissance dans la langue des jeux ou dans celle des tribunaux. C'est cette dernière origine qu'a eue évidemment le latin *causā* qui se rapproche, pour le sens comme pour la construction et l'emploi, de ἕνεκεν.

SUR LA VALEUR PRIMITIVE DE LA LETTRE GRECQUE H.

(Addition à la page 209.)

Aux exemples cités par moi (*Mém.*, VI, p. 209) d'anciennes inscriptions grecques où la lettre H est employée avec la valeur syllabique *he*, le lecteur peut maintenant en joindre un certain

nombre d'autres, réunis par M. Paul Kretschmer dans un savant travail du *Journal de Kuhn* (XXIX, p. 403).

Voici quelques-uns des exemples en question :

ΗΡΜΕϟ, Ἑρμῆς, *Corp.*, 7440;
ΗΟϟ, Ἕως, *ibid.*, 7530;
ΗΟϟ, Ermitage, n. 1683;
ΗΡΑΚΛΕϟ, Ἡρακλῆς, Brit. Mus., 820;
ΗΡΑΚΛΕΣ, Millingen, *Vases*, 51;
ΗΡΑΚLΕΟϟ, Campana, IV-VII, 212;
ϟƎ⅃ꓘΑϘΗ, *ibid.*, 466;
ΗΡΑ, *Corp.*, 8350.

M. Kretschmer, qui ne paraît pas avoir eu connaissance de mon article, suppose que la série des sons a été *h*, *hη*, *η*, au lieu que je crois qu'il faut partir d'une valeur archaïque *he* bifurquant plus tard en *h*, d'une part, et en *ê*, de l'autre. L'intérêt de mon observation consiste dans le fait qu'une lettre phénicienne s'est conservée en grec avec une valeur syllabique. Des exemples comme ceux qui viennent d'être cités ne peuvent que confirmer notre hypothèse.

Invito.

La politesse a des raffinements qui laissent leur trace sur le langage : le verbe latin *invito*, dont on ne voit pas d'abord l'origine, nous en fournit un exemple.

Il dérive régulièrement de l'adjectif *invitus*, qui veut dire « malgré soi ». Comme nous le voyons encore aujourd'hui chez plus d'un invité gauche ou timide ou simplement discret, on se faisait prier avant d'accepter. De là *invitare*.

En Alsace, un convive bien appris, avant de reprendre d'un plat, attend qu'il soit *genöthigt*.

Michel Bréal.

GLOSSAIRE MOYEN-BRETON.

ABRÉVIATIONS.

gl. glose; indique des mots du vieux breton (avant 1100).
v. br. vieux breton. Pour l'indication des sources, voir Loth, *Vocabulaire vieux breton*, Paris, chez Vieweg, 1883.
moy. br. moyen breton. Quand il n'y a pas de références précises, on les trouvera dans l'ouvrage suivant.
Dict. étym. *Dictionnaire étymologique du breton moyen*, à la suite de mon édition de *sainte Barbe*.
B *Mystère de sainte Barbe*, Paris, chez Thorin, 1888.
C *Catholicon* (*Cms.*, manuscrit latin 7656 de la Bibliothèque nationale; *Ca*, édition de 1499; *Cb*, édit. in-4°; *Cc*, édition de 1522; cf. *Revue celtique*, I, 395-396).
Cathell *Vie de sainte Catherine*, *Rev. celt.*, VIII, 76-95.
H *Middle Breton Hours*, edited... by Whitley Stokes, Calcutta, 1876.
J *Le Grand Mystère de Jésus*... par le vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, Paris, 1866.
N *Vie de sainte Nonne*, *Rev. celt.*, VIII, 230-301, 406-491.
P *Poèmes bretons du moyen âge*, publiés... par le vicomte H. de la Villemarqué, Paris, 1879.
M *Le Mirouer de la Mort*, S. Frances Cuburien, 1575.
Nl *An novelou ancien ha deuot.* Quimper-Corentin, 1650.
Nom. *Nomenclator communium rerum propria nomina gallico idiomate indicans... Auctore* HADRIANO IVNIO *Medico, in usum Studiosorum Societatis Iesv.* En cette derniere Édition a esté adioustée la Langue Bretonne... [par] Maistre GVILLAUME QVIQVIER de Ros[coff] En faueur de Messieurs les Escoliers des Colleges de Quimpercorentin et Vanes. A Morlaix chez George Allienne... Et à Quimpercorentin en sa boutique. M.DC.XXX III. (Le Privilège est daté du 27 May 1632. Je dois à M. de la Villemarqué l'indication de ce curieux ouvrage, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, coté Réserve, p. X. 13.)
D *Doctrinal ar Christenien*, Nantes, 1626. M. de la Villemarqué a bien voulu me communiquer ce livre rare.
bret. mod. breton moderne.
Maun. P. Maunoir.
Gr. P. Grégoire de Rostrenen.
Pel. D. Le Pelletier.
Gon. Le Gonidec.
L'A. Dictionnaire vannetais dit *de l'Armery* (par l'abbé Cillart).
tréc. trécorois.
van. vannetais.
gall. gallois.
v. irl. vieil irlandais.
Rev. celt. *Revue celtique*, Paris, chez Vieweg.

v. *sub verbo*, au mot.
G.B.I. *Gwerziou Breiz-Izel*, de M. Luzel.
Chal. *ms*. Dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes, par Chalons, manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Les **caractères gras** indiquent les mots du moyen-breton qui manquent au *Dictionnaire étymologique*; les CAPITALES, ceux qui ne se trouvent pas dans des documents du moyen-breton, mais qu'on peut attribuer à cette époque par suite de leur étymologie, de leurs rapports avec d'autres langues celtiques, ou de quelque raison tirée de la phonétique.

A

(*A* 2). *Sergent a troat*, sergent à pied, C*b*, v. *matez; a enor da* (oraison) en l'honneur de, Cathell 35; *á*, *à* ib. 2. *An gouuizeguez a hanot* «la science de toi», i. e. ta science 7, cf. *an g. a nezy* 11, *an humilité auezy* (lis. *anezy* 1, *han quenet anezy* 6, cf. 34; *an ornamentou anezaff* 5, cf. 25, D 74, 88-89, 90, 96, 103, 137). — (*A* 3 et 4) *à*, lequel; particule verbale, Cathell 2. — *A* 9 de ton. Cathell 7, 31. — *A* 10 (je) te (ferai reine), Cathell 29.

Ab, fils, dans des noms propres comme *Abélard;* cf. Renan, *Rev. celt.*, I, 265-268. Comparez à *Abeguile*, *Abeghile*, *Rev. celt.*, I, 267, II, 72, l'expression *map eguile*, fils de l'autre, terme d'injure, B 380. Je ne sais si ici «l'autre», masculin, fait allusion à une naissance adultérine, ou bien désigne le diable, comme cela arrive quelquefois en français.

Il n'y a pas de rapport phonétique simple entre *map eguile* et *Ab-eguile;* un *m* initial ne tombe jamais en breton. Nous avons là une conséquence du doublet syntactique *map eguile* et *vap eguile*, *vab eguile;* c'est cette seconde forme *vap*, *vab* qui a perdu son *v*, résultat lui-même d'une mutation régulière, en certains cas, de l'*m* primitif (*map*, fils = v. irl. *mac*).

Les mêmes faits se sont produits en gallois, où il est plus facile d'en suivre l'évolution, parce que dans la transcription de cette langue on tient compte depuis plus longtemps des mutations initiales.

Une règle constante, en gallois, veut qu'immédiatement après un nom propre[1], on change de forte en faible la première con-

[1] La *Grammatica celtica* enseigne que l'affaiblissement en question a lieu en général quand un substantif en suit un autre avec lequel il est mis en apposition. Mais le seul exemple cité où il y ait d'abord un nom commun, *llech marmor* (lapis marmor) semble s'expliquer mieux par «pierre de marbre», comme le

sonne muable d'un adjectif qui le qualifie, ou d'un substantif en apposition qui le détermine : *Hywel dda*, Hywel le Bon (prononcez *tha* par *th* anglais doux, de *da*); *Alecsander fawr*, Alexandre le Grand (prononcez *vaour*, de *mawr*); *Dafydd frenin*, David le roi (de *brenin*), etc. Exemples en gallois moyen, cités par la *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 196 : *Cadwgawn vras*, Cadwgawn le gros (de *bras*); *Kelydon wledic*, Kelydon le prince (de *gwledic*), etc. Il n'y a donc rien que de très régulier dans les locutions de la même époque comme *Owein uab Uryen*, *Madawc uab Maredud*, etc., où *uab*, prononcez *vab*, remplace *mab*, fils (*ibid.*).

La *Grammatica celtica* remarque que de cette forme *vab* on a tiré, en gallois, *ab*, *ap*, et elle compare avec raison le pronom enclitique *i*, moi, de *ui*, *vi*, écrit aujourd'hui *-fi*, par mutation de *mi*. Le mot *merch*, fille, est devenu de même, dans les expressions généalogiques, *erch*, d'où *vch*, *ach* (Rev. D. Sylvan Evans, *Dictionary of the Welsh language*, t. I, 1887, s. v. *ach*).

La page 197 de la *Grammatica celtica* constate qu'une charte bretonne du XIe siècle porte *Kadou mab David*, *Guenn mab Gualch*, etc. Mais cela n'empêchait pas de prononcer *vab*; la preuve, c'est que l'on trouve en vieux breton, au IXe siècle, *Abbrit*, *Abgar* (Cartulaire de Redon), où *ab* dérive de *vab* dans des locutions analogues : comparez *Riuallen mab Euen*, XIIe siècle, *Rev. celt.*, II, 76, à *Abeven*, *ibid.*, I, 266.

Du reste, il est important de remarquer que, malgré l'assertion contraire de la *Grammatica celtica*, la loi de mutation initiale dont l'affaiblissement de *mab* en *vab* est un cas particulier, existe en breton aussi bien qu'en gallois.

D. Le Pelletier écrit, au mot *barz*, *Riwal Varz* « Riwal le barde », dans un ancien dicton relatif à un ménestrel ambulant du commencement du XVIe siècle; cf. *Rev. celt.*, IX, 380. *Pipi gouer* « Pierre paysan », de *Kouer*, est l'équivalent breton de « Jacques Bonhomme »; cf. *Yan Gorfat* « Jean-ventrée », de *Korfat*, sobriquet d'ivrogne (*Chanson nevez var sujet an efferrien*, col. 3). Il n'y a donc pas de raison pour séparer, par exemple, le breton *Iann Vadezour* « Jean-Baptiste » du gallois *Ioann Fedyddiwr* (de *badezour*, *bedyddiwr*).

breton moyen *men mabr* (Sainte-Barbe, 382-383), en petit Tréguier *men marp*. Le mot *llech* étant féminin, nous aurions là un exemple ancien en gallois de la règle de mutation qui fait dire en breton *poan benn* « mal de tête » (de *penn*), en cornique *fynten woys* « fontaine de sang » (de *gwoys*), et en v. irl. *tol cholno* « voluntas carnis » (de *colno*). Le gallois actuel prononce de même *eglwys Dduw* « église de Dieu ». M. Loth a montré, *Annales de Bretagne*, I, 353, que la mutation de *m* et de *b* en *v*, en pareil cas, est quelquefois écrite dès l'époque du vieux breton : *ran Uilian*, en 797, = *villa Bilian* en 826; *Keruenazleuc* en 1389, etc.

Autres exemples, avec des adjectifs : *Per goz*, et *Pipi goz* « le vieux Pierre » (de *Koz*), etc.; cf. Hingant, *Éléments de la grammaire bretonne*, Tréguier, 1869, p. 45; *Rev. celt.*, VII, 48; *Kelenn-goz*, *Gwerziou Breiz-Izel*, I, 88; *ar Vilaudri goz*, 464, 466, 468; *Olier baour* « le pauvre Olivier », 496. On écrivait en breton moyen *Dioscorus bras* « Dioscore le grand », B 3, contrairement aux habitudes du gallois (*Cadwgawn vras*); mais on prononçait *Dioscorus vras*. L'usage actuel peut en faire foi, car cette mutation après un nom propre masculin paraît en contradiction avec une autre loi qui maintient l'initiale primitive après un nom commun masculin, et si elle n'avait pas de raison d'être historique, on ne voit pas du tout comment elle aurait pu s'introduire dans le breton moderne [1].

Après avoir montré que **Petr map Ailard* a dû devenir déjà en vieux breton **Petr vab Ailard*, il reste à prouver que le passage de cette dernière expression à la forme historique *Pezr Abaelard* est conforme à la phonétique bretonne.

La chute du *v* s'observe bien clairement, en breton, dans des mots tels que moy. bret. *mezier*, ivrogne, léon. *mesier* et *mezvier*, tréc. *meôier*, même racine que le grec *μεθύων*; léon. *morvous* et *morus*, vann. *morous* (cheval) morveux, Grég.; vann. *orviantan* et *oriantan*, m. orviétan, l'A.; *auies* D 88, Nom. 27, *avyès*, vann. *ayvès*, avives Gr., *aïvéss*, l'A. (*avivés* Maun.), etc; cf. mon *Étude sur le dialecte... de Batz*, p. 16, et *Rev. celt.* VII, 308 et suiv.

Mais, pour serrer de plus près la question, nous ne nous occuperons ici que des cas où le *v* disparu était lui-même une transformation de *m* ou *b*.

1° Cas où cette transformation de *m* ou *b* en *v*, supprimé plus tard, avait sa raison d'être dans une mutation régulière :

Arzel, nom d'un saint en 1637 = *Arthmael* au IXe siècle (d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales*, I, 3*); *Izenah* « Lileau-moine » l'A. v. *Vannes*, aujourd'hui id. (l'Île aux Moines), de **inis-venac'h*, en 856 *Enes-Manac* (Rosenzweig, *Dictionnaire topographique... du Morbihan*); *Lesaelec*, en 1399, auj. *Lesvellec* = *les vaelec* « la cour du prêtre »; auj. *Lézélannec*, au XVIe siècle *Lezvenallec* « la cour de la genetaie »; auj. *Lézot*, en 1503 *Lesvot* (Rosenzweig, *ibid.*); tréc. *Plouilliau*, Ploumilliau, *Gwerziou Breiz-Izel*, I, 262, 264.

[1] C'est probablement à cause des locutions comme *ann den Koz* « le vieil homme » que les Trécorois disent quelquefois *'nn Ollier Koz* « le vieil Olivier », *Gw. Br. Iz.*, I, 412, *al Lintier Koz*, 532, 540; *ar Vilaudri Koz*, 464; *Mezarnou Koz*, 478; *ar Bihan-Koz*, 420, etc. On dit aussi *Iann Badezour*.

Bret. moy. *heuiziquen*, désormais, auj. *hiviziken*, composé de *bizviken*, jamais (au futur), à jamais, cornique *bys vycken*.

Vann. *ne ou ket*, il ne sera pas, de *vou* pour *bou* = léon. *bezo; de onéd*, à aller, l'A. v. *dequoi*, et au Supplément, s. v. *piquet*, et même *d'ounet*, id., Chalons, *Dict. franç.-bret.* manuscrit, s. v. *déloger;* cf. *de monnet*, sans mutation, *Buhé er sænt*, 1839, p. 135, 146, 310, 588, et en haut cornouaillais *m'oc'h 'ont*, vous allez, *Barzaz Breiz*, 1867, p. 386, de *emaoc'h o voñt* «vous êtes allant». Une conséquence bizarre, quoique naturelle, de cette chute accidentelle du *v* en vannetais, c'est que ce dialecte rétablit parfois ce son là où il n'avait pas disparu. Ainsi *da bout* «à être» se prononçant régulièrement *de vout* et *de out; da gouzout* «à savoir», est devenu non seulement *de out*, mais aussi *devout*, fréquent dans le *Dict.* de l'A.; voir, par exemple, s. v. *scrupule; devoud*, au Supplément, s. v. *débouillir*.

2° Cas où la transformation de l'initiale en *v*, supprimé ensuite, n'est pas justifiée directement.

D'après ce qui précède, on voit que le nom d'*Abélard* n'eût dû être *Abaelard* que dans certaines locutions, telles que *Pezr Abaelard;* lorsque ce nom commençait une phrase, par exemple, sa forme régulière aurait été **Mabaelard*. Mais il est bien certain que même alors on disait *Abaelard*, par généralisation abusive de l'état construit. C'est ainsi que les Vannetais disent *vennein e hrañ*, je veux, au lieu de *mennein*, d'après *me* (*a*) *venn*, les Léonnais *va*, mon, de *ma*, etc.; cf. *Rev. celt.* VII, 42, 251. Il y a d'autres exemples bretons de la disparition complète d'un *v* initial venant par mutation de *m* ou *b*.

Le latin *memoria* devait devenir en breton **mevor;* cf. gall. *myfyr*, irl. *meamhuir*. Par suite de mutations initiales régulières, **mevor* est devenu **vevor*, puis *evor*, dans les locutions suivantes : moy. bret. *drenneuor* «par cœur»; *dre' n évor*, Grég., littéralement «par la mémoire»; *didan neuor*, id. P. Maunoir; *dian évor, dian eñvor*, Gr., mot à mot «sous mémoire».

Après *dindan* «sous», on change généralement l'initiale de forte en faible : *dindan boan* «sous peine» (*édan boéne*, l'A, v. *renderie*); *dindan guz* «à couvert», *dindan veli an diaoul* «sous la puissance du démon», *Devocion d'ar galon sacr*, Saint-Brieuc, 1851, p. 247, etc. Il devait en être de même en breton moyen, quoiqu'on écrivît *didan poan*, *endan cuz*, etc., puisque cette mutation existe aussi en gallois moderne : *dan do* «à couvert» (de *to*); en gallois moyen, et en cornique (cf. Z², 680). Le P. Grégoire a encore *an évor* «la mémoire», et le composé *dieñvor*, sans mémoire, ce qui est régulier.

Mais il donne aussi *cahout évor* ou *eñvor vad* «avoir bonne mé-

moire», et le dérivé *evori* «délibérer», pour lesquels on attendrait *cahout* **mêvor*, et **mevori*. Les formes commençant par *e-* pour **ve-* étant d'un usage beaucoup plus fréquent que celles en **me-*, ont fini par supplanter celles-ci. Le mot *ivoreiñ* se dit encore, au sens de «se souvenir».

Dans *evor*, comme dans *avies* et *aïves*, avives, la chute d'un des deux *v* primitifs pourrait sembler un phénomène de dissimilation; mais il n'en est pas de même pour les cas suivants :

Emprenn, pl. *ou* «rayon de roue» Maun., autre pluriel *emprou*, Gr., tréc. *empro;* de *un* **vemprenn*, plur. *ann* **vempro*, de **memprenn*, f. = gall. *mymryn*, atome, miette, petit morceau, du lat. *membrum*, membre; cf. bret. moy. *dimempraff* et *diuempraff*, disloquer, démembrer, bret. mod. *dihompra*, Gon., vann. *divambreiñ*, *diampreiñ*, Gr., *dihamprein*, déboëtter, *dihamprédein*, disloquer, l'A. (ce dernier est dérivé du participe passé *dihampret* du précédent). Quant à l'*a* de ces formes vannetaises, il se retrouve dans *ampren*, pl. *eu*, rayon d'une roue, Chal. *ms*.

Van. *diorbleiñ*, émonder, Gr., *diolbrein*, l'A. quelquefois priver, dépouiller, en général (cf. *Barzaz Breiz*, 369), variante phonétique de *divelbrein*, démeubler; cf. *meulbre*, meuble, l'A. *meurbl*, *merbl*, Gr., du français.

Van. *andaivrêc*, le grand fumier ou monceau, l'A., *andévrecg*, pl. *-régui*, monceau de fumier, Gr., *andévrek*, f. Gon., dim. *andaivraiguig*, couche de jardin, l'A. Même terminaison que dans van. *téylecg*, tas de fumier, Grég., de *teil*, fumier; reste **andévr-*, f. fumier, du français *main-d'œuvre*. La suite des sens est établie par l'anglais : *manure*, engrais, de *to manure* «engraisser», anciennement «labourer», du v. fr. *manouvrer*, travailler des mains; cf. *manouvrage*, labour, culture, God. Le dialecte de Batz a gardé, en même temps que *eñdevrek*, fumier, = van. *andévrek*, tas de fumier, le primitif *eñdeivr*, fumier, et le verbe *eñdevrat*, fumer la terre, étendre de l'engrais.

Le son *ai* (*é* fermé) est la prononciation vannetaise régulière du français *eu* bref : la seconde racine du composé *an-d-aivr-éc* se retrouve dans le vann. *œvrein drammeu*, user de médecine; *dram séh*, *d'œvrein é bara-can*, pilule (litt. médicament solide, à prendre dans du pain-chant); *dram d'aivrein é bara-can*, électuaire; *aivrein*, avaler, l'A.; boire, parlant de la terre, etc., *ibid.*, au *Suppl.; aivradurr* m. manducation : — *ag er vréh*, insertion de la petite vérole, *ib.*, du v. fr. *œuvrer*, *ovrer*, travailler, opérer, agir; le développement en breton d'un sens tout spécial a son parallèle dans l'anglais, où *to inure*, habituer, vient du vieux mot *ure* : *to put in ure* «mettre en usage», proprement «en œuvre». Ainsi le

breton *eñdeivr*, *andaivr-(ec)* ne diffère de l'anglais *manure* que comme le fr. *main-d'œuvre* diffère de *manœuvre*.

Le moy. bret. *uase*, *vase*, *va se* « là », *vahont*, *vahunt* « là-bas » (racine *ma*, *man*, lieu), est aujourd'hui *aze*, *ahoñt*. Mais il y a à tenir compte de l'influence analogique du mot *aman* ici, gall. *yman* (différent de van. *vamen* dans *a vamen* d'ici, *B. e. s. 5*, *à vama*, l'A., p. 2, qui se rattache à *vaze*, *vahont*).

Voir *adern*, *bet nary*.

(*Aba*) *a pa*, depuis que, Cathell 5.

Abarz, dedans, *Cb*, v. *ebarz; a barz*, v. *emellaff*.

Abati, abbaye, *Cms*.

Aber, embouchure d'un fleuve, confluent Gr.; *broüen mor*, *broüen an aber* « ionc marisc » Nom. 87; cornique et gall. *aber*, v. gall. *aper*, *oper*, composé d'une préposition (= angl. *out*?) et de la racine correspondant au lat. *fero*.

Abeuuffr lech, abreuvoir, *Cms*. — **Abillamant** *da hoary*, l. hec ludex, ludicis, *Cms* (habillement pour jouer), étymologie fantaisiste de *lodix* d'après *ludus; abillement*, habits, *Cb*, v. *jangler*. — *Abyt doubl*, vêtement double, *Cb*. — (*Abondancc*) *habundancc*, *Cb*, v. *gourfauterecat*. — (*Abostol*) *fals apostol*, faux apôtre, *Cb*.

Abr, âpre, *Cb*, v. *cruel; terzyen abr*, fièvre aiguë, *Cb*, *Cc* (*apr*, âcre, âpre Nom. 278, 279) du fr. *âpre*, avec affaiblissement du *p* devant *r*; cf. *d* pour *t* dans le br. moy. *cedr*, sceptre. Dans ce dernier mot, le *p* a disparu; le breton adoucit souvent les accumulations de consonnes dans les mots français : *achited*, architecte, Gr., *met sepet*, excepté GBI, I, 210, de *nemet *eksceptet;* moy. br. *suspet*, *suspent*, suspect, *suspenta*, soupçonner Maun.; van. *taraire burhequin*, vilebrequin ou virebrequin, l'A., *lizbricquin*, *guilbricquin*, *libriquin* Nom. 196. — *Absance*, absence, *Cb*, v. *map*. — **Abstination**, abstinence, Cathell 22.

Accuser, accusateur, *Cms*. (*Accusaff*, v. i. *accuser;* lisez *Accuser*, v. i. *accusaff;* cet article suit l'art. *Accusaff*). — (*Acecc*) *asce*, assez, *Cms*, *azces*, *Cb*, v. *hanter*. — *Achanteur*, enchanteur, *Cms; -ter*, f. *es*, *Cb*, v. *diuinaff*. — **Acheuabl**, terminable, *Cb*, v. *termen;* *achiff*, *fournis*, fini; *achiuamant*, accomplissement, *Cms*. — Ac'hubi, occuper, embarrasser; *ahup*, *ac'hup*, occupé, embarrassé; *grwec ac'hup*, femme enceinte Pel.; *eübi*, embarrasser, *diéübi*, débarrasser, *diéüb*, débarrassé, Gr.; *dieûb*, débarrassé, et s. m. débarras; *dieûbi*, débarrasser, Gon.; on dit à Plounérin, en Cornouaille, *diabui pailloro*, recueillir, enlever des débris (de **di-abuc'hi* par métathèse pour **di-ac'hubi* = *diéübi;* voir *paluhat*). V. br. *acupet*.

gl. occupat; gall. *achub*, prévenir, sauver; du lat. *occupare*. L'adj. *ac'hup* est venu du participe passé *ac'hubet;* ce procédé est fréquent en breton. On dit en trécorois *divi*, las, de *diviet*, lassé; cf. *Rev. celt.*, IX, 372, 373; *rañplis*, plein, de *rañpliset*, rempli; *akwit* (enfant) qui marche bien, qu'on peut laisser seul, de moy. br. *acuytet*, dégagé, sauvé, etc. *Atil*, terre chaude, cultivée et fertile, Pel., m., mot cornouaillais, Gon., champ de bonne terre attenant ordinairement à la maison de ferme, Troude, a dû commencer par être un adjectif qualifiant *douar*, terre, et remplaçant de même un participe **atilet*, du v. fr. *atillié*, préparé, arrangé, bien armé, bien équipé, mis en état; *atil*, m. armure, équipement, provisions, God.; cf. ital. *attillarsi*, se parer. Voir *couyornn*. — **Acoustrement**, vêtement, accoutrement, Cathell 17; du fr. — (*Aczoupaff*) *azsoupaff*, chopper, *Cb.*, v. *trabuchaff*.

Adan, pl. *adañet* et selon quelques-uns *adañhet*, certain oiseau assez semblable au hibou. On dit en ce pays que cet oiseau fait son nid dans la terre, Pel.; *hadan*, pl. *ed* rossignol, *hadan-vor*, rossignol de muraille, Gr. Cette expression indique un féminin. Le Gon. donne *adan*, m., mot qu'il a entendu sans savoir au juste quel oiseau il désigne. Cf. v. br. *attanoc*, gl. musca uolitans; pl. *atanocion*, gl. alligeris; gall. *adan*, aile, f.; grec *πετηνός*, volatile, *πετηνά*, oiseaux. Le *Nomenclator* porte *hadan*, *eausticq-baill*, rossignol, p. 40; *hadan mor*, rossignol de mur, 41.

A dare, de nouveau, Cathell 5.

Adern en dialecte de Batz (Croisic), « œillet contenant l'eau saturée qui doit servir à l'alimentation des œillets à sel », *adærn*, m., l'A. au supplément, s. v. *marais*, d'où le français local *aderne*, qui est dans le *Supplément* de Littré; de *(*un*) *vadern*, mutation de **badern*, du bas latin *baderna* « caldaria in qua conficitur sal », Du Cange, d'où le vieux français *baherne;* cf. *Rev. celt.*, VII, 309. Voir *ab*.

Adiabel, de loin, *Cms* (et non *-ell*); *a di a pell*, lointain, *Cb*, v. *hyr*.

(*Administraff*-trer) *ami-* *Cms.*, dans les *ad-*. — **Admiration**, -tion, Cathell 16, du fr. — *Adoer*, il adore, *Cb*, v. *cristen*. — *Aduersiteou*, les adversités, Cathell 28. — **Aegrus**, plein d'aigreur, l. acetosus, *Cb*, v. *guin*. — (*Aes*) *ober* **eassemant**, faire ses besoins, *Cb*, v. *official*, tréc. *ézemañd*, aise.

Æzenn, dim. *-ic*, zéphyr, vent doux et agréable, Gr.; cf. gaél. *aiteal?* ou même origine (française) que le basque *aize*, vent?

Affectio, -tion, Cathell 4. — **Afferou**, affaires, 19, D 15, Nom. 224; auj. id., du fr.

Agreman, aigremoine, *Cms*.

A hano, de là, Cathell 5, *a hane*, 31.

Ahoel, dû moins, vann. : *Buhé er s.* 63, *ahale*, l'A., etc., de la particule *a* et de **hoel*, cf. gall. *chwyl*, un tour, une fois; *chwylu*. tourner; moy. bret. *hoalat*, attirer.

AïnesEt, limande, poisson de mer, Nom. 46, *aynès*, pl. *ed*, Gr., *ainez*, f. Gon. Je suppose que *aïnes* vient du lat. *asinellus* par l'intermédiaire d'une forme française : M. Godefroy donne *asnel*, petit âne, Jaubert *aîne*, âne, et en provençal *aineou*, petit âne, est le nom d'un poisson d'eau douce (le chabot, *cottus gobio*), Honnorat. L'ancien son français *aï* persiste de même en breton dans *aïmant*, l'aimant, Nom. 249, 252; *traïtour*, traître, Nom. 328, moy. bret. *trahinaff*, traîner, *iahinaff*, gêner, torturer, *playcenn*, une plie, tréc. *plaïs; caymand*, bélître, Gr., cf. fr. *quémander*. On trouve même *naïn*, un nain, Nom. 267, *deyn*, daine, Gr. (mais *demm*, daim, Gr., moy. br. *dem*).

Aiornaff, ajourner *Cms*. — *Alegoric*, allégorique, *Cms*. — *Alexandrie*, -ie, Cathell 3, 11.

Alhuezaff « fermer de serrure », *Cb*, v. *sparll*.

Alleget, allégué, *Cms*. — (*Alumell*, alumelle, lame C). Ce vieux mot français *alumelle* voulait dire aussi « omelette »; de là le bret. *alumenn* et *alumenn vyou*, omelette, Gr., *-men*, f. Gon.; petit Trég. *alumen uo*, en Goello *alimen uo*. Le messin *almèn*, lame de couteau, présente un *n* final, comme le breton. Il y a en trécorois deux mots *alumétezen*, f. pl. *alumétés*, qui ont deux origines différentes : l'un vient du français *allumette*, de *ad*, *lumen* (= *allummetesen*, Nom. 164, plur. *alumettès*, 310; *ellumetesen*, pl. *ellumetès*, Gr.); l'autre, qui désigne une sorte de gâteau appelé aussi *alumette* à Saint-Brieuc, à Poitiers, etc., vient du vieux français *alumette*, omelette; cf. l'exemple cité par M. Godefroy, « *alumette* frite au sucre ». La racine est la même que celle du breton *alumenn* et du fr. *omelette* (de *amelette* pour **alemette*). — *Alumy*, allumer, *Cb*. v. *tan; tiz mat a lum*, bien vite (i. e. *alum*), P; **alumidiguez** *e luxur* « enflammation de luxure », *Cb*, v. *hyllicat*. — *Alusoner*, aumônier, *Cms*; la forme *alusonnier* du *Dict. étym.* est une erreur. *Alusenou*, aumônes, *Cb*, v. *pinuizigaez*.

(*Am* 2) *a meux*, que j'ai, j'ai, Cathell 7, 8, 28.

Ama, ici, *Cms*.

Amail, émail, *Cms*. — **Amand**, amande, *Cb*, v. *Knoenn*, du fr.

Amguin. *En* — B 394 peut signifier en arrière, à rebours; cf.

var an tu guin, *a c'hin*, à rebours, Gr. On pourrait aussi penser au v. br. *erguinit*, gl. tirannica auctoritate molirentur.

Amnesaeguez, voisinage, *Cms*, *ameseguez*, *Cb*, v. *contigu*; *amesec*, voisin, *ibid.*

Amonnetaff, admonester; g. amonestaff (lisez -ter), *Cms*; *admonetas*, il exhorta, Cathell 13. — *Amparllet mat*, bien emparlé, *Cms*, *emparlet*, Cathell 11. — **Ampoesonaff**, empoisonner, *Cb.*, v. *venim.*

Ampser, temps, *a pelloch* — depuis plus longtemps, *Cb*, v. *pellahat.*

Amzaô, facile, en cornouaillais (H. de la Villemarqué, dans le *Dict. bret.-fr.* de Le Gon.); *emzao*, avantageux, comparatif *emzavoc'h*, *Supplément aux dict. bret.*, Landerneau, 1872, p. 75; = bas vann. *anzaw*, capable de, que M. Loth a comparé au v. br. *amsauath*, gl. uicarius (de *am*, cf. gall. *am*, pour, et *sau-* = **stam-*, même racine que lat. *stare*).

(*An*, le, la, les, article), *ar bourreau*, B 449*-450*. Le *Cms.* a en un mot *antraman*, *antuman*, *antuhont*, cf. *antrase*, Cathell 3. *Au eff*, le ciel, 2. *An tut an brose*, les gens de ce pays-là, *Cb*, v. *scourn.* — *An* 5, et le, Cathell 4.

Anclin, muable, fléchissable, l. flexus, a, um; **anclinadur**, l. flexibilitas, **anclinus**, plein de muableté, l. flexuosus, *Cb*, v. *stoeaff.*

Ancoé, la luette, vann. Gr. = **angēd-*; cf. lat. *angina* et moy. br. *concoez*, gourme à la gorge, étranguillon. Voir *encq.*

(*Ancoffhat*). Le *Cb* a, s. v. *couffhat*, **accoffnechat**, oubliance. — léon. *añkounac'hat*, oublier; cf. *en em anconec'h*, il s'oublie, D 177, *anconec'h*, oubli, 143; *ancounachaën*, oubliance, Nom. 257. Voir *couff.*

Anduillenn, andouille, *Cms.* — *Aner*, pl. *ou*, *o*, corvée; *èn aner*, en vain; *aneri*, faire des corvées, Gr., du b. lat. *angaria.*

Aneze, d'eux, Cathell 12; *ordrenet mat an ezaff chunan*, bien ordonné en soi, *Cb.*

Anha, Anne, *Cms.* — *Anneual*, animal, *Cms*, *aneuall*, *Cb*, v. *quein.* — *Anniuerser*, le *Cms* a huit jambages semblables au lieu de sept entre l'*A* et l'*e*. — **Annuyance**, ennuyance, *Cb*, v. *ourgouill*, du fr.

Anoet, le froid, *Cms.*

Anoncaff, annoncer, *Cb*, v. *messaiger*; *anonczaff*, *Cc.*

Ansavet (débris de naufrage) reconnus, réclamés (par quelqu'un), D 105, *anzaf*, *anzao*, *anzavout*, avouer, Gr., *añsavout*, *añsav*, *añsaô* id. Gon; gall. *addaw*, promettre; *addef*, avouer; v. irl. *ataimet*, profitentur, de *ad-* *dam-*, cf. moy. bret. *diansaf*, renier, et *gou-zaff*, auj. *gouzañv*, souffrir. Il paraît y avoir, dans *añsav*, métathèse de la nasale (pour **azañv*), cf. *Rev. celt.*, VIII, 509.

Antel, tendre (des pièges), p. *antelet*, Gr., gall. *annelu*, id., *annel*, f. piège, cornique *antel*, *antell*, ruse, tentation, irl. *indell*, tendre, préparer, attelage, *innil*, piège, *intleda*, insidias, etc., *Rev. celt.*, VII, 147. Le vann. *annæll*, f. (filet) dans *meni-annæll*, f. ableret, *annæll de chivra*, haveneau, l'A. Suppl., est une variante du même mot, s'il ne vient pas de **hav'nel* = haveneau.

Anterina, accorder (une requête), D 67, part. 62.

Antiphon, antienne, *Cms*. — **Anuenimet**, envenimé, *Cb*., v. *venim*, du fr.

(*Anuoat*) *annoat*, tenaise, *Cms*., après *antuhont*.

Aon, peur, *Cb*, *auon*, Cathell 27; *aonyc*, peureux, *Cb*, v. *euzic*; *aounnic*, peureux, *Cms*, *aounyc*, peureux, *Cc*, v. *crenaff*; terrible, *Cb*, v. *cruel*; *aonus*, plein de crainte, v. *dougaff*.

Aparaillet, prêt, disposé à, Cathell 29.

(*Apoe*, appui). Un dérivé de ce mot est *apoüeilh*, pl. *ou*, auvent, Gr., *apoueill*, m. Gon., du v. fr. *apoielle*, *appuielle*, f. appui, garde-fou, God. — **Apoenter**, apaiseur, médiateur, *Cb*. — *Appaessaff*, apaiser. — *Appanteice*, appentis, *Cms*. — *Apparchant da costenn*, l. lateralis, *Cb*, v. *teulenn*. — *Apparence*, -ence, *Cb*, v. *fluyaff*. — *Appellatif*, -if, v. *engueruell*. — **Applicabl**, -e, *Cms*.

(*Apret*) *a bret*, à temps, Gw., v. *iéla*; *raesin a bret*, raisin hâtif, *Cb*.

(*Aproff*, éprouver), tréc. *ampro Gwerz. Br. Iz.*, I, 208; *approuv ann doktor*, consulter le médecin, 492. Ce mot dérive du lat. *probare*; il n'en est pas de même du van. *aproquein*, éprouver, *approque*, m. pl. *eu*, épreuve, *aproquer*, qui éprouve, l'A., dont l'origine est, je crois, le v. fr. *aprochier*, assigner à comparoir, *aprochier* de, actionner pour, accuser de, God., cf. *reprocher*; *approcher* son droit, le prouver, La Curne de Sainte-Palaye; *aprochement* d'amour, i. e. marque, témoignage d'amour, God. = van. *aproquemand* (essai), l'A. v. *combinaison*. *Aprophetock*, plus probable, Cathell 16.

Arall, *aral*, autre, *Cms*, v. *en*; *arall*, Cathell, 16, *aral*, 11.

Araoc (bossu) par devant, *Cms*; *a raoc*, avant, *Cb*, v. *donet*.

(*Arat*) *aret*, labouré, *Cb*, *Cc*, v. *bom; alazr*, charrue, *Cb*, v. *lost*, Nom. 316; **arerez**, motuosité, l. glebositas, *Cb*, v. *moudenn*.

Arch guele, chaslit, *Cms; arch an tut maru*, bière (des morts), *Cb*, v. *lech; arc'h*, bière, Gr.

Archantus, plein de monnaie, l. pecuniosus, *Cb; archanter*, argenteur (banquier, changeur), Nom. 296.

Archdiagoun, archidiacre, *Cms.*, et non *arch di-*.

Ardou, arts, Cathell 3, plur. de *art*, 29; **ardus**, artificiel, *Cb*, v. *mecherour;* **artific**, artifice, art, Cathell 5. Au *Dict. étym.*, lisez *ardou* et non *arduo;* le mot *artist* devrait être s. v. *art.*

Argarzi, *ærgarzi*, van. *argaheiñ*, détester, Gr., *argarza*, id., *argarzi* «harcer les chiens après quelqu'un», Maun.; proprement «rejeter», du préfixe *ar-* et de *carza*, nettoyer, purger, curer.

Arguamant, argument, *Cms*, pl. *argumentou*, Cathell 13.

(*Arhoaz*). Le *Cms* a *arahoaz*, demain, entre *arabl* et *arall; bede oar hoaz*, jusqu'à demain, Jér., v. *war*.

Arléhuein, rafraîchir un outil de fer, l'A., *arlehueiñ*, van. Gr.; *arleu*, réparation, l'A., de *ar-* et de la même racine que *libonicq*, émouleur; cf. all. *schleifen*.

Arm, airain, *Cb*, v. *metal*, Nom. 248; *arm*, *arem*, Gr. L'*m* du latin *æramen* est resté dans ce mot, d'origine française, comme dans *alum*, alun (l. *alumen*); *liam*, lien (l. *ligamen*).

Arméruein, ménager, user avec économie, l'A. *armerheiñ*, van. épargner, Gr., gall. *armerthu*, pourvoir, de *ar-* et cf. *merzout*; voir *Rev. celt.*, IX, 375.

Aros, poupe, van. Gr., *aross*, m. l'A.; cornique *airos*, v. irl. *eross*.

Arsaill «arsaillir», *Cms; asailher*, on attaquera (futur), B 658.

Arzornn, poignet, *Cms*, *azorn*, *Cb*, v. *dorn; harzorn*, Nom. 23, pl. *arzournaou*, D 149.

Ascol (fleur de) chardon, *Cb*, v. *glan*.

Asquell crochenn, g. huette ou frasoye, *Cms*, cornique *asgelli grohen*.

Asquornn, os, *Cb*, v. *ezn; asquorn*, Nom. 21, *ascourn* D 149.

Assamblaff, assembler, *Cb*, v. *compellaff;* ensemble, *Cb*, v. *tomaff; assembla*, v. *den;* v. fr. *assemble*, God. — *Assantamant* (et non *-ment*), assentiment *Cms*. — *Assez*, il s'assied, *Cb*, v. *prouostiez*.

— **Association**, g. id., *Cb*, v. *compaignun*. — *Assury*, assurer (que), Cathell 13. — *Asten*, étendre, *Cb*, v. *tennaff*. — *Atorn guenn*, atour *Cms*. — *Attrapancc*, attrempance, l. modestia, *Cb*, v. *manier*. — *Augustus*, Auguste, empereur, Cathell 35.

Auroun, aurone, *Cms*. — *Autel*, autel, *Cb*, v. *pistin*. Le v. br. *costadalt*, gl. aeditui aecclesiarum, doit contenir ce mot; cf. Du Cange : «æditutus *custos*... *altaris*.» Sur la chute d'une syllabe finale contenant *r*, voir *goaz* et *Kirin*. **Auteric**, petit autel, *Cb*, v. *pillic*.

(*Autenn*, rasoir). Le P. Grég. dit que «dans le dialecte de Van., *autenn* veut dire couteau, et en celui de Léon, rasoir»; le *Dict*. de l'A. traduit pourtant «rasoir» par *auteenn*, f. pl. *eu*. La racine peut avoir eu le sens de «pierre», irl. *art*, gaul. cisalpin (acc. pl.) *artuas* «les pierres (sépulcrales)». Le bas latin a emprunté au celtique une forme de ce mot qui avait conservé l'*r*. On lit en effet (en latin) dans les trois éditions du Catholicon, s. v. *ganiuet* (canif) : «*artanus*, scapellum;» dans le Catholicon manuscrit, *artauus*; dans le *Vocabulaire cornique* : *artauus*, Kellillic (i. e. couteau), *Gramm. celt.*, 1080, l. 1-2, cf. p. 297, l. 23; dans les *Vocabula in pensum discipuli* : *artuum* cultel (i. e. couteau), *Gr. celt.*, 1062, l. 2. Ces trois textes différents ont cela de commun qu'ils présentent des traductions de mots latins en des langues celtiques, de sorte qu'à la rigueur on pourrait regarder *artavus* comme une fantaisie latino-celtique du genre de *civium* «fraise», *minichya* «asile», *Rev. celt.*, VII, 101. Mais l'un au moins de ces mots *artanus* et *artavus* a réellement existé en bas latin. Le Catholicon de Jean de Gênes donne *artavus*, canif; le dictionnaire de Du Cange fournit encore d'autres exemples. Un manuscrit cité dans le même ouvrage traduit *artanus* par l'italien *lo temperatore*. Il y a, même dans l'édition Fabre, un article ainsi conçu : «*Arcavus*, encrier; voir *scarpellium*.» Il faut lire : «*Artavus*, canif; voir *scarpellum*.» Le texte auquel il est fait allusion, tel qu'il est imprimé au mot *scarpellum*, porte à l'accusatif pluriel *artavos*. Je suppose que le basque *artazi*, ciseaux, a la même origine; pour la terminaison, cf. *askazi*, parent?

Auteriteaff, autoriser, *Cms*; *an brassaff* **auctoriset** *an pobl*, le plus autorisé au peuple, l. primor, *Cb*, v. *quentaff*; **autreadur**, consentement, v. *guingnal*, **autreer**, *Cc*, *autreur*, *Cb*, consenteur, l. fautor, v. *favor*. — *Autramant*, g. id. *Cms*, Cathell 10.

Autrov bras (grand seigneur); *autroenz* (lis. *-oniez*), domination, *Cms*, v. *didan*; *autrounez*, seigneurs, Cathell 5; *dre autroniez bras*, noblement, *Cb*, *entre dou entroniez*, en la fin de deux seigneuries, *Cb*, v. *diuidaff*. Le masculin *dou* est surprenant; *autrou*-

niez est féminin selon Le Gonidec. *Autrouniez*, *autrouniaig*, seigneurie, Nom. 228; van. *eutrunieh*, Chal. *ms*.

Auampie (avant-pied), *Cms*.

AVANCQ, pl. *ed*, bièvre, espèce de castor; castor, Gr., gall. *afanc*, irl. *abac*.

Auentureux, g. id., *Cb*, v. *fortun*.

Auoun, fleuve, *Cms*.

AVRE, *havre*, aujourd'hui, Saint-Brieuc, Gr.; *avre* « c'est du mauvais breton que l'on parle encore un peu dans un coin du diocèse de Saint-Brieuc, ainsi que me l'a appris le R. P. Grégoire, » Pel. Ce mot se dit encore à Lannebert, en Goello. Il vient de *av're*, **a-veure*, gall. moy. *avory* « demain », cornique *avorow* « demain », *avar* « de bonne heure »; cf. irl. *imbárach* « demain matin »; composé de *beure* « matin », Cf. *diavlé*, jamais, par rapport au présent, haute Cornouaille, Gr., de *di* et *avre*, aujourd'hui. Ce n'est peut-être pas le *di* privatif, mais celui de *diabarz* en dedans, *diavés*, en dehors, etc.; une négation devait accompagner ce mot *diavlé*, comme ses synonymes; voir *bet nary*. Pour la chute de l'avant-dernière syllabe dans *av're*, *diav'le*, cf. *afflet*, badin, léger, volage; mot entendu seulement en bas Léon par Le Pelletier, inconnu à Le Gonidec, = *av'let*, de *avelet*, éventé.

Auv, foie, *Cms*, *affu*, *Cb*, v. *elas*; *eü*, Nom. 21 (cf. *eübi* de *ac'hubi*, occuper, *vn heur*, variante de *un aur*, un havre, Nom. 243; van. *qéhut*, avoir, Gr., de *cahout*, *mëud*, mouton, Gr., de *maout*; pluriel *-eu*, de *-aou*, etc.).

Az eux, tu as, Cathell 14, 24, *a hens*, 9; *az bezet*, aie, 18, *na vezet*, n'aie pas, 27.

Azcaret, aimer derechef, *Cb*.

(*Azeul*, il adore), *ezeul*, *Cb*, v. *idol*. Pour l'adoucissement de la première syllabe, la deuxième restant intacte, cf. les pluriels moy. bret. *querdenn*, cordes, *Cb*., v. *lestr*, du sing. *cordenn*; *questell*, châteaux, de *castell*, etc. La différence entre *azeul* et *ezeul* s'observe dans le moy. bret. *chom* et *chem*, il reste (auj. *chom*); *digor* (auj. id.) et *diguer*, il s'ouvre (cf. gall. *ymegyr*); *ro* et *re*, il donne (gall. *ryd*, *rhydd*, *dy-ry*), léon. *ro*, van. *ra*; *sco* (auj. id.) et *sque*, *squæ*, il frappe; *tal*, il vaut, et *tel* dans *nedel bichanoch*, l. quominus *Ca*, *nedel bihanoch*, *Cms*., léon. *tal*, tréc. *tel* dans *ne del mañn*, il ne faut rien. Elle s'observe entre le bret. moderne et le bret. moy., ou entre différents dialectes actuels, dans *koll*, il perd, moy. br. *quell* (gall. *cyll*); *gall* et *gell*, il peut, moy. br. *guell* (corniq. *gyll*, gall. *geyll*, *geill*); *kav*, il trouve, moy. bret.

quef (corniq. *kyff*, gall. *ceiff*, *caiff*); léon. *dalc'h*, tréc. *delc'h*, il tient, moy. br. *delch*, *Cb.*, v. *leffr*, *meuy*, etc., *delc'h*, Quiquer, 1690, p. 9, 10, 11 (gall. *deil*); *fall* et *fell*, il faut, il manque, moy. br. *fell*; *marv*, il meurt, moy. br. *meru* (corniq. *merow*); *sav*, il se lève, moy. bret. *seff*, *sef* (corniq. *seff*, gall. *saif*); *tav*, il se tait, moy. br. *teu*, *teo* (inscr. en lettres gothiques, *Rev. celt.*, I, 406); *anav* et *éné*, il connaît, Gon., *hene*, *Gramm.* de Grég., p. 71, *ene*, *eneff*, p. 144, moy. br. *ezneu*, *ezneo*; léon. *galv*, il appelle, tréc. *gelv*, cf. *Mezellour an ineo*, Saint-Brieuc, 1831, p. 91 (gall. *geilw*, corniq. *gelow*). Un exemple de ce phénomène, en vieux breton, est *aarecer*, gl. cianti = *a arecer* «qui excite»; *-arecer* est le verbe correspondant à l'adj. v. br. *arocrion*, gl. atrocia, même racine que *ocerou* et *aceruission*, gl. hirsutis. Le lat. *cianti* pour *cienti* est pris au même sens que dans le vers de Virgile (Énéide, VI, 165) *Ære ciere viros Martemque accendere cantu*; cf. v. irl. *do-r-acráid*, gl. exacerbavit, corniq. *dyegrys*, ébloui (fr. *aigrir*, au fig.; angl. *eager*). *Azuly*, adorer, Cathell 5, *azeule*, adorele, 5, *adeulet*, adoré, 18.

Azgreunyaff, agrener, l. aggrano, *Cb*, v. *greunyaff*.

A ZIFFEAH-CAËR (je renonce) entièrement (à Satan), *Guerzennou eid escobty Guénèd*, 1857, p. 91; (je m'attache) entièrement (à Jésus), p. 93, d'un adj. van. **diffeah*, entier, parfait, de *di* + lat. *factus*; cf. gall. *diffaeth*, stérile, proprement «non travaillé, non cultivé». Le *di-* dans **diffeah* peut répondre au gallois *dy*, aussi bien qu'à *di*; cf. v. bret. *dodocet-ic*, gl. inlatam, auj. *dizouget*. Mais il est plus probable que **diffeah* est identique à *diffaeth* et au v. bret. *difeith*, (barbe) inculte, sauvage; sur le passage du sens de «terriblement» à celui de «beaucoup, absolument», voir *disaour*.

Azliuet «surtaint», *Cb*, tréc. *hadlivet*, reteint. Voici d'autres composés du même préfixe : *soubennic* AZ TOM, gélatine, Nom. 55 (van. *soubeenn attuém*, potage réchauffé, l'A.); *læch pehiny a sant á* AZ PRAT, lieu marécageux, Nom. 233, *placc á sante á azprat*, marais, marécage, 246.

Aznauoult, connaître, Cathell 34, p. *aznauezel*, 5, prés., 2° p. sg. *ezneuez*, 34, impér. *ezneou!* 21, fut. *annauezo*, 13, cond. *aznaffe*, 4; *ezné*, il connaît, D 23, 1° p. pl. *esnevomp*, 63.

(*Azr*). Le *Nomenclator* a, p. 51 : *aër viber*, serpent d'eau, et *an aër*, *viper*, vipère.

Azzonant, démon, Cathell 1 (lisez *azrouant*).

B

Bac, *bag*, bateau, *Cb*, v. *lestr*. — *Bachelier*, -ier, *Cms*. — **Badin**, badin, Am., v. *picol*, du fr. — *Badizant*, baptême, Cathell 17; fém. : *goel anvadizyent*, épiphanie, *Cb*, *goel an vadizyent*, *Cms*.

Baeleguiez, *beal-*, prêtrise, *Cms*, *bel-*, *Cb*, v. *esancc; bealec*, prêtre, *Cb*, v. *orcel*, *belec*, v. *amit;* pl. *belegyen*, Gw., v. *teür*. Voir *binizien*.

(*Bagol*, robuste, gall. *magoll*, engraissé); cf. *bangounell*, pompe, Gr.[1] = *mangounell*, baliste, Gr.; gall. *magnel*, canon, du v. fr. *mangoneau; bougre*, ingrat Trd. = v. fr. *maugré*, malgré; cf. *Rev. celt.*, VIII, 528. Le changement inverse, de *b* en *m*, a lieu dans le petit Trég. *mûgañ*, agiter dans l'eau de lessive = *buga*, fouler quelque chose avec les mains, Gr.; fouler dans l'eau les hardes, Pel.; cf. *bugad*, lessive = fr. *buée*. Il est probable que *bauche*, m. pl. *eu*, farce, l'A., est plus primitif que *maugenn*, pl. *ou*, conte, fable, Gr., *maugen*, Pel., du v. fr. *baud*, d'où *s'ébaudir*. Voir *bihin*, *megium*.

Bahu, *Cms*, doit bien signifier «bahut» : on lit le pluriel *bahuou* «bahuz», Nom. 27. La dentale finale est restée dans la variante *bahud*, pl. *bahudou*, Gr. (cf. moy. br. *contredit* et *contredy*, *deduyt* et *deduy*, *respit* et *respy*). Une troisième forme *bahus*, pl. *bahusou*, Gr., vient du pluriel français *bahuts;* cf. *Rev. celt.*, VI, 389.

Baizic, «jaloux, comme une mère l'est de son enfant, s'impatientant de son absence. On donne cette épithète à celles qui caressent trop leurs enfants : on l'applique même à certaines bêtes,» Pel. De **gw-eizic* = *gou-*, particule diminutive, et cf. gall. *eiddig*, jaloux, comme moy. br. *buguelenn*, petit houx = *goëguelenn*, Gr., de **gwo-qelenn*.

Balc'h, hardi, fier, Pel.; gall. *balch* id., v. irl. *balc*, fort, puissant. M. Stokes a comparé le lithuanien *smarkùs;* mais il y a d'autres explications possibles : 1° *balc* = **balg*, de **balgos*, cf. vieux haut-allem. *bëlgan*, s'enfler, s'irriter, gaul. *bulga*, sac de cuir (voir *bolc'h*); 2° *balc* = **balcos*, grec φολκός, bancal (il ne manque pas de mots qui, comme en grec σ1ρεϐλός, désignent tantôt un défaut physique, tantôt un travers d'esprit).

[1] L'échange de *b* et *m* a été favorisé par des confusions provenant de ce que ces deux sons se changent régulièrement en *v* dans les mêmes circonstances grammaticales. Le *Nomenclator* donne avec mutation abusive *vangounellat*, vider l'eau (dans un navire), l. sentinare (p. 152).

Bale et *baly*, se promener, dans les Amours du vieillard, Pel., s. v. *fringa; balegou*, *balirou*, saillies, larmies, l. proiectura, Nom. 142, *balecg*, *balir*, saillie, avance d'un bâtiment, *baled*, auvent, Gr., v. fr. *balet*, poitevin id. Le sens du haut cornouaillais *balecq*, répugnance, Gr., provient sans doute d'une association d'idées analogue à celle de l'expression trécoroise *zaillet 'ra mẽ c' halon* « mon cœur saute » (*salit*) = j'ai peur.

Banna, jeter bien haut en l'air, hausser, culbuter; *bann*, culbute, rayon de soleil, Gr.; *er vann*, en haut (*Suppl. aux dict. bret.*). Le P. Grégoire donne comme suranné *bann*, haut. Cf. gall. *bann*, haut, corniq. *avan*, en haut.

Bannhe, goutte, *Cms*, v. *can*.

Banq, tablete, l. scamnum, **-yc**, petit banc, *Cb*, **banquer**, banquier, l. hoc banchale, *Cb*, v. *pauiot;* auj. *bañk*, m., du fr.

(*Baradoes*), *barazoes*, paradis, C (et non *-zazoes*).

Barbier, -ier; *baro*, barbe; *baroec*, barbu, *Cms*. (écrits *barff*, *barffec*, avec un *o* au-dessus des *ff*); *baruec*, *Cb*, v. *quaezour*.

Barlen, giron, gall. id., de la rac. **bher*, porter, comme le goth. *bar-ms*, avec des suffixes différents (cf. lat. *ger-ulus*, *fig-ulinus*).

Barzes, fém. de *barz*, ménétrier, *Cb*, v. *jangler*.

Baspatian, Vespasien, Prise de Jérusalem, Pel., v. *euit*. — **Bataillaff**, batailler, *Cb*, v. *storm*, *battailliff*, Nom. 193. — *Batelleur*, g. id., f. *-es*, l. ioculator; *hoari* **batelleres** « iouer de bateaulx », l. ioculor, *Cb*.

Baut et *vaut*, pl. *ou*, van. *véüt*, pl. *eü*, voûte; *vaut* et *baut*, pl. *ed*, van. *véüt*, pl. *ed*, tortue, Gr.; *vaoüt*, voûte, Nom. 144, pl. *vaotou* 126; *veut*, pl. *eu*, voûte, pl. *veudétt*, tortue, l'A., du bas lat. *volta*, de même que le moy. br. *bolt;* cf. *Rev. celt.*, VII, 152. Une autre forme du même mot est le van. *bauje*, m. pl. *eu*, arche (d'un pont) : *tri vauge veutétt*, trois arches voûtées, l'A., s. v. *pont*. Le pluriel *baujeu* vient de *baut* et est à *bautou* comme le léon. *pec'hejou*, tréc. *pec'hejo*, péchés, est au moy. bret. *pechedou*, van. *pehedeu* (de *pec'het*); cf. bret. moy. *hynchou*, chemins, léon. *heñchou*, tréc. *hiñcho*, mais van. *heñteu*, de *heñt*. *Baujeu*, à son tour, a fait changer le singulier *baut* en *bauje*. De même, en trécorois, *parouj*, paroisse, et *néj*, nid, sont des variantes de *parous*, *neiz*, amenées par les pluriels *paroujo* (tréc. *paros*, pl. *parojo*, Gr.), *néjo*, nids (léon. *neiziou*). Je suppose une raison analogue dans la forme vannetaise *bouge*, bout (*bouge er moyéle*, le bout du moyeu, l'A., s. v. *roue*). Voir *degrez*. — *Bell*, bataille, f. : *Dor*

an vell (*Doees an bell*), C; *bellous* (et non *-our*), combateur, l. bellator, f. *belloures* (et non *-ez*), *Cms*. — *Belli*, bailli, *Cms*, v. *alouer*. — *Benkuec*, instrument = v. corniq. *binfic*, gl. beneficium; gall. *benthyg*, un prêt, du lat. *beneficium;* cf. *Rev. celt.*, IX, 372 et 373. Pour la relation des sens, cf. van. *preste*, m. ameublement, pl. *prèsteu*, effet, l'A., du fr. *prêt*. — **Benig** «benigne (doux)», *Cb*, v. *humen*, du fr. — *Bergez*, verger, *Cms*.

Berniaff, élever, *Cb* v. *vhel; bernignaff*, *Cms*.

Bernout, importer, van. *berneiñ*, Gr., cornique *ny vern*, cela ne vaut pas la peine, *bern*, souci, chagrin, gall. *brwyn*, irl. *brón*, tristesse; de **mrón*, cf. goth. *maurnan*, se soucier?

Berry, le Berry, *Cms*.

Berz dans *am drouc berz*, J 87 = par mon malheur, répond au van. *bærh*, prospérité; *gobérr bærh*, prospérer, l'A.; *berh*, issue, succès, *ean a oura berh*, il fait flores, Chal. *ms*, *groeit berh* (les armées ont) fait de grands progrès, Chal. *ms;* cf. gall. *berth*, perfection, beauté.

Bescul, g. fil, *Cms*., après *bescoul*.

Besque, sans queue, *Cb*, v. *golff*. Le *Cms* a, s. v. *balbouzer* : Item balbutiens, tis. b. *besgue*; lisez probablement g. *besgue* (*bègue*). Le P. Grégoire donne *besq*, capot, écoué; *besqi*, écouer; *besqi*, *besqa*, écourter. *Besq* paraît formé du préfixe roman *bis-*, fr. *bes-*, qui a un sens dépréciatif : bret. *bescorni*, *biscorni*, écorner; *beoc'h bescorn*, vache écornée, qui n'a qu'une corne, Gr. = *bis* + *corn; bestéaud*, bègue, Gr. = *bes* + *teaud*, langue. Le *k* final de *besq* pourrait être provenu de composés tels que *bescorn*, d'autant plus que le sens ordinaire de *besq* est celui qu'a dû avoir **bis -caudatus*. Mais il est possible aussi que ce soit une addition phonétique, comme dans *Barnabasq*, variante de *Bernabas*, Barnabé, Gr., et moy. br. *putoaesq* = fr. *putois*. Voir *fesquenn*. Quoi qu'il en soit, il est remarquable qu'un *k* se trouve aussi dans *besqell*, sillon plus court dans le guingois d'un champ, Gr. = fr. *biseau*, biais, oblique (*besqellec*, Gr.), de **bi-(f)ax* + *ellus?*

Bestial, g. id.; **bestialite**, g. id., *Cb*, v. *aneual*.

(*Bestl*, fiel), *uestl*, C.

Betama, jusqu'ici, *Cms*.

Bet nary, dans *da gloar bet nary bizhuicquen*, à la gloire éternelle, M 57 v°, et *eno... ne vezo muy Angoes nac esgoar bet nary*, là il n'y aura plus d'angoisse ni de peine, jamais, 58 v° (*Dict. étym.*, v. *nary*), est un synonyme de *bizhuyquen*, qui a les deux sens de

«jamais» (au futur) et «à jamais, éternellement, éternel». *Bet nary* a un correspondant exact dans le cornique *bynary*, *bydnar*, *byner*, *venary*, *vyner*, Z² 621, qui s'emploie de même pour le futur: «à jamais».

C'est la même famille que le bret. moy. *biscoaz*, jamais (au passé); *byzhuyquen*, jamais (au futur), à jamais, auj. *biskoas*, *birviken*, et que le bret. mod. *biken*, id.: tréc. *a bado biken*, qui durera toujours; van. *e badou birhuiquin*, *Officeu*, 105; *birhuiquin é vou conzet*, on parlera toujours, 93; tréc. *pa vez bikenn hen laret d'in... na oufenn bikenn da gredi*, quand tu serais toujours à me le dire, je ne saurais jamais te croire, *Gwerz. Br. Iz.*, I, 82. Cf. aussi moy. br. *heuiziquen*, dorénavant (voir *ab*), et les mots suivants: *feteiz*, aujourd'hui; vann. *bité*, maishui; *énéh*, certes. Nous allons les traiter ici, pour mieux faire ressortir leur parenté, qui ne saute pas aux yeux tout d'abord.

1° Le moyen breton n'avait pas la forme *feteiz*, mais bien *vetez*, dont le sens exact était «d'aujourd'hui, dès maintenant, désormais»: *euit vetez*, B 268, est employé comme synonyme de *da donet*, à l'avenir, B 266. M. de la Villemarqué a parfaitement rendu *vetez ... an bech man Ne dougaf tam*, J 133, par «je ne pourrai jamais porter ce fardeau»; *vetez* répond à *a breman* «à présent, déjà» dans le vers qui suit «(Laissez-moi ici) car déjà je suis harassé». Le P. Maunoir donne *veteiz* «meshuy»; D. Le Pelletier écrit *feteis* «aujourd'hui»; le P. Grégoire, *veteiz* et *feteiz*, dans des phrases qu'il traduit «il ne viendra pas *maishuy*» ou «*d'aujourd'hui*»; «*d'aujourd'hui* il ne partira». En petit Tréguier, *feté* «aujourd'hui» ne s'emploie qu'avec l'idée du futur. C'est ainsi qu'on trouve *fete* dans les *Gwerz. Br. Izel*, I, 8, 140, 402, 494, 556. Malgré le sens du futur, le verbe peut être aussi au présent, comme *ibid.*, 212, 464; cf. *Rev. celt.*, IX, 380 et 381.

2° L'initiale primitive a été mieux conservée par le vannetais et le dialecte de Batz. Le Dict. de l'A. donne *maishui: bité;* et *bité ne dau* «il ne se taira d'aujourd'hui»; on dit dans le dialecte de Batz: *Ked biterh a zrouk* «pas du tout de mal»; *ne veneñ ke biterh* «je ne veux pas du tout» et, avec une acception plus primitive, *me forh ke biterh lakel mouid abars* «je ne puis plus rien mettre dedans» (*Étude sur le dial. de B.*, p. 32). Dans ce dernier langage, l'ancien *z* doux est parfois traité, à la fin des mots, comme s'il était dur (*Étude*, p. 16); rien n'empêche donc d'identifier la seconde syllabe de *bité*, *biterh*, *feteiz*, *vetez* et *fete*.

Ce mot, qui présente des formes si divergentes, me semble être composé de **bith-dez* «jamais en (ce) jour»; cf. cornique *byteweth* (Meriasek, v. 1148, 1480) = *bys* + *deweth*, journée.

Les mots employés comme adverbes ou comme prépositions sont exposés à perdre plus ou moins complètement leur forme radicale, par suite de l'usage fréquent de l'autre prononciation; c'est ainsi qu'on trouve déjà en moyen breton *breman* «maintenant», de *pret* «temps»; *bepret* «toujours», de *pep* «chaque», etc. De même **goar* «sur», vieux gallois *guar*=gaul. *ver*, est toujours écrit *oar* ou *voar;* **cant* «avec» (vieux gallois, *cant;* cf. vieux breton, *cent-et* «avec toi»; *er-cent-bidite* «tu reconnaîtras») est toujours écrit *gant*, et ces formes ont été légitimes, à l'origine, dans des cas comme *di-oar* «dessus», *di-gant* «d'avec»[1]. Il n'y a donc pas trop à s'étonner de la généralisation de *vetez*, doublet syntactique de **bitez* = van. *bité*, dial. de Batz *biterh*. On trouve en moyen gallois *vyth* et *byth* «jamais» dans des constructions qui ne diffèrent pas essentiellement, cf. Z² 620; et souvent en cornique *venary* «à jamais» remplace la forme radicale *benary*=moy. bret. *bet nary*, sans que la mutation soit justifiée par l'influence d'un mot précédent.

Quant à l'*f* du breton moderne *feteiz*, *fete*, altération du *v* de *vetez*, il a des analogies par exemple dans le dialecte de Batz, où l'on dit *a fou* «qui sera», de *a vou* (*Étude*, p. 26; cf. aussi *Rev. celt.*, III, 237); mais surtout dans le vannetais *fouéric* «blet, blette», Dict. de l'A., au Supplément; ce mot est le diminutif de *voer* «fade» et «fat», en Goello *euver* «fade» (par exemple à Tréméven); en petit Tréguier *euver* «lâche, fainéant, canaille» = gall. *ofer* «vain»; cf. lat. *amarus* (voir *goaz*).

Le bret. moy. *vet nos* «ce soir», *vez nos* «cette nuit», aujourd'hui *fenoz*, est probablement une imitation de *vetez*, pris dans le sens de «aujourd'hui». Le trécorois *vid nos*, littéralement «pour la nuit» est une altération due à une «étymologie populaire», que j'ai eu tort de prendre au sérieux dans mon *Dictionnaire étymologique*. Une autre perturbation du même genre, causée par le mot *fet* «fait», a donné naissance à la locution *a fet nos* «de nuit», que D. Le Pelletier cite, d'après un vieux dictionnaire, comme variante de *fet nos;* van. *a fæd-noz* pendant la nuit, *Officeu* 172.

3° La ressemblance étroite des sens du vannetais *énéh* avec ceux de *bité*, *biterh*, ressortira des citations suivantes du Dictionnaire de l'A.: *N'er groein quéd; énéh n'er groein* «je ne le ferai pas; du tout point» (Supplément, s. v. *tout*); *nenn-déss quéd, énéh n'enn-déss* «il n'y en a point du tout» (Suppl., s. v. *point*); *n'enn-déss quétt talvédiguiah ur blanc; énéh n'enn-déss* «il n'a pas, certes, un

[1] On peut soupçonner aussi, dans plusieurs de ces cas d'affaiblissement de consonnes initiales, l'influence de l'accent qui frappait la deuxième syllabe et amenait ainsi la prononciation à se relâcher sur la première.

sou vaillant» (s. v. *vaillant*); *distill énéh à zistac* «volubilité de langue»[1].

Si maintenant nous interrogeons le cornique, ce frère jumeau de l'armoricain, nous y trouvons l'expression *bynytha*, *benytha*, souvent adoucie, sans aucune influence d'un mot précédent, en *vynytha*, *venythe*, *vynythe* (cf. Z² 621); le sens est le même que celui de *bynary*, etc., «semper, unquam».

Pour identifier le vannetais *énéh* avec le cornique *venytha*, *venythe* (cf. plus haut le breton moyen *vetez*), il n'y a pas grande difficulté phonétique. La voyelle finale sera tombée, comme dans *bydnar*, *byner*, variantes corniques de *bynary*. Le *th* cornique est tantôt doux, tantôt dur; mais il doit être dur dans *venytha*, *venythe*, sans quoi son correspondant serait simplement tombé en vannetais.

Reste la chute du *v* initial. C'est un phénomène qui, comme nous l'avons vu au mot *ab*, est loin d'être inconnu en breton. De *vou* «il sera», mutation de *bou* = *bezo*, la phonétique vannetaise tire à la fois *ou* (cf. *énéh*) et *fou* (cf. *feteiz*).

Peut-être y a-t-il un rapport étymologique entre la seconde partie du breton moyen *bet nary* = cornique *bynary*, *bydnar*, et le breton *naren* «non, nenni», P. Grég., *narein*, Pell., *narenn*, l'A., *narn*, P. Maunoir. On a vu que les expressions qui commencent par *bit(h)* sont souvent accompagnées d'une négation, qu'elles renforcent. Il semble bien qu'il y a aussi une négation dans la seconde partie du cornique *benytha*, *venytha* = van. *énéh*; peut-être de *-*ni-(e)tha*, cf. moy. br. *eza*, *za*, donc?

Beurag, breuvage, C*ms*.

(*Bez*, tombe), pl. *biziou* C*b*., v. *violaff*; *bezat*, enterrer, C*ms*. Le van. et tréc. *béo* «tombe», cité *Rev. celt.*, VIII, 493, 498, ne vient pas nécessairement du v. br. *beb*, gl. tumuli : cette forme peut se rattacher à *bez*; cf. *beuvein* «noyer» en petit trécorois, = van. *béein*, léon. *beuzi*, moy. bret. *beuziff*, gall. *boddi*; trécorois *kleve* «glaive», léon. *kleze*, moy. bret. *clezeff*, gall. *cleddyf*; vannetais *guihue* (en une syllabe, *guiü* par *ü* consonne) «sauvage», de **guev* = léon. et moy. bret. *guez*, gall. *gwydd*, etc. (Cf. *Rev. celt.*, III, 235; V, 128; VII, 152.) M. Loth a signalé un phénomène semblable dans le gall. *diviau* «jeudi», qu'on écrit *dydd-iau* (*Rev. celt.*, VII, p. 173, n. 2).

Quant au haut vannetais *benèd* «cimetière» (*Rev. celt.*, VIII,

[1] C'est seulement pour ce dernier exemple qu'on pourrait, à la rigueur, se demander s'il ne contient pas une abréviation de l'expression *enn-néeh* «infiniment»; *énn-neaih*, *énn-néh* «à merveille, merveilleusement», l'A., dont le sens propre est «terriblement, furieusement» (= léon. *en euz* «en terreur»).

493), il vient, non de **bevnèd*, mais de *bered*, forme restée en tréc. et en léon. et qui correspond au moy. bret. *bezret* et au gall. *beddrod*. Le Dict. de l'A. traduit «cimetière» par *vêrraitt* et *vénaitt*, m.; on lit *vainaid* au Supplément, s. v. *catacombes*. Pour le changement d'*r* en *n*, comparez : van. *senæcein*, *senæçatt*, sérancer; *senæsse*, *selæsse*, f. regayoir, *senæce*, f. serans, l'A. (cf. s. v. *pesseler*, *regayer*, et au Suppl., *habiller*), du franç. *serancer;* van. *tacqeneeiñ*, ruminer, léon. *dazqiryat*, *dazqilyat*, Gr., moy. bret. *dazquilyat*, voir *tarauat; aminal*, amiral; *aminalès*, amirale; *aminautéz*, amirauté, Gr., van. *admiral*, *admirauté*, l'A.; van. *minaql*, miracle, léon. *miraql*, Gr.; bret. moy. et mod. *turzunell*, tourterelle, du lat. *turturilla*. Ce phénomène n'est pas étranger au gallois (cf. *Rev. celt.*, VI, 31); on le trouve aussi en d'autres langages (à Montbéliard, *fenonche* = *furoncle;* Contejean, *Glossaire du patois de Montbéliard*, 1876). Voir *cloutegelofle*.

(*Bezaff*, être). Au lieu de *bizhyt* 2[e] pers. du pl. du futur (*Dict. étym.*, p. 229, l. 30), lisez: *pan uizhyt* «quand vous êtes» (au présent), H 41 = *pan uizhit*, H 55. P. 230, l. 19, lis. *à ny hon bemp* «*oh!* si nous eussions»; cf. *Rev. celt.*, IX, 262. *Ez vihont*, ils furent, Cathell 15, *maz vezomp*, pour que nous soyons, Nl 446 (rime en *omp*), cond. *auye*, Cathell 25, *auy he* 24, *ez vichsent* 29; *ez vehe*, (quoique) tu aies, 29; *hoz boa*, vous aviez, N 296, *nem boe*, je n'eus, 447. La quatrième conjugaison bretonne (cf. *Rev. celt.*, IX, 245, 246) est employée dans le *Doctrinal*: *beza é tleomp*, nous devons, p. 26, litt. «être que nous devons», ou «être nous devons»; *beza é musureur*, on mesure, 30; *beza er galveur*, on l'appelle, 39, (*beza eo*, c'est, litt. «être il est», p. 45, appartient plutôt à la cinquième conjugaison, cf. *Rev. celt.*, IX, 248). Il est donc fort possible que D. Le Pelletier ait eu raison de traduire *bez a gret mat* par «vous faites bien», dans un passage de la Vie de saint Gwenolé.

Bezeuenn, bouleau, *Cms*.

Bigarre, (vêtement) bigarré, *Cb*, van. *bigarret* (étoffe) rayée, Chal. *ms*. Le premier de ces mots vient du français, cf. *pare*, guéri, d'où *parea*, guérir, Gr., du fr. *paré*, prêt; le second a été bretonnisé, cf. moy. br. *paret*, cuit, d'où *parediff*, cuire, du lat. *paratus*.

(*Bihan*, petit), *baguic uihan*, petit bateau, C.; *bihannidigaez*, amoindrissement; *dauihanhaff*, au moins, *Cms*.

Bihin, réplétion, *carguet a vihin*, *un den bihinec*, replet, Chal. *ms;* id., s. v. *satiété; vn beninec*, charnu, Nom. 267, lisez *behinec* (cf. *peniny*, qui, Nom. 319, faute d'impression pour *pehiny*); vo-

cabulaire cornique *mehin*, lard, gall. *mehin*, lard, graisse, *mehinog*, gras; irl. *mass*, excellent, beau; *muc mas*, pourceau en bon état. Ce mot irlandais, dont le comparatif est *maissiu*, peut répondre au superlatif latin *maximus*, de **mag's-* = sanscrit *máhas-*, grandeur (Brugmann, *Grundriss*, II, 169, 387); les formes bretonnes seraient à l'irlandais à peu près comme le lat. *vet-er-inus* au sanscrit *vat-s-ás*.

Binizien, bénir, *Cms* = b. lat. *benedictionis*, comme *millizyen*, maudire = *maledictionis*; voir *penet*, *quinizyen*. Un autre infinitif du même verbe est *biniguaff* «bieneurer», l. beo, *Cb*, v. *eurus*; de là *dre* **binidiguez** «bieneurement», l. beate, ibid., pour **biniguidiguez*, cf. van. *bellediguieh* «sacerdoce», *belediguch* «prestrise», Chal. *ms*, à côté de *beleguieh* ibid. = moy. bret. *baelegu-iez*.

Bisourc'h, chevrette (syn. de *yourc'hès*, féminin de *yourc'h*, chevreuil), Gr., id. et *bichourc'h*, Pel.; *bizourc'h*, Gon.; van. *bouiorh*, l'A. La première syllabe de ce composé répond au franç. *biche;* la comparaison des deux dialectes bretons pourrait indiquer une forme antérieure **bwith* = **bëtt* (*bouiorh* serait pour **bouih-yorh*).

Bissach, besace, *Cb*, v. *squerb*, *biçzac'h*, Gr., de *bis* + *saccus*.

Bissest, *-us*, bissextile. — *Bitail*, vivres. — *Bizyan*, Bizyen, *Cms*.

Blaouah, m. pl. *eu*, épouvante, atrocité; *blaouahein doh*, avoir horreur de; *blaouahuss*, atroce, *blahouahuss*, formidable, l'A., etc., cf. gall. *braw*, *brawch*, frayeur; *brawychu*, effrayer; *brawychus*, peureux; *Rev. celt.*, VI, p. 390. M. Thurneysen suppose que la racine de *braw*, *brawch* est la même que celle du lat. *frango*. Le changement de *r* en *l* est fréquent en breton : cf. *añpustul*, m. homme timide, petit Trég. (*Rev. celt.*, IV, 146), du v. fr. *anposture*, infection, God.; comparez l'emploi analogue du fr. *emplâtre*. Le P. Maunoir traduit par «apostume» le mot *pugnés*, qui en breton moyen est une épithète injurieuse.

Blashat, goûter, *Cms*. Au-dessus du second *a* il y a deux *s*, pour indiquer une variante *blassat*.

Bleuec, chevelu, *Cb*, v. *toussaff; bleuen*, cheveu, *Cms*.

Bleuzff, fleurs, *Cms*, avec un *o* au-dessus de *ff* (voir *barff*); **bluzuec**, plein de fleurs, *Cms*.

Bloez, an; *abloeaz an bloeaz*, d'année en année; *anbloezman*, cette année; *doubloazyat*, espace de deux ans; *gluzifyat* (et non *-iat*), annuelier, *Cms*.

(*Blonec*). Le *Cms* porte seulement *Blouhec* avec un *n* en haut, après l'*u* (avant le mot *Blont*) et *Blounhec*, avec un *n* au-dessus de l'*h* (après le mot *Blot*); il traduit «suif de porc».

Boce, nœud (du bois); **bocet**, l. squarosus; *boczu* et *bossu*, bossu (et non *bozcu*), *Cms*.

Boeden (moelle d'une plume), *boden*, bon (d'une noix); **boeta**, nourrir, *Cms*.

Boing *da guelchiff* «baing a lauer», *Cb*, *bayn*, bain, pl. *baynnou*, Nom. 319, *bainnou*, 246, du fr.

BOLC'H, cosse de lin, Gr., *belc'h* Pel., pet. Trég. *bolc'h*, gall. *bul*, id., v. irl. *bolg*, outre, gaulois *bulga*, sac de cuir; cf. allem. *balg*, peau et gousse.

Bonnet, g. id., l. birretum, *Cms* (après *bounn*, et s. v. *disgruyat*). — *Bordeur*, bordure, *Cms*; **bord**, rive, bord, *Cb*, v. *margin*; *bort*, v. *ourll*. — **Bouczouyn**, «le dispenseur de la nef», l. naustrologus, *Cb* et *Cc*, v. *merdeat*; de l'angl. *boatswain*, avec une prononciation plus littérale que celle d'aujourd'hui.

BOUCG, *boug*, mou, Gr.; *boug*, molasse, l'A. v. br. *buc*, pl. *bocion*; irl. *boc*; cf. grec *βαυκός*, et angl. *bog*, marais. Voir *clogoren*.

Bougeden, bourse, Am. v. *scoet*, Nom. 119, du v. fr. *bougette*.

BOUGUENN, f. joue Gr., *-ënn*, l'A., de **bŭca*, cf. l. *bucca* et moy. br. *boch*.

BOULC'H, m. entamure Gr., *boulh*, m. l'A.; gall. *bwlch*, entaille; cf. irl. *balg*, fente (Thurneysen).

BOUNGORS, *pongors*, butor, Gr.; *pongorss*, m. l'A., *boungors*, Nom. 38, id.; petit Trég. *moñgors*, maladroit; cf. gall. *bwnn*, *aderin y bwnn*, butor.

Bourchisses, bourgeoise, *Cms*.

Bourgoinonnes, bourguignonne, *Cms*. — **Bouteguer** «faiseur de coffins», *Cb*, v. *paner*.

Bouueter (étable). — *Bouzellov*, boyaux, *Cms*, *bozelou*, *Cb*, v. *dauat*.

BOZ, f. le creux de la main, Gon., *poze*, *pod*, l'A.; tréc. *boz*; irl. *boss*, *bass*; cf. grec *ἀγοστός*, de **α-γϝοστος*, et lat. *gestare*. (*Rev. celt.*, VIII, 33.)

Bozar, sourd, *Cms*, v. *clouce*.

(*Bozennenn*). Le *Cms* a «*bozennenn* g. meleuc l. meloda» (et non *boez-*).

Braguez, germe, *Cb*, v. *quellidaff*, Gr.; *bragueza*, *braguezi*, germer, Gr., gall. *bragur*, *blagur*, *balgur*, *baglur*, germe; cf. *bragodi*, fermenter, *brag*, malt (gaul. *brace*, irl. *braich*, *mraich*)? En haut breton «la peaumelle n'a pas débragué» = l'orge n'est pas sortie de l'épi (Sébillot, *Contes des marins*, Paris, 1882, p. 261, 267).

Brall, un branle, danse, Am. (Pel., v. *mibin*); *branliff*, branler, Nom. 179.

(*Bram*). Le *Cms.* a *brimyat*, avec un signe d'abréviation sur l'*i*: peut-être pour *bri(m)inyat.*

Brancel (branle), *Cms.*

Bre, m., colline, hauteur, se dit encore en cornouaillais: *kiarc'het oar ar bre*, montez par là.

Breyn, pourri; **breinadur**, pourriture, *Cb*, v. *loet.*

Brell «breme» (et non breive), *Cms*, i. e. brème, poisson d'eau douce; *brell*, pl. *ed*, perche, poisson d'eau douce, Gr.; m., Gon.; *brellet*, perches, Nom. 46. Probablement de **bres-l-*, diminutif du mot qui a donné en van. *barz*, m., pl. *ëtt* «bar» l'A. (fr. *bars*, dim. *barset*, Littré); et en fr. *brème*, d'où bret. *brem*, pl. *et* brème, Nom. 45. Un autre dérivé breton de la même racine (germanique?) est *braocq* «bar», Nom. 46, *braoc* Gr., *bráoc* Pel. = **brah-oc*, de **brax-?*

Brenit, ouverture d'un habit, Maun.; *brennit*, sein, poitrine, Pel.; *brennyd*, *prennyd*, Gr.; *brennid*, m., Gon., dérivé de *bronn*, mamelle; devait se trouver J 46 *b*, v. 5; voir *Préface*, § 17.

Breselec «porte-bataille», l. belliger, *Cb*, v. *bellaff*; **breselhat**, guerroyer, v. *sclaerhat* (pet. Trég. *breseleiñ*).

(*Bresq*, dissipé, distrait) cf. *bresquign*, moucher; *-er*, moucheur, Maun., *bresqenn* et *bresqign*, part. *bresqennet* «moucher, parlant des bestiaux que les mouches font courir»; *-qign* «moucher, parlant d'un homme qui paroît fort affairé, et qui court çà et là» Gr., *bresken*, *-kign*, Pel., cf. gall. *brysg*, alerte, vif; irl. *briosgaim*, sauter, tressaillir; angl. *brisk*, alerte; *to brisk up*, s'animer. Voir *disping.*

Breuguedenn, rot, **-diff**, roter, *Cb*, v. *tarloncaff*; *breugueudi*, *breugueusat*, *beurleugueusat*, van. *berguesat*, *bregaseiñ*, Gr., *berguesseiñ*, *-ssale*, l'A.; pet. Trég. *heugisal*; cf. angl. *to belch*, id., et bret. *breugui*, braire, Gr., *Breugui* et *breuguediff* supposeraient un primitif **brăc-*, variante peut-être de *brag-*, d'où fr. *braire*; v. irl. *braigim*, gl. pedo; bret. moy. et mod. *bram*, pet; cf. allem. *brechen*, vomir. Le bret. *braëllat*, braire, Gr., vient de **brag-ill-are*; cf. fr. *brailler*. Peut-être le *c* de **brăc-* est-il sorti de formes où le

g avait été accommodé à un *t* suivant : cf. irl. *bruchtaim*, vomir. Un autre dérivé de cette racine est le bret. *brugli*, *bruilli*, *bruilla*, vomir (en parl. des petits enfants, Gon.).

Breulim, meule pour aiguiser, *-aff*, aiguiser, *Cms*, avec un *o* au-dessus de l'*u* de chacun de ces mots (léon. *breolim*).

Breutaus, litigieux, *Cb*, v. *tencen*. On dit encore *brëtaus* à Carnac, en bas vannetais.

Briz, (robe) rayée mi-partie, C; *bris*, de différentes couleurs, van. *brih*, *breh*, Gr.; gall. *brith*; cf. moy. bret. *brech*, variole.

Broeziou, des pays, Cathell 11, *broezyou*, 12, Nom. 238.

Broudaff, *Cms*, et non *bron-*.

Bruncen *an caulenn* « broisson de choul », *Cb*, *brouçz-caul*, pl. *brouczou-caul* « broccoli, petits rejetons de vieux choux qu'on mange en guise d'asperges », Gr., du fr.

Bualyer, fenestre, l. rima, *Cms*.

Buanecat, contrarier, *Cb*, v. *goapat*, *buaneguez*, courroucer, v. *trist*, *-gaez*, *Cc*; *-guez*, se courroucer, *Cb*, v. *richinaff*.

Buch, vache, C, *byeuch*, *Cb*, v. *ounner*, *bieuch*, *bioch*, Nom. 33, 35, *byoc'h*, *beoc'h*, *buoc'h*, *beuc'h*, Gr.; *buguell*, berger, *Cc*, v. *grocc*, *buguel-nos* (enfant de nuit) « fantôme, vision », Nom. 280; **bugaleerez**, enfance, *Cb*, *Cc*, v. *map*; **bugaleadur** « appartenant à enfant », *Cb*, ibid. (lisez « enfantillage »); **bugaleus**, plein d'enfance, *Cb*, ibid., *bugaleërez*, *bugaleaich*, enfance, Gr.

Bucl, g. bucle, l. bubalus, *Cms*, *boucl* « boucle », dans les *bu-*, *Cb*.

Émile Ernault.

(*A suivre.*)

VARIA.

1. LE व SANSCRIT ET LES CARACTÈRES བ ET ཝ EN TIBÉTAIN.

La confusion fréquente du व et du ब dans les manuscrits sanscrits, par exemple dans les doubles graphies *bāhu*, *vāhu* « bras »; *varhis*, *barhis* « flamme »; *vaṇiǯ*, *baṇiǯ* « marchand »; *baṅga*, *vaṅga* « le Bengale »; *čīvāmi*, *čībāmi* « revêtir », etc., prouve que le *w* primitif indo-européen avait pris dans l'Inde, sinon absolument le son de notre *v* labio-dental, du moins un son intermédiaire analogue à celui du *b* espagnol. Certains manuscrits trouvent même dans la double graphie l'occasion de créer des doublets orthographiques; ainsi *bala* s'écrit volontiers *vala* dans le sens spécial de « force militaire, armée ».

La valeur fricative du व est d'ailleurs attestée par les Prātiçākhjas; celui du R̥g-veda seul, à ce qu'il paraît, reste muet sur ce point. Quoi qu'il en soit, lorsque les bouddhistes indiens, dans le courant du VIe siècle, émigrèrent au Tibet, la fusion du ब et du व était accomplie en toute position[1]. Ce fut en effet le व devanāgari, sous la forme བ, et non le ब, que l'on adopta uniformément pour représenter le *b* tibétain; ainsi ཁབ, *khab* « palais »; བོད, *bod* « le Tibet »; སྟོབས, *stobs* « force »; བརྒྱད, *brgjad* « huit »; བཟང, *bzaṅ* « bon », etc.[2].

[1] L'analogie graphique du व et du ब dans l'alphabet devanāgari, ou même dans des systèmes plus anciens, ne prouve nullement que les deux sons fussent déjà physiologiquement apparentés lors de l'introduction de l'écriture dans l'Inde. Cette analogie peut être tout aussi fortuite que celle du प et du ष, du क et du फ ou du उ et du ऊ. — Il est d'ailleurs trop évident que la transformation de *w* en *v* est postérieure au passage de tout *u* final à *v* (*w*) devant initiale vocalique; une phrase telle que *ǯajatu Agniʿ* ne peut devenir *ǯajatvagniʿ* que si la langue connaît encore le son *u* consonne. Les lois du sandhi avaient donc atteint leur complet développement, lorsque le son *w* disparut en sanscrit.

[2] Dans la suite, le *b* lui-même a pris en tibétain la valeur d'un *v*, mais seulement à l'intérieur des mots ou dans les particules enclitiques, et uniquement devant voyelle. Les grammaires enseignent par exemple que ཁབ « palais » se

D'autre part, on sait que l'orthographe prākrite également rejette le caractère ब; elle ne connaît, comme le tibétain, que le व. Mais là s'arrête l'analogie. En effet, il est certain que, pour le prākrit, il ne saurait être question que d'un *v*, prononcé généralement comme le *v* labio-dental français. Ainsi, le caractère व-ब, consacré d'une part par les bouddhistes du Tibet à la représentation du *b*, prend d'autre part en prākrit la valeur d'un *v*. Pour justifier cette double attribution, il faut partir d'un son intermédiaire entre *b* et *v*, soit la fricative labio-labiale *ẅ*; suivant que l'on utilise dans le *ẅ* l'élément labial ou l'élément fricatif, on aboutit à *b* occlusif ou à *v* labio-dental. C'est donc bien la fricative labio-labiale qu'il faut reconnaître, au VI[e] siècle, dans le व et le ब sanscrits.

Mais, outre le *b*, le tibétain possédait également le *w* pur, tel qu'il se prononce en anglais. Ce son, à la vérité, était assez rare; M. Foucaux, dans sa grammaire, n'en donne pas d'exemple[1]. Il se présente néanmoins dans les textes, notamment dans le mot *wa*, *wa-pho*, qui traduit le sanscrit *pheru*, *ǯambuka* «chacal»; du reste, la meilleure preuve de son existence, c'est que les missionnaires bouddhistes lui ont attribué une place dans l'alphabet

prononce *khab*, tandis que ཁ་བ «neige» s'articule *kha-va*. — On pourrait se demander quelles sont les preuves de l'antériorité du son occlusif. Ces preuves sont indirectes, mais, ce me semble, décisives. Dans le Kombo, on prononce, paraît-il, le བ initial comme *p*; cette tendance est ancienne; elle se manifeste notamment dans les mots où བ initial est radical et non préfixe, tels que བོད *bod* «le Tibet», que l'on rencontre sous la forme པོད *pod*. En partant de **vod*, le *p* est injustifiable.

Je ne sais si l'on a remarqué que les particules བ *ba* (*va*) et བོ *bo* (*vo*) s'emploient principalement après des radicaux terminés par une voyelle, tandis que leurs synonymes པ *pa* et པོ *po* apparaissent plutôt, dans l'usage primitif de la langue, après les consonnes. Pour ma part, il me semble difficile de ne pas voir dans ces formes parallèles des doublets syntactiques : *mi-vo* «homme», *ḥgro-va* «allant» d'une part; — *grogs*-po «compagnon», *bjed*-pa «faisant» d'autre part, représenteraient les développements normaux d'une unité primitive **mi-bo*, **ḥgro-ba*, **grogs-bo*, **bjed-ba*. Des types tels que *ña-pa* «pêcheur», *soṅ-va* «qui est allé», relativement rares d'ailleurs, seraient le résultat d'une extension analogique assez naturelle. Peut-être la particule ཕོ *pho* est-elle née, elle aussi, dans des conditions analogues, que je ne me sens du reste pas de force à déterminer. — Le rôle que les doublets syntactiques ont joué dans la formation de la langue tibétaine a dû être considérable : nous en avons notamment des exemples encore vivants dans les particules casuelles. (Cf. Foucaux, *Grammaire tibétaine*, p. 25 sqq.)

[1] Cf. *Grammaire de la langue tibétaine*, p. 5.

et qu'ils ont imaginé pour le représenter un signe nouveau, le signe ཝ. L'origine de ce caractère ne peut paraître douteuse : il résulte manifestement, ce me semble, de la superposition de བ = व devanāgari et de འ ou signe des voyelles. Le son *w* était donc conçu par les phonétistes indiens du VI^e^ siècle comme une consonne labiale ayant le caractère vocalique. Cette graphie montre une fois de plus que le व sanscrit était devenu insuffisant pour figurer le *w;* elle est intéressante, à un autre point de vue, en ce qu'elle rappelle un peu le procédé de nos transcriptions modernes pour les liquides et nasales sonnantes, quand par exemple nous donnons à un *n* la valeur d'une voyelle en souscrivant un ◦ (*n̥*).

On voit que, dans le système tibétain, le ब devanāgari était demeuré sans emploi. Dans la suite, lorsqu'on se mit à écrire le sanscrit avec l'alphabet tibétain, une transcription méthodique exigea que le ब eût son représentant au même titre que le व. On attribua donc le signe བ (issu en réalité de व) à la figuration du ब, et le signe nouveau ཝ à celle du व, par exemple བབྷཱུཝ, proprement *vavhūwa* (बभूव, *babhūva*); ཝརྞ, *warṇa* (वर्ण, *varṇa*), etc. Il en résulta que le *v* retrouva dans l'écriture sa valeur primitive de *w*. Mais il n'y a pas plus de conséquences à tirer des transcriptions tibétaines, au point de vue de la prononciation, que, par exemple, de la présence en polonais d'un *w* qu'on prononce et qu'on a toujours prononcé *v*, alors que le signe *v* lui-même est inconnu. C'est que les Polonais, comme anciennement les Tchèques, suivent ici l'orthographe allemande : seulement, ce qui, au moins dans une certaine mesure, est légitime pour l'allemand, ne se justifie plus pour le polonais.

2. GOTIQUE **saíhvan.**

Le gotique *saíhvan*, v. h. all. *sëhan*, exprime d'une façon générale l'idée de «voir». Cependant nous pouvons encore atteindre çà et là le sens évidemment plus ancien d'«observer, surveiller». Ainsi, dans Ulfilas, Matth., XXVII, 55 : *Vesunuh þan jainar qinons managos fairraþro saíhvandeins, þozei laistidedun afar Iesua fram Galeilaia andbahtjandeins imma* «il y avait là également plusieurs femmes qui observaient de loin et qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée en le servant». D'autres fois, il faut traduire par «veiller à, se garder de», par exemple, Matth., VIII, 4 : *Saíhv ei mann ni qiþais* «garde-toi de le dire à personne». Les composés conservent également et accentuent même cette significa-

tion; Rom., XII, 17 : *Bisaíhvandans godis* « s'appliquant au bien, observant la vertu ».

Il faut conclure que le germanique *saíhvan*, *sëhan* a suivi le même développement que par exemple le grec *ὁράω*, dont le sens primitif, encore fréquent dans Thucydide et jusque chez les écrivains ecclésiastiques, était « garder, veiller ». Le latin *observo*, qui se disait à l'origine du *servus*, du gardien qui surveille les troupeaux du maître, a eu une histoire analogue; il est même allé plus loin que le grec ou le gotique, et du sens d'« observer, considérer » est née l'idée plus abstraite encore d'« avoir de la considération pour quelqu'un ». C'est ainsi que le germanique *wardjan* a donné au français *garder*, *regarder* et *égard*[1].

Si maintenant nous considérons que les langues germaniques ne nous sont connues que par des monuments relativement récents, il paraîtra admissible tout au moins que le verbe *saíhvan* « surveiller » ait pu avoir, à une époque que nous ne saurions définir, une signification encore plus ancienne et qui nous permettrait de rattacher ce mot important à une racine indo-européenne connue. Au point de vue phonétique, le gotique *saíhvan*, présent *saíhva*, remonte à un primitif **seqō*. D'autre part, il y avait en indo-européen un verbe **seqō*, qui voulait dire « suivre » dans l'acception la plus large, et qui subsiste dans presque toute notre famille : en lituanien *sekù*, en latin *seqvor*, en grec *ἕπομαι*, en sanscrit *sače* ou *sišačmi*, etc.

Sont-ce là effectivement deux verbes différents n'ayant entre eux d'autre rapport qu'une identité de son? Il me semble que, le sens d'« observer, surveiller » une fois constaté pour le **seqō* du germanique, une identification avec le **seqō* indo-européen n'a plus rien d'illégitime. Pline souhaiterait que l'esprit humain pût *passer en revue* tous les détails de l'univers; il se sert du verbe *exseqvor* : « Si exseqvi omnia humanus animus qveat. . . . . » Ne disons-nous pas en français « suivre les mouvements de quelqu'un, suivre des préceptes et observer des principes »? Quand Jésus, dans cet autre passage d'Ulfilas (Matth., VI, 26), dit au peuple : *Insaíhviþ du fuglam himinis*, n'est-ce pas à peu près notre « suivre des yeux le vol des oiseaux »?

Remarquons d'ailleurs que le verbe **seqō* « suivre » était de ceux qui devaient le plus volontiers développer des significations latérales et se spécialiser de bonne heure. En sanscrit, c'est l'idée d'escorter, d'obéir, d'honorer, qui domine; dès l'époque védique, nous trouvons le verbe *sače*, *sišačmi* avec cette valeur, par exemple dans la formule इन्द्रं श्लोकः सिषक्तु. *Indrą çloka' sišaktu*; on pour-

[1] Joinville, chap. LXXIII : « Or *gardez* comment nous avons mesfait contre les commandemans Mahommet. »

rait traduire : «Indram carmine *prosequamur.*» En latin, ce n'est pas *seqvi oculis*, comme dans le germanique, c'est *seqvi voce* dont on développe particulièrement l'idée. Je me demande à quelle racine indo-européenne nous rapporterions le verbe *insequor* ou *inseqvo*, si nous n'avions pour nous guider que la glose de Festus (éd. Panckoucke, p. 191) : «Inseqve, apud Ennium, dic; insexit, dixerit.»

Pour notre part, nous n'hésiterions pas à admettre qu'à l'époque où Ennius employait déjà le verbe «suivre» au sens de «dire», dans les épopées germaines une phrase comme celle-ci (s'il nous est permis de reconstruire des formes du paléo-germanique) : **In walþáwi wílþjō séχwaną*, devait signifier encore «Per silvam feras insectari».

L'indo-européen **seqō* se retrouverait ainsi dans la famille entière, excepté dans les langues slaves, où l'idée de «suivre» est exprimée par un verbe dérivé, *slědovati*, *poslědovati*, de *slědŭ* «la trace», comme en gotique *laistjan*, de *laists*. Il est probable que l'ancien **seką*, **sěsti* «suivre» n'aura pu se maintenir ici à côté de *sěką*, *sěšti* «couper»[1].

3. LATIN freqvens.

Freqvens signifie «rempli». *Freqvens senatus* se disait, les jours de délibérations importantes, lorsque la curie était au grand complet; dans Virgile (*Géorg.*, II, 185) :

Qvique freqvens herbis et fertilis ubere campus,

désigne une plaine grasse et toute couverte de gazon. Il a dû y avoir primitivement en latin un verbe **frĕqvo*, signifiant «être rempli» et dont il n'est resté que le participe *frĕqvens*. C'est ainsi que le mot *rĕpens* «soudain, inopiné» remonte à un verbe **rĕpo* qui devait vouloir dire quelque chose comme «fondre sur, entraîner, saisir», et qui n'a probablement cédé que devant la concurrence de *rēpo*, qui exprime précisément une idée opposée; **rĕpo*, ainsi expulsé, ne s'est pas tenu pour battu; il est simplement entré dans une autre classe verbale, la classe en *-io*; c'est le verbe bien connu *răpio*. Le vocalisme radical est conforme à celui de *săpio*, *căpio*, *jăcio*, *pătior*, etc.

[1] J'avais demandé à M. de Saussure son opinion relativement au rapprochement proposé ici : j'ignorais que lui-même y avait songé il y a déjà longtemps. C'est donc avec une légitime confiance que je présente une hypothèse appuyée par une voix si autorisée.

L'ancien verbe **frĕqvo* «être rempli» a eu une histoire à peu près semblable; pour une raison ou pour une autre, il n'est plus représenté à l'époque historique que dans son dérivé *farcio* «remplir». Seulement **rĕpo-rapio* n'a fait que changer de classe, au lieu que **frĕqvo* n'est devenu *farcio* qu'en prenant le sens factitif; c'est ce qui explique pourquoi les deux verbes ne suivent pas la même conjugaison. En ce qui concerne la gutturale, *frĕqvens* et *fărcio* sont dans le même rapport que *sĕqvor* et *sŏcius*.

4. LA PRÉPOSITION *am EN ROMAN.

Diez (*Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, s. v. *appo*) rapporte au latin *apud* les formes *am*, *amb* ou *emb* du provençal et la forme *am* de l'ancien italien, que l'on rencontre à côté des types plus normaux *ab* et *appo*. J'avoue que je ne vois pas bien comment *apud* aurait pu aboutir à la fois à *appo* et à *am;* quand ce ne serait que pour alléger la question déjà si complexe des dérivés romans de *apud*, j'aimerais mieux séparer complètement ces doubles formes. Il ne serait peut-être pas téméraire d'interpréter *am* et *amb* comme les survivants de la vieille préposition italique *amf* ou *amb*, correspondant au grec *ἀμφί*, et qui est bien connue en osque et en ombrien. Dans le latin classique, il est vrai, cette préposition s'éteignit de bonne heure comme mot indépendant; elle céda la place à un terme nouveau, l'accusatif prépositionnel *circum*, et ne se maintint qu'en composition dans *amb-itus*, *amb-igo*, *am-fractus*, etc. Mais il semble que, dans la langue courante, elle ait subsisté plus longtemps; Macrobe (*Saturnales*, I, 14) nous apprend que Caton écrivait encore *Am terminum; Am segetes* est donné par Charisius et par Festus (p. 18). Il n'est pas impossible que cette forme soit restée en usage, comme nombre d'expressions locales, dans telle ou telle contrée de la péninsule et parmi les colons italiens de la Provence; ce ne serait pas le seul archaïsme ou, si l'on veut, le seul italisme qui, conservé par le latin populaire, aurait pénétré dans les langues romanes[1].

Au point de vue de la phonétique, la forme *amb*, en provençal moderne *emb*, si elle ne résulte pas simplement d'une confusion désormais naturelle avec son synonyme *ab*, représenterait la préposition sous sa forme la plus pleine; quant à *am*, il peut remonter directement à *am* latin, de même que *cum* aboutit à *com* en vieux provençal et dans certains dialectes italiens.

[1] Cf. notamment l'article de M. Louis Havet sur les mots romans tirés des dialectes italiques, dans le *Bulletin de la Soc. de ling.*, n° 14, p. lxxvj.

Au point de vue du sens, il était à prévoir que *amb, am* «autour de» se confondrait de bonne heure avec *apud* «auprès de». C'est précisément le développement qu'ont suivi *ἀμφί* en grec et *circum* en latin : nous n'avons qu'à songer à des phrases telles que Ἀμφὶ πυρὶ σΊῆσαι τρίποδα dans Homère, ou bien à ce vers de Properce (I, IV, 21) :

> Et te circum omnes alias irata puellas
> differet,

pour considérer, au moins sur ce point, notre rapprochement comme légitime.

5. GREC *μέσαι νύκτες*.

L'expression classique, en grec, pour dire «minuit» est le pluriel *μέσαι νύκτες*; ainsi, dans Xénophon (*Anabase*, III, I, 3) : *Ὅτε δὲ ταῦτα ἦν, σχεδὸν μέσαι ἦσαν νύκτες.* L'emploi du pluriel pour exprimer une division du temps aussi précise est extraordinaire; il se justifie d'autant moins qu'il est isolé dans la langue à côté de locutions telles que *νὺξ ἀρχομένη, φθίνουσα, ἡ φυλακία ἡ πρώτη, ἡ δευτέρα*, etc.

M. Bréal a montré[1] que les termes «midi» et «minuit», dans la plupart de nos langues, se sont établis, comme il est assez naturel, sur des locatifs. C'est ainsi que le latin *meridies* conserve dans son premier élément la flexion pétrifiée de ce cas. On nous permettra peut-être de reconnaître quelque chose de semblable dans *μέσαι νύκτες* et d'y retrouver un souvenir tout au moins de l'ancienne expression locative **μέσαι νυκτί*, en indo-européen **médhjai noktí*. Ce serait une utilisation ingénieuse d'une désinence mourante, en tout cas un exemple intéressant de la façon dont la syntaxe primitive sait unifier les formes les moins réductibles en apparence.

Si la langue n'avait imaginé le composé *μεσημβρία*, il est à croire que le locatif **μέσαι ἡμέραι*, devenu un nominatif pluriel, signifierait de la même façon «l'heure de midi».

F. Geo. Möhl.

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, p. 164. — Il y a en grec un certain nombre de composés et de dérivés de ce genre, par exemple *ὁδοι-πόρος*, mot à mot «celui qui passe sur la route», ou bien les comparatifs et superlatifs tels que *μεσαί-τερος, μεσαί-τατος* «qui est davantage dans le milieu», etc.

INDEX.

[Les mots sont rangés, lorsqu'il y a lieu, d'après l'ordre alphabétique particulier à chaque idiome ; — l'astérisque (*) désigne les formes dialectales, archaïques, douteuses ou hypothétiques ; — les PETITES CAPITALES indiquent les formes épigraphiques, excepté dans les langues qui ne nous sont connues que par les inscriptions ; — les caractères **gras** marquent les mots de la langue ancienne, les caractères *italiques* ceux de la langue moyenne, lorsque ces divisions sont exactement établies ; les caractères romains sont réservés alors aux formes de la langue nouvelle.

Le signe = doit toujours se lire : « provenant de ».]

Passage de l'écriture syllabique à l'écriture alphabétique, 209. — Phonologie : explosives et implosives, 250 ; occlusives doubles, 250. — L'Analogie, 112, 129, 173, 348 ; la synecdrome, 127, 169 ; étymologie populaire, 204, 235 ; sémantique, 163, 169, 173, 175. — Les lois phonétiques, 120, 145 ; habitudes phonétiques du scribe, 49 ; doublets syntactiques, 49, 326. — Influence conservatrice des formules, 170, 215. — Demi-argot, 244.

Holophrasisme et polysynthèse, 270, 278, 287 ; mots vides et indices pronominaux, 269, 271, 300 ; conjugaison holophrastique, synthétique, objective, 268, 275, 296. — Conjugaison objective dans les langues romanes, 279, 292, 299 ; — sémitiques, 279, 281, 291, 296 ; — chamitiques et africaines, 279, 281, 291, 296 : en tamasheq, 279, 281, 292 ; kunama, nuba, 297, 299 ; somali, 288, 292, 293 ; poul, 289 ; mandara, 289 ; kanuri, 292, 293 ; sonhrai, 289 ; hottentot, 279, 288, 293 ; cafre et bantu, 278, 288, 293 ; — kouchites (kohl), 289, 294 ; — australiennes, 286 ; — américaines : iroquois, cherokes, cri, chippewai, dakota, athapasque, 273, 274, 278, 282, 285, 288, 290, 293, 295 ; chiapanèque, 298 ; algonquin, 272, 290 ; guarani, 274, 288, 290, 293 ; caraïbe, 289 ; nahuatl, othomi, tarasque, totonaque, 274, 276, 279, 288, 289, 291, 293 ; maya, bribri, 288, 289, 293 ; arrouague, chinuk, kumanagote, sahaptin-walawala, 282, 288, 292, 293 ; quechua, quiché, 272, 288, 289, 294, 295, 297 ; abipone, moxos, chiquitos, 289 ; choneka, 276, 293 ; moluche, 297 ; — hyperboréennes (esquimau, aléoute, kotte, yénissei), 278, 281, 288, 294, 296, 298 ; — finno-ougriennes : hongrois, 284, 288, 294 ; mordwin, 282, 285, 289, 294 ; — euscariennes (basque), 278, 280, 289, 298 ; — géorgiennes, 278, 280, 281, 288, 295, 297, 299 ; — en accadien, 279, 288, 293.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

INDO-EUROPÉEN.

Prononciation, Accentuation : 253, 333. — Les initiales, 13, 325. — Division des syllabes, 249, 253, 255.

PHONÉTIQUE : *Voyelles :* Contractions proethniques, 103, 350. — *r̥r*, 202, 373. — Semi-voyelle de liaison, 207.

Consonnes : Traitement des gutturales vélaires, 161. — Traitement des dentales doubles, 101, 246, 250, 255. — Chute de *z*, 101. — Accommodation, 256.

Doublets : 102, 202.

LEXICOLOGIE : Racines, 96, 239, 257, 356. — Combinaison de racines, 101. — Lettres formatives, 94, 167. — Indétermination primitive du nom et du verbe, 392. — Verbes composés, 33.

Suffixes *-vent*, 203; *-os*, *-es*, 393; *-io*, 94; *-vo : -ko*, 239; *-ro*, 93; *-to*, 96; *-tro*, *-stro*, 246, 248; *-tero*, 93.

MORPHOLOGIE : Indétermination primitive des flexions; théorie de l'adaptation, 391.

Verbe : Augment, 333. — Désinences : 2ᵉ sing. act. et moy., 200, 394, 396, 397; parfait, 374. — Temps et modes : Futur, Parfait, 56, 57; Subjonctif, 349; Infinitif et Impératif, 392, 395.

Nom : Thèmes en *-r̥*, 75. — Désinences en *-bh-*, 102. — Allongement au nomin., 24. — Nom. acc. pl. neut., 204. — Nom. pl. et loc. sg., 237; dat. sg., 95, 207; vocat. fém., 206; gén. pl., 187. — Comparatif, 22. — Numératifs, 160.

LANGUE GRECQUE.

I. GREC ANCIEN.

GRAMMAIRE.

Alphabet : Écriture syllabique, H et Ϙ, 209, 414. — Double sifflante, 52. — Le X et le Ξ, 210.

Prononciation : 14. — Les aspirées, 315. — Le β, 315. — ι souscrit, 99. — Groupes γμ, γν, 34, 38. — Division des syllabes, 249.

Accentuation : 237, 368, 370, 371, 372. — Mots empruntés, 142. — Métathèse tonique, 78, 376. — Analogie, 368, 372, 379.

Métrique : 14.

Analogie : 56, 57, 74, 93, 100, 161, 200, 201, 205, 248, 351, 368, 372, 379.

PHONÉTIQUE : *Voyelles* : *r̥*, 224. — *ευ* = *ēu*, *οι* = *ōi*, 112. — *ω* = *ā*, 346. — Alternance *η* : *ᾰ*, 95. — *α* = *ε*, 111. — *ε* = *α*, 95. — *ι* = *ε*, 30, 354. — *ο* = *α*, 110. — *ο* = *ε*, 21. — Contractions, 97, 99, 331. — Voyelles prothétiques, 78, 110, 111, 171. — Métathèse prosodique, 32, 132, 200. — Abrégement, 161. — Allongement, 112.

Consonnes : Esprits, 76, 210, 414. — *χ* = latin *s*, 238. — Traitement du *F*, 122, 172, 328, 329. — Double *F*, double *j*, 324, 325. — Traitement des gutturales, 101, 161. — *γ* = *ṅ*, 38; *ϑ* = *φ*, 328; *ν* = *λ*, 171, 221; *ν* = *μ*, 208. — Groupes *mr-*, 224; *ml-*, 239; *νμ*, 31; *σν*, *σμ*, 119; *δμ*, 144; *τφ*, 101. — Assimilation, 31. — Dissimilation, 78, 231. — Métathèse, 31, 132, 136, 162. — *ν* redoublé, 414. — *β*, *ρ* euphoniques, 170, 172. — Chute de *-ϖ*, 162; de *π-*, 380; de *-ρ*, 52, 78, 87.

Doublets : 107, 171, 201.

LEXICOLOGIE : Emprunts phéniciens, 144. — Noms devenus pronoms, 96. — Noms de villes, 317. — Racines, 96, 101.

Dérivation : Verbes en *-άνω*, 356; *-ιάω*, 342; *-σκω*, 344. — Formatives *κ*, 398; *θ*, 397; *σ*, 167; *τ*, 96. — Noms en *-ος*, 393. — Adjectifs en *-τέος*, 68. — Pronom, 93.

Composition : 33, 101, 111, 139, 237, 262, 448.

MORPHOLOGIE : *Verbe* : Augment, 333. — Désinences : 2ᵉ sing., 31, 200, 391, 394, 397, 398; 1ʳᵉ plur., 73. — Temps et modes : futur, 56; aoriste, 351, 395; parfait, 398; subjonctif, 347; optatif, 411; infinitif, 95, 392, 397, 398.

Pronom : 92, 93.

Nom : Confusion dans les flexions, 448. — Influence des cas obliques sur le nominatif, 160. — Allongement anormal du nominatif, 24. — Thèmes en *-ι*, *-υ*, 54. — Nomin. voc., 204, 206, 237; dat. sg., 95; loc. sg., 237. — Comparatif et superlatif : 323, 448.

Invariables : *-ω*, 112; *-ϛ*, 169, 231, 376; doublets : 107.

Syntaxe et *Sémantique* : 98, 168, 173, 183. — Étymologie populaire : 94.

Critique : Homère, 94, 106, 110, 324, 335. — Sophocle, *Œd. Col.*, 324.

Mythique : Cadmus, Κάδωλοι, Κανδαύλας, 145, 146, 147. — Κάσμιλος, 141, 143. — Sémélé, 147. — Thalie, 130.

LEXIQUE.

*ἄγες, 397.
ἀδήν, 53.
ἄγρει, 111.
ἄγρυπνος, 111, 172.
AFΥTO, 97.
αἰσχρός, 239.
ΑΛΕΩΝ, ΑΛΗΟΝ, 210.
ἀλκυών, 75.
ἀλώπηξ, 24.
ἀμβλύς, 133.
ἀμείνων, 171.
ἀμφί, 448.
ἀνδράποδον, 173.
ἅπαξ, 376.
ΑΠΟFΕΛΕΟΙΑΝ, 173.
ἀπειλέω, 173.
ἄρ, ἄρα, 117.
ἄριστον, 110.
ἄρχω, 136.
αὖ, 139.
*αὖς, 99.
ἀϋτμή, 96.
αὐτός, 96, 139.
ἄφαρ, 375.

βάκτρον, 412.
*βαρυάμενος, 224.
βλαισός, 238.
βόσκω, 21.
βουκόλος, 161.
βούλομαι, 328.

γάλως, 129.
γνωτός, 345.

δελφύς, 116.
δήϊος, 33.
*δήλομαι, 328.
δολιχός, 233.
δύο, 161.

ἕ, 332.
ἐγείρω, 111.
ἔεδνα, 339.
*ἐθήβω, 95.
εἶ, 201.
εἴλη, ἴλη, 173.
εἰς, 231.
ἐκεῖνος, 139.
ἐλαχύς, 171.
ἕλκω, 358.
ἐλύω, 358.
ἐμπλαστρον, 247.

ἐμφύω, 32.
ἐνδελεχέω, 234.
ἕνεκα, 414.
ἐρέβινθος, 21.
ἐρυθρός, 78.
ἐτός, ἐτώσιος, 109.
εὔκηλος, 162.

ζυγόν, 325.

ἤ, ἦχι, 168.
ἤδειν, 351.

ϑάλλω, 129.
ϑάπτω, 95.
ϑείνω, 330.
ϑέλω, ἐθέλω, 328.
ϑερμός, 116.
ϑήβη, Θῆβαι, 95.
ϑῆλυς, 124.
ϑλίβω, φλίβω, 328.
ϑνήσκω, 330.
ϑυγάτηρ, 162.

ἰαχή, 324.
*ἴμβηρις, 78.
ἴν, 333.
ἵπταμαι, 380.
ἰταλός, 30.
ἰχνεύμων, 59.

*κά, 262.
*καβάλλης, 262.
κάμπτω, 346.
*κάμψα, 346.
κάπετος, 262.
κατά, 262.
ΚΑΤΑFΕΛΜΕΝΟΝ, 173.
κλύω, 233.
κόβαλος, 21.
-κόλος, 161.
κονίστρα, 248.
κραίνω, 101.
κρήνη, 119.
κύκλος, 162.
κύκνος, 162.

λάπαζω, 357.
*λάω, 326.
*λεβίνθιοι, 78.
λῆμα, 328.
λυγρός, 162.

λύθρον, 77.
λύκος, 162.

*μά, 93.
μᾶλλον, 171.
*μαστροί, 248.
μάψ, 376.
μέδιμνος, μέδομαι, 248.
μέμφομαι, 376.
μέσαι νύκτες, 448.
μεσαίτατος, -τερος, 448.
μεστός, 248.
μέσφα, μέσφι, 262.
μετά, 262.
μέτρον, 248.
μίγνυμι, μίσγω, 38.
μίν, 333.
*μοῖτος, 17.
μόλυβος, 261.
μύζω, 240.
μῦθος, 242.
μυκτήρ, 162.
*μύσσω, 357.
μῶλυς, 132.

νη-, 335.
νίκη, 330, 414.
νίν, 333.
νόσφι, 101.
νυστάζω, 76.
νωδός, 335.
νωμάω, 7.
νώνυμνος, 335.

ὀαρίζω, 110.
ὁδοιπόρος, 448.
οἴομαι, οἶμαι, 18, 99.
ὀϊστός, οἶστρος, 110.
*ὀΐω, 99.
οἰωνός, 18.
ὀλίγος, 171.
ὅλος, 261.
ὁμιλέω, 173.
ὄνυξ, 162.
ὀξύς, 377.
ὁράω, 445.
ὄροβος, 21.
ὀρύσσω, 357.
ὀσφραίνομαι, 100.
οὐ, οὐχί, οὐχ, οὐκ, 378.
ὄψ, 160.

πάγχυ, 237.

ϖάκκας, 242.
ϖάτος, 233.
ϖαχύς, 236.
ϖέδα, 206.
ϖέταλον, 257.
ϖηγή, 117.
ϖιαλέος, 236.
ϖίλνημι, 354.
ϖίτνημι, 356.
ϖίων, 236.
-πόλος, 161.
ϖούς, 111.
ϖτερόν, 257.
* [illegible], 304.

ῥά, 117.
ῥαιϐός, 239.

σιδηροῦς, 133.
σΊύω, 97.
σύν, 238.
* σωΦράτερος, 323.
σΦέ, 332.

τετρα-, 374.
τέΦρα, 101.
τιθαιϐώσσω, 93.
ΤΡΙΤΡΑ, 172.
τρυπάω, 357.

ὑμεῖς, 325.
* ὑποπετρίδιος, 246.

Φαινόλης, * Φελόνης, 7.
* Φαλίζει, 328.
* Φατός, 330.
* Φίκατι, 333.
Φιτρός, 237, 248.
Φλίϐω, θλίϐω, 328.
Φόνος, 330.
Φόρτος, 240.
Φρήν, 101.
Φύρω, 114.

χαίτη, 238.
χαμαί, 95, 207.
χελιδών, 235.
χέω, 236.
χθών, 96.
-χι, 379.
χόλος, 122.

ᾠόν, 18, 100.

II. NÉO-GREC.

GRAMMAIRE.

Alphabet : Écriture phonétique, 318.

Prononciation : Le ρ, 307. — Sons palataux et vélaires, 310; κ palat., τ palat., 309. — Le *j*, 308. — Voyelles nasales, 312.

Accentuation : Doublets toniques, 304.

PHONÉTIQUE : Méthode historique, 40. — Exceptions apparentes, 303. — La langue commune et les dialectes, 304. — Causes psychologiques, 46.

Voyelles : ου = ο, 303; ου = υ, 304. — Chute de ι atone, 304.

Consonnes : Échanges entre explosives et spirantes, 303, 304, 305, 306. — Traitement des gutturales, 303, 307, 308. — ρ = λ, 306. — Chute de ν, μ, 303, 315. — Groupes νθ, 45; ντ, 41, 44; — ντζ = ζ, 311; τσ = σ, 311.

Doublets : 43, 44, 47.

LEXICOLOGIE : Noms de villes, 316. — Augmentatifs, 304.

MORPHOLOGIE : Fém. en -α pour -η, 304; neutres en -ον, 42; acc. msc. en -αν, 44. — Article, 43, 45.

LEXIQUE.

* ἀλωνεύκω, 307.
ἄσπρος, 312.

βράδυ, 304.

γιά, γιατά, 318.
* γρωνίντζω, 311.

δοξάρι, 315.

ἥρτα, 305.

* θάλατσα, 311.
θρέΦω, 303.

καθρέΦτης, 304.
κάτσε, ἔκατσα, 306.
* Κόρτο, 305.

μέ, μετά, 318.
μουσΊάκι, 304.

*ὀλότραχα, *τραχωμένα, 313.
ὄταν, ὄνταν, 40.

πιό, 303.

*σκόρφας, 306.
σμερνός, 304.
σ7άχτη, 304.

φοῦχτα, 303.

χαχανίζω, 303.
χάφτω, 303.
χουλιάρι, 303.

LANGUES ITALIQUES.

Survivances étrusques, 260. — *n, m*, 224. — Alternance *e : o*, 84. — Voyelles sémisones, 224. — Indétermination vocalique, 166, 167. — Accommodation, 256.

I. OSQUE ET OMBRIEN.

GRAMMAIRE.

Alphabet : Double sifflante, 52, 227, 228; le *r*, 53. — (Omb.) doubles écrites simples, 225. — (Osq.) *h* orthographique, 411; séparation des mots, 51, 228.

Phonétique : *Voyelles : uv = v*, 121. — (Osq.) *ie, í, e = io*, 229; voyelles épenthétiques, 52, 87, 260; aphérèse, 85. — (Omb.) *ī = ū*, 226; allongement, 223; chute de *ĭ* atone, 225; chute de brèves finales, 104, 223.

Consonnes : Traitement de *s*, 104, 227. — (Osq.) durcissement de finales, 229; chute de *r, l*, 52, 87; *h=f*, 85; *f=ns*, 224. — (Omb.) *f=ns, đf*, 223; *ss=fs, ds*, 104, 223, 225; *l=n*, 221; groupe *nv*, 124; traitement de *d, g* intervocaliques, 223, 225, 226.

Lexicologie : (Osq.) suffixe *-tat*, 85.

Morphologie : Participe moyen, 166; dat. pl., 104. — (Osq.) parfait, 52; optatif, 413; nom. sing., 229. — (Omb.) Thèmes consonantiques, 223, 224, 225.

LEXIQUE.

OSQUE.

ana-, an-, 51, 52, 227.
anafríss, 52.
anasaket, 52, 227.
agine, 10, 84.
aídilíss, 104.
απελλουνηι, apoleenis, 84.
asignas, 84.
bratom, 84.
censamur, 166.
dunumna, 88.
Zestes, 228.
hanustu, 84.
herentas, 85.
herukinai, 85, 87.
iovila, 301.
lúufreis, 215.
mallus, 124, 260.
-píd, 129.
sakahiter, 166, 411.
stafet, 411.
sum. som., 87, 302.
úíttiuf, 218.
upsannam, 412.
vincter, 166.

OMBRIEN.

abrons, 224.
an-, 137.
anferener, 412.
aseçeta, 137.
erus, 223.
herter, 166.
manf, 223, 226.
nerf, 224.
-pei, 129.
pihaner, 412.
pir, 226.
sif, 226.
teđtu, dirstu, 223.

[ÉTRUSQUE.]

Voltilia, 89.

II. LATIN.

GRAMMAIRE.

Alphabet : Valeur primitive du *q*, 220. — Valeur du *c*, 118; de *i*, *u*, 39. — Ponctuation de *i*, 213. — Nom de *k*, 79. — Fausses graphies, 19, 25, 116, 118. — Fausses séparations des mots, 215, 222. — Doubles écrites simples, 108, 235, 236. — Transcriptions grecques, 7, 8, 9, 23, 115, 236, 243.

Prononciation : 13, 14. — Le *v*, 121. — Groupes *gn*, *gm*, 34. — Échange entre *ē* et *ae*, 238. — Les initiales 12, 15, 16, 112. — Finales doubles, 24, 324. — Allittération, 13. — Influence de l'orthographe sur la prononciation, 39, 108, 236.

Accentuation : Accent archaïque, 11. — Accent grec, 11.

Métrique : 14, 34, 35, 36, 102.

Analogie : 23, 30, 38, 50, 57, 64, 65, 75, 92, 102, 107, 168, 169, 170, 171, 205, 206, 207, 208, 219, 232, 235, 242, 256, 351, 397, 409, 410.

PHONÉTIQUE : *Voyelles :* *r̥*, *r̥r*, 118, 373; *n̥*, *m̥*, 35; *ev* = *ṇghu*, 17. — Alternance *ē* : *ă*, 94. — Initiales et non initiales, 9, 12, 16, 108. — Finales, 91, 105, 205, 206, 377. — Pénultièmes, 129, 131. — Abrégement, 219. — Allongement, 116. — Harmonie vocalique, 114. — *ă* = *ŏ*, 110, 261; *ă* = *ĕ*, 30; *ĕ* = *ŏ*, 21, 22; *ĭ* = *ĕ*, 105; *ŏ* = *ŭ*, 232; *ŏ*, *ŭ* = *ĕ*, 16, 26; *ŏ*, *ĕ* = *ŭ*, *ĭ*, 114; *ŭ* = *ă*, *ŏ*, 116, 234; *ŭ* = *ŏ*, 118, 168, 231, 236. — Diphtongues avec *i*, 112, 207, 218, 219, 349, 410, 411; avec *u*, 17, 18, 19, 39, 72, 99, 112, 113, 133. — Contractions, 123, 208, 232, 349, 350, 409. — Syncope, 39, 236, 240. — Chute de voyelles, 39, 233, 236, 240, 377. — Échange entre *u* et *v*, 115, 121; groupes *lŭ*, *rŭ*, *nŭ*, 22, 115, 120, 121, 122, 124, 126. — Influence des nasales, 34, 35, 137, 230. — Voyelles épenthétiques, 34, 122, 220. — Métathèse prosodique, 32.

Consonnes : Traitement du *bh*, 32, 85, 116, 122, 231; du *gh*, 136; du *dh*, 122; du g_2, 21, 116; du k_2, 10, 235. — *s* = grec χ, 238. — *t* = grec ϖ, 24. — *d* = grec λ, 26. — *l* = grec ϰλ, 129. — *l* = grec δ, 115. — *l* = *d*, 233; *l* = *n*, 220; *r* = *l*, 235; *r* = *n*, 7, 31; *r* = *d*, 31, 163; *n* = *m*, 208, 260. — Traitement de *ṅ*, 37. — Traitement de *-d* final, 90, 107. — Groupes *dv*, 208; *tr*, 28, 238; *tc*, 30; *pl*, *cl*, *ct*, 2, 9, 261; groupes avec nasale, 34, 35, 56, 230, 412; groupes avec *s*, 4, 108, 135, 142, 170, 208, 230, 231. — Dissimilations de liquides, 27, 113, 233; de nasales, 233; de

dentales, 75, 231; de labiales, 231. — Assimilation, 31. — Rhotacisme, 50. — Métathèse, 18, 132. — Simplification de doubles, 109, 132, 144. — *b* euphonique, 170, 261. — Chute de *-r*, 52, 87. — Apocope, 5.

Doublets : 50, 91, 107, 126, 130, 135, 202, 208.

LEXICOLOGIE : Emprunts grecs, 1, 3, 17, 23, 29, 75, 141, 157, 235, 240, 242, 243. — Changement de genre et de nombre dans les emprunts, 23. — Substantifs devenus adjectifs, 171. — Adjectifs devenus substantifs, 230. — Conjonctions, 91. — Noms de peuples, 220. — Racines, 37, 356.

Dérivation : Dérivés formés sur une flexion, 219, 413. — Adjectifs tirés de mots invariables, 130, 230. — Verbes tirés d'invariables, 128; d'adjectifs, 234. — Aspects verbaux, 408. — Suffixes ajoutés à des radicaux étrangers, 6. — Verbes en *-a*, 353; *-ra*, *-la*, 29, 354; *-na*, *-nu*, 126, 353; *-llo*, 123, 354; *-ngo*, 38, 356; *-e*, 345, 406; *-i*, 342; *-sso*, 343; *-sco*, 344, 399. — Formatives *c*, 412; *b*, 167, 412; *d*, 236; *s*, 167. — Suffixes de substantifs, 27, 28, 29, 94, 123, 170, 171, 230, 341, 345, 349, 413. — Suffixes d'adjectifs, 27, 114, 127, 170, 207, 231, 233, 412. — Suffixes de numératifs, 38. — Suffixes pronominaux, 93.

Composition : 32, 33, 36, 109, 164, 217, 231, 236.

MORPHOLOGIE : *Verbe :* Affranchissement de désinences, 166. — Présents refaits sur le parfait, 132. — Le médio-passif, 165, 392, 395, 397. — Désinences : 167, 374, 392, 395, 396, 409. — Temps : impft, 57; fut., 57, 349, 410, pft, 39. — Modes : impér., 166; subj. et opt., 343; 347, 352, 409, 410, 411. — Infinitifs : 62, 166, 394. — Participes en *-nus*, 137; en *-vus*, 56; en *-ndus*, 232, 412.

Pronom : 91, 103, 133, 237.

Nom : Changement de déclinaison, 25. — Fusion de cas, 107, 112, 205, 206, 217. — Thèmes, 37, 203. — Flexions : nom. voc. acc., 24, 105, 204, 205, 206, 217; abl. sing., 105, 107, 206; instr., 206; gén. dat., 207; loc., 107, 164, 207; dat. abl. instr. plur., 102, 351; gén. duel, 226.

Invariables : -s, 231; *-ō*, *-ā*, *-uc*, 167, 168; *-ter*, 168; *-im*, *-inc*, *-tim*, *-sim*, 109, 133, 230; *-us*, *-um*, 109.

Syntaxe et *Sémantique* : Les cas, 112, 168, 212, 219. — Pronom, 93. — Accord, 219. — Attribut, 245. — Les sens, 124, 125, 168, 173, 232. — Étymologie populaire, 22, 25, 235.

Critique : Plaute, 9, 74, 106, 116. — Térence, 116.

Archéologie et *Mythique* : *regiones*, *leges*, *curatores templi*, 212, 215, 216, 217; *tabulamenta*, *stipites*, 217; *multatio*, 220. — Couples divins, 341. — *Genius*, 221. — *Fabulinus*, 243; *Flora*, 130; *Jupiter liber*, 215; *Juno Sospita*, 25; *Lara*, 113; *Salacia*, 124; *Volumnus*, 341; *Vertumnus*, 342. — **Numasius*, **Lebasius*, 222. — *Camillus*, 140.

LEXIQUE.

(Voir p. 400 sqq. la liste des verbes en *-sco*.)

abluo, abnuo, 19.
adeps, 5.
aeger, 239.
aestumo. 18, 23.
AETATE, 89.
agnus, 35.
agonalia, 9.
alcedo, 75.
aliqvis, aliqvot, 219.
amasius, 344.
*amb, *am, 447.
amnis, 230.
ancile, 230.
antidhac, 107.
aplustria, 240.
ar-, 31.
arbustum, 232.
arcesso, 343.
ardeo, 234.
arefacio, 345.
aries, 24.
arista, 110.
*artavus, *arcavus, 428.
*asignae, 137.
asper, 130, 312.
au-, 379.
auceps, 16.
audeo, 234.
augeo, 162.
*avillas, 18.
auspicor, 19.
autumo, 18.
avunculus, 260.
auxilium, 343.
*axe, axitiosus, 133, 134, 343.

belua, 33.
bibo, 352.
bilis, 122.
blaesus, 238.
blatero, 233.
bos, 17.
bracchium, 23, 243.
brevis, 236.
brutus, 123.

caduceum, 5.
caelum, 230.
calamus, 156.
callis, 197.
*campso, 346.
cancer, 4.
capsa, 346.
carcer, 4.
*carino, 355.
carmen, 31.
*casso, 108.
cavilla, 21.
CEDRE, 375.
-cello, 354.
cerno, 126.
circum, circa, 169, 447, 448.
classis, 8.
clueo, 233.
colonus, 413.
comis, 207.
comminus, 109.
compendium, 173.
COMVLATEIS, 215.
conor, 355.
contio, 236.
*coqvino, 355.
coqvo, 235.
corium, 221.
cornu, 226.
cothurnus, 232, 235.
coturnix, 234.
cubitissim, 135.
culigna, 34.
culmus, 156.
cum, 238, 262.
CVNCAPTVM, 36.
cunctus, 342.
-cunqve, 133.
cur, 117.
curulis, 108, 236.
de-, 218, 378.
DEDRO, 375.
defigo, 218.
deleo, 132.
destino, 355.
deveho, 218.
dignus, 35.
*dispenno, *distenno, 412.
do, 352.
domo, domare, 353.
*dubenus, 261.
duntaxat, 411.

*-ei, 168.
eminus, 109.
*endo, 217.
enim, 230.
ERGO, 217.
ervum, 21.
esurio, 342.
exspatior, 3.
exspes, 131.
exuo, 23.

faber, 93.
facundus, 412.
famulus, 172.
farcio, 447.
farina, 108.
faveo, favilla, 18, 19.
favissa, 19.
faunus, 25.
favus, 20.
fecundus, 412.
fel, 122.
felis, 124.
femina, 412.
femur, 74.
fendo, 412.
FHEFHAKED, 222.
fibra, 237.
fio, fieri, 63, 107, 166.
FIFELTARES, 220.
fligo, 328.
flos, 129.

FLVSARE, 215.
fomes, 19.
fons, 116, 233.
for, fari, 353.
fore, 114.
*formus, 116.
fovea, 19.
fragro, 101.
freqvens, 446.
frustra, 19.
fundo, 20, 357.
fur, 231.
furnus, 114.
furo, 114.
furvus, 114, 239.
fuscus, 239.

-g, 118.
gena, 125.
genu, 37.
germen, 31.
glos, 129.
Gnaevus, 239.
gnavus, 56.
gravis, 18.
*groma, gruma, 7.

*hanula, 85.
heri, 168.
hirundo, 235.
holus, 123.
honestas, -tus, 219, 240.
hostia, hostis, 117.
humi, 207.

igitur, 117.
ignis, 35.
ilico, 108.
imago, 6.
imbuo, 32.
imitor, 5.
imus, 55.
incassum, 108.
incertus, 202.
incesso, 343.
incolumis, 27.
inde, 133.
indulgeo, 233.
INGENVS, 124.
ingven, 53.
*inseqvo, 446.
invito, 415.
Juppiter, 112, 324.

labefacio, 345.
lacruma, 233.
laena, 7.
lambo, 357.
lanx, 7.
LAPIDESTRVCTV, 217.
Lara, larix, 113.
largior, largus, 113, 233.
latus, latera, 23.
*lausus, 9.
lea, 33.
lessus, 8.
levis, 236.
lubet, 16.
libra, 6.
lignum, 35.
ligurio, 342.
lingva, 35, 233.
lino, 126, 132.
littera, 2, 115, 236.
lividus, 239.
lorica, 122.
lucrum, 27, 233.
lucus, 162.
lugeo, 162.
ludus, 75.

magis, 219.
magnus, 34.
majestas, 22.
malluviae, 226.
malus, 124, 261.
manceps, 226.
mando, 357.
mando, mandare, 218.
mansvetus, 226.
mantele, 230.
manus, 226.
manutergium, 230.
Mars, 236.
*Maspiter, 230.
meditor, 5.
mel, 122.
melior, 26.
meo, meare, 355.
meridies, 163, 231, 262, 448.
*miccio, 241.
*mino, minare, 355.
minor, 125.
modus, 25, 248.
moenia, munia, 135.
mortuus, 277.
mox, 377.
mucus, 162.
*mullo, 355.
mundo, 357.
*mungo, 357.
musso, 240.
muto, 17.
muttio, muttus, mutmut, 240, 242.

naevus, 239.
nasus, 135.
navita, nauta, 8.
necesse, 108.
*neg-, 118.
nego, 118.
*neqvinunt, 128.
nex, 330.
nimis, 125, 219.
no, nare, 353.
noctu, 127, 169.
norma, 7.
noverca, 341.
Numa, Numitor, 7.
numerus, 6.
nummus, 7.

*obliscor, 236.
observo, 445.
*obvaricator, 261.
oleo, 233.
olle, olim, 215, 231.
omnis, 230.
*-ŏr, 118.
*oricilla, 19.
oriundus, 412.
*ospicor, 19.
ovo, ovare, 17.
ovum, 18, 100.

paenula, 7.
palleo, 123.
palpebra, 29.
pando, 356, 412.
Parilia, 231.
parum, 126.
patruus, 20.
pejero, 22.
pello, 354.
peregrinus, 413.
pingo, 38.
pingvis, 236.
pinso, 357.
pirus, 114.
poena, 10.
Poeni, 240.
polio, 132.
pollen, 122.
pollubrum, 236.

pone, 230.
pons, 233.
por-, pol-, 132.
porto, portorium, portus, 239.
posco, 230, 406.
postid, postidea, 107, 127.
posui, 132.
praevaricatio, 261.
prelum, 230.
premo, 231.
princeps, 233, 236.
pro, 219.
probus, probitas, 12, 232.
profanus, 219.
profestus, 219.
promoveo, 218.
*pronis, 230.
proprius, 219.
prosper, 130, 219.
*prugnum, 36.
pulcer, 132.
pulvis, 122.

*qvandoc, 119.
qvartus, 36.
qvater, 373.
-qve, 128.
qveo, 127.
qvi, 128.
qvinctilis, 215.
*qvirqvir, 50.
qvod, 220.
qvum, 231.
qvoqve, 128.

rapio, 446.
*redhostio, 117.
regio, 215.
rego, 136.
*regulus, 158.
repens, 446.
ridiculus, 171.
robur, 173.
robustus, 133, 173.
ruber, 231.
runco, 357.
russus, 231.

Salacia, 124.
salignus, 34.
salus, 123.
salvus, 115, 260, 261.
Samnium, 230.
sarcio tego, 218.
Saturnus, 112.
savium, svavium, 208.
scamnum, 230.
scio, scisco, 344.
scortum, 221.
scribo, 1.
secundus, 412.
sed, 91.
sedulus, 109, 219.
segnis, 35.
semel, 376.
semita, 355.
sero, 114, 352.
servus, 172.
seta, saeta, 238.
sigillum, 38.
signum, 35.
Silanus, Silius, 122.
sine, 92.
sino, 126, 354.
sinister, 125.
sisto, 352.
sitio, 342.
soleo, 123.
solidus, 123.
sollus, 120, 122.
solvo, 358.
Sospita, 25.
spatium, 3, 231.
sperno, 126, 354.
spes, 130.
spinther, 8.
sponte, 233.
*stano, 355.
sterno, 126, 354.
struppus, 115, 236, 243.
svavis, 208.
subministro, 130.
sullaturio, 342.
superne, 230.
suppedito, 130.
*surpio, 220.
SVRVPVERIT, 220.

tango, 218.
tendo, 412.
tenebrae, 260.
tepefacio, 345.
ter, 373.
terebro, 29.
territorium, 171.
tessera, 5.
tigillum, 37.
tollo, 123, 353.
tolutim, 123.
*tongent, 36.
tostus, 230.
trunco, 355.
*tulat, 353.
Tuscus, 230.

vacca, 30.
udus, 236.
Vertumnus, 342.
vescor, 21.
*veter, 50.
Veturius, 341.
vetus, veto, 109.
*vexus, 134.
vicanus, 413.
vicinus, 413.
vicissim, 134.
victima, 117.
vigeo, 38.
vindemia, 233.
vir, 114.
viso, 343.
vitricus, 341.
*vix, 135.
vix, 377.
ultra, 231.
*unco, *onco, 36.
VNDAE, 216.
unde, 133.
Volumnus, -mna, 341.
volumus, 26.
voluntas, 123.
volvo, 358.
vox, 24.
ursus, 114.
uti, 217.
vulba, vulva, 116.

LANGUES ROMANES.

GRAMMAIRE.

Latin populaire, 212. — Formation du futur et du conditionnel en roman, découverte par Lebrija, 176. — Influences germaniques, 138, 203, 204. — Conjugaison objective, 279, 292, 299.

Alphabet : Lettres inventées par Chilpéric, 80; la lettre *y*, 79; la lettre *fix*, 80; le *w*, 121.

Prononciation : Les initiales, 16, 181, 185, 186. — (Fr.) fausses séparations de mots, 259. — (Fr. *patois*) proclitiques, 181.

Analogie : (Fr.) 100, 203, 259, 352, 354.

PHONÉTIQUE : *Voyelles :* (Fr.) *au*=*av*, 259. — (Fr. *patois*) *r̥*, 181; intertoniques, 181; aphérèse, 180.

Consonnes : Dissimilation, 30, 231. — (Fr. *patois*) traitement de *s*, 184; *n*=*r*, 437.

Doublets : (Fr. *patois*) 186.

LEXICOLOGIE : Mots italiques, 447. — Emprunts grecs, 41. — (Fr.) Changement de genre, 245; pronoms tirés de noms, 138; particules tirées d'infinitifs, 181.

MORPHOLOGIE : Désinences verbales, 410. — (Ital.) prétérits en *-etti*, 353. — (Fr.) nomin. vocat., 170; numératifs, 164.

Syntaxe et *Sémantique :* Pronom réfléchi, 165, 182. — Attribut, 245. — Termes sous-entendus, 168, 169. — Étymologie populaire, 185, 186, 204.

LEXIQUE.

ROMAN.

cambiare (Ital. *cambiare*, Fr. *changer*), 346.
*colobra, 114.
muttus (Ital. *motto*, Esp. Port. *mote;* Prov. Fr. *mot*); *muttire (Sarde *mutire*, Prov. Fr. *motir*), 242.
*nora, 114.
parabola, 244.
*proda, 231.

FRANÇAIS.

alumelle, alumette, 424.
anuit, 164.
aprochier, 426.
bruire, 398.
cabestan, 259.
caille, 235.
caisse, 346.
carcan, 4.
causer, 243.
*chal, chalet, 198.
châsse, 346.
cors, 138.
cracher, 398.
dé-, 378.
dechaler, 198.
dragée, 41.
*drainair, 243.
eau, 258.
endive, 41.
*eniei, 164.
fils, 170.
foin, 238.
foison, 237.
fût, 217.
garamante, 336.
garder, 445.
grimaud, grimoire, 336.
mauvais, 124.
méridional, 127.
nappe, 231.
*o, 185.
*on, 334.
perdrix, 235.
port, 239.
soif, 203.
source, 117.
*suroit, 163.
tante, 259.
voir(e), 408.

PROVENÇAL.

amb, emb, am, 447.
malvat, 124.

ESPAGNOL.

cabestrante, 259.
cuaderviz, 234.

PORTUGAIS.

codornix, 235.

ITALIEN.

*am, 447.
calle, 197.
endica, 41.
Iddio, 324.
palafreno, 204.
quaglia, 235.
strambo, 238.
treggea, 42.
volta, 135.

ROUMAIN.

lucrŭ, 244.
potârnic, 234.

LANGUES CELTIQUES.

GRAMMAIRE[1].

Affinités des langues celtiques avec le groupe gréco-latin et le groupe germanique, 54.

Alphabet : Orthographe latine, 160.

Prononciation : Initiales, 257, 435. — Finales et antépénultièmes, 338. — Prononciation des mots latins, 159.

Accentuation : Accent primitif, 337, 339. — (Irl.) 337. — (Br.) 338, 340. — Accent dans les composés, 258.

Analogie : (Irl.) 69, 159; — (Br.) 420.

PHONÉTIQUE : *Voyelles :* *-ū* final = *ō*, 159; *au, ou* = *eu*, 55, 72.

(Irl.) *-u* final = *ō*, 159; *au, ō* = *au*, 379; *ō, ua* = *ou*, 379; *ia, ī* = *ē*, 66, 67; *ar* = *r̥r*, 374.

(Br.) *-i* final = *ō*, 159; *o, eu* = *ā*, 337; *ou, ow, eu*, 67; *oa, oe, ui, o, u* = *ē, ī*, 66, 67, 338; — Alternance *o, a* : *e*, 429. — Chute de voyelles, 67, 156, 429, 436. — Diphtongaison, 338. — *aï, ai* dans les mots français, 421, 424. — Voyelles épenthétiques, 157.

Consonnes : Le *p*, 56, 71.

(Irl.) *v* intervocalique, 68.

(Br.) affaiblissement des fortes, 66, 70, 339, 417, 420, 422, 435. — *d* = *o*, 337. — *v* = *z*, 436; traitement de *v, f*, 157, 419, 420, 435, 436. — *m* = *b*, 431; traitement de *m, b*, 157, 418. — *l* = *r*, 438; *n* = *r*, 437. — Traitement de *tr, zr*, 157, 158. — Simplification des groupes, 422. — Dissimilation, 421. — *g* épenthétique, 433.

Doublets : (Br.) 157, 158, 417, 435.

LEXICOLOGIE : (Br.) Emprunts latins, 157, 159, 338, 420, 421; grecs, 157; français, 421, 424, 427. — Adjectifs tirés de participes, 423.

(1) L'abréviation *Br.* désigne indifféremment tous les dialectes de la branche bretonne.

Dérivation : Suffixes, 66, 68, 71, 158. — (Br.) préfixe *to–*, 69, 339; préfixe *az–*, 430.

Composition : 158, 258.

MORPHOLOGIE : *Verbe :* Passif, 55, 165. — Subjonctif, 57, 352. — Futur, 55, 56, 57, 159. — (Irl.) désinence interne, 160; infinitif, 68. — Participe de nécessité, 66, 68, 69. — (Br.) conjugaison du verbe *bezaff*, 437.

Nom : Sing. refait d'après le plur., 432. — Influence des cas obliques sur le nomin., 160. — Thèmes en *-i*, *-u*, 54, 55. — Gén. sg., 54, 374; dat. sg., 159; nomin. pl., 54; nomin. duel, 158. — (Gall.) pronom *-i*, *-fi*, 418. — Numératifs, 159.

Invariables : *-s*, 55. — (Br.) 435.

LEXIQUE.

GAULOIS.

Monapia, 71.
VERCOBRETO, 158.

VIEIL IRLANDAIS.

caech, 239.
dogniu, 56.
mass, 438.
mebul, 376.

GALLOIS.

ab, ap, 418.
asseu, asswy, 68.
braw, brawch, 438.
calaf, 156, 338.
colofn, 157.
cwrf, cwrwf, 157.
dyredu, 339.
dyweddu, 339.
Menaw, Manaw, 71.
merch, erch, veh, 418.
Nader, 158.
teirw, 160.
tuchan, 339.
twng, 339.
tywallt, 339.
tywyssawc, 339.
Wysg, 338.
wyth, 159, 435.

CORNIQUE.

bynytha, vynytha, 436.

BRETON.

(Voir p. 416 sqq. *Glossaire moyen-breton*, lettres *A* et *B*.)

Abaelard, 417, 420.
*aeron, 158.
*ag er vréh, 421.
ahoñt, 422.
*aivrein, 421.
*andaivréc, 421.
*annæll, 426.
*-arecer, arocrion, 430.
aze, 422.
azr, aer, 158.

bauche, 431.
*benéd, 436.
bepret, 435.
*biterh, *bité, 434.
braëllat, 440.
braocq, 440.
breman, 435.
brugli, 441.

coloff, colo, 156.

*diorbleiñ, 421.

eff, eñv, 158.
eiz, 159.
emprenn, 421.
*énéh, 435.
escop, 340.
evor, 420.

fenoz, 435.
feteiz, feté, 434.
*fouéric, 435.

gant, 435.
*guenholon, 157.

heuiziquen, 420.

map eguile, 417.
*mûgañ, 431.

natrolion, 158.
nowid, 337.

*orviantan, 419.

*preste, 433.

vetnos, 435.
vetez, 434.
voar, oar, 435.

LANGUES GERMANIQUES.

GRAMMAIRE.

Alphabet : (Norr.) la lettre *wi*, 81; — (Agx.) la lettre *wên*, 82.

Prononciation, Métrique : 14. — Allittération, 13.

PHONÉTIQUE : *Voyelles : i, u* en hiatus, 76; *ă* atone, 257. — (Agx.) alternance *a : o*, 71. — (Aha.) *a = ē*, 21.

Consonnes : Traitement de *b*, 93; des gutturales, 76, 162, 358; des nasales finales, 267. — (Got.) *þ=f*, 328. — (Norr. Agx. Aha.) groupes *þl, dl*, 247, 255. — (Aha.) *sw*, 172; *nd*, 412; exceptions à la loi de substitution, 235. — (Agx.) métathèse, 119. — (Angl.) chute de *w*, 121.

Doublets : 267.

LEXICOLOGIE : Pronoms tirés de noms, 138. — Formative *t*, 236.

MORPHOLOGIE : 2ᵉ sing., 397. — Acc. pronominal, 267. — (Got.) thèmes en *-i, -u*, 53; numératifs, 165. — (Suéd. Dan. Angl.) gén. plur., 192.

LEXIQUE.

GOTIQUE.

aukan, 162.
barizeins, 108.
bliggvan, 328.
giutan, 236.
haihs, 239.
þana, 267.
liugan, 162.
mitan, 248.
raihts, 136.
saihvan, 444.
silba, 137.
valvjan, 358.
vilvan, 358.
vraiqs, 239.
vulfs, 358.
fidurragini, 136.

VIEUX NORROIS.

bilda, 255.
fjöðr, 246.
fóstr, 248.
hrönn, 119.
teitr, 75.

VIEUX SAXON.

liomo, 162.
sedle, sethal, 247.

ANGLO-SAXON.

botl, 247.
ég, ig, iég, 71.
feðer, 246.
hærn, 119.
Monig, 71.
seðel, seld, setl, 247.
spâtl, 247.

ANGLAIS.

brisk, 440.
firth, 239.
inure, manure, ure, 421.
partridge, 235.
primrose, 204.
spring, 117.
thunder, 412.

FRISON.

sedel, 247.

HAUT-ALLEMAND.

(Voir p. 359 sqq. *Gloses allemandes* du XIᵉ s.)

alaora, 76.
arawelȝ, 21.
bein, 75.
bthal, 255.
*eim, 183.
falo, 123.
fëdara, 246.
furt, 240.
kaum, 377.
kosen, 244.
kuckuck, 235.
lip, 138.
mahal, 255.
mitternacht, 164, 262.
munt, 226.
muȝȝan, 357.
nötigen, 415.

quattala, 235.
quelle, 117.
sĕdal, -setli, 247.
sĕhan, 444.
swalawa, 76.
tapfer, 93.
troum, 162.
unc, 79.
vormund, 226.
wahtala, 234.
zeiz, 75.
zoum, 162.

LANGUES LETTO-SLAVES.

GRAMMAIRE.

Accentuation : (Serbe) doublets toniques, 190, 191.

Analogie : (Sl.) 188, 189, 190, 191.

Phonétique : *Voyelles :* (Sl.) chute de *ŭ* final, 187. — (Serbe) *a* épenthétique, 189.

Consonnes : (Lit.) accommodation, 256. — (Sl.) traitement des nasales finales, 267.

Doublets : (Sl.) 267.

Morphologie : (Sl.) 2ᵉ sing., 394; affranchissement de flexions, 188, 191; thèmes en *-u*, 187; acc. sing., 192; voc. fém., 206; loc. sing., nom. pl., 237; gén. sing., 191; gén. pl., 188, 189, 191. — (Serbe) gén. plur., 185; gén. pronominal, 192.

Syntaxe : Pronom réfléchi, 98, 165.

LEXIQUE.

LITUANIEN.

áugu, 162.
duktė́, 162.
ìr, 117.
laúkas, 162.
pàlvas, 123.
-snústi, 77.
ungurýs, 79.
wedýs, 339.
welkù, 358.

SLAVON.

vlĕka, 358.
dobrŭ, 93.
lŭgati, 162.
moknati, 357.
nevĕsta, 339.
plavŭ, 123.
patĭ, 233.
slĕdovatĭ, 446.
agoristĭ, 79.

TCHÈQUE, POLONAIS, WENDE.

ten, ton, 267.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

GRAMMAIRE.

Alphabet : (Scr.) le *b* et le *v*, 442; transcriptions tibétaines, 444; graphie des doubles, 251, 252; doublets orthographiques, 442.

Prononciation : (Scr.) le son *w*, 442; les initiales, 13; division des syllabes, 249, 251.

Accentuation : (Scr.) doublets toniques, 396.

Analogie : 57.

Phonétique : *Voyelles :* (Scr.) *ā*=*o*, 379; *au*=*ĕu*, 112; *ur*=*r̥r*, 373;

métathèse prosodique, 32; la vṛddhi, 13; vocalisme des particules, 379.

Consonnes : (Scr.) *gu, ku* = g_2, k_2, 18; *ććh* = *sk*, 239. — (Scr. Zd.) traitement des dentales devant dentales, 253, 254. — (Scr.) alternance *k : č*, 162; *s : ç*, 30; *n* = *l*, 171; *r* = *l*, 233; métathèse, 162.

LEXICOLOGIE : Racines, 356.

Dérivation : (Scr.) verbes tirés d'adverbes, 128; verbes en *-ććhāmi*, 344; formative *s, š*, 167; suffixe *-tva*, 127; *tavya*, 68.

Composition : (Scr. Zd.) composés formés sur une flexion, 164, 262.

MORPHOLOGIE : *Verbe :* 2ᵉ sing., 394, 396, 397; 3ᵉ plur., 374, 375, 392, 203. — (Scr.) infinitifs, 394; gérondifs, 68.

Nom : Diphtongaison des thèmes, 103. — (Scr.) nom. voc., 112, 206; dat., 207; locat. en *-m*, 262. — (Zd.) gén. des thèmes en *-r*, 375. — (Guzerati) numératifs, 165.

Invariables : (Scr.) *-t*, 376.

LEXIQUE.

SANSCRIT.

abhra, 252.
ava, 378.
ātman, 97.
okas, 162.
kutas, kutra, 18.
ketu, praketa, 162.
kšatra, 253.
*kšmā, 96.
garbha, 116.
gharma, 116.
čatur, 373.
ǧāgarti, 111.
ǧighrāti, 101.
ǧuhoti, 237.
*tubhya, 103.
dahati, 101.
dīrgha, 233.
dyaus, 112.
patita, 257.
patra, 257.
path, panth, 233.
pīvan, 236.
bahu, bahišṭha, 236.
makšu, 377.
mathnāti, 357.
madhyandina, 163, 262.
mahate, 377.
mātra, 248.
munčati, 162, 357.
mlečćha, 238.
rāǧ, rāǧan, 136.
ruǧā, roga, 162.
rudhira, 77.
loka, 162.
vatsa, 30.
vadhū, 339.
çatru, 253.
ççotati, 162.
sakṛt, 376.
sačate, sišakti, 445.
stoka, 162.
snāti, 353.
hi, 379.

PRÂCRIT.

mettạ, 248.

ZEND.

kaēna, 10.
xšaþrĕm, 254.
patĕrĕtō, 257.
frašnuṣ, 37.
hamōistra-, 254.
qāstra-, 254.

ALBANAIS.

GRAMMAIRE.

(Dialectes) *h*, *f*, *g* = *γ*; *-t*, *d* = *δ*; *-h*, *f* = *θ*, 264. — *b*, *l* euphoniques, 264, 265. — Formation des numératifs, 265.

LEXIQUE.

*bekùami, -mja, 266.
*greštèra, 266.
*kušiloň, 266.
*mafjèrja, 266.
*mbrẹm, 266.
*štẹpìja, *spìja, 266.

B. — LANGUES SINO-TATARES.

TIBÉTAIN.

Alphabet et prononciation, 442, 443; le *w*, 443. — Traitement du *b*, 442. — Doublets syntactiques, 443. — Les particules, 443.

C. — LANGUES SÉMITIQUES.

Conjugaison objective, 279, 281, 291, 296.

HÉBREU, PHÉNICIEN ET SYRIAQUE.

Valeur des divers noms de la divinité, 154, 156, 388. — Noms des Patriarches, 150. — Noms des mois phéniciens, 383.

Les sifflantes, 155. — (Phén.) hellénismes, 387, 388, 389; *ī* = *ē*, 144; *n* épenthétique, 388; formation de noms ethniques, 385. — (Syr.) racines redoublées, 58.

LEXIQUE.

HÉBREU ET PHÉNICIEN.

'LM, 'LNM, 388.
'ŠPT, ΑΣΕΠΤΕ, 384.
DRKNM, DRKMNM, 386.
XEREÇ, 386, 387.
jādhaḥ, 389,
khethem, 387.
LIMAXOT, 386.
MIBENOT, 386.
nāsī', 385.
ḤN'S, 387.
sāḥaq, 155.
sārath, 386.

SYRIAQUE ET ARAMÉEN.

'akkeš, 58.
gāgūltā', 58.
tarteš, 58.
kākūltā', 58.
kākūštā', karkūštā', 58.
nemsā', 61.
*Pete-Qedem, 146.
qarqeš, 58.

ARABE.

Mots de l'arabe d'Égypte dérivés de l'égyptien antique, 193.

TABLE DES AUTEURS.

Pages.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. D'). Celtica (Le génitif des thèmes en *-i* et en *-u* en vieil irlandais. — *Imus*. — *Gnāvus, nāvus*. — Du futur sigmatique; du futur et de l'imparfait en *-b-* en gréco-italo-celtique) 54
L'accent celtique 257

BERGER (Philippe). *Camillus* 140
Essai sur la signification historique des noms des patriarches hébreux 150
Décret honorifique de la communauté phénicienne du Pirée .. 381

BRÉAL (Michel). De quelques mots latins tirés du grec (*Scribo*. — *Littera*. — *Spatium*. — *Carcer*, français *carcan*. — *Tessera*. — *Meditari*. — *Imitari*. — *Libra*. — *Numerus, nummus*. — *Norma*. — *Lanx*. — *Paenula*. — *Spinther*. — *Navita, nauta*. — *Classis*. — *Lessus*. — *Agonalia*. — *Poena*) 1
Une nouvelle inscription osque 51
Italica (Table de Rapino. — *Brátom*. — *Hanustu*. — *Herentas*. — *Herukinai*. — *Dunumna*) 83
Le groupe *-lv-* et ses continuateurs en latin. (Appendice: le groupe *-nv-*) 120
Étymologies (*Mortuus*. — *Qveo*. — *Qvoqve*. — *Flos*. — *Suppedito*. — *Prosper, asper*. — *Polio*. — Μῶλυς. — *-cunqve*. — *Axitiosus*. — *Vicissim*. — *Moenia, mūnia*. — Ἄρχω, *rego*. — *Asignae*. — Allemand *selber, selbst;* anglais *self*. — Αὐτός) 127
De l'importance du sens en étymologie et en grammaire 163
Sur la valeur primitive de la lettre grecque H (cf. p. 414) ... 209
Études d'épigraphie italique : l'inscription du temple de Furfo; une inscription de Palestrine 212
Variétés (*Tenebrae*. — *Malus*. — *Praevaricator, obvaricator*. — *Dubenus*. — *Letus* «lit» pour *lectus*. — Κατά. — *Madhyandina*). 260
Deux nouvelles inscriptions osques 301
Phonétique syntactique (Le verbe «vouloir» en grec. — Φόνος, θνήσκω. — Νίκη. — Le pronom σφέ. — Μίν, νίν. — De l'augment. — Le préfixe νη-) 326
Lecteur en grimaude 336
Étymologies (*Noverca*. — *Volumnus*. — *Cuncta ratio*. — Verbes dérivés latins. — Γνωτός. — L'italien *cambiare* «changer») ... 341
Ἵπταμαι 380
Français *voir* = latin *vēre* 408
Notes grecques et latines (Un mot sur les subjonctifs latins en *-am*. — Participes moyens en latin. — *Vicinus, colonus*. — Ἕνεκα. — Sur la valeur primitive de la lettre grecque H. — *Invito*) ... 409

Pages.

Duval (Rubens). Étymologie du mot araméen *karkūštā'* ou *kākūštā'* 58

Duvau (Louis). Datif pluriel de l'ombrien 104
Notes italiques (Le groupe final *-*ns* à l'acc. plur. des thèmes consonantiques de l'ombrien. — Ombrien *manf* «χεῖρας». — Deux inscriptions osques en caractères grecs; les signes Σ et S). 223
Glossaire latin-allemand, extrait du ms. *Vatic. Reg.* 1701 . . . 359

Ernault (É.). Le gaulois *vercobreto* 158
Glossaire moyen-breton (lettres *A* et *B*) 416

Grasserie (Raoul de la). De la conjugaison objective 268

† Hanusz (Dr Jean). L'albanais en Apulie 263

Havet (Louis). Mélanges latins (Sur la prononciation des syllabes initiales latines. — *Ovare; eu, ou, au* latins. — *Patruus.* — *Vesci*, *βόσκεσθαι*. — Κόβαλος, *cavilla; ὄροβος, ervum.* — *Pejero, dejero.* — *Aestumare.* — *Bracchium; latera.* — Ἀλώπηξ, *ariēs, vox.* — *Juno Sospita.* — *Faunus.* — *Modus.* — *Melior.* — *Volumus.* — *-Lucrum.* — *-aris, -crum, -rum, -brum, -rare.* — *Vacca.* — *Arfui, carmen, germen.* — Φέρει, *suavior.* — *Imbuo.* — *Bēlua.* — *Gn, gm* en latin. — Les prétendus parfaits en *-āvi*) 11
La lettre *ui* 79
Varia. I. (L'ablatif des radicaux consonantiques. — *Farina.* — *Necesse.* — *Vetare, vetus.* — *Arista*, ὀϊστός, οἶστρος. — Ἄριστον. — Ἀγρυπνος, ἄγρει, ἐγείρω. — Ποῦς. — *-ω*, sanscrit *ā.* — *Juppiter.* — *Saturnus.* — *Lara, largus, larix.* — *Furere.* — *Litterae.* — *Salūus.* — *Vulba.* — *Fons.* — *Victima; hostia, hostis, hospes.* — *Cur, igitur.* — Γε en latin) 105
Varia. II. (*Omnis, amnis.* — *Mantele.* — *Enim, olim.* — *Premo; ferundus.* — *Pons.* — *Indulgeo.* — *Coturnix.* — *Pinguis.* — Πάγχυ. — Οἴκοι. — Φιτρός, *fibra.* — *Saeta*, χαίτη. — Βλαισός, *mleččhas.* — *Portus, portitor, porto.* — *Multus; parabola.* — Sujet et attribut) 230
Initiales doubles 324

Henry (Victor). *Qvirqvir* 30
Les infinitifs médio-passifs du latin 62
Variétés (λυόμεθα, λυόμεσθα. — **Fĕmur*) 73
Notes grecques et latines (*Sē, sĕd.* — Ἡμέτερος, ὑμέτερος. — Τιθαιβώσσω, *faber, tapfer, dobrŭ.* — Χαμαί. — Αὐτός. — Οἶμαι. — Ὀσφραίνομαι. — Essai de systématisation des désinences en *-*bh*- dans la langue latine) 91
Mélanges étymologiques. I. (La finale primaire de 2e sing. moyen en dialecte attique. — *Ager, acer,* scr. *mātur.* — *Soif.* — Le nominatif sing. *terra.* — Le gén.-dat. latin de première déclinaison. — *Cōmis.* — *Suāvis*) 200
Mélanges étymologiques. II. (L'accent dans la déclinaison grecque. — La 3e p. plur. du parfait indo-européen. — Ἄφαρ. — Μάψ. — *Mox, vix.* — Οὐ = *ava*) 368

Pages.

JOB (Léon). Le subjonctif latin en *-am* 347

LOTH (J.). Britannica. (Le participe de nécessité en celtique. — Un préfixe *to-* en vieux breton. — Des différents noms de l'île de Man). 66
Variétés (*Calaf, colo; calamus, culmus.* — Le nom ancien de la rivière d'Angleterre le *Nader*) 156
De l'accent en vieux celtique 337

MÖHL (F. Geo.). Histoire du génitif pluriel en serbe 187
Germanique **þanō*, slave **tŭn* 267
Français *bruire* 398
Varia (Le क sanscrit et les caractères ङ et ञ en tibétain. — Gotique *saíhvan.* — Latin *freqvens.* — La préposition **am* en roman. — Grec *μέσαι νύκτες*) 442

NOËL (Ch.). Variétés (Prononciation du mot *eau* au XVIe siècle. — *Cabestan.* — *Tante*) 258

PARMENTIER (Léon). L'origine des secondes personnes *φέρε(σ)αι, λύε(σ)αι, bharase, seqvere;* l'infinitif *φέρεσθαι* 391

PLOIX (Ch.). Des verbes latins en *-sco* 399

PONSINET (L.). *Teuto : touto. Novio : nevio* 72

PSICHARI (Jean). Doublets syntactiques (*ὅταν, ὄνταν*) 40
Observations phonétiques sur quelques phénomènes néo-grecs (*Φοῦχτα.* — Le groupe *ρτ* pour *ρθ.* — $x_1 + e, i.$ — *θάλατσα.* — *Γρωνίντζω.* — *Ἄσπρος* «blanc». — *Δοξάρι.* — Prononciation moderne. — Pluriel de noms de ville. — *Μετά.* — Essai d'alphabet phonétique) 303

ROCHEMONTEIX (M. DE). Étymologies arabes et mots de l'arabe d'Égypte ne figurant pas dans les dictionnaires 193

ROUSSELOT (L'abbé J.). Phénomènes d'aphérèse 180

SANCHEZ MOGUEL (Ant.). Le futur roman et la grammaire de Lebrija. 176

SAUSSURE (F. DE). *Ἀδήν* 53
Variétés (*Lūdus.* — Grec *ἀλκυών*, allemand *Schwalbe.* — *Νυστάζω.* — *Λύθρον.* — *Ἴμβηρις*) 75
Κρήνη 119
Βουκόλος. — Sanscrit *stokas* 161
Sur un point de la phonétique des consonnes en indo-européen. 246
Un ancien comparatif de *σώφρων* 323
Gotique *wilwan* 358

TOUBIN (Éd.). Note sur le mot latin *callis* 197

ERRATA.

P. 2, note 2, LEITFRAS. Lire : LEITERAS.
P. 41, note 1, l. 11, *γουνδοπίστις*. Lire : *γουντοπίστις*.
P, 53, l. 27, *ἀγήν*. Lire : *ἀδήν*.
P. 53, note 1, l. 3, *$g_1h\underset{\circ}{n}g_2hcn$. Lire : *$gh_1\underset{\circ}{n}gh_2en$-.
P. 63, l. 6, divesres. Lire : diverses.
P. 76, note 6, l. 6, reconnaissant. Lire : reconnaissent.
P. 99, l. 2 inf., adscrit. Lire : souscrit.
P. 195, l. 2 inf., lieux-dits. Lire : lieux dits.
P. 204, l. 3 inf., **yugeā*. Lire : **yugeă*.
P. 205, l. 1, *triā*. Lire : *tria̋*.
P. 259, l. 1, *reniure*. Lire : *reuiure*.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME CINQUIÈME

1er FASCICULE

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1882

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER FASCICULE

	page
J. Baunack. Remarques sur les formes du pronom personnel dans les langues ariennes, en grec et en latin	1
Note complémentaire sur le pronom personnel germanique	17
J. Loth. Un suffixe de comparaison en vannetais	26
Michel Bréal. Étymologies latines	27
L. Marcel Devic. Quelques mots français d'origine orientale	37
L. Havet. *Wo, we* en indien préhistorique	42
Wo, we en latin	43
Elementa	44
Molestus, tolero. Tippula	46
É. Egger. Essai d'étymologie du mot *spatium* et de ses dérivés	47
Émile Ernault. La racine de *recens* en celtique	48
Charles Joret. Mélanges de phonétique normande	49
James Darmesteter. Iranica (troisième série)	67
J. Loth. *Sumpl, aior, corruui*	80

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

DICTIONNAIRE
DE
L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE
ET DE TOUS SES DIALECTES
du IX^e au XV^e siècle

Composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe, et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées.

Par Frédéric GODEFROY

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TOME PREMIER

A — Castaigneux

Un volume de cent feuilles d'impression à trois colonnes. . **50 fr.**

ACKERMANN (P.) **Essai sur l'analyse physique des langues ou de la formation et de l'usage d'un alphabet méthodique**. In-8. 1 fr. 50

ALBANÈS (S. H.). **La vie de saint Bénézet fondateur du pont d'Avignon**. Texte provençal du XIII^e siècle, accompagné des actes en latin, d'une introduction et de notes historiques, critiques et bibliographiques. In-8. 3 fr.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. D'.). **Etudes grammaticales sur les langues celtiques.** Première partie : Introduction, phonétique et dérivation bretonnes. Gr. in-8. 8 fr.

AYER (C.). **Introduction à l'étude des dialectes du pays Romand.** In-4, 2 fr.

BENLOEW (L.). **De quelques caractères du langage primitif.** In-8, 1 fr. 50

BONNARD (J.). **Le participe passé en vieux français.** In-8. 3 fr.

BONSTETTEN (baron de). **Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge.** In-8, au lieu de 7 fr. 50. 3 fr.

BORMANNS (M. J. H.). **Fragments d'une ancienne version thioise de la chanson de geste d'Aiol.** In-8. 4 fr.

BOSSERT (A.). **Tristan et Yseult, poème de Gotfrit de Strasbourg comparé à d'autres poèmes sur le même sujet.** In-8, 3 fr.

BRACHET (A.). **Dictionnaire** des doublets ou doubles formes de la langue française. In-8. 3 fr.

BUCHELER (F.). **Précis de la déclinaison latine,** traduit de l'allemand par L. HAVET, enrichi d'additions communiquées par l'auteur. Gr. in-8. 8 fr.

CHABANEAU (C.). **Histoire et théorie de la conjugaison française.** Nouvelle édition revue et augmentée. In-8. 5 fr.

CHEVALLET (A. de). **Origine et formation de la langue française.** 2e édition. 3 vol. in-8. 34 fr.

CLAIRIN (P.). **Du génitif latin et de la préposition DE.** Etude de syntaxe historique sur la décomposition du latin et la formation du français. In-8. 7 fr. 50

CURTIUS (G.). **La chronologie dans la formation des langues indo-européennes,** traduit par A. BERGAIGNE. Gr. in-8. 4 fr.

DARMESTETER (A.). **De la création actuelle de mots nouveaux** dans la langue française et des lois qui la régissent. Gr. in-8. 10 fr.

—— **Traité de la formation des mots composés** dans la langue française, comparée aux autres langues romanes et au latin. Gr. in-8. 12 fr.

DIEZ (F.). **Introduction à la grammaire des langues romanes.** Trad. par G. PARIS. In-8. 3 fr.

—— **Grammaire comparée des langues romanes** traduite par A. BRACHET, A. MOREL FATIO et G. PARIS. 2 vol. gr. in-8. 36 fr.

—— **Anciens glossaires romans** corrigés et expliqués, trad. par A. BAUER. Gr. in-8. 4 fr. 75

DU MÉRIL (E.). **Essai philosophique sur la formation de la langue française.** In-8. 9 fr.

—— **Essai sur le principe et les formes de la versification** In-8. 5 fr.

GRIMM (J.). **De l'origine du langage**; trad. de l'allemand, par F. DE WEGMANN. In-8. 2 fr.

JORET (C.). **Essai sur le patois normand du Bessin,** suivi d'un dictionnaire étymologique. In-8. 6 fr.

LÉVY-BING (L.). **La linguistique dévoilée,** 1[re] et 2[e] livraisons. Gr. in-8. 5 fr.

LOPEZ (V. F.). **Les races aryennes du Pérou, leur langage, leur religion, leur histoire.** In-8. 10 fr.

MERCIER (A.). **Histoire des participes français.** In-8. 5 fr.

—— **De neutrali genere quid factum sit in gallica lingua.** In-8. 2 fr.

METIVIER (G.). **Dictionnaire franco-normand,** ou Recueil des mots particuliers au dialecte de Guernesey, faisant voir leurs relations romanes, celtiques et tudesques. Gr. in-8. 15 fr.

MOISY (H.). **Etudes philologiques** d'onomatologie normande, noms de famille normands étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne. In-8. 8 fr.

MULLER (Max.). **La Stratification du langage,** traduit par L. HAVET. — CURTIUS (G.). **La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques,** traduit par A. BERGAIGNE. 4 fr.

NISARD (C.). **Etude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue,** précédée d'un coup d'œil sur le commerce de la France au moyen âge, les chemins qu'il suivait et l'influence qu'il a dû avoir sur le langage. In-8 7 fr. 50

PARIS (G.). **Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.** In-8. 4 fr.

—— **Grammaire historique de la langue française,** cours professé à la Sorbonne, leçon d'ouverture. In-8. 1 fr.

PARIS (P.). **Essai d'un dictionnaire historique de la langue française.** 1[re] livraison (seule publiée). In-4. 3 fr.

Parole (la), **son origine, sa nature, sa mission.** In-8. 4 fr.

SCHLEICHER (A.). **La théorie de Darwin. — De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme,** traduit de l'allemand par M. de POMMAYROL. In-8. 2 fr.

SIGART (J.). **Glossaire étymologique montois,** dictionnaire du Wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut. Gr. in-8. 10 fr.

WEIL (H.). **De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes.** In-8. 4 fr.

SACHS (C.). **Dictionnaire encyclopédique français-allemand et allemand-français,** rédigé avec le concours de C. VILLATTE. *Grande édition:* Deux forts volumes gr. in-8.

Premier vol. français-allemand. Broché 35 fr. — Relié 40 fr.

Second vol. allemand-français. Broché 47 fr. 50 — Relié 52 fr. 50.

Le même, *édition classique :* deux volumes in-8.

Les deux parties, cart. en toile, en un volume. 16 fr.

Chaque partie séparément, broché 7 fr. 50, relié en demi-chagrin. 9 fr. 50

Chartres. — Imprimerie Durand frères.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SIXIÈME

5e FASCICULE

PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
EMILE BOUILLON, SUCCESSEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1889

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME FASCICULE

Pages.

Louis Duvau. Glossaire latin-allemand, extrait du manuscrit *Vatic. Reg.* 1701. 359

V. Henry. Mélanges étymologiques (deuxième série : 8. L'accent dans la déclinaison grecque ; 9. La 3e p. plur. du parfait ; 10. Ἄφαρ ; 11. Μάψ ; 12. *Mox, Vix* ; 13. Οὐ = *ἀνα*). 368

Michel Bréal. Ἴπταμαι 380

Philippe Berger. Décret honorifique de la Communauté phénicienne du Pirée. 381

Léon Parmentier. L'origine des 2es personnes φέρε(σ)αι, λύε(σ)αι, *bhârase*, *seqvere* ; l'infinitif φέρεσθαι. 391

F. Geo. Möhl. Français *bruire*. 398

Ch. Ploix. Des verbes latins en *-sco*. 399

Michel Bréal. Français *voir* = latin *vere* 408

Notes grecques et latines (Les subjonctifs latins en *-am*. Participes moyens en latin. *Vicinus*, *Colonus*. Ἕνεκα. Valeur primitive de H grec. *Invito*). 409

É. Ernault. Glossaire moyen-breton (lettres *A* et *B*) 416

F. Geo. Möhl. Varia (1. Le *v* sanscrit et les caractères *b* et *w* en tibétain ; 2. Gotique *saihvan* ; 3. Latin *freqvens* ; 4. La préposition * *am* en roman ; 5. Grec μέσαι νύκτες). 442

Index et Table du tome sixième.. 449

A ce fascicule sont joints : le titre du tome sixième des *Mémoires* et la Liste des membres de la Société de Linguistique de Paris au 1er janvier 1889.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

DICTIONNAIRE

DE

L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

ET DE TOUS SES DIALECTES

du IXe au XVe siècle

Composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe, et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées.

Par Frédéric GODEFROY

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Et honoré par l'Institut du grand Prix Gobert.

TOMES I à V (A à Parsomme)

Les quatre premières livraisons du tome VI sont en vente.

Chaque volume, de cent feuilles d'impression à trois colonnes. **50** fr.

F. VIEWEG, LIBRAIRE-EDITEUR
EMILE BOUILLON, Successeur
67, rue de Richelieu, Paris.

REVUE CELTIQUE

FONDÉE PAR H. GAIDOZ 1870-1885

PUBLIÉE

Sous la direction de H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Membre de l'Institut
avec le concours de
MM. J. LOTH, E. ERNAULT et de plusieurs savants
des Iles Britanniques et du continent.

PRIX D'ABONNEMENT..... { PARIS .... 20 fr.
UNION POSTALE .... 22 fr.

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL CONSACRÉ A L'ÉTUDE DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

publié par MM. P. MEYER et G. PARIS, *membres de l'Institut*

PRIX D'ABONNEMENT ... { PARIS......................... 20 fr.
UNION POSTALE .... 22 fr.

DICTIONNAIRE
D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

D'APRÈS

LES RÉSULTATS DE LA SCIENCE MODERNE

PAR

AUGUSTE SCHELER

Troisième édition, revue et augmentée

Un fort volume grand in-8 de 540 pages à 2 colonnes

Prix.............. 18 francs

REVUE DES PATOIS

RECUEIL TRIMESTRIEL

Consacré à l'étude des patois et anciens dialectes romans de la France et des régions limitrophes.

Publié par L. CLÉDAT, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

Prix d'abonnement : Paris, 15 fr. Union postale, 17 fr.

DE LA

NATURE DES DIEUX

ÉTUDES DE MYTHOLOGIE GRÉCO-LATINE

PAR

CHARLES PLOIX

Un volume grand in-8.

Prix : 10 francs.

LA VIE

DE

SAINT ALEXIS

Poème du XI^e siècle et renouvellements des XIII^e, XIV^e & XV^e siècles publiés avec préfaces, variantes, notes et glossaire

PAR

G. PARIS et L. PANNIER

Reproduction autorisée de l'édition de 1872

Prix 15 francs.

MÉMOIRE

SUR LE

SYSTÈME PRIMITIF DES VOYELLES

DANS LES

LANGUES INDO-EUROPÉENNES

PAR

FERDINAND DE SAUSSURE

Reproduction autorisée de l'édition de 1879

Prix 10 francs.

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6063
(650) 723-1493
greencirc@stanford.edu

All books are subject to recall.

DATE DUE

JAN 26 2006
NOV 2 6 2005

Stanford University Libraries
3 6105 014 688 423
T CIRCULATE